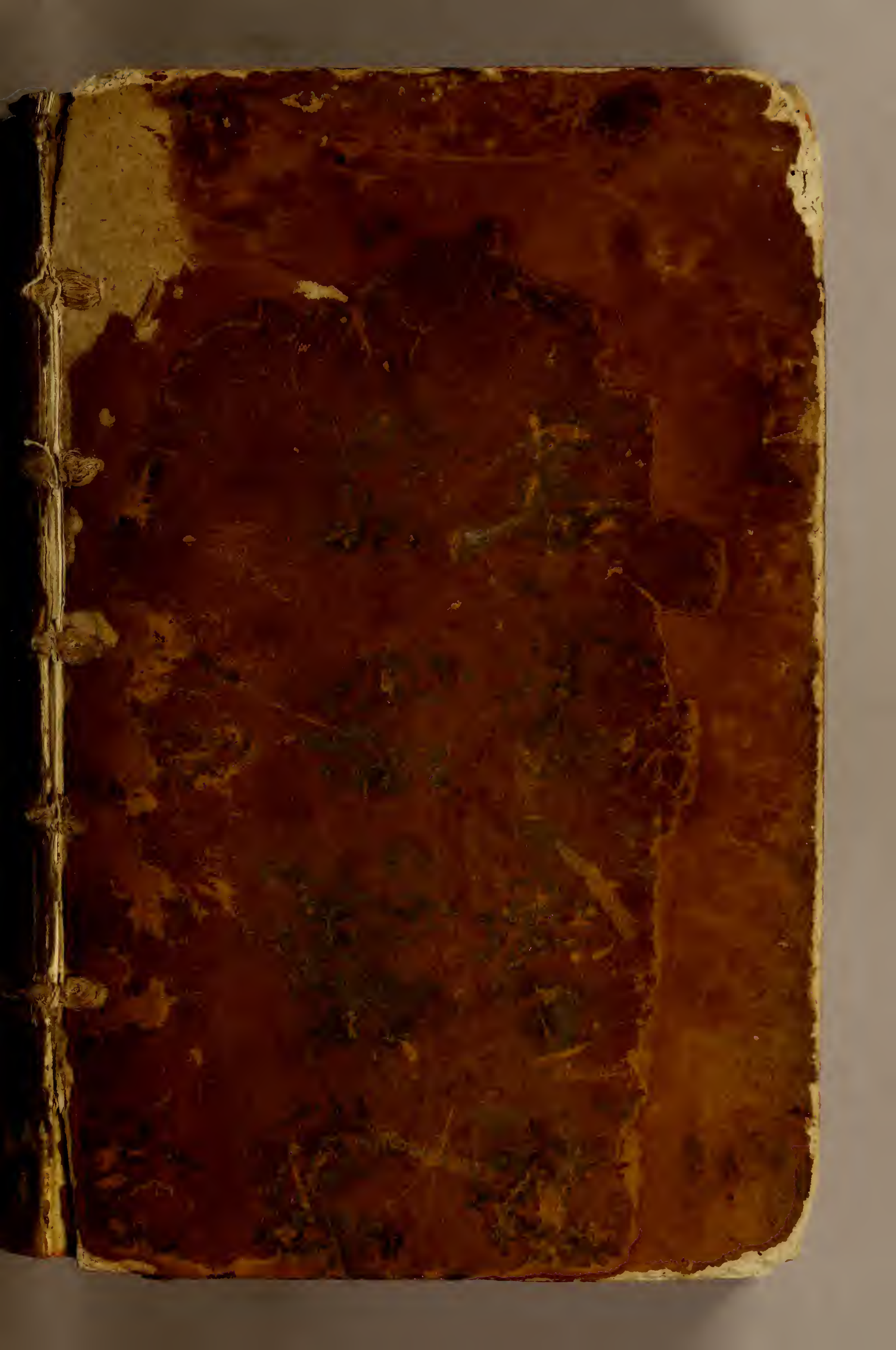
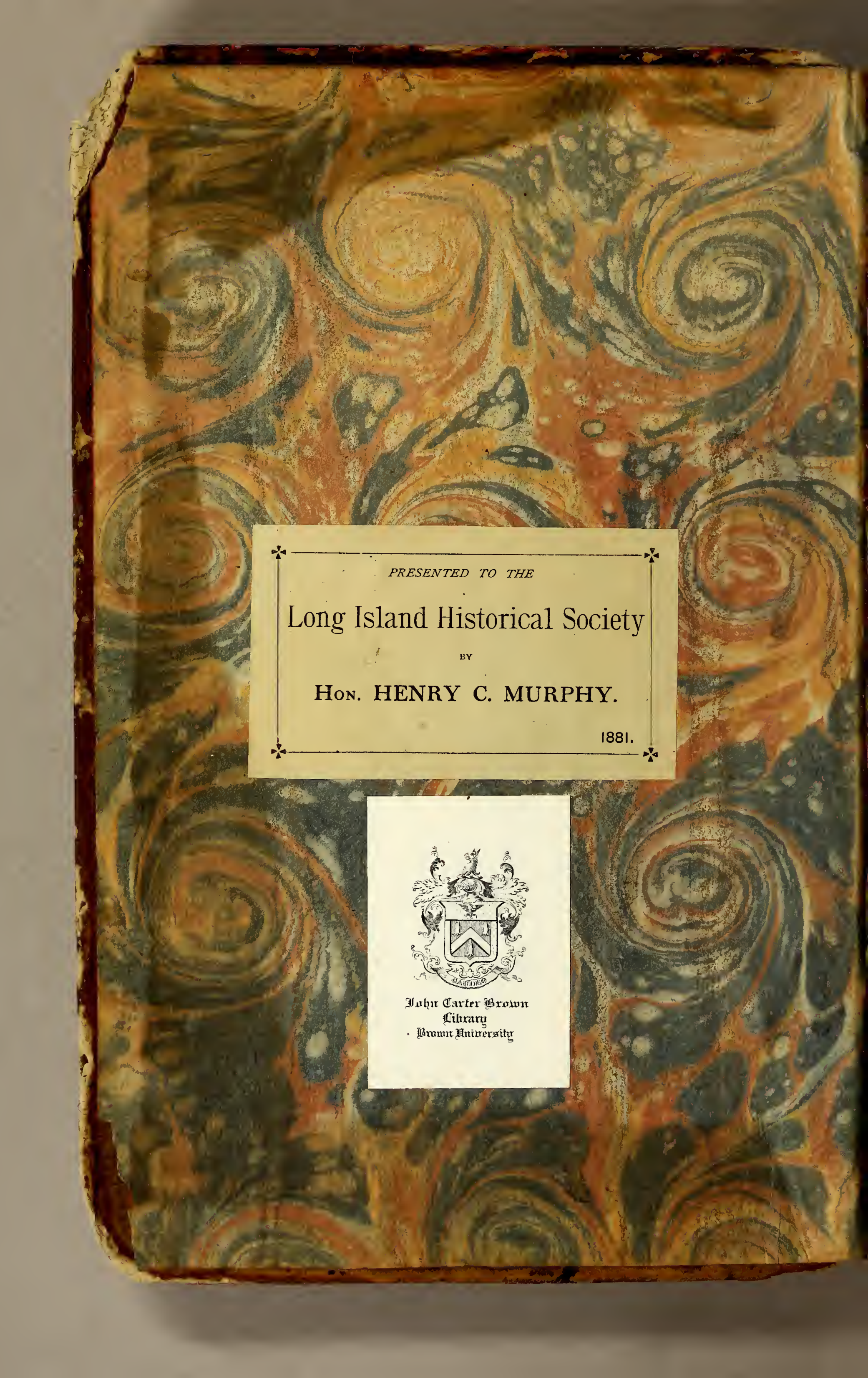




PRESENTED TO THE
Long Island Historical Society
BY
HON. HENRY C. MURPHY.
1881.
John Carter Brown
Library
Brown University



250

[illegible]

L'HISTOIRE VNIVERSELLE DV MONDE,

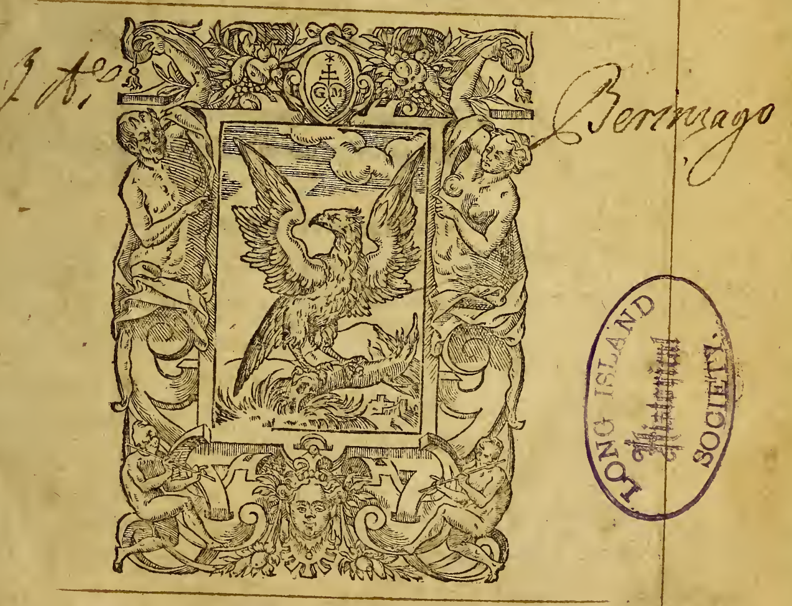
CONTENANT L'ENTIERE DESCRIPTION & ſituation des quatre parties de la terre, la diuiſiõ & eſtenduë d'vne chacune Region & Prouince d'icelles.

Enſemble l'origine & particulieres mœurs, loix, couſtumes, religion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles ſont habitées.

DIVISEE EN QVATRE LIVRES.

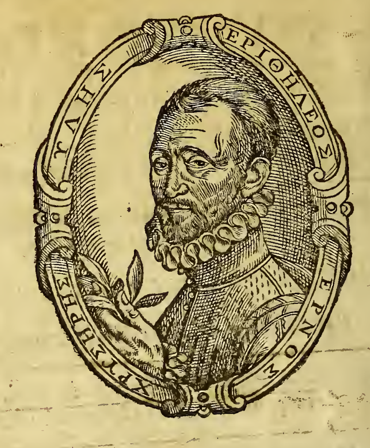
Par François de Belle-foreſt Comingeois.

Nouuellement augmentée & illuſtrée de pluſieurs nations & prouinces par le meſme Autheur.



A PARIS.
Chez Geruais Mallot, à l'Aigle d'or ruë Saint Iacques.
1572.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.





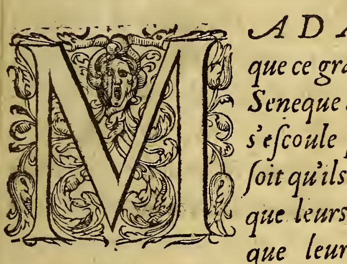
ANNO ÆTAT. 40.

Μοῦσαι πιερίηθεν φράγκων ἱέμεναι γᾶς
Τόνδε καλὸν δρυμὸν πασσυδίη ῥ' ἐπέβαν.

Ιω. ὁ ἀδελφὸς λασαλείς.



A TRES-ILLVSTRE, ET TRES-VERTVEVSE DAME MADAME CLAVDE DE TVRAINE Dame de Tournon, & Conteſſe de Rouſſillon, Salut.



ADAME, ce n'eſt ſans cauſe que ce graue, & modeſte Philoſophe Seneque a dit, que la plus part du temps s'eſcoule pour les hommes ſans proffit, ſoit qu'ils ſe employent à rien faire, ou que leurs actions ſoyent vicieuſes, ou que leur deuoir s'eſtende en choſes de peu d'effait: d'autant que nous voyons que noz diligences, iacoit que nous voulions paroiſtre de faire beaucoup, ſont ſi inutiles que i'ay grand peur, que ceux qui viendront apres nous, en voyãt les fruits ſi peu meurs & ſaiſonnez, ils ne les reiettẽt, comme ſauuageons, & mal propres à leur nourriture. Car il fault que tout ce que l'homme fait ſe raporte à l'homme, i'entẽs à ce qui eſt le plus parfait en l'homme, entãt que ſi on n'auoit eſgard qu'aux ſeuls honneurs de ce mõde, aux plaiſirs, & aux richeſſes, l'heur ſeroit fort mal party entre nous, & en ſeront les mieux fournis ceux qui le moins le meritent. Mais à quel propos eſt-ce (dira l'on) que ie dis ces choſes? D'autãt qu'il fault que noſtre vie aye quelque appuy plus durable que celuy qui Pindare aux Oly. Ode. 2.

* ii

ſemble dependre de ie ne ſcay quelle inſtabilité de fortune, laquelle comme dit Pindare , a touſiours quelque cas qui contrarie au ſuccez de ceux qui ſont nais auec les richeſſes: & leſquels ſi n'ont rien plus qui les rende reſpectables que ceſte flaterie piteuſe de fortune, ie ſuis d'aduis que & l'heur, & le reſpect, & la grandeur perdent tout ainſi leur eſtabliſſement: comme leur fondement perd ſa conſtance. Or ſcachant que, & vous, & les voſtres, auez poſé le plāt de l'edifice de voſtre vie ſur vne pierre plus ſeure, que celle qui depend de l'inconſtance du temps, & fantaſie des hommes, auſsi oſé-ie dire que le baſtiment eſt pour en eſtre durable, & la memoire non periſſable & eternelle, entant que c'eſt la vertu qui y a aſsis ſon premier deſſein, & poſé le modelle de l'œuure, ſi gētiment depuis compaſsé, qu'il n'y man que rien pour le dire parfait, & accomply de toutes ſes pieces. Et ſi le temps & le ſubiet me le permettoyent deduire, ie taſcheroy, non d'y donner quelque attainte parfaite , mais au moins d'y faire tellement mon deuoir , & que ie ſerois ſatisfait en ce deſir que i'ay de gratifier aux voſtres, & vous aſſez aſſeurée de celle mienne deuotion à vous faire ſeruice, conceuë en mon eſprit dés le temps que i'ay ceſt honneur que de cognoiſtre Monſieur voſtre fils le Comte de Rouſsillon , les traictz de la vertu naiſsante duquel me donnent vn grand eſpoir de le voir vn iour le filz digne du Seigneur de Tournon, & de celle Claude de Turaine, qui en vn corps feminin porte vne vertu ſi remarquable, que peu d'hommes la ſurpaſſent en magnanimité, & nul en deſir de ſeruir Dieu, l'Egliſe, le Roy, & la Patrie. Et tout ainſi que la vertu qui ne giſt que en parolles, & n'eſt painte que en la brauade ſans effait, eſt ombragée, ſans auoir l'ame des couleurs, auſsi ne ſuffit la volonté és choſes qui concernent la protection de ſon pays, ains y fault aiouſter quelque cas de meilleur que les deſſeins, les propos, & les promeſſes. C'eſt auſsi en quoy on voit la difference des bien faiſantz à ceux qui

ne payent ceux, à qui ilz ſont obligez, que de ſimple parolle, car les vns employent le temps en deuis, & donnent moyen à l'ennemy de ſe preualoir de leur pareſſe, là où les autres arment la volonté auec le deuoir, & fortifient ceſtuy-cy auec l'effait, autant brauement, comme bruſquement ilz l'entreprennent, & ſagement le mettent en execution.

Si la choſe ne parloit de ſoy-meſme, & ſi l'effect ne correſpondoit à ce que ie dis, ie ne ſeroy ſi inſolent que de le mettre en auant: mais la veuë en deſcouurant la verité, ie penſeroy eſtre auſsi ingrat en le diſsimulant, que flateur en le diſant, ſi la choſe eſtoit autre que veritable. Qui ſe ſouuiendra iamais des deux derniers troubles aduenus en France, ſans larmoyer, d'ouyr ramenteuoir vn peruertiſſement de la gentilleſſe, & courtoiſie de toute le peuple iadis ſubiet à la vertu, & fidelité deuë à ſes Princes? mais nul ne le reduira en memoire ſans ſe ſouuenir (ſ'il a rien de bon en ſoy) que vne Dame ſeule, ſans grand appuy des ſiens (abſentz de ſa maiſon) aye tenu teſte, voire chaſsé l'ennemy du Roy, & de l'Egliſe de la ville, & finages de Tournõ, iaçoit que il ſemblaſt y auoir quelque intelligence: mais à la ſeconde fois, & ceſte année, qui ne louera ceſte illuſtre Dame d'auoir ſi bien pourueu à ces affaires, armé ſa ville, fortifié ſa maiſon, aguerry les ſiens, eſtonné l'aduerſaire, que ce ruſé chef & conducteur des rebelles, aye auſsi bien perdu ſon temps deuant Tournon, deffendu ſous la conduite d'vne Dame, que lors que il aſsiegea Poitiers, où eſtoit encloſe vne compaignie des mieux aguerris, & gentilz compaignons de la France, & des troupes Italiennes, & ce ſouz la charge d'vn grand Prince? Le Milan n'engendré point des Aigles, ny le Lieure des Lyons, ou Leopards, & d'vn bon arbre il n'eſt guere iamais que le fruit n'en ſoit recommandable: on ſcait quelle eſt la maiſon de Turaine, quelz les Syons qui en ſont ſortis, les Roys en ont veu la valeur, la France en a tiré le ſeruice, & nous en a-

uons les memoires pour le lustre de la posterité. Ie ne veux, Madame, icy dreßer une harangue des louanges des vostres, ny des vertus qui sont en vous, me suffisant de vous éclercir la cause de ce que i'escris, qui est ma deuotion à vous faire seruice, & icelle esguillonnée par l'opinion de vostre vertu & excellence, ioint le bon rapport de vostre courtoisie naturelle à l'endroit de ceux qui cherissent les lettres, que m'õt fait les seigneurs de Bar, & Vuillemin, nourrissiers de l'esprit de vostre petit Comte de Roussillon, & de la nourriture duquel, i'espere vous serez contente, & la France encor leur en demeurera redeuable. Pour donc ne souffrir que le temps s'escoulast vainement en moy, & que ie ne fusse oisiftant à recognoistre ceux qui me rendent leur obligé, qu'à mostrer que mes actions volent d'autre aisle que le temps passé, & que mes escrits ont ne scay quoy de plus serieux, i'ay basty ce liure de plusieurs sortes de materiaux, afin d'en donner plus de plaisir, & contentement à ceux qui me feront cest honneur de le lyre, plus pour me fauoriser en mon trauail, que pour calomnier mon trop de hardiesse: & pour me targuer contre ceux-cy, i'ay escrit la sauuegarde sur le chapiteau du logis, portant le nom & de Turaine, & de Tournon, esperant que nul sera si hardy d'y loger autrement que bien à point, voyant qui sont ceux qui prennent la deffence & protection de ceste œuure. Lequel, Madame, paint les mœurs, facons, loix, coustumes, & religion de presque toutes les nations qui sont sur la terre: & où les plus cler voyans y trouueront où exercer la gentilesse & subtilité de leur veuë, pour y cherir ma diligence, qui ay feilleté vn nombre infiny de liures, afin de contenter ceux, qui se contentoyent du peu que sur ce suiet auoit tracé le bon homme, sous le nom duquel par cy deuãt ce liure se faisoit recognoistre. D'vn cas suis-ie seur, que vous y prendrez plaisir tant pour la diuersité des histoires y cõtenues, que pour voir que tout le but ou ie pretens aspirer tend à la gloire de Dieu, le nom du-

quel est ineffable, & lequel des aucuns des peuples cy compris, est cogneu, des autres si ignoré qu'ils ne sçauent que c'est que diuinité, sinon tant que la nature commune leur en dōne cognoissance. Neantmoins (& qui est cas digne d'admiration) n'y a-il presque peuple sous le ciel, qui cōfesse Dieu en quelque sorte que ce soit, lequel ne le nomme de quatre lettres: & qu'il soit ainsi, cōme aussi les anciēs l'ōt remarqué, les Latins l'apellent Deus, nous Dieu, les Grecs θεὸς, les Egyptiens θωὺθ, ou θεὺθ, les Perses Ziri, les anciens Toscans Esar, les Mages, & Caldéens Orsi, les Arabes alla, les Assyriens Adad, les Turcs Agdi: & les peuples nouuellement descouuerts, quoy que ce soit le diable qu'ilz recoignoissent pour Dieu, luy donnent le nom de Cemy: sous la comprehension de quatre lettres. La loy estant comme chose naturelle en l'homme, qui est vn Animal Politique, n'est aussi regettée de pas vn, & n'y eut, & n'a, & n'aura iamais peuple si farouche sous le Ciel, qui ne suyue quelque forme de police, iacoit que la loy ne luy soit escrite ailleur qu'en sa fantasie, ainsi que pourrez tirer auec la subtile gentilesse de vostre esprit de ce liure. La guerre y est painte comme vne des inclinations plus naturelles de l'homme, mais auec telle consideration, que tant plus vn peuple est barbare & farouche, de tant aussi le desir de combattre, & d'espandre le sang humain, luy est familier & plaisant: la relligion de chacun y est effigiée, mais ou vous verrez quelle grace Dieu nous a faite, que ou presque tout le mōde est souillé de l'infection ou de l'idolatrie, ou de l'heresie de Mahometh, ou des schismes des heretiques, il luy ait pleu nous preseruer en l'vniō de son Eglise, & nous choisir pour son peuple, parmy lequel son saint nom soit glorifié, & sa parolle fidellement annoncée. C'est à vous Madame que ie l'offre, vous l'ayāt de long temps reserué, comme digne deposts pour me reuencher des courtoisies receuës en vostre maison: c'est vous qui en ferez proffit, ayant l'estomach sain, & capable de la solidité de ceste

Dieu nōmé de tous en quatre lettres.

La loy naturelle en l'hōme.

La guerre tesmoigne de la Barbarie des hōmes.

viande , & l'eſprit bon,pour iuger,& de l'œuure,& de celuy qui le preſente,me ſuffiſant que la nobleſſe de France ſe contente de mes trauaux,cõme auſsi c'eſt pour elle que ie le fais,elle pour qui ie trauaille, & à laquelle ie conſacre ſous la faueur de mon Dieu, & pour le ſeruice de ſa ſaincte Egliſe, & de mon Roy naturel, tout mon labeur, & diligence,& pour teſmoignage dequoy,i'en oblige ma foy par ce liure,à vous Madame,qui ſerez celle qui porterez le guidon,& ſerez celle qui donnerez Indice de ceſte mienne deuotion tant recommandable,& laquelle iuſqu'icy s'eſtant aſsez manifeſtée,n'a eu autre fin,ou pretente que le ſeul contentement qu'elle a, qu'on prenne plaiſir à ſes veilles,& penibles trauaux,deſquels ceſtuicy eſtant le principal,ie vous prie de l'accepter d'auſsi bon cœur,que vous pouuez penſer eſtre entiere l'affectiõ,de celuy,qui prie le tout puiſſant, Madame,vous donner,& à tous les voſtres, en ſanté longue, & heureuſe vie. De Paris,ce 26.de Iuillet. 1570.

Voſtre treſ-humble ſeruiteur,
Franc.de Belleforeſt.

Ἀρχαῖς καὶ πλοῦτον στίλβειν χαρίτεσσιν ἐραστὸν
Πᾶσιν ἐν ἀνθρώποις, Βελλεφορεστ' ἀγαθέ.
Ἀλλ' ἀρετῇ λάμπειν, θνητοῖς διδαχῇ τε βοηθεῖν,
Ἐθνῶν καὶ φύσιας, θερμὸν, ἔθος τε γράφειν,
Τοῦτ' ἐνδοξότερον καὶ φέρτερον ἔμμεναι οἴω.
Τοῦ δ' ἔργου μούνῳ σοί γε δίδωμι κλέος.

Ἰούστου Τουρνωνίου.

AD NON MINORI VIRTVTE ET ERVDITIONE, QVAM NOBILITATE PERpolitum Virum, Franciſcum Bellefore-ſtum, Ioannis VVillemini Syrodenſis Carmen.

INſpectans ego, lectitánſque nomen
Tuum nobile tot laborioſis
Chartis, & trifidum vagans in orbem,
Dixi, Belleforeſte, quis parenti
Putet, quis tibi tale támque bellum
Cognomen temere additum fuiſſe?
Illud neſcio quæ ſacri, & feracis
Bellíque, omnibus & bonis referti
Dat nobis manifeſta ſigna Luci.
Muſæ dicite qualis ille Lucus,
Quo Saturnia non feraciorem
Ætas viderit, aut ſequens videbit.
Dodonæa Ioui dicata ſylua:
At bellum nemus illud eſt ſacratum
Phœbo, illud vocitant ſuum camænæ
Scribentes pede legibus ſoluto,

Scribentes quoque carmen hoc, vel illud.
Dodona est geminis potens columbis,
Quæ iussu æthere deuolant Tonantis.
Et quercus faciunt loquaciores
Huc huc affluit ægra multitudo
Hinc responsa capit, reditque læta.
Euentus monita & sciens futuri.
Quid tu Belleforeste, Gallicanæ
Clarus conditor elocutionis,
Omnes ille tuus ferax camœnas
Lucus continet, elegantiores,
Et doctas magis, & magis politas,
Solertes magis, & scientiores,
Quàm sacræ Veneri decem columbæ,
At quàm veriloqua eruditione
Gallis, & populis procul remotis,
Et præsentibus, atque pòst futuris
Das legésque suas, suósque mores.

AD FRANCISC. BELLEFORETIVM DOCTRINA IVXTA ET NOBILITATE insignem virum, Antonij Valetij Medici Epigramma.

VERSVM NOMEN.

FRANCISCVS BELLEFORETIVS.

FLOS FRANCIS CELEBE TVIS.

PHœbo plena dedit de te præsagia quondam
Iulius iatrica Scaliger arte potens.
Nescio quid sublime tuis torquetur ocellis,
Ingenij referens signa secunda tui.
Quo tantùm Galla, atque Aquitana superbiat ora,

Laurigeris quantùm Troïca Roma viris.
Nec te fatidici fallunt oracula vatis:
Nec genio desunt fata decôra tuo.
Historiæ sublimis apex spectaris in Orbe,
Cui parat antiquum cedere fastus auum.
Vndique nam maior laudum tibi crescit aceruus.
Eloquij tersi cui fluit vnda triplex.
Quicquid Achiua premit, quicquid Romanáque lingua,
Cultius id Gallo manat ab ore tibi.
Sic Graio, Latio, & Gallo coëunte lepôre,
Historiæ veteris surgit imago recens.
Surgit imago recens, formâ miranda venusta:
Cuilibet, vt dicas, suspicienda venit.
Vera fides Vati: verum quoque nominis omen:
Quod capit amplexu talia sensa suo.
Francia florescit fato facundia per te:
FLOS FRANCIS CELEBER *diceris esse* TVIS.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΠΛΕΙΣΤΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΚΕΛΤΙΚὴν συγγράφειν ὑπεσχημένον, Προτρεπτικόν.

Τίπτε σὺ γραψάμενος τὰ κλυτῶν πεπραγμένα Κελτῶν,
Τὴν σέθεν οὐ τελέσαις μοι ὑπόσχεσιν, ἥνπερ ὑπέστης;
Ὑψαγόρην τ' ἔμεναι Παλλάς σε δίδαξεν Ἀθήνη,
Ἢ διεπῆ πρῶτόν τε καὶ ὕστατον αἰὲν ἀείδειν.
Καὶ σὺ μὲν οἴκαδε νῦν διάγεις εὔκηλος ἄεργος;
Κ' ἡμᾶς ἐξαπατῶν τέχναις ἀναφανδὰ παρέστης;
Μηκέτ' ἐρυκανέειν κελτῶν λαὸν ποτὲ βούλῃ.
Μηδὲ τελευτῆσαι τόδε ἔργον μήδε μεσῇ ῥῆς.
Μοῦνος ἐκεῖνος ἀνὴρ πάντων ἀντάξιος ἄλλων,

Οἶος ὁ συντεύξας κόμψως συγγράμματα ταῦτα
(Ὦ δ᾽ αὐτάγγετον ἐστ᾽ ἀγορεύειν, ὅττι μενοινᾷ)
Ἡμετέρης χώρας περικαλλέα μνήματα δώσει,
Ἀλλοδαπῶν ἐθνῶν ὃς θεσμοὺς πάντας ἔδωκε.

ASTRA TENENT VALIDI.

FRANCISCI SIGAVDI PALATII NOBILIS DELPHINATIS IN FRANCISCVM Belleforestanum & genere & doctrina nobilissimum.



Quisnam ille hominum, quisnã fuit ille Deorum,
Qui tibi tam bellè de bella nomina Sylua
Imposuit? Diuûm hic, Diuûm fuit vnus hic: ô Dij
Agnosco vestrum tã vero in nomine numen.
Scilicet vt longo anfractu spatiosa capáxque
Sylua est: sic magni ingenij tibi flumina currunt.
Nil Sylua, nisi tu, iucundius. Illa ministrat
Materiem in cunctos vsus, dat aratra colonis,
Diis statuas, tectísque trabes, pelagóque carinas:
Tu Latias fundis, tu Graias diuite vena
Eloquij facundus opes: seu lege reuincis
Carmina, seu liber campo decurris aperto,
Vt Laërtiades, linguæ dulcedine Nestor.
Hic liber est manifesta fides. Tu denique syluam
Qui fundis, sylua es syluæ, nisi dissonet vnum:
Nempe rudis sylua est, omni tu cultior horto.

F. BELLEFORESTO POLYHISTORI

F. Le Picard Caletensis.

O Rerum nimium nimiúmque ignata tuarum
Gallia puluereo penè ſepulta ſitu.
Ecquis enim radio tentauit pingere recto
Et patrios mores, claráque geſta patrum?
Scilicet antiqui rudis ignorantia ſecli
Celauit, quæ nos vtile ſcire fuit.
Huic vt Amyclæis vitio datur atque rubori,
Res noſtras nimium ſubticuiſſe diu.
Verùm liuidulo defendere natus ab hoſte
Et patriam & gentem, Belleforeſte, tuam:
Dum ſemel enarras quæcunque geruntur in orbe,
Réſque omnes vna concinis hiſtoria:
Hoc ideo (niſi mens fallit) feciſſe videris,
Gentis vt illuſtres ſplendida facta tuæ.

AV S. DE BELLEFOREST, SVR ſon Hiſtoire Vniuerſelle
SONET.
Par Francois d'Amboyſe Pariſien.

CEluy-la ſeul cognoiſt iuſq'où de ton beau liure
S'eſtendent les diſcours, celuy ſeul ſcait conter
Les mets Ambroſiens qu'il te plaiſt preſenter
Aux eſprits immortelz, que ton Nectar enyure,
Qui dãs vn grãd tableau, ou de bronze, ou de cuiure,
Ou pluſtoſt voyageant d'ordre, aura peu conter
Les peuples qu'Apollon ſous ſoy voit habiter
La terre, où la nature, & les Dieux les font viure.
Car d'autant que la terre en ſon ſpacieux rond,
Decouurant vers le Ciel, de tous coſtez, ſon front
Et plus qu'vne contrée, ou qu'vne ſeule ville:
D'autant Belleforeſt ton liure, où tu depaints
Les couſtumes, les loix, & les mœurs des humains,
Eſt ſur tout autre ouurage excellent & vtile.

Muſis ſine tempore tempus.

ABbé d'Vspergen.
Abdias.
Agathie.
Albert le grand.
Alcotan.
Alphonce.
Aluares Nunez.
Americ Vvespucce.
Ammian Marcellin.
Annales de Sauoye.
Annie Iacobin.
Ansegise Abbé.
Antiquitez de Belge.
Antoine Nebrisse.
Appian Alexandrin.
Apollinaire.
Apulee.
Arrian Nicomede.
Aristote.
Arnobie.
Auentin.
S. Augustin.
Aule Gelle.
Ausonne.
Aymon moyne.

B

BAptiste Egnace.
Baptiste Mantuan.
Basile.
Beat. Rhenan.
Bede.
Ben. Bordon.
Berose.
Blond.
Boccoride.
Bode.
Boëce.
Bonfin.
Budé.

C

CAdamoste.
Cassiodore.
Castrametations du baillif Chou.
Caton en ses Origines.
Chalcondyle.
Celie Rhodigin.
Cenalis.
Cesar.
Ciceron.
Claudian.
S. Chrysostome.
Coriolan.
Colomb.
Cornille Tacite.
Cromere.
Curtie.
S. Cyprian.

D

DAmascene.
Damian Goez.
Denys Halycarnasse.
Denys Sicilien.
Diodore Sicilien.
Dion Prussien.
Dion Nicee.
Dioscoride.
Dom Aluarez.
Duglosse.

E

EGhinart.
Æneé Siluie.
Erasme Stella.
Estienne Bisantin.
Estienne Pasquier.
Eusebe.
Eutrope.

F

FAbie Pictor.
Fenestelle.
Fernand Cortez.
Fernand d'Ouiede.
Feste Pompee.
Flore.
François Taraphe.

G

GAspard Contaren.
Gaspard de Cortereal.
Gaudence Merule.
George.
Gildas.
Gilles Corrozet.
Gilles Gonçal.
Guillaume de Neufbourg.
S. Gregoire.
Gregoire Girald.
Gregoire de Tours.

H

HAiton Armenien.
Hector en l'histoire.
Herodian.
Herodote.
Hesichie.
S. Hierosme.
Higinie.
Hippocrate.
Histoire des Charles.
Homere.
Horace.

I

IAques Cartier.
Iaques de Guise.
Iacques Meier.
Iean Annie Viterbien.
Iean Coclee.
Iean Candide.
Iean Damascene.
Iean Lascaris.
Iean Leon African.
Iean le grand Euesque d'Vpsale.
Iean le Maire.
Iean Verazzan.
Iornandez.
Iosephe Iuif.
Iosephe Indien.
Iosse Vvilichie.
Itenique liure de la Germanie.
Isacie sur Licophron.
Iule Capitolin.
Iulian L'apostat.
Iustin Historien.
Iuuenal.

K

Krantz.

L

LActance.
Lambert de Chafnaburg.
Laurens Surie.
Laurens Valle.
Leander Bolognoys.
L'histoire Martinienne.
L'histoire d'Ethiopie.
Loys Barthoman Bolonoys.
Loys Guicciardin.
Lucas Vasquez.
Lucan.
Lucian.
Lucie Marin.
Luitprand.

M

MAcchiauel.
Macrobe.
Mamertin Panegiriste.
Manilie.
Manethon.
Marc Aurele.
Martial.

Marian Capelle
Martin Segonien.
Mathias Michon.
Maximiliã Transiluanien.
Merlin.
Methodie Martyr.
Michel Rittie.
Miroir des histoires.
Mirsille Lesbien.
Munster.

N

NAuclere.
Nicephore
Nicolas Germain.
Nonie Marcellin.
Nusno de Gusman.

O

OLae le grãd Euesque d'Vpsale.
Ore Apollon.
OrodocGusman.
Orose.
Otthon de Fresinghen.
Ouide.

P

PAcat.
Pape Pie.
Paradin.
Paul Diacre.
Paul Emile.
Paul Ioue.
Paul Venitien.
Pausanie.
Pierie.
Pierre de Sintre.
Pierre Gilles.
Pierre Lombard.
Pierre Martir.
Pierre Oliuier.
Pithagore.
Philippe Beroald.
Philippe de Commines.
Philon Iuif.
Philostrate.
Pindare.
Platine.
Platon.
Plaute.
Phornute.
Pline.
Poge Florentin.
Polidore Virgile.
Polibe.
Pomponie Læte.
Pomponie Mele.
Postel.
Procopie.
Prospet Aquitanique.
Ptolomee.

Q

Quinte Curse.

R

RObert Gaguin.
Rodique Euesque de Tollede.
Ruelle.

S

SAbellique.
Sempronie.
Sanxon Grammair.
Seneque.
Sexte Aurele.
Sexte Pompée.
Silie poete.
Sigibert.
Sigismond.
Silie Italique.
Solin.
Spartian.
Strabon.
Suetone Tranquille.
Supplement d'Eutrope.
Suydas.

T

THeodore Gaze.
Theophraste.
Tertulian.
Tite Liue.
Trebellie.
Tritemie.
Thucidide.
Turpin.

V

VAdian.
Vallefride.
Vapouiel.
Varron.
Vasquez de Coronado.
Vegece.
Vellée partercule.
Verimbert abbé.
Victor.
Viliehie.
Vincent au miroir historial.
Virgile.
Virichinde.
Volaterran.
Vvolphang Lazie.
Vopisque.
Vlpian.

X

XAuier Iesuite.
Xenophon.

Francisci Amboysij Parisini, ad Fran. Bellefo-
restum, Hendecasyllabi.

MOres, Belliforeste, gentiúmque
Ritus, historiámque qui perennem
Hoc volumine tradidisse Gallis
Iure te potes ipse gloriari,
Mox Apolline, mox fauente toto
Cœtu Castalidum, atque gratulante
Tibi Francigenûm cohorte tota,
Templo Mnemosynes sacram dicabis
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam historiam vsque ad vmbilicum.
Nam quis dignior est, fauente toto
Cœtu Castalidum, atque gratulante
Phœbo, & Francigenûm cohorte tota,
Ecquis dignior est subire munus
Tanti ponderis, & laborioso
Templo Mnemosynes sacram dicare
Rerum condita ab vrbe Gallicarum
Perductam Historiam vsque ad vmbilicum,
Quàm tu, Belliforeste gloriose,
Mores, atque statuta gentiúmque,
Ritus, historiámque qui perennem
Hoc volumine tradidisse Gallis
Iure te potes ipse gloriari?

Musis sine tempore tempus.

In opus eximium de omnium gentium moribus à Francisco Belleforæ editum Ioannis Aurati, Poëtæ Regij, Ad Iustum Ludouicum Turnonium Comitem Rossilionæum,

ELEGEIA.

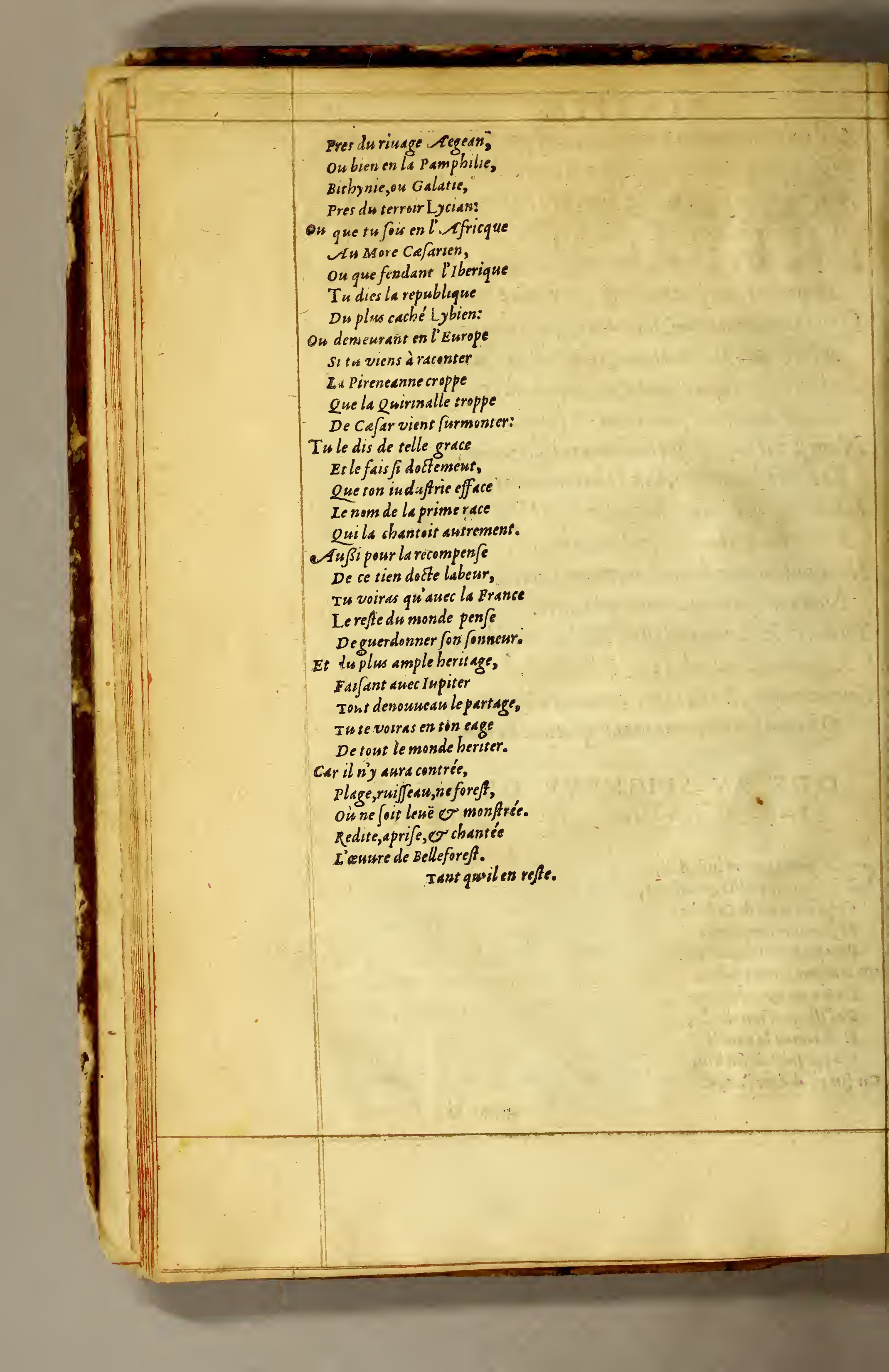
CVM contra Turnum certamina sæua pararet
Æneas Veneris maxima cura suæ.
Tum pia Vulcanum votis Venus omnibus ambit,
Nato vt Lemniaca facta det arma manu.
Maternis precibus motus faber ille deorum,
Arma acri properat mox operosa viro.
Ensem fatiferum duro ex adamante politum,
Et clypeum miræ molis & artis opus.
Sic Venus Æneam cælestibus induit armis,
Ipsum quæ possent arma decere Iouem.
Nunc etiam (ecce vices rerum) cælestia vt olim
Arma parat nato Claudia ferre parens.
Sed Venus Æneæ dederat fatalia Turno,
Nunc contrà Turno fida dat arma Venus.
Nam mihi si fas est res indagare vetustas,
Quámque sit antiqua nobilitate domus,
Quis neget à Turno traxisse vocabula gentem,
Quæ nunc Turnonium nobile nomen habet?
Nec minus à prisca deducit origine nomen
Claudia Turenæ gloria magna domus.
Nam Rutulus Turnus, Rutuli Tyrrena propago.
Turenis nomen ducitur vnde suum.
Sic nunc Turnonio duplex clarissima Iusto
Nobilitas gemino tracta parente venit.
Frater at Aeneæ fatali est functus in vrbe
Morte sua, dum res Regis & arma gerit.

Claudia nunc mater charo viduata marito,
Orbatæ domino fert onus omne domus.
Claudia maternas partes, pariterque paternas
Sustinet, ingenti Fœmina nata animo.
Quæ virtute vigens, & robore penè virili,
Turnonia hostiles reppulit arce manus.
Hæc tali mulier fortissima pectore, & olim
Altera quæ formâ visa sit esse Venus.
Dignum vt præstet auis sua te iustissima cura
Iuste puer, belli pacis & arte colit.
Artibus vt pacis patruum, fratrémque referres,
Quorum mirata est turba togata togas.
Chironem nato, & Phœnicem, vt mater Achilli,
Barrum hinc, illinc te Villeminæe dedit.
Nũc quoque, vt antiquas factis Heroidas æquet,
Armârunt natos quæ sibi quæque suos:
Quæsiit ecce nouum Vulcanum Belleforæum,
Arma roget nato quem fabricare suo.
Mulciber ille nouus clypei mirabile textum
Struxit, Achillæus qualis, & Herculeus.
Hesiodi Herculeus celebratus carmine quondam,
Notus Achillæus carmina Mœonidæ.
Quòd mihi si qua foret par huic, illíue facultas,
Versibus Aurati nobilis iste foret.
Et canerem clypei miram septemplicis artem,
Aemulus vt terræ sit globus ille globo.
Vtque suas habeat Zonas, partésque quaternas,
Et spatium, regio quô sua quæque patet.
His addam varias formásque, sitúsque locorum,
Cúmque suis populos per loca quæque locis.
Addam mille modos vestis variósque colores,
Linguarum varias in sua verba notas.

Addam etiam mores hominum, ritúsque sacrorum,
Quæ gens qua vitam lege vel arte colat.
Addam mille super miracula cætera rerum,
Carmina materiam superaret opus.
Sed nunc iusta satis non sunt mihi carmina Iuste,
Te quibus, aut scutum persequar omne tuum.
Quod tu munus ama (nanquam est peramabile munus
Maternum) vt matrem, nec minus artificem.
Artificem, quo non opus aut operosius alter
Edidit, aut quod plus vtilitate iuuet.
Nam si vir tantus qui multas vidit & vrbes,
Et mores hominum, dux Ithacensis erat,
Ipsum tu superes licet hoc instructus Vlyssem:
Maiorem & laudem, quàm tulit ille, feras.
Ille quidem mundi multas errauit in oras,
Non egit, totus quà patet orbis, iter.
Tu licet hîc totum collustres lumine mundum,
Et quicquid mundus tam spatiosus habet.
Sicque vago vir eris tanto tu maior Vlysse,
Quanto pars toto maxima quæque minor.

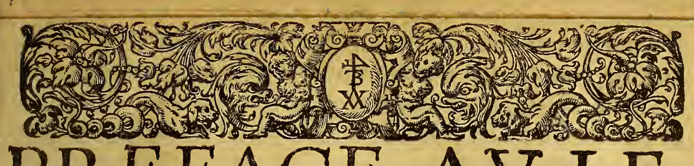
ODE AV SEIGNEVR DE BELLEforest, par Iean Tirmoys, Nor. Argentenois.

GAignant par ton industrie,
Par tes veilles & labeurs,
Ce qu'au mont de Castalie
La sçauante compaignie
Peut prodiguer de faueurs.
Tu marques d'encre fidelle
Les mœurs & conditions
De l'isle que l'eau decelle,
Et où iamais la nacelle
N'a peu faire de seillons,
Car soit où dedans l'Asie.



Pres du riuage Aegean,
Ou bien en la Pamphilie,
Bithynie, ou Galatie,
Pres du terroir Lycian:
Ou que tu sois en l'Africque
Au More Cæsarien,
Ou que fendant l'Iberique
Tu dies la republique
Du plus caché Lybien:
Ou demeurant en l'Europe
Si tu viens à raconter
La Pireneanne croppe
Que la Quirinalle troppe
De Cæsar vient surmonter:
Tu le dis de telle grace
Et le fais si doctement,
Que ton industrie efface
Le nom de la prime race
Qui la chantoit autrement.
Aussi pour la recompense
De ce tien docte labeur,
Tu voiras qu'auec la France
Le reste du monde pense
De guerdonner son sonneur.
Et du plus ample heritage,
Faisant auec Iupiter
Tout de nouueau le partage,
Tu te voiras en ton eage
De tout le monde heriter.
Car il n'y aura contrée,
Plage, ruisseau, ne forest,
Où ne soit leuë & monstrée.
Redite, aprise, & chantée
L'œuure de Belleforest.

Tant qu'il en reste.



PREFACE AV LECTEVR, SVR LE DISCOVRS

de l'origine, & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & couſtumes de toutes les nations, & ſur les conſiderations de l'hiſtoire.

COMME vn paintre parfait, voulant effigier au naturel, & le viſage, & tout le corps d'vn homme, ſuiuant les traits, lineamens, & proportions d'iceluy, a de couſtume de dreſser au craion, l'ombrage, & comme vne Idée des membres principaux, & les diſpoſer en vn accord, proportionné ſous pareille meſure, affin que ne ſorte des reigles, & nombres deuz, & propres à l'excellence de ſon art: & comme c'eſt ſon vray office, de donner tellemẽt les couleurs à chacun des membres, de les poſer deuëment en leur place, les eſloigner quelquefois de ſa veuë, pour auec le iugement de la perſpectiue, voir ce qui y default, ou le trop de ſon œuure, affin que auec telle diligence il puiſſe parfaire ce qu'il a entrepris en ſa fantaſie: Il n'eſt pas moins ſeans à celuy, qui d'eſcrit l'hiſtoire de ſe gouuerner auec pareil deuoir, & s'aſtraindre ſous les meſmes loix de la painture, voire y fault vn plus iuſte craïon, & ſubtil pinceau, veu la delicateſſe du tableau preſenté, pour y dreſſer vne choſe tant excellente que la deſcription de ce qui s'eſt paſſé entre les hommes. Mais iaçoit que il y ayt de la grandeur en la pourſuite de ceſte-cy, neantmoins ce qui eſt compris au liure qui s'enſuit, & que nous auons fait noſtre en le repurgeant, & augmentant: entant que il y a plus que de l'hiſtoire, merite auſſi vne plus grande conſideration: veu que les parties vnies du tout, conſideré en la perfection du baſtiment du monde, faut que y ſoyent contemplees.

⁎

Ce qui est cõpris au 2. li. de Pline.

Aussi quand Pline dressa son grand œuure de l'histoire du monde, oublia-il d'y comprendre ce qui est des dependances d'vne chose tant singuliere, & si difficile à esplucher? Le nombre, la forme, mouuement, le nom d'iceluy, l'auteur, les causes de sa subsistence, la beauté, la continuation, & durée, & ce qui est compris en sa rondeur, est par luy effigié, autant que il est permis à l'homme de dire des œuures merueilleuses de celuy, duquel la puissance est incomprehensible, les faitz admirables, & que autre que luy-mesme ne peut imiter, & auquel toutes choses sont & subiettes, & obeissantes. Et ainsi sous cest amas d'histoire generale, est compris ce qui est de particulier, & embrassée la Cosmographie, Geographie, & Corographie, & la description priuée de chacune nation: sur lequel subiet, comme ainsi soit que s'arreste nostre discours, il n'est hors de propos de declairer par le menu au lecteur en quoy consiste, & dequoy sert & proffite cecy à l'homme, lequel ayant son semblable pour obiet de son esprit, & miroir de sa vie, & ne pouuant voir, ny contempler ceste face que par le moyen d'autruy, il a esté aussi besoing, que par autruy il cogneust, & les autres, & soymesme, tout ainsi que en celle impression que on voit en la glace d'vn miroir, l'homme se regardant, iuge soudain des vices, ou defaults qui sont en son visage. Or partissans la cognoissance de ce monde inferieur és parties susdittes, nous voyons les mots quoy que generaux se rouler sous la signifiance des particuliers, car iaçoit que la Cosmographie embrasse tout ce qui est compris, & au Ciel, & en la terre, i'entendz en celle figure ronde & visible que nous appellons monde, si est-ce que sous le nom de Geographie, qui ne contient que la description de la terre, & choses qui l'auoisinent, l'autre partie plus generale a aussi sa place, tellement que le Geographe ose parler, & du Ciel, & des Orions, Zenithz, point verticaux, Oriens, Occidens, Zones, Poles, Tropiques, & cours des astres, aussi bien que le Cosmographe, d'autant que cela luy est comme necessaire, & vn accessoire se mariant au principal de sa science.

Cosmographie description du monde.
Geographie de la terre,
Corographie des lieux.

Mots particuliers comprênent les generaux.

Ces mots sõt propres au Cosmographe.

Estant donc ceste science ainsi liée que on ne peut guere toucher l'vn point sans faire aproche de l'autre, & que les lieux ne sont tracez sans cognoistre la terre, ne ceste cy sans la consideration celeste, c'est raison que parlant de l'homme, de ses mœurs & façons, nous sçachions où il est, vit, & se maintient,

quel il eſt, & comme il ſe comporte: ce qui ne peut eſtre veu ny compris que viſitant l'aſſiette des Prouinces, & places de ſa demeure. Et celles-cy eſtant ſuiettes aux aſpects du Ciel, & les hõmes reſſentans quelque cas des influences des corps d'enhaut, il faut que les parties de ce mõde ſuperieurs ſoyent contemplees, pour meſurer celles qui ſont en l'inferieur: veu que le tout enſemble (ie parle du mõde vniuers) n'eſt que vne cité embraſſant & les dieux, & les hommes, affin que ie parle auec Ciceron, & qu'ainſi aucun ne penſe qu'il y ayt rien qui ſoit ſeparé hors les limites de ce qui appelle mõde: duquel ce meſme auteur parle ainſi en vn autre paſſage: Car il n'y a rien que le ſeul monde, à qui quelque cas ne defaille, là où ceſtuy cy eſt fait, orné, parfait, & accõply par tout, ne luy manquant choſe aucune pour l'accõpliſſemẽt de ſes nõbres & parties: & qui a eſté nommé Monde par les Latins, & κόσμος par les Grecz, à cauſe de ſa grand beauté, & pour la perfection de ſon artifice. Mais d'autãt que ce corps de l'vniuers a diuerſes parties ſelon les effects & cauſes, ſoyent celles qui agiſent ou celles qui ſont contenuës, nous laiſſerons les principales, & deſquelles le monde eſt compoſé, à ſçauoir les 4. elemẽs & corps ſimples, & le ciel qui eſt par deſſus ces corps elemẽtaires pour voir les regiõs, & limites du monde, à ſçauoir l'Oriẽt l'Occident, Midy, & Septentrion, les vns deſquels ſont arreſtez, & ne bougent iamais, d'autãt qu'on les contẽple comme les piuotz du mõde, & ce ſont le midy, & Septẽtriõ: là où les autres deux rouent & ſont mobiles, à cauſe de ce cours perpetuel du ſoleil par les degrez des ſignes, ſoit en ſon aſcendant, ou faiſant ſa retrogradation. Ie dis cecy à cauſe que le ſoleil ne ſe leuant point vn iour au meſme lieu, où il s'eſtoit leué le precedant, à raiſon de ſa courſe ordinaire, il s'enſuit que les Oriẽs, & Occidẽs ſont mobiles: & eſt proprement l'vn Leuãt, & l'autre Ponãt du coſté que le Soleil ſe leue, ou ſe couche ſur l'horizon, iaçoit que ce leuer, ou abſconcer de ceſt aſtre ſe fait ſans nulle faute entre les deux tropiques, affin qu'õ ne pẽſe que ie vueille confondre l'ordre naturel de la courſe ſolaire. Or eſt cecy propoſé, comme i'ay dit, pour l'eſgard du point touché en ce liure, qui eſt des mœurs de chacune nation, entant que ie ne vueil aller ſi ſtoiquement en beſoigne que vueille cõprendre la generalité des hommes & animaux ſous vne meſme complexion, puis que ils ſont formez d'vne meſme ſubſtance de la

Ciceron liu. 1. des loix.

Cicerõ li. 2. de la nature des dieux.

Pourquoi le Mõde ainſi appellé.

Parties de l'vniuers cõme ſont conſiderees.

Limite du monde quels fixes, & quels mobiles.

Cõplexions diuerſes des hõmes ſelon la terre où ilz naiſſent.

terre:entant que ie ſcay que tout ainſi que toute terre ne porte point toutes choſes,& que les fruitz croiſſent en l'vne, & ne peuuent venir en l'autre,que auſſi les hommes ont des humeurs & inclinations en vne terre,qu'ils n'aurōt point en vne autre. D'où vient que ceux qui naiſſent au ſeptentrion ſont grands: & les Auſtraux,& nais aux regions chauldes, n'aprochent de ceſte grādeur,& ſtature,ſi ce n'eſt que eſtans les terres diuerſement diſpoſées, les corps qui y naiſſent, y reçoiuent auſsi de diuerſes impreſsions? Et comme ainſi ſoit que les affections de l'ame ſont ſouuent diſpoſées ſelon ce qui eſt de naturel du corps, & du ſens exterieur, auſsi voit on que les hommes ſelō l'aſsiette des lieux ont ou plus, ou moins de raiſon & intelligence, ie parle ſelon l'hōme, & ſuiuant l'experience qui nous en fait voir la choſe en ſon effect: entent que tant plus vn pais eſt groſſier en la commune reſpiration de l'air qui le ſuſtente, auſſi les hommes y ſont lourds,peſans,& groſſiers,comme ils ſont ſubtils, & de gentil eſprit,où l'air eſt ſerain,attrempè,& ſubtil. On les voit chaults,coleres, prōpts à noiſer,ſelō que la religion eſt eſchauffée du ſoleil,& que les aſtres ainſi complexionnez les guident, comme ils ſont tardifs,lents,& paiſibles, où ceſte ardeur n'eſt point ſi vehemente: & faut confeſſer que les Climats ont des proprietez qui ne ſe communiquent à tous, & que chacune terre a des humeurs ez hommes qui luy ſont particulieres,aux vns l'inconſtance maiſtriſant, aux autres la ſtupidité,& ſottiſe,ceux-cy eſtants opiniaſtres, les autres dociles, les vns religieux, & les autres ne ſe ſoucians de ſainteté quelconque. Ie ne veux donner cecy aux aſtres, ny à la terre, mais de l'imputer tout à la malice des hommes,encore n'y voy-ie trop de raiſon,voyant l'inclination des peuples de chacune Prouince.

L'ame prēd les impreſſiōs du ſens exterieur.

Selō l'influence, les hommes ſont diſpoſez.

Ie ſçay que le ſaige commande ſur les aſtres, & que l'homme eſt en la main de ſon conſeil, & que ſi on l'aſtraignoit ſous la neceſſité d'vne influence, ce ſeroit luy donner excuſe en ſa meſchanceté: mais ce n'eſt ainſi que ie parle, car ie n'ignore pas que en ce qui eſt de l'action vertueuſe,ou corrōpue c'eſt l'eſprit de l'homme qui y beſoigne, & iaçoit qu'il y aye des inclinations naturelles,ſi fault-il que obeiſſant à Dieu, & ſe formant ſelon la raiſon, qu'il corrige ces vices reſſourçans de la corruptiō de noſtre nature: mais ie dis qu'il y a des proprietez,ſoyent elles tendans à la vertu,ou s'eſcoulans apres le

La corruptiō naturelle faut que ſoit corrigée par la loy de Dieu.

vice, en chascune nation, qui semblent naistre, croistre, & se nourrir en elles, & ausquelles, sans vn long estude & pouruoyance difficillement peut on obuier, iaçoit qu'il n'y a rien si bien planté que le long vsage de bien enseigner, & l'exercice de la vertu ne desracinent de sa premiere place.

Comme donc en cest œunre nous ayons poursuiuy la diuersité des mœurs des hommes en chacune nation, ne fault trouuer mauuais si ie dis aussi qu'il faut qu'il y ayt quelque autre cause, que la seule affection de l'homme, qui occasionne ceste varieté: & sans entrer en vn Laberinthe de doubtes, le Chrestien, qui doit faire proffit de toutes choses, considerera que cecy ne luy est proposé que pour y contempler les faitz merueilleux du tout puissant, qui s'est rendu admirable en la varieté des choses mesmes semblables: & qu'est-ce au monde, qui plus aye de raport, & ressemblance de l'homme, que l'homme mesme? & toutesfois c'est l'homme qui est tout diuers à l'homme, mais plustost contraire, & dissemblable à soymesme: la varieté de la figure, venãt de son auteur, mais la dissimilitude des mœurs, ayant source de sa propre corruprion: s'il y a des instinctz naturelz, qui l'inclinent à quelque cas, encore n'est la nature si imparfaite, qu'elle les aye tirez à cecy pour leur degast, si d'eux-mesmes ils ne tendent à leur ruine. En somme contemplant tout ceci, il semble que la force de la nature excede toutesfois, & que la maiesté soit doubteuse, à qui la considerera en ses parties, sans auoir esgard à la vigueur vniuerselle de ceste mere commune de toutes choses, & la contemplation de la quelle est le miroir auquel, & par lequel l'homme tasche de comprendre ce qui est de Dieu, qui inuisible, & incomprehensible, se fait cognoistre, & se communique à nous par ce qui est visible, & que le sens humain peut attaindre, & embrasser. Quand donc le Chrestien lit les abominations des peuples estranges, le degast du meilleur qui soit en eux, la paillardise de leurs ames, la souillure de leurs corps, leur cruauté, vilennie, iniustice, sottise, ignorance, & faulte de raison: ne doit-il pas le mercier, & s'humilier sous sa main puissante, & recognossance des biens & faueurs qu'il en a receu, d'estre contraire autant en cœur & affection à ces barbares, comme il y a de ressemblance en leurs corps, & figure exterieure, & comme ilz sont guidez trestous d'vn sens commun, & respirent vn air pareil & viuent sous la loy d'vne sem-

Le Chrestiẽ doit faire proffit de tout.

L'hõme dissemblable à soy mesme.

Dieu cogneu és effects de la nature. Rom. 1.

Proffit de la science des mœurs des nations.

blable vie?Et se souuenant que iadis il fut tel,& que sa vie ressentoit l'impurité de l'idolatrie & aueuglement de ceux cy, n'a il pas vn beau,& iuste moyen de loüer celuy,qui l'a retiré d'vn tel bourbier, de magnifier son excellence, recognoistre le bien-fait, & le prier pour ceux qu'il voit encore plongez au danger,les precipitant dedans l'abisme de la mort eternelle? Quand il lyt les mœurs,police, & façons des vie(affin que i'aille iusqu'au coing de l'Orient) des Cataïens, & Tartares tenans les païs des Ceres,de Cambalu, Quinsay,& autres terres subiettes au Cam de Tartarie, & voit la Barbarie naturelle de ce peuple, la tyrannie de son Roy,iniustice des officiers d'iceluy, peu de charité du vulgaire, cruauté des vns enuers les autres, & inhospitalité à l'endroit de l'estranger,l'inciuilité vers chascun,& l'impieté en ce qui est de la religion, comme ils se sont soustraits & retirez de l'obeissance telle quelle qu'ils fasoyent à l'Euangile,pour embrasser la loy d'vn imposteur,& peruers heretique,& d'autres pour se ressouiller en l'abomination des idoles:que dira il,sinon que se dresser à Dieu auec priere, qu'il luy plaise tellement le conduire,que de ne iamais se foruoyer de sa foy, & n'imiter la peruersité de ceux-cy,pour laisser le bon chemin, & suiure les affections sans iustice.Quand il lyra la ciuilité des Perses, l'estat ancien de leur republique,la grandeur de leur Empire, la gloire des Monarques sortis de celle braue nation , comme ils furent aneantis par le Grec,domptez du Romain,& en fin assuiettis par le Mahometiste : ceste histoire luy fera admirer les iugemens de Dieu,& recognoistre la certitude de sa saincte parolle. Tout ainsi qu'en lysant,l'effeminatiõ Assyrienne,les desbord confusion des Babyloniens en leur vie,l'insolẽce des Parthes,sottise & desloyauté des Armeniens,bestiale maniere des Hircaniens,charmes & ensorcelemens des Bactriens, cruauté & rigueur des Iberes,& Albaniens,execrables sacrifices des Tauriques,& Colchiens,obstination Iuïfue, peruersité des Israëlites, lesquels iaçoit que iouïssent du priuilege des enfans legitimes en la vigne du tout puissant, secoüans toutesfois le ioug d'obeïssance, & ne voulans recognoistre le seigneur de gloire, & le vray heritier du royaume ont esté chassez iustement de l'heritage. L'histoire des enfans de loy fera celle qui nous fera penser que nous n'estans que des sauuageons,& regettons non naturelz de l'arbre de vie ,auons neantmoins receu ceste faueur du grand, & eternel pere de famille, que

Imperfectiõs de la vie de Tartares.

Police des Perses,voi Xenophon en la Ciropedie.

Vices de plusieurs natiõs du Leuant.

Obstinatiõ & ingratitude des Iuifs.

d'estre entez, vnys, & incorporez en l'oliuier, tout ainsi que si nous en estiõs les rameaux naturelz, & legitimes. Mais quoy? le sage Chrestien, se souuiendra aussi de ce que l'Apostre dit, que si Dieu n'a point pardonné à celuy qui n'estoit ny estranger, ny sauuage lors qui s'esgara de son deuoir, & discontinua de porter fruit en sa saison, qu'il n'vsera pas de moindre iustice à celuy qui est enté, s'il se deuoye du chemin de la verité, & s'apuie sur la seule gloire de son election, sans adiouster à la vocation les effectz à quoy la loy, & le nom de Chrestien l'obligent. C'est pourquoy en la poursuite des mœurs des nations vous voyez l'Egyptien fauorisé, dez le commencement de la cognoissance des lettres sur toutes les nations du monde (les Hebrieux exceptez) estre celuy, qui aprẽd le cours des astres aux Grecz, la philosophie en toutes Prouinces, qui monstre la police, & les loix à l'Asie, Afrique, & Europe, & duquel formillent les sages, & hommes puissans pour dompter les monstres de la terre, en fin ce fut l'Egyptien qui à veu l'Eglise Chrestienne florir en toute sainteté, doctrine, grand sçauoir & en nombre infiny d'hommes, qui seruoyent iadis de miroir à tout le monde: & ce fut l'Egyptien, affin que la gloire ne soit toute aux grandes villes & fameuses citez, qui veit iadis les desertz de son païs estre la retraitte, & domicile des saints confesseurs de la verité de nostre foy, qui y ont vescu, comme vn bon depost pour puis apres seruir en l'Eglise, contre les assaults des heretiques luy faisans obstinemént la guerre, dez aussi tost que le feu des persecuions des Idolatres fut assoupy, & la rage des tyrans succeseurs de Diocletian aneantie. Et toutesfois l'histoire des mœurs des natious vous fait tout aussi tost voir ce peuple abastardy, sa gloire mise à bas, & luy priué encor du meilleur qu'il eut à sçauoir de celle doctrine qui l'honoroit par tout, & rẽdoit heureuse sa prouince. Et encor ce discours vous fait cognoistre, lysans les mœurs des Africains leur infidelité passee, la foy qui de puis y a floury, le grand nombre de Martyrs, & glorieux tesmoings du nom de Dieu, lesquels par leur confession, & tesmoignage ont honoré ce pays More, & Bazané, & fait de grãds seruices au pasteur de tout le troupeau, & à sa sainte Bergerie: mais tournant le fueillet, ces mœurs s'empirans, alterans & se changeans, Dieu! qu'elle pitié? Le Chrestiẽ ne voit pl⁹ que brutalité, & abestissemẽt d'esprit en ceux, qui estoiẽt si gẽtilz, & spirituels, aneãtissemẽt de force en ceux, qui auoyent tenu teste si lõg tẽps à la

Rom. 11.

Gentilz introduits en l'Eglise pour la rebellion des Iuifz.

Egipthiens flourissent iadis en sçauoir, voy Eusebe. li. de la preparat. Euang. 2. & 3.

Ce fut Hercule fils d'Osiris.

Deserts de Thebaïdis retraite des saints hommes. Voi l'histoire Ecclesiastique.

Afrique siege de l'Eglise au cõmencement.

Afrique teure barbare à present.

S. Cyprian loue la foy des Carthaginois.

fureur,& bonheur de l'Empire flouriſſant de Rome, impieté en la nation qui iadis embraſſoit ſi affectionnément le Chriſtianiſme,que S.Ciprian en pluſieurs lieux de ſes eſcrits, ne peut celer le loz des Carthaginois en ce qui eſt du zele de la parolle diuine, & de l'obſeruation de ce qui eſt ordonné par l'inſtitution & de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt,& de ſes ſaintz Apoſtres:quoï plus?vous voïez que l'Afrique monſtrueuſe en Animaux , eſt deuenuë plus farouche en la façon de vie des hommes,que les Lions, Onces,Ours,& Tigres qui repairent par ſes ſolitudes. Tout ceci aprend le Chreſtien par l'hiſtoire des mœurs,affin de louer Dieu,& le craindre,& faire ſi bien, que Dieu ne lui oſte ce, dequoï iadis l'Afrique à eu autant de largeſſe qui pourroiēt auoir, ny l'Italie,ny la Frāce.Mais,Dieu tout puiſſant!quand vous liſez quelle fut la Grece dez le cōmencement,qui eſt l'homme qui ne s'eſtōne voiant les folies de vn peuple eſtimé ſi ſage,& qui a eſté renommé pour le plus ciuil , courtois, & moins barbare de tout le monde? Neantmoins le Chreſtien, qui ne meſure pas l'hiſtoire à l'aune de la folie des hommes , & ne contemple la perfection de noſtre vie s'arreſter ſur ce qui ſemble ſimplement auoir quelque forme,& figure de police,& de vertu,cognoit dequoy luy ſert le iugement en l'hiſtoire, voïant que Dieu oſte le ſens aux plus ſages,& reprouue le conſeil des ſçauans: leſquelz l'ayans cogneu , ne l'ont toutesfois recogneu comme Dieu,ains s'euanouïſſans en leurs penſées ont meſuré la force du tout puiſſant ſouz l'imbecillité du ſot iugement de l'homme. Liſez ce que Clement Alexandrin,ſaint, & excellent perſonnage de l'Egliſe primitiue dit des Grecz , comme il ſe moque de leur ſottiſe,& abomination en l'adoratiō de leurs faux dieux,quelles impietez il leur met en auant de ce qu'on commettoit aux plus ſecrets miſteres de leurs ceremonies:& vous cognoiſtrez que tout ainſi que les Grecz ont eſté les plus ſçauans en la ſcience de ce ſiecle,auſſi ont ilz eſté les plus corrompuz en leur vie,& les plus eſgarez en l'opinion,& plus tardifs à receuoir la verité,& des premiers qui ſe ſont fouruoyez de l'vniō de l'Egliſe. Et liſant l'hiſtoire,& mœurs des Grecz, iaçoit que pluſieurs hommes nous y ſoient paintz fort excellens en ſçauoir,& remarquables en la purité de leur vie:ſi eſt-ce que vo9 y aprenez à quelle miſere eſt conduit l'homme qui preſume trop de ſoy,& ſe glorifie de ce qu'il a,ſans regarder qui eſt celuy

Le ſeul Chreſtien à iugement en l'hiſtoire.

Clement Alexandrin, en l'oraiſon aux Gentilz.

Grecz les plus corrompuz d'entre les hommes.

luy qui luy en fait si liberale largesse : Car vous voyez que entre tous les hommes les seuls Grecs ont cogneu de leurs citoyens qui ont osé nyer la diuinité, & l'estre absolument de quelque Dieu, & de l'opinion desquels sont sortis tous les Atheistes qui iamais ont esté depuis au monde : Entendez aussi que de celle grande vniuersité, & fameuse escole d'Athenes sont sortis les pourceaux Aristippe, & Epicure, lesquelz ont apris la volupté aux hommes, & les ont dressez, & conduictz à vne vie plus digne d'vne beste, que d'homme ayant quelque vsage de raison. La republique d'Athenes, la police des Lacedemoniens, la force Macedonienne, la barbarie des Thraciēs, la superbe Thebaine, la superstition des Candiots, la vaillance des Rhodiots, l'effemination des Chipriots, & en general la gloire Grecque font cognoistre au Chrestien quel fondement il y a en ce qui est de l'heur mondain, puis que tous ces peuples sont à present les esclaues de la plus vile, & infame nation de l'vniuers : & de celle qui iadis estãt sans aucun nom fait trembler à present presque toute la terre au seul souuenir de ses conquestes. Or quel estonnement saisist nostre cueur voyans par l'histoire le commencement du peuple Turquesque sortir d'vn recoing des Scythes, courir le Leuãt, dompter les plus puissans de l'Asie, & en fin venir se ruer sur les Chrestiens, & aneantir la force, & gloire de tout vn Empire ? mais que dis-ie d'vn Empire, mais bien de plusieurs : entant que le Grec superbe auec la cité triomphane bastite par Constantin le grand, l'Asiatique se pensant indomptable pour commander sur la mer Maiour, & auoir autorité sur l'estat de Trapezonde, le fort Egiptien, ne craignant rien de malheureux, ayant la troupe effroyable des Circassiens Mamelus, & souz son obeissance l'Egipte, Iudée, Mesopotamie, Assyrie, Armenie, & quelque coing de l'Arabie : ces trois dis-ie, ont passé sous le couteau trenchant de ce Barbare, qui maintenant se ioüe à plaisir par les riches Prouinces de l'Europe. Est-ce peu de cas que vn seul liure te face voir comme vn peuple idolatre, lascif, voleur, pauure, & banny de son pays, est contrainct (pour auoir part en la terre d'vn vsurpateur,) de receuoir vne loy incogneue, & embrasser vne nouuelle opinion, & recognoistre pout chef, legislateur, & prophete le plus abominable, meschãt, & corrompu de tous les hommes. Et neantmoins vous voyez l'isant qui & quelz furent les Turcs, quelles leurs

Ce fut vn Theodore surnommé Athée. Voi Laerce: & Clement Alexãdrin

Diuers peuples en Grece

Quelles Monarchies ont esté abatues par le Turc

Le Turc contraint de receuoir le Mahometisme.

mœurs,leur gloire,& auancement, vous trouuerez que le Mahometã les receuant pour compaignons, leur dõna lieu pour se retirer, les instruisant en l'Alcorã du faux prophete Mahometh,a par mesme moïen aneanti la gloire de ses propres rois, & abatu l'estat & famille des successeurs de l'Ismaëlite, & Arabe seducteur,& chassez les Chrestiens des sieges anciens,esquels les saincts Apostres ont preside, & ou premierement ilz planterent les fondemens de l'Eglise de nostre Seigneur, à sçauoir de l'Asie, Palestine,Egypte, & depuis de l'empire presque de toute la Grece.Et serez vous sans rien aprendre, lisant quelle fut iadis la vie des Schythes les plus rudes,cruels,& sanguinaires hommes de tous les anciens? & neantmoins qu'ilz ayent esté telz, si vous donnent ilz vn enseignement digne d'estre suiuy,&vne loy par leurs façons de faire de ne receuoir aucune religion qui soit contraire à celle de voz peres & predecesseurs:entant qu'ils n'ont point pardonné à leur Roy propre se souillant en l'effemination impudique des Baccanales à la mode des Grecs, ains l'occirent cruellement, iaçoit que de leur naturel ils admirasent, reuerasent, & feisent hõneur à leurs roys autant ou plus que nations de la terre. Quels ont esté les Goths sinon vne troupe esgarée,sans loy, ny religion que detestable, & toute pleine de sang,pilleries,saccagemens, & ruines de toutes les Prouinces où ils ont fait entree?Si estce pourtant que l'histoire vous remarque la main de Dieu en ceste nation si farouche, & l'effort du tout puisant en adoucisant leur Roy sans pitié,lors que entrant dedans Rome, auec deliberation de tout ruiner,& toutesfois,changeant d'aduis lors que la cité fut prise, les saints lieux furent exemptez de la fureur du Barbare, & les personnes sacrées au seruice de Dieu respectées par celuy que on estimoit estre sans aucune crainte, ny reuerence de la diuinité, ny des choses à icelle dediées.

Scithes regettans toute ceremonie estrangere.

Qu'est-ce que enseigne l'histoire des Goths.

Quelle merueille plus merueilleuse se presente en l'histoire que celle origine de Rome, qui d'vn petit amas de pasteurs a esté faite le chef de tout le monde? Qui eust dit que les successeurs de Romule nais pauurement, nourris comme au village, instruits parmy le sang, les vols,rauissemens,& iniures faites à chacun, deussent donner loy à ceux qui les deuançoyent,& en ancienneté, grandeur,& sagesse,& qui auoyent esté les plus puissans de tout l'vniuers?Cecy n'est rien,

au pris de ce que le Crhestien y regarde de plus grand, à sçauoir la puissance de Dieu, sa prouidence, bonté, misericorde, & ineffable iustice, qui domptant les tyrans, abaissant l'orgueil, & presomption des Princes qui luy faisoyent la guerre, vainquant la furie des infidelles seās sur le throsne de ce grand Empire, à nourry parmy les glaiues, au milieu des flammes, dedans l'obscurté des prisons, sur les gibets, geines, tortures, croix, & roües, les semences viues de son Eglise, plantant auec le sang le fondement solide de l'Eglise Apostolique, Catholiq̃, & Romaine, en laquelle n'apparut onc tache, ny souillure, & ne fut iamais receuant aucune ride, ny mauuaise impression, & de laquelle la foy, à esté cogneuë & publiée par tout le monde, cōme estant appuyée sur la pierre viue, & soustenue de la main toute puissante de celuy qui a dit, que les portes d'enfer ne pourront rien contre ceste cité de Dieu, quoy que elle soit assaillie de plusieurs: & que nuls flots agiteront tellement la nacelle où Iesuchrist tient le gouuernail, & ses saints y sont les Pilottes, que iamais elle puisse souffrir naufrage. Ce sont Chrestien, ce sont les prouffits de ceste histoite des mœurs des nations, c'est l'auancement que tu y reçois en ce sçauoir, aprenant que la bestise, simplicité, & rudesse d'vn nombre de pauures hommes si petit, que la multitude pouuoit les accabler, si pauure que les richesses luy manquāt, il n'auoit dequoy faire parade, & surquoy se fonder, que la croix: seruant de moquerie, & risée aux Gentilz, & de chagrin, & scandale à la nation des Hebrieux: que ceste simplicité, dis-ie, est celle qui à cassé la teste du serpent, dompté la fureur des tyrans les plus farouches, abatu le faux seruices des Dieux, aneanty l'Idolatrie, haucé l'humilité iusqu'aus ciel, & plongé l'orgueil iusque aux plus profonds abismes de lenfers: C'est elle qui a contraintz les sages, à recognoistre leur folie, & les grandz à s'abbaisser souz la main puissante de Dieu, & induitz les peuples à recognoistre celuy qui donne l'heur & grandeur, & qui chastie, abaisse, & aneantist ceux qui osent luy faire resistence.

Considera-tion en l'histoire des Romains.

Sainteté, & integrité du siege de l'Eglise Rom.

Miracle du commencemēt des Chrestiens.

Ie ne puis presque m'arrester en si beau chemin, voyant quel aise, contentement, & plaisir le Crhestien a lysant, non les fables, mais l'ātiquité des nations, & peuples plus cogneuz de la terre, & la descouuerte de ce qu'on ne sçauoit point iadis, les mœurs des Barbares les plus farouches que iamais

Verité de l'histoire des pais descouuertz de nostre temps.

Lieux habitables cõme contemplez par les anciens.

l'histoire des anciens nous aye tracez,& les diuersitez des manieres telles & si grandes, que si la narratiõ en estoit faite par quelque ce soit des historiens du temps iadis, on la tiendroit pour fabuleuse : ce que on n'ose point faire, veu que l'œil est le tesmoing de ce que la plume met en auant: Car outre ce que les anciens ne pensoyent point iadis que outre les colonnes de Hercule y eut autre cas que vne infinie estenduë de l'Ocean, & que la terre eust là son limite, encore auoyent ilz opinion q̃ sous la ligne Equinoctiale n'y eust aucune habitation d'hommes, & que les Poles ne pounoyent souffrir que hõme les aprochast pour y faire demeute. Et toutesfois l'experience à fait voir du contraire & cognoistre que tout ainsi que c'est contre la foy des anciẽs que ces pays soyent habitables, que les peuples aussi y sont d'vne façon de vie toute diuerse au reste des hommes qui habitent ez autres parties de la terre. Et que il soit ainsi, où trouuez vous vne si desnaturée facon de mœurs ez Scythes, ny Hircaniens, que celle des Caribes & Canibales, lesquels vont tout ainsi à la chasse des hommes, que les autres nations poursuyuent les bestes,& sauuagine pour leur viure? On lyt biẽ que quelque Scythes immoloyent les estrangers, qui par cas passoyent par leur terre: mais de voir sept ou huit cens lieuës de pays où le peuple se nourrist de chair humaine, & n'offrist autre cas aux idoles, que cœurs humains, iamais cela n'estoit venu à la cognoissance de l'antiquité: & toutesfois vous verrez en ce liure, selon que nous auons recueilly des memoires de ceux qui ont visité les pays Occidentaux, que dés le septentrion iusque aux terres Australes, ceste brutalité a lieu, & les hommes se gouuernent auec pareille courtoisie, si que les Floridiens, les Mexicans, Canibales, ceux du Peru, Colao, Plate, & l'Amerique, ou mangent les hommes, ou les sacrifient cruellement aux Idoles. Ce ne sont point choses qui n'aduiendrent iamais, que ces sacrifices, veu que iadis n'y a eu nation tant courtoise fut elle, qui ne soit tombée en faute semblable, entant que le Romain sacrifioit l'homme à Saturne, le Gauloys à Mercure, les Lusitaniens à Pluton, & ceux qui auoyent gousté la perfe-ction de la loy Mosaïque, s'oublioyent encor iusqu'à la que de passer par le feu leurs enfans, & les consacrer à Moloch, ainsi que nous en font foy les liures de la Bible.

Estendue incroiable de pais, où le peuple est Antropophage.

Peuples qui iadis ont immolé des hõmes aux Idoles.

Si l'on vouloit aller rechercher des haults intelletz, & pointz

de la philosophie és sacrifices, adorations, & opinion de ce peuple, ie me fais fort, qu'on y trouueroit aussi bien dequoy y bastir des interpretations des fables que Macrobe, Fulgence, Phurnut, & Hesichie en ont songé sur la folle inuention des dieux adorez par l'antiquité. Car qui verra les vns adorer l'eau, ne faillira de dire que c'est vn trait de la nature: estimant ces peuples croire que l'eau soit le principe, & source originaire de toutes choses: & en ceux qui honorent le feu la raison n'y perdra aussi sa place, non plus que ceux qui reuerent le soleil comme vn des principaux auteurs de la generation des choses qui ont esté sur la terre. Mais (comme i'ay dit) nous ne voulons point cabaliser ce qui est fait sans raison, & où la seule enuie, & malice de Sathan est celle, qui attire, & rauist les hommes à ceste peruersité: & leur fait pis faire, quād ils l'adorent luy mesme sous la figure la plus effroyable, hideuse & detestable que homme sçauroit imaginer, ainsi que lyrez, & en Calicuth, & en la description des mœurs de Mexique. Aussi quelle raison sçauroit on donner de la façon de faire des Guinéens, qui n'ont Dieu, que celuy que tous les matins fortuitement ils s'imaginent, ny diuinité que la chose la premiere, qui se leur represente le matin sortans de leurs loges: & où le Dieu est de pire cōdition que celuy qui l'adore, & de moindre durée que celuy, qui luy fait honneur, entant que auiourd'huy, il luy fera la reuerence, & demain il le mangera, le brisera, ou le gettera dans quelque profonde riuiere, d'autant que les grenoilles, serpens, oiseaux & bestes offertes fortuitement sont les dieux iournaliers de ce peuple.

Folie de penser que les anciens ayēt raporté à la nature leur idolatrie.

Sathā adoré sous figures mōstrueuses, & en quel pais.

C'est donc tout cecy qui est consideré en ceste histoire, en laquelle ie proteste de ne rien dire du mien, ny des songes d'vn simple raport, ains auec l'authorité, & tesmoignage de auteurs de telle marque, qu'à grand peine y a il hōme de sain iugement qui ose les desmentir, ny appeller de leur sentence, en la recherche, & lecture desquels i'ay trauaillé auec telle diligence, que ie n'ay point pœur qu'on m'accuse d'alleguer faux, où s'il y a faulte de quelque chapitre, si m'asseure-ie que l'auteur n'y est fraudé, & que c'est de celuy que i'allegue que la sentence à esté tirée. Au reste le lecteur se peut de tant fier en mon trauail, que i'ay tasché à mon possible de le releuer de peine sur ce qui touche la recherche de l'origine des peuples de chascune Prouince, entant qu'on en peut recueillir

Sotte idolatrie des Guinéens.

des liures des anciens : que si par tout ie n'ay vsé de pareil de-uoir,qu'il excuse mon default en ce qui est de la richesse pour auoir les liures rares , & necessaires à poursuite de telle con-sequēce:toutesfois,pour le peu de pouuoir que i'ay , & ayant esgard aux moyens d'vn qui n'a reuenu que son trauail,& in-dustrie,sans support du Prince, grand prelat, ny puissant sei-gneur,si ose-ie dire que plusieurs, qui ont eu les grandes pen-siōs,n'ont donné encore attainte, si gaillarde à vne telle preu-ue de leur sçauoir,que i'ay fait icy de mon trauail à rechercher les bons liures , aymant mieux recognoistre ce que ie prens d'autruy , & me confesser le redeuable des hommes doctes, que non estre estimé si impudent larron, & arrogant vsurpa-teur du nom d'autruy qu'à la fin auec ma honte , ie me veisse despouïllé auec cest orgueil, comme vne Corneille d'Esope, de toute ma gloire passée . En somme, bien que cest œuure semble porter la face d'vne Geographie, & que nous y ayons obserué la plus part de ce qui est requis en ceste considera-tion , si est-ce que pour le present ie ne feray la preface con-tenant les aduertissemens propres à cecy sur ce qui est du monde, & parties d'iceluy , quoy qu'au commencement on diroit que ie vueille poursuiure ceste entreprise: mais ma pre-tente tendoit ailleur , ainsi qu'auez peu veoir sur les doubtes de la varieté des mœurs des hommes de laquelle encor ie me suis passé assez legerement pour auoir affaire auec des Chrestiens qui sont modestement curieux , & curieusement modestes sur les enquestes des secretz , & de Dieu , & de la nature. Aussi ne preten-ie rien faire qui ne redonde à la gloi-re de celuy, qui est l'auteur de ma vie,conseruateur de ce que ie suis,& le salut de mō ame, & qui ne serue au seruice de son Eglise,de laquelle ie suis l'enfant tres-humble, & au contente-ment de ceux de ma nation,ausquelz il a si long temps que ie tasche de complaire au pris de ma santé, & sans me soucier des frais que ie puis faire en m'employant de telle sorte , & sans aucun relasche. Et quel plus grand bien me peut-il ad-uenir que de glorifier mon Dieu en son Eglise,de seruir mon Roy,en gratifiant à sa noblesse ,de laquelle ie me sçay estre le bien voulu & suporté, & d'estre celuy que chascun loüe pour estre tousiours en action, & non iamais oisif,pour l'ornement de son nom, & seruice de la republique de France? A vous donc François,est-ce que ie consacre mes trauaux,iaçoit que

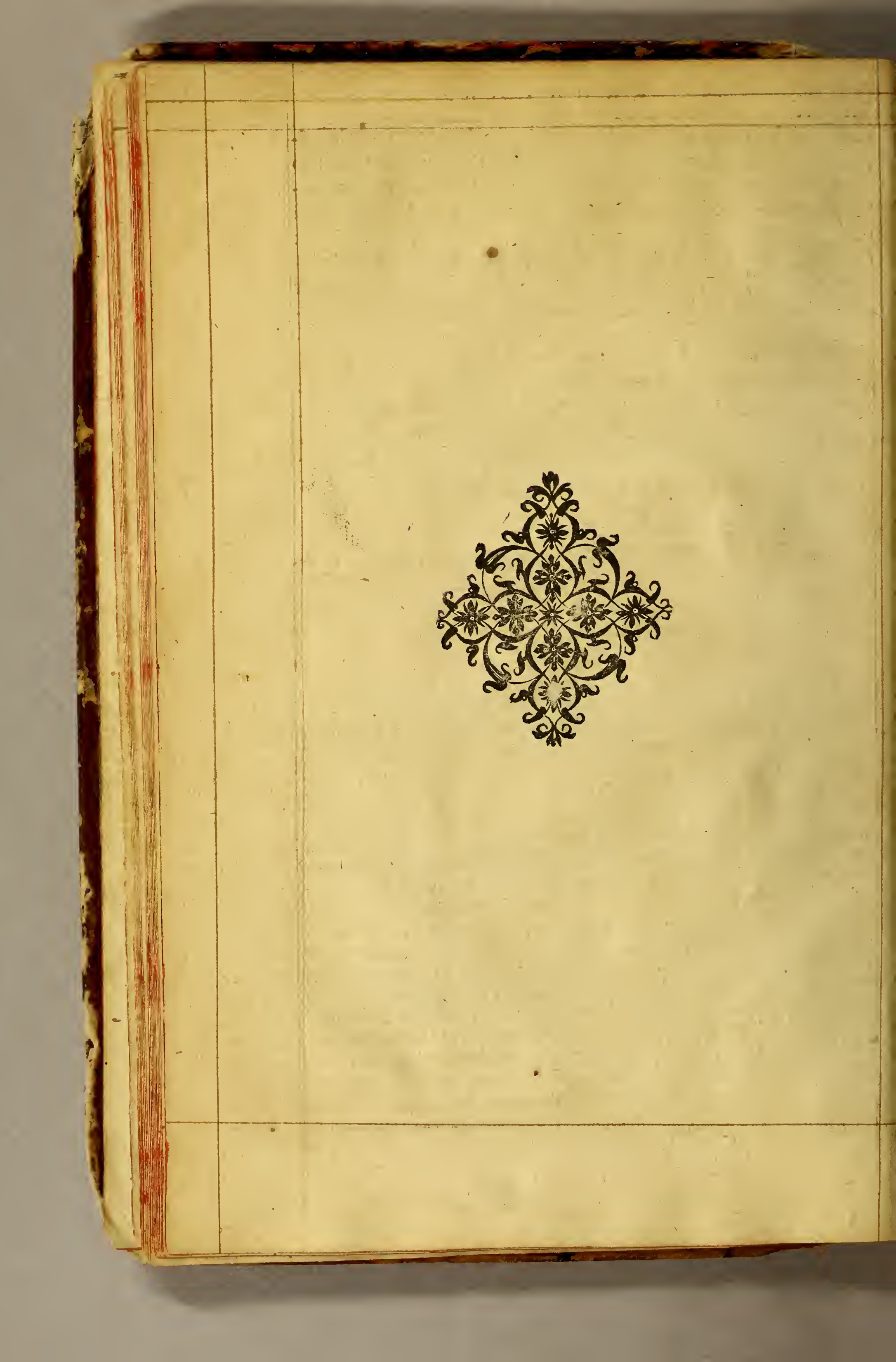
aucuns seigneurs soyent esleuz pour estre les tuteurs de la minorité de mes escritz, l'enfance desquelz s'est iouée sur des subiets assez folastres, mais d'icy en auant ils vous osent promettre mieux : & ayant visité Boësme, traduit ce qui y estoit à traduire, & retrenché les superfluitez, nous y auons aussi fait vn tel accroïst, que ce n'est plus luy qui parle, ains Belleforest, qui à parfait ce que ce bon homme n'auoit que seulement craïonné : me faisant fort, que si Dieu me fait la grace de viure guere longuement, ie vous donneray l'entier accomplissement de ce qui pourroit manquer en cest œuure.

Pour à quoy paruenir ie vous prie de m'ayder, & par voz prieres à nostre Dieu, sans lequel nous n'auons moyen de rien ny faire ny promettre, & par voz moyens, & aduertissemens, affin que la peine d'vn soit illustree, & soulagee auec la charité de plusieurs amoureux de leur païs, & les vrays nourrissons de la France. A Dieu.

Extraict du Priuilege.

PAR grace & priuilege du Roy, est permis à Geruais Mallot marchant Libraire Iuré en l'Vniuersité de Paris, d'Imprimer, ou faire imprimer *L'histoire Vniuerselle du mõde* (tãt Frãçoise que Latine) *contenant l'entiere description, & situation des quatre parties de la terre, la diuisiõ, & estẽdue d'vne chacune* Regiõ *& Prouince d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes. religion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées, diuisée en quatre liures, par* Francois de Belle-*forest*, *Comingeois.* Et faict deffences ledit seigneur à tous libraires, & Imprimeurs, ou autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ilz soyent, de non Imprimer, ou faire Imprimer vendre, ou distribuer en ses pays, terres & seigneuries, autre que celle que ledit Mallot aura fait Imprimer, & ce iusques au terme de six ans, à compter du iour que ladite histoire, tant Françoyse que Latine, aura esté acheuée d'Imprimer, & ce sur peine de confiscation desditz Liures, & despens, dommages, & interrests dudit exposant, comme plus à plain est contenu esdites lettres. Donné à Paris ce deuxiesme iour de Feburier mil cinq cens septante. Par le Roy en son Conseil estably pres Monsieur le Duc.

Signé Debaldit. Et sellées du grand séel en simple qneuë.





L'HISTOIRE VNIVERSELLE DV MONDE,

CONTENANT LA DESCRIPTION ET situation des quatre parties de la Terre, l'origine & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & coustumes de toutes les nations & peuples y habitans, diuisée en quatre liures.

PAR FRANÇOIS DE BELLE-*Forest Comingeois.*

DESCRIPTION DE L'AFRIQVE. LIVRE PREMIER.

De l'Origine & Creation de l'Homme selon la vraye opinion des Theologiens. Chapitre. 1.



PRES que DIEV eust en cinq iours faict & creé le Ciel & la face admirable de tout cest vniuers, lequel à cause de son lustre, ornement, beauté, & perfection est appellé monde, & que sa maiesté eust faict tout ce qui est compris & encloz en la rondeur vniuerselle de ce corps accomply: au sixiesme iour il forma l'Homme le plus noble animal qui soit, & lequel seul sur tout ce qui est çà bas a eu pour sort & partage vn esprit, & ame celeste, & participãt de la Diuinité, afin que cest homme presidast sur les choses crées, & iouïst d'icelles pour ses necessitez & vsages. Or d'autant que cest hõme auoit esté composé de la Terre ayant sa couleur & veine coulourée & rougeastre, il fut nommé Adam: Apres la creatiõ duquel Dieu tira la femme d'vne des costes d'iceluy assoupy de sommeil, afin qu'il ne vesquit point seul, & luy donna pour compaigne & espouse: les conduisant tous deux en vne partie de la terre tresplaisante & aggreable, & arrousée de tous costez de fleues & eaux courantes, qui rendoient ce lieu fecond & plein de delices, qui fut cause qu'estant ainsi tousiours verdoyant, d'vn regard donnant contentement aux yeux, on luy donna le nom de Paradis, qui est mot

Genese 1.
Philõ Iuif l. de la facture du monde.
Ouid. 1. Metamorp.
Lactance liu. de l'œuure de Dieu c. 2.
Iosephe antiqui. li. 1. c. 1.
De la creatiõ de la femme voy Platõ, en son banquet, & Euse. prepar. euãg. li. 12. chap. 1.
Paradis ter-

A

grec, signifiant verger plaisant & delicieux. La vie de ces deux dés le commencement fut heureuse, & bien fortunée, n'estans suiets à mal, encombre, ny danger aucun, la terre produisant de son bon gré, & sans qu'il la fallust cultiuer toutes choses prouffitables à la vie. Mais dés qu'ils s'esgarerent outrepassans la loy, & commandement de leur Dieu & seigneur, ils se veirent chassez de ce lieu tant agreable, & contrains, à leur grand regret, de prendre ailleurs & giste, & demeure. C'est lors que la terre est mauldite, & qu'elle cesse de produire volontairement, & pour ce fut l'hõme forcé de gaigner sa vie auec grand' peine, ahannant & suant pour s'acquerir de quoy se nourrir, & alimēter: Les maladies d'autre part entrerēt au monde affoiblissans ces corps, lesquels sentirent les rigueurs du froid, & les bruslātes ardeurs de l'esté. Adam ainsi bāny, eut de sa femme Caim son fils aisné, & apres luy Abel & plusieurs autres: & ainsi croissant le mõde, & se mutiplians les hõmes, de tant plus le nombre deuenoit plus grād, les vices aussi alloient s'enracinants auec plus de vehemence, & s'empiroit tellement la vie, & façons de faire des hommes dés ce premier aage, que l'outrage & iniustice estoient accomptez à grand' vertu & innocence: & en lieu de pieté & reuerence enuers Dieu, on ne tenoit plus compte de la diuinité: & alla ce mal'heur si auant, & la meschanceté prist vne si longue estendue, que le tout-puissant (n'ayant troué parmy l'infiny nombre des hommes qu'vn seul iuste appellé Noé, lequel pour cela il voulut sauuer auec toute sa famille, affin qu'il y eust quelq̃ reste pour reparer la race des hommes) enuoya le deluge: lequel arrousant la face vniuerselle de la terre, abisma & engloutist d'vn coup tous les animaux contenuz en icelle, voire iusqu'aux oiseaux qui s'esgayent en l'air, sauf quelque petit nombre qui furent conseruez & sauuez dans l'arche & nauire qui portoit la figure des choses à venir. Le dixiesme mois apres, ceste grand' inondation cessant, l'arche s'arresta sur les montaignes d'Armenie, où Noé s'estant mis sur terre ferme, & ayant licencié tous les animaux, repara en peu de temps par l'aide & faueur de Dieu les ruines & descheute du genre humain ainsi aboly & mis à neant, si que la terre fut presque toute peuplée de ses enfans & neueux qu'il enuoya comme en nouuelles colonnies & habitations par tous les coings & prouinces du monde. Il enuoya (ainsi que dit Berose) Cam Esen en Egypte auec vne troupe d'hõmes pour y habiter, Tritame en Lybie, & Cyrene, & Iapet l'anciē surnõmé Atlas eut pour son sort le reste de l'Afrique. A Gange (à luy ioints les enfans de Gomer dit Gauloys) escheut l'Asie Orientale: A Sabe surnommé le Porte-encens l'Arabie heureuse: & Arabe eut le gouuernement de la deserte, & Petrée de la pierreuse: Chanaan eust son partage en la region Damascene iusqu'aux confins, & derniers limites de Palestine: Et feit Roy en Europe Tuiscon depuis le fleuue de Tane iusqu'au Rhin, auquel se ioignirent tous les enfans d'Istre, & Mese auec leurs freres depuis le mont Adule iusqu'en Mesembrie vers le Pont Euxin, ou mer Maiour, sous l'Empire desquels vesquirent regnans Tir, Archadie, & Emathie en Italie: Gomer Gaulois dit Samothes gouuernoit les Celtes, & Tubal eust sa seigneurie en Espaigne. Ce depart si soudain que feirent les enfans, for

restre lieu de delices, voy Philon liu. 1. des allegories de la loy.

La terre mauldicte & pourquoy.

La corruptiõ de l'homme vint de la multitude.

Mespris du Ciel dés le premier aage.

L'arche de Noë figure de l'aduenir.

Diuision & partage de la terre par Noë

L'Arabie heureuse dite aussi Sabée.

Tuiscon d'où l'on estime que s'appellēt les Tudesques voy Berose.

Tubal en Celtiberie qui est celle partie de

tans de la cōpaignie de leurs peres, desquels ils n'auoiēt point encor gousté, ny apris les mœurs, & saincteté de vie, fut cause de la diuersité des manieres & façons de vie, & meslange des polices qui depuis aduint par le monde. D'autant que Cham estant contraint de s'enfuir pour s'estre moqué de la nudité de son pere: se retira auec sa femme & enfans en celle partie d'Arabie, qui depuis porta son nom, & n'ayant apris aucune forme de religiō de son pere, il laissa aussi ses enfans, aussi mal instruits qu'il estoit, & sans leur donner autre cognoissance de la diuinité, que celle que nous auons (conduits par le propre instinct) de nature. D'où aduint que ceux de ceste terre sortās les vns apres les autres pour aller peupler d'autres pays & prouinces: (car la race maudite prist vn grand & terrible accroissemēt) s'espandirēt en maints lieux de la terre, lesquels s'escoulans & tōbans en diuers (& non aisés à dissouldre) erreurs, le changemēt des langues aduīt: La cognoissance d'vn Dieu, & celuy vray & tout-puissant fut abolie, & ne se parla plus d'aucun exercice de religiō & pieté: & en y eut qui deuindrēt si rudes, grossiers & barbares, lesquels, ainsi qu'entēdrez, vesquirent si brutalement, qu'à grand peine sçauroit-on mettre differēce entr'eux, & les bestes brutes. Ceux qui se tenoiēt en Egypte, esbahis du mouuement des clartez celestes, & ayans en admiratiō la beauté resplendissante du Soleil & de la Lune, comme s'il y eust eu quelque diuinité en ces Astres, ils commēcerēt à les honorer comme Dieux: l'vn sous le nom d'Isis, & à l'autre sacrifians sous l'appellation d'Osire: reuerans Iupiter comme l'esprit qui nous viuifie, Iunon comme la region de l'air, Vulcan en lieu de feu & Ceres faisant la terre, pour le quatriesme des Elements: & en adorerēt plusieurs autres, leur dōnās diuers noms selon leurs transports & fantasies. Or ne s'espandirent pas seulement ces tenebres par l'Egypte, ains toutes les prouinces, & regions possedées par les filz, neueux, & descendāt de Cham furent offusquées d'ignorance, & adonnées à vne infame seruitude d'idolatrie. Au reste il n'y eut pays qui tant produit de peuple pour s'espandre par les autres natiōs que l'Arabie où Cham se tenoit auec ses familles, & enfans: si grand malheur, & dommage apporta au genre humain le bannissement si mal à propos de cest enfant detestable. Au contraire, la semence & race sortant de Sem & Iaphet, suyuāt la maniere de vie & sainctes constitutions des anciens, se contentant de peu & ne se souciant d'estendre tant ses limites, ne vaga ainsi ny en tant de lieux que la lignée de l'enfant excommunié. Ce qui aduint, affin que le desir de la verité, vraye pieté, & le seruice deu à vn seul, & vray Dieu demeurassent cachez parmy vne poignée de gens en vne seule nation iusqu'à la venuë du Messie, & Sauueur de tout le monde.

Espaigne dit à present Aragon.

Fault voir Berose 1. liur. des destr.

Les meschās multipliez plus que les bōs. Voy Philon liure des Geans.

Cōmencemēt de l'idolatrie en Egypte

Adorateurs du Soleil, & de la Lune.

Voy Philon li. 1. de Monarch.

Isis & Osire Roys d'Egypte, Voy Denis Sicilien en ses Antiquit. liur. 1. ch. 2.

Le Messie auoit eslu la semence d'Abrahā.

De l'Origine de l'Homme, selon la faulse opinion des Gentilz. Chap. 2.

Voy de cecy Eusebe prepa. Euang. liu. 1. cha. 4.

OR les Philosophes qui sans auoir la vraye cognoissance de Dieu, & contre la verité se sont meslez plusieurs siecles auant nous, d'escrire, & traiter de la nature, & histoires de toutes choses, ont eu vn autre, & bien diuerse opinion de l'origine, & commencement de l'homme, que celle des Theologiens. Car les aucuns ont dit que le monde n'auoit point esté fait, & qu'il estoit eternel, & incorruptible, & que de tout temps l'humain lignage estoit en estre, & n'auoit onc eu commencement de sa naissance & origine. D'autres (ayãs meilleure opiniõ) ont estimé le mõde auoir esté fait & engẽdré, & qu'il est corruptible, & que l'homme a commencement, & a pris estre en temps & saison, & source pour sortir quelquefois en lumiere. Entant que, & le Ciel & la terre auoient dés le commencement vne certaine idée meslée auec leur nature, de laquelle les corps estants separez de leur liaison & masse confuse, le mõde auroit pris & receu ceste perfection & beauté que nous voyons : si que l'air ayant eu pour son partage ce mouuement continuel qui l'accompaigne, le feu, à cause de sa legereté, a pris les lieux haults pour sa demeure: & par mesme le Soleil, & le reste des Astres, ont obtenu & choisy leur cours naturel & ordinaire: là où ce qui est meslágé d'humeurs, s'est, à cause de sa pesanteur, arresté en vne place, tellemẽt que de ces choses ainsi meslées de l'humide la mer a eu sa source: & de ce qui est dur & grossier, la terre fut composée, & boüeuse & molle, pour la participation de l'humeur. Mais le Soleil y espandant ses rays, & l'eschauffant auec son ardeur, elle s'espessist & deuint plus ferme : & la superficie d'icelle s'enflant par la viue force de telle chaleur, on veit en plusieurs lieux vn amas caillé d'humeurs, esquelles se sont engendrées certaines pourritures, & corruptions, couuertes d'vne simple peau & cõme fort tendre crouste de terre: ainsi qu'õ voit aduenir és marez d'Egypte, & és estangs & paluz, lors qu'vne soudaine ardeur de Soleil, les vint eschaufer, & saisir. Ainsi la chaleur meslée auec ce qui est humide, s'ensuit la generation des animaux, entant que la nuict l'air s'espandant & entourant ces lieux, humecte la terre, laquelle durant le iour est consolidée par la force & vigueur du Soleil: En fin la corruptiõ de ces choses putrefiées ayãt attaint sa perfection, & escheant comme le temps de leur part & enfantement, ces croustes & peaux superficielles se creuans, & estans ostées, elles engẽdrẽt & produisent tout genre & espece diuerses d'animaux: d'ẽtre lesquels ceux qui ont receu le pl⁹ de la nature du feu & chaleur deuiẽnẽt oiseaux, & s'en volãs, ont l'air & les hautes parties pour sort & heritage: mais les plus grossiers, & qui participoient le plus de la terre, ont esté faits Serpens, & autres choses terrestres, & animaux de toutes sortes, & diuers, & en forme, & en grandeur. Ceux qui estoiẽt de nature aqueuse, & ressentãs du tout l'humeur, eurent pour domicile l'element de l'eau, & furent appellez poissons. La terre apres cecy, soit que l'ardeur du Soleil en fut cause, ou l'effort des

Que le mõde soit incorruptible les Platonistes le tiẽnẽt, & Philon Iuif en a fait vn liure

Ce qui est leger tend en hault, & le pesant est poussé en bas. Voy Ouid. 1. Meta.

Opinion sur la source & generatiõ des animaux.

Tout cecy est pris de Diodore Sicil. liur. d'Antiquit. liu. 1. ch. 1.

vents, ſechant & deuenant de iour à autre plus dure & maſſiue, ceſſa de produire & engendrer les plus grands & corpulents d'entre les animaux: & fallut que ceux qui eſtoient produits de la premiere engeance de la nature, en feiſſent & engendraſſent d'autres ſ'entremeſlans & couplans ordinairement enſemble les maſles auec leurs femelles. Ces ſages meſmes tiennent & diſent, que les hommes furent engendrez dés le commencement, cherchans leur vie & paſture aux champs, vſans vn viure ſauuage & ruſtique, ſe contentans de ce que les herbes, & arbres leur fourniſſent pour nourriture. Auſquels comme les beſtes furieuſes feiſſent des aſſaults, & les endommageaſſent cõtraincts de telle neceſsité, & pour reſiſter à tel effort cõmencerent à ſ'aſſembler, & ſ'entr'ayder en leurs affaires, & en fin faire & baſtir des maiſons pour ſe tenir enſemble: & eſtant leur parolle confuſe: & ſans qu'ils peuſſent ſ'entr'entẽdre, peu à peu ils formerent leurs voix, & rendirent articulées, & intelligibles leurs parolles, donnans à chacune choſe ſon propre nom & vocable. Mais comme le nombre eſtant multiplié ils ſe fuſſent ſeparez, & habitaſſent en diuers lieux de la terre, eſloignez les vns des autres, ce fut lors, qu'on dit, que aduint le changement de leur langage, qui fut cauſe que par ce moyẽ furent auſsi inuentez diuers characteres de lettres pour eſcrire. Et de chacune des premieres aſſemblées des hommes ont pris ſource toutes les nations, & peuples de la terre. Or ceux qui premierement habiterent la terre n'ayant ſecours aucun de perſonne, viuoyent fort pauurement, n'ayans encor l'eſprit n'y induſtrie de ſerrer les fruicts, & les garder pour en ſubuenir à leur neceſsité: d'où aduenoit que pluſieurs durant les rigueurs de l'hiuer en defailloyent de faim, ou mouroient tranſis par la vehemence des froidures: Mais l'experience les ayant rendus ſages ils chercherẽt des Grotteſques & cauernes, pour ſ'y retirer durãt le froid, & y garder dequoy ſe ſuſtẽter au tẽps que la terre ceſſoit de produire. Ce pendãt le feu vint à leur cõgnoiſſance, & inuenterent toutes choſes proufitables & qui ſeruoient pour la commodité & vſage des hommes: En ſomme la neceſſité ſeruant de maiſtre, & inſtructeur aux hommes, les inſtruict & incita à l'inuention & ſçauoir de tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, ayans pour ſecours & inſtruments les mains, la parolle, & la gentilleſſe gaillarde de leurs eſprits. Or ceux qui, laiſſans la diuine prouidence, comme la cauſe premiere qui a produit toute choſe, ayãt eſtimé telle eſtre l'origine de l'homme ont tenu auſsi, que les Ethiopiẽs furent les premiers d'entre les hommes, prenans la raiſon de ceſte coniecture: que lors que la terre eſtoit boueuſe & molle auãt que le Soleil l'eſchauffant elle ſe fuſt endurcie, la terre Æthiopienne eſtant la plus proche & voiſine du Leuant, fut auſsi premieremẽt r'eſchauffée: d'où ſ'enſuiuiſt que de ceſte premiere tẽperature & meſlange bien agencé du chault, & de l'humide l'homme fut engendré, lequel ſe plaiſãnt en la terre, où il auoit pris ſa naiſſance, ayma mieux ſ'y tenir q̃ de chercher nouuelle demeure, eſtãt encor toutes choſes incogneues. Or ayãs vn peu diſcouru ſur le païs d'Afrique, qui eſt l'vne des quatre principales parties de la terre, ainſi que auõs fait la diuiſion de noſtre liure, nous deduirons puis apres l'aſsiette premierement de l'E

Vie groſsiere & ſauuage des premiers hommes.

Or ſe refute tout cecy. liu. 1. chap. 1.

D'où vint la diuerſité des langues.

De ces choſes comme elles furent inuẽtées voy Polidore au liure qu'il a fait ſur ce propos.

Les Egyptiẽs auoyẽt meſme opinion, que l'hõme eſtoit premieremẽt ſorty d'Egypte. Voy Euſebe prepar. Euang. liu. 2. chap. 1.

thiopie et les mœurs du peuple habitant en icelle sans oublier les regiõs nations et gens qui viuent en elle diuersement et deschifrant le tout chacun en son ranc, et auec vn singulier ordre.

Orose liu.1. chap.2.

Du sit, plan, & diuision de la terre. Chap.3.



SVYVANT la sentẽce d'Orose, noz predecesseurs ont figuré le mõde terrestre estre entouré par l'Ocean en figure trigonaire ou Triãgulaire, & dequoy ils ont fait trois parties, à sçauoir l'Afrique, Asie, et Europe. Or est le Nil (fleuue tant renõmé) celuy qui separe l'Afrique d'auec l'Asie, leq̃l vers les parties Australaes arrouse le païs Ethiopien, duq̃l aussi il sort et y prend source: puis faisant se course vers le North laue le pays Egyptiẽ le foisonnãt par ce gras arrousemẽt d'vne esmerueillable fertilité. En fin se va lãcer entre les bras de Thetis, s'égoulphãt en mer par sept bouches. L'Europe est bornée par la mer mediterranée les diuisant et separãt de l'OceãOccidẽtal pres l'isle desGades ou Calits au destroit de Gibraltar et colõnes d'Hercule, ou la mer fait ouuerture des terres, et entre en cest Oceã faisant ceste diuisiõ par l'espace d'enuirõ quatre petites lieuës qui font dix mille d'Italie: car telle en fait la description Põponie Mele, en saGeographie, tenãt que cela fut iadis terre ferme, mais que la vehemence de la mer engloutissant cest espace de terre, cause la diuisiõ de l'Afrique, et l'Europe. Laquelle Europe est encor separée de l'Asie par la fleuue Tanais: à present nommé le Tane, lequel venant des parties gelées de Septentrion s'ecoule dans la mer maiour et Paluz Meotides, du costé où est maintenant assise la cité magnifique de Capha, iadis Magasin des Geneuois, et lequel fleuue, ioint à la mer maiour, separe le reste de l'Asie du continent de l'Europe. L'Afrique estãt bornée et limitée du costé du Leuant par la reuiere du Nil, de toutes les autres parts la mer luy sert de termes et limites: elle est plus briefue et estroitte qu'Europe vers terre ferme, mais beaucoup plus large, et de plus grande estendue lors qu'elle s'espand és embrassemẽs de l'Ocean soit vers le couchãt ou regardant les parties Australes: tellement que d'vn costé estant montueuse, elle va en s'abaissant, et courbant lors qu'elle aduise l'Occident, croissant petit à petit en prẽminence sur le milieu, et sur la fin tirant au midy, elle est estrangemẽt estroite vers le promontoire nommé Lyon de mer et par d'autres le Cap de bonne esperãce. En ce que ce païs est habité c'est des plus fertils de la terre, mais la plus part est desert, ou à cause des sablons et arenes seches, et sans aucune humidité, ou pour les inclemences du Ciel qui le fait sans habitation quelconque: ou, qui est le plus vray-semblable, à cause de la grand multitude des animaux cruelz, farouches, et sauuages qui y repairent. La mer qui l'enceint du costé du Nord s'appelle Lybique, vers l'Occidẽt Atlantique, et vers le medy Ethiopique. Or l'Afrique sur le commencement (ainsi que tesmogne Herodote) n'estoit habitée que de quatre peuples et nations, deux desquelles estoyent

Grãd, estẽdue du Nil courant des fins d'Ethio. iusqu'en la mer Medit. Strabõ, liu.17. Põpo. Mel. li.1. Pli. li.5. c.9.

Où á present est le destroit de Gibraltar fut iadis terre ferme, Voy Arist. liu.2 des Mete. Põpo. Mele li.1.

Capha citè iadis des Geneuois, les Turcz la possedent.

Il y en a qui font tout l'Egip. Afric. cõtre l'opiniõ de tous les Geographes.

Estẽduc & limites du pays d'Afriq. Capa de bõneesperãce incogneu des anciens

Afriq. pays fort desert, & pourquoy

Des bestes cruelles qui sont en Egypte. Voy Solin chap.30.

nés au pays, & les autres estrangeres : les naturels estoient les Penes, et Ethiopiens, l'vn desquels se tenoit és parties Occidentalles d'Afrique, et les autres auoyent leur habitation vers le midy : les estrangers estoyent les Phenissiens, qui y passerent auec Didon, et les Grecs plus anciens auec Hercule, et depuis en la compagnie d'Vlysse. Les plus anciens d'entre eux sont les Ethiopiens et Egyptiens, s'il est vray, ce qu'ils disent de leurs ancestres, lesquels estoyẽt iadis fiers, grossiers et rusticques viuãs de chair de sauuagine et d'herbes tout ainsi que les bestes brutes, sans vser de loy quelconque, de religion, ciuilité, n'y ayans aucune police, ou magistrat qui les gouuernast, et conduit: vagabons, et errans çà, et là, et se posans, et arrestans au premier lieu qui leur venoit en fantasie, comme ceux qui n'auoyent maison ny retraite propre et ordonnée pour leur demeure. Mais Hercules le grand y estant arriué, les apriuoisa, et rẽdit plus courtois et ciuilisez, y ayant conduit quelques troupes estrangeres pour y habiter sur ces naues qui passerent en Libye: lesquels dresserent des cases, et maisonnettes rustiques, et commencerent de s'assembler et habiter par troupes et familles ensemble : mais nous parlerons par cy apres plus amplement de ces choses. L'Afrique n'est par tout habitée, d'autant que vers le midy elle est pour la plus part deserte à cause des chaleurs excessiues, et ardeurs du Soleil: mais du costé qu'elle regarde l'Europe, elle est fort peuplée et frequentée: la fertilité y est si grande que elle en semble et monstrueuse, et incroyable, veu que les moissons rẽdent telle vsure aux laboureurs qui semant vn grain leur en fait portée de cent, et d'auantage. C'est chose merueilleuse ce que on dit de la gresse du pays de Mauritanie, que il y a des vignes, le tronc, et cep desquelles deux hommes ne sçauroyent embrasser, les raisins desquelles auoyent vne coudée de longueur: que il y a des chardons, fenoil et autres telles herbes le bout et põmes desquelles estoyent de douze coudées, ayãt le tuyau si gros, et espais que les nœuds pourroyent tenir pres de huit caques, et barilz. On y voit des Asperges d'vne insigne et incroyable grãdeur et grosses à l'equipollent: Et vers le mont Atlas il y a des arbres d'vne hauteur excessiue et merueilleuse, lesquels sont sans aucun nœud, et ont la mesme odeur et sœueté que la feille du Ciprés : mais sur tous les arbres le Citrier est le plus noble et excellent, et lequel iadis fut fort prisé entre les Romains, qui en faisoyent faire leurs tables, sieges et couchettes. L'Afrique est nourrice et mere de plusieurs bestes, comme sont Elefans, et Dragons, lesquels ont guerre auec les bestes plus farouches et tuent les Lyons, Buffles, Pardes, Cheures, et Singes les entortillant de leurs queües, et infectãt de leur venin, et est ce Pays abondant en tout ce genre d'animaux furieux, sauuages, et dãgereux il y a des Camelopards, et Rhises, tout semblables à Toreaux. Herodote tiẽt que il y naist des Asnes cornus, des Dragõs, Hienes, Histres, Moutõs sauuages, Thoez engendrées d'vn Loup, et d'vne Hiene, des Pãtheres, Cigoines, Pagegaux, Austruches, et en oultre grand quantité de Serpentz, cõme Cerastes, Aspics, et autres fort venimeux pour la ruine desquels, au secours et proufit du gẽre humain la nature à produit vne petite bestelette nommée Icneumon laquelle les assaillant en fait belle despeche.

Herodo. li. 4.

Voy Diodore Sicil. liu. 1. de antiq.

Barbarie des anciẽs Africans.

C'est Hercule fut surnommé Lybiẽ sorty d'Egypte, & non des Grecs, Voy Berose: & Diodore Sicil au 1. des antiquitez.

Grande fertilité d'Egipte

Cecy a sẽblé à plusieurs incroiable mais le fait & experiẽce le mõstre veritable

Arbres sans nœud aux mõt Atlas. Ces Citriers ne sont ceux qui portẽt des Citrõs. Voy Dioscorid. liur. 1. chap. 136. Et Pline. liur. 13

Des bestes d'Afrique. Voy Pline & so[l]inge Solin

De l'Ethiopie & mœurs du peuple, qui iadis y habitoient. Chap. 4.



L'Ethiopie est considerée diuersement entãt que elle est & en Asie, & en Afrique, l'vne desquelles, & qui à present s'appelle Indie, est vers l'Orient arrousée de la mer rouge, & sein d'Arabie, s'auoisinãt vers le Septentrion d'Egipte, & de Libye, & à Soleil couchant elle est bornée de la haute Libye : & du costé austral elle cõfine auec l'autre Ethiopie qu'on nomme & haute, & australe: ainsi ditte d'Ethiops fils de Vulcan, qui cõme dit Pline, en a esté le Roy des premiers: ou bien du mot Grec αἴθω, qui signifie ie brusle, & ὤψ, qui emporte autant q̃ regard, & veuë, à cause q̃ pour le voisinage du Soleil, celle terre est aduste, & bruslée, y faisant grãt chaleur ordinairemẽt. Tout ce qui est d'Ethiopie, gist souz la ligne meridionale estãt le païs fort mõtaigneux vers l'Occidẽt, sablõneux au milieu, si comme en la Nubie & desert tirant à Soleil leuãt: & tiẽt on q̃ les hõmes en diuers lieux y sont difformes & d'vne figure mõstrueuse & horrible à regarder. Ce peuple est le pl⁹ ancien de to⁹ les hõmes, aumoins tels estimez par les historiẽs du tẽps jadis, et sont vrayemẽt naturels du païs, cõme ceux qui iamais ne furẽt dõptez, & qui tousiours se sont maintenuz en liberté, & n'ont onc recogneu prince estrãger quelconq̃ : & tiennẽt encor q̃ les Ethiopiẽs ont esté les premiers qui ont honorez les Dieux, & leurs ont fait des Autelz, Tẽples, & sacrifices, & les premieres ceremonies qui iamais furẽt instituées Ils auoiẽt iadis deux sortes de lettres, les vnes apellées sacrés, cogneues seulement des prestres, et les autres pour le vulgaire : neantmoins leurs lettres ne furent telle qu'on en peut former & ioindre des syllabes, ains signifioient les desseins de leur esprit, paignant des bestes, & les parties, & extremitez des corps humains, & diuers outils s'y raportãs, pris de diuers artisans : et n'y à effigie qui n'ait sa propre & peculiere signifiance, comme l'Autour ayant en soy le signe de hastiue diligence, le Crocodile de malice, la figure de l'œil signifie fidelle garde, & ainsi des autres. Celuy d'entre les prestres qu'ils aperceuoient estre transporté de fureur, espris de rage, et maniacle, c'estoit à luy qu'ils faisoient le plus d'hõneur, & l'auoyẽt en opinion d'vne tresgrande sainteté : De cestui-cy ils en faisoient iadis leur Roy: & cõme s'il auoit en soy quelque diuinité, ou que pour le moins cela leur soit dõné par la diuine prouidẽce, ils l'adoroyẽt : & failloit qu'il vesquist selon les loix du païs, & ne trãsgressast en riẽ les coustumes et façõs de faire des ancestres. Il ne faict mourir personne: ains si quelcũ à merité la mort & qu'il vueille que la punition en soit faite, il ne fait que luy enuoyer vn sergent & huissier de sa maison, lequel dez que le criminel aperçoit, il s'en va chez soy & s'occist de soy-mesme. Or portoient ils tant d'honneur, & respectoient tellement leur Roy, que si le Prince se sentoit mal de quelque partie que ce fust de son corps, les courtisans & suyuants sa court se bleçoyent en la mesme partie, estimant chose fort indigne que le Roy estant ou borgne ou boiteux, ses amys & officiers fussent sains és membres

Ceste diuision d'Ethiopie est prise du 1. li. de Strabon.

Que l'Ethiopie s'appelle à present Indie, l'autheur l'a songé, veu le grãd trait de mer que il y a d'Ethiopie aux Indes

Pline liu. 6. chap. 30.

Ce sont les songes de iadis ceux qui encor n'auoiẽt penetré si auant.

Voy Diodore Sicil. liu. 4. des antiq. ch. 1.

Ceste cy est l'opinion d'Homere en son Iliade.

Ce sont les lettres que on nõme Hieroglyphiques.

De ces lettres voy Ore Apollon & Pierre en ses Hieroglyphi.

Grande obeissance faicte au Roy d'Ethiopie.

membres offencez & alterez au corps de leur chef. On tient encore que ceux qui sont les plus chers & fauoris des Roys, lors que leurs princes meurent, pour tesmoigner de la fidelle & loyalle affection qu'ils luy ont portée, ne font conscience de s'occir estimant que ceste fin & attestation soit la plus grand gloire et honneur qui leur puisse aduenir. Quelques vns d'ētr'eux pour estre voisins des ardeurs du Soleil vont tout nudz, sauf qu'ils couurent leurs parties honteuses auec des queües de moutons, et les autres vont vestuz de peaux de bestes à tout le poil et laine, d'autres se couurent la moitié du corps auec leurs cheueux entrelacez de quelques bandeaux et cordelettes, et tous s'adonnent ordinairement au pasturage, et sont leur bestes fort petites, et qui ont leur toison, et dure, velue et fort espaisse. Les chiens qui les gardent ne surpassent guere en grandeur le bestail, mais ils sont hardis et forts, et qui attaquent courageusement ceux qui aprochent de la bergerie. Le grain qui est le plus en vsage, est l'orge, et le millet, duquel aussi ils font leur breuuage, n'ayans d'autres fruits si ce n'est des Dattes des Palmiers, et de ce n'ont encor en grand abondance: si que plusieurs sont contrains de viure d'herbes, et des plus tendres racines des Cānes et Roseaux, de chair, lait et fourmage. Iadis Meroé fut la Metrapolitaine, et chef de tout le Royaume, assise en vne Isle sur le Nil, ayant trois mille stades de grandeur, et faite en forme d'un bouclier et rondelle en sa figure. Les habitans sont en partie pasteurs, lesquels viuent le plus souuent de la chasse, et les autres laboureurs, lesquels ont de belles et riches mines d'or, tellement qu'Herodote recite, que lors que Cambise fils de Cire, Roy Persan enuoya ses messagers en Ethiopie, ils veirent comme les criminels estoient liez de chesnes d'or, aussi les Macrobes Ethiopiens faisoient iadis plus de compte de l'Erain que de l'or mesme, tāt ils estoiēt grossiers, et rudes, n'ayans cognoissance de ce qu'a present ils cherissent autant que nation qui viue sur terre. On seme en ce pais là du Sesame, Lothe & autres fruits & ont grād quantité du boys d'Ebene, & du Siliqua stre qui ressemble au goust de poïure, lequel ne croist point en Ethiopie: on y chasse les Elephans, et les mangent: Le pais abonde en Lyons, Rhinoceroz, Basiliez, ou Cocqz royaux, Pardz et Dragōs, lesquels enuelopās et entortillans leur queuë à des Elephans s'en rassasient et les font mourir en suçant leur sang: et se trouue encor en ceste region la pierre nommée Hyacinthe, qui raporte fort à l'Amethiste, mais n'est si pure ny precieuse, ayāt aussi moins de couleurs, et le Crysoprase pierre aussi fort singuliere et de la semence de celle prouince, en laquelle aussi on recueille le Cinnamome, ou Cānelle, Ils portēt en guerre des grans arcz ayants quatre coudées et bruslez par les bouts, instruisans leurs femmes à la guerre, la plus part desquelles se pertuisans les leures y portēt vn aneau d'erain comme chose galante & honorable. Ils honoroient iadis le Soleil leuant, & maudissoient auec vne infinité d'imprecations le mesme astre lors qu'il se couche & absconce de nous. Quand à leur sepulture il y en auoit qui gettoient les corps deffuntz dans les riuieres, les autres les mettoient en des vases de terre, ou de voirre, les tenans & gardans vn an entier en leurs maisons, ou ce temps durēt ils leur faisoient vn grand honneur &

Cela s'obserue encor en plusieurs lieux des Indes Oriētales.

Meroé isle dās le Nil, où est la cité iadis chef du royaume Ethiopiē.

Herodo. liu. 2 Strabō li. 17 Diodor Sic. li. 1. des ant.

Macrobes Ethiopiēs ainsi nōmez de la longueur de vie. Voy Pline li. 6. Mele. li. 3. & Soli. ch. 33.

Sesame est du fromēt Indien. Siliquastre est nōmé aussi Piperitis voy Pline liu. 10. chap. 17.

Hyacīthe pierre precieuse, voy Pline li. 37. cha. 9.

Crysoprase, signifie or verdoyāt, à cause de la couleur de ceste gēme.

Sotte Rel. des Ethiopiēs iadis mais autāt ou pl' celle des Guinéens à present, qui chāgent tous les matins de Dieu.

Cecy est referé aux Macrobies par Her. liu.3. Diodo. Sic. liu.4. ne specifie l'vn pays plus que l'autre.

Sauuage autorité des Pōtifes gētilz en Ethiopie.

Sabellique en ses Rhaps.

Ainsi l'īterprete Hoez Portugais, au li. qu'il a fait sur la religiō des Ethiopiēs Voy l'histoire d'Ethiopie de Dō d'Alua.

Tous les Euesques Ethiopi. ont la croix qui les precede.

Mariage permis aux Prestres en Ethi.

Ie m'estōne que l'auteur parle icy des Iacobīs & Augst. veu que les Ethio. ne cognoissent pas vn de noz saintz (que les Apostres, & S. Geor.) S. An. & S. Mac. qui furēt Egiptiēs, s'ētēs les deux derniers.

reuerence, & leur offrant les premiers de tous leurs fruitz. Aucuns tienēt que les Ethiopiens eslisoyent principalement & sur tous celuy pour leur Roy qui estoit le plus beau & mieux formé & proportionné de mēbres, & le plus expert & sçauant au pasturage & nourriture des bestes. Or ce Roy estoit si suiet que toutes les fois que les Prestres luy commandoyent de se faire mourir, il failloit obeïr: lesquels aussi auoyent l'autorité d'en eslire vn autre en sa place: ainsi que les Prestres de Memphis en vsoient pareillement enuers les Roys d'Egypte. Ils receuoient l'opinion qu'il y auoit deux Dieux. L'vn immortel, auteur & Prince de tout cest vniuers, & l'autre mortel, instable & sans aucune certitude: & faisoient leur Roy (ainsi que dit est) celuy qui estoit le meilleur, & l'honoroient comme vn Dieu, ne faisans pas moins à celuy qui auoit fait quelque bien au public, qu'ils prisoient & veneroient apres le Roy, sur tous autres. Telle fut dés le commencement & dés plusieurs aages, & siecles la maniere de viure & l'estat des Ethiopiens, telle leur race, coustumes, loix, mœurs & Ceremonies. Mais à present (ainsi que Sabellique le racompte, & duquel i'ay tiré tout ce qui s'ensuit, lequel se vante le tenir de ceux mesme du païs Ethiopien) Le Roy d'Ethiopie (que les Européens chrestiens appellēt Pretē Iean, comme qui diroit Roy puissant, veu que Giam signifie precieux & excellent) est si riche, grand terrien & redoutable qu'on tient qu'il a soixante deux Roys portās couronne qui luy font hommage, & payent tribut annuel de diuerses especes de richesses, & marchandises, & sur tout de cheuaux, à cause que le païs d'Ethiopie n'est guere abondant en ceste race d'animaux, en lieu desquels on se sert de Bœufs, & Mulets. Les collations de toutes Eueschez & Abbayes sont au Roy, & est à luy à donner toute sorte de benefices, ainsi que le Pape en permet en l'Eglise Romaine, & dispence l'vsage à noz Princes: & neantmoins ce Roy Ethiopien n'est ny Prestre n'y ayant receu aucune promotion de clericature. Il y a grād & presque vn infiny nōbre d'Archeuesques, chacū desquels a pour le moins vingt Euesques souz son obeïssance. Et lors que le Roy, Princes & chefs de l'Eglise marchēt en pblic on porte la croix, & vn vase d'or rēply de la terre, lequel les admoneste à se souuenir qu'ilz sont mortelz, tout ainsi que la croix leur remet en memoire la passion de nostre Seigneur, & sauueur Iesuchrist. Les Prestres se mariēt pour auoir lignée, mais leur femme defaillāt il leur est interdit de voler à secondes nopces. Les Temples dediez à Dieu & à ses saincts sont fort grād & beaucoup pl⁹ somptueux, riches, magnifiques que les nostres, & lesquels pour le pl⁹ sont faicts & elabourez fort subtilemēt en voulte: Il y a grand diuersité des moynes souz le nom, & profession de saint Anthoine, & saint Macaire, qui n'ont aucun habit, ny couleur qui les separe ou face recognoistre de quel ordre ils se reclamēt. Apres Dieu, & la glorieuse vierge Marie mere de Dieu ilz honorent sur tous autres saint Thomas l'Apostre, comme celuy qui a planté l'Euangile en leurs contrées: & ont en opinion que leur Roy est sorty de la race & famille de Dauid, ayāt duré ce sang de pere en fils par tant de siecles iusque present: dés lors que la Royne de Saba vint voir Salomon, & ouyr sa sapience: duquel s'accointant ils tiennent que elle s'en

retourna enciente de son faict, & acointance. Or n'est point noir le Roy, (comme plusieurs estiment) ains assez blanc & d'vne couleur plombée, & tirant sur l'oliue. La cité principale & chef du païs s'appelle Garame laquelle n'est ny murée, n'y fottifiée de terrasse, ou bastions, ains seulemēt de tentes dressées, lesquelles sont closes de rideaux, & tapis faicts de soye, tissus de lin fort subtil, & delié & de pourpre, & cecy à cause qu'il est ordonné par vne loy fort ancienne que le Roy ne se tienne point enfermé plus de deux iours, mais plustost qu'il se monstre à ses subiects : ou peut estre que ilz trouuent mauuais, & malseant ceste mollesse & effemination en leurs Princes: ou (qui est le plus vray-semblable & que l'auteur a oublié) à cause que si le Roy s'arrestoit longuemēt en vn lieu, il y souffriroit de grandes incommoditez de viures, veu le nombre infiny de seigneurs, officiers, & peuple qui sont à la suitte de sa court, veu qu'il mene ordinairement, s'il y a bruit de guerre, plus d'vn milion d'hōmes, cinq cent Elephās, & vne enfinité de Chameaux, & de cheuaux, & ce au moindre mot que il se fait de trouble : mais le train commun est de plus de cent mille personnes lors q̃ le Roy marche : Or y a-il permy l'Ethiopie des soldats et officiers choisis de toutes parts, qui sont aux gages du Roy & lesquels sont marquez legerement sur la peau de la Croix, auec vn cautere & fer tout chault, ainsi que nous en faisons par deça aux cheuaux, qui a esté cause que aucuns ont estimé que en Ethiopie ce fut ce seul signe qui seruist de Baptesme. Allans en guerre, ils imitent leurs ancestres vsans de l'arc, & ont encor des piques, & halebardes, des corsoletz, & morions qui sont & offensiues, & defensiues. Le premier ranc de dignité, & le plus hault des estats sont des Euesques & clargé, les sages & sçauantz qu'ils nōment Balsamates, & Tenquates marchent apres, & la noblesse tient le troisiesme ranc & ordre : & en tous celuy est plus honnoré, lequel excelle, & surpasse les autres en vertu, purité & ītegrité de vie, à cause que telles actions leur sont pour premier & principal degré de sapience, ou sagesse : & les derniers sont ceux qui reçoiuent soulde en quelque estat qu'ils soient appellez. Les iuges quoy que cognoissent des crimes de mort, si est-ce qu'il fault faire leur rapport au gouuerneur & preuost de la cité où ilz demeurent lequel ilz nomment Lycomege, & est celuy qui porte & le tiltre & l'effait de lieutenant du Roy, & representant sa personne. Ils n'ont Loy quelcōque par escrit, ains tout est vuidé selō droit & equité : s'il y a quelque femme accusée d'adultere ceux-là en font la punition à qui le fait en touche & qui s'en ressentent, comme interessez en leur reputation. Les hommes assignent douaire à celles qu'ils veulent espouser sans que ils s'acointent par mariage aux estrangeres : & sont les meubles, & ioyaux des espousées, de l'or, perles, & draps de soye dequoy ce peuple a fort grand abondance. Les accoustrements tant des hommes que des femmes sont faictz esgaux allant iusqu'au pied, auec des māches & sans aucune ouuerture ny sans que on aduise de quelle couleur, si ce n'est que on n'y vse iamais du noir que lors qu'on porte le dueil, leur estant ceste couleur vn grand signe de tristesse, & pleurent leurs morts par l'espace de quarante iours. Lors qu'ils font quelque grand festin et banquet somptueux, le se-

Voy Aluarez, en son histoire d'Ethiopie.

Puißance incroyable du Roy Ethiopiē

En quoy se sont trompez ceux qui pensent qu'en Ethiopie le feu serue de Baptesme.

L'ordre des estatz en Ethiopie est tout autrement descrit par Aluarez.

Les hommes font douaire aux femmes en Ethiopie.

Aluarez dit en son Ethiopie que il en a veu seruir au Preteian, vn iour de grand feste. Ethiopiens vsent de lettres Arabiques. Comme l'on traite les Princes du sang en Ethiopie. Toute l'Eth. n'est esgalle en temperature Mores en Egi. & par tout l'orient. Sarrasins pilleurs de tout le monde & qui ont alteré tous les estatz, & Royaumes, commençans dés l'an de grace 637 iusqu'à ce que les Turcz les aneantirent du temps de Noradin & Saladin qui fut enuiron l'an de grace 1.182. Strabon appelle Egipte region d'Asie premiere partie d'icelle li. 1. Cest Egypte regnoit viuant encor Moyse. & s'appelloit Remese, Eusebe en ses Chroniq. Limites

cond seruice est de chair crue de laquelle estant bien espicée de choses aromaticques, ils se farcissent gloutement le vẽtre, cõme de viãde la plus exquise & delicate qu'ils sçachẽt trouuer à leur appetit. Ils n'ont aucũ vsage de faire ny tisser des draps de laine, & ainsi ils sont tous vestus de lin, ou de soye: & n'vsent tous d'vn pareil & mesme langage, ains y sont les langues & mots fort diuers & difficilles, neantmoins en escriuant outre leurs propres caracteres, ils vsent aussi des lettres, langage, & forme d'escrire du cõmun Arabicque: Ils s'adonnent plus au labourage & pasture que à autre exercice quelque ce soit, ayants deux estez & par ainsi aussi double moisson, [mais non par tout, car les terres trop tirans vers les parties Australes, ressentans le tropique hyuernal sont empeschées par les grandes froidures, comme sont celles où sont les montaignes esquelles on fait nourrir les enfans Royaux, lesquels sont là confinez tous sans iamais en sortir, si ce n'est celuy qui est reserué pour regner, le Roy estant decedé, car lors on va querir en ce mõt, celuy qui est le plus proche du sang Royal: & aussi le costé Ethiopiẽ qui est voisin du tropique d'esté n'a garde d'auoir les deux moissons, y obstant les ardeurs & la grand solitude & ainsi l'auteur s'ẽ est fait à croire, ou bien s'est laissé trop aller apres l'aduis d'autruy, sans s'enquerir ainsi qu'il fault diligemmẽt des matieres.] Or tout le pais de Libye qui est depuis Ethiopie iusqu'à l'Ocean Occidental est habité de Mahometans, & y vit le peuple tout ainsi que les Barbares qui sont en Egypte, lesquels on appelle Mores, à cause, cõme i'estime, des courses que les Mores ont fait par tout, lesquels n'ont pas esté moins furieux vagans & courans par tout, que iadis ces Arabes que on nommoit Sarrasins, du temps que le monde receut vn si estrange changement, que les mœurs, la religiõ police & estats furent alterez au monde, & que auec ceste cõfusion les terres aussi perdirent, & leur nom, & leur ancienne excellence.

Du pais d'Egipte, & façons de vie des Egiptiens du temps iadis. Chap. 5.

L'EGIPTE est vne region d'Afrique, ou qui luy est fort voisine, ainsi qu'aucuns disent doutans à qui ils le doibuent attribuer, cõme iadis elle fut nõmée Aerie, prist le nom d'Egipte d'vn Prince ainsi dit, & frere de Danaë, qui en fut dechassé pour auoir occis Egipte son frere. Ceste Prouince, ainsi que dit Pline liure cĩquiesme, est du costé de la mer rouge & de la Palestine regardant l'Oriẽt, & vers le Ponant a le païs de Cyrene & le surplus de l'Afrique, & vers le midy, elle s'estend iusque en Ethiopie: & vers le Septentrion elle regarde la mer d'Egipte, qui est la Mediterranée. Ses villes principales furent Thebes, Abyde, Alexandrie, Babilon, & Memphis (à present Damiete) & le Caire siege Royal du soldan d'Egipte, & l'vne des plus grandes citez de l'vniuers.

[Ie ne passeray en cest endroit vne faute si lourde de ce bon homme qui a faict le recueil de ce liure, que de souffrir qu'on impose ainsi au lecteur sur les noms propres qui est vn des cas principaux qui sont à obseruer en

l'hiſtoire, & en quoy il ne faut iamais tant ſoit peu ſ'eſgarer, prenans l'vn pour l'autre,& croyans au raport incertain d'autruy,pluſtoſt que d'en eſplucher les matieres. Or dit il que Memphis eſt celle cité qu'a preſent on nomme Damiete, mais combien veritablement,ie vays vous le faire voir: Ptolomée en ſa Geographie liure 4. table 3. d'Afrique meċt Damiete (iadis Peluſium) ſur l'embouchure du Nil,& l'vne des ſept bouches d'iceluy entrant en la mer Mediterranée là ou Memphis (à preſent Meſſer) giſt ſur la partie Occidentale du fleuue aſſes eſlongnée de la mer, & ou l'on voit ces folles deſpences des anciens Roys d'Egypte en Coloſſes,Obeliſques, & Pyramides.Et à fin que le lecteur voye la faute de plus pres & que les ſçauans ayent dequoy eſplucher plus diligemment les liures, auant que determiner de quelque fait,la grande diſtance des lieux fait diuerſes des villes de Memphis,& deDamiete,ceſte cy eſtāt à 63.degrez de latitude,& 31. de longitude là ou Memphis giſt, à 61.de latitude &29.de longitude, qui eſt ſi voiſine du grad Caire qu'il n'y a que la riuiere entre deux.Et d'auantage ſemble qu'il face diſtinction de Babylōne Egyptienne d'auec le Caire, comme ainſi ſoit que ce n'eſt qu'vne meſme choſe, & que ceux la faillent qui l'eſtiment eſtre celle que iadis on nommoit Heliopoly, ou cité du Soleil de laquelle eſt faiċte ſi ſouuēt mētion és eſcrits des hiſtoriens anciens, veu que Strabon auoiſine de la cité d'Heliopoly vn chaſteau nommé Babilon, ou depuis les ſouldans d'Egypte firent baſtir ceſte monſtrueuſe cité comprenant,& Helipoly & Babylonne, à preſent ditte Caire, qui ſignifie autant que munition,& fortereſſe. Mais ſoit dit cecy en paſſant, & ce pendant nous continuerons à ſuyre le ſens de noſtre auteur en ſes recueils tant louables & neceſſaires] Platon à eu opinion qu'il ne plouuoit iamais en Egypte, mais que tous les ans la terre eſt arrouſée par les desbords & inondations du Nil, qui la rendent fertile,& qui aduiennent apres le Solſtice d'eſté vers la fin de Iuing & cōmencemēt de Iuillet,& ce à la premiere nouuelle Lune depuis ledit Solſtice d'eſté. Aucuns ont penſé & dit que l'Egypte eſt vne Iſle du Nil, lequel ſe ſepare de telle ſorte qu'il effigie & forme vne figure triangulaire en la terre, qui a eſté cauſe que plusieurs luy ont donné le nō de Δ Delta lettre Grecque,à cauſe qu'elle eſt ainſi figurée en triangle.[Mais d'autres ont paſſé outre diſans que ce lieu compris au Delta n'eſtoit point iadis terre ferme,ains le cours du Nil,mais que le fleuue y ayant amené tant de terre & limon des autres lieux qu'il rauageoit, a cauſé ceſt amas de terre qu'il a faite continēte. Ce qui ſembleroit vray ſemblable & aſſes aiſé veu les occurences qui adniennent ordinairement en cas ſemblable, & que auſſi Herodote dit qu'allāt du païs Cyrenaïque en Egypte il ſemble qu'ō deſcende par vn des lits & fil ancien du fleuue:toutesfois, ce ne ſont que ſimples coniećteures,leſquelles ſuyt Seneque,lors qu'il dit q̄ le païs d Egipte ne doit pas ſeulement ſa fertilité au Nil, ains encor luy eſt redeuable de ce qu'il a de terre ferme.] Ce ſont eſté les Egiptiens qui les premiers ont inuenté les noms de douze Dieux, qui auſſi ont dreſſé des autels & ſimulachres,Tēples & Oratoires,figurās des animaux en leurs ſtatues ce qui monſtre que ſans doubte ils ont pris origine des Ethiopiens,

d'Egipte,Plinel liu.5 c.9. Strabon liu. 17. Diodore Sicil. 1 & 2.

Faute de l'auteur de ce liure diſant Mēphis eſtre Damiete. Ptolomé liu. 4. c. 5. tab. 3. d'Afrique.

Des Pyramides de Memphis,Voy Mele. 1. Pline li. 30. chap. 12. Ammian Marcellin li. 22. Herodote li. 2. Solin c. 35.

Le Caire eſt Babilōne d'Egipte,iadis nōmé Heliopoly. Strabō liu. 17. Pōp. Me. liu. 1.

Que ſignifie le mot Cahira, ou Alcachi.

Voy Pli. li. 5. Herod. 2. Voy Ariſt. 2. Mete. c. 6. Her. 2. Stra. 1. Senec. queſtiōs nat. liu. 4. le 1. & 2. li. de Dieu ſont pleīs des façōs de faire des Egyptiēs.

lesquels ont premierement introduit toutes ces choses au monde ainsi que Diodore Sicilien le racompte. Les femmes Egiptiennes iadis exerceant marchãdise, tenant tauerne & tout le trafic accoustumé és villes faisoient tout ce qui est du deuoir & offices des hommes, là où ce pendant ces maris effeminez estoient faineants enclos en leur maisons: & s'il failloit porter quelque fardeau les hommes les mettoient sur la teste, & les femmes les portoyent sur les espaules, eux s'accroupissans pour pisser, les femelles vuidoient la vessie toutes debout: alloient à leurs affaires dans leurs maisons, & banquetoient en pleine ruë. Entre les Egyptiẽs ny auoit femme aucune qui peut estre Prestresse au Tẽple d'aucũ Dieu, ny Deesse: ils ne sont point consacrez à quelque Dieu particulier, ains à tous ensemble. Entre les Prestres vn estoit esleu souuerain Põtife, lequel estãt decedé, son filz luy estoit successeur en la dignité & Prestrise. Les enfans legitimes, selõ l'ordonnance du païs, ne refusoient de nourrir leurs parens, & n'y estoient forcez aucunement, là où les femelles y estoient contraintes, si par cas elles faisoient les retifues. Plusieurs d'entre les gentils portans le dueil, ou pleurans leurs morts auoient de coustume de souiller de boüe leur teste, & de laisser croistre leur barbe & cheueux, mais les Egyptiẽs se tondent la teste & coupẽt la barbe, & pestrissent la paste à tout les pieds, & la bouë auec les mains, & disent aucuns qu'ils ont les premiers introduit la circoncision entre les hommes, de ceste opinion sont les Grecs ignorans l'histoire sainte des Hebrieux. Ils escriuoiẽt de la dextre vers la senestre ainsi que les Hebrieux & Arabes, l'ayãs apris des Iuifs, Abraham leur monstrant de ce faire. Leurs femmes ne portans que simplement vne robe, les hommes comme plus molz & effeminez en auoiẽt deux: vsoiẽt aussi de deux sortes de lettres, l'vne qui estoit sacrée, & l'autre permise à vn chacũ, mais tout cela estoit pris des Ethiopiẽs. Les Prestres falloit que rasassent de trois en trois iours le poil qui estoit sur tout leur corps, à fin qu'en sacrifiant ils ne portassent aucune souillure au Tẽple & sacrifice: portoiẽt des vestimẽts de lin tousiours freschement lauez, blancs & nets, disans qu'ils se coupoient & tailloient le prepuce pour estre plus nets, estant plus seant d'estre sans ordure, que souillez en sorte quelconque, & auoient des souliers faits du boys de Papier: & ne semoyẽt en Egipte des febues, n'y estoit permis d'en mãger, si par cas on en y portoit de terre estrange: voire fut deffendu aux Prestres de seulement en auoir la veuë, à cause qu'ils ont opinion que ceste espece de legumage soit souillée & immũde: leur coustume estoit de se lauer tous les iours d'eau froide, de iour bien souuent trois fois, & la nuit deux, chose obseruée presque par toutes les nations du Leuant. Ces sacrificateurs Egiptiens ne mangeoient iamais de pas vne teste des bestes sacrifiées, ains premieremẽt ils les maudissoiẽt auec de sauuages & execrables abiurations & mots cruels & abhominables: puis les vendoient au premier estranger qui passoit: ou s'il n'y auoit marchant pour les acheter, on les gettoit dans le Nil. Tous Egiptiens immoloiẽt les masles des Bœufs, Thoreaux, & veaux, mais de sacrifier les vaches il estoit deffendu, à cause qu'elles sont dediées à la Deésse Isis tãt renõmée & honorée entre eux. Ils viuoient de pain de seigle & vsoient

Des Dieux Egyptiens. Voy Euf. pre. Euãg. liu. 2. chap. 1.

Faineantise des hommes iadis en Egipte.

Egiptiens enseignez par Abrah. Voy Iosephe des antiq. liu. 1. chap. 8.

Papiros est vn arbre trouué és paluz d'Egypte. Voy Pli. li. 13. ch. 11

Pythagore, l'estime a prist ceste superstitiõ en Egypte d'abhorrer les febues

Auec ces maudissõs ils pensoiẽt reietter tout leur malheur sur ceste teste detestée.

Isis ce fut Io aymée de Iupiter ado-

de biere,à cause qu'il ny croissoit point de vin:vsoient aussi pour leur mãger de poisson partie crud & seché au Soleil,ou salez & confits en leur saulmure: mangeoient aufsi des oiseaux crudz & salez, & les plus riches d'entre eux auoient des Cailles,& Canardz pour leurs delices & viandes plus exquises.Estans assemblez en vn banquet,& le souper finy qu'estoit y auoit certains qui portoient vn corps mort dans vne biere, iceluy fait de bois,ou effigié en painture exprimant au vif la chose , ayant vne coudée ou deux de hauteur, & monstroient ceste figure à chascun des assistãs au banquet luy disans,Bois & mange & regarde cestuy-cy, car ayant vescu à ton aise si luy seras tu semblable apres ta mort.Les plus ieunes rencontrans ceux qui les precedent d'aage, se destournent du chemin pour leur faire voye,& les voyans venir en vne assemblée se leuoient pour leur faire place & donner leur siege,ce qui aussi estoit estroitement gardé entre les Lacedmoniens,& s'entre rencontrans en ruë ils se saluoient sans parler ains tendans leur main,& l'abaissans iusqu'au genoil.Ils portoient comme i'ay dit des accoustremens de lin frangez par les bras, qu'ils appelloient Casilires,gettant par dessus des manteaux blancs pour les couurir :car les vestements de laine estoient deffenduz quand l'on entroit aux Temples, & ne les eust on osé enterrer auec le corps d'vn trespassé.Or d'autant que ceux qui iadis ont surpassé les autres en sçauoir & doctrine,& qui ont escrit les loix & ordonnances pour instruire les mœurs chacun des gens de sa prouince,ont voiagé en Egypte pour y aprendre la sagesse, loix & façons de vie de ce peuple,comme celuy qui le temps passé surpassoit toute autre nation en doctrine & courtoysie,& que de tels ont esté Orphée, Musée,Melampade,Dedale, & Homere : apres eux Licurgue legislateur des Lacedemoniens,& Solon qui donné loy aux Atheniens : Platon philosaphe,Pythagore Samien,Emmolxis disciple d'iceluy,Eudoxe Mathematicien.Democrite natif d'Abdere,Inopide de Chio,Moyse Hebrieu, & vn grand nombre d'autres,ainsi que les Eyptiens se vantẽt estre contenu en leurs liures saints contenant leur hystoire:tous ceux cy donc ayans voiagé en Egypte,pour prouffiter en la doctrine des sages dudit païs , il me semble raisonnable que nous arrestions vn peu sur les manieres de viure de ce peuple,à fin de sçauoir qu'est ce qu'vn chacun de ces grands personnages atiré de la doctrine d'Egypte pour l'introduire en leurs prouinces.Car,comme Philippe Beroald dit sur l'Asne doré d'Apulée, il y a plusieurs choses apropriées à nostre religion qui sont tirées des ceremonies des Egyptiens telles que sont les habits de lin ,& la rasure de la teste de noz Prestres,les tours & mouuemens qu'ils font estãs a l'autel,les processions,la musique,les reuerences & prieres.Mais Beroald se trompe en tout cecy,& ou il à ignoré le vray vsage,l'inuẽtion & les causes & source de ces façons fidelles & saintes de noz Prelats et sacrificateurs,ou il estoit aussi grossier chrestien comme Apulée mal fondé et pis sentant des superstitions de son aage,veu qu'auant que les Chrestiens se fussent propose vn seruice abominable pour l'imiter,ils eussent embrassé(cõme ils ont) les façons de faire des Iuifs , comme ayans fondement sur le diuin plaisir , et qui n'estoient sans grand mystere et signifiance, mais laissons ces

rée en Egipte. Lactance li. 1 ch. 11. Et fut conuertie en vache, ainsi q̃ le faignent les poetes voy Properce au 1. & 2. Apulée au 10. de l'Asne doré.

De ceste façõ de banqueter Voy Herod. 2.

Honneur fait aux vieillards par les hommes. Cecy est obserué encor par ceux qui font la reuerence au Roy d'Ethio.

Egipte escole pour tous les sçauans.

Hommes excellẽs qui ont passé en Egypte pour y aprẽdre. Voy S. Hierosme au prolog. de la Bible. Et Philostrate en la vie d'Appollonie Thianée

Philippe Beroald sur le 10 de l'Asne doré d'Apulée

Mal parler de referer noz ceremonies à celles des idolatres.

Et cecy, & ce que s'ensuit est presque tout pris de Diodore liur. 2. chap. 3.

Chrestiés gentilisans, & pleins d'impieté pour eclercir nostre auteur trop simple en ses poursuites. Quand aux Roys d'Egypte ils n'abusoient point si licencieusemẽt de leur puissance que les autres Princes des nations, ausquelz la seule volonté sert de loy: veu qu'il falloit que, fust à leuer tributs ou à leur nourriture ils se gouuernassent selõ les loix, & ordõnãces communes du pais, car c'est ainsi que Diodore Sicilien le traite liure secõd de ses antiquitez. Ceux de la suite & seruice ordinaire du Roy estoiẽt choisis non d'esclaues fussent ils estrangers, ou nez, & nourris en leurs maisons, ains des enfans des gentilz hommes, Prestres, passans l'aage de vingt ans, & qui fussent les plus sçauãts & mieux moriginez que tous les autres, a fin que le Roy meu de la honte, & reuerence de si honorables sages & illustres ministres, se deportast de faire chose qui luy peut tourner pour sa vilennie à blasme & vitupere: entant que nuit et iour ils l'esclairoyent et l'assisto ent en toutes ses actions & affaires. Aussi quãd les Princes ont des gens de bien qui les seruent & conseillent à peine en voit on, qui s'esgarẽt du chemin de vertu & preud'hõmie. Or y auoit il des heures ordonnées & de nuit & de iour esquelles la loy permettoit au Roy de traitter les affaires: car le matin il receuoit les epistres, lettres, requestes, & autres memoires de ce qu'il luy faudroit executer, a fin que respondant à tous, il y pourueut & auec le temps et à son rãg, & selõ Iustice. Cecy fait, accompaigné d'vne troupe d'hõmes graues, meurs, & sages il se lauoit le corps, puis vestu richẽment alloit faire son oraison aux Dieux, & Sacrifices au tẽple, dãs lequel estãt arriué & les bestes du Sacrifice amenées au coing de l'Autel, le Prestre en presence du Roy, à l'ouye de tout le peuple prioit à haute voix pour le Roy, luy souhaitant bonne & longue vie, pourueu qu'il se monstrast iuste & doux enuers ses subiects. Apres la priere il se mettoit à discourir les vertus du Roy, & déchifrant le tout par le menu il mõstroit combiẽ il honoroit les Dieux, caressoit les hõmes, et estoit iuste, sage, chaste, veritable, magnanime, liberal. Et cõme aussi il chastioit l'apetit sensuel en toutes ses actions: n'oublioit de recõmander sa debõnaireté, qui ne punissoit point les crimes à la rigueur, et recõpensoit les biẽ faisãs plus que de leur merite, & ayãt dit cecy, il maudissoit ceux qui viuroiẽt au cõtraire. Et si quelque faute estoit escheue au gouuernement il en purgeoit, & excusoit le Roy, regettant la coulpe sur ses officiers & ministres, comme dõnans faux entendre au Prince, et le conseillans mal & contre la loy et iustice. Ce que paracheué le Prestre exhortoit le Roy à bien viure, & par ce moyen se rendre agreable aux Dieux, l'instruisoit en bonnes mœurs, & luy conseilloit de suyure l'aduis de ceux non qui luy mettroient le vice en parade pour l'embrasser, ains qui luy proposeroiẽt la vertu & les exercices qui rendent glorieuse la vie de l'homme. A la fin le Roy ayant sacrifié vn Thoreau à ses Dieux, le Prestre lisant les gestes & dits memorables des hommes les plus fameux & illustres, admonestoit le Prince qu'a l'exẽple de ceux là il gouuernast son peuple en toute douceur pieté & iustice, sans s'amuser à l'auarice: & accumuler seulement des thesors, ou iuger selon les loix anciennes, ains failloit que ses actions plus particulieres, cõme le pourmener, lauer, coucher auec sa femme, & tout le temps de sa

Quelsofficiers deputez pour le seruice des Roys d'Egipte

Les grãs se façonnent selon les mœurs de ceux qui les manient.

Honneste façon de vie des anciens Roys d'Egypte.

Louãges d'vn Roy tel qu'il doit estre.

vie fussent mesurées selon l'ordonnance sans en rien l'outre-passer. Leurs repas estoient fort sobres, comme ceux qui ne mettoient sur table que du veau & quelque Oye, & y auoit mesure de vin ordonnée pour repas à chacun, a fin qu'on n'emplist point plus que de raison le ventre, & que personne ne beut iusque à sentir son cerueau troublé d'yurongnerie. En somme leur façon de vie estoit tant bien dressée, qu'on eust plustost estimé qu'vn medecin les reiglast pour conseruer sagement leur sãté, que non pas que ce fussent les statuts de quelque legislateur. C'est chose merueilleuse que les Egiptiens vesquissent ainsi en leur priué, non suyuant leur fantasie, mais selon l'ordonnance de la loy: mais il y a encor plus grande occasion de merueille de voir qu'en iugeans, ou assemblant les daces & tributs ou punissant les malfaicteurs, il ne se trouuast aucun qui transporté d'orgueil, haine, courroux, ou autre passion semblable se foruoyast iamais de ce qui estoit iuste & equitable: ains s'assuiectissans à la loy, tant s'en faut qu'ils fussent marrys de ceste contrainte, que plustost ils s'estimoient genereux d'auoir les moyens de faire paroistre leur obeissance: Aussi quand ils voyoient quelques vns qui viuoient selon le transport de leurs folles conuoitises, les excusans il pensoient, qu'ils ne pouuoient ce faire sans grands perils & dommages: sçachans que tombans souuent en faute, si est-ce que cela aduenoit pour auoir esté surmõtez & vaincuz d'Amour, ou de haine, ou de quelque autre affection vicieuse: là où ceux qui façonnent leur vie auec conseil, prudence, & sagesse, c'est en peu de choses qu'ils errent & offencent. Les Roys vsans de telle douceur & debonnaireté enuers leurs suiets gaignoient tellement le cœur & amitié de chacun, que non seulement les Prestres, ains tout le reste du païs aucient plus de soucy du salut & felicité Royal, & prioient de meilleur courage pour luy que pour eux mesme, pour les femmes, & enfans, ou pour la vie des autres Princes & gouuerneurs du Royaume. Et vn Roy si bien viuant & reluisant en si bõnes mœurs, estãt mort, c'estoit pitié que de voir le dueil que tous en general en demenoient, deschirans leurs habits de tristesse, fermans les Temples, n'allans ny frequentans les foires, ou marchez, passans le temps sans sollenniser aucune feste, souillans leurs chefs de boüe l'espace de deux mois douze iours, portãs vn linge ceint dessouz les bras & s'assemblans deux fois le iour, deux ou trois cens tant hõmes que femmes ainsi accoustrez pour renouueller ce dueil & complaintes, chantãs ce pendant en vers les vertuz & saincteté de vie du Roy defunct. Durant ce temps ils ne mangent d'aucune viande cuite n'y boiuent vin & s'abstiennent de tout apareil exquis pour leur table, ils ne se lauent n'y oignent, ils ne couchent dans le lit, ny s'acointent de leur femmes, ains tout le long de ces 72. iours ils pleuroyent, & gemissoyent la mort du Roy comme de leur enfant propre. Durant que tout cecy se fait, on dresse tout l'appareil des funerailles, & le dernier iour, le corps est porté deuant la porte, & sur l'entrée du tombeau & sepulchre: là où on recite vn abregé & sommaire de la vie, & gestes du Roy deffunct suyuant la coustume ancienne: & est permis à chascun selon son bon plaisir d'accuser le trespassé, ou cependãt assistoyent les sacrificateurs louans la vie passée de celuy duquel le corps

Sobrieté des Egiptiens

Modestie des Egiptiens

Amitié des Egiptiens vers leurs Roys.

Estrãge dueil apres la mort des Roys d'Egipte.

Ceremonies funebres en la mort des

estoit là deuant le peuple: duquel la multitude est infinie approuuāt auec grāde acclamatiō & frappement de mains ce qui est de louable, mais reiettans auec vn grand bruit & tumulte les choses qui ne luy plaisent au discours de ceste vie: Ce qui a souuentesfois causé que plusieurs Roys, le peuple leur estant ennemy & s'offençant de leur vie precedente alors recitée, ont esté priuez de l'honneur, & magnificence de leurs obseques, & de la pōpe accoustumée en l'apareil des funerailles Royales. Ceste crainte en a contraint plusieurs de viure iustement, se doubtās de ceste fureur populaire enuers leurs corps morts & de l'effait de ceste colere, preiudiciāt à leur hōneur & reputatiō, & les souillant d'vne infamie perpetuelle.

Qui forçoit les Roys d'Egipte de bien viure.

Du gouuernement & police d'Egipte. Chap. 6.

LA coustume, & façō anciēne du Royaume Egyptiē a esté iadis de telle sorte: tout Egypte estāt diuisée en plusieurs parties, & gouuernemēs, q̄ les Grecs appellēt νομός, à chacune d'icelles il y auoit vn gouuerneur qui auoit le soing de tout ce qui estoit requis pour le manimēt des affaires: Or le reuenu, domaine, & tribut estant diuisé en trois lotz & parties: La premiere estoit pour les Sacrificateurs lesq̄ls estoiēt fort honorez & reuerez du peuple tāt pour estre cōsacrez aux Dieux, & qu'ils auoiēt la charge des choses sacrées, que pour leur sçauoir & singuliere doctrine par laquelle plusieurs estoiēt auācez et instruicts: de ce reuenu, les Prestres en distribuent, et pour le seruice des Temples, et pour leur nourriture et priuées necessitez de chacun, car ils n'auoiēt garde d'oublier rien qui seruist aux ceremonies, et seruice diuin, et n'estimoiēt que ce fut bien fait de laisser sans support, et nourriture ceux qui departēt le sçauoir, et seruēt de cōseil pour le prouffit, vtilité et auātage de la republicque: d'autāt qu'ils estoiēt appellez tousiours au cōseil et effait des choses plus importātes, à cause qu'ils pouruoyoiēt à l'aduenir, et predisoyēt les futurs succez des affaires, soit par les moyēs de l'Astrologie, ou par la deuinatiō faite par le moyē des sacrifices: auec ce qu'ayās les histoires en main, ils produisoyēt les gestes des anciens, afin que les Roys par la prinssent aduis et conseil sur ce qu'ils auroyent à faire.

Moyēs du manimēt public, iadis en Egipte.

Prestres anciēs en Egipte fort sçauans.

Autorité des Prestres en Egipte.

Or ne faisoit on pas ainsi entre les Egyptiens, qu'il estoit vsé parmy les Grecs que ou vn hōme, ou vne femme aye la charge et preside seul aux choses sacres, veu que plusieurs ont le mesme honneur et s'adonnent à la culture et seruice des Dieux, et laissent le mesme soing à leurs enfās pour heritage. Ces gens sont tous francs de tailles et de tous subsides honorez et constituez en dignité sur tous autres apres le Roy. L'autre portion du reuenu du Royaume estoit pour le Roy, lequel l'emploioit et aux fraits des guerres, et pour l'entretien de sa maison, et pour en departir liberalement aux hommes vaillās et illustres, et à chacun selon son merite. D'où aduenoit que le peuple n'estoit greué, ny oppressé par aucun tribut extraordinaire. Car les gensdarmes et soldats estoient salariez de la troisiesme

Egipte iadis sans nulle exactiō greuāt le peuple.

partie du reuenu ordonnez et choisis pour le seruice de la guerre, leur estát establis ces gages afin qu'ils fussent plus gaillards et mieux affection-nez à s'exposer aux perils et hazards pour le bien public. Leur republique fut aussi diuisée en trois estats pour le seruice, et soustié du corps d'icelle. Les laboureurs c'est à sçauoir, les pasteurs, et artisans : les premiers ayans pris à ferme à vil pris les terres fut du Roy, des Prestres, ou des soldats, dez leur enfance s'adextroient au labourage, où sans cesse ils emploioient tout le reste de leur vie, qui estoit cause qu'ils furent les plus excellens laboureurs de la terre, soit qu'ils tinssent cela de nature, & comme pour heritage de leurs ancestres, ou que le long exercice & vsage les en feit si bons maistres. Les pasteurs aussi ne faisoient, ou suyuoient autre estat que de gouuerner les bergeries, ainsi qu'ils auoient apris de leurs parẽs y passans tout ce que nature leur donnoit & octroyoit d'aage : Quand aux artisans, c'est sans doute que les arts mecaniques ont este conduits en Egypte iusque'au feste & fin de leur perfectiõ & souueraine excellẽce: d'autant que ceux qui estoient appellez à cecy, n'estans receuz au gouuernement: & ne se soucians d'aucun maniment public, n'exerçoient aucun autre estat, ou office, que celuy que la loy leur octroyoit & qu'ils auoient apris & receu de leurs maieurs : si q̃ ny l'éuie de celuy souz qui ils faisoiẽt tel apprentissage, ny la haine publique ou discordes ciuiles pour les honneurs, ny autre empeschement ne les distournoit de leur enterprise. Leurs iugemens encor n'estoient faits fortuitement ny à la volée, ains y pouruoyoit on auec grand prudence & raison, ayans opinion que les biẽsfaits estoient de grand consequence pour le bien public. Auoient aussi opiniõ que punir les meschans, supporter ceux qui sont affligez, & se condouloir de la necessité de l'indigent estoient les vrays moyens pour extirper toute meschanceté de leur terre : & au contraire tout estre en confusion, & viure en desordre, si par faueur, ou presens on quittoit & laissoit impunies les fautes enormes & les crimes qui meritoyent punition de mort : A ceste cause ils choisissoient des cités de Heliopoli (à present le Caire) Mẽphi, Ceres, Messer, & de Thebes, des hommes bien renommez & illustres pour en faire des iuges & presidents, les iugements desquels ont vn long temps esgallée la sincerité des Areopagites d'Athenes, & ne furent moindres en bonnes & saintes loix aux ordonnances du Senat de Lacedemone. Ceux cy estans crées trente en nombre eslisoyent le president & chef du conseil, celuy que on cognoissoit pour le plus vertueux, excellent & sage, & en son lieu l'assemblée mettoit vn autre pour conseillier et assesseur parfaisant le nombre, ceux-cy estoyent entretenuz richement par le Roy, mais sur tous estoit le mieux apointé le president et chef du conseil, lequel portoit vne chesne d'or au col où pendoit vne medalle toute enrichie de diuerses estoffes de riche pierrerie, et appelloyent ceste image la verité, comme celle qui deuoit guider le cueur du Prince en son iugement. Or le iugement de quelque cas estant dressé et le signe de verité mis en auant, on portoit les liures des loix, qui estoyent huit en nombre pour ne s'esgarer du droit en la cause proposée: et portoit la coustume que celuy qui deferoit et accusoit le crime d'vn autre, donnast son

Egiptiens excellens laboureurs.

Pourquoy les artisans d'Egipte estoiẽt si excellens en leurs mestiers.

Grande equité des Egiptiens iadis

L'impunité des maux cause desordre en l'estat.

Election de Iuges des plus gens de bien.

Verité marque des prĩces au iugement.

Forme de proceder iadis aux iugemẽs en Egipte.

Arrest en quelle sorte estoit donné.

Pariure pugny de mort comme crime detestable.

Charité recõmandée.

Loy contre les calõniateurs.

Ordonnance tresiuste contre les menteurs & faineans: Solon porta d'Egipte ceste loy à Athenes. Voy Diodor. liu.2.cha.3. d'où tout cecy est pris.

Loy contre les homicides.

Peres tuans leurs fils comme estoient punis.

dire par escrit, déchifrant par le menu, & la maniere comme le cas auoit esté executé, et le dommage fait par le delinquant, et combien preiudiciable il estimoit ceste faulte. L'accusé n'estoit forcloz de sa deffence, ains luy estoit donné temps pour respondreà chacun article de l'accusateur, et le tout mettre par escrit deuant les iuges, niants les vns, ou amenant raison de sa iustice, et raison pourquoy il auroit fait ce dequoy il se voyoit accusé, ou en monstrant que sa faulte ne meritoit si grande punition ou amende que celle que l'accusateur auoit proposée. Les iuges ayant ouys deux fois chacune des parties, et les cas estant mis au conseil tout debatu et conclud: le presidant tournãt le signe, et image de la verité vers la plus iuste partie, prononçoit l'arrest et sentence du different: et telles estoyent les procedures et moyens de plaider gardez iadis en Egypte. Et d'autant que nous auons parlé des loix et ordonnances en general, ce ne sera hors de propos, si nous espluchons et recitons vn peu par le menu les anciens status de ce peuple, a fin qu'on cognoisse de combien ils auoyent mieux ordonné leurs affaires que tous autres, et si leur ordre et façon de faire, n'estoit le meilleur et le plus prouffitable.

En premier lieu celuy qui iurant se pariuroit, estoit sans remission mis à mort, comme estant conuaincu de double crime, entant qu'il violoit celle reuerence qu'on doit aux Dieux, et annulloit celle loyauté, et foy qui sert d'vn grand et tres estroit lien pour conseruer la societé humaine. Celuy qui voyant voler, et deualiser vn passant par les assasineurs, ou qui ne tenoit compte de l'ayder, et n'empeschoit la mort ou deualisement, estãt en sa puissance de le recourre, estoit aussi irremissiblement mis à mort: et ne pouuant luy donner faueur, ny secours, estoit il tenu neantmoins de denoncer le fait et les voleurs, qui auroient commis le crime: ce que ne faisant, et mis en iugement estoit foueté par certain nombre de coups et tenu trois iours prisonnier sans manger chose quelcõque: Celuy qui faucement accusoit vn autre estant conuaincu de la calomnie, portoit la mesme penitence et peine que celuy eust fait qu'on auoit accusé, si l'accusation eust esté veritable. Les Egyptiens estoient contrains par la loy de porter au President leurs noms par escrit et ensemble luy declarer l'estat et office duquel ils se mesloient et viuoient, en quoy si quelcun mentoit, ou que lon trouuast qu'il vesquist d'vn gain sale et qui fut contre les loix, il estoit pugny de supplice de mort. Si quelcun auoit occis vn homme fut franc, ou esclaue de son gré, et sans iuste occasion il n'y auoit aucun respit ains il luy failloit perdre la vie selon les loix, lesquelles n'auoieut aucun esgard à la qualité & conditon de l'homicide, ains à l'ordonnance, afin de destourner les hommes de faire tort à leur prochain: & que aussi en punissãt le meurtre fait en la personne d'vn esclaue, la vie des libres en estoit rendue en plus grande asseurãce. Les Legislateurs n'auoient estably peine ny supplice aucun aux peres, qui occiroient leurs enfans, seulement leur estoit enioint que par l'espace de trois iours, & trois nuits continuels ils se tinssent pres le corps mort, & afin qu'ils n'y faillissent on y mettoit des gardes pour leur faire le guet. Ils vsoient de ceste gracieuseté de iugement, leur sẽblant iniuste, que celuy la perdist la vie qui l'auroit donnée

à ſon fils , pluſtoſt eſtimoient ils raiſonnable que ce fut vne douleur & triſteſſe pour la repẽtance de leur colere precipitée qui les puniſt, que nõ pas vn tourment qui ſeroit trop leger, au pris de ceſte deſplaiſance & chagrin qui leur rẽdroit la vie faſcheuſe & pire que la mort. Mais ſi quelcun ſ'oublioit iuſqu'à là que de tuer ſõ pere, auſſi y auoit il ſupplice cruel ordõné pour en faire la punition: entant que les ayant deſchiquetez auec des poinſons, & caniuets fort poignans, & auec des cannes aigues , ils les faiſoient bruſler tous vifs, eſtimans que c'eſtoit le plus deteſtable entre les forfaits que de priuer de vie celuy par violence duquel on tinſt & eſtre & nourriture. Les femmes qui deuoient ſubir peine de mort, eſtans enceintes, on attendoit qu'elles fuſſent deliurées, ayans opiniõ que ce ſeroit commettre vne grãde iniuſtice, ſi on puniſſoit auec vn criminel celuy qui iamais n'auroit fait faute quelconque: ou ſ'ils faiſoient mourir deux perſonnes pour le ſeul peché de l'vne. Quand au fait militaire, ils y procedoient en ceſte ſorte; celuy qui laiſſoit ſon ranc au cõbat, ou refuſoit d'obeïr à ſon Capitaine, bien qu'il ne fuſt puny de mort, ſi eſtoit il rendu infame, eſtant caſſé & priué de tout honneur & attente de gloire, & luy eſtant deffendu de iamais porter armes, & retourner à ſon premier eſtat & exercice: Ceſte loy accouſtumoit les hommes à bien faire & à craindre & redouter plus que la mort vne marque ſi ignominieuſe & pleine d'infamie. Ceux qui deſcouuroient les ſecrets à l'ennemy & pratiquoient auec luy, auoyent par l'ordonnance la langue coupée: & quiconque rongnoit, ou falſifioit la monnoye, changeoit, ou gaſtoit les poix & meſures, qui falſifioit les ſings & contrefaiſoit les eſcritures, ou corrompoit les cedulles inſtruments, ou actes publics, à celuy les deux mains eſtoiẽt coupées a fin que le mẽbre qui auoit failly ſe ſentiſt à iamais de ſa faulte : et que les autres admonneſtez par tel ſupplice ſe donnaſſent garde de tomber en crime et faulte pareille. Les loix procedoyẽt encor fort rigoureuſement cõtre ceux qui ſ'oublioyent à l'endroit des femmes: veu que celuy qui violoit & forçoit vne femme libre de cõdition eſtoit chaſtré et luy coupoit on, et le membre et les genitoires, entant que en faiſant ce mal , il auoit commis trois grands et eſtranges forfaicts , à ſçauoir l'outrage, le rapt, et corruption en la femme d'autruy, et la confuſion et meſlange des enfans baſtards auec les legitimes. Celuy qui eſtoit ſurpris en adultere , où la force eſtoit eſloignée, eſtoit foueté iuſqu'à mille coups de verges, et à la femme on luy coupoit le nez , a fin que par la mutilation de ce membre elle fut punie en la face par l'attrait de laquelle elle auoit fait pecher l'homme eſtant le nez le plus beau ornement du viſage. Quand aux couſtumes , et ordonnances faites ſur les trafics et commerces ,on tient que Boccoride en fut l'auteur: Or ſont telles les loix, ſi quelcun denie auoir receu l'argẽt qui luy aura eſté preſté ſans cedulle ,le debiteur ſera creu à ſon ſimple ſerment, comme eſtans les Egyptiens hommes qui tenoyent grand compte de la ſolennité des ſerments, cõme choſe et ſainte et religieuſe: Car cõme ainſi ſoit que difficillement on adiouſte foy à ceux qui iurent à tous propos, auſſi ſe donnoyent ils garde que les gens de bien ne fuſſent cõtrains de iurer que fort tard, a fin qu'ils ne perdiſſent la reputation de leur preu

Loy cruelle contre les Parricides.

Loy ſur les femmes groſſes.

Loy militaire pour tenir les ſoldats en deuoir.

Punition de ceux qui pratiquoient auec l'ennemy.

Iuſte punitiõ à toute ſorte de faulſaires

Ceſte loy fut depuis gardée par les Lombards voy. li. 3. chap. 26.

Loy contre les violeurs & paillards.

Iuſtice ſur les adulteres & homme & femme.

Boccoride le legiſlateur.

Cecy ſ'obſerue encor entre nous.

d'hommie: Le legiſlateur encor, meſurant par la vertu toute foy, & loyauté, taſche d'accouſtumer les hommes à toute honneſteté par l'exercice des bonnes mœurs, a fin que on ne doubtaſt point de leur foy. Auſſi fut d'aduis celuy qui ordonna cecy, qu'il ſeroit iniuſte de ne croire point celuy, auquel on auroit preſté ſans cedulle iurãt en ſa cauſe propre. Ne voulut que l'vſure miſe & contractée par eſcrit ſ'eſtendit le double de ce qui auoit eſté preſté: & ordonna que le payement ſeroit pris tant ſeulemẽt ſur les biens du debiteur, ſans qu'on peut ſ'empoigner au corps, ny l'eſclauer ou mettre en priſon, luy ſemblant raiſonnable qu'il ſuffiſoit que les biens, & non les corps fuſſent aſſuiettis à telle obligation. Et que auſſi les corps des citoyens eſtoient obligez à la republique laquelle ſ'en vouloit ſeruir; & en temps de paix & à la guerre en ſes affaires. Car il iugeoit eſtre mal feit que les ſoldats & genſdarmes qui hazardent leur vie pour le ſalut public ſoient empriſonnez pour debtes & vſures: & fut ceſte loy donnée auſſi par Solon aux Atheniens, laquelle fut appellée Diſatée, deffendant que pour vſure, aucun citoyen fut lié, ny mis en priſon. Or auoient les Egyptiens vne loy toute particuliere entre eux touchans les larcins, qui eſtoit telle Ceux qui auoient en deliberation de ſ'exercer en ceſt art, failloit qu'allaſſent ſ'enroller au regiſtre du Prince, & chef des ſacrificateurs, & luy porter la choſe deſrobée tout auſſi toſt qu'elle auoit eſté emblée, & priſe: Celuy auſſi ſur qui le larcin auoit eſté fait failloit que vint eſcrire & denoncer deuãt le meſme Seigneur le temps, iour & heure qu'il auoit receu ceſte perte. Par ce moien les larcins eſtant facilemẽt deſcouuers le perdant recouuroit ſon bien, ſauf que la quatrieſme partie eſtoit ordonnée pour le larron, pour punitiõ de celuy, qui auoit ſi peu ſoigneuſemẽt pris garde à ſes affaires: eſtimãt le legiſlateur qu'il valoit mieux puis qu'il eſtoit impoſſible d'empeſcher du tout les larcins, qu'on ne perdiſt vne partie de ce qui auroit eſté deſrobé, qu'eſtre priué du tout ſans eſpoir d'aucune reſtitution, ou recouurement. Les mariages y eſtoyent diuerſement conſiderez: veu que les Preſtres Egyptiens eſpouſoyent vne femmes ſans plus: les autres en auoyent tant qu'ils vouloyent, & cõme ils en pouuoyent nourrir: aucun n'y fut onc pour lors eſtimé baſtard, & euſt il eſté produit, & engendré de quelque eſclaue ou acheté: d'autant qu'ils eſtimoyent le ſeul pere auteur de la generation, que la mere ne luy dõne que le lieu pour receuoir la ſemẽce & la nourriture: laquelle on leur donnoit auec ſi peu de frais, & deſpence qu'a grand peine, preſque le pourroit on croire: car ils entretenoyẽt leurs enfans de racines de ionc, & d'autres choſes qu'ils cuiſoyẽt ſous les braiſes, ou auec des herbes qui croiſſent dãs les paluz ſoit ou bouillies, ou miſes ſur les charbons, ou quelques fois toutes cruës qui eſtoient les delices de ceſte enfance: la faiſant aller pieds nuds, & la plus part ſans veſtement quelconque, à ce les ſecourant la douceur, & temperie de l'air, qui eſt naturelle à ce païs, & prouince. En ſomme toute la deſpence que font les parens pour leurs enfans iuſqu'à ce que ils ſoient en aage, ne leur ſçauroit couſter vingt Drachmes, à tout le moins n'excede point ceſte ſõme. Les preſtres inſtruiſoient les leurs aux lettres tant Hierogliphiques que profanes. & les accouſtument plus que à autre

La loyauté deſpend de la vertu.

Loy ſur les vſures.

Solon eſtablit loy contre les vſuriers.

Semblable ordonnance faite à Rome. Voy Halicarnaſſ. liur. 6.

Loy eſtrange d'Egipte touchant les larcins.

Mariages des Egiptiens le temps paſſé.

C'eſt vne queſtion ſi la femelle ayde auec ſa ſemence à la generatiõ. Voy Ariſt de la generation des animaux. l. 1. c. 18.

Nourriture ſauuage des enfans iadis en Egipte

Geometrie & Arithmetique priſées en Egipte,

fcience ny fçauoir à apprendre la Geometrie & f'a dextrer en l'Arithmetique. Quand à la Mufique & ieu d'efcrime, de lutte, ou le voltiger, ils ne vouloyēt qu'on les y acouftumaft, à caufe q̄ ces exercices eftoiēt trop violens & perilleux, fi tous les iours on y employoit les corps encor fi tēdres, & que cecy en lieu de fortifier, debilitoit, & caffoit les forces en l'homme. La Mufique ils l'eftimoyent non feulement inutile & fans prouffit, ains encore fort nuifible, comme celle qui amollift & effemine les cœurs des hommes, & leur rauift leur gaillardife. La medecine de laquelle ils vfoyent pour f'alleger, eftoit la diete, ou le vomiffement, & cela ou tout auffi toft qu'ils fe trouuoyent mal difpofez, ou y laiffant trois ou quatre iours d'efpace entre-my tentant qu'ils croioyent (comme il eft affez vray) que toute maladie procedoit de trop, & fuperfluement fe nourrir: & que celuy remede eft le meilleur & plus court pour conferuer la fanté que d'ofter la caufe & la fource de toute maladie. Ceux qui voiageoyent ou eftoyent en guerre, tombans malades eftoyent guaris fans rien defpendre: à caufe que les medecins y eftoient nourris, & falariez du public, & eftoyent tenuz par la loy de prendre efgard aux patient, & les guerir fuyuant les ordonnances, receptes & efcrits des anciens de leur art, et qui fuffent renommez et autorifez. Si le medecin ayant fuiuy les reigles du liure facré n'a peu guerir le malade, il eft fans coulpe, quoy que l'autre f'en aille mourir: mais f'il le gueriffoit vfant d'autres, et de plus de remedes que leur liure ne portoit, on le faifoit mourir fans compaffion aucune. D'autant que le legiflateur croyoit que l'ordre de penfer vn malade qui auroit efté dés long tēps obferué par les medecins, et inuenté auec grand peine par les anciens eftoit beaucoup meilleur, et plus falutaire que les nouuelles inuentions des modernes. Les Egyptiēs ont efté les plus eftranges, et fottement fuperftitieux outre tous les idolatres: entant que non contents des ftatues des hommes, ils ont encor adoré les beftes, et mortes, et viues: telles qu'eftoient les Chats, les Chiens, Ichneumons, Efpreuiers, Ibides, Loups, et Crocodilles, et vn infiny nombre d'autres. Et tant f'en faut qu'ils euffent honte de faire publique profeffion de celle beftiale façon de feruice que pluftoft ils fe pēfoient dignes de louange, & honneur, fe veautrans en cefte vilaine et abominable pollution, et infame idolatrie: portans les figures et reprefentations de ces animaux autour de leurs villes en proceffion, & par les villages les monftrant de loing comme Dieux conferuateurs, & aufquels ils faifoient reuerence, & les prioient trefhumblement. Quelqu'vn de ces Dieux, et brutes deitez dés Egyptiēs mourant, ces fols l'enfeueliffoient dans vn beau linge, le falans auec grans cris, & vrlemens, et batans eftrangement leurs poitrines, puis l'oignans auec liqueur de Cedre, et autres drogues precieufes et aromatiques, ils les enterroient és faints lieux, a fin que leurs charoignes fuffent de plus de durée. Si quelcun de fon bon gré, et de guet à pens, ou en quelque forte que ce foit emettoit à mort vne de ces beftes, il n'y auoit aucun moyen de le fauuer de mort, à caufe que le peuple y accourant le maffacroit fort cruellement et fans attendre ce qui en feroit ordonné par iuftice. L'effroy que plufieurs auoient d'eftre ainfi mal traitez, faifoit qu'auffi toft

Exercices violens dāgereux aux enfans.

La Mufique corrompt l'efprit de la ieuneffe.

Le vray remede de toute maladie la diete.

Medecins en Egypte, fort fuiectz iadis

Monftrueufe idolatrie des Egyptiens.

Voy Arnobie contre les Gentilz. Eufebe prepar. euāgeli. li. 2. c. 1. inuentaire de toute cefte folie. Lactāce de l'orig. d'erreur li. 2. ch. 14 & li. 5. c. 21. Plutarh. au l. d'Ifis & Ofiris. Seduliepoete aux Heroi. pafchaux & Lucā de la guerre ciuil. li. 8. Strabon. l. 17

Beftife des Egiptiēs iadis

Dieux Egiptiēs biē traittez & nourriz.

qu'on voyoit quelcun de ces animaux morts, ceux qui les premiers enauoient la veuë ſe tenant de loing lamentoient & pleuroient le deſaſtre, en teſmoignage que ceſt accidēt n'eſtoit point aduenu par leur faute. La charge de nourrir ces beaux Dieux brutaux eſtoit dōnée à gens d'eſtat, & non de peu d'autorité enuers le peuple, qui ſ'y portoiēt ſoigneuſement & font leur diſpence à grands frais, eſtant leur viande & paſture d'vn delicat breuuage fait d'eſpeaulte, ou eſcorgeon, & de bouillie faite de fleur de farine, & autres viandes compoſées auec lait: outre ce leur mettoit on deuāt des Oyes tant boulues que roſties pour les raſſaſier. A ceux qui viuent de chair cruë, on leur diſtribue des oiſeaux pris à la chaſſe, ou aux reths, et filais, ſomme on deſpendoit beaucoup, et mettoit on grand peine pour l'entretenemēt de ceſte vilennie. Et eſtoient ſi ſots que de ne cognoiſtre point leur beſtiſe, voyans mourir ces beſtes, ains les plouroient, et en faiſoient le dueil tout ainſi que ſi leurs enfans fuſſent decedez, et les enterroient auec plus de frais et magnificence que ne portoient leurs richeſſes: tellement que du temps de Ptolomé ſurnommé Lage Roy d'Egypte eſtant à Memphis mort vn Bœuf de trop de vieilleſſe, celuy qui auoit charge de le nourrir y employa aux funerailles vne grand ſomme qu'il auoit eu pour ſa nourriture, et encor emprunta il du Roy 50. talents d'argent pour faire la deſpence de ces obſeques ſuperflues. Pluſieurs ſ'eſbahiront liſans choſe ſi ſotte et merueilleuſe deſpence, mais ils ſ'eſtonneront encore d'auantage ſ'ils conſiderent combien les Egyptiens ont eſté ſuperfluz, et exceſſifs és obſeques de leurs morts. Veu que dés que quelcun eſtoit decedé, les amys et parens du deffunct ſ'aſſemblans, ſe couuroient la teſte de fange et alloient tout autour de la ville lamentans, et plourans ſans ceſſe iuſqu'a ce que le corps eſtoit enterré: Et durāt lequel temps ils ne ſe lauoiēt cōme de couſtume ny beuuoient vin, ou prenoiēt nourriture de choſe delicate et ſauoureuſe, & n'vſoient d'aucun acoutrement que vil et de peu de valeur. Leurs ſepulchres et tombeaux eſtoient de trois ſortes, les vns ſomptueux, les ſecōds mediocres, et les autres de peu d'importance. A la deſpence & frais du premier on employoit vn talent d'argent, au ſecond vingt mines, et au troiſieſme et dernier, les fraits eſtoient indignes qu'on en tinſt cōpte. Ceux qui ont la charge des funerailles, comme y eſtans nez et nourris dés leur ieune aage portoient les roolles des deſpences pour ſ'enquerir des parens du mort, cōbien eſt ce qu'ils y veulent deſpendre: et ayans conuenu du pris, on leur liuroit le corps afin que l'apareil des honneurs fut dreſſé ſelō le deſpence qu'on y vouloit faire. En premier lieu celuy qu'on appelloit Grāmariē ou ſcribe, et greffier, ayāt mis le corps ſur la terre nue, marquoit ſur la hanche cōbiē il falloit fendre et inciſer du corps du coſté gauche. Celuy qui auoit la charge de faire l'inciſion, prenāt vne pierre Ethiopique, fendoit le coſté du deffunct, ce qu'ayant fait, il ſ'en fuioyt à toute courſe, eſtant ſuiuy des aſſiſtans, qui en le maudiſſant luy ruoyent des pierres, comme ayant commis quelque crime: ayans opinion que celuy là a quelque inimitié ſecrette en ſon cœur, contre le treſpaſſé, lequel violoit ainſi furieuſement le corps de ſon amy. Les ſaleurs qui ſaloient le corps eſtoient honorez en

Ce Ptolomé fut le premier Roy d'Egipte, des ſucceſſeurs d'Alexādre, en l'ā 114. Olympiade.

Folle deſpenecs en vnes funerailles de beſte. 50. talēts peuuēt mōter ēuirō 25000 liures tour. voy Budé de Aſſe.

Deſpēce és obſeques des Egiptiēs.

Vingt mines, à dix eſcuz pour mine, ce ſont deux cēs eſcuz. Voy Budé. C'eſtoiēt cōme les crieurs, & porte-chapes à Paris.

Diuers offices de ceux qui auoyent charge des obſeques.

tre

tre eux comme gens ſegnalez, & recommandables : d'autant qu'ilz pouuoyēt & frequenter les Temples & conuerſer auec les ſacrificateurs: ceux cy eſtans pres le corps, l'vn fendoit par dedans toutes les entrailles ſauf le cœur, & roignons, & ſoudain vn autre lauoit tout cecy auec du vin Phœniſſien, & iceluy meſlé de choſes ſoefues & fort odoriferantes, & puis oignoyent tout le corps de liqueur de Cedre premierement, & apres de diuerſes confections precieuſes & aromatiques, par l'eſpace de plus d'vn moys : & non content de c eſt oignement, encor faiſoyent ils infuſion de Myrrhe, Cãnelle, & autre eſpicerie tant pour conſeruer le corps longuement ſans pourriture, que pour le rēdre ſouef-flairãt, & de bonne odeur. Acouſtré & aromatiſé qu'ils auoyent ainſi ce corps, ils le rendoyent aux parents, ayans premierement ſi bien ageancé les membres & parties iuſqu'aux ſourcilz, & paupieres qu'on euſt iugé que c'eſtoit vn homme endormy. Auant que le mettre en terre, les parents faiſoient aduertir les iuges & amys du deffunct, du iour de l'enterremēt les aſſeurans que le mort paſſeroit le fleuue & paluz des Enfers. Aſſemblez que eſtoyent les Iuges quarante en nombre, & aſſis en demy rond, ou croiſſant pres l'eſtang & paluz en vn lieu preparé pour ceſt effait, on conduiſoit vne barque poſée pour ce ſeruice par ceux qui eſtoyent commis maiſtres des ceremonies; & auant que le corps fut mis en ſon cercueil, chacun auoit licence ſuyuãt la loy, d'accuſer le deffunct, lequel ſi eſtoit trouué auoir mal veſcu, les Iuges prononçoyent ſentence le priuans de l'honneur, & droicts de ſepulture: Mais ſi les accuſateurs eſtoyēt conuaincuz de l'auoir deferé à tort, ilz eſtoyēt condamnez à vne groſſe amende. Ny ayãt qui l'accuſaſt, ou le delateur eſtant trouué calomniateur, les parēs & amys laiſſans leur dueil & triſteſſe, ſe mettoyent à celebrer les louanges du deffunct, ſans y omettre de quelle race il eſtoit, n'y la gloire de ſes parents, ainſi que les Grecz auoyent auſſi de couſtume. Car tous les Egyptiens ſ'eſtimoyent eſtre gētilz hommes: ainſi commençans le diſcours de la vie dés l'enfance, ils racontoyent ſa pieté vers les Dieux, ſon erudition & ſçauoir, & l'innocence de ſes mœurs, & venans à l'aage parfait, leur religion, iuſtice, integrité, cōtinēce, ſageſſe, & autres vertuz eſtoyent ſingulariſées, ce que fait ils inuoquoyēt les Dieux infernaux, qu'il leur pleuſt de colloquer ceſtuy-cy au ſiege & rãc des biē-heureux, auſquelles prieres tout le peuple reſpōdoit louant hautement le mort, comme celuy qui iouiſſoit de l'aiſe des ames fortunées. Chacun alors enterroit ſon mort en ſon propre ſepulchre, & ceux qui n'auoyent ſepulture propre, les poſoyēt en leur maiſon, dans la muraille la plus ferme qui y fut, y dreſſant le cercueil tout droit, & maçōnant la cloſture: afin que les ſuceeſſeurs ſ'eſtãs enrichis & faiſans tout deuoir de payer ce qui eſtoit deu par le deffunct euſſent le moyen de l'ēterrer honnorablement. Or auoiēt ils de couſtume que empruntans de l'argent ilz donnoyent en gage les corps de leurs parents au crediteur: là où faillants à les racheter ils encouroyent vne grande infamie, & ſi eſtoyent eux meſme priuez de ſepulture. Ce ne ſera ſans cauſe que on ſ'eſbahira des inſtitutions de ceux qui feirent ces ordonnances, & introduirent telles couſtumes, non tant qui ſeruiſſent pour former la vie de ceux qui ſont

Cedre arbre fort precieux à cauſe que onc il ne ſe corrōpt, & conſerue les choſes où il eſt mis.

De ce Paluz les poëtes ont aſſez eſcrit. Voy Virg. 6. Eneid. toutesfois paſſoyent ils le corps par deſſus les eſtāgs du Nil.

Des Dieux infernaux. Voy Gregoire Girald en ſon hiſtoire des Dieux Syntagme. 9.

Priere pour les morts entre les gētilz.

Les corps morts dōnez en gage pour les debtes.

Toutes ces superstitions introduites à bonne fin. au mõde que pour prendre esgard à l'hõneur, & sepulture des deffuncts: mais tout cecy tendoit à induire les hõmes à façõner si bien leurs actions qu'on n'y peut trouuer que redire, & à dire verité, quoy q̃ les Grecs ayẽt tasché de reformer la vie humaine, auec leurs Fables poëtiques, sur l'heur des bons & supplice des meschans estans deffuncts, si ne peurent ilz onc auec to⁹ leurs escritz attirer l'hõme à suyure les choses saintes & vertueuses, ains se mocquoient les vicieux de leur dire & faisoient des risées de leurs inuentions & resueries. Là où les Egyptiens punissoient par effect les mal viuans, & louoyent les bons selon le merite de leur vertu, & bõne vie: admonestans tous les iours vn chacun de ce qu'il deuoit suyure cõme proufitable, voyant la recompense preparée, pour les œuures quelles que elles fussent d'vn chacun de leurs Citoyens: & ainsi les vicieux se mettoiẽt en deuoir de viure bien, & vertueusemẽt. Aussi faut-il penser que ces loix là sont bonnes & sainctes par lesquelles les hommes deuiennent non riches, mais plustost iustes, honnestes, sages & modestes. Et voyla quand à l'Egypte: reste à poursuyure des autres Peuples & Prouĩces de l'Afrique.

Platon és liu. de la repub. s'ayde assez de ces fables.

Quelles sont les bonnes & saintes loix.

Pœnes dits des Phœnissiës en ostãt seulement l'aspiration, à cause que ce fut Didõ qui peupla celle contrée.

Apiã Alexãd. l. Libyq.

Des Pœnes, & autres Peuples d'Afrique. chap. 7.

Les Pœnes, descenduz des Phœnissiens, sont diuisez en plusieurs & diuerses nations: entãt q̃ les Andrimachides voysins d'Egypte, suyuẽt aussi les mœurs des Egiptiens: & portoiẽt iadis le mesme habit que le reste des Pœnes, à sçauoir que leurs femmes auoient en chacune de leurs cuisses vn anneau d'erain (ce qui s'obserue encor en plusieurs endroicts d'Afrique entre les Mores) & nourrissoient longue leur cheuelure: & estoient si peu ciuilz, & tant mal apprins que les Poulx qu'ilz prenoient sur leurs corps, ilz les mordoient & tuoient à belles dents, & puis les iettoiẽt à terre, seulz entre leurs voysins, qui vsoient de ceste brutalité. Ce sont eux aussi qui seulz entre ceux de leur nation, & ancienne parenté enuoyoient, & produisoient leurs filles vierges qui estoient prestes à marier au Roy, desquelles il depucelloit celle qui le plus luy venoit à gré & en faisoit l'essay auant qu'elle allast au Mary. L'autre peuple Africain nommé Nasamone estoit puissant, & iouïssant d'vn Païs de grand estendue, fort cruel & furieux & escumeurs & Pirates, qui deualisoiẽt les Naus arrestées pres les bancz, & sablons de la Mer Libyque. Ce peuple farouche descẽd en Esté, ayãt laissé son bestail le long de la mer, en la campagne pour y recueillir les fruictz, & Dates des Palmiers, & s'y fournir du boys desdictes Palmes à cause qu'elles y sont fort belles, en grand nombre, & qui sont fertiles & apportans de fort beau fruict. Ilz en prenoiẽt donc les Dates non encor meures, & les faisoient meurir au Soleil, & les trempans dans du laict, en prenoient leur nourriture. Ces gens auoient (comme encor il est obserué) plusieurs ensemble vne femme, suyuant leur ancienne coustume, & se messoient auec elles deuant tout la monde, de mesme façon presque que les Massagetes, si ce n'est que ceux-cy mettoient vn baston à la porte. Les Nasamones ont aussi de coustume que si quelqu'vn

Autant en font encor à present ceux qui habitẽt en l'Amerique.

Nasamones Voy Lucã des guerres ciuil. liu. 4. & 9.

Ces bãcs sont entre le Royaume de Thunes & le païs Cerenaique.

Voy Ptolo. en la Geograph. Strabõ liu. 3. & 17.

Pauure nourriture des Nasamones.

Massagetes sont Scythes. Voy Stra-

d'entr'eux prẽd femme, le premier iour des nopces, l'espousée aille courtiser tous ceux qui sont appellez au festin les inuitant à l'acointer & ceux qui auoyẽt affaire auec elle estoyent contraints luy faire quelque present qu'elle emportoit en sa maison pour tesmoignage du nõbre de ceux qui auoyent eu affaire auec elle. Or ces Nasamones vsent de la forme de iurement, & deuination qui s'ensuyt, en estans les ministres ceux qu'ils sçauẽt & estiment estre les plus iustes, & vertueux, d'autant que c'est aux mortz à qui ils s'adressent en iurant par eux, & tenãs les mains sur leurs tõbeaux. Et encor deuinent ilz aprochans leurs sepulchres, pres lesquels leurs oraisons finies ils s'endormoyent, durant lequel repos, tout ce qu'ils venoyẽt à songer leur seruoit d'oracle, & prediction toute asseurée. Et s'entrepromettant la foy, ilz vsoyent de telle ceremonie, chacun prenoit vn hanap de la main de son compaignon, & beuuoyent l'vn à l'autre en signe d'alliance, & s'ils auoyent de quelque liqueur fut eau, vin, ou autre humeur, ils y mettoyent le doigt qu'ilz lechoyent l'vn apres l'autre. Les Garamantes estoyent si farouches, & sauuages qu'ilz fuyoient toute compagnie, & hantise d'hõmes, que de ceux de leur païs, & si lasches & poltrons qu'ils n'auyoẽt aucunes armes offensiues, ny deffensiues, & estans assaillis, n'osoyent faire resistance, & estoit leur pays par dessus les Nasamones en la Libye & Marmarique, tirant vers la Barbarie au Royaume appellé à present de Barcha pres la Marine, tirant vers le ponant, les auoisinans les Maces qui rasoyent le sommet de la teste, laissans croistre vn topet de poil sur le dessus tondans le reste en rond tout à l'entour. Les Guidanes leurs voisins portoyẽt à la guerre des peaux d'Autruches souterraines en lieu de bouclier. Leurs femmes portoyẽt aussi plusieurs frãges faites de peaux pour mõstrer (ainsi qu'on dit) par le nombre de ces franges cõbien d'hõmes les auoyent acostées, car chacun qui auoit affaire auec elles leur faisoit vn present semblable, tellement que celle qui en auoit le plus estoit aussi prisée, & honorée sur toutes autres, comme la mieux aymée & courtisée des amoureux.

Les Machlies se tenoiẽt vers le paluz de Tritonie lesquels se rasans le deuant de la teste portoient la cheuelure longue par le derriere, & au contraire les Auses portent leurs cheueux sur le deuãt tout ainsi qu'on paint l'Occasion. Les filles de ce peuple dressoiẽt tous les ans vn cõbat le iour de la feste de Minerue, en l'honneur de celle Déesse se cõbatans à coups de pierres fort despiteusement, & cruellement & s'entrefrapans de gros bastons, se vãtans d'obseruer la coustume ordonnée par celle Déesse que nous apellons Minerue. Or celles qui estoient mortes en ce conflit, portoient le nom de fauces vierges & corrompues, mais cecy ce fait auãt que sortir de la bataille: & celle qui s'estoit maintenue le plus brusquement, estoit tousiours honorée par les autres pucelles, qui l'ayans armée de toutes pieces, & sur tout d'vne bourguignotte faite à la Corinthienne, auec vne creste telle que celle de noz morions, & la faisans monter sur vn chariot branslant, l'alloient en ce triomphe pourmener le long du lac & paluz Tritoniens Ce peuple mesme s'acointoit confusement des femmes. non qu'ils se tinssent ensemble en quelque honeste societé, ains tout ainsi

bon li.11. Herodote liu.1. Pomp. Mele 1.S. Chrysost. au sermon de Penthecouste Ptolo. Table. 7. d'Asie. Ainsi en vsõs nous sur les reliques des saints.

Garamantes peuple de Libye. voy Ptolo. Solin ch. 32. Lucan. liu. 4. & 9. Pomp. Mele. 1.

Maces peuple Libyen.

Femmes des Guidanes, se prostituoyẽt à chacun. Les Arabes tiennent à presẽt tout ce pays.

Pallas fut nõmée Tritonie à cause qu'elle nasquist pres le Paluz Triton Vey Pausa en ses Bœotiq, Pomp Mele. l. 1. Herodo. 4. Pline li. 5. ch 4. Cõbat de filles en l'honneur de Minerue.

Grãde bestise des Anses & Tritoniens.

Mont Atlas est de grande estēdue depuis la Mauritanie courāt iusqu'à l'Ocean Occidētal voy Pōp. Mele li. 1. Atlantiēs ne mangeoyēt chair, & ne sōgeoyent onc d'où procedēt les songes, voy Pline dernier c. du 10. l. Albert li. 2. du sōmeil & veille. Nomades, ou pasteurs Africains, voisins de la regiō Cyrenaiq. car il y a aussi des Nomades en la Scythie. voy Strabon. liure 1. 7. & 12. Barce ville assise sur la mer de Cādie. Voy Pli li. 5. ch. 5. Mode des sacrifices des Barcēens. Enterrement des Nasamones quel. Maxes acoustrez estrāgement. Les femmes Zabiques chartieres. Peuples viuāts de chair de Singes. Mœurs des Libyens.

que les bestes en vsent. Les fils qui en naissent dés qu'ils sōt paruenuz en aage, les hōmes estāt assemblez: il choisist celuy auec lequel il veut estre & demeurer, lequel estoit reputé pour son pere, car les trois moys ils s'assembloient pour cest affaire.

Les Atlantiens sont ceux qui habitoient le long du mont Atlas, et furent Anonimes, c'est à dire sans que pas vn d'eux eut vn nom qui luy fut propre: Ceux cy detestoient le Soleil sur le plus chault du iour, et luy disoient toutes les iniures desquelles ils se pouuoient aduiser, à cause que par son ardeur, il les affligeoit et rendoit leurs terres infertiles. Ils ne mangeoyent d'aucune sorte de chair de beste quelconque et estoient sans iamais songer chose qu'elle que ce peut estre. Les Nomades ou pasteurs sauoisinans d'Egypte, viuoient de chair et de lait: sans toutesfois rien toucher qui procedast de la vache, d'autant que ny les Egyptiēs aussi touchoyēt iamais rien du pourceau, et ne se nourrissoiēt point de vaches: et les femmes Cirenaïques eussent fait conscience de les seulement frapper, à cause d'Isis honorée en Egypte souz la figure d'vne vache, en l'honneur de laquelle elles ieusnoient, et celebroient des festes auec grand soing et diligence. Mais les fēmes du Royaume de Barce qui est le plus voisin d'Egypte entre tous les Libiens, le long de la marine ne mangeoient ny vache, ny porc, & lesquelles brusloient aucunement les veines du sommet de la teste à leurs enfans en l'aage de quatre ans, auec de la laine grasse & non lauée, à fin que la pituite coulant du cerueau ne leur fut iamais nuisible, qui estoit la cause que ces peuples se vātoiēt d'estre presque tousiours en bonne santé. Lors qu'ils sacrifient ils en vsēt ainsi, ayās coupé l'oreille à la beste du sacrifice, cōme pour premier offre ils la gettent sur le toit du Tēple, & puis luy tournent & coupent la teste ne sacrifians en l'hōneur d'aucū autre Dieu que du Soleil & de la Lune. Or tous les Africains enterrent leurs morts tout ainsi que les Grecs, sauf les Nasamones, qui les enterrent tout debout si bien que quand vn homme est aux angoisses de la mort, ils le dressent, a fin qu'il ne rende l'ame tout couché. Leurs maisons ne sont ny de grand consequence ny frais, estans faites de clayes & rameaux entrelacez en des lentisques & lesquelles ils tournent ou bon leur semble. Les Maxes autre peuple Africain, s'accoustrent fort estrangement leur perruque, portans la partie gauche rase & la dextre cheuelue, & se peignans la face de vermillon, se vantās d'estre descēdus des Troïens. Les femmes des Zabiques qui sont leurs voisins seruent de chartieres à leurs marys allans en guerre. Entre les Zigantz (où les auettes font vne grād quātité de miel, mais on tiēt que les hōmes en sophistiquent beaucoup plus que les mouches n'en font) tous se vermillonnent la face, & mangent des Singes, desquels le païs abonde és montaignes voisines. Tous ces peuples sont en Libye, viuātz tout ainsi que les bestes de ce qu'ilz recōtrēt, sans tenir aucune prouisiō en leurs maisōs, & ne se vestent que de quelques peaux de bestes & sur tout de Chieures qui sont là en abōdāce. Les plus puissās entr'eux n'ont aucune cité, seulemēt des tours, & petitz forts bastis le lōg des estāgs, et riuieres, où ils serroyent ce qui leur estoit necessaire pour la vie. Ilz sōt

faire ferments tous les ans au peuple qui leur est suiect d'obeïr aux commandemens de leur Prince, & d'aymer leurs compaignons & voysins ayans les armes selon leurs mœurs & l'vsage du païs: Car cõme ainsi soit qu'ils soyẽt de legere taille, & habitent vn pays tout presque en planure, ilz vont en guerre, sans espée, ny couteau ou arme quelconque, sauf quelques Arsegayes, & de gros cailloux choisis à leur fantasie qu'ils portent en des vases faits de cuir, & auec cecy ilz combatent, assaillans, & se retirans du conflict, & taschans de frapper leur ennemy n'attendoyent iamais qu'on leur donnast dessus, accoustumez dés leur enfance à la course pour se sauuer à la fuitte: & n'vsent de foy, ou loyaulté quelconque à l'endroit des estrangers.

† Les Troglodites (que les Grecz à cause qu'ilz viuent des chairs de leur bestail appellent Pasteurs) sont en Ethiopie assemblez en des Citez, & qui creent & eslisent des Roys, & seigneurs sur leur païs. Leurs femmes sõt communes à chacun d'eux, sauf que le Roy en a vne qui luy, est toute particuliere: que si quelqu'vn acointe la femme du Prince, le bõ homme ne se venge sinon d'vne amende de quelque nombre de Brebis qu'il luy fait payer pour auoir planté les cornes à ce beau Roy sans force Durant les ventz Ethesies, à cause qu'il pleut fort en ce païs, ilz ne vivent que de sang & lait mesliez ensemble, & qu'lz font vn peu cuire auant que en vser. Durant les grandz chaleurs leur manquãt pasture pour leurs tropeaux ilz se retirẽt vers les marests & paluz, & n'õt gueres guerre ensemble, que pour la dissention aduenue pour ces pasturages. Ilz tuoyent les bestes cassées de vieillesse, ou maladie: & ne viuoyent guere d'autre viande: & mettoyent le nom à leurs enfans, non celuy de leurs peres & maieurs, ains de q̃lcune des bestes de leur troupeau, lesquelles ilz apelloyẽt & peres, & meres, à cause que c'estoit d'elle & non de leurs parẽts qu'ils prenoyent, et substance et nourriture. Les simples & grossiers, & le petit peuple vsoit pour breuuage de la liqueur d'vn arbre nommé Paliure, & les plus riches & puissans, tyroient le ius de certaines fleurs, ayãt & goust & couleur semblable au Moust le plus meschant & mal sauoureux, qu'on tire de noz raisins. Et pour autant que la multitude de leurs haraz & tropeaux est fort grande & de bestes diuerses, ilz sont contraintz de souuẽt changer de place, allans tout nudz, sauf les parties honteuses qu'ilz couurent de peaux de leurs brebis.

Les Troglodites sont circoncis tout ainsi que les Egyptiẽs, sauf ceux qui sont boiteux, lesquels seuls se tenans en la region des Hesternes, ne voyẽt ou sẽtẽt iamais le rasoir sur leur corps pour y raire, ou couper chose quelconque. Les Troglodites apellez Megauares, portent pour armes vn escu ou bouclier de cuir de Bœuf tout crud, & sans estre tanné ny acoustré & fait en rond comme noz rondelles, & vne grosse massue ferrée, d'autres ont des arts, et lances pour combattre. Ils ne tiennent aucun compte de la sepulture, ains se moquant d'icelle, dés que quelcun d'eux est mort ils prenent le corps, et lians la teste aux cuisses auec des sions, et hards de Paliure, ils le posoient sur vn lieu eminent, le chargeoiẽt en riant de pierres et l'ayant couuert d'vn grand monceau de cailloux, s'en retournoient sãs

† Troglodites quelz & dits pour habiter dans les Grottesques & cauernes Solin ch. 34. Herodote 4. d'où tout cecy a esté pris. Ces Troglod. habitent dãs le sein Arabique. Voy Ptol. li. 4. c. 8. Table 4. Et sont Ethiopiens. Pauure vie des Troglod. ventz Ethesies viennent du Leuãt, & soufflent tous les ans 40. iours apres la Canicule. Voy Stra. l. 3 Pline, 37. ch. 5. Gelle li. 2. ch. 18. Paliure est & herbe, & arbre. lequel se trouue seulemẽt ẽ Afrique. Voy Dioscorid. li. 1. c. 123. Theophrast. l. 3. c. 17. & liure 4. ch. 4. De quelles armes vsent les Troglodites. Cruelle façon d'enterrer les morts.

Batailles des Troglodites pourquoy s'faisoiēt & cōme prenoyent fin

monſtrer vn ſeul brin de triſteſſe pour la perte de leur amy. Ils bataillent enſemble non pour leurs finages, ou iniures ou eſmeuz de courroux, ou ambition, ſeulement pour les paſtis & herbages à nourrir leurs troupeaux Leurs combas cōmençoient à grands coups de pierre, iuſqu'à tant qu'il y en auoit de blecez: & lors ils prenoient leurs arcs deſquels ils eſtoient merueilleuſement bons maiſtres, s'acharnans ſi bien que pluſieurs y demouroient pour les gaiges. Mais en fin les plus vieilles d'entre leurs femmes ſe preſentans, & ſans aucune crainte, ſe mettant entre les deux parties faiſoient ceſſer le combat (car c'eſtoit grād forfaiture que d'en offencer quelcune) auquel pour l'amour & reuerēce de ces dames ils mettoiēt fin ſoudainement. Ils eſtoient ſi charitables enuers les vieillards qui ne pouuoient plus ſuyure les troupeaux, & haras vagās de lieu en autre, que les eſtranglans auec vne quëue de Bœuf, les faiſoient miſerablement mourir. Leur eſtoit permis de faire mourir vn qui lāguiſſoit en maladie, encor qu'il refuſaſt de finir, & penſoient luy faire vne grand faueur, & auantage, vſans de pareille courtoiſie aux febricitans & à ceux qui eſtoient aſſaillis de quelque maladie incurable: ayans opinion que celuy eſt le plus malheureux d'entre les hommes, qui ne pouuāt rien prouffiter en viuant deſire toutesfois de viure en ce monde. Herodote eſcrit que les Troglodites font des Grotteſques pour y habiter ſans auoir aucun deſir d'accumuler richeſſes, veu qu'ils ſe ſont dediez, & conſacrez à vne pauureté volontaire, ſe glorifians en ce ſeulement qu'ils iouïſſent d'vne pierre exquiſe que nous apellons Exachontalite: & qu'ils viuent de chair de Leſards & Serpēs: que leur parolle eſt ſi confuſe, que plutoſt on iugeroit qu'ils ſifflaſſent ou grinçaſſent les dents, que non qu'ils imitaſſent aucunement la voix humaine, Il y a encor vne autre nation. Ethiopiēne par deſſus l'Egypte le long du Nil vers les parties Auſtrales, ou les hommes, nommez Rizophages (qui ſignifie mange-racines) ne viuent que des racines des roſeaux arrachées des lieux voiſins, qu'ils lauent & battēt tant auec des pierres iuſqu'à ce qu'ils les amoliſſent, & deſquelles ils font des gateaux comme vne tuile autant qu'on en peut tenir en la main, & les mangent, eſtans cuits au Soleil. De ceſte viande ils en iouïſſent en paix, & en ont en abondance tout le long de leur vie, à cauſe qu'ils n'ont guerre auec pas vn de leurs voiſins: ſi eſt ce qu'ilz ont guerre cōtinuelle auec les lyons, qui pour ſe rafreſchir aux ombres, ſortent des deſertz, & auſſi pourſuiuēt les moindres beſtes pour ſe repaiſtre: qui eſt cauſe que ſouuent les pauures Ethiopiens, ſe tenans aux Paluz en payēt la folle enchere & ſont deſchirez dés qu'ilz ſortent de leurs mareſts par ces beſtes farouches, & cruelles, tant pour n'eſtre des plus courageux que l'on ſache, & n'ayans armes pour ſe preualoir de telle violence. Et il y a long temps que ceſte nation euſt eſté ruinée par les Lyons, ſi nature n'euſt pourueu de ſon bon gré en leur deffence, & conſeruation. D'autant que ſur le commencement que la Canicule eſpand ſes ardeurs, il naiſt vne ſi grande & innombrable multitude de frelons en ce païs là, ſans qu'aucun vent y regne pour y cauſer, en attirant les vapeurs de ceſte corruptiō, que les hommes ſe retirās dans les paluz n'en ſont point vexez ny tourmentez, mais les Lyons en ſentent telle

Cruauté Barbare ſur les vieillardz maladifs.

Eſtranges receptes pour les malades

Liur. 4. d'ou l'auteur à pris tout cecy, n'eſt parlé vn ſeul mot de ces cruautez. Biē parle-il de leurs manger de Serpens & parolle cōfuſe.

Rizophages habitent pardela l'iſle de Mercé, pres le fleuue Aſtape Voy Diod. Sicil. l. des antiquites. 4. c. 3.

Ethiopiens aſſaillis des Lyons. tout cecy eſt de Diod. Sicil. li. 4. c. 3

Frelons, & Tans, ou hanetons chaſ-

guerre qu'ilz sont cont raint z de s'en aller, tant pour se fascher de la morsure de ces bestioles, qu'espouuentez de leur son & murmure. A ceux cy sont voisins les Hilophages, & Spermatophages(c'est à dire rõge-boys, & mange-semences) les derniers desquels recueillãs les fruitz cheans des arbres s'en nourrissent sans se pener autrement pour auoir esgard à leur prouision, contents le reste du temps de substeter leur poltrone vie des herbes qui naissent par la cãpaigne marescageuse. Là où les Hilopha ges se mettans en campaigne auec leurs femmes, & enfans montẽt sur des arbres, ou coupans le tendron & bous des branches, ils en nourrissent leurs corps miserables: & sont si adextres (à cause du long vsage de grimper sur les arbres) qu'ils saultent d'vn en autre, comme si c'estoiẽt des oyseaux, & Escurieux, & se coulent le long des branches & rameaux, les plus tẽdres & foiblets sans danger de leur personnes, tant ils sont maigres & legers, &, ce qui semble chose incroyable, ils sont si subtils que si le pied leur glisse sur quelque rainsseau, soudain les mains s'accrochans à la branche les deliure de l'infortune de la cheute, & quoy qu'ils tombent, encor sont ils si peu chargez de chair & graisse, que la legereté du corps empesche qu'ils ne reçoiuent aucune offence: & ainsi ils rassasient leur ventre affamé l'emplissans des tẽdrons des arbres ainsi que font les Cheureulz, & Chamoys en noz montaignes. Ces gentils oiseaux vont tousiours tous nuds, & ont leurs femmes, & enfans communs, aussi leurs richesses ne sont trop grandes: quoy qu'on die qu'ils bataillẽt à beaux coups de bastõ pour les lieux de leurs demeures, esquelles les vaincueurs donnent loy, & commandent sur les vaincuz. Mais il en meurt plus de faim, que de coups receuz à la bataille, entãt que leur defaillant la veuë, ils sont priuez du sens qui leur faisoit voir le soustien de leur vie, & ainsi ils perissent. Le reste de ce païs est habité par les Cineques, lesquels bien que soiẽt en moindre nombre que ne sont les sus nommez, si est-ce que leur vie est fort differẽte ensemble: Car ils ont leur demeure aux boys, & leur païs estant forestier, fascheux, mal-plaisant, & raboteux, & où l'eau est rare & les fontaines difficiles à y estre trouuées, ils sont forcez de prẽdre leur repos sur les arbres, de peur de seruir de pasture aux bestes qui repairent par telles solitudes, & sur le point du iour, allãs vers les eaux pour rassasier leur soif, quoy qu'ils soiẽt armez, si se cachent ils parmy les feillardz les plus espais de ce païs boscageux: & ce sçachãt que sur le chault plus ardant du iour les Bœufs sauuages, les Pardes, Lyons, & autres bestes farouches tourmentées tant de la chaleur ardente du Soleil, que vaincuz d'vne rage impaciente de soif, irõt aux fontaines pour s'y rafreschir, & rassasier leur alteration. Ces animaux renduz qu'ils sont pesans & lourds pour s'estre chargez d'eau, ces Ethiopiens sortans de leur embusche leur courent sus auec des perches & bastons aiguisez & bruslez par vn bout, & les tuent de pierres, & saiettes, & les partageans ensemble, & donnant à chacune bande sa portion, ils s'en saoulent, & prenẽt gaillarde curée. Il aduiẽt quelquefois, quoy que tard, & non trop souuẽt, que quelques vns d'entre eux sont deschirez par quelque beste plus forte & puissante qu'ils ne sont, mais ils sont si cauteleux & subtils en leurs chasses, & embusches que les plus braues, & furieux de

sent les Lyons du pays des Rizophages.

Miserable vie des Sparmatophages, & Hilophages.

Diodore faint icy des corps aëriens és hõmes.

Peuple de faim, estant deuenu aueugle.

Ceux que cestuy-cy apelle Cineques Diodore nomme Gymnites.

Ceux cy sont appellez par Ptholomée Scinites. Table. 4. d'Afrique li. 4. ch. 8. les mettans vers les mõtaignes d'Azanie.

Chasse subtile des Gymnites sur les bestes farouches.

ces animaux demeurent vaincus & deffaicts. Ayans faute de chair ilz s'aident pour viure des peaux des bestes au parauāt mangées, qu'ilz detrempent et en ostent le poil les chauffent, et cuisent au feu legerement: et se les departissans ensemble, s'en saoulent auec bon apetit, & goulüement. Et pour rendre leurs enfans adextres à biē tirer de l'arc, ilz leur dressent vne bute, et ceux-là seulz ont a manger lesquels auront touché le blāc, et c'est pourquoy la faim les pressant, ilz deuiennent si bons, & parfaitz archers. On y trouue encor les Acridophages, ce sont les māge-sauterelles, ou Locustes, voisins du desert Libyē outre la regiō Cinnamifere, ou porte-canelle, les plus petitz d'ētre les Ethiopiēs, noirs outre mesure, et maigres comme l'escorce d'vn arbre. Durant la saison du Printemps nature pouruoyant à leur faim, et deffault, fait souffler les vens Zephir que nous appellons vents d'abas, & le Libyque, qui est Austral, qui leur amenent grand quātité de sauterelles, desquelles ilz dressent leur affamée cuisine, et qui ne pouuans riē trouuer au desert viennent seruir de pasture à ces Negres miserables. Et sont ces Locustes tresgrandes, et la couleur de leurs aisles fort vilaine, et ressentant ne sçay quoy de saleté, et ordure. Or comme ceste vermine poussée du vent vient comme vn nuage obscurcissant les vallons où se tiennent ces Ethiopiens, eux qui sont acoustumez à tel exercice, portent grand quantité de matiere cōbustible, et tout l'herbe au parauant coupée amoncellant le tout ensemble, et y mettans le feu le long d'vne grande valée. Qui cause que les Locustes vaincus de la force et vehemēce de la fumée y sont poussées de l'Air en terre, en quelque lieu vn peu plus loing de ce vallōs, en tombant si grand nombre, qu'elles suffisent à nourrir tout ce peuple. Lequel les salāt (car ce païs abōde fort en sel) en font referue, et leur sert ceste viande d'vne saulce exquise en leurs affamez apetis, n'ayans autre nourriture que de ces bestioles engressées des bleds māgez et rongez par le reste du païs Etiopiē. Car ce peuple ne fait nourriture aucune de bestail, et ne mange aucun poisson, estant fort eslongné de la mer, et à brief parler, n'ayant autre moien pour substēter la vie miserable. Ainsi ne faut s'esbahir s'ils sont legers et dispoz de leur personne, et s'ils courent bien, et viuent briefuement, veu que les plus vieux qu'on y voye ne passent iamais l'an quarantiesme de leur aage. Quand à leur mort, & fin ell'est autant miserable cōme incroyable, quoy qu'elle ayt quelque verisimiltude: car ce peuple paruenu en la vieillesse si soudaine, sent engendrer premieremēt en son ventre, puis en l'estomach, puis par tout le corps, des poux eslez, non seulement diuers en figures, & couleurs, ains encore horribles à voir, & sales & vilains, qui en peu de temps les rongent, & consument auec vne estrange, & effroiable douleur. Le commencement de ceste maladie les empoigne auec vn grand demāgement tel que de ceux qui ont la gratelle, qui cause qu'en se grātant ils ont grand plaisir suiuy d'vne soudaine douleur et repentance: apres ce gratter on voit sortir les poux à escadrons, qui coulans auec vne eau sanglante sortans de ce demāgement, contraignēt le patient miserable vaincu d'aingoisse et pressé du mal, à deschirer son corps à belles ongles non sans se plaindre, et gemir fort grieuement. Apres cecy les poux sortent

Cōme les Gymnites adextrēt leurs enfās à tirer de l'arc.

Mange sauterelles peuple fort maigre & noir demesurément.

Zephir participe & du Ponāt & du midy, & c'est pourquoy il est attrēpé & produisant.

En Ethiopiē ceste bruine gaste ordinairemēt tous les ans quelque prouince, ny laissant rien qui soit sur terre. Voy. d'Aluares en son Ethip.

Vie fort courte des Acridophages causée par la corruptiō de leur nourriture.

Peuples mourās de Pthiriase & maladie pediculaire.

formillãs en telle sorte, que comme si c'estoiẽt des vers de quelque boys vermoulu, ilz ne peuuent estre ostez, ny effacez, renaissans soudain les vns apres les autres: & en ceste façon ces pauures gens donnent fin à leur vie, soit pour la nourriture prise tout le temps de leur aage, ou à cause de l'indisposition de l'air corrompu de leur Prouince. Sur l'extremité d'Afrique vers les parties Australes, habitent des hommes que les Grecs nomment Cynnamimes, & les Barbares les appellent sauuages, portans la barbe fort longue & toufue, & nourrissans des troupeaux de Chiens sauuages, qui leur seruent de garant & sauuagarde. D'autant que dés le Tropique de Cancer, qui est le commencemẽt du retrograde du Soleil en esté au moys de Iuing, iusqu'à moitié d'hyuer il vient vne multitude infinie de Bœufs Indiẽs se ruer en la terre de ce peuple, soit que ces bestes fuyẽt de rage d'autres qui les poursuyuẽt, ou pour trouuer dequoy se nourrir, ou pour autre occasion, à ce poussez de la seule nature qui produit tout ce qui est ça bas de merueilleux, si est-ce que la cause en est encor incogneuë & incertaine aux hommes.

Cynnamimes peuple Chiennetier. Tropique d'esté est le Cancer, cõme Capricorne est de l'hyuer.

Bœufz Indiẽs à troupeaux assaillent les Cynnamimes.

Or les hommes ne pouuans se preualoir de ces bestes furieuses de leur propre force, ilz ont recours à la gaillardise de leurs Chiẽs, auec lesquelz ilz poursuiuent ces Beufs, & en font souuent de beaux massacres, partie desquelz ilz mangent tous fraiz pris, & salent les autres pour leur prouision, & encor auec ces Chiens, ilz prennent grand quantité d'autre sauuagine, qui me fait pẽser que ce sont les chasseurs Oripées descritz par Ptolomée. Les derniers de ceux qui habitent les parties meridionales d'Afrique sont les Ichthiophages, (c'est à dire mãge poisson) lesquels ayãs forme humaine, viuent neantmoins aussi brutalement que les bestes, & est leur païs, pres la riue de la mer en la region des Troglodites, au sein Arabique [voila comme les anciens ignoroyent les terres, veu que Diodore Sicilien de qui cest auteur a tout emprunté, n'a eu cognoissance iusqu'au Promontoire Prasien, qui est le dernier bout & limite cogneu par Ptolomée, qu'on sçait à present estre nommé le Royaume de Melinde, & par delà lequel encor y a terres & Prouinces infinies, iusqu'au Cap de bonne esperance, le tout descouuert par les Pilotes de nostre aage. En outre ne veux omettre que icy on met les Ichthiophages en la region des Troglodites, vers le sein & goulphe d'Arabie, qui est païs Oriental, comme ainsi soit que Ptolomée les mette non en Ethiopie, ains en Egypte Arabique, bien loing de l'Ethiopie, tirans vers nostre Pole, & deça le Tropique d'esté, comme ainsi soit que les Troglodites soyent tirans vers l'Equateur, & l'approchans, comme ceux qui sont par delà nostre Tropique, soit cecy dit en passant, & pour le plaisir & contentement du lecteur, lequel ie veux que on apaste d'autre viande que baïes, ou simples coniecteures] Or ces Ichthiophages vont tous nudz sans iamais vser d'habillemeẽt quelconque, ayãs à l'imitation des bestes, & femmes, & filles à discretion, & en cõmunauté, cõme ceux qui n'ont ny sens ny apprehẽsiõ de plaisir, ny douleur sinõ ainsi, que le simple instinct de nature les cõduit, ne sçachãs mettre differẽce entre ce qui est honeste & les choses sales & mal seãtes. Leurs logettes & maisõs sõt basties assez pres de la mer

Ptolomée liu. 4. c.8. Table quatriesme d'Afrique.

Anciens n'õt eu cognoissãce plus auãt du costé d'Afrique, que du goulphe Arabique.

Promontoire Prasien, à present Royaume de Melinde.

Où sont au vray les Ichthiophages voy Ptolomée table 4. li. 4. ch. 9.

Il y a d'autres Ichthiophages Voy Strabon liu. 15. & 16.

Grãde ignorãce des Icthiophages.

Quelle est la pescherie des Ichthiophages.

& ioignant les promontoires, où non seulement on voit de grãdes spelõques, ains encor des valées longues, & spacieuses, & des Grottesques fort estroittes ayans l'issue naturellement tortueuse & tresdifficil , lesquelles voyes & maisons les habitans secourus de la nature ferment & en difficultent l'entrée auec des monceaux de pierres, auec lesquelles comme si c'estoyent des rhetz ils arrestent le poisson & le surprennẽt : Car la Mer croissant (ainsi que le fluz y aduiẽt tous les iours le matin & sur le vespre) elle arrouse les bordz voisins, & s'espendant bien loing elle ameine auec soy vne infinité de poissõ en terre ferme, lesquels glissans en diuers lieux, pour trouuer pasture, lors que au refluz la mer se retire, il aduient que les poissons sont laissez à sec entre les pierres : & c'est là que ce peuple accourt auec les femmes & petitz enfans, pour recueillir leur prise, que ilz estandent au Soleil sur des pierres à l'aspect plus ardent du midy, les tournent souuẽt: & secz qu'ilz sont, ilz despouillent les oz, & tirent la chair, qu'ilz pestrissent dans vne grosse pierre creuse comme vn mortier, & y meslans de la semence, & fruict de l'arbre nommé Paliure, ilz composent vne viande qui leur semble tressouesue, douce, & fort apetissante: car les poissons ainsi meslez de diuerses sortes, ils font de ceste paste des fouaces & pains longs comme vn tuileau, & les ayants fait secher encor quelque peu au Soleil, ilz s'asseent pour bãqueter, & s'en repaissent auec grãd plaisir & contentement, & ce s'en saoulans & emplissans leur ventre, sans tenir ordre ny mesure à leur repas, ayant tousiours ceste viande preste, cõme en vn garde-manger qui one ne leur manque, estant la mer leur grenier, & leur seruant de boucherie auec grand abondãce. Mais lors que la mer s'enfle esmeue de ventz & orages, & que les haures & orées sont inondées des vagues furieuses & escumantes de l'Ocean, si que le pescher leur soit interdit, leur estãt alors leur pasture faillie d'vne part, ilz se pouruoyent d'vne autre, ramassans des coquilles et grandes conches de la mer, desquelles cassant la durté, et test ils en tirent la chair crüe, de laquelle ilz se nourrissent, ayãs ces poissons escaillez, le goust tout semblable presque aux huistres que nous mangeons par deça: Que si par l'effort et violence des ventz contraires, la tempeste dure lõguement, et que ces huistres leur defaillent aussi bien que le poisson, c'est aux arestes et ossemẽtz des poissons ia mangez desquelz ilz font ordinaire prouision, que ilz s'attaquent, mangeãs ceux qui sont les plus tendres, & frais, et les autres ilz cassent auec des pierres n'estans en discretion de guere dissemblables aux bestes brutes. Or se traittent-ilz (comme i'ay dit) ioyeusement et d'vn chant assez mal-plaisant, et qui ressent la melodie, et doulce harmonie de ces chãtres brutalisez: ilz s'esiouissent, et congratulent pour la bonne chere qu'ils ont faict ensemble: et puis chacun se rue sur la femme qui luy vient la premiere en main, afin d'ẽ tirer lignée, sans soing aucun qui leur trouble leurs aises, tant qu'ilz se voyent deuant les yeux dequoy farcir leur ventre: et viuent l'espace de quatre iours se donnans ainsi du bon temps, à manger & caresser leurs dames, et le cinquiesme s'en vont à troupeaux vers les fontaines pour alleger leur soif, crians & brayans pleins de ioye et vsans d'vne voix autant mal-plaisante comme peu aisée à entendre & mal for-

De ceste mesme façõ viuẽt la plus part des sauuages du Bresil qui sont voisins de la mer.

Les Bresiliens aussi mangẽt par l'espace de deux iours sans boire, & boiuẽt autant sans riẽ manger.

mée, en estant le son sans aucun artifice. Ce voyage n'est en guere different de celuy d'vn haras & grand troupeau de Bœufz; s'emplissans tellement le ventre d'eau que à peine s'en peuuent ilz retourner a leurs loges pres la marine: & le iour que ilz se sont ainsi abreuuez ilz ne mangent rien, ains se couchent aussi hors d'eux-mesme, & tant aneantis que feroit vn homme qui auroit le cerueau fort troublé de vin & de viandes: & puis l'endemain ilz retournent à leur exercice de pescherie, & vie delicieuse de leur paste de poisson: & passans ainsi leur temps, contentz de telle frugalité & simplicité, aussi ne sont ilz presque iamais malades, iaçoit que ilz ne viuent guere longuement. Leur complexion estant sans aucune mauuaise humeur, & eux sans apprehension de malice se contentent de peu, & n'ont autre soing que de chasser la faim, sans souhaitter plaisir d'ailleurs que celuy que ilz peuuent prendre chez eux, & en leur accoustumée maniere de viure. [Et telle est la vie de ceux qui habitent dans le goulphe d'Arabie, lesquels à present sont vn peu plus fins & rusez, & s'adonnent, sinon à viure plus delicatement, à tout le moins à cognoistre que vault la marchandise, l'ayans apris par les Chrestiens & Mores qui courent le long de celle coste, & dans ce goulphe : auquel sont auoisinez les Royaumes d'Adel & Barnagaz depuis le Cap de Gardafuni qui regarde l'Arabie heureuse, où la plus part des peuples sont Mahometans, quoy que suietz au grand Empereur d'Éthiopie.]

Voy Iehan Leon African en sa descriptiõ d'Afrique.

Or les façons de faire de ceux qui sont hors le goulphe, & sein Arabique sont beaucoup plus merueilleuses, comme ceux qui iamais ne boiuent, & qui naturellement ne sentent onc aucune passion, ou esmotion en leur ame, pour chose qui leur puisse aduenir. Ce genre d'hommes se tiennent loing de la terre habitée, & frequentée des autres, y estans comme poussez de fortune, & là ilz s'adonnent à la pescherie, ne se soucians, ou desirans rien qui soit humide pour leur goust, iaçoit que ilz mangent des poissons à demy crudz non pour estaindre leur soif, ains conduictz de ne sçay quelle brutalité, & contenz de tel viure & pasture que ilz trouuent fortuitement, ayans opinion que c'est vne grand felicité d'auoir faute des choses qui peuuent nuire à ceux qui en ont faulte, si par cas ilz venoyent à en auoir à suffisance: Et sont si patiens & constans que on dit que si quelqu'vn les venoit assaillir l'espée au poing, & les frappoit, qu'ils ne daignent s'enfuir, ains souffrent courageusement, & les coups, & les outrages ne faisant autre cas que regarder celuy qui les offence sans monstrer aucun signe, ny de douleur, courroux, compassion, ou misericorde. Ilz ne parlent point aucunement, ains auec signes tant des mains que de la teste, ilz font cognoistre & demandent ce dequoy ilz ont affaire, & que le plus ilz desirent, Ce peuple ayme & poursuist la paix auec vn grand accord & vnion viuantz ensemble ne faisans tort aux estrangers, s'estans de tous temps maintenuz en ceste sorte, quoy que ce soit vn cas fort merueilleux, soit que la coustume les y ayt induis ou que la necessité les y contraigne, n'ayans le moyen de porter nuisance à personne. Leurs loges & maisons ne ressemblent point à celles des Ichthiophages, ains les vns se tiennent en des Grottes qui regardent le Septé

Diodore s'esgare bien fort de faire les hommes sans apetit de boire & sans nulle passion d'ame, choses impossibles, en quelque ce soit des animaux.

Tout cecy est fabuleux, comme s'il y eust iamais homme auquel manquast la voix.

trion Pole Artique, esquelles & l'ombre, & la fraischeur de l'air les deffendét des ardeurs vehementes du Soleil: d'autát que les Spelonques qui regardent le midy, ressemblans pour leur ardeur aux exhalations d'vne fournaise, empeschent que on ne peut les aprocher pour y faire demeure. Ceux qui ne sont point exposez à la face, & abry du vent Artique, se font des maisons de coste de Baleine qui sont faites en voulte, que la mer leur fournist abondamment, qu'ils lient & ioignent ensemble, & les couurent des herbes marines, pour s'en seruir contre les ardeurs du Soleil. Nature trouuant d'elle-mesme l'art pour se deffendre, y estant induite par la necessité & peril de souffrir quelque grand malheur & desastre : & voila la vie des Ichthiophages d'Afrique. Reste à dire quelque cas des Amozones qu'on dit auoir le tẽps passé fait leur demeure en Libye, lesquelles estoient femmes hardies guerrieres, fortes, vaillãtes, & de grande puissance, & differentes en vie & façons aux dames de nostre aage. D'autant que celles-cy pour garder leur virginité auoyent en coustume de s'exercer par quelque espace de temps au maniment des armes & passe temps d'exercice: elles se messoyent auec les hommes pour auoir lignée & entretenir en vigueur leur race: C'estoyent elles seules qui manioyent les affaires, & cõmandoyent, & gouuernoyent l'estat de leur Royaume & republique, & cependant les hommes estoyent entre elles sans aucune autorité, faisans le mesnage en la maison ainsi que font les femmes entre nous, obeissans comme chambrieres, non receuz au gouuernement des Prouinces, & moins à suiure l'exercice des armes. Elles enceintes & deliurans leur fruit, les masles estoyent donnez aux hommes pour les nourrir, mais à fin qu'ilz fussent inhabiles & sans effort pour la guerre, dés qu'ilz estoyent nez on leur froissoit le bras dextre, ou qui pis estoit, les faisoyent mourir, ou enuoyoient bien loing de leur terre. Aux filles on brusloit le bout des mammelles, a fin qu'elles ne leur crussent en grosseur, ayans opinion que les tetins leurs seruissent d'empeschement à la guerre: qui a esté cause que les Grecz les ont nommées Amazones, à cause qu'elles estoyent sans mamelles. Ceux qui dient qu'elles ont habité en Libye tiennent que elles se tindrẽt en l'Isle d'Hesperie, ainsi apellée, à cause qu'elle est posée vers le couchãt, & qu'elle est assise dans le paluz Tritonien voisin de l'Ocean, lequel paluz s'apelle ainsi, à cause d'vn fleuue de nom semblable qui s'escoule en iceluy. Ceste Isle marescageuse est prochaine d'Ethiopie, & du mont Atlas, qui est le plus grand & spacieux de toute l'Afrique. Ceste Isle est tresgrande fertille en arbres de plusieurs sortes de fruits, desquels le peuple se nourrit, y ayãt de grãds troupeaux de Cheures & Brebis, le lait desquelles sert de pasture aux insulaires, qui n'ont aucun vsage de bled, comme ceux qui ne le congneurent ny veirent oncques.

Diodore Sicilien. Antiq. li. cha. 4.

Strabon se moque de l'opinion qu'il y ayt iamais eu de ces Amazones. Voy sa Geogr. li, 11.

Des Amazones voy Pom. Mele li. 2. & 3. Celie Rhodigin liu. 9. chap. 12.

De ceste debilitation des masles voy. Rhodigin li. 14. chap. 5.

D'où vient le mot d'Amazone voy Silius poete. li. 2 & Celie Rhodigin dit que les Gorgones estoyent Amazones. Ie croy que ceste Isle Tritonie est aussi icogneue comme la verité de l'histoire des Amazones.

Des pays non recitez par cest auteur descriuant l'Afrique. chap. 8.



IE penserois faire grand tort aux lecteurs, si nostre auteur n'ayant touché qu'vn simple cartier de l'Afrique, & iceluy le moins cogneu, & qui à cause du peu de frequentation des anciens, ressent plus de la fable que de la clarté, & graue seuerité de l'histoire, ie ne taschois le plus briefuement qu'il me sera possible d'esplucher les plus renommez d'entre les peuples & natiōs d'Afrique qui sont venues à nostre cognoissance par l'art & diligence des Pilotes & Mathematiciens de nostre aage à ce conduis & apointez par les Roys, qui ont rendue la mer nauigable du costé mesme qui sembloit impossible aux anciens, & ont fait voir combien ceux là se trompoient, qui pensoient que la terre fut inhabitable, laquelle gist souz la zone qu'ils disoient ardente du Zodiaque, laquelle est & peuplée & frequentée tant par les Chrestiēs que Mores, soit de l'Europe, ou de l'Afrique, ainsi que sçauent ceux qui ont longuement nauigué le long des costes, & plages de l'Oceā, soit qu'ils allassent au Bresil, ou voulussent passer outre, & visiter les Indes pour cause de l'espicerie. Or laissant l'ancienne diuision d'Afrique, à cause que Strabon, Ptholomée, Pline, & autres s'y sont doctement employez, & l'ont espluché en ce qu'on peut attendre de la parfaite cognoissance de ce qui estoit descouuert de leur temps: & en ce qui est de la consideration celeste s'y estans monstrez si diligents que les plus experts faut que confessent la redeuance de laquelle ils se confessent obligez au labeur de ces diuins esprits du passé. Tellement que cest excellent Mathematicien, & grand Pilote Americ Vespucce Florentin ne fait point comme vn tas d'hommes sans sçauoir, & peu d'experience, qui condemnent d'ignorance ceux desquels iamais ils ne feilleterent les liures, on s'ils y ont veu quelque cas, ça esté toutesfois sans y entendre que le hault Alemant: Veu que Vespucce n'est si arrogant (vice propre à tout ignorant) que d'obscurcir la memoire des anciens, en pensant establir la sienne, encor qu'ayant dequoy bien payer, il peust faire parade de l'experience de plusieurs grādes choses que les ancestres n'auoiēt seulemēt veu par Idée. Laissant donc ceste ancienne diuision des Geographes, & Cosmographes des siecles passez, nous dirōs Afrique estre à present considerée par deux sortes de Mores, les vns apelez blancs, & les autres noirs, entant que par ceste diuision on contemple tout le partage du pays Africain, qui ayant changé d'Empire, mœurs, peuple & religion, ne faut s'estonner si à l'alteration de l'estat est conioint le changement & des noms, & de la diuision.

C'est pourquoy Ptolomée, le plus diligent de tous Astronomiens, & Geographes, dit qu'en ce qui touche les histoires, il faut plustost s'arrester à ce qui est consideré le plus freschemēt, à cause que toutes choses sont, ne sçay par qu'elle reuolution, suiettes à estre alterées, & souffrir quelque changement. Et de fait ceux qui contempleront les desordres aduenuz au monde, dés le temps que les Romains s'auilissans perdirent la grandeur de leur Empire, & renom glorieux de leurs conquestes, verront

L'Afrique presque toute descouuerte de nostre temps

Opinion des anciens qui pēsoient l'Equateur estre inhabitable. Voy Strabon. liur. 2. Aristote. 3 des Meteor. ch. 2. Pomp. Mel. liure. 1.

Louange d'Americ Vespucce Florentin.

Comme l'Afrique est à presēt diuisée.

Ptolomée Geograph. li. 1. chapitre. 5.

Ceste diminution aduint souz les Huns Gots Vādales, Lombards, François, & Bourguignōs.

par mesme moyen que les Prouinces les plus fleurissantes, ont senty vn estrange diminution de leur gloire, auec le changement & de noms & d peuples. De cecy me soient tesmoins plusieurs païs en Italie, & és Gaule cōme la Lombardie, la Bourgoigne, Suisse, & Normandie, & en Espaigne la Catheloigne, & Andalousie. Mais sur toutes les prouinces & nations du monde, ce fut l'Afrique, qui se ressentist le plus de ceste misere, soit lors que Genseric l'occupa auec les troupes des Alans, & Vandales, ou quād les Goths, & Vandalans en furent chassez par la race maudite des Arabes Mahometistes recogneuz par tout le monde, souz le nom & tiltre de Sarrasins, lesquels ayans gasté tout ce qui estoit de beau, & magnfique en celle flourissante Prouince, & corrompu la religion, en sursemant sur l'heresie Arrienne vne pire contagion du Mahometisme, meslans la peruersité de l'opinion auec les mœurs barbares, & cruels des pilleurs d'Arabie, feirent qu'à present on ne voit plus celle richesse, beauté, & fertilité tant chantée du païs African. Et d'autant que l'auteur qui a recueilly les meurs de toutes nations, a oublié le principal de son discours, et s'est allé amuser en Egypte, & Ethiopie, suyuant les pas des anciens, & courir en Lybie pour nous repaistre des fables de Solin, Pline, Diodore Sicilien, & Herodote, nous embrasserons les Mauritaines selon la mer Mediterranée, et courrōs les terres qui sont outre le destroit de Gibraltar, visitans ce qui a esté descouuert par les curieux & hommes excellens de nostre aage, & ce auec le plus de briefueté qu'il me sera possible, esperant qu'en autre endroit nous en donnerons vn plus long passe-temps au lecteur diligēt & studieux. Ie vous ay donc dit qu'il y a deux especes de Mores, à sçauoir noirs & blācs: les noirs se tenans bien auant de là les deserts de Libye tyrans vers les parties Australes en la terre dicte à present des Negres, ou noirs, s'estendant iusqu'à la Guinée, Royaume de Mely, Mellegete, Beny le long du fleuue de Senega dit Nigritis par les anciens, & desquels nous dirōs quelque chose par cy apres. Et les blans sont ceux qui habitent en la Barbarie, & Numidie, qui estans iadis la conqueste des Romains, ont aussi esté les plus ciuilisez, & desquels sont sortis d'excellens personnages tant Chrestiens que Gentils: voire, & de la secte Mahometiste. Ie ne veux aller recercher les Hannibalz, Hamilcars, Hanons, Masinisses, & Iugurthes pour le fait de la guerre, a fin qu'il ne semblast que ie voulusse faire icy vn discours de ce qui est assez traité par Tite Liue, Polibe, Saluste, Cesar, & Appian Alexandrin: mais qui contemplera quels hommes sont sortis de ceste Afrique tenue par les Romains en ce païs qu'à presēt on nōme Barbarie, depuis que la foy de Iesus Christ y fut plantée, & le saint Baptesme & presché, & receu, ie ne sçay qu'elle Prouince de l'vniuers pourroit gaigner l'auantage sur ceste cy en la production d'hommes de grand excellence, tels qu'ont esté Saint Cyprian, & tant de Martyrs, & cōfesseurs de son temps, & desquels il fait mention en ses œuures, comme vn Saint Augustin, que i'ose dire le plus sçauant, & profond, entre tous les Theologiens Latins, vn Aurelle qui fut de son temps, vn Exupere depuis Euesque de Tholouse: vn Tertuliā quoy que depuis Heretique: & ne feray difficulté d'y cōprēdre Nouat, Donat, & leurs complices quoy qu'apres, auoir gousté la paroll

Gēseric enuahit le païs d'Afrique enuiron l'an de grace 431. Et les Sarrazins y vindrent sur l'an 648.

Il y auoit deux Mauritaines, sçauoir Tunigitane & Cesarée

Deux sortes de Mores en Afrique.

Terre de Negres en Mely, Senega, Guinée, Melegette, & Beny.

Barbarie, & Numidie peuplée iadis d'hōmes illustres, & excellens.

Hommes excellens iadis en Barbarie & Numidie.

Afrique fertile en hōmes de grand sçauoir & sainteté.

de Dieu ils se soient retirez de l'vnion de l'Esglise, cōme enfans bastards & esprits pleins de rebellion & contumace. Entre les Mahometistes ie pourray vous louanger les Roys Mansor, Marin, & Ioseph, hommes excellēts en leur superstition, du regne desquels ont floury les plus fameux medecins d'entre les Arabes venuz en Afrique dés la premiere volée de Sarrasins en ceste miserable terre; tels qu'ont esté Auicenne, Rasis, Albumasar, Auerrois, & autres en grand nombre, tous nourris par les Roys de Maroc tenans la Barbarie, & vne grande partie des Espaignes. La Barbarie donc & Numidie, estans iadis (comme encor sont) les parties plus fertiles, & plaisantes d'Afrique sont aussi les mieux peuplées contenans plusieurs Royaumes, & par consequēt grāde diuersité d'hōmes, & iceux de tout dissemblables en humeurs & façons de vie: mais sur les autres est la Barbarie la mieux policée, & de grand estendue, comme celle qui dés la pointe du mont-Atlas assez pres d'Egypte s'espand iusqu'au destroit de Gibraltar contenāt quatre gros Royaumes sçauoir est celuy de Maroc de Fez, de Teleusin, & de Thunes. La Numidie que les Arabes appellēt Biledulgard, n'est si excellente, fertile ny policée que l'autre, à cause que ce ne sont la plus part que deserts, & qu'aussi les Arabes sont cause de sa pauureté, si est ce que l'estēdue en est belle, & distribuée en diuerses Prouinces, lesquelles se ioignent au royaume de Thunes, & viennent prendre cours, & s'enclauer auec la Barbarie, vers le Ponant, & commençant vers l'Oriēt presque dés la riuiere du Nil. Or afin qu'en discourāt des mœurs de ces peuples il ne nous faille reuenir à la description des païsages, il faut mōstrer quel cartier est-ce que tient la terre des noirs, laquelle est diuisée en plusieurs royaumes, partie desquels sont descouuers, & d'autres incogneuz, comme aussi n'a pas long temps que ceux qu'on cognoit à present estoient noirs de nostre veuë & cognoissance, entant que les deserts d'Asoar, & Haïr separant ces terres deterroient pour leur aspreté, les hōmes de passer plus auāt. Les principaux Royaumes de ceste terre de noirs sont Mely, Tōbut, la Guinée, Burno, Beny, Agades & Nubie, laquelle est s'auoisinant aux terres du Roy Ethiopien, desquels apres auoir parlé des Africans qui nous sont les plus voisins nous dirons encore quelque chose: Lesquels sōt diuisez en cinq peuples, à sçauoir les Sanhagies, Musmaides, Zenetes, Haoraes, & Guinerans, les derniers tiennent la prouince de Teleusin qui est la Mauritaine, par les Romains nommée Cesarée, à cause des conquestes faites souz le nom de leurs Cesars, ou Empereurs. Ie n'ay affaire de vous deduire l'histoire d'Idris chassé par les Zenetes, & sa race exterminée quoy qu'il fut Roy de Fez, establissant en son lieu la famille des Mecnases, lesquels souffrirent vn pareil traitement des Zanhages qui bastirent la cité de Maroc, me contentāt de toucher ce qui est le propre subiet de ce liure, à sçauoir les mœurs des Africans selon la coste de la Barbarie, & prenans la route par les Royaumes lauez de la mer Atlantique. Ne sera neantmoins inconueniēt (la chose seruant à nostre matiere) de dire que depuis que les Arabes, ou Sarrasins se feirent Seigneurs de l'Afrique, du temps d'vn Caliphe appellé Omen. & que pour se fortifier contre l'effort des Barbares, ils bastirent la cité de Cairoan, la plus part

Roys Mahometistes en Afrique amys du sçauoir

Quels Arabes ont floury en Afrique

Limites de Barbarie & Royaume d'icelle.

Assiette du Royaume des Numides.

Pourquoy la terre des noirs fut iadis incogneue.

Royaumes des terres des noirs.

Arabes d'Afrique comme sont diuisez.

Teleusin iadis Cesarée.

Succeßiō des Roys de Mauritaine.

Omē Caliphe

Cairoan cité de Libye bastie par les Arabes.

de ce peuple aprist & la religiõ, les mœurs & la langue Arabesque, si qu'à present leur langage est tout gasté & ne se raportant que bien peu à la façon de parler de leurs ancestres, ayans gousté & l'Italien & Arabe, pour auoir esté subiuguez par ces deux nations. En outre faut entendre que les mores de Barbarie abbreuuez de la superstition Mahometane, sont differens en plusieurs choses aux Turcs, comme s'assubietissans au Calife de Bagadeth, & laissans celuy du grãd Caire, auquel les Turcs font obeissance, & ce à cause des Arabes ausquels ilz s'accointent pour s'en seruir aux guerres, comme hommes vaillans qu'ilz sont, & qui accoustumez au trauail, souffrent mieux les incommoditez de la guerre que les Africains naturelz, ioinct que leur multitude est effroyable aux plus puissans Roys d'Afrique, qui leur donnent & tributz, & pensions pour les tenir en amytié, & alliance. Desquelz nous dirons quelque mot en passant, quoy que d'iceux soit ailleurs parlé en ce liure, mais ceux-cy s'offrent icy habitans de l'Afrique, & qui en tiennent la meilleure partie dés le temps du Roy Mansor, celuy qui estant Pontife de Maroc, donna de grandes terres ausdictz Arabes, pour s'en ayder contre la race de Ioseph, qu'il auoit desheritée. Les principaux dõc d'entre les Arabes Africãs sont les Etheges, lesquelz se tiennent en Ducale, mais à present fort tourmentez par les Roys de Fez & de Portugal, qui tiẽnẽt grand terre selon la Mer du costé du Ponant, cõme estãt Seigneur des villes d'Asamor, & Messa, prises sur les Africans, & desquelles auant il donne de grandes affaires, & aux Mores & aux Arabes. Lesquelz en general se tiennent aux deserts nourrissans leurs Chameaux, & grand nõbre de bestial, duquel ilz fournissent les terres voisines & trafiquent tant du costé de Tripoly, que vers les terres de Libye, & ce durant l'esté, car l'hyuer ilz ne sortent iamais de leurs solitudes. Ce seroit fort long de vous esplucher par le menu les noms diuers de ces voleurs Arabes, & leur puissance qui est effroyable, s'ilz estoient aussi bien armez cõme ilz sont vaillans, & adroits: mais si auares qu'ilz ne font cõscience de s'armer les vns contre les autres, pour le plaisir des Africans, pourueu que la soulde soit suffisante à les entretenir, non moins qu'en font les Allemãs en nostre Europe: ne se prenans garde que les Roys Africans, ne taschent qu'à diminuer le nombre de ceux qui sont cause que leur païs est par le plus en solitude. Leurs Cheuaux quoy que maigres, pour estre presque tousiours nourriz assez escharcement par les desertz, si sont ilz des plus legers, & lõgz en haleine qu'on puisse trouuer, & qui sur tous autres portẽt le trauail presque à l'esgal des Chameaux, se passans de peu de chose: bien est vray qu'ilz n'édurẽt si biẽ la soif que les Chameaux, ne leur estãt ceste souffrance si naturelle. Ce peuple est tellemẽt addõné au larcin que le plus hõme de bien d'entre eux ne sçauroit vser de fidelité auec personne qu'il frequẽte, si ce ne sont quelques marchãdz qui sont loyaux, pl⁹ pour ne perdre les moyens de s'enrichir, que de bonté qui soit grauée en leur ame. Et sur tous les plus segnalez en volz sont cogneuz ceux qui habitẽt és deserts de Benegomi, & Fighid qui sont en la Numidie tirans vers le midy, & s'auoisinãs du Royaume de Bornei, lesquelz sont si accoustumez au pillage q̃ quelque prouision qu'ilz tirẽt du Roy de Teleu sin, si est il

impossible

Diuision des sectes entre les Mahometans

Arabes en grãd nõbre en Barbarie.

Mansor Põtife & Roy de Maroc.

Etheges race des Arabes.

Roy de Portugal tient plusieurs terres en Afrique

Arabes adõnez au pasturage.

Arabes grãs guerriers & viuãs sous la soulde de diuers Roys

Bõté des Cheuaulx des Arabes.

Arabes larrons & Voleurs naturels

Desert de Benegomi & Fighid.

impossible qu'homme passe en leur terre, qui est de grand estendue, sans se sentir de leur pillerie & rauissemẽt, laissant les pauures voiageurs tous nudz, & leur quittant la vie, afin de leur donner plus de mal en viuant en telle misere que s'ils les faisoiẽt mourir. Et puis que nous sommes sur leur propos, il nous faut noter que les premiers Arabes qui onc passerent en Afrique estoient de deux diuerses familles, à sçauoir de Cachim, & Hilel sortis de l'Arabie deserte, ayans l'origine de leur sang & race d'Ismael bastard d'Abraham: & vne troisiesme famille s'apellant Machil, venuz de l'Arabie heureuse, lesquels se vantent d'estre descenduz de Saba, mais leur ranc & noblesse n'est en si grãd pris q̃ des deux autres, quoy q̃ souuẽt ils ayent combatu pour la presence de leur familles. Ce peuple estant assez ciuilisé pour scauoir les lettres, & qu'aussi leur langue entre les Barbares est l'vne des plus remarquées, ont plusieurs hommes excellens, qui escriuent les gestes des hommes vaillans de leur nation, comprenãs leus faits louables, & vertuz tant en vers gentiment élabourez qu'en prose, si que les hommes de sçauoir n'y sont pas du tout mesprisez, quoy que la charité y soit la plus refroidie que parmy nation qui soit sur la terre. Or mettẽt ils differance entre les anciens Arabes, & ceux qu'on a apellez Sarrasins, car les premiers sont nommez Arabi Araba, qui signifie Arabes Arabesques, & les autres Arabi Mustarabra, qui est à dire Arabes par accident & qui ne sont pas naturelz: & ceux qui sont venuz habiter en sont nommez Arabi Mustehgeme signifiant Arabes Barbarisez, comme ayans pris, & gousté les mœurs estrangeres. Quand au reste de leurs façons de faire, on verra en l'Asie quels ils sont, veu que leur religion, est celle mesme qui a corrompu l'Asie, & tient empoisonné le cœur de la plus part des peuples Africans desquels par cy apres ie deduiray quelques façons de vie. Commençans donc aux Zemegues, Guenzignes, Tergues & Berdenes, qui sont vrayemẽt les Numides, nous sçaurons que leur façon de viure est semblable: & n'y a guere grand peine à sçauoir quelle institution ils suyuent en façonnãt leur vie, n'vsans de reigle, raison, loy, ny coustume quelcõque, ressentans ne sçay quoy de ceste vie grossiere & brutale, que les Poetes attribuent aux hommes du premier aage: car leur viãde n'est magnifique, ny dressée auec quelq̃ somptueux apareil, n'ayãs l'vsage du pain ny de viande assaisonnée, ou bien aprestée: leur manger est du lait de leurs Chameaux pour le desieuner en beuuans vn grand trait tous les matins, & pillent, auec ce breuuage, patiẽce, iusque sur le soir que ils soupent legerement de chair fort seche & boulue dans du lait, & du beurre, qu'ils vous despechent sans grande ceremonie dés qu'elle leur est presentée, humans le brouet ou elle aura cuit: & pour leur dessert, c'est à reprendre vne tasse plaine de lait, qui leur sert, & d'issue de table, & du breuuage, si ce n'est en esté que leurs Chameaux n'ayans grand lait pour ne manger de l'herbe à suffisance, ils sont contrains de se pouruoir d'eau pour rassasier leur alteration. Voulant reposer ils ont des nattes de ionc faites sans art guere subtil, & leurs pauillons de peaux de leurs bestes, & des laines, ou filandres que produit le Datier entre ses branches & rameaux. Leur vestement est d'vne grosse laine, leur couurant la moitié du

Races des Arabes passez en Afrique.

Arabes sçauẽt les lettres.

Differẽce d'Arabes Ismaëlites Sabéens, & Barbares.

Mœurs des Numides fort brutales.

Viande & bãquets des Numides.

Couche des Numides.

Vestemẽt des Africans en Numidie.

corps, & sur la teste portēt vne toile entortillée & presque faite à la forme d'vn Turbā, & plusieurs ont des chemises tissues de fil azuré, & de coton qu'on leur aporte de la terre des noirs, en eschange d'autre marchandise. Le plus grand exercice auquel s'adonne ce peuple barbare est la chasse, ou le larcin, sans s'arrester guere plus de trois ou quatre iours en vn lieu, qui est l'espace que leurs Chameaux ont gasté toute l'herbe qui y pourra estre trouuée. Et quoy que ceste gent soit ainsi desreiglée, & farouche si a elle vn Roy qui luy commande & auquel ils font tel honneur que chacun sçait que naturellement les Brutes mesme sont insignez à faire à celuy qui est le plus excellent en leur genre & espece. Ils sont du tout ignorans & sans sçauoir ny lettre, ny doctrine qu'elle que ce soit, & moins aprennēt ils aucun art, ou s'adonnent à vertu quelconque: voire y est la iustice si peu cogneuë qu'à peine se trouue il vn Iuge, qui vuide les differens qui suruiennent entre eux, quoy que leurs Roys ayent tasché d'y mettre quelque ordre, à cause que les hommes qui ont quelque sens ne peuuent suporter les façons brutales de ce sot peuple. Les femmes y sont assez belles & charnues, courtoises, & gracieuses. & eux fort ialouz sçachants la portée d'elles, & combien elles sont promptes à changer de pasture, d'ont aduient souuent grandes querelles entre eux se massacrans à peu d'occasion l'vn l'autre. Ceux qui habitēt plus pres des grands chemins sont aussi plus ciuils & magnifiques, ayans pain de Millet meslé de graine de Nauette, & abondance de chairs de Moutons, & d'Austruches, assez d'espicerie, des Dates & autres fruitz que les marchans leur aportent. Ils sont Mahometistes & ont des Moynes si superstitieux, que sortans du desert ils ne mangeroient pour mourir de viande aucune acoustrée de main & artifice d'homme, se contentans de ce seulement qui est produit de la nature: et telles sont les mœurs presque de tout les peuples de Numidie. I'ay dit dés le cōmēcement que l'Afrique a d'autrefois cogneu & adoré Iesus Christ, qui au parauant auoit seruy les Diables: sous l'adoratiō des Idoles: mais les Chrestiēs expulsez, la secte dānable de Mahōmet y est pl⁹ espāduë & gardée auec plus de rigueur qu'en autre partie de la terre & mesme entre les noirs l'Alcoran est honoré & gardé fort seuerement: là où ceux qui sont sur les costes de l'Oceā, sont encor idolatres, ou pour mieux parler n'ayās aucune cognoissance de diuinité quelconque. Ceux qui auoient gousté le Mahometisme au cōmēcemēt, ne pouuoiēt s'arrester en ceste bestise, & mettoiēt à mort les Prestres qu'on leur enuoyoit, qui estoit cause q̄ le Caliphe estoit cōtraint de tousiours tenir vne armée en Barbarie, iusqu'à ce q̄ les heretiques Alcoranistes, vindrent en Afrique, où lors Mahometh eust le fondemēt ferme, & sa doctrine y fut receuë, cōme encore à present elle y est viuemēt enracinée: De ceste loy & superstitiō nous en parlerōs plus amplement ailleurs, & à propos, lors qu'il faudra discourir de l'origine des Turcs, ou de la source du nom Sarrasin tant chanté en nostre Europe. Quand aux lettres d'Afrique il ne se trouue point qu'ils ayent eu depuis que les Romains s'en feirent seigneurs autres caracteres que latins, quoy que le langage fut fort different de celuy des Romains, ainsi qu'on peut voir tant par les noms anciens des païs & villes, que dans le Poë-

Chasse exercice ordinaire des Numides.

Les Numides honorent leur Roy.

Ignorance & brutalité des Numides.

Femmes de Numidie courtoises.

Numides fort Ialoux.

Moynes Mahometistes sobres superstitieusement.

Africans idolatres le long de l'Ocean.

Africans receurent fort enuis le Mahometisme.

Africans vsoient de caracteres latins en escriuans.

Plaute.

te Comique Plaute qui en vne de ses Comedies introduit vn parlant le langage de Carthage. Et ainsi toutes les histoires escrites par les Arabes des faitz & guerres aduenues en Afrique, c'est sans doubte qu'ils les ont tirées des latins, non qu'ils suiuissent l'ordre gardé par les Romains contẽs de prendre seulemẽt le nom des seigneurs, compartissans les temps & les accordans auec les Monarchies, & auec la succession des Iuifz, & des Caldéens. Mais quand l'horrible desbord des Arabes Sarrasins fut fait lors que les scismatiques qui laisserent le Pontife de Bagadeth, passerent en Afrique, les Roys Mahometans feirent brusler tous les liures des Africans, a fin que par la lecture d'iceux, ils ne se reuoltassent de la secte Alcorane, & ainsi l'ignorance a causé la ruine de ce peuple iadis tant gentil, riche, courtois, & sçauant, qu'on estime auoir eu iadis lettres à luy propres & imitant les Phœnissiennes, iusqu'à ce que les Romains s'en feirent maistres, qui y introduirent comme dict est les lettres latines: les tombeaux & inscriptions des edifices anciens donnent assez ample tesmoignage de ce-cy, où vous ne voyez rien qu'en latin, & sur-tout és villes voisines de la mer Mediterranée, & presque par toute la Barbarie, qui fut iadis le siege des Romains. Le cõpte que tiennent à present les Africãs pour les choses qui concernent leur foy & religion sont mesurées par le cours de la Lune, faisants l'an de 354. iours, & les moys les vns de 30. iours, les autres de 29. tellement que leur an est plus court que le nostre de 12. iours, ayans leurs festes, & ieusnes en temps diuers de l'année selon l'ordonnance de leur Alfurcan. Quand à la longueur de leur aage le plus vieil homme de Barbarie, ne passe guere les 60. 70. ans, si ce n'est vers les montaignes, ou plusieurs vont plus outre que l'an centiesme de leur vie, lesquels sõt fort gaillardz & iouïssans d'vne telle & si verte vieillesse, que Ciceron racomte de Masinisse, lequel fut Roy de Numidie, & d'vne partie de la Mauritanie: Aussi les Numides viuent longuement, quoy que les dents leur tõbent tost, & ayent la veuë fort courte, à cause du vent Leuantin qui les afflige esleuant la poussiere qui leur offence les yeux: & le trop vser de Dates à leur manger, et de lait chault, cause que les dents ne leur demeurent guere long temps en bouche. Les Libyens, sont de vie plus briefue, toutes-fois plus sains & allegres que les autres, maigres, dispostz, & de petite stature, & cecy à cause des grandes chaleurs ainsi qu'il en aduient aussi aux Ethiopiens qui s'auoisinent le plus du Midy. Ceux qui habitent en la terre des Noirs viuẽt encore moins q̃ tous les autres, toutes-fois sont ils plus sains, dispostz, allegres, & robustes, & moins suiets à douleur de dentz, ny aux incommoditez de l'acourcissement de la veuë, estans tous tant Barbares, Numides, Libyens, que Noirs fort adonnez à paillardise, & sur tout s'accouplans tout autrement que l'hõnesteté ne peut souffrir que ie le die: ils sont fort suietz en enfance, & sur la vieillesse à la teigne si forte & bien enracinée qu'à grand peine y peut on remedier, suietz à mal de teste, douleur de dentz, desuoyement d'estomach, à coliques, passions fort vehementes, & ce cõmme ie pense pour l'indisposition des viandes qu'ils vsent, & à cause de l'eau trop froide qu'ils boiuent soudain apres leur potage tout chault.

Arabes ont tiré leurs histoires des liures latins.

Arabes font brusler les liures latins en Afrique & pourquoy.

Antiquitez en Afrique escrites en latin.

Departement de l'an selon les Africans modernes.

Aages des peuples d'Afrique.

Masinisse. Voy Ciceron en son liur. de vieillesse.

Numides viuẽt longuemẽt

Les dents tombẽt & la veüe se gaste aux Numides & pourquoy.

Africans paillards infamement.

Maladies ausquelles les Africans sont suietz.

Malcaduque frequent en Barbarie. Les enfans Africans tombent souuent du hault mal, & ainsi qu'ils croissent en aage, ceste maladie va aussi en decroissant, & sur ceux qui sont d'aage si ce mal se ruë quelquefois ils sont si ignorans en plusieurs endroits, qu'ils estiment que ces hommes Ephileptiques soient possedez du maling esprit. *Barbares suiets à la peste.* Le païs de Barbarie est fort suiet à la peste, la oú les Numides ne sçauoient que c'est, si ce n'est depuis quelque six vingts ans en ça : mais les noirs en sont du tout exemptz. Et a fin que vous cognoissez combien c'est dommage que l'Afrique soit despouillée de la vraie cognoissance de la verité Euangelique, il faut nôter que ceux qui demeurent aux villes, quoy qu'ils portent le tiltre de Barbares, si ne sont ils si grossiers que les lettres ne leur agréent, & que les sciences ne leur aportent vn singulier contentement, & sur tout s'estudient ils à sçauoir ce qui touche & apartient à leur foy, & superstition, estans fort deuotieux, honorans leurs Prestres, & doctours, & allans ordinairemẽt prier en leurs Mosquées, scrupuleux au possible, & gens qui ayment l'honesteté du corps exterieure. *Vert⁹ louables des Africans de Barbarie.* Au reste ils sont ingenieux, & sur tous les Barbares qui habitent selon la mer Mediterranée lesquels ont le naturel si bon que tout ainsi qu'ils sõt industrieux à dresser edifices qui esgallent en beauté & subtile liaison d'Architecture, les plus superbes bastimens de l'Europe, aussi sont ils simples en leur conuersation, ne disans rien que selon les pensemens du cœur : iaçoit que iadis les Romains les ont eu en opinion de desloyaux, de sorte que voulans monstrer l'infidelité de quelcun, ils ne faisoient que le paragonner à la foy punique, signifiantz vne grande desloyauté qui estoit comme naturelle à la nation Carthaginoise. *Carthaginois iadis estimez desloyaux.* Ce peuple est ialoux extrememẽt, ambitieux, cõuoiteux de richesses, & pour les aquerir ne laisse coing de la terre, oú ils ne s'achemine pour y exercer marchandise allans en Perse, Arabie, Egypte, Turquie, Etiopie, & Italie, fins & subtils, grands escrimeurs, assez sobres au manger, mais sur toute vertu, ils sont modestes en parolle. *Africãs bons marchans & trafiquãs par tout le monde.*

Les ieunes respectent fort les anciens, & de sorte qu'ils n'oseroient auoir dit vn mot deshõneste en leur presence, ny chãter vne chanson d'amours quoy qu'ils soient bons maistres en cela, & qu'ils traitent l'amour autant accortement que nation qui viue. Les Arabes qui sont parmy eux sont assez liberaux, mais pensez que n'est guere qu'aux despens d'autruy, & de nature ioyeuse, fins & accortz, hardis, & assez modestes. *Vertuz des Numides.* Les Numides sont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part sans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le païs African. Les Noirs surpassent les autres en loyauté, simples, debonnaires, courtois aux estrangers, qui dancent volontiers, & se resiouïssent à banqueter, aymans ceux qui sçauent plus que les autres, & en somme ils viuent en plus de liberté que le reste des peuples d'Afrique: *Simplicité des Noirs.* vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui sont en eux, n'obmetray les vices desquels ils sont entachez, suyuãt l'ordre mesme sur ce qui les rẽd vituperables, que i'ay fait en discourant ce qui les fait dignes de louange. *Vices des hommes de la Barbarie.* Les habitans donc de Barbarie estans pauures sont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, de daignans sans aucun respect chacun n'oublians iamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & si peu acostables, qu'à grand peine vn estranger peut il

iamais entrer en leur grace. Leur parolle est superbe, leur conuersation sans plaisir, adonnez aux banquets superflus, fort mauuais mesnagers, querelleux & noiseux : sans exercice qui vaille, i'entens pour le plus commun, peu recongnoissans le plaisir receu, gens melācoliques, sans esbat, ny passetemps, estans si pauures que la necessité les contraint d'estre tousiours, liez au trauail. Des filles de Barbarie ne s'en trouue pas presque vne qui porte sa virginité, à celuy qui l'espouse, leur estāt permis par leurs propres parens d'auoir des amys, mais dés que elles sont mariées, il n'y a plus moyen de suiure telle vie, & se portent assez sagement en leur mariage. Les Numides sont traistres, meurtriers, & larrons sur tous autres, si vils & faquins, que pour peu de chose, on leur fera mettre la main au plus vil & sale mestier qu'on sçauroit imaginer. Les Libyens sont ruraux, ignorans larrons, voleurs, & brigans, & si courtois en toutes leurs actions que ils ne sont de gueres differents aux bestes brutes & farouches, qui courent par leurs deserts & solitudes: leur vie est tresmiserable, sans loy, reigle, ny raisō & sans cognoissance de religion quelconque, viuant de la chassé, mal faisant à chacū, & ne pouuant se tenir de faire la guerre. Quand aux Noirs, ilz sont sans pratique, ou industrie aucune tous brutalisez, & leurs femmes impudiquement vilaines, & ne se soucient de leur honneur, nomplus que bestes, si ce n'est quelques vnes des plus honestes, qui se tiennent aux villes.

Impudicité des filles de Barbarie.

Meschanceté des Numides & Libyens.

Saleté des Noirs, & de leurs femmes

Des Royaumes de Hea, Suz, & Maroc, & isles Canaries. Chap. 9.

DE LA le destroit gist la prouince de Hea confinant vers le septentrion à la mer Oceane & Atlantique & le mōt Atlas luy est vers le midy : qui est vn pays aspre, montaigneux, couuert, & boscageux bien peuplé & habité, fourny de Cheures & Asnes, mais ayant bien petit nombre de Brebis, & moindre de Bœufz, & de cheuaux. Il n'y a presque point de fruicts, mais ce n'est ny la sterilité de la terre, n'y l'inclemence du Ciel qui en sont cause, mais plustost l'ignorance & bestise des habitās. Le froumēt n'y croist guere, mais le Millet, Orge, & Nauette, y viennent en abondance: & le miel qui sert de grand soulagement pour le viure de ceux du païs, là où la cire ne leur seruant de rien, est mise à mespris, & regettée. Quand ils prennent leur refection ils n'vsent de table ny treteaux, mais se mettans à terre y estendent des cuirs fais en rond, sur lesquels mettent leur viande tout ainsi que aussi en vsent les Turcs allans par païs, voulans repaistre. Leur vestement est fait d'vn drap grossier piqué, tout ainsi que vn lodier, lequel ils entortillēt bien fort estroitement autour de leurs corps, & le ceignent d'vn bandeau de laine par dessus leurs hanches, & s'en couurent sur tout les parties que nature veut qu'on tienne couuertes, & secretes : sur la teste ilz ont quelques bandes de laine longues de 5. coudées, & larges de deux, mais tousiours le sommet de la teste demoure à descouuert, sans que personne vse de bonnetz, si ce n'est les vieillards : les chemises n'y sont en vsage, à cause du default de lin, & quand bien il y en auroit, si n'y a il homme

Assiette de la prouince de Hea en Afrique.

En quoy abondēt les Heans

Abillement des Barbares de Hea

qui le sceut acoustrer ny ordir. Les hommes à marier n'oseroient porter barbe, là où estans mariez c'est à leur volonté de la se laisser croistre. Ilz labourent auec des Asnes & Cheuaulx, & abondent en sauuagine, mais ilz n'ont aucune industrie d'aller à la chasse: & sont si sotz que iaçoit que leur païs abonde en riuieres & bõs ruisseaux, si ne sçauent ilz point dresser des moulins: ains a chacun en sa maison des instruments à bras pour faire la farine, qui est la charge pour le passetẽps & exercice des femmes. La medecine y est si peu cogneüe, que toute maladie y est guerie en se cauterisant & adaptant le feu, ainsi que on en vse à l'endroit des bestes. La iustice y est entretenuë bien maigrement, ne se parle presque de faire droict à personne, mesmement és lieux montaigneux, où l'on ne recongnoist ny Roy ny Seigneur, autre que celuy qui est le plus fort à la guerre, en laquelle s'employent si bien, qu'ilz n'osent sortir de leurs maisons sans auoir saufconduict, & guides de leurs propres aduersaires. Ceste nation est suiette au Serif, aussi bien que le Royaume de Suz, qui est de là le mont Atlas, vers le Midy, & vers le Ponant, il est arrousé de la grand mer Oceane, & finit encor vers le Midy aux arenes du desert. C'est en ce païs là, & sur la coste de la Mer, que on prend autant de Baleines que en lieu où la Mer passe, tellement, que les edifices sont faits la plus part, des costes de ceste Belue, ainsi qu'on voit à Baïonne, qu'on en palisse les iardins. Le terroir de ce païs pour le plus est fertil en froument, l'orge, legumes, Dattes & succre en grand quantité, mais mal cuict & purgé, qui est cause que ne venant à sa parfaicte blancheur, aussi la vente n'en est si facile. Le Peuple y est fort terrible & sanguinaire, & suiet à rebelliõ, & cela luy procede de trop d'aise, ne pouuãs viure en paix les vns auec les autres. Ilz créent en leur Cité principale, à cause de l'absence du Roy, vn Magistrat souuerain, la dignité duquel ne dure que trois mois, lequel a le gouuernement de toute la Cité, & iuge de to' differẽts en dernier ressort. Leurs prestres ont cognoissance des causes qui concernent la spiritualité: & les temporelles se comportent plus auec faueur que iustice: qui est cause, que si vn Citoyẽ tue vn autre, les parens du deffunct pouuans vser de pareil effort, & se vẽger en massacrãt le meurtrier, il n'est faite aucune poursuitte. Que si l'homicide se peut garentir de ceux qu'il luy dressent des embusches: il est quitte en s'en allant hors de la Cité pour sept ans, ou y demeurãt, tenir teste à ses parties, & le terme expiré, il dresse vn bãquet aux principaux, & accorde auec partie, sans q̃ desormais il soit en crainte qu'aucũ luy face desplaisir quelcõque. Passant pl' outre en terre ferme est le Royaume de Maroc, celuy d'où sont sortiz les Seigneurs Mores, qui ont par si long tẽps tenu la plus grãd part des Espaignes. Ceste regiõ vers l'oriẽt s'auoisine de Hea, & est posée en vn grand vallon entre les mõtaignes, qui est cause qu'elle ne doit rien à terre qu'homme sache dire, en fertilité de tout ce qui est necessaire pour la vie des hõmes, cõme grains, fruits, bestail, eaux, fontaines, & autres semblables cõmoditez. Maroc est Cité principale, de laquelle le Royaume porte le nom, iadis superbe, & à present fort abastardie, où toutesfois le peuple est liberal & courtois, & où l'õ list leur loy, y ayãt des colleges rentez pour ce faire, & des hospitaux pour les paſ-

A qui est permis de porter barbe en Hea.

N'y a point de moulins en Hea.

Remedes des maladies des Heans, est le feu.

Nature farouche des mõtaignars en la regiõ de Hea.

Hea & Sus regions subiectes au Serif.

Assiette de Suz. Baleines en la coste de Suz.

Naturel farouche du peuple de Suz.

Magistratz trimestres en Suz.

Iustice corrõpue du Royaume de Suz.

Punition des homicides.

Maroc Royaume, et où assis.

Fertilité du terrouer de Maroc.

Habitans de Maroc courtois, & liberaux.

ſans qui ſont de leur ſecte, le tout baſty & donné par ce grand Roy More nommé Manſor, tant renommé, & en Afrique, & en Eſpaigne. Or eſt-il que ceux qui ſe tiennent au plat païs ſont ſi beſtiaux, que n'ayans homme ſuffiſant entre eux pour vuider leurs querelles & differẽts, ils ſont cõtrains & leur eſt cõme couſtume de retenir les eſtrangers qui paſſent afin qu'ils iugent & donnẽt ſentence ſur leurs diſcordes, & faut que ceſt arbitre ſerue de grefier, & de iuge tout enſemble. La nouriture de ce peuple n'eſt guere delicate, cõme de ceux qui viuẽt de farine d'orge deſtrẽpée en l'eau bouillãte & cuite auec chair de Bouc, du plus vieil qu'ils ayẽt, & de celuy qui ne vaut plus pour les troupeaux. Apres ſont ceux de Guzule Prouĩce fort peuplée & cõfinãt vers le Ponãt au Royaume de Suz, & vers le Septẽtriõ au mõt Atlas, & tirãt à l'Orient elle auoiſine les Heans. Les hommes y ſont fort beſtiaux, & ce nonobſtant ayant des mines de fer, ilz en font des vaſes aſſes gentilement elabourez, que ils troquẽt auec des draps, cheuaux, eſpices, & autres choſes à eux neceſſaires és foires & marchez des païs voſins, où ils n'ont garde de faillir. Les habitans n'ont aucun Seigneur, ains chacun eſt Roy en ſa maiſon, qui eſt cauſe que touſiours ilz ſont en diſſenſion, & ſont ſi acouſtumez à la guerre que leurs trefues ne durent iamais plus hault de trois iours la ſepmaine, à quoy ilz ſont contraintz à cauſe du trafic: mais ſe rencontrans, les trefues eſtant expirées ſe maſſacrent reciproquement ſans reſpect d'aage, ny de ſexe quelconque. Les Guzuliẽs ont pour tout veſtement, de certaines chemiſes de laine faites en hoquetons ſans manches, & aſſez eſtroites par le colet, & en teſte, ils ont des chapeaux faits de fueilles de Palmiers. Le iour de leur foire & marché eſt gardé ſi ſolennellement, qu'il n'y a homme ſi hardy qui oſaſt meffaire à vn autre, tant fuſt-il ſon ennemy, à cauſe qu'il y a vn Capitaine eſleu de toutes les parties, qui eſt ſur-intendant aux crimes cõmis durant le trafic, que ilz puniſſent ſelon la grauité du forfait: mais les lareins y ſont punis de mort, ſans autre forme de procez, maſſacrans le larron auec vne eſpece de Pertuiſanne que ilz portent pour ce faire, & laiſſent les corps morts, & pour exemple, & pour ſeruir de paſture aux beſtes & oiſeaux de proye. Ainſi quoy que ce peuple ſoit brutal, ſi deteſte ceux qui rompent le lien de paix, és aſſemblées faites pour le proufit, & neceſſité de tout vn païs.

Manſor le grand Roy iadis de Maroc & de Grenade en Eſpaigne.

Beſtiſe des Maroquiens du plat païs.

Pauure nourriture de ceux de Maroc.

Guzule Prouince & ſon aßiette.

Mœurs farouches des Guzuliens.

Veſtemẽt des Guzuliens.

Iuſtice notable des Guzuliens.

Voyſins des Guzuliens, ſont ceux qui habitent en la region Ducale, qui vers le Septentrion regarde l'Ocean Atlentique en pareille eleuation que l'Iſle de Madere : où le peuple eſt maling, vicieux, ignorant & habitant eſpars çà & là, à cauſe que il y a fort peu de Citez, vnies & policées : le pais eſtant fertil à merueille en grains, fruits, & beſtial, les femmes aſſez gaillardes, mais plus ſuperbement veſtues.

Ducale regiõ d'Afrique regardãt Madere, & ſ'eſtendãt preſque iuſqu'aux Canaries.

Façõ de viure de ceux de Ducale.

La plus part de ce païs eſt à preſent ſubiect au Roy de Portugal, & ce depuis que il ſ'eſt fait Seigneur d'Azamor, où il enuoye gens à ſa poſte, ayant pluſieurs forts le long de la marine, comme celuy qui commande preſque de ce coſté à toute la coſte d'Afrique ſur l'Ocean.

Le roy de Portugal tient en eſfroy la regiõ Ducale.

Ayant parlé de l'Iſle de Madere, ie ne peux dire rien autre cas des mœurs des habitans, que ce qui ſera dit des Portugais en leur lieu, entant

Madere premieremẽt habitée par les Portugais.

Quelles sont les Isles que les anciens nommoyent Fortunées.

que ce sont eux qui les premiers l'ont habitée, veu que au parauant, il n'y auoit vn seul pouce de terre presque qui ne fût en boys, tellemẽt que ceux qui y vindrent au commencement y mirent le feu, pour oster ces boscages & rendre le païs habitable ainsi qu'il est à present. Ainsi auant que passer le Tropique d'esté, pour voir les terres d'Afrique tirans vers l'Equateur, il nous faut visiter ces Isles tant chantées par les anciens, souz le nom d'Hesperides & Fortunées, & lesquelles à present on nomme Canaries,

Pourquoy s'apellent Canaries. Nom des Isles Fortunées

non du nombre des Chiens nourriz, ou trouuez en elles, mais plustost q̃ la plus grande de sept qu'il y en a de voisines s'apelle Canarie, de laquelle toutes les autres ont esté ainsi baptisées. Or les quatre sont habitées de Chrestiens, desquelles les noms sont tels, Lanzalotte, Forte-auanture, La Gomere, & l'Isle du fer: les trois ont le peuple Idolatre, apelées la Canarie

Seign. des Canaries idolatres, comment sont creez.

Teneriffé & la Palme, des mœurs des habitans desquelles ie veux discourir, n'estant sur le propos de la description du païs, ains seulemẽt de la maniere de viure des hommes. Or les trois susdittes gouuernées par les Idolatres sont fortes & si bien gardées, que iamais les Chrestiens n'y ont sceu donner attainte, tant pour en estre le peuple vaillãt & farouche, que pour

Armes des Canariens. Vestement des Canariens

l'assiette difficile des lieux, & aspreté des haures, & Plages presque impossibles à les acoster. Or ce peuple qui reste idolatre est seigneurié par neuf seigneurs qu'ils appellent Ducs, lesquels y viennent non par succession, ains par force emportant celuy la principauté, qui a le plus de puissance, s'entre-tuans furieusement auec des pierres & iauelotz, qui en lieu de fer,

Oignemens des Insulaires pour s'endurcir la peau.

ont d'vne sorte de corne forte & aiguë pour armes, & oú cecy n'est point ils bruslent le fust par vn bout, le rendent ainsi offensif, comme s'il y auoit du fer bien pointu. Ils vont presque tous nuds, si ce n'est quelques vns qui s'affublent de quelques peaux de Cheures en mettans vne deuant, & vne autre derriere: & a fin d'ẽdurcir leur cuir mesme, ils vsent du suif de Bouc

Maisons des Canariens. quelles. Viures des Canariens

auec le ius de certaines herbes à eux cogneues propres pour tel effect, & de ce meslange ils s'oignent le corps, qui le leur rend plus dur a fin de supporter les rigueurs du froid, quoy que il n'est guere vehement en ce païs la, estans posées ces Isles sur le midy, & non trop esloignees du Tropique d'esté. Ces Insulaires ne bastissent villes, Citez, ny maisons, se contentãs de

Canariens estrangement idolatres.

creux, & grottes des montaignes, où se retirans auec leur bestail se deffendent de toute iniure du temps, & inclemẽce celeste. Leur viure est de pain d'orge, chair, & du lait de Cheure, desquelles ils nourrissent de grans troupeaux, & quelques fruicts, & sur tout de bonnes figues. Ilz n'ont aucune

Mariage des Canariens.

certitude de religiõ, ains adorent les vns le Soleil, d'autres la Lune, & chacun se forge vn Dieu tel qu'il luy vient en fantasie. Or ne sont ils si bestiaux que d'auoir communauté de femmes, veu que le mariage a place

Filles ne sont espousées vierges par leurs marys ains le Seigneur les deflore.

entre eux, biẽ est vray que chacun en prend tel nombre que bon luy semble: & iamais vn Canarien (i'entens des idolatres des trois Isles) n'espouseroit vne femme que premierement le Seigneur du païs ne l'eust despucellée, accomptans ceste faueur à vn grand auantage pour eux, si le Prince couche vne nuit auec leur espouse. Or ont ces idolatres guerre cõtinuelle auec leur voisins Chrestiens des autres Isles, & en prenant quelques vns, ilz ne les tuent point, pensant les tourmenter d'auantage, en leur

laissant la vie, & les employans à escorcher les Cheures qu'ils mangent, estimans cest office comme chose vile & infame, & les detiennent en cest exercice, iusqu'à ce qu'ils se rachetent, & ainsi ils ne sont pas trop esloignez de courtoisie, quelque farouche naturel qui semble les conduire. Ils ont vne estrãge coustume de faire, lors que vn de leurs Seigneurs prẽd possession de sa seigneurie, car il s'en trouue tousiours quelcun qui s'offre volontairement à la mort pour honnorer la feste, au iour de laquelle ilz s'assemblent sur vn tertre, & hault rocher, voisin d'vne vallée fort profonde, & là celuy qui se doit sacrifier luy-mesme apres quelques ceremonies faites & parolles proposées, se precipite du hault en bas, & est deschiré, & rompu en cent mille pieces. Le Seigneur aussi est obligé d'honorer & entretenir, pour recompense de ce seruice, les parents du deffunct, & les tenir les plus chers qui soyent à sa suitte. Ces Canariens sont des plus adextres, agiles & legers hõmes de la terre, courãs viste, & aussi dispotz que Cheureuls, sautãs sur les rochs tous pieds nuds, sans craindre les pierres aigues des mõtaignes, ny la durté des terres, & faisans des saults qui estonnent la veuë de ceux qui les regardent: si adroits à ruer les pierres, que visans à vn lieu ils n'ont garde de faillir d'attainte, & si fortz, robustes & puissans, ayans les bras si nerueux, & les poings si roides, & pesans qu'à coups de poings ils despeceront vn pauois, ou bouclier, pourueu qu'il ne soit point bandé de fer. D'auantage hommes & femmes en ces isles prennent grand plaisir à se paindre la chair auec le ius de certaines herbes qui les couloure de rouge, verd & iaune, & auec ces ornementz ilz expriment gaillardement leurs affections, & donnent indice de leur angoisse, ou ioye, tout ainsi que par deçà nous en vsons par le blason des couleurs: & en somme ce peuple ressent bien le naturel farouche du païs que il habite, lequel bien que soit fertille, si ressent il son horreur & solitude à cause de l'aspreté & hauteur des montaignes.

Condition de ceux que les Canariẽs prẽnẽt en guerre.

Sacrifice volõtaire d'hõmes aux sollẽnitez de la creatiõ d'vn nouueau Seigneur.

Canariens adextres, forts & legers.

Canariens se paignent le corps pour sembler plus braues & beaux.

Reprenans la terre ferme d'Afrique, & passé le Tropique d'esté tirans vers le Pole Antartique, on voit le païs des Azanaghes peuple bestial & grossier, abreuué toutesfois quelque peu des folies du Mahometisme, à cause que les Arabes y frequentent quelquesfois. Ces Azanaghes ne sont du tout noirs ains bazanés, vagabondz & errans par le desert, viuans de Dates & lait de Chameau, faisans petite & sobre despence, & suportãs la faim, nature pouruoyant en cela à la faulte que bien souuent ilz ont de viures. Ce peuple est fort simple & sot, quoy que cholere & furieux, & porte ordinairement vn linge entortillé sur la teste, vn bout duquel leur pendant sur le visage leur couure la bouche, qu'ils estiment chose sale & vilaine, & indigne que on tienne à descouuert, à cause que c'est d'elle que sortent continuellement des ventositez & mauuaises odeurs, & qui est comme le lieu purgeant les excrements, tout ainsi que sont les parties hõteuses. Ils n'ont Roy, Prince, ny Seigneur qui leur commande, seulement honorent ilz (instiguez de la nature) les plus anciens, & riches, & leur portent quelque respect, & obeissance: & sont gens fort pauures, larrons, menteurs, & traistres si la terre en porte: d'assez bonne taille, maigres, portans les cheueux iusque aux espaules, que ils oignent tous les

Azanaghes brutaux peuple bazané.

Viure des Azanaghes, fort pauure, & sobre.

Vestemẽt des Azanaghes.

Les Azanaghes estiment la bouche vilaine & pourquoy.

Trafic des Azanaghes

iours de certaine compofition non guere bien flairante, mais en laquelle ilz fe plaifent, tant font diuerfes les apprehenfions, & fantafies des hommes. Ces peuples des Azanaghes, qui fōt du Royaume de Mely, ne batēt et n'vfent de monnoye quelconque, et ne f'en foucient non plus que de rien, ains tout leur cas fe paffe au trafic par efchange, vendans l'or au poids, duquel ilz ont en abondance, et prefque du meilleur qui foit en tout le monde.

Femmes Azanaghes en quoy pēfent eftre belles.

Leurs femmes font bazanéez et mal veftues, fans porter aucune chemife, et font celles là eftimées les plus belles entre elles, qui ont plus longues tetaffes, qui eft caufe que dés que les tetins leur cōmencent à poindre et à fe haulfer, elles ne ceffent de les tirailler, et fe ferrer, afin que croiffant la chair en cefte partie, elles puiffent eftre admirées comme les plus excellentes et rares en cefte perfection de beauté.

Fleuue de Senega nommé Niger eft mis en l'interieure Libye par Ptolo. liu 4. ch.6. Table d'Afriq. 4.

Les peuples font nōmez Nigrites à caufe du fleuue par Mele. 3.

Affiete du Royaume de Senega.

Paffé le païs des Azanaghes, on vient à la terre des noirs, eftant faite la feparation des Bazanez et les noirs par le grand fleuue de Senega, par les anciens nommé Niger, et la fource duquel on tient proceder du mefme lieu que celle du Nil, ayant pareil flux, et reflux que le fleuue Egyptien, arroufant, et engreffant par mefme moyen les terres, et nourriffant Crocodiles, et toutes belues, et monftres aquatiques que on voit au Nil ordinairement: et à caufe de ce fleuue, tout le païs eft nommé Senega: regardant vers le Ponant la grand mer Oceane, au Midy le Royaume de Gambre, & vers le Septentrion eft cefte grande riuiere, qui le fepare comme dit eft des Azanaghes, & donne commencement aux païs qu'on à nommez de noftre temps la baffe Ethiopie.

Le Roy de Senega fait par election.

Vie du Roy de ces noirs.

Mariage, & mefnage du Roy de Senega.

Les Noirs de Senega Mahometans.

Le peuple de ce païs eft riche, & fuiet à vn Roy, lequel y vient par election, & eft choifi de la plus noble race que ilz fçachent trouuer, neantmoins fon autorité n'eft point ferme, ny affeurée: eftant celuy qui regne toufiours en crainte d'eftre ou maffacré, ou chaffé de fon gouuernement. Ce Roy n'a aucunes daces, tributz, ny gabelles leuées fur le peuple, ains vit pour le plus des prefens que luy font les Seigneurs du païs, & des pilleries que luy-mefme fait auec fes efclaues, & du labeur de fes terres, defquelles il tire vn grād reuenu pour le nourrir & tenir en eftat honorable: Luy eftant permis de tenir tout autant de femmes que bon luy femble, lefquelles font logées chacune à part, ayant des terres affignées par le Roy, pour leur entretien & nourriture. Et les allant vifiter, chacune eft tenue du fournir la defpence, & le défrayer tant qu'il demeure auec elle: & dés que vne eft enceinte, il n'y va plus tant que elle foit deliurée, qui eft caufe que changeant ainfi de pafture, ilz ont vne infinité d'enfans pour fucceder, non au Royaume, mais à leurs terres, feigneuries, & patrimoine. Le peuple y eft Mahometan mais non pas de plus fins, & arreftez en celle fuperftition que les Mores blancz, d'autant que ilz n'ont qui les y inftruife, & auec ce que ilz ne tiennent pas grand compte, mefmement depuis que les Chreftiens y frequentent.

Veftemēt des Noirs.

Ces Noirs vont tous nudz, fors que ilz portent comme vn hault de chauffes de cuir de Cheure, pour couurir leurs parties honteufes, mais les grands fe parent de chemifes de Cotton que les femmes filent, & en font des draps larges de demy pied, & les coufent enfemble les you-

sans mettre en œuure pour quelque abillement. Les femmes vont toutes descouuertes de la ceinture en hault, mais en bas elles sont couuertes d'vn petit drap de coton ceint à trauers, qui leur pend iusqu'à my iambe, le reste nud, & en la teste ne portent autre cas que leurs cheueux treßez assez mignotement, & liez en diuerses sortes, & façonnez auec des entortillements qui leur donnent assez bonne grace. *Mœurs de Noirs.*

Ils mangent fort salement, simples, & sans grande malice grans parleurs & ayans tousiours quelque cas à repliquer, & par consequent menteurs au possible, entant que en vn si long babil il est impossible que le mensonge y manque, grands trompeurs, iaçoit que au reste ilz se monstrent assez charitables, ne laissans passer vn estranger, auquel ilz ne donnent vn repas en leur maison, ou ne le logent courtoisement pour vne nuict, sans en vouloir aucun payement, ny recompence. Ilz se guerroyent en semble, & ne pouuans viure en paix vont assaillir leurs voisins faisans leurs guerres á pied, á cause que les Cheuaux ne peuuent guere viure en ces contrées: & n'ont autres armes offensiues que zagaïes, & iauelines ayans demy pied de fer tout cramponné, & subtilement elabouré à petites pointes fort nuisibles, & leurs espées semblent des Simeterre. Turquesques, sauf que ceux-cy sont tous de fer, sans qu'il y ayt vn brin d'acier. *Noirs fort charitables.* *Armes de ceux de Senega.*

Leurs guerres ne se font sans grans meurtres, & effusion de sang, veu la sorte des armes, & qu'ils vont tous nudz au combat, & que estant hardis & brutaux, ilz ne ruent guere coup qui ne porte: & sont si asseurez que encor que ilz voyent tomber leur compaignon, si ne monstrent ilz point vn seul brin de crainte, ny de couardise. Au reste c'est le peuple le plus gaillard à la nage, & à paiser les fleuues, que on puisse guere trouuer en tout le monde. En ce païs, quoy que hors la puissance & iurisdiction du Roy de Senega, sont les Barbarins, & Seretes, lesquels fuyent de s'assuiettir à seigneur aucun, craignans que on leur enleue leurs femmes & enfans, chose familiere aux Roys d'entre les Noirs, qui font argent de toute espece de denrée. Ces hommes sont fort cruelz & idolatres, sans aucune autre loy, que celle que leur ordonne leur fātasie: expers en guerre, & s'aydans dextrement de l'arc, auec des saiettes enuenimées: & ne sōt assaillis d'aucun à cause de l'impossibilité de l'aproche de leur terre, qui est toute en lacz, & marestz, & de toutes partz marescageuse. Passé ce païs on va au Royaume de Gambre, où est le Promontoire que noz Pilotes appellent Cap rouge, où les gens sont si plaisans & courtois qu'il est presque impossible que on les acointe, tant ilz ont en detestation l'alliance des estrangers. Ilz sont Idolatres, & grands sorciers, aioustans foy aux charmes, & enchantemens, & autres folies qui dependent de l'art, & ruses de Sathan, & toutefois confessent vn Dieu, plus grand que touts leurs Idoles. neantmoins y a il plusieurs qui suiuent la loy de Mahōmeth: Leur viure, est sēblable aux façons de ceux de Senega, fors qu'ilz ont plus de riz, & qu'ilz se repaissent de chair de chiē, viande non acoustumée par natiō quelconque. Suiuant ceste coste, rasant l'Afrique, & doublāt au cap des Palmes, vous entrez au Royaume de la Guinée, & voyez les païs de Melegette, Benin & Manicōgre, où selon la diuersité des peuples vous y *Les Noirs de Senega bons nageurs.* *Barbarins & Seretes fort brutaux* *Gambre Royaume aprochant l'Equateur.* *Gambriens sorciers & idolatres.* *Gambriens mangent les Chiens.*

voyez aussi verieté en leurs actions, & manieres de viure, les vns suyuans la Foy de l'Alcoranisme, & la plus grand partie s'adonnans à l'adoration de ce qui se voit & des basses creatures. Tellement que leurs Roys sont adorez du peuple: qui croit qu'ils soyent descenduz du Ciel, & ainsi quād on leur parle, c'est auec grand reuerence, les saluant de loing, & mettant les genoux à terre. Aussi ces Idoles Royales, a fin d'entretenir le peuple en ceste bestiale opinion de leur diuinité, ne veulent estre veuz en mangeant, ains prennent plaisir que leurs suiets les estiment passer leur vie sans manger ny boire. Or est le Soleil leur grand Dieu, & croyent que les ames sont immortelles, & que laissant le corps elles vont loger auec le Soleil, & ce sont ceux de Benin, qui s'abestissent en ceste fantasie, voire obseruent vne estrange ceremonie quand leurs Roys sont decedez, que de s'assembler en vne campaigne, où ils font vn puits fort large par le pied, & estroississant iusqu'au sōmets, où ils descendent le corps du deffunct. Et apres ce les plus fauoris, proches parents & meilleurs amys du Roy trespassé, se laissent de leur bon gré couler dans ce puits, pour tenir compaignie à leur maistre, leur tournant à grand honneur, & auquel tous ne peuuent aspirer, de suiure leur Prince en l'autre monde, tellement que les premiers qui meurēt en ce fossé sont estimez les plus heureux: & ceux qui aymoient mieux leur Idole Royalle. Les noirs de la Guinée ne sont si asseurez en leur idolatrie, veu que tous les iours ilz changent de Dieu, s'arrestans en l'adoration de la premiere chose qu'ils rencontrent le matin sortans de leurs maisons, fust elle sensible, ou sans ame ny sentiment, de sorte que telles fois vous verrez l'vn faire sa priere à vn Lezard, l'autre à vn oyseau, cestuy à vne pierre, & l'autre supplier vne Grenoille, & le soir venu tous ces Dieux sont hors de cartier pour donner place à ceux qui l'endemain seront en office. Ce peuple en general est fort insolent, & desordonné en son boire & manger, faisant plusieurs repas le iour, & s'engorgeans de viande & du vin qu'ilz font de Palmes: & quoy qu'ilz soyent ainsi dissoluz & gourmans, si sont ilz de fort longue vie, tellement que plusieurs viuent sains, & gaillards, iusqu'à l'an centiesme de leur aage. Quelquefois ils se sentent indisposez, & pour l'inclemence du Ciel attains de quelque legere fiebure, mais pour remede souuerain ils s'aident de Phlebothomie, & dés que la veine leur a esté ouuerte, ils ne faillent d'estre gueris.

Roys adorez à l'esgal de Dieu.

Le Soleil estimé Dieu au Royaume de Benin. Funerailles des Roys de Benin

Hōmes se sacrifians aux ombres des morts.

Estrange idolatrie de ceux de la Guinée

Noirs de Guinée desordonnez au boire & manger.

Remede des maladies des Guinéens.

Ces peuples sont si badaultz, que pour peu de chose, les peres, & meres vendent leurs enfans, que les Portugais achetent pour s'en seruir au labourage des terres, & iardins, et autres affaires, es Isles de saint Iaques, saint Thomas, & autre qu'ilz ont en ce pays là, esquelles en certaines saisons, ceux d'Europe faschez de l'intemperie de l'air, n'ont aucun effort pour trauailler en sorte quelconque, ainsi que en d'autres temps de l'année, lors c'est à sçauoir que le Soleil s'esloigne d'eux, et nous aproche, les Noirs sentans le froid, souffrent vne grande alteration de leur gaillardise, santé, et bonne disposition.

Peres vendēt leurs enfans.

Diuerses saisons pour les blancz, & pour les Noirs és isles souz l'Equateur.

Ainsi les Blancs se portent mal en esté, les Noirs sont à leur aise, et trauaillent, les infirmitez desquels les aultres suportent, durant le froid, qui est le soulas de ceux qui sont voisins de nostre Paule. Les autres Noirs qui

tirent vers l'Ethiopie, & les desertz, de tant ils sont plus esloignez de la frequentation des estrangers, aussi sont ils plus grossiers, & bestiaux, allans touts nudz, & ne paroissans estre nez que pour seruir de passe-temps, tant aux Africans & Mores blancz, que Chrestiens qui courẽt ce païs pour en tirer l'or, & l'azur qui y croist en abõdãce, & c'est pourquoy le riche Roy de Portugal, s'est fortifié en la Guinée, & s'est saisy du Cap à trois pointes. Ceux du Royaume de Mani- congre sont de pareilles mœurs, & aussi bestiaux que les dessusdits, & de là iusque au Cap de bonne esperance, n'y a peuple qui soit guere venu à nostre cognissance, pour-ce que ceux qui ont voltigé le long de la marine n'ont entré guere auant en terre ferme, qui est pour la plus part deserte, ou habitée d'hommes si peu acostables, qu'on ne sçauroit rien dire de leur façon de vie, & moins quelle religiõ est-ce qu'ils tiennẽt que ie pense estre aussi sainte, que de ceux qui sont souz pareille eleuation du costé du Ponãt, à sçauoir sans opiniõ de Dieu ny cognoissance de loy, ou ceremonie quelconque : & pour ceste cause nous doublerons le Cap de bonne esperance pour visiter les peuples Africãs qui sont en l'Oceã qui regarde les Indes, & aproche le plus le païs de l'Orient. Entre lesquels les principaux sont les Cefaléés assis droit souz le Tropique de Capricorne, riches en mines d'or, assez courtoys, & acostables, à cause des marchands qui y abordent d'ordinaire de toutes les parties du monde, & sont idolatres, quoy qu'il s'y trouue nombre de Chrestiens Iuifs, & Mahometistes. Comme aussi fait en Quiloa, au Royaume de Melinde, voisin de l'Ethiopie, & droit souz la ligne Equinoctiale : auquel est contigue la terre de Mombase où le peuple vit assez honorablement souz la diuersité des opinions de religion non asseuré ny au Mahometisme, ny à l'idolatrie, & participant de tous les deux: & c'est de ce costé qu'habitẽt ces Troglodites desquels auõs parlé cy dessus, & que nostre auteur à recueillis des liures de Diodore, cõme i'ay tout ce mien discours de l'Afrique, ainsi qu'elle se comporte à present de ceux qui on voiagé le long de l'Ocean, & ont mis pied à terre par toutes ces nations, & y frequenté les peuples, cogneuz leurs mœurs, experimenté leurs douceurs, ou felonnie, & gousté la difference de noz Climatz, auec, l'intemperie ou clemence de celle partie de la terre tant esloignée de nostre Europe, & sont mes auteurs a fin que ie ne les frustre de leur hõneur, & ne sois vsurpateur de la gloire qu'ils meritent pour auoir trauaillé, les Seigneurs Lean Leon African, Americ Vespucce Florentin, Louys Cademoste, Pierre de Sintre, Louys Bartheme Boulongnois, & d'vn excellẽt Pilote Portugais qui ont faict ce bien à la posterité que de luy eclercir ce que sans eux à peine fut paruenu à nostre cognoissance. Voila donc l'Afrique, & mœurs du peuple qui sont en elle, auec promesse que ie fais, que là ou l'auteur me semblera n'auoir touché les choses de nostre aage, d'y donner attainte & contenter l'apetit honneste de ceux qui liront ce recueil.]

Or, & azur abõde en Guinée Meligette & Benin.

Mani-congriens idolatres.

Cap de bonne esperance fin d'Afrique du costé Austral.

Cefale Royaume African decouuert de nostre temps

Quiloa, Melinde Prouinces riches en mines d'or.

Auteurs desquels est tiré ce recueil.

Fin du premier liure.



LIVRE SECOND DE L'ASIE, ET PEVPLES PLVS renommez contenuz en icelle,

Chapitre premier.

Estendue de l'Asie. Voy Strabon li. 1. Pomponie. Mel. liur. 1. Orose liure 1. chapitre 2. Eoe, c'est à present mer de Cathai.

ASIE est vne de trois parties selon l'ancienne diuision qu'on a fait de toute la terre, ainsi iadis apellée du nom de la fille de l'Ocean, & Thetis, femme de Iapet & mere de Promethée: ou comme aucuns estiment elle eust ce nom d'Asie fils de Manée Lydien. Ceste cy s'estent dés, Midy le long de l'Orient, iusque en Septentrion, ayant pour borne vers Occident le fleuue du Nil, la Tane, & la mer maiour ou Pont Euxin, & vne partie de la mer mediterranée, & de tous les autres costez, elle est arrousée du grand Ocean, lequel vers l'Orient s'apelle Eoë, qui est à dire leuantin, vers le Midy porte le nom d'Indien ou mer de Cambaie, & vers le Pole Artique, est nommé Scythique.

Mesure du mont Taure qui selon sa diuision a aussi diuers noms voy Pline li. 5. c. 27. & Solin ch. 41. & Mele li. 1

La terre ferme est aucunement partie, et diuisée par le mont Taure qui s'estend d'Orient en Occident, en faisant courir vn de ses bras vers le Ponant, & l'autre qui regarde comme par pointe les parties meridionales & ces deux parties du mõt aportét (selon la denominatiõ des Grecs) l'vn le nõ d'interieure, & l'autre exterieure. Ceste montaigne peut auoir de largeur en plusieurs lieux iusqu'à trois mille stades, & de longueur, autant presque que toute l'Asie à sçauoir 45000. stades depuis les riues de l'Isle de Rhodes, c'est à dire du bord de la mer regardant la dicte Isle, vers l'Occident, iusque aux fins, & derniers limites des Indes, & des Scythes qui aduisent la fin de l'Orient. Et comme il est grand, aussi a il grande diuersité de noms selon les païs compris en son estendue: & ses parties estans les vnes plus grandes, les autres moindres en leur contenu & grandeur.

Auant que sçauoir les bornes d'Afrique on le pouuoit dire, mais à presẽt il y a à disputer.

Or tient on que l'Asie est de telle grandeur, & comprend si grande espace de terre qu'elle seule en embrasse plus souz son nom que ne font ny l'Europe, ny l'Afrique, encore qu'on y comprenne la mer qui arrouse les deux. L'Asie est souz vne grande temperature, & serenité du Ciel, ayans les terres grasses & fertiles: & c'est pourquoy elle est abondante en toute sorte, & espece d'animaux.

Diuisiõ d'Arabie en trois Voy Ptolo. l. 5. c. 27. 19. & l. 6. c. 7. Solin chapitre. 36. De l'heureuse voy Pline li. 6. chap. 28.

Or du costé qu'elle regarde l'Afrique (comme elle ayt plusieurs & de bien fort grandes & riches Prouinces qu'elle contient & embrasse) gist l'Arabie diuisée en trois parties, lequel païs est assis entre les regions de Iudée, & d'Egypte, ainsi que Pline le racompte: l'vne des Arabies, ditte pierreuse & enclauée du costé de Se-

ptentrion, & du Ponant auec la Syrie, & a de front l'Arabie deserte qui l'auoisine, & vers le midy elle voit celle qu'on nomme ordinairemēt l'Arabie heureuse. A ceste diuision il en y a qui aioustent comme dependance de l'Arabie heureuse les Panchaïens, & Sabéens: & fut nommé ce païs ainsi d'vn certain fils d'Apollon, & Babylone qui s'apelloit Arabe. Le païs Arabie s'estendant en long & en large, contenoit aussi des peuples de diuerses humeurs & façons de vie, & ayans grande varieté quant à leur religion, & ceremonies: nourrissans leur cheuelure, & portans des mitres, & turbans auoient la teste ceinte & liée tous d'une pareille & semblable façon, & partie desquels se faisoient couper, & raire leurs barbes. Les arts, & mestiers ne sont apris parmy eux confusément, & tout ainsi que parmy nous, ains faut que chacun suyue l'art, & vacation de ses parens & ancestres. Celuy qui estoit le plus ancien entre eux emportoit la préeminence, & les autres estoient tenuz de luy obeïr, et n'auoient rien de propre, ains les biens estoient egallement possedez par toute vne race et famille, et lesquels tous se contentoient d'vne femme qui leur estoit commune. Et s'y gouuernoiēt en ceste sorte: le premier qui entroit dans la maison pour acointer la femme, laissoit son baston à la porte et alloit passer sa fantasie de iour, car la nuit elle couchoit auec le plus vieil de la troupe, et ainsi ils estoient tous freres ensemble, ne respectás non-plus leurs meres, & sœurs que font les bestes brutes, & sans raison. Et d'autant que celuy qui s'accouploit auec femme qui ne fut de son sang estoit crime d'adultere, celuy qui commettoit vne telle faulte estoit condamné à la mort : et quoy qu'il en soit les enfans qui sortoient des parens & domestiques estoient auouez pour legitimes. Leurs festins & banquez se faisoient par le nombre accomply de trente, où assistoient deux bons musiciens pour le plaisir de la troupe: & les parens s'entreseruoient courtoisemēt les vns les autres. Ils ne se soucioient de fortifier leurs villes, à cause qu'ils viuoient en paix & sans auoir guerre, ny discorde à personne. Ils vsoient d'huile de Sesame par faute d'autre, & au reste leur païs abōdoit en tout ce qui peut seruir à la vie de l'homme, & y est tresheureux en fertilité. Les Brebis y portent la laine fort blanche, & tresfine, & les Bœufs y sont de belle & grāde stature, et n'ont point de Cheuaux, en lieu desquels, nature les aide en les fournissant de Chameaux. Ceste terre est fertille en or, argēt, et plusieurs choses aromátiques, qui ne sont guere communes en autre païs: l'erain, et le fer y abondoit, le pourpre, laine, safran, la racine du Coste, les tableaux et pieces grauées et burinées y estoient portées d'ailleurs. Les corps des trespassez estoient sans honneur de sepulture, et celuy de leur Roy estoit getté à la voerie, et parmy les fumiers, en signe de la grand reuerence qu'ils luy portoient. Et d'autant que iadis sur tous les hommes ils gardoient la foy, c'est en ceste sorte qu'ils dressoient leurs pactes, et conuentions: voulans faire quelque alliance: où il fallust vser de serment, il y auoit vn qui se mettoit au milieu des deux qui iuroient, lequel tenant vne pierre aigue en la main, frapoit celles des deux pres les grands doigts dans la paulme d'icelle, puis prenans vn petit morceau de leurs vestemens taignoit du sang tiré de leurs mains sept pierres là mises pour tesmoignage-

Rhodigin li. 10. chap. 33.

C'este Arabe est dit par Berose fils de Cur pere des Curetes.

Des mœurs des anciens Arabes voy Diod. Sicil. l. 3. antiq. c. 12.

Impudicité des Arabes.

Banquet des anciens Arabes. Sesame estoit du bled d'Inde et mis entre les legumes.

Coste. Le latin dit Costus ce n'est pas du coq, veu qu'il est peu aromatique. voy Pline liu. 12. ch. 12. Ruelle l. 1. c. 3

Sermēs des Arabes anciens

Denys, & Vranie Dieux des Arabes mais adoré principallemēt par les Nabatées entre les quels on tenoit qu'il estoit né voy Hesichie, & Diodore sic. li. 4. c. 5. Ceste vranie c'estoit Venus voy Pausanie és Attiques, & Hesichie, & Herodo. l. 3. d'où cecy est pris & d'Vranie voy le mesme. Herodo. liure. I.

durant laquelle ceremonie, il inuoquoit, & apelloit à tesmoings Denys, & Vranie leurs Dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy auec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela ce feit auec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu auec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est dágereuse, mais ils y remedioient auec l'odeur du Storax & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz Prestres & Sacrificateurs de recueillir la Canelle: mais auant que ce faire ils sacrifioiēt & immoloiēt quelque beste à leurs Dieux, lesquels ayás apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du Soleil, & ne se feit plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & Souuerain entre-eux faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, auec vne Iaueline dediée & consacrée pour c'est effect, si qu'vne portion d'icelles estoit premierement offerte comme disme au Soleil, laquelle si estoit diuisée & departie iustemēt, soudain que le present estoit fait à cest Astre, il la saisissoit de ses rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemēt, mangeoiēt des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & trauail des Chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiages lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de trauail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauier & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si cóuoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deualiser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adónent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre cófusemēt espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant auec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes au regard: dequoy encor ils font de beaux & gentilz braceletz. Ils vendoient l'or pour trois fois autant d'erain aux estrangers, et deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gaignent par trafic les esguillonnast à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabées lesquels sont riches en Myrrhe, Canelle et Encens, et auquel païs on tient que croissoit iadis la plante de laquelle on tiroit le Baume. Ils ont des Palmiers doux flairans et des Cannes, ou Roseaux qui sentent bon, et ont le goust presque comme la Casse: mais auec ces douceurs, il y a des Serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles, et dommageables

Superstitieuse cueillete de la canelle iadis entre les Arabes: il parle de ceux de l'Arabie heureuse. Cecy est attribué aux Ethiopiēs par Solin. ch, 33.

Arabes mange-serpēs Barbares sur to' Ceste vie est encor assez cōmune aux Arabes tant d'Afrique q̃ d'Asie.

Sabée païs d'Arabie heureuse en quoy fertille,

geables. La grand ſoeueté, & le trop de bonne odeur cauſent vn eſtonnement & defaut és ſens de ceux qui paſſent en ce païs, tel que pluſieurs ſ'en euanouiſſent & paſment, mais on y remedie auec des ſuffumigations faites de Bitume, & de poil de la barbe d'vn Bouc. C'eſt le Roy du pays qui iuge en ſouueraineté de toutes choſes: La pluſpart des Sabéens ſont laboureurs, & les autres ſ'amuſent à recueillir les arbres, & fruits aromatiques. Ils frequentoient en Ethiopie pour le trafic & autres affaires, & eſtoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir, & calfeutrez de Bitume. Le boys & matiere qu'ils vſent pour leur chaufage, c'eſt de la Canelle & boys de Caſſe: & fuſt la Cité Metropolitaine, & capitale du pays nommée Sabe aſſiſe ſur vne montaigne. Les Roys leur eſtoient donnez par ſucceſſion d'entre ceux que le peuple apelloit & eſliſoit aux hõneurs meſlez de bons & mauuais, comme chacune race eſt diuerſement compoſée: & n'oſoient les Roys ſortir de leur Palais, craignans que ſelon ne ſçay qu'elle ancienne couſtume du païs, ils ne fuſſent lapidez du peuple ſelon l'oracle & reſponce donnée iadis par leurs Dieux. En la Cité de Sabe où eſtoit le palais Royal, on voyoit des tableaux d'argent richemẽt elabourez, & de la vaiſſelle d'or pur de toutes ſortes & eſpeces: les litz & trepiers ayans les ſoubaſſemens, & colonnes d'argẽt, & le reſte des meubles de telle richeſſe que le recitãt ce ſeroit mettre la choſe en doute, veu l'impoſsibilité de trouuer choſes tant rares & exquiſes. Les Portiques & entrées eſtoient ſouſtenuz de grandes, & maſſiues colonnes, les chapiteaux deſquelles eſtoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & ſales & l'ornement des portes eſtoient enrichiz de lames d'or, auec force pierreries qui eſtonnoient les regardans voyant choſe ſi ſuperbe, & par tout on ne voyoit reluire que l'or, & pierres precieuſes. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire raporté en beſoigne fort mignonnement, & autres matieres deſquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cauſe de leur rarité. Telle fuſt pour vn long temps la felicité des Sabéẽs (laquelle ſ'eſt eſcoulée auſſi bien que le nom qui auec la religion a changé & de nom, & d'eſtat de grandeur & de richeſſes, reſtant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuſe, en deux ou trois villes, & icelles auoiſinans la mer à, cauſe que peu d'hommes veulent ſe fier ſur terre ferme, y obſtant la pillerie des coureurs des montaignes leſquels ſaccagent tout ce pays qui eſt entre le ſein Perſique, & la mer rouge.)

Auſſi ne ſe faut eſtonner ſi les Sabéens ont longuement iouy de ceſt heur veu qu'ils eſtoient exempts du vice qui a ruiné pluſieurs peuples & nations, c'eſt à ſçauoir de l'ambition et gloute conuoitiſe de s'enrichir du bien et richeſſes d'autruy. Les Garréens leurs voiſins n'eſtoient en rien moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur meſnage, et meubles pour leur ſeruice faits d'or, et d'argent, embeliſſans et reueſtans d'iceux et auec de l'yuoire les portes, toitz, et murailles de leurs maiſons et edifices. Les plus modeſtes d'entre eux eſtoient les Nabathées fort diligents, et induſtrieux à gaigner et augmenter leur bien, mais plus ſages et diſcrets à le garder et conſeruer: à cauſe que celuy d'entre-eux qui degaſtoit ou diminuoit tant ſoit peu de ſon patrimoine, eſtoit puny publiquement par

voy Strabon l. 16. Pline l. 6. c. 28. Mele l. 3. So. ch. 36

A cauſe qu'ils ſont voiſins, n'y ayant que la mer rouge a paſſer, ou le goulphe d'Arabie du coſté d'Aden.

Il y auoit vne autre Sabe en Ethiopie d'où eſtoit celle Royne qui vint en Iudée vers le Roy Salomon.

Les Roys Sabéens n'oſoiẽt ſortir de leur palais. A preſent Geſan eſt la Cité prĩcipale. voy Loys de Bartheme liu. 2. de ſes nauigations.

Ne faut ſ'eſtonner de cecy, veu que les palais du Caire, & de Tauris ont figure encor de ſemblable magnificence.

Superbes baſtimens des anciẽs Sabéens.

Arabie heureuſe fort deſcheue de ſa

sentence,là où au contraire celuy qui l'augmentoit,se voioit honnoré, & caressé de tout le monde.Leurs armes en guerre estoient l'espée, l'arc, la lance,& la fonde à ruer pierres, les Arabes encor se seruoient de haches, & halebardes en bataillant. Apres ceux cy estoient les Sarrasins, peuple cruel,& farouche , & duquel a pris source la peste la plus abhominable qui iamais infecta le monde , de laquelle nous parlerons cy apres sur le discours des Turcs,& du Mahometisme. Or la plus part des Arabes receut(comme il est vray-semblable)le nom de Sarrasin de ce maudit peuple,toutesfois l'apellation ancienne demeure encor à ceux qui sont voisins d'Egypte,& qui se tiennent par les deserts de Suez, & viuent de larcins & pilleries[se ruans sur les Carouannes de ceux qui vont en Hierusalem,comme se fians en la course de leurs Chameaux, s'il est besoing de se sauuer à la fuite : & m'estonne que cest auteur aye allegué que les Arabes n'ont point de Cheuaux, veu que ceux qui ont fait le voiage de Leuant tiennent le contraire,cõme l'ayans sceu & veu, & senty leurs volz,& leur soudaine retraite : entant que leurs Cheuaux & Iumens marchent d'vne telle vistesse qu'ils semblẽt plustost voler que courir,& lesquels ils fortifient apres leur course en les abreuuant de lait de Chameaux,pource qu'ils le sçauent estre fort refrigeratif. Ces Arabes Asiatiques, quoy que cruels si sont ils poltrons & couards,& n'ont garde d'assaillir vne troupe, s'ils ne se sentent trois & quatre fois en plus grand nombre , allans tous iours vagabons,& conduisans leurs femmes, enfans, bestial & bagage par tout là où ils vont,cõme cerchans les lieux plus escartez,& les eaux pour leurs troupeaux,ioint qu'ils se craignent tousiours de surprise, cõme ceux qui n'aymẽt personne,& qui pour leurs pilleries sont haïs de tout le monde.Ie pourroy vous discourir d'auantage des mœurs de ce peuple, mais tant de bons esprits y ont mis la main, que ce seroit œuure superflue, et mal à propos,si ie pensois rien aporter en place,qui n'ayt desia esté mis en vente et à la veuë de chacun.

grandeur. *Sabéens iadis sans ambition ny auarice.* *Loy contre ceux des Arabes qui dissipoient leur patrimoine.* *Armes des Arabes.* *Sarrasins peuple meschant en l'Arabie pierreuse.* *Carouannes, sont les compaignies des estrãgers qui vont par païs à troupes, car d'aller seul ny a remede.* *Faute de l'auteur qui dit que l'Arabie ne nourrit point Cheuaux.* *Arabes Asiatiques couards & poltrons.* *Arabes haïs de chacun pour leurs pilleries.*

De la region de Panchaïe, & mœurs des Panchaiens.



DIODORE Sicilien (fort suiuy par cest auteur) tient que Panchaïe est vne Isle assise au goulphe de Perse, mais depẽdante d'Arabie, ayant deux cent stades de circuit, et en laquelle on voyoit trois belles et superbes villes,à sçauoir Dalile Hirtacide , et Oceanide, ou le païsage est fort fertil, sauf és lieux où le sablon empesche l'abondance,et fertilité.Ceste isle est(comme il dit)foisonnant en vin, et Encens, lequel y croist en telle quantité qu'il suffit pour en fournir tout le monde pour le seruice des Temples, encensemens,et suffumigatiõs.La Myrrhe y croist encor, et plusieurs autres drogues soefflairantes et de bonne odeur que les Panchéens recueillent et vendent aux marchans Arabes, qui les transportent en Phœnisse, Syrie,Egypte,et autres païs Leuantins, et de là la marchãdise s'espãd par tout le monde.Les Panchéens allans en guerre s'aydoient de chars armez

Diodor. antiq.li.6.cha.10. *Villes de l'isle de Panchée.*

à la mode des anciens. Or est leur police partie & diuisée en trois manieres de gens, entre lesquels les Prestres tenoient le premier lieu, auec lesquels estoient associez les artisans: Apres marchoient les laboureurs, & le tiers ranc cõtenoit les souldats, & ceux qui s'adonnoient au pasturage. Les Prestres commandoient sur tous les autres exerceans les iugements, & vuidans les proces & differents des Insulaires, & maniãt les affaires d'importãce, sauf qu'il ne leur estoit loisible de condẽner personne à la mort. Les Païsans labouroiẽt les terres, tenuz & obligez de porter tout ce qu'ils recueilloient, & le mettre en commun: or d'entre eux on en eslisoit dix les plus experts & renommez à bien cultiuer, ausquels on faisoit l'hõneur de distribuer les fruits à chacun selon sa necessité: & les faisoient les Prestres iuges pour ce seul respect qu'à leur exemple les autres de mesme art fussent esguillonnez de faire leur deuoir. Les pasteurs aussi failloit que portassent sans fraude & en toute diligence, & ce qui seruoit aux sacrifices, & le reste qui prouffitoit à tous deuãt les Magistrats, & le tout partie au nõbre, & partie mis aux poids & mesure. Aucun d'entre-eux ne pouuoit se vanter d'auoir rien qui luy fust propre, excepté sa maison & son iardin, & quant aux tailles, peages, & imposts, & tout autre reuenu, c'estoit aux Sacrificateurs d'en faire les lots, & distributions, eux en raportãs tousiours double portion par sus les autres. C'estoit à eux à se vestir plus mollement & delicatement que tout autre, car ce païs abonde en Brebis, qui ont la laine fort bõne & delicate, & plus apte à faire de beaux draps qu'autres qui soient au Leuant. Entre ces Insulaires non seulement les femmes, ains encor les hommes se chargent de ioyaux d'or, & se parẽt de chesnes, carquans, & bracellets, & portent à l'imitatiõ des Perses, des bagues pandues aux oreilles, & leur chaussure estant variable, & en façon & en couleur. Les soldats ont charge, comme és autres lieux de garder & deffendre leur païs, les Sacrificateurs se donnoient du bon temps, & viuoient plus delicatement que les autres, estans somptueux & magnifiques en leurs vies & actions. Ils portoient des robes d'vn lin & toile blanche fort nette, subtile & deliée, portans quelque fois des habis de laine gentiment, & mollement tissue & mise en œuure, ayans sur la teste vne mitre ceinte & enrichie d'or par grand artifice, & portoient des escarpins & brodequins diuersifiez en couleurs, & elabourez d'vne main maistresse & subtile: se parant d'ornemens d'or tout ainsi que les femmes, fors qu'ils n'auoient point d'oreillettes. Leur office estoit d'asister aux Temples & vaquer à oraison, et priere chantans ordinairement les louanges et haults faits de ceux qu'ils honoroiẽt du tiltre de diuinité, et se vantoient ces gentils Prelats d'estre descenduz de la race de Iupiter qui en auoit laissé la semence en Panchaïe lors qu'il y fust, et du temps que familierement il conuersoit et passoit son temps auec les hommes, commandant aux terres, et ayant l'Empire de tout le monde. Ceste Isle est pleine d'or, argent, erain, estain, et fer, n'estant permis de transporter rien hors du païs, non plus qu'il est loisible aux Prestres de sortir des saints lieux, car s'eloignans d'iceux le premier qui les rencontre a licence de les occir. On gardoit dés long temps de riches et rares presens d'or, et d'argent,

Diuision de la police des Panchéens.

Toutes choses communes entre les Panchéens.

Contrainte à chacun des estats en Panchaie.

Tout en commun entre les Panchaïens.

Molesse des Prestres des Panchaïens.

Prestres Panchaiens se vãtoient d'estre sortis de Iupiter.

Grande contrainte & suiection aux Sacrificateurs.

Temple d'incroiable grandeur & estendue.

faits aux Dieux dans leur temple, les portaux duquel estoient enrichis, & reuestuz richement, & d'vne excellête & merueilleuse manufacture, d'or d'argent, & d'yuoire. Le siege & repos de leur Dieu estoit tout d'or, contenans six coudées de longueur, & quatre de large ou rien n'estoit oublié de l'art & industrie d'vn maistre excellent & parfait. Ce lict estoit accompaigné d'une table ayant mesme longueur, largeur, ornement, & richesse laquelle sacrée au Dieu, estoit posée contre la couche diuine. La grandeur du temple surpasse toute foy, basti & dressé tout d'vne pierre blanche & polie, soustenu d'vne infinité de grandes colonnes, & icelles ayant dés statues diuersifiées, & forces pieces & histoires grauées en la mesme pierre: & contenoit ce Temple en longueur deux arpentz de terre, & autant en largeur. Comme le Temple estoit merueilleux en son bastiment & structure, les images qui estoient en iceluy ne dementoient en rien la superbe du lieu estans monstrueuse de grandeur, ornées richement & faites d'vn singulier artifice. Et les maisons des Sacrificateurs estoient dressées tout autour de ce temple. A deux cés stades tout à l'entour du Têple, le territoire estoit dedié auz Dieux, le reuenu duquel estoit employé pour les sacrifices. [Ie ne sçay ou Diodore est allé pescher ceste Isle des Pâchéens, la batissant au sein & goulphe de Perse: & luy faisant regarder la Gedrosie à present Guserath pays Indien, & auoisinant la Caramanie, siege iadis du Roy Pore, contre lequel eust affaire le grand Alexandre: veu que l'Arabe n'a isle voisine de sa terre du costé de Perse, que celle d'Ormuz, laquelle à esté cogneüe par Ptolomée liure sixieme, & laquelle Pline apelle Ogire. Et à dire la verité ceste-cy est des plus riches de Leuant, pour le peu qu'elle contient, areneuse, peu fertile, & de laquelle il est impossible de chanter ce que Diodore songe de sa Panchaïe, plus songée que veritablement en essence: bien qu'à Ormuz on pesche des plus belles Perles & mieux orientées qu'on puisse guere trouuer ailleur, ainsi que les Pilotz Portugais qui ont fait ce voiage nous l'ont fait cognoistre par leurs escriture. Mais de prescher icy les tables d'or, & litz de pareil metal, ie laisse à ceux qui ont descrit le Royaume de Faërie, & luy accorde qu'il s'aille ioindre auec ce Philostrate, qui voulant deifier son Apollonie Tianée nous ameine de pareilles resueries que ceste fable de Panchaïe. Si l'on vouloit poser ceste isle au goulphe Arabique il n'y a isse remarquée q̃ Bebelmandel, & Camaran trop paures pour estre si excellentes que l'or, & l'argent ny manquant point, l'yuoire y abondant encor l'vne d'icelles suffit pour fournir tout le mõde de choses aromatiques. Ie ne dis cecy pour deroguer en rien la grandeur de l'auteur qui est à louër, pour auoir si diligemment recueilly l'histoire des anciens, mais ie veux auertir le lecteur, de penser qu'en l'histoire il se faut arrester à ce qui est le plus recent, & croire ceux qui ont l'experience fresche de ce que d'autres dient, faisants souz autruy leur aprentissage.]

L'auteur faut en vne chose qu'il ne dit point en quelle cité estoit basty ce têple.

Gedrosie Prouince premiere des Indes, voisine de la Caramanie: à present royaume de Tarse. voy Haiton Armenien.

De l'isle d'Ormuz, voy Loys Vartheman. l. 2. Cadamoste. 71. cha. de ses nauigations.

Ormuz riche en belles perles.

Le Roy de Portugal a vne forteresse & vn Magasin à Ormuz.

Philostrate grãd bourdeur

Isles du goulphe d'Arab

En l'histoire faut s'arrester au plus recent voy Ptholomée Geogr. li. 1. chap. 5.

Du pays d'Assyrie, & mœurs des Assyriens. Chapitre 3.

ASSIRYE region d'Asie, prist iadis son nom (ainsi que dit S. Augustin) d'Assur filz de Sem, & à present porte le nom de Syrie ayant le païs Indien & vne partie de Mede, qu'elle regarde vers l'Orient, vers le Ponant le Tigre fleuue, tirant au Midy le païs Susian, & tirant au Nord elle auoisine le mont Caucase. Il ne pleut guere souuent en Assyrie, & voila pourquoy il fault que la fertilité de tout le pays procede de l'arrousement de l'Eufrate, tout ainsi qu'en aduient du Nil en Egypte: non que cela se face du naturel mouuement dudit fleuue, ains plutost par le trauail & industrie de ceux du pays: neantmoins la terre foisonne tellement en bleds, que la moisson y vient rendre deux & trois cens fois plus qu'on ne seme pour vsure de la semence, & où les feilles et du froument & de l'orge, ont de coustume d'auoir de trois à quatre doigs de large. Le bled Indien, ou Sesame, et le Millet y viennent iusqu'à la hauteur iuste de quelque beau arbre. Ce qu'ayant espluché auec grand diligence Herodote, si est-ce qu'il faisoit conscience de l'escrire comme chose excedant presque la verisimilitude, si on le proposoit à ceux qui iamais n'en virent l'effect et experience,. Ils viuent de certains Palmiers, qui leur fournissent, et de Miel, et de vin: Les barques auec lesquelles ilz alloyent sur les fleuues d'eau douce, estoyent faites en forme Spherique et ronde, sans qu'on y peut discerner ny iuger Prore ny Poupe quelconque, et ces vaisseaux faits en figure, et façon d'un bouclier, son faits en Armenie, par dessus l'Assyrie de Saules et couuertz par le dehors de cuir tout crud et nō encor conroyé. Les Assyriēs vsoyēt iadis de deux robes, vne longue leur allant iusqu'aux talons, et vne autre plus courte par dessus, et les deux estoyent de lin, et par dessus encor ils portoyent vne robe fort blanche: ayants des soliers aux piedz tout semblables aux chaussures des Thebains: & nourrissoiēt les cheueux, portans de haults bonnets & pointuz à la façon des Mitres, & Caselbas des anciens Perses, & ne sortoyent dehors, qu'ilz ne fussent musquez, & persumez fort delicatement. Chacun d'entr'eux auoit vn aneau luy seruant de cachet, et portoit vn sceptre en main sur lequel estoit mignotement tiré, et elabouré quelque signe, ou fleur, cōme vne rose, vne pome, ou la fleur du lys, ou autre chose semblable: car il leur estoit deffendu comme cas vilain & mal seant de sortir en rue & se monster en public sans auoir & le sceptre & quelque figure qui l'ornast auec signifiance. Quant aux loix desquelles ce peuple vsoit: ceste-cy m'a semble fort merueilleuse: que les filles vierges qui estoyent d'aage pour estre mariées, estoyēt menées tous les ans au marché, & mises en vente á cry public, à quicōque les voudroit prendre en mariage. & mettoit on en auant premierement les plus belles, afin qu'on y mit l'enchere. Mais celles que la beauté ne recommandoit de tant que personne se souciast d'y mettre son argent pour les auoit, voire qui estoyent si laides, qu'elles n'eussent troué qui les eut voulues receuoir en don gratuit, celles (dis-ie) estoyent mariées de l'argent auec lequel

Voy Berose l. 1

Assiete d'Assyrie voy Ptol. li. 5. ch. 5. Table 5. d'Asie.

Eufrate fleuue arrouse l'Assyrie comme le Nil l'Egypte.

Grande fertilité d'Assyrie.

Herodot. 1. il fait le conscientieux en chose croyable & ailleurs, il se dispence bien fort.

Palmiers fertilz en vin & Miel.

Abillement des Assyriēs

Ces soliers n'estoyent couuertz par dessus, ains faits cōme l'on dit à l'Apostolique. Tout cecy est pris de Herodote li. 1.

L'Assyrien ne sortoit de sa maison sās porter sceptre

Rhodigin li. 18. chap. 34.

Les vierges mises en vente entre les Assyriens.

Venitiens iadis Henetes, le long du sein Adriatic à present goulphe de Venise, vers l'Esclauonie.
Sabellique en l'histoire de Venise.
Coustume louable de Venise, sur les filles exposées.

les belles auoyent esté achetées. Et Herodote tient que iadis les Venitiés se tenans en la coste Illyrique, vsoyent de pareille façon de faire, & qu'il le sçauoit par le bruit commun courant ainsi de son temps. Mais Sabellique, qui a escrit l'histoire de Venise dit ainsi: Ie ne sçay si iamais ceste coustume mentionnée par Herodote, eust vigueur au païs Venitien, bié oseie affermer, qu'à present en la Cité de Venise (les richesses, & puissance de laquelle sont assez cogneuës, & par mer & par terre) entre autres façons de faire & loix remarquables, ceste cy y est obseruée, que les fillettes qui ont esté faites à la desrobée, & sous les larcins d'amour, estás exposées deuãt l'Eglise de nostre Dame de pitié, sont nourries aux despés publics en lieu assigné pour ce faire, & recluses iusqu'à ce qu'elles sont d'aage pour prendre mary, tenuës fort de court, & endoctrinées auec vne grand seuerité: celles qui sont les plus belles, d'autant qu'elles ont esté esleuées, & nourries honestement, & sont gẽtilles en leurs façons & gestes, sont mariées sans rien donner de douaire à l'espoux, & mesmemẽt à ceux qui deliurez de quelque grand peril, ou griefue maladie, ayans fait vœu d'en retirer quelqu'vne viẽnent vers le Magistrat pour les auoir pour femmes. Il y en a qui meuz, ou de la seule opinion de chasteté de ces filles, ou de leur insigne beauté, les espousent pour leur plaisir, & sans en attendre rien que soit de douaire: & ce pendant fault il que ils promettent de les traiter doucement comme filles honnestes, & de bonne part. Que si personne ne se presente, alors la Cité les marie, les belles à moins de pris que celles que la beauté ne recommande, & ne rend agreables ou desirées. Il y auoit vne autre Loy, mais particuliere aux Babyloniens, & de tant plus prouffitable que elle est memorable, que comme au commencement ils n'eussent aucun vsage de medecins, fut ordonné, que si tost que quelcun seroit malade, il demãderoit conseil à celuy qui auroit gousté pareille incommodité de maladie, & tascheroit de suiure l'ordre, & moyens de l'autre pour son remede. I'ay trouué ailleur escrit, qu'ils portent les malades en la place publique, & que la loy cõmandoit, que tous ceux qui auoyent senty maladie d'autresfois, vinssent vers le patiẽt pour luy dire les moyés auec lesquels principalement ils estoyent venus à reconualescence. Les corps de leurs trespassez estoyent oincts de Miel, & les obseques, pleurs, & funerailles tout de mesme qu'en vsoyent les Egyptiens. L'homme Assyrien couché auec sa femme n'eust touché vne seule partie d'icelle, ny elle aussi du mary, sans premierement se lauer de belle eau fresche.

Autre loy en Babylonne touchant les malades. voy Gueuare en ses epistres dorees.

Rhodigin li. 18. chap. 34. voy cy deuant liu. 1. ch. 5. Celie Rhodigin. liu. 8. ch. 11.

Tout cecy est recueilly de Strabon. liu. 16.

Or l'ancienue coustume des Dames Babyloniennes, pour ne sçay quelle occasion, estoit de se mesler charnellement auec quelque estranger en hõneur de la déesse Venus: Aussi voulás ce faire, elles s'en alloyent au Tẽple de ceste Déesse en grand troupe & couronnées, & fort richement parées pour se presenter, & rendre agreables aux amoureux: Chacun des estrangers qui vouloit iouyr de ces beautez, regardoit celle qui le plus luy plaisoit, sur les genoux de laquelle il mettoit telle somme d'argent que bon luy sembloit, & elle estoit tenue de le suyure, vn peu loing du Tẽple, où il l'acointoit à son aise: & le pris de ceste impudicité, estoit employé pour le seruice de ce Temple.

Il y eust entre les Assyriens des maisons & familles, qui ne viuoyent d'autre viande que de poisson, qu'ils faisoyent secher au Soleil, & ainsi secs les pilloyent dans vn mortier, & de ceste farine conseruée, ils en faisoyent des fouaces, & gasteaux bien pestris, que ils cuisoyẽt, & s'ẽ seruoyẽt pour du pain. D'entre ceux qui n'alloyent plus à la guerre à cause de leur vieillesse, on feit vne espece de leurs Magistrats de trois sortes que il en y auoit, le second ranc estoit de la noblesse, & le troisiesme des plus aagez, & anciens de la Cité, & de ceux-cy estoit encore separée la puissance, & autorité Royale. Encore en Babylonne les Mages, ou sages, surnõmez Caldéens estoyent en pareille reputation que les Prestres, & deuins en Egypte, ayans la charge des choses sacrées, & des Temples, & Sacrifices: s'adonnans toute leur vie à l'estude, & contemplation de la philosophie, s'exerçans en l'art, & science des Astres, pour sçauoir par le cours d'iceux les mouuements des actions, & occurrences des hommes : taschans de prouffiter à chacun & le deliurer de danger & incommodité, ores par la diuination prise du vol des oyseaux, & tantost auec des charmes & enchantements: & estoyent si faits à l'interpretation des Augures, songes, presages, & signes prodigieux, que ils ne failloyent guere d'en dõner certaine signifiance, & asseurée raison.

Farine de poisson en lieu de pain.

Trois sortes de Magistrats des Assyriens.

Tout cecy des Caldéens est pris de Diod. Sicil. liur. d'ant. 3. c. 8.

Le premier qui leur aprist ceste sciẽce fut Zoroast Assyriẽ, depuis Roy des Bactriens.

[Toutesfois furent ilz deceuz au songe de Nabuchodonosor, que iamais ils ne sceurent deuiner, & fallust que Daniel y secourust. La vie ia condemnée de ces sages, ignorans ce que Dieu vouloit manifester à ce fol tyran: tout ainsi que les Egyptiens ne peurent éclercir le songe (interpreté par Ioseph,) qui predisoit la famine.]

Daniel. 2.

Genese 41.

Ces sages Chaldéens n'estoyẽt point enuoyez hors de leur pays, ny de leurs maisons (ainsi qu'en vsoyent les Grecs) pour aprendre ces sciẽces, & estre instruits en la discipline de leurs ancestres ains l'aprenoyẽt vn chacũ de ses parẽs, desquels ils la tenoyẽt cõme par succession, & heritage: & estoyent les enfans apris & instituez és maisons, afin que par ce soin ordinaire, ils peussent mieux prouffiter. Leur science ne se fondoit point en doubtes, & diuersité d'opiniõs ainsi que celles des Grecs, ains persistoyẽt cõstãment & simplemẽt, és choses vne fois aprises, là où les autres auoyẽt diuerses sentẽces & aduis sur les principes, & cõmencemẽs des causes de chacune chose: où la varieté des hõmes engẽdre la diuersité des opiniõs. Mais les Caldéens tenoyẽt cõme chose arrestée, & veritable, que le mõde n'auoit esté crée, & tous d'vn consentemẽt soustenoyẽt son eternité, à sçauoir qu'il estoit sans cõmencemẽt, & que iamais il n'auroit fin, que l'ordre & disposition de tout l'ornement de l'vniuers estoit guidé, & regy par la prouidẽce diuine, que les corps celestes ne se mouuoyẽt point de leur bõ gré, ny de quelque mouuemẽt fortuit, & accidẽtaire, ains cõduis de quelq loy, & iugemẽt diuin qui les mouuoit, & causoit leur influẽce. Dés toute memoire presque il se trouue que ces gens s'adõnoyent fort à sçauoir le cours des Astres, & de predire plusieurs choses aux hõmes par la cõsideratiõ de leur cours & mouuemẽt, entant qu'ils attribuoyẽt vne grand force sur noz corps aux planettes et mesmemẽt à celle q̃ noz Astrologiẽs apellẽt Saturne: estimãs le Soleil le plus agreable, & plaisant des corps celestes, &

Grecs differens les vns des autres en opinion. voy Plutarq. liu. des aduis des philosophes.

Opinions des Caldéens sur le principe des choses.

Voy Celie Rhodigin. l. 1. ch. 18. De cecy se moque Iean Pic de la Mirande en vn liu. qu'il en a fait exprez. & Euse. prep. euãg. li. 6. Ari. 2. de Cælo, c. 8. nie que les Astres ayent propre mouuement.

lequel auoit vne force toute propre, & singuliere sur tous les autres: neãtmoins en leurs diuinations ilz s'arrestoyẽt plus sur le a specťs de Mars, Venus, Mercure, & Iupiter, à cause que ceux là (cõme ayans vn cours qui leur soit propre) donnoyent signifiance de l'aduenir, comme s'ils fussent les messagers, et interpretes de la volonté des Dieux: En quoy ils se sont tellement aheurtez, qu'ils apelloyent quatre de ces Astres indifferemmẽt Mercures. La coustume encor de ces sages, fut de predire ce qui deuoit succeder par le souffle des vẽts, force des pluyes, ardeurs de l'esté, par l'apparitiõ des Cometes, Eclipses, et defaults du Soleil, et de la Lune, par les terre-trembles, et autres tels signes, y arrestans la signifiance, et de ce qui estoit salutaire, et de ce qui nuisoit aux hommes. Ils imaginoyent en outre d'autres estoiles suiettes aux premieres, lesquelles ils disoiẽt diuaguer et auoir leur course, les vnes par nostre Hemisphere, et les autres aller visiter le reste du rond és parties qui sont souterraines. Et suyuantz l'erreur des Egyptiẽs, ils se faignirẽt douze Dieux principaux, à chacun desquelz ils donnerẽt place aux Zodiaque, et ceinture celeste des signes, et leur assignerent à chacun leur mois. Or, comme naturellement, ilz predisoient les choses futures aux Roys, ainsi qu'ils predirent au grand Alexandre, la victoire qu'il eust sur Darie Roy des Persans: & de mesme en feirẽt apres à l'endroit de Nicanor: & Seleuque, & autres successeurs dudit Alexãdre comme aussi aux Romains depuis succedans à l'Empire, la prediction desquels ne fut vaine, ny sans effect. Et nombroyent vingt & quatre estoiles hors le Zodiaque, douze regardans le Septentrion, & parties Boreales, & pareil nombre vers le Midy, & parties australes, estimãs que celles qui apparoissoyent, estoyent pour le seruice des viuants, & les autres pour ceux qui estoyent trespassez, leur esclairant sous terre. Auec telles & semblables difficultez, & enuelopements, ilz offusquoyent la clairté de l'esprit des hommes, y semans des tenebres d'erreur & ignorãce, comme en la supputation sotte qu'ils faisoyent des années, par laquelle ils calculoyent si gentimẽt qu'ilz nombroyent dés leur premiere antiquité source & memoire, 43000. ans iusqu'à la venue d'Alexandre en Babilõne, qui estoit vne impudente, & effrontée menterie, si ce n'est que quelcun voulut mesurer leurs ans Lunaires, & par moys selon l'obseruation, et façons de faire des Egyptiens.

Les Caldéens cõtemployent quatre estoiles sous le nom de Mercure.

Superstitieuses cõtemplatiõs des Cald.

Douze Dieux presidãtz aux moys: de mesme en vserẽt les Rom. & les appelerent cõsentes. Voy Seneq. li. 2. des quest. nat. Varron. 1. des rustiq. & S. Aug. cité de Dieu li. 4 c. 23.

Caldéens predisent la verité par le cours des Astres.

Ilz parloyẽt ainsi n'ayans la cognoissance de ce qui estoit outre l'equité.

De cecy voy saint Augu. Cité de Dieu. li. 12. c. 10. Pli. li. 7. & 11. Cice. 1. de Diuinat.

Du pays de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs. Chap. 4.

LA Palestine est celle mesme region qu'on appelle aussi Iudée, contenue souz ce nom particulier, en l'embrassement de Syrie, gisant entre la basse Syrie, où estoit Philadelphe, & le mont Liban, et l'Arabie pierreuse vers le Ponant, estant auoisinée de la mer d'Egypte et qui est nostre Mediterranée, ayant encor vers le Leuant, le fleuue Iourdain qui la laue, et rend fertille: l'histoire sainte de la Bible et Iosephe la suyuant, apelle ce pays Chanaan, region fertille en diuerses choses prouffitables à la vie de l'homme

Aßiette de Palestine. Voy Ptolo. li. 5. c. 16. Table 4. Pom. Me. l. 1. elle fut apellée Palestine des peuples Pale-

l'homme, abondante en viures, fournie d'eaux en abondance, & où iadis se cueilloit le meilleur Baume de la terre, estant presque posée au milieu de la terre, qui cause que les froidures n'y sont point excessiues, & que l'esté ny est trop ardant ny nuisible, à cause de ses chaleurs & vehemences. Qui à esté l'occasion que les Israëlites voyans la gracieuseté & temperie des Elements en leur terre : eux qui estoyent la plus ancienne race de souz le Ciel: & parmy lesquels, dés la creation de l'homme, estoit demeurée la vraye cognoissance d'vn Dieu, & la purité de son seruice, & ensemble le naïf langage du cõmencement, pour ce respect dis-ie ils ont estimé que ceste-cy est la terre, que Dieu auoit promise à Abraham, Isaac & Iacob & à leur semence, laquelle seroit abondante en lait & Miel, & de laquelle ils iouyrent quarante ans apres qu'ilz furent sortis d'Egypte, sous la conduite de ce sage & vaillant Capitaine Iosué, qui la conquist, ayant premierement vaincu 31. Roys puissans, qui tenoyent terres & Seigneuries en celle Prouince. Les Iuifs gardent, & obseruent inuiolables les loix qu'ils ont receu par Moyse leur premier chef, & legislateur, iaçoit q̃ plusieurs siecles au parauant Moyse, ils eussent vescu saintement ayans la cognoissance d'vn vray Dieu, auquel ils faisoyent seruice & sacrifices tres agreables, sans auoir aucune loy escrite, seulement conduits par l'esprit de Dieu, & bonne inclinatiõ qu'ils auoyent à la vertu de leur propre nature. Or Moyse hõme excellent & grand theologien, establissant des loix à ce peuple, estoit d'opiniõ qu'vne Cité & assemblée de peuple ne pouuoit viure en repos, sans y assoir les fondemẽs de quelque police, auec l'ordõnãce de quelques loix & reigles d'equité & droiture: & ainsi ayãt assez long tẽps exhorté les siens à la suite de la iustice, & vertu, & à fuir l'ordure des vices, & sur tout l'impieté & faux seruice de plusieurs Dieux: en fin il aiousta plusieurs loix, pour la police & estat de leur republique, à celles des deux tables, qui contenoyent dix commandemens, & lesquelles il auoit receües de la main de Dieu, sur le mont de Sina, & les publia & establit inuiolables à son peuple. Le nombre de ces loix est si grand, que qui les voudroit bien esplucher, il luy faudroit en dresser vn iuste volume, si est-ce pourtant que ie ne laisseray de mettre icy les plus remarquées, & memorables: & quiconque voudra auoir la cognoissance du tout, qu'il prenne la peine de feilleter les liures saints de la Bible, & les antiquitez de Iosephe. La premiere ordonnance & decret de Moyse, fut que les enfans dés leur tendres ans aprinssent les loix, à cause qu'elles contiennent vne sainte, & pure institution pour la vie humaine. Que celuy qui blaspremeroit le nom de Dieu fut pendu, & son corps sans sepulture getté à la voerie, & ne voulut que le pris des paillardes fut receu pour l'employer au seruice du sanctuaire. Pour le gouuernement de chacune Cité il ordonna, que il y auroit sept hommes choisis d'entre les plus sages, & vertueux, à fin que ioints à eux deux Leuites ils vuidassent comme Seigneurs, les differens qui suruiendroyent entre les citoyens. Que si les iuges n'entendoyent bien le fondz de la matiere, à cause de sa difficulté, que le souuerain Sacrificateur, & les plus anciens fussent appellez pour la vuider & y donner interpretation & sentence. Qu'vn tesmoing seul ne fust receu

Fertilité de Iudée.

Hebrieux seulz qui ont iadis adoré le vray Dieu.

Voy tout le liure des cõquestes de Iosué: & le 5. des antiquitez de Iosephe.

Lys tous le cours du Gen. où est la vie des Peres sous la loy de Nature, & le 1. & 2. des ant. de Iosephe.

Euseb. prepa. eua. li. 7. c. 2.

Tables des cõmandemens, données au mõt de Sina. Exod. 20. Ioseph. antiq. li. 3. ch. 4.

Les principaux liures en la Bible, sont l'Exode, Leui. Nõbres & Deutero.

Loy contre les blasphemateurs.

Magistratz des Iuifs meslez des ecclesiastiq. & seculiers.

A qui appartenoit de vuider les inge-

mens difficiles. pour preuue de quelque cas, voire ny deux, si leur loyauté & vertu n'estoit manifestement cogneuë, là où le tesmoignage de trois se correspondans, estoit receu pour suffisant & legitime. Toutesfois estoit-il defendu, & aux femmes, & aux esclaues de tesmoigner, à cause que l'vn se pouuoit laisser vaincre par dons, à cause de la misere de sa condition : & la femme estoit suspecte pour l'inconstance & naturelle legereté de son sexe. Estoit encor ordonné que on ne prist rien, ny coupast rameau, ny brãchage des arbres plãtez, que quatre ans apres que ils auroyẽt pris pied & racine, & que on portast les disines de toute chose aux Prestres : estant telle leur charité, que ilz souffroyent que de leurs champs, & leur prochain, & l'estranger y passant, en eussent quelque fruit, & que le reste demeurast pour la vie & soustien du laboureur.

Loy pour les tesmoings.

Femmes & esclaues, non receuz en tesmoing.

Que les semences nettes fussent mises en terre sans aucun meslange, ayans ceste opinion, que la terre ne se plaist en la conionction des choses dissemblables. Que le necessiteux ne soit chassé du champ pour y glaner, ains luy soit permis d'en prendre selon que la chose le requerra: que s'il a honte d'en cueillir, que on luy en presente volontairement.

La terre n'ayme le meslange des choses dissemblables.

La femme gaignant sa vie deshonnestement en se prostituant, ne soit si hardie de prendre mary, & qu'aucun aussi ne l'espouse: & si vne fille qu'õ aura prise pour pucelle, est trouuée corrompue & conuaincue de forfait, que elle soit lapidée, ou bruslée toute viue. Quiconque aura affaire auec la femme de son prochain, elle y donnant consentement & l'vn & l'autre soyent punis de mort: mais elle estant forcée, l'auteur du crime portera la penitence de sa meschanceté. La veufue qui demourera telle sans hoir de son mary espousera le frere de son espoux deffunct, afin de susciter semence, pour la succession de celle race & famille : que si son beau frere refuse de la receuoir pour femme, qu'elle le face conuenir deuant les anciens & seigneurs, & là luy s'excusant raisonnablemẽt, elle pourra prẽdre à mary celuy qui bõ luy semblera, cõme quitte, & deliure de la necessité de la loy & ordonnance. Estoit limité le temps de dueil à trente iours, cõme suffisant à tout homme sage, pour le tesmoignage de sa tristesse.

Tout ce sommaire de loix est comprins dans Iosephe antiq. liu. 4. ch. 8.

Voy le liure de Ruth.

L'enfant rebelle & outrageux à l'endroit de ses pere & mere, estoit pendu ignominieusement hors les portes de la Cité: Mais que l'ennemy occis en guerre fust enterré cela monstroit vne grande courtoisie.

Contre les enfans rebelles & outrageux.

Si le crediteur prenoit gaige du pauure luy empruntant de l'argent, failloit qu'il luy rendist auant que la nuit suruinst : & que celuy qui n'auoit dequoy payer, demourast esclaue en la maison de celuy à qui il estoit redeuable. Quiconque achetoit vn de sa nation & pays, il le retenoit six ans en son seruice, mais au bout & sur le septiesme, il estoit tenu de l'affranchir. Ceux qui trouuoyent quelque somme d'or, ou d'argent estoyẽt tenuz de le faire proclamer à son de trompe : tout ainsi que la Loy obligeoit que on ramenast les bestes esgarées à ceux qui en estoyent les possesseurs, ou les luy gardast, pour leur rendre.

Loix contenãs la charité commune en la societé des hommes.

Estoit estroitement deffendu aux Hebrieux de n'vser de poison, n'en composer, n'y en acheter de lieu aucun, & quiconque estoit trouué ayant donné le boucon à vn autre, & conuaincu du crime, luy mesme estoit cõ-

Punition sur les empoisonneurs.

demné à boire, & humer vn semblable breuuage.

L'homme qui creuoit l'œil à son prochain, estoit puny par la souffrance de la perte de pareille partie: voire si vn Thoreau frappoit vn homme de la corne, on le lapidoit, deffendans à tous que aucun ne mangeast de sa chair, comme estant prophane, & souillée.

Le desposts, & choses mises en garde estoyent gardées fidelement comme si c'eust esté quelque cas du plus sacré du Téple. Et encor la loy Iuifue portoit, que les enfans n'estoyent point punis pour les faultes de leurs parents, & que aussi les peres ne sentoyent aucune incommodité, pour le mauuais gouuernement de leurs enfans. Et voila quant à la police gardée és villes, & au repos de la paix. Or en temps de guerre ilz se gouuernoyét en ceste sorte: auant que se ruer sur l'ennemy la loy commandoit que on leur demandast raison, & reparation des torts & prises, ou vsurpations de terres par vn trompette, ou par le moyen des ambassadeurs, à quoy si on ne vouloit satisfaire, on pouuoit denoncer la guerre iustement, & estoit esleu chef, et general de l'armée celuy qui en vaillãce, sagesse, et bonne cõduite surpassoit tous les autres, et le soldat estoit choisi d'entre les plus forts, adextres, et robustes de toute la multitude.

Loix militaires. Deuteron. 20.

Estoit deffendu que si vne ville estoit assiegée, que on ne coupast point les arbres fruitiers, car s'ils auoyent langue pour parler, ilz diroyent iniures, et feroyent reproches à ceux qui vseroyent de tel outrage.

Loy des sieges, & prise des villes.

Que le vainqueur mit à mort sans rien excepter, tous les rebelles, et qui se mettoyent en deffence, mais que le reste des vaincus fussent ou tributaires, ou rançonnez pour peine et punition de leur resistance.

Les Iuifs ne mangēt point de sang.

Portoit aussi l'ordonnance, que durant le temps de la guerre, l'homme ne vestist, ou vsast aucunement des habitz, et ornements de la femme, ny la femme reciproquement prist l'accoustrement de l'homme. Au reste estoit deffendu à tout Israëlite de manger du sang en general, de quelque beste que ce fust.

Ladres chassez des villes, & ceux qui souffrent flux de semence.

Les ladres, et ceux qui souffroyent coulange de semence, estoyent chassez des villes, et compaignies des autres Citoyens: voire les femmes durant leurs moys vuidoyent hors la Cité par l'espace de sept iours, où elles rentroyent librement à l'huitiesme: et autant failloit que en feissent ceux en la maison desquels quelcun estoit trespassé.

Femmes menstrueuses, & ceux qui touchoient les morts pollus.

Celuy qui se corrompoit en dormant failloit que fust purgé par le Prestre, lequel sacrifioit deux Aignelles pour sa purgation: mais premierement le pollu, deuoit se lauer de belle eau froide. Voire celuy qui en temps deffendu acointoit sa femme, passoit souz pareille subiection de la Loy et ceremonie de purgation. Et la femme ayant enfanté ne pouuoit entrer dans le Téple si c'estoit vn masle, que quarante iours apres ses couches: et estãt vne femelle, le nõbre des iours estoit double pour l'attéte de sa purificatiõ. Le mary soupçonnãt sa femme de paillardise, estoit tenu de presenter vn gasteau cuit sous les cendres fait de farine d'orge: et la femme estant arriuée au paruis, et entrée du Temple, failloit que iurast entre les mains du Sacrificateur, que elle n'auoit fait aucun tort à son mary quant au fait de la couche. Or en estoit tel l'effait, que si elle

Leuit. 12. 13. 14. 15. Expiations des Iuifs. Essay de la pudicité des femmes. Ioseph. antiq. 3. cap. 10.

se pariuroit, sa cuisse ne failloit à luy creuer & le ventre tomber par pieces, de sorte qu'elle mouroit attainte de ceste douleur: là ou au contraire si elle estoit innocente au bout de dix moys elle enfantoit vn bel enfant sans sentir aucune angoisse de celles que souffrent en tel cas ordinairemēt celles qui accouchent: mais le miracle n'aduenoit point, si le Prestre escriuant le nom de Dieu sur du papier, & le broyant dans vn hanap, ne donnoit à boire à la femme, ceste liqueur meslée auec de la poussiere. Ce saint legislateur establist encor peine de mort aux adulteres, aux Sodomites, & à ceux qui s'accouployent à leur sang & parenté. Deffendist encor que aucun Prestre montast au saint Autel, ayant faulte de quelque partie, ou membre que ce fust de son corps, neantmoins voulut-il qu'il fust nourry des oblations faites au Temple. Ordonna en outre que s'il aduenoit que les enfans d'Israel conquissent la terre de Canaan, que au bout des sept ans ils laissassent les champs en repos & la terre sans estre par le soc assaillie: Toute terre & champ semé, ou produisant de son bon gré estoit declairé commun en la perception des fruits tous les cinquante ans, tant au Iuif, que à l'estranger à cause que c'estoit l'an cinquantiesme, & celuy que on disoit le Iubilé, auquel les debtes estoyent remises, & les serfs & esclaues mis en liberté & franchise. En ce mesme an, ceux qui auoyent vēdu leurs possessions à vil pris, y rentroyent si le reuenu surpassoit, ou estoit esgal à la somme donnée par l'acheteur. Et ce furent les loix ausquelles Moyse se sentāt voisin de la mort, astraignit & obligea le peuple Hebrieu, faisant vne priere solennelle, & benissant ceux qui garderoyent saintement & sans violer ces sainctes loix, decrets, & ordonnances, tout ainsi qu'il maudit, et excommunia ceux qui en feroyent les transgresseurs. En fin lia le peuple souz le nœud d'vn ferment public de garder ces diuines loix, & aussi les humaines constitutions, et qu'il ne souffriroit iamais que les trāsgresseurs fussent sans receuoir punition de leur faute.

Peine de mort aux adulteres. Exode. 22. Deute. 17. Leuit. 18.

Nul boiteux, ou ayant default de membre receu à l'Autel.

Leuitiq. 25.

An de Iubilé: consideré au septenaire par les theologiens.

Rachapt par l'an du Iubilé, c'est à dire de liberté.

Deutero. 28. & 27.

Et d'autāt que sans faillir nous pouuōs dire, l'effait nous le faisant voir, qu'il n'y eust iamais peuple plus addōné aux ceremonies, ny surpassant les Iuifs en deuotiō, il fault voir de quelle maniere de sacrifice ils vserent dés le cōmēcement, et en feray le discours le plus bref qu'il me sera possible. Ils ont le tēps passé vsé de deux sortes de sacrifices, & immolations pour s'aquerir la faueur du tout puissant: l'vn desquels portoit le nō de public & l'autre estoit nōmé priué & particulier: l'vn portoit le tiltre d'Holocauste, à cause que toute la victime estoit consumée par les flāmes, duquel vsoyent les Princes & Seigneurs d'entre le peuple, & failloit que celuy qui offroit le sacrifice, fust qu'il immolast, ou bœuf, ou aigneau, ou autre chose, presentast à Dieu vne beste d'vn an, & qui fut masle, le sacrificateur arrousoit l'Autel du sang de la beste immolée, puis mettant en pieces la victime la brusloit toute sur l'Autel. L'autre sorte de sacrifice estoit pour les plus simples, & pour le peuple, où l'on offroit des bestes qui passoyent l'aage d'vn an, & en offrant lesquelles on ne les brusloit point toutes, ains ayant le Prestre espandu le sang sur l'Autel, il mettoit au feu les reins, la gresse, & la coiffe, couurant les intestins: mais la poictrine, & la cuisse gauche demouroyent pour le droit du sacrificateur: & failloit que dans deux

Iuifs ceremonieux & deuotieux iadis sur tous les hommes.

Ioseph. antiq. liu. 3. ch. 10.

Leuitiq. 1.

Quest-ce que Holocauste.

Façon de sacrifier entre les Iuifs.

Autre sorte de sacrifice.

iours les Prestres mangeassent ce qui restoit de la chair de ce sacrifice. Ceux qui estoient plus pauures, suffisoit qu'offrisent des Colombes, ou deux Tourterelles : l'vne desquelles estoit pour l'holocauste & l'autre pour le Sacrificateur. L'homme qui pechoit ignorāment, estoit purgé par le present & offrande, ou d'vn bouc, ou d'vne Aignelle: & qui-conque se sentoit coulpable de quelque peché secret, selon l'ordōnance de la loy, estoit necessaire que fust purgé par la mort d'vn Moutō. Les Prestres mā geoient la chair immolée de ces bestes fust qu'on les eust offertes pour le sacrifice public, ou pour l'expiation particuliere : & ne se faisoit sacrifice sans qu'il n'eust de la plus pure farine pour en espandre par dessus, & en semble de l'huile, sur vn Aigneau vn picotin, sur le Moutō deux, & le Bœuf venāt à la troisiesme mesure. Au reste, & soir & matin il failloit que le Prestre immolast vn aigneau publiquemēt. Mais le iour septiesme de toutes les sepmaines, à cause qu'il estoit consacré pour leur repos, par l'or donnadce de la loy, le sacrifice estoit doublé tant le soir que matin, pour l'offrir sur l'Autel de Dieu nostre Seigneur. Et au commencement de cha cun moys, pour la purgation des pechez, le sacrificateur immoloit deux Bœufs, sept Aigneaux d'vn an, vn Mouton, & le Bouc qui estoit l'expiatiō du peché. Ils y aioustoiēt encor deux Boucs, l'vn desquels estoit pour les fautes de tout le peuple porté hors les fins & limites de leurs terres, & l'au tre aux fauxbourgs, où en vn lieu tresnet on le brusloit tout entier auec sa laine. Le Souuerain Sacrificateur donnoit pour ce sacrifice vn Thoreau, & offroit vn Mouton en Holocauste. Les Iuifs auoient encor des iours pro- pres esquels ils vsoient de certaines ceremonies & dediées à celle solen- nité le 15. du moys que les Macedoniens apelloient Hipernerethée. Et au temps d'Autonne és festes des Tabernacles, qui estoiēt annuelles esquel les ils offroient à Dieu des Holocaustes, durant lesquelles solēnitez ceux qui assistoient au sacre portoient des rameauz de Myrrhe, de Saules, de Palmiers & Peschiers en main, & au moys Xantique [qui est le moys de Mars, que les Hebrieux apellent Nisan] à cause que c'est de là qu'ils pre- nent le commencement de leur année, vers la pleine Lune, le Soleil passāt par le signe du Mouton, d'autant que ce fust en ce temps qu'ils sortirent de la captiuité d'Egypte, ils celebroient la feste du passage, mangeans l'Ai gneau mistique, & plein de sainte significance, & suyuoient quand & quād les festes des pains sans leuain, fort sollēnelles à toute la race Iuifue, si que durant huit iours on immoloit deux Thoreaux, vn Moutō, & sept Aigne aux, lesquels estoient consumez par feu en parfait Holocauste: à tout ce- cy estoit aiousté le sacrifice du Bouc pour les pechez de toute la multitu de. La second iour des Azymes, ou pains sans leuain, on offroit les pre- miers fruits auec vne mesure d'huile, & à ces premiers fruits estoit adiou- sté vn Aigneau offert en Holocauste. La Penthecouste encor estoit vne de leurs annuelles solennitez, qu'ils apelloient Assartham, comme qui diroit iour cinquantiesme, en ceste feste si grande ils offroient le pain de paste leuée de pur forment: & estoit le sacrifice ordonné pour ces iours, deux Aignelles pour l'Holocauste, deux veaux, deux Moutons, & deux Boucz pour le peché du peuple. Voila quant à la verité de l'histoire touchāt les

Luc 2.

Offrandes pour les pechez, voy le Leuitique.

Leuitiq. 49.

Cecy se faisoit aux nouuelles Lunes.

Nombres. 28 & 29.

Festes solennelles des Iuifz, celle des Tabernacles en Septēbre.

Nisan, ny Xantique, ne sont le moys d'Apuril, ainsi qu'on a remarqué au Latin de ce liure. Voy Iosephe.

Festes de pasques & pains sans leuain.

Exod. 12. 13. & 23.

Leuiti. 13.

Nomb. 9.

Deut. 16.

De ces sacrifices lisez l'Epistre aux Hebrieux.

Feste de Penthecouste en souuenance du temps que la loy fut donnée à Moyse.

mœurs, loix, coustumes, & solemnitez des Hebrieux: enquoy les Gentilz, & Païens, qui en ont escrit sont fort differents de ce qu'en tiennent les histoires sainctes des Ecclesiastiques. Car Cornille Tacite est si detestable, que falsifiant la verité, il dit & tient que l'issue des iuifz hors de la terre d'Egypte, n'estoit aduenue par la volonté & cõmandement de Dieu, ains la necessité y pressant les habitans d'Egypte. D'autant que cõme souz le Roy Bocchoris tous les Egyptiens fussent tourmentez d'vne roigne & gratelle fort vilaine, & dangereuse, le Roy s'en alla au Temple d'Hãmon en Libye pour demander remede au Dieu sur ceste misere: à cestuy l'oracle respondit, qu'il purgeast son Royaume de celle gent & nation peruerse qui mesprisoit les Dieux, & chassast les Iuifz ennemis des Dieux, les r'enuoyãt banniz en terres loingtaines. Chassé q̃ Bocchoris eut ce peuple, comme les Iuifz fussent és deserts tourmentez miserablement de ceste infection de gratelle, & que tous fussent confitz en pleurs ne sçachants cõme s'alleger de ce mal: Voicy qu'vn de leur troupe nommé Moyse s'adressa aux autres leur disant: qu'il n'y auoit plus attente, ny aux hommes, ny aux Dieux qui leur deust faire esperer aucune allegeãce, mais que s'ilz le vouloiẽt suyure cõme leur chef il se faisoit fort de les secourir. A quoy les troupes consentirent, & se mirent en chemin ignorants du tout ce qu'ils auoient affaire, ains couroient & vaguoient à l'aduenture, n'ayans de rien tant de disette par les aspres solitudes, que d'eau pour estancher leur alteration. Mais comme ils estoient sur le point de perir de soif, ils veirent vne grand multitude d'Asnes sauuages qui venans de paistre entroient dans l'obscurité d'vn bois fort touffu enuironnant vn grand rocher. Moyse conseilla de suyure ces animaux, asseuré qu'ilz alloient boire et apaisant la soif de ce Peuple, il gaigna que de là en auãt on luy adiousta foy en tout ce qu'il voulust disposer et leur enioindre, et ainsi il feit nouuelles loix, meit et introduit nouuelles ceremonies à ce Peuple, et lesquelles estoient contraires et diuerses à tout ce qu'vsoient le reste des hõmes en honorant les Dieux. Car ce qui est sacré entre nous, est profane en leur endroit, et ce qu'on nous permet, leur est deffendu comme abominable et du tout execrable. Si qu'en recognoissance du plaisir receu par les Asnes leur monstrant les eaux au desert, & qui leur dresserent la voye, ilz consacrerent l'effigie de c'est Animal, & la posans au plus secret de leurs Temples, luy sacrifioient, & luy faisoient reuerence, offrans & immolans à ce beau Asne, vn Moutton en despit & moquerie du Dieu Hãmon qui auoit esté cause de leur exil, & bannissement d'Egypte. Ilz offrẽt aussi le Bœuf pour se monstrer ennemys de l'Egyptien, qui adoroit Apis soubz la figure de ceste beste: & ne receuoiẽt aucunemẽt l'vsage du pourceau, crignans la roigne & gratelle, pource que le porc est subiect à ceste contagion & maladie. Ilz festent le septiesme iour, d'autant qu'en iceluy ils auoient eu repos de leurs trauaux & fascheries: & au long s'addonnans à leurs ayses, & plaisirs, ils se reposoient & viuoient en toute oysiueté, & fai-neantise tout les ans septiesmes. D'aucuns dient qu'à cause de la faim & ieusnes soufferts, ilz le consacroient à Saturne. Le pain qu'ilz mangeoiẽt estoit sans leuain quelconque. Or deffendent ilz opiniastrement, & con-

Cornille Tacite 21. liu. de son histoire.

Outre la fausseté de Tacite en l'histoire encor faut il au nom du Roy, qui n'estoit point Bochoris, ains Cenchres Pharaon du tẽps de Moyse long temps apres lequel Bocchoris vesquit, qui aduisera l'ordre que met Diod. Sicilien. liu. des antiquit. 2.c.2.& Herod.li.2. Songes de Tacite.

Fable & impudente menterie de Tacite.

Sotte raison comme ainsi soit que les brebis y sont aussi suiettes que les pourceaux.

seruent auec grand soin ces ceremonies & façons de faire : & quoy qu'entre eux ils vsent de grãde loyauté,& foy entiere,& qu'ils s'etre-aydẽt affecteusemẽt les vns les autres,si est-ce qu'ils haient mortellement tout le reste des hõmes,ne voulãs mãger,habiter,ny coucher auec personne qui ne soit de leur natiõ & famille. Au reste c'est le peuple le plus paillard de la terre,& quoy qu'il s'abstienne des femmes estrãgeres, si est ce qu'entre les siennes rien ne luy est illicite,ny deffendu,& sont circoncis afin qu'ils puissent estre recogneuz Iuifs par telle marque. Or le plus gentil & premier aprẽtissage de ce peuple, c'est d'auoir les Dieux à mespris,& refuser de leur faire honneur & reuerence : ils croyent que les ames de ceux qui sont defaitz en guerre,ou occis par sentence du magistrat viuent eternellement, qui est cause qu'ils ont soing de croire, & les Enfers, & la gloire des celestes. Et cõme ainsi soit que les Egyptiẽs honoroiẽt plusieurs images & effigies d'animaux qu'ils reçoiuẽt pour Dieux, les Iuifs au contraire ont vn seul Dieu qu'ils adorent en esprit, sans demander aucune apparence exterieure, estimans abominables & mauditz ceux qui font aucune semblance ny figure des Dieux en forme d'hommes pour les adorer. Telles sõt les resueries, & autres folies que Cornille Tacite vomist cõtre les Iuifs, auquel est ioint Trogue Pompée. [Toutesfois Iustin en l'abregé dudit Trogue en parle vn peu plus sobremẽt, quoy qu'il poursuyue la fable de la gratelle, & le bannissement des Iuifs par les Egyptiens, mais en ce a il esté sage que ne pour tomber en tant defautes il à teu & le temps, & le nom du Roy souz le regne duquel ce desastre aduint aux Israëlites, desquels tout à escient (comme il est aisé à voir) il falsifie l'histoire, laquelle c'est sans doute qu'il auoit feilletée. Or si ces deux ont parlé tãt au desauantage des Hebrieux, voyons ce que Strabon en à dit, qui viuoit du temps que ce peuple frequentoit à Rome comme estant pour lors suiette la Iudée à l'Empereur gouuernant l'estat Romain. Moyse (dit il) vn des Prestres Egyptiens, se faschant des façons de viure de ceux de sa nation, laissa l'Egypte auec vne bõne partie de ceux qui auoient l'amour des celestes & le seruice diuin en recommandation, leur enseignant cõme les Egyptiens erroient vilainement, lors qu'ils attribuoient à leurs Dieux la figure des bestes farouches & de leurs animaux domestiques: & les Grecs s'abusoient aussi pensans comprendre la diuinité souz l'effigie & ressemblance de l'homme. Que Dieu estoit ce seulement, qui, gouuernãt Ciel terre, & mer, & ce qui y est cõtenu, estoit par nous appellé Nature: l'image duquel, n'est aucun qui iouïssant de son bon sens, ose enterprẽdre de paindre, ou effigier, & par ainsi, laissants à part toute idolatrie, le failloit adorer dans vn saint Temple & oratoire digne de sa grandeur, sans aucune figure : attendans tousiours que Dieu par signes & bienfaits se cõmuniqueroit à ceux qui seroient purs et entiers, et qui viuroient iustement, de laquelle faueur il n'vseroient point vers les peruers et meschants. Puis il adiouste: Ses successeurs vesquirent vn long temps suyuãts ses ordonnances, lesquels veritablement estoient iustes, et fort religieux, mais par le cours des ans, comme les Roys eussent embrassé la Prestrise ils deuindrent ambitieux, et puis tomberent en manifeste tyrannie, de la

Par ce passage vous voyez quel estoit ce Cornille Tacite.

Dion & Ammian Marcellin se monstrent aussi ennemis de ceste nation.

Iusti. li. 36.

Strab. li. 16.

Encor s'abuse le pauure Strabõ, vsant de la fatture au lieu du facteur.

Sectes d'entre les IuifZ. quelle sortirent les superstitions et autres vices semblables: et voila quãt à l'opinion des Ethniquss touchant les Iuifs] Tandis que la simplicité auoit lieu entre les Israëlitez, les sectes aussi estoiẽt forcloses de leurs troupes, mais la corruption du temps, et abuz de la parolle de Dieu, feit qu'il s'esleua entre eux trois sortes de Philosophes, qui viuoient hors la compagnie des autres, et portoient le nom de tiltre de plus grande sainteté que ceux mesme qui estoient deputez au seruice du Temple. Les premiers estoient nommez Pharisiens, les autres Saducéens, et le tiers genre s'appelloit des Esséens. Les Pharisiens estoient fort sobres, & eschars en leur vie, vestuz legerement & le moins mollement que gens de leur siecle: mettans en auant leurs traditions, auec lesquelles ils interpretoient, & determinoient la loy & ordonnances de leur legislateur Moyse. Ils portoient des tablettes, & rouleaux de parchemin sur le front, & des breuetz aux bras droits, dans lesquels estoient escrits les dix commandemẽs de la loy: pource que Dieu auoit commandé disant, tu auras ceste loy, cõme quel que cas pendant & mis à l'obiet ordinaire, & de tes mains, & de tes yeux: & s'appelloient ces rouleaux Philateres du verbe Grec, φυλαττειν et Thorat: l'vn emportant conseruer, et l'autre signifiant loy, comme obseruation parfaite de la loy. Ces Pharisiens encor (la coustume Iuifue estant de porter leur vestiments frangez par les bords d'embas) portoient leur franges plus larges que les autres, esquelles ils entrelaçoient des espines et esguillons afin qu'en allant par ruë, et sentans ceste piqueure, ils eussent en continuelle memoire la loy et ordonnances de leur Dieu. Ils tenoient que toutes choses, quoy que regies par le conseil, et volonte de Dieu, estoiẽt suiettes à la necessité de la fatale destinée, fussent elles bonnes, ou mauuaises: et concedoient beaucoup au liberal arbitre en l'homme, lequel toutesfois ils tenoiẽt estre secouru par ceste fatale necessité, laquelle poussée par l'effort & influence des cours celestes, ils estimoient estre de plus grand efficace que la liberté que l'homme peut auoir en sa volonté & election. Ilz n'eussent osé resister, ny respondre rien au contraire de ce que leur disoient leurs superieurs, ou ceux qui les deuançoient en aage. Ilz croyent que Dieu viendra iuger à la fin les hommes: & estimoient les ames estre immortelles, & incorruptibles: bien est vray qu'ilz auoient opinion que iusqu'au iour du iugement les ames des gens de bien vaguoient d'vn corps en autre, attendans la resurrection: mais celles des meschans s'en alloient és prisons obscures & eternelles des enfers: & d'autant que & en l'habit & és mœurs ilz estoient du tout differents aux autres, ilz furent nommez Pharisiens, à cause que ce mot emporte diuisiõ et retraicte, ainsi que dit sainct Hierosme. La seconde secte estoit des Saducéens, qui nioyent du tout la fatale destinée, disans Dieu auoir esgard sur toutes choses, et que luy seul en estoit le Roy et gouuerneur: et tenoient que c'estoit en la puissance, et choix de l'homme de bien faire, ou mal se gouuerner: et non obstant qu'ilz confessassent vn Dieu (ne l'osans nyer à cause du peuple) si est-ce qu'ilz nioiẽt que les ames apres le decez iouïssẽt d'aucune gloire, ou fussent tourmentées par nul supplice en l'autre monde, ne croyoient la resurrection des mortz, & estimoient que l'ame & le corps mouroiẽt

Tout ce discours est en Iosephe anti. liu. 18. c. 2. et en Philõ Iuif au liure qu'il a fait pour la nation, & Celie Rhodig. liu. 5. chap. 9.

S. Hierosme au li. des traditions Hebraïques.

Pharisiens fataux ainsi que les GrecZ Stoiciens.

Iugement & immortalité des ames creu par les Pharisiens. Voy l'acte des Apostres.

Imitation du Pythagorisme par les Pharisiens.

Saducéens & leurs opiniõs.

Heresie, & impieté des Saducéens tirée de l'Epicurisme.

mouroient tout ensemble, & ne receuoient qu'il y eust Ange quelcõque. receuants d'entre toute la Bible, les seulz cinq liures de Moyse. Ces hommes estoient si seueres, & peu acostables que seulement ils ne s'entre-hantoient point ensemble, ceux qui estoient de mesme ligne & secte : & à cause de ceste si estrange & farouche maniere de viure, ils se faisoient appeller Saducéens, c'est à dire iustes. Quand aux Esséens leur vie estoit toute solitaire, & religieuse, comme ceux qui faisoient profession en fuyant les nopces, d'embrasser le Celibat, & continence, non qu'ils fussent d'aduis qu'on deust laisser perir la race des hommes, & leurs successions par familles: ains pour l'esgard de l'impudicité & legereté des femmes, estimants qu'il n'en y auoit pas vne qui gardast la foy inuiolable & entiere à son mary. Ces hommes ne possedoient rien en particulier, toutes choses leur estant communes, ils estimoient vn grand peché de porter Musc ou aucune odeur & vilennie, d'aller aux estuues, & bains publics, & l'ordure & saleté leur estoit gentilesse, pourueu que tousiours ils portassent la robe blanche. Ils n'auoient aucune Cité determinée pour en icelle se tenir, d'autant qu'il n'y auoit ville en laquelle ils n'eussent quelque domicille, & monastere pour s'y retirer. Ains que le Soleil leuast ne leur estoit permis de parler d'aucun affaire de ce siecle, & qui fut profane, & prioient pour le leuer du Soleil. Puis iusque vers les dix heures du matin, ils trauailloiét & delà s'en alloient lauer le corps d'eau fresche, & puis disner paisiblement & auec grand silence. Les serments leurs estoient en esgalle abhominatiõ que les pariures. Et n'y auoit aucũ receu en leur ordre qu'il n'eust demeuré vn an à faire probation & essay de sa vie & suffisance : & apres la reception encore failloit il qu'on esprouuast par l'espace de deux ans l'integrité de sa vie. Celuy qui estoit trouué en crime flagrant & vice descouuert estoit chassé aussi de leur compagnie, & souffroit telle penitence que tout le temps de sa vie il alloit paissant aux champs tout ainsi qu'vne beste brute, continuant en ceste vie iusqu'à la mort. Si dix s'asseoyent de compagnie, nul de la trouppe eust osé parler sans licence des neuf qui restoient: & n'eussent craché pour rien du monde, ny au milieu de leurs freres, ny vers la part qui regardoit la main droite. Et estoient si superstitieux obseruateurs du iour du repos & feste, qu'ils faisoient conscience d'aller purger leur ventre durant iceluy: lors qu'ils alloient à leurs secrets affaires, ils portoient vne besche de boys, auec laquelle ils faisoient vne fosse en terre pour là descharger leur ventre, durant lequel acte ils se couuroient fort curieusement de leur robe, afin, comme ils disoient, de n'offencer par ceste vilennie la maiesté diuine : & pour-ce dés qu'ils auoient fait, ils remplissoient la fosse de terre. Leur grande sobrieté estoit cause qu'aussi leur vie estoit de longue durée, ne mangeans guere autre cas que des Dattes des Palmiers: & mesprisans tout vsage de monnoye, & richesses. Entre touts les genres de mort ils estimoient celuy le plus heureux & desirable, si quelcun estoit occis pour la iustice & purité de sa foy & religion. Leur opinion touchant l'ame estoit qu'elles estoient creées selon la necessité du temps, & conioinctes auec le corps : duquel estants dissoultes & separées, les bõnes & iustes s'en voloiét delà l'Oceã en vn lieu

A sçanoir le Genese, l'Exod. Nõbres, Leuitiq. & Deuteron.

Esséens moynes. Voy Euse. prepa. Euan. liu.8.cha.4. & Philõ en son Apolog.

Esséens tousiours vestuz de blanc.

An de probation gardé par les Esséens.

Terrible penitence enioincte aux Esséens qui pechoiét.

Grãde sobrieté & continẽce des Esséens.

Ceste sentence est non seulement tenue des Chrestiés.

propre de leur felicité, ou elles iouïssoient d'vn grād aise: là où les peruerses & iniques passoient plus outre vers l'Orient hiuernal, & estoient renuoyées en des lieux froidureux, & ou sans cesse elles estoient agitées de tempestes & orages. Il y auoit quelques vns d'entre eux qui predisoient les choses à venir, & se mesloient des deuinations, d'autres qui se mariants vsoient de l'acointance des femmes, mais en cela auec grande modestie & attrempance, & pour auoir lignée, afin que si du tout ils abhorroient le meslange & conionction naturelle du masle & de la femelle, detestans le mariage le genre humain ne vinst à faillir. A present la Syrie & païs Iuif est habité par les Grecs qui portent diuers tiltres de Grifons, Iacobites, Nestoriens, & Sarrasins, & y a deux nations seules qui embrassent la religion Chrestienne, à sçauoir les Syriens, & Maronites. Les Syriens sacrifient & communient à la façon & maniere de l'Eglise Grecque. Lesquels ont iadis obey aux loix, & decrets du saint siege apostolique de Rome. Les Maronites suyuent l'erreur, opinions & ceremonies des Iacobites, vsans du langage & des caracteres des Arabes: & habite ceste troupe Chrestienne du costé du mont Liban. Les Sarrasins hommes du tout adonnez à la guerre, se plaisent fort au labourage: les Syriens sont du tout inutiles, [mauuais garsons, traistres & sans aucune amitié, fort auares, & les plus mecaniques hommes de la terre, viuans trespauurement, & n'vsans d'aucune charité enuers l'estranger, & la plus part desquels s'astraignent souz le seruice des Mahometistes. La où les Maroniens sont vaillants & adroits aux batailles. L'auteur ayant suiuy Haiton, n'a pas eu aussi esgard à ce qui est à present, veu que la Syrie, ou Palestine dés que la force des Soldans du grand Caire fut abatue par Sultan Selin Roy Turc a changé du tout & d'habitans, & de façons de vie, y ayant des Chrestiēs de toutes nations, & mesme des Abissins, Georgiens, Armeniens, & Maronites tous lesquels obeïssent au Patriarche d'Alexandrie: & lesquels suyuāt chacun les mœurs de sa nation, ne sera sans propos, si nous en remettons le discours de chacun en son lieu.

Cependant verrons ceux qui sont comme naturalisez au lieu & pires que ceux qui en estoient les naïfs & premiers possesseurs: Car lors que les Grecs en furēt chassez par les Persans lors q̄ Saporez 1. puis Cosdroé obtint tant de victoires sur l'empire, la Syrie estoit plus idolatre qu'autrement, mais Homar disciple, & successeur de Mahometh (comme nous dirons és choses des Turcs) ayant aneanty la gloire Persane, & force des successeurs des Arsacides, les Mahometistes chasserent & Grecs & Persans de la Palestine: & quand Zelin en chassa la race esclaue des Mammeluz, & Sarrasins & Grecs, & autres vuiderent pour faire place à l'auarice Turquesque, laquelle fait prouffit de tout, & ne porte commodité à personne. Et par la chacun peut cognoistre quels peuuent estre les habitans de la Syrie, & Palestine pour le present: mais quoy qu'il en soit les Syriens n'en sont du tout exterminez, lesquels habitent le long du mont Liban, iusqu'aux deserts, lesquels ne s'adonnent qu'à la nourriture des troupeaux & Chameaux, desquels ils ont en abondance, imitant les Arabes en cecy qu'ils n'ōt certain sieges ny ville, ny village, à cause qu'ils s'an-

ains encor les Ethniques l'ont receue comme furēt les Platoniques, & Hippocr. au li. de la nature de l'enfant. voy Celie Rhodi. li. 15. ch. 23. Pierre Lombard dist. 17. c. du 2. li. S. Aug. de Gē. ad Lite. 7. chap 2.

Quelles natiōs à present habitent en Syrie.

Diuerses sortes de Chrestiēs en Leuant.

Tout cecy est pris de Haiton Armeniē. li. des Tartares. ch. 14.

Saporez, & Cosdroé Roys des Perses afflīgēt l'Oriēt sur l'Empire en diuerses saisons: voy Ammian Marcellin li. 27. Sabellic. Enei. 8. l. 6.

Homar disciple de Mahometh occupa l'Orient.

restent la seulement, ou ils voyent suffisance de pasturage: & c'est pourquoy ils cerchent les vallons voisins, & posez aux pieds, & racines des montaignes, à cause que l'herbe y abonde ordinairement, & sur tout és plaines voisines de ces monts qui sont dela le Iourdain. Ceux qui auant Zelin tenoient ce païs se nommoient Beduins fort vaillans en guerre, et qui tenoient tout ce païs en crainte, mais à present ce sont les Arabes qui y habitent, les mœurs desquels nous auons descrit: et lesquels sont si forts et puissans que iadis ils ont tenu teste aux Soldans d'Egypte quelque force qu'ils eussent de Mammeluz, ils n'en font pas moins à present au grand Roy de Turquie, lequel quelque puissance qu'il aye n'a peu iusque icy les dompter, ains viuent ces gens selon leurs loix, coustumes et façons de faire de leurs peres, ne recognoissans personne, et estans l'estonnement de leurs voisins, quoy que de religion ils soient Mahometistes. Car quoy que le Turc qui tire l'or de tout ne se soucie point de la conscience de ses suiets, si est-ce que le principal exercice en Syrie est celuy du Mahometisme, qui me fait en sursoir le discours, l'ayāt reserué ailleur: mais en somme faut noter que iaçoit que les habitās de la Palestine, soient ils naturels, ou d'estrāge terre, encore qu'ils fussent les plus vaillants et adroits qu'ō sçauroit dire, si est ce qu'ils sont du tout desacoustumez de la guerre, et souffrent toutes incommoditez des Turcs leurs seigneurs, leur font tribut et obeïssance, souffrans le plus paciemment qu'il leur est possible les exactions des gens du Seigneur, et s'estimans bien-heureux qu'on les laisse viure en paix.

Où se tiennent à present les Syries: à sçauoir autres que les Iuifs.

Zelin Roy Turc a ruiné de nostre tēps les Soldans du Caire.

Aux Beduins ont succedé les Arabes en Syrie.

Arabes en Palestine ne recognoissent personne.

Syriens desacoustumez d'aller à guerre.

Voila pourquoy tant les estrangers que nous mesmes parlans de ces païs ne nous amusons guere à la description des mœurs, d'autant qu'encore qu'il y ait grand nombre de Chrestiens viuans en leur religion, et selon l'ordonnance chacun de son Eglise, si est-ce qu'on appelle le païs du nom de celuy qui le possede, et les plus simples estiment que tout soit infecté de la folie Alcoraniste, et que la Chrestienté en soit du tout dechassée et bannie. Les villes plus fameuses sont ores Baruth, Alep, et Tripoly pour la marchandise, esquelles les marchans Latins trafiquent, et y ont leurs doüanes, et Magasins, toutesfois le trafic n'y est tel que lors que les Soldans estoient seigneurs d'Egypte, ne si riche qu'il estoit auant que les Roys de Portugal s'emparassent des costes de la mer le long de l'Ocean des Indes Orientales: Quant à Hierusalem elle est frequētée de toute sorte de Chrestiens et Mahometans, mais pour diuers respects, et occasions ainsi que pouuez lyre és liures de ceux qui ont descrit la terre sainte, et l'ouyr fidellement par le recit de tant de gens de bien qui ont fait le voiage.]

Le nom d'vn païs pris de celuy qui le possede.

Villes fameuses de Syrie pour le trafic.

Le trafic de Syrie refroidy, & pourquoy.

Hierusalem frequentée de tous.

Des Païs de Mede & Armenie, des mœurs, & coustumes des peuples habitans en iceux, & en Georgienne autrement Iberie. Chap. 5.

Ceste opinion du fils de Medée est la cõmune en la fable des Gentils. Herodote liur. 7. Iosephe ant. liu. 1. chap. 6. Mer Caspie, ditte ores de Baccu ou de Sale. Voy Ptolemée li. 6. c. 2. table. 5. De l'effeminatiõ des Medes. voy Xenophon en la vie de Cire le grand. Ce fut Cire qui ostant l'Emp. aux Medes en feit seigneurs le Persans. Iust. liu. 1. Oros. l. 1. ch. 19. Herodote. liur. 1. Successiõ des Roys & Monarques des Medes iusque à Cire. Ecbathane cité des Medes. voy le liur. d'Hester en la Bible. Herod. li. 1. Coustumes des Medes. Celie Rhodigin. liu. 18. ch. 29.



LA regiõ des Medes, & le peuple d'icelle prist iadis le nom (cõme aucuns dient) d'vn des enfans de Medée Colchique, & du Roy Egée qui cõmandoit à Athenes: lequel enfant portoit le nõ de la mere: toutesfois Iosephe tient que celle Prouince à pris ceste appellatiõ de plus loĩg à sçauoir de Mede fils de Iaphet vn des enfãs du S. pere Noë. Or ceste regiõ a du costé de Septẽtriõ, la mer Caspie, ou Hircanique (qu'on dit à present mer de Baccu) & au Ponat la grande Armenie & Assyrie: vers le Midy, le païs Persan, & à l'Oriẽt luy gisent les Parthes, & Hircãs, enclose de mõtaignes. Ce peuple a esté iadis fort puissant, quoy que mol, & effeminé, fort adroit à Cheual, & à tirer de l'arc, & qui portoit vne singuliere reuerẽce & grand hõneur à ses Roys, & Princes. Ils portoient vne tiare & bõnet rond en forme de Turban, & leurs robes & mãches, lesquels ornemens s'escoulerent sur les Perses, lors qu'auec la façon des habits ils leur rauirent l'Empire. [Lequel les Medes auoient desia tenu par l'espace de 350. ans selon la supputation de Iustin: mais Eusebe en son liure des tẽps n'en y trouue pas tant, commençant le regne des Medes par Arbace, lequel ruinant, & bruslãt Sardanapale, mit fin à l'Empire Assyriẽ: & ayãt regné 28. ans il eut Sosarme pour successeur qui tint l'Empire l'espace de 30. ans: à cestuy succeda Medide, & regna 40. ans: apres luy eust le Royaume Cardicée qui mourut l'ã 13. de son Empire, laissant en sa place Deioce, lequel Herodote appelle vrayement Roy, à cause des troubles succedez du tẽps de ses predecesseurs, & ce fut luy qui bastist la puissante Cité d'Ecbathane, autrement ditte depuis Cyropoly, de laquelle est fait mẽtion en la sainte escriture. Ce Dioce, ou Deiocle mourut ayant cõmandé sur les Medes cinquãte quatre ans, duquel nõbre Herodote oste vne année. Phaorté fut successeur de Deioce & gouuerna l'Empire 24. ans, (Herodote diminue de deux.) A cestuy vint pour heriter Ciarace qui regna selon Eus. 32. ans, mais Herodote parfait le nõbre iusqu'à quarãte. Apres Ciarace, Astiage vint le dernier qui s'assit au throsne enuirõ 38. ans, duquel il fut chassé par Circe. Or les Roys des Medes auoiẽt cela de permis pour vn propre & singulier priuilege, que d'auoir plusieurs femmes & espouses, mais a la fin chacun s'vsurpa vne licẽce pareille, sauf que la difference estoit telle, que le Roy en tenoit à plaisir & à sa discretiõ, la où les autres ne pouuoiẽt en espouser, & tenir que sept. Voire les femmes a cõptoient à grãd hõte & deshõneur, si quelqu'vne se cõtẽtoit d'vn mary, & pẽsoit que cela causast sterilité, si pour le moins chacune n'en auoit plus de quatre pour son passe-tẽps. Ce peuple faisoit alliãce à l'imitation des Grecs, & d'autres-fois en se bleçant au bras, & és iointures de l'espaule, d'où sortoit grand abondance de sang, pour tesmoignage & asseurance de la foy iurée. Et d'autant que du costé que ce païs regarde le Nord & païs froidureux de Septentrion, il est fort infertil, & ste-

rille, les bledz & autre grain leur manquant, ilz faisoient secher des amandes desquelles ilz faisoient farine, & du pain pour leur nourriture : y adioustant des pommes, lesquelles ilz dessechoient & pestrissans en faisoiẽt des Masses, pour les garder pour leur vsage. Leur boisson estoit faitte de certaines racines, ainsi que encore à present en vsent plusieurs nations estrãgeres à faute de vignes, & autres choses commodes à faire Vin, Biere, ou Ceruoise: & ne mangeoient que chair de sauuagine, ne tenans compte des animaux qui leur estoient domestiques. [Et d'autant que l'Armenie leur est si voysine, & region de si grãde estẽdue, ie n'en veux oublier le recit, ny description, veu les grands terres & peuples qui sont contenuz en celle Prouince tant anciẽne, laquelle est diuisée en deux, à sauoir Armenie maieur, & mineur : La grande est celle qui regarde la mer de Baccuc, & l'Hircanie vers le païs d'Orient, & au Midy luy gist la Mesopotamie le long de l'Eufrate, la Capadoce luy est au couchant, les Georgiens, Albãs, & Iberiens luy auoisinent vers la partie Septentrionale, & de ce costé est celle qu'on dit & appelle la Mineur, & laquelle est subiecte an Roy Turc car la grãde pour la plus part, fait obeïssance au Sophy & Empereur des Perses: & ainsi par ceste consideration l'Armenie s'estend dés le païs Persan, iusqu'à ce que à present on nomme la Turquie & ce en longueur, du Leuant au Ponant, & sa largeur cõmence aux portes Caspies, iadis limitées par le grand Alexandre. Et lesquelles sont ores nõmées Mirali, & viẽt finir à la terre des Medes: & est la principale Cité de tout le païs, celle ville tant fameuse Tauris, que plusieurs appellent Tauris de Perse, soit qu'ilz ignorẽt l'assiette des lieux, & diuersité des prouinces, ou qu'ilz ayẽt esgard à celuy qui tiẽt le païs, lequel est l'Empereur des Persans. L'Armenie estãt diuisée en plusieurs prouinces, aussi elle a obey à plusieurs Roys, iusqu'à tant que les Asiatiques s'en feirent Seigneurs, qui y mirent leurs enfans pour Princes, & en a esté le peuple si aysé à conquester, que de tout temps ilz ont esté comme la proye de leurs voysins, ainsi que pouuez recueillir des histoires tant Grecques que Romaines, soit que vous voyez les Assyriens, les Medes, Perses, ou Grecz aux cõquestes: ou que Mithridate ou les Parthes se mettent en cãpagne, ou que l'espée du Romain tasche de se faire dame de la Monarchie du Monde. Entre l'effemination que ce peuple tenoit du Mede son voysin, encor auoit il cecy de tout propre que adorant la Déesse Anaitide, à laquelle (suyuãt la superstition des Perses) il faisoit sacrifices: ce peuple offroit au seruice d'icelle, les filles des pl⁹ nobles & riches maisons, lesquelles en hõneur de la déesse, ne faisoient conscience de se prostituer infamement, comme si telle vilennie, les eust renduës plus illustres & dignes de louange, & aussi c'estoiẽt elles qui les premieres trouuoient les bons partis, d'autant qu'il n'y auoit homme qui de bõ cœur n'ẽbrassast telles alliances, & ne receut ioyeusement celle la pour espouse, laquelle auoit dedié le prix de sa virginité à vne si grande Déesse: Le temple de laquelle estoit deuenu riche & opulent du pris & argent de telles prostitutions: luy dedians aussi des esclaues de tout sexe, comme si l'Idole eust eu affaire de telz seruices, tant le peuple, iadis aueuglé du Diable, estoit abreuué d'infidelité, folie & superstition.

Façõ des sermens des Medes.

Viures des Medes.

Deux Armenies voy Pline liu. 6. Strabon liu. 11. Ptolom. li. 5. chap. 7. & 12. Tables 1. & 3.

Estẽdue d'Armenie.

Tauris Cité Chef des pays du Sophy.

Armeniens tousiours assuiectis.

Strabon en son li. 11. de la Geographie appelle ceste Déesse Tanaide: mais il y faut lire Anaitide cõme aussi au 25. où il parle de Capadoce Il y en a qui pensent que ceste Déesse fut Diane, cõme Pausanie aux Laconiques. Et Plutar. en la vie de Artaxerse: quoy que Agathie pẽse que ce fut Venus, & a

quelque raison en le disant.

Pourquoy les Armeniens aisez à subiuguer.

Voy Xenophõ en la Cyropedie. Et Apiã en son Mithri.

Façons de faire des Armeniens.

Mango-Cã. 4. Emp. des Tartares.

Cecy aduint l'an de grace 1253. Voy Haiton chap. 23. Quelz sont les Georgiens, & leur pays.

Iberes, et Albãs, voy Strabon 11. Iberes, & Albans diuisez en 4. estatz.

Georgiens infectez de l'erreur des Grecs

Ce peuple estoit ainsi aneãty que i'ay dit, pour estre mal nourry, & assailly de grandes froidures, ioint aussi que estans diuisez tous les vns d'auec les autres, sous la iurisdiction de diuers Princes, & iceux ne s'accordans guere bien ensemble, & que leurs voysins remuoyent tousiours mesnage, il aduenoit que aysément on les assuiettissoit, quoy que de leur naturel ilz fussent vaillants, hardis & genereux, & que de tout tẽps ilz ayent nourry, & entretenu de belles troupes tãt de Caualerie que de fanterie. A present l'Armenie est toute bigarrée, & en mœurs & en religiõ, selon les humeurs & affectiõs des Princes qui luy cõmandent: les Armeniẽs pour la pluspart vont vestuz à la mode & façon des Tartares, à cause qu'ilz ont lõg temps obey à l'Empi. de ce peuple Scythe Oriental, vsant de lettres & caracteres, qui luy sont propres, ainsi q̃ doctemẽt, & curieusemẽt a marqué Guillaume Postel en vn recueil qu'il a fait des langues du Leuant, cõme celuy qui en peut iuger, & à cause de sa grande, & diuerse erudition, & pour auoir veu les lieux & frequenté les hommes de celles contrées. Maintenãt que le Sophy & Emp. Persan en tient vne, & icelle la plus grand partie & que le Turc a seigneurie sur l'autre, ne faut s'estõner si ce peuple ainsi bafoué & resueur de complexion est estourdy & hebeté, lequel a esté contraĩt de s'abreuuer de l'abominatiõ de l'Alcorã, en laquelle ilz viuẽt main tenãt, si ce n'est vn biẽ peu qui sont és mõtaignes, & lesquelz suyuẽt la foy de leurs Peres. Car du temps que Mango-Cam de Tartarie occupa presque tout l'Oriẽt, & courut iusqu'en la Scythie Européenne, le Roy d'Armenie qui estoit bon Chrestien, obtint paix & alliance auec le Tartare, & telle societé, que tandis que le Cam a tenu l'Empire, iusqu'à l'Eufrate, les Chrestiens d'Armenie ont vescu en liberté en leur païs soustenuz, secouruz & fauorisez par les Tartares. Et pource que les Georgiẽs leur sont voisins, & ont presque mesme façon de vie & pareille opinion, & sont entachez de semblables erreurs nous les cõprendrõs tous ensemble, mais faut sçauoir que les Georgiens sont ceux que iadis on appelloit Iberiẽs voysins des Sarmates d'Asie vers le Septentriõ, & au Ponãt auoyent le païs Colchique, à l'Oriẽt regardoiẽt l'Albanie, & au Midy s'auoysinoiẽt de l'Armenie. Ce peuple tãt plus approche du mõt Caucase, de tãt il ressent la fumeuse & cruelle maniere de viure des Scythes, vaillãt en guerre & s'addõnant à cultiuer les chãps, là où leurs voisins les Albãs, qui aussi sont Chrestiens, & obeïssent au Cam de Tartarie, s'addõnent fort au pasturage selon l'ancienne façon & coustume des Scythes. Et lesquelz le temps passé diuisoient leur estat en quatre especes d'hommes, à sçauoir deux Roys, choisis des plus sages & anciens, l'vn & qui fus de race Royale: l'autre qui feit droit à chacun & eust la charge de conduire les armées. Le premier quoy que se tenant en sa maison, & presque ne se souciãt d'aucun affaire, si auoit il l'autorité sur l'autre, & luy commandoit à cause de son aage, sçauoir, & race. Les Prestres tenoyent le second lieu, les soldats & laboureurs, le troisiesme, & quatriesme ranc estoit la populace seruant aux Roys, & tenue de leur fournir toutes choses necessaires: & voyla les anciennes façons, retournons aux choses comme à present elles se comportent. Les Georgiens donc qui encor' adorent Iesuschrist, suy-

uēt les erreurs, & religiõ ſchiſmatiq des Grecz,ayãs pluſieurs Eueſques & vn Souuerain,qui leur ſert de Patriarche,& ce depuis que la Cité d'Antioche, à laiſſé d'auoir vn chef és choſes ſpirituelles. Entre ces gens, tous en general portent la teſte raſe,mais diuerſemēt,car les clercs & Preſtres, ont la coronne faite en rond, & les lays la portent carrée. On tient que ces Georgiens tenoiēt des femmes faites & inſtruites à la guerre: leſquelles eſtoient à Cheual & fort vaillantes & genereuſes aux combats,ſ'il eſt ainſi,ie m'en rapporte à la verité.Quant aux hommes guerriers,il eſt vray (comme i'ay dit) qu'ils eſtoient fort valeureux, & encor ceux qui viuent en liberté ſont difficiles à ſubiuguer: mais leurs forces ſont trop foibles pour ſ'attaquer aux Roys qui les auoiſinēt. Or eux voulans entrer en bataille,& mis en ranc preſtz à choquer, ilz portoyent vne calebaſſe pleine de vin laquelle ilz auaIoyent lors,& ainſi armez, alloyent plus hardimēt et courageuſement aſſaillir leurs ennemys. Le Clergé d'entre eux ſ'adonnoit à preſter à l'vſure, et à vendre les choſes ſaintes comme Symoniacles: Par ainſi,ne fault ſ'eſtonner ſi Dieu a permis que la perſecution des infidelles les a domptez et leur a oſté les moyens d'abuſer des graces des biens deſquelz ont iouy Iadis. Ils auoyent haine mortelle auec les Chreſtiens d'Armenie leur voiſins,à cauſe de la diuerſité des opiniõs et ceremonies. Ces Georgiens ſont gens de grandes abſtinences, et aſſez entiers en leur conuerſatiõ, en Careſme, ne mangeans poiſſon, ny delicateſſe quelconque, non plus que font encore à preſent les Calloiers de Grece:oyans treſattentiuement la parolle de Dieu, & perſiſtans aſſez lõguemēt en prieres és lieux où ilz ont le moyen de ce faire ſans empeſchement:& ont pour chef és choſes ſpirituelles,vn Eueſque Souuerain qu'ils nōment Iacelique,auquel preſque tous les Chreſtiens d'Oriēt, & qui ſõt eſpars és terres du Tartare, & d'vne partie du Perſan, portent obeiſſance & le recognoiſſent,ainſi que nous faiſons le ſaint Siege Apoſtolique, duquel ilz ne tiennent aucun compte. Les Armeniens auſſi qui ſont demeurez en la foy,furent iadis (comme i'ay dit) domptez par les Tartares, mais non priuez du general exercice de la religion, veu que de ce temps le Cam meſme auoit quelque legere apprehenſion du Chriſtianiſme: mais l'Armenien n'eſtoit point d'accord, & ne l'eſt encor auec l'Egliſe Romaine, ſeparé de la foy en pluſieurs choſes de ce que l'Egliſe vniuerſelle tient ſelon l'ordonnance receuë de tous les peres anciens, & des Grecs & des Latins.Car en premier lieu ils ne ſçauoyent que c'eſtoit que la feſte de la Natiuité de noſtre Seigneur & ſauueur IeſusChriſt,n'obſeruans preſque pas vne feſte,ny vigille, & ne ieuſnans les quatre temps en ſorte quelconque. Le Sabmedy de Paſques leur eſtoit de grand reſpect & ne le ieuſnoyēt point,à cauſe qu'ils eſtimoyent qu'en ce iour ſur le ſoir noſtre Seig. eſtoit reſuſcité des morts. En outre mãgeoyēt chair tous les vēdredis depuis Paſques iuſqu'aux feſtes de la Pētecouſte. Leurs ieuſnes eſtoyēt dés Septuageſime iuſqu'à Paſqs, mais auec telle & ſi rigoureuſe abſtinence q̃ les mercredis, & vēdredis ilz ne mãgeoyent poiſſon, huile, ny Lacticine quelconque,& ſ'abſtenoyent de vin,ayans opiniõ que celuy qui beuuoit du vin en ces iours,pechoit plus deuãt Dieu, q̃ celuy qui fuſt

Georgiēs portãt la teſte raſe.

Fēmes guerrieres en la Georgiane.

Georgiēs ſ'empliſſoyent de vin allans aux cõbats.

Clergé vſurier & Symoniacle entre les Georgiēs.

Georgiens & Armeniens ennemis enſemble.

Abſtinence des Georgiens en Careſme.

Iacelique autãt que Eueſque ſouuerain.

Armeniens domptez par les Tartares.

Voy Marc Venit. en ſon voyage de Tartarie & Haiton Armenien au liu. des Tartares.

Armeniens diſcordãs de l'egliſe vniuerſelle en quoy.

Ieuſnes des Armeniēs.

allé au bourdeau s'accoupler peu chastemẽt à quelque paillarde. Le lūdy ils ne prenoient viande ny substance quelconque. Le mardy, et ieudy, ils mangeoyent vne fois le iour. Le mecredy et vendredy, les plus saintz, cõscentieux ne prenoyent rien, & n'eussent mãgé vn seul morceau pour mourir: mais le samedy & dimenche ils mangeoyent chair, & faisoyent grand chere, soulageans l'abstinence des autres iours. Durant qu'ils ieusnoyent dés la septuagesime iusqu'à Pasques, nul ne celebroit la Messe, si ce n'est le sabmedy & dimenche, voire ny és autres saisons, le iour du vẽdredy, d'autant que les iours de ieusne, ils ne leur est permis de celebrer le saint sacrifice de la Messe, estimãs que par la reception du saint Sacremẽt ils rompissent la religion de leur abstinence. Ils receuoyent à la sainte cõmuniõ indifferemment les enfans, dés qu'ils auoyent passé l'aage de deux moys seulement, & ne mesloyent l'eau au vin du Calice en celebrãt, ainsi que de tous temps il a esté obserué des Catholiques. Ils Iudaisoyẽt quãt à regetter aucunes viandes, comme si elles fussent souillées, telles que estoyent les lieures, les ours, & autres choses deffendues aux Israëlites. Ils sacrifioyent dans des vases de boys, & de voirre, & quelques vns sans parement ny nappes sur l'Autel, ny eux vestus des habits de Prestrise, & ornemens deputez pour le sacrifice, les autres prenoyent seulement les surcots desquels vsent les Diacres en nostre Eglise. Et tant les clercz, que les lais, à l'imitation Georgiane, tous estoient, & vsuriers, & Symoniacles, voire les Prestres souilloyent leur ame, s'adonnãs, aux sorceleries, deuinations, enchantements, & euocations de Necromance & plus adonnez à l'yurongnerie, que les lays. Ils prenoyent femme, mais la premiere estant morte, ne leur estoit permis de voler aux secondes nopces: les Euesques dispensoyent les marys d'espouser vne autre femme, si leurs espouses estoyent conuaincues de paillardise, & adultere. Ilz ne croioyent aucunement le feu de purgatoire, lequel les Grecz ont tousiours creu, & croyẽt encor. Et soustenoyent opiniastrement, vne seule nature & volonté en nostre Seigneur IesusChrist. En sõme les Georgiẽs prouuoyẽt que ceux cy erroyent en 30. articles de la vraye foy Chrestienne. Ils ont aussi vn chef en cas de l'Eglise, qu'ils apellẽt Catholique, c'est à dire vniuersel, souz lequel ils cognoissent plusieurs Euesques, & ne sõt pas si au bas, ny tãt dechassez, qu'ils ne possedẽt encor de belles terres souz l'obeissãce des Persans & Turcz, lesquelz bien que ayẽt du tout aboly la dignité Royale des Princes qui seigneurioyẽt ce pays, si ont ils laissé les chefs de l'Eglise viuãs en assez passable liberté, qui aura esgard à la doctrine de celuy, la religion detestable duquel ils ont opiniastrement embrassée. Ie dis cecy à cause que aucuns chantent qu'il n'y a aucun Christianisme en l'Armenie, Georgiane, ny Albanie, comme ainsi soit que les Caldéens, & Armeniens que nous voyons assez souuent en France, nous asseurent du contraire, & que l'obeissance de leurs Euesques au saint siege, nous font voir que IesusChrist y est adoré par vne bien grãde multitude d'hõmes: ioint que les Chrestiens qui font le voyage de Leuant nous certifiẽt de ce que les naturels du pays nous ont desia fait entendre. La rigueur des peines à l'endroit des adulteres estoit en Armenie, du temps que la souueraineté

touchoit

De mesme en vset les Ethiopiens voy d'Aluarez en son Ethiopie.

Cõmunion dõnée aux enfans: elle estoit aussi donnée en l'Eglise primitiue: voy S. Cypriã au sermon des abusez.

Armeniens Iudaisent.

Ainsi en vsent encor les Moscouites.

Prestres Armeniens adõnez à Necromance.

Erreurs damnables des Armeniẽs.

Catholique chef de l'Eglise des Armeniens.

touchoit aux Chrestiens, que la femme faisant tort à son mary, auoit le nez coupé, & l'homme s'accouplant à icelle y perdoit les genitoires.

Punition des adulteres en Armenie.

Le Prestre paillardant estoit dechassé de son estat, & de l'Eglise, sans espoir de iamais plus y rentrer, & si estant marié, sa femme se gouuernoit mal, il failloit qu'il se continst, & n'habitast plus auec elle, ou que aussi tost il perdist l'entrée de son Eglise. La femme du Prestre estant veufue, n'eust osé se remarier, autrement faisant, il ne luy alloit que de la mort, estant bruslée sans aucune remission, & toutesfois luy estoit-il permis de se prostituer, sans que pour cela elle en receust aucune punition: Et c'est pourquoy en ce pays là, il y auoit tant de paillardes, veu l'impunité de celles qui ne voulans se contenir, auoyent la bride si à plaisir laschée, pour viure à leur fantasie. Les larrons de choses legeres, & autres malfaicteurs commettans crimes, n'importans mort estoyent chastrez, afin de ne point engendrer des enfans qui fussent imitateurs de leurs meschancetez. Au reste fault noter, & que le Catholique, & Euesques, & prelats en general qui sont en Armenie, sont tous moynes, & aucũ sans estre moyne ne peut estre receu aux dignitez ecclesiastiques, tellement que les autres Prestres nõ froquez, n'ont autre autorité, sauf que de pouuoir celebrer le saint seruice: mais les moynes ne se marient point, & pour ce sont recommandez de plus grande sainteté & innocence, & voila ce que i'ay peu recueillir des mœurs des Armeniens, & Georgiens, selon qu'à present ils se gouuernent en leur seruitude.]

Larrons comme punis.

Euesques Armeniens tous moynes.

De Parthie Prouince, & des mœurs, & façons de vie des Parthes. Chapitre sixiesme



PARTHIE prouince de peu d'importance, & de moindre force fut iadis occupée par les Scythes appellez Parthes, c'est à dire bannis, & luy gist vers le Midy la Carmanie deserte pour voisine, vers Septẽtrion elle marchise au pays d'Hircanie, ayãt le païs des Medes au Soleil couchãt, & au Leuant la region d'Arie. Ceste Prouince estant toute ceinte de montaignes, est fort pauure & peu fertille, bõscageuse, & farouche, & les mõtaignes la rẽdãs par tout perilleuse, & difficile à trauerser, le peuple de laquelle, du tẽps que les Medes & Assyriens tenoyent la Monarchie estoit sans nõ, ny force quelcõque, & lequel seruist de proye aux Persans lors qu'ils se feirent seigneurs de l'Empire d'Oriẽt, ne tenans aucũ cõpte, ny des hommes, ny de la region des Parthes, lesquels aussi seruirẽt les Grecs du tẽps que les successeurs d'Alexandre tenoyent la souueraineté de l'Asie: Mais par succession de temps ce peuple s'emancipa si brusquement, & feit telle preuue de sa vertu, ayant la fortune si bien à cõmandement, que non seulement il donnoit loy, & receuoit tribut, en imposant commandement aux peuples & nations voisines, ains encor s'at-

Aßiette de Parthie. Ptolomée li. 6. chap. 5. table 5. Strabon li. 1. & 16.

Crasse deffait par les Parthes. voy Plutarq. en la vie de Crasse. Ioseph. anti. li. 14. c. 12. Eutro. liu. 6. Dion. li. 36. & 37.

taquans aux Romains(quoy que vaincueurs de tout le monde) qui les auoyent assaillis,ils en raporterent de grandes & glorieuses victoires. [notamment celle que ils obtindrent contre Crasse le plus riche & puissant de Rome,qui de gayeté de cœur,apres auoir pillé le saint Temple de Ierusalem,alla faire guerre à ce peuple,où luy occis, son armée fut presque toute taillée en pieces.Et lors que Marc Antoine fust les guerroyer,ils le presserent tellement,que iaçoit qu'il fust vn des sages, & gentils chefs de guerre de son temps, si le contraignirent ils en telles angoisses, que souuent il souhaitoit ces 10000.Grecs, qui conduits par Xenophon, passerent en despit de tout le monde,& le pays des Parthes,des Medes, Armeniens,Capadociens,& de tous les habitans de la petite Asie:quoy que depuis il en vinst au dessus,& les rendit tributaires. Quoy qu'il en soit, les Parthes deuindrent si puissans & effroyables, que toutes les fois qu'on oyoit dire à Rome,qu'ils remuoyēt mesnage pour la guerre,les Romains estoyent en soucy de leurs Prouinces,comme leur querellans la grandeur de l'Empire:] aussi Trogue Pōpée leur attribue la Monarchie de l'Oriēt, comme s'ilz eussent partagé l'Empire auec les Romains: & Pline afferme encor qu'ils tenoyent 14.royaumes souz leur iurisdiction, & obeissance.

M. Antoine cōtre les Parthes.
Voy Xenophō au voyage de Cire le ieune. Et Appian Alexādr. en en Parth.
Iustin.li.41. Solin(singe de Pl.ch.59. Tout cecy presque est de Iustin. liu. 41.

Arsacé deliura son pays de seruitude tuāt Antioch. Roy de Syrie. En l'Olymp.163.

Apres que les Macedoniens eurēt perdu la seigneurie de ce païs,par la reuolte du peuple.Les Parthes furent gouuernez par leurs Roys lesquels portoyent tous le nom d'Arsacides, à cause que ainsi s'apelloit le premier d'entr'eux qui deliura son païs de telle seruitude : mais apres la dignité Royale,c'estoit au peuple que la maiesté de l'Empire apartenoit, & du corps duquel on eslisoit les chefs de guerre,& en temps de paix,ceux qui administroyent les affaires de la republique.Leur lāgage estoit meslé participant du Mede,& du Scytique,comme voisins des Medes & descēduz des Scythes.Auant que la richesse les rendit magnifiques, ils alloyent vestuz assez grossierement,& ayans vestement peculier à leur nation : mais dés que ils furent deuenuz puissans,aussi l'habit fut somptueux, riche, & plain d'or & pierrerie,ou blanc en toute perfection, imitans les bobans superflus des Medes.Quant au fait des armes,& maniere de guerroyer,ils s'en gouuernoyent tout ainsi que leurs ancestres les Scythes, ayants leurs soldats & gendarmes,non choisis d'ētre les francs & libres de condition, ains des plus braues & puissans d'entre leurs esclaues: qui estoit cause que il n'estoit point permis à personne parmy le populace,d'affranchir vn seul serf,& ainsi le nombre alloit en accroissant de iour à autre, & leurs forces en deuenoyent plus grandes,& plus puissantes,& les tenoyent aussi cherement,& nourrissoyent auec pareil soucy,que leurs enfans propres, les adextrant à bien tirer de l'arc,& manier,picquer, & voltiger vn Cheual, afin de mieux s'en seruir en guerre,& chacun vsant de telle façon de faire selon ses richesses & pouuoir, d'où aduenoit que le Roy marchant en bataille auoit tousiours vne forte armée de caualerie preste en tout euenement & affaires.

Ainsi en vsoyent iadis en Egypte les Soldans: & à present le Turc,au choix de ses Ianissaires.

Ausi lors qu'ils s'attaquerent à M.Anthoine au combat de 50000.Cheuaux qu'ilz estoyent pour combattre, il n'y auoit que 800. hommes qui fussent de libre condition,tous les autres estans esclaues.

Ils ne sçauoyent combatre bras à bras, & en bataille rengée, & moins aller à l'assault de quelque ville assiegée, ny la forcer: leur combat c'estoit à course de Cheual, ou en fuyant: quelquesfois dissimulant leur fuyte, afin de se ruer sur l'ennemy s'il se mettoit tāt peu fust en desordre: & n'vsoyēt point de Trompettes ainsi que fait nostre caualerie, ains de Tabours à la façon de nostre fanterie, & ne pouuoyent durer guere longuement en haleine poursuyuans leur pointe aux batailles.

Parthes batailloyent en fuyant. Appian de la guerre Parthique.

Au reste s'ils eussent eu autant d'effort & perseuerance, comme il y auoit de vehemence au premier assault, il eust esté imposible qu'on eust duré deuant eux, aussi bien souuent ils laissoyent le conflit au plus beau, & en la plus grande & furieuse ardeur d'iceluy, & soudain ilz rechargeoyent, ayans repris cœur en leur fuite, & retraite: tellement que lors que on se pensoit tenir la victoire asseurée, on se voyoit assailly plus furieusement, & en plus grand danger, & extremité perilleuse que iamais. Le harnois & corps de cuirasses de leur caualerie, estoyent faits enlassez de plumes, tout ainsi que la garniture de leurs Cheuaux, desquels ilz se seruoyent en guerre. Ce peuple faisoit iadis si peu de compte de l'or, & de l'argent, que ilz ne s'en seruoyent en autre chose que pour le lustre, & ornement de leurs armes. Et quant à la vie priuée de chacun en son logis, ils estoyent fort subiectz à leurs plaisirs: & c'est pourquoy la pluralité des femmes estoit entre eux receuë, mais si ialoux de leur reputation, que la seule mort purgeoit la faulte des adulteres. Et c'est pourquoy, afin de ne tomber en ces accessoires, les marys ne souffroyent iamais que leurs femmes vinssent non seulement au banquet des hommes, voire ny en leur presence, ou regard.

On dit le meme du françoys.

C'est ainsi qu'à present combatēt les Reistres.

Aucuns ont laissé par escrit (entre lesquels est Strabon) que les Parthes ne pouuans auoir lignée, produisoyent leurs femmes, à ceux que ilz pensoyent estre leurs amys, afin que ilz leur suscitassent semence.

Ie ne sçay ou Strabon tiēt tel propos des Parthes.

Ils ne viuoyēt d'autre chair que de sauuagine, & des bestes que ils prenoyent à la chasse, comme encore de nostre temps la plus part des Scythes, & Sarmates soit en l'Asie, ou Europe, sont fort adonnez à tel exercice. En tout ce que ilz font, la besongne ne leur semble point bien executée s'ilz ne sont à Cheual, car en cest equipage, ilz banquetoyent, guerroyent, trafiquoyent, & parlemētoyent ensemble: & en somme tous les affaires soit de guerre, ou de police, estoyent vuidez les arbitres & negociateurs estans à Cheual. La difference des estats, & condition entre les Parthes fut en cecy iadis remarquable, que les nobles & francs, si marchoyēt par pays, alloyent à Cheual, & les serfs alloyent à pied comme laquays & estafiers. Les morts n'y sont guere respectez, veu que leurs corps estoyent laissez sur terre pour la pasture des chiens & des oyseaux, lesquelz ayant pris curée sur la chair & l'ayans toute deuorée, ilz enterroyent les ossements auec assez de diligence. Les Parthes estoyent assez deuotieux, & adonnez au seruice de leurs Dieux: peuple superbe, & de haut cœur, seditieux, fin & cauteleux, trōpeur & opiniastre, cōme ceux qui attribuēt, cōme chose vertueuse, aux hōmes la violēce & cruauté, & aux fēmes la douceur & courtoisie: qui est cause q̃ iamais ils n'estoyēt en repos, ains failloit

Les Moscouites à present n'en font gueres moins.

Ainsi en vsoyent leurs voysins de Hircanie.

Sauuage soing des corps des trespassez.

Parthes ne peuuent viure en paix.

Sagesse des Parthes à taire leurs affaires.

que remuassent mesnage, ou se guerroyans ensemble, ou bien s'attaquant à leurs voisins, tant les mains leur demangeoyēt. Ils estoyēt fort secrets en leurs affaires, & de peu de parolle, plustost mettās les choses en executiō, que d'en donner la moindre signifiance que ce fut de parolle: qui estoit cause que d'vne esgalle sagesse, ils celoyēt l'heur & felicité leur succedāt, comme les trauerses & infortunes qui les oppressoyent: & s'ils obeissoyēt à leurs Roys & Magistrats, ainsi que pour vray ils faisoyent: c'estoit plus par crainte de supplice que d'aucun respect d'honesteté, ou vertu quelconque. Ceste nation a esté parmy vne grande sobrieté en son manger, fort adonnée à paillardise, & qui n'a iamais mesuré la foy, ny loyauté, ny la religion de ses sermens & promesses, sinon entant que elle voyoit que la necessité, & vrgence d'affaires luy commandoyent, & que la chose sembloit le requerir.

Strabon Geogr. liur. 11.
Lieu de Strabon interpreté.

[Ayant discouru ce que Iustin chante de ce peuple, ainsi que nostre auteur l'a recueilly, ie m'estonne qui conduit & incite Strabon de dire que entre les estats des Parthes, les sages ayants place, succedoyent au premier lieu apres les Princes plus proches de la race Royale, & que de tous ces deux rancs on acoustumoit de choisir leurs chefs et souuerains Princes: veu que desia nous auons dit qu'apres le Roy, tous les affaires passoyent sous le iugement, et volonté (seruant de loy) du peuple. Et qu'ainsi manquās les Roys, et le peuple venant à l'election, il ne pouuoit faire moins que de le choisir, et eslire d'entre la noblesse, qui à parler propremēt emporte agnation, et consanguinité és choses de l'estat: et que les sages, ou Mages, ainsi que parloyent les Oriētaux, n'estoyent pris le temps passé en ces pays, que ceux de la plus rare, et segnalée noblesse: et voila ce que ie pense que Strabon entend lors que il dit, et parle des alliez, car le mot Grec, aux bien versez en celle langue emporte non alliance, mais noblesse, comme capables de pareil honneur que les proches du sang du Prince, le hoir du sang y defaillant.

Comme Crasse Antoine & autres, & en fin Iulian l'Apostat. Eutrop. liu. 10. Amian Marcel. liu. 25.
Quel fut Arsacé dés son commencement.
Grādeur & succez d'Arsacé.

Et puis que nous sommes si auant sur les Parthes, il ne sera trop inconuenient d'esplucher au François quel a esté ce peuple, et si de nostre temps il a esté moins remarqué en brauade, vaillance, ny conquestes que le temps passé, lors que il a tenu teste aux Roys successeurs d'Alexandre, ou que il s'est emancipé gaillardement de l'obeissance Romaine, mettans à mort tant de Capitaines et vaillans chefs de guerre, voire iusqu'à deffaire les mesmes Empereurs, qui s'estoyent faits craindre et redoubtez en autres contrées. Nous auons parlé par cy deuant d'Arsacé duquel les Roys Parthois portoyent tous le nom d'Arsacides, lequel estoit de si grande maison, et race illustre, que tant s'en fault que les anciens qui ont descrit son histoire, sçachent dire quels ont esté ses parens, ny recercher l'ancienneté de sa maison et noblesse, que encore sont ils en doubte sur le pays de sa naissance, les vns le faisans Scythe et les autres, natif de Parthie: il est vray que tous s'accordent en cela que de voleur et homme incogneu il se rendist le plus grand seigneur de l'Orient, et si puissant, et heureux en conquestes que il ne deuoit rien, ie ne diray aux Monarques de Perse, ou Assyrie: voi-

re ny'au filz du Roy Philippe de Macedone. Mais ie n'iray courir iusqu'à vne si longue succession de siecles, ou la prescription peut deroguer foy à l'histoire, ains suis contens de m'arrester à ce que n'a guere est aduenu comme passé durant la memoire de noz peres, en la personne d'vn homme sorty de celle nation parthique, & le plus admirable que le monde aye veu depuis la venue du filz de Dieu en ce monde: & entendez cōment. Enuiron l'An de nostre Seigneur 1403. seant à Rome Boniface, neufiesme, & tenant l'empire en Occident, Robert de Bauiere, & en Frāce regnant Charles sixiesme, s'esleua en Orient vn homme si peu remarqué pour la cognoissance de ses predecesseurs que chacun le iugeant Tartare de nation, aucun n'a sceu dire de quelle region il estoit d'entre celles qui pour lors estoient suiettes aux Tartares, comme ainsi soit qu'il fust Parthe, & de si grande & illustre famille que le plus haut & ancien de ses tiltres c'estoit son nom: & sa grandeur & dignité ne s'estendoit en plus de magnificence, que de bouuier ou simple pasteur. C'est ce Tamberlan le plus espouuentable d'entre les tyrans, & la merueille du monde, qui de berger deuenant capitaine de Brigands, en fin a esté le plus grād, riche, heureux, & puissant Prince de l'vniuers, comme celuy qui s'est enrichy des despouilles de toute l'Asie, si merueilleux en ses victoires que iamais il n'attenta chose au faict de la guerre, dequoy le succez ne soit ensuiuy selon ses desseins & fantasie, & ne tascha rien au maniment des affaires dequoy il ne soit venu à son honneur. Et si Arsacé iadis surmonta vn Roy puissant des successeurs d'Alexandre, & le despouilla de mainte belle Prouince, cestuy n'en a faict moins à celuy qui estonnoit, & l'Asie & l'Europe, & qui à cause de ses victoires, conquestes, deffaites, & ruines faites portoit le tiltre de Hildrin, qui signifie autant que fouldre & tempeste orageuse du Ciel. C'estoit Baiazeth 1. du nom Roy des Turcs, lequel fut vaincu par ledit Tamberlan pres la Cité d'Ancire au païs d'Asie la mineur & non loing de Natolie, pour lors Cité Royale, & metropolitaine de Turquie, à cause que Constantinople estoit encor habitée des Chrestiens. Lequel Baiazeth, pris en la bataille, fut lié de chesnes d'or, & conduict dans vne cage, comme vn Lion par tout, ou passoit le Tartare, qui le contraignoit venir manger soubz sa Table, cōme vn chien, & duquel il se seruoit de montoir, lors qu'il vouloit mōter à Cheual, tout ainsi que iadis le Roy des Perses Saporez en vsa à l'endroit de l'Empe. Valerian l'ayant surmonté en guerre. De quelle discipline il vsoit en guerre, la police de son camp, l'ordre singulier, & grande iustice, si quelqu'vn desire de sçauoir, qu'il lise Pierre Messie en ses diuerses leçons, & Egnace, & Pape Pie, lesquelz ialoux que la difference de religion nous destournast de dresser l'histoire d'vn si excellent homme, en ont laissé quelques memoires, marriz au possible que le discours entier de sa vie, gestes & magnificence, n'ait esté descrit tout au long, ce que pape Pie eust peu faire s'il s'y fust employé auec telle diligence qu'il a fait en recueillant les faits des Boesmes: car il viuoit presque du mesme tēps que Tāberlan: retiré en son Païs se dōnoit du bon temps, & iouïssoit des despouilles de tous les Roys de l'Asie. Or ce Roy espouuentable, ayant l'armée la plus forte que iamais Roy aye conduicte,

Tamberlam Parthe & de quel estat.

Tamberlam heureux en tous ses faitz.

Baiazeth 1. surnommé fouldre du Ciel.

Natolie chef de Turquie.

Baiazet fait captif par Tamberlam.

Voy Paule Iove en la vie des Roys Turcs.

Valerian fait esclaue par Saporez. Eutrope liu. 9. Orose liu. 7. chap. 22. Sext. Aurelle victor.

Auteurs qui ont escrit de Tamberlam.

Pape Pie viuoit du temps de Tamberlam.

Garde police au camp de Tamberlan. côme celuy qui menoit 400000. cheuaux, & 600000. hômes de pied, & vne infinité de bagage, si est-ce qu'il n'y auoit Cité au monde si bien policée, qui encor n'eust peu prendre exemple en cest amas confuz d'hommes de toutes nations, veu l'ordre admirable qui y estoit gardé, & la grande & sage preuoyance de ceux qui auoient charge de fournir viures, & tenir en office vne telle multitude. Et est vn grãd miracle du Ciel que celuy qui en sa ieunesse auoit esté nourry entre les plus grossiers & barbares hommes de souz le Ciel, accoustumé à l'iniustice des volz & violẽce des rapines, changeans d'estat, & deuenu Roy sçeut si dextrement, & faire le grand, & commander auec sagesse. Car le soldat n'eust osé pour mourir *Iustice au Camp de Tamberlan.* auoir pillé le moindre hameau, village, ny maison, ny desrobé tãt soit peu des biens de son voysinage, d'autant que la rigueur & seuerité y estoit telle que les fautes plus legerers ne s'ecouloient qu'auec le supplice dernier *Coustume de Tamberlan aux sieges des villes.* de la mort. Ce grand Roy, assiegeant quelque ville vsoit de trois sortes de pauillons. Le premier iour il l'auoit tout à blanc, signe de douceur et misericorde: le second rouge, en marque d'effusion de sang sur ceux qui se deffendroient s'ils estoient vaincuz : et le troisiesme tout noir, lequel portoit la figure d'extreme desolation, mort et ruine des hommes, et demolition de la Cité, ainsi qu'il en vsa en plusieurs endroits de l'Asie: veu qu'il ne falloit passer vn quart d'heure de temps outre ce qu'il auoit *Tamberlam se dit le ministre de l'ire de Dieu.* limité qui ne vouloit sentir soudain l'effect de la menace de ce tyran. Lequel enquis des causes de ceste grande, et trop inhumaine seuerité, ne respondit sinon qu'il estoit le ministre de la iustice, et corroux de Dieu, lequel ce tyran confessoit sans toutesfois qu'il embrassast ny le Christianisme ny l'Alcoran, côme celuy qui suiuoit le meslange d'aduis des Tartares, souz la main desquels son païs estoit, et luy aussi nourry en leur terre *Religion de Tamberlan quelle.* quoy qu'il se rendit plus communicable aux Chrestiens qu'à pas vn des autres, mais si chatouilleux qu'il ne falloit vser de grand familiarité en son endroit, comme celuy qui comme vn Lyon s'estant ioué, en fin rendoit *Conquestes de Tamberlam.* vne piteuse recompence. C'est ce grand Tamberlan, qui ayant vaincu Baiazeth, estonné l'Europe par son renom: côquis la petite Asie sur le Turc, aneanty les forces des Soldans tant d'Egypte que Babylone, mis à bas le Royaume des Perses, fait côtenir le Camp Tartare en ses païs de Cataï, et Cambalu, fait retirer le Moscouite és plus deserts et solitaires marestz, et boscages de son païs: en fin se retirant, bastist celle grande et superbe Cité *Samarcand Cité Royale de Tamberlã* de Samarcant en la Prouince de Zagutai en Tartarie, qui est cause que plusieurs, ont estimé qu'il en fust natif: mais comme i'ay dit la plus saine opinion est qu'il estoit Parthe. La race duquel s'est aussi tost escoulée cô- *Race de Tamberlam perie en peu de temps.* me il fut decedé, et ses païs vsurpez partie par le Sophy, et partie par les Tartares qui encores les possedẽt: n'ayant eu successeur qui se soit soigné de faire rediger par escrit ses vaillances et conquestes.]

Du Païs de Perse, mœurs, loix, & ceremonies des Persans. Chap. 7.



ERSE est vne region Orientale, ainsi nommée de Persée fils de Iupiter, & Danaée fille d'Acrise Roy des Argines, du nom duquel aussi s'apelloit Persepoly Cité capitale de tout le Royaume: & les peuples furẽt apellez Persans. Ceste region, ainsi que dit Ptholomée, est confinée au païs des Medes, du costé de Septentrion, & vers le Ponant luy gist la Prouince Sesiane, apellée le Royaume de Baldach, à soleil Leuãt elle regarde les deux Carmanies, à present Royaume de Turquestan: & au Midy elle a le sein & goulphe de Perse, qu'on appelle mer de Balsere: Ses villes furent iadis Aximie, Persepoly ruinée par le grand Alexandre, & Diospoly, desquelles les seules marques ne peuuent presque dõner tesmoignage qu'elles ayẽt esté quelquefois. Les Perses estimoient le Ciel estre Iupiter: & adorient le Soleil qu'ils apelloient Mithra sur toute autre diuinité: la Lune encor estoit par eux honorée, Venus, le feu, la terre, l'eau, le vent: sans toutesfois qu'ils vsassent d'Autel, ny statue quelconque, voire & sans Temple, à descouuert, sacrifians en lieu eminent et sur quelque colline, afin que chacun veit et que la chose fut plus voisine des celestes: offrans la beste du sacrifice à l'Autel toute coronnée, mais chargée de maledictions. Et mise qu'ils l'auoient en pieces, chacun (faisant le magiciã, ou prestre en cest office) en portoit sa part en sa maison sans que les Dieux ce eussent quelque reserue: d'autant que leur opinion estoit que les Dieux ne demandoient que l'ame de la chose sacrifiée: neantmoins quelques vns d'entre eux auoiẽt de coustume de brusler les entrailles suyuant la façon des Grecz, et autres nations en leurs sacrifices. Lors qu'ils sacrifioient au feu c'estoit du bois sec ostans l'escorce, et gectans par dessus la gresse plus voisine dés oz, et puis y espendans de l'huile. Ils n'auoiet garde de soufler de leur bouche le feu: ains auec vn euẽtoir, que si quelcun estoit si hardy que d'y soufller, ou getter quelque chose morte, ou sale dedans, c'estoit sans remission qu'on le faisoit mourir. Au reste nul d'entre eux se l'auoit dans les riuieres, et ny pissoit, ny gettoit aucune beste morte, voire estoit deffendu d'y cracher, et d'y cuire quelque chose, ains honoroient l'eau en ceste sorte. Venans pres quelque lac, estant riuiere, ou fontaine, ils faisoiẽt vne fosse dans laquelle ils coupoient la gorge à l'hostie, et beste du sacrifice, prenans sur tout garde que le sang ne coulast point iusqu'à l'eau prochaine, à cause que cela eust pollu, et souillé tout leur affaire et ceremonie: et la chair de la beste occise, estoit par les Prestres et sages mise sur du Myrte et du Laurier, et bruslée auec des buschettes fort subtiles, non sans vser de certaines imprecations, et maudissons, durant lesquelles ils mesloient à leur sacrifice du lait, du miel, et de l'huile: Or ces maudissons n'estoient adressées à l'eau, ny au feu, mais plustost à la terre. Lesquels ils continuoiẽt vn fort longs temps, tenans ce pendant vn faisseau de verges fort menues de Myrte. Les Roys estoient choisis d'vne seule famille, & quicõque desobeïssoit au Roy, apres luy auoir coupé la teste et les bras estoit getté aux

Ioseph antiq. l.6. tient vn autre lãgage sur l'origine des Perses.

Ptholo. l.6.c. Tab.5.d'Asi.

Strabon li.13.

Persepoly ruinée par Alexandre.

Voy Curtie des gestes d'Alexandre & Plutarq. en la vie du mesme.

Dieux des Perses Herod. l.2.

Tout cecy est tiré de Stra.15.

Maniere de sacrifier entre les Persans,

Superstitiõ anciene des Perses à l'endroit du feu & de l'eau.

Maniere de sacrifier à l'eau par les Perses.

champs sans sepulture,

[Ie ne sçay que cestuy entend, lors qu'il dit qu'ils ne prenoient leurs Roys que d'vne seule famille, veu que puis qu'il ne touche que l'átiquité, aussi faut il suyure la maniere, & histoire des anciens, d'autant que dés le commencement les Assyriens tenans la Monarchie, il ne se parloit des Roys des Perses, & depuis icelle vsurpée par Arbacé Roy des Medes, iusqu'au dernier de ce païs qui fut Astiagé, le Persan estoit sans nom iusqu'à ce que Cyre fils de Cambise simple Gentilhomme & natif de Perse, & de la fille d'Astiagé, l'Empire fut rauy aux Medes & transporté à la maison de Perse. Or que les successeurs de Cire, l'ayát tenu, les histories font foy que les sages, ou Mages ou comme voudrez les appeller souz la fainte de Smerdes fils de Cire, & frere du Roy Cambise auquel ils se reuolterent, luy mort, tindrent le Royaume, lesquels ne furẽt onc de la race de Cire. Ces galans & vsurpateurs deffaits par la noblesse: Darie vint au gouuernement, & seigneurie mais en qu'elle sorte? fust-ce par succession, ou estant le plus proche en sang à la race Royale? Rien moins: car comme les sept Seigneurs qui occirent les tyrans fussent en consolation sur la forme du gouuernemẽt, il s'en fallust bien peu que le Royaume ne chágeast de nom & fut conuerty en Aristocratie, ou Democratie, veu que du sang de Cire il ne restoit que deux filles que Darie depuis espousa apellé à la dignité par ruse, & galante tromperie, selon que les seigneurs auoient cõplotté ensemble ainsi que & Herodote, & d'autres tesmoignent parlant de cecy. Ainsi ce n'estoit d'vne famille que les Roys estoyent choisis, il est vray que dés Darie I. iusqu'à Alexandre le grand le sang Royal de Perse vint par succession: mais durant que les successeurs d'Alexandre gouuernoient l'Asie, le païs de Perse estoit sans Roy, iusqu'à ce que Arsacé (duquel a esté parlé cy dessus) s'emancipa de leur obeïssance, & conquist et Parthes, et Medes, et Persans, quoy qu'il ne fust ny Perse, ny du sang de Darie, ny Cire, & duroit sa race du temps que Strabon escriuist sa Geographie, d'où nostre auteur à recuilly son ramas des mœurs des Perses, & laquelle continua iusqu'à ce qu'Artaxerse simple soldat Persan occist Artaban le dernier des Arsacides, & remist le Royaume entre les mains de ceux de sa nation s'en faisant Monarque, & duquel descendirent ceux qui regnerent iusqu'au temps que Mahometh troubla l'Orient, & auec ses reuoltes, & auec son imposture. Ainsi le propos de la succession Royale des Perses, nous à fait courir plus loing que ie ne pensois, non que pour cela ie vueille accuser ny Strabon, ny celuy qui l'imite de faute, veu qu'ils entendẽt par ce mot de creation de Roys d'vne famille, le droit vsé par eux ou les accidẽs contraires n'alteroient point l'ordre succesif de la maison Royale.] Chacun des Roys Persans (ainsi que recite Strabon allegant ne sçay quel Polycrite) faisoient bastir leurs maisons, & Palais sur des montaignes, ou ils tenoient leurs thesors & argent des tailles, & tributs leuez sur le peuple, & ce en tesmoraigne de leur espargne, & bon mesnagemẽt. Or erigeoient ils gabelles & maletostes diuersement, prenans argent du trafic qui se faisoit sur mer, mais de ce qui se passoit en terre ferme, ils se contentoient des choses esquelles chacune region estoit abondante comme

Arbacé vainquit Sardanapale Iustin.

Voy Herod. li. 3. Trõperie des Mages & Philosophes de Perse à enuahir le Royaume.

Auec quelle ruse Darie vit au Royaume. Voy Iust. li. I. changemens aduenuz en Perse.

Les Perses naturels ne tenoient le Roiaume du tẽps de Strabon

Artaxerse simple soldat, fait Roy de Perse enuiron l'an de grace, 224.

Cõme faut entendre Strabõ sur le mot de famille.

Exactiõs des Roys de Perse sur le peuple.

me laines, drogues & medicaments, couleurs & autres telles choses, iusques à y comprendre le bestail. Quelque grandeur qu'eust le Roy entre les Perses si n'eust il osé faire mourir vn homme s'il n'auoit commis qu'vn simple crime, ny autre Persan pouuoit vser d'aucune rudesse contre quelque ce fust de ses domestiques. Chacun Persan espousoit plusieurs femmes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubines en abondance. Aussi les Roys proposoient pris & salaire à ceux qui en vn an engendreroient grande multitude d'enfans, lesquels estants nez, n'estoient representez à leurs peres qu'ils n'eussent attaint l'aage de cinq ans, car la loy du païs vouloit que durant ce temps ils fussent tenuz & nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raison de cecy c'estoit afin que si durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere ne l'ayant iamais veu ne s'en donnast point trop grande fascherie. Ils celebroient leurs nopçages sur le Primtemps, & durant l'equinocce d'iceluy. La premiere nuit l'espousé ne mangeoit en tout son souper qu'vne pomme, ou quelque peu de mœlle de Chameau, & apres ce sobre repas il falloit coucher le long de son espousée. La Ieunesse Persanne dés l'an cinquiesme, iusqu'au vingt & quatriesme de leur aage aprenoit à se tenir à Cheual, biẽ piquer, & voltiger, à tirer le dard, & dresser droit les saiettes, & sur tout à parler veritablement : aussi auoient ils pour maistres & gouuerneurs les plus sages, vertueux, sobres & continens que l'on pouuoit choisir, lesquels leur enseignoient, & racomptoient des fables honestes, les louanges des Dieux, & des chansons lesquelles contenoient les gestes illustres, & faits vaillans des hommes excellens & genereux, & ce quelquefois en chantant, & d'autres leur recitant comme en lieu de quelque leçon : & s'assembloient les enfans pour ouïr ceste lecture au son d'vne clochette, au lieu ordonné pour cest effect, & la on demandoit raison, & le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils s'adextroient fort à la course, choisissans quelque enfant de grand maison, & de quelque Prince qu'ils eslisoient pour leur Capitaine, & failloit que le champ ou ils couroiẽt contint pour le moins trente stades. Et afin de s'endurcir contre le froid & le chaut, ils s'exerçoiẽt à passer à nage les torrents & riuieres impetueuses, mangeans, trauaillans, & faisans leurs affaires sans cesser, soucieux de tenir leurs habits & armes secs & sans rouillure au possible, ainsi apris de ieunesse. Leurs fruits plus delicieux estoient les raisins du Terebinthe (qui est l'arbre qui porte la poix-resine) les glãds & les poires sauuages & aigrettes, & la viãde ordinaire apres auoir couru, trauaillé, sué, & ahané en leur lõg exercice c'estoit du pain tresdur & assez mal sauoureux, du Cresson Alenoys auec vn grain de sel, de la chair indifferẽmẽt, & boulue, & rostie, & la belle eau clere pour tout breuuage. Allás à la chasse, c'estoit à Cheual qu'ils suyuoiẽt leur proye armez de dards, & iauelots acerez, & abondãce de saiettes, & vsoiẽt aussi du iect de la pierre auec les fondes. Leur ordinaire exercice deuant Midy c'estoit de planter, & enter les arbres, d'arracher racines, s'occuper au iardinage, & à cultiuer les terres, ou à forger, tremper, & acoustrer leurs armes, & d'autres qui s'amusoient à tistre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la

Loy liant la puissance du Prince. Salaire proposé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans.

Cecy, & ce qui s'ensuit est d'Herodote. liu. I.

Tẽps de nopçage entre les Perses.

Sobre bãquet pour vne espousé.

Qui veut voir au long la nourriture des Perses, lise Xenophon en la Ciropedie liu. I. Cire parlant à son pere.

Colleges & escoles quelles iadis en Perse.

Perses iadis fort endurcis au trauail.

Nourriture delicieuse de la noblesse des Perses.

Armes des Perses.

Estude & soing des Persans pour ne viure oisifs.

chasse, & pescherie. Les enfans estoient parez richement d'or, & semblables richesses & nourris fort delicatement en l'enfance, tellemẽt qu'il n'estoit permis les mener à la chasse.

Ils auoient vne certaine pierre nõmée Pyrope de grand pris entre eux, & laquelle ils n'eussent pour rien laissé toucher à vn corps mort, tant elle leur estoit en honneur, voire ny le feu estoit porté aux funerailles, afin qu'ils ne semblassent tenir peu de compte de celuy qu'ils auoient en si grande reuerence. Dés l'aage de vingt ans iusqu'à cinquante ils suiuoient les armes, ne sçachans que c'estoit que le plaider, ny le trafic de marchandise, vsans de petits boucliers faits à maniere de Lozange & outre le carquoys, & arc, ils portoient l'espée & dague allans à la guerre, & vn bonnet fait en pointe, comme encore à present ils portoient leur Cazelbaz: ayans vne animе, ou deuant le Corselet fait d'ecaille bien forte. Les Princes portoient des hault de chausses, & leur hoqueton à manches venant iusqu'aux genoux & doublé de couleur blanche, & par le dehors estant paint ou taint diuersement, l'esté ilz alloient vestuz de pourpre, & l'hiuer diuersement & selon leur fantasie. La multitude portoit double habit, leur allant iusqu'à demy-cuisse, & en teste vne grande entortillure de voile, ou de linge, qui sont les Turbans d'auiourd'huy. Leurs licts, mesnage, & vases à boire estoient enrichis d'or, & consultoient de leurs affaires à ieun, mais d'en donner sentence, n'y auoit ordre qu'apres auoir bien haucé le gobelet, estimans les affaires mieux traitez quand & l'estomach, & le cerueau sont vn peu eschaufez de vin, que lors que le ieusne les tient languissans, & sans force. Ceux qui sont de cognoissance ensemble, & esgaux en fortune, aage, & grandeur s'ils se rencontroient, se caressoient & saluoient d'vn baiser à la bouche: les inferieurs vn peu plus qu'eux ils baisoient à la ioue: mais ceux qui estoient de basse condition passans deuant les grands leur faisoient vne bien grande & humble reuerence. Les corps des trespassez estans oints de Cire, ils les enterroient, sauf ceux de leurs sages, ou Mages, lesquels ils laissoient sans sepulture, pour estre deuorez des chiens. Ils auoient vne sale & vilaine coustume dés toute anciennеté que les fils se mesloient auec leurs propres meres: & ce furent les principales façons de faire, mœurs & ceremonies des anciens habitans de Perse. Iaçoit qu'Herodote en y aiouste d'autres, qui ne sont guere à propos, & ne meritent le racompter, comme d'estimer vn grand forfait de cracher deuant leur Roy, ou de rire: & qu'ils estimoient les Grecs detestables de ce qu'ils croyoient les Dieux sortis des hõmes: detestoient, comme chose vilaine, d'estre endebté, mais sur tout de dire mensonge, qu'auant qu'enterrer les morts ils les faisoient trainer & deschirer aux chiens: & permettoient ce que toutes autres nations ont en horreur & abhominent, à sçauoir que les peres tombez en necessité fussent soulagez par la prostitution de leurs filles: mais nous auons dit que c'estoit aussi la coustume des Babyloniens. A present les Perses vaincuz par les Arabes surnommez iadis Sarrasins sont touts Mahometistes, & comme ce peuple fust le temps passé vaillant, & renommé, maintenant il a perdu la gloire de ceste vaillance.

Armes des Perses à la guerre.

Cazelbas Turbam des Persans.

Vestemẽs anciens des Persans.

Ceste coustume iadis obseruée en France comme plusieurs choses encor des Persans.

Herodote. 1.

Ce fut Haly qui passa en Perse: & Homar aussi qui se feit seig. de Palestine, Mesopotamie & Perse.

Il eſt vray que le luſtre de la Monarchie luy eſt oſté, & l'ornement de la ſainte religion deſcheu de ceſte race cauſe leur obſcurciſſement, ſi eſt-ce pourtant que le Perſe n'eſt à preſent ſi petit compaignon que ſon Empire ne ſoit grand en Orient, & qu'il ne tienne pluſieurs grands & riches Royaumes, tels que ſont la Perſe, Mede, la grand Armenie, vne partie de la Meſopotamie, les Parthes, Hircaniens, le Turqueſtan, Caramanie deſerte, & le Royaume de Tharſe, qui eſt la Caramanie fertille, & le païs de Guzerath, qui eſt en Inde, et iadis apellé Gedroſie : commande en outre aux Georgiens, et partie des Albans, et paſſe ſon Empire en l'Arabie heureuſe du coſté du ſein Perſique, commandant ſur l'iſle d'Ormuz, et autres recõmandées en la peſcherie, tant riche des Perles les meilleures qui ſoiẽt en tout l'Oriẽt. Et d'autant que par cy deuant, nous auons parlé quelque peu du changement de l'eſtat et race Royale des Perſes, il ne ſera hors de propos, ſi nous en touchons encor vn peu ſur ce qui ſ'eſt paſſé preſque de noſtre temps. Veu que ceux qui ont deſcrit l'hiſtoire des Roys les plus puiſſans entre tous les Mahometiſtes, ayans fait vn long diſcours de la race des ſucceſſeurs de Mahometh en Perſe, ils louent vn Roy Vſun-caſſan comme grand, et fort illuſtre Prince, le fils duquel fut le dernier de ſon eſtoc, et ce à cauſe d'vn Seigneur Perſan qu'il auoit occis, lequel amenoit ne ſçay quelle reformation ſur la doctrine de Mahometh chaſſant de ſes terres, et tourmentant ceux qui ſuiuoient ſon hereſie: ce Seigneur deffait ſ'apelloit Harduel, et laiſſa vn fils fort bas d'aage, nommé Iſmaël, qui depuis à porté le nom de Sophy, lequel endoctriné en la religieuſe ſuperſtition de ſon pere par vn homme de ſainte vie, & diſciple du deffunct Harduel duquel le nõ eſtoit Techel, et depuis Caſelbas, c'eſt a dire teſte rouge, à cauſe que le bout de ſon Turban eſtoit de telle couleur, & qu'il enſeignoit ſes complices d'en porter vn ſemblable, afin d'eſtre ſeparez par ce ſigne de la troupe et frequentation des autres qu'il eſtimoit heretiques. Iſmaël (di-ie) abreuué de ceſte doctrine, et deſireux de venger la mort de ſon pere, voyant que les Princes et grands Seigneurs tant de Perſe que d'Armenie embraſſoient la ſecte de ſon feu pere, ſe rendit auſſi preſcheur d'icelle: mais comment? les armes au poing aiouſtant la force à la parolle. Or luy fauoriſoit fort la prediction de ſon pere, qui auoit predit qu'Iſmaël ſeroit vn grand docteur, et celuy qui eſgallant Mahometh en ſainteté, eſtendroit bien loing les limites de l'Empire de Perſe : car ceſte opinion, auec la ſageſſe, bonne vie, grand ſçauoir en la loy, courtoiſie, et vaillance qui reluiſoient en ce ieune Prince, furent cauſe que preſque toute l'Armenie fut par luy ſubiuguée, et la grand Cité de Tauris priſe, non ſans vn merueilleux eſtonnement du fils d'Vſun-caſſan qui ſembloit deſ-ia ſentir ſa ruine. Ce qui aduint enuiron l'an de noſtre ſeigneur 1499. ne tardant guere lõg tẽps apres que le Mahometh de l'Europe, Luther & ſes cõplices ne brouillaſſent malheureuſement les cartes en la Chreſtiẽté. Or le changement aduenu en Perſe ne ſortiſt pas tant des forces d'Iſmaël ſurnõmé Sophy, q̃ de la diſſẽſiõ des Princes Royaux, Aluãt fils de Iacup, & neueu d'Vſun-Caſſan, & Amorathean, ſon frere, car l'aiſné Iacup, ayant chaſſé ſon puiſné, & fait mourir pluſieurs des grands qui luy auoient dõ-

Eſtendue de l'Empire des Perſes à preſent.

Vſun-Caſſan roy de Perſe.

Harduel pere du Sophy occis à cauſe de nouueauté de religion.

Techel Caſelbas.

Inſtitutiõ du Turban rouge en Perſe.

Iſmael plante ſa loy, les armes au poing.

Tauris cité priſe par le Sophy.

Sophy commença à regner l'an 1499.

Diſcorde des Princes donna entrée au Sophy au Royaume.

né main forte, les Persans, & Armeniens prindrent leur Roy en haine, tellement que le Sophy les trouuant ainsi disposez se facilita la voye à l'Empire des Perses: auquel estant paruenu, il à seruy de grand empeschement aux Roys Turcs en leurs cõquestes, leurs faisans la guerre sans cesse, sur le different de leur religion, & principalement sur le choix des docteurs qui ont interpreté l'Alfurcam, le Turc suyuant les vns que le Sophy estime & tient pour heretiques. C'est ce Sophy qui tient teste au Tartare, qui a souuent vaincu le Turc, sollicité les Chrestiens de paix, alliãce, & amitié, non de desir de bien-faire à nostre religion, ains pour se renforcer contre ses ennemys de la maison des Ottomans: & qui armé brauement, fort en caualerie, suiuy de gens vaillans, s'il auoit les moiens de l'Artillerie qu'à le Turc, il ne luy seroit de trop grande difficulté d'abatre la gloire & forces de l'Empereur de Constantinople. Et voila quant à l'estat present des Perses, viuants en l'erreur & superstitiõ de Mahometh, ainsi que fait presque le reste de l'Orient.]

Cause du differẽt des Persans, d'auec les Turcs.

Des *Indes & prodigieuses manieres de viure, & ceremonies des Indiens.* *Chap.*8.



'INDIE region Oriẽtale, est celle qui sert de fin, et terme à l'Asie, et de si grande estendue qu'on la tient pour la troisiesme partie, et la plus longue de toute la terre, tellement que Pomponie Mele afferme qu'elle contient telle contenue de mer en son cõtour qu'à peine le sçauroit on nauiguer en 60. iours quelque vent à propos qu'eussent ceux qui feroient le voiage: [Et s'estend ceste grande region vers Soleil leuant à la mer Orientale nommée à present du Cathaï, au couchant le fleuue Inde duquel elle prend son nõ luy sert de borne, et au Midy est la mer, et goulphe indique vers le Royaume de Cambaie, et le mont Taurus qui luy sert de limites vers le Septentrion. Ceste prouince comme elle est grande, aussi contient elle vne estrange diuersité de peuples, et de nations, et si bien garnie de citez, et villes qu'aucuns ont estimé qu'il y a de cinq à six mille Citez, ou villes assez belles, et riches, ce qui n'est pas de grand merueille si ce païs est si abondant soit en peuples, ou habitations, veu que les seuls Indiens sont ceux en Asie, qui iamais ne sortirent de leur terre pour aller se tenir en autre lieu. Les fleuues, et riuieres plus memorables des Indes sont l'Inde, le Gangé et Hipanis, mais le Gangé surpasse tous les autres, et en grandeur, et cours, et embouchure dans la mer vers le Royaume à present dit de Bengala iadis Baracure. Ceste terre estant inspirée des doux souflemens du vent Fauonïe, que nous apellons vent Leuantin, et autres suyuant le Grec l'appellent Zephir, les autres Soledre, à cause qu'il suit le Soleil à son leuer: et pour ceste cause les Indiens, ont double moisson en l'année, et pour les rigueurs de l'hiuer, ils sentent la vehemence des vents

Les Indes les plus grandes de toutes les terres du mõde. Pompon. Mele. liu.3. Strabon.15. Ptolomée l.7.c.1. Table.10. d'Asie. Pline en parle assez liu.6.c.17. & Solin.c.55. duquel cestuy à tiré la plus part de son discours. Herodote. liu.3. & 7.

Le mesme peut on dire des Ethiopiẽs en Afrique.

Royaume de Bengala au Goulphe Gangetique.

Double moisson aux Indes.

Ethesies. Ils ont faute de vin, quoy qu'en certains endroits on tiẽne qu'il y en croist comme au terroir Musicane, autrement Susicane, auoisinant les fins et iuridiction des Indiscythes, ou Tartares proches des Indes, & habitans entre les fleuues Hipanis lequel iamais Alexandre le grand n'osa passer, & le Gangé, & Inde. Ce pays porte du bon & naturel Narde, car nostre Aspic, ne merite de porter ce tiltre, & moins la Lauãde, quoy que leur odeur soit fort agreable: mais le Narde ne croist point par toutes les Indes ains seulement vers les parties plus Meridionales: il y croist encor de la Canelle, du poiure, & roseaux aromatiques, toutainsi qu'en l'Arabie heureuse, & en Ethiopie. C'est des Indes que on aporte l'Ebene que plusieurs ont estimé croistre là tant seulement, quoy que de nostre temps on en a trouué és terres descouuertes en l'Oceã Occidẽtal: si ce n'est que on vueille tenir que ce pays ceint par la mer pacifique soit vn eschãtillon des Indes: voire que souz le nom d'Inde, ou prẽd toute la coste d'Ethïopie, ou encor se trouue de l'Ebene. Les Papegaux & Peroquez abondent és Indes, & comme aucuns estiment on y trouue des Licornes, [iaçoit qu'aucuns, uoulans ressembler plus subtilz que les autres, nient sans auoir autre experience que leur fantasie, qu'il y ayt des Licornes, comme si la nature estoit impuissante à créer ceste beste, laquelle produit ordinairement de choses si merueilleuses en diuers lieux, lesquelles sõt autãt à admirer que les Licornes que Louys de Bartheme, ou Varthoman se uante auoir veu estant en Arabie.] Ceste region Indienne est encor fertille en pierrerie tresfine & precieuse, si comme sont Balais, esmurauldes, diamantés, rubis, lichnites, gemmes, lapis, & perles de grand & inestimabile pris. Ils y ont deux estés, l'air subtil & leger, le Ciel serain & attrempé, la terre tresfertille, & de bonnes eaux en abondance: Qui est cause que plusieurs d'entre eux, tels que sont ceux de la prouince Musicane, viennent iusqu'à l'an cẽt trentiesme de leur vie: là où les Seres pays où croist la soye, sont de plus longue vie. Tous les Indiens souloyẽt porter la perruque longue laquelle ilz se paignoyent de quelque couleur ou asurée, ou iunastre, s'estimãs estre plus beaux & manifiques, en ceste sorte, & tousiours chargez de pierrerie: mais fort differents en habits, d'autãt que les vns se paroyẽt de voiles fort subtilz de toile fine, les autres se vestoyent de laine: partie alloyent tous nuds, les autres couurans seulement leur hontes, d'autre se chargeoyent de franges voletantes au moindre souffle de vent qui eust sceu aduenir. Pour le plus commun ils estoyent & sont noirs, estans conceus tels au vẽtre de leur mere, r'aportãs la figure de ceux qui les auoyẽt engendrez suiuant la disposition de la semence: laquelle est noire, tout ainsi que aux Ethiopiẽs: mais les Indiens sont de belle & grande stature, bien formez, forts, puissans, & robustes. Aussi sont ils fort sobres, & sur tout lors qu'ils vont en guerre, & ne se plaisent guere à conduire grandes troupes, comme non necessaires: ioyeux (comme i'ay dit) se voyans biẽ & gentiment parez: s'abstenans de larcin sur toute chose, & auoyent des loix non escrittes, car ils n'auoyent aucun vsage de lettres, ains ils aprenoyent par cœur les vns des autres, si que pour ceste simplicité de vie, ils estoyẽt heureux en tout affaire. Ils ne beuuoyent du vin, si ce n'estoit lors que ilz

Musicane vil le pres la riuiere Inde: voy Stra. 15.
Du Narde voy Dioscoride.
Pline li. 12. chap. 12.
Ruellie li. 2. ch 6. & 7.
Ebene boys tout noir seul trouué en Indes Virg. 2. Georg.
Plin. li. 12. c. 4.
Licornes aux Indes.
Voy Louys Varthoman de ses nauigatiõs. l. 1. c. 19 ou il en fait la descriptiõ. Et Marc Paul Venitien l. 3. c. 15.
Seres peuples sõt en la regiõ de Cãbalu Cité Royale du grãd Camde Tartarie.
Diuers habits des Indiens
Herod. l. 3. tiẽt q̃ la noirceur est aux Indiẽs causée nõ de la chaleur, ains de la semẽce, cõtre cecy dispute. Arist. de

l.i nat. des animaux. l. 2. c. 2. Celie Rhodig. l. 16, ch. 15.

Indiës iadis sans aucunes lettres.

Ris en vsage entre les Indiens.

La Loy est establie à cause de la faute & trãsgreßion.

Terrible façon de se grater en Inde.

Mariages des Indiens.

Loix des Indiens

Les Roys seruiz par des femmes.

Loy contre les Roys prenans trop de vin.

faisoiẽt sacrifices, ains estoit composé leurbreuuage d'orge, & de riz, duquel aussi ilz faisoient des potages. Or ce qui monstre quelle & combien grande fut leur simplicité en cõtractant, c'est qu'ilz ne plaidoiẽt point ensemble, entant qu'il n'y a loy quelcõque qui face mentiõ d'aucun depost, ou garde d'aucune chose, & n'õt affaire de tesmoĩgs, ny de cedulles, seaux ou escritures, croyans vn chacun son prochain à sa simple parolle: qu'ilz laissoient encor leurs maisons seules, & sans nulle garde, lesquelz sont to' signes d'vne grãde bonté & innocence de ce Peuple. D'auãtage on ne trouuera pas bon de ce qu'ilz viuoient tous seuls, & qu'il n'y auoit point d'heure determinée, en laquelle on mãgeast pour le plus souuent: mais que chacun prenoit son repas ainsi qu'il est conduict par son appetit & fantasie: veu que tout cela est propre pour la societé & proufit de la police ciuile d'vn Païs. Ilz tenoient grand compte de se faire frotter le corps pour exercice, & mesmement auec des estrilles, tout ainsi qu'on en vse à l'endroit des Cheuaux: & se polissoyent en outre le corps auec de l'Ebene. Les Indiens estoyent peu somptueux, & fort chiches à dresser tombeaux, & sepulchres pour les trespassez, tout ainsi que au contraire ilz se monstroyent superfluz à se vestir & parer: car ils portoyent force or sur eux, & se paroyent grandement de pierrerie, ayans pour ornement vn linge tressubtil, & delié, & portans tousiours dequoy se couurir la face pour peur du hasle: car ils ne faisoyent riẽ, que pour maintenir leur beauté & pour embellir leur visage. La verité entre eux estoit reputée pour grande vertu, & ne tenoyent aucun compte des vieillards, s'ils n'estoyent excellens en sagesse, & prudence. La pluralité des femmes leur estoit permise, que ils acheptoyent, donnans aux parents d'icelle vne paire de Bœufz pour piece, en choisissãs les vnes pour leur seruice, les autres pour auoir des enfans, & les autres pour leur plaisir & passetemps: & lesquelles s'ils ne contraignoyent de viure chastement, il leur estoit permis de paillarder à leur aise. Nul Indien sacrifioit, encensoit, ou offroit à l'Autel estant couronné, comme ainsi soit que plusieurs autres nations en ce faisant eussent des couronnes, & chapeaux de fleurs sur la teste: ilz ne massacroyent, ny esgorgeoient les bestes du sacrifice, ains les estoufoyent en leur sang, afin de ne rien offrir à Dieu, qui fut imparfait en chose quelconque. Celuy qui portoit faux tesmoignage, auoit le bout des doigtz coupez par ordonnance: & qui auoit mutilé quelcun d'aucun membre, non seulement souffroit-il pareille peine, ains perdoit encor la main qui auoit fait la faute. Mais quiconque creuoit l'œil, ou coupoit la main à vn artisan, c'estoit sans aucũ respit qu'il perdoit la teste. C'estoit aux fẽmes & icelles esclaues à garder & seruir le Roy, où ce pendant les hommes n'entrans point dans le palais, le camp, & armée se tenoit dehors les villes, souz les tentes & pauillons. Si vne femme tuoit le Roy, le voyãt chargé de vin & enyuré, elle estoit recompensée du mariage de son successeur: or les enfans succedoyent legitimement au pere. Il n'estoit permis au Roy de dormir sur iour, & durant la nuit, il changeoit à toute heure de giste craignant les embusches, & surprises. Lors qu'il n'estoit point en guerre, il sortoit souuent hors sa maison, mesmement afin d'ouyr les par-

ties & de leur faire iustice:&si durant ce tẽps que il se fait estriller, il luy faut ouyr quelcun, il ne laisse d'entendre aux parties, & leur respondre, & cependant il a trois frotteurs qui l'estrillent en Roy, & à bon esciẽt. Il sortoit encor pour aller sacrifier, & pour la chasse, ou vne grãd troupe de soldats couroyent apres la proye: tout ainsi que ceux que les poëtes faignent qui iadis celebroyent les Baccanales, estant le lieu où le Roy se deduit à tel passetemps, clos, & enceint de cordages, & les gardes de son corps se tenans dehors cest enceint, & si ce pendant quelcun entroit dans les tẽtes Royales, pour se iouer à quelqu'vne des Dames de sa suite & seruice, il en estoit quitte pour les pris de sa vie.

En quelle sorte le Roy vuidoit les differens.

Le Roy allant, & marchãt en pays, il y auoit des clochettes & tabours qui le precedoyent: & s'il entroit dans quelque parc cloz pour y chasser, il auoit tousiours aupres de sa personne trois ou quatre femmes armées: mais s'il couroit en plaine campaigne, & lieux non cloz, il estoit monté sur vn Elephant, d'où auãt il desbandoit son arc sur la proye qui luy passoit deuant, & autour de luy force femmes, les vnes sur des chariots: d'autres sur des Elephans, ou des Cheuaux, tout ainsi que elles s'apareilloyẽt pour la guerre, estans adextres & bien exercées à toute sorte d'armes, estans en cela bien fort differentes, à celles & de nostre siecle, & de nostre Europe.

Chasse des Roys d'Inde.

Ouy bien si ces femmes guerrieres furẽt iamais en estre.

Les historiens encore tiennent, que les Indiens adoroyent Iupiter le pluuieux, & le Gange leur riuiere & les Genies, & ceux qu'on apelle Dieux, familiers de chacune terre. Et lors que les Roys faisoyent lauer leurs cheueux, chacun solennisoit le iour comme vne grand feste, & se faisoyẽt de grands & riches presens les vns aux autres, faisans par ce moyen parade de leurs grandes richesses. Ce peuple fut iadis diuisé en sept ordres, & estats, les premiers ẽtre lesquels estoyẽt les sages, ou Philosophes, lesquels moindres en nombre que les autres, estoyẽt neantmoins par les Roys, les plus honorez, & surhaucez plus que tous en autorité. Ceux-cy estoyent francs de tout labeur, & ne seruoyent à personne, voire ny ne commandoyent à aucun, seulement receuoyent de chacun particulierement ce qui seruoit pour les sacrifices des Dieux, & auoyent le soing des trespassez, comme estans estimez les aymez & cheris des Dieux, & qui sçauoyẽt les choses qui se faisoyẽt aux enfers: & en outre on leur faisoit de grãds presents, & estoyent honorez de tout le monde: à cause que ilz les tenoyent comme fort prouffitables à la vie & conuersation des Indiens. D'autant que ces sages leur predisoyent dés le commencement de l'année les seicheresses, ventz, pluyes, maladies, & autres telles chosesqui leur deuoyent aduenir durant l'an suyuant, & la cognoissance desquelles leur estoit proufitable: car aduertis du futur, & le Roy, et le peuple estoyẽt, et se dõnoyẽt de garde du malheur, et pouruoyoiẽt à ce qui estoit de succez bon et desirable. Mais quiconque de ces faiseurs d'Almanachs ou presageurs, predisoit quelque cas faux, il n'encouroit autre punitiõ ny peine, sinon qu'il luy estoit enioint de tenir perpetuel silence.

De ce Iupiter le pluuieux ou arrousant. voy Pausanie & Phornute & Tertulliã. li. 3. contre Marcion.

Ordres & estatz entre les Indiens. Strabon 15. duquel ce qui s'ensuit est pris

Philosophes Indiens prognostiqueurs.

Le second ranc, et estat fut des laboureurs, lesquels surmontant tout le reste en nombre estoyent exẽpts de guerre, et de tout subside, fors que le

Second estat des Indiens.



Asseurance & repos du laboureur entre les Indiës bien diuerses à celles des nostres.

tribut Royal, commis seulemnt à cultiuer les terres, en quoy ilz auoyét à employer, & leur tẽps, & leur diligẽce. A ceux-cy quelque guerre qui sur uint, iamais l'ënemy ne faisoit iniure, ne le pilloit, dispouilloit, ou deualisoit de ses biẽs, ains les estimãt nés pour le bien & vtilité de tout le mõde, tous s'abstenoyent de leur nuire & de les endommager: Ainsi le païsant deliuré de tout soucy, & labourant la terre en liberté, causoit vne grande abondance de toutes choses à tout le pays : & viuoit ce genre d'hommes aux chãps auec leurs femmes & enfans, ne se souciãs d'habiter aux villes payans au Roy son tribut (car tout le pays est suiet aux Roys) comme n'estant permis à aucun particulier, de posseder vn pouce de terre, sans en recognoistre le Roy de la cinqui. partie des fruitz qu'ils en perceuoyent.

Tiers ordre estoyent les pasteurs en general.

Demeure & vie des pasteurs Indiës.

Le tiers ordre estoit de toute espece de pasteurs, lesquels ne demeuroyẽt ny aux villes, ny bourgades, ou villages, ains aux chãps en des tẽtes, viuãs de la chasse, & dressans des pieges aux bestes & oiseaux : & ainsi par leur moyen ils asseuroyent les semences des bestes & des oiseaux, & rendoyẽt le pays Indien auec cest exercice cultiué, & non desert : lequel formillõne en bestes & oiseaux, endommageans les fruits & semences.

Quatriesme rãc estoyẽt les artisans.

Artisans exẽps de tailles.

Soldats nourris & leurs Cheuaux aux despens du Roy.

Ephores & magistrats des Indiens à quoy establis.

Quels hõmes estoyẽt apellez au conseil des Roys & au iugement des causes.

Les estats immuables entre les Indiens.

Charité des Indiens vers les estrãgers.

Les artisans tiennent le quatriesme ranc, les vns desquels font les harnois & instruments de guerre les autres les outils du labourage, & autres tous instruments prouffitables, & pour l'vsage. Ceux-cy n'estoyent pas seulement exemps de tribut & subsides, ains encor on leur distribuoit pension de grain du reuenu & greniers du Roy. Au cinquiesme ordre estoyẽt posez les soldatz, quoy que en nombre ilz fussent le secõd, qui s'adextroyẽt ordinairement au fait de la guerre, & quelque grand nombre qu'ilz fussent tous ensemble leurs Cheuaux & Elephãs bõs pour la guerre estoyẽt nourris aux despens du Prince. Le sixiesme ranc estoit celuy des Ephores & Magistratz, lesquels prenans garde sur tout ce qui se passoit aux Indes en donnoyent l'aduertissemãt au Roy, pour y pouruoir & remedier. Le septiesme & dernier estat contenoit ceux qui presidoyent aux affaires & conseils publiques, qui estoyent en fort petit nombre, mais segnalez en noblesse, & grand prudence. D'autant que c'estoit de ce nombre que on choisissoit les conseillers des Roys, & ceux qui auoyẽnt le maniment des grands affaires, & qui iugeoyent de tous differents, & controuerses, voire d'ẽtre ceux cy eslisoit-on les Capitaines, & Princes des Prouinces. Et voila comme la police des Indiens estoit distribuée, tellement qu'il n'estoit permis à vn homme d'vn estat d'espouser femme d'autre qualité que de la vacation de laquelle il se mesloit, ny en pouuoit changer d'estat, & office: n'estant loisible au gendarme de cultiuer les champs, ny au laboureur de se mesler de la Philosophie. Encor y auoit-il des Princes, & seigneurs deputez pour empescher qu'on ne feit aucun tort aux estrangers abondãs en leur pays : tellement que quand quelcun d'iceux tomboit malade, on faisoit venir des medecins pour le solliciter & s'il mouroit, ils le faisoyẽt enterrer, rendans son argent ou marchandise à ceux qui se disoyent estre leurs plus proches parens. Les iuges en chacun lieu auoyent cognoissance des causes, & la puissance de punir les criminelz, & atteints de quelque forfait. Il n'y auoit aucun serf, ny esclaue de leur natiõ, voire y estoit

la loy,

la loy, deffendant toute seruitude: d'autant que tous d'vn droit, & auantage commun estoyent francs, n'estans accoustumez à se preferer aux autres, ny à faire tort à personne, comme ceux qui auoyent dressé & preparé leur vie si bien qu'elle estoit pour s'opposer à tous les assaults de fortune. Disoyent en outre, que c'estoit vne grande folie que les loix fussent esgalles pour l'obseruation à tous les hômes, & que la fortune & conditiõ leur fussent dissemblables. Mais d'autant que les Indiens sont diuers en peuple, en lãgue & forme de vie, à cause de la grand estẽdue du pays, tous aussi ne sont pas si biẽ instruits, que dit est cy dessus ains sont plus Barbares. Ceux qui auoisinẽt l'Oriẽt en partie, s'adõnent à la nourriture des bestes, & d'autres n'y prennẽt point plaisir. Les vns demeurẽt dãs des paluz: & pres des riuieres & viuẽt de poisson crud, qu'ils prennent estans dedans des Canoes & barquerolles, faites de roseaux, & chacun vaisseau est fait d'vne Cãne creusée, & ces Indiẽs se vestẽt de nattes de ces ioncs qui croissent és riuieres, & estangs, lesquels ayãs mis en œuure, & les ployant ilz s'en acoustroyent comme d'vn haubergeon. Voisins de ceux-cy vers le Soleil leuant, estãt les pasteurs viuans de chair crue, lesquels s'appelloyẽt Pades, desquelles on dit que telles furẽt les manieres de viure. Quãd quelcũ de leurs citoyẽs hôme ou femme estoit malade, ceux qui leur touchoyent de plus pres, soit par sang, ou familiarité, ne failloyẽt de le tuer, disans que luy languissant, causeroit la corruption de leur chair par sa maladie: & auoit le patiẽt beau dire qu'il se trouuoit biẽ, que nonobstant ils le depeschoyẽt & en faisoyent de bons repas. Les femmes parentes, & amyes de la malade, vsent de pareil deuoir & gracieuseté à leurs cõpaignes, que les hommes à leurs amys: & de semblable massacre estoyẽt estrenez les vieillards, afin qu'ils ne languissent, & que les ieunes en prinssent curée, qui estoit cause, que tuãs ainsi les malades, il y en auoit peu qui paruinssent guere iamais à grande vieillesse. En d'autres endroits, ils auõyent vne coustume toute contraire aux sus-nommez, lesquels ne faisoyent mourir, ny hôme, ny beste quelconque, voire ne semans point, & ne bastissans, ou se tenans en aucune maison, viuans seulement d'herbes: & comme ilz eussent d'vne certaine semence semblable au Millet, naissant de son bon gré, & sans aucune leur industrie, ilz la cueilloyẽt, & la cuisans, s'en aidoyẽt pour leur viure. Et dés que quelcun d'ẽtr'eux tomboit malade, il se retiroit aux deserts, là où gisant, ou y mourant, n'auoit soucy, ny de le penser, ny de sa sepulture: Et de tous ces Indiens cy recitez & ainsi estranges, la coustume estoit de s'accoupler auec leurs femelles publiquement, & sans respect de personne, ainsi qu'en vsent les bestes.

Semblable est aussi la loy en France.

Sentence sage, & louable des Indiens.

Barquerolles des Indiens, faites des cannes & roseaux.

Mœurs des Pades Indiens, vers le Leuant.

Indiens Antropophages, vers la mer de Sur, & pays de Malacha.

Indiens estrãgement superstitieux.

Gymnosophistes philosophes Indiens. voyez Philostrat. de la vie d'Apollon. li. 6. ch. 4. 5. & 6.

Les Indiens auoyẽt des Philosophes, nõmez Gymnosophistes, lesquels se tenoyent éz lieux plus lointains, esgarez, & boscageux de celle regiõ, & lesquels alloyent tous nuds (ainsi que le nom Grec le signifie) lesquels vagans par les aspres deserts, & profondes solitudes disputoyent, & s'arraisonnoyent des causes de la nature, estans & demourans du matin iusqu'à Soleil couchant à regarder entẽtiuement le Soleil, sans remuer la veuë de dessus, quelque ardãt & chault qu'il fust, contemplans & considerans ne scay quels secrets dans ceste Sphere ardente. Ces hômes estoyẽt si patiẽs,

Celie Rhodig. li. 13. ch. 25.

S. Augustin cité de Dieu li. 13. ch. 17. & li. 15. ch. 20.

qu'ils souffroyent de se tenir les piedz nudz, tout le long du iour, dans le sable ardant sans bouger en sorte quelcõque, & sans sentir douleur, souffrans & endurans constamment de viure sans aucun logis, tente, maison, ny Grottesque, les rigueurs des glaces & neiges en hiuer, & les chaleurs vehementes de l'esté. Et entre ces sages estoyent encor les Bracmanes, qui est vne nation assez puissante, [& qui se tient encor à present souz la puissance du grand & riche Roy de Narsingue, duquel cy apres nous dirons quelque chose, pour mieux éclaircir les matieres] & viuent ces hommes, ainsi que leur Roy Didyme escriuist au grand Alexandre, purement, & auec grand simplicité, sans que aucune mollesse, delicatesse, ny chatouillement de la chair les esmeuue en sorte quelconque. Et n'apetoyent rien plus que la raison & contentement naturel ne souhaitoit point, & ainsi facilement ilz se fournissoyent de viures, non telz que de ceux qui pour rassasier leur effrené desir, tourmentent par leur recerche, presque tous les elements, mais ceux simplement que la terre sans estre violée ny tourmentée, auec le fer produit de son gré, & plus que volontairement, fournissant & chargeant leur table de viandes non nuisibles. C'est pourquoy ces hommes ne sçauoyent discourir de guere de genre de maladies, comme ceux qui viuoyent d'vne longue, entiere & durable santé, & l'vn ne demandant secours à l'autre, à cause que tous viuoyent ensemble. L'enuie n'auoit point lieu aussi entre ceux qui estoyent esgaux en toute chose, & où aucun n'estoit plus grand que l'autre, veu que l'egalité de la pauureté causoit les richesses de tous en commun.

Encor à present en tout le pays Indië les Prestres sont apellez Bramiens.

Bracmanes au Royaume de Narsingue iadis des Seres Nomades

De ces Philosophes voyez Philost. vie d'Apollonie li.3.c.4. Celie Rhod. li. 18. ch. 31.

La nation des Brachmanes fut fort affligée par Alexandre le grand Diod. Sic. li.17. des gestes d'Alexandre.

Ilz n'vsoyent point de iugements, d'autant qu'ilz ne faisoyent rien qui fust à reprendre, ny chastier: & par consequent n'vsoyent d'aucune loy, manquans les crimes entre eux, qui sont cause que la loy est establie: L'ordonnance generale de tout ce peuple, c'est de ne rien faire contre l'equité & iustice naturelle. Celle nation qui vit de son labeur, n'exerce point d'auarice, ny est aneantie par vne vilaine oisiueté. Elle ne souffre que son corps soit dompté par le plaisir ny amatti par mollesse, & paillardise ayant iouissance de tout ce mesme, que elle ne desiroit point: Entant que la conuoitise est vne peste dangereuse, & tresfarouche, laquelle apourist ceux que elle accompaigne, ne trouuant fin de pourchasser ce que elle cerche, ains de tant plus elle est enrichie elle va mendiant, & desire auec plus de vehemence. Tout cecy disoit l'epistre du Roy Brachmane, au grand Alexandre, luy proposant en outre, que ce peuple se chaufoit au Soleil, estoit laué, & humecté de la rousée du Ciel, rassasioit sa soif és ruisseaux, & fõtaines, & auoit la terre pour lict, & giste, sans que le soucy luy rompist aucunement le sommeil, & que les pensées diuerses luy donnassent aucune facherie en son esprit. Aussi en telz hommes si simples l'orgueil n'exerçoit point son arrogante tyrannie, & ne peut esclauer tant soit peu vn de toute la troupe, si ce n'est en ce qui touche le corps, lequel il disoit deuoir estre assuietty aux sages conseilz de l'ame.

Conuoitise, & volupté apourist ceux qui la suyuẽt.

Le corps doit obeyr aux cõseilz de l'ame.

Ce peuple ne fait brusler les pierres pour faire la chaux, à bastir ses maisons, ny ne faisoit le cymẽt plus fort en y adioustãt du sable, plustost luy seruoit de retraitte quelque fosse profonde, ou la concauité spatieuse de

Brachmanes auoyent les Grottesques pour logis, & demeure.

quelque montaigne cauerneuſe : ſans qu'il craigniſt ny le bruit effroyable des vents, ny les furieux tourbillons, de quelque grande & orageuſe tempeſte. Et eſtimoit ceſte maiſon Grotteſque, beaucoup plus ſeure & prouffitable que celle qui eſt bien dreſſée & couuerte pour ſe deffendre de la pluye: ioint que elle luy ſeruoit à double vſage, & de retraite tandis que il viuoit, & de tombeau & ſepulture apres ſa mort.

La richeſſe & rareté precieuſe des habillements, n'eſtoit requiſe parmy ceux qui ſe contentoyent de l'eſcorce des arbres, pour en couurir ſeulement leurs parties honteuſes. Au reſte entre eux ne ſe parent, ou atiffent les femmes pour complaire, voire ne ſçauent vſer d'autre art & induſtrie pour accroiſtre leur beauté, que ce que elles ont de la nature: auſſi la paillardiſe, ou deſir effrené ne les induiſoit à ſ'accoupler, ains ſeulemẽt le deſir d'auoir lignée. Ilz ne faiſoyent la guerre à perſonne, ains eſtabliſſoyent la paix, non par force d'armes, ains pluſtoſt auec la ſainteté de leur vie, & honeſteté de mœurs. Les peres ne ſe ſoucioyent de pourſuyure les obſeques & funerailles de leurs enfans, & ne baſtiſſoit-on entre eux des tombeaux ſuperbes, et faits à l'eſgal des Temples, ny ne mettoyẽt les cendres des corps bruſlez dans des cruches et vaſes enrichis, dorez, et emperlez, eſtimants que ces cloſtures ſeruoyent pluſtoſt de ſupplice, que d'hõneur aux treſpaſſez. Les Brachmanes (comme dit eſt) ne ſçauoyent que c'eſtoit de maladie, ou peſtilence, à cauſe que ils n'offençoyent point, ny ne ſouilloyent l'air auec la meſchanceté de leur vie: ains tenoit, et auoit touſiours la nature entre eux, paix, et amitié deſirable auec le temps, et les elements n'alteroyent en ſorte aucune le ſuccez des ſaiſons, ny leur naturel. Leur medecine c'eſtoit la ſobrieté, et honeſte eſpargne laquelle ne peut ſeulement guerir les maladies qui nous aſſaillent, ains encor empeſcher celles qui peuuent ſuruenir.

Paix bien fondée.

Opinion des Bracmanes touchant la magnificen des tõbeaux.

La bonne vie cauſe le deffault de l'infection de l'air.

Ils ne deſiroyẽt aucuns ieux, ny ſpectacles pour leur paſſetemps ains le theatre où ils repaiſſoyent et les yeux, et leur eſprit c'eſtoyẽt les memoires des geſtes et vie des humains, la vanité deſquelz ilz plouroyent et plaignoyent, iaçoit qu'elle fut digne de riſée, et moquerie. Ilz ne prenoyent aucun plaiſir aux fables et comptes des vieilles (ainſi que font pluſieurs) ains toute leur vacation et contentemẽt cõſiſtoit en la contẽplation de la merueilleuſe et excellente diſpoſition de ce beau ouurage de l'vniuers, et cauſes ſecrettes, et admirables de la nature, et ne ſe ſoucioyent de ſillõner les ondes de l'Ocean pour le trafic, et marchandiſe.

Bracmanes intentifs à louer la nature.

Leur eloquence eſtoit ſans fard, ny ornement, et laquelle leur dõnoit ce ſeul enſeignemẽt de ne point mẽtir, ſans qu'il leur faille ſuiure ny l'eſcole pour y aprẽdre ceſte doctrine, ny vn palais pour ſ'y adextrer à la pratique, veu que ces eſcoles, & palais ne nous aprẽnent riẽ qui ſoit ſtable ou certain, mais pluſtoſt nous propoſent mille incertitudes & ſciences diſcordantes & repugnantes enſemble. Ceſte troupe d'hommes eſt diuiſée en deux ſectes, les vns aſſeans le biẽ ſouuerain en l'honeſteté, & les autres en donnans l'auantage à la volupté, & plaiſir ſoit du corps, ou de l'eſprit. En ſeruant Dieu ilz ne ſacrifioyent ou tuoyent aucune beſte, ayans opinion que Dieu ne ſe plaiſoit point du ſeruice de ceux qui eſtoyent

souillez de l'effusion du sang d'autruy : que plustost le sacrifice non sanglant luy estoit agreable, s'apaisant sur l'oraison & humble requeste de ceux qui le prient, ayant la parolle seule qui est commune entre luy, & les hommes, se delectant en ce qui luy est semblable, à sçauoir en la priere & seruice qui est fait en esprit seulement. Voila quant aux Brachmanes. En Inde sont encor les Cathéens, desquels chacun espouse plusieurs femmes, & quelcun d'iceux mourant, ses espouses comparoissent deuant le Iuge, discourans au long chacune de ses seruices, & du merite, & recompence qu'elles en doiuent auoir, comme celle qui aura esté la plus chere, & mieux aymée du deffunct, & qui se sera monstrée la plus seruiable. Et le Iuge ayant iugé pour celle qui aura le mieux deffendu, & deduit ses raisons, elle se parant le plus gentiment & pompeusement, qu'il luy estoit possible, toute ioyeuse, & de face riante comme victorieuse mõtoit sur le bucher où estoit le corps de son mary, lequel baisant, & embrassant, & sans effroy quelconque du feu, en tesmoignage de sa pudicité se laissoit brusler toute viue auec le corps mort de son espoux : là où les autres demouroyent à iamais honnies, & deshonorées. Les enfans n'y estoyent point esleuez & nourris à la discretion & volonté de leurs parens, plustost selon les affections de ceux qui auoyent la charge du Magistrat pour ce faire. Ils regardoyent l'habitude de leurs enfans, que s'ilz voyoient dés le commencement qu'ils deussent estre foibles & debiles, en quelque partie du corps que ce fust, ilz commandoyent qu'on les feit mourir. Les richesses ne causoyent leur mariage, mais plustost la beauté & bonne grace, & plus pour auoir des enfans, que pour r'assasier leur apetit & volupté. En certains lieux encore auoyent ilz ceste coustume que si quelcun n'auoit dequoy marier ses filles, que elles estans sur la fleur de leur aage, les peres à son de trompe, & tabour, tout ainsi qu'on en vse à la guerre, les conduisoyent au marché, & place publique, là où la fille estoit tenue si tost que quelcun l'aprochoit, de se descouurir tout le derriere iusqu'aux espaules, & le semblable faisoit elle du deuant, afin que l'ayans bien contemplée, celuy qui la trouueroit à son gré, la prist pour femme & espouse. Ce qui, s'ensuit sont les songes de plusieurs, tant anciens que modernes historiens & Geographes, qui se sont laissez persuader, suyuant ce que vn ne sçay quel Megasthene allegué par Solin, dit, que en diuerses montaignes des Indes, il y a des hommes qui ont la teste faite tout ainsi que celle d'vn Chien, armez d'ongles tresacerez, & fortz, vestuz de cuyr, n'exprimants aucune parolle ressentant la voix humaine, ains grinçans, abayoient, & iappoyent comme les Chiens estans en colere. Disoit en outre que les Indiens se tenans le long du Gangé, n'ont aucun affaire de manger d'autant qu'ils viuent de la seule odeur des pommes sauuages, lesquels si vouloyẽt s'esloigner de leur terre, ilz portoyent tousiours de ce fruit, afin de ne faillir par faute de nourriture : que s'ils humoyent tant soit peu d'air corrompu, ou sentoyent quelque puanteur, soudain ne failloyent à s'esuanouyr, & mourir, & que on dit que de telz en furent amenez au camp du grand Alexandre.

[On lit encor qu'il y a aux Indes des hõmes qui n'õt qu'vn œil : d'autres

Religion pure des Brachmanes, si la cognoissance de Iesuschrist les eust abreuuez, comme elle a depuis.

Ceste coustume se obserue encor en plusieurs lieux des Indes, & Orietales & Occidẽtales.

Cruelle façon d'esleuer les enfans.

Estrange façon de choisir femme.

Solin ch. 55.

Cynocephales en Inde.

De tels en descrit Her. li. 3. estre en Afrique.

Folle persuasion que les hommes viuent du seul odorat.

Formes monstrueuses & faulces d'hõmes Indiens.

qui ont les oreilles si longues et monstrueuses, qu'elles leur pendent iusqu'à terre, et sur lesquels ils se couchent: et si dures qu'auec leur durté ils en esbranslent et abatent les arbres. D'autres qui n'ont qu'vn pied, et iceluy, si grãd et si large, que s'ils se veulẽt deffendre de l'ardeur du soleil ils ne font que se coucher à la rẽuerse, pour se faire ombre par tout le corps auec leur pied mesme. Et lit on en Clesie, qu'il y a des fẽmes qui n'ẽfantent qu'vne fois en leur vie, et que soudain leurs enfans deuiẽnent chenuz de vieillesse, y auoit derechef certaine nation, qui grisonne en ieunesse, et le poil luy noircist en vieillesse: laquelle leur est de plus lõgue durée qu'à nous. Il y a encor vne autre espece de femmes qui conçoiuent, & portent dés l'aage, de cinq ans, mais leur vie ne s'estẽd que iusqu'à l'an huitiesme de leur aage, d'autres qui n'ont point de teste, et ont les yeux aux espaules et autres folies que ie laisse, qui ne meritent l'escrire.]

Sciopodes s'ombrageãs du pied.

Tout cecy sõt des resueries de Pline & de son singe Solin.

A present sont les Cathaïens (s'il est vray ce que Haiton Armenien en racompte) qui est vn païs assis en la Gedrosie, et le fleuue Inde, qui du peuple Cathaïen porte le nom du Cathai. [Haiton n'en parle pas ainsi ny ne monstre la region ou est le Cathaï, qui est plus de 800. lieuës loing de Gedrosie, à sçauoir en l'Inde la plus Orientale, et auoisinant la mer Orientale: là où Gedrosie est sur le Goulphe Indique.] Ceste nation est Scythique, mais du tout Tartare, et subiuguée par le Cam de Tartarie, où il se tient ordinairement, & ou le changement des mœurs y est grand, qui cõsiderera ce que les anciens en ont dit (si iamais ils cogneurent celle terre) et cõme à present les habitans y viuent. Lesquels sont accorts, et de grand esprit, et tels qu'ils se vantent estre les seulz d'entre les hommes qui voiẽt clerement des deux yeux, et la ou le reste des hommes, ou sont aueugles, ou n'y voyẽt qu'à moitié, et quoy qu'ils soiẽt aiguz, et spirituelz, si est ce que leur vantise et presomption surpasse l'effect de leur viuacité: entant qu'ils se pensent estre les plus excellens en la subtilité de tous arts, et sciẽces, et les mieux entenduz de tous les humains. Ils sont blancs de couleur (et ainsi bien esloignez de l'Inde, et Gedrosie, et fort voisins du Septentrion) ayans les yeux petits et naturellement sans barbe: ils vsent de caracteres latins en escriuant semblables en quadrature à la lettre Romaine (& par là on voit qu'ils sont sortis de nostre Europe, veu que iamais les Romains ne passerent en cõquerãt la Gedrosie) & sont diuers en religion ainsi que la superstition les conduit & incite: mais en somme ils n'ont aucun sentiment ny cognoissance de la vraye pieté & religion. Les vns adorans le Soleil, les autres la Lune, d'autres des images de fonte, les aucuns honorent le Bœuf comme Dieu, & les autres diuerses, & monstrueuses figures tant l'impieté superstieuse tient aueuglée ceste riche & puissante natiõ: Laquelle n'vse d'aucune loy escrite, & ne sçayt que vault la foy ny loyauté: & quoy qu'és sciences, & arts mecaniques ce peuple soit fort excellẽt, si n'a il peu comprendre l'effort ny grandeur de religiõ quelconque. Ces gens sont fort craintifs, & sur tout ont peur de mourir, & neantmoins ils vont à la guerre, qu'ils demeinent plus auec ruses & subtilité que par vaillance, et gaillardise: vsans de l'arc aux combats, et d'vne sorte de trait incogneu à tout autre peuple. Leur monnoye est de

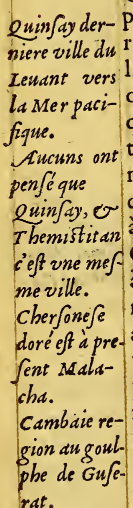
Hõmes sans barbe au Cathai.

Cathaiens idolatres.

Papier fait en quarré, en laquelle est effigiée l'image de leur Roy & souuerain, laquelle s'effaçant par le long vsage ilz la changent auec de la nouuelle en raportant la vieille au thesor du Prince, leur vaisselle est d'or, d'argent & autres metaux, & ont faute d'huile, qui est estimé si precieux que c'est au Roy seul d'en vser pour s'en oindre, & le tiēt en lieu de Musc ou Ciuette, & voila quant à ce que i'auoy à dire des Indiens.

Ce discours deuoit estre reserué au lieu des Tartares: car ce peuple est le propre patrimoine de leur Empereur.

Du Quinsay, & autres Pays, & Prouinces des Indes. Chap. 9.



ET d'autant que le Quinsay est des appartenances du Roy Tartare, & que les habitans à present suiuent la maniere de viure des Seigneurs du Païs, il fault vn peu esplucher les au tres natiōs de l'Inde, laissées par nostre auteur, affin q̃ le Lecteur demeure du tout satisfaict, & contēt. Et pour à quoy paruenir nous courons la mer de lōg du Quinsay, & laquelle separe l'Orient d'auec l'Occident, cōme par son cours & flux faisant ne sçay quelle liaison des Indes oriētales auec celles que l'on nōme occidētales, nō sans quelque raison que ceux cognoistront facilement, qui sçauent que c'est que la consideration du Globe terrestre auquel ie les renuoye, sans disputer pour le present si la Cité du Quinsay, qui est Indienne, & celle mesme q̃ les Espagnolz ont cōquise en Occidēt, & qu'ils ont (suyuāt le nom des Mexiquois) appellée Themistitā, veu q̃ (Dieu aydāt) ailleur & mieux à propos nous esperons d'esclarcir ce doubte. Ainsi quittans les hommes Cathaiens & ceux de Cambalu, & Mongali, & autres païs Indiēs, iusques à vne autre fois, nous verrons la Chersonese dorée, & Isles qui l'auoisinent, afin de n'oublier rien qui face à la description des mœurs des Indiēs aussi biē modernes, que de ceux que les anciēs nous ont espluché. Et d'autāt q̃ nostre auteur faict & pose le Cathay au royaume de Gedrosie qui à present se nomme Guserath, nous prendrons nostre discours selon la coste indique, où le fleuue Inde s'en goulphe dans la Mer, qu'à present on nōme le Royaume de Cambaie, & la mer, le goulphe de Guserath, le lōg de laquelle plage il y a plusieurs citez, villes, & villages, & du peuple en grād abondāce, lequel est idolatre comme celuy, qui comme les anciens Persans adorent le Soleil & la Lune, force images & statues, mais sur tout les Vaches leur sont en veneration, à l'imitation des anciens d'Egypte, tellement que ce seroit peine capitale entr'eux, que de tuer vne de ces bestes. Ilz sont fort scrupuleux en matieres de viandes, d'autant que ilz ne magent de beste quelconque suffoquée, ny morte de sa mort, ou maladie, & ne boiuent aucunement de vin blanc. Le peuple y est assez blanc, & plus que les autres Indiens qui se tirent vers le Midy, ageançans & peignans mignotement leur barbe, & auallans leurs cheueux à l'imitation des femmes, faisans comme vne chaine de leur poil entortillé, & se plaisans en ceste sotte façon d'attiffeure, & effeminé ornement. Les femmes ne se marient iamais qu'à vn seul homme, ny les hommes reciproquement

Quinsay derniere ville du Leuant vers la Mer pacifique.

Aucuns ont pensé que Quinsay, & Themistitan c'est vne mesme ville.

Chersonese doré est à present Malacha.

Cambaie region au goulphe de Guserat.

Cambaiens Idolatres.

Mœurs des Cambaiens, voy Ioseph Indien liur de ses nauig chap. 140.

ne prennent qu'vne femme, & estans en viduite sont treschastes, & ne font comme plusieurs nations, voire d'entre les Chrestiens, ou ceux qui sont hors mariage se pensent estre dispensez à toute paillardise & lubricité. Aussi est ce peuple fort sobre ne mangeant guere que des legumes & herbages, desquels la terre leur en foisonne abondance, s'ils ont ceste modestie au viure, & à l'endroit des femmes, si sont ils corrompuz outre l'idolatrie en plusieurs autres choses, & sur tout en ce qu'ils sont des plus grands sorciers de la terre, comme la pluspart de ce païs là adonné au seruice des Diables, s'aide fort aussi de les appeller à leur secours, & à predire par leurs respõces les choses qui leur sont à venir. Et iaçoit que le peuple soit idolatre si est-ce que leur Roy est à present Mahometiste attiré d'vne superstitiõ à vne autre, & ce à cause q̃ les Mores y abordẽt de toutes parts, & sont en si grãd nõbre que le Roy se fie de ses affaires en eux, & leur permet le maniment de sa maison, sans qu'ils osent pourtãt se mesler de l'estat des consciences des Gentils & payens du Païs. Bien est vray que à present les Portugais y trafiquent, & tiennent & le Roy & les Mores en haleine, les bridans si bien auec les forces qu'ils ont à Diu Goez, & en l'isle d'Ormuz, que le Cambïen n'ose rien dire, ny faire seulement mine ou contenance de se remuer. La cité de Cambaïe est voisine de la mer du costé de Midy, mais où l'eau est si basse que les vaisseaux n'y peuuent aborder sinon au decroissant de la Lune tout au contraire de l'accroist de l'Ocean par deça qui se fait la Lune estant sur la plenitude.

Mariage biẽ gardé par les Cambaïens.

Cambaïens fort sobres.

Cambaïẽs sorciers au possible.

Roy de Cambaïe est Mahometiste.

Portugais tiẽnẽt des forteresses en Cambaïe.

Cãbaïe assise sur la mer.

Ce peuple va presque tout nud, sauf qu'il couure les parties que la hõte ne souffre estre descouuertes, & portent en teste des chapeaux tous veluz de couleur de bleu Turquin : Tous les matins ils viennent en grand nõbre qui à Cheual, d'autres sur des Elephãs deuãt le palais pour saluer le Roy, ioüant plusieurs fanfares de trompettes, naccaires, & cors, ioinct le bruit des tabours pour seruir d'aubade & resueil, dés qu'il sçauẽt que le Roy est prest à se leuer, vsans de pareille façõ & ceremonie le Prince se voulant mettre à table. Si le Roy a deliberé de faire mourir quelcũ, il ne fait que luy cracher dessus, & ce signe est l'arrest le plus certain de la fin de sa miserable vie.

Fluz de mer cõtraire au nostre.

Vestemẽt des Cambïens.

Reuerence des Cembaiens à leur Roy.

Ce Roy est presque tousiours en armes à cause qu'il à guerre continuelle contre le Roy de Iogue son voisin fort puissant, mais idolatre: ce neantmoins estimé & luy, et tout son peuple d'vne grande saincteté comme celuy qui va souuent en pelerinage, et qui durant son voiage, qui se fait tous les trois ans, est tenu de viure aux despens d'autruy, ainsi que font les pelerins entre nous qui se font saintemẽt vouëz à quelque Saint, ou pelerinage, conduisant vne infinité de femmes esclaues, et soldats pour son seruice, & en cest equipage il suyt presque toutes les Indes tout ainsi que ces galans que nous appellons Egyptiens en France, et croy que leur course procede plus de faulte de viures estãt leur prouince montaigneuse et peu fertile, plustost que de deuotion qu'ils ayent en vn lieu plus qu'en autre.

Longue paix d'hõmes vagabonds.

De cecy voy les nauigations de Loys Varthoman li. 4.

Ie laisseray à part la terre et Royaume de Ceul qui est en l'Inde deça le Gãgé auoisinãt la Prouince de Cãbaïe, à cause q̃ les mœurs du peuple sõt

Ceulx deça le Gangé.

Goa Isle subiette au Roy de Portugal au goulphe de Guserath.

semblables à celles de leurs voisins, aussi bien que l'Isle de Goa, laquelle est à present subiette au Roy de Portugal qui y a fait dresser vne belle & puissante forteresse pour tenir teste aux Mores, & autres Mahometistes marris que les Chrestiẽs se fortifient ainsi aux Indes. Le lõg de la mer tirant tousiours au Midy, est la cité & Royaume de Canonor, laquelle est habitée de deux especes d'hommes des Chrestiens, c'est à sçauoir, & de Gentils, ou Idolatres, voire s'y trouuent des Iuifs, mais on n'en tient aucun compte. Le Roy est seruant les Idoles, & non-pourtant fort grand amy du Roy de Portugal : & d'autant que la cité est vne des plus belles d'Orient, & de plus grand aport de marchandise, il faut sçauoir qu'elle est posée sur la coste du goulphe de Guserats tirant vers le Royaume de Calecuth duquel nous parlerons cy apres: à cause que de Canonor auant l'espicerie, & autres choses aromatiques portées tant de Narsingue que de Pegu & païs plus auant en la haute Inde, vont faire cours iusques en Calecuth. Estant donc telle Canonor elle est diuisée en trois sortes de gens, les premiers sont les Gentils-hommes, qu'ils apellent Natires, les seconds les moiens d'entre le peuple qui ont quelque reuenu, qu'ils nommẽt Canez: & le tiers ranc est de la plus vile populace, qui comme sont les plus pauures, aussi surmontent ils les autres en meschanceté, & les appellent Nuiran: haïs tellemẽt de la noblesse, qu'elle ne les peut voir sans leur courir sus, & les batre. Chacun des estats à son Tẽple en particulier, mais les hommes sont separez des femmes, ausquelles on à dressé des oratoires pour prier à part.

Canonor Royaume, & cité fort magnifique.

Espicerie de quels païs porté en Calecuth.

Diuision du peuple de Canonor.

Et ne pense point qu'ils n'ayent esté Chrestiens, veu ce que encor ils confessent: car ils croyent vn Dieu, & iceluy en Trinité, & pource ils le font, & paignent auec vne statue ayãt trois faces, & tenãt pliées les mains, l'apellans Tambra en leur langue: & encore plusieurs autres statues, & d'hommes, & de bestes, mais ils ne les adorent point. Quand ils se presentent au Temple les vns se couurent le frõt de terre, les autres se lauent la face, ainsi que bon leur semble, & vont trois fois le iour à l'oraison, à sçauoir le matin, à Midy, & sur le soir: & sacrifiẽt en ceste maniere. Il y a des trompettes, & cornets, & fluteurs qui apellent le peuple, & sonnent, & iouent, iusqu'à ce que leur grãd Prestre & Sacrificateur soit arriué, lequel vient vestu ne sçay comment à la sacerdotale, & se tenant tout debout pres de l'autel chante quelque cas faisant à l'hõneur de Dieu: puis vn autre Prestre chante encor apres luy, auquel tout le peuple respond ensemble. Ce qu'ayans fait par trois fois, vn Prestre vient par vne fauce porte, & sort du Temple tout nud, ayant vn chapeau de roses ou autres fleurs sur la teste, & deux grands cierges, & deux cornes: & tenant en chacune main vne espée nue, se met à courir tout aisi que s'il estoit furieux vers le Dieu qui est sur l'autel, où arriué il ferme l'huis qui est deuant l'autel, donnant l'vne des espées au Prestre principal, & auec l'autre il se blece en diuers endroits de son corps: & ainsi acoustré il s'en va gaillard, & en dançant se lancer sur vn bucher à cest effait preparé duquel se sauuant auec grand vistesse, vient tout estonné, & regardant le peuple de trauers, luy dit auoir parlé à Dieu, & auec ceste protestation il luy annonce ce qu'il à pour dire

Voy Ioseph. Indiẽ. c. 130. & 131.

Maniere de sacrifier en Canonor.

Estrange sorte de dance en sacrifiant.

dire, & l'admonester. Ceux qui suyuent le gentilisme comme le Roy, & courtisans, espousent plusieurs femmes lesquelles sont effrõtees sans nulle honte ny honnesteté. Et qui sans aucun esgard se prostituent à chascun: & eux mourant on brusle leurs corps parmy lesquels les femmes qui les veulent suyure, s'en vont courageusement getter au feu, & mourir auec leurs marys. Et à cause de l'impudicité des femmes les enfans des Roys ne succedent point à la couronne, trop bien ceux qui luy sont au tiers degré: & sont bien si aduisez que de cognoistre la bastardise de leurs enfans, sans toutesfois auoir l'esprit d'y pouruoir auec loy punissant ceste paillardise, veu mesmement que les nations qui frequentent & habitent parmy eux leur deuroyent seruir d'exemple, & sur tout les Chrestiens des façons de faire desquels il fault dire quelque chose. Les Temples de ces Chrestiens sont bastis cõme les nostres, sauf que vous n'y voyez pas vne image, mais la croix est par tout posee, & icelle tresgrande & à laquelle on porte reuerence: & faut que ceux qui veulent estre promeuz à l'estat d'Euesque aillẽt iusqu'au Catholique d'Armenie, qui s'attribue ceste puissance cõtre l'autorité du S. siege Romain, & se disant (mais faucement le substitut de S. Pierre) & tenãt le lieu du Patriarche d'Antioche. Mais laissans cela, parlons de leurs façõs de faire. Ils ne baptisent point les enfans s'ils n'y voyẽt vne extreme necessité de mort. Et se confessent comme nous, & reçoiuent le Saint Sacrement qu'ils consacrẽt s'il leur est possible auec du pain non leué, ainsi que les Catholiques en vsent par deça. Et n'ayans point de vin, à cause que le païs n'en porte point, ils vsent de raisins de Corinthe qu'ils trempent en de l'eau & en tirent quelque substance qui leur sert pour du vin: ilz n'vsent point de la Saincte Onction aux malades, mais en lieu ils prient sur le patient, & luy donnent la benediction. Quelcun estant mort, ils l'enterrent ainsi que nous faisons, mais ains que faire rien d'obseques, ils banquetent par l'espace de huit iours, & apres ces festins & banquets, ils prient pour le trespassé, & executent ce qu'il aura ordonné pour testamẽt. Et s'il decede sans tester celuy qui luy est plus proche de sang est son successeur & legitime heritier. Les vefues prenans ce qu'elles ont aporté au defunct se retirent en la maison de leurs peres, toutesfois ne leur est permis se marier auant le terme de l'an expiré depuis le decez du premier mary. Ils reçoiuent les quatre Euangelistes, gardent les ieusnes fort religieusement de l'Aduẽt, & de Caresme continuant en prieres, & oraisons, & sur tout la sepmaine peneuse, demourant des le ieudy absolu iusqu'au iour de Pasques sans vser viande quelconque. Les festes que le plus ils obseruent ce sont les feries de Pasques. Et sur tout le huitiesme iour apres la Resurrectiõ de nostre Seigneur, & cela en memoire de Saint Thomas, qui en tel iour meit sa main és plaies de nostre Seigneur, car c'est à ce Saint Apostre qu'ils ont le plus de deuotion, comme à celuy qui le premier porta les nouuelles de la redemption au païs des Indes: & est sa feste solennisee & des Chrestiens & Gentils le premier iour de Iuillet.

Ils gardent encor l'Ascẽsion de nostre Seig. Et la feste de la Trinité: la mort & Assumption, Natiuité, & Purification de la glorieuse vierge mere de nostre Dieu & Seigneur: les feries de Noel, des Roys, ou Apparitiõ, les

En Canonor les païens espousent plusieurs femmes lesquelles sont fort paillardes.

Les enfans ne succedẽt aux peres. & pourquoy.

Chrestiens de Canonor.

Le Catholique Armenien promeut les Euesques des Indes.

Sacremens obseruez par les Indiens.

Banquets des Indiens, quelcun estant mort.

Ieusnes des Indiens.

Festes solennelles deschrestiens de Canonor.

S. Thomas Apostre honoré par les Indiens & chrestiens, & Ethniques

festes des Apostres, & le iour du Saint Dimenche. Ils ont des monasteres tant d'hommes que de femmes: & y viuent les gens d'Eglise fort chastement, & si quelcun s'esgare soudain l'autel luy est interdit, & deffendu. Ils ont l'an comme nous, de douze moys, & vsent de Bissexte, mais ilz partent le iour en 60. heures, qu'ils cognoissent au Soleil, & la nuit aux estoilles. Tous en general vsent de deux sortes de monnoye, l'vne d'or qu'ils nomment Saraph pesant vn ducat, & l'autre d'argent, qui vault six solz des nostres, & la nomment Paran: & en toutes les deux est figurée l'effigie de leur Prince, & neantmoins en toute la Prouince ne se trouue or, ny argent, ny metal quelconque. Et voila quant à Canonor. Passons au royaume de Narsingue qui est vne terre fort spatieuse, & laquelle Ptholomée pose en l'Inde deça le Gangé l'attribuant aux Seres, Nomades, ou pasteurs: La cité capitale se nomme Bisnagar, & est vne des fameuses des Indes à cause du trafic, & des plus fertiles de l'vniuers, où le Roy, & habitans sont tous idolatres, ainsi que le reste presque de tout le païs Indien laissé à ceux de nostre temps, à le peupler non seulement d'hommes, ains encor de doctrine fidelle, & institution Chrestienne, comme desia plusieurs saintes & religieuses personnes, tant des quatre Mendians que des Iesuites y ont donné de belles attaintes, y fondans vn saint edifice pour l'aduenir à la Chrestienté, & plantans les premieres pierres, non seulemẽt auec leur doctrine & sainteté, ains encor par l'effusion de leur sang, à l'imitation des Apostres, & martyrs confessans le nom de Iesus Christ parmy les tourmens en l'Eglise primitiue. Dieu vueille que le nom de ces confesseurs de verité vienne quelque iour en noz mains, afin que les François voyent que l'Eglise catholique estant assaillie icy par les heretiques, & aux Indes par les Idolatres. Dieu la fait toutesfois prouffiter en la main de ces bons vignerõs qui par sa sainte grace, & priere des premiers cultiueurs de ceste vigne, auancent tellement le labourage que les fruits en seront plus que centiesme à la gloire du pere de toute nostre famille. Le Roy de Narsingue adore le Diable, ainsi que nous dirons de celuy de Calicuth, & vont tous vestuz d'vne chemisolle fort courte, & en teste portans vn ornement presque semblable au Turban des Mahometistes: le païs est riche en or, Perles, & autres pierres precieuses, qui est cause que le Roy de Portugal à fait alliance à ce Roy de terre ferme, qui ne cognoit d'autres Chrestiens, & ne sçait rien de l'Europe.

Continence des Prestres en Canonor.

Pthol. liu. 7. ch. 1. Tab. d'Asie. 10. Voy Louys Varthoman. l. 4. ch. 10.

L'Euangile presché à present aux Indes par les nostres.

Roy de Narsingue adore la figure monstrueuse du diable.

Plus outre & sur la pointe de ce costé de mer, auant que doubler vers le goulphe Gangetique est le puissant & riche Royaume de Calicuth, dans le sein nommé par Ptholomée Barigazem, qui iadis s'appelloit Camanes, mais le nom luy a esté changé en Calicuth: ville pour le iourd'huy la plus belle, riche & marchande de tout l'Orient quoy que non si grande ny populeuse que le Quinsay au Royaume du Cathaï. Celle est bastie en terre ferme, bien que la mer la vienne arrouser d'assez pres, & n'a point port, toutesfois vers le Midy court vne assez belle riuiere qui s'escoule en l'Ocean, & donne moyen aux petits vaisseaux d'aborder à terre. Les maisons n'y sont ioignantes l'vne de l'autre, comme par deça, soit de crainte du feu ou qu'ils soyent si rudes de ne sçauoir s'accommo-

Où est la cité de Calicuth. Calicuth sans port.

Poureté des edifices de Calicuth.

der, & n'est point ceste cité close aucunement de murailles : les logis y sont fort bas & de mauuaise grace, & les batissent ainsi à cause qu'ils n'osent charger le lieu de fondement, estant le terroir tout plein de sources d'eau, n'ayans l'industrie de les faire escouler, ny de bastir sur pilotis pour asseurer leurs edifices.

Ce peuple estant Idolatre, croit neantmoins vn Dieu createur du Ciel, & de la terre, la cause premiere & moteur de tout ce qui est en l'vniuers: mais l'ayant recogneu pour tel si le fait il comme vn homme endormy, & qui las d'vne si belle œuure ne se soucie plus que de se reposer & donner du bon temps, ne se souciant plus de la principauté de ce qu'il a fait & formé: & que pour ceste cause il a donné la charge du gouuernement au Diable qu'ils disent estre celeste, afin qu'il soit iuge de la terre, & punisseur des mauuaises actions des humains, & que Dieu luy a donné puissance de rendre à vn chascun le loyer de ses merites: & appellẽt ce beau Dieu terrestre Deumi, & le souuerain Tamerã. Et puis que nous en sommes si auant il faut voir leur religion & sacrifices, qui ne peuuent estre que detestables, veu la corruption de celuy qui se fait adorer souz la plus hideuse figure qu'homme sçauroit excogiter. Or le Roy de Calicuth a vn oratoire en son palais tout semé de figures Diaboliques telles & si effroiables que les paintres nous les effigient par deça, & non guere plus grãdes que medalles, ou quelque peu plus larges, & spacieuses : mais au milieu de la chapelle y a vn throsne d'erain ayant sur iceluy assis vn Diable de mesme matiere & sur sa teste portant vne tiare ou Mitre comme celle d'vn Euesque des nostres, & pense que ce malin esprit leur a forgé ceste inuention se mocquant de nostre religion Chrestienne : Mais ce braue diademe est embelly de trois grandes cornes de mesme metal, & le front de l'idole en porte quatre, ayant la gueule effroiablement beante & ouuerte auec quatre grosses longues & aigues dents de chascun costé, le nez difforme & faict comme le bec d'vn oiseau, les yeux estincellans & hideux, la face furieuse & espouuentable, & les mains faictes comme vn croc ou hamesson & les pieds tout ainsi que ceux d'vn cocq bien ergoté. Ainsi acoustré cest Idole detestable, ce peuple abusé le voyant conçoit grande frayeur: & ce qui plus l'estonne est que par tous les coings de la chapelle il voit des images Sathaniques dressées de telle sorte, que de quelque part qu'on les regarde, on les iugeroit toutes esprises en flammes auec lesquelles ils enueloppent les ames des hommes, desquelles le Diable prenant curée en met vne en sa gueule & l'autre qu'il tient à l'autre main prest d'en faire le semblable. Les sacrificateurs qui retiennent le nom de Bramins de ces anciens Bracmanes plus sains & religieux que ces souïllez & maudits idolatres, sont tenus tous les matins d'arrouser & lauer d'eau rose, & autres liqueurs odoriferantes ce beau monstre endiablé, espandans deuant luy force odeurs aromatiques. Et offrans les encensemens ils se prosternent & l'adorent & font quelquefois sur sepmaine sacrifice audict idole : mais ils n'obtiennent rien de leur demande: Or sacrifient ils en ceste maniere : Ils ont vn comptoir faict comme vn autel ayant vn pied & demy de hauteur, de large deux piedz, & pres de trois de longueur, & y espan-

Calicuthiens croient vn Dieu, mais le font oisif.

Le diable estimé par eux gouuerneur de ce bas monde, c'est erreur semble sorty des Manichéens.

Ornement de l'oratoire du Roy & de tous les Temples de Calicuth.

Figure enorme du diable.

Bramins sont les sacrificateurs en Calicuth.

Forme des sacrifices faits au Diable.

dent dessus de toute sorte de fleurs, & pouldres de senteur. Apres cecy ils ont vn vase d'argent plein de sang de Cocq, qu'ils mettent sur des charbons ardans, auec vne infinité de choses aromatiques pour encenser, & prenans l'encensoir, ils enuironnent l'autel le parfumãt à toute outrance, & durant ces suffumigations il y a vne clochette d'argent qui ne cesse de sonner: ils coupẽt la gorge au Cocq du sacrifice auec vn couteau d'argẽt, auec lequel ils s'escriment quelque temps. Et ce pẽdant que le Prestre fait sacrifice, il a & pieds, & bras enrichis de pieces d'argent qui resonnẽt tout ainsi que des sonettes, & sur l'estomach vne bague pendue au col, car c'est la marque pour cognoistre les Sacrificateurs & Bramins du reste du peuple : Et finy qu'il a le sacrifice prenant du froment en chascune de ses mains, il sort du Temple à reculons tenant tousiours sa veuë sur l'idole iusqu'à ce qu'il est à vn arbre, qui est hors le pourpris, là où il espand le grain encloz en ses mains, lesquelles il met sur sa teste, & rentre dans l'oratoire, ostant l'ornement de l'autel. Au reste le Roy ne prend iamais son repas qu'auparauant vn Bramin n'aille offrir les viandes à ce monsieur le Diable assis au throsne: & s'asseoit ce Roy à terre enuironné de ces Bramins qui se tiennent quatre pas loing de luy, respondans à ses parolles en toute reuerence: & soudain que le Roy à disné, ces messers recuillent le reste, & le transportent en vn lieu propre, où se assemblent des Corneilles, ausquelles ils departent ce qui est resté du repas de leur Prince.

Viandes du Roy offertes premieremẽt à l'Idole.

Bramins depucelent la femme du Roy.

Or sont ces Bramins en grande opinion enuers le Roy; & plus encore reuerez du peuple: si que le Roy voulãt espouser femme, ne couche iamais auant auec elle qu'vn de ces Bramins n'en face l'essay le premier, & que le plus excellent d'entr'eux n'aye l'hõneur de despuceller la Royne: & a pour sa peine celuy qui faict cest honneur au Roy, que de luy planter les cornes cinq cens escuz de recompense. En Calicuth encor les estats sont partis en ceste sorte : les Bramins sont les premiers apres les Naërez, qui sont les gentilshommes, lesquels marchans en campaigne portent l'espée, l'arc & la lance, à quoy s'ils faillent ils sont cassez d'armes & de noblesse: le troisiesme ordre est de toute espece de rauaudeurs, & puis sont les Mechez, qui viuent de la pescherie, suyuent apres ceux cy les Poliares lesquels ont charge de recueillir le Poiure & noix Muscates. Et les Niraues qui ont en cõmission le labourage & cueillette du ris: mais ces deux derniers n'oseroyẽt approcher des Naëres & Bramins plus pres de 50. pas, qui est cause qu'ils se tiennẽt és marestz & lieux esloignez de la Cité, d'autant qu'on peut les faire mourir s'ils aprochẽt ces grans, ou s'ils leur viennent au deuant.

Diuision des estats & peuple de Calicuth.

Calicuthiens vont touts nuds.

Le Roy, la Royne & peuple de Calicuth qui sont idolatres vont tous nuds, sauf les parties hõteuses qu'ils couurẽt de quelques bãdeaux de cotõ, mais ils laissent croistre merueilleusemẽt leur cheuelure: le Roy, ny les seigneurs de la cité n'oseroyẽt mãger chair sans licence des Bramins, là où les autres en vsent indifferemment, sauf qu'aucun ne touche point aux vaches. Le Roy estãt mort ses enfans ne luy succedẽt point, ains c'est le fils de la sœur du deffunct qui est le seigneur, & ce à cause que c'est le Bra

Les fils du Roy ne luy succedẽt, ains les neueux.

min, & non le Roy qui a depucellé la Royne: ioint que le Roy estant absent il y a tou siours quelqu'vn de ses Messers auec la Royne, qui luy sert de compagnie agreable, dequoy le Roy est aussi ayse, cõme la Royne & le Bramin y ont du contentement. Apres le trespas du Roy, encor tous ses subiets se font couper les cheueux & la barbe, en signe de tristesse, les vns en vne sorte, autres en vne autre, se rasans ou tondans, ainsi qu'ilz sont guidez de leur folle fantasie. Les nobles & marchans font des alliances ensemble, prenans les filles les vns des autres: & souuent en signe de plus grande & estroitte amytié, ilz chägent de femme, chacun prenant celle de son voisin & amy, mais les enfans sont au premier mary. D'autres ont d'autres coustumes, car les femmes y ont chacune sept marys, changeans toutes les nuictz de pasture, & donnans le fruict qui en sort auquel des marys que bon leur semble. Ilz vsent de telle iustice: que si quelcun a occis vn homme, il est empalé tout vif & puis pendu: mais s'il n'y a que blessure, celuy qui a forfaict en est quitte en payant l'amẽde au Prince. Quand aux debtes, le crediteur voyant que celuy à qui il a presté luy satisfait de parolle seule, ayant retiré le contract du notaire, & prenant vn escorce verdoyante d'arbre s'en va poursuyure le debteur, & l'ayant attaint le lie de ceste hard de rameaux, le coniurant de la part des Bramins, & du Roy, de ne bouger de ladite place tant qu'il y aye satisfait. Celuy qui est ainsi adiuré, ne bouge du lieu sans le payer: car s'il faisoit semblant de s'en fuyr, il seroit mis à mort cruellement, & sans remission quelconque. Les femmes ne s'addonnent à faire chose aucune qu'à se parer & attiffer, tellement que sortans en rue quelques nuës qu'elles soyent, si sont elles chargées d'or, & pierrerie inestimable, en ayans de pendue aux oreilles, de chesnes aux bras & aux iambes, & des carquans, & ioyaux qui leur pendent sur la gorge & poitrine. Ie laisse leur trafic, guerre, banques, & diuersité de Marchandise, comme chose assez diuulguée, pour n'oublier point vn pardon general qu'ils ont tous les ans au moys de Decembre, que presque de toutes les parties & Prouinces voisines, le peuple y afflue, & vient aupres de Calicuth visiter vn Tẽple de leur Idole, qui est basty au beau milieu d'vn lac, & qui est le plus beau edifice de tout le pays, où l'on voit deux beaux rancz de colõnes, & vne grãde lampe faite cõme vn nauire pleine d'huile pour seruir de clarté tout à l'entour. Cest oratoire est grand & enuironné d'arbres de toutes parts, & aucun n'entre dans le Temple sans se lauer dãs l'estang, & entrant au lieu sainct (par eux tel estimé) les Bramins les arrousent de ceste huile susdicte, comme nous faisons en nostre Eglise de l'eau beniste, & ainsi oincts se vont presenter au sacrifice, adorans vne effroyable Idole de Sathan, laquelle adorée, & priée chacun se retire: & ce pendant les Bramins leur promettent remission generale de leurs fautes (tant le Diable sçait se conuertir & transformer en ange de lumiere) tellement que par l'espace de trois iours, ce lieu est comme vn Asyle & retraite de franchise à chacun, & n'y oseroit on meffaire à personne, ny se vanger de son ennemy, voire ny poursuyure vn criminel par iustice. Voila ce que nous auions à dire de Calicuth, laissans beaucoup d'autres singularitez qu'on peut recueillir des liures que les Portugais en ont fait, comme ceux

Dueil du peuple apres la mort du Roy.

Eschanges des mariages

Femmes ayants plusieurs Marys.

Loy seuere touchant les debtes.

Femmes oysiues en Calicuth.

Pardon general entre les Idolatres.

Forme d'expiation par les Bramins en Calicuth.

Lieu de franchise.

qui le sçauent y estans ordinaires, quant à ce que i'en ay dit c'est d'vn qui a faict le voyage que ie l'ay recueilly, afin que ie ne me vante de plus sçauoir que mon esprit ne porte, & que aussi ie ne veux vendre les denrées d'autruy, comme si c'estoit ma propre mercerie.

Louys de Varthoman liu. 5. des Nauigations.

Les Roys & peuples voisins de Calicuth estans de mœurs semblables ne nous amuseront d'auãtage à singulariser, ny Colon, ou Caicolon, qui sont les bates de Ptolomée, ny Coromandel, ou Malapar au goulphe Gangetique, ou lon dit qu'est le corps de l'Apostre S. Thomas: pour veoir vn peu la grand Cité de Tarnassari, chef d'vn gros Royaume, & laquelle en Ptolomée est nõmée Cosambe au seing Gangetique, auoysinant en son estendue vers le Septẽtrion les Seres, à sçauoir le Royaume de Narsingue. Ceste Cité est vn beau port de mer, & son Roy est tousiours en guerre auec les Narsinguiens & Bengaléens ses voisins, ayant cent mille hommes ordinairement à sa soulde & s'arment d'abillemens fort cotonnez, d'espée bien courtes, & boucliers rõds faits d'escorce d'arbre tout aîsi qu'en vsent ceux de Calicuth: viuant de toute sorte d'animaux les vaches exceptées, & mangent à terre sans nappe, ny seruiette, faisans leur seruice dans des vases de bois gentiment elabourez, leur boisson est l'eau succrée, les lits hault colloquez & faits de coton, & leurs vestements aussi de coton, ou de soye, viuans presque de mesme façon que nous, & cultiuans les terres en pareille sorte, sauf qu'ils sont addonnez au seruice des Idoles.

Où est le royaume de Colon.

Cosambre à present est Tarnassari grand & riche Royaume.

Tarnassariẽs dõnent leurs femmes aux estrangers pour les depuceller.

Et ont ceste coustume fort estrange, de ne depuceler point leurs femmes ny les toucher, q̃ quelque blanc, soit Chrestien ou Mahometan, n'y aye donné la premiere attainte, & de la en auant, si les marys les trouuent en faulte, il leur est loysible de les massacrer. Les Roys & les Sacrificateurs venans à mourir, on brusle leurs corps, & est fait vn sacrifice solennel au Diable, & les cendres recueillies, les mettent dans des cruches & grands vases bien clos & bouchez, qu'ils en fouissent soubs terre à l'imitation des Grecs & Romains le temps iadis: & tandis que le corps brusle ils y iettent force Aloez, Myrrhe, Benioin, Corail, Encens, Sandal, & autres soẽues odeurs, & aromatiques sonnãs ce pendant les trompettes, & fluteurs, tout ainsi que iadis les Romains en vsoient, lors qu'ilz enrolloient quelque Empereur & Prince au nombre de leurs Dieux.

Maniere d'obseques en Tarnassari.

De ces consecrations entre les Romains, Voy Herodian en son Seuere, Celie Rhod. liu. 21. chap. 33.

Durant ceste solennité du feu, il y a vingt, ou trente hommes desguisez en Diables, ainsi qu'ilz les paignent, lesquelz vont tout autour du busché, sautelans & trepignans de ioye, et comme asseurans l'assistance du repos du deffunct.

La femme duquel toute seule est pres du lieu batant sa poitrine, pleurãt et gemissant, et s'escriant auec grande signifiance de tristesse: et tout cela se fait enuiron la minuict. Quinze iours apres cecy, la femme du deffunct semond tous ses parens, et ceux qui sont les plus proches du tresspassé, et leur fait vn grãd festin, au lieu mesme ou son mary aura esté bruslé, où elle se trouue parée et atiffée de ses robes et ioyaux, que ses parens y portent: et faisans vn fossé, ou puitz bien profond l'emplissent de bois sec, et aromatique, l'entourans de roseaux comme vne haye, et closture, et le couurans d'vn drap de soye, afin que le puidz ne soit aperceu.

Estrange Ceremonie des femmes se cõsacrans à l'ombre de leurs Marys.

Ayans banqueté à plaisir, plusieurs menestries iouent de leurs instruments autour de ceste fosse:ce que estant fait on sacrifie au Diable: & soudain que le sacrifice est finy, la femme s'en vient comme toute forcennée, & ioyeusement dançant, & saultant vers ce puidz tout en feu, & vomissant les flammes, & se recommande aux prieres de ceux qui sont desguisez en Diable, afin que Sathan la reçoiue en sa compaignie, & luy face le voyage seur & facile: & ces motz acheuez, elle court vers le puidz s'enuelopant dans le drap de soye, & se lance toute viue dans les flammes, où soudain ses parentz la chargent de boys, & poix resine,afin q̃ ces matieres ainsi combustibles,causent sa deffaite soudaine. Et si la femme oublioit ce deuoir à l'endroit de son mary, elle seroit deshonorée à iamais: faut toutesfois noter que ceste coustume est seulement obseruée par les grandes Dames, & ausquelles ceremonies le Roy assiste ordinairement.

Police de ceux de Tarnassari.

Quant à leur police elle est telle,que l'homicide est puny de mort,sans que grace luy soit faite. Les debteurs sont condemnez à satisfaire, si le crediteur monstre cedulle, car ils escriuēt en du parchemin presque semblable au nostre, là où ceux de Calicuth, escriuent en des escorces, & tablettes de boys. Si vn estranger y decede sans hoir, le Roy succede à son heritage: d'autant que aucun n'y peut tester, le Roy se disant seigneur de tout: auquel ses enfans succedent, et non les nepueux:et les naturelz du pays se voyans proches de la mort, sont tenuz par la coustume de faire partage esgal de leurt biens à leurs enfans.

Sēblable coustume est le droit d'Aubene en Frāce.

Par de la Gangé est la region de Bengala, ditte et nommée de la cité chef et metropolitaine, et de tout le Royaume, laquelle par Ptolomée est ditte Baracure, auoisinant la region et prouince Argentine, et sont les Bengaléens apellez par ceux du pays Mucins, et ce tout le long de la coste de Bengala iusqu'au Cap qui double de Malacà, pour aller vers Ciambe, et les parties plus Orientales:et pource que en Bengale, les mœurs sont mesmes que ceux de Narsingue, nous en surserrons le discours, contens de vous dire, que c'est le pays le plus fertil, riche, & plaisant qui soit en tout l'Orient, & ou se fait le plus grand trafic de pierrerie.

Pto.l.7.c.2. tab.11.d'Asie.

Bengale ou pe see.

Grande fertilité & richesse de Bengale.

A ceste magnifique prouince, s'auoisine vn Royaume qui est plus Oriental, & qui ne luy cede guere en grandeur, bonté, et richesses, qui par Ptolomée est posé sur le grand goulphe d'Inde, de là le Gangé, qu'à present on nomme Pegu, à cause de la cité capitale s'apellant ainsi, & laquelle iadis portoit le nom de Balonge: estimée entre les premieres, & plus marchandes de toutes les parties qui regardent l'Orient, tant à cause de sa grandeur que pour estre bastie superbement, & abondante en toutes choses necessaires pour la vie de l'homme.

Balonge cité, à present Pegu, grād Royaume.

C'est là que on trouue les Ciuettes en abondance, & à grand marché. Et quoy que le Roy soit idolatre comme tous ses voisins, si est-ce que sa garde est de 1000. Chrestiens ausquelz il se fie, & qui viuans purement en leur religion, qui se r'aporte à la mode Grecque, manient les choses de la court, tellement que pour auoir accez au Roy, il ne fault que gaigner la grace de quelqu'vn de ces Crestiens que on dit estre na-

Pegu abonde en Ciuettes.

Chrestiens pour la garde du Roy de Pegu.

Habitans de Pegu idolatres & paillards.

turels du pays. Les payens y sont adonnez estrangement à paillardise, & les femmes sur tout, lesquelles sont si impudentes qu'elles ne souffrent point que les hommes facent l'estat de les requerer. Et quoy que le Roy les charge d'impostz les plus estranges, qu'il est possible d'imaginer, si sont ilz neantmoins magnifiques sur tous les Orienteaux, cõme ceux qui abõdent en tout, & qui ne sçauent que c'est presque que la valeur des choses desquelles ilz sont fournis plus qu'à suffisance. Et d'autant qu'il y en a qui ont pensé (conduitz par la seule description de quelques cartes Geographiques entourans ce Royaume de reuieres) que Pegu fust vne Isle, si par cas vous lisez cela en quelque lieu, sçachez que c'est parlé cõtre toute verité, & du tout contre tout Geographe & ancien, & moderne: veu que Ptolomée l'a fait continent, assise & en terre ferme; & ceux qui y ont esté accordent par leur experience, l'opinion de ce grand Philosophe.

Erreur de ceux qui ont estimé que le Pegu fust Isle

Voila quand au Pegu: reste à voir les mœurs de la region, que les anciẽs ont apellé le Chersonesse doré, que à present on nomme Royaume de Malaca à cause de la cité chef de toute prouince: La cite de Malaca, de laquelle le Roy Emanuel de Portugal escriuist au Pape Leon 10. est assise sur la pointe du Chersonesse, regardant le Ponant, & sur vne grand riuiere nommée Gaze, où le pays n'est guere fertille, & toutesfois riche, à cause du trafic: le peuple y est d'vne couleur pasle & tirãt sur le cendré, portans longue barbe, le front large, les yeux ronds, & le nez vn peu camus, ie dis cecy, afin que les Phsiognomes cognoissent si la nature manque à monstrer les vices ou vertus de l'homme par les lineaments de son visage. Veu que ce peuple est arrogant outre mesure, fin, cauteleux, & meschant, rebelle à son Roy, ne pouuant souffrir personne, car depuis qu'il est nuit, il fait dangereux aller par les rues, tant il y a de voleurs & de meurtriers, qui est cause que tous les soirs les marchans se retirent en leurs nauires de peur d'estre deualisez. Ce peuple quoy que le Roy de Cine, y enuoye vn gouuerneur, si est-ce qu'on ne luy fait aucune obeïssance, ains leur volõté leur sert de loy, & se peuuent dire les plus corrompuz de la terre. Que si le Roy tasche de les dõpter & adoucir leur naturelle furie c'est là qu'ils se monstrent plus acariastres le menaçants de quitter le pays, s'il s'auance de les importuner d'auantage: & ceste seule menace detient le Roy, qui craint de perdre vn lieu de telle importance, & qui luy diminueroit grandemẽt son reuenu, s'il failloit que demeurast, desert, & inhabitable. Ceux cy tant rogues & farouches, partie Gentilz, & partie Mahometistes, pays de tous les Roys de l'Oriẽt, furẽt subiuguez en l'an de grace 1512. par les agés, & capitaines du Roy de Portugal. Voisin de Malaca est l'oceã cõme dit est, auquel tirant vers le Ponant, est assise la grand Isle de Taprobane par les modernes apellée Sumatre, & delaquelle les anciens ont compté de si grandes choses: veu que Strabon la dit estre obiettée aux pays des Indes, & tirant vers l'Ethiopie sur les parties Australes: voire semble-il la separer des Indes, entant qu'il dit qu'entre elle, & les Indes y a plusieurs Isles, & que Taprobane est du tout assise aux parties Australes. Ptolomée mesurãt mieux les choses que Strabon, qui en parloit selon l'aduis de celuy que le Roy Alexãdre y enuoya, la mer presque souz la zone torride ou Equi-

Chersonesse presque Isle en François. 4 en Grec. Dãnemarch, Asie & region Tauriq: & en Malaca.

Lineaments, & forme des habitãs de Malaca.

Barbarie de ceux de Malaca.

Malaca dõptée par le Roy de Portugal.

Strab. li. 1. 3 & 15.

Ptolomée li. 7. c. 4. table 12. d'Asie.

ou Equinoctiale en pareille eleuation presque que les Canaries, & quoy que Australe, esloignée pourtant de l'Ethiopie. Les anciens qui ont escrit que ceste isle est gouuernée par quatre Roys, n'õt point failly, veu qu'encore à present le maniment de la police, n'en est en rien dissemblable, y ayant quatre Princes la regissans, & tous idolatres, & viuãs tout ainsi que ceux de Tarnassari. Ils sont blãchastres, ayans le frõc large, les yeux rõds, le nez fort large & camuz, portans longue cheuelure, & de grande stature comme ceux que on estimeroit presque estre Geans. C'est vn peuple aymant la paix, & iuste en ses actions, quoy que adonné au gain sur tous les hommes en exerçant sa marchandise, neantmoins charitable enuers les estrangers qu'il reçoit amiablement en sa maison. Ils vsent d'or, argent, & estain en lieu de monnoye, y marquãs d'vn costé, l'Idole du Diable (car ils l'adorent ainsi que font à Calicuth, Tarnassari, Malacà, & autres Prouinces) & de l'autre vn char triomphãt, tiré par des Elephans, à cause que en ceste Isle viennent les plus beaux & grands qui soient en tout le monde. Ie pourroy deduire icy ce que Solin en recite de merueilleux, & ce que plusieurs autres des anciẽs en disent, mais il me suffit de passer par dessus & amener seulemẽt les choses comme à present elles se comportent. A ceste cause passãt outre, & voulãt sortir des Indes pour descrire les mœurs de ce qui reste de peuple principal en l'Asie, ne laisserons pourtant quelqs Isles les plus remarquées à deduire, & mesme où la diuersité des mœurs & vie sera segnalée entre les autres, puis que c'est le suiet principal de cest œuure. pourluiuant donc le chemin vers les terres du grand Cam, & ce en rasant les sillõs de la mer, laissans Sumatre, Monoch, & Borei isles, où le peuple outre son idolatrie est rude, grossier, & sauuagement inciuil, on voit les deux Ianes fort esloignées de nostre hemisphere & esquelles on perd toute cognoissance du Nord, & Ourse Boreale, de laquelle i'espere que nous discourrons plus à loisir & amplement en autre lieu, s'il plaist à dieu nous prester vie & santé à son seruice, & contentement des nostres.

Taprobane regie par quatre Roys.

Lineaments des habitans de Sumatre.

Sumatriens fort charitables.

Solin chap. 56.

Isles vers le grand Ocean des Moluques.

Des deux Ianes la plus grãde ne peut iamais estre domptée par le grand Cam, ny mesme la petite si ce n'est en quelque endroit, & par la faineantise de quelque Roy, d'autãt qu'elles comprenent six Royaumes, si grãde, & spacieuse est leur estẽdue, à sçauoir de celuy Ferlech, Basinan, Samare, Dragoïan, Lambri, & Fãfur. Ce peuple en general est sans aucune fraude, infidelité, ny tromperie, idolatre au possible, mais fort diuersemẽt, les vns adorans le Diable, comme ceux de Calicuth, & Sumatre, les autres souz diuerses formes d'animaux, les aucuns receuans le Soleil, & la Lune pour Dieux, & vne bõne partie si bestes, & estourdis, que la premiere chose offerte leur sert de Dieu pour la iournée. Leur couleur & stature presque comme nous, sauf qu'ils ont le front plus large, & grands yeux, & iceux vifz, & verdoyans, mais camuz au possible, & portans tous la cheuelure fort longue: et parlant en general, ce peuple ayme fort la iustice, & ceux qui en ont la charge, vont vestuz d'vn manteau de soye, ou de cotton, tenans vn bras dehors iceluy, & quelquesfois vn corselet, quoy que peu souuent, à cause qu'ilz ne sont gueres adonnez à la guerre à laquelle toutesfois s'ils sont contrains d'aller, forcez de l'assault de quel-

Voy. Marc Paul. venit. li. 3. ch. 13.

Idolatrie des habitans de Iane.

Iustice aymée des habitans de Iane.

Sagettes enuenimées en Iane.

cun, ilz s'aydent de ne sçay quelles serbatanes, auec lesquelles ilz gettent des saiettes si dangereusement enuenimées que pour le peu de sang qu'elles puissent tirer du corps de celuy sur qui ils les descochent, il n'y a reme de aucũ pour les preseruer de mort. Et particularisant les Prouinces, c'est au Royaume de Ferlech lequel est tout montaigneux, que le peuple est tout brutal n'ayãt cognoissance de loy, ny ciuilité quelconque, adorant la premiere chose qu'il rencõtre sans autre discretion, sinõ que l'instinct de ceste raison cachée en leur ame, mais plustost à demy estainte, leur mõstre qu'il faut recognoistre quelque diuinité : mais il la cerche trop grossierement. Ceux de ce Royaume qui auoisinent la mer sont Mahometistes, à cause des Mores qui y trafiquent ordinairement: & aux habitans de Ferlech sont semblables aussi ceux de Basinan. Les Samaristes sont Antropophages & mãge-hommes, mais non auec la cruauté des Cambales Ameriques, car ceux-cy, s'attaquent seulement aux vieillars ia cassez de trop d'aage, & qui n'ont plus de force, lesquels les autres qui ne viuent pas si bestialement, ne laissent pourtant de tuer, & les vendre aux Antropophages, lesquelz en font de bons repas : & autant en font ilz aux ieunes gens s'ilz les voyent estre tombez en quelque maladie, que les sages d'entr'eux iugent pour incurable: car leurs plus proches parens les depeschent, afin de ne les voir languir, & de mesme vendent leurs corps à ces mange-hommes: desquelz fault que les estrangers se contre-gardent s'ilz ne veulent estre surpris pour leur seruir de pasture: Mais en la terre de Dragoïã voyãs leurs parẽts & amys malades, s'adressent aux sorciers & enchanteurs, qui sont leurs Prestres, pour sçauoir de Sathan, ce qui doit aduenir du patient, que s'ilz raportent qu'il n'y a plus de remede, ilz estoupent les cõduiz au malade, & le suffoquent ainsi luy empeschans la respiration, & deschirans la chair la mangent cuite, ayans opinion que si les vers faisoyent c'est office, que l'ame du trespassé n'en fut punie & tourmentée en l'autre monde: & ainsi ils croyent les ames estre immortelles: & enterrent les os dans des montaignes. Le long de la mer de Sur, tirant vers le Royaume de Mãgi & Ciamba, est la region par Ptolo. apellée Sine : en laquelle est compris le Royaume de Maobaar en la grãd Inde, qui est terre ferme, & non isle, & approchant le grand Royaume de Cathaï. C'est en ce païs que on pesche des perles en ceste maniere: ces gens font venir leurs Bramins, lesquelz auec des charmes & ensorcellements leur font à croire de faire assembler ces huistres qui portent les perles, & ce seulement durant les moys d'Auril, & de May, & les marchans apres la pescherie en doiuent la disme au Roy, & aux Bramins de douze vne. Ce peuple va tout nud, si ce n'est leurs vergoignes qu'ils couurent d'vn linge: & le Roy ne va non plus vestu que les autres. bien est vray que pour sa magnificence il porte vne chaine d'or au col toute enrichie de Perles, Saphirs, Rubis, Esmeraudes, & autre pierrerie de valeur inestimable. Porte encor au col vne cordelée de Perles & autres pierres enfilées auec de la soye iusqu'au nõbre de 104. afin qu'elles luy facent souuenir d'autãt d'oraisons qu'il doit dire tous les iours à l'honneur de ses Dieux: car tout ce peuple est idolatre, & la plus part adore le Bœuf, qui est cause que on n'en tue aucun en celle Prouince: & si quelcun

Sotte idolatrie de ceux de Ferlech.

Samaristes en Iane sont mange hommes.

En Dragoiã aussi mangẽt les hommes.

Raison pourquoy ils mangent leurs parents.

Ptolomée l.7. ch.3. Tabl. 11. d'Asie.

Perles au Royaume de Var Maobaar.

Magnificence du Roy de Maobaar.

Bœuf adoré en Maobaar.

en meurt, ilz engraissent & oignent de sa gresse leurs maisons auec grande ceremonie. Ce pays est plein de magiciens, deuins, & enchanteurs : & ont des monasteres, où ils adorent les idoles, & esquels ils consacrent des filles, non que elles s'y tiennent, car chacun garde la sienne en sa maison, mais quand ilz sacrifient, ces nonnains se vont ioindre aux sacrificateurs, lesquels tous ensemble se mettent à chanter, & dancer deuant leur Dieu, & vrlans & braïans, font vn piteux seruice, & fort mal-plaisante musique: estimans que tandis qu'ils dancent, ainsi que leurs Dieux banquetét, & se repaissent de la viande qu'ils leur ont presentée. Si quelcun est là cõdemné à mort pour quelque sien forfait, s'il demande la grace de se tuer de sa main propre à l'honneur de quelcun de leurs Dieux, le Roy luy accorde facilement. Le Roy estant decedé on le brusle, selon la coustume qui est presque commune à tous ces Orientaux, ceux qui ont esté les plus familiers de sa maison se gettent de leur bon gré au feu auec le corps, esperans qu'en l'autre monde ils luy tiendront aussi compaignie. Ils sont abhominables en toute espece de paillardise : & combien qu'ils mangent chair si sont ilz si superstitieux que de ne tuer aucune beste, ains taschent que cela soit fait par la main de quelque estrãger. Les meurtres & larcins y sont punis rigoureusemét: l'vsage du vin leur est interdit, & si quelcũ est prouué d'en auoir beu, il est declaré infame sans que iamais il soit receu pour tesmoing, Voire ne reçoiuent ils en iugement pour tesmoigner ceux qui montent sur mer pour faire voyage à cause qu'ils les estiment desesperez, & homicides d'eux-mesmes. Les Bramins de Var Maobaar, sont natifs du Royaume de Lar, voisin du susdit, du costé de Septentrion : & sont ces Prestres (quelques enchanteurs qu'ils soyent) gens de bonne vie, abhorrãs sur tout le mensonge, larcin, & paillardise, ne prenans qu'vne femme, et s'abstenans de chair et de vin, sans que iamais ilz tuent animal quelcõque. Iamais ne se font saigner, aussi n'en ont ilz guere grand besoing, à cause de leur sobrieté: & vont du tout nuds, sans rien couurir, disans que ce n'est à eux d'auoir honte, veu qu'ils se sentent estre sans peché. Et sont si superstitieux que de ne manger aucune herbe verdoyante, ny se coucher sur icelle, à cause qu'ils tiennent que tandis qu'elles verdoyent, elles ont ame, & qu'ils craignent de les tuer, & cõmettre peché, en priuant de vie quelque creature. Ils couchent sur la terre dure, & bruslent les corps des trespassez, imitans presque les Brachmanes anciens, desquels a esté dit cy dessus. Voila vn sommaire de presque tous les peuples des Indes selon, & le cours geographique de Ptolomée, & la descriptiõ des modernes desquels nous auons tiré la memoire des mœurs, religiõ, vie & ceremonies, laissans les eleuations & confront, ou auoisinement de chacune prouince, comme n'estant nostre suiet pour le present, & qu'en autre lieu i'espere en dõner le passetemps au lecteur, auec plus de curiosité, iugemét, & diligence. I'ay laissé les regions tresoriẽtales de Mangi, Ciambe, & Quinsay, à cause que estãt suiettes au grãd Cam de Tartarie, i'espere que deschiffrãt les mœurs de ce peuple, nous y enueloperons aussi les terres de ses conquestes.

Filles consacrées au seruice des Dieux.

Loix de Maobaar & punitions des crimes.

Obseques des Roys quelz.

Vin deffendu en Maobaar.

Les nauigeãs recusez en tesmoignage.

Bramins gẽs de sainte vie.

Superstition des Bramins.

Bramins sont les anciens Brachmanes.

Mangi & Ciambe au coing de l'Orient sur le grand sein de Ptolomée: que les nostres apellent mer de Sur.

De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. Chapitre 10.

Herod. li. 4. Berose li. 4. des antiquitez. Autre est l'opinion de Iosephe antiq. liu. 1. ch. 6. Araxé est vn fleuue d'Armenie. Strabõ 11. et 15. Appian de la guerre Parthiq. & Mithridat. De la diuisiõ de Scythie voy Ptol. liu. 6. ch. 14. & 15. Table. d'Asie. 7. & 8. Strabõ. li. 13. Põp. Mel. li. 1. & 3. Orose l. 1. ch. 2. Darie mis en fuite par les Scythes. Her. li. 4. Iustin. li. 1. & 2. Cire occis par la Royne des Scythes Her. l. 1. Orose. l. 2. ch. 7. Iustin dit que les Scythes vainquirent les gens d'Alexand. & Quint. Curse tient qu'ilz suiuirẽt Ale. à la conqueste des Indes. voy Curtie



LE pays de Scythie, est vne region Septẽtrionale portant ce nõ d'vn des enfans de Hercule, nõmé Scythe, ainsi que tiẽt Herodote : ou suyuant l'opinion de Berose Caldéen, ce Scythe fut filz d'autre que de Hercule, et d'vne dame nõmée Araxé femme de Noé, et né, et nourry audit pays de Scythie, à laquelle il dõna ce nõ. Les Scythes dés le commencement n'auoyent guere grand estẽdue de pays, mais par successiõ de temps ilz prindrent force, et accroissement par leur grande vaillance et vertu, tellement que ayãs assuietty plusieurs prouinces, et vaincu diuerses nations, ilz gaignerẽt vn bien grand Empire, et se rendirent illustres et fameux par tout le monde. Les premiers d'entr'eux, s'arresterẽt déz le commencement pres le fleuue Araxé, en bien petit nõbre: et incogneuz, et sans grand renom de leur vertu, neãtmoins ayãs eslu vn Roy d'ẽtr'eux hõme vaillant, et hazardeux, et excellẽt sur les autres au fait de la guerre et ruses d'icelle ils estendirẽt leurs terres et iurisdiction. Ceux qui se tenoyent aux montaignes coururent le long du mont Caucase, et les habitans en la planure allerent en s'agrandissans dés l'Oceã, et Paluz Meotides, iusqu'au fleuue Tanai et autres lieux: lequel fait que le pays de Scythie prenãt vn long cours vers l'Orient, et passant le mõt Imaé, et le trauersant par le milieu, est par iceluy diuisée en deux, l'vne desquelles s'apelle Scythie dans le mõt Imaé, et l'autre hors et delà ledit mõt: Et ont esté tousiours les Scythes non assuiettis le tẽps passé de personne, ny guere iamais assaillis pour estre soumis à l'Empire de personne. Car c'est ce peuple, lequel assailly par Darie grãd Roy de Perse, cõtraignist son armée de s'ẽfuir, nõ sãs grãd perte de gẽs, hõte et reproche pour vn si grãd Monarque. Deffirent le grand Cire auec tout son armée, cõduitz par vne femme, à sçauoir Tomiris Royne des Massagethes. Alexãdre le grand, y ayant enuoyé vn siẽ capitaine auec vne belle armée, n'eust point meilleur marché que les autres, y perdãt, et le chef et les soldats. Les Scythes ont biẽ ouy parler iadis des Romains, mais d'auoir senty leur force, & Empire, il ne s'ẽ parle aucunement: ce peuple est rude, grossier & patient soit au trauail, soit aux incommoditez de la guerre, & puissant outre la commune force des hommes. Le temps passé on ne cognoissoit aucune differẽce des nations cõprises sous le nom de ceste gent, pour n'estre diuisée par cartiers ainsi qu'elle est à present en ses Hourdes (desquelles nous parlerõs aux Tartares) comme celle qui pour lors ne se soucioit de cultiuer les chãps, ny de bastir maisõ, ou se retirer en loge qui luy fust certaine, vagant, & courãt par les aspretez des monts, & profond trait des deserts, & solitudes cõduisant tousiours ses troupeaux qui estoit toute leur richesse, & desquelz ilz se vestoyẽt & nourrissoyent portants leurs femmes & enfans sur des chariots, qui estoyẽt leurs maisons, cõme encore on le peut voir & en la Scythie Asiatique, & en l'Europe parmy la Moscouie le lõg du fleuue Rha tirãt vers les mõtaignes. Et d'autãt q ce peuple viuoit iustemẽt de son propre instinct & naturel, aussi n'vsoit-il de loy

quelconque:et sur tout ilz abhorroient le larcin comme ceux qui n'enfermoient point leurs haraz,et troupeaux dans des clos et palissées, où les enserroient dans des loges bien murées,ains les tenoient en belle & pleine campaigne,se fians en tout le monde. Ilz n'auoient aucun vsage d'or,ny d'argent:le laict,& le miel leur seruoient de nourriture, s'armans contre les rigueurs,& froidures de l'hiuer, qui leur est presque continuel des peaux des bestes sauuages,ne sçachans que cestoit que de faire accoustremens de laine,ny la tistre & en faire du drap.Et telle estoit la façon & maniere de viure des Scythes la plus commune,iaçoit que non de tous:car comme ils fussent separez & diuers les vns des autres, aussi y auoit il de la diuersité és mœurs, chacun ayant quelque cas de particulier, cõme nous dirons cy apres, mais que nous ayons encor espluché vn peu ce qui touche au viure general de toute ceste nation. Laquelle est fort gloutte du sang humain à tout le moins en plusieurs endroits,veu que iadis les Scythes dés qu'auoient pris vn homme en guerre ilz en humoient le sang, & de tout autãt que chacun en mettoit à mort,il failloit emporter la teste au Roy,au-moins s'il vouloit auoir part à la proye & butin,car autrement, il n'y pouuoit rien demander.Or coupoient ilz les testes en ceste sorte, ilz l'incisoient en rond, tout autour des oreilles,& en ayans tiré le test,secouoient ce qui estoit dedans, en ostant par mesme moyẽ la peau : ainsi quilz sont le reste du cuir de tout le corps,lequel ilz corroyoient comme celuy d'vn Bœuf,& s'en vestoient,& en faisoient des rénes pour les brides de leurs Cheuaux,ou en vsoient cõme de seruietes faisant leur repas, & tant plus vn hõme auoit de tel seruice,il estoit estimé le pl⁹ illustre & excellẽt entre eux.Les aucuns encor coupoiẽt les mains dextres de leurs ennemys les escorchant à tout les ongles,& en paroient la couuerture de leurs carquoys & trousses de saiettes:d'autres ayans eschorché l'homme tout entier estendoient le cuyr sur des aiz,& le portoient pour parade sur leurs Cheuaux.Les testes que i'ay dit qu'ilz escorchoient, les ayant couuertes de cuir de Bœuf par le dehors,au dedans les doroiẽt fort mignonnement, i'entens ceux qui estoiẽt les plus riches,& s'en seruoient pour tasse & goblet à boire,& en faisoient present aux hommes de marque estrangers venans les veoir,leur faisant recit de leurs proesses, & comme c'estoient les testes de ceux qu'ilz auoient vaincuz & occis en guerre. Vne seule fois en l'An,les Princes chacun en son païs,donnoient du vin aux troupes de leurs soldats,& en beuuoient seulement les meurtriers de leurs ennemis, & ceux qui na'uoient rien fait de segnalé estoient mis à part sans honneur quelconque, qui estoit vne grande & insuportable infamie entre eux : là ou celuy qui auoit fait multitudes de massacres estoit estrené de deux tassées de vin, car autant portoit il de gobletz pour parade.Leurs Dieux principaux estoiẽt Veste déesse & presidente sur tous, & apres Iupiter,&Tellus,laquelle ils estimoient estre l'espouse à Iupiter,& ceux-cy honoroient ilz et taschoient de se les rendre propices : apres ceux cy ilz adoroient Apollon:et Venus celeste, Mars et Hercule, sans que toutesfois ils dressassent Tẽple, Autel,ny simulachre,ou statue à pas vn d'eux, si ce n'est à Mars,auquel ilz sacrifioiẽt chacun centiesme de tous ceux qu'ils

liu.8. & 9.

Maisons des Scythes sont les Chariotz

Ceux qui ont escrit des Scythes anciens sont Iustin liu.2. Herod. liu.4. Strabon 11.

simple nourriture des Scythes.

Scytes gloutons du sang humain.

Seruiettes des Scythes de cuir d'hõmes.

Golelets de Scythes de testz d'homme.

Vin à qui permis & quãd aux Scythes.

Dieux honorez iadis par les Scythes.

Venus celeste adorée par les Scythes. Voy Hesichie de ceste Venus par le Pausanie és Attiques.

Sacrifices des Scythes. prenoient en guerre,aux autres ilz ſacrifioient des beſtes , & principalemēt des Cheuaux:quāt aux pourceaux,ilz en faiſoiēt ſi peu de compte, que ſeulement ne vouloiēt ſouffrir qu'on en nourriſt vn ſeul parmy leurs troupeaux.Quand leur Roy puniſſoit quelqu'vn de mort, ce n'eſtoit ſur luy ſeulement qu'il vomiſſoit ſon ire,ains encor y comprenoit tous ſes enfans maſles,ne faiſant aucun outrage aux femelles. Auec quiconque les Scythes faiſoient alliance,ou ligue, c'eſtoit en ceſte ſorte qu'ilz ſ'y gouuernoient,prenans vn grand hanap de terre,&y verſans du vin y meſloiēt auſſi du ſang de toutes les deux parties faiſans amitié enſemble , inciſans quelq̄ partie de leur corps auec vn glaiue:puis arrouſans le bout, & poincte de leur eſpée dedans ce vin:ilz en faiſoient le ſemblable de fleſches, haches & dards:puis iurans vn long ſerment auec imprecations contre celuy qui comprenoit l'alliance, il failloit que tous beuſſent du vin de ce hanap,non-ſeulement les parties principales qui capituloient, ains encor tous les plus grands qui aſſiſtoient compaignons de ceux qui faiſoient la ligue. Les Mauſoles & ſepulchres de leurs Roys eſtoient au païs des Gerres,qui eſt ou le Boriſthene commence à porter & eſtre nauigable. En ce païs là,le Roy eſtant decedé, ilz faiſoient vne foſſe bien profonde, en figure carrée,puis prenans le corps,duquel ils tiroient les entrailles, ils l'enciroient,& en lieu de ce qui auoit eſté oſté du vētre ils y mettoiēt des poudres odoriferantes,de la ſemance d'Ache, & d'Anis,ce que fait, ils le couſoient & mettoient ſur vn chariot le renuoyans de nation à autre, & chacune luy faiſant vn pareil ſeruice: & ce pendant les Courtiſans & ordinaires de la maiſon Royale ſe fendoient les oreilles & couppoiēt les cheueux en ſigne de triſteſſe,deſchiquetoiēt les bras,& pinſetoiēt le nez iuſqu'à effuſion de ſang,& ſe perçoiēt d'vne fleſche la main gauche: & apres q̄ le corps auoit paſſé par tous les pays:& contrées de la iuriſdictiō du deffunct,ilz le laiſſoiēt en la Prouīce la plus lointaine de ſon Empire. C'eſtoit là q̄ le Sepulchre eſtant dreſſé,& que le corps mis en vn lict dans ſon cercueil,& deſcendu en la foſſe on plantoit des lances & autres longs baſtōs à l'entour, auec des verges par deſſus,enſemble quelques habitz: & ayāt mis en l'eſpace vuide du cercueil, vne des plus fauorites concubines du Roy,& la plus cherie de luy tandis qu'il eſtoit en vie. Encore failloit il q̄ pour l'aller ſeruir en l'autre mōde,il eut de ſes officiers qui l'accōpaignaſſent:& pour ceſte cauſe ilz eſtrangloient pres le Tōbeau vn Chamberlā,le cuiſinier,ſomellier,vn courrier ou ſergeāt,et ſon muletier,tous n'aiās qu'vn Cheual pour porter leurs hardes,qui eſtoit maſſacré auec eux,et tout enſemble auec la vaiſſelle,et meubles plus precieux du Roy,eſtoiēt ainſi enterrez auec leur Prince:et encore au bout de l'an il luy faiſoient vn pareil ſeruice aux deſpens touſiours de la vie de ſes meilleurs,& plus anciens ſeruiteurs,& officiers.Leſquelz eſtoiēt tous Scythes naturelz,et de franche, et noble race et telz qu'il plaiſoit au Roy de choiſir,d'autāt que nul eſclaue eſtoit receu à ſon ſeruice:et de ceux cy ilz en eſliſoient 50. auec pareil nōbre de Cheuaux,qu'ilz eſtrāgloiēt,leur oſtāt les entrailles, et recouſans le vētre,les couurās encor de leurs māteaux,les attachoiēt autour du tōbeau fait et couuert d'vne voulte,eux eſtās à Cheual,et poſez de telle ſorte qu'ō les pouuoit veoir de loin en tout tel equipage:cōme ſi c'eut eſté vne

Mars adoré ſoubz la figure d'vn eſpée. Herod. 4. Ammiam Marcel. liu. 31.

Forme de iurer & alliāce entre les Scythes.

Il parle icy de la Scythie d'Europe veu que le Boriſthene paſſe en Poloigne. Voy Ptholom. liu. 3. ch. 5. Table d'Europ. 7.

Ceremonies grandes és obſeques des Roys Scythiēs

Eſtrange recompenſe des plus loyaux ſeruiteurs des Roys Scythes.

Garde morte pour les Roys deffunctz entre les Scythes.

troupe de caualerie ordonnée là pour la garde du Roy decedé. Et telles estoiẽt les ceremonies & funerailles des Roys estans mis en terre. Les personnes priuées ont eu aussi leur façon particuliere de sepulture, car vn estant trespassé, les siens le mettoient sur vn char, & le portoient vers ses amys & parens, chacun desquels dressoit vn banquet en son lieu & posade à tous les parens du mort, & autres qui accompagnoient le corps, & ainsi ils le pourmenoient par l'espace de 40. iours, lequel finy ils le mettoient en terre, luy ayans premierement purgé & nettoyé le teste en ostãs le cerueau, & le lauant fort soigneusement sur le corps ils mettoient trois pieces de boys se correspondant ensemble, & baissans leur pointe sur lesquelles ils posoient des tentes de laine, le plus gentiment qu'il leur estoit possible: puis gettoiẽt dans vn vaisseau fait comme vne barque, & mis sur le tombeau entre les voiles, & le bois des pierres, les plus luysantes qu'ils sçauoient choisir. Les hommes en Scythie ne se lauent point, mais leurs femmes pres de quelque pierre aspre, & raboteuse y espãdans de l'eau par dessus, s'y frottoient, & estrilloiẽt le corps nud, & estant de telle friction enflée leur chair, elles se frottoiẽt le corps de boys de Cipres, & Cedre, & Encens, si elles en auoient, & la face de certains medicaments composez de drogues semblables, & par ce moiẽ elles sentoient bon, et le iour apres ayant osté ces emplastres, et drogueries, elles apparoissoient plus belles, d'vn taint plus gentil et gaillard. Si ce peuple vouloit iurer, ou receuoir quelcun à sermẽt on ne iuroit que par le throsne Royal, et s'il se pariuroit, ayãt esté côuaincu par les enchãteurs, en faisans la preuue auec des verges de Saulx, soudain il perdoit la teste, et ses biens estoiẽt cõfisquez à ceux qui auoiẽt fait preuue de son crime et pariure. Les Massagetes sont Scythes d'Asie se tenans delà la mer Caspie, autrement d'Abacuc, estans semblables aux Scythes et en habits, et en façon de faire, qui est cause que plusieurs les cõptẽt et mettẽt entre les Scythes. Ils bataillent, et à pied et à Cheual et inuincibles presque en l'vne et l'autre sorte du cõbat, vsãs de la lance, sagettes, et sangare, qui estoit le glaiue duquel s'aydoient ordinairement comme de leur espée : ayans pour enrichissement de l'or en leurs baudriers, aux morions et salades, et aux esselles de leurs harnois: armãs en outre les poitrines de leurs Cheuaux de fin or, et de mesme metail ils en faisoient les mors des brides, et les bardes et chanfrains. Le bout de leurs lãces estoit d'erain, et d'erain aussi ils garnissoiẽt leurs trousses et carquois n'ayans aucun vsage de fer, ny d'argẽt. Chacun d'entre eux prenoit vne femme quoy que tous les acointassent en public, & sans honte ny respect quelconque : & c'estoient les seuls d'entre les Scythes qui en vsoient ainsi, si tels est qu'il les faille dire ny estimer. Veu que si quelcun d'étre-eux auoit enuie d'auoir affaire à sa femme, il ne faisoit q̃ pendre sõ carquois à sõ charriot, & empoignoit la fẽme, sans honte aucune d'hõme qui le peut regarder. Ce peuple n'auoit aucun terme certain & naturel limité pour sa vie, à cause q̃ dez que quelcun estoit paruenu à grande vieillesse, ses parẽs & alliez assẽblez ensemble le massacroiẽt, & encor quelq̃s brebis pour luy faire cõpaignie, & faisans cuire indifferẽment ensemble, & la chair de l'homme, & celle des ouailles ils en dressoient leur ban-

Sepultures des personnes priuées entre les Scythes.

Fard des femmes iadis en Scythie.

Moyen d'esprouuer le pariure & peine d'iceluy

De ceux cy estoit Royne Tomiris, qui occist Cire Iust. 1.

Pto. l. 6c. 13. Tab. 7. d'Asie met les Massagettes ẽtre les Daces, hors de Scythie. Str. 11.

Vie eshontée des Massagettes.

Estrãnge banquet des Massagettes.

Le Soleil adoré par les Massagethes. quet, & estimoient ceste mort la plus heureuse qui leur eust sceu aduenir. Or ne mangeoyent ils point ceux qui mouroyēt de langueur & maladie: mais les enterroient, deplorans leur fortune pour n'auoir eu ce bon-heur d'estre immolez & mangez par leurs bons parens & amys. Ils ne semoient chose quelconque pour pouruoir à leur vie, d'autāt qu'ils se contētoyēt de leurs troupeaux, & du poisson que le fleuue Araxé leur fournissoit en abondance: & vsoient fort de lait pour leur breuuage: Entre les Dieux ils honoroient sur tous le Soleil, en l'honneur duquel ils immoloiēt le Cheual à sçauoir prenans cest esgard que de sacrifier au plus hastif, & courant des Astres, l'animal le plus soudain & courageux à la course. Les Seres viuoient debonnairement, & tresspaisiblement ensemble, & non-obstant ceste affabilité, si euitoient ils la societé de tous autres hommes, tellement qu'ils ne vouloient trafiquer auec estranger quelconque par communication de parolle. Mais s'ils vouloiēt contracter & vendre leurs denrées, ou d'autres en acheter, l'estrāger estoit contraint passer le fleuue, sur le bord duquel chacun mettoit sa marchandise, là où les Seres (sans acheter toutesfois rien d'estrange) donnoiēt pris du seul regard à ses denrées, que l'estranger païoit sans autrement en disputer.

Cheuaux immolez au Soleil, & pourquoy.

Seres peuples ou croissoit la soye, à present Royaume de Cābalus, cité Royale du Cā de Tartarie.

Trafic des Seres: à present tout changé. voy Ammiā Mar. l.23. Pō po. Me. 3. Sol. chap. 53.

Entre eux la femme paillarde, ny l'adultere, ou larron n'estoient point apellez en iugement, & ne sçauroit on dire que iamais vn meurtre y eust esté commis, comme ceux qui ont plus de crainte du la transgression de leurs loix, que de la menace des constellatiōs, ny predictions de ceux qui dressent les Horoscopes, & natiuitez. Ils se tiennent és parties plus Oriētales: & d'autant qu'ils viuoient fort chastement, ils ne sentoiēt ny l'incōmodité du degast de leurs bleds fust par bruine, ou par gresle & tempeste ny de leur santé par peste ou autre maladie quelconque. Aucun d'entre eux n'acostoit sa femme tandis qu'elle estoit enceinte, ny lors qu'elle souffroit son fluz menstrual, nul n'y mangeoit beste qui fut souillée, & ne faisoient aucun sacrifice chacun estant iuge de soy-mesme en suyuant naturellement ce qui estoit de droit & iustice, qui estoit cause qu'ils n'experimentoient point ces fleaux auec lesquels Dieu chastie les meschancetez des hommes, ains viuans longuement, à la fin ils mouroient sans maladie, & deffaillans heureux en grande vieillesse. Les Tauro-Scythes ainsi nōmez, à cause du mont Taurus pres lequel ils habitent, dedioient & immoloiēt vne vierge, ceux qui eschapoient du naufrage, & perils de la mer & sur tous les Grecs qui y abordoiēt, les traitāts en ceste maniere: Ayāt fait quelque assez longue priere, ils assommoient l'estranger d'vne massue, & luy coupans la teste, aucuns tiennent que le tronc du corps estoit precipité du hault d'vne roche dans la mer, d'autāt que leur Temple estoit basty sur le hault & pointe d'vn espouuentable & aspre rocher, & sur lequel ils fichoient et plantoient les testes des immolez : d'autres accordent bien quant à planter ainsi les testes, mais nient que les corps fussent precipitez, plustost les mettans les Tauriques en terre. Le Diable auquel ils faisoient ce sacrifice, on disoit que ce fut iadis Iphigenie fille d'Agammennon Roy de Micenes. Quant à ceux qu'ils prenoiēt en guerre, c'est ainsi qu'ils les traitoient : chacun emportoit en sa maison la teste de son ennemy,

Seres sans aucune maladie.

De la lōgueur de vie des Seres. voy Stra. 15.

C'estoiēt ceux de la region Taurique au Chersonnesse, & ceste vierge estoit Iphigenie Paus. l. 2. Herod. 3. Isac. sur Licophō & Dio. Sic. l.5 toutes fois tous accordēt q̄ c'estoit Diane.

De ceste Iphigenie les poetes Tragiques en sont pleins

Cruanté des Taurosčyth.

ennemy, & la fichant sur vn pieu la mettoient au plus hault feste du logis, & bien souuent sur le pignon de la cheminée : les mettant en lieu si eminent, à cause qu'ils les disoiēt estre les gardes de leurs maisons, & familles. Ce peuple ne viuoiēt que de larcīs, & des pilleries faites à la guerre. Mais les Agathirses estoient fort propres, & se tenans tres-mignotement se parans d'or, & ioyaux precieux, & vsans de leurs femmes deuant tout le mõde, afin que ceste communauté les rendist tous freres & domestiques en vne commune liaison, sans qu'ils se portassent enuie, ny s'entrehaissent pour cela en sorte quelconque: & quant au reste aprochans fort de la maniere de viure des Thraciens. Les Neures viuoient tout ainsi que les Scythes, lesquels quelque peu de temps auant le voyage de Darie contre les Scythes furent contrains de quitter leur païs, à cause d'vne grande multitude de serpent qui s'y engendra & les infectoit, & gastoit fort pernicieusemēt. Ce peuple auoit vne estrāge opiniō. Et se persuadoit que tous les ans en certaine saison ils deuenoyent loups & le iuroyent, affermoyent auec grands sermens & protestations: & que de rechef ces iours passez, ils recouuroyent leur forme premiere. Les Antropophages c'est à dire mange-hommes estoient les plus sauuages & cruels d'entre tous les hommes sans loy, droiture ny iugement, s'exerçans à la nourriture des bestes, & portoyent l'abillement semblable aux Scythes, ayant vn propre & particulier langage, encor y estoyent les Melanchlenes, ayans ce nom, pource qu'ils alloyent tous vestuz de couleur noire, lesquelz vsans de façons de faire des Scythes, s'adonnoyent aussi à se repaistre de la chair humaine comme les precedentz. La nation des Budins estoit fort grande, & la prouince spacieuse & fort populeuse, tous ayans les yeux de couleur celeste & azurée & le poil roux: leur cité principale estoit Gelon, qui aussi leur faisoit porter le nom de Gelons. Ceux cy celebroyēt tous les trois ans les Baccanales, ayans le tēps passé esté Grecs, mais chassez de leur terre, & se retirans là, tindrent les mœurs & Scythiques, & Gregeois, comme aussi leur langage estoit meslangé de l'vn & l'autre peuple: quoy que les Gelõs fussent differens & en langue & en façons de vie du reste des Budins: lesquels estans naturelz du païs des toute ancienneté, s'addonnoient aussi à l'estude peculier au Scythe, qui est de nourrir les troupeaux, & sont les seulz entre les Scythes, qui mangent les poux & vermine qui naist en leur chair: là où les Gelons estoient laboureurs, viuans de froument, & s'exerçans aux iardinages, sans ressembler leurs voisins, ny en couleur ny au visage, & fierté de regard.

Neures peuples chassez de leurs païs par les Serpents.

Folle opinion des Neures se pensans estre Loups.

D'où celà procede, voy Celie Rhod. liu. 27. cha. 12. on apelloit tels hommes Loups-Garoux. S. August. cité de Dieu liu. 18.

Ptolo. li. 6. ch. 16. met ces Antropophages en la Prouince Serique, ou de Cambalu au païs le plus Septētrional.

Les Melanchlenes sont en la Sarmatie. Ptholom. li. 5. chap. 9.

Budins peuple fort grād, & nōmé encor Gelons estoiēt en l'Europe pres le fleuue Tanaïs.

Toute leur region abondoit en boscage à cause d'vn grand lac qui enuironne la plus part du païs où ils prennent des Loutres, Bieures, & autres plusieurs bestes sauuages, des peaux desquelles ilz faisoiēt des robes fourrées pour s'armer contre les horreurs de l'hiuer. Les Lyrcéens viuoiēt de venaison de laquelle ilz cheuissoient en ceste sorte: Ilz montoient sur des arbres en estant leur païs bien fourny, & de là auant ilz faisoient la guerre, & dressoient des embusches aux bestes, chacun conduisant vn chien barbet, & vn cheual tel que ceux que nous apellons harquebusiers pour la chasse, apris à se baisser, & coucher sur le vētre voyans la proye: l'hom-

Differēce des Budis & Gelōs. Chasse des Lyrcéens.

Ce discours fascheux est tiré de Herodote liur. 4.

me estant sur l'arbre, secouru par son cheual ne failloit de darder sur la premiere beste qu'il voioist, et l'ayant ferüe monter à cheual, et la poursuiure auec son chien, tant qu'elle eust rendu les aboys. Les Argippéens se tenoient au pied et racine des montaignes les plus hautes de Scythie, lesquels on tient auoir esté chauues des leur enfance, tant masles que femelles, fort camuz, et le menton long, hors toute proportion, ayans vn langage tout different des autres. Ils estoient vestuz comme les Scythes, viuans du fruit des arbres sans nourrir bestail quelconque qui est cause qu'ils en auoient disette.

Argipéens estimez sacres, & pourquoy.

Franchise en la terrre des Argip.

Ils couchoient souz les arbres, et durãt le froid, et l'hyuer ils y dressoiẽt vne tente forte, et ferme, et icelle de blãche couleur, et l'esté sans ceste tẽte ou pauillon: on estimoit ce peuple sacré à cause qu'il n'auoit aucun soucy de la guerre et n'auoit aucunes armes en sa puissance, et si iuste que leurs voisins ayans quelque different à vuider ensemble c'estoit à eux à getter la sentence: voire leur terre seruoit de franchise, car quiconque se retiroit vers eux: il n'y auoit homme qui eust osé luy faire tort, ny desplaisir quelconque. Et la façon de vie des Issedons fust telle: le pere d'vn d'entre eux estant decedé, tous ses parens amenoyent leurs troupeaux et bergerie, et d'icelle en prenans, ilz les massacroyent et mettoyent en pieces, ensemble le corps du trespassé pere de celuy qui appelloit ses cousins au banquet et meslans toute ceste chair ensemble ilz banquetoyent et en prenoyent leur repas.

Anniuersaires entre les Issedons.

Issedons sont parties en deux, asçauoir en la terre de Mõgal, & en la region de Cambalu. voy Ptholom. li. 6. ch. 15. & 16.

Apres ce ostans et chair et cuir, et cerueau du test du deffunct, ilz le doroyẽt et s'en aidoyẽt pour idole et simulachre luy faisans des Anniuersaires tous les ans, et luy sacrifians de grandes hosties & vsans d'extremes & solennelles ceremonies. Et ainsi en fait le filz au pere & le pere au filz, ainsi qu'en vsoyent les Grecz aux festes de leur naissance. Ceux cy encor estoyent estimez iustes, & leurs femmes aussi fortes & vaillantes que les hommes. Et telles furẽt iadis les manieres de viure des Scythes: mais d'autant qu'ayans esté vaincuz & assuiettiz par les Tartares, & qu'ils viuent à present selon les loix & façons Tartaresques on les appelle aussi de mesme nom, iaçoit que diuersemẽt ilz se comportent: & desquelz il fault parler plus particulierement, & specifier les choses à fin qu'aucun ne doubte de ce que les anciens ont commencé d'esclaircir & que les modernes ont presque conduit à sa perfection.

De la Tartarie, & des mœurs & grande puissance des Tartares. Chap. II.

Mongal est vne partie de la grand Tartarie.

Cest autheur a suiuy Vincent au miroir hist. l. 32

LA Tartarie, de laquelle vne partie s'appelle à present Mongal, est posée en celle partie de la terre, où l'orient s'auoisine du Septentrion, ayant vers le Cathay, & Solange, [au midy le païs de la Sine, & ne sçay où cestuy pesche la terre Sarrasine au leuant & en la Scythie veu qu'elle estoit en Arabie: si ce n'est qu'il prist les Turcz pour les Sarrasins, qui seroit vne faute fort

lourde tant en la Geographie qu'en la verité de l'hiſtoire, eſtans bien differens ces peuplez les vns des autres, & en mœurs, & en façons de police] à l'Occidẽt luy giſent les Seres, ou region de Cambalu, & au Septentrion le grand Ocean, mais ce païs non encor deſcouuert, ny par les anciens ny par les modernes.

Ceſte eſt la vraye deſcriptiõ ſelõ Pth. li.6.c. 15. Tab.d'Aſie 8.

Or eſtime lon que ceſte region a pris le nom d'vn fleuue nommé Tartar qui court le lõg de celle prouince, choſe aſſez vrayſemblable. Elle eſt fort montaigneuſe, & ou elle ſ'eſtend en planure, encore eſt elle glaireuſe & pleine d'argille & de ſablons ſterille ſi ce n'eſt qu'elle ſoit arrouſée de riuieres, deſquelles elle n'eſt pas trop abondante, qui eſt cauſe qu'elle eſt fort deſerte et mal peuplée, ſans pas vne ville, vne exceptée qu'ils appellent Cracurie. Si pauure en boys en pluſieurs endroits, que les habitans ſont contrains de ſe chauffer auec la fiente ſeche des Bœufs et cheuaux, et d'en cuire leur viande. Le Ciel y eſt mal diſpoſé, et grandement faſcheux, veu que durant l'eſté les tonnerres, eſclairs, et foudres y ſont ſi cõtinuels, effroyables et horribles que de grande frayeur pluſieurs en perdẽt la vie. Les vents ſi impetueux et vehemens qu'ils enleuent vn homme de deſſus ſon cheual, et rẽuerſent ceux qui vont par la campaigne, arrachent les grans arbres, et en ſomme font de grands dommages par toute la Prouince : en laquelle encor on voit vne telle inconſtance en la diſpoſition de l'air, qu'ores il fera vn chault exceſſif et tout ſoudain vn froid rigoureux, vne eſpaiſſe et abondante nuée de neges couurans toute la face de la terre. Durant l'hiuer il n'y pleut iamais: et ſouuent en eſté, mais auec ſi peu d'effort qu'à grand peine la terre ſe ſent de l'humeur et arrouſement. Le païs eſt au reſte fort riche et abondant en beſtail, à ſçauoir Bœufs, Chameaux, Cheuaux, Brebis, Aſnes et autres de diuerſes ſortes, ſur tout les beſtes cheualines y abondent plus qu'ẽ païs ny region qui ſoit en tout le monde.

Il ne parle q̃ de la ſeule terre de Mõgal.

Grands orages en la terre de Mõgal.

Indiſpoſition de l'air.

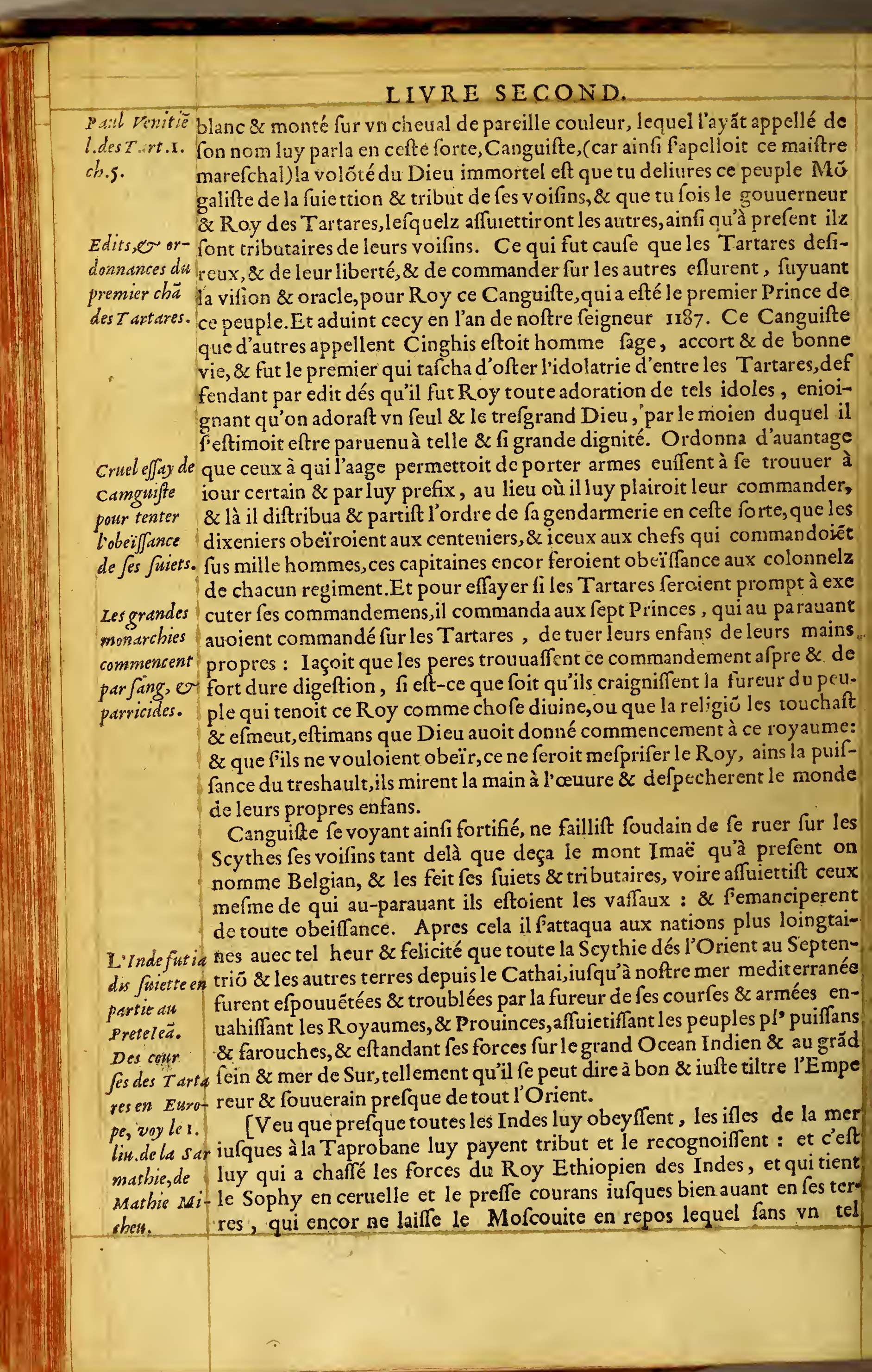
Tartarie abõdãte ẽ beſtail & ſur tout ẽ cheuaux.

Quatre peuples de Tartarie ſelon Vincẽt ſus allegué.

Ceſte prouince fut iadis habitée de quatre peuples, à ſçauoir Iecha-mõgal, c'eſt à dire grands Mongales, les ſeconds Su-mongal, qui ſignifioit aquatiques, leſquels auſſi pour eſtre voiſins du fleuue Tartar ſ'appellerent Tartares. Merchat eſtoit le troiſieme peuple, & Metrit le quatrieſme. [D'autres nombrent ſept nations premieres de ce peuple qu'en commun ils apelloient Mogles, la premiere & principale eſtoit celle de Tartar du nom du fleuue & de laquelle le reſte porte le nom : la ſeconde Tangor, & l'autre Cunar, celle qui l'auoiſine eſt Ialait, la cinquieſme Sonith, la ſixieſme Monghi, que i'eſtime Mongal, & la derniere Tebeth qui eſt vers les deſerts de Dauuil où l'on dit que les malins eſprits aparoiſſent viſiblement, & font perdre les voiageurs en leur monſtrant le chemin par les voyes où ils ne peuuent trouuer ny ſente ny ſentier quelconque.] Ce peuple fut vn long temps ſuiet à ſes voiſins, & leur payoit tribut, tant il eſtoit vil & aneanty quoy qu'il fut gouuerné par des ſeigneurs & Capitaines, qui auoyent la ſouueraineté du maniment des affaires mais en fin ils ſ'emanciperent de telle ſeruitude. Et ce par le moien d'vn viellard qui eſtoit Mareſchal de ſon eſtat, lequel ſe dit auoir eu certaine viſion d'vn cheualier armé à

Voy Mathias Micheu de la Sarmathie Aſiatique l. 1. chap. 8. Haiton l. des Tart. liu. 16.

Premiere inſtitutiõ de roy en Tartarie faite par oracle.



Paul Venitiẽ l. des Tart. 1. ch. 5.

blanc & monté ſur vn cheual de pareille couleur, lequel l'ayãt appellé de ſon nom luy parla en ceſte ſorte, Canguiſte, (car ainſi ſ'apelloit ce maiſtre mareſchal) la volõté du Dieu immortel eſt que tu deliures ce peuple Mõgaliſte de la ſuiettion & tribut de ſes voiſins, & que tu ſois le gouuerneur & Roy des Tartares, leſquelz aſſuiettiront les autres, ainſi qu'à preſent ilz ſont tributaires de leurs voiſins. Ce qui fut cauſe que les Tartares deſireux, & de leur liberté, & de commander ſur les autres eſlurent, ſuyuant la viſion & oracle, pour Roy ce Canguiſte, qui a eſté le premier Prince de ce peuple. Et aduint cecy en l'an de noſtre ſeigneur 1187. Ce Canguiſte que d'autres appellent Cinghis eſtoit homme ſage, accort & de bonne vie, & fut le premier qui taſcha d'oſter l'idolatrie d'entre les Tartares, deffendant par edit dés qu'il fut Roy toute adoration de tels idoles, enioignant qu'on adoraſt vn ſeul & le treſgrand Dieu, par le moien duquel il ſ'eſtimoit eſtre paruenu à telle & ſi grande dignité. Ordonna d'auantage que ceux à qui l'aage permettoit de porter armes euſſent à ſe trouuer à iour certain & par luy prefix, au lieu où il luy plairoit leur commander, & là il diſtribua & partiſt l'ordre de ſa gendarmerie en ceſte ſorte, que les dixeniers obeïroient aux centeniers, & iceux aux chefs qui commandoiẽt ſus mille hommes, ces capitaines encor feroient obeïſſance aux colonnelz de chacun regiment. Et pour eſſayer ſi les Tartares feroient prompt à executer ſes commandemens, il commanda aux ſept Princes, qui au parauant auoient commandé ſur les Tartares, de tuer leurs enfans de leurs mains propres : Iaçoit que les peres trouuaſſent ce commandement aſpre & de fort dure digeſtion, ſi eſt-ce que ſoit qu'ils craigniſſent la fureur du peuple qui tenoit ce Roy comme choſe diuine, ou que la religiõ les touchaſt & eſmeut, eſtimans que Dieu auoit donné commencement à ce royaume: & que ſ'ils ne vouloient obeïr, ce ne ſeroit meſpriſer le Roy, ains la puiſſance du treshault, ils mirent la main à l'œuure & deſpecherent le monde de leurs propres enfans.

Edits, & ordonnances du premier chã des Tartares.

Cruel eſſay de Camguiſte pour tenter l'obeïſſance de ſes ſuiets.

Les grandes monarchies commencent par ſang, & parricides.

Canguiſte ſe voyant ainſi fortifié, ne failliſt ſoudain de ſe ruer ſur les Scythes ſes voiſins tant delà que deça le mont Imaë qu'à preſent on nomme Belgian, & les feit ſes ſuiets & tributaires, voire aſſuiettiſt ceux meſme de qui au-parauant ils eſtoient les vaſſaux : & ſ'emanciperent de toute obeiſſance. Apres cela il ſ'attaqua aux nations plus loingtaines auec tel heur & felicité que toute la Scythie dés l'Orient au Septentriõ & les autres terres depuis le Cathai, iuſqu'à noſtre mer mediterranée furent eſpouuẽtées & troublées par la fureur de ſes courſes & armées enuahiſſant les Royaumes, & Prouinces, aſſuietiſſant les peuples pl' puiſſans & farouches, & eſtandant ſes forces ſur le grand Ocean Indien & au grãd ſein & mer de Sur, tellement qu'il ſe peut dire à bon & iuſte tiltre l'Empereur & ſouuerain preſque de tout l'Orient.

L'Inde fut iadis ſuiette en partie au Preteleã.

Des courſes des Tartares en Europe, voy le 1. liu. de la Sarmathie, de Mathie Micheu.

[Veu que preſque toutes les Indes luy obeyſſent, les iſles de la mer iuſques à la Taprobane luy payent tribut et le recognoiſſent : et c'eſt luy qui a chaſſé les forces du Roy Ethiopien des Indes, et qui tient le Sophy en ceruelle et le preſſe courans iuſques bien auant en ſes terres, qui encor ne laiſſe le Moſcouite en repos lequel ſans vn tel

& si puissant ennemy, eust-il a long temps affoibly les forces de la Sarmatie d'Europe, & le Royaume de Poloigne.] Les Tartares sont bien les hômes les plus laids & difformes qui soient au monde, estans ordinairement de petite stature, ayans les yeux gros, & comme leur sortans de la teste, fort grandes paupieres, & le sourcil si velu, qu'on veoit peu de l'œil descouuert en eux, le visage large & sans barbe, sauf qu'aux leures de dessus où ilz portẽt de grandes moustaches, & sur le menton quelque poil follet & iceluy fort rare. Tous en general camuz, & ayans assez beau ventre : & se rasent la teste par le derriere de l'vne oreille à l'autre, tellement que ceste rasure represente la figure d'vne barbe, au reste ilz nourrissent leur cheuelure presque aussi longue que font les femmes par deça, de laquelle ilz font deux tresses & cordelettes, lesquelles ilz entortillent autour de leur chef par derriere les oreilles, & ainsi non seulement les Tartares se rasent ainsi, ains encor ceux qui habitent auec eux de quelque païs, estat, condition, loy, ny religion qu'ilz puissent estre. Les Tartares sont naturellemẽt fort adextres, & legers, bons hommes de guerre à cheual, mais peu aptes à combatre à pied, aussi aucun d'entr'eux ne va iamais à pied : car iusqu'au plus pauure tous vont à cheual, ou s'aident des Bœufz pour mõtures quelque part qu'il leur faille aller, tant les hommes que les femmes. Leurs cheuaux sont chastrez, & n'en veulent point de hargneux, rueurs & qui mordent: & enrichissent les mors & brides d'or, argent, & pierreries, prenans plaisir à pendre au col de leurs montures des clochettes & sonnettes, qui resonnent bien, comme chose qu'ilz estiment magnifique, & ressentant sa grandeur. Leur parolle est rude & barbare, & eux grands criardz, & quãd ilz chantent, c'est aussi doucement, que si c'estoient des Loups qui vrlassent: en beuuant ilz secouent la teste, & hauçent souuent le temps à bien boire, qui leur est vne grand gloire & mesme s'ilz viennent iusqu'à là, que de se bien enyurer. Ilz se tiennent aux champs, à l'imitation des anciens Scythes, sans se soucier que bien peu des villes, citez, hameaux, bourgs, ny de villages, & habitent en des tabernacles, à cause que la plus part se mesle de pasturage. L'hiuer ce sont les planures, & campaignes où ilz se retirent, & l'esté aux montaignes à cause que l'herbe y foisonne, & verdoye en grã de abondance. Leurs tentes & pauillons sont faits ou de verges enlacées ensemble comme clayes, & treillis, ou de feutre estendu sur des cheurons bien conioincts & cheuillez ensemble, laissans vne fenestre ronde au milieu du corps de leur magnifique logis, afin d'auoir clarté, & de faire euaporer par là la fumée : à cause qu'ilz font aussi le feu au beau milieu de la loge, autour duquel sont assises leurs femmes & petits enfans. Les hõmes s'adextrẽt fort à la lutte, & à tirer de l'arc, d'autãt qu'ils sont merueilleusement adõnez à la venerie & vont armez, eux & leurs cheuaux à la chasse, si que voyans la proye ilz l'enuironnent de toutes parts, & tous ensemble luy dardent, & lancent des coups de flesche, tant qu'ils l'ayent mise à mort. Ils n'usent point de pain (il s'entend en aucuns endroits, & parmy ces pasteurs vagabonds) & ne pestrissent rien de farine, n'vsans encor de napes ou seruiettes à leurs repas, tant ils sont hõnestes. Ils croyent vn seul Dieu, & le mesme ils confessent createur du Ciel & de la terre, & facteur

Forme & stature des Tartares.

Tartares se rasẽt la teste.

Tartares font gloire de l'yurognerie.

Cabanes, & loges des Tartares se tenãs en la campaigne.

Tartares võt armez à la chasse. Ils tiẽnent ceste foy de chrestiẽ car ils ont esté iadis imbuz de nostre religiõ. voy Hai. l. des Tartares c. 39. 40. & 41.

des choses tant visibles, qu'inuisibles: neãtmoins ne font ilz aucun seruice, ny ceremonie au nom du Dieu du Ciel, ains plustost se tournent à venerer & adorer des Idoles, qu'ils dressent de feutre, ou drap de soye, qu'ilz mettent de tous costez de leurs loges, les priant de sauuer, & garder leurs troupeaux & haras, & leur font tresgrand reuerance, leur offrant de toute sorte de laict de chacune sorte de leurs bestes, & auant que manger chose quelconque ilz en presentent le premier seruice à leurs Dieux, & de tout animal qu'ilz occient pour leur nourriture: ilz en laissent tout le long d'vne nuict le cœur dans vn goblet, & puis l'endemain le cuisent, & s'en repaissent: [Ilz adorent encor vn certain Dieu qu'ilz nomment Natagai, c'est à dire, Dieu de la terre, lequel ilz disent estre celuy qui a soing des fruits des châps, & estre le conseruateur d'eux, de leurs familles & troupeaux, & n'y a si petit ne si grand qui n'aye son ymage en son logis, & d'autât qu'ilz estiment que ce beau Dieu soit marié, & aye des enfans, ilz font de petites effigies aupres de luy, celle de la femme assise au costé gauche de Natagai, & les enfans qui sont aussi assis deuant la face de ceste Idole.]

Natagai Dieu terrestre estimé par les Tartares. Paul venitien liu. 1. chap. 58.

Ilz honorent encor le Soleil, la Lune & les quatre elements, & leur font des sacrifices estimans leur Cham & Empereur filz de Dieu, l'adorent auec vne grande & superstitieuse religion & reuerence, & le croyêt si grâd & excellêt, en font si grâd côpte, qu'ilz ne pêsêt point qu'il y ayt hôme au môde plus digne & plus illustre, voire ne qui luy doiue estre parangonné, & ne souffriroiêt qu'on leur tint propos d'autre Prince que de celuy qui leur cômande, & mesprise tellemêt ce Peuple le reste des hômes, & a telle opiniô de sa sagesse, bôté & excellêce, qu'ils ne tiêt côpte d'aucû, voire dessdaignêt de parler à quicôq soit, s'il n'est Tartare. Ilz appellêt le Pape & to' les Chrestiês Dzinthis, qui signifie Payens, & Chaur, c'est à dire, infidelles chiens & idolatres, à cause qu'ilz honorent le boys & les pierres. [Et ce depuis que semons par le Pape Innocent 4. à receuoir la foy Chrestiêne, à quoy comme presque ilz enclinassent, Sathan suscita les Mahometistes qui ne vouloient perdre vn si friant morceau à l'admonester de prendre la religion de l'Alcoran, comme la plus pure d'autant qu'elle n'enseignoit que l'adoration d'vn seul Dieu, & celle des Chrestiens estoient farcies d'idoles: en outre que la leur estoit gaillarde, & permettant tout à l'homme libre, & luy mettant les armes aux mains, & que celle de Christ, ne valoit que pour les effeminez & gens qui ne demandent que le repos. & sçauent si bien harenguer les Alcoranistes, que celuy qui n'auoit religion qui luy fust certaine embrassa la pire, & laissant celle loy qui est toute spirituelle, empoigna la doctrine de la chair, d'Apostasie & abomination, & ce enuiron l'an de grace 1247.] Ilz ont des enchanteurs, & eux-mesmes s'addonnent aux sorcelleries, & à la diuination par songes, & ces deuins & magiciens leur interpretêt, demandans la responce des Idoles, dans lesquelles Sathan leur parle: & ce pendant ilz pensent que ce soit Dieu qui leur declare sa volôté par le ministere des Idoles, qui est cause qu'il ne font rien sans consulter premieremêt leurs oracles. Ilz obseruent fort les saisons & mesmement les changemens de la Lune: non qu'ilz festent ou solennisent vn iour plus qu'autre, ou qu'ilz ieusnêt et s'abstiennêt en l'vne saison plus

Tartares combien estimoiêt leur Roy.

Mathias liu. de la Sarmathie 1. c. 5.

En quel têps les Tartares se feirent en partie Mahometistes.

qu'en l'autre, comme font les Mahometans, ains font & les iours, & les saisons s'escouler tout d'vn trait & en mesme sorte. Et est ce peuple si auare, & conuoiteux, que s'il voit quelque chose qui luy vienne à gré, & n'en puisse iouyr du gré & volonté du possesseur, pourueu qu'iceluy ne soit Tartare, il ne faillira d'y proceder par voye de fait, & violence, se couurãs en cela d'vn edit de l'Empereur par lequel telle vsurpation leur soit loisible & permise. D'autãt qu'ils ont ceste ordonnãce de Canguiste, & Chaã les deux premiers Roys de Tartarie, que quiconq̃ des Tartares, voire des esclaues des Tartares trouuera vn hõme, fẽme, cheual ou autre chose en sõ chemin sãs lettres, ou sauf-cõduit du Roy, qu'il s'en saisisse, & en iouisse tousiours cõme de chose sienne & iustemẽt aquise. Ils prestẽt de leur mõnoye à ceux qui en ont indigẽce, mais auec vne excessiue, & insuportable vsure prenant vu pour dix tous les mois, & le terme escheant, s'il ne paye, l'vsure est redoublée payãt encore interest sur le premier interestz, & sur croist de l'vsure. Et y sont les exactions, gabelles, daces & imposts si grãds qu'on ne list point que iamais nation ayt esté si estrangement molestée de subsides que sont ces Tartares par leurs Chams, ou Empereurs. C'est chose incroyable que ces seigneurs, ne font iamais q̃ desirer & demander & rauissent tout, cõme s'en disans les seigneurs sans q̃ iamais ilz restituent riẽ de leurs emprunts, & sont si cruels q̃ seulemẽt ne veulẽt faire l'aumosne aux pauures. En vne chose seule ils sont louables q̃ tandis qu'ils disnent ou soupent si quelcun suruient, ils ne luy refusent point leur table, & luy souffrent de manger auec eux, voire inuitent les suruenãs, leur cõmunicãs fort charitablemẽt de leurs biẽs. Leur viure est tressale & ord, cõme ceux qui n'vsent (cõme dit est) de nape ny de seruiette quelcõque, & ne se torchent point les mains & ne les lauẽt, ny le corps, ny leur abeillemẽt, & ne font du pain, ny n'en mangẽt, ny herbes, ny aucun legume: seulemẽt se repaissẽt ils de toute sorte de chair & de toute beste tãt soit elle sale & souillée, chiens, chats & cheuaux, & rats des plus gros qu'ilz peuuent trouuer et prẽdre. Aucuns d'ẽtr'eux sont Antropophages, cõme ceux qui ayãs pris leurs ennemys pour faire parade de leur cruauté: et du desir de vengance graué en leur ame, les tuent et font cuire la chair, et s'estans assemblez en grand cõpaignie, le deschirent à belles dẽs cõme loups, ou chiẽs enragez, et le deuorent, mais plustost ayans recueilly leur sang dãs des tasses le boiuent fort gloutemẽt, autremẽt le laict de iumẽt leur sert de breuuage. Car il ne croist point de vin en leur païs, mais si on en y aporte d'ailleur cõme l'on fait aussi en autre part, ils en boiuent volõtiers et à grands traits aussi gaillardemẽt que gẽs de la terre. Ils ostẽt les poux les vns aux autres, et les mangẽt, disans, c'est ainsi que i'en feray à noz ennemys. C'est grãd forfait entr'eux que laisser perir ny perdre le moins que ce soit des viandes, ou breuuage qui reste à leur repas: tellement qu'ils n'ont garde de getter vn os aux Chiens que premier ils n'en ayent tiré la mœlle. Et sont si taquins et auares que ils ne tuent iamais beste pour leur nourriture, qui soit saine et entiere, ains choisissent celles qui sont mutilées, et gastées ou languissent de vieillesse, ou quelque maladie. Ils sont fort espargnãs et eschars en leur vie, se cõtẽtãs de peu, et de chose de peu de coust, ils boiuẽt le matin

Tartares ne font festes & ne ieusnent.

Loy iniuste, & Tyrãniq.

Chã auec aspiration signifie seig. En langue Tartaresque & sans aspiration, c'est à dire sang.

En quoy sont les Tartares charitables.

Saleté des Tartares.

Grande cruauté des Tartares.

Chicheté extreme des Tartares.

vn ou deux tasses de lait, et souuent tout le long du iour ils ne prennent autre substance. Et hommes et femmes vsent de mesme façon d'habitz, les hõmes ont des Turbans non guere profonds, sans pointe par deuant, mais ayans vne queue derriere comme les chaperons d'vn Allemant ayãs demy pied de hauteur & autant de large: & lequel afin que tienne en teste & ne soit mis à bas par l'effort du vent, ils ont des brides & bandelettes pres des oreilles qu'ilz viennent lier par dessous le menton. Les dames qui sont mariées ont de certaine coiffure faite cõme vn panier tout rond ayant pied & demy de hault, & aplani cõme le cul d'vn muid sur le bout fait de soye de diuerses couleurs, ou ẽbelly auec des plumes de Paõ tout à l'entour, enrichy de force pierrerie & ioyaux d'or, le reste du corps est paré à chacune selon sa grandeur, & richesses: Car les grandes, & les femmes des seigneurs se vestent d'escarlate & de soye, tout ainsi qu'en vsent leurs espoux. Leurs robes sont faites d'vne merueilleuse & estrange façõ, fendues au costé gauche, par lequel ilz se vestẽt & despouillent: ayãt quatre on cinq boutons pour la clorre. Leurs habits d'esté sont coustumierement de noir, & en hiuer & temps pluuieux de blanc, & ne leur descendent point plus bas que les genoux. Les robes de peaux desquelles ilz se couurent & vestent, n'ont point le poil & laine au dedans, ainsi qu'entre nous, ains c'est la chair faisant parade de la forrure, & la mettans en veuë. On ne sçauroit discerner les filles, d'auec celles qui sont mariées, non plus que les hommes d'auec les femmes, à cause & que l'habit, & le port, et contenance est semblable, en l'vn et l'autre sexe: tous vsans indifferemment de hault de chausses et greguesques, et d'autant qu'ilz portẽt les bras nuds, lors qu'ilz vont à la guerre, il en y a qui se les arment de lames de fer les liants et bouclans auec quelques couroyes enlacées comme chesnons: d'autres auec du cuir doublé, tout ainsi que semblablement ilz s'en couurent la teste. Ils ne sçauent s'aider de bouclier ou rondache, bien peu vsent de lances, ou espées vn peu longues, leurs glaiues sont faits tout ainsi que vn Simeterre Turquesque, pointuz et taillans d'vn costé, et de la longueur du bras, afin d'en fraper ceux qu'ils acostẽt de pres. Ils sont adroits à Cheual, et tresexperts et bons maistres à tirer de l'arc. Et celuy d'ẽtr'eux est estimé le plus vaillant et fort, qui sçait le mieux obeïr en guerre: à la quelle ilz sont tenuz d'aller sans soulde, estans fort diligens et sages, tant aux combats que au maniment de leurs affaires, tousiours prests à toute occurrence, des choses que peut aporter le temps, et à prester obeissance à ceux qui ont sur eux le commandement. Les princes, et capitaines n'entrent point en bataille, ains se tenans loin enhortent leurs gens, et leur crient et donnent courage, prenans tousiours garde à tout ce qui est necessaire pour le salut, et d'eux et de leurs troupes. Ilz conduisent quand et eux leurs femmes et enfans, et souuent des images d'hommes sur des Cheuaux, afin qu'ils semblent, et plus grand nombre et farouche appareil à leurs ennemys. Que si la necessité commande de fuyr, ils n'acomptent point à honte la fuite ny retraite, voyans qu'elle puisse prouffiter à quelque chose, voulans desbander leurs arcs, ilz despouillent leur bras dextre, et apres ce ilz descochent les flesches auec vn tel effort, qu'il n'y a corselet

Braue coiffure des dames de Tartarie.

Hommes & femes vestuz indefferemẽt.

Armes des Tartares.

Obeissance grãde du Tartare à ses capitaines.

Puissance des Tartares.

let tant soit il bien aceré qu'ilz ne transpercent. Ilz assaillent & fuyent à troupes, bleçans de leurs saiettes ceux de leurs ennemys qui les poursuyuent: lesquelz s'ilz voyẽt, ou en petit nombre ou tãt peu soit en desordre, ilz r'entrent en bataille, se ruans & sur les hommes, & sur les cheuaux, & lors ilz vainquẽt que le plus on les estime rompuz, & deffaitz. Lors qu'ilz vont assaillir & enuahir quelque pays & Prouince, ilz diuisent leur armée pour la surprendre, & enclorre de toutes partz, afin qu'õ ne puisse leur venir au deuant, & que personne des habitans ne leur eschape, & en ceste maniere ilz ont presque tousiours la victoire entre leurs mains: de laquelle ilz vsent fort cruellement & auec vne estrãge arrogance, ne pardõnans à prisonnier aucun, soit femme, enfant, ou vieillard, massacrant tout indifferemment, sauf les gens de mestier, lesquelz ilz reseruent pour leur seruice. Ceux qui doiuent souffrir mort, sont diuisez & departis aux capitaines qui en font faire l'execution, en donnans à chacun esclaue dix, ou tant du plus que du moins à massacrer: Lesquelz ayans esté assommez auec vne hache et coignée, comme pourceaux, ilz en donnent terreur et espouuentement aux autres: et cela en ceste sorte. Ilz empoignẽt chacun milliesme, lequel luy attachans les piedz et liez à vn poteau dressé, ilz l'y accoustrẽt de telle sorte par dessuz les corps des autres massacrez qu'on diroit proprement qu'il admõneste les siẽs à obeïr aux Tartares et que iceux l'oyẽt et s'arrestent à ses parolles.

C'est batailler tout ainsi que les Parthes iadis.

Haiton Armenien des Tart. ch. 49

Punition des vaincuz en bataille.

Et non contens de s'acharner ainsi sur les prisonniers, encore en y a il de si brutaux et cruelz, qui voyans encor ruisseler le sang de ceux que on a massacré, le vont receuoir à tout leur bouche: et s'en saoulent iusqu'à le regorger. Le Tartare outre sa cruauté est si desloyal, qu'il a beau s'obliger à quelcun, et luy iurer sa foy, et prendre l'ennemy à composition, d'autãt qu'en lieu de luy tenir promesse, il le punira plus aigrement, et s'acharnera sur luy auec plus de cruauté, et bestiale furie. Il leur est permis en guerre d'abuser des ieunes femmes à leur discretion et fantasie, aussi en meinent ils captiues celles qui leur semblẽt les plus belles, lesquelles ils contraignẽt de seruir toute leur vie à leurs desordonnées volontez en la plus grand misere qu'homme sçauroit penser, veu que ce vilain peuple est le plus sale et infait en matiere de paillardise que la terre porte: d'autant que iaçoit qu'ilz espousent autant de femmes que bon leur semble, et que ilz peuuent nourrir, & qu'il n'y aye degré de consanguinité, sauf de sa mere, de sa fille, & de sa sœur, qui empesche qu'vn hõme n'espouse ses plus proches parentes, si est-ce que ceste nation s'accouple (ainsi que faisoyent les Sarrasins, imitez par les Turcs à present) & aux masles, & aux bestes, & sans en estre repris, ny punis en sorte quelconque.

Cruauté extreme des Tartares.

Grande paillardise des Tartares.

Tartares Sodomites.

La femme qu'ilz prennent, n'est estimée estre leur espouse, & ne reçoiuent rien d'elle, iusqu'à ce qu'elle a enfanté, & ainsi ilz repudient celles qui sont steriles, & au lieu d'elles en peuuent prendre d'autres. Mais cecy est esmerueillable (veu la naturelle ialousie des femmes) que iaçoit que plusieurs femmes soyent les espouses d'vn seul homme, si est-ce que iamais pour cela elles ne se font la guerre, quoy qu'il face plus de compte, ores de l'vne, tantost de l'autre, & couche auec celle qui luy viẽt le plus à

plaisir: mais quoy, chacune a sa demeure à part, chacune sõ mesnage, & famille viuans en grande chasteté: comme les maris en extreme paillardise, & incontinence: d'autant que la loy condamne à mort celuy soit il homme ou femme, qui est attaint & conuaincu d'adultere.

Adulteres punis de mort entre les Tartres.

Paul Venitiē li.1.chap.55.

Superstition des Tartares.

Feu honnoré par les Tartares.

Durant qu'ils sont en paix & que la guerre les dispēce d'estre en repos, les hommes ne se meslent que de nourrir les troupeaux & d'aller à la chasse, laissans tout le mesnage des logettes, & maisons à leurs femmes, la charge desquelles est de prendre esgard & à ce qui est pour leur viure, & vestement de toute la famille. Ceste nation a de sottes superstitions que elle garde fort soigneusement. Il n'est loisible de mettre vn couteau dās le feu, voire ny le toucher auec ce mesme glaiue : tirer la chair du pot auec vn couteau c'estoit vn grand forfait: & ne fendoyent rien ou coupoyēt auec leurs haches au pied du feu afin de n'offencer celuy, que ilz reuerent d'ailleur, & par lequel ilz estiment que toutes choses seront vn iour purgées, & c'est aussi grandement obserué entre eux de ne toucher, ny corps, ny bras, ou pieds, sur le fouet auec lequel ilz font aller leurs cheuaux (car ilz n'vsent iamais d'esperons) & se donnent garde de toucher leurs flesches auec ce mesme fouet. Tant s'en fault qu'ils tuent les ieunes oiseaux, qu'encore est-il deffendu de les prendre. Ilz ne secouent iamais la bride au cheual, & ne cassent, ou rompent vn oz auec vn autre.

Purgatiō par le feu.

Aucun n'oseroit espandre sans reprehension rien de ce que ilz mangēt, ou boiuent, & sur tout on vse à l'endroit du lait de ceste ceremonie : Nul pisse dans leurs loges & cabannes : & si quelcun le faisoit de gayeté de cueur, & s'opiniastrant contre ceux qui l'en aduertiroyent, c'est sans aucune misericorde que il seroit occis & massacré.

Que si la necessité contraint quelcun à ce faire, comme souuent il adnient, il fault que la tente où cela est aduenu, & tout ce qui est dedans, soyent purgez & purifiez en ceste maniere.

Ilz dressent le feu en deux lieux distans troys pas l'vn de l'autre, entre lesquelz ilz fichent deux lances, pres chacun feu vne, & attachent vne cordelette aux deux, qui va de l'vne à l'autre, & passent souz ceste cordelette de tout ce qui doit estre purifié : ce pendant deux femmes ausquelles apartient de faire l'office de ces ceremonies sont de l'autre costé du feu, arrousans d'eau ce qui passe, & marmotans ne sçay qu'elles sorceleries, qui seruent comme ilz pensent à cest effait. Il n'est permis à estrāger quelconque de quelque degré ou dignité qu'il soit, & de quelque grande importance que soyent les affaires que il aye a desmesler auec le Roy, de se presēter à luy, s'il n'a esté purgé. Quicōque foulle du pied le seil de l'huys du logis ou le Cham, ou quelcun de ses Princes, ou Lieutenās habitent, il est soudain occis sur le mesme lieu sans aucune remissiō. D'auantage si en mangeant, quelcun a pris vn si gros morceau que ne pouuant l'aualler il soit contraint de le regetter, ceux qui assistēt l'empoignent, & luy faisant vn trou, où la viande deuoit passer, l'occient miserablement.

Sauuage tyrannie.

Ilz ont d'autres folies qui leur semblent des faultes & forfaits irremissibles: mais de tuer vn homme, de saisir, & rauir le bien d'autruy contre tout droit & raison, d'enuahir les biens & possessions de leurs voi-

ſins, meſpriſer les commandements de Dieu, ce n'eſt que paſſetemps en leur endroit, & qui n'en font que le cerf, ſe mocquant de quiconque leur en parle. Ilz croyent vn autre monde, lequel ilz ne ſçauroyent deſcrire, & auquel ilz ſ'attendent de viure eternellement, y receuans le pris & ſalaire deu à leurs œuures & merites.

Tartares croyent la vie eternelle.

Dés que quelcun d'entre eux tombe malade, & aproche de la mort, on plante vne pique, ou halebarde à l'entrée de ſon pauillon à laquelle ilz attachent vne banderolle noire, affin d'aduertir les paſſants de ne ſ'auancer pour entrer en laditte loge. Et ayant veu ce ſignal, n'y a ſi hardy qui oſaſt y entrer ſans eſtre apellé par ceux qui ſont dedans.

Le patient eſtant mort, toute la famille, & parenté ſ'aſſemble, & eſt le corps porté ſecretement en quelque lieu ia preparé hors la tente, là où ilz font vne foſſe aſſez large & profonde, & ſur laquelle ilz dreſſent vne tente, & dans icelle apreſtent la table garnie de viandes: & veſtans le deffunct de treſriches habitz, & les pluz precieux que il euſt, tous enſemble le mettent en terre, enterrans auec luy vne iument, & vn cheual armé, & bardé, tout ainſi qu'ils vont à la guerre.

Enterrement & obſeques des Tartares.

Les plus puiſſantz choiſiſſent tandis que ilz viuent vn ſeruiteur, & le marquans de leur ſein & armes auec le feu, le font mettre en terre auec eux, & ce afin que en l'autre monde ilz ſ'en ſeruent.

Apres ce les amys prennent vn autre cheual, & le tuent, & en font vn banquet, puis empliſſent le cuir de foing, & le recouſant le poſent ſur quatre pieux, en ſigne & memoire des vaillances de celuy qui eſt enterré là deſſoubz. Les femmes bruſlent les oz de ce cheual mangé, pour la purgation de l'ame du deffunct, & aux obſeques des grands, & des ſeigneurs, les amys du treſpaſſé vſent autrement du cuir du cheual, car ilz le diuiſent & coupent en diuerſes, & menues couroyes, leſquelles eſtendans tout autour du tombeau, en meſurent la terre: ayans opinion que le deffunct aura autant de terre en l'autre monde, comme ilz en auront meſuré pres la foſſe où giſent ſes oſſementz: & mettent fin à leur dueil le iour trentieſme apres le treſpas.

Des mauuais & cruels Chreſtiens en Tartarie.

Il y a d'aucuns Chreſtiens Tartares, la religion deſquels eſt fort alterée & corrompue, comme l'effect le declaire: d'autant que voyans leurs parents ia vieux afin d'en deſpeſcher le monde, les nourriſſent de greſſe plus que de raiſon de laquelle eſtans amattis ilz ſ'en vont en languiſſant & morts que ilz ſont ilz bruſlent les corps, en recueillans treſſoigneuſement les cendres, qu'ils gardent comme choſe precieuſe, en ſaiſonnans ordinairement leurs viandes lors qu'ils prennent leur refection. Or auec quelle pompe & ſolennité, ils eſliſent, & ſacrent leur Roy, apres le decez de celuy qui regne, d'autant que ce ſeroit choſe & difficile, & ennuyeuſe à le racompter, & lire, ie m'ē paſſeray le plus legeremēt qu'il ſera poſſible.

Paul Venetiē dit qu'ils ſont Neſtoriens li. 1. chap. 47.

Les Princes, Ducs, Barons & ſeigneurs ſuiuis du peuple preſque aſſemblé de tous les coings de ſon Empire, ſ'aſſemblent en vne campaigne à ce choiſie, & où couſtumierement on fait telle ceremonie: & là celuy à qui eſchoit le Royaume, ſoit par ſucceſſion & heritage, ou (l'hoir y manquant) par election, eſt aſſis ſur vn throne d'or, deuant lequel

Sacre du Roy & cham des Tartares. tous petits & grands, se prosternent & d'vne voix vnanime, & hautement luy dient ces parolles: Nous te prions, & le voulons, & le commandons que tu ayes l'Empire & puissance sur nous. Ausquelz il respond: Si vous voulez que ie vous obeïsse en cecy, il est necessaire que par me sme moyē vous soyez tousiours apareillez de faire tout ce que ie vous commanderay, venir quand ie vous apelleray, & là part où il me plaira aller, ou ie voudray tuer, & massacrer sans crainte ceux que ie voudray que vous faciez mourir: en somme laissans entre mes mains tout l'estat du Royaume pour en disposer à ma fantasie. A quoy cōme ilz donnent consentement, le Roy, encores dit: La parolle donc de ma bouche, vo⁹ seruira desormais de glaiue, & ce sera le fer vengeur des rebelles. Le peuple fait vne grande aplausion des mains, en signe d'accepter ceste cōditiō de Royale tyrānie. Cecy fait les Princes le tirans de son throsne Royal, le mettent à terre sur vn feutre, & luy disent. Regarde en hault, & recognoy Dieu, ensemble voy le lieu où tu es à present assis: si tu gouuernes bien ton estat, toutes choses te succederont à souhait: mais si tu es paresseux, à bien regir ton peuple: tu seras tellement aneanty, abaissé, & desnué de grādeur, & richesses, que seulement ce feutre, qui te sert ores de siege, ne te sera laissé pour ton vsage & seruice. Ce que ayants dit luy donnent celle de ses femmes que il ayme le mieux, & les hauçans tous deux auec le feutre, les proclament Empereur & Emperiere des Tartares: & tout sur l'heure, tous les deputez des Prouinces, sur lesquelles il a commandemēt, luy portent des presents en signe de recognoissance.

Semblable est la tyrannie du Roy des Turcs.

Paul Venitiē dict que le Cham choisist 12. Gouuerneurs pour ses Royaumes. l. 2. chap. 22.

Inscriptiō du seau du Chā Tartare.

On porte aussi là, les meubles precieux, laissez par le Roy deffunct, dequoy le nouueau Prince en depart partie aux grands seigneurs du pays, & le reste il le fait garder pour sa magnificence, & ainsi chacun se retire en sa Prouince. Ce Roy tient tout en sa main, tout est soubmis à sa puissance, & n'y a hōme qui puisse, où qui ose dire quelque chose luy estre propre, ou d'autre. N'est permis à aucū d'habiter en autre terre, que en icelle que le seigneur luy a assignée: lequel aussi choisist les gouuerneurs, les generaux d'armées & colonnelz, & iceux eslisent les capitaines, les capitaines font choix des membres de leurs compagnies, & iceux du reste qui est necessaire pour parfaire les bandes. Le seau duquel le Cham vse en ses patentes est ainsi escrit: Dieu au Ciel, Chuichuch Cam en terre, l'Empereur est la force de Dieu, & des hommes.

Deffendu de parler auec le Cham.

Ce grand Roy tient d'ordinaire, cinq grosses & puissantes armées, auec autant de generaux, qui sont comme Mareschaux, auec lesquelles forces il ne laisse rien qu'il ne mette à bas, et en sa subiection, et est si arrogant que iamais il ne parle aux Embassadeurs des nations estranges, et ne souffre seulement, qu'ilz luy soyent representez, si premierement, et eux et leurs presentz (car c'est forfait que de venir deuāt ce grand seigneur les mains vuides) ne sont purgez et purifiez par des femmes pour ce fait deputées: et lors il leur respond par truchement, et ces personnes entreposées tandis que parlent (quelque grand que soit celuy qui a affaire auec le Chā) il fault que les estrangers soyent tousiours de genoux, et estre si attentifs, que leur interprete ne faille, ou s'esgare d'vn seul mot des parolles

proferées par le Prince: N'estant permis à personne de changer tant peu soit des parolles du Seigneur: ny de faillir, ou venir au contraire en sorte aucune à ce qu'il commande & ordonne: iamais l'Emp. Tartare, voire ny aucun des Princes, ne mangent en public, si premierement on ne chante ou ioue des instrumens en leur presence. Et lors que les Princes & grands seigneurs vont par païs on porte tousiours deuant eux vne tente ou petit pauillon au bout de quelque grand baston pour leur faire ombrage, & les rafreschir, & ainsi encor en vse lon à l'endroit des femmes. Et voila quelles estoient les façons de vie (desquelles vsent encor les Tartares) & leurs loix & ceremonies qu'ilz suyuoient il y a enuiron deux cens ans, ou d'auantage. [Et d'autant que parlant des Indes, nous auons obmis les païs & citez de Ciambà, Mangi, & Quinsay, & que ie vous ay promis que parlant des Tartares que i'en tiendroys quelque propos, ie ne veux vo⁹ y faillir, tant pour acheuer la parfaicte description de l'Asie, que pour monstrer en quel temps fut-ce que l'Empereur Tartare assuiettit si grãdes & si loin taines prouinces sous sa seigneurie, ioinct encor que ces peuples sont fort differés de la façon de vie de ceux qui les maistrisent. Ciambà donc selon Ptolomée est en celle region qu'on nõmoit iadis le grãd goulphe ou sein, & outre lequel on ne trouuoit plus de terre, n'ayans pris esgard, à ce qu'en ont cogneu ceux qui de nostre tẽps ont veu q̃ les Moluques qu'õ estimoit toutes oriẽtales, sont en partie occidẽtales ce q̃ ce grand Pilote Magellan nous eut descouuert, si la cruauté & trahison des siens mesmes ne nous l'eust raui plus tost que la necessité ne requeroit. Or auoisine ce pays vers l'Orient à la mer Occeane, & au midy aux terres, qu'il estime incogneuës & à present ce sont le Royaume de Ciamba, & de Mangi, vers Ponant est la Chine & Indes de là le Gangé, & au Septentriõ le Royaume de cambalu, où est le siege Royal du grand Cham de Tartarie. Quant à la descouuerte fault noter que l'an de grace 1368. Cham Cublai ayant enuie sur les païs & Prouinces qui estoient suiettes au Roy de Mangi vint auec vne grand armée, se ruer sur ces peuples qui ne se doutoient en rien du Tartare, & ne se soucioient que de se donner du bon tẽps, souz leur Roy nommé Fanfur: tellement que Baian Chinsan vn des principaux Lieutenans du Roy Tartare les prist si au despourueu que plustost il s'en vist le maistre que les pauures Indiés se doutassent de telle surprise. Le Roy de Mangi fut recueilly ne pensant point à la guerre, ains seulement à vser de misericorde à l'endroit de chacun: & mesmement des enfans sans pere, qui estoient en nombre infiny en celle region à cause de la coustume qui estoit telle, que les femmes qui estoient sans moyen de nourrir leur portée en faisoient tout ainsi que font les bonnes commeres à Paris, les portans en lieu public à la mercy de la fortune: Le Roy faisoit prendre ces enfans & les nourrissoit à ses despens, ou bien les donnoit à nourrir aux grands seigneurs du païs, & mesme a ceux qui n'auoient point d'enfans à fin qu'ilz les adoptassent: Les autres il les marioit, & leur donnoit dequoy sustenter leur famille: Mais la charité du Tartare n'est si grande veu qu'il ne se soucie d'aucun peuple que pour le piller & tondre iusqu'à la peau, voire en succer le sang, tant il est tyran, conuoiteux, auare & exacteur.

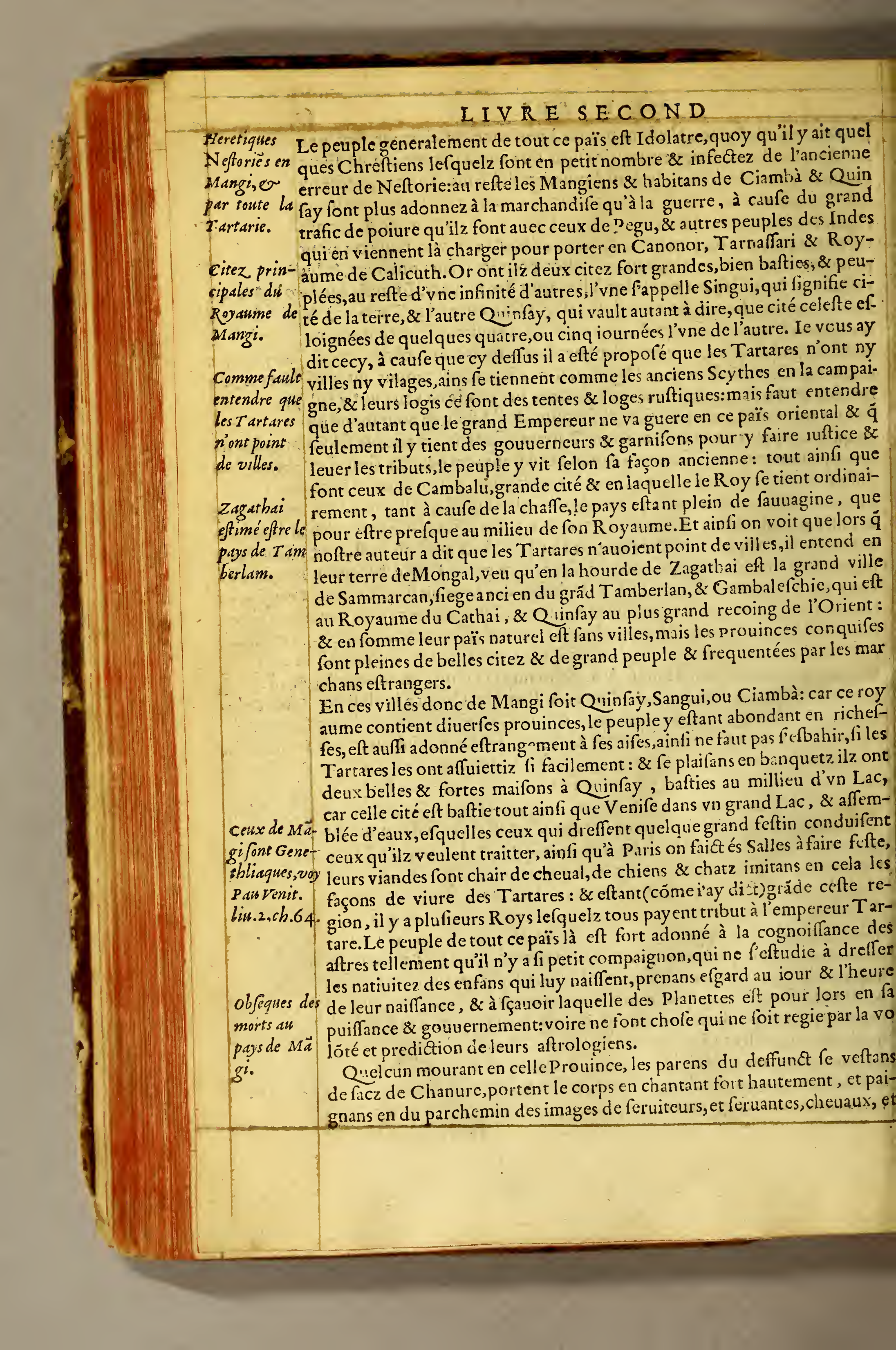
Où est la region de Ciamba. Pthol. liu. 7. c. 3. Table 11. d'Asie.

Magellan ocis en descourant les terres le long de la Mer pacifique. Voy maximiliã Transylu. en vne Epistre au Cardinal de Salz Burch.

Cham Cubali, voy Paul Venitien liu. 2. il est appellé par Haitõ c. 19. Cobile, lequel regna 42. ans. & fut le 4. Emper. des Tart.

Baian Chinsan signifie cent yeux. Paul Venit. liu. 2. cha. 54

Enfans exposez en Mãgi nourriz par le Roy.



Heretiques Nestoriẽs en Mangi, & par toute la Tartarie.

Le peuple generalement de tout ce païs est Idolatre, quoy qu'il y ait quelques Chrestiens lesquelz sont en petit nombre & infectez de l'ancienne erreur de Nestorie: au reste les Mangiens & habitans de Ciambà & Quinsay sont plus adonnez à la marchandise qu'à la guerre, à cause du grand trafic de poiure qu'ilz font auec ceux de Pegu, & autres peuples des Indes qui en viennent là charger pour porter en Canonor, Tarnassari & Royaume de Calicuth. Or ont ilz deux citez fort grandes, bien basties, & peuplées, au reste d'vne infinité d'autres, l'vne s'appelle Singui, qui signifie cité de la terre, & l'autre Quinsay, qui vault autant à dire, que cité celeste esloignées de quelques quatre, ou cinq iournées l'vne de l'autre. Ie vous ay dit cecy, à cause que cy dessus il a esté proposé que les Tartares n'ont ny villes ny vilages, ains se tiennent comme les anciens Scythes en la campaigne, & leurs logis ce sont des tentes & loges rustiques: mais faut entendre que d'autant que le grand Empereur ne va guere en ce païs oriental & q̃ seulement il y tient des gouuerneurs & garnisons pour y faire iustice & leuer les tributs, le peuple y vit selon sa façon ancienne: tout ainsi que sont ceux de Cambalu, grande cité & en laquelle le Roy se tient ordinairement, tant à cause de la chasse, le pays estant plein de sauuagine, que pour estre presque au milieu de son Royaume. Et ainsi on voit que lors q̃ nostre auteur a dit que les Tartares n'auoient point de villes, il entend en leur terre de Mongal, veu qu'en la hourde de Zagathai est la grand ville de Sammarcan, siege ancien du grãd Tamberlan, & Gambaleschie, qui est au Royaume du Cathai, & Quinsay au plus grand recoing de l'Orient: & en somme leur païs naturel est sans villes, mais les prouinces conquises sont pleines de belles citez & de grand peuple & frequentées par les marchans estrangers.

Citez principales du Royaume de Mangi.

Comme fault entendre que les Tartares n'ont point de villes.

Zagathai estimé estre le pays de Tamberlam.

En ces villes donc de Mangi soit Quinsay, Sangui, ou Ciambà: car ce royaume contient diuerses prouinces, le peuple y estant abondant en richesses, est aussi adonné estrangement à ses aises, ainsi ne faut pas s'esbahir, si les Tartares les ont assuiettiz si facilement: & se plaisans en banquetz ilz ont deux belles & fortes maisons à Quinsay, basties au millieu d'vn Lac, car celle cité est bastie tout ainsi que Venise dans vn grand Lac, & assemblée d'eaux, esquelles ceux qui dressent quelque grand festin conduisent ceux qu'ilz veulent traitter, ainsi qu'à Paris on faict és Salles à faire feste, leurs viandes sont chair de cheual, de chiens & chatz imitans en cela les façons de viure des Tartares: & estant (cõme i'ay dict) grãde ceste region, il y a plusieurs Roys lesquelz tous payent tribut à l'empereur Tartare. Le peuple de tout ce païs là est fort adonné à la cognoissance des astres tellement qu'il n'y a si petit compaignon, qui ne s'estudie à dresser les natiuitez des enfans qui luy naissent, prenans esgard au iour & l'heure de leur naissance, & à sçauoir laquelle des Planettes est pour lors en sa puissance & gouuernement: voire ne font chose qui ne soit regie par la volõté et prediction de leurs astrologiens.

Ceux de Mãgi sont Genethliaques, voy Pau Venit. liu. 2. ch. 64.

Obseques des morts au pays de Mãgi.

Quelcun mourant en celle Prouince, les parens du deffunct se vestans de sacz de Chanure, portent le corps en chantant fort hautement, et paignans en du parchemin des images de seruiteurs, et seruantes, cheuaux, et

deniers, bruslent tout cela ensemble auec le corps, estimãs que cest office puisse prouffiter au trespassé en l'autre monde, & qu'vne semblable troupe d'esclaues luy feront seruice au païs des morts. Aprs cecy ils sonnent & iouent de diuers instrumens de Musique, disans que les Dieux reçoiuent leurs parens auec telle, & pareille harmonie que les viuans font accompaignans le corps de celuy, l'ame duquel s'en va iouyr des plaisirs des celestes,

Obseques des morts au pais de Mangi.

Encore ont ils ceste coustume, que tout homme chef de maison escrit sur la porte de son logis les noms de soy, sa femme, enfans, & seruiteurs, n'y oubliant encor le nombre de ses Cheuaux, & lors que quelcun des siens meurt, ou change de domicile, il efface le nom de l'absent, & y met celuy qui est en sa place. Les hosteliers semblablemẽt escriuẽt les nõs de ceux qui viennẽt loger chez eux, le moys & le iour de leur venuë: & par ce moien facilement ils sçauent le nombre de leurs citoyens, & de tous ceux qui sõt en leurs villes: & est ce pais si riche qu'il vault tous les ans au Cham Tartare quinze millions six cent mille escuz de reuenu. Et aucuns endroits de ceste region les hommes sont cruels qu'ils se rassasient de la chair humaine, & sur tout au royaume de Fugni qui est tout mõtaigneux, mais ilz n'ont garde de manger celuy qui sera mort de maladie. Allans en guerre ils se marquẽt le front d'vn fer chault, & persõne n'y va à cheual, que celuy qui les conduit, & vsent d'espées, & lances, humans le sang de ceux qu'ils tuent, & en banquetãs de la chair apres auoir gaigné la victoire. Et en tout ce pais de Mangi le langage est du tout diuers à celuy des Tartares, tout aussi bien que les habitans sont differens aux façons de vie de la Tartarie. Et c'est ce que pour le present nous est offert à esplucher sur les pais qui sont suiets au Cham & Empereur d'oriẽt, lequel tient dés la mer Caspie iusqu'aux dernieres extremitez de l'orient.]

Sage moien pour sçauoir le nombre des citoyens.

Grãd reuenu du royaume de Mangi au Cham.

Antropophages en la prouince de Mãgi.

Du pais de Turquie, loix, coustumes & façons de viure des Turcs. Chap. 12.

[AVANT qu'entrer à la poursuite de nostre auteur sur le pais qui à present est suiet au Turc, & qui de luy porte nom de Turquie, nous esplucherõs premieremẽt en peu de mots l'origine de ceste nation & d'où cest-qu'elle est sortie, afin que le lecteur voye les merueilles de Dieu, qui d'vn peuple incogneu, ou bien peu estimé il en aye dressé la plus espouuẽtable natiõ qui soit à present au mõde, & par le ministere de laqlle il chastie les trãsgressiõs de sõ peuple. C'est chose asseurée q̃ les anciens ont eu cognoissance de ces hõmes icy, & les ont euz en opinion de robustes, et vaillans si Mele, et Pline n'en font que simplemẽt mention lors qu'ils parlẽt des pais voisins de la mer Caspie, et mont Caucase: mais quoy qu'il en soit, si est il chose asseurée que la petite Asie n'a pas esté leur siege, et moins la Grece, ou pais de Thrace le lieu de leur naissance, et que long temps auant que les Chrestiens feissent le voiage de la terre sainte pour la conquerir, vn Solyman chef des Turcs sorty de

Les anciens ont cogneu le nõ de Turcs.

La petite Asie n'est l'origine des Turcs.

son païs s'estoit fait seigneur de la Capadoce & païs voisins de la petite Armenie, & ainsi nous concluons suyuant ce que Haiton Armenien en descrit, & que tous les modernes en tiennēt que les Turcs sont sortis des Parthes, & de celle Prouince qui encore pour iourd'huy s'apelle Turquestā, des anciēs, & par Ptholomée ditte Arie, ayāt la Bacterie & Margiane vers le Septētrion, au couchāt la regiō des Parthes, & Carmanie deserte: A midy la Drangiane & au Leuāt le pais Paropanisades, lesquels sōt suiets au Turquestan souz l'obeissance des Tartares. Et ainsi on voit qu'ils sont de la mesme nation que celuy Tamberlan qui les chastia si biē en la petite Asie lors qu'ils taschoient d'aneantir l'Empire, depuis par eux ruiné, de Constatinople.

Haiton Armenien c. 15. du li. des Tartares.

Ptholomée l. 6. c. 17. table 9. d'Asie. Description de Turquestā païs originaire des Turcs.

Or furēt ils chassez de leur terre par Homar successeur de Mahometh qui pillāt presque tout l'Orient enuahit l'Empire de Perse, & pais voisins, tellement que passans l'Eufrate, ils coururent l'Armenie, & Mesopotamie ou Royaume de Bagadeth, & receuans la loy Mahometiste (estās au parauant idolatres) ils planterent si bien les fondements de leur puissance en Asie, que iaçoit que Godeffroy de Buillon, & autres Princes les desconfissent en la iournée qu'ils eurent contre Solyman suz nommé pres l'ancienne cité de Nicée, si est-ce que se retirans pour lors aux montaignes d'Armenie, quelque temps apres ils sortirent souz leurs chefs Othoman & Caraman, auec tel effort & puissance, que la petite Asie ne fut assez beau suiet de leurs cōquestes, si encore ils ne taschoiēt d'enuahir l'Europe. Apres la deffaite du susdit Solyman, qui aduint enuiron l'an de grace mil nonante sept, les Turcs furent lōg temps sans remuer mesnage, iusqu'à ce qu'ē l'an 13000, Othomā chef de la race qui tiēt à present l'Empire Turquesque, se rendist espouuentable à toute l'Asie, auec le nombre effroyable de ces Barbares, qui coururent le pais qu'à present on nommé Turquie: & estoit de si haut lieu qu'on ne sçauroit dire autre chose de luy sinon qu'estant le premier de son nom, il se feist grand par sedition, & se reuoltāt contre l'Empereur Grec duquel il mesprisoit la fai-neātise. I'ay tesmoins de cecy Baptiste Egnace, & Theodore Gaze: neātmoins vn certain Grec, & Athenien nommé Chalcondile fait cest Othoman sorty de race illustre, homme accort, gentil & suffisamment riche, et si bien aymé de ceux de sa nation qu'il luy fut aisé de se fortifier d'hommes auec lesquels pillant le pais il assembla vne grosse armée, par le moien de laquelle il bastist les premiers fondemens de la puissance Turquesque: et fust si subtil en ses actions et menées, qu'il chassa ses compaignons (de sept qu'ils estoient à faire les conquestes de la petite Asie,) de leurs terres, sauf Caraman, qui tenoit la Cilicie, qui encore à present s'apelle de son nom, Caramanie: mais les enfans de Caraman furent ruinez par les successeurs d'Othoman qui ne peurent souffrir aucun obstacle en leur Empire. Ie na'y affaire à disputer icy sur le mot de ny Turc et en qu'elle façon les anciēs l'ont receu, ny comme il fault lyre dans Strabon quand il parle des Scythies voisins de Paropanisades, qui sont les Turcs sans aucune difficulté, me contentant de vous dire, le tenant des liures de cest excellent homme en toute erudition Guillame Postel, qui à visité et le pais, et les liures

Homar successeur de Mahometh enuahit l'Empire de Perse.

Soly mā Capitaine des Turcs, deffait par les Chrestiens allans en Syrie.

Baptiste Egnace, l. de l'origine des Turcs. Theo. Gaze, à Philadelphe. Chalcōdile l. 1. des Turcs.

Tur-

Turquesques, Arabes & Caldaiques, que le nom de Turc est si odieux, & mal-plaisant à ceux mesme de la nation qu'il n'y a si petit ny grand qui ne s'estime grandement deshonoré & iniurié si on luy donne du nom de Turc par le visage, à cause, comme il l'interprete que ce vocable signifie, non vilain, comme aucuns ont estimé, ains maudit, delaissé, excommunié & detestable: & voila quant à la vraye origine des Turcs, maintenant poursuyuons nostre auteur, & voyons le païs qu'à present on appelle Turquie.] Celle prouince que maintenant chacun baptise de ceste appellation Turquesque est limitée vers l'Oriēt de l'Armenie, s'estēdant iusqu'à la mer de Cilicie, ou Caramanie: & au Septentrion elle a le Pont Euxin, & mer maiour, voire s'estend plus outre que les paluz Meotides, contenant en soy diuerses regiōs, royaumes & seigneuries, ainsi qu'il est recueilly de Haiton Armenien: A sçauoir la Lycaonie de laquelle la ville capitale est Cony, iadis Iconie, le païs de Capadoce, où estoit la cité de Cesarée, Isaurie où estoit la ville de Seleuce bastie par Seleuque roy d'Asie & vn des successeurs du grand Alexandre, Licie, qu'à present on nomme Briquie, Ionie païs Grec iadis, & maintenāt ditte Quiscum toute semée de Turcs, où est la cité tant renommée d'Ephese: Paphlagonie la ville capitale de laquelle fut Germanopoly, Lenech, qui est l'Empire de Trapezōde sur la mer maiour, [Et la Bithynie, depuis nommée Natolie & ores Turquie, comme le propre siege des Roys Turcs qui les premiers ont commandé sur ceste nation, & la ville capitale & siege royal desquels estoit à Burse, iadis Pruse, chef aussi bien que de nostre temps de tout l'Empire d'Asie iusqu'à ce que Constantinople à esté soumise à la tyrannie de ces Barbares: mais nous passerons plus outre que nostre auteur qui n'a osé s'estendre plus que Haiton craignant de se mesprendre, & dirons que la seigneurie Turquesque embrasse à present vers le leuant toute la Syrie, Palestine, Assyrie, & la plus part de l'Armenie, & encore de l'Arabie beaucoup: au midy tout l'Egypte & l'estendue de la mer mediterranée, iusques en Barbarie, au Septentrion la mer maiour, & paluz Meotides, & le païs voisin de la Tane iusqu'aux embouchures que fait le Boristhene dās la mer maiour: tout le Propontide, & bras sainct George, la Thrace, qu'ils nomment Romanie, la Macedone à present Albanie, la plus grande part de l'Esclauonie, toute la Grece d'Europe, & Dieu sçait quelle part le Turc possede de Morauie, Podolie, de la Bossine, Seruie, Valachie, Transsyluanie, & Hongrie tenant tributaires toutes les isles de l'Archipelague & celles qui sont encor le long de la Valone, & iusque au goulphe de Venise: & voila l'estendue de l'Empire des Othomans.] Les nations & peuples qui viuent sous la puissance de ce grand Roy sont donc non seulement Turcs, ains Grecz, Armeniens, Arabes, iadis Sarrasins, Iacobites, Nestoriens, Iuifs & Chrestiens: mais la plus grand partie de ses suiets sont viuans selon les loix & ordonnances que le faux prophete Mahometh donna, & establist aux Sarrasins peuple Arabique, l'an de nostre salut 631. Or quant à Mahometh sous lequel tant de peuples viuent esloignez de la cognoissance de la verité, on ne sçait pour le certain s'il estoit Arabe, ou Persan: mais quoy qu'il en soit, son pere fut idolatre & sa mere de la race d'Ismaël ba-

Postel au liu. de l'histoire originelle des Turcs.

Les païs d'Asie nommez Turquie quelz sont.

Prouinces de Turquie en la petite Asie.

Changement du nom des Prouinces par la mutation des seigneurs.

Natolie, ou Turquie est la Bithynie.

Pruse chef de Turquie auāt la prise de Cōstantinople.

Grand estendue de l'Empire Turquesque pour le present.

Terres que le Turc tient en Europe.

Peuples habitans és terres du Turc.

En quel tēps Mahometh vint au monde annoncer sa pernicieuse doctrine.

ſtard d'Abraham & par conſequent eſtan quelque peu introduite en la loy des Hebrieux. Et ainſi eſtant brouïllée la religion du mary & de la femme & chaſcun d'eux taſchans de gaigner le cœur de leur enfant pour le tirer à ſa ſecte, le rendirent à bien parler ſans loy ny religion qui luy fut aſſeurée: ains eſtant deuenu grand, fin & cauteleux qu'il eſtoit & d'vn eſprit remuant, & plain de trõperie, ayant conuerſé quelque tẽps auec des Chreſtiens, gens de bonne vie, & excellente doctrine, ſe pourpenſa de baſtir vne religion cõpoſée des deux loix Chreſtiẽne & Moſaïque pour en abreuuer malheureuſement tout le genre humain. Il diſoit que les Iuifs eſtoyẽt meſchans & deteſtables de nier que Ieſus Chriſt fut né de la vierge Marie, veu que les Prophetes inſpirez de Dieu & douëz d'vne grande perfection de vie & ſainteté l'auoyẽt predit & denõcée la venue de celuy Ieſus Chriſt long tẽps auparauant qu'il vinſt au monde: Neãtmoins accuſoit-il les Chreſtiens de folie & peu de iugement, de croire que Ieſus le treſ-aymé de Dieu, & filz de la Vierge, euſt voulu ſouffrir de telles indignitez & moqueries, voire vne mort ſi cruelle par la main des Iuifs. Martin Segonie de neufmont en vn ſien liure qu'il à fait du ſainct Sepulchre de noſtre roy & ſauueur Ieſus Chriſt, à laiſſé ce qui ſ'ẽſuit pour memoire du ſaint: Que les Sarraſins, Arabes, & les Turcz, ſuyuans l'anciẽne doctrine, & preſches de leurs faux Apoſtre Mahometh, ſe moquent des Chreſtiẽs, pour honorer auec telle reuerẽce ce lieu où Ieſus Chriſt repoſa apres que il euſt eſté depoſé de la croix: Et quoy qu'ils cõfeſſent q̃ Ieſus Chriſt eſt le grand & ſouuerain Prophete amy & meſſager principal du tout puiſſant, ſorty de l'eſprit de Dieu, ſans peché ny tache quelconque de celles qui ſoüillent la race des hommes & que ce ſera luy qui à la fin du monde viendra iuger les vifs & les morts, et faire iuſtice de toutes les nations de la terre, ſi eſt-ce qu'ils ne peuuent receuoir que ſon corps ayt eſté enterré, et que ce ſepulchre de Ieruſalẽ ſoit le repos de ce ſaĩt Meſſie, à cauſe que ils tiennent que ce corps glorieux, et conceu par l'inſpiratiõ diuine, eſtoit du tout impaſſible, et immortel: voila ce que Segonie dit que les infidelles dient et reprochẽt ordinairement non moins deteſtablemẽt que follemẽt à ceux de noſtre ſainte et veritable perſuaſiõ. Ce maudit et endiablé prophete ayãt embabouïné ce peuple auec ceſte trõperie, et abreuué les ſimples d'vn boucon ſi dãgereux, feit vne loy, laquelle pour rẽdre inuiolable et à fin que les gens de bõ eſprit ne reiettaſſent auec raiſons ſa religion ſuperſtitieuſe et infame, contenoit peine de mort contre ceux, qui oſeroyẽt diſputer contre ſon Alcoran ny amener rien d'iceluy en doubte. Et par ceſte ordonnance il feit aſſez cognoiſtre à ceux qui ont ſain le iugement, auec quelle ſincerité il auoit baſti ceſte loy ſi deteſtable, puis qu'il vouloit la celer, comme quelque ſecret myſtere, à fin que le peuple ne fut point abreuué des folies qui y ſont cõtenues: et ſ'ayda Mahometh en baſtiſſant et dreſſant ſon Alcoran de la diligence d'vn moyne heretique nõmé Sergie Neſtorian de perſuaſion et homme meſchant, ambicieux, et deteſtable, et laquelle pour rendre plus fauorable et aiſées à eſtre ambraſſées de tous eſtats et ſectes d'hommes, il la meſla et compoſa de toutes pieces raportées, et entaſſées en vn corps, et priſes de tout tant qu'il y auoit de diuerſitez d'opiniõs entre les hõmes. En premier lieu il louë Ieſus Chriſt

Cautelle de Mahometh.

Mahometh accuſe les Iuifs, & ſe moque de la foy des Chreſtiens.

Martin Segonien eſcrit du ſainct Sepulchre.

Turcz ſe mocquẽt de ceux qui honorent le tombeau de noſtre Seigneur & pourquoy.

Mahometiſtes diſent noſtre Seigneur iuge du monde.

Erreur des Mahometiſtes diſans Ieſus impaßible auant ſa reſurrection.

Peine de mort à ceux qui diſputent de l'Alcoran.

Ainſi tenoit iadis caché Nume roy Romain le liure des ceremonies de ſes dieux.

extremement pour apaster les Chrestiens, affermant qu'il a esté vn sainct personnage accomply en toute vertu & sainčteté, entant qu'il l'appelle tantost la parolle de Dieu, ores l'esprit, & tantost l'ame du tout puissant en ses escrits: le nomme filz de la vierge, laquelle il hauce iusques au ciel par ses louanges, & confesse qu'il s'accorde à tout ce qui est contenu en l'histoire de l'Euangile, sinon en ce que noz sainctz liures sont cõtraires à son Alcoran. Dit en outre q̃ les Disciples & successeurs des Apostres ont corrompu l'Euangile, lequel il seroit besoing de corriger & reformer auec la purité de son liure Alcoraniste. Et ainsi allichant les Chrestiens & pour les mieux attirer il se feit baptiser à son moine Sergie: & d'autant qu'il sçauoit la diuision qui pour lors tourmentoit l'Eglise de Dieu (pareille à la confusion des sectes qui assaillẽt à present la saincte maison & bergerie de nostre Seigneur,) à fin d'en gaigner de toutes parts & fortifier son costé par la multitude: Il nyoit la trinité auec les Sabellians, receuoit deux personnes ou puissances en la diuinité auec les Manichéens, & suyuãt Eunomie nyoit l'egalité du Pere auec le fils: & disoit que le sainct Esprit auoit esté creé ainsi que croyoient les Macedoniẽs heretiques: des Nicolaites il en receuoit la licence d'auoir plusieurs espouses: & acceptoit le vieux testament, lequel encor il disoit estre peruerty en plusieurs endroicts. Et pour dresser vn plus chatouilleux attrapoire auec ces incertitudes d'opinion & foy des choses sacrées, voyant que la vie des hommes est gaignée par les mollesses effeminées de la chair il permist à ses disciples toute volupté, & leur lascha la bride à toute corruption de paillardise: qui a esté cause que ceste peste & infection s'est espandue tellement que la plus grand partie de la terre s'esgarãt & deuoyãt de la verité, est encore à present en office à la poursuitte des loix Alcoranistes. Aussi voit on q̃ l'Europe seule & encore icelle nõ entiere croit en Iesus Christ & embrasse l'euãgile, là où Mahometh en tenãt vne belle partie, possede encor toute l'Asie, et Afrique: d'autãt q̃ il n'y a Prouince en icelles, quelque loy q̃ les Roys y suyuẽt soiẽt-ils Chrestiẽs, ou idolatres, q̃ tousiours les Alcoranistes ny ayẽt quelque belle Mosquée. Et d'autãt q̃ ceste loy est premieremẽt sortie des Sarrasins, et q̃ ce peuple est le premier qui embrassa et receut l'impieté et doctrine abominable de ce faux prophete, faut sçauoir, q̃ les Sarrasins furẽt Arabes de la regiõ ditte Pierreuse, laq̃lle d'vn costé auoisine le païs de Iudée et de l'autre est en close du pais Egiptiẽ vers la mer rouge ditte à presẽt mer de Suph et ce vers le midy, au Leuãt luy est l'Arabie heureuse: et est le mõt saincte Catherine en ceste terre Sarrasine, nommée iadis Nabathée, et à present Barrab, et fut iadis habitée par les Amalechites. On les appelle Sarrasins, d'vn, Cazal, ou Bourgade dudit pais nommé Sarrach voisin les Nabathées, ou cõme aucun pensent, et que eux mesmes s'en vantent à cause de Sarra femme d'Abraham, de la race de laquelle ils se disent estre descenduz: et c'est pourquoy ils auoyent fantasie et encore sont les Mahometistes en ceste opinion, qu'ils sont les seuls entre les hommes à qui legitimement apartient la succession et effait des promesses diuines faictes aux peres du vieux testament. Ce peuple s'adonnoit à l'agriculture et labourage et à la nourriture de leur bestail; mais la plus

Voy le 2. & 3 l. de l'Alcoran, & Postel au li. de la religion des Turcz.

De pareil blaspheme vsent les Caluinistes.

De quelles heresies des Chrestiens apostatz est forgé l'Alcoran.

Pourquoy l'Alcoran a esté tant chery.

Sarrasins Arabes de l'Arabie pierreuse. voy Ammian Marcellin. li. 14.

Descriptiõ de l'Arabie Sarrasine. Ptholom. li. 5. cha. 17. table 4. d'Asie

D'ou vient le nom des Sarrasins.

Opinion des Sarrasins Postel tient que les Mahometistes ignorẽt ce mot de Sarrasin: & que ils se tiennẽt pour enfans d'Agar & nõ de Sarra.

Sarrasins se reuoltent contre Heracle par le conseil de Mahometh. Sabellique Enn. 8. l. 6. Blond. Decad. 1. liu. 9.

La conqueste & entrée de Heracle en Ierusalē fut l'an 624. & les Arabes s'en feirent maistres, l'an 638.

Turcs chassez de leur païs, occupent la Perse Blond. Decad. 2. li. 1

Accord des Turcs & Sarrasins ensemble Sabel liq. Ennead. liu. 2. Haiton cha. 15.

Nōs des Sarrasins aboly.

grād part ne se soucioit que des armes, & ce fut pourquoy les Empereurs Grecs les appelloyent à leur soulde, & que Heracle allant contre les Perses les souldoya: mais eux se voyans mespriser apres la victoire cōquise et gaignée, et qu'on les fraudoit de leur promesse à eux faicte, enflammez de courroux et fureur, et à ce instiguez par Mahometh leur Prophete et general conducteur, ilz se reuolterent, et d'autant que leur chef vouloit remuer mesnage, et ne cherchoit que les occasions pour s'agrandir trouuant si belle occasion s'alla ruer sur Damas en Syrie: et là s'estant fortifiez et garnis de viures, et munitions prindrent la volte d'Egypte, et ayant assuietty ce pays, coururent en Perse, qu'aussi ilz meirēt en leur obeïssance, et de là par succesion de tēps, et sous Haly vn des disciples du faux Prophete se feirent seigneurs d'Antioche et puis de Hierusalem que n'agueres Heracle auoit osté auec la vraye croix, d'entre les mains de Cosdroé Roy des Perses. Ainsi croissoit la puissance et renom de ces Barbares et estoit si effroyable leur effort, qu'il n'y auoit rien plus qui peut leur faire resistence. Mais voicy comme ces Arabes Sarrazins estoyent sur le poinct de leur gloire, et que tout bransloit deuant eux, que les Turcs natiō sortie des Scythes, peuple Barbare et cruel, estans chassez de leurs terres par leurs voisins, passans les portes Caspies iadis posées par Alexandre, qui se ruerent en la petite Asie par le païs Colchique: puis laissans ceste route vindrent courir l'Armenie, les Perses et Medes, mettās tout souz leur puissance. Les Sarrazins, qui souffroyent fort enuis que si soudain on les priuast de leurs conquestes allerent cōtre les Turcs: mais se voyans inesgaux en force et l'ennemy plus gaillard, vindrent à telle composition, que le Turc seroit receu au gouuernemēt et monarchie auec eux, pourueu qu'il receust la foy et fauce persuasiō du Mahometisme: ce qui fut accordé. Or ne sçauriez vous dire laquelle des deux nations feit le plus de gain, veu que l'Arabe ceda et quitta la souueraineté d'vne si belle et puissante monarchie, et le Turc se laissa coiffer (pour regner) d'vne si vilaine et infaicte punaisie que la secte peruerse, et maudite de l'Alcorā. Et ainsi le lien d'vne seule opinion, qui ioignist ces deux grandes et puissantes nations ensemble à esté cause vn long temps qu'entre les ignorans on à pris les Turcs pour les Sarrazins et ceux cy pour les autres sans vser d'aucune difference de choses tant diuerses: là où à present le seul nom de Turc estant en vigueur, il n'est plus aucune memoire du nom Sarrasin, et moins encor de leur puissance.

Car Timar signifie autāt que rente ou fruit. Timar li sont les garnisons du Turc.

De l'ordre tenu en l'estat, gendarmerie & police des Turcs. cha. 13.

LEs Turcs n'ont pas d'vne simple sorte de gendarmerie, ains diuerse, entant qu'il y a ceux qu'on appelle Timarli, signifiant gens qui viuent aux despens du peuple, qui leur sert de soulde, et rente fonsiere et sont octante mille en nombre, ayants des chasteaux et villages selon qu'il plaist au seigneur, et qu'il leur fait departir à chascun suyuant son merite: et lesquels sont tousiours prestz

au moindre commandement qui leur est faict par le Sangians ou gouuerneur du pays où ilz sont departis. *Sangiãs sont les moindres gouuerneurs suiets au Beglerbeys.*

Tout ce peuple Timarlien est soubz deux generaux, qui sont comme Connestables d'Asie & d'Europe, nommez Bassaz, ou comme autres disent Baschaz : toutesfois portent ilz le nom tous les deux de Beglerbey, l'vn ayant le Romenley, qui est tout le pays que le Turc possede en l'Europe, & l'autre est de Beglerbey de Natolie, commandant sur ceux de l'Asie: depuis y ont esté aioustez ceux de Caraman, d'Amandole & Merdin, qui sont la Cilicie, Armenie, & Mesopotamie & de Missir, qui est l'Egypte, & le grand Caire: & y sont les choses si bien disposées, & les gar nisons dressées auec tel ordre, qu'outre vn grand nombre de Courts, qui sont ceux d'Herminlu, ou Armenie habitans aux montaignes que Xenophon appelle Carduches : le Turc assemble de ses garnisons & du train ordinaire de sa maison deux cens mille, dix-huict cens hommes. Il y a encor des fataux, ou enfans perduz, qu'ilz nommēt Aconizes, lesquelz ne reçoiuent aucune soulde, mais marchent tousiours deuant l'armée, pour descouurir & piller tout le paysage, & doiuent rendre au Roy la cinquiesme partie de leur Butin, & sont en nombre d'enuiron 40000. Le troisiesme ordre des soldats sont les Charips, & Saphizglã, & Soluphtãs, les premies & plus excellents de la caualerie sont les Charips, nombre esleu des Scythes & des Perses, qui sont 800. en nombre & assistent tousiours au seigneur marchant en bataille: & n'y a d'autres qui approchent sa personne quand il est question d'entrer au combat, & luy seruent de sauuegarde. *Diuision des Prouĩces aux Baschaz ou Beglerbeys. Curts iadis Carduches. Voy Xenophõ au voyage de Cire le ieune. Ces Curts furent deffaitz par le Sophi 1549. Enfãs perdus & pillards. Garde de la personne du Turc à la guerre.*

Les Spahis, ou Spachisoglan, & Soluphtãs, sont ceux qui en leur enfance ont seruy en sales vsages, le seigneur, & qui estans grandeletz, sont par le benefice du Roy, mariez & enrichiz tant du douaire de leurs femmes, q̃ des gages du Seigneur, & de ceulx ilz s'aydent voulant enuoyer en quelque lieu pour Ambassade, assistãs ordin airemēt au Prince, quelq̃ part qu'il vueille marcher, le ceignans à dextre & senestre, afin qu'aucun ne l'approche. Et c'est de ceste troupe que sont choisis ordinairement les gouuerneurs des Prouinces, & tous ceux qui ont quelque charge à la porte du seigneur, & sont treize cens en nombre. La fanterie est diuisée aussi en trois ordres, & les premiers sont les Ianissaires, lesquelz sont recueillis par les rechercheurs au nom du Turc en leur enfance, de toutes les terres subiettes à son Empire : & que on faict par quelque temps instruire, & adextrer au faict militaire, ayans des maistres escrimeurs és escoles publiques, deputées aux serrails pour cest effait: & soudain apres cela ilz sont enrollez souz la charge des Capitaines à ce commis, & portent vne robe plus courte que les autres, le turban blanc, & haucé en pointe: leurs armes sont l'escu, ou rondache, l'espée & l'arc: c'est à ceux-cy à garnir & fortifier le cãp, & assaillir les villes, & sont fort hardiz & vaillãs, & quelques 20000. en nombre, & bien souuent d'auantage. Le second ordre sont les Asaphs armez à la legere, ayans l'espée, escu, & pique, & pour estre discernez d'auec les Ianissaires ilz portent le bonnet & turbã rouge, la charge desquelz est de tuer les cheuaux des ennemys durant la bataille: & est choisi le nōbre de ceux-cy, selon que la necessité le requiert. Toutesfois quand le sei- *Tous ceux-là sont de la Caualerie. Garde de Spahie la plus pres du Roy Turc. Triple ordre de soldats & fanterie Turquesque. Ianissaires instruictz à la guerre. Abillement, & armes de Ianiss. mais à present ilz ont aussi l'harquebuse. Azaphz piquiers.*

Armes & Turban des Azzaps. gneur marche,ilz ne sont gueres moins que de quarante mille : & sont recompensez à la fin de la guerre chacun selon son merite. Il y a encor vn nōbre infiny de fanterie,sans soulde ny gage aucun,ou qui y vont de leur bon gré,ou que l'on y contraint,telz que sont les pionniers, & gastadours les ingenieurs,les charpētiers & ceux qui fournissent le camp de viures,& autres choses necessaires,afin que ceste troupe confuse, aplanisse les chemins és costaux & rochers trop aspres & raboteux,afin d'y passer l'artillerie que on mene sans nombre,lors que le Turc marche, & facent soudain des pōts sur les riuieres pour passer l'armée,dressent des mottes & buttes, & facent les trenchées,ou soiēt employez aux mines au siege de quelque cité:& tout autre tel & semblable exercice pour le seruice du seigneur.

Tiers ordre des gens de pied infiny en nombre.

Grand ordre du camp Turquesque.

Diligence, obeissance & police au cāp du Turc

Le camp est suiuy de changeurs, thesoriers, marchans, & artisans de toutes sortes en vn infiny nombre,afin que rien ne defaille de ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Mais il n'y a rien tant à admirer en ceste nation, que la grand diligence de laquelle elle vse à faire ce qui luy est commis, la constance, & longue souffrance és perilz & trauerses, & auec quelle reuerence, ilz obeïssent aux commandements de leurs superieurs:& comme pour la moindre faute commise, il n'y va pas moins que de la teste. Aussi n'y a-il riuiere tant soit profonde & impetueuse, que ilz ne trauersent,ny montaigne tant haute & difficile qu'on sçache dire, que ilz ne rendent voyable & aysée à passer : si tost qu'on leur dit le mot ilz se ruent & precipitent par les lieux, & aisez & impossibles à y cheminer, se souuenās plus du cōmandement de leur capitaine,que de leur propre vie, qu'ilz hazardent endurās trespatiēment & les lōgues veilles & la faim. On n'oit aucun tumulte,ny esmotiō seditieuse parmy leurs troupes, ilz murmurent plustost que crier en cōbatant:& durāt la nuict il y a vn si grād silence par tout le camp,que souuent ilz laissent eschaper les captifz sans les poursuyure,afin que aucun tumulte & desorde ne se cause au camp par ce moyē. Et à dire la verité, les Turcs sont les hōmes de ce mōde qui gardēt le meilleur ordre en guerre,& qui bataillent le plus legitimemēt & suyuāt la vraye discipline militaire:&ainsi ne faut s'esbahir qui est cause que leurs affaires vont si bien, & qu'ilz se sont agrandis si estrangement iusques à nostre siecle, veu qu'il n'y a que deux cens ans que ce peuple est en vigueur,& a pris tel & si grand accroissement,qu'il semble estre presque inuincible,si quelque maladie infectée,ou peste generale & trespernicieuse ou quelque discorde ciuile,ne les dompte,ruine & accable. Les guerriers tant à pied que à cheual se vestent fort honnestement, & sans qu'il y ayt rien de superflu en leurs habits,ny chose mal-seante : les selles & brides, ou mors des cheuaux de la caualerie, sont sans aucune bobance & superfluité: personne ne va armé si l'on n'est prest à combatre, on porte leurs armes dans des paniers apres eux aux chariages. Ilz n'vsent point d'enseignes, guidons, ou estendars, et banieres, seulement y à vne lance ayant au sommet quelques houpes de diuerses couleurs par lesquelles chacū sçait se retirer soubz celle de son capitaine:ilz ont toutesfois des tabours, et fiffres pour animer, et inciter le soldat à la guerre. Laquelle finie, faut que toute l'armée se presente deuant le commissaire general

Le Turc est celuy seul qui obserue la discipline militaire.

Le Turc semble estre inuincible.

Soldats Turcs sans superfluité.

Turcs n'ont point d'enseigne en guerre

Pourquoy les soldats se presentent

des guerres, afin de sçauoir, & le nombre des mortz, & qui sont ceux qui sot deffuncts au seruice du Prince, & que en leur place on en y mette d'autres des ieunes. Tandis que le Roy est en guerre, le peuple Turquesque par les villes est en priere pour les soldatz qui sont au camp, tant en leurs banquets que assemblées és Mosquées, & prient encore pour ceux qui finent leur vie aux cõbats, & sur tout pour ceux qui sont morts pour la deffence du païs, & cause ou querelle de leur commune religiõ, les estimãs bié-heureux pour n'auoir point mis fin á leurs iours parmy les pleurs & gemissemens de leurs fẽmes & enfans, ains en la foule des ennmys, & au son des tabours & vrlemẽt des ennemys, froissis des hernoys, & esclats des lances & tonnerre de l'artillerie. Les Turcs descriuent les victoires de leurs maieurs & ancestres, & estans redigées par escrit ilz les chantent fort volontiers & les louent comme illustres & dignes de memoire, estãt d'opinion que ceste façon de faire sert de beaucoup pour animer les soldats à se monstrer vaillans & hardis en toutes entreprises. Leurs maisons & edifices sont ordinairement de terre & boys sans grand artifice, sauf quelque peu qui sont de pierre, & mesmement les loges des Baschiaz & grands seigneurs les baings & les Mosquées. Et quoy qu'on die qu'il y a de si riches hommes entre les Plebées & commun peuple des Turcz naturels, qu'il y a tel qui peut fournir au payement & nourriture de toute vne armée si est-ce qu'ils sont si auares, taquins & chiches, & fuyent tant les despences, & font la chatemite, que contrefaisans le pauure, ilz choisissent vne pauureté volontaire en leur vie, & se traittent plus que mecaniquement. Et c'est pourquoy ilz regettent les paintures, & ont en telle horreur les Images, que voyans que les Chrestiens s'y plaisent, & en ont en leurs Temples, ils les apellent Idolatres, et soustiennent que pour vray ils le sont.

denãt le Commissaire des guerres.

Priere pour les soldats morts en guerre.

Victoires escrites par les Turcz.

Chiche despẽse des Turcs à bastir.

Chose dure à croire, & fust-ce Crasse Romain.

Turcs vilains & chiches sur tous hommes.

Les Turcs appellẽt les chrestiens Idolatres.

Aussi n'vsent ils d'aucun seau, soit és lettres, et patentes Royales, ou autres, et ne les marquent d'aucune figure: ains adioustent foy aux parolles de celuy qui leur escrit sçachans son nom, ou cognoissans sa lettre et caracteres d'escriture.

Les Patentes du grãd Turc sás aucũ seau ny figure.

Ils n'ont aucun vsage de cloches, et ne souffrent en auoir aux Chrestiens qui demeurent parmy eux, et en leurs terres. N'est permis, au Turc de iouer à l'argent, ny chose quelcõque, et si quelcun est trouué en quelque sorte de ieu que ce soit, il en est tencé, reproché, et en souffre grandes ignominies. Nul tant soit il grand Seigneur, ou haucé en dignité, ne prend siege, banc, chaire, ny escabelle pour s'y asseoir, ains s'acoustrans honestement, & se couurans de leurs robes s'asséent à terre ainsi que font les enfans, ou pour mieux dire, les cousturiers de pardeça.

Tout ieu à l'argẽt deffendu aux Turcz.

Turcs s'asseẽt tous à terre.

Ils tiennẽt cecy des Tartares

Leur table est pour le plus souuent de cuir de Bœuf, ou de Cerf non conroyé & encor velu, fait & taillé en rond ayant deux pieds & demy de large, auec des boucles & aneaux de fer, desquels il se ferme auec vne courroye tout ainsi que fait vne bourse, et s'espand et est aisément portée.

Nape des Turcs.

Nul aussi n'entre dans la maison, ou Mosquée, où il faille s'asseoir, sans laisser ses souliers à cause que ilz estiment grand vilennie que aucun

Tapis, & Nates és Mosquées pour s'assoir.

Scrupuleux superstitieux des Turcs.

Turcs s'acroupissent en pissant.

Vin deffendu au Turc par l'Alcoran.

Lis le c. d'Arith. Obseruations Iudaiq̃s quãt aux viandés.

Le Vendredy est la feste des Turcs.

Confeßion de foy des Mahometistes.

Prieres des Turcs.

Lauemens de tous Mahometistes.

Ieusnes ordonnez en l'Alcorã. Cela ne s'obserue guere que par les Mores & anciẽs Mahometistes. voy Postel. l. de la religion des Turcs.

Deux sortes de Pasques entre les Turcs & Mahometans.

s'assée estant chaussé, aussi leur chaussure est tellemnnt faite, qu'ilz la laissent, & reprenent sans mal-aise ny difficulté quelcõque. En quelque lieu qu'ils s'asséent soit en leur maison, ou aux Mosquées, ils y ont des tapis veluz, ou des Nates de ionc: & en d'autres endroits pour estre trop bas ou sales & bourbeux, ils les font pauer de boys. Tant hommes que femmes portent leur abillement assez long & large, & ouuert par le deuant, afin q̃ se baissans, en allant à leurs affaires ilz se puissent plus aisément couurir, & cacher: D'autant qu'ils sont fort scrupuleux en cecy, & se donnent garde que vuidans le ventre, ils tournent le doz au midy, vers laquelle partie du Ciel ils regardent en faisant leur oraison, auec ce ilz feroyent fort marris que homme quelcõque les eust veuz à leurs priuez & secretz affaires afin que personne ne voye leurs vergoignes. Encore fault noter que voulans pisser ils s'acroupissent, tout ainsi que les femmes par deça, car si quelcun estoit si osé que d'espandre eau tout debout, ou l'estimeroit, ou fol, ou heretique. La loy leur deffend l'vsage du vin, à cause qu'il est la semence & nourriture de peché: neantmoins boiuẽt ils le moust, & mãgẽt les raisins. S'abstiennent encor de la chair de pourceau, & sang de la mesme beste, & de tout animant suffoqué, quant au reste des viãdes toutes leur sont permises si ce n'est qu'aucuns Iudaïsans refusent de mãger & lieures, & cõnils. Le iour du vendredy leur est solennel, & cessent de tout œuure, ainsi que nous en vsons le saint iour du Dimenche, ou les Iuifs en l'obseruatiõ du Sabbath, & iour septiesme. En chacune cité y a vne Mosquée principale, en laquelle le ionr de la feste, tous s'assemblent apres midy, & la l'oraison solennelle estãt finie le prestre dit Iman, monte sur vn lieu vn peu plus eminent, & la presche le Cathechisme de Mahometh. Ils confessent qu'il y a vn Dieu lequel n'a aucũ qui luy soit esgal, ou semblable, & mettent en auant que Mahometh est son loyal, & fidelle prophete. Les Mahometistes sont tenuz cinq fois le iour de prier, tournans la face vers le midy, & auant que ce faire, ne faillent de se lauer parfaitement & entierement tout le corps, parties honteuses, pieds et mains, bouche, nez, yeux, oreilles, et cheueux, principalement s'ils viennent ou du priué, ou d'auoir affaire à leurs femmes, si ce n'est qu'ils soyent malades, ou faisans voyage. Que s'ils ont faute d'eau, ce qui n'aduient guere, à cause qu'il n'y a cité où n'y aye des cisternes & lauatoires publiques, ils se frottent de pouldre et terre non souillée: et auant s'estre ainsi lauez, celuy qui est souillé de quelque souillure que ce soit, euite tant qu'il luy est possible de parler à aucun, voire encor de parler à personne. Ils ieusnent tous les ans fort estroitemeut l'espace de cinq sepmaines, sans qne de iour ilz mangent ny boiuent, ny se meslent auec les femmes, mais tout le long de la nuit, dés le Soleil couché iusqu'au matin ilz banquetẽt, et se donnent du bon tẽps auec les femmes tout à leur aise. A la fin du ieusne, et le soixantiesme iour d'apres ils celebrent la feste de Pasques[Mais fault noter qu'ils ont Pasq̃s petites et grandes, celles cy se font le 30. iour, et soudain apres le ieusne où ils vsent de ceremonies grandes, et longues prieres se baisans l'vn l'autre, et se pardonnans s'ils ont quelque different ensemble, et y lisent diuers Asora ou chapitres de l'Alcoran, et mesme le 3. principal qu'ils nom-

ment

ment Elmeide c'eſt à dire la Cene, & dure ceſte feſte trois iours, où ils fōt de grandes aumoſnes. Les Paſques petites ſont celebrées ſoixāte dix iours ou quatre vingts apres les premieres, mais le ieuſne en celles cy n'y eſt cō-traint, & ſeulement les plus deuotieux les ieuſnent, mais la ſolennité eſt preſque auſſi ſolennellement gardée qu'aux grādes ſauf qu'on ne lyſt pas tāt, & n'y fait tant d'aumoſnes.] Ces feſtes ſont par eux obſeruées en ſouuenāce de l'aigneau que Abraham veit au lieu de ſon fils Iſaac, pour le ſacrifice: & de certaine nuit qu'ilz croyent l'Alcoran auoir eſté enuoyé du Ciel à leur faux prophete. La couſtume auſſi des Mahometiſtes eſt d'aller tous les ans à la maiſon (cōme ils l'eſtiment) de Dieu à la Mecque en Arabie, en recognoiſſance de la foy de laquelle ilz font profeſſiō, & pour honorer deuēmēt Mahometh ſorty de ce païs là, & viſiter ſon tombeau qui eſt à Medinne Talnabi, & nō point à la Mecque. Et iaçoit que Mahometh qui eſtoit tyran & ſanguinaire, ayt ordonné en ſon Alcoran qu'on pourſuiue à mort tous les aduerſaires de ſa loy & faux prophetes, ſi eſt-ce que les Mahometans ne contraignent guere perſonne, ſi ce n'eſt en certaines choſes, à renier ſa religion, & ne reçoiuent en cela la perſuaſion de leur legiſlateur: Qui eſt cauſe que les Turcs (qui ſont grandz Politiques) ſouffrent toute ſecte, & opinion entr'eux, & en leurs terres, & permettent à chacun de ſeruir à Dieu à ſa mode & fantaſie. Leurs Preſtres & docteurs ne ſont guere differans en habits au commun peuple, ny leurs Moſquées en parade aux maiſons des particuliers. Il leur ſuffit de ſçauoir les poincts principaux de l'Alcoran pour leur foy, & ce qui apartient à l'oraiſon & obſeruation de la Loy: auſſi ne ſont il trop adonnez à contemplation, ny à l'eſtude des lettres. Ils n'ont aucun ſoucy des Moſquées, ny du ſalut des ames, & ſont ſans ſacremens quelconques, ſans reliques, ſaints vaiſſeaux & autels où ils offrent quelque cas à Dieu en ſigne de recognoiſſance. Ains ſe ſoignans de leurs femmes, enfans & famille, ſ'addonnent à labourer, iardiner, marchander, chaſſer & autres telles occupatiōs peu ſortables à ceux qui ſont dediez au diuin ſeruice, auec leſquelles ilz pourſuiuent leur vie, & en ſuſtentent leur famille, ainſi que en font les lays, & autres hommes, ne leur eſtant rien deffendu, ny non loiſible: ſeulement ſont ilz francs de ſeruitude & ſubſides leuez pour le ſeigneur, honorez de chacun, comme ſçachans les ceremonies de la Loy, & qui, preſideans en la Moſquée, ſçauent enſeigner les autres. Ilz ont nombre de belles & grandes eſcoles eſquelles on lit les loix publiées par leurs princes pour le manimēt de l'eſtat & y ſont les enfans introduits en pluſieurs ſciences, afin de ſeruir & aux Moſquées, & au gouuernement de la choſe publique. En ceſte ſecte Mahometane il y a pluſieurs & diuerſes ſortes de moynes, (afin que Sathan ſe monſtre en ce qu'il peut le Singe de l'Egliſe de Dieu) Les vns deſquelz fuyans la compagnie & ſocieté des hommes ſe tiennent és boys & ſolitudes aſſemblez & viuans en fraternelle communauté. Aucuns ſe tiennent aux villes logeans les paſſans, ou à tout le moins receuans les pauures en leurs hoſpitaux pour dieu, quoy qu'ils n'ayēt dequoy leur donner à repaiſtre, d'autant qu'ilz viuent auſſi bien d'aumoſne, & caymanderie: D'autres ſe tenant aux villes, ont touſiours vne calebaſſe aſſez grande, pleine

Raiſon de la ſolennité de leur Behiram ou Paſques.

Mahometh n'eſt enterré à la Mecque, ains à Medinne Talnabi.

Les miniſtres de Caluin ſont tous tels que les Imās & preſtres de l'Alcoraniſme.

Preſtres Mahometans immunes de ſubſides & fort honorez.

Eſcoles en Turquie & de bien rētées en Barbarie. voy Leon Africain, en ſon Afriq.

Ceſte vermine en general s'apellēt Deruis qui ſignifie ſaints.

Il en y a de quatre ſortes Deruiſ,

Seichlar,Tor de bonne eau,de laquelle ilz offrent à boire à quiconque à soif, & pour
laqui, & Ca cest office de charité,ilz prennent de bon cœur,ce qu'on leur dône,iaçoit
lender:qui qu'ils facent semblãt de ne rien esperer de leur deuoir & benefice: & ont
sont tous cay si grãde parade,& hypocrisie en leurs parolles,gestes,contenãces & actiõs
mans. exterieures qu'on ne les estime pas hômes simplement, ains plustost An-
Hipocrisie des ges enuoyez de Dieu.Et toutes ces diuersitez de caphards sôt recogneuz
Deruiss.mes- à la differẽce de l'habit & Turban,veu que les parens du prophete le por-
chans nonob- tẽt de noir par dessous,mais le dessus est verd,et pource apellé Iessil Bassi:
stant sur tous et la barbe longue:et ainsi des autres, afin de discerner la profession d'vn
les hommes. chacun d'entre eux.Les Mahometans et Turcs sont grans et curieux ob-
Turcz bons seruateurs de punir rigoureusement les vices et forfaits: car quiconque
iusticiers. blece vn autre iusqu'à effusion de sang,il est condãné à peines semblables:
Punition des celuy qui est trouué en adultere, et la femme aussi soudain et sans grace
Adulteres. quelcôque sont lapidez & mis à mort. Les paillards n'y sont sans supplice
Supplice des entant que celuy qui est conuaincu,fault que souffre quatre vingts coups
larrons. de fouet ou de baston.Le larrõ pris en forfait par deux fois, est estrené de
pareille punition que le paillard,mais y tournãt la troisiesme on luy cou-
pe le poing,la quatriesme luy est remise,en luy coupãt le pied.Celuy qui
fait dommage à son prochain,apres l'estimation du dommage, il faut que
Quelstesmoīs satisface à la partie offencée. Si quelcun se pense mal partagé & redemãde
receuz en sa possession,la loy Turque cômande qu'il prouue son dire par tesmoins,
Turquie. & que celuy qui nie tenir rien du demandeur s'en purge par serment. Or
ne reçoiuent ils à tesmoignage que personnes de marque,& autorisées, &
de telle & si bonne reputation, que iustement on se puisse arrester à leur
foy & serment.Il y a aussi grand nombre d'inquisiteurs par le pays, pour
Inquisiteurs sçauoir ceux qui font mal leur deuoir à dire les oraisons ordonnées par la
de foy en Tur loy,& lesquelles ilz punissent, leur faisans faire amẽde honorable,en leur
quie. mettant vne table ou aiz au col, auquel soyent attachées plusieurs queuës
de Renard,& le trainent ainsi equipé par les rues iusqu'à ce qu'il se rache-
te par quelque bonne somme de deniers.Il n'est permis à Turc quelcon-
que de passer son aage iusque en la vieillesse,sans auoir esté marié, & ce à
fin qu'il ne meure sans prouffiter au public,laissant lignée pour le seruice
du seigneur,& peut chacun espouser quatre femmes legitimes, & quel-
Tous enfans que parenté qu'il y ayt,rien n'y est respecté que les meres, & les sœurs tãt
sont succes- seulement:mais de concubines chacun en a loisiblement, tout autant qu'il
seurs des en peut nourrir: & neantmoins les enfans sortis tant des vnes que des au-
Turcs. tres succedent en l'heritage de leurs peres esgalement,sauf que deux fe-
melles n'emportent que comme vn seul male en la succesion. Et ne tien-
nent deux femmes en vne mesme maison ny ville,à cause qu'ilz en ont en
plusieurs lieux,& nommémẽt marchans & capitaines,à cause des querel-
Libelle de re- les & crierie qu'elles feroyent viuans ensemble, ains les mettent separées
pude entre les les vnes des autres.Et ont les marys puissance de les repudier iusqu'à trois
Turcs. fois,& les reprendre:& celles qui sont ainsi regettées, & estans iointes à
vn autre homme,peuuent si bon leur semble demeurer auec luy, enco
Dames que le premier les redemande.
Turques- Les Dames Turquesques sont fort honnestes,& modestes en leurs ha

bitz, ayant leur coiffure pointue, sur laquelle elles portent vn voile si gentiment accoustré, que pendant vn costé & partie d'iceluy, si elles veulent sortir dehors, ou se trouuer en compaignie, où il y eust des hommes, tout soudain elles s'en couurent tout le visage sauf les yeux : & portẽt sur leurs vestements vn linge blanc delié, couurant tout le reste, de sorte qu'il n'y a homme qui sceust discerner laquelle est sa femme estant en quelque troupe. Les dames Turques ne se trouuent iamais en lieu où les hommes sont assemblez : leur est encore estroitement deffendu d'aller au marché, vendre, ny acheter en sorte quelconque: & en la grand Mosquée elles ont place du tout esloignée de celle des hommes, & close tellement que personne ne les y peut voir, & moins y auoir entrée. Non que toutes dames entrent à l'oraison, ains seulement les espouse des seigneurs, & ce le seul iour du vendredy, & à l'oraison du midy, qui est la solénelle entre les Mahometistes. C'est chose fort rare, & tellement contre la coustume que l'homme parle à vne femme en public, que si vous demouriez vn an en leur compagnie à peine le pourriez vous voir vne seule fois: Que si l'on voyoit vn homme en public deuisant auec vne femme ou allans de compagnie aux champs ils le trouueroyent estrãge, & reputeroyent cõme chose monstrueuse. Ceux qui sont mariez ne se iouẽt iamais tant peu soit auec leurs femmes en presence d'hõme qui viue, & n'ont parolles ensemble, à cause que l'homme retient tousiours vne mesme seuerité enuers son espouse, & elle ne luy mãque de semblable respect, & reuerence. Les grãs seigneurs qui ne peuuent estre continuellement auec leurs dames les laissent à la charge de certains eunuques & garde-couches, lesquels y font vne garde & sentinelle, si solennelle, qu'il est impossible qu'autre homme que leur mary les arraisonne, & qu'elles forfacent, ou se corrompent, & facent porter les cornes à leurs espoux. Et pour ne faire si lõg discours tous Mahometistes en general, font si grand compte de leur Mahometh, & respectent tant les loix par luy escrites en l'Alcoran, qu'ilz s'asseurent que ceux qui les garderont, iouyront sans faillir de la vie eternelle. C'est le Paradis que leur paint et effigie cest imposteur, tout plein de delices, et vn iardin enuironné de deux et flotellans ruisseaux, posé sous vn Ciel serain, et air bien temperé, où ilz auront tout ce qu'il leur viendra à souhait : les viandes exquises en diuerses sortes, et iusques à s'en saouler, où ilz seront tous vestuz de soye, acostez de belles garses qui les seruiront à tout clin et signe des yeux, et presenterõt les metz en des platz et vaisselle d'or et d'argent: Là aussi les Anges seront leurs eschansons et verse à boire, portãs du lait dans des vases d'or, et du vin és tasses d'argent: mais il fait leur vin vermeil, se plaisant en telle couleur.

Turques modestes en habits, là où les Chrestiennes y sont superflues estrãgement.

Deffẽdu aux dames se trouues auec les hommes.

Quelles dames entrẽt à la Mosquée.

Respect des fẽmes à l'ẽdroit de leurs maris en Turquie.

Garde-couches des seigneurs en Turquie.

Quel est le Paradis de Mahometh & plus detestable que les champs Elysiens des Gentils.

Mais, au contraire, ceux qui violeront la sainteté des loix Alcoraniques ilz sont menacez de l'enfer et mort eternelle : Toutesfois pour adoucir ceste crainte, ilz ont ferme esperance, que celuy qui mourant, croit fermement à l'Alcoran, quelque grand pecheur que il ayt esté, appuyé de ceste foy en Dieu, et en Mahometh, il sera sauué sans doubte quelconque.

Turcs croyent l'enfer mort eternelle.

Telle & semblable est l'asseurance des Caluinistes.

Voila en sommaire ce que les Turcz tiennent de leur loy et religion:

ie laisse le Dinan, ou auditoire & ce qui est gardé à la porte du seigneur, comme il reçoit les Embassadeurs, ses exercices à la chasse, & venerie, & les ceremonies de sa Circoncision, ou sepulture : à cause que plusieurs se sont employez en ce suiet, comme aussi à deduire les succesṡions, conquestes & inuasions faites depuis deux cens ans en ça par la famille des Othomans.

Des Chrestiens & origine d'iceux, & ceremonies. Chapitre 14.

I[E passeray, amy lecteur ce chapitre, fort sommairement, à cause qu'estant asseuré qu'il n'y a Chrestien, qui ne sçache que c'est que de sa foy, & ne soit asseuré qui est celuy en qui il doit apuyer son esperance, & qu'à grād peine ce liure sera manié par les Tartares, Turcs ny Arabes, ie suis d'aduis que laissans vn si long discours: ie face vn simple sommaire, afin desplucher en particulier les mœurs des peuples d'Europe, la plus part desquels ont embrassé la sainte foy Euangelique, quoy que d'aucuns se soyēt soustraits & separez trop follement du sein, & giron de l'Eglise vniuerselle & Romaine. Vous m'excuseres donc si ie ne poursuis ainsi que l'auteur a fait, & si content de l'origine chrestienne, ie laisse au latin son cours, & me repose en ses descriptions pour ne seruir que bien peu à la matiere.]

Pour sauuer le monde de la peine deue au peché, Iesuschrist venu au mōde.

Iesuschrist donc, nostre Seigneur vray & eternel filz de Dieu tout-puissant, secōde personne de la sainte, & non definie Trinité : il y a mille cinq cens soixante neuf ans, que d'vn conseil à nous caché, & incomprehensible mystere saint & sacré vint en ce monde pour le rachapt des hommes miserables asseruis à la mort, pour le peché & desobeissance des deux premiers desquelz la race humaine a pris origine: & afin de nous recouurir la porte celeste, qui nous estoit interdite à cause de celle transgression, & pour remplir les sieges vuides pour la cheute des esprits orgueilleux, à quoy nous estions créez ce Dieu de Dieu, & lumiere de lumiere, s'est fait homme, & conceu par l'operation du saint Esprit, nasquist de la glorieuse vierge Marie, laquelle estoit de la famille & race de Dauid, afin que l'escriture fut accomplie. Luy ayant fait choses merueilleuses & annoncé la volonté de son pere au monde sur l'an 33. de son aage, par l'enuie des Iuifz, fut liuré à Pilate, & par luy condamné à la mort de la Croix: enseuely & reposant au tombeau le troisiesme iour resuscita des morts, & ayant bonne troupe de disciples instruitz en la sainteté de sa doctrine, d'iceux il en choisit douze, ausquelz apres sa resurrection il donna la charge comme ses nonces & embassadeurs, d'annoncer par tout le monde la remission des pechez en son nom, & prescher l'Euangile à toute creature, enseigner à tous ce qu'ilz auoyent apris de luy, & les destournantz de l'abomination des Idoles, que ilz les baptisassent au sainct nom de l'ineffable Trinité.

Iesus né de la vierge par l'operatiō du S. Esprit.

Election des Apostres & charge d'iceux.

S. Pierre esleu chef de l'Eglise.

C'est ainsi q̄ Symō Pierre, chef de la troupe, & celuy auq̄l il dōna le gouuernemēt de son eglise: apres que, selō la promesse de son maistre, ils eurēt

receu les graces du S.Esprit, visiblemẽt le iour de la Penthecouste, cõme chascun eust pris son cartier pour executer leur charge, vint en Antioche y fõdant le premier siege de l'Eglise, où souuent auec les autres apostres il feit des Synodes pour les affaires du corps des fidelles: & ce fut là que premierement on ordonna qu'en honneur & souuenance du chef de l'Eglise, Iesus Christ nostre Seigneur, ceux qui seroient vrays & legitimes sectateurs & enfans d'icelle portassent de là en auant le nom de Chrestiens, & soustiendroient iusqu'à la mort l'integrité de la foy receuë par ceste eglise mere bien sentant, & Apostolique. Le premier siege apres celà fut transferé à Rome: ou le bon S.Pierre & ses successeurs furẽt vn long tẽps à trauailler & à se peiner par bonnes mœurs & saincte vie, grãd sçauoir, et inspiration celeste, y ioints les miracles pour monstrer que ceste religion Chrestienne, incogneuë encor, rude, et non cultiuée, semée par quelques vns de la loy de Moyse, laquelle Iesus Christ estoit venu pour parfaire & non destruire, seruoit & estoit necessaire pour policer en mieux auec la salutaire doctrine de Iesus Christ, & illuminatiõ du saĩct esprit les Egyptiens, Romains & Grecz chassans leurs ceremonies & faux seruices, & corrigeant leur loix & façons de vie, auec la purité de ceste diuine Philosophie. Et d'autant que ceux que le sainct esprit conduisoit, ne peuuent estre sans ordre, veu que les Gentilz & idolatres auoient leurs magistratz, pour les dresser, & iceux ayans les vns esgard sur la police temporelle, & les autres sur les sacrifices: & que le peuple Hebrieu, iadis le choisy & esleu de Dieu auoit ses iuges puis son Roy: & les Sacrificateurs, Leuites Chantres, Portiers. Docteurs & Pharisiens: & l'Empire Romain des Consulz, & Procon sulz, pour le gouuernemẽt des Prouinces, Aussi l'Eglise de Dieu, qui est le corps le mieux ordonné de souz le Ciel, en ce qu'elle a de visible au monde, a le souuerain Euesque & Pape à Rome qui comme vn sainct Monarque preside sur tout le Monde, & les quatre Patriarches, qui sont comme les Consulz du sainct & Apostolique siege de Rome, & les Cardinaux representans le reste des Conseillers & iuges du Senat de la Cité souueraine de l'vniuers.

Premier siege en Antioche l'an de grace 38.

Chrestiens premieremẽt appellez en Antioche.

Eusebe au li. des tẽps faict que S. Pierre vint à Rome l'an 44. de nostre Seign.

Police de l'Eglise Chrestienne.

Le Pape est cõme le Monarque de l'eglise de Dieu

Diuerses dignitez en l'Eglise.

Ie laisse le nombre infiny d'Euesques & substituz, ou suffragãs d'iceux les Archiprestres, Archidiacres, Doyens, Curez, simples prestres, Diacres Soudiacres, Exorcistes, Lecteurs, Portiers, Escriuains, ou Secretaires & Chaufecires, & porte-lumiere, lesquelz comme peuple choisy portẽt tous le nom de clergé. Et pour toucher aux mœurs & estat de chacun c'est aux Euesques d'ordonner, & promouuoir le reste du Clergé, de sacrer & dedier les vierges, de consacrer ceux de leur estat & ordre, d'imposer les mains, cõfirmer, benir les lieux deputez pour le seruice diuin, & de deposer ceux qui s'esgarent du legitime deuoir de l'estat ecclesiastique. A eux aussi est la puissance de celebrer les Synodes: & faire le mesme qui est permis aux moindres prestres, à sçauoir la cõseruation à l'autel, l'exercice des sainctz Sacrements, desquelz les vrays Catholiques en reçeuoiẽt sept: l'absolution des pechez par penitence, & le droit de l'excommunication, & d'annoncer l'Euangile au Peuple. C'est au clergé de viure chastement d'auoir rasure sur la teste, de ne porter point barbe, ny longue cheuelure,

Clergé est sort & choix

Puissance des Euesques Chrestiens.

Office du Clergé entre les chrestiens.

de se soigner seulement des choses appartenantes au seruice de Dieu, sans s'entremesler des affaires de ce monde, de sçauoir les sainctz escritz à fin d'auoir dequoy instruire ceux desquelz la charge leur est commise. Ie n'ay affaire de discourir tāt de sortes de gens de religion cōsecrez à Dieu viuans souz les vœux de chasteté, pauureté & obedience, & separez auec vne grand diuersité d'habitz les vns des autres & tout ensemble du peuple, l'instructiō desquelz estant saincte la continuatiō loüable, nous voyōs le prouffit & bien qu'en sent l'Eglise, ayans de si solides pilliers & loyaux defenseurs de sa liberté & saine doctrine: Ie ne veux m'amuser à la description de leurs rancz, loix, habitz, noms, ceremonies, estatz & dignitez tenans en ordre ceste excellente police, qui est comme l'escole de laquelle sont sortis tant d'excellens docteurs & prelats qui ont tenu le gouuernement de la saincte Eglise Apostolique & vniuerselle. Ie laisseray aussi tant de sortes d'ornements des Euesques, Abbez & ordres tant supremes que mediocres, des officiers & ministres seruās au S. Temple de nostre seigneur: ne m'arresteray sur les habits Pōtificaux du souuerain Primat, laisseray son manteau de pourpre, sa robe violette, son sceptre, & couronne faicte en pointe desquelz il vse les festes solennelles celebrant le diuin office: assisté de six ministres chantant, & parfaisant le grand, & admirable sacrifice de la Messe. Il n'y a Chrestien qui ignore auec quelle deuotiō on chante sept fois les iours les Heures qu'on appelle canoniales: & les bons auteurs, signamment ceux qui ont redigé les saincts Canons par ordre, discourēt qui sont les saincts Euesques & Docteurs, qui ont aiousté quelque ceremonie necessaire pour rendre plus reueré le diuin & espouuenble mystere, où le corps de nostre Seigneur est consacré & distribué aux fidelles Catholiques en son Eglise: & que de tout temps le peuple Chrestiē a esté repeu & nourry de la parolle Euāgelique: que c'est d'vne ancienne institution que ceux qui venoient à la saincte communion, se pardonnassent les iniures les vns aux autres reciproquemēt, & q̄ pour les inciter à ceste mutuelle concorde, le ministre leur faisoit entendre que celuy qui y venoit auec haine, ne iouïssoit du benefice de reconciliatiō auec Dieu, quelque confession de bouche qu'il eust faict deuant le Prestre. C'est en l'Eglise que le Chrestiē a prins les 12. articles de la foy, & les 10. cōmandemens que Dieu donna à Moyse, ausquelz il est obligé. Ie laisse le discours des sept Sacremens, la cause de leur institution, & le fruict qui en vient au Chrestien, & comme les Euesques sont sacrez & tout le clergé, non pour estre dispensez à leurs fantasies, mais qui dependent de l'auctorité du saint siege Apostolique de Rome. C'est le Catholique qui entre tous les peuples, nations & opinions, est celuy qui garde plus sainctement le nœud du mariage, lequel il reçoit pour sacrement, & ainsi ferme & inuiolable, comme conionctiō faicte par droit diuin naturel, & de l'institutiō & police des hommes pour le maintenement, & conseruation de la societé humaine, ie ne deduiray la forme des contractz, estant cela du subiet des loiz de chascune prouince, ny de la maniere des parolles, & benediction obseruée en l'Eglise, les mariez se presentās en icelle, comme ses enfans & fideles, legitimes, & obeïssans, & comme entre les Chrestiens qui sont

Gens de Religion de grād prouffit en l'Eglise de Dieu.

Habits du grād euesque du premier siege.

Heures canoniales en l'Eglise de Dieu chantées tous les iours.

Chrestiens admonestez à paix auant qu'aller à la saincte communion.

Euesques dependent tous du Pape, comme du chef de l'Eglise.

Mariage saintement entre les Catholiques.

vrayement tels, le diuorce n'est point receu sinon és causes decidées par les saincts Canons & moins y est permis le concubinage, si grande est la purité gardée en la police saincte& euangelique de la cité diuine, contenét en soy l'assemblée de tous les fidelles. Et ne seruiroit de guere(ce me semble)de proposer quelles sont les festes solennelles de noz Chrestiens tant en souuenance des saincts mysteres de l'incarnation,natiuité, circoncisiõ, mort,passiõ,resurrectiõ & ascẽsiõ de nostre seigneur IesusChrist,& de la memoire du S.Sacramẽt,missiõ & descẽte du S.esprit sur les Apostres,q̃ des memoires souuẽt faictes de la glorieuse vierge mere de Dieu, & des saincts Apostres,martyrs,cõfessenrs,& vierges,desquels le long de l'ãnée l'eglise celebre les iours nataux,à sçauoir de telle renaissance spirituelle à tel iour q̃ ils ont esté receuz en celle gloire eternelle promise à to⁹ ceux qui perseuererõt au seruice de celuy grãd Dieu qui veut estre ser uy seul,& honoré en ses saincts & fidelles seruiteurs. Tout cecy est assez notoire à ceux àqui nous dressons ce volume leq̃l si ie pẽsoy deuoir estre manié par les estrãgers & esloignez de nostre foy,tãt s'ẽ fault que ie voulusse abreger la matiere,que plustost ie tascheroy d'y faire vne plus grãde recherche pour l'ornemẽt de celle saincte religiõ hors laquelle ne fault qu'homme du monde espere salut, quelque vertu heroïque qui puisse estre ny paroistre en ses actions: veu que l'eglise Apostolique & Romaine est seule legitime,& sa foy certaine,ses sacremens fondez en l'escriture: & notammẽt instituez,ses ceremonies receuës dés le temps des saincts Apostres,& Eglise primitiue, l'ordre du Clergé venu par succession sans que iamais les persecutions tant des idolatres que des heretiques en ayant peu rompre la suyte,& continuation qui encore dure, & durera iusqu'à la fin du monde quelque part qu'il plaise à Dieu de trãsporter son troupeau. C'est parmy ceste saincte troupe que le iour du Dimenche est solennisé en lieu que les Iuifs auoient le septiesme,tant pour ne point Iudaiser,que pour ramenteuoir la merueilleuse resurrectiõ de nostre seigneur,auquel iour le diuin seruice est cõtinué & faict en l'assistãce de tout le peuple & la parolle de Dieu annõcée, à fin que ceux qui cessẽt du trauail du corps ayẽt repos en l'ame par la nourriture internelle.

Diuorce pour se remarier deffẽdu en l'eglise.

De quoy fait solennité l'Eglise.

Dieu veult estre honoré en ses saincts.

Hors l'Eglise n'y a point de salut.

Les marques vrayes de l'Eglise sont en l'Eglise Romaine.

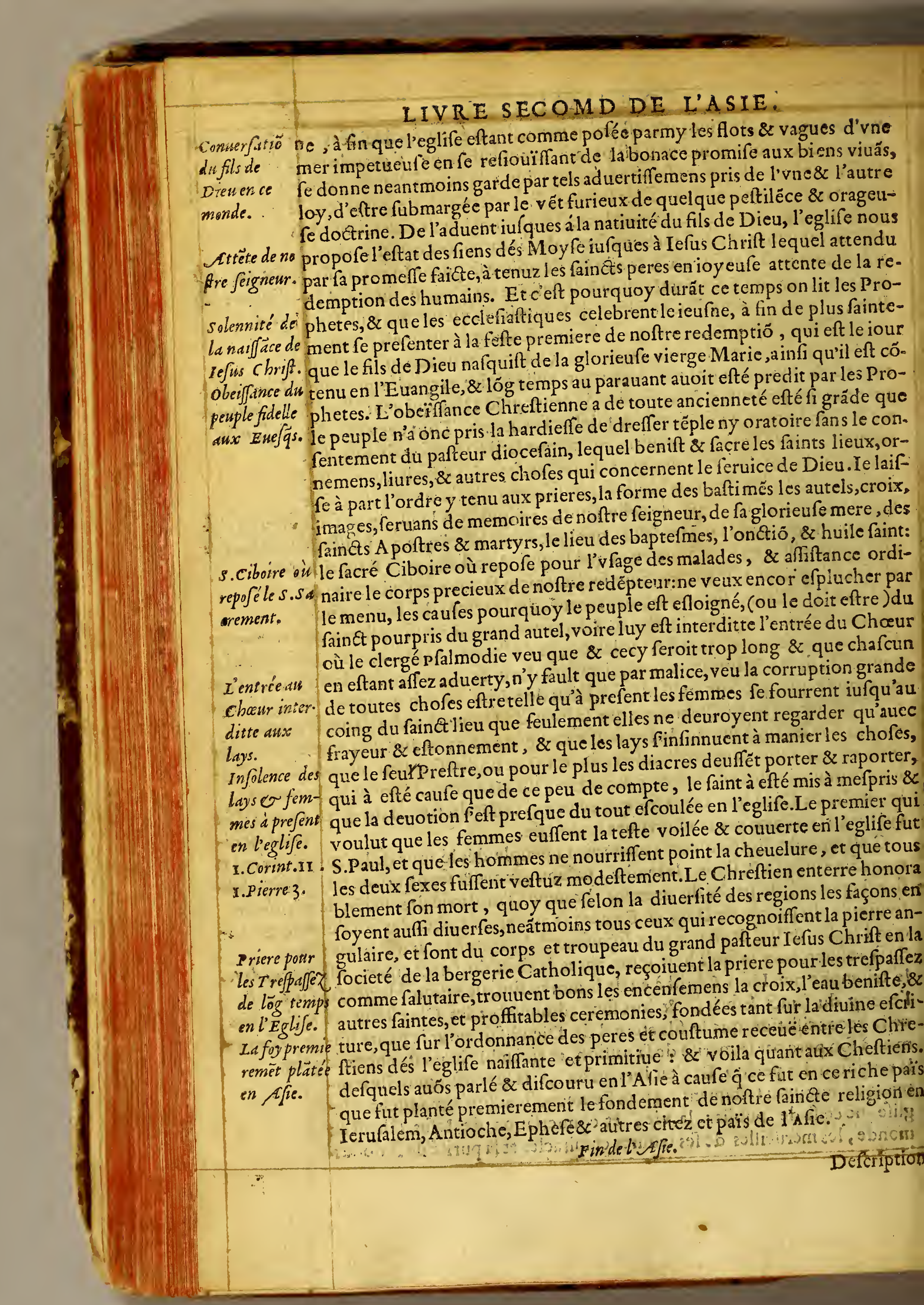
Le Dimenche solennisé & pourquoy.

C'est en ceste Eglise qu'on ramentoit au peuple dés le iour de la septuagesime iusqu'à Pasques, le ieusne, passion, mort & sepulture de nostre seigneur, le peché du premier homme, l'idolatrie des anciẽs, la seruitude du peuple de Dieu en Egypte & autres calamitez des fidelles que l'Eglise & lyt & chante auec signifiance de tristesse, & dés le iour de sa resurrection iusqu'à huit iours apres la feste du sainct esprit, est le triomphe que Iesus Christ à eu de la mort, son ascension glorieuse, l'enuoy du sainct Esprit, & lors sont admonestez les Chrestiens de celle reconciliation que le fils eternel de Dieu à fait pour le genre humain à son pere par le merite de sa passion, et ensemble leur est annoncée la remission des pechez. Et c'est lors qu'on lyt la ioyeuse nouuelle contenue au nouueau testament. Apres Pentecouste iusqu'aux aduens, l'Eglise ne cesse de publier la vie, et conuersation de Iesus Christ au monde, les merueilles de ses œuures et miracles et la purité de sa doctri-

Cõme l'office diuin est distingué en l'Eglise Catholique selon les temps & saisons.

Passion de Iesus christ.

Resurrection de nostre seigneur.



Conuersatiō du fils de Dieu en ce monde. ne, à fin que l'eglise estant comme posée parmy les flots & vagues d'vne mer impetueuse en se resiouïssant de la bonace promise aux biens viuās, se donne neantmoins garde par tels aduertissemens pris de l'vne & l'autre loy, d'estre submargée par le vēt furieux de quelque pestilēce & orageuse doctrine. De l'aduent iusques à la natiuité du fils de Dieu, l'eglise nous *Attēte de nostre seigneur.* propose l'estat des siens dés Moyse iusques à Iesus Christ lequel attendu par sa promesse faicte, à tenuz les saincts peres en ioyeuse attente de la redemption des humains. Et c'est pourquoy durāt ce temps on lit les Pro- *Solennité de la naissāce de Iesus Christ.* phetes, & que les ecclesiastiques celebrent le ieusne, à fin de plus saintement se presenter à la feste premiere de nostre redemptiō, qui est le iour que le fils de Dieu nasquist de la glorieuse vierge Marie, ainsi qu'il est cō- *Obeissance du peuple fidelle aux Euesqs.* tenu en l'Euangile, & lōg temps au parauant auoit esté predit par les Prophetes. L'obeïssance Chrestienne a de toute ancienneté esté si grāde que le peuple n'a ōnc pris la hardiesse de dresser tēple ny oratoire sans le consentement du pasteur diocesain, lequel benist & sacre les saints lieux, ornemens, liures, & autres choses qui concernent le seruice de Dieu. Ie laisse à part l'ordre y tenu aux prieres, la forme des bastimēs les autels, croix, images, seruans de memoires de nostre seigneur, de sa glorieuse mere, des saincts Apostres & martyrs, le lieu des baptesmes, l'onctiō, & huile saint: *S. Ciboire où reposé le S. Sacrement.* le sacré Ciboire où repose pour l'vsage des malades, & assistance ordinaire le corps precieux de nostre redēpteur: ne veux encor esplucher par le menu, les causes pourquoy le peuple est esloigné, (ou le doit estre) du sainct pourpris du grand autel, voire luy est interditte l'entrée du Chœur où le clergé psalmodie veu que & cecy seroit trop long & que chascun *L'entrée au Chœur interditte aux lays.* en estant assez aduerty, n'y fault que par malice, veu la corruption grande de toutes choses estre telle qu'à present les femmes se fourrent iusqu'au coing du sainct lieu que seulement elles ne deuroyent regarder qu'auec frayeur & estonnement, & que les lays s'insinnuent à manier les choses, *Insolence des lays & femmes à present en l'eglise.* que le seul Prestre, ou pour le plus les diacres deussēt porter & raporter, qui à esté cause que de ce peu de compte, le saint à esté mis à mespris & que la deuotion s'est presque du tout escoulée en l'eglise. Le premier qui voulut que les femmes eussent la teste voilée & couuerte en l'eglise fut *1. Corint. 11* S. Paul, et que les hommes ne nourrissent point la cheuelure, et que tous *1. Pierre 3.* les deux sexes fussent vestuz modestement. Le Chrestien enterre honorablement son mort, quoy que selon la diuersité des regions les façons en soyent aussi diuerses, neātmoins tous ceux qui recognoissent la pierre angulaire, et sont du corps et troupeau du grand pasteur Iesus Christ en la *Priere pour les Trespassez de lōg temps en l'Eglise.* societé de la bergerie Catholique, reçoiuent la priere pour les trespassez comme salutaire, trouuent bons les encensemens la croix, l'eau beniste, & autres saintes, et proffitables ceremonies, fondées tant sur la diuine escri- *La foy premierement plātée en Asie.* ture, que sur l'ordonnance des peres et coustume receuë entre les Chrestiens dés l'eglise naissante et primitiue: & voila quant aux Chrestiens. desquels auōs parlé & discouru en l'Asie à cause q̃ ce fut en ce riche païs que fut planté premierement le fondement de nostre saincte religion en Ierusalem, Antioche, Ephese & autres citez et païs de l'Asie.

Fin de l'Asie.

Description





DESCRIPTION DE L'EVROPE TROISIEME PARTIE DV MONDE, ET DES NATIONS, PEVPLES ET PROVINces plus memorables d'icelle.

LIVRE TROISIESME.

Chapitre premier.

L'ASIE estant despechée, il est desormais tẽps de venir à la descriptiõ de l'Europe qu'õ fait la troisieme partie de la terre, laq̃lle (cõme aucuns disent) a pris ce nom de la fille d'Agenor nõmée Europe laquelle rauie par Iupiter fut cõduite en Candie. [Mais ceste raison est froide, veu que le païs Phenissié est Asiaticque, & l'isle Candiote de mesme, ioint qu'Herodote dit qu'il ne sçait d'où ceste partie a pris son nõ, si ce n'est, dit-il, que nous disõs qu'elle est ainsi appellée d'Europe dame Tyrienne, & qu'auparauant elle auoit vn autre nom tout ainsi que le reste des regions de la terre. Mais ceste Princesse estoit d'Asie, & est certain que iamais elle ne passa en celle terre que les Grecs appellent Europe, ains voyagea de Phenisse en Candie, & puis de là passa en Afrique.] Or ceste terre vers l'Occident est close par la mer Atlantique vers les Colonnes d'Hercule, au Nord & Septentrion elle à la mer Angloise, & tout le trait de Noruege, & mer glatiale: au leuant son limite est borné par le Tanai, Paluz Meotides & mer maiour, & au midy la mer mediterranée la separe de l'Afrique. Ceste terre est diuerse & bien dispósée pour la complexion, nourriture & bonté des espritz humains & pour leur habitude, force & gaillardise, ayãt les moyens de faire largesse à toutes les autres parties de la terre, & d'hommes, & de choses necessaires pour la vie. Car elle est tout habitable sauf en vn petit recoin, où à cause du froid excessif personne n'y peut habiter, à sçauoir du costé de la Tane, et païs auoisinez du Borysthene et paluz Meotides, où le peuple fait sa demeure dans des chariotz couuers de peaux de bestes. [Ces bonnes gens du passé, ne recognoissoyẽt encor que les bordz de la Moscouie du costé

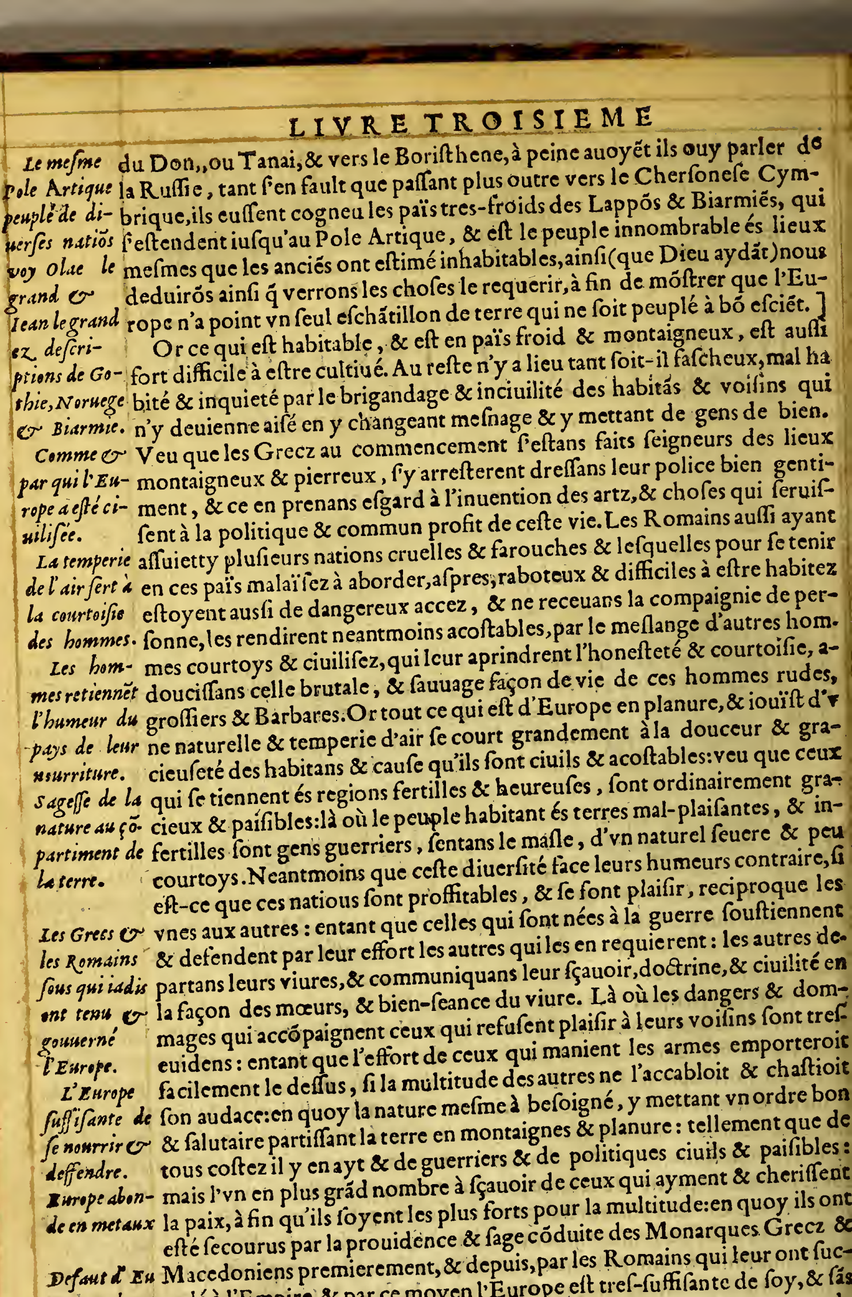
Chose fabuleuse d'Europe ayãt pris son nõ de celle que rauit Iupiter.

Herod. liu. 4.

Description d'Europe. St. li. 3. Orose li. 1. ch. 2. Mele. li. 1. Pth. l. 2. & 3. à cause que Pline dit que toutes les isle Septẽtrionales sont cõprises soubz le nõ de Britãniques l. 4. c. 16.

Louanges d'Europe prises mot à mot de Strab. 3.

Rie d'inhabitable en Europe.



Le meſme Pole Artique peuplé de diuerſes natiõs voy Olae le grand & Iean le grand ez deſcriptions de Gothie, Noruege & Biarmie.

du Don,,ou Tanai,& vers le Boriſthene,à peine auoyẽt ils ouy parler de la Ruſſie, tant ſ'en fault que paſſant plus outre vers le Cherſoneſe Cymbrique,ils euſſent cogneu les païs tres-froids des Lappõs & Biarmiẽs, qui ſ'eſtendent iuſqu'au Pole Artique, & eſt le peuple innombrable és lieux meſmes que les anciẽs ont eſtimé inhabitables,ainſi(que Dieu aydãt)nous deduirõs ainſi q̃ verrons les choſes le requerir,à fin de mõſtrer que l'Europe n'a point vn ſeul eſchãtillon de terre qui ne ſoit peuplé à bõ eſciẽt.]

Comme & par qui l'Europe a eſté ciuiliſée.

La temperie de l'air ſert à la courtoiſie des hommes.

Les hommes retiennẽt l'humeur du pays de leur nourriture.

Sageſſe de la nature au cõpartiment de la terre.

Or ce qui eſt habitable, & eſt en païs froid & montaigneux, eſt auſſi fort difficile à eſtre cultiué. Au reſte n'y a lieu tant ſoit-il faſcheux,mal habité & inquieté par le brigandage & inciuilité des habitãs & voiſins qui n'y deuienne aiſé en y changeant meſnage & y mettant de gens de bien. Veu que les Grecz au commencement ſ'eſtans faits ſeigneurs des lieux montaigneux & pierreux, ſ'y arreſterent dreſſans leur police bien gentiment, & ce en prenans eſgard à l'inuention des artz,& choſes qui ſeruiſſent à la politique & commun profit de ceſte vie. Les Romains auſſi ayant aſſuietty pluſieurs nations cruelles & farouches & leſquelles pour ſe tenir en ces païs malaïſez à aborder,aſpres,raboteux & difficiles à eſtre habitez eſtoyent auſſi de dangereux accez, & ne receuans la compaignie de perſonne,les rendirent neantmoins acoſtables,par le meſlange d'autres hommes courtoys & ciuiliſez,qui leur aprindrent l'honeſteté & courtoiſie, adouciſſans celle brutale, & ſauuage façon de vie de ces hommes rudes, groſſiers & Barbares.Or tout ce qui eſt d'Europe en planure,& iouïſt d'vne naturelle & temperie d'air ſe court grandement à la douceur & gracieuſeté des habitans & cauſe qu'ils ſont ciuils & acoſtables:veu que ceux qui ſe tiennent és regions fertilles & heureuſes, ſont ordinairement gracieux & paiſibles:là où le peuple habitant és terres mal-plaiſantes, & infertilles ſont gens guerriers, ſentans le maſle, d'vn naturel ſeuere & peu courtoys.Neantmoins que ceſte diuerſité face leurs humeurs contraire,ſi eſt-ce que ces natious ſont proffitables, & ſe font plaiſir, reciproque les vnes aux autres : entant que celles qui ſont nées à la guerre ſouſtiennent & defendent par leur effort les autres qui les en requierent : les autres departans leurs viures,& communiquans leur ſçauoir,doctrine,& ciuilité en la façon des mœurs, & bien-ſeance du viure. Là où les dangers & dommages qui accõpaignent ceux qui refuſent plaiſir à leurs voiſins ſont treſeuidens : entant que l'effort de ceux qui manient les armes emporteroit facilement le deſſus, ſi la multitude des autres ne l'accabloit & chaſtioit ſon audace:en quoy la nature meſme à beſoigné, y mettant vn ordre bon & ſalutaire partiſſant la terre en montaignes & planure : tellement que de tous coſtez il y en ayt & de guerriers & de politiques ciuils & paiſibles : mais l'vn en plus grãd nombre à ſçauoir de ceux qui ayment & cheriſſent la paix, à fin qu'ils ſoyent les plus forts pour la multitude:en quoy ils ont eſté ſecourus par la prouidence & ſage cõduite des Monarques Grecz & Macedoniens premierement,& depuis,par les Romains qui leur ont ſuccedé à l'Empire,& par ce moyen l'Europe eſt treſ-ſuffiſante de ſoy,& ſãs aller querir ailleur ſecours,pour ſe preualoir en ſes affaires,& en temps de paix,& durant les troubles des guerres.Veu que de bons guerriers elle en

Les Grecs & les Romains ſous qui iadis ont tenu & gouuerné l'Europe.

L'Europe ſuffiſante de ſe nourrir & deffendre.

Europe abonde en metaux

Defaut d'Europe en odeurs & pierrerie.

à bonne, & grande multitude : & pour cultiuer les terres les hommes ne luy manquent point ny pour habiter les villes, & dresser la police & bon ordre des citez & royaumes. Au reste elle est excellēte en l'aport de tres-bons fruits, & iceux necessaires à la vie de l'homme, & des metaux, autant qu'il en suffit pour leur vsage : quant aux odeurs pour les autelz & sacrifices & pierrerie precieuse, & de grand pris il fault qu'elle s'en fournisse en païs estrange. Toutefois ceux qui ont faulte de ces mignotises & delicatesse n'ē sont pour cela plus malheureux, ny leur vie plus infortunée & mal-aisée. L'Europe encor est fort abondante en bestial, groz haraz, & riches troupeaux, ayant, & nourrissant fort peu, où point de bestes farouches & nuisibles, & voila en general quel est l'estat de l'Europe, reste à particulariser ses parties, desquelles vers le leuant la premiere est la Grece qui se presente, par laquelle aussi il nous fault commencer.

De cecy fait mention. Pline li. 4. c. 7.

Description de Grece. voy Strabon 8. 9.

Mele 2. Mer Egee à present Archipelague.

Quelle est la mer Ionique.

Tite Liue 4. deca. liur. 6.

De la Grece, & loix données aux Atheniens par Solon le premier, & plus excellent legislateur d'entre les Grecz. Chap. 2.

GRece qui est l'vne des belles regions de l'Europe fut iadis ainsi ditte d'vn qui auoit à nō Grec, lequel y possēda le temps passé de grādes terres & seigneuries: Les limites de laquelle sont dés l'estressissure & destroit de terre qu'on dit Isthine pres le destroit de Corinthe & s'estendant du septentrion au midy à la mer Egée, ou Archipelague, & vers le couchant la mer Ionique: cōtenant à present la Valonne iusqu'au Goulphe de Venise : les Thermopiles la partissent par le milieu tout ainsi que l'Apennin en faict de l'Italie s'estendans les montaignes des Leucade & la mer qui regarde le Ponant, iusqu'à la mer qui tend vers l'orient, les dernieres montaignes qui sont vers l'occident s'apellent OEthe, la plus haulte desquelles est Callidrome par le Vallon de laquelle on prend le chemin vers le sein & goulphe dit Maliaque n'ayāt guere plus de 60. pas de large: & est ceste voye seule par laquelle (pourueu qu'on n'y donne ancun empeschemēt) on peut passer vne armée: veu que le reste de la mōtaigne est si aspre, raboteux & difficile que les plus deschargez le trouueroyent fascheux & inaccessible: & pource appelle on ce passage Pyle qui signifie portes, & d'autant qu'il y a des surgeōs & sources d'eaux chaudes & sulphurées, il s'apelle aussi Thermopile, cest à dire porte chaude. Les regiōs & Prouinces Grecques q̄ sōt selon le bord de la mer sont Acarnanie, Etolie, Locride, Phocide, Beotie, & Eubée, qui est presque (estāt isle) cōiointe auec terre ferme. Le païs Attique, & de la Morée, iadis Pelopōnese s'estēd plus q̄ les autres le lōg de la mer sous la diuersité des mōtaignes q̄ les ceignēt: & du costé q̄ la Grece regarde le Nord, ou Septētrion est l'Epire, Perrebie, Magnesie, Thessalie, le sain dit Malliaque. Athenes cité iadis tant fameuse mere, & nourrice des artz liberaux, & des hommes sçauans & illustres en philosophie, & la plus excellente, belle, riche, & puissante de la Grece estoit posée en la region Attique entre l'Achaïe, ou Morée & la Macedone,

Oethe mōt sur lequel les poëtes faignēt que Hercule se brusla.

Ce sein s'apelle à present Goulphe de Negropont.

Thermopile q̄ signifie.

Strabon liur. 9. Herodo. 7.

Eubee isle à present Negropont.

Epire est à present Albanie.

Voy Ptholom. l. 3. ch. 15. Tab. d'Europe. 10.

Où estoit la cité d'Athenes, qui à present est presque rien, & s'apelle Sathine.

Cecrops premier bastist

& fut le païs Attique nommé ainsi d'vn seigneur appellé Atthis, lequel succeda à Cecrops au royaume d'Athenes, qui en fut le bastisseur et fōdateur, qui fut cause qu'on appelle la cité Cecropie, et puis Mopsopie du nō de Mopse, et d'Ion fils de Xut, ou plustost (suyuāt l'opinion de Iosephe) par Ianan fils de Iaphet, elle eust a nom Ionie, et en fin elle prist le nom d'Athenes de la Deesse Minerue, a cause que les Grecz appellent Pallas Αθηνᾶν en leur langage. Dracon fut le premier iadis, qui escriuist loix entre les Atheniens, mais à cause qu'elles estoyent trop rigoureuses, Solon Salaminien les corrigeant, en abolist, & annulla vne grāde partie, veu que il n'y auoit presque constitution de Dracon qui n'ēportast peine de mort, tellement que ceux qu'on trouuoit oisifs & faineans estoyent salariez par perte de leur vie. Celuy qui prenoit des fruits, ou des herbes au chāp, ou possession d'autruy n'estoit pas plus doucement puny qu'vn qui eust occis son pere: Solon, ayant esgard au reuenu d'vn chascun citoyen, & selon l'estimation des biens, il distribua les quartiers & dixaines de la cité d'Athenes: & estoyent ceux là les premiers en ranc qui auoyent cinq cens mines de grain de reuenu. Les secōds estoyent ceux qui iouyssoyēt de trois cens mines de rente & pouuoyent nourrir des cheuaux. Au troisiesme rāc estoit ostée la charge de nourrir cheuaux: mais il falloit que possedassent autāt de reuenu que les secōds, & de ces trois ordres on choisissoit les magistrats, le reste du peuple estant mis en cōpte comme estrāgers & mercenaires: & ces susdits auoyent puissance de parler au peuple & de iuger des differens, tous autres forclos des suffrages & puissance de venir aux Magistrats, & ceste ciuile, & gentille police estāt imitée par Tulle Seruie Roy Romain auoit esté aussi prise ainsi qu'aucuns estiment de l'inuention des Atheniens, [Lesquels furent long tēps sous le gouuernemēt des roys, chāgeās deux fois de famille par l'espace enuiron de 600. ans, & puis vindrēt sous des magistrats, ou Princes ayās presque esgale puissance que roys & la dignité desquels duroit iusqu'à la mort, & se maintindrēt en ceste sorte par l'espace de 369. ans, où prenant fin la principauté ils esleurēt cinq gouuerneurs tous les ans des plus nobles & riches de la ville pour manier les affaires, & administrer l'estat de la police, & iugemens, & pour cōmander sus les armées, si par cas il y escheoit guerre: durant laquelle saison, estans abolies les loix de Dracon, Solon establit les siēnes, au mesme tēps que le royaume Corinthien fut destruit, & que les Israëlites furent menez esclaues en Babilōne.] Ce fut ce Solō le premier qui ordōna le conseil & parlemēt des Areopagites, choisy de conseillers & iuges annuels: il y en a qui disent que l'inuētion en est deuë à Dracon premier legislateur. Aucūs disent q̄ Solō, pour oster tout moiē de tumulte ou discorde entre les citoyēs à fin que la folle multitude du peuple ne troublast (ainsi q̄ de coustume) auec l'incōstāce de ses suffrages l'equité des iugemēs, choisist 400. hōmes cent de chascun des estats, ausquels estoit permis d'aprouuer, ou annuller ce qui seroit ordōné par les Areopagites. Par ce moyē cōme si sa nef eust esté tenue, & appuyée de deux ancres, cōtre tous flots & orages qu'eussēt peu naistre en la cité, il pēsoit auoir estably vn estat durable, & fortune lōgue pour le bien de sa republique. Par vne de ses loix il auoit estably que

Athenes voy Eusebe liur. des temps. D'où Athenes a pris son nom. Ioseph li. 1. ch. 6. d'Actée roy Pausanie és Attiques liu. 1. Loix rigoureuses de Dracon. Plutarq. en la vie de Solon. Celie Rhodig. li. 10. ch. 6. Comme Solō departist la cité d'Athenes. De quel ranc estoyēt choisis les magistrats d'Athenes. Seruie Tulle emprunte la police d'Athenes. Voy Eusebe liure des tēps. Changement de police à Athenes. Solon en quel temps viuoit à sçauoir en la 47. olymp. De l'Areopage voyez Pausanie li. 1. Hellanique histoire 1. Celie Rhodig. li. 12. ch. 19. Souuerain cō

ny les Parricides, ny ceux qui auoyent conuoité ou tasché d'vsurper la tyrannie, fussent iamais receuz aux honneurs & dignitez de la republique Athenienne. Et non seulement priua-il ceux là d'honneur en la cité, ains encor celuy qui voyant quelque trouble & sedition entre les Citoyens, demeuroit neantmoins les bras croisez, & sans suyure pas vne des parties qui faisoyent l'esmotion, ayant opinion que ce n'estoit le deuoir d'vn bon citoyen de seulement auoir esgard à son proufit particulier, sans prendre soucy aucun des affaires, salut & bien de toute vne communauté. Celle loy de Solon fut aussi admirable, par laquelle estoit permis aux femmes, qui auoyent des marys peu suffisans à fournir aux charges & deuoirs de la couche, d'en choisir tel que bon leur sembleroit des parents, plus proches du mary, pour seruir de procureurs & substituts aux aydes, & effects qui sont de l'essence du mariage. Ne voulut en outre, que la femme portast somme d'argent à son mary pour son mariage, ny autre chose que quelques abillemēts & meubles, pris en la maison de son pere: disant que l'alliance, & conionction matrimoniale, ne deuoit point estre faite à pris d'argent, ny pour l'esperance de richesses, ains seulement afin que l'homme se ioignist amiablement à sa femme pour en auoir lignée qui luy succedast, & afin que luy mort ne fut maudit & abominé, pour n'auoir fait aucun prouffit à la republique. Quiconque disoit iniure à vn autre dedās le temple, ou au lieu des plaidz & iugement, il estoit condemné à cinq drachmes d'amende. Estoit permis libremēt à chacun en testant de donner argent ou autre chose de leur conquest, à qui bon leur sembloit, comme ainsi soit que au parauant, selon la coustume du pays il fallust que cela demourast en la maison de celuy qui testoit: d'autant qu'en cecy il eust plus d'esgard à l'amitié qu'à la parenté, & au plaisir & aillliance qu'à la liaison du sang: toutesfois y auoit pouruisiō telle, que le testateur ne fut hors de son sens, ou que on ne l'eust suborné, trompé, ou gaigné par quelque moyen illicite: Ordonna encor Solon, que celuy qui ne seroit parēt d'vn homme decedé, ne le pleurast, ou ne feit le dueil en sorte quelconque. Ioint que le fils n'ayant esté instruit en aucun art ou science par son pere, ne fust tenu par la loy, de nourrir sondit pere, estant cassé de vieillesse, ou surpris de quelque grande necessité. Et ceux aussi qui estoyēt bastards & illegitimes, n'estoyent obligez aucunement à la nourriture de ceux qu'on estimoit estre leurs pere & mere: veu que celuy qui ne peut s'abstenir d'acointer la paillarde, monstre assez & tres-que manifestement qu'il n'aproche point la femme pour en auoir des enfans, ains plustost pour rassasier sa lubricité & paillardise, & que par ce moyen c'est luy-mesme qui se priue du salaire de sa diligence, & proufit q̃ doiuent auoir ceux qui trauaillēt pour le public. Voulut Solon que impunément on occist le paillard qui seroit trouué en adultere: mais fort doux enuers ceux qui violoyent vne fille de maison, lesquels ils condamnoit seulement à dix drachmes d'amēde. Il osta la licence au pere de vendre sa fille, & au frere d'aliener sa sœur, si ce n'est qu'ils les eussent trouuées en faulte & paillardise. Celuy qui emportoit le pris aux ieux Isthiniens, auoit cēt drachmes pour recognoissance: mais qui vainquoit aux courses du mont Olympe en obtenoit 500. en

seil estably à Athenes.

Loy contre les rebelles & seditieux.

Loy contre les neutres & tēporiseurs.

Sauuage Loy de Solō pour les femmes.

Loy sur l'abrogation des douaires.

Ceux maudits qui sans enfans decedoyēt, pris de la Loy de Moyse.

La Drachme vault trois solz & demy, voy Budée li. de Asse.

Puissance de faire Legatz voire hors de sa famille.

Loy contre les peres qui laissent leurs enfans sans vacation.

Bastards nō tenus de recognoistre leurs peres.

Comme les peres pouuoyent vendre leurs filles.

Des ieux Isthiniens Pausanie li. 2. &

signe de sa victoire. Celuy qui ayant surmonté vn loup le conduisoit en la cité receuoit cinq drachmes du thesor public, & qui prenoit la louue n'en auoit qu'vne estant ces deux pris l'vn la valeur d'vn bœuf, & l'autre d'vne brebis, & de tout temps les Atheniens en auoyent aux loups, & les poursuiuoyēt, à cause qu'ils preiudiciēt & au bestail, & troupeaux, & aux labourage de la terre. Les enfans de ceux qui mouroyent à la guerre, & pour le seruice du public, estoyent aussi nourris aux despens du thesor, & de la ville, & instruits en toute ciuilité & bonnes lettres, afin que tous les citoyens fussent par ceste honesteté, plus affectionnez à combatre vaillamment et hardiment pour la deffence d'vne cité qui les caressoit si charitablement. Ordonna encor Solon, que celuy qui perdroit les yeux à la guerre, fust entretenu & nourry aux despēs de la cité. Feit vne assez belle ordonnance par laquelle, il deffendist que le curateur d'vn mineur ne demourast point auec la mere du pupille : comme aussi il commanda que celuy ne fut point tuteur, ny curateur, auquel peut aduenir la successiō et heritage par la mort des pupilles. Estoit deffendu par sa loy, que l'orfeure ayant fait vn aneau n'en retint point le seau, ny cachet raportant l'effigie du possesseur de la bague. Et vouloit que qui creueroit vn œil à son prochain, qu'il perdit les deux en recompence: au reste ne retirer ce qui n'est sien, et qui feroit le contraire, la peine de mort y estoit establie. Si le Prince et gouuerneur de la cité estoit trouué s'estant enyuré, la loy le cōdemnoit à la mort. Solon fut aussi le premier qui aprinst aux Atheniens de cōpter leurs iours selon le cours de la Lune. Permit qu'on portast toute sorte de fruirs hors le païs Attique pour le trafic, sauf le miel et la cire. Ne voulut que aucun estranger fut receu citoyen en la cité, si ce n'estoit quelque artisan qui s'y retirast auec toute sa famille, ou celuy qui seroit bāny à iamais de son païs. Ces loix & ordonnances feit il tailler en des tables de boys, qu'il apella Axiones les promulgant, & autorisant par serment solénel du peuple pour cent ans, s'asseurant que les citoyens accoustumez par si long temps en vne telle maniere de viure, à grand peine laisseroyent ilz iamais de continuer en ce deuoir. Mais Herodote accourcist bien le tēps de la longueur & durée de ces loix, establies par Solon au païs Attique, n'y ayant mis le terme que de dix ans seulement. Et imitant les autres legislateurs, qui pour autoriser & dōner plus de maiesté à leurs loix, faisoyēt parade de quelque Dieu, afin que le peuple les gardast auec plus de reuerence, il attribua (ainsi que desia auoit fait Dracon) les siennes à la Deesse Minerue, comme si c'eust esté d'elle que l'intention d'icelles fust procedée: & contraignist, & peuple, & Senat de iurer publiquement, & sur vne pierre au marché, qu'ils les garderoyent inuiolables. Ceux qui bastirent la cité d'Athenes ne furent point estrangers, ou gens venus d'ailleurs & vagabons, ou vn amas confus de peuple ramassé de diuerses contrées, ains natifs du mesme lieu qu'ilz habitoyent, & le lieu de leur demeure estoit aussi le païs de leur naissance & origine. Ce furent les premiers en Grece, qui enseignerent l'vsage d'ourdir les toiles, de faire l'huile, et tirer le vin du raisin, de cultiuer les terres, et semer les grains: cōme au parauant leurs voisins vesquissent de glands et autres fruits sauuages. Quant aux lettres

des Olympiēs luy mesme li. 5. Celie Rho. li. 13 ch. 1.

Loups poursuiuis par salaire public à Athenes.

Loy pour les enfās de ceux qui mouroyēt en guerre. voy Thucidide.

Ceste Loy s'obserue en Frāce, & mesme entre les Princes.

Car on seelloit les lettres auec les aneaux.

Princes yurōgnes cōdēnez à mourir.

Artisans honorez en Athenes.

Ces tables estoyēt gardées au Pritanée. Paus. li. 1. Herod. 1.

Des ruses des legislateurs profanes. Voy Celie Rho. li. 18. ch. 19.

Ainsi en vsa Nume à Rome de sa Nymphe Egerie, voy Plutarque.

& l'eloquēce, la police, honesteté, les loix, la courtoisie, c'est sans doubte qu'elles auoyent leur temple & siege principal en la cité d'Athenes. Et d'autant que iadis les femmes en faueur de Minerue, auoyent prononcé sentence contre Neptune, touchant l'imposition du nom de la cité, furēt ordonnées trois loix pour apaiser le courroux de Neptune cōtre les femmes : à sçauoir que dame quelconque n'entreroit iamais au Senat : que les enfans ne porteroyēt ny nom, ny armes de leurs meres : & qu'elles ne seroyēt point dites Athenées, ny Atheniēnes, ains seulemēt Attiques. Ceux qui estoyent morts en bataille, estoyent enterrez auec ceste ceremonie: Trois iours durāt, on dressoit vne tente ou loge, où les ossemēts des morts estoyent mis, & ou chacun pouuoit porter, s'il auoit rien des reliques de ses predecesseurs, & chacune tribu & famille portoit en des bieres les ossements de sa parenté & ailliance : & parmy tous ceux-là y auoit ordinairement vn lict & cercueil vuidé, & paré, neantmoins en memoire des absens, & qui s'estans perdus à la bataille, n'auoyent esté trouuez entre les morts, & estoyent portez ces cercueils indifferemmēt par les citoyēs, ou par les estrangers leurs amys, ou ce pendāt les femmes se tenoyent pres le tōbeau, crians, pleurans, outre mesure: & les enterroyent hors la ville, & aux faux-bourgs en vn cemetiere public, qui estoit pres le monument de Calixte: auquel ils mettoyēt to⁹ ceux qui mouroyēt aux cōbats, sauf ceux qui furent occis à la iournée de Marathon, ausq̄ls à cause de leur vertu & vaillāce singuliere, ils dresserēt des tōbeaux au mesme lieu où ils gaignerēt la bataille. Les corps estans mis en terre, vn des seig. de la cité des plus autorisez, & choisi entre les plus excellens, estoit deputé à faire vne oraison funebre à la louange des decedez, selon la dignité & vaillance de chacun laquelle finie, on se retiroit en la cité. Et c'est ainsi qu'ils en vsoyent tout le long de la guerre, pour recognoissance des seruices des bons citoyens: mais leur gloire est du tout aneantie, & n'aparoit plus en celle grande cité que quelques pauures ruines, elle estant reduite en vn miserable cazal, & pauure village, que à present on nomme Satthine.

L'origine & cōmencement des Atheniens Pausanie liure I.

Loix d'Athene contre les femmes.

Voy Thucidi.

Maniere d'obseques gardée à Athenes pour ceux qui mouroyēt en bataille.

Car Marathō n'estoit guere loig d'Athenes .voy Strabon.liu.9.

De ceste bataille. Voy Herod.li.6. Iustin li. 2.

Athenes du tout ruinée à present.

Du pays de Laconie des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. Chap.3.



LACONIE prouīce assise au Peloponesse, que à present on apelle Morée, a eu iadis le nom & d'Oebalie, & Lacedemone d'vn enfant de Iupiter, & Taigé, lequel eust à nom Lacedemō, & par lequel fust bastie, & nommée celle tant illustre, & fameuse cité de Lacedemone, portant le nō de la Prouince: elle fut aussi apellée Sparte, d'vn des ēfās de Phoronée qui portoit ce mesme nō. [Toutesfois Pausanie tiēt, qu'elle fut ditte Sparte de la femme de Lacedemon & fille de Eurote, de qui aussi le fleuue passāt par celle cité auoit pris sa denominatiō: mais cela se peut accorder facilemēt q̄ vn des enfās ayt le nom de Sparte & q̄ Lacedemō espousast la fille dudit Phoronée, qui fut roy des Argiues, iaçoit q̄ Eusebe tiēne q̄ Sparte estoit vn fils dudit Phoronée & auq̄l

Par qui bastie Lacedemone.

Voyez Pausanie li.3. ou aux Laconiques.

Lacedemone à present se nōme Misistrate.

il attribue la fondation de celle cité: & ainsi pour les accorder, il fault dire que le fils du Roy Argiuien la fonda: mais que Lacedemon l'ayant embellie & accreue, luy dōna le nom de sa femme, qui portoit le mesme nō que auoit le fils de Phoronée: lequel viuoit long temps au parauant que ny Athenes ny Lacedemone, eussent Roys ny police quelconque.] Ceste cité fut la Royale & Metrapolitaine, siege du Roy Agamennon, celuy qu'on dit auoir esté general en l'armée des Grecs faisant le voyage de Troye. Licurgue grand & illustre philosophe, frere du Roy de Sparte nōmé Polydecte, comme son frere estant mort il eust la charge des enfans mineurs ses neueux, & gouuernast le païs attendant leur maiorité, reforma les mœurs de la cité y establissant de saintes loix, & legitimes coustumes, adextrant les Spartains à toute honesteté, & vertueux exercices, cōme ainsi soit, que au parauant les Lacedemoniēs fussent les seuls entre les Grecs fort mal complexionez & inciuils, tant entre eux mesme, qu'à l'endroit de leurs hostes & voisins, ne frequentans aucun, & n'ayans affaire, ny communication auec personne. Pour oster donc ceste barbarie & inciuilité, Licurgue hardiment & sans craindre la fureur populaire abolist toutes les loix, ordonnances, coustumes, & anciennes façons de vie des Spartains, en y introduisant d'autres plus ciuiles, modestes, & louables. La premiere desquelles fut, que les plus anciens seroyent tousiours apellez au conseil des Roys (car il en auoit deux ordinairement en Lacedemone) & ceste troupe assistant au conseil, seruoit d'arbitre & moyenneur entre la puissance Royale, & la violence de la multitude, afin que le peuple ne s'emancipast en se reuoltant, & que les Roys n'abusassent tyranniquemēt de leur autorité. Vingt & quatre vieillars (car tel en dit auoir esté le nombre Aristote) assistoyent aux deux roys, prenans esgard que la Democratie, ou puissance populaire ne prist plus de pied & fondement que de raison, & que les Roys n'attentassent de changer la royauté en tyrannie. Et falloit que le peuple fust aduerty de tout ce que ceste troupe choisie ordonnoit, & deliberoit au conseil. Long temps apres furent ordonnez les Ephores, afin de seruir de frein & bride à ceste dignité de peu d'hommes, qui commençoyent à se gaster, & deuenir insolens & insuportables, & s'apelle ce gouuernement de peu d'hommes en Grec Oligarchie: neātmoins l'election des Ephores n'aduint, que quelques cent ans apres la mort de Lycurgue, regnant Theopompe à Lacedemone. Les Seigneurs qui gouuernoyent la cité, ayans eux-mesmes crée les Ephores, feirent encor vne autre ordonnance sur le partage & diuision des terres & possessions, mettans en teste à la multitude que tout le terroir, & iurisdiction Spartaine fut mise en commun, afin que distribution en fut faite esgale à chacun: d'autant que la raison vouloit que les citoyens fussent premiers en vertu, & excellence, & se deuançassent en generosité les vns, les autres, & non en bobans, delices, & superfluité de richesses. Les lots dōc des terres vindrent en 39000. sorts, & parties contenans toute la iurisdiction & seigneurie, & les finages de la cité en 9000. parties. Les villes municipales & champestres triployēt ce nombre, & portoit le partage de chacun, que les hommes auoyent pour teste soixante dix mines de bled, & les femmes

Ce Phoronée regnoit du temps de Isaac. voy: Eusebe aux Croniq.

Licurgue frere du Roy de Sparte.

De Lycurgue & de ses loix & modestie. voy Iust. l. 3. Plutarque en la vie de Lycurgue. Pausanie liu. 3.

Deux Roys à Lacedemone.

Conseil en Lacedemone pour tenir & les Roys, & le peuple en bride.

Ephores instituez à Sparte cinq en nōbre, Celi Rhodig. li. 18. ch. 26.

Les Roys regnerēt à Sparte 350. ans. Et les Ephores y cōmecerēt en la 5. Olympi.

Partage esgal des terres Spartaines.

12. pour ans pour leur nourriture & menus affaires. Le legiſlateur euſt volontiers fait partager en meſme eſgalité les meubles, & l'auoit entrepris dés le commencement, mais craignãt la male grace de la multitude, d'autant qu'il en voyoit deſia plusieurs mal diſpoſez à le ſouffrir, ſ'en deſiſta, toutesfois pour oſter les ſuperfluitez & l'auarice, interdit-il tout vſage d'or & d'argent, & feit batre monnoye de fer, qui eſtoit de peu de valeur, & par ce moyen il empeſcha & rompiſt les deſirs, & de deſrober, & d'accumuler theſors, n'eſtant l'or, ny l'argent en eſtime. Afin encor que le fer qui ſeruoit de monnoye, ne peut prouffiter deſpuis en autre choſe, à cauſe de ſa molleſſe, lors qu'il eſtoit tout ardent, il le faiſoit eſtaindre auec du vinaigre. Chaſſa encor de la cité tous artiſans comme inutiles, là où les orfeures ſ'en allerent de leur bon gré, voyans que l'or y eſtoit interdit, & que le ſeul fer eſtoit en vſage pour la monnoye. Et pour oſter toute ſuperfluité & delicateſſe au viure, ordonna que on mangeaſt en public, que pauures & riches fuſſent aſſis à meſme table, & fuſſent ſeruis de pareilles viandes. Deffendit que ceux qui auroyẽt banqueté en leur maiſon ne ſortiſſent point en rue: & celuy qui ſe faſchoit de viure ainſi eſcharcement eſtoit repris & tancé des autres, comme peu ſobre, & non apte à viure ſelõ les couſtumes du païs, & ainſi fut toute la ſuperfluité ancienne oſtée & abolie de Lacedemone. Les riches & plus puiſſans de la cité à cauſe de cela, ſ'aſprirẽt contre luy, de ſorte que ſe ruans ſur luy, luy creuerent vn œil d'vn coup de baſton, qui cauſa que depuis nul Lacedemonien entroit au banquet auec le baſton à la main. Et apellerent ces feſtins & façons de banqueter filies, c'eſt à dire amitiez, comme vray ſigne, et argument d'vne grande ſocieté et courtoiſie, liant enſemble le cœur des citoyens, ou pluſtoſt Phidities, à cauſe de l'eſpargne et grande ſobrieté de deſpence, en laquelle ils ſ'acouſtumoyent viuans en telle ſorte.

Or & argent ſans compte, n'y pris à Lacedemone.

Artiſans chaſſez de Lacedem.

Les Spartains mangeoyent en public.

Ce fut vn nommé Alcãdre qui luy creua. Voy Pauſanie ez Laconiques 3. & Celie Rhodig. liu. 3. ch. 28. & l. 14. c. 18. Les freries des Lacedemoniens.

Ceux qui auoyent ſacrifié, ou venoyent de la chaſſe, n'eſtoyent auſſi cõtrains ſe trouuer au banquet public, ains auoyent permiſſion de manger en leur maiſon, où tout le reſte du peuple failloit que mangeaſt en public. Or pour fournir à la deſpence de ce ſouper ordinaire, il failloit que chacũ fourniſt vne mine de farine, huit cores de vin, cinq liures de fourmage, et de figues cinq liures et demie, y aſſiſtoyent des enfans, comme leur ſeruãt d'vne eſcole de ſobrieté, attrempance et d'aprentiſſage de toute honeſteté et courtoiſie: entant que on y parloit des affaires, et ſ'y iouoit on modeſtement, et ſans vſer de parolle ſale, ne qui piquaſt aucun de la compagnie. En Sparte on ſe marioit plus pour l'egard de la lignée, afin d'auoir des citoyens qui ſuiuiſſent les armes, que de ſoing qu'ils euſſent de la chaſteté: et y auoyent les femmes, tant de licence et d'honneur, que les marys les apelloyent dames et maiſtreſſes. Les filles y eſtoyẽt adextrées, et acouſtumées à la courſe, eſcrime, ieu de la balle de fer, et au trait, et ieu des Arſegayes, dards, ou corſegues: afin qu'oublians les delicateſſes dameretes, elles fuſſent rẽdues plus robuſtes à ſouffrir le trauail de l'enfantement: et ſ'exerçoyent toutes nües comme les garçons, chantans, dançans en certaines ſolennitez, en la preſence, et à la veuë des ieunes hommes de leur aage, et quoy que elle ſe deſcouuriſſent, ſi n'y auoit il rien d'inſolẽt, ou peu

Si ce mot Core venoit à la quantité de cinq muids pour Core, c'eſtoit biẽ pinté

Quel nom eſtoit donné aux fẽmes de Lacedemone.

Ceſte balle eſtoit par les anciens dite Diſcus, & faicte en rõd.

De ces exercices des filles Lacedem. voy Platon 5. de la republ.

chaste, d'autant que personne n'y pensoit en mal, et ne prenoit garde à vilénie quelconque. De là venoit ceste naïue gaillardise, et à tout prõptitude des dames Lacedemoniennes, plustost meures et aptes au trauail que toutes les autres de la Grece. L'homme qui auoit vescu en Celibat, estoit comme indigne de la compagnie des autres chassé des ieux publiques, & se pourmenoit rouant autour de la place tout nud le long de l'hiuer, afin de n'estre honoré auec les autres vieillards, par la ieunesse. Les filles meures et prestes à marier, estoyent rauies par ceux qui les deuoyẽt espouser: et le iour des nopces, l'espousée conduitte en la chambre de son espoux, on luy rasoit les cheueux, puis venant l'espoux, luy desceignoit sa ceinture et luy estoit permis d'y coucher la nuit tant seulement, car de iour il n'eust osé l'acoster, d'autant qu'il estoit defendu à tout Lacedemonien, tant s'en fault de caresser, voire ne de voir leurs femmes de iour, tant que ils fussent peres de quelque enfant: et la charge et soing des enfans, estoit commis aux hommes dignes, et suffisans à les instruire en toute vertu et honesteté. Les vieillards qui se voyoient inhabile à faire des enfans, auoyent licence de donner leur femme à quelque ieune homme, qui fut bon et vertueux pour en auoir lignée: et quoy que elle fut grosse du fait d'autruy, si est-ce que les enfans estoyent au mary: sans que aucun eust osé reprocher d'infamie, celuy qui ayant vne femme chaste, pudique, et fertille, induisoit neantmoins un autre à la luy engrossir, et labourer le terroir de son espouse, comme gras et fertil, et propre à produire quelque bon fruit. Et se mocquoyent d'aucunes nations, lesquelles nourrissoyent, et supposoyent ores par pris, tantost par prieres les chienes et iumens, aux bons animaux de leur espece, et ce pendant tenoyent leurs femmes en seure garde: quant à eux fussent ilz ou fortz ou foibles, si ne vouloyent ilz estre sans auoir lignée. La nourriture des enfans n'estoit point par les parens distribuée, et n'estoit à eux de les esleuer: car dés que vn enfant naissoit, on le portoit en vn lieu public à ce destiné, que ilz apelloyent Ieschem: où estant desia grandelet, s'ilz le trouuoyent l'ayans contemplé à leur fantasie, taschoyẽt de le faire enroller en vn des neuf mille sorts du peuple, à qui le terroir et finage de la cité estoit distribué: mais si l'enfant estoit laid, difforme, & contrefait, ils l'enuoyoient en vn lieu raboteux, & plein de precipices pres vn monticule nommé Taigé, & là faisoit on precipiter ceste pauure creature cõme inutile, & sans nul proufit pour la repuplique. Les femmes ne lauoyent point leur enfans auec de l'eau, ains le vin en faisoit l'office, à cause q̃ celle liqueur resoult les mẽbres, & les debilite: & mesmement si le corps est suiet au hault mal: elles ne fomentoyent ny enuelopoyent aucunement ceste tẽdre enfance, ny la tenoit en aucun berceau ou langes, & les acoustumoyent aux tenebres & solitudes. Qui estoit cause q̃ plusieurs nations estrãges poursuyuoiẽt d'auoir des nourrices Spartaines pour nourrir & esleuer leurs enfans. Les petits en Lacedemone, dés l'ã septiesme estoyẽt adextrez auec leurs compaignons en l'assemblée, & y aprenoyent les lettres nõ pour y estre sçauãs, ains seulement pour leur necessité, car le reste de leur aprẽtissage cõsistoit en souffrãce & à s'acoustumer à la peine & trauail sans cesse. On coupoit leurs cheueux

Celibat detesté & mesprisé par les Lacedemoniens.

Spartains ne voyoient leurs femmes qu'elles ne fussent enceintes

Sot prest des femmes en Lacedemone.

Cruauté des Lacedę. enuers leurs enfans.

Taigé estoit vne colline pres de Sparte, où l'on immoloit au soleil. voy Pausanie 3.

Estrange nourriture des enfans Laced.

rez à rez du cuir, & les faisoyet aller pieds nuds, & sur l'an douziesme, ilz cõmençoyent à ne porter qu'vne robe suyuant l'ordonnãce & coustume du païs, sans qu'ils sceussent que valoit, ny bain ny estuue : & couchoyent sur des lits faits de roseaux : & en hyuer ceux-là estoyent honorez de lit, lesquels ilz apelloyent Lycophones, c'est à dire tue-loups. Et celuy estoit eslu Iré, c'est à dire precepteur & maistre d'enfans, qui passoit les autres en aage de deux ou trois ans, lequel donnoit commission aux plus grandz d'aller buscheter & querir du bois, & aux petits de cercher leur charge auec larcin : & d'entrer au banquet des grands & anciens, pour y rober quelque chose. Celuy qu'on suprenoit au larcin estoit fouete, nõ que cela fut reputé à vice, ains seulement d'autant qu'il ne s'y estoit pas porté subtilement, n'y auec la finesse qui y estoit deuë. Le gouuerneur pour adextrer ses compaignons, commandoit aux aucuns de chanter, aux autres de proposer quelques questions subtiles & aigues, & failloit que la responce fut, & briefue, & soubdaine. En quoy si quelcun se monstroit pesant & paresseux, le chef luy mordoit vn peu viuement le pouce. On leur enioignoit encor d'vser d'vne oraison graue & sententieuse, toutesfois ayant quelque gayeté, & gaillardise, mais le tout tresbriefuement : de sorte que on disoit en commun prouerbe, qu'il estoit plus aisé de philosopher aux hommes, que d'imiter la briefueté de parolle des Laconiques.

Larcin loué entre les Lacedem.

Plutarque aux Apophtegmes.

Voy Platon au Protagore

Briefueté de parolle louée entre les Laced.

Or fault-il sçauoir en quoy dés le commencement s'employoit vn chacun des estats, & comme ilz estoyent en vn honeste debat, & vertueuse enuie, à qui feroit le mieux quelque chose de bon : veu que tous les aages estoyent partis en trois rancs & ordres.

Chacun de ces Chœurs auoit son mot, veu qu'aux festes grandes & solennelles les plus anciens disoyent en chantant: Nous fusmes iadis fort robustes & ieunes, et le disoyent auec vne fort douce: et melodieuse voix: lesquels estoyent suyuis de ceux qui estoyent en aage parfait, et en leur plus grãd force, desquelz la parolle estoit telle: et nous sommes ieunes et puissants, ce que il vous est loisible de tenter, et experimenter, à quoy aioustoyent les enfans en disant. Nous serons aussi bons et gaillards que vous et meilleurs encore que tous les deux. Plutarque dit que encore de son temps les Lacedemoniens vsoyent de certaines chansons, et accordz que ilz sonnoyent sur des fleustes, lors qu'ilz marchoyent en bataille.

Plutarque en la vie de Licurgue. Thucidide 5. Laced. pourquoy vsoyēt du ieu de fleustes allant au combat.

Thucidide est auteur de ceste façon de faire Laconique, quant au ieu de fleustes vsé en guerre, niant toutesfois, que ilz fussent conduitz de quelque superstition, ou en l'honneur de quelque diuinité ny pour irriter, et esguillonner leurs esprits à plus de vaillance et brauade au combat (ainsi que en vsoyent les Romains auec leurs cornets et trompettes) mais plustost, afin que auec ceste douceur et harmonie, ilz allassent d'vn pas esgal et sans trop de vehemence, ou desordre se presenter à l'ennemy. Il se treuuent encore des vers d'vn poëte Laconique, qui font foy que nõ seulement les Spartains vsoyent entrans en bataille des fleustes, ains encor de la harpe, laquelle coustume auoit esté empruntée des habitans de l'isle de Crete.

Les Romains incitoyent les soldatz auec des cors & trompettes. Lacede. vsent de la harpe marchans en bataille.

Herodote escrit que Halyatte roy des Lydiẽs marchãt en guerre menoit

Halyatte Roy Lydien mol & effeminé.

Herodot. liu.1.

des fleuteurs & ioueuſes de lyre & de harpe, & ce qui eſt indigne d'eſtre recité) dreſſoit des banquets delicieux, & vſoit de delices effeminées, allant combatre les habitans de Milet.

Homere en l'Iliade.

Les Romains outre les cors, & ſon de trompes, animoyent encor le ſoldat auec vn grãd cry & huée lors que ilz affrontoyent l'ennemy: ce qui eſt bien au contraire de ce que Homere chante des Achiues & Grecs, leſquels il fait marcher ſans dire mot, & reſpirans ne ſçay qu'elle force & gaillardiſe ſous le repos de tel ſilence.

Auec quelle gaieté les Gauloys marchoyent en bataille.

Les Gaulois cõme eſcriuent Tite Liue, & Polybe y alloyẽt en dançant, & ſautelant, & frapans de leurs boucliers ſur les creſtes de leurs morions & bourguinottes. Aucuns Barbares commençoyent l'eſtour & conflit auec vrlements eſpouuentables: par leſquelles façons de faire, on voit que pas vne des autres nations ne ſuiuoit la maniere de faire des Lacedemoniens en ſonnant l'aſſault aux alarmes.

Laced. portoyent longue perruque.

Dés que ilz ſortoyẽt d'enfance ilz nourriſſoyent leur perruque & cheuelure ſuyuant l'ordonnance de leur legiſlateur qui auoit opinion que les hommes paroiſſent plus beaux ayãt ainſi longs les cheueux, leſquelz couuroyent les fautes du viſage, & ſ'il y auoit quelque default que les cheueux donnoyent plus de fureur & apparence de force & gaillardiſe.

Cheure immolée aux Muſes. Voy Pauſanie 3.

Le Roy auant que entrer au combat imoloit vne cheure aux Muſes.

Laced. bons guerriers naturellement voy Herodot. 7. Demacate à Xerſe.

Ce peuple auoit certaine loy ordõnée pour ſon viure, & en paix & au temps de la guerre, ayans opinion qu'il ſe failloit exercer au fait militaire, comme ayant eſté produits de la nature, non pour leur aiſe particulier, ains pour la deffence de leur pays.

Ilz ne ſ'adonnoyent à art quelconque qui leur aportaſt gaing, cõme ceux qui n'embraſſoyent autre cas que les deſirs de la guerre: le reſte du temps ils l'employoient à banqueter enſemble, & viuans en cõmun, il aduint ce que d'eux eſcrit Plutarque, que les Lacedemoniẽs ne vouloyẽt plus viure en leur priué, & quand bien ils en euſſent eu deſir, ſi leur eſtoit-il preſque impoſſible de l'effectuer, veu la grãd accouſtumãce qu'ils auoyẽt de ſuyure les façons anciennes de leur pays & predeceſſeurs.

Plutarque. Des mœurs des Laced. voy Rhodig. li.18. cha. 1. & 2.

Façon de baloter à Lacedemone.

Quant à donner ſuffrages & balloter à l'electiõ des Magiſtrats, ils en faiſoyẽt tout au contraire des autres natiõs: veu que vne petite troupe d'ẽtre eux choiſis pour tel effait, entroyẽt en vn lieu ſecret pres l'aſſemblée où les voix eſtoyẽt dõnées, d'où auant ils ne voyoient perſonne, & aucun auſſi ne les pouuoit voir: là ils prenoyẽt garde au nombre des voix pour le ſort de l'electiõ, & oyans le bruit plus grand en la preuue & conſentement du peuple, pour quelcun des competiteurs & pourſuyuãs la dignité, ils l'eſcriuoyẽt en vne tablette, laquelle puis apres eſtãt propoſée en public dõnoit teſmoignage qui eſtoyent ceux d'entre les pourſuiuans qui auoit le plus de voix, & emportoit le magiſtrat & office.

Les Atheniẽs ne ſouffroyẽt au contraire aucun enterrer en leur ville Thucid.

Licurgue fut le premier qui, oſtant toute ſuperſtition, permiſt qu'on enterraſt les corps des citoyens dans l'encloz de la cité, voire d'auoir tombeaux à l'ẽtour du circuit des temples: toutesfois n'eſtoit il permis d'eſcrire le nom d'homme ny femme ſur le tombeau, ſinon de ceux ſeulement qui eſtoyent morts combatant vaillamment à la guerre: & ne duroit leur dueil que l'eſpace de 15. iours.

Les voyages defendus aux Lacedem. & pourquoy.

Defendu en outre aux Lacedemoniẽs de voyager, afin de n'aporter quelque corruption de mœurs en leur cité par la hantiſe, & frequentation

des eſtrangers : voire ceux qui venoyent d'ailleur à Sparte, en eſtoyent chaſſez, ſi ce n'eſtoit gens qui peuſſent proufiter à leur republique à fin que les eſtrangers ne ſ'acouſtumaſſent à viure ſuyuant les façons et diſcipline Laconique, ce qui ſemble eſtre plus barbare et plein d'enuie que de raiſon. Mais Plutarque en rẽd la cauſe aſſez iuſte, diſant que le legiſlateur le feit, à fin que par les raports de nouuelles et arraiſonnemens mutuelz du citoyen auec l'eſtranger on ne cauſaſt diuers humeurs et volontez en la fantaſie des habitans, qui eſt vne peſte treſ-dangereuſe pour empeſcher le maintenement du repos en vne ville : Lycurgue ne voulut que les ieunes hommes euſſent plus d'vne robe et veſtement quelque ſaiſon que ce fuſt de l'année, et deffendit que l'vn fut mieux en ordre, ou veſtu plus mignonnement que les autres, et qu'aucun ſe traitaſt ou banquetaſt plus magnifiquement que le reſte des citoyens.

Defendit en outre que le trafic ſe feiſt par eſchange et non en achetant argent comptant: et ordonna que les ieunes hommes ſe tinſſent non à la ſuite de la Court, et en la ville, ains aux champs, pour paſſer ceſte gaye et gliſſante ieuneſſe en peine, et trauail, pluſtoſt qu'ẽ repos, aiſe, et delicateſſe: où il ne voulut qu'ils euſſent autre lict que la terre dure, ny ſauce que d'apetit, ny qu'ils reuinſſent en la cité, qu'eſtans en aage d'homme pour faire ſeruice au public. Ordonna d'auantage que les filles fuſſent mariées ſans dot ny doüaire quelconque, à fin qu'aucun ne choiſiſt femme pour ſes richeſſes, et que l'homme fut mieux obey de ſon eſpouſe, n'eſtant bridé de l'obligation d'vn doüaire. Ne voulut que les plus riches et puiſſans fuſſent les plus honorez, ains donna ceſt auantage aux vieillards qui ſurpaſſoyent les autres en aage, et n'y a eu iamais lieu en la terre où les vieillards ayẽt eſté plus reuerez qu'ẽ Lacedemone. C'eſtoit aux roys à ſe meſler des affaires de la guerre et aux Magiſtrats des iugemens et ſucceſſions annuelles des officiers de la cité, au ſenat de prendre eſgard que les loix fuſſent bien gardées et obſeruées: et permit Licurgue au peuple d'eſlire de nouueaux Senateurs et faire tels magiſtrats que bon luy ſembleroit, et d'autant qu'au commancement ces loix ſembloyent dures et intolerables aux citoyens pour leur nouueauté, Licurgue pour les autoriſer faignit qu'Apollon Delphique en eſtoit l'auteur, et que de Delphe il les auoit apportées, à ce contrainct par le diuin cõmandement, à fin qu'auec ceſte religion il les accouſtumaſt à ſouffrir ce qu'ils ne pouuoyẽt accepter qu'auec faſcherie & difficulté. Et à fin que ſes ordonnances prinſſent eternel & durable cours & eſtabliſſement, il obligea ſes citoyens par ſerment de ne iamais rien changer, ny innouër des loix par luy faites, tant qu'il fut de retour, d'autant qu'il ſ'en alloit vers l'oracle Delphique pour cõſulter Apollon, qu'eſt-ce qu'il faudroit adiouſter où diminuer en ſes ordonnances. Et ſous la faueur de ce ſerment ſolennel il ſ'en alla en Candie où il paſſa en exile volontaire le reſte de ſon aage: voire commanda-il mourãt qu'on gettaſt ſes oſſemens en mer, à fin que ſi par cas les Lacedemoniens recouuroyent ſon corps, ils ne ſe penſaſſent eſtre abſous du ſerment fait ſur l'obſeruation de ſes edits. Ne ſera hors de propos de dire vn peu quel honneur les Laced. faiſoyent à leurs roys & de quelles preeminences eſt-

Plutarq. en Licurgue.

Sage aduis du legiſlat. Lacedem.

Ainſi en vſent pluſieurs des peuples deſcouuers de noſtre temps.

Des meurs des Lacedem. liſez Xenophon liur. 6. des faictz des Grecz.

Filles mariées ſans riẽ porter & pourquoy.

Vieilleſſe reuerée en Lacedemone.

Auſſi eſtoit elle entre les Georgiens au mont Caucaſe Rhodig. li. 18. ch. 27.

Lycurgue faint Apollon auteur de ſes loix, voy Plutarque & Pauſanie.

Lycurgue meurt ẽ exil.

Honneurs des roys Laced. nõ encore ſi grãds que des Doges de Veniſe.

ce qu'ils les ornoyent: Il leur donnoyent les deux plus grands degrez de prestrise, à sçauoir de Iupiter Lacedemonien & Iupiter Celeste: & la puissance de faire la guerre à quelque païs & nation que bon leur sembleroit, sans qu'il fut permis à aucun Spartain d'y contredire sur peine de perdre la vie, ioint que les roys seroyent les premiers aux voyages & entreprises, & les derniers à se retirer ayant chascun cent hommes choisis & vaillans pour leur garde. Lors qu'ils sortoyent pour aller en guerre il leur estoit permis de prendre tout autant de bestes qu'il leur plaisoit pour sacrifier, desquelles les peaux & cuirs estoyẽt aux prestres faisans l'office: voila quant à la guerre. Durant la paix on leur faisoit l'honneur que lors qu'en quelque feste solennelle la cité distribuoit de la chair crue au peuple & celebroit quelque grand banquet, les Roys estoyent les premiers assis & auoyent le premier seruice, ayans double portion pour leur plat, & ayans pour leur part les cuirs des bestes, & les choses offertes desquelles on ne faisoit que gouster seulement: & tous les premiers iours de chascũ moys, on leur donnoit à chascun vne brebis aux despens du public pour en faire sacrifice au dieu Apollon, & six minots de farine, & vn baril de vin Lacedemonien. En tous ieux, spectacles, & courses ou ieu d'escrimes publics ils y presidoyẽt en certains lieux se pouuãs appuyer de quelq̃ citoyen tel qu'ils voudroyent, & à chascũ d'eux estoit loisible d'eslire & choisir pour soy deux Pythies, qui estoyẽt des deuins, qu'on enuoyoit cõsulter Apollon & lesquels estoyent nourris du public à la table royale. Les Roys ne se trouuant point au banquet on leur enuoyoit des demy minots de farine, & quelque mesure de vin, mais presens toute chose leur estoit baillée au double. C'estoit aux Roys à vuider les differens & dõner vne fille orpheline à celuy ou q̃ l'auoit fiãcée, par la volõté du pere seule ou la mere y cõsentant: à eux aussi d'ordonner des voyes publiques & auoir esgard sur ceux qui sans leur consentement vouloyent adopter quelcun en leur famille: leur estant loisible d'entrer quand bon leur sembloit au senat, lequel estoit de 28. Senateurs ainsi qu'auons dit cy dessus: où les Roys n'assistãs point, il falloit que deux Senateurs plus proches du sang royal y tinssent leur place, ayans deux balotes plus que les autres, & puis encor leur voix ordinaire: & ainsi les Laced. respectoyẽt leurs roys estãs en vie: mais lors qu'ils decedoyẽt, il y auoit deux hõmes à cheual q̃ en alloyẽt porter la nouuelle par tout le païs suiet à la seigneurie de Sparte: & ce pẽdant les femmes alloyẽt par la cité frappans sur des pots & chauderons: & durant que cela se faisoit, il estoit necessaiae qu'en chascune maison il y eust deux libres de condition, homme & femme qui se vestissent de dueil, à peine de grosse amende et punition à ceux qui feroyent du contraire, et estoit pareille la coustume des obseques royaux des Princes Lacedemoniens, que d'aucuns roys et Barbares d'Asie, les façons desquels estoyent de telle sorte. Veu que le Roy Laced. mort il falloit que de tous les païs subiets ceux qui estoyẽt amys et alliez des Spartains se trouuassent aux obseques et funerailles, desquels et des Lacedemoniens mesmes, et des esclaues apres que plusieurs milliers estoiẽt assemblez auec les femmes indifferemment en vn mesme lieu, se mettoient à plourer, frapper leur teste et vrler

On appelloit cela en latin euisceratio. i. desentraillement.

Brebis sacrifiées à Apollõ à Laced.

Pythies quels, & furẽt nõmez d'Apollon, voy Xenophon li. de la discipl. Laced.

Sang royal comme respecté à Laced.

Honneurs & funerailles des Roys de Laced.

Dueil public aux funerailles des roys Laced.

effroyablement, diſans touſiours que ce Roy dernier decedé auoit ſurpaſſé les autres en vaillance & generoſité. Mais celuy des Roys qui mouroit en bataille eſtoit ainſi honoré : on le tiroit au vif, & poſoyent ſon effigie dans vn lict bien dreſſé, pour l'enterrement de laquelle les iugemens ceſſoient par leſpace de dix iours, ſans que pas vn magiſtrat ſ'aſſit en court pour faire ou rendre iuſtice, ains eſtoit-on en triſteſſe cotinuelle : Et en cecy ilz accordoient auec les Perſes, que celuy qui ſuccedoit au deffunct quittoit les debtes aux citoyens de Sparte qui eſtoient redeuables, ou au Roy ſon predeceſſeur, ou à la cité & republique: d'autant que les Perſes en vſoient ainſi à l'endroit des Prouinces à eux ſubiettes leur quittant les arrerages des tributz, eſquelles eſtoient redeuables au Roy decedé. Les mœurs des Laced. encor ſ'accordoient auec les façons de faire des Egyptiens, entant que leurs cuiſiniers, trõpettes & ioüeurs de fleute venoient par ſucceſſion, ſans qu'autre ſe meſlat de l'eſtat, que ceux qui eſtoyent nez de tels peres.

Roy nouueau quittoit les debtes au peuple.

Couſtume des Perſes.

Et voila quant à l'eſtat de Lacedemone, laquelle ayant flory long temps & contre les Perſes & Macedoniens, fut aſſuiettie par les Romains, & du temps de noz peres à eſté du tout aneantie par la cruelle Barbarie des diſciples de Mahometh, & Tyrans de la famille Turqueſque.

De l'Iſle de Crete & des mœurs tant recommandez des habitans en icelle. Chap. 4.

IE ne ſçay qui a meu le ramaſſeur de ceſte œuure de nous aller icy confondre la ſuite des regions par luy deſcriptes ſelon les parties de la terre, veu qu'il meſle icy l'Iſle des Candiens auec la Grece d'Europe : entant que le païs Inſulaire de Crete eſt du tout eſloigné de l'Europe à quiconque nous adreſſons pour en ſçauoir les dimenſions. Et m'eſtonne que ce bon hõme voulant ſi peu dire de Candie, qu'il faict, & eſplucher quelque ſimple trait des anciens pour enrichir ſon dire, n'ait ſuiuy le cours d'Aſie ou deſcriuant la Turquie propre ſuiet de ce païs Aſiatique : où paignant l'Afrique, comme eſtant Crete oppoſite à la region Cyrenaïque d'Egypte y enuelopant & Candie & Rhodes, & Cypre conqueſté des Chreſtiens, & les deux retenues par iceux, mais en payant tribut à l'ennemy de la foy Chreſtienne. Toutes fois pour ne nous deſtourner de ſa continuation ny rompre aucunement ſon ordre, il nous ſuffira que le lecteur ſoit aduerty que nous ſommes contens de peruertir icy, ce qui deuroit eſtre bien dreſſé pluſtoſt qu'oublier rien qui ſoit de conſequence : & par ainſi non ſeulement vous donneray-ie Candie auec les mœurs des anciens Candiots, traduiſant, & ſuyuant noſtre auteur, ains encor ſelon ce qu'elle ſe comporte à preſent, luy ioignant & Rhodes, & Cypre Aſiatique, & Negropont qui eſt des appartenances d'Europe, comme digne deſquelles on parle, entant qu'elles ne doiuent rien à Iſle que on ſçache ſur la mer, ſoit en antiquité, courtoiſie, brauade ny vaillance

Candie eſt du tout en Aſie.

Crete iadis, à present Candie Virg. 3. Eneid.

de ceux qui les ont tenues, habitées, & possedées.

Commençons donc d'embrasser nostre auteur.] Crete, apellée aussi Candie, est vne isle en la mer Mediterranée fameuse, & renommée iadis pour estre illustrée de cent villes: laquelle (selon qu'en dit Strabon) a vers le Nord ou septentrion, la mer Egée, ou Archipelague & la mer de Crete, du costé de midy elle à le païs de Libye, vers l'occidét l'Isle Cytherée & à l'Orient la mer Carpathie, sur la quelle est assise l'isle de Rhodes, ayãt en longueur 270000. pas, qui peuuent faire quelques cinquante de noz lieuës & cinquante mille de large reuenans à la proportion de quatre mille pour lieuë, & de circuit elle cõtiẽt 588000. que le diligent lecteur mesurera selon la proportion de la dicte & proposée en comptant les mille à nostre maniere de compter. Les citéz iadis principales estoyent Cortine, Cydonée, Gnose laquelle estoit le siege royal où se tenoit le roy Minoz, & le mõt Ide qui fut le pl⁹ beau et renõmé de l'Isle & estimé des pl⁹ haults que l'on sçache. Apollodore dit et tiẽt que le tour de ceste isle est de deux mille trois cẽs stades et d'auantage, mais Artemidore en oste mille du nombre. L'isle de Candie ne nourrit aucun animal qui soit venimeux, où nuisible, serpent, ny autre semblable vermine, cahuãs, ny choüette et si quelcun en y est porté d'ailleur, soudain vient à faillir, et y mourir: les cheures y sont en abondance, mais les cerfs y manquent, et le vin y croist à souhait. [Et si bon qu'il n'y a presque nation en Asie, Afrique, et Europe, où la Maluoisie Candiotte ne soit renõmée, veu que iusques en Calichut elle est portée: quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre n'ignore non plus que vault celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur des vins de Gascoigne, iaçoit que ceux cy leur soyent plus souuent cõmuniquez.] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant contre le venim, et l'Alunose, laquelle estant goustée, et maschée empesche qu'on ne soit saisy de la faim. Entre la vermine il y croist des Phalanges, qui est vn genre d'araigne fort dãgereux: et vne pierre apellée Idée Dactile. Ceste Isle fut iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent tel nõ, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce nõ luy viẽt d'vn roy dudict païs nommé Crete filz de Iupiter, roy des Cretes d'autres d'vne Nymphe, et fille d'Hesperide.

Description de Cãdie Strab. l. 10. Solin c. 27. Ben. Bord liure 2.

Estendue de l'isle de Candie.

Gnose cité de Minos Ouid. 3. Metamor.

De ce mõt voy Tac. l. 20 & Sol. c. 27.

Le stade est de 125. pas.

Bestes nuisibles ne naissẽt en Crete.

Maluosie Cãdiotte cogneue par tout. Du Dictamne voy Diosco. l. 3. ch. 35.

De ces gẽmes ayãs couleur de fer voy Pline l. 87. c. 12.

Tout le discours de ceste isle est dãs Diod. Sic. l. 6. c. 15,

Dés le commencement le peuple qui y habitoit estoit rude, grossier, et Barbare, mais Rhadamanthe roy fut celuy qui premierement les poliça et feit deuenir plus courtoys en leurs façons de vie: apres lequel regna Minos, qui leur donnast loix, les rendit encor plus iustes et equitables. Platon est tesmoin que les Lacedemoniens et autres nations espuiserent leurs loix des institutions et manieres de viure des Candioz: [Et Strabon met en auant que le bruit estoit tel entre les Cretes que le legislateur Lycurgue aprist en Crete les loix de Rhadamãthe et Minos, et des editz des Egyptiens et que de tout cela ensemble il en bastist les loix pour la police des siens. Le prouuant par la coustume qu'ils auoyent de rauir celles qu'il vouloyent espouser, ce que nous auons dit auoir iadis esté obserué par les Lacedemoniens.] Ayant long temps vescu ce peuple en ceste police et gentille institution de ses roys estimez iustes entre les anciens, les tyrans

Des chãgemẽs de l'isle de Crete voy Herod. 7.

Platõ 5. de la repub.

Strabon 10.

tyrans commençans à ſe faire ſeigneurs en l'iſle changerent auſſi les façõs honneſtes de vie, & apres ſ'enſuyuiſt la corruption entiere à cauſe des larcins des Ciliciens leurs voiſins de terre ferme qui eſcumoyent la mer, & entroyent ſaccageans & rauageans toute l'Iſle. Ce peuple Candiot fut des ſon commencement fort ſoigneux de ſe tenir & conſeruer en liberté eſtimans celle poſſeſſion eſtre la vraye & aſſeurée, qui n'eſtoit point ſuiette ny expoſée à la violence & conuoitiſe rauiſſante d'vn tyran. Fut auſſi grandement amoureux de paix & concorde: qui eſt l'ennemie de ſeditiõ, & icelle le nourriſſon de l'auarice & deſir de richeſſes: & ainſi viuans modeſtement ils aprenoyent à ſe contenter de peu de choſe. Les enfans Candiots faiſoient entre eux des aſſemblées qu'ils nommoient troupeaux, d'entre leſquels on choiſiſſoit ceux qui eſtoient aptes à marier, qu'ils contraingnoient à eſpouſer femme : les hommes parfaits & venuz en aage, mangeoient & banquetoient enſemble, ſ'adonnans au maniement des armes pour le ſalut, & deffence de leur païs, exerçans leur corps en tout labourieux & penible exercice, afin de ſ'endurcir au trauail : ſ'accouſtumans à ſouffrir les rigueurs du chault marin, & l'aſpreté des froidures, courans par les rochers pleins de precipices & buiſſons eſpais & touffuz, ioüans à l'eſcrime & lutte ez lieux publics & deſtinez à ce faire, vſans ſur tout d'arcs, & de fleſches, & celebrans tous armez la dance que les anciens nommoyenr Pyrrichie: laquelle ſe faiſoit afin que par les geſtes faits en icelle les hommes aprinſſent à gauchir, & euiter les coups eſtans en bataille: Ils vſoient d'vn ſaye & abillement cour, du ſolier propre au ſoldat, n'ayans meuble ſi riche, ne qu'ils eſtimaſſent ſi precieux que les armes : ſi adextrez & accouſtumez à la marine, qu'on diſoit en commun prouerbe, lors que quelqu'vn faignoit & diſſimuloit de ſçauoir ce en quoy il eſtoit bon maiſtre, vn Crete, & Candiot ne ſçait, peult eſtre, que c'eſt de la mer. Les mariages y eſtoient celebrez & traitez de chacun auec ſa pareille : eſtant neantmoins loiſible aux filles de choiſir celuy qu'elles vouloient auoir pour mary : au reſte l'eſpoux ne pouuoit retirer ſa femme pour l'emmener à ſon logis qu'elle ne fut capable & ſuffiſante à regir vne famille, & à bien faire ſon meſnage: & auoient pour doüaire, ſ'il y auoit vn frere en la maiſon de la fille, la moitié du bien paternel pour ſort & heritage : [Et eſtoit ce peuple fort adonné au vice qui a iadis rendue infamie la Grece, & à preſent les Turcs en ſont vilainement infectez, & duquel on ſoupçonne quelques nations de noſtre Europe, qui eſt ſi deteſtable que le ſeul nom en eſt odieux à tout eſprit hõneſte, & pour lequel iadis Dieu abiſma, & bruſla cinq citez en la ſubuerſion de Sodome : de ce parle aſſez & trop longuemet Strabon ſ'arreſtant à la pourſuite de leurs amours deteſtables.]

Crete courue & pillée iadis par les Ciliciens.

Modeſtie ancienne des Candiots.

Tout cecy leur eſtoit commũ auec les Lace.

Armes, & abillemens des Candiots iadis.

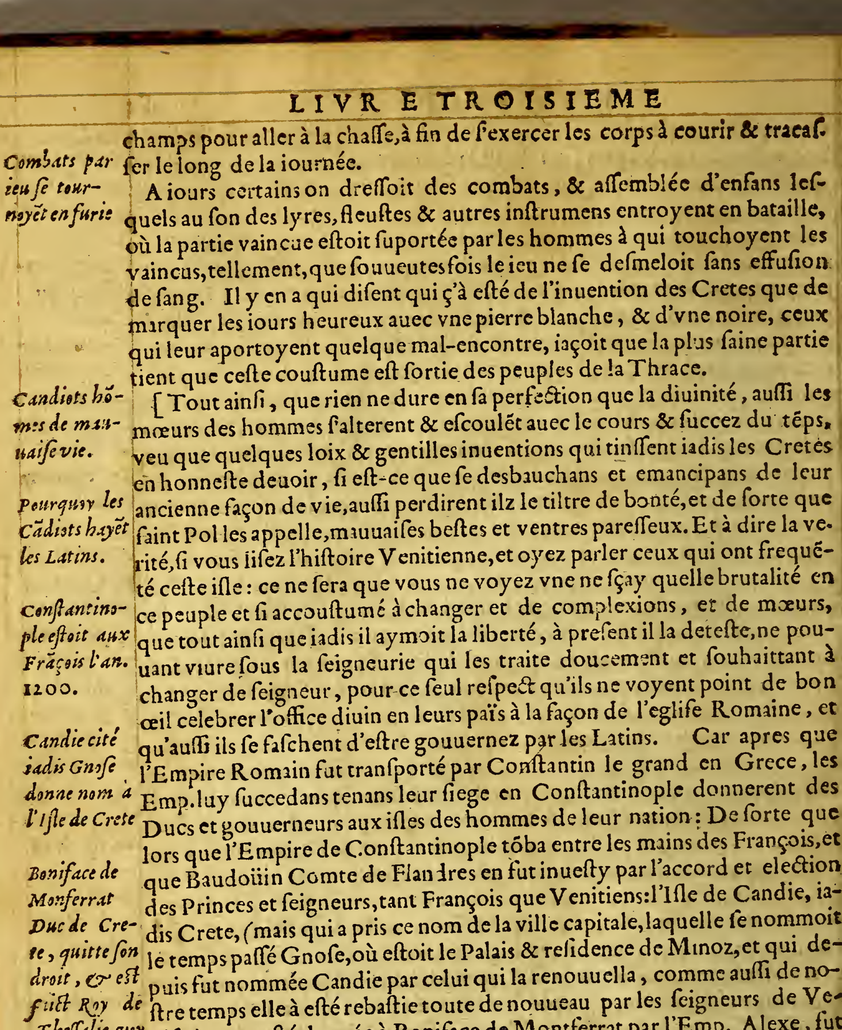
Dance Pyrrichie faite en armes, inuentée par les Curetes. voy Lilie Girald en l'hiſt. des dieux Sintagme. I. & Rhodigi. liu. 5. chap. 4. & liu. 18. ch. 26

Prouerbe contre les diſſimulateurs.

Mariages des Cretes.

Les enfans, par ordonnance de la loy, aprenoyent les lettres, & ſur tout quelques chanſons & accords de muſique. Et lors qu'on les menoit en l'aſſemblée des hommes, ils ſ'aſſeoyent à terre veſtus de quelque habits de peu de valeur: & ſ'il falloit dreſſer partie pour ſ'adextrer au combat, le plus gaillard, robuſte, grand, & illuſtre des autres conduiſoit le troupeau. Selon leurs forces pluſieurs ſ'aſſemblans d'vn meſme aage ſortoyent aux

Nourriture des enfans en Crete.



champs pour aller à la chaſſe, à fin de ſ'exercer les corps à courir & tracaſſer le long de la iournée.

Combats par ieu ſe tournoyẽt en furie

A iours certains on dreſſoit des combats, & aſſemblée d'enfans leſquels au ſon des lyres, fleuſtes & autres inſtrumens entroyent en bataille, où la partie vaincue eſtoit ſuportée par les hommes à qui touchoyent les vaincus, tellement, que ſouueutes fois le ieu ne ſe deſmeloit ſans effuſion de ſang. Il y en a qui diſent qui ç'à eſté de l'inuention des Cretes que de marquer les iours heureux auec vne pierre blanche, & d'vne noire, ceux qui leur aportoyent quelque mal-encontre, iaçoit que la plus ſaine partie tient que ceſte couſtume eſt ſortie des peuples de la Thrace.

Candiots hõmes de mauuaiſe vie.

Pourquoy les Cãdiots hayẽt les Latins.

Conſtantinople eſtoit aux Frãçois l'an. 1200.

Candie cité iadis Gnoſe donne nom à l'Iſle de Crete

Boniface de Monferrat Duc de Crete, quitte ſon droit, & eſt faict Roy de Theſſalie. voy Sabelliq. Ennead. 9. liu. 5. Blond. de l'inclin. de l'Emp. Des cad. 2. liu. 6.

[Tout ainſi, que rien ne dure en ſa perfection que la diuinité, auſſi les mœurs des hommes ſ'alterent & eſcoulẽt auec le cours & ſuccez du tẽps, veu que quelques loix & gentilles inuentions qui tinſſent iadis les Cretes en honneſte deuoir, ſi eſt-ce que ſe desbauchans et emancipans de leur ancienne façon de vie, auſſi perdirent ilz le tiltre de bonté, et de ſorte que ſaint Pol les appelle, mauuaiſes beſtes et ventres pareſſeux. Et à dire la verité, ſi vous liſez l'hiſtoire Venitienne, et oyez parler ceux qui ont frequẽté ceſte iſle: ce ne ſera que vous ne voyez vne ne ſçay quelle brutalité en ce peuple et ſi accouſtumé à changer et de complexions, et de mœurs, que tout ainſi que iadis il aymoit la liberté, à preſent il la deteſte, ne pouuant viure ſous la ſeigneurie qui les traite doucement et ſouhaittant à changer de ſeigneur, pour ce ſeul reſpect qu'ils ne voyent point de bon œil celebrer l'office diuin en leurs païs à la façon de l'egliſe Romaine, et qu'auſſi ils ſe faſchent d'eſtre gouuernez par les Latins. Car apres que l'Empire Romain fut tranſporté par Conſtantin le grand en Grece, les Emp. luy ſuccedans tenans leur ſiege en Conſtantinople donnerent des Ducs et gouuerneurs aux iſles des hommes de leur nation: De ſorte que lors que l'Empire de Conſtantinople tõba entre les mains des François, et que Baudoüin Comte de Flandres en fut inueſty par l'accord et election des Princes et ſeigneurs, tant François que Venitiens: l'Iſle de Candie, iadis Crete, (mais qui a pris ce nom de la ville capitale, laquelle ſe nommoit le temps paſſé Gnoſe, où eſtoit le Palais & reſidence de Minoz, et qui depuis fut nommée Candie par celui qui la renouuella, comme auſſi de noſtre temps elle à eſté rebaſtie toute de nouueau par les ſeigneurs de Veniſe,) ayant eſté donnée à Boniface de Montferrat par l'Emp. Alexe, fut par Baudoüin donnée aux Venitiens en recognoiſſance des plaiſirs receus d'eux en ceſte conqueſte, voyant qu'ils deſiroyent d'auoir ceſte piece: et à fin que le Comte Boniface n'eut occaſion de meſcontentement, il le couronna Roy et l'inueſtiſt du royaume de Theſſalie: lequel deſlors ceda et feit tranſport de l'Iſle aux Venitiens, et leur en paſſa contract ſuyuant ſa ceſſion et le don de Baudoüin de qui les Venitiens l'auoyent receuë, et aduint cecy l'an de noſtre ſalut, mille et deux cens, et en la meſme ſaiſon que les Tartares ſortans de leurs cachots et montaignes ſe ruerent ſur les Prouinces voiſines, courans, rauageans et pillant preſque tout l'Orient, ainſi qu'auons dit parlans de leur puiſſance.

Les Candiots ne pouuans viure en paix se reuolterent : mais en fin furent si bien chastiez par Iaques Tiepoli enuoyé pour gouuerneur de la part de la seigneurie de Venise que iusqu'auiourdhuy, bien que contrains ils sont suiets à l'enseigne & lyon de sainct Marc.

Candiots rebelles chastiez par Tiepoli.

Ie sçay par de bien honnestes gentils-hommes qui ont demeuré en Candie que le Candiot est sauuage en ces façons, fin, dissimulé & trahistre, & qui quelque beau semblant que face aux Latins ne les ayme que pour en tirer proffit, & ne les caresse que par crainte : Car si la nuit les seigneurs Venitiens, & autres de par deça s'y tenans, veulent aller visiter leurs amys, il ne fault marcher ny mal accompaigné ny sans estre bien couuert, veu que ces insulaires ne faillent de leur donner dessus, armez de mailles à la Turquie, de Simeterres & Corsesques, où Iauelines & d'arcz qu'ils enfoncent fort brusquement & d'vne estrange maniere, visans autant bien que nation qui viue, ayant cela encor des restes de leurs ancestres du premier aage. Ilz sont riches en Sucre, Coton, Cristail, & bons vins, l'Isle y est abondante belle, & arrousée de plusieurs riuieres ombragée d'vne infinité de montaignes, esquelles on voit plusieurs ruines d'anciens edifices qui fait cognoistre que les Roys qui iadis l'ont tenue n'estoyent point petits compaignons.

Candiots assasins de nuit

Armes des Candiots.

Richesse de Candie.

Pausanie li. 8

Fables racomptées iadis de l'Isle de Crete

Ie laisse à part tout ce qui est dit de fabuleux touchant Iupiter noury en Crete, veu que Pausanie tient que ce ne fut en ceste Isle, ains en vn territoire d'Archadie nommé Cretée, & ne me soucie de ceux de nostre temps qui pour auoir veu quelque Grottesque ressentant son antiquité au mont Ide, se font à croire que c'est le lieu où les Corybantes teindrent Iupiter caché à fin que Saturne n'en feit gorge chaude ainsi que du reste de ses enfans : car toutes ces folies sont autant à croire & considerer, comme le Laberinthe & le Minotaure inuentions des Poëtes, & non suiet qui soit digne de celuy qui traite l'histoire, laquelle à en soy telle maiesté que celuy est punissable qui la veut voler de mensonge en protestant de dire la verité.

Diodore Sicil. confesse Fables ce que on dit de Crete li. 6. ch. 15.

De Carpanthe & Rhode voy Ptol. liu. 5. cha. 2. Tab. 1. d'Asie. Strabon. 14.

Aussi Diodore Sicil. parlant de ceste Isle ne fait conscience de dire des choses qu'on recite fabuleusement estre auenues en Candie. Laquelle laissans pour assez descrite est temps que voyons les autres Isles par nous cy deuant mentionnées.

Diodor. Sicil liu. 6. ch. 13. Pli. liu. 5. cha. 31.

Regardans donc Rhodes, nous la verrons auoir du costé du septētrion l'Isle de Carpanthe laquelle donna le nom à la mer Carpathie, au midy elle regarde la cité d'Alexandrie d'Egypte : voit la Doride païs d'Asie la mineur vers le Ponant, & au leuant elle a encor la mesme Asie, prenant sa visée vers la Cilicie siege ancien des Caramans Princes Turcz, & des premiers qui dresserent l'Empire en ces contrées. Les raisons du nom de ceste Isle sont diuerses, les vns disās d'vne sorte, les autres d'vne autre, les vns tenant quelle fut ainsi nommée d'vn Roy appellé Rhode, d'autres entre lesquels est Diodore Sicilien, tiennent que Neptune eut d'vne des sœurs des Telchins vne fille nōmée Rhodon, pour l'amour de laquelle il meit ce nō à l'isle, & d'autres l'appellerēt ainsi à cause de la grād quantité & soueueté des roses qui y croissent, lesquelles en Grec on appelle ῥόδος

Rhodes pourquoy ainsi appellée.



qui eſt le plus vray ſemblable.

Ceſte Iſle fut iadis eſtimée la bien cherie d'Apollon par les Poëtes, à cauſe qu'il n'y à iour tant ſoit-il nuageux que le ſoleil n'y apparoiſſe: & ſi fameuſe que bien que pluſieurs la ſurmontẽt en grãdeur, ſi n'y à il eu Iſle en mer plus recommandée que celle la par les hiſtoires, tant à cauſe de ſa gentilleſſe, que bõs eſprits, qui en ſont ſortis, & les plus excellẽs deſquels on face memoire, comme ainſi ſoit qu'aucuns ont eſtimé que ce grand poëte Homere ayt pris naiſſance à Rhodes. Le païs y eſt montueux & au Promontoire qui regarde le Nort eſt le mont Philerne, ſur lequel les cheualiers de ſainct Iean de Hieruſalem auoyent iadis baſty vne forteresſe: où encore toute l'iſle eſtoit partie auec vne muraille la trauerſant auec vne tour au milieu, laquelle à preſent eſt preſque ruinée en diuers endroits, & y court vn ſeul fleuue par l'iſle, nommé Gadure loing quelques trois lieuẽs de la cité, laquelle abõde en ciſternes à cauſe du defaut qu'elle a d'autres eaux, forte au poſſible & ayant vn treſbon, & grand port. Combien ceſte iſle a eſté iadis excellente ſe peut veoir en ce que les Romains y enuoyoient leurs enfans pour y aprẽdre les lettres, à cauſe qu'elles y floriſſoyent plus qu'en autre part de la Grece Aſiatique, & où ils alloyent gouſter la douceur de l'eloquence, & l'abondance, & enrichiſſement du bien dire: & ſur tout l'Architecture Mathematiques, & art militaire y eſtoyent traictées, d'où aduint que les vaillans hommes y foiſonnoyent, les Paintres, & tailleurs d'Images fut en Masbre ou en Bronze, n'y manquoyent point, teſmoing ce grand Coloſſe de Bronze qui par tous les anciens à eſté eſtimé vn des ſept miracles de l'vniuers, & lequel trauerſoit le canal du port, eſtant de telle hauteur qu'vn nauire y paſſoit deſſous à pleines voiles.

Voy Solin ch. 16. Homere eſtimé natif de Rhodes. Philerne mõtaigne de Rhodes.

Gadure ſeul fleuue en l'iſle de Rhodes.

Romains enuoyoyent leurs enfans aux eſtudes à Rhodes Strabon. 14.

En quelles gens excelloit iadis Rhodes. Coloſſe de Rhodes miracle de l'vniuers.

L'excellence de ceſte Iſle a contrainct iadis Pindare poëte Lyrique de dire qu'il y auoit pleu de l'or, à cauſe que iaçoit qu'elle ne ſoit des plus fertilles en viures que lon ſçache: ſi eſt-ce que l'abondance de toutes choſes n'y manquoit iamais, ioint qu'elle eſtoit foiſonnée en diuerſes ſortes de metaux : Mais laiſſans toutes ces ſingularitez, les guerres que les Rhodiens de iadis ont eües, comme ils furent vaincus par les Romains, & leur iſle priſe & aſſuiettie, nous dirons quelque peu de leurs mœurs anciennes pour puis apres toucher, comme en paſſant le cours de ſes fortunes de noſtre temps, & cõme l'iſle eſt venue entre les mains des infidelles. La couſtume des anciens Rhodiots fut de ſe ſoigner du peuple : mais non de permettre le manimẽt à la multitude ainſi qu'en faiſoyẽt les citez où la Democratie auoit lieu, & nourriſſoyent fort ſoigneuſement les pauures ſans leur donner aucune preeminence, à fin qu'ils n'engẽdraſſent confuſion en la cité, & que eſtans ſuſtentez, ils ſeruiſſent au public en ce qui ſeroit neceſſaire, & ſur tout au meſtier du nauigage & beſoignes de leur Arſenal: veu que les Rhodiẽs eſtoyẽt fort puiſſans pour lors ſur mer. Neantmoins eſtoyẽt les ſeign. ſi ialoux du ſecret de leurs forces, que il n'y auoit ſi hardy d'être le peuple qui oſaſt entrer au lieu ſecret de l'Arſenal, & ce ſur peine d'y perdre la teſte: à cauſe que là (ainſi qu'on le voit à preſent à Veniſe) eſtoyent toutes les munitions de guerre. Au commence-

Pindare Olymp. ode. 7. Rhodes vaincue par les Romains, Appiã Alexandrin liu. 4. des guerres ciuiles.

Nul oſoit entrer à l'Arſenal à Rhodes que les Seigneurs.

ment les premiers, qui habiterent ceste isle estoyent grands sorciers, & si dangereux que auec l'infusion de certaine eau charmée, ils gastoyent les semences, & faisoyent mourir les haras & troupeaux. Ilz estoyent grands escrimeurs, subtils artisans, d'esprit gentil & de grandes inuentions, vaillãs en guerre, & grans babillars, comme ceux qui ne pensoyent auoir pareilz en eloquence, & bonne grace à bien coucher leur dire : & au reste si heureux sur mer qu'il ne se faisoit guerre nauale, où les Rhodiens ne fussent apellez des premiers. En vne de leurs loix ils auoyent vn commandemẽt que tout pere eut plus de soucy de pouruoir vne fille vertueuse, que pour en enrichir dix masles, à cause de la fascheuse garde de chose si inconstante que la femme. Ceste isle estant tombée souz l'Empire Romain, quoy q̃ tousiours elle eust esté fidelle, mais saccagée par Cassie durant les guerres ciuiles en despit de Cesar, fut souz la loy & puissance d'iceux : iusqu'à ce q̃ enuiron l'an de nostre Seigneur 650. Les Mahometistes ayants couru l'Afrique, pillé l'Egypte, & gasté la Palestine, osterent aussi Rhodes de la main des Empereurs de Grece, & ce furent eux qui demolirent ce Colosse tant fameux, duquel la cité chef de l'isle portoit le nom, & en feirent porter en Alexãdrie d'Egypte le Bronze, qui en feit la charge parfaite de neuf cens chameaux. Et comme ceste isle fut prise & reprise, tantost par les Empereurs Grecs, & puis par le Soudã d'Egypte, en fin les cheualiers de S. Iean de Ierusalem, ne pouuans plus se tenir en Palesthine, se ruerent sur les infidelles Mahometistes, qui de rechef s'estoyẽt faits seigneurs de Rhodes, & les en chasserent en l'an de nostre salut 1307. & y fonderent si bien leur demeure, que quelque diligence que les Soldans du grand Caire, les Mores d'Afrique, ny les Turcs d'Asie ayent fait par vn long tẽps, si a-il esté impossible qu'ils les en dechassassent. Veu mesme q̃ ce grãd, & effroyable guerrier Mahometh Roy Turc, & lequel auoit ruiné les Empires de Constantinople, & Trapezonde, estant venu assieger l'isle Rhodienne, deffendue par Pierre d'Anbusson grand maistre de l'ordre de S. Iean, fut contraint se retirer auec grand perte des siens, & à sa grand honte & confusion, quoy qu'il y eust arresté opinatrement l'espace de trois moys auec esperance de les forcer. Mais le malheur suiuant la gaillardise Chrestienne & la fortune enuiant leur vaillance, ou pour mieux parler Dieu voulant punir les Chrestiens, ceste noble isle fut prise sur les cheualiers Rhodiẽs, estãt grand maistre de l'ordre Philippe de Viliers, lesquelz y feirent si bon deuoir que l'ennemy Barbare ne pouuoit assez louer, & admirer le cueur & constance de ces vaillans, & inuincibles hommes, lesquels si eussent eu quelque peu de renfort, eussent aussi bien tenu teste à Othoman ou Sultan Solyman, comme depuis ils ont fait à Malthe : ainsi l'Isle la plus noble de la mer Mediterranée, la mieux policée, & qui iadis fut le domicile des bonnes lettres est sans police, ny ornement tombée souz la malediction de la Barbarie Turquesque. De ceste ruine & sac de Rhodes plusieurs en ont escrit, comme vn Guillaume Canoersin, & Iaques de la Fontaine, lesquels le diligent lecteur pourra lyre afin que ne soyons destournez de nostre poursuite des autres isles que ie vay vous deschiffrer.

Rhodiens gẽs de grand esprit.

Marc Aurele.ch.38.

Sarrasins prennẽt Rhodes, seãt Martin.1.à Rome

Blõd. Decad. 1. liu.9.

Grandeur du Colosse de Rhodes.

Rhodes prise par les cheualiers saint Iean, seant Clement.5. à Rome.

Constantinople pris par Mahometh, lequel assiegea Rhodes.

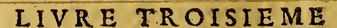
Pierre d'Anbusson grand maistre de Rhodes.

Ce siege aduĩt l'an 1481.

Rhodes pris par Solyman Turc, l'an. 1522.

Sabelli. Ennead.10.li.7

Ceux qui ont escrit de Rhodes.



Ptolo.liu. 5. c. 14. Tabl. 4. d'Asie.

L'isle de Chypre est celle qui suit Rhodes, & en grãd ancienneté, & en renommée comme estant recogneuë par les anciẽs, & remarquée des modernes: elle est assise vers le ponãt regardãt la Pãphilie: au midy l'auoisine la mer de Syrie & d'Egypte, cõme aussi la Palesthine la voit du costé de l'Orient: & au Septẽtrion luy est la Cicile, ou Caramanie. Les villes principales d'icelle sont Famagoste iadis Salamis: curie, à p̃sent Linise, Throni, & maintenãt Cap de la Grode. Chypre n'a faute de chose q̃ puisse recõmander vn pays en fertilité, ayant & vin & huyle en abõdance: Iadis elle fut si chargée de boys q̃ merueille, mais à la fin les forests estãs employées pour le seruice des mines, & pour le nauigage à ce aydãt les loix & permissiõs des princes, afin d'en purger le pays, & rẽdre la terre labourable, ainsi q̃ de nostre tẽps en ont fait les Portugais en l'isle de Madere, elle en est plus despeuplée presque q̃ les seigneurs q̃ la possedent ne voudroyẽt. Chypre à esté le pays & naissance de la Déesse Venus, laquelle en tesmoignage de son insigne lubricité, & pour luy donner couuerture, estãt dame du païs, ordonna que impunément, & sans crainte les femmes y peussent paillarder. Et de là vint la coustume que les filles Cypriottes auãt q̃ prẽdre mary, à certains iours elles venoyent sur le bord & haure de la mer, pour se presenter au premier des estrangers q̃ voudroit en iouyr pour son argent, & auec laquelle maniere de gaing elles retiroyent la somme pour payer leur douaire, & satisfaire à la déesse Venus pour les primices de leur pudicité. Outre ceste souillure, & vilénie de paillardise, les cypriotz auoyent encore humé les sanglãs desirs des Barbares de l'Asie, veu q̃ ayãs apris par Teucer d'immoler les hõmes, & espãdre le sang humain en adorant le diable souz le nom de Iupiter, ilz continuerẽt iusqu'à ce que l'Empereur Hadrian tenant l'Empire à Rome en abolist la coustume. Les roys de ceste isle le temps passé portoyent des abillements de teste, faits comme les Mitres de noz Euesques, & suiuant la façon de faire des Roys Persans, & auoyent leurs robes lõgues, ainsi qu'à present on en voit vser aux Turcz, & quant au reste ils viuoyent à la Grecque: elle fut dés le commẽcemẽt gouuernée par des seigneurs & tyrans, chacun tenant son cartier de l'isle, ainsi que iadis aussi en estoit regie la Sicile, mais les Ptolomées gouuernãs l'Egypte, ilz furent faits seigneurs de Chypre, non sans secours des Romains: veu que ceste isle à esté d'autresfois si riche & puissante, que elle a enuoyé des Colonies en diuers lieux, & a vn fort long temps commandé sur toute la mer mediterranée. & basty plusieurs villes en Espaigne.

Fertilité de Chipre Strabon. 14.

Venus née en Chipre. Hesiode en la Theogonie.

Loy de Venus touchant la paillardise. Lactance. li. 1 chap. 17.

Filles de Chypre se prostituans aux estrangers. Iust. 18.

Chypriens immoloyent les hommes. Lactance liur. 1. chap. 21. Herodote. 7.

Voy François Taraphe: li. des Rois d'Espaigne, allegant Euseb. liur. des tẽps.

Et iaçoit que ceste isle aye tout ce qu'on sçauroit souhaiter, si est-ce que, ou l'indisposition de l'air, ou la punition de Dieu, y cause vne grande incommodité, entant que le plus souuent il y passe vne si grande quãtité de Locustes & Sauterelles que de la multitude le soleil en est obscurcy, & ou ces malheureux animaux s'arrestent, il n'y a arbre, fruit, ny semẽce, non mesme les racines des herbes, qui n'en demeurent attaintes, de telle sorte, qu'il semble que le feu y ayt passé, tant la terre en est gastée & confuse: & neantmoins y a il abondance de bled, vin, orge, sucre & coton: & le peuple assez courtois, & qui n'est si esloigné de la religion des latins que le reste des Grecs, où les Européens de deça la mer frequen-

Sauterelles gastent les fruits en Chypre.

En quoy abõde l'isle de Chypre.

tent. Ceste isle ayant esté assuiettie aux Romains y a continué iusqu'à ce que les Empereurs Grecs pressez d'ailleurs ont esté cõtraints d'en quitter la seigneurie: & y ont commandé plusieurs seigneurs Latins dés le temps que les Chrestiens feirẽt la conqueste de la terre sainte. Veu que les roys de Hierusalem vn lõg temps ont porté le tiltre de Roys de Chypre, ainsi que encor plusieurs familles illustres en querellent presque le nom sans rien ou peu d'espoir d'attaindre de la cõqueste de ceste Prouince. Ie n'ay affaire de vous deduire les discordes que la conuoitise d'auoir ceste isle à causé entre les Venetiens & Geneuoys, & les trahisons d'vn bastard pour en priuer le vray heritier qui estoit sorty de la maisõ illustre de Sauoye, & laquelle encore en porte, & le tiltre, & les armoiries: Et omettray comme ce bastard se retira vers le soudan d'Egypte, les guerres, menées, & cõspirations tant de la part du bastard, que de la royne mesme, qui ne vouloit point que la fille fût mariée à homme d'autre opinion que la sienne. Voire vous reuoyeray à Blond, & à Sabellique pour voir par quel moyen les seigneurs de Venise en sont deuenus seigneurs, lesquels pour le iourd'huy en iouissent soit que ilz y ayent droit, ou que comme vsurpateurs, ilz en facent l'hõmage au grand roy de Turquie, car quoy qu'il en soit, ie sçay que la possessiõ leur en vint en main, souz la principauté de leur Duc Mocenigue enuiron l'an de nostre seigneur 1478. & de laquelle ils iouissent encore à present, comme heritiers de Catherine Cornelie fille d'vn citoyen de Venise, dequoy i'en laisse le proces à vuider à ceux qui n'ont autre chose à faire, Et ce pendant nous passerons vers le païs de Negrepont, afin d'en descrire la prouince. Negrepont donc est celle Isle, & cité que iadis on apelloit Euboée, laquelle fut iadis habitée des Abanites, & ainsi ditte d'vne dame illustre portant ce mesme nom: & est assise en l'Archipelague iointe à l'Europe par vn Pont qui est sur le Canal qui l'a separe de terre ferme & ce du costé de l'Attique, & ayant les Cyclades à l'Orient, l'Acha au Ponant, l'Attique au midy, & l'Hellespont au Septentrion. C'est elle qui est separée du païs Boëtien, par vn canal le plus fascheux que l'on sçache guere en toute la mer Mediterranée, & y fut celuy de Gibraltar, ny le destroit tant redoubté de Messine, voire ne sçay si en l'Ocean les courantes qui sont du costé de la Floride, ny les fureurs du destroit de Magellan, ou l'impetueuse course de la mer pres le cap de bonne esperance, ont plus de danger & difficulté que l'Euripe d'Eubée, lequel sans que le vent y souffle & durant la plus grand bonace du monde, on voit ceste merueille de nature que les flots s'y esmeuuent auec vne effroyable vehemence: de quoy n'ayant peu Aristote entendre, ny deduire les raisons, estãt allé sur le lieu pour en voir l'experience, vaincu de desespoir se precipita dedans en disant: Puis que Aristote ne peut comprendre l'Euripe, à tout le moins l'Euripe sera capable d'Aristote. Et iaçoit que Tite Liue se soit essayé d'en amener quelque raison, & ayt songé des vents y causans ceste esmotion, si n'a il rien touché au vray, veu que, comme dit est, l'experience fait voir du contraire: de ce destroit & canal parle assez au long Thucidide en sa guerre du Peloponnesse. Ce fut là où l'on dit que les Grecs furẽt submergez, par les ruses de

Roys de Ierusalé ont cõmādé à l'isle de Chypre.

Bastard de Chypre s'esleue cõtre le legitime. Voy les Annales de Sauoye.

Sabel. Enne. 10. l. 7. Comme c'est heritage leur est escheue lisez Coriolan l. 2. des faits venitiẽs

Venitiẽs sont faits seineurs de Chypre. Catherine Cornelie heritiere presumée de Chypre Stra. l. 10 Pto. l. 3. c. 15. tab. 10. d'Europe.

Descriptiõ de Negrep. Põp. Mel. l. 2. Pline l. 4. c. 12.

Lieux dangereux en la mer.

Mort de Aristo. voy Laurẽs valle au Dial. du liberal arbit. Tite Liue 8. de la 2. guerre punique. Thucid. liu. 8. & Pli. l. 10. c 6.

Nauplie pere de Palamede, à cause que trastreusement on auoit fait mourir son fils au siege de Troie, ainsi que le chantent les poëtes en leurs escrits. Ie ne m'arresteray longuement à discourir sur les mœurs du peuple veu que desia nous en auons assez dit, parlant d'Athenes & Lacedemone: seulement diray que Negropont, qui iadis s'apelloit Chalcide, est vne des plus abondātes terres de la Grece, en bledz, vins, & huiles, où le peuple y estoit courtois & ciuil, bon & loyal chrestien, & obeissant à la seigneurie de Venise, de laquelle ilz fournissoyent de boys pour faire galeres, & autres vaisseaux pour l'equipage des armées de Mer, Mais Sultan Mahometh, celuy tyran sanguinaire qui auoit desia ruiné l'Empire Chrestiē des Grecs en Constantinople, enuieux de la puissance Venetienne, se faschāt qu'vne si belle piece, & tant voisine de sa iurisdiction, & necessaire pour son seruice, fut à sa barbe possedée par les Chrestiens, fut l'assieger l'an de nostre salut 1471. y ayent premieremēt enuoyé Omarbech Bascha, qui en l'arriuée de son seigneur, faisant dresser vn pont de nauires, passa l'armée en l'isle, & assiegea les Chrestiés du costé que le moins ils se doubtoyent, estans trahis & venduz par le maistre canonnier, qui auoit donné aduertissement à l'ennemy de quelle part le mur estoit le plus foible. Tellement que quelque deuoir que feissent les Christiens hōmes & fēmes, ieunes & vieux à se deffendre, si est-ce qu'à la fin la cité fut prise d'assault, & où Mahometh n'oublia rien soit de sa cruauté, ou naturelle paillardise. Neātmoins la necessité ne fut si vrgente aux vaincus que auant mourir ils ne se vengeassent du traistre canonnier, qu'ils massacrerent auec autant de furie, comme iuste estoit la douleur se voyans trahis sur le point qu'ils attendoyent estre secourus par les Geneuoys, Cathalans qui venoyent à leur secours. Ie vous laisseray à part les isles de Lango iadis Coo, pays, & lieu de naissance de ce diuin Philosophe, & pere des medecins Hypocrate: ne vous paindray Lesbe, à present Methelin, de laquelle sont sortis tāt d'excellens poetes, ny Samos heureuse en la portée d'vn tel homme que fut iadis Pythagore: voire ometray la miserable isle de Chio, ornemēt en ce temps de toute la Grece, & rempart pour la retraite des Chrestiens s'y retirans sous la faueur des seigneurs Geneuoys qui en estoyent maistres, mais prise & gastée il y a quelques 4. ou 5. ans par ce cruel tyran Sultā Solyman aigry contre ceux de Genes à cause qu'ils tenoyent le party du roy des Espaignes contre lequel il s'attaquoit allant à Malthe, & pour se venger sur eux de la honte receuë au siege Malthois, y perdant & son temps, & grand nombre de ses Ianissaires, & les plus braues chefs de son armée.]

Du pays

Negropont cité iadis Chalcide.
Fertilité de Negropont.
Mahometh roy des Turcz.
En quel tēps fut prise l'isle de Negropont.
Omarbech Bascha.
Chrestiēs trahis par vn canonnier.
Negropōt prise d'assault.
Hypocrate natif de Lango iadis Coo.
Lesbe à presēt Methelin Samos pays de Pythagore.
Chio prise de nostre tēps sur les Geneuoi par Sultā Solyman.
Sultan Solymā pourquoy aigry contre les Geneuoys.

Du pays de Thrace, à present Romanie, & des cruelles façons des Thraciens. Chapitre 5.



A Region de Thrace, auiourd'huy nommée Romanie, est en Europe, & nombrée pour vne des parties de Scythie, iointe au païs de Macedone, ayãt vers le Nord & Septẽtrion le Danube, au leuant le Propontide & bras saint George, au midy l'Archipelague, & au ponãt la haute Mysie, à present ditte Seruie. Ceste-cy fut iadis nõmée Scython & depuis Thrace d'vn filz de Mars, ainsi nommé, ou à cause de son aspreté, & que elle est fort raboteuse, d'autant q̃ les Grecz apellent τράχον ce qui est aspre & difficile à cause de sa rudesse. Ce païs, cõme dit Pomponie Mele, n'est ny fertil à cultiuer, ny de douce & saine tẽperature, si ce n'est és lieux qui auoisinent la mer, la où il est, & assez abondant & plaisant pour y habiter. La region y est froide, & fort mal propre à nourrir & ꝑduire les semences q̃ on y gette, à peine s'y trouue ny põme, ny poire, ou fruit à escorce molle, & quoy q̃ les vignes y croissent, si est-ce que les raisins n'y viennent à ꝑfection, sinon és lieux, où les vignerons auec des feillards empeschẽt la vehemẽce des froidures.

Description de Thrace: Ptol liu. 3. c. 11. tabl. d'Europe 9. Põp. Mele liu. 2. Strabon. 7.

Cause du nom de Thrace.

Qualité du terroir de Thrace.

Pres Nicopoly furent deffaits les Chrestiens par Amurath en l'an 1416.

Les villes plus remarquées de la Prouince furent Apollophame, Enos, Nicopoly, & Bysance, qui depuis a porté le nom de Constantinople de Constantin le grand, qui l'embellist & rendist plus grande, la faisant chef de l'Empire siege des Emp, & la premiere de tout l'orient y estoit encor Perinthe, Lysimachie, & Calipoly. Les riuieres plus cogneuës le Hebre, Neste & Strymon. Les montaignes Heme, Rhodope, & Orbele, où le premier Orphée celebra les furieuses & insensées festes de Bacchus, qui luy causerent depuis sa mort & ruine. Les hommes y sont farouches, rudes, grossiers & en grand nombre, tellement que si ou ilz estoyent souz l'Empire & subiection d'vn seul Roy, ou qu'ils s'accordassent biẽ ensemble, il seroit impossible (s'il fault croire ce qu'en dit Herodote) qu'on les peult vaincre ny surmonter, & seroyent les plus forts & puissans de la terre: mais d'autant que l'accord n'est compatible entr'eux, & que facilement vn seul seigneur ne les peut tenir en deuoir, aussi sont ilz foibles, & sans grand deffence. Et estans en si grand nombre, ils ont diuers noms, chacune Prouince ayant le sien, mais quant aux mœurs ilz sont tous semblables, sauf les Gethes, & Drauses, & ceux qui habitoyẽt par delà les Crestones. De ces deux les Gethes auoyent opinion de ne perir point apres sa mort, mais que ilz s'en alloyent apres leur decez auec leur Dieu Zamolxis. Or ce Zamolxis fut iadis disciple de Pythagore, lequel estant de retour en son pays, voyant les sottes façons & corrompue maniere de viure des Thraciens, luy acoustumé en l'honeste, & ciuile vie des Grecz d'Ionie, leur donna loix, & aprist de bonnes mœurs & courtoises coustumes, leur faisant entendre, que ceux qui viuroyent selon ceste ordonnance, ne failliroyent apres le trespas d'aller en lieu, où ilz iouiroyent d'vne vie immortelle, & en icelle auroyent abondance de tout ce que

Pres le Hebre fut occis Orphée, Ouide 11. Meta.

Orphée premier inuẽteur des Baccanales en Thrace Virg. 4. Geor. Pomp. Mel. 2.

Comme les Thraces seroyent inuincibles.

Herodot. liu. 4. & 5.

Herodo. 5. les apelle Drauses, & non Thrauses.

Zamolxis Dieu des Gethes Thraciens. Strabõ. 7. Herod. 4.

l'homme sçauroit souhaiter. Ceste doctrine eut telle force que ce peuple barbare, l'eust en estime de diuinité, et luy se retirant de leur compaignie, s'esuanouit et laissa vn grand regret au cœur de ses concitoyens qui desiroyent sa presence : et c'est pourquoy ilz enuoyoient souuent vers luy quelque messager choisi de leur compaignie, qu'ils faisoyent monter sur vne nef et galere à cinq rames, luy donnans charge d'aduertir Zamolxis de ce qui leur estoit necessaire. Or l'enuoyoient ilz en ceste maniere.

Terrible façon de mander messages à Zamolxis.

Ilz ordonnoyent que aucuns d'entre eux tinssent en main trois dardz, et que d'autres prenans par les piedz, et par les mains, celuy qui deuoit aller Embassadeur vers leur Dieu Zamolzis, le hauçassent de terre en l'esbranslant sans cesse, le faisans choir sur les dards et iauelots des autres: s'il mouroit en cest office, ilz auoyent opinion que Zamolxis auoit ouy et accepté leurs prieres et requestes : là où au contraire, s'il ne decedoit point, ilz l'accusoyent de meschanceté, et que pour ces vices, Zamolxis ne vouloit le receuoir, ny ouyr son embassade : et tancé que ilz ont cestui-cy, ilz luy en enuoyent vn autre auquel estant encore en vie, ilz donnent commission de dire à Zamolxis ce que ilz attendent de sa diuinité. Ces mesmes Thraciens quand ilz oyoient tonner et foudroyer, dardoyent, et descochoyent des saiettes contre le Ciel, et menaçoyent Dieu, n'ayans opinion que il y en eust autre que celuy qu'il bastissoyent en leur fantasie. Les Drauses suiuoyent en toutes actions les façõs, coustumes, et superstitions du reste des Thraces, sauf que en la naissance des enfans, et au trespas de leurs amys ilz se gouuernoyent en ceste sorte. Dés que l'enfant estoit né, tous les parens s'asseoyent autour du berceau plourans, gemissans, et racomptans toutes les miseres qu'il luy faudroit souffrir en ceste miserable vie, et faisans vn long discours des calamitez des hommes. Mais quand quelcun estoit trespassé, ilz le mettoyent en terre, s'esiouissans, iouans & banquetans ensemble, recitans quel estoit son heur, estant deliuré des angoisses de ce monde

Thraces desbochãs leurs arcs contre le ciel, quand il tonnoit.

Drauses Thraciens ployent à la naissance, & s'esiouissoyent au trespas de leurs parens. Herod. 5. Pomp. Mel. 2. Solin 16. Celie Rhodig. li. 10. ch. 22.

Mais ceux qui se tenoyent par delà les Crestones auoyent ceste coustume, comme ilz espousassent plusieurs femmes, le mary estant mort, il y auoit vn grand debat entre elles, laquelle estoit la plus digne de suiure son espoux comme la mieux cherie, & celle qui s'estoit portée le plus honestement en son endroit, & failloit que les plus proches du deffunct vuidassent ce different par leur sentence. Celle qui auoit gain de cause, & estoit honorée d'vne telle faueur, estoit aussi conduite parée, & atifée mignonnement par ses parens, hommes & femmes vers le tombeau de son mary où elle estoit massacrée, par celuy qui luy touchoit le plus en parenté, & soudain mise en terre auec son espoux : où ce pendant les autres femmes ploroyent, & detestoyent leur desastre, d'auoir esté ainsi priuées d'vn si grand honneur, & auantage, d'autant que cela seruoit d'vn grand reproche & deshonneur à celles qui demouroyent en vie.

Femmes s'exposans à la mort pour leurs marys. Sauuages funerailles des Thraciens. Ainsi en vsent encor pour le iourd'huy ceux qui se tiennẽt pres la mer maiour du costé de Colchide.

Le reste des Thraces auoyent d'ancienne coustume & paternelle ordõnance de vendre publiquement leurs enfans : & ne se soucioyent de faire guere grãd garde, ou tenir l'œil sur leurs filles à marier, ains les souffroyẽt de se ioindre, & acointer, à qui bon leur sembloit, & à celuy qui le plu

leur venoit à gré. Mais ilz estoyent plus curieux de la chasteté de leurs femmes, que ilz achetoyent à grand somme & quantité d'erain de leurs parents, les marquant au front auec quelque fer, & marque à ce propre qui leur estoit vn signe de noblesse: comme au contraire celles qui n'estoyent ainsi signées, estoyent reputées pour viles, & roturieres.

Femmes achetées marquées au front.

Elles y estoyent vendues au plus offrant & dernier encherisseur, exposans premierement les plus belles en vente, lesquelles auoyent le pris de leur mariage, non moindre que aportoit l'apreciation: Mais les laides failloit que achetassent les hommes que elles vouloyent auoir pour espoux. Hommes & femmes y banquetoyent ensemble aupres du feu, gettans de la graine & semance de certaine herbe sur les braises, par l'odeur de laquelle estans comme esmeus d'yurogneric, ilz se resiouissoyent d'imiter ce transport que souffrent les yurongnes, par le default de leur sens. Ilz acomptoyent à grand honneur de viure oisifs, & reputoyent le larcin grande vertu, comme au contraire ceux-là estoyent entr'eux estimez vilains qui s'adonnoyent à cultiuer la terre.

Yurognerie des Thraces. Il n'est point dit quelles estoyent ces herbes, mais Plutarq. és questions compte les herbes qui yurongnent auec la suffumigation de leur semence. Voyez Diosc. 2. de la matiere medicinale.

Les Dieux que ordinairement ilz honoroyent, c'estoyent Mars, Bacchus, Diane & Mercure, que ilz adoroyent en grand honneur & reuerence: & iuroyent par le dernier, à sçauoir Mercure seulement, l'estimans le chef, & auteur de leurs familles. Ce peuple excede en grandeur & stature le reste des hommes, ayāt les yeux azurez, le visaige, & regard fort fier, & farouche, la parolle horrible et mal plaisante, et qui sont de fort longue vie: ils bastissent leurs maisons basses, vsent de mesme pris aux viures, n'ōt point de vignes, & abondent en fruitage. A l'election de leur Roy, on n'auoit point d'esgard à la noblesse, n'y grandeur des maisons, ains l'ēportoit celuy qui auoit le plus de voix de la multitude, veu que le peuple eslisoit celuy qu'il cognoissoit bien moriginé, & fort remarqué d'vne ancienne debōnaireté & clemēce, quelque grande vieillesse qui fut en luy, Mais ilz auoyent c'est esgard, que le roy n'eust point d'enfans, car s'ils entēdoyent qu'il eust hoir, il auoit beau estre vertueux & debonnaire, que on n'auoit garde de luy donner la principauté: voire que s'il en engendroit depuis qu'il estoit mis en dignité, ilz ne failloyēt de le deposer de son autorité. Veu qu'ilz ne taschoyēt à autre chose sinon d'ēpescher que le royaume ne tombast point en succession & heritage de pere en fils. Et quelque iuste droit, & equitable que le roy se mōstrast, si est-ce que du tout ne luy estoit loisible, & ne iouissoit point du priuilege de souueraineté: & pource luy failloit eslire quarāte Cōseillers pour luy assister, afin que seul il ne vuidast les affaires de consequence, & sur tout ne gettast sentence és causes criminelles. Que si le Roy mesme tomboit en quelque crime, on procedoit contre luy, & estoit puny rigoureusemēt de mort, non que person ne fut si osé ny temeraire de le toucher ou violer, ains par le cōsentement & sentēce de toute la multitude, toute chose necessaire luy estant deniée, & luy laissé seul, estoit en fin contraint de mourir miserablement de male rage de faim. Les grands seigneurs y estoyent honorez de telz obseques. On portoit en place publique le corps, où par l'espace de trois iours tuās diuerses bestes pour le sacrifice, ilz banquetoyent, & faisoyent grand

Dieux adorez en Thrace. Mars natif de Thrace Arnobie. liu 4. contre les Gētilz. Thraces estimoyent Mercure sorty de leur pays. Herodot. 5.

Election des roys de Thrace.

Iuges esleuz pour assister au Roy de Thrace.

Mort cruelle des Roys de Thrace mal-viuans.

Combats dressez en l'honneur des morts en Thrace. Herodot. 4.

chere, puis ayants fait quelque legere plainte, ilz l'enterroyent ou brusloyent mettant les cendres sous terre, & ayans dressé vn tombeau, outre plusieurs ieux & esbatz, ioustes, & tournoys qu'ils y dressoyent, le plus frequent estoit la Monomachie, c'est à dire le combat singulier d'vn hõme contre vn autre. Les armes & harnoys desquels ils vsoyent, lors que Darie Roy Persan, passa l'Hellespont estoyent, ainsi que racompte Herodote, vn morion, ou bourguignotte faite de peaux de Renards, vestus de chemises, par sus lesquelles ils portoyent diuers sayes & pourpoints, & és pieds & iambes, des chausses faites de peaux de Cerfs, & chamoys, & cheureulx, portans des dards & iauelots, & petits bouciliers faits à maniere d'vn croissant qu'ilz appelloyent Peltes, & de petits poignards pour s'en ayder, y venans aux prises auec l'ennemy, & auoyent mesme langage que les Scythes leurs voisins. Pline tient que le païs de Thrace estoit diuisé & party en cinquante bandes & cartiers, cõme l'on diroit à present les cantons des Suisses : mais celle contrée qui iadis s'appelloit Gethique, & où Darie filz d'Histapes Roy Persan cuida estre deffait auec son armée, est celle que à present on nomme Valachie, ainsi ditte des Flacces Romains qui conduirent là vne Colonie, & ainsi premierement elle portoit le nom de Flaccie, mais depuis d'vn mot corrõpu Valachie. Ce qui encore se voit euidemment en ce que leur langue aproche fort du Latin, mais si corrõpu, que à peine en sçauroit vn Romain tirer signifiance quelconque. Et vsent en escriuant de caracteres Latins, la forme toutesfois aucunement diuerse de celle des nostres, mais quant aux ceremonies ils suiuẽt la façon de faire des Grecz.

Armes offensiues & defensiues des Thraces.

Diuision des cantons en Thrace. Voy Pline 4.

Darie presque deffait en Thrace. Iustin. 2.

D'où viẽt le mot de Valachie.

Caracteres latins entre les Valaches.

Les Daces puis apres se saisirent de la terre des Gethes, du nom desquels elle fut apellée Dace : mais à present les habitans sont descẽdus des Alemans, Siciliens, & Valaches. Les Alemans y furent enuoyez par Charles le grand, lors que il chassa les Saxons de leur terre en mandant vne Colonie en celle terre Thracienne, & s'apelle la Prouince de ces hommes vaillans en leur langue Seihemburg, à cause de sept villes qu'ilz tiennent en leur iurisdiction. Les Sicules, ou Siciliens ny sont là venus de l'Isle Sicilienne, ains sont Hongres, & de ces Huns tresanciens, qui les premiers s'arresterent en ces lieux, dés qu'ils sortirent de Scythie pays de leur origine.

Celle qui iadis fut Dace contient à present la Trãssyluanie, Russie, Seruie, et Bulgarie.

Seihemburg est la region ditte Septem Castra.

Entre les Valaches y auoit deux factions, à sçauoir Dragules, & Danes, ou Daues: & c'est pourquoy les Comiques iadis (ainsi que tiennẽt aucuns Grecz) vsurpoyent ces mots de Gethes & Danes, introduisans quelques esclaues en leurs ieux & Comedies. Les Dragules de la memoire de noz peres se voyans foibles & insuffisans de tenir teste aux Danes, apellerent pour s'en preualoir les Turcs à leur secours, lesquelz ruinerent du tout la race des Danes. Bien est vray que Iean Huniade homme vaillant, & grand Capitaine, deliurãt les Danes de ce peril, s'en feit seigneur & Roy de la terre.

Danes & Gethes noms d'esclaues és Comiques Strabon liure. 7.

C'est la Trãssyluanie qui tant à porté de ruine à la Chrestienté.

Les Valaches s'adonnent à la nourriture des bestes, & au labourage, ce qui monstre assez aisément, d'où est-ce que ce peuple à pris origine. Ilz payoiẽt tribut vne seule fois à chacun Roy venant à la courõne, & chacũ

luy donnant vn bœuf pour tribut & hommage, qui montoyent au nombre de 60000. ou d'auantage. Entr'eux c'estoit crime de mort de ne marcher en bataille, des qu'ils auoyent receu commandement de leur Prince. La Valachie est voisine de la Transsyluanie vers le ponant, au leuant elle s'estend iusqu'à la mer maiour, & au Nord, & septentrion elle marchisse auec les Russiens, & du costé de midy, elle est arrousée du Danube: à l'entour duquel le peuple y habitant est vague & non s'arrestant en vn lieu à cause qu'ils ont l'hiuer perpetuel, & la face du Ciel fort triste & descourtoise. Iadis à peine les pouuoit nourrir leur terre, & faisoyẽt leurs maisonnettes biẽ pauures qu'ils couuroiẽt de chaume, ou de rameaux & feillards. Ils se tenoyent sur la glace espaisse & endurcie, & se nourrissoyent de la sauuagine prise à la chasse, leurs maisons estoyent incertaines, s'arrestans là où la lasseté les contraignoit se reposer, & viuoyent & mecaniquement & salement à cause de l'inclemence du Ciel: & nonobstant ceste rigueur ne les empeschoit d'aller tousiours teste descouuerte.

Tribut donné aux roys des Valaches.

Description de la Valachie. voy Iornandes. liu. de l'origine des Goths. & Ptol. liu. 3. chap. 7. 8. & 9. tab. 9. d'Europ.

Des Goths, de leur origine, mœurs, religion & conquestes. Chap. 6.

D'Autãt que l'auteur que nous suyuons à icy fait mention des Gethes, que plusieurs estimẽt estre ceux que les anciens apellent Goths: & que luy mesme à laissé en poursuyuant le cours de son œuure l'histoire des mœurs de ces Goths, ie n'ay voulu frauder le lecteur qui n'a le moyen de lyre la diuersité des histoires ce que les anciens & modernes ont estimé de ceste effroyable, & puissante nation des Goths, laquelle a esbranlé, sur toute autre, l'Empire de Rome & parties d'Europe les plus gaillardes & guerrieres. Et auant qu'entrer en celle partie qui proprement porte le nom de ce vaillant & illustre peuple, et que ie m'efforce d'en d'escrire le païs, c'est raison que nous voyons les difficultez des historiens, et amenions la diuersité de leurs aduis sur cest affaire, à fin que plus à nostre aise, et sans tordre le nez à la verité nous en donnions quelque iugement selon que verrons l'occasion le pouuoir offrir: et q̃ le tẽps, qui est la vraye guide des occurrences, nous en pourra faire sages, sans que personne soit interessé en ce qu'il en pense. Il me semble auoir leu dans Lazie historien du Roy Ferdinand d'Austriche qui depuis fut Empereur, que les Goths sont descendus des Alemans, mais cela est auec aussi peu de raison comme les Alemans tiennent que les François ont pareille origine, à sçauoir qu'ils soyent descendus de la nation Germanique: veu que vous ne trouuez auteur quelconque qui soit digne de nom, ny homme de grand recerche, qui en ayt donné l'asseurance telle que de raison, s'il ne veult dire, ce que Beat Rhenan maintient en la preface des liures de Procope, que l'isle de Scandie, où Scandinauie soit des apartenances de la Germanie, mais lors il n'y auroit rien d'incõuenient que, & les Lithuaniens, Russiẽs, & Moscouites ne fussent compris en ceste description. Quant à penser que les Goths soyẽt ceux mesme que iadis on appelloit Gethes, encore y

L'auteur à oublié les Goths et leur histoire.

Volphãg. Lazie liu. 9. & 10. des remuemens des nations.

Beat. Rhenã sur l'hist. de Procopie.

Procopie l. 1. de la guerre Gothique.

Scādinauie de laquelle parle Pline lin. 4. cha. 13 Pthol. li. 3. cha. 5. Tab. d'Europe. 7.

a il moins de propos, veu que Procopie secretaire de ce grand Capitaine Bellisaire, qui vainquit si souuent les Goths, n'en donne aucune asseurance.

Qui fait qu'ō estime mesmes les Goths et les Gethes.

Mer venedique à present Finonique des Finiens peuple Scandien.

Les Goths ne sont ny Alemans, ny Gethes, quoy qu'en dict Volatere Blond. ny Sabellique.

Iean & Olae grands Iornandez tous Goths ont escrite ceste histoire.

Mais d'autant que les anciēs ont esté peu curieux de recercher les choses, & que ce païs septētrional de Gothie & Suece & tout le trait que l'ō estime (ne sçay si veritablement) insulaire en ce païs Scandinauien n'estoit paruenu à leur cognoissance quoy que Ptholomée y ayt recogneu ne sçay quel païs des Carbons voisins des Lappons iugez raisonnablemēt estre vers les Goths: ne fault s'estonner si apparoissant vne natiō si puissante parmy les Gethes, & y ayant ne sçay quoy d'aprochant aux noms on a fait vn iugement egal de la chose mesme auec son appellation. Veu que c'est chose asseurée que les Goths sortans de leurs pais & desireux d'enuahir l'empire Romain ils se ruerent premierement sur les peuples voisins de la mer Venedique, & de là faisans les Wandales prendre le nom Goth prindrēt la route des Scythes, Gethes, Mysiēs, Seruiens, Thraciēs, Grecz, & pour plus aisément donner affaires aux Emp. lors se tenans en Grece q̃ fut cause, que s'espandans en diuers païs & selon l'assiette des Prouinces, ils furent aussi nommez Visigotz & Ostrogots, ainsi que vous les lisez estre dits és histoires. Ainsi ne faut les estimer ny Alemans, ny Gethes, ny Thraces, ou Scythiens, non plus que Françoys ou Espaignols, pour auoir couru, & saisy pillāt les terres susdites, d'autāt qu'ils sont sortis sans aucune difficulté de ceste grāde & spacieuse terre de Scandie, de laquelle ayāt amplemēt parlé les deux Euesques Goths Iean & Olae sur nōmez grands & Iornādez Alain, il me suffira d'ē limiter le païs & dire les mœurs & ceremonies, puis que c'est le suiet de nostre œuure, car du reste il en fault aiouster foy à ceux qui en sont natifs & qui estans hommes de qualité & de marque ne peuuent estre regettez comme vains & flateusement amys de leur païs, peuple & Prouince.

Description de Gothie & assiette de Scandie.

Pline li. 4. ch. 13. Solin. ch. 23.

Aussi Solin la dit tresgrā de & qu'elle n'a riē de plus grand que soymesme.

Doubte à dissoudre entre les Geographes.

L'Isle donc de Scandie, ou Scandinauie, le seul nom de laquelle a esté cogneu par Ptholomée est assise en la mer Germanique, où pour mieux parler Gotthique & si grande que Pline n'a doubté de l'appeller vn autte monde, tout ainsi que les modernes en font des terres occidentales descouuertes de nostre temps. Elle est presque de tous costez enuironnée d'vn espace infiny de L'ocean qui represente en grandeur celle mer que nous disons mediterranée, & laquelle separe l'Afrique d'auecques l'Europe. D'autant que vers le midy elle regarde le païs de Suece, & mer tirant vers l'isle de Finlandie, au Nord elle a les Biarmiens, au Ponant la Noruege, & à l'Oriēt elle voit le pays des Moscouites, par laquelle figure vous pouuez penser quelle doit estre l'estendue de ce grand pays, & si il merite le nom d'isle ou terre ferme veu qu'il n'y a hōme qui sçache encore dire où est le bout d'iceluy pour iuger de cela du costé du Nord, ou s'il se va point ioindre auec celuy de Bacaleos descouuert de nostre tēps, toutainsi que les plus sages & aduisez ont estimé que le pays de Mangi & Quinsay, se correspond au iugement du Globe à la terre du Mexique, dequoy ie ne veux temerairement decider, m'en raportant ou à l'experience, ou au decret & saint ordonnance des plus excellens Geographes qui en parle-

ront par raiſon et non à la volée, ainſi que font vn tas d'ignorans, qui pour dire, ie le penſe,et ſans entendre les dimenſions, oſent toutesfois dementir les anciens, et iuger des meſures où iamais ils ne ſceurent que vault le mot de degré, moins l'experience d'iceluy Globe de la terre.

Ce grand païs ſoit il Iſle, ou terre ferme contient en ſoy trois royaumes aſſez ſpacieux, à ſçauoir des Goths, Sueces & Noruegiens quoy que Procopie mette 13. nations & chacune gouuernée de ſes Roys & Princes, mais nous deduiſons ſimplement ce qui eſt de general comme, n'ayans en deliberation pour le preſent d'en d'eſcrire que les façons de vie, qui ſont preſque ſemblables, que ſ'il y a quelque diuerſité nous taſcherons de la deduire.

Les Goths ſelon les eſcrits des anciens ont eſté, & ſont encore des plus beaux hommes de la terre tous bien proportionnez, & de ſtature digne & d'eſtre admirée & loüée : Car lors que Beliſaire conduit Vittige Roy des Goths & pluſieurs autres des ſeigneurs de ceſte nation en Conſtontinople, il n'y eut homme en la cité qui ne ſ'eſtonnaſt tant de la grandeur que de la beauté, proportion, lineamens & bienſeance du corps des ces eſtrangers.

Voy Procopie li.3. de l'hiſtoire des Goths et de leur beauté: Suetone en la vie de Caligule & S. Hieroſme à Sunie & Fretelle.

Mais entre tous ceux qui effigient naiuement les traits d'vn homme beau en toute perfection, fault lyre ce que Sidonie Apollinaire en eſcrit à Agricole parlant de Thodoric Roy des Goths : duquel il fait la ſtature moyenne, ny trop grande, ny trop petite, ſa teſte ronde en largeur, les cheueux creſpes & blonds, les ſourcils gentiment voutez de poil pendant aſſez bas, & les oreilles, à la façon du pays, couuertes de ſa perruque : le nez vn peu Aquilin & crochu, les leures ſubtils ſans trop de carnoſité, & la barbe fort eſpaiſſe, laquelle toutesfois il ſe faiſoit arracher: la couleur blanche, & meſlée d'vn honneſte vermillon, reſſentant ſa honte & modeſtie: & en ſomme le reſte repreſentant vn chef d'œuure de nature : en quoy il recommande la beauté ordinaire qui faiſoit ce peuple admiré de tous les autres,

Sidonie Apollinaire li. 1. Epi.2.

Quant à l'accouſtrement ils eſtoyent fort braues & pompeux, veu que les ſeigneurs alloyent ordinairement veſtus de toile d'or, mais les autres & le populaire ſe couuroyent de peaux & fourrures fort riches, ainſi qu'encor pour le preſent en vſent tous les peuples ſeptentrionaux: mais oyons encor Apollinaire exprimant leurs habits lors qu'il parle de Sigiſmer Prince du ſang royal des Goths, & de ſon equipage, qui dit ainſi à ſon Domitie: Toy qui te plais ſouuent à veoir & les harnois et les hommes qui ſ'accouſtrent proprement des armes, ie ſuis en doubte, voire ie penſe en mon eſprit le plaiſir que tu euſſe pris voyant le Prince Sigiſmer veſtu et accouſtré à la mode et ſelon la couſtume de ſon pays.

Abillement des Goths, voy Procop. li. 2. Apollinaire li. 4. à Domitie epiſt. 21.

Deuant luy marchoyent des cheuaux bardez et chargez de pierrerie qui reluyſoyent donnans vn grand luſtre à ſes armes : et ce qui eſtoit le plus gentil que il eſtoit parmy ſes gentilshommes à beau pied comme eux, et ayant l'habillement d'or et de ſoye, et à c'eſt ornement on voyoit vne grand blancheur accompagnée d'vne viue

couleur vermeille qui luy embelissoit le visage: Mais la cõtenãce de ceux qui le suyuoyét, seroit mesme en paix espouuétable. Car leur chaussure aux pieds estoit premierement faicte de cuir velu en forme de guestres & triquehouses, sans que les genoux, ny vne partie des cuisses fussent conuerts aucunement. A ce estoit adioustée vne robe courte estroitte, & de diuerses couleurs, qui à peine descendoit, iusqu'aux iarets qui estoient à descouuert, & les manches de laquelle voiloyent le bout des bras & la iointure des espaules. Leurs Hoquetõs estans de verd, estoyent bordez & bãdez de violet & d'incarnat, & leur pẽdoyent en escharpe de petits baudriers & courtes espées, par dessus des robõs de peaux bouclez fort gẽtimẽt. Le mesme abillement qui seruoit à les parer, estoit aussi fait pour leur deffence: & portoiẽt en leurs dextres des vouges & espieux, & des dards à lancer là où à la gauche le bouclier estoit pour s'en couurir, garentir, & targuer, & voila quant à l'abillement, & aux armes tiré de celuy mesme qui s'en dit estte tesmoing plus asseuré que de l'ouïe: A cecy Claudian adiouste le Carquois, arcz & sagettes, & l'ornemẽt des peaux pour s'en couurir & armer la poitrine, comme d'vn corps de cuirasse, disant que le põmeau de leurs glaiues estoit d'yuoyre, comme encor & Alemans & les septentrionnaux l'ont en vsage.

Armes des Goths le tẽps passé. Claudiã l.2. cõtre Rufin. & au l. de la guerre Gothique.

Les Goths ont eu de tout temps de propres caracteres à escrire, tellement que les enfans aprenans les lettres par mesme moyen estoyent induits à reduire en leur memoire certains vers faits, & en l'hõneur de leurs dieux, & des hommes illustres qui auoyent fait quelque hault & excellẽt fait pour la deffence de leur païs & nation, & non seulement les enfans, ains encor les hommes de marque lesquels à cause de ce deuoir & pour s'y monstrer sçauans, & curieux à la recerche en gaignoyent & les royaumes, & dignitez & en estoyent mis au nombre des dieux: Desquels ils en auoyent aussi belle multitude que le reste des Gentils, & ne s'en fault estonner, veu qu'ils descendent de celle race de Gog & Magog, desquels sont sortis tous les peuples septentrionnaux qui à bon droit ont porté le nom de Barbares.

Iean le grand liu.1.chap.7. Voy Saxon Grãm. des faits des Danoys. Goths sortis de Gog. & Magog. Ioseph. antiq. l.1. chap.6. Iean grãd li.1.c.4. & du dieu Thor. c.9. & sa force & effigie. Ianuier appellé par les Goths Thor.

Or le principal & plus grand de tous ces dieux estoit Thor, lequel ils paignoyent couronné & ayant vn sceptre en main, & douze estoiles autour de sa teste, comme gouuerneur du Ciel, & qu'ils estimoyent estre celuy qui lançoit les fondres en terre, qui auoit la puissance de la pluye et du beau temps, et qui deliuroit les hommes des malignes et peruerses influences des astres, et à ce Thor ils dedient le Ieudy, qui a fait penser aux hommes de meilleur iugement que cestui-cy n'estoit, autre que Iupiter, ou Iane, veu qu'encor pour le present les Goths appellent Thor le moys de Ianuier, qui est le premier de l'année. Et estoit ce Thor accompaigné de deux autres qui luy assistoyent, à sçauoir Othim qu'on dit auoir esté Mars, auquel ils immoloyent les hommes, et Frigge qu'on estime Venus quoy qu'ils la paignissent armée: mais cest à cause que tout sexe en ce païs lá manie les armées.

Quel dieu est ce qu'Othim entre les Goths, voy Saxõ grã Olae le grãd l.3.ch.3. Venus armée, voy Paus. l.3. lact. l.1. de la fauce relig. c.20. Dieux moïdres quels entre les Gots Olac. l.3.c.4.

Outre ces trois dieux susdits ils en honoroyent trois autres moindres, et sur tout vn nommé Methotin, qui fut en son temps vn fort mauuais

garson

garſon & tel que ſont les Atheiſtes, & heretiques qui font vne idole de leurs fantaſies : ce galant eſtoit grand magicien comme tout ce peuple ſeptentrional a eſté adonné à ceſte vilennie & deteſtable ſuperſtition, lequel occis par le peuple, emporta neantmoins le nom de diuinité : tout ainſi que Froé deuant l'idole abominable duquel on ſacrifioit les hommes à l'imitation des Scythes à leur Diane Taurique, eſtoyent encore adorez Vagnoſth & Hadingue, comme iadis a Rome & à Lacedemone, Caſtor & Pollux, ainſi que deux ſouuerains compaignons de Thor, & Othim, preſideans aux guerres, & departans les victoires. Roſtich lequel pour auoir ſurmonté de ſon temps tout autre en la ſcience des diables, fut mis en pareil ranc qu'vn Mercure à Rome, en Grece, ou en Egypte.

Methotin magicien adoré pour dieu.

Froé autre magicien ſe faiſoit immoler les hõmes.

Vagnoſth, & Hadingue dieux de la guerre.

Roſtich, dieu des ruſes.

Roſtar fut dieu auſſi cruel qu'Othim, ny Froé, d'autant qu'on ne le pouuoit apaiſer qu'auec l'effuſion de ſang humain, de ceux qui eſtoyent vaincuz par les Goths en bataille. Ie laiſſe à part les folies qu'ils croyoient que les vns dieux chaſtiaſſent les autres, veu qu'en cela ils ſe monſtroyent auoir eſté inſtruits en la ſotte, & ſuperſtitieuſe religion, & ſoy des Grecs anciens, & qu'vn ayant fait quelque faute eſtoit chaſſé des Cieux, ainſi qu'on dit que fut Apollon par Iupiter, ayant donné la charge du chariot du ſoleil à Phaeton ſon fils. Mais leurs ſacrifices eſtoyent autant cruels que meſchans, & abhominables : veu qu'ils ſuffoquoyent vn homme dans vne fontaine voiſine du temple, & puis l'alloyent pendre à la prochaine foreſt, l'eſtimans pour auoir eſté la plaiſante victime de leurs dieux que celuy meſme fut mis en leur nombre : voire les roys, ſi le ſort tomboit ſur eux ſ'eſtimoyent bien-heureux de mourir en ceſte ſorte. Et fut iadis ce peuple ſi ſuperſtitieuſement miſerable, qu'oyant tonner, il penſoit que d'autres dieux ſ'attaquaſſent aux leurs, & pour ceſte occaſion ils faiſoyent vn grand bruit & tintamarre auec de gros maillets de fer, ſur des vaſes de Bronze, taſchans d'imiter par ce moyen les tonnerres, & eſtimans ainſi deliurer leurs Heroz de la furie & aſſault de ceux qui les aſſailloyent. Et dura ceſte folle façon de faire iuſqu'en l'an de noſtre ſalut. 1130. que Magnus Roy Goth aboliſt ceſte couſtume, pour laquelle il fut eſtimé du peuple payen, comme ſacrilegue, & ennemy des dieux, hay & maudit de tout le monde.

Roſtar eſtimé eſtre Saturne.

Opinions que les dieux chaſſent l'vn l'autre, voyez les poetes Grecs & latins.

Apollõ pourquoy chaſſé du Ciel.

Sacrifices des Goths ſemblables à ceux des Thraces à leur dieu Zamolxis. voy Herod. 4.

Goths imitãs le tonnerre et pourquoy.

Magnus Roy Goths oſta celle ſuperſtitiõ.

Allans en guerre ils ſacrifioyent des cheuaux comme les Scythes, l'ayãt appris d'eux, ou l'ayant monſtré aux autres, & en portoyent les teſtes au bout de certaines Perches, ou Lances, auec vne grande entr'ouuerture de la gueule, comme ſi la beſte vouloit engloutir quelque choſe. C'a eſté pitié iadis, de voir comme ſathan tenoit ce miſerable peuple eſclaué en ſes liens, & comme iuſqu'aux ſimples femellettes en tout ce païs Scandinaien il n'y auoit perſonne qui ne fut eſtrangement adonné aux charmes, enchantemens & ſorceleries : de cecy, à cauſe que Iean, & Olae ſurnommez grands, & tous deux Goths, & eueſques de la cité d'Vpſale en leur païs, en ont aſſez parlé, & que tous les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes ont amené pluſieurs exemples de ces choſes auec l'effait (quoy qu'abuſeurs & cauteleux) de telle ſciẽce, nous en paſſerons outre, & pourſuyuons ce qui eſt plus plaiſant & ſortable pour noſtre matiere. En Scandie

Tout ce cartier Boreal auoit preſque meſmes façõs de faire.

Scandinauiens tous ſuiets à eſtre ſor

du costé de Noruege, le peuple y est fort sauuage, & estrangement cruel, viuant dans des Grottes, & cauernes, à cause de la continue des neges qui tiennent le païs couuert, & se nourrissent de poisson & de sauuagine, & sont si defians qu'ils n'ont garde d'acoster homme qui vienne surgir en leur terre pour y trafiquer, craignans tousiours qu'on les vueille trahir, et que les suruenans soyent des voleurs et Pyrates escumans la mer pour les conduire en seruage. La plus part de ceux cy, (imitant les Nomades, qui habitent pres la mer Caspie) ferment leurs cauernes de Clayes et palyz enlassez de rameaux, et ioncs de mer, ou de mousse recueillie parmy l'aspreté des rochers, leurs armes sont arcs forts et roides, et des iauelines ayant de petits crocs en forme d'vn petit croissant, ayans les vns des corselets non de fer, mais de peaux d'Asnes sauuages, ou Alces, et de Rangiferes: et sont les plus adextres, et legers hommes qui se puissent trouuer sous le Ciel: aussi de tout temps les Goths ont esté estimez des plus braues, et subtils archers du monde, ce qu'encore imitent ceux de Finnie, car les Sueons, on Sueciens s'aident fort d'halebardes, piques, et iauelines: les Goths de ce temps portans vn Casaquin court et les chausses estroites, là où les Sueons imitent la superfluité Alemande tant és deschiquetures que largeur de leurs chausses et habits, mais les Lappons, desquels nous dirons encor quelque cas, se vestent des peaux des bestes que nous estimons deça si precieuses, non qu'ils se soucient de s'en parer, ains seulement pour la necessité, et à fin de s'en armer contre la froidure: n'ayant ce peuple Barbare autre chose deuant les yeux que la cruauté, & plaisir du corps, & estant encor abreuué de l'abhomination des idoles.

Et à fin de ne rien laisser en arriere faut sçauoir où est ce que est l'habitation de ce peuple: le païs de Lappie est party en oriental, & occidental, ayant la mer Bothnique qui en fait la separation, qu'on appelle aussi le goulphe de Suece, ayant sur l'extremité la cité de Tornie, vers l'Orient elle confine au Lac dit blanc, tirant à la Biarmie, vers le septentrion luy est la Scrifinie s'estendant aux terres incogneuës, au Ponant elle voit l'isle d'Islande, & s'auoisine d'vne partie de Noruege, là où au midy elle touche & l'autre Noruege, & le païs et royaume de Suece, vers l'Orient les Lappons sont Chrestiens, honorent sainct André ainsi que font les Moscouites: & les occidétaux, comme dit est, sont presque tous idolatres: peuple fort nerueux de belle taille, adroits & agiles au possible, & sur tout comme i'ay dit à tirer de l'arc, veu que les enfans dés que sçauent cheminer, n'ont rien à manger, si premieremen ils n'attaignent & visent droictement sur leur desieuner, et se tiennen en des loges et tabernacles aisez à transporter, comme ceux qui changent souuent de cartier, & ne viuent d'autre cas que de pescherie & sauuagine, dequoy ils ont en grand abondance, fins & subtils, mai lourds en parolle, et en lieu de cheuaux vsans de Rangiferes, best ayant la couleur et propotion d'vn asne, longle fendue, la forme et ramure semblable à celle d'vn cerf, sauf que les andouïllieres en sont plu couuertes, & que les branches ne sont en si grand nombre au Rangife

ciers. Olac liu.3. Iean le grãd. liu.17.

Mœurs des Noruegiens, sauuages.

Nomades vers la mer Caspie. voy Herodote.

Armes des Noruegiens.

Asnes sauuages & Alces, & Rangiferes en tout ces pays septentrionaux

Abillement des Goths à present, & leurs armes.

Lappons peuple cruel, & idolatre.

Description de Lappie.

Voy Damiã Goez Portugais. S. André honoré par les Lappons & Moscouites.

Vie des Lappons.

Rangiferes quel animal.

re: Ce peuple adore le feu & les statues de pierre, adonné à diuination, comme celuy qui predit les choses qui luy doiuent aduenir tout le long du iour par le rencontre de la premiere chose qui se luy represente: ils obseruent fort religieusement le mariage, & sont ialoux au possible, & enchanteurs outre toute foy, si l'on vouloit vous en deduire ce que ceux, qui se disent l'auoir veu, en tesmoignent.

Le feu adoré par Lappons idolatres.

Diuination des Lappons.

Ce peuple vit fort pacifiquement, & quoy qu'il soit furieux, & fort vaillant en guerre, si est-ce qu'il ayme la paix, & simplicité, detestant la conuoitise, & ne sçachant que c'est que de larcin ou pillerie, ny voulant en rien frauder son prochain.

Simple conscience des Lappons. Olae liu. 4. cha. 5.

Et ayans besoing de biens portez d'ailleur, ils y vsent de permutation & change sans dire mot, mais tout leur trafic se passant par signes, ou l'or & l'argent ne seruent pour l'achast, ains auec des peaux precieuses esquelles ils abondent, des draps, toiles, & poisson, ils achetent ce qui leur est necessaire, comme froument & sel ou le poids n'y la mesure, ains l'œil y fait le pris, qui est, comme i'ay dit, d'vne chose pour autre, & honorent fort leurs Bergchara qui sont les Iuges & Presidents pour les roys de Suece & de Noruege, qui sont seigneurs chascun d'vn costé de la Lappie.

Marchandise des Lappons.

Ainsi en vsent en la Taprobane, voy Pli. li. 6. c. 22.

A qui est suiete la Lappie.

Leurs foires se font ordinairement sur les Lacs glacez qui dure la plus part de l'année, & sur tout au Lac gelé dit Meler, & ceste foire commence dés les roys & là si les choses tendent à la guerre, ils n'ont garde de rien vendre qui soit bon pour les viures, tant ils sont soigneux à pouruoir à leurs affaires. Contractant leurs mariages, c'est par le feu que le signe en est donné le tirans auec vn fusil de la pierre, signifians par le feu caché en ce caillou la viue & ardente liaison de ceux qui sont conioints par ce lien indissoluble, Voire ceux qui sont Chrestiens font si grand compte du feu, qu'allans espouser à l'eglise, il n'y a aucun qui ne porte de beaux cierges allumez, qu'ils offrent au Prestre auec de forts riches dons & presens,

Foires des Lappons.

Lac de Meler

Mariage des Lappons par le feu.

Ils vestent leur espousée de martes subellines la mettans sur vn Rangifere paré de mesme, & la conduisent en chantant & dançant à la maison & couche de son espoux: lequel estant vestu de peaux de Louceruier, cherissant l'espouse auec grande honnesteté, & auec tel respect, ou plus (peult estre) que ne font les Chrestiens les mieux apris & ciuilisez.

Ceremonie des Lappons Chrestiens aux nopces.

Leurs dances qui se font de nuict, à cause qu'estans sous l'aspreté du septentrion, ils sont la plus part de l'an en tenebres continuelles, comme aussi vne autre partie ils ont le iour qui leur fait ordinaire clarté, leurs dances (dis-ie) nocturnes sont fort estranges, car ayans banquetté gaillardement, ils ont des ioüeurs d'instrumens qui chantent & sonnent auec vne façon si piteuse, les gestes de leurs ancestres & les proüesses des Princes & Geans de leur païs, que plorans & gemissans, & vrlans comme saisis de quelque transport se laissent aller par terre tous esperdus & comme esuanoüis, & tout aussi tost les sonneurs recommencent leur chant plus gaillard, qui les fait esueiller de

Dances tristes des Lappons.

Lapons pleurent ceux qui naissent, & se resiouissent à la mort.

Lappons trauaillent plus la nuit que le iour.

Vry Ieã grãd en sa preface. ch. 5.

cest estonnement & palmoison. Et leur procede ceste tristesse de ce qu'ils ne peuuent au pris de leur vie imiter ceste vertu de leurs ancestres en deffendant l'honneur des filles, & punissant les rauisseurs & voleurs de la pudicité des dames: & s'esiouïssant au trespas de leurs amys, tout ainsi qu'ils se contristent à la naissance de leurs enfans, ainsi qu'auons dit estre iadis vsé en Thrace. Et est ce peuple plus assidu au trauail durant la longueur trimestre de la nuit, soit au ray de la Lune, & des estoiles, ou à la clarté de la chãdelle & des lampes, ou en lieu d'huile ils vsent de gresse de poisson, que nõ pas lors que le soleil les tient en lumiere vn semblable, ou plus lõg temps. De la durée des iours & des nuits en ces païs septetrionaux ie m'ẽ passe legerement, & me suffit de la toucher en passant à fin que le lecteur en soit aduerty, & que s'il en veult sçauoir d'auãtage, qu'il lyse ceux d'où ie l'ay tiré, à sçauoir les Euesques d'Vpsale Iean & Olae, qui le pourront satisfaire, & voila quant aux Lappons.

Voy Saxon Gram. en sa Danie.

Biarmie ou posée.

Biarmiẽs sorciens & idolatres.

Ne fault laisser la Biarmie sans en dire vn petit mot en passant, laquelle est du tout septentrionale estant en son Zenith sous le Pol Artique, & est diuisée aussi en deux parties deça & delà les mons: le païs y est fort beau & fertille, mais le peuple se soucie fort peu de le cultiuer, à cause de la grande abondance de poissons, & sauuagine, à laquelle nourriture estans accoustumez, ils n'ont guere grãd affaire de pain. C'est la natiõ la pl' sorciere de sous le Ciel, comme ceux lequels (ainsi que les poëtes chantẽt de Medée) confondent par leurs charmes, la face seraine du Ciel, y meslant des nuages si espais, & des tenebres si caligineuses que la nuit plus sombre, n'y sçauroit rien faire à l'esgal en obscurité, idolatres au possible & sans aucune cognoissance du vray dieu, sçachans ensorceler les hommes du seul regard, & les tourmentent de telle sorte, ou par l'œil, ou auec la parolle qu'ils les rendent tous hors de leur sens, & si maigres, que bien souuent ils se consument petit à petit, & finent en grãd langueur. La Fimmarchie est region occidentale regardant les bords de la mer glaciale, & quoy que l'air y soit tousiours froid, comme il est en toutes les Prouinces par delà, si est-ce qu'il n'est aucunement nuisible, ains de telle temperie que les poissons, qui est leur nourriture, y durent sans estre salez vn fort long temps dessechez par la seule force de l'air. Le iour y dure depuis le 25. de Mars, iusqu'au 15. de septembre sans qu'on y voye vn seul signe des tenebres de la nuit, laquelle commençant apres ce long iour, & continue le mesme espace auec vn grand peril de ceux qui nauiguent, qui s'y mettent en grand danger allans à l'obscurité à cause des rochs & escueils qui sont cachez sous l'eau tout le long de celle plage.

Assiette de Fimmarchie.

Bon air de Fimmarchie.

Lõgueur des iours et nuits en Fimmarchie.

Les hommes y sont beaux, de belle stature, & fort robustes, vaillans en guerre, comme ceux qui ne sçauent que c'est que d'aise, ny d'oisiueté, & est grand dõmage que tant de peuples auoisinez & regis de Roys Chrestiens, soient encor enuelopez és tenebres de l'ignorance, & ne cognoissent le vray dieu pour les oster de la seruitude de Sathan qui les detiẽt en vn aueuglement si miserable. Ie laisse là Scricfinie tant pour estre peu cogneue que pour l'assiette, marchisant à la mer glaciale du costé le plus septentrional: & ne discours de la Bothnie, & Noruege à cause que

Scricfinie du tout septentrionale.

les Sueons, & Gothz Bithoniẽs, & Noruegiẽs, ſont preſque vſans de meſmes mœurs, quoy que gouuernez bien ſouuent de diuers Princes. Reuenons donc aux Gothz leſquels de tout temps ont eſté adonnez au fait de la guerre, & tellement qu'il n'y auoit querelle q̃ ne fut vuidée par les cõbats, comme auſsi il a eſté obſerué, & par les François, & par les Alemans, iuſqu'à ce que & les Papes y ont pourueu par decrets, & les Roys par ordõnances voyans le preiudice que cela portoit à la republique Chreſtiẽne. Entre les Gothz la loy y eſt inuiolable, que vn homme apellé au cõbat par vn autre n'oſeroit le refuſer, que ſ'il le fait, outre q̃ il deſchoit de ſon droit, encore eſt-il infame, & deſgradé d'armes pour toute ſa vie. Lors que les Gothz ont roy de leur natiõ, il eſt fort honoré, & ſe fait porter en chariot, ou coche, tiré par des cerfs à ce accouſtumez, ainſi que nous faiſons conduire les noſtres par des cheuaux: & n'eſtoit permis à pas vn de ſ'vſurper la royauté ſans le conſentement du peuple, qui apelloit à ceſte dignité ceux qui luy ſembloyẽt plus dignes & ſuffiſans: & ainſi quãd les enfans du Roy decedé, ſe monſtroyent vrays ſucceſſeurs en vertu de leurs peres, on les eſliſoit auſsi pour eſtre Roys, & ſi au contraire ils degeneroyẽt vn autre meilleur, & plus prouffitable que eux, eſtoit mis en leur place. Et auec ceſte ſageſſe en l'election, ils ont iadis fait de ſi belles & remarquables conqueſtes, auſquelles à beaucoup aidé celle grande ſobrieté qui les rendoit louables, ſouffrans aiſement toutes les incommoditez, qui accompaignent ordinairement ceux qui ſuyuent le meſtier genereux des armes. Or eſtans Scythes auſsi biẽ que ſont les Moſcouites & autres leurs voiſins, auſsi auoyent ilz et les mœurs et la vaillance des Scythes: dequoy ſe vante Atée roy des Gothz, eſcriuant à Philippe roy Macedonien, quãd il dit, Tu commandes ſur les Macedoniens, hommes nez, et vaillans aux armes, & moy ſur les Scythes qui ſçauent endurer la ſoif, & la faim quand il eſt beſoing. S'ils ont en rien eſté moindres en courtoiſie, que pas aucune de ces nations qui ſ'emancipoyent iadis du nom & tiltre de Barbares, eſtans & iuges & parties en ceſte cauſe, ie ſuis content de m'en raporter au iugement de ce bon Eueſque d'Auuergne, Sidonie Apollinaire quand il dit: que les Gothz les iours des feſtes venans à banqueter, ne faiſoyent rien qui reſſentiſt ſa ſuperfluité, veu qu'on n'y voyoit point vn ſommelier n'empliſſant les taſſes ſe pourmener à my-triſte à l'entour des tables, ains tout le plus grand ornement du feſtin, c'eſtoyent les graues propos tenus durant le repas, tellement que, ou l'on gardoit vn merueilleux ſilence, ou l'on y diſcouroit des choſes ſerieuſes & qui eſtoyent de grãd cõſequence: et ou les viandes eſtoyent plus exquiſes eu eſgard à la gentileſſe d'icelles, qu'à la ſuperfluité du pris: et en ſomme, dit ce bon Eueſque, vo' y voyez la ſeance des Grecs, l'abondance des Gauloys, l'Italiẽne ſoudaineté, vne pompe publique et priuée diligence et vne modeſte diſcipline du Prince. Si les Goths ont eſté ſi Barbares que aucũs les ont paints, ie ne veux d'autres teſmoins que les ſaints meſmes q̃ ont veſcu de leur temps, meſme S. Auguſtin, qui és liures de la cité de Dieu en fait le diſcours aſſez ample parlant d'Athanaric qui ſaccagea la cité de Rome à cauſe de la trahiſon faite aux Gothz par les menées de Stilicon: et que on voye auec

Loy des Gothz ſur les cõbatz. Iean le grãd. li. 2. chap. 8.

Chariot conduit par des cerfs.

Comme les Roys ſont apelez à l'eſtat entre les Gothz.

Gothz ſobres en leurs actions.

Plutarque en la vie de Philip. Atée roy Goth au roy Macedonien.

Sido. Apollinaire liu. 1. epiſt. 2. à Agricole.

Gothz courtoys & modeſtes.

Voy S. Auguſt. cité de Dieu. tout le 1. liure.

Voy Procopie. li. 3. de l'histoire des Gothz. qlle douceur Totile,q̃ on fait si extrauagãt ẽ cruauté, vsa à l'édroit des Romains lors qu'il prist la cité de Naples: & auec quelle grace il receut à Rome, l'ayant prise Pelagie le plus grãd ennemy qu'il se pensast auoir en ce mõde, afin qu'on voye, que ceux qui à present veulent estre nõmez courtois, surpassent les Gothz en descourtoisie. Et afin q̃ ie paracheue le tout, i'ay dit que les Gothz furent idolatres, & quelz dieux ils adorerent, mais ilz receurent le baptesme, lors que les Lombards passerent la mer pour venir en Italie: mais depuis, n'estans encore bien confirmez en la foy furent gastez par la meschanceté de l'Empereur Valens, qui leur donna des Euesques infectez du venin de l'heresie des Arriens: en laquelle ilz ont vescu fort long temps, tant en Italie, Aquitaine, que Espaigne, où ils commandoyent, iusqu'au temps du bon Roy Reccarede, qui chassa les ministres Arriens, & receut la foy de l'Eglise Catholique & Romaine, où ses successeurs ont perseueré iusques au iour present. Ainsi ayans discouru des mœurs & de la religion, reste l'autre point à vuider, qui sont leurs cõquestes, afin de voir le changement des choses, & la force extreme de ce peuple. Il appert assez par les histoires que la Scandinauie a esté estrangement fertile en peuple, veu que si souuent si grandes armées en sont sorties, & lesquelles ont & attaqué, & subiugué de si braues & superbes nations. Premierement sortans de l'isle septentrionale de Scandie, se ruerẽt sur le païs voisin de la mer Baltée, & nommerẽt les isles voisines de Suece de leur nõ telles que sont Gothland, Schonland, & Finlãd, & d'eux aussi prist tiltre le Royaume de Gothie. La seconde expedition, fut lors que passans en la Germanie, ils occuperent le pays qui est arrousé du fleuue Vistule: ce qui aduint lors que Sylle estoit dictateur à Rome: à quoy donne grand preuue ce qui est dit en Appien, que Cesar dictateur feit la guerre aux Gothz: & fut chef des Gothz Berist: lequel Iornandez dit auoir esté legislateur des Gothz. La troisiesme course de ce peuple, ne pouuant viure en repos, ou bien estant en trop grand nombre, fut lors qu'ils passerent en Dacie, à present Transsyluanie & Valachie, qui a esté cause que ceux qui n'ont point recerché les choses de loing, ont estimé les Gethes estre l'origine des Gothz, comme ainsi soit que les Gothz soiẽt autres que les Gethes, entant qu'ils occuperent ce pays le long du Danube, & le tindrent brauement contre les courses & assaultz, tant des Lacedemoniens que des Romains, iusqu'a ce que allans contre Valens Empereur, ilz passerent outre. Et de cecy Arrian descriuant la vie du grand Alexandre fait mention, si bien qu'il dit les Gothz s'estre preualuz contre les forces du grand Alexandre. Là se tenans ils ont donné de grands affaires aux Romains; tellement que Auguste pour gaigner le cœur de ce peuple farouche, tascha de donner Iulie sa fille en mariage au prince des Gothz, mais ceste alliance ne peut estre de longue durée, soit que l'Empereur y allast de mauuaise foy, & voulust sous ce pretexte trõper & amuser les Gothz; ou que eux se defians pour ceste si grande gracieuseté, ne voulussent que vne estrangere portast tiltre de Royne de leurs terres. La quatriesme saillie & changement de terre par eux faite, fut lors qu'ils se ruerent sur la Romanie (iadis Thrace) pour se voir trop opressez de subsides, & affligez

Lõbardz sortãt de Scãdie enuiron l'an de grace 383.

Meschanceté de l'Emper. Valens. Paul diacre li. 1.

Voy Iornãdez Goth.

Premier voyage des Gothz.

Second voyage.

Appian. 2. des guerres ciuiles. Beristh. Roy, & legislateur des Gothz, Iornandez.

Iean le grãd li. 3. chap. 17.

Troisiesme voyage des Gothz.

Gothz assaillis par Alexãd. le grãd.

Voy Arrian. & Strabõ 7. Estiẽne Bisantin liu. des villes.

Voy Suet. Trãquille en la vie d'Auguste Strabon 8.

Quatriesme voyage des Gothz.

par les garnisons imperiales:ioint que voyãs puis apres qu'il y faisoit beau pour s'emãciper de telle seruitude,estans les Empereurs detenus en guerre contre les Alemans, ilz feirent ceste belle entreprise. Et la plus grande et vrgente necessité de ce faire, fut que les Huns leur coururent sus, conduitz par Balamber, auquel ne pouuans resister, pour auoir perdu leur roy Elmanaric, laisserent la Transsyluanie et Hongrie, ayãs obtenu des Emp. Valentinian et Valens le pays de Thrace, souz tiltre de tribut perpetuel. Mais Eutrope est d'aduis contraire à cestui-cy et raporte ce changement de pays à la discorde qui fut mené entre les princes Goths Fridiger et Athalerique, et de laquelle discorde fut causée la difference des noms des Gothz, en Ostrogothz, & Visigothz, les vns nommez orientaux, et les autres Goths de l'occident. Leur autre & cinquiesme retraite fut en Pannonie & Seruie, Bosne, Rascie & Bulgarie, espandans tellement leur puissance que du temps de Theodose le ieune ils tenoyent presque tout l'Empire d'Occident en main:iusqu'à ce que Attile Hun les surmonta, mais luy decedé, ils s'emanciperent de la suiettion de ses enfans & coururent toute l'Esclauonie, faisans alliance auec les Romains ausquelz ilz donnerent secours contre les Sarmates, & tenoyent tout iusqu'au lieu où à present est posée la grande & riche cité de Venise.

Voy Vopisque, en la vie d'Aurelian. Voy Ammian Marcel. l. 31. & Claud. en la guerre Gothique. Eutrope l. 12. Pãnonie c'est le pays d'Hõgrie, & d'Austriche. Voy Spartian & Trebellie Pollion en la vie de Galien Emp.

Le sixiesme cours des victoires des Goths fut en Italie, en laquelle ilz vindrent à diuerses fois: Premieremẽt souz Rhadagaise, homme felon & idolatre, contre lequel les Romains apellerent les Huns à secours, mais Dieu qui ne voulut que ce tyran vint à parfaire ses desseins, qu'il auoit de ruiner l'Italie, & cõsacrer les corps des siens à ses Dieux le ruina, & le mit entre les mains des seruiteurs de l'Empereur. Ce voyage n'ayant succedé à Radagaise, Alaric Roy des Visigothz vint en Italie, regnãt Honorie, lequel feit vn estrange sac de tout ce beau pays, l'escole iadis de toute ciuilité, sainteté & courtoisie, lequel prist & saccagea Rome, sans souffrir toutesfois qu'õ feit aucune violẽce, n'y aux saints lieux, ny à ceux qui estoyẽt de l'ordre ecclesiastique, ou qui se retiroyent à garant dedans les Eglises.

Voy Sidonie ez Panegiriques, & Claudiã 4. Panegi pour Honorie Emp. Sixiesme course des Goths fut en Italie. Voy Ieã Damascene au supplemẽt d'Eutrop. & Paul diacre 3.

Le troisiesme voyage en Italie, fut par Vidimir soudain apres la mort d'Attile Hun, mais adoucy par l'Empereur qui luy feit de grans presens laissant l'Italie passa en Gaule, & se ioignant auec les Visigoths se tint & là & éz Espaignes. La septiesme & derniere arriuée en Italie, fut celle de Theodoric souz Zenõ Empereur. Lequel Theodoric en ayant chassé Odoacre roy des Herules y fonda l'estat, & repos des Goths iusqu'au temps de Iustinian le grand qui leur donna de grands assaultz par Bellisaire, & autres ses lieutenans, iusqu'à tant que les Lombards en chasserent les reliques : & ce pendant Vidimir & Vallie s'estoyent agrandis és Gaules, & Espaigne. Mais auant que passer outre:ie ne veux de tant flatter noz annalistes François, que ie leur accorde vne si extreme puissance pour les premiers roys sortis de Pharamond, que il semble qu'ilz vueillent emanciper tout le corps Gauloys, d'autres coureurs que de ceux desquels on nous donne, ne sçay si à bon droit, le nom à present, comme ainsi soit que les Gothz tinssent la meilleure & plus belle partie des Gaules. Et qu'il soit vray, ie puis alleguer plusieurs historiens, comme Iornandez parlant du

De Radagaise encor Iean le grãd li. 15. c. 7. Rome prise par Alarich. Vidimir Roy Goth. voy Iorn. Septiesme course des Goths, Ce fut enuirõ l'ã de grace 482. Paul dia. li.

6. Blond. dec. 1. l. 3. Odoacre s'estoit fait roy d'Italie.

Vallie & Vidimir en Gaule & Espaigne. Iean Damascene au suplement de Eutrope. Iornãdez Goth.

Sido. Apoll. l.6. epist. 8.

Agrece Euesque de Sens.

A Basile epi. 6.

Païs possedé par les Goths en Gaule.

Rois d'Espaigne descendus des Gothz.

Goths à present Lutheriens.

Roy Rhiotime gouuernant la Bretaigne, & tenant le party des Romains, lequel fut vaincu par Euric Roy des Visigothz, qui tenoyent vne partie des Gaules, & lequel ayãt suiuy son ennemy iusqu'en Bourgoigne, lequel païs estoit allié des Romains, s'en alla en Auuergne, où il prist la cité principale, que ie pense estre Clermont. Cestuy me sembleroit suspect cõme aussi feroyent Iean & Olae, tous deux euesques : si encore vn prelat saint & croyable & Gauloys de nation, à sçauoir Sidonie Apollinaire, ne m'en donnoit asseurance, & ne me faisoit vn denombrement des païs vsurpez en Gaule par ceste nation Gothique. Or voicy comme il en escrit à Grec Euesque. Ce sont les Auuergnats qui par leur gaillardise & propres frais ont souuent resisté à la force & efforts des ennemys publiques. Lesquels se voyans assiegez par les Goths ne se sont estonnez en sorte quelconque quoy qu'ils seruissent despouuentement à l'ennemy, qui les tenoyt à son aduis enfermez en grand destresse. Et de ce mesme assault il en aduertit Agrece Acheuesque de Sens : mais escriuant à Basile il specifie mieux les matieres, disant: Et iaçoit que le Roy des Goths soit terrible à cause de ses forces qui sont & grandes & espouuẽtables, si est-ce qu'il me semble qu'il ne fait pas tant la guerre aux loix & puissance des Empereurs Romains comme à la religion & ordonnances des Chrestiẽs, le voyant si aspre ennemy du nom des Catholiques, de sorte qu'on ne sçauroit dire où est-ce qu'il tend le plus, ou à mettre l'Empire és mains de ceux de sa nation ou cõtraindre chacũ à sa secte & heresie. Aussi a Bourdeaux, Perigueux, Rhodes, Limoges, Caors, Bazas, Cominge, & Aux, & en vn autre grand nõbre de villes & citez, on ne voit rien que le massacre des saints prelats & euesques, sans que aucun soit mis en leur place. Par là vous voyez quelles terres les Goths tenoyent en Gaule possedans la Gascoigne, Perigort, Roergue, Limosin, Quercy, Armaignac, les Lãdes & Cominge, contre l'autorité de celuy qui dit que il n'y a que 500. ans que celle terre est habitée. Quant aux Espaignes, c'est chose seure qu'ils les ont possedées & que les Roys d'Aragon & Castille, les Comptes de Barselõne, & presque toutes les illustres maisons de Nauarre, Castille, Aragon, Cathaloigne sont sortis de ceste nation belliqueuse, laquelle fut chassée de là par les Mahometans, comme nous dirons en l'Espaigne, Mais en la Gothie à present, comme ce peuple septentrional a esté leger à conceuoir les opinions, et ce par le moyen des Rois de Suece et Dannemarch, l'impieté de Luther y a pris place, afin que la succession maudite de Gog et Magog, ne cesse de persecuter l'Eglise, comme de long temps elle s'y est accoustumée.]

De la

De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens telz qu'ilz sont à present. Chapitre 7.

LE pays de Russie, que les Latins apellent Rhutenie, & Podolie est diuisée en trois, à sçauoir blanche, haulte & basse Russie, & est vne partie de la Sarmatie, s'estendant vers le païs de Poloigne, & enclose par le fleuue Peucé du costé de Septentrion, vers soleil leuant par la riuiere Mosche, & au couchant luy sont proches la Liuonie, & Prussie, dernieres prouinces de l'Alemaigne. L'estendue de la longueur de Ruthenie, ou Roxolanie (car ainsi est elle encor apellée) est de huit grandes iourneés depuis le fleuue Tanais iusqu'à L'ocean septentrional: & puis dés la mer Liuonique, iusqu'à la mer Caspie, qui est sa latitude, il y a pres de cent iournées. [Or y a-il diuerses opinions sur le nom Russien, entant que plusieurs estiment qu'il soit venu à ce peuple, d'vn Russe frere, ou neueu de Lech Roy de Poloigne, tout ainsi que si celuy eust esté Prince des Russiens. Autres tiennent que tout le pays à pris le nom d'vne fort ancienne ville portant ce mesme nom, ainsi qu'en plusieurs endroits les villes capitales donnent le nom à toute vne Prouince. Mais les Moscouites ont bien diuerse opinion & tiennent que le nom vient de la dispersion de ce peuple, d'autant que Rosseia en langue Rothenique, signifie ensemencement diuers, & dispersion en plusieurs endroits, estant ce païs habité comme d'vn meslange à demy cõfus de diuers peuples. Ce qui est vray semblable, qui lira ce qu'ẽ dit Iornandez Alan, lors que parlãt de la seconde expedition des Gothz, il les fait entrer en la terre des Scythes par delà la mer Balthée, laquelle il dit estre marescageuse, mais fort abondante & fertile, ce qui accorde biẽ auec le naturel, & assiette de la Moscouie,] Car ce païs est si gras & fertil que pour peu qu'on y remue la terre en la cultiuant, & qu'on y seme le grain par dessus, elle portera trois ans de suite, sans qu'il la faille, ny laisser en repos, ny l'amender, & engresser tous les ans: ains dés aussi tost que on a coupé les bleds, il ne fault que secouer les gerbes, & de ce grain il en sort abondamment ce qui suffit pour l'année suiuante. L'herbe pour le pasturage y croist si haulte, qu'il n'y a baston si hault qu'elle ne surpasse: & la diuersité des fleurs telle & si soëfue q̃ les abeilles, & mouches à miel, y sont en telle abondance, que elles font leur miel non seulement és ruches que on leur prepare, ou dans les tronc des arbres, ains encore les rochers, & cauernes de la terre, leur seruẽt pour y enserrer leur riche mesnage. C'est de ce païs là que viennent ces grands moules & ronds de cire, qu'on porte par deçà & est fournie presque toute l'Europe du miel & cire de Moscouie. Les estãgs de ce païs là ne sont point peuplez par les habitans, ains dit on que les poissons y sont produits par la seule faueur, & influẽce du ciel. Le lac qu'ils nomment Katzibée leur fournit du sel à suffisance, & le recueillent lors que l'eau s'escoule, & le laisse à sec, pour la cueillette duquel les Moscouites ont guerre souuẽt auec les Tartares. C'est cas merueilleux que en la Prouince qu'il nomment Chelmen, si vous y coupez des Pins,

Podolie est sur l'extremité de la Sarmatie d'Europe. Voy Pthol. li. 3. ch. 5. tabl. 7. d'Europe. Limites de Russie.

Les Moscouites sont appellez par Põp. Mele. liu. 2. Hamaxchites.

D'où vient le nom de Russie.

Voy Sigismond liber. aux Commentaires de Moscouie.

Rosseia signifie dispersion.

Iornandez ez choses Gotthiques.

Grand fertilité de Russie.

Abondance de Cire & miel en Russie.

Lac Katzibée est en l'Asie, & par delà le Tanais pres du royaume de Cambalu vers le nord.



& les laissez à terre sans les mettre en œuure, ilz ne faudront dans deux ou trois ans de deuenir aussi durs,& resistans au fer que vn rocher, & dure pierre :autres dient se conuertit en pierre, qui ne porte pas tiltre de faux,veu que de semblables miracles de la nature,se lisent & trouuēt dans les liures des hommes qui ont recerché les secrets des causes naturelles.

Troncs d'arbres reduitz en la durté d'vn rocher.

Ce païs est aussi fort abondant en craye:& tirant vers la Tane, & Palus Meotides, on y trouue des Cannes & Ioncs aromatiques et du Rhapontique,et d'autres plantes et racines,qu'on ne voit guere en autres cõtrées.

Ionc odorant en Russie.

La cité royale,et chef du pays est Moscouie,assise sur le fleuue Mosche, duquel elle prend nom et d'elle toute la Prouince, a ceste cité 14000. pas de tour et circuit: où toutes les maisons et temples sont faitz de boys, mais gentiment mis en besoigne, sauf le Palais du Prince, et quelque Eglise principale qui sont de pierre, et bastis à la façon de France et d'Italie. On n'y vse d'aucun argent monnoyé: et y a vne Pierre au milieu du marché de la cité sur laquelle si quelcun estant monté, ne peut estre desmis,ny desroqué,il est fait magistrat,et chef de la police : on y peine fort à monter et descendre, les vns en chassans les autres, tellement que souuentesfois les habitans y combattent à bon escient pour gaigner le premier lieu.Et est ce peuple fort puissant,& adextré à la guerre,veu que n'a pas long temps estāt bruit de guerre on compta au cāp six vingt mille cheuaux,chacun desquelz auoit compagnie & cõmandoit sur quelque troupe en l'armée.Ils vsent d'arcs selon la coustume,& icelle tres ancienne du païs,eux estans vrayemēt Schytes:ils portent encor vne lāce de douze pieds de lōg:la caualerie & gens d'ordonnāce, sur la maille ont encor vn corps de cuirace,le vētre duquel est fait en bosse & prominēce, comme vn miroir,& au lieu de salade,ou bourguignotte, ilz ont vn chapeau pointu, vsans plus de caualerie que de fanterie, en quoy ilz ne sont guere bien adextrez.Neantmoins,tels qu'ils ont, les soldatz à pied portēt des arbalestes,& puis peu de temps en çà ilz se sont accoustumez à l'harquebuse.Mais d'y estre si prõpts que noz Italiens,François & Espagnols il y a bien à dire.Ce peuple ne prēd plaisir au nō de roy qui est cause que le Prince,pour se monstrer plus courtoys,& populaire se cõtente du seul tiltre de Duc, ayant Empire souuerain sur vn si grand & puissant peuple.

Circuit de la grand cité de Moscouie.

Voy PaulIoue en son traité de Moscouie, & Sigismond liber.en ses commentaires.

Estrange façon de venir aux dignitez.

Grandes forces du Moscouite.

Armes des Moscouites.

Nom royal odieux aux Moscouites.

Nom de roy vsurpé par le Moscouite.

[Celuy toutesfois qui a escrit l'histoire des Moscouites quoy que cõfesse que dés Kurich seigneur Russien,iusqu'à Ieā Basile,les Princes Moscouites se soyent contentez du tiltre ducal, si est-ce qu'il dit qu'à present le Duc vsurpe le tiltre royal & se fait apeller Czar en ses patentes,qui est autant que Cesar, & que ce nom s'vsurpe lors qu'il escrit à l'Empereur, au Pape,aux Roys de Dannemarch, & de Suece, aux Ducz de Liuonie, & Prusse,voire & quand il enuoye ses ambassades au Turc en Constantinople : Mais de tous ces Princes & Seigneurs, n'en y a pas vn qui l'apelle Roy,que les seulz Liuoniens,à cause que il les tient en serre, & commande sur vne partie de leur pays.Et quand on demande à ses subiets la cause de ce changement de nom,ilz respondent que le nom Royal luy est bien deu, puis que les Roys luy sont tributaires.]

Le Duc Moscouite prend le nom de czar.

Pourquoy le Duc Moscouite prend le nom de Roy.

Le Duc va acoustré de mesme façon que les autres, n'y ayant aucune au

tre difference que du seul bonnet, que il porte plus hault & pointu que le reste de la noblesse. Ces Russiens ne mettent aucune difference aux couleurs en se vestant, sauf que personne ne porte le noir si ce n'est au dueil. Et hommes & femmes portent chemises de lin fort deliées, qui leur vont iusqu'à demy iambe & ouurées au colet de soye rouge & fil d'or assez gẽtiment.

Habitz des Rußiens & Moscouites.

Leurs abillemens assez larges, & à la façon Grecque ainsi que presque s'en aident, & les Turcs, & les autres nations septentrionales: il est biẽ vray que les Russiens & Moscouites, ont les manches plus larges que tous les autres, & passementées d'or aux boutonieres, & sur les espaules. Et par dessus ils portent des Robons faits de peaux de Loutres.

Dueil des Moscouites.

Quelcun decedant, c'est la femme seule qui le plaint, & en fait le dueil, portant vn voile de toile blãche & deliée sur le chef, qui luy descend iusqu'à la ceinture: Ceux qui sont plus riches, le quarantiesme iour apres le trespas font vn banquet à leurs parents & amys en memoire du trespassé: & les paures durant celuy espace en font d'auantage: car ilz banquettent cinq fois solennellement ensemble, & au bout de l'an ilz font encor le semblable.

Anniuersaires celebrez auec banquetz.

Si quelcun reste de son sang, il fait enregistrer les noms des trespassez de sa maison, afin de sçauoir le iour auquel il fault celebrer les banquetz de la commemoration des trespassez, & portent les corps en terre auec plaintes, pleurs, & gemissements.

Ceux qui se remarient estimez peu chastes.

La coustume du pays veut, que les femmes portent des perles & bagues à leurs oreilles, & est bien seant encor aux masles, mais durant qu'ilz sont en enfance. Celle qui vole aux secondes nopces, est encore estimée assez chaste, mais si elle passe outre, on l'a en opinion de paillarde & impudique: & font pareil iugement aussi des hommes.

Ainsi en vsent les Païsãnes en Lymosin.

Les filles laissent pendre par derriere leur cheuelure, mais les mariées faut que la tiennent cachée. Les hommes y vont tonduz, & est grand reproche parmy ce peuple, à vn hõme s'il estoit si mol que de parer ses cheueux, & les frizer, ainsi que plusieurs font en noz contrées.

Vices des Moscouites.

Tous les Rusiens sont estrangement adonnez aux femmes & à l'yurognerie, laquelle ils acomptent à grand louange, & tiennent que le paillarder est loysible & dispensable, pourueu que cela se face du tout hors de mariage.

Moscouites tous vsuriers.

L'vsure y est si commune & tant permise, que mesme les prestres ne font difficulté d'en souiller leur conscience.

Moscouites se vendent eux-mesmes.

La plupart des Rusiens sont esclaues, tellement que il y a plusieurs, mesme de la noblesse qui se vendent eux-mesmes, leurs femmes, & leurs enfans soit pour viure plus en oisiueté, & sans rien faire, ou pour iouyr plus franchement de leur plaisir & volupté.

Abillement du clergé en Moscouie.

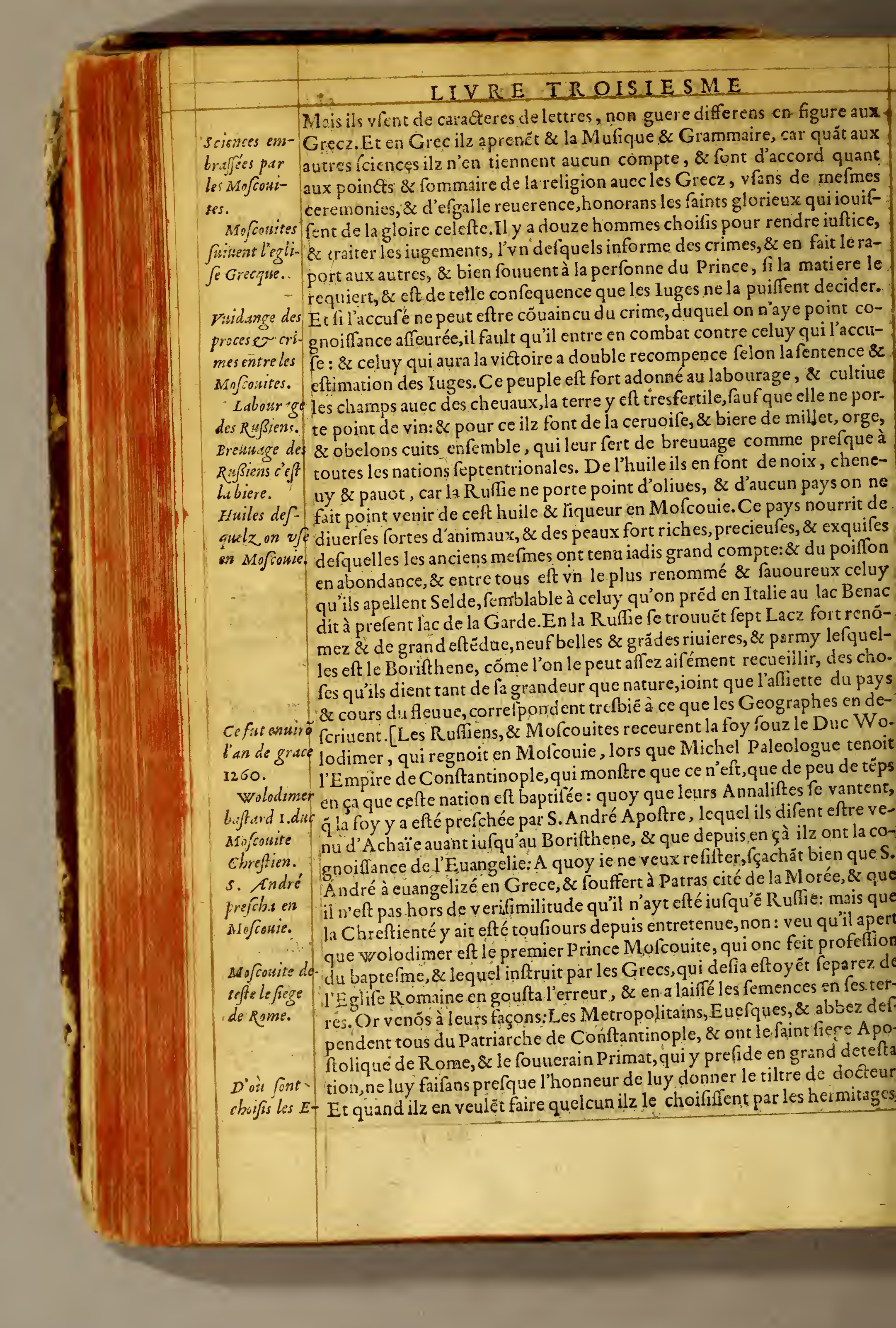
Les gens d'Eglise Russiens à l'imitation Grecque vont vestus de noir, mais les Prelatz ont le blanc pour parure: & portent vne bagüe pendue au col faite en table d'attente, dans laquelle sont escrits les commandemens de Dieu: les simples Prestres sont aussi vestus à la Grecque.

Nonnains de S. Antheine en Moscouie.

Des Nonnains il n'en y a que d'vne sorte & profession, viuants selon la reigle saint Anthoine l'abbé de Thebaide, & est leur habit noir.

Langage esclauon en Moscouie.

Ce peuple à son propre langage, s'il est Schytique, ou autre ie n'en sçay rien, [mais ceux qui ont trauersé le païs sçauent bien, que en tout ce trait de païs iusqu'en la Tartarie Asiatique, les peuples en general parlent la langue Esclauonique.]



Mais ils vsent de caracteres de lettres, non guere differens en figure aux Grecz. Et en Grec ilz aprenēt & la Musique & Grammaire, car quāt aux autres sciences ilz n'en tiennent aucun compte, & sont d'accord quant aux poincts & sommaire de la religion auec les Grecz, vsans de mesmes ceremonies, & d'esgalle reuerence, honorans les saints glorieux qui iouissent de la gloire celeste. Il y a douze hommes choisis pour rendre iustice, & traiter les iugements, l'vn desquels informe des crimes, & en fait le raport aux autres, & bien souuent à la personne du Prince, si la matiere le requiert, & est de telle consequence que les Iuges ne la puissent decider. Et si l'accusé ne peut estre cōuaincu du crime, duquel on n'aye point cognoissance asseurée, il fault qu'il entre en combat contre celuy qui l'accuse : & celuy qui aura la victoire a double recompence selon la sentence & estimation des Iuges. Ce peuple est fort adonné au labourage, & cultiue les champs auec des cheuaux, la terre y est tresfertile, sauf que elle ne porte point de vin: & pour ce ilz font de la ceruoise, & biere de millet, orge, & obelons cuits ensemble, qui leur sert de breuuage comme presque à toutes les nations septentrionales. De l'huile ils en font de noix, chenevuy & pauot, car la Russie ne porte point d'oliues, & d'aucun pays on ne fait point venir de cest huile & liqueur en Moscouie. Ce pays nourrit de diuerses sortes d'animaux, & des peaux fort riches, precieuses, & exquises desquelles les anciens mesmes ont tenu iadis grand compte: & du poisson en abondance, & entre tous est vn le plus renommé & sauoureux celuy qu'ils apellent Selde, semblable à celuy qu'on prēd en Italie au lac Benac dit à present lac de la Garde. En la Russie se trouuēt sept Lacz fort renōmez & de grand estēdue, neuf belles & grādes riuieres, & parmy lesquelles est le Boristhene, cōme l'on le peut assez aisément recueillir, des choses qu'ils dient tant de sa grandeur que nature, ioint que l'assiette du pays & cours du fleuue, correspondent tresbiē à ce que les Geographes en descriuent. [Les Russiens, & Moscouites receurent la foy souz le Duc Wolodimer, qui regnoit en Moscouie, lors que Michel Paleologue tenoit l'Empire de Constantinople, qui monstre que ce n'est, que de peu de tēps en ça que ceste nation est baptisée : quoy que leurs Annalistes se vantent, q̄ la foy y a esté preschée par S. André Apostre, lequel ils disent estre venu d'Achaïe auant iusqu'au Boristhene, & que depuis en çà ilz ont la cognoissance de l'Euangelie: A quoy ie ne veux resister, sçachāt bien que S. André à euangelizé en Grece, & souffert à Patras cité de la Morée, & que il n'est pas hors de verisimilitude qu'il n'ayt esté iusqu'ē Russie: mais que la Chrestienté y ait esté tousiours depuis entretenue, non: veu qu'il apert que wolodimer est le premier Prince Moscouite, qui onc feit profession du baptesme, & lequel instruit par les Grecs, qui desia estoyēt separez de l'Eglise Romaine en gousta l'erreur, & en a laissé les semences en ses terres. Or venōs à leurs façons: Les Metropolitains, Euesques, & abbez dependent tous du Patriarche de Constantinople, & ont le saint siege Apostolique de Rome, & le souuerain Primat, qui y preside en grand detestation, ne luy faisans presque l'honneur de luy donner le tiltre de docteur. Et quand ilz en veulēt faire quelcun ilz le choisissent par les hermitages

Sciences embrassées par les Moscouites.

Moscouites suiuent l'eglise Grecque.

Vuidange des proces & crimes entre les Moscouites.

Labourage des Russiens.

Breuuage des Russiens c'est la biere.

Huiles desquelz on vse en Moscouie.

Ce fut enuiron l'an de grace 1260.

Wolodimer bastard 1. duc Moscouite Chrestien.

S. André prescha en Moscouie.

Moscouite deteste le siege de Rome.

D'où sont choisis les E-

& monasteres,prenans le plus sainct & mieux nommé, & en ayans esleu vn nombre les conduisent au Duc,qui choisist celuy qui luy est le plus agreable. Les Euesques ny Primats,n'ont là aucū fief,ny iustice,bien qu'ils ayent suffisant reuenu pour leur entretenement, & ne mangent iamais chair,aussi sont ils tous moynes. Les prestres sont choisis d'entre ceux qui ont seruy longuement de Diacres en l'eglise,& nul n'est receu diacre, s'il n'est marié,tellemēt que souuent ils espousent femme le mesme iour que ils viennent receuoir cest ordre: & si celle qu'vn diacre doit espouser est mal nommée,il est regetté de son office.Le prestre, sa femme estant morte, est suspendu de sa dignité & ne chante plus messe,ny n'est receu à seruir à l'autel:il est vray,que s'il se contiēt,& vit chastement,on luy permet d'entrer au cœur & asister au diuin seruice:car n'est permis aux veufz de celebrer,iaçoit que par cy deuant ils le peussent faire.Mais s'il se remarie, ce qu'on ne luy deffend point,lors il n'oseroit,non plus qu'vn lay,asister ny à l'autel, ny au cœur pour y Psalmodier: au reste nul prestre peult sacrifier,ou baptiser,qu'vn diacre ne luy asiste, Le clergé és choses legeres est soumis au iugement de l'Euesque ou Metropolitain, mais où il y a si peu qu'on sçauroit dire de crime, ils ne sont non plus respectez que les moindres d'entre le peuple:& sont presque vestus tout ainsi que le vulgaire, sauf qu'ils portent des bonnets plus larges,& qu'ils ont la teste rase, ainsi qu'ont les nostres par deça. Quant aux moynes ils y viuent fort estroitement reglez,ne māgeans iamais chair, ny osans se resioüir au moindre passetemps du monde:plusieurs se retirent seuls aux hermitages,aussi aises parmy les solitudes qu'és monasteres,où ils passent leur temps à cultiuer le peu qu'ils ont de terre,à fin de se sustenter d'herbes,& racines.

uesques en Moscouia.

Euesques Moscouites ne mangent iamais chair.

Prestres mariez.

Prestres & veufs & remariez chassez de l'autel.

Clergé Moscouite soumis au iuge temporel.

Grande rigueur de la reigle des moynes.

Ie laisse à part les habits & acoustremens de leurs Euesques,qui ne sont gueres dissemblables aux nostres,pour voir en quoy est-ce qu'ils differēt de nous quant aux points de la religion, & pourquoy nous les estimons schismatiques,& ils nous appellent infidelles, & hayent à l'esgal des Mahometistes.Et tout cecy à cause que nous celebrons le ieusne le sabmedy, là où ils en font conscience, aussi bien que les Ethiopiens, ioint que nous retrenchons deux iours de la septuagesime qui est celle belle & detestable feste des Baccanales que nous appellons Mardy gras,en quoy veritablement ils ont quelque raison,mais cela n'est pas chose, où il faille guere s'arrester. Sont aussi offencez que nous ne receuons le mariage des Prestres en nostre Eglise: là où entre eux les moyēs,desquels on choisist les Euesques,ne se marient iamais & s'abstiennent de chair toute leur vie. Tiercement s'offencent de l'onction que font nos Euesques à la confirmatiō,disans qu'il suffit de l'huile que le Prestre à vsé sur l'ēfant au sainct Sacrement de Baptesme. Se scandalisent encor de ce que noz ecclesiastiques consacrent le precieux corps de nostre seigneur en pain non leué, & vsent de raisons aussi sottes & friuoles,comme leur opinion est sans aucū fondement:mais le pire est qu'il ne croyent point que le sainct esprit procede du pere, & du fils, ainsi que le tient la saincte Eglise vniuerselle, & que les anciens Grecs,& Latins ont enseigné regettans vne semblable heresie q̄ celle,en laquelle encor tous les Grecs sont enseuelis.Et sont plus

Points esquels les Moscouites different de nostre religion.

Les moynes ne peuuent se marier,& les prestres se marient.

Confirmatiō nō receue des Moscouites nō plus que des Caluinistes.

Heresie detestable des Grecs sur la procession du sainct esprit.

Penitence à ceux enioincte qui parlent auec les Chrestiens de l'Eglise Romaine.

scrupuleux à euiter vn homme qui aura esté parmy nous, ou conuersé auec vn de l'eglise Romaine, que nous à fuyr la compagnie de l'heretique, veu que par les Canons de leurs Metropolitains, il fault que celuy qui se soüille, (car c'est ainsi qu'ils parlent) auec vn Latin & Romain en luy parlant, & frequentant auec luy soit purgé, & ne peut estre receu, à la communion sans penitence, lauemens & benediction de son Curé, lequel fait de grandes & longues prieres sur luy tout ainsi, qu'on faisoit iadis sur les Catechizez, où ceux qui venoyent au Baptesme: lequel ils celebrent en

Baptesme des Moscouites.

ceste sorte. Dés qu'vn enfant est né, soudain le Prestre est appellé, lequel estāt deuāt l'huis de la maison, où est l'accouchée, impose, en priant, le nō à l'ēfant. Puis le 40. iour d'apres, ils le portēt à l'eglise, où il est baptisé plōgeans tout le corps trois fois en l'eau, car s'il n'estoit q̄ simplemēt arrousé,

Triple mersiō obseruée par les Moscouites au baptesme.

ils ne l'estimeroyēt point auoir receu deuëmēt le baptesme: apres l'oignēt du sainct huile cōsacré en la sepmaine saincte, & de Myrrhe. L'eau est benistе toutes le fois qu'ils baptisent à cause q̄ soudain qu'ils l'ont vsée, ils la gettēt hors la porte du tēple, où tousiours il fault porter l'enfant, s'il n'est fort pressé de maladie. Le prestre coupe, & arrache les cheueux à l'enfant, qu'il enuelope en de la cire, & garde cela en certain lieu du temple, ils ne meslēt, ny sel, ny saliue en leurs ceremonies du Baptesme. Ils sōt meilleurs Chrestiens que nos Lutheriens, ny Caluinistes, car ils se cōfessent, & auec

Confeßion des Moscouites.

grand contrition reçoiuent la penitence du Prestre, ce qui se fait au beau millieu de l'Eglise, & deuant quelque image à ce ordonnée, & d'autant

Grande ignorāce des Moscouites, ne sçachans l'oraison dominicale.

qu'il en y a fort peu qui sçachent leur Pate-nostre, ayans receu la benediction du Prestre, ils disent: Iesus Christ fils de Dieu, aye pitié de nous, & c'est l'oraison la plus commune entre les petits & vulgaires. Et tiennent ordinairement vn vase plein d'eau beniste dés la feste des Roys, iusqu'à Pasques, à fin de purger auec cest eau ceux qui ont commis quelque grand crime, le prestre luy enioignant ceste ablution pour penitence, ils

Communion sous les deux especes en Moscouie.

cōmunient sous les deux especes, mettāt le corps de nostre Seigneur dans le calice auec le sang, d'où le prestre prenant auec vn cueillier partie d'vn & d'autre, le distribue à ceux qui se presentent: & reçoiuent les enfans, dés qu'ils ont sept ans, à cause qu'ils tiennent qu'à cest aage l'homme est

Images s'entendent paintes & non en bosse à la Grecque.

suiet à tomber en peché. Nul prestre, ou moyne dit ses heures, sans auoir quelque image deuant luy, & laquelle aucun n'oseroit toucher sans luy faire grād reuerence. Leurs festes sont plus solennisées pour yurongner, que pour soucy qu'ils ayent du diuin seruice, veu que les seigneurs en ces iours se vestent pompeusement. & font grand chere, là où les pau-

Festes comme solennisées.

ures & les esclaues trauaillent, comme si le repos apartenoit seulemēt aux riches. Ils ne iurent point ou peu, où du tout le nom de Dieu, tous leurs

Moscouites ne iurent Dieu.

sermens ce sont le signe de la croix, fait auec les doigts, & qu'ils baisent, cōme aussi on en vse en plusieurs endroits de la France. Et quoy qu'ils ne

Moscouite ne croist le purgatoire & si prie pour les morts.

croyent point qu'il y ayt purgatoire, si est-ce qu'ils prient pour les morts, & celebrent (comme dit est) des Anniuersaires, estimans que le lieu où sont leurs parens leur est donné doux & plaisant en l'autre monde, à cause de leurs prieres: Et nul ne touche à l'eau beniste, ains c'est au Prestre d'en arrouser ceux qui entrent au temple. Ils ne sacrent ny benissent les

eglises, ou Cemitieres, disans que la terre est assez consacrée par le corps qu'on y enterre, lesquels ont esté lauez, oints et sacrez au sainct Baptesme. Ils honorent fort sainct Nicolas, et racontent grand nombre de ses miracles en leurs sermons, et sainct André, et vn sainct Pierre qu'ils nomment le miraculeux, et leur Roy Wolodimer, qu'ils ont mis au nōbre des saints. Leurs ieusnes sont, le Caresme sept sepmaines entieres, lesquelles ne mangent ny chair, ny poisson, & vn autre ieusne dés les feries de Pentecouste qui est leur feste de tous les saincts, iusqu'à la sainct pierre, & puis dés le premier iour d'Aoust, iusqu'à l'Assumption de la vierge Marie: & six sepmaines deuant Noël à l'aduent, qu'ils appellent le ieusne sainct Philippe. Les Docteurs qu'ils suyuent, sont Basile le grand, Gregoire Nazianzene, & sainct Iean Chrisostome, & n'ont point de prescheurs, leur suffisant d'assister au seruice, d'ouyr reciter au prestre l'epistre, & l'Euangile qui leur lit en Esclauon, à cause (disent-ils) que de tels sermons sortent plusieurs heresies : & suyuent la volonté de leur Prince, comme doctrine à laquelle il fault obeïr, ils payēt les dismes de toutes choses à l'Eglise pour le soustien des pauures, des orphelins, des malades, des vieillards & estrangers, & pour l'enterrement gratuit des trespassez, pour subuenir encor à ceux qui sont trop chargez d'enfans, & reparer les Eglises, & pour le soulagement des ames qui sont en peine en l'autre monde attendans le iour du iugement: & cecy par l'ordōnance du Duc Wolodimer premier Chrestien, comme dit à esté cy dessus. Leurs façons de mariage sont telles: vn ieune homme n'oseroit faire l'amour à vne fille pour l'auoir en mariage, ains c'est au pere de la fille de prier l'amoureux de l'espouser: & apres y cōsentans les parēs, on parle des conuentions, & tout soudain iour assigné pour les espousailles : durant lequel temps le fiancé ne parle pas seulemēt à sa fiācée voire ne luy est permis de la voir. Le iour des Nopces on fait des dons, que l'espousé est tenu de satisfaire dās l'an à ceux qui luy ont donné, ou leur renuoyer ceux qui luy semblent ne luy estre point necessaires. Or n'espousent ils femme qui leur attouche de sang iusqu'au quatriesme degré, & aucun n'oseroit espouser la sœur de son allié: à peine feroyent ils ce qu'aucuns font en France, qui espousent les veufues de leurs freres à la Iudaïque, voire ne souffriroyēt mariage entre ceux qui ont tenu vn enfāt ensemble au baptesme. Venir aux secōdes nopces il est permis mais non sans soupçon d'incontinence :aux troisiesmes ne l'octroyent sans grande occasion: mais de se marier pour la quatriesme fois, tant s'en fault qu'ils permettent, qu'encore qu'ils disent que c'est contre la religiō Chrestienne. La condition des femmes y est miserable, d'autant qu'ils les soupçonnent toutes peu pudiques si elles ne sont tenues encloses dans leurs maisons sans iamais gueres sortir que quelques festes qu'on leur permet d'aller seules femmes auec femmes se ioüer dans les prez, le reste de l'année estans enfermées pour filer & coudre, & se mesler du mesnage. Tous Moscouites tant grāds soyēt ils, se cōfessēt les Clopes, c'est à dire esclaues du Duc, ainsi que les Turcs en vsent à l'endroit de leur Monarque. Ils s'adōnent sur tout à l'exercice de la guerre, tellemēt que les enfans & ieunes hommes, s'assemblent en la place publique les iours des festes à la veuë

Saints honorez en Moscouie.

Ieusnes de Moscouites.

Docteurs receuz par les Moscouites.

Moscouites celebrēt en langue vulgaire.

Moscouites payēt les dismes à l'eglise.

Maniere de se marier en Moscouite.

Degrez de cō sanguinité charnelle, et spirituelle gardez en Moscouie.

Bigamie detestée par les Moscouites

Condition miserable des fēmes de Moscouie.

Moscouites se disent esclaues du Duc.

de tout le monde, où ils combatent à coups de poing si obstinément que bien souuent on les emporte à demy morts de celle mal plaisante escrime. Ils sont grands iusticiers, & mesme contre les larrons & voleurs, ausquels ils rompent les talons, & les laissent languir deux ou trois iours, & la playe estant enflée, derechef il les tourmentent : si le crime n'est fort grand, tout forfait est puny par le pendage, car trencher la teste est pour les meutriers qui i volent, & deualisent les passans, & ne sont iamais iustice qu'en hiuer, à cause que l'esté ils sont ententifs eux affaires de la guerre.

Iustice des Moscouites.

Or vous descriray-ie quelques vnes de leurs loix auant que sortir de Moscouie, veu q̃ c'est la loy qui dresse & informe les mœurs des hõmes. Premierement que ceux qui tuoyent leurs maistres, & seigneurs, les traistres, sacrileges, suborneurs des esclaues d'autruy, les imposeurs de faux crimes, & les boute-feux, y sont sans aucune remission punys de mort cruelle. Le larcin pourueu que ce ne soit sacrilege, on rauissement de l'esclaue d'autruy, n'y est point puny de mort, ains le larron y est bastonné, & condamné à l'amende : & rencheant en faute, & ne pouuant satisfaire à partie, c'est alors qu'il passe par le pendant. Si vn homme estant accusé de larcin, n'est conuaincu, & que ce pendant quelque homme honorable afferme par serment que l'acusé a esté d'autresfois soupçonné, ou a faict & accordé auec quelque partie, le voulant actionner auec ceste seule preuue le criminel est enuoyé au gibet. L'homme de basse qualité, ou de vie mal famée estant accusé de larcin, est mis à la question : & s'il ne confesse, encore fault il qu'il donne pleiges & cautions, pour le representer encor à la torture, s'il est question d'y venir. Les Ballifs subalternes n'ayans puissance de condemner, ouyes les parties en pourront condemner l'vne à quelque amende, les renuoyans aux iuges souuerains & ordinaires, à fin qu'ils en cognoissent, & iugent diffinitiuement.

Loix ordõnées en Moscouie. par Basile leur grand Duc en l'ã de grace enuiron 1400.

Punition des larcins.

Iuges subalternes ne peuuẽt iuger à mort.

Deux ayant proces ensemble sur iniure faicte, ou receuë, fault qu'aillent se representer deuant le Prince en la cité principale, & là l'accusé obiectãt les tesmoings requiert d'estre receu à se purger par serment, & au combat contre sa partie, à quoy est receu selon la coustume du païs, ils entrent au camp armez de toute sorte d'armes, sauf de l'arc, & de la pistole : & portent de courtes dagues bien pointues, & celuy qui a la victoire, est satisfait selon que le porte le bon plaisir de son Prince. La iustice ne s'y faict qu'auec grande corruption & pris, tout se vendant sans respect quelconque, tellemẽt que les pauures n'õt acces aucũ au Prince, & fort à peine, & difficilement aux conseilliers, à cause qu'ils y vont les mains vuides. Ils ont diuerses especes de monnoye selon les Prouinces suiettes au Duc, & en est la forme longue, & faicte en ouale, ayant vne rose d'vn costé, & vn hõme à cheual de l'autre, & d'aucunes est le Prince assis en son siege d'vne part, & en l'autre vn homme qui luy fait la reuerence, & s'encline fort bas en s'humiliant. La marchandise qu'on y porte de païs estrange, fault que soit estimée par les deputez, & n'oseroit on en vendre vn seul denier vaillant, que le Prince n'en soit premieremẽt aduerty, à fin qu'il s'en fournisse auant tout autre, et n'est permis guere a autres marchans qu'aux Polonois, et Lithuaniens de trafiquer en Moscouie : Bien est vray qu'en la ville

Duel, & cõbat singulier vuide les differens.

Iustice se fait par argent en Moscouie.

Monnoye de Moscouie toute d'argẽt & point d'or.

Cõme le trafic se fait en Moscouie.

ville de Cloppigrod durant la foire, les Turcs & Tartares y vont & vendent leurs dẽrées. Ils ſont fort trompeurs, & cauteleux, & lors que le plus ils iurent & afferment, c'eſt ſigne qu'ils trament quelque tromperie : leurs plus grandes richeſſes ſont les peaux, & forrures les plus belles & riches de l'vniuers, & leſquelles y ſont aſſez cheres, à cauſe que de tous coſtez les marchans y abordent: Le miel, la Cire, des Cuirs, & certaines dens de beſtes qui reſſemblent yuoire, dequoy les Turcs font de belles, & ſubtilement elabourées poignées, & pommeaux de leurs eſpées, & Simeterres. On y vend auſſi pour les Tartares des ſelles, mors & brides, mais armes, & fer, il eſt deffendu d'en vendre, ny debiter ſi ce n'eſt auec la permiſſion du gouuerneur de la Prouince, qui de cela tire de fort grans proffits. Au reſte il n'y a ſi petite mercerie, dequoy il ne faille payer le droit au ſeigneur Duc, & le tout ſelon le poids, liure, ou aunage de chaſcune denrée, & c'eſt pourquoy on y met des viſiteurs, & q̃ perſonne n'y vend rien ſans l'ordonnance du Prince. L'air de la Prouince proprement ditte Moſcouie eſt fort inconſtant & mal temperé, tellement qu'aucunesfois le froid y eſt ſi vehement que les hommes roidiſſent par les chemins, pour la rigueur des froidures : d'autres la chaleur ſi exorbitante que les ſemences en ſont toutes gaſtées, & eſtoit n'aguere tout le païs boſcageux, & ainſi ne faut ſ'eſbahir ſ'il n'a pas long temps qu'on à faict compte de ceſte nation, qui eſt des dernieres cogneuës, & laquelle eſtoit miſe au rãc des Tartares, d'autant que ſi ce n'eſt depuis quelques 80. ou 100 ans ença, elle obeïſſoit au Cham de Tartarie, & le Duc Moſcouite depẽdoit du vouloir & plaiſir du Tartare, auquel il faiſoit hommage: & voila quant à ce qu'on peut alleguer des mœurs Moſcouites.]

Moſcouites trompeurs & ſans loyauté.

En quoy abondent les Moſcouites.

Pourquoy on arreſte les denrées.

Moſcouie païs mal temperé.

Moſcouie ſuiette aux Tartares.

De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. Chap. 8.

Lithuanie vers l'Orient eſt conioincte à la Poloigne le tout compris par Ptholomée ſous le nom de Sarmatie contenant quelque cent, ou ſix vingts lieuës de tour, fort mareſcageuſe, & chargée de foreſts, & boſcages, qui eſt cauſe que fort mal ayſément on l'aproche, & eſt preſque inacceſſible, à cauſe que les eaux des Paluz la couurẽt preſque par tout. Il eſt vray que l'hyuer le trafic eſt plus libre auec les Lithuaniens, à cauſe que les eſtangs y ſont tous pris, & caillez de glace, & la neige y eſtant fort haute par deſſus, qui faict que les marchans y paſſent & vont à gué par tout le païs: toutesfois à cauſe que les chemins ſont mal aiſez à tenir, il ſ'y fault gouuerner tout ainſi qu'on fait ſur mer ſuyuant l'eſtoile du Nord, & ſe façonnant ſelon le iugement du Cadran, & de la Boſſole : & au regard des Aſtres & eſtoiles de nuit. En Lithuanie les villes n'y ſont gueres frequentées, & n'y a grand abondance de bourgades & gros villages: neantmoins eſt populeuſe, & le peuple riche en beſtail & peaux de Martes communes, Martes Sublines, Genethes, Lou-ceruiers & autres precieuſes, & rares, & abondant en Miel & Cire: & n'ont vſage quelconque de monnoye, les dames de ce païs ont

Lithuanie boſcageuſe & mareſcageuſe

Comme les chemins ſe cognoiſſent l'hiuer en Lithuanie.

Richeſſes des Lithuaniens.

Impudiques mariages des Lithuaniens.

des amys, par la permission & octroy de leurs marys, lesquels ils appellent aydes & secours de couche & du mariage: et toutesfois si les hommes auoyent vne concubine, ils en encouroyent honte et reproche. Aussi les mariages sont si peu fermes, et stables que facilement ils les rompent et se quittent par mutuel consentement, se marians, et remarians tout autant de foys que bon leur semble.

Sentence brutale d'Aristippe.

Et est ce peuple si esloigné, et different de la commune façon de vie du reste des hommes, que la sentēce d'Aristippe ne semble point auoir esté ditte hors de propos, lors qu'il propose que l'honnesteté gist plus en coustume que nompas en nature. Le vin n'y est guere en vsage, le pain fort bis, à cause que le bled n'est guere criblé, n'y la farine sassée: les troupeaux leur fournissant de vin, à cause que le laict est leur breuuage en abōdance.

Peuples parlans esclauon diuisez en sectes.

Et parlent Esclauon comme les Polonois, et est ce langaige commun à plusieurs nations, desquelles les vnes obeyssent à l'Eglise Romaine, les autres suyuent le schisme des Grecs: sous le siege Catholique sont les Polonois, Dalmates, Croatiens et Carniens: et sous le Grec les Bulgares, Russiens, et vne partie de Lithuanie: d'autres, parlans ce mesme langage sont infectez et abreuuez de diuerses heresies, comme le Boësmes. Morauiens, et Bosniens: les vns desquels suyuent les resueries des Hussites, d'autres embrassent l'erreur des Manicheens, partie adorent les idoles des Gentils, comme plusieurs d'entre les Lithuaniens.

Je ne sçay comme il dit cecy, veu que Hierosme de Prague fut brusle à Constance seant Martin qui seoit à Rome, auant Eugene 4.

Hierosme de Prague, lequel du Pontificat d'Eugene. 4. annonça l'Euangile en ce païs, et qui nous a fait entendre les mœurs incogneus de ce peuple iusqu'à present disoit que certains Lithuaniens tenoient des serpens en leurs maisons lesquels ils honoroyent, et leur faisoyent sacrifices comme à leurs dieux domestiques et familiers, mais qu'il auoit si bien fait que tous furent occis, sinon vn qui ne peut estre offencé par les flammes. D'autres adoroyent le feu, & deuinoyent par iceluy mesme. Vne partie receuoyent le soleil pour leur dieu, le dressans d'vne monstrueuse grandeur sous la figure d'vn marteau: & ont leur grand Duc, & conducteur propre auquel ils obeïssent, quoy que souuent ils ayent esté suiets du Roy de Po loigne.

Idolatrie estrange des Lithuaniens.

La cité Metropolitaine est Vilne & siege d'Euesque, aussi grande ou plus que Cracouie auec tous ses faubourgs qui est la cité royale de Po loigne. Les maisons n'y sont iointes, & contigues les vnes aux autres, ains tout ainsi disposées qu'aux champs, ayans des iardins qui les separent, & des vergers. Il y a deux belles forteresses, l'vne sur vne colline & l'autre au bas en la Planure: & est loing Vilne de Cracouie de quelques 35. lieues

Vilne cité royale de Lithuanie.

Les Tartares se tiennent en la campaigne prés de Vilne en lieux qui leur sont ordonnez, labourās les terres selō nostre maniere, & portās la marchādise p le païs parlās Tartare, & viuās selō la professiō & secte de l'Alcorā de Mahometh.

Tartares Mahometans en Lithuanie.

Les Lithuaniēs ayās guerre cōtre quelcun y vōt plus tost en grād apareil et pour parade que biē adextrez, et prests à combatre, aussi leurs forces s'escoulēt tout aussi tost: que s'ils sont forcez de poursuiure ils renuoyent ce qu'il ont de plus cher & precieux, soit hardes ou cheuaux en leurs maisons, & suyuent leur Duc plus par force & contrainte que de desir qu'ils ayent de luy faire seruice. Les grans aussi qui sont tenuz de seruir le Duc auec quelque nombre de gens rachaptent ceste seruitude auec

Lithuaniens ne sont guere bons à la guerre.

grãd somme de deniers: et est cecy si coustumier & ordinaire entre eux, et leur tourne à si peu de honte & reproche de poltronerie: que les chefz, & colonelz font crier à son de trompe par le camp, que s'il y a quelques vns qui se vueillent retirer qu'ils viẽnent & aportent argent, & qu'on leur dõnera leur cõgé, & sauf-conduit: & sont si licentieusement dispensez à tout faire que ceste liberté tant desbordée les fait abuser & de la licence, & libre condition en laquelle ils viuent: & ont les biens souuent, & domaine du Prince tellement engagez entre leurs mains, que lors que les Princes viennẽt en Lithuanie, il est impossible qu'ils y viuent de leur reuenu, si le peuple ne fournist aux frais, & les aide à tenir l'estat, & suite de leur maison. Ils portent les abillemens longs à la façon des Tartares, mais la lance, & escu suyuant la mode des Hongres, & ont de bons cheuaux, mais tous chastrez, & que iamais il ne ferrent, & lesquels ils conduisent à leur fantasie auec vn seul canon, sans vser de mords qui soit fascheux ny rude. C'est en Lithuanie que sourt & passe le grand fleuue Boristhene qu'ils apellent Nieper, toutesfois Sigismond liber, au voiage sien de Moscouie monstre que le Nieper n'est pas vrayemẽt le Boristhene, ains vn autre que ceux du païs apellent Borasin, lequel correspond du tout à la description qu'ẽ fait en ses tables Ptholomée. Le païs y est fort fertil en bledz lesquelz neantmoins n'y viennent guere à maturité: le peuple y est miserable & tenu en grãde captiuité: entant que les grans qui vont par païs accõpaignez d'vne grand troupe d'estafiers entrent dans les maisons du païsant & y rauissent ce que bon leur semble, non sans estriller bien souuent le maistre de la famille: Là n'est loisible à vn fermier de venir deuãt son seigneur les mains vuides auquel outre le cẽs & rente, ils sont tenuz de dõner toutes les sepmaines trois ou quatre coruées. Voire si la fẽme de leur curé est morte, ou qu'il se marie, ou luy soyent nez des enfãs, ils sont cõtraints de luy bailler alors quelque somme d'argent, pour cest esgard seul qu'il les oyt de cõfession durant l'année. Et si quelcun a commis crime de mort, il faut que luy mesme se pẽde tout aussi tost que le commãdemẽt luy en est fait de par le Prince, autremẽt le miserable est tourmẽté, batu & questionné, & dechiré cruellemeut auãt qu'on le face mourir. En ce païs y a grãd abondãce d'Alces, Vres, & Bisons: Les vnes sont vraiemẽt Bœufz sauuages fort cruels & puissans, & à la chasse desquels il faut vser de grãd adresse & subtilité. Les Bisons sont d'autre figure comme ceux qui ont des crins, & iube sẽblable à celle d'vn cheual, fort veluz vers le col, et espaules, cõme vn Liõ, longue barbe à la façon d'vn bouc, ayãs la teste petite, les yeux grãs, estincelãs, & farouches, le front large, & vn grãd espace entre les deux cornes, si qu'il y auroit place suffisãte pour le siege de deux hõmes, si la beste estoit dõptée, laquelle est fiere & despiteusemẽt cruelle: & pour de laquelle se garentir ceux qui en chassant estãt las, veulẽt se reprẽdre haleine luy gettẽt vn bõnet rouge, sur leql elle s'acharne & passe sa colere à belles cornes & sabourremẽt de pieds & ongles. L'Alce est plus grãd qu'vn cerf, & de couleur pl⁹ blãchastre, ayãt presque la ramure sẽblable, courãt pl⁹ vistemẽt beaucoup que le Cerf, & de l'ongle duquel on vse contre le venin à quoy elle sert ainsi qu'on l'a cogneu par experience, & sur tout profite contre le mal ca-

Fayneantise de la noblesse de Lithuanie.

Pauureté du Prince Lithuanien.

Abillement & armes des Lithuaniens.

Boristhene cõme nommé en Lithuanie.

Sigismond liu. de Moscou

Pthol liu. 3. cha. 5. Tabl. 7. d'Europe

Fertilité de Lithuanie.

Insolence de la noblesse de Lithuanie.

Prestres de Lithuanie mariez.

Cruelle iustice des Lithuaniens.

Description des Vres, Bisons, & Alces.

Quel le Bison. Figure de l'Alce.

Premier grād Duc Lithuanien Chrestiē. Ladislas espousa Hedimige: apellé au parauant Ingellon. Voy Crōmere, liu. 15. en l'histoire de Poloig.

duque. N'oublirōs encor à dire depuis quel temps est-ce que les Lithuaniens ont receu la foy de nostre seigneur Iesus Christ, veu qu'il n'est ia de longue memoire qu'ils ont pris le sainct baptesme. ainsi depuis Ladislas, au parauant nommé Ingellon, & duquel les roys de Poloigne qui regnent à present sont descendus, fut grand Duc de Lithuanie, & celuy qui deliura son païs de la subiection des Moscouites, lequel se feist Chrestien enuiron l'an de nostre salut, 1400. chassant la miserable superstition d'idolatrie, qui encor tenoit aueuglée l'ame des Lithuaniens, lesquels (comme dit est) adoroyent les serpens, leur immoloyent des Coqs, & les nourrissoyent de lait & dedioyent des festes solennelles tous les ans apres les moissons vers le moys de septembre: & reuenans de la guerre ils brusloiēt pour sacrifice les despoüilles prises sur leurs aduersaires, & vn de leurs ennemys qui seruoit de victime pour le sacrifice. Quelcun d'entr'eux mourant (à l'imitation des Scythes anciens) ils brusloyent auec son corps les plus riches meubles, & les plus beaux cheuaux de son seruice, offrās laict, miel, & moust au tombeau. Auāt qu'estre Chrestiennez, il n'y auoit que les nobles qui sceussent que c'estoit que l'vsage du drap & des souliers, le peuple se vestant de lin & des peaux des bestes sauuages. Mais Ingellō pour gaigner le cœur du peuple, & luy faire gouster plus doucement ce sainct changement de foy & religion qu'ils auoyent receu fort enuis, feit porter force draps & cuirs, vestit & chaussa plusieurs de ses suiets, & les preschant luymesme, fut le premier qui planta la foy en Lithuanie: tenant l'Empire Romain Sigismond, qui depuis fut Roy de Boësme, & seant à Rome Iean vingtdeuxiesme.]

Superstition des Lithuaniens.

Sepulture des Lithuaniens.

Ingellon, ou Ladislas presche la foy en Lithuanie.

Description de Liuonie.

De Liuonie, & Prussie, & Cheualiers de nostre dame. Chap. 9.

Liuonie, n'aguere apellée à la cognoissance de la verité, & au vray seruice, & foy de nostre seign. Iesus Christ est iointe à la Russie vers le septentrion, & s'estend plus en longueur, que autrement & ce le long de la mer, regardant la Gothie, & païs de Suece, nombrée & comprise aussi en la Sarmathie: estant souuent assaillie des Tartares qui sont sortis de la race des anciens Scythes. Ce païs Liuonien fut attiré, & reduit au Christianisme par les Cheualiers Teutoniques, qui chassez de Palestine feirent la cōqueste de ce païs & en osterēt le seruice abhominable des Idoles. On y a souuēt cōbatu sur le differēt de la principauté. Vers l'occidēt (cōme dit est) elle regarde la mer Sarmatique & goulphe d'vne estēdue, qu'ō ne cognoit point encore, la bouche & destroit duquel est en celle Presqu'Isle, & Chersonesse Cymbriq qu'à present on nōme Dace, en Dannemarch. Vers ce goulphe tirant au septētrion, y a des hōmes & peuples demy-brutaux, lesquels n'ōt aucune cōmunauté de langage auec hōme quelconque, eschāgeans seulemēt leur marchandise par signes, & mouuemens de la teste: & au midy de Liuonie, est assise la Prusie, terre qui participe à ceste heure de l'Alemant, & Sarmate, à cause des Cheualiers là venus de la terre saincte, qui estoyent tous Alemans. Si Ptholomée, ne se trompe, ceste terre est arrousée du fleuue Wistule dés la ville de Torne, iusqu'à Gedan,

Par qui fut conuertie la Liuonie à la foy.

Ce sont les Lapons qui se tienent pres la Bothnie.

Description de Prussie.

Wistule fleuue.

où ledit fleuue s'égoulphe en la mer Baltée, & passant outre celle riuiere, s'estendant vers l'ocean de Sarmatie, elle passe les bornes de la Germanie: à l'orient luy sont les Massouites, & Polonois, & au couchant les Saxons. Le terroir de Prusie est fort fertil, & gras & de grand aport, bien arrousé de ruisseaux & riuieres, biẽ cultiué, le pays plaisant, & où le bestail foisonne, la pescherie y est grande, & la terre pleine de sauuagine pour le deduit de la chasse. Ce pays & autres voisins estoit iadis le siege & demeure des Vlmeriges, lors que les Goths sortirent de l'isle de Scandinauie, pour passer en terre ferme, ainsi que escrit Iornãdez. Ptolomée tient que les Amaxobies Alaunes, que aucuns (non mal à propos) ont apellez Alans, Venedes, & Githons, que aussi d'autres nõment Gothons & Gothz, se tenoyẽt le long de la riuiere wistule. La Prusie a aussi adoré les diables sous l'effigie des Idoles iusqu'à ce temps que Federic second tenoit l'Empire d'occident, & lors la foy y fut preschée, & aduint cecy enuiron l'an de nostre Seigneur 1226. Les cheualiers Alemans qui estoyent dediez à la glorieuse vierge mere de Dieu, & lesquels pour cela on nommoit Marians, apres qu'ils eurent perdu Ptolemaide en Syrie se retirerẽt en Alemaigne. Ceux cy estans hommes de guerre, nobles & de hault cœur, se faschans de viure oisifs s'adressent à l'Empereur Federic secõd de ce nõ, & luy remonstrẽt comme la Prusie, pays voisin des Alemaignes ne tenoit compte de la foy de nostre Seigneur, & ne vouloit receuoir son seruice, & que souuent le peuple d'icelle auoit fait des courses sur les Saxons, & autres voisins suiets à l'Empire, rauissant infiny nombre de troupeaux, & autres richesses: s'il plaisoit à sa maiesté, que ilz se mettroyent en deuoir de refrener l'insolence de ces barbares & infidelles, Pourueu qu'il permist, & ottroyast à perpetuité ceste terre pour le soustiẽ, vie & retraire des cheualiers apres que ilz l'auroyent conquise à force d'armes. Car desia les Ducs de Massouie, qui se disoyent seigneurs du pays, auoyent donné & cede leur droit ausdits cheualiers. L'empereur eut pour fort agreable l'offre de ces vaillans hommes, & octroya telle donnation aux freres qu'ils voulurent, leur en depeschant patentes séellées du seau d'or de l'Empire. Ceux-cy se mettãs en equipage, ne tarderent guere long temps, sans se faire seigneurs de tout le pays Prussien qui est deçà & delà le fleuue wistule, l'ayant assuietty, & acquis à force d'armes le mireut sous leur puissance, fief, & iurisdiction, estant grand maistre de l'ordre Hermã de Salze. Et ainsi les Prussiens vaincus, receuans la foy de l'Euangile, receurẽt aussi le langage des Alemãs. ¶ Auant que passer outre fault dire d'où sont sortis les Prusiẽs: entre plusieurs nations de la Sarmatie d'Europe Ptolomée fait mention des Borusses, lesquels il pose vers le Nord, & Septẽtriõ, en vn recoing esloigné des autres, & sont ces mesmes qu'on dit Moscouites, Liuoniens, & Prusiens, les derniers desquels changeans quelque lettre en corrompant le mot ancien, prindrent depuis le nom de Prusiens: car de dire qu'ilz ayent pris le nom du Roy de Bithynie nõmé Prusie, ce seroit s'arrester aux fables, en lieu de suiure le fil de l'histoire: Car & Strabon, & Pline, & Ptolomée: assez diligẽs recercheurs n'eussent point oublié vne chose tãt segnalée: veu qu'ils se sont amusez à choses de moindre consequence, veu que on sçait

Prusie pays fort gras, & fertille.

Ce fut en la premiere expedition des Gothz. voy cy dessus ch.6

Iornãdez liure des Gothz

Ptol. liu. 3. ch.5. Tabl. d'Europ. 7.

En quel tẽps Prusie receut l'Euangile.

Cheualiers Mariãs chassez de Syrie par les Mahometistes.

Enée Syluie tient que ce fut le Duc de Moscouie, voy Nauclere.

Mais il est pl' vray semblable de la Massouie.

Voy Crommere liure 8.

Herman de Salze 1. grãd Maistre tenãt la Prusie.

Crommere liu.7.

Voy Crõmere liur.3. & Erasme Stella.

Dugl. tiẽt q Prusie roy d'Asie, dõna le nom au pays Prusien.

D'où vient le mot de Liuonie.

que la Liuonie a son nom d'vn Romain nómé Libon qui s'y retira fuyant la furie des Cesars. Les Prussiens furent iadis fort cruels & Barbares, & grands beuueurs, ayans pour leurs grandes delices le laict des iumēs auāt qu'ils sçeussent l'vsage de l'Hidromel, duquel ils vsent à presēt pour leur breuuage. Ils prenoient autant de femmes en mariage, qu'il leur venoit en fantasie, & les tenoient aussi esclaues & subiectes, que si c'eussent estê leurs seruantes. Estans las ou de trauail, ou de trop boire, les baings & estuues les aydoient à se mettre en nature, se lauans & baignans, voire au plus froid de l'hyuer, de belle eau froide: Et enterroient leurs morts auec leurs plus riches meubles, armes & cheuaux, & sacrifioyent aux mortz en bataille quelque ennemy pris en icelle, & adorans le feu, le soleil, la lune, les bestes, serpēs & toute autre chose] Pres du fleuue Wistule y eust iadis vn chesne, là où les cheualiers apres quelques victoires, dresserēt vne forteresse dés le commencement pour leur retraite: puis comme les choses humaines de peu viennent en grandeur & accroissance, par trait de temps ce chasteau est deuenu vne belle ville, & fut nommé Mariembourg, qui est la Metropolitaine & siege de celuy qui estoit grād maistre de l'ordre. L'origine de ces Cheualiers fut dressée des Alemans en la cité de Ierusalem, & n'est loisible à autre d'y estre receu, s'il n'est de la nation Germanique, & gentil'homme de nom & d'armes, auquel on faict prometre de se tenir tousiours prest de combatre & batailler contre les ennemys de la saincte Croix & religion de nostre Seigneur Iesus Christ. Ils portent la croix noire, & le manteau blanc, & nourrissent la barbe, sauf ceux qui chātent la Messe & sont du corps du Clergé: Ces Cheualiers sont tenus de dire à certaines heures, l'oraison Dominicale au lieu des heures canoniales, & ne se soucient beaucoup de sçauoir les lettres: ils sont fort riches & presque esgaux aux Roys en puissance. Aussi ont ils souuēt eu guerre cōtre le Roy de Poloigne, à cause des fins & limites de leurs terres, & quelque grand seigneur qu'il soit, si n'ont ils craint souuentesfois de luy liurer bataille. [Mais depuis que de nostre temps Albert de Brādebourg grand maistre de cest ordre, a eu faict banqueroute à l'Eglise, & qu'il a quitté & le froc, manteau, croix & profession de defendre l'Eglise contre les Barbares, & que contre son serment & statuz de sa religion il a pris femme, obeissant aux loix Lutheriennes, & à la suasion d'Osiandre: ce pays Prussien qui estoit releuant de la seule souuraineté de l'Empire, est rēdu suiet & hōmageable au Roy de Poloigne par le serment de fidelité faict & dōné par ledit Albert, qui le prist en tiltre de Duché, & encore le tient à pareille cōdition Wolphāg son successeur, ayans regetté le ioug de l'Eglise Romaine par le moyen de laquelle ils estoient paruenus à telle grandeur, & à laquelle ils ont faucé la foy, tout ainsi qu'ils en ont vsé à l'endroit de l'Empire. Meilleur marché n'ē ont eu les cheualiers croisez & porte-glaiues de Liuonie, lesquels ayans abiuré la foy de leurs ancestres & embrassé le Lutherisme, Dieu sçait si depuis ils ont senty la main de Dieu punissant leurs apostasies, veu que au parauant ils faisoient teste gaillardement au Moscouite qui ne pouuoit rien gaigner sur eux que des bastonades, là où à present il les serre & talōne tout à son ayse, ayant vsurpé la plus part des

Mœurs des anciens habitans de Prussie.

Mariebourg ville capitale de Prußie.

Ordre des Teutoniques où institué.

Habit des Teutoniques.

Albert de Brandebourg a ruiné l'ordre des Mariās deuenāt Lutherien.

Osiandre heretique a gasté la Prußie.

Prußie erigée en Duché & comment.

Wolphang Duc de Prussie.

Cheualiers Liuonniens de l'ordre außi des Tethoniens. Voy Nauclere.

Prußiēs tourmentez par les Moscouites.

terres qu'ils auoyent en Liuonie. De cecy lysez Laurēs Surie au suplemēt de la Chronique de Nauclere: & Sigismōd qui a escrit l'histoire de Moscouie] A Prussie, & Lithuanie est voisine vne petite region nommée Samogythie, enuirōnée de forestz & riuieres, ayāt quelques 12. ou 13. lieues de largeur, le peuple de laquelle est de belle, & fort grande stature, mais mal ciuil, rude & Barbare, suiette au Duc de Lithuanie, qui y enuoye vn gouuerneur qu'ilz appellēt Starost, c'est à dire vieillard ou ancien, & n'est guere loysible au Seigneur de le changer, s'il n'a fait quelque grand faulte ains luy est son office continué & donné pour sa vie. Ce peuple est audacieux & prompt à la guerre, ayant des corseletz, & s'aydant d'espieux semblables à ceux desquelz on vse à la guerre: mais plus courts, leurs cheuaux sont si petits que c'est merueille comme ilz peuuent fournir au trauail & besoigne à laquelle ilz sont employez, & fendent ou rōpent la terre quel que sorte qu'elle soit, nō auec le fer, ains à tout des socz de terre ainsi que en vsent aussi les Moscouites. Or comme vn gouuerneur pensoit les soulager faisant porter des socz de fer, aduint que deux ou trois ans de suitte, la terre ne porta rien de prouffit y obstant l'intemperie du Ciel, mais ce peuple lourd, ne prenāt esgard à cecy, cōmença à se mutiner & dire que le tout procedoit pource qu'on faisoit cultiuer auec le fer outre la coustume lequel rendoit leurs terres infertilles, tellement que le gouuerneur fut cōtraint, pour euiter sedition, de les laisser labourer à leur fantasie. Et à cause que le païs y est (comme dit est) fort boscageux & solitaire, & que le peuple est encore rude, & assez mal fondé en la foy, ne faut s'estonner, si le Diable les estonne auec l'effroy de plusieurs & diuerses visions.

Laurens Surie Sigismōd liber. *Samogithie suiette au duc Lithuanien.* *Gouuerneur de Samogithie dit Starost.* *Samogithes vaillans en guerre.* *Samogithiēs labourēt leurs terres auec du boys.*

Les Samogithiens, espousent plusieurs femmes, & sans aucun esgard de sang, ny parenté, entant que le filz, son Pere estant mort, espouse sa belle mere & marastre, & le frere ne fait conscience de prendre sa belle sœur à femme. Ilz n'usent d'aucune monnoye, & bastissent leurs maisons fort basses, couurans ces logettes de fange & de chaume, & le toict estant faict tout ainsi que les Barques, ou Galeres, au sommet & feste desquelles, ilz ont vne fenestre si ample que facilement elle donne clarté à tout l'edifice. Là le feu brusle tousiours, tant pour aprester leur viande que pour cause du froid, qui y est si vehement, que presque tout le long de l'année la glace tient les riuieres caillées, & les russeaux espris en glace: [& font l'astre & fouyer au milieu de la maison, afin que le pere de famille assis puisse en se chaufant prendre esgard, & à son mesnage & à ses troupeaux, à cause que & hommes & bestes couchent soubz mesme toict sans aucune separation de paroit ny closture.

Samogithiens espousent plusieurs fēmes. *Samogithiens incestueux.* *Quelz sont les bastimens des Samogithiens.*

Les plus riches & puissants en lieu d'or, ou argent ont des vases, ou coupes faites de cornes d'Vres pour boire cōme chose magnifique: & ont du meilleur miel & le moins entremeslé de cire qui soit en toutes les regions Septentrionales quoy que elles abondent en abeilles. Ilz n'vsent point d'estuues, ny de poilles ainsi que leurs voysins, & est ce peuple enclin naturellement à la diuination, charmes, augures, & enforcellements. Les Samogithiens adoroient le feu (& encore il y en a qui sont touchez de ceste superstition abhominable) l'estimans sacre-sainct, inuiolable

Samogithes beuuēt és cornes des Vres. *Samogithes deuins & sorciers.*

Le feu adoré par les Samogites. *Somagites adorent les Serpents.*

& lequel ils gardoyent tousiours allumé en leurs fouyers, & sur tout en vn temple posé sur vn costau & colline pres le fleuue Neuyase, où tousiours assistoit vn Prestre, qui n'auoit autre charge que de ne laisser le feu sans matiere. Ilz adorent aussi encore en plusieurs endroits des serpents ayans quatre pieds & faits tout ainsi que des lesards, & d'vn pied & demy de longueur qui sont noirs de couleur, & groz assez eu esgard au reste de leur proportiõ, & les apellẽt Giuaites, qu'ils nourrissent en leurs maisons, & venans ces bestioles à iours certains pour prendre leur pasture : ce sot peuple les regarde mãger auec reuerence & crainte, iusqu'à tãt que saouls ilz se retirent. Or quelque mal'heur aduenant à eux ou leur famille, ilz disent que c'est à cause que leur dieu serpentin n'a pas esté receu comme il luy apartenoit, ny rassasié & saoulé à son aise. Ladislas roy de Poloigne, qui fut aussi grand duc de Lithuanie & le 1. Chrestien (comme dit est) & nommé Ingellon auant son baptesme, lors qu'il contraignit ses suietz à receuoir la foy Chrestienne, feit estaindre le feu qu'ils tenoyẽt pour Dieu & abastist la Tour où il estoit reuerẽment gardé, abatant par mesme moyẽ les forests que les Sarmates adoroyẽt encor, comme la maison & retraite des dieux, suiuant ce que dit le Poëte.

Ladislas Roy osta l'idolatrie de Samogitie.

Les Dieux aussi dans les boys habitoyent.

De ceste abusion Grecz & Romains, voire Hebrieux ont esté tachez. Vir. Buc. Eglog. 2. *De cecy lys en vn exẽple en Sigismond liber, en sa Moscouie.*

Non seulement honoroyent ils les boys, ains encor tenoyẽt pour saint & inuiolable tout ce qui y repairoit, cõme sont les oiseaux & bestes sauuages : & ce qui est vn cas esmerueillable que ceux qui leur faisoient mal, & violence estoyent soudain saisis, & renduz contraints, & impotens des pieds & des mains, & ce par l'illusion & impostures du maling esprit. Et parainsi chacune maison auoit vn fouyer, & chapelle en ces boscages, où ilz brusloyent leurs morts, auec leurs cheuaux, selles, armes, & plus riche mesnage. Et pource qu'ilz auoyent opinion que les morts reuinssent là de nuit, ils y dressoyent des sieges de liege, sur lesquelz on mettoit de tresbõne & delicate boisson, & d'vne certaine paste faite en forme d'vn fourmage, & du tout en abondance afin que les morts en vsassent pour leur viure & repas. Tous les premiers iours d'Octobre, ils faisoyent vne grand & solennelle feste dans ces boys, où tout le peuple estant assemblé chacune famille se retiroit en sa loge, banquetans à la mode du pays, & faisans la plus grand chere qu'il leur estoit possible, sacrifians en l'honneur des dieux fouyers, & sur tout à celuy qu'ils nomment Perkume, qui signifie autant que le Tõnerre. [Et puis que nous sommes sur l'Idolatrie i'ay laissé, parlant de la Moscouie, vne Idole au païs le plus septentrional de la suiettion du grand Duc Russien que ceux du pays apellent Zlota Baba, qui signifie la vieille dorée. Laquelle le peuple adore auec plus grand hõneur & reuerence que Dieu qu'ils recognoissent, & tellement que aucun n'y passe sans y faire quelque present, que s'il n'a autre chose, encor prendra il plustost vn poil, ou morceau de son habit, que s'en aller sans laisser gage de sa deuotion à ceste vieille. La figure de laquelle est faite en façon d'vne dame aagée, tenant vn enfant entre ses bras & en son giron, & vn autre qui luy est apres: l'vn est son fils & l'autre son neueu, car ainsi en parlent les Tar-

Banquet apresté pour les morts. *Feste forestiere en Samogithie.* *Perkume tõnerre Dieu de Samogithie.* *Zlota Baba Idole de Moscouie.* *Figure de l'Idole de la vieille dorée.*

les Tartares du païs. Les habitans de celle region tiennent encor que celle Slota Baba, à laiſſé des clochettes pres ſon idolle qui reſonnent, & font bruit: ce qui n'eſt pas de merueille eſtant expoſées au vent qui les eſbrãle: Mais de pẽſer qui eſt ceſte déeſſe (car ie ne puis croire que ce ne ſoit quelque obſeruatiõ des folies & ſuperſtitieuſes Gregoiſes,) ie ne ſçauroy, ſi ce n'eſt qu'on le prẽne de Cybelle, qu'auſſi on apelloit la mere des dieux, cogneuë de toutes nations, comme la nourrice du gẽre humain, & celle qui ſauua les enfans de la tyrãnie deuorãte de Saturne. Mais laiſſons cela aux poëtes, & venõs à nos Samogithiẽs,] leſquels ont meſme langage que les Polonois & Lithuaniẽs, d'autãt q̃ les curez & preſcheurs leur annoncẽt la parolle diuine en lãgue entẽdue de Pologne. Or ſuiuẽt ils l'obeiſſance de l'Egliſe Romaine, iaçoit que d'autres Rusſiens vers le midy, & les Moſcouites qui leur ſont au Septentrion, ſont adonnez à la façon de faire des Grecs, & obeiſſent non au Pape & ſouuerain de l'Egliſe catholique, Apoſtolique & Romaine, ains pluſtoſt au Primat de Grece, & Archeueſque de Conſtantinople.

Clochettes pres l'idole de la vieille dorée.

De ceſte Cybelle voy Martian Capelle, liu. 1. & 2. & S. Auguſtin liu. 8. de la cité de Dieu.

Samogithes ſuyuent l'Egliſe Romaine.

Du Royaume de Pologne, & mœurs deſquelz à preſent vſent les Polonoys. Chapitre 10.

POloigne region d'Europe fort grande, & plaine, d'où auſſi on tiẽt que elle à pris le nom, d'autãt qu'en langue Eſclauonne, de laquelle les Polonois vſent, Pole ſignifie Planure: & autrement ceſte Prouince eſt ditte Sarmatie, auoiſinant vers le Ponant le pays de Sleſie, ayant les Pruſſiens, & Maſſouites au Nord & ſeptentrion, les Hongres au midy, & à l'Orient le pays de Ruſſie: & a le mont Carpathie que ceux de Poloigne & voiſins apellent Crapatz qui la ſepare d'auec l'Hongrie. La Poloigne eſt diuiſée en deux: celle qui eſt voiſine des Pruſſiens & Saxons, eſt ditte la grande, & la petite ou mineur celle qui eſt iointe aux Hongres & Rusſiens. Et eſt ce royaume party en quatre Prouinces, ou quartiers principaux, chacun deſquelz eſt viſité tous les ans par le Roy, & chacune deſdites regions eſt tenue de defrayer & le Prince, & ſa ſuyte par l'eſpace de trois moys. Mais ſi par cas quelque affaire ſuruenãt, le Roy vouloit s'y arreſter plus que dudit terme, le pays n'eſt tenu de luy fournir rien d'auantage. Cracouie eſt la cité principale, la plus grande, riche & fameuſe de tout le Royaume, & en laquelle ſont les threſors & richeſſes royales, & la magnificence de tout le pays, là où le reſte des villes & citez ne ſont de guere grand eſtoffe, ny dignes que on en face compte, les maiſons y eſtans baſties de murs non cimentez, & la plus part enduits de mortier de terre ſeule, ſans chaux ny ſable quelconque: & y eſt le païſage aſſez plaiſant & fort chargé de boſcages. Les naturels du païs ſont ſages & diſcretz en leurs actions, fort courtoys & debonnaires à l'endroit des eſtrangers: beuuans fort volontiers, ainſi qu'en vſent encor tous peuples ſeptentrionaux, mais l'vſage du vin y eſt fort rare, & ne ſçauent les habitans que c'eſt que de cultiuer les vignes. Ils font certaine boiſſon auec du bled & autres graines & ſemences, qu'ils nomment Ceruoiſe, & y eſt le terroir gras, abondant,

D'où ditte Poloigne Crõmere liure 1.

Deſcription de Poloigne.

Carpathie montaigne.

Double Poloigne grande, & petite.

Roy de Poloigne, viſite tous les ans ſes pays.

Cracouie cité principale de Poloigne.

Baſtimens de Poloigne.

Naturel des Polonois fort courtois.

& fertil, bon pour le pasturage, & où les haras y sont nourris à suffisance. La chasse fort diuerse à cause de la grande varieté des bestes qui y repairent, comme cheuaux sauuages ayant des cornes comme vn Cerf, le Bœuf fier & non apriuoisé, que les Latins apellent Vre. En Poloigne on ne tire de terre autre sorte de metal que le plomb, & du sel aussi dur que pierre ou rocher, & est le plus riche reuenu, & leuée de tribut que le roy aye en toutes ses seigneuries. Le miel y croist en telle & si grande abondance, que ny les Polonois, ny Russiens ont assez de lieux pour enserrer ceste largesse de nature: car on voit & les forests & les arbres tous noirs de l'ouurage des abeilles qui y dressent leurs ruches, essoines, & maisons. Les caracteres desquelz ils vsent en escriuant sont composez partie du Grec, partie du naturel de leur païs, comme aussi les ceremonies y sont meslágées, les vns tenans la foy de l'Eglise Apostolique de Rome, & d'autres suyuans l'opinion des Chrestiens de la Grece: & hommes & femmes se vestent aussi presque tous à la facon des Grecz. [Et puis que nostre auteur ne s'est gueres peiné, à nous dõner l'origine de ce grãd, & courtoys peuple de Poloigne, se contentant de dire que le nom du pays est dit de la planure, & que aussi il a esté dit que les habitans en iceluy parlent Esclauon, il fault aussi entendre que ceste nation est de sa premiere origine Esclauonne, & que le païs qu'a present on nomme Esclauonnie, & iadis Illyrie, & Dalmatie a pris le nom des Slaues & Polonoys, y passez apres qu'ils eurent pillé, & la Macedonne, & le païs de Thrace. Or estoyent ilz sortis de Russie, & Sarmatie Asiatique, & depuis passans en Europe apres que les Wãdales quittans leurs terres commencerent à courir les fins, & limites de l'Empire vn peu apres que Attile eut fait ses ieux & eust affligé & les Gothz & l'Empire: ce que encor tiennent ceux qui ont escrit au vray l'histoire de Poloigne, ausquelz consentent, & Blond, & Sabellique: quoy que aucuns ayent tenu qu'ils estoyent sortis de la Croatie: mais comme qu'il en soit, c'est chose seure que le nom des Slaues qui depuis ont esté nommez & Boesmes, & Polonoys, n'a esté cogneu que depuis le temps de Constantin le grand, & ce peuple commença à remuer mesnage du regne, & tenant l'empire Iustinian, les Gothz & Wandales (comme dit est) ayants quitté celle partie de terre où estoyẽt les Vlmerignes vers, & pres le fleuue Wistule, iusqu'au mont Crapatz. Ie ne m'amuseray à discourir si les Polonois sont Alemans, veu que si la Sarmatie est par les anciens Geographes comprise en la Germanie, ilz le sont, & sinon au contraire il les fault tirer de ce rãc: or est-il que Pline les en dispense disant que les Sarmates ne sont point Germains, & le mesme se recueille par les descriptions de Ptolomée. Quãt au mot de Slaue que mal à propos on a depuis dit esclaue par le vice de la langue Italienne c'est sans doubte que les historiens anciens n'en ont eu cognoissance, & les premiers qui en ont parlé se ont esté Procopie & Iornãdez en l'histoire du temps de l'Emp. Iustinian: tellement qu'on ne sçait bonnement de quel homme est ce que ce peuple à pris ce tiltre: il est vray que le vocable Slouo, ou Slaua en langue Esclauonne signifie & parolle, & gloire, & renommée, tellement qu'on les a nommez Slaues, & Slauins, ou pour estre grands parleurs & babillars, ou pour le renom qu'ils ont a-

Ie pense que ces cheuaux sont les Rangiferes.

Fertilité & abondance de miel en Poloigne.

Procopie liu. 3. de la guerre Gothiq. Sabelliq. Eneid. 8. liure. 4. Crommere liu. 1. cha. 15. & 16. Vapouie liu. 1. de l'hist. de Poloigne. Blond. Dec. 1. liu. 1. Sabell. Enead. 8. li. 2.

En quel tẽps les Slaues ont esté premieremẽt cogneus.

Pline liu. 4. cha. 12. Ptol. liu. 3. cha. 5. Tabl. 7.

Depuis quel temps le nom & peuple Esclauon est cogneu és histoires.

Que signifie le mot Slaue.

Dalmatie pourquoy apellée Esclauonnie.

quis en leurs conquestes. Mais de quelque part que soit venu le nom, si est-il chose asseurée que les Esclauons, qui tiennent la Dalmatie & Illyrie sont venus de ce peuple, qui à present (ayãt changé de nom) est nommé & Boesme & Polonois, comme ayans tous les deux mesme origine, & de nõ, & de païs. Or quelles ont esté leurs cõquestes, & depuis cõme ils ont perdu vne partie des terres conquises sur les Alemãs, & ce par la vaillance de Charles le grand Emp. & Roy de France, les histoires vous en pourront rendre certains, sans que nous arrestons d'en faire le discours, & lesquels ces auteurs apellent Slaues, Serbes, & Sorabes, chastiez par Charles fils du susdit Emp. & lequel il auoit fait gouuerneur, & Viceroy au limite d'Hongrie pour tenir teste à l'Emp. de Grece. L'ancienne religion des Polonois, ainsi que des autres natiõs à esté l'adoration de plusieurs dieux, en laquelle les peuples septentrionaux ont plus longuement persisté que le reste de l'Europe à cause que leur barbarie & cruauté dõnoit grãd empeschemẽt aux hõmes religieux d'y auoir accez pour y aller prescher le saint & sacre Euãgile: ioint q̃ ce peuple n'ẽbrassant que les guerres, n'auoit guere grand soing d'ouïr riẽ qui feit au salut de son ame. Or les dieux qu'adoroyent les Slaues ou Polonois estoyẽt Iessan, c'est à dire Iupiter, Ladõ qui estoit Plutõ, Niam, Diane, Marzã, Mars, Zizilia, Cerez & Zieuane qui estoit Venus, ayãs pareille opiniõ de ces dieux q̃ les autres natiõs, & leur sacrifiant en la mesme façõ que les Grecs & les Romains: solẽnisans leurs festes en bãquetãt, dançans, chãtans, & s'esiouissans en toutes sortes à eux possibles: laq̃lle obseruatiõ Dlugosse historiẽ, dit auoir duré encore de son tẽps, & ce quelques années apres q̃ les Polonois eurẽt receu la religiõ Chrestienne: voire encore à present en Lithuanie, lors qu'ẽ leurs festes ces gẽs s'esiouissent, & dancent chantans, ils repetent souuent ce mot de Ladon auec vn grand applaudissemẽt & batemẽt de mains. Eurẽt encor cõme dit Dlugosse, Ziuie vn de leurs dieux, & déesses qui signifie ceste force vitale de l'air donnant vigueur aux choses animées: Pogode, qui estoit la serenité, & temperie de l'air: mais ils sont venus à l'Euãgile & saint Baptesme enuirõ l'an de grace 965. regnãt en Poloigne Miciflas, qui aussi a esté le premier roy Chrestien de ceste natiõ. Or auãt que le saint lauemẽt y fut cogneu: ils vsoyẽt de ceste ceremonie lors qu'ils vouloyẽt imposer le nõ à leurs enfans, ce qui ne se faisoit qu'ilz ne fussent grãdelets: car ilz le conduisoyent au temple de leurs dieux, & luy coupoyẽt sa premiere cheuelure qu'ils offroyẽt cõme pour arres de leur seruice: A cest effait on apelloit les amys & parens pour se resiouyr & y estoit sacrifié vn pourceau, & de l'eau mixtionnée, & faite cõme nous faisons l'Hidromel, & cecy est descrit par Crommere en la vie de Piaste qui succeda à Popiel le ieune, celuy qui pour sa cruauté & par iugemẽt de Dieu fut mangé des rats, auec sa femme & enfans, & fina ainsi sa miserable vie. L'ancien estat de Poloigne, apres les premiers roys defaillis fut reduit sous la puissance de douze princes choisis d'entre les plus puissans & remarquez de la noblesse, lesquelz eussent iurisdiction chacun en une Prouince, & gouuernassent l'estat en commun, y apellans le conseil deputé par le peuple, & les apellerent Vaiuodes, ou Palatins.

Ceux cy dés le commencement se porterent fort sagement en leur admi-

Voy Eghinart en la vie de Charles le grand.

Bonfinie hist. de Hongrie: Deca. 1. liu. 9

Vitichind. des gestes des Saxons liu. 1. & 2.

Blond. Deca. 2. liure. 1.

Dieux adorez entre les Slaues.

Dlugosse hist. de Poloigne.

Dances de Lithuanie sentent encor le Paganisme.

Ziuie Déesse.

Pagode sereni té.

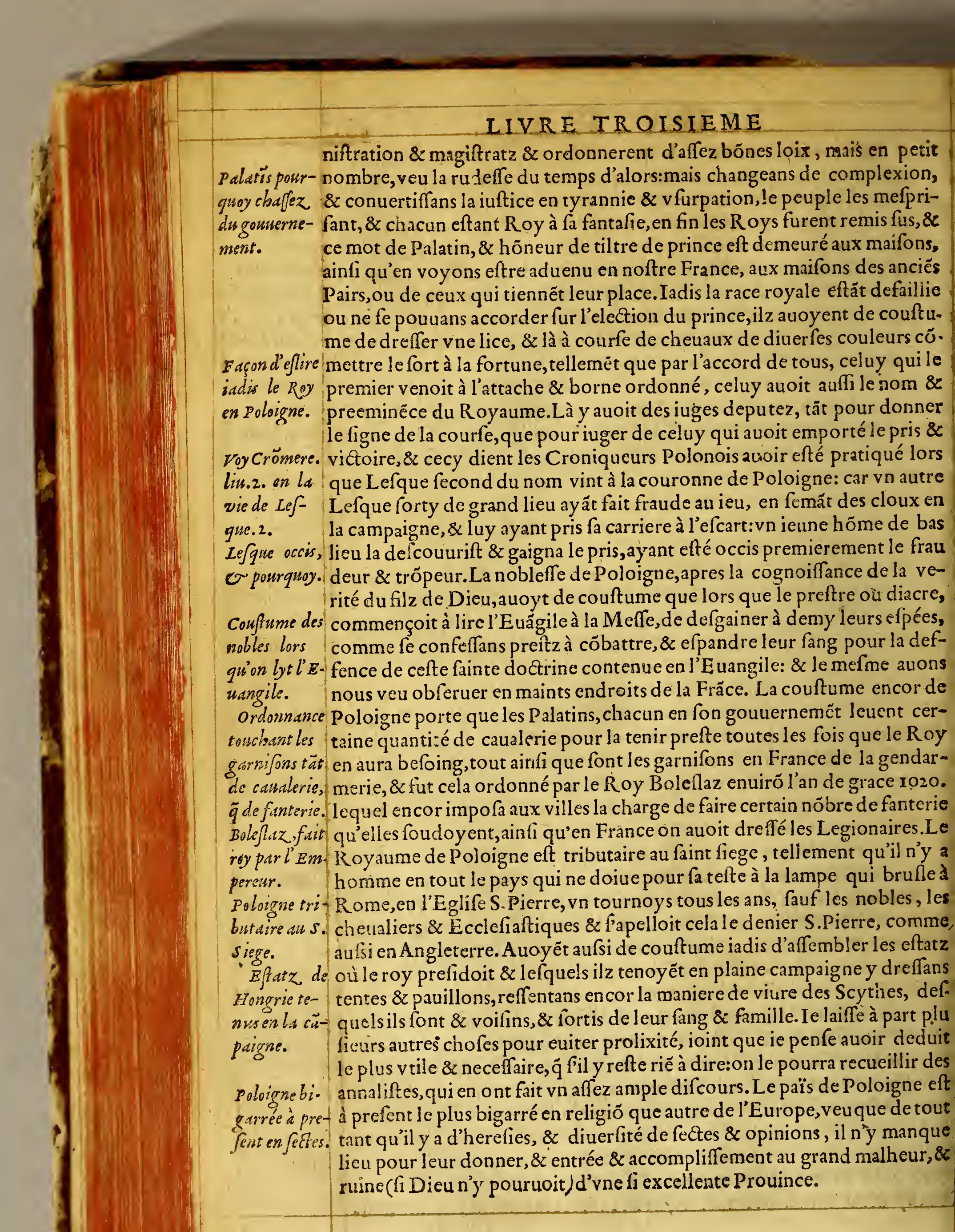
En quel temps Poloigne receut la foy Chrestienne.

Present des cheueux des enfans en leur imposant leur nom.

Crommere liu. 2.

Popiel roy de Poloigne mangé des ratz.

Poloigne gouuernée par les Vaiuodes & Palatins.



nistration & magistratz & ordonnerent d'assez bõnes loix, mais en petit nombre, veu la rudesse du temps d'alors: mais changeans de complexion, & conuertissans la iustice en tyrannie & vsurpation, le peuple les mesprisant, & chacun estant Roy à sa fantasie, en fin les Roys furent remis sus, & ce mot de Palatin, & hõneur de tiltre de prince est demeuré aux maisons, ainsi qu'en voyons estre aduenu en nostre France, aux maisons des anciẽs Pairs, ou de ceux qui tiennẽt leur place. Iadis la race royale estãt defaillie ou ne se pouuans accorder sur l'election du prince, ilz auoyent de coustume de dresser vne lice, & là à course de cheuaux de diuerses couleurs cõmettre le sort à la fortune, tellemẽt que par l'accord de tous, celuy qui le premier venoit à l'attache & borne ordonné, celuy auoit aussi le nom & preeminẽce du Royaume. Là y auoit des iuges deputez, tãt pour donner le signe de la course, que pour iuger de celuy qui auoit emporté le pris & victoire, & cecy dient les Croniqueurs Polonois auoir esté pratiqué lors que Lesque second du nom vint à la couronne de Poloigne: car vn autre Lesque sorty de grand lieu ayãt fait fraude au ieu, en semãt des cloux en la campaigne, & luy ayant pris sa carriere à l'escart: vn ieune hõme de bas lieu la descouurist & gaigna le pris, ayant esté occis premierement le fraudeur & trõpeur. La noblesse de Poloigne, apres la cognoissance de la verité du filz de Dieu, auoyt de coustume que lors que le prestre ou diacre, commençoit à lire l'Euãgile à la Messe, de desgainer à demy leurs espées, comme se confessans preitz à cõbattre, & espandre leur sang pour la deffence de ceste sainte doctrine contenue en l'Euangile: & le mesme auons nous veu obseruer en maints endroits de la Frãce. La coustume encor de Poloigne porte que les Palatins, chacun en son gouuernemẽt leuent certaine quantité de caualerie pour la tenir preste toutes les fois que le Roy en aura besoing, tout ainsi que sont les garnisons en France de la gendarmerie, & fut cela ordonné par le Roy Boleslaz enuirõ l'an de grace 1020. lequel encor imposa aux villes la charge de faire certain nõbre de fanterie qu'elles soudoyent, ainsi qu'en France on auoit dressé les Legionaires. Le Royaume de Poloigne est tributaire au saint siege, tellement qu'il n'y a homme en tout le pays qui ne doiue pour sa teste à la lampe qui brusle à Rome, en l'Eglise S. Pierre, vn tournoys tous les ans, sauf les nobles, les cheualiers & Ecclesiastiques & s'apelloit cela le denier S. Pierre, comme, aussi en Angleterre. Auoyẽt aussi de coustume iadis d'assembler les estatz où le roy presidoit & lesquels ilz tenoyẽt en plaine campaigne y dressans tentes & pauillons, ressentans encor la maniere de viure des Scythes, desquels ilz sont & voisins, & sortis de leur sang & famille. Ie laisse à part plusieurs autres choses pour euiter prolixité, ioint que ie pense auoir deduit le plus vtile & necessaire, q̃ s'il y reste riẽ à dire: on le pourra recueillir des annalistes, qui en ont fait vn assez ample discours. Le païs de Poloigne est à present le plus bigarré en religiõ que autre de l'Europe, veu que de tout tant qu'il y a d'heresies, & diuersité de sectes & opinions, il n'y manque lieu pour leur donner, & entrée & accomplissement au grand malheur, & ruine (si Dieu n'y pouruoit) d'vne si excellente Prouince.

Palatĩs pourquoy chassez du gouuernement.

Façon d'eslire iadis le Roy en Poloigne.

Voy Crõmere. liu. 2. en la vie de Lesque. 2.

Lesque occis, & pourquoy.

Coustume des nobles lors qu'on lyt l'Euangile.

Ordonnance touchant les garnisons tãt de caualerie, q̃ de fanterie.

Boleslaz, fait roy par l'Empereur.

Poloigne tributaire au S. Siege.

Estatz de Hongrie tenus en la cãpaigne.

Poloigne bigarrée à present en sectes.

Du Païs d'Hongrie & façons de viure des Hongres. Chap.11.

Hongrie à present est sans aucun doute celle partie, & region d'Europe que iadis on nommoit Pannonie, iaçoit que maintenant l'Hongrie soit de plus grand estēdue que n'estoit le temps passé la Pannonie. Car dez le fleuue Laith iusqu'au Sauue elle comprend seulement la basse Pannonie : & toutesfois s'estend elle delà le Danube iusqu'aux limites de Poloigne, embrassant celle region que iadis tindrent & habiterent les Daces, & Gepides : & est plus ample la seigneurie que ne porte le nom de la Prouince. Ceste terre fut iadis (ainsi que disent les auteurs anciens) enuironnée de neuf cercles, que les Alemans nomment Hagues, chacun desquelz estoit tellemēt dressé, & fait de pieces de bois de Hestre, ou de Chesne, ou Sapin que chacun contenoit vingt pieds de large de bord en bord, & auoit autant en hauteur : or toute la cité, & lieu ainsi entouré estoit remply tout de craye fort gluante et ferme ou de pierres tresdures, et la superficie des rāpars estoit couuerte de grosses motes de terre encore toutes herbues: aux coins de ces rampars, et trenchées on auoit planté des arbrisseaux, lesquels coupez, et espars ça et là representoient des arbres et herbes, tout le long de là forteresse. Or de l'vn cercle à l'autre il y auoit l'espace de vingt lieues d'Alemaigne commençant du premier iusqu'au neuuiesme, quoy que le chemin allast tousiours quelque peu en estressissant. Entre ces leuées fossez et trenchées, et dans leur enceint et circuit les bourgs villages, et hameaux estoient tellement disposez et situez qu'on pouuoit entendre de l'vn auant à l'autre la voix d'vn homme: et là les edifices estoiēt munis et fortifiez d'espaisse et bien forte muraille. Les portes estroites et basses, et en lieu escarté, afin qu'ils peussent plus facilement et à couuert sortir, pour aller faire leurs courses, pillages, larcins, et voleries: et donnoit l'vn cercle à l'autre le mot du guet de toute chose, par le son retentissant de leurs trompettes. Les Pannons ont iadis possedé ceste Prouince & ce dés le cōmencement, nommés Pæoniens par les Grecs, & depuis les Huns peuple de Scythie y passerent, lesquels en furent chassez par les Goths sortis des isles de la mer Germanique: mais iceux en furent encor ostez & despossedez, par les Lombards, lesquels estoient aussi issuz de l'isle, ou plustost païs continent, de Scādinauie ceinte de l'Ocean : en fin par les Hongres, aussi Scythes d'vn païs non guere esloigné du fleuue Tanais, ou de sa source, & lequel s'apelle Iuhra, & iadis Hongrie, qui est vne Prouince miserable, pauure & deserte à cause des grandes froidures, & est subiette au Duc Moscouite auquel ils payent tribut non d'or ou argent, desquels ils n'ont aucune cognoissance, mais bien de peaux fort riches & precieuses, desquelles ils ont à cōmandement. Ils ne cultiuent ny ne sement leurs terres, & ne font cuire du pain, se contentans de viure de la chasse, & de la pescherie, vsans l'eau pure pour leur breuuage, & habitans dans les boys en des logettes qu'ils font de rameaux & branchages entrelassez ensemble. [Il est vray que Procopie en la guerre Persique fait distinction des

Descriptiō de Hōgrie Ptholomée liu.2. ch.16. Tab.5. d'Europe. Strabon liu.7.

Appian met la Pannonie entre les Illyriques.

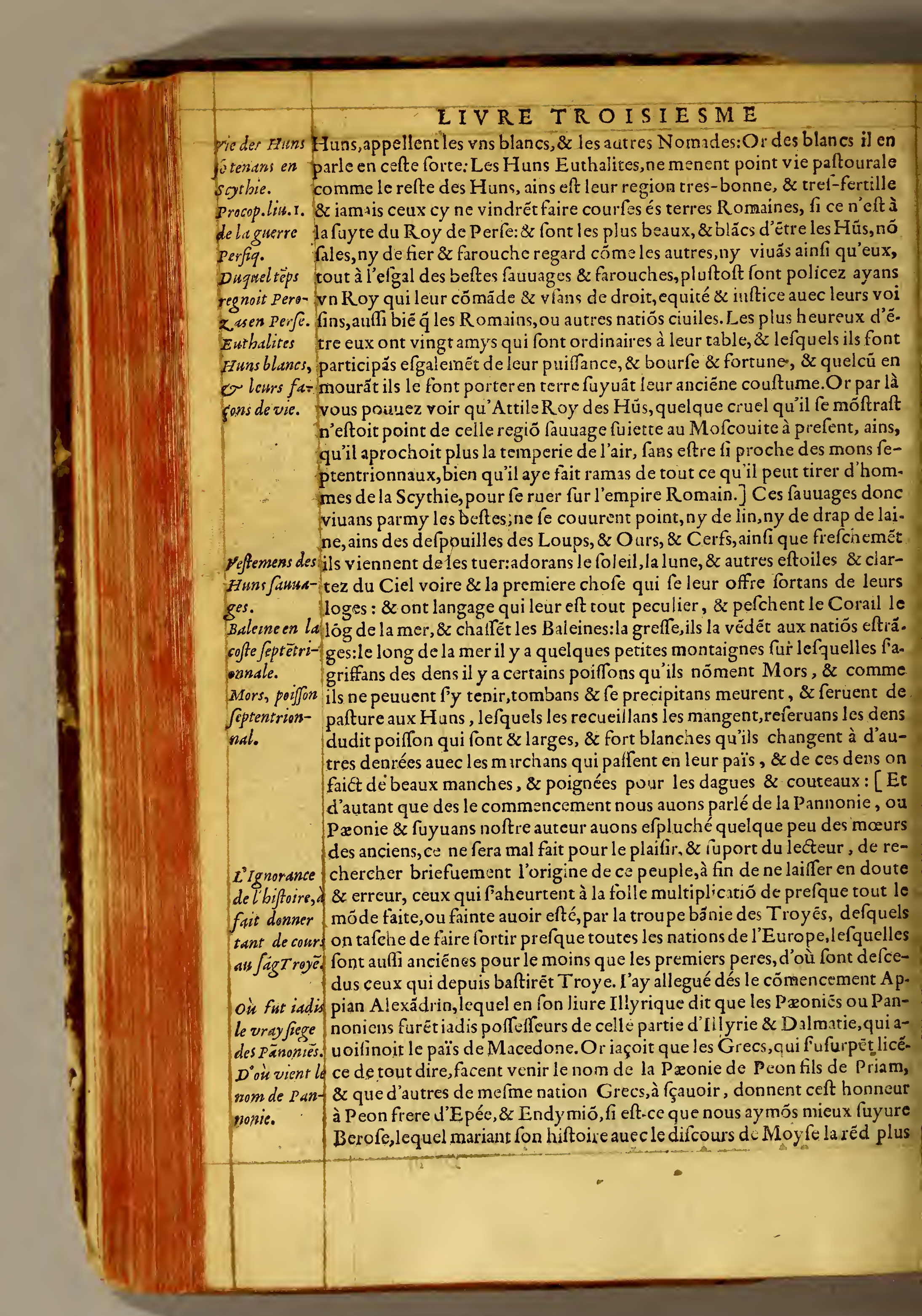
Hongrie diuisée en haute & basse Pannonie, la basse est Hongrie & la haute Austriche.

Païs Pannonien comme iadis fortifié.

Pannoniēs adonnez au larcin le tēps passé.

Voy Iornādez De tout ce discours lys Blōd Decad. 1 liu. 1. de la decheute de l'empire Sabelliq. Ennead. 7. li.9.

Agathielius. 5. parle de ceste descēte des Huns qu'il ne fait en riē differens des Hongres, Procopie l.1. de la guer. Gothiq. & 1. de la g. Persique.



Vie des Huns cõtenans en Scythie.

Procop. liu. 1. de la guerre Persiq.

Duquel tẽps regnoit Perozas en Perse.

Euthalites Huns blancs, & leurs façons de vie.

Huns, appellent les vns blancs, & les autres Nomades: Or des blancs il en parle en ceste sorte: Les Huns Euthalites, ne menent point vie pastourale comme le reste des Huns, ains est leur region tres-bonne, & tref-fertille & iamais ceux cy ne vindrẽt faire courses és terres Romaines, si ce n'est à la suyte du Roy de Perse: & sont les plus beaux, & blãcs d'ẽtre les Hũs, nõ sales, ny de fier & farouche regard cõme les autres, ny viuãs ainsi qu'eux, tout à l'esgal des bestes sauuages & farouches, plustost sont policez ayans vn Roy qui leur cõmãde & vsans de droit, equité & iustice auec leurs voisins, aussi biẽ q̃ les Romains, ou autres natiõs ciuiles. Les plus heureux d'ẽtre eux ont vingt amys qui sont ordinaires à leur table, & lesquels ils font participãs esgalemẽt de leur puissance, & bourse & fortune, & quelcũ en mourãt ils le font porter en terre suyuãt leur anciẽne coustume. Or par là vous pouuez voir qu'Attile Roy des Hũs, quelque cruel qu'il se mõstrast n'estoit point de celle regiõ sauuage suiette au Moscouite à present, ains, qu'il aprochoit plus la temperie de l'air, sans estre si proche des mons septentrionnaux, bien qu'il aye fait ramas de tout ce qu'il peut tirer d'hommes de la Scythie, pour se ruer sur l'empire Romain.] Ces sauuages donc viuans parmy les bestes, ne se couurent point, ny de lin, ny de drap de laine, ains des despouilles des Loups, & Ours, & Cerfs, ainsi que freschemẽt ils viennent de les tuer: adorans le soleil, la lune, & autres estoiles & clartez du Ciel voire & la premiere chose qui se leur offre sortans de leurs loges: & ont langage qui leur est tout peculier, & peschent le Corail le lõg de la mer, & chassẽt les Baleines: la gresse, ils la vẽdẽt aux natiõs estrãges: le long de la mer il y a quelques petites montaignes sur lesquelles s'agriffans des dens il y a certains poissons qu'ils nõment Mors, & comme ils ne peuuent s'y tenir, tombans & se precipitans meurent, & seruent de pasture aux Huns, lesquels les recueillans les mangent, reseruans les dens dudit poisson qui sont & larges, & fort blanches qu'ils changent à d'autres denrées auec les marchans qui passent en leur païs, & de ces dens on faict de beaux manches, & poignées pour les dagues & couteaux: [Et d'autant que des le commencement nous auons parlé de la Pannonie, ou Pæonie & suyuans nostre auteur auons espluché quelque peu des mœurs des anciens, ce ne sera mal fait pour le plaisir, & suport du lecteur, de rechercher briefuement l'origine de ce peuple, à fin de ne laisser en doute & erreur, ceux qui s'aheurtent à la folle multiplicatiõ de presque tout le mõde faite, ou fainte auoir esté, par la troupe bãnie des Troyẽs, desquels on tasche de faire sortir presque toutes les nations de l'Europe, lesquelles sont aussi anciẽnes pour le moins que les premiers peres, d'où sont descẽdus ceux qui depuis bastirẽt Troye. I'ay allegué dés le cõmencement Appian Alexãdrin, lequel en son liure Illyrique dit que les Pæoniẽs ou Pannoniens furẽt iadis possesseurs de celle partie d'Illyrie & Dalmatie, qui auoisinoit le païs de Macedone. Or iaçoit que les Grecs, qui s'usurpẽt licẽce de tout dire, facent venir le nom de la Pæonie de Peon fils de Priam, & que d'autres de mesme nation Grecs, à sçauoir, donnent cest honneur à Peon frere d'Epée, & Endymiõ, si est-ce que nous aymõs mieux suyure Berose, lequel mariant son histoire auec le discours de Moyse la rẽd plus

Vestemens des Huns sauuages.

Baleine en la coste septẽtrionnale.

Mors, poisson septentrionnal.

L'Ignorance de l'histoire, à fait donner tant de cours au sãg Troyẽ.

Où fut iadis le vray siege des Pãnoniẽs.

D'où vient le nom de Pannonie.

croyable, or ce Caldeē fait sortir les Pannoniens de Banō fils de Mese, & arriere-neueu de Sem, fils aisné de Noé, lequel Mese cōmanda sur les païs cōtenus dés la mer maiour, iusqu'au Danube: & departāt les Prouinces à ses enfans, Banō eut celle terre qui est entre le Saue, & le Danube qu'il nōma Banonie, & depuis fut ditte Pānonie, & à present est Hōgrie: & de nō du pere fut nōmée la Misie haute & basse, q̄ maintenāt on dit Seruie, Rascie, Bulgarie, & vne partie des Valaches, & de ceste Pæonie font souuēt mentiō les historiēs Romains: & sur tout Tite Liue qui racōpte cōme les Pānoniēs passerēt en Illyrie, & coururēt tout ledit pays & la Dalmatie iusqu'au lieu ou à present est bastié la cité de Venise. Ainsi les Romains ont nōmé ce pais Pānonie, ou à cause de Banō fils de Mese suyuāt Berose, ou (cōme dit Diō Nicée) à cause q̄ les habitās se vestoient de draps de diuerses couleurs, & pieces raportées en la tissure. Or leur pays est ainsi descrit ꝑ Appiā Alexādrin. Cesar (parlāt de Auguste) les Illyriēs n'ayāt encor voulu obeir aux Romaīs, passa ꝑ la Pānonie pour les aller cōbatre & assuiettir. Or est la Pānonie pais fort boscageux s'estēdāt des Iapodes iusq̄ aux Dardaniēs. Les Pæoniēs n'ōt aucunes villes, ains se tiēnēt en des hameaux selō leurs familles, & alliances de sang, & n'vsent d'aucū iugemēt cōmun, n'ayāt aussi Prīce qui leur cōmāde & qui preside sur les autres. Et iaçoit q̄ ils eussēt 100000. cōbatās prest à marcher en bataille, si est-ce q̄ ayās faute de chef n'oserēt venir aux mains. Et Iornādez accorde à Appiā en ce voyage de Ces. Aug. Et quoy q̄ ce peuple fust mis au rāc des barbares, si est-ce q̄ les Dalmates & Pānoniens s'estāt reuoltes cōtre l'empire, cōme Tibere assis en sō throsne s'equist de Batō qui les auoit esmeus à se reuolter: le gētil Batō ne luy dit autre chose sinō, c'est à vous q̄ la faute de ceste rebelliō doit estre mise sus, qui pour la garde de vos troupeaux auez enuoyé non des chiens, ou bōs pasteurs mais des loups, & mercenaires. Ces Huns dōc sortis du profond de la Scythie, ont esté ceux qui en fin ont dōné le nō au pays d'Hōgrie, quoy q̄ Goths, Alās Vādales, & autres ayēt couru la prouīce Pānoniēne.] Or celle regiō qui s'appelle à prēsēt Hōgrie, a vers le couchāt les pays d'Austriche, & Boësme, & au midy celle ꝑtie de l'Illyrie, ou Esclauōnie, qui auoisine la mer Adriatiq. vers l'oriēt elle regarde la Seruie où iadis les Misiēs & Triballes ont fait leur demeure, qui maintenant est nōmée Sagorie par aucūs, au Nord, & septentrion, & par de là le Danube luy gist le pays de Poloigne, diuisez d'ensemble par le mōt Carpat, & les Moscouites [. Toutesfois assez mal à propos met cest auteur la Moscouie pour voisine de Hōgrie, quād biē elle cōprendroit toutes les deux Misies & haute & basse, veu q̄ par ce moyē il enclorroit en l'Hōgrie presque tous les sarmates de l'Europe.] La ville royale d'Hōgrie, c'est Bude, aīsi nōmée de Bude frere d'Attile, qui en fut le bastisseur. [Veu que (cōme dit est) les pānoniēs ne se soucioyēt guere de bastir villes, ains se tenoyēt ꝑ troupes & familles aux champs, y bastissans des hameaux & villages. Or ce fut cest Attile qui le premier entra en pannonie des Roys Huns, homme de grād esprit, & des plus sages guerriers de son tēps, ayant le cœur hault & genereux, vaillant de sa personne, cauteleux, & dōneur de cassades à son ennemy, magnifique en ses actiōs, portāt vn Autour courōné pour Armoiries,

Misie de qui pris le nom.
voy Berose.
Tite Liu. l. 10 de la 4. Dec.
Des Pānoniēs voy Diō Nicée. l. 51. et 54.
Appiā l. de la guerre Illyque.
Lisez Vellée Paterculé, & Trāquille en la vie de Tibere, & Iornādez au li. des temps.
Gentile respōce de Batō à Tibere Emp. Dion l. 55.
Descriptiō de Hongrie.
Sagorie est dite par Sabelliq. Ennead. 9. li. 1. mais c'est à Strabō le pais des Gethes & à present vne grād partie de Bulgarie.
Faute de l'auteur Latin faisant la Hōgrie voisine de la Moscouie.
Bude ville d'Hōgrie de qui ainsi nommée.

Attile grād personnage. Paul diacre liure 5. Les courses d'Attile furent enuiron l'an de grace 440. Prosper Aquitaniq. Iornandez liu. des temps Tiltre d'Attile, Michel Rittie. l. 1. de Hongrie.

& si arrogant, qu'en ses tiltres sur les lettres & patentes, il faisoit ainsi escrire: Attile filz de Bendetruc, neueu du grand Nemroth, nourry en Engadi: par la grace de Dieu roy des Huns, Medes, Goths, & Daces, la peur & espouuentement du monde, & le fleau de Dieu. Atile mort que fut l'an 100. de son aage & qui deceda le propre iour qu'il espousa la fille du Roy des Bactrians, d'autres disent des Gepides, ayant trop beu, & s'efforçant apres sa nouuelle espouse, d'vn flux de sang qui le saisit & l'emporta. Luy decedé (dis-ie) ses enfans ne iouyrent gueres de ses conquestes, à cause des diuisiōs & querelles qui sourdirēt entr'eux, qui fut l'occasion que ce païs demeura sans aucun Roy, iusqu'à ce que les Huns qui s'estoient retirez apres les guerres des enfans d'Attile en leur païs Scytique, vindrent de rechef en Pannonie auec leurs femmes & enfans, enuiron l'an de grace. 744. & ce fut lors que la foy Chrestienne y fut premierement annoncée, & receüe par les moyens de Zeite vn des princes qui les auoit conduits: mais d'autres tiennent que ceste conuersion vint enuiron l'an de nostre salut, 788. que Charles le grand aneantit presque toutes les forces des Huns, & meit son filz Charles pour gouuerneur, & que lors Cacan Roy Hongre, receut le Baptesme auec toute sa maison, & peuple de Hongrie.]

Mort d'Attile, l'an de nostre seig. 455. Troisiesme venuë des Huns en Pannonie. Quād les Hōgres receurent le baptesme. Charles le grand deffeit les Hongres. Voy nostre hist des Charles l. 2. Force de l'eau d'vn ruisseau en Hongrie. Abillement des Hongres. Dueil en Hōgrie cōbiē dure. Iugemēs selon la loy. Iugemēt fait par les armes en combat.

Le terroir de ce pays est fort fertille, & abondant en fourment, entant qu'il est cultiué, & riche en or & argent. C'est chose merueilleuse ce que les habitās en dient qu'il y a vn ruisseau en Hongrie, dans lequel si souuēt on baigne du fer, qu'il se conuertit en cuyure. Les hommes portent leur abillement fort eschancré vers le collet afin que la chemise apparoisse les collets & fraises de laquelle ils ouurent & accoustrent de filet d'or, & de soye & ce tout sans aucune difference d'estat, vsans de pareille indifference à la chaussure, portant des Brodequins à la façon ancienne des Tragiques. Ils se fardent, oignent, & crespent les cheueux, les couurās d'vn petit chappeau de toile, sans guere l'oster, si ce n'est en reposans, ou estās sans rien faire ce que les Allemans obseruent aussi en plusieurs endroits. L'accoustrement des femmes est plus estroit, & couurāt tout le corps iusqu'au col, ou seulement apparoissent les ouurages bienfaits de leurs colets, & chemises, & portent vn mãteau par dessus leurs robes, affublans, & parans leurs testes de soye, ou lin, & se couurent tout le visage sauf le nez, et les yeux, et vsent ordinairement de perles, et Pierrerie en se parant, et s'accoustrans voulant sortir en rue : hommes et femmes portent des botines ou brodequins iusqu'à demy gréue, et portent le dueil deux ans, et pour le plus commun et ordinaire il ne se fait que le long de l'an. Les hommes rasent leur barbe, sauf és leures de dessus nourrissans des moustaches à la Turque : Iugeans de la foy, et religion selon la foy droite, et receuë de l'eglise vniuerselle, qui leur sert aussi de droit és causes, et affaires qui suruiénent entre eux, dequoy s'en raportent à la loy escrite et ordonnances des Empereurs. Ils ont encore vne autre maniere de vuider les differens és matieres où gist de grande difficulté de preuue ; d'autant que les parties tant deffenderesse, que celle qui accuse faut que combatent ensemble: auquel duel & combat le roy, ou celuy qui le represente faut que soit present pour en iuger, et donner sentence en faueur de celuy qui emporte la

victoire

victoire. Celuy est assez vainqueur & luy donne lon le dessus, s'il met son ennemy en necessité de parer aux coups, ou si l'autre reculant outrepasse les bornes de la place, ou camp ordonné pour le combat. Ceux qui combatent à cheual, vsent de la lance plustost que venir à l'espée, ou coutelaz: mais à pied, si aucuns entrent en lice faut que soyent tous nuds, sauf les parties honteuses. L'Hongre à son langage propre, iaçoit qu'il suyue le parler des Boësmes, & l'imite aucunement, ont aussi des caracteres à escrire propres à leur langue, mais plus volontiers suyuent ils la façon des lettres des Latins. Ceste nation est farouche & de grand cœur, & effort en guerre, plus apte aux guerres à cheual, qu'à suyure la fanterie, obeïssans aux roys, & à leurs lieutenans. Ils ont quelques gens d'ordonnances & hommes d'armes, & de la caualerie legere, mais non en trop grand nombre: & combatent à troupes, & escadrons, mais toutesfois non toutes les bandes ensemble & à vn coup. Il n'y a nation Chrestienne, qui ayt iamais tant donné d'affaires aux Turcs que l'Hongre, ny autre qui ayt plus souffert l'effort, & puissance de la gendarmerie Turquesque si obstinément. ils se sont acharnez les vns sur les autres, & si souuent & sans grand auantage ils ont tousiours combatu & guerroyé ensemble. [Et si la diuisiō des Chrestiens mesmes n'eut donné si grand entrée à l'infidelle qu'elle a, & que l'ambition des Princes n'eut causé ce malheur, & que le Transsyluanien n'eut esté plus conuoiteux que religieux, & amy de sa foy & salut de son païs, l'Hongrie tiēdroit encor teste au Turc, & le chasseroit aussi gaillardement que lors q̄ les cruels Emp. Turcs Mahometh, Baiazeth, & Selin y sont venus donner attainte sans grand proffit, & n'eust perdu de si belles villes, & citez, voire presque tout le pl⁹ beau qui fust en ce royaume.] L'autre Hongrie que nous auons dit s'apeller Iuhrà, qui est la mere de ceste cy, & qui encor luy ressemble presque en langage & façons de vie: est encor idolatre, & vit selon la coustume anciēne des Barbares de Scythie. [Aucuns ont appellé ceste region Iugarie, mais les Moscouites la nōment Iuhrie & le peuple Iuhric, se glorifiās que ce soit de leur païs que tant de vaillans hōmes soyent sortis, & lesquels ayent iadis assuietty la plus grande partie de l'Europe. Qui voudra voir d'auantage & des mœurs, & conqueste des Hongres, & les changemēs de leurs estats, ou les grādes guerres qu'ilz ont eu auec les Turs, qu'il lyse Martin Crōmere en l'histoire de Poloigne, & Bonfinie en celle qu'il à fait des affaires d'Hongrie:]

Loy pour la victoire.

Combats à pied en quelle sorte en Hongrie.

Langage, lettres & naturel farouche des Hongres.

Façon de combatre des Hōgres.

L'Ambition & discorde des grans à ruiné l'estat de Hongrie.

Iuhrà pays des anciens Hongres en Scythie.

Iuhric Prouince d'où sont sortis les Hongres, voy Sigismond Liber en l'histoire de Moscouie.

Auteur parlans d'Hongrie.

Du païs, & royaume de Boësme, mœurs, & relligion des Boësmes. Chap. 12.

LE païs, & region de Boësme est enclos és bornes, & limites de la Germanie, (iaçoit que Crommere l'en emancipe auec la Poloigne,) & est exposée au vent froid, & souflemens aquilonaires, A l'Orient luy gist l'Hongrie, Bauiere au midy, l'autre partie de Bauiere Vindelicie, ou Norique luy est au Ponant, & au Nord la Poloigne: & est ce païs presque d'esgalle longueur, & largeur, ayant trois iournées de chemin d'estendue, & la forest Hercinie luy ser-

Description du pays de Boësme.

Forest Hercinie à present forest d'Othō.

Albis & Multaue fleuues.

Pragne cité & chef de

Boësme. uant de toutes parts de murs & de closture. Le fleuue Albis l'arrouse pas-
Crommere sant par le beau millieu de la Prouince, & vne autre riuiere ditte Multa-
liur.1. Berose ue, laquelle passe selon les murs de la cité de Prague, laquelle est belle &
liure. 4. fort grande, & le chef & metropolitaine de tout le royaume. [Or auant
Voy Auentin liu. 1. de l'histoire de Bauiere. que venir aux mœurs, il fault vn peu sçauoir la cause du nom de Boësme, & l'origine de ce peuple: veu que celuy qui a faict l'histoire de Pologne, met cestuy-cy parmy les Slaues, & Berose les cõprend en la Sarmatie qui est de l'Europe. Les Annalistes de Bauiere tiennent q̃ quelque tẽps apres
Boiogere, Ingerman Scythes viennent en Boesme. le deluge, il sortist des parties Septẽtrionales, à sçauoir d'Armenie, vne grãd multitude de peuple ditz Boies, lesquels passans, vindrẽt s'arrester le long du Danube, estant chef de ceste troupe vn Boiogere qui auec son fils Ingerman, laissant la Scythie & Armenie, posa son siege sur le Danube, &
Marcommans sont ceux de Morauie. estendãt sa seigneurie iusqu'à la forest noire ou Hercinie, bastist au milieu des boys prés les bords des fleuues Albis & Multaue, vne ville qu'il nõma Boigsman, & qui depuis eut nom Marobaduc du Roy des Sueces & des
Par qui bastie Prague. Marcõmans qui en auoit chassé les Boies: & apres vindrẽt les Zeches qui depossederent les Mercõmans, & appellerẽt celle cité Prahe, laquelle en-
Les Boesmes descendus des Scythes. cor à present est Prague & chef de tout le païs de Boesme. Et ainsi on verroit que les Boesmes sont Scythes dés le commencement comme ainsi soit que la verité est assez euidente, que tous les peuples & d'Afrique & d'Eu-
D'où sont descendus ceux de Bourbonnois. Tite Liue liu. 5. dés la fondation de Rome. Strabon. 5. Cesar liu. 1. des Commẽt. Cornel. Tacite liure. des mœurs des Germains. rope sont venus de l'Asie, en laquelle se feit le premier meslange des langues, & la diuisiõ des terres par Noé & ses successeurs. Et par mesme moy en pourra l'on cõclurre, que les Boies Gaulois, qui sont ceux de Bourbõnois, soit qu'ils soient venus en Gaule de la Scythie auant, ou que puis lai sans les parties d'Allemaigne, ayent couru en Gaule, si est il tout asseur que ce furent eux qui passerent en Italie auec les Manceaux, & y bastiren la cité de Bologne. Neantmoins Cesar faict que ces Boies Gaulois laissã leur pays, vindrent s'empatronir & faire seigneurs du pays Norique & de Bauiere: mais chassez de la forest Hercinie (comme dict Tacite) se alleren arrester prés du Danube, iaçoit qu'au parauant ilz eussent chassez les Cim bres de la mesme forest: ainsi que le lecteur considere que les Boies & Boesmes de leur source primeraine & anciẽne sont descẽdus des Scythes & puis des Gaulois, & en fin des Slaues, & tous ce pẽdant venus d'Asie: E quoy qu'il en soit, le nom des Boesmes est fort ancien & recogneu, ve
Boesmes sortis de Gaule. Strab. liu. 7. que Ptholomée en parle en ceste sorte. Souz la forest Hercinie sont le Quades, au dessouz desquels sont les mines du fer, & la forest nõmé Lu ne: Voisins de laquelle sont les Boesmes qui est vn grãd peuple, & les lim
Voy Vellée Paterculé en la vie de Tybere. Ptholo. liu. 2. cha. 11. Table d'Europ. 4. Noms és autheurs de la region de Boesme. tes duquel s'estẽdẽt iusqu'au Danube. Or voyez que Ptholom. les nõm Boesmes, Vellée Boiohemes, Strabõ Bubiemes, & Tacite Boiemes. Et a fin qu'on ne pẽse que ce soiẽt fables, qu'on lise le septiesme de la Geogra phie de Strabon, et lors on verra la painture et table si naiuemẽt dressé d païs Bohemien, qu'il n'y manque rien pour la preuue & asseurãce de mõ dire: voire Patercule, parlãt du voyage de Tybere Cesar en Pãnonie, mo stre cõme ledit Empereur prist la volte pour courir sus à Marobaduc & aux Marcommans qui estoient en Boesme. Ie laisse plusieurs autres cho ses que ie pourrois alleguer sur ce propos, me contentãt de vous en auoi fait veoir l'origine.] Le terroir de Boësme est fertil en fourment & orge

pasturage,bestail & abondât en pescherie,l'Oliue n'y croist nõ plus qu'au reste de la Germanie,& n'a du tout faute de vin,& est vray qu'on y faict de tresbonne ceruoise qu'õ porte iusqu'à Vienne en Austriche. Et quoy que le pays de Boësme soit tout ceint,& enuironné des terres Allemãdes si est-ce que les Boësmes ne parlent point Allemant, ains en fut chassé ce langage du temps que les Salues ou Esclauons se feirent seigneurs de ceste terre.Car on lit en leurs annales qu'il y eut deux freres,qui estans sortis de Croatie auec troupe de peuple vindrent se faire seigneurs, l'vn de Boësme,& l'autre de Poloigne changeans de nom aux terres, & apprenãs leur lãgue au peuple qui y habite,ainsi que le tesmoigne Volaterrã.Neãtmoins se trouuent-il plusieurs qui encor iusqu'au iour present,vsẽt de la lãgue des Allemãs,tellement q̃ és Eglises,& aux sermons le peuple est enseigné en langue Allemande,mais hors les Temples,& mesmes és Cemitieres on y vse du parler Bohemiẽ,iadis c'estoit aux seuls quatre mendiãs de prescher & annoncer la parolle de Dieu au peuple en tel langage que bon leur sembloit.Ce peuple ne fut iamais lié en general d'aucune loy ou ordonnance saincte l'acheminant à vertu,ains la volonté seruoit à chascun de loy:& si peu cõstans en la religiõ,qu'ayans iadis embrassé la folle persuasion des Vaudoys,encore de la memoire de noz ayeux ilz se laisserent infecter du venin des Hussites,si qu'à present ilz ne sont guere diligẽs obseruateurs de la foy Catholique,ny grandement affectionez aux ceremonies de l'Eglise Apostolique & vniuerselle. Aussi ne tiennent ilz aucun compte du Pape,& souuerain Primat de l'Eglise de Rome, & nient qu'il soit plus excellent,ny venerable, ou pl⁹ à priser que le reste des autres du Clergé,comme ceux qui ne mettent aucune difference entre les Prestres, ny reçoiuent les degrez obseruez de tout temps en l'Eglise:ayans opiniõ que le ministre,faut que soit recogneu non pour sa dignité,ains eu esgard à la saincteté de sa vie. Quand les ames sortent du corps ilz tiennent, ou qu'elles vont iouyr soudain de la gloire celeste, ou descendent en enfer pour y estre tourmentées perpetuellement: car disent-ilz, il n'y a aucun feu de purgatoire pour les nettoyer & purger.Et pour ceste cause ilz se moquent des obseques anniuersaires, & prieres faictes pour les morts, disans que c'est vne inuẽtion pour rassasier l'auarice des prestres.Leur impieté s'estend iusqu'à là que de demolir,& abbatre les Images & representations seruans de memoire de nostre Dieu & sauueur Iesus Christ & des saincts qui sont auec luy en sa gloire,Ilz se moquẽt & font risées de benedictiõs faictes sur l'eau,les cierges & rameaux és festes certaines en l'Eglise:& tiẽnent q̃ les diables sont inuenteurs des religiõs des quatre mẽdiãs. Diẽt q̃ les prestres doiuent estre pauures,& se cõtenter des aumosnes des bõnes gẽs,sans posseder ny argẽt,ny aucũe richesse.Qu'il est permis à chacũ de prescher l'Euãgile.Tiẽnẽt qu'il ne faut souffrir aucũ peché digne de mort sans punitiõ pour euiter quelq̃ malheur q̃ ce soit,ny ayãt dãgereuse cõsequẽce. Si celuy qui a autorié sur le peuple est cõuaincu d'aucũ peché mortel,ilz sõt d'auis qu'õ le depose,soit-il magistrat tẽporel ou ecclesiast. estãt indigne qu'õ luy face obeïssance.La cõfirmation & extreme onctiõ ne sõt point p les Bohemiẽs & Hussites receus pour sacremẽs en l'Eglise.

Fertilité de Boesme.

Ceste opinion de Croatie est amenée & refutée par Crõmere liu. 1.ch. 14. 15. & 16. de l'histoire de Pologn. Volater. Enn. 8. liu. 2.

Langue Allemande en Boesme.

Boesmes sans loix publiques.

Boesmes subiets à l'here. Vaudois heretiques autrement pauures de Lyon commencerent en l'an de grace 1164. Voy Nauclere.

Hussites de Iean Hus,qui sema son venin en l'an de grace 1415.

Heresies des Boesmiens & Hussites. Boesmiens brise Images cõme noz Huguenotz. Autant en sentent les Lutheriens & Caluinistes.

Accusent la confession auriculaire de superfluité & cõme chose controuuée & sans autorité:& qu'il suffit au Chrestien de confesser à Dieu ses pechez en son cabinet ou autre lieu secret & escarté. Qu'il faut receuoir le baptesme, sans y vser d'aucune mixtion de cresme, ou huile y suffisant la seule eau:tenoyẽt l'vsage des Cemitieres inutile,& comme inuenté pour le gaing du Clergé,qu'il ne se faut soucier du lieu, ny de la terre où les corps doiuent estre enterrez.Et d'autant que le monde est le temple du Dieu tout puissant, emplissant & comprenant, ils disoyent que ceux qui bastissoyẽt des tẽples & oratoires,sembloit que voulussent enclorre & limiter la maiesté de Dieu à leur fantasie.Mesprisoyẽt encor, cõme choses de neant les vestemens sacerdotaux,les paremens des autels, Aulbes, corporaliers, Calices, & Platines, & autres vases seruans aux ceremonies gardées en l'Eglise:que le prestre pouuoit cõsacrer le corps de nostre seig.en tout lieu,à tout tẽps,& toute heure, & le ministrer & departir à ceux qui voudroyẽt le receuoir,qu'il luy suffisoit de seulemẽt prononcer les saictes parolles sacramẽtelles.Estimoiẽt chose vaine,& tẽps perdu d'implorer en nostre necessité l'aide & priere des saints qui iouïssent de la gloire, & regnẽt és Cieux auec nostre seig.Iesus Christ,& auoyẽt mesme opiniõ des sept heures canoniales qu'õ à de coustume de chãter en l'Eglise de Dieu. Et permettoyẽt le trauail tout iour de feste,sauf celuy q̃ les Chrestiẽs honorent & nõment le sainct Dimẽche,regettãs du tout les festes & solénitez des saints,& n'estimoiẽt que les ieusnes seruissẽt de riẽ pour l'accroist de nos merites & salut.On tient que les prestres Bohemiẽs administroiẽt sans aucune differẽce,le S.Sacremẽt sous les deux especes, & aux lays, & aux enfans & tous autres se presentãs à la table, vsans de mesme pain sans leuain que no9 vsons,sauf qu'il estoit vn peu plus grãd.On tiẽt q̃ l'auteur de ceste resuerie,ce ne fut pas Ieã Huz, ains vn autre nõmé George Poggebrace[Mais Nauclere le dõne à vn Pierre de Troye,qui admonesta Ieã Huz,de sa faute qu'il ne voyoit point q̃ nostre seig.auoit departy le sacremẽt aux siẽs en la Cene,sous les deux especes.]Il y eut encore vn Picard venu de Frãce en Boësme, qui mit vne autre grãd resuerie ẽ la teste de ce pauure peuple,car ayant attiré vne infinie multitude,tãt d'hõmes que de femmes il leur cõmanda d'aller tous nuds & les appella Adamites.Ce paillard fut auteur de toute insolence & vilẽnie,aprenãt à ceste miserable natiõ de se mesler publiquemẽt & sans esgard, ou respect aucũ de sang, ny parẽté:à quoy furẽt adioustez,de grãds & enormes crimes,lesquels on dit durer encor en plusieurs endroits,mais lesquels on execute le pl9 secretemẽt qu'il est possible. D'autant qu'il y en a en Boësme d'aucuns qui vont sacrifier en des lieux souterrains(& pource on les appelle Grueberhaimer en leur lãgue)& durãt leur seruice,dés aussi tost q̃ leur prestre & ministre dit,suyuãt la coustume & cõme pour le mot du guet,ces parolles,Croissez & multipliez, & emplissez la terre,soudain(dis-ie)on y estaint les chãdelles,& chascũ empoigne la premiere femme qui luy viẽt à la main,sans esgard aucũ de l'aage,ny reuerẽce deuë au sang & parẽté,& se meslẽt cõfusément les vns auec les autres.Apres ceste belle liaison & meslange,chacun se remet en la place,& les chandelles rallumées on paracheue l'office.

Ils n'estoyẽt si detestables que nos sacramentaires.

Communion sous les deux especes des Boësmes, voy Iean Cochlée en son hist.des Hußites.

Nauclere en la generation 47.

Adamites heretiques plains de vilennie & ordure.

Execrable paillardise des Boësmes. mise sus de nostre temps aux Caluinistes.

Ceste execrable ceremonie des Adamites, n'est en guere differẽte à ces Baccanales, premierement iadis celebrées en Toscane, & depuis à Rome, que les hommes & femmes meslez ensemble faisoyent, ou apres s'estre remplis de vins & de viande, on abusoit de tout sexe & de tout aage, violant, & forçant & les enfans, & les dames de maison, & y exerçans d'autres insignes meschancetez qui en sortoyent, comme d'vne boutique de toute vilennie, & forfaiture. Or fut l'ordonnãce de telles festes defendue, & peine de mort establie sur ceux qui s'en feroyẽt desormais les chefs ny auteurs, ce qui aduint Q. Martie Philippe, & Posthume Albin estans Cõsulz à Rome: ainsi que l'escrit Sabellique. Ceste pestilente impieté & execrable heresie des Boësmes, quoy que il y ait eu quatre Roys, à sçauoir Venceslas, Sigismond, Albert, & Ladislas, qui se sont efforcez de l'arracher & destruire, si est-ce que ilz y ont perdu leur peine, & n'y ont sceu donner entier & final remede.

Baccanales instituées à Rome.
S. Augu. cité de Dieu, liu. 6. ch. 9. & li. 18. ch. 13.
Baccanales defendues.
Sabelli. Ennead. 5. liu. 7

De la Germanie: & diuerses coustumes & mœurs des peuples qui sont en icelle. Chapitre 13.

GERMANIE region tres-ample, & de grand estendue en Europe est toute Septentrionale: & fut iadis diuisée des Gaules par le Rhin, et des Rhetiens, et Panoniens (à present Sueuiens) et ceux du pays d'Austriche: des Sarmates, et Daces, et les monts, et la mutuelle crainte et peur reciproque, que ont les vns des autres les separe et diuise: et le reste est enuironné et encloz de l'Ocean. A present les pays de Sueue, Vindelicie, Bauiere, et Austriche, les Alpes, et la plus part de l'Illyrie, ou Esclauonnie, Croatie, et Stirie, voire iusqu'au destroit et limites des Grisõs, vers le pas de Trãte est contenu sous le nom de Germanie. Et qui plus est toute la cõtrée presque de la Gaule iadis nommée Belgique, et des païs voisins du Rhin, ont gousté, et pris le nom, et langue Germanique, tellement que le vulgaire ignore qu'il soit Gaulois, et se fasche et courrouce, si on luy dit qu'il le soit aucunement: et par succession de temps les Heluetiens, ou Suisses ont receu & le nom, & le langage, & les façons & mœurs des Alemans. Voire en la Gaule Transalpine, vn bon trait de païs est tombé souz le nom de Germanie. Les Alemans ont esté aussi ceux qui ont contraint les Prussiés nation furieuse, trespuissante & vaillãte en guerre, à receuoir la foy, & religion Chrestienne, lors que les cheualiers Teutoniques osterent la Prusse d'entre la main des infidelles, y faisans prescher en Alemant, & commandans au peuple de suyure la religion & ceremonies de nostre Eglise & profession. Ainsi prenans esgard aux premiers, & anciens limites de l'Alemaigne, on verra qu'elle en a depuis plus vsurpé d'ailleur, que iadis elle n'en auoit de son propre, & fut le temps passé diuisée cõme en deux parties, & ce dés le commencement, tellement que celle qui auoisine le plus les Alpes est ditte la haulte Germanie, & celle qui tire au septentriõ & est la plus proche de la mer est nommée, & estimée pour la basse Ale-

Voy Beat. Rhenan. liur. 1. de la Germanie. Ptol. liu. 2 ch. 11. Tab. 4 d'Europ.
Car ces trois sont compris sous le nom d'Esclauõnie.
Ce que auiourd'huy la Germanie cõtiet.
Suisses ne sont point les Heluetiens de iadis.
De la description de Germanie, voy Tacite liure des mœurs des Germains & Iosse Villichie sur le mesme Tacite.
Consideratiõ de l'Alemaig. haute & basse.

maigne. Ce departement de ceste Prouince dure encor iusqu'à present sous le nom d'Alemaigne, apellée ainsi comme aucuns pensent du lac Leman, que maintenant on dit lac de Losanne. [Mais ceux qui acceptent les escrits de Berose, disent que ce nom vient de Hercule, surnommé l'Alemã qui regna en Germanie du temps de Mancalée Roy d'Assyrie, lequel par Eusebe n'est mis que douziesme en nõbre : mais d'autres le raportent plus loing à Manne, à sçauoir second roy de toute la Germanie, fils de Tuiscõ tous deux auteurs, & chefs de la nation des Alemans : lesquels depuis, cõme dit Tacite, furent diuisez en trois noms, qui sont Igeuones, Hermiuones, & Isteuones. Et tenoyẽt le nom de Germain pour nouueau, mais c'estoit du tẽps de Tacite, car celuy d'Alemant est bien encor plus nouueau, & nõ receuable de le raporter, ny à Mãne fils de Tuiscõ, ny à Hercule surnõmé l'Aleman, veu qu'il n'y a pas aucun des anciẽs auant les conquestes des Cesars qui baptise ce peuple d'vn tel nõ, ny long tẽps apres, iusqu'à ce q̃ les courses des Goths, Vãdales & autres, barbares furẽt faites & s'espandirent par l'Empire Romain. Et quand au mot de Germain il est bien plus anciẽ, d'autãt que les Romains qui en ont escrit les premiers leurs dõnent ce tiltre: & les ont cogneus quelques 640. ans apres le bastimẽt de Rome, lors q̃ les Cimbres vindrent pour faire guerre aux Romains. Et pourquoy ils furẽt apellez Germains, aucuns ont pẽsé q̃ ce soit à cause de leur force, pource q̃ ce mot Garman signifie tout masle & robuste, mais la raison n'ẽ est apuiée de guere grãde autorité: Strabõ y va d'autre grace lors qu'il dit, Outre le Rhin sont & habitẽt les Germains vers l'Oriẽt, imitans quelque peu la façon de faire, & les proportions & habitudes des Gaulois soit en leur farouche naturel, grandeur de corps, & couleur de visage, & cheueux iauniſsans : Et ainsi à bon droit les Romains leur donnerent ce nom de Germain, cõme les recoigniſsans, cõme freres legitimes des Gaulois, d'autãt que le Latin apelle Germains ceux qui sont freres legitimes, & sortis d'vn mesme ventre, Cornille Tacite cõme celuy qui chatouille en ses discours les Alemans est de diuerse opinion, disant ainsi. Au reste le nom de Germanie est nouueau & de n'agueres imposé à ceste natiõ, entant q̃ ceux qui les premiers ont passé le Rhin chassant les Gauloys, ont pris auſsi le nom & de Tungres, & de Germains : ainsi le nom de la nation, nõ du peuple prist petit à petit force en l'esprit du vaĩcu saisi de crainte : & soudain les vainqueurs en commencerent auſsi vser ensemble, s'entre apellãs Germains. Voyez que Tacite ne donna guere grande raison de ceste apellation : tellement que facilement ie condescendray à suiure l'aduis de Strabon si on ne me donne raison plus valable. Quant au mot d'Aleman les anciens l'ont incogneu, & ne trouuerez pas vn de ceux qui ont escrit iadis : ny du temps des Cesars apres la mort de nostre seigneur, qui en face quelque mention, ains est tousiours mis en auant le Germain. Et les premiers qui en ont vsé ont esté ceux qui ont escrit ou apres, ou vn peu deuãt le regne de Constantin le grand: sans que pour cela ils vous dõnent guere grande raison de la cause de ce vocable : veu que Ammian Marcellin qui a vescu du temps de Iulian l'Apostat est des premiers qui mentionnent le nom Alemant, & cesse d'vser de l'apellation de Garmanie, si ce n'est lors

Berosel. 5. des Rois Aſsiriẽs Eusebe li. des temps.

Mãne regnoit l'an du mõde 1963. & 306. apres le deluge.

Diuision des quartiers & des nõs en Alemaigne.

Corn. Tac. en son l. des Germains.

Absurdité q̃ le mot Alemã soit venu de Man fils de Tuiscõ, ny de Hercule Aleman.

En quel tẽps les Germains furẽt cogneus des Romains.

D'oũ viẽt le mot de Germain Strabõ 7.

Cor. Tac. liu. des mœurs des Germaĩs.

Mot d'Alemãt nõ cogneu des anciẽs

Voy Marcellĩ li. 14. & 20.

qu'il reuient aux descriptions, & repete la memoire des anciens, & les bornes & limites des prouinces. Mais celuy qui parle encor plus cleremẽt est Agathie, lequel faisant mention des Alemans en parle en ceste maniere. Les Alemans (si nous croyons ce que Asinie Pollion, qui a diligemment escrit les gestes des Germains) sont gens estrangers & venus d'ailleur r'assemblez d'vne diuerse & confuse multitude de peuple, ce que leur nom semble signifier: entãt que Theodoric Roy des Goths iouissant de l'Empire d'Italie assuiettist, & rẽdit tributaires toutes les Alemaignes: mais luy decedé & estãt la guerre eschaufée entre Iustiniã Empereur & les Goths: les Goths flateusement se gouuernans enuers les François & taschans par tout art, ruse, & flaterie de se les rendre amys & fauorables, se voyans depossedez de plusieurs terres & mesme ayãs perdu l'autorité qu'ils auoyẽt sur la gent & nation Alemande, ils la laisserent entre les mains des François. Or quoy que Agathie mette en ieu ceste confusion de peuples diuers, desquels l'Alemaigne est composée, encor ne dit il rien du mot, n'y d'où il prend origine: & neantmoins fault-il penser qu'vne si grãde natiõ n'a point laissé le nom de Germains pour prendre celuy d'Alemant sans quelque grande, & euidente cause, & occasion de ce faire, iaçoit que proprement Alemans n'estoyent pour lors apellez tous ceux qui se tenoyent en Germanie, ains seulement ceux qui se tenoyent voisins du Rhin, & des Gaules, ce qui se recueille de plusieures passages des auteurs susnõmez, & mesme d'Eutrope parlant de Maximian Herculien qui vainquist les François & Alemans, & tua leurs Rois, & vsa de grandes cruautez à l'endroit de toute la nation. Ce que Vadian homme excellent, & grãd recercheur, si homme de nostre temps, à bien sceu marquer, pour monstrer que chacune nation a des proprietez en sa langue, que les autres ne peuuent exprimer, & qui luy sont comme particulieres: tels que sont les noms d'Alemãt Germain, Lombard, de la forest Hercinie, & Marcõmans: lesquels iaçoit que semblent fortuits & imposez sans guere grande occasion ny necessité, si retiennent ils les traces de leur origine, & font assez apparoir, de la source d'où ils ont esté pris, veu que encor à present on voit vn bourg qui porte le tiltre de champ des Alemans, pres le lac Acronie, que ceux du pays nomment Algoyu en lieu que le temps passé on disoit Almagoyu, qui signifie la valée des Alemans: aussi est-ce en ce lieu que le peuple ainsi nõmé se tenoit ainsi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy dessus nommez: & apellé en ceste sorte: non du lac Leman, ny des anciens roys de ceste nation, mais bien du mot Aleman qui signifie (cõme dit Auentin) tout hõme, & ce peuple se vãtãt par telle apellation d'vne force masle et robuste: Il est vray qu'il y a des auteurs qui mettent differenc entre les Germains et Alemans, si comme Spartian quand il dit en somme toute la Germanie et l'Alemaigne, auec le reste des nations qui les auoisinent: là où il parle de Caie Marie et peuples qu'il vainquit, et Vopisque, disant Tesmoins les Françoys, les corps desquelz estoyent ionchez par les voyes marescageuses, tesmoins des Alemans et Germains chassez bien loing des bords et limites du Rhin: et Spartian (faisant mention de l'Empereur Caracalle) dit aussi, luy s'vsurpant, et attribuant le nom de Par-

Ainsi qu'il fait au li. 15.

Origine des Alemãs, Agathie liu. 1.

Alemãs mis sous l'obeissance des Françoys.

Eutrope. 10.

Vadiã sur Põpenie Mele l. 3.

Ceste valée est voisine du pays des Suisses.

D'où viẽt au vray le nom d'Alemant.

Beat. Rhenã. l. 1. dit les Alemãs estre Germains septentrionaux.

Auentin l. 2. de l'histoi. de Bauiere.

Spartiã en la vie de Caie Marie

Vopisque en la vie de l'ẽpereur Probe.

Spartiã en la vie de Caracalle.

thique, Arabique, Germanique, & Almanique (car il auoit vaincu la nation Alemande.) Et pour mieux esplucher la matiere Valafride auteur entre les anciẽs & modernes non contemptible, comprend sous le nom Alemant, ceux qui auoisinent le lac de Constance, & le Rhin, & qui vers le ponant habitent le long du lac de Zurich, & Limagne, où à present est le siege & païs naturel des Suisses. Neantmoins, nonobstant toutes ces specifications le temps à gaigné que toute la Germanie a porté, & porte à present le tiltre d'Alemaigne, de qulque lieu qu'elle l'aye pris, car ie n'é veux assoir le iugement, ains me contente d'auoir amené les raisons tant seulement, afin que le sage & ingenieux lecteur suplée à mon incapacité, qui luy vais remettre en main les façons de vie Germaniques, assez biẽ esplucheés par nostre auteur, que s'est seruy de la diligence de Tacite, & tesmoignage d'Agathie, quoy qu'il supprime leur nom, & encor nous a secourus de son industrie mesme, qui estant du pays, a cogneu les mœurs du peuple de son aage.] Or tãt la haute que basse Germanie contiẽnent plusieurs prouinces: entant que la haulte, s'estend depuis le fleuue Mogã qui passe en la Franconie, ou France Orientale, & montant embrasse les pays de Bauiere, Austriche, Stirie, Athese, Rhetie, Suisse, Suéue, Helsace, la prouince du Rhin, iusqu'à Maience. La basse cõtient la Franconie, le pays meridional de laquelle tend & s'auoisine de la haulte, & embrasse encor les pays de Hesse, Lorraine, Brabant, Gueldres Zelande, Hollãde, phrise, Flãdres, Westphalie, Saxe, Dannemarc, la peninsule, pomeranie, Liuonie, prussie, Slesie, Morauie, Boesme, Misne, la Marche, & Turingie. La terre Germanique (selon le tesmoignage de Cornille Tacite) fut dés le commencemẽt, quoy qu'il y eust quelque chose d'exceptée, du tout ou chargée de forestz, & boscages qui la rendoyent effroiable, ou pleine de palus & marestz qui luy causoyent vne grande sterilité, basse du costé qu'elle regarde les Gaules, & venteuse de la part qu'elle tourne vers la Bauiere, & pays d'Austriche, si mal propre à estre cultiuée qu'elle ne produisoit aucũ arbre fruitier, & incapable pour le labourage, toutesfois abondante en bestail, qui neantmoins ne venoit guere grand, ny ayant aucune miniere d'or ny d'argẽt, & pour ceste occasiõ non desirée d'aucũ, & mesprisée presque de tout le mõde. Mais à present elle à changé de chance estant celle regiõ si belle & plaisante, embellie de tant de grandes, riches, & populeuses villes & citez, & ayant si beau & grand nombre de chasteaux, villages, & bourgades qn'elle ne doit rien à l'Italie, France, ny Espaignes en beauté ny magnificence: le Ciel y est assez serain & agreable, & la fertilité des terres à souhait, & autant qu'on sçauroit desirer. On y voit les gentilles collines exposées au rayonnement du soleil, les forests sombres, & ombrageuses, les champs foisonnans en formens, les montaiges, & costaux chargez de bon vignoble. Outre ce y courent de belles, & tresclere riuieres telles que sont le Rhin, Danube, Mogã, Albis, Neccare, Sale, Odere, & plusieurs autres tant fleuues que petits ruisseaux flotellans doucement, & par leur arrousement engressans les champs & terres qui les auoisinẽt. Les fontaines d'eau douce, les baiãs, & estuues & d'eaux ensoulphrées, & chaudes naturellement y sont en abondance, le sel ny manque point: & en somme ce

Valafride en la vie de S. Gal.

Tacite au li. des mœurs des Germains Agathie l.1.

Prouinces d'Alemaige.

La haulte s'apelle en Aleman, Hoch teut schland. La basse, Nider teut schland.

Ce denombrement est pris dés le cõmencemẽt & lors que Tuiscõ regnoit, car Ptolomée, ny Ammiã ne luy dõnent si grãd estẽdue.

Aßiette & cõdition du pays Alemãt

Des forests do Germanie, Voy Tacite li. 2. des Annales.

Louãges d'Alemaigne.

Sale d'où sõt dits des Saliques. voy Beat Rhenan. liu. 1

pais

païs ne doit rien à terre aucune en fertilité de metaux. Et qu'il soit vray: & l'Italie, les Gaules, & l'Espaigne, n'ont argent que celuy qu'elles tirent des marchans d'Alemaigne, laquelle ayant abõdance de metaux, n'a point faute d'or & n'en est du tout priuée. Que si quelcun des anciens venoit maintenant à resusciter, & regardoit diligemment ce qui est de secret par toute la region Alemande, n'auroit-il pas grande occasion de s'esbahir, & esmerueiller d'vn si estrange changement: qu'est-ce qu'il diroit, voyant les lieux si bien disposez, & sains, le Climat iouissant d'vne si grand serenité & temperie du Ciel, le terroir tant fertile & abondant le vin, les bleds, & fruits y croissans comme à souhait, les arbres entez, & plantez iusqu'à rendre merueille en l'esprit de chacun, la superbe & magnificence du plan, & bastiment des villes, l'excellence des edifices des temples & Eglises, & là pieté & deuotion entiere du peuple Alemant enuers Dieu: la courtoisie, & ciuilité des bourgeois & citadins des villes, la brauerie & põpe de l'abillemẽt de chacun, la discipline & art militaire, la maniere de dresser l'appareil d'vn champ, & armée, & le reste de l'ornement & gaillardise des Alemans: s'ilz voioyent encor quelle, & combien puissante est celle noblesse qui en sort, à grand peine diroyent ilz, (si ie ne suis trompé en mon opinon) que ceste terre fut pauure, deserte & sans habitation, ny son Climat aspre, & sans salubrité, ou attrampé aspect du Ciel, ny le terroir fascheux à cultiuer: plustost verroyent ilz combiẽ est veritable ce qu'on dit ordinairement: que vne bonne matiere demeure sans estre cogneue en sa perfection par faute d'artisan qui la mette en besoigne. Car iaçoit que és autres regions l'hiuer ny soit point si vehement & aspre, & les fruits meilleurs & plus sauoureux, neantmoins l'esté est en icelles moins attrempé & par consequent les fruits y sentent plustost corruption: aioustez à cecy que la Germanie est exempte de l'incommodité que les serpẽts & autres bestes venimeuses aportent à l'homme n'en y ayant point que peu, & icelles sans grand effort pour nuire. Or a elle esté nommée Germanie de fresche appellation à cause que tous les peuples habitans en elle estoyent esgaulx en stature, proportion des membres, coustumes & façons de vie tout ainsi que s'ilz eussent esté freres: car au parauãt on la nommoit Teutonie de Tuiscon, fils de Noé: & depuis Alemaigne du nom de Manne fils du susdit Tuiscon, & les deux peres de la generation Alemande: Il est vray que plusieurs estiment que les Germains soyent indigenes, c'est à dire nez dés le commencement en ceste terre, sans que d'ailleur on y ayt mené l'engeance: & de ceste opinion est vn qui a fait les vers qui s'ensuyuent.

Cestuy parle par trop affectionnémẽt de son pays.

Il fault à present chãger de langage.

Alemaigne pays fort temperé.

Cecy est pris de Tacite & Berose.

Nous auõs cõfuté cecy.

Alemãs nez de tousiours en Germanie.

Là est ce peuple grand & par tout renommé
Inuincible aux combats où le monde animé
S'encline au Pol Artiq: lequel souffre & endure
Le chault patiemment, les vents, & la froidure
Haissant le repos auec l'oisiueté.
Né il est en ces lieux, & d'ailleurs n'a esté
Là transporté son sang & gaillarde origine.

Mais le Ciel l'a produit de l'essence diuine
Du vieux Demogorgon, alors qu'en l'vniueres
La nature crea ce qui est de diuers
Les Grecz, & les Latins du nom Germain l'honorent
A cause qu'on les voit qu'ensemble ilz se decorent
Et caressent ainsi que font les plus prochains
Et liez d'vn sang mesme, & que freres germains.
Encore ce beau nom leur plaist: & sont semblables
En traitz & liaison de membres, redoutables
Pour leur braue grandeur: & admirez encor
Que nature prodigue espandant le thesor
D'vne grande beauté, à ces corps (liberale)
Embellis de blancheur, auec vn cœur tout masle:
Leurs yeux doux furieux, tousiours estincellans
Et leurs cheueux à l'or en couleur ressemblans,
Leur corps est bien dressé, & de grande stature
La parolle au maintien se referer à cure
Les gestes, & le cœur marchent d'vn mesme poinct,
Et rien de feminin la parolle n'a point
Mais qui plustost ressent, & Mars, & les alarmes,
Comme de gens qui sont nez, & nourris aux armes
La chasse est leur deduit, & piquer les cheuaulx
Leur plaisir desiré, courir par monts, & vaux
Et auec grand trauail soustenir ceste vie
C'est ordinairement leur ioye, & leur enuie
Soit aux Arts mecanieqs, ou d'vn soc my-taillant
La terre par les champs de iour desentraillant
Ou marians la vigne aux Dieux alors que veufue
Et sans aucun suport se trainant on la treuue.
Ils laissent leur païs dés leurs plus tendres ans
Soit pour science aprendre, ou aller sillonnans
Les flotz de l'Ocean sur vne nef legere,
Pour leurs coffres emplir: ils suyuent la maniere
Des pillages mutins, & les treuuent de droit
Alors que les fureurs de Mars leur cœur conçoit,
Pour guerroyer ilz vont aux estranges Prouinces
La soulde receuans és courts de plusieurs Princes.
Souuent par les hauts rochs, & par les profonds boys,
Par les taillis espais, & vallons d'autres-fois
Courent sus au sanglier farouche, & bien miré,
Puis viennent élancer le Cerf ia retiré
Par l'obscur des forests, desbrossants à la suite
Le tout pour butiner ceste legere fuite:

Les Alemãs ont les cheueux blonds. voy Seneq. ez quest. natur. & Marti. 1. des Epigamrmes.

L'ours gist souz leur Espieu, & le vol hault & fier
Du Tiercelet gaillard, du gentil esperuier
Leur donne du plaisir, lors qu'vne main grifante
Que l'ongle & que le bec sur la plume tremblante
Vient fondre en rauissant: Ce peuple d'vn cœur franc
Ne craint aucun peril, ny d'espandre son sang
Pour la vie, & salut de sa chere patrie
Et de ses bons amys, si quelque fauce enuie
Leur bastist quelque tort: ilz ne doutent la mort
Pour venger iustement & l'iniure & l'effort
Qu'on tasche de leur faire: ilz ont l'ame fidelle
La foy sans mespris on & ayment d'vn grand zelle
La saincte Pieté, & honorent leur Dieu
Auec humilité en tout temps & tout lieu.
La iustice & le droit, la verité connstate
Gisent en leurs espritz, & leur langue n'attente
De rien faindre ou farder auec quelque couleur,
Marchans tousiours ensemble & la langue & le Cœur.

Les Germains iadis aũant qu'entrer en bataille chantoiẽt vn sainct hymne en l'honneur d'Hercule, lequel ilz disoient auoir esté quelque-fois en leur païs: & vsoient marchans & suyuans leurs ordres auec vn son & chãt effroyable & plein de grauité, quoy que non desacordant & sans aucune proportion de nombres & mesures, qui neantmoins estoit inuenté pour en estonner leurs ennemys. Plusieurs d'entr'eux auoient les yeux farouches, estincelans, & de couleur bleüe & celeste, les cheueux blonds, & reluysans, la stature du corps grande, soudains, & allans d'vne grande impetuosité, & precipice en leurs affaires: au reste mal propres au trauail, & impatiens à souffrir vn long labeur & peine qui fut durable, & n'ont garde d'endurer la soif & le chault si bien que les Gauloys, mais quant au froid ilz le souffrent auec autant de patience, ou plus que nation qui viue. Ilz n'auoient iadis aucun vsage d'or, ny d'argent: & faisoient aussi peu de cõpte de la vaisselle d'argent que on donnoit à leurs capitaines, ou enuoyoit pour present à leurs Princes, & la manioient auec aussi peu de respect que si c'eust esté terre.

Autant en faisoient les Danois & les Goths. voy Saxon grãm. & Olae le grand.

Face & proportion des Alemans, Voy Manilie liu. 4. des Astrono. & Celie Rhodig. liu. 18. cha. 20.

Imbecilité des Alemãs au trauail.

L'or, & l'argent a esté & cogneu & estimé par eux à cause des trafics, & cõmerces dés leur premier vsage. Aucuns ont estimé que la terre Alemande n'eut du tout aucune mine de metaux, voire que le fer n'y creust en sorte quelconque: d'où est aduenu que iadis il y en auoit peu qui vsassent d'espée en guerre, plustost auoient ilz de longs bastõs & espieux, ou picques auecq' vn peu de fer au bout, arme propre pour attaquer l'ennemy soit qu'il fallust combatre de loing, ou venir aux attaches.

Alemãs iadis mesprisoient l'or, & l'argent.

Alemans piquiers dés tout temps.

Armes des anciens Allemans. Voy Tacite aux Annales li. 2. De ceste maniere de dresser cheuaux vsent encor les Allemans, & sur tout les Pistoliers.

Le cheualier s'armoit de lance & escu, & la fanterie lançoit plusieurs traits chacun à la fois entrans en l'estour. Ou ilz cōbatoient ou bien nudz, ou bien vsans d'vn hoqueton fort court: & n'y auoit aucune diuersité d'habits qui distingast les compaignies, seulement paignoient ilz leurs escus, pour auec ceste couleur pouuoir s'entre-cognoistre. Il y en auoit peu qui vsassent de corselet, anime, ny corps de cuirace, & peu encor qui armassent leur teste de Morion, Bouguignote, ou salade. Ilz n'auoient grand soing de la beauté, ny vitesse de leurs cheuaux, ny de les faire volter en rond, ou à passades cōme les Italiens, cōtens de leur aprendre vne droite carriere. Celuy qui perdoit son escu à la bataille estoit si detesté que il n'estoit receu, ny aux sacrifices, ny au conseil, & publique assemblée des anciens: qui fut cause que plusieurs despitez d'vne telle ignominie, & suruiuans à telle escorne se pendoient de desplaisir.

Ignominie de perdre son escu en guerre: ainsi en fut aux Lacedemoniens.

Prestres iuges des crimes entre les Germains.

Leurs roys estoient choisis du corps, & d'entre les nobles, lequel n'auoit point puissance de faire tout à sa fantasie, ny d'vser souuerainement des choses à son plaisir. Celuy entr'eux estoit chef des armées, qui excelloit en vertu, & qui sçauoit mieux faire & effectuer que commander: Au reste n'estoit permis à autre de lier, batre, ny punir de mort aucun, sinō au seul prestre, afin qu'ils n'estimassent point que autre que Dieu fust celuy qui chastiast les forfaicts, & se vengeast des fautes commises contre sa Maiesté.

Idolatrie des anciens Alemans. Agathie liu. 1.

Meres, femmes & enfās des Germains en guerre.

Le mesme est dit des Cimbres. Grand cœur des femmes Alemā. Celie Rhodig. liu. 18. ch. 20

Opinion que les Germains auoyent des femmes.

Hommes immolez à Mercure par les anciēs Alemans.

Ilz auoient de coustume de porter en guerre quelques effigies & tableaux representans leurs Dieux, que ilz tiroient des temples bastiz és forestz où estoient leurs oratoires. [Aussi Agathie tient qu'ilz adoroient les boys, forestz, & buissons (comme nous auons dit, qu'en faisoient & les Moscouites, & Lithuaniens) voire les arbres en particulier, les estangs & ruisseaux ausquelz ilz sacrifioient des cheuaux apres leur auoir coupé les testes.] Allans en guerre ilz vouloient que leurs plus proches, familles, & choses cheres ne s'esloignassent guere d'eux, afin qu'ē la presence de leurs amys & parens, ou ilz vainquissent glorieusemēt, ou mourussent auec hōneur & louange: faisans tesmoins de leur gaillardise aux combatz leurs femmes, enfans, & tressaincte presence de leurs peres & meres. Estās blecez ilz se retiroient vers leurs meres, & fideles espouses: & les dames n'estoient si delicates que elles ne comptassent les playes, & blessures, & ne s'enquissent de la maniere comme ilz auoient esté attains, & en quel lieu est-ce qu'ilz les auoient receuës: aussi aprestoient elles à manger aux soldatz & les incitoient à bien combatre. Aussi trouue lon par escript que souuent est aduenu que les Germains estās presque rompuz, ont esté mis sus par les moyens & enhortement de leurs femmes. Aussi estime lon que ceste nation pensoit qu'il y eust quelque chose de sainct & preuoyant en l'esprit & Genie des femmes: qui estoit cause qu'ilz ne reiettoient point leurs conseilz, & ne mesprisoient l'aduis ou sentēce d'icelles en pleine assemblée. Ilz immoloient des hommes à certains iours à Mercure: Mais à Hercule & Mars ilz n'offroiēt que des bestes. Ilz vsoiēt de sort & augures en leur diuination. Es choses de peu d'importance, c'estoit aux Princes & chefz des citez de decider des affaires, mais ou le cas estoit de grād effect & cōsequēce: il failloit q̄ tout le corps de la ville y fut assēblé pour en iu-

ger:& ne dõnoiẽt cõmencemẽt à aucũe entreprise q̃ durãt la nouuelle Lune,ou elle estãt en sa plenitude & perfection:& ne cõptoiẽt point par les iours,ains auoient esgard seulement à la nuict en supputant. Venans au conseil,& estatz ilz estoient armez (comme encore à present ilz ne vont iamais sans auoir l'espieu en la main) & voulans monstrer qu'ils consentoiẽt à quelque aduis, ilz ne faisoient que bransler leurs piques,qui estoit vn signe le plus honorable de leur approbation & consentement: mais la chose leur desplaisant leur murmure & fremissement en donnoit la signifiance. Ceux qui fuyoient de la guerre ou trahissoient leurs amys,estoient pendus au premier arbre trouué: les couards & poltrons,& qui n'auoient aucune force,estoient iettez és bourbiers,& couuerts de fange, ou bien precipitez dans les Marestz,mettant vne claïe ou grille de bois, à fin que ilz n'en peussent sortir,comme s'ilz eussent esté d'aduis qu'il failloit punir vn forfaict publiquement,mais toutesfois cacher & couurir l'infamie detestable du peché. N'estoit permis au Magistrat de faire chose quelconque fut en priué,ou deuant tous sans estre equippé de ses armes,ilz estoiẽt fort curieux d'estre bien suyuiz,entant que ceux qui auoient la plus belle & gaillarde troupe de ieunesse en leur compagnie estoient loüez & renõmez sur tout autre, tant entre les siens que parmy leurs voysins. C'estoit reproche & infamie au soldat de suruiure à son chef mort à la guerre s'il n'estoit decedé apres auoir emporté la victoire. Aussi le Prince combattoit pour vaincre, & ceux qui le suyuoient batailloient pour son salut & deffence: Ilz embrassoient la guerre de gayeté de cœur,& sans aucune necessité, comme ceux qui ne trouuoient aucun repos aggreable que celuy de l'art militaire: & c'est pourquoy ils acomptoient à faineantise & couardise de se pourueoir plustost de quelque cas necessaire,en suãt et trauaillant si la chose pouuoit estre acquise par effusion de sang. N'estans plus en guerre les plus vaillans & illustres n'auoient autre soucy que de dormir,manger & boire,laissans à leurs femmes la charge de leurs maisons & labourage, à quoy aussi les vieillards estoient employez:tellement qu'on peut s'esbahir à bon droit, de veoir deux choses si contraires en ceste nation que l'amour enuers le sommeil & faineantise,& vne si grande haine conceuë contre le repos. Leur demeure ordinaire estoit en des villages & hameaux,ayans les maisons separées,& leur abillement vn Hoqueton clos & ataché d'vne boucle ou lasset, & en defaut de ce d'vne belle espine,les plus riches differoient en habit d'auec le pauure,non qu'ilz le portassent plus large & abondant,ains qui estoit plus estroict,et si bien approprié au corps,qu'il sembloit estre mesme auec les membres qu'il couuroit et estoit esgal l'habillement des hommes et femmes tout ensemble: Or est-il que iadis les Germains entre toutes les nations tant Orientales que Septentrionales,se sont dés le commencement contentez d'vne seule femme, iaçoit qu'il y en eust qui en espousoyent plusieurs: et ce n'estoit pas la femme qui portoit doüaire à son mary, plustost l'homme vsoit de ce deuoir à l'endroit de son espouse: et ne se soucioient d'attiffer leurs femmes,ou employer leur bien en bagues ou meubles,ains dõnoit on vn paire de bœufz attelez,et mis sous le ioug, vn cheual tout bridé, vn escu,

Assemblée du Conseil fait en armes

Punition des traistres & fuyards.

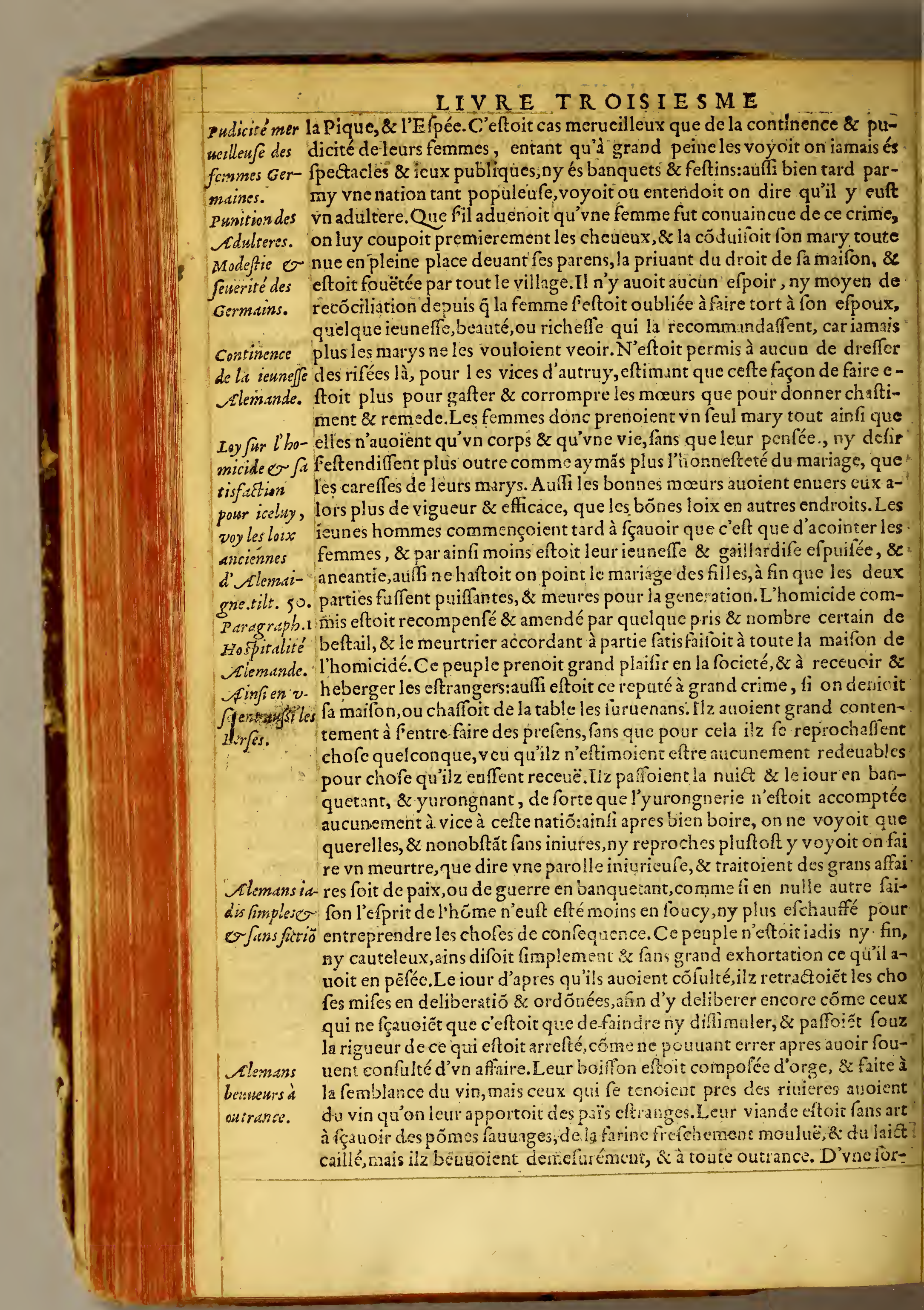
Soing des Soldats pour leur Prince.

Germains addonnez à dormir & gourmander en temps de paix.

Alemans iadis sans villes se tenoient aux villages.

Abillement des Germains iadis.

Alemans n'espousoient guere que vne femme.



Pudicité merueilleuse des femmes Germaines.

la Pique, & l'Espée. C'estoit cas merueilleux que de la continence & pudicité de leurs femmes, entant qu'à grand peine les voyoit on iamais és spectacles & ieux publiques, ny és banquets & festins: aussi bien tard parmy vne nation tant populeuse, voyoit ou entendoit on dire qu'il y eust vn adultere.

Punition des Adulteres.

Que s'il aduenoit qu'vne femme fut conuaincue de ce crime, on luy coupoit premierement les cheueux, & la cõduisoit son mary toute nue en pleine place deuant ses parens, la priuant du droit de sa maison, & estoit fouëtée par tout le village.

Modestie & seuerité des Germains.

Il n'y auoit aucun espoir, ny moyen de recõciliation depuis q̃ la femme s'estoit oubliée à faire tort à son espoux, quelque ieunesse, beauté, ou richesse qui la recommandassent, car iamais plus les marys ne les vouloient veoir.

Continence de la ieunesse Alemande.

N'estoit permis à aucun de dresser des risées là, pour les vices d'autruy, estimant que ceste façon de faire estoit plus pour gaster & corrompre les mœurs que pour donner chastiment & remede. Les femmes donc prenoient vn seul mary tout ainsi que elles n'auoient qu'vn corps & qu'vne vie, sans que leur pensée, ny desir s'estendissent plus outre comme aymãs plus l'honnesteté du mariage, que les caresses de leurs marys. Aussi les bonnes mœurs auoient enuers eux alors plus de vigueur & efficace, que les bõnes loix en autres endroits. Les ieunes hommes commençoient tard à sçauoir que c'est que d'acointer les femmes, & par ainsi moins estoit leur ieunesse & gaillardise espuisée, & aneantie, aussi ne hastoit on point le mariage des filles, à fin que les deux parties fussent puissantes, & meures pour la generation.

Loy sur l'homicide & satisfaction pour iceluy, voy les loix anciennes d'Alemaigne. tilt. 50. Paragraph. 1

L'homicide commis estoit recompensé & amendé par quelque pris & nombre certain de bestail, & le meurtrier accordant à partie satisfaisoit à toute la maison de l'homicidé.

Hospitalité Alemande.

Ainsi en vsent aussi les Perses.

Ce peuple prenoit grand plaisir en la société, & à receuoir & heberger les estrangers: aussi estoit ce reputé à grand crime, si on denioit sa maison, ou chassoit de la table les suruenans. Ilz auoient grand contentement à s'entre-faire des presens, sans que pour cela ilz se reprochassent chose quelconque, veu qu'ilz n'estimoient estre aucunement redeuables pour chose qu'ilz eussent receuë. Ilz passoient la nuict & le iour en banquetant, & yurongnant, de sorte que l'yurongnerie n'estoit accomptée aucunement à vice à ceste natiõ: ainsi apres bien boire, on ne voyoit que querelles, & nonobstãt sans iniures, ny reproches plustost y voyoit on faire vn meurtre, que dire vne parolle iniurieuse, & traitoient des grans affaires soit de paix, ou de guerre en banquetant, comme si en nulle autre saison l'esprit de l'hõme n'eust esté moins en soucy, ny plus eschauffé pour entreprendre les choses de consequence.

Alemans iadis simples & sans fictiõ

Ce peuple n'estoit iadis ny fin, ny cauteleux, ains disoit simplement & sans grand exhortation ce qu'il auoit en pẽsée. Le iour d'apres qu'ils auoient cõsulté, ilz retractoiẽt les choses mises en deliberatiõ & ordõnées, afin d'y deliberer encore cõme ceux qui ne sçauoiẽt que c'estoit que de faindre ny dissimuler, & passoiẽt souz la rigueur de ce qui estoit arresté, cõme ne pouuant errer apres auoir souuent consulté d'vn affaire.

Alemans beuueurs à outrance.

Leur boisson estoit composée d'orge, & faite à la semblance du vin, mais ceux qui se tenoient pres des riuieres auoient du vin qu'on leur apportoit des païs estranges. Leur viande estoit sans art à sçauoir des põmes sauuages, de la farine freschement mouluë, & du laict caillé, mais ilz beuuoient demesurément, & à toute outrance. D'vne sor-

te seule de passetẽps se contentoyent ils, qui estoit d'aprendre à la ieunesse de passer dextrement par des rengs de piques & espées nuës, à fin de les adextrer aux combats, entant que l'exercice se conuertissoit en art, & habitude, & dõnoit bonne grace à leur agile dexterité. Estoyent tellement adonnez au ieu du hazard qu'ayant perdu tout leur bien, ils y engageoiẽt encor, & vendoyent la propre liberté de leurs personnes: si que le perdãt demouroit esclaue de sa partie, & le seruoit volõtairement: Et quoy qu'il fut ieune, robuste, & fort, si se laissoit & lier, & vendre comme vne beste au marché. Ils partissoyent l'année en trois saisons, en l'hiuer, printemps & Esté, comme ceux qui ne cognoissoyent l'Automne à cause qu'ils n'auoyent ny vin, ny autres fruits recueillis en ce temps. Leurs larmes estoiẽt biẽ tost passées au trespas de quelcũ, mais le regret & douleur demouroit lõgnemẽt graué en leur esprit & memoire: C'estoit aux fẽmes le plourer & lamẽter, & aux hõmes d'auoir seulemẽt la souuencẽe du mort. Et telles furẽt iadis les coustumes & manieres de viure des peuples de Germanie.

Exercice de la ieunesse Alemande.

Ieu aymé des Alemãs, iusqu'à iouer leur liberté.

Dueil des Germains.

De l'estat, mœurs, & conditons presentes du pays d'Alemaigne. Chap. 14.

Mais quel changement y a esté faict depuis par le trait du temps, ainsi qu'il est encor aduenu par toutes autres nations : on le peut assez cognoistre, par l'estat auquel les choses sont à present : Or pour le iourd'huy toute la Germanie est diuisée en quatre estatz, & manieres de gens: Le premier est du Clergé, soit-il seculier, ou regulier, & religieux: & tous les deux sont bien rentez & enrichis de grandz reuenuz, & rentes: & fort honorez de tous autres, non tãt pour estre dediez au seruice de Dieu, auquel ilz sacrifient, & chantent les loüanges des saintz, & ont soing des ames, & salut du reste du peuple, que pource aussi qu'ils ont la cognoissance, & intelligence des sainctes escritures, les enseignẽt au peuple, & viuent en continence. D'autant que le peuple Alemant mesprise facilement les prelatz & ministres de l'Eglise, qui sont ignorãs. Chascun est vestu entre les gens de religion fort religieusemẽt, & portãs l'habit seant, & propre à leur estat, & condition. Les prestres non moynes, ont leur robes larges, & longues, & de couleur noires, leurs bõnetz sont de laine, & fort creux; & non pointuz, qui leur entrẽt en la teste iusques aux oreilles. Allãs par ruë, ils portent des chaperons sur les espaules, qui sont faiz aux aucũs de soye, & aux autres de simple laine, & cecy pour l'honesteté, & biẽseãce de leurs estatz, portent aussi des mules, & des souliers dedans, ou bien des pantoufles sans escarpins, lesquels ils laissent estãs en leur maison: La plus part de ceux-cy s'adonne à oysiueté: & n'a guere grand soucy des lettres ny du sçauoir, passãs les apresdinées, à boire, iouer, & bãqueter. Les moindres du Clergé estans offencez, s'en vont à recours aux Euesques, & quelquefois en court de Rome d'où souuẽt ils endõmagent ceux qui leur ont fait tort, & se rẽdent plus asseurez en leur estat, & licẽce de vie. Le second estat est de la noblesse, sous lequell yà plusieurs qui sont cõtenus, car il y a des princes, Cõtes, & Barõs, & des Cheualiers qui ne sont pas si auãcez en dignité. Les princes deuãcẽt, & sõt pl' prisez q̃ les autres, nõ pour leur grãdeur, ou pour le sang illustre d'où ils sortẽt, q̃ pour estre puissãs pl' q̃ tout autre, cõme ceux qui ont de grãds domaines, terres, seign. & reuenuz : les

L'estat de la Germanie à present.

Quel le Clergé d'Alemaigne.

Habit des gẽs d'Eglise, en Alemaigne.

Le secõd estat est la noblesse.

Princes, cõtes, Barons Alemãs suiets à l'Empire.

Comtes & barons espars çà & là par le païs semblent celle diuersité de fleurs qui sont en vn pré tant ils embellissent par leur lustre leur patrie. Mais ce n'est merueille de veoir que & les Princes, les Comtes, Barons & telle noblesse obeïr aussi tost qu'ils sont commandez, la necessité le requerant aux iussions faites par l'empereur comme ses suiets & hommageables : & ce pendant les plus petits d'entre les nobles se disent exemps de tel assuiettissement, & ne vont seruir aucũ en guerre s'ils ne sont soudoyez & bien apointez, & ne souffrent que leurs suiets & vassaulx suyuent aucũ qu'eux en guerre : & neantmoins ils appellent l'Emp. de Rome leur Prince & souuerain seigneur, & pour tel le recognoissent. Tous les nobles péseroyent auoir profané & denigré l'estat, & splendeur de leur race, s'ils s'adonnoyent en sorte aucune à la marchandise, ou exerçoyent quelque art qui fust mecanique : leur tourneroit à deshõneur s'ils prenoyent à femme vne roturiere, & qui fust de moindre & plus basse qualité qu'ils ne sont, & s'ils se tiennent en quelque ville estrangere comme s'ils en estoyent les citoyens. Aussi mesprisans la compaignie, acointance, & hãtise des Bourgeois des villes, ils bastissent des chasteaux & forteresses és costaux & collines, viuent en liberté aux champs & par les boys auec leurs femmes, enfans, & familles. Aucuns d'entr'eux frequentent les cours des Princes & les suyuent à la guerre : d'autres se tiennent cazaniers en leurs maisons viuans de leurs rentes, & reuenus de leur patrimoine : Tous nobles vont à la chasse, laquelle vacation ils disent à eux seuls apartenir comme en estans en possession par lõg vsage, & en ayans l'octroy & liberté des Princes. Que vn païsant, ou autre du populaire est attaint d'auoir chassé, principalement aux Lieures, Biches, Dains, Cheureux & Cerfs, en plusieurs endroits on leur creue les yeux pour penitence : & en d'autres ils en perdét la teste. Est toutesfois permis à chacun de chasser les bestes qui sont dommageables & nuisibles. Les nobles encor' se traictent bien, & font grand chere, & se vestent magnifiquement, portans hommes & femmes force bagues, chesnes, & colliers d'or, & d'argent, & leurs habits de soye de toutes couleurs. Allans dehors ils sont suyuis d'vne grand troupe de gens de leurs domestiques : & marchent auec telle grauité & d'vn pas si posé & lent, que aisemenent on les cognoit entre les petits & le populaire. Et s'il faut aller vn peu loin, c'est à cheual & non à pied que le gentil hõme marche, car aller á pied ils l'acomptent à reproche & deshonneur, & disent que c'est le signe d'vne estrange misere & pauureté : & toutesfois ayans faute des choses necessaires, ils ne trouuent point valain ny mal-seát le piller & butiner, & n'en ont honte quelconque. Ayans receu quelque tort, c'est tard qu'ils poursuyuent par iustice, ains s'assemblans de chascun costé à troupes de cheualerie ils vengent l'iniure au trenchant de l'espée & pillans, bruslans, & rauegeans les terres de leurs ennemys, contraignans par ce moyen celuy qui à fait l'offence d'en faire reparation, à l'offencé. Ceste gés noble est superbe, feiõne, sans repos, auare au possible, & qui ne cesse de dresser embusches tousiours aux prelats & aux biens des gens d'Eglise : tenans les pauures païsans en vne estrange seruitude, & en tirans tout ce qu'ils peuuent en arracher. On ne sçauroit croire auec quel-

Noblesse d'Alemaigne ne peut vser de l'estat de marchãd: aussi ne fait elle en France.

Chasse est l'exercice de la noblesse. Loy rigoureuse cõtre les roturiers allãs à la chasse.

La noblesse Alemande braue en habits.

Marcher graue des gentils hõmes Alemans.

Nobles en Alemaigne ne font cõscience de piller & rauir, Celie Rhodig. l. 18. chap. 20.

Comme se vuidét les differéts des Gentilshommes : Ils ont tant fait que la plus part leur en est eschéu.

le cruauté ils tourmentent, rançonnent, & escorchent ce pauure & miserable peuple viuant soubz leur main & seigneurie. Et faut dire que nostre Germanie seroit la plus belle & heureuse prouince de l'vniuers, ie dis trois & quatre fois bien fortunée, si ces Centaures, Denys, Phalaris & Harpies en estoyent chassez, ou à tout le moins qu'on corrigeast & retrēchast leur tyrannie & insolence, & si diminuant leur puissance, & autorité, on les forçoit (ainsi qu'on a faict entre les Suisses) de viure en leur priué & sans iurisdiction, contens de leurs rentes & domaine. Le troisiesme estat comprend les Citoyens & Bourgeois des villes: les aucuns desquelz sont immediatement suietz à l'Empire, sans recognoistre d'autre seigneur: les autres outre l'Emper. ont des Princes, ou sont subietz aux Ecclesiastiques: Ceux qui respondent simplement deuant la maiesté Imperialle, ont de grandz priuileges & libertez, viuans selon les coustumes & ordonnances de leur police & magistratz libres des Citez, qui leur sont commis pour les gouuerner. Ils eslisent tous les ans vn d'entre les citoyens qui par l'autorité & voix des Magistrats, est souuerain auec l'Empire, au maniment de la iustice: lequel voulāt faire le procez à quelque criminel, il fault que s'y gouuerne en ceste sorte. Les assesseurs & cōseillers esleuz par le peuple luy assistent, & sont prés de luy au conseil, & ce pendant on ameine le criminel lié deuant l'audience, où il est permis aux parties de deduire leur faict & accusant & deffendant leur cause, lesquelles ouyes on va deliberer, non selon les loix desquelles ils n'ont aucune cognoissance, mais cōme la raison naturelle les guide, & qu'ils sont deja stilés par la pratique: Et de mesme en vsent ils és causes ciuilles, sauf qu'en celles cy on appelle à la chambre Imperialle, ce qu'on ne peult faire ez crimes. Ez villes & citez Imperialles, il y a deux sortes de citoyens & Bourgeois, estant les vns nobles, & les autres roturiers: Ceux-cy s'adonnent au trafic, & aux artz mecaniques, là où les nobles (qu'on apelle aussi Patrices) viuans de leur reuenu, suyuēt la façon de faire des autres Gentils-hommes, & Cheualiers. Que si quelque roturier estant deuenu riche, vouloit s'insinuer en leur cōpagnie, ou les frequenter, et s'allier d'eux, ils n'ont garde de le souffrir, et le regettant tout aussi tost, qui a esté cause que tous les deux estatz se sont longuement maintenuz en leur force & vigueur, autorité, & excellence. Toutesfois le maniment des affaires & gouuernement de l'estat public, est accordé esgalement aux deux estats, & n'est le peuple suiet, ny asseruy aux nobles, estant chascun maistre de son bien, & viuant en liberté à sa fantasie pourueu que ce soit sous les loix & coustumes de leur police: & en general la iustice est aministrée par tout le païs, par des hommes qui n'ont aucunes lettres. En chascune ville, & en certains villages, on eslit douze hommes pour iuges, ayans le renom de bonne vie, & entiers en leurs actions par le tesmoignage de chascun, sans qu'on aye esgard s'ils sçauent les lettres ou non. C'est a ceux cy de prendre la charge, & y sont forcez, quoy qu'il n'y ayt gage aucun, ny espoir de recompence quelconque, sauf l'honneur qu'ils en raportent s'y estans bien gouuernez, & laissent leur proffit particulier pour vaquer seulement au bien public, oyans, & vuydans les causes és temps, & heures ordonnées à ce faire: chascun

Tyrannie & pillerie des nobles en Alemaigne.

Troisiesme estat est des Burgeois.

Deux sortes de Citez en Alemaigne.

Condition des villes Imperiales, & leur franchise.

Magistrats des Villes Imperiales.

Deux sortes de Citoyēs és villes de l'ēp.

L'estat public cōme gouuerné és villes imperial.

Iuges sans lettres esleuz en Alemaigne.

d'eux iurant de rendre le droit à quiconque viendra vers eux, selon qu'il verra estre le plus iuste, meilleur, & equitable. Iadis on ne souloit poït appeller de leur sentëce, estimans que c'estoit mal iugé de ne s'arrester au iugement de tant de gens de bien, & lesquels faisoyent ceste office gratuitement. Mais à present on en appelle à tous propos : ce qui seroit suportable, si les iuges à qui s'adressent les apeaux se gouuernoyent en iugeant selon la forme, & coustume des anciens qui iadis tenoyent leur siege. Mais il y en a qui n'en tiennent guere grand compte : ains aduient souuent que les premiers iugent plus equitablement que ceux qui corrigent leur sentence : auec ce seul pretexte qu'elle a esté gettée contre les loix escrittes : & par ce moyen, & les iuges subalternes sont à tort calomniez, & la partie qui auoit gaigné sa cause est interessée : Or combien ceste façon de proceder est iuste, ie m'en raporte a leur conscience.

Concorde des Citoyens en Alemaigne.

Les Citoyens és villes viuent en grand amitié & concorde, se portans tres-honestement ensemble, trafiquent en public, & priué ensemble, & bien souuent, banquetent de compaignie, se ioüent & s'arraisonnent: c'est bien tard quand ils se trompent & deçoiuent l'vn l'autre, & quand ils se tencent & ont quelques noises & debats. En quelque temps, heure, ou lieu que ce soit, s'ils se rencontrent, soyent hommes ou femmes, ils s'entre-saluent fort amyablement, & se portent honneur & reuerence. Tous vont vestuz assez simplement, & viuent escharsement les iours ouuriers, mais aux festes ils sont vn peu plus larges & magnifiques. Ceux qui trauaillent font quatre repas le iour, & les oisifs & viuans en repos n'en prennent que deux.

Chicheté des Citoyens Alemans.

Or le vestement ordinaire des hommes est de laine, là où les femmes le portent de toile, ou treillis, mais & les vns & les autres tant bisarre, diuers, & de plusieurs & variables couleurs & façons, qu'à grand peine l'vne sorte rapporte & ressemble à l'autre, & se plaisent estrangement és modes & façons d'habits des autres nations, soit des Italiens ou autres, mais sur tout ils ayment d'estre abillez à la Françoise, prenans des François la coustume de porter des souliers larges par deuant, & des manches aux habits fort larges & deschiquetées, des chappeaux & bonnets, laissans l'ancien abillement de teste. Car i'ay veu que de mon temps on portoit encor' les soliers pointuz, les robes courtes & estroites, & des chaperons à queuë ou barbutes à la façon du temps passé.

Diuersité d'habits plaist à l'Allemãt.

Mais ceste espargne & modestie ancienne est demourée pour lustre & ornemët aux femmes, lesquelles laissans à part tous ces grãds entortillemens de voiles auec lesquels elles se faisoyent les testes grandes, à present se voilent d'vn seul couurechef, & marchent modestement allans par rues: voire ont quitté à part ceste superfluité d'or & argent, & pierrerie en carquans, coliers, chesnes, ceintures, & autres ioyaux & affiquets, & reietté la soye & fourrures faites de peaux precieuses & de pris presque inestimable.

Que diray-ie des recameures passemens & broderie, qu'à present les seules damoiselles & les femmes des Gëtils-hommes portent? L'acoustrement de nos Bourgeoises est assez modeste, bien seant & honneste, &

n'y auoit rien que reprendre, si quelques vnes ne les faisoient faire trop d'ouuerture au hault de leurs robes, & ne les eschancroyent par deuant plus que de raison. Les Alemans se vestent de noir és obseques & funerailles de leurs parens, & en portent le dueil trente iours, & pendant ledit terme ilz font prier trois fois pour le defunct, le iour de l'enterrement, le septiesme iour, & le trentiesme. C'est vn peuple tres-ardant & deuotieux au seruice de Dieu: si qu'il n'y a artisan quelconque lequel le matin auant que mettre la main à la besoigne, ne s'en aille à l'eglise y prier & ouyr la messe.

Dueil & funerailles des Alemans.

Ceste deuotion y est à present bien refroidie

Les seruiteurs & chambrieres y sont contrains à ce deuoir par leurs maistres, & n'est pas peu de reproche que de laisser le seruice de Dieu par paresse, ou autre occasion, si elle n'est de grand importance. Aussi n'y a il si pauure cité en laquelle n'y aye quelque conuent, & monastere l'vn ou autre des ordres des quatre mendiants, & vn hospital pour la retraitte & suport des pauures. On y entretient encor & fait nourrir aux lettres les ieunes enfans qui pour estudier sont volontaires bannis & errent par le monde, & en voit on souuent vn tel & si grand nombre en vne cité, qu'on s'esbahiroit comme il est possible qu'on en puisse tant entretenir, ceux-cy sont hebergez pour Dieu par les Citoyens, & puis vont mendiant leur pain en chantant de porte en porte, de quoy ils sont fournis abondamment, à cause qu'ilz seruent & chantent à l'Eglise auec les Prestres y deputez, & qu'on les institue ainsi pour les promouuoir au Clergé. Ioignant toute l'Eglise de Paroisse, il y a vne maison qui est au public, où l'on lit les Arts liberaux, & bonnes sciencs, & là où & ces pauures & les enfans de la ville sont enseignez par gens gagez pour ce faire: lesquelz sont hommes bien famez & segnalez & en sçauoir, & honnesteté de vie: ceux-cy chastient ceux qui faillent & qui ne font leur deuoir à l'estude les foüetans ou les tençans aygrement. Les edifices priuez sont ioincts & contiguz les vns des autres, & bastis assez bien selon l'assiette des lieux, & puissance de ceux qui y habitent.

Charité des Alemans vers les pauures qui veulent estudier.

Escoles en Alemaigne bien ordonées

Edifices selon la puissance de chacun.

Les bastimens des riches sont dressez de pierre, & à chaux & sable fort superbement, les pauures ont les loges basses, & faites de boys & de terre: toutesfois tant les vns que les autres couurent leurs maisons de tuille, ou d'ardoise, si c'est pour crainte du feu, ou pour la magnificence du bastiment ie ne vous en sçaurois que dire. Au païs de Saxe & plusieurs autres endroictz ilz les couurent de Lates & Bardeau, qui est cause que les villes y semblent moins belles & plus subiettes à y estre bruslées. Les places y sont ordinairement pauées de cailloux ou grez pierre fort dure: Les portes des villes embellies de hautes & fortes tours, où de iour les gardes aduertissent au son d'vne trompe la ville du nombre des cheuaux qui arriuent, & ceux qui sont à la porte soyent aduertys, & se tiennent sur leurs gardes et fortifient gens la porte. Leurs villes sont ordinairement assises en lieux forts et remparez tant par l'art que par la nature, ou pres des grosses, et tournoyantes riuieres, ou sur quelque mont fascheux et mal aysé à l'aborder. Celles qui sont posées en la plaine sont remparées de

En Saxe les maisons subiettes au feu & pourquoy.

Fortifications & assiettes des villes en Alemaigne.

grosse muraille, de profonds & larges fossez, & de rampars inexpugnable entourés de tours, & bouleuers sans nombre & faits en forme de terrasse. Il y a aussi des villes champestres ayans des fossez & trenchées si larges creuses & profondes, que aysément les habitans se deffendent des courses & pillages, ou surprises, que les ennmys ont de coustume de faire d'emblée. Le dernier ranc & estat est des bonnes gens qui se tiennent aux champs, & hameaux, & villages, & qui cultiuent les terres, & lesquelles à cause de leur habitation & estat, on appelle ruraux & rustiques: la condition desquelz est miserable: Ceux-cy habitent esloignez les vns des autres: chascun en sa famille, & troupeaux viuant pauurement, & fort mecaniquement. Leurs maisons sont basties de terre ou mortier, & de boys, & couuertes de chaulme bien peu hault esleuées: leur pain bis, & la plus part d'auoine, leur viande febues, & pois: le breuuage la belle eau, ou de la Biere: leurs habits sont vn roquet de toille, des guestres, ou triquehouses, & quelque meschant chappeau de feultre pour affubler leur teste. Ces pauures gens sont tousiours en trauail, & sans repos, & mal propres & sales en leur mesnage: & portent vendre ce qu'ilz ont aux marchez des villes voisines, soient fruicts, bestail, ou reuenu des champs, & de leur bergerie, & de cela se fournissant des choses qui leur sont necessaires: d'autant qu'ilz ont peu, ou point d'Artisans qui se tiennent parmy eux en leur bourgades. Les iours des festes ilz s'assemblent tous auãt midy à l'Eglise, y en ayant vne en chascun village, & là assistent au seruice & oyent le prestre & Curé leur interpretant l'Euangile, & declairant les commandemens de nostre seigneur. Et apres midy ilz s'en vont souz quelque arbre & en lieu public traitter & communiquer de leurs affaires. Apres celà les ieunes païsans au son de la fluste se mettent à dancer, & les plus anciens s'en vont à la tauerne, & boiuent alors du vin à commandement. Les hommes ne marchent iamais en public sans armes ayans l'espée, ou autre baston tousiours en main pour s'en seruir en quelque necessité qui leur puisse suruenir. En chascun bourg on eslit deux ou trois hommes, qu'ilz appellent Bourgmestres, qui sont comme iuges & arbitres de leurs contractz & differens, & ayans charge de traitter les affaires du vilage, non qu'ilz ayent puissance aucune en la police, ny que l'administration de la iustice leur soit commise, car c'est aux seigneurs & aux officiers qu'ilz y employent, appellez Scultels en leur langage. Ilz font souuent des Coruées pour le seruice de leurs Seigneurs, labourans leurs terres, & les ensemençant, recueillans les moissons, portans les grains aux greniers, fendans & abbatans les boys, seruans d'aides aux maçons qui bastissent, & fossoyans où il est de besoing, & en somme il n'y a seruitude à laquelle les seigneurs ne diét que ceste miserable troupe de peuple leur est astrainte & obligée. N'y a encor rien tãt soit grief & difficile q̃ ces pauures gẽs osassent refuser y estans employez par le cõmandemẽt du seigneur, car y faillãs, les amẽdes & bastõnades n'y sõt aucunement espargnez. Mais le pis du marché, & le plus insupportable au laboureur, c'est q̃ la plus part d'entr'eux ne sont les vrais & entiers seigneurs des terres qu'ilz tiennent & possedent, ains en appartient la iouïssance

Quatriesme estat sont les Laboureurs.

Bastiment des champs.

Vestement des Rustiques.

Les païsans François n'en font gueres mois les iours des festes.

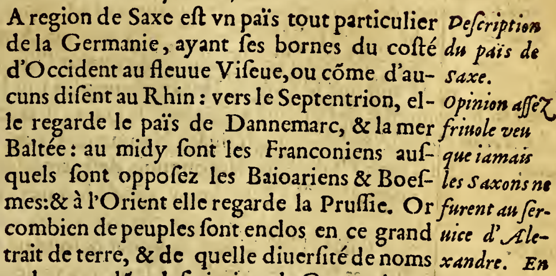
Ces Bourgsmestres ont mesme pouuoir que les Consuls des villages en Gascoigne.

Seruitude miserable du Païsant en Alemaigne.

Cestuy-cy n'entendoit guere bien que c'est que des fermes prises à longues années

à ceux desquelz il fault les racheter, en leur payant tous les ans certaine portion des fruictz qui s'y leuét & recueillét. Telles sont les manieres & coustumes de viure, desquelles on vse à present presque par toute l'Alemaigne: mais ayans parlé de ce qui est en general, c'est raison que les matieres soient vn peu specifiées, et les nations descrites par le menu, et chacune en son son ordre ainsi que iusqu'icy il a desia esté gardé par tout le corps de ce liure.

Du païs de Saxe: des mœurs & coustumes des Saxons tant anciens que modernes. *Chapitre 15.*



LA region de Saxe est vn païs tout particulier de la Germanie, ayant ses bornes du costé d'Occident au fleuue Viseue, ou cõme d'aucuns disent au Rhin: vers le Septentrion, elle regarde le païs de Dannemarc, & la mer Baltée: au midy sont les Franconiens ausquels sont opposez les Baioariens & Boesmes: & à l'Orient elle regarde la Prussie. Or combien de peuples sont enclos en ce grand trait de terre, & de quelle diuersité de noms on leur peut aysément voir par la precedẽte description de Germanie: & toutesfois toutes ces nations sont comprises sous la iurisdiction Saxonique. Ceste terre a pris son nom des Saxõs peuples, desquelz les reliques furent prises de ces soldats qui iadis ayans suiuy Alexãdre le grand en ses conquestes, & luy estant decedé & saisi d'vne mort auant-saison se disperserent par tout le mõde. D'autres disent qu'ilz sont sortis de la grãd Bretaigne, & que laissans leur païs pour trouuer nouuelle demeure, vindrent surgir en Germanie, si q̃ chassans ceux de Thuringe de leur terre s'en feirent maistres & seigneurs. (Non plus qu'ailleur ne veux-ie laisser le lecteur aprés les resueries de ceux qui ne sçachans cercher rien de solide de l'histoire se vont amuser à des follies, & imaginer des races, descẽtes & genealogies qui iamais ne furent en estre, si comme de dire & faindre, que des soldatz du grand Alexandre soient descenduz les Saxons, cõme ainsi soit qu'il n'y a auteur quelcõque des anciens qui se souuienne, tant s'en fault du nom de Saxõ, que encor ces erreurs (semblables aux courses d'Vlysse) des Macedoniens ne sont par aucun ramenteuës: & aussi ne sont elles vray-semblables, comme ainsi soit que mort le grand Monarque Grec, il y auoit assez de seigneurs de sa suyte qui sçeurent bien employer le soldat à nouuelles conquestes, ainsi que ceux qui lisent les histoires en sçauroient bien rendre la raison. Or la plus fresche memoire des Saxons est prise de Ptolomée lequel viuoit du temps mesme que Tacite lequel neãtmoins n'en fait aucune mention, non pas qu'ilz ne fussent, mais d'autant qu'ilz estoient sans renom ny bruit quelconque, non plus que plusieurs autres des Septentrionaux: & toutesfois Suetone fait recit de la guerre de Lollie sous Auguste contre les Thuringiens & Saxons, ou les Romains furẽt deffaits par les Barbares, qui me fait iuger que Tacite ne s'estoit gue amusé à esplucher toute la Germanie, ou bien qu'il ne faisoit pas grand

Description du païs de Saxe.

Opinion assez friuole veu que iamais les Saxons ne furent au seruice d'Alexandre. Encor ceste opinion est fauce veu que Gildas tient l'arriuée des Saxons en l'Isle Albion & en furent chassez par les Danois.

Ptolom. liu. 2 chap. 11. Table 4. d'Europe.

Suetone en la vie de l'Empereur Octauian.

Trithemie abbé en sa Chronique.

Romains desfaicts par les Saxons. Cecy aduint 15. ans auant que Iesus-

christ nasquist de la Vierge.

compte des Saxons. Qui dirons nous donc que furent ces Saxons qui depuis ont tant donné d'affaires à Charles le grand? ie ne vous renuoye qu'à celuy Geographe que ie vous ay allegué, qui les fait peuples habitans le lōg de la mer vers le destroict Cymbrique, & encore les fait il insulaires, & ainsi on les peut aller rechercher en Scādinauie beaucoup plustost que en Macedone, de laquelle les bōnes gens n'auoiēt iadis aucune cognoissance, nomplus que les Grecs de ces Isles Septentrionales. Et se cōmencerent faire cognoistre (ainsi que dict est) du temps d'Auguste, & de là quāt ilz cōtinuerēt d'exercer l'art Pyratique, & d'escumeurs de mer, si cōme du temps de Diocletian qu'ilz coururent l'Ocean iusqu'en Picardie : & s'estédirent deuers la petite Bretaigne & païs des Armoriques: & ce fut dés le cōmencement qu'ilz taschoient d'enuahir l'isle à present dicte Angleterre: & afin que ie ne parle sans quelque plus solide raison de ces courses larronnesses des Saxons voltigeans sur mer, il faut lire vn peu ce qu'en dit Sidonie Apollinian, escriuāt à Naumatie. Cōme ie voulusse (dit-il) mettre fin à mon Epistre, qui iargongnoit desia trop longuement, nous auōs ouy des nouuelles fort soudaines venās de Xaintes, & auons entendu du messager, que n'aguere vous auez esté contraintz de sonner l'assault & mōter sur mer faisans l'office ores de soldat & soudain de Nautonier, vous mettans sur des barques courbées à la misericorde de l'Ocean, pour vous opposer aux fustes pendantes & grandes Hurques des Saxons, esquelles tout autant que vous voyez de rameurs & agacheurs, autāt vous semble il voir de larrons & de Pyrates, si bien ilz sont apris tous à commander, & obeïr: à enseigner & aprendre de voler & piller : tellement qu'il faut que vous soyez bien tousiours sur voz gardes, car c'est vn ennemy le plus cruel & farouche de tous les autres: entant qu'il assault à l'improuiste & s'eschapé & retire auec vne grand sagesse & preuoyance : si hardy qu'il mesprise ceux qui se presentent au combat, & accable ceux qui ne prennent garde à leurs affaires. Si diligent, que suyuant quelqu'vn il n'a garde de le laisser eschapper : & s'il fuyt à peine le peut on r'attaindre. Si asseuré que le naufrage tant s'en faut que luy donne frayeur que c'est plustost son exercice, ayant non seulement cognoissance des perilz de la mer, ains encor vne bien grande familiarité auec la fortune d'icelle. Car si quelque tempeste les assault, elle les rend plus asseurez à leurs Courses, & moins preuoyans ceux contre qu'ilz dressent leur equipage: & sont si peu soucieux des dangers, que au milieu des vagues enflées de tempeste & flotz escumeux de la mer, voisins des rochers, & escueilz espouuentables, prestz presque à hurter à l'encontre viuent ioyeux en ce peril, conduictz de la seule esperance de bien & prouffit qui leur peut aduenir au pillage. D'auantage auant que desancrer ou sortir de terre ferme, & païs par eux rauagé, ilz ont de coustume ains que s'en aller, de prendre chacun dixiesme de leurs prisonniers, lesquelz auec vne triste & superstitieuse ceremonie ilz massacrent, meslant l'equité du sort auec l'iniquité d'vn supplice tant cruel & abominable. Auec telles offrandes & vœux ilz obligent leur foy aux Dieux, & s'en rendent quittes en sacrifiant ceux qu'ilz prennent en guerre, & non tant purgez par ces sacrifices, que pollus par les sacri-

Saxōs estoiēt Insulaires & pyrates en la mer Baltée le long de la Noruege.

Voy Gildas, & Bede, auteurs Anglois.

Sidonie li. 8 epist. 6. à Naumatie.

Saxons bons Pilotes.

Subtilité & sagesse du Saxon sur mer.

Hardiesse & asseurance du Saxon durāt les tempestes.

Captifz iadis dismez & occis par les Saxons.

Grād cruauté des Saxons sacrifians

leges commis, ilz a comptent à religion l'effect detestable d'vne mort si malheureuse, aymans mieux tourmenter vn captif & le massacrer cruellement, que en tirer rançon pour le rachapt de sa vie, & en autre passage il dit en certains vers à Lampridie.

leurs captifs, & prisõniers

Là voit on les Saxons, acoustumez iadis
A sillonner la mer, aparoistre esbahis,
Et n'oser mettre pied sur les terres voisines.

Sidonie en ses Hedecasyll. à Lampridie.

Voyez donc quelles gens estoyent les Saxõs, & s'il y a rien de vray-semblable que la Grece les aye produits. Veu que tous les auteurs qui en parlent les font voisins de la mer, & septentrionaux, aussi bien que les Françoys desquels noz annalistes ont chanté de si belles fables. Theodose le grand est loué pour auoir vaincu en guerre nauale le Saxon à cause que ce peuple estoit né, & nourry en cest exercice que de combatre sur mer: & Honorie reçoit grand louange, & actions de graces pour auoir pacifié l'estat sur l'Ocean troublé par les courses des Saxons. Et long temps au parauant Care Empereur natif de Narbonne (ayãt esté foudroyé Dioclетiã) acompta à grand heur d'auoir vaincus les Saxons & Françoys, qui couroyent & pilloyent les Gaules auoisinées de la mer. Voyons encor ce que en dit Paul Diacre: Valentinian (dit-il) dompta & accabla les forces des Saxons, qui s'estoyent ruez sur les limites & bornes des terres des Françoys, & estoyent ces Saxons, peuple se tenant sur les bords de l'Ocean, & habitant éz paluz inaccessibles, fort terrible et puissant en guerre, soudain et agile en ses actions, et lequel aspiroit d'entreprendre sur les terres de l'Empire. Et afin que auec autorité ie refute l'opinion de ceux qui veulent que les Saxons soyent descenduz de l'isle de la grand Bretaigne, oyons ce bon Diacre qui en parle tout au contraire, disant ainsi.

Claudians au Panegiriq. en l'honneur d'Honorie Eutrope liur. 9. Paul dia. des gestes des Romains l. I. en la vie de Val. Ammian li. 27. Paul. dia. l. 3. en la vie de Theodose le ieune.

Quelque temps apres les Anglois, ou Saxons (il confond les noms comme estant vn mesme peuple) passerent sur troys longues naus en Bretaigne, ce voyage ayant esté raporté en leur païs comme prospere et qui leur auoit bien succedé, on y enuoya plus grandes forces, auec esquelles ilz chasserent de l'isle ceux pour la ruine desquelz on les auoit pellez à secours, et aduint cecy du temps de Vortigere Roy de celle sle, ainsi que porte au vray l'histoire des Anglois. Et en ceste sorte ce ust le Saxon Anglois qui donna ce nom d'Angleterre a l'isle Bretonie, et non ces Insulaires du sang (comme ilz disent) de Brute Troïen la nation Saxonne, laquelle, comme il est apert, assez est Septentrionale t née le long de la mer Baltée.]

Ceste premiere course aduint l'an de grace 446.

Or ceste natiõ à esté iadis fort facheuse, comme celle qui ne laissoit guere es voisins en repos, tousiours tẽdãt à inuader et guerpir leurs terres, mais s Saxons entr'eux viuoyẽt fort paisiblement et les seigneurs preuoyoiẽt iec grand courtoisie ce qui seruoit au bien de leurs citoyens pour les en ournir et ayder. Et ont esté fort curieux à la conseruation des famill s races de leur premiere et ancienne noblesse, ne voulant guere fa-

Voy Polyd. Virg. li. I. de l'histoire Anglois. Gildas, I. li. de l'hist. Ecclesiast. & Bede en l'hist. Angloise.

cointer des estrangers, ny s'allier de moindres qu'eux, taschās par ce moyē de tousiours tenir leur peuple en sa sincerité & tousiours semblable à soy-mesme suyuant les mœurs anciennes de leurs ancestres. Qui a fait que encore on les voit ayans vne mesme habitude, grādeur & stature du corps & la couleur du poil, & cheueux presque toute semblable en vne si grāde & presque infinie multitude de peuple. Or fut ce peuple diuisé generalement en quatre estats & differences, de nobles, francs, affranchis, & esclaues: & estoit deffendu par leur loy & ordōnances, qu'aucun ne forlignast de son ranc en contractant mariages : mais que le noble espousast femme de son calibre, & le franc, vne de libre condition, l'affranchy en prist vne qui eut esté mise, cōme luy, en liberté, & que le serf s'accouplast auec l'esclaue, & quiconque contreuenoit à telle ordonnance il ne luy alloit que de la vie. Ilz auoyent de tressaintes & bonnes loix pour la punition des forfaits & malefices : [comme sur les meurtres, où l'on auoit esgard à la condition de celuy qui auoit esté occis, & en aucun n'y auoit presque peine quelcōque de mort, si ce n'est de celuy qui faisoit homicide en l'Eglise, car le faisant il n'y auoit aucune remission, voire quiconque se mettoit en embusches, & aguet pour ce faire, encor qu'il n'executast poīt son vouloir, il estoit banny, & cōdemné à grandes amendes. Les larcins y estoyēt punis auec plus grande seuerité, veu que le pris de trois sols anciens estāt desrobé fut de iour, ou de nuit n'estoit racheté que par la perte de la teste: Les boutefeux, & vsans de violence passoyent sous la rigueur de pareille sentence: Et quant aux heritages, nul ne pouuoit priuer son legitime heritier, ou ayant cause de sa succession, pour la donner à vn autre, s'il n'en inuestissoit l'Eglise, ou faisoit le Roy son heritier.] Ce peuple s'estudia fort aussi à si bien dresser ses mœurs que l'vtilité y estoit contemplée selon ce qui sembloit honeste en la poursuyte, & consideratiō de la loy de nature: ce qui leur eust presque suffit le tēps passé s'ils eussēt eu quelque cognoissance du vray Dieu & puissant, & bon crateur de tout le monde. Mais quoy ? le Saxon estoit aussi bien plongé en l'abisme de l'Idolatrie que les autres nations, adorant les arbres biē feillus, verdoyans & chargez de brāchage, & n'en faisoyent pas moins à l'endroit des Fontaines. Ils auoyent encor vn gros tronc d'arbre fiché en terre en lieu descouuert qu'ils apelloyent Irminsual, qui signifie colonne vniuerselle comme soustenant toutes choses. [Ceste colonne & tronce fust abatue par Charles le grand ayāt subiugué ceste nation lors qu'il les transporta en Flandres & Brabant afin qu'ilz y habitassent, & ne remuassent plus mesnage en leur pais.] Les Saxons adoroyent aussi Mercure auquel (comme le reste des Alemans) ilz sacrifioyent à iours certains ceux qu'ils prenoyent en guerre. Or ne trouuoyent ils digne, ny bien seant à la maiesté des dieux qu'on les enfermast dans vn temple, ou qu'on feist aucune statue, ou simulachre pour les representer entant qu'il estoit impossible à l'homme de comprendre ce qui est de la maiesté diuine. Ilz dedioyent les boys de haute fustaye, & les forests plus sombres & espaisses à leurs dieux, lesquelles ilz honoroyent du nom & tiltre de leurs dieux, contemplans & disputans sur les secretz plus grandz de la nature auec grand respect & reuerence. Ce peuple fut encor adonné

Franc. & affrēchy differēt: le premier l'est de nature: & le secōd de grace de celuy qu'il seruoit.

Loy des mariages entre les Saxons.

Voy les loix Saxōnes tiltre 2. parag. 81. & 10. Tiltre 4 parag. 7. Tilt. 14. parag. 2.

Idolatrie des Saxōs. voy Vitichin de en l'histoir. des Saxō Decs. 1. Auētin. l. 4. hist. de Bauiere. Beat Rhenan. liu. 2. des choses Germaniq. ce fut l'ā de grace 779

Mesme fut l'aduis des anciēs Romains voy Pluta. en la vie de Nume Pompilie. Tacite refere cecy à toute la nation Germanique.

adõné sur tout autre au vol, & entrailles, & au mãger des oiseaux, & sorz pour par cest esgard deuiner les choses à venir. [Et quoy que le passé, & compté cy dessus soit raporté à tout ce qui est de peuple iadis contenu en la Germanie, & que Tacite en ayt tenu propos en diuers endroitz referant ne sçay quoy de grand, & heroic aux femmes suyuant l'opinion des Germains, si est-ce que principalement cela se raporte aux Saxons veu que ce fust en leur païs que ledit Tacite gouuerneur pour lors en la Gaule Belgique fust en la Prouince des Westphales, & y veit l'honneur que on y faisoit aux Déesses Vellede, & Aurine. Or si la Westphalie est esloignée des Saxons ie m'en raporte à la verité, & suis encor plus satisfait de ce que i'ay recueilly de I. Villichie Reselian, qui escrit sur Tacite, lequel dit que Aurin signifie vne sorciere, & vne de ces fẽmes, lesquelles par sort presagent & deuinent ce qui est à venir: veu que encore à present audit païs (si Luther auec vn diable n'en a chassé vn autre) il y a plusieurs de ces femmes, qui ne faillent de predire les futurs euenemens des choses, ou quelcune pour le moins, mettans quelque figure de cire en vn bassin plein d'eau, & y marmotã dessus ne sçay quelles oraisons pleines de superstition & idolatrie: A cecy m'ayde beaucoup ce que Saxon en l'histoire Danoise, chante des peuples voisins de l'Ocean septẽtrional, pres lequel nous auõs dit estre nez & nourris ceux desquels nous faisõs mention à ceste heure.] Or la forme & façon comme ce peuple deuinoit iadis par sort estoit telle : Il prenoit vne verge de quelque arbre fruitier, & la mettoit en plusieurs pieces, lesquelles il marquoit de diuerses sortes & couleurs, & les estendoit sur quelque abillement blanc & net & ce sans vser d'aucun ordre en les y espandant. Or si la consultation touchoit le public, le prestre presidoit à ceste façon de faire le sort: si c'estoit pour quelque cas particulier, se pere de famille, & chef de la maison, où l'acte se faisoit ayant fait sa priere aux Dieux, & ce les yeux fichez & esleuez en hault, leuoit trois fois ces vergettes ainsi espandues, & selon que la marque tournoit, il predisoit aussi de l'heur, ou malheur de ce qui deuoit aduenir : là où les marques deffendans l'entreprise, on surseoit l'affaire à vne autre fois. Et si les verges du sort accordoyent que on l'entreprist, encore falloit-il que le sort leur donnast signifiance de l'issue : & auoit l'Augure comme art propre ceste nation pour consulter du succez de leurs affaires. Nourrissoyent aussi des cheuaux blancz aux despens publiques dans les boys, & forests plus profondes & obscures, & tels que iamais n'auoyent seruy : Ilz les attelloyent à vn chariot saint, & sacré, & dedié pour ce seul effait, lequel estoit suiuy & accompaigné du Prestre, du Roy, ou Prince de la Cité lesquelz prenoyent garde au hennissement & bruit que faisoyent ces cheuaux: tellement qu'il n'y auoit aucun genre de diuination auquel ilz aioutassent autant de foy que à cestuy cy, & où s'arrestassent tant le peuple, que les seigneurs, les Princes & les sacrificateurs : d'autant qu'ilz estimoyent ces bestes comme ministres des dieux, & sçachans les conseils & secrets des Celestes. Encore auoyent ilz vne sorte & maniere de sort, par laquelle ilz preuoyoient & prenoyent coniecture de l'euenement des guerres qui leur sembloyẽt

Tacite. 21. des Annales, & au liu. des mœurs des Germaĩs, auquel consent Celie Rhodig. li. 28. ch. 20.

Vellede & Aurine Deesses en Alemaigne.

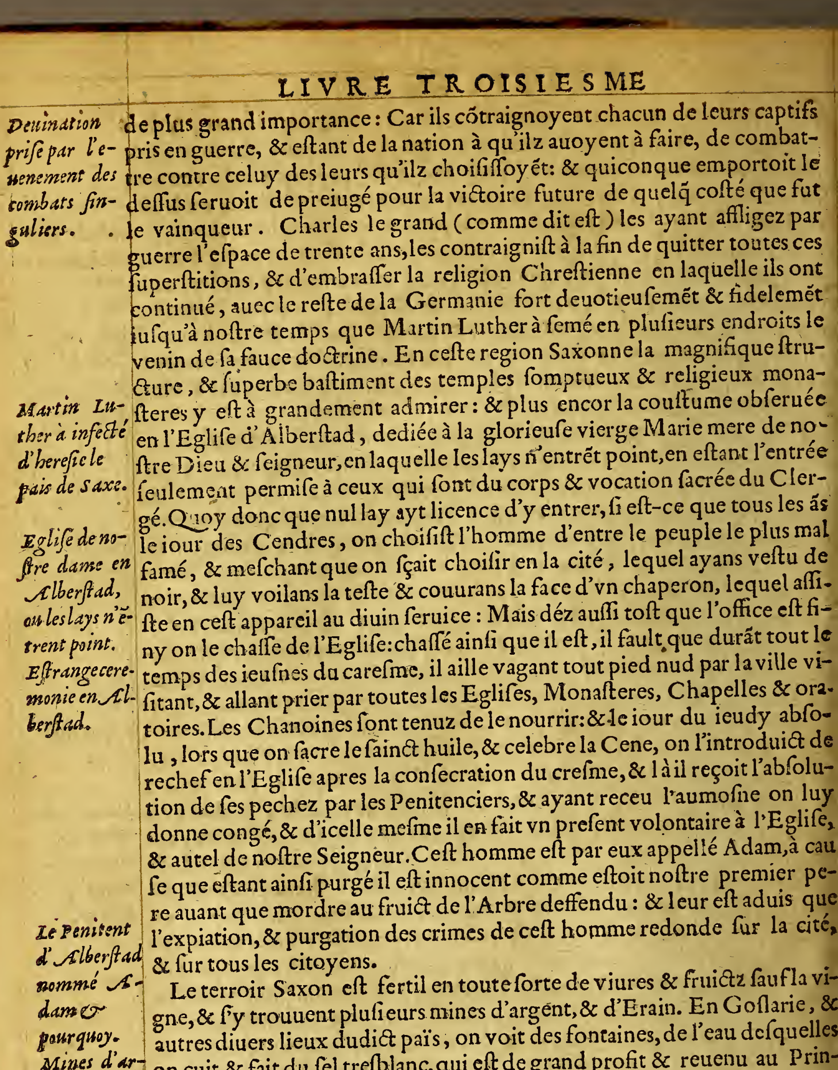
Aurin mot ancien Saxon signifie Sorciere. Iosse Villichie sur Tacite.

Sorciere en Saxe.

Saxon liu. 1. & 2.

Maniere ancienne de deuiner par sort en Alemaigne.

Sort par le hennissement des Cheuaux en Saxe.



Deuination prise par l'euenement des combats singuliers.

de plus grand importance : Car ils cõtraignoyent chacun de leurs captifs pris en guerre, & estant de la nation à qu'ilz auoyent à faire, de combattre contre celuy des leurs qu'ilz choisissoyẽt: & quiconque emportoit le dessus seruoit de preiugé pour la victoire future de quelq̃ costé que fut le vainqueur. Charles le grand (comme dit est) les ayant affligez par guerre l'espace de trente ans, les contraignist à la fin de quitter toutes ces superstitions, & d'embrasser la religion Chrestienne en laquelle ils ont continué, auec le reste de la Germanie fort deuotieusemẽt & fidelemẽt iusqu'à nostre temps que Martin Luther à semé en plusieurs endroits le venin de sa fauce doctrine. En ceste region Saxonne la magnifique structure, & superbe bastiment des temples somptueux & religieux monasteres y est à grandement admirer: & plus encor la coustume obseruée en l'Eglise d'Alberstad, dediée à la glorieuse vierge Marie mere de nostre Dieu & seigneur, en laquelle les lays n'entrẽt point, en estant l'entrée seulement permise à ceux qui sont du corps & vocation sacrée du Clergé. Quoy donc que nul lay ayt licence d'y entrer, si est-ce que tous les ãs le iour des Cendres, on choisist l'homme d'entre le peuple le plus mal famé, & meschant que on sçait choisir en la cité, lequel ayans vestu de noir, & luy voilans la teste & couurans la face d'vn chaperon, lequel assiste en cest appareil au diuin seruice : Mais déz aussi tost que l'office est finy on le chasse de l'Eglise: chassé ainsi que il est, il fault que durãt tout le temps des ieusnes du caresme, il aille vagant tout pied nud par la ville visitant, & allant prier par toutes les Eglises, Monasteres, Chapelles & oratoires. Les Chanoines sont tenuz de le nourrir: & le iour du ieudy absolu, lors que on sacre le sainct huile, & celebre la Cene, on l'introduict de rechef en l'Eglise apres la consecration du cresme, & là il reçoit l'absolution de ses pechez par les Penitenciers, & ayant receu l'aumosne on luy donne congé, & d'icelle mesme il en fait vn present volontaire à l'Eglise, & autel de nostre Seigneur. Cest homme est par eux appellé Adam, à cause que estant ainsi purgé il est innocent comme estoit nostre premier pere auant que mordre au fruict de l'Arbre deffendu : & leur est aduis que l'expiation, & purgation des crimes de cest homme redonde sur la cité, & sur tous les citoyens.

Martin Luther à infecté d'heresie le pais de Saxe.

Eglise de nostre dame en Alberstad, ou les lays n'entrent point.

Estrange ceremonie en Alberstad.

Le Penitent d'Alberstad nommé Adam & pourquoy.

Le terroir Saxon est fertil en toute sorte de viures & fruictz sauf la vigne, & s'y trouuent plusieurs mines d'argent, & d'Erain. En Goslarie, & autres diuers lieux dudict païs, on voit des fontaines, de l'eau desquelles on cuit & fait du sel tresblanc, qui est de grand profit & reuenu au Prince, & commodité pour ceux du païs. Ilz sement du froument, & de l'orge, desquelz outre que ilz en font du pain tresblanc, & sauoureux à mãger, ilz en composent encor la Ceruoise en defaut de vin, de laquelle ilz boiuẽt si goulumẽt, & desmesurémẽt, que ceux qui versent ne sçauroient fournir aux beuueurs, & par ainsi on met vn grand pot sur table plein d'icelle boisson, chacun beuuant à mesme, ou en versans dans vne grand tasse qu'ilz mettent sur table, & se semonnent les vns les autres à dringuer, & faire caroux à toute outrance. C'est chose incroyable à dire combien ce peuple alteré aualle de ceste ceruoise, & combien souuent

Mines d'argent en Saxe.

Saxons exorbitans à boire.

ilz se prouoquent à haucer le gobelet, voire y contraignent ceux qui les refusent, car il n'y a porc, thoreau, ny cheual, qui en aualast autant d'vne leuée quelque soif qui les saisist. Et ne leur suffist point d'auoir beu iusqu'à s'enyurer, ou rendre salement leur gorge: ains gist leur sobrieté à continuer & nuit & iour ceste honneste praticque de bien boire.

Pris des gloutons beuueurs

Celuy qui boit le mieux de la compagnie non seulement en raporte-il louange, & honneur de ceste vaillante yurognerie, ains est encor couronné de quelque gentil chapeau de roses, ou fleurs, & herbes souef flairantes, ou gaigne quelque autre gentillesse pour le pris de sa victoire.

Leur façon de faire s'est espendue par toute la Germanie, & tellement que on fait tout ainsi des vins forts & fumeux, que les Saxõs de leur simple Ceruoise, au grand preiudice de ceux qui les imitent.

Alemans en general grãds beuueurs.

Tandis que ilz banquetẽt si quelcun passe pres d'eux, soit le maistre du logis, ou autre, se leuẽt tous ceux qui ont quelque verre plein, & luy presentent auec grand courtoisie à boire à sa bonne grace.

Ilz tiennẽt celuy pour leur ennemy qui estant inuité à boire souuent, refuse, & sans rendre iuste raison, desdaigne de gouster auec celuy qui le semond, tellement que plusieurs fois ceste iniure est vengée ou par l'effusion mutuelle de leur sang ou par homicide: Les viandes des Saxons sont dures, mal aprestées & de grosse concoction: à sçauoir du lard, des saulcices ou andouilles sechées à la fumée, oignonds cruds, du beurre salé: en plusieurs endroits ils font cuire le dimenche la viande pour en viure, & en vser tout le long de la sepmaine. Quant aux enfans, ilz ne les nourrissent point, comme nous faisons, auec de la bouillie, ains leur donnent la viande solide mais tresfort maschée par la mere, ou nourrice, qui la font aualler ainsi amollie à ceste tendre enfance: & c'est pourquoy les Saxons accoustumez déz le lait à ceste nourriture, sont plus robustes que les autres, & souffrent les incommoditez de la vie auec plus de pacience.

De pareille façon en vse l'on en Gascoigne.

Ilz ont langage particulier pour eux, mais quant à l'accoustrement & autres façons ilz sont semblables au reste des Alemans.

[Ie serois marry si taschant de r'afreschir la memoire de l'antiquité pour le plaisir du lecteur, ie laissoy l'estrange façon des Saxons iadis à se tondre, veu qu'ils coupoyent les cheueux de derriere, & vers la nuque, laissans croistre le poil par deuant, iusqu'à leur couurir la face: & que cela soit vray i'ay Sidonie Apolinaire pour auteur, lequel escriuant à Lampridie, tandis qu'il estoit en la court du Roy des wisigoths Theodoric, qui pour lors faisoit sa residence à Bourdeaux, parle des Saxons en ceste sorte.

Quelle perruque portoyent iadis les Saxons.

Cy voyons les Saxons accoustumez iadis
A sillonner la mer, aparoistre esbahis
Et n'osans mettre pied par les terres voisines:
Les perruques desquels, & cheuelures fines
Le fer par chacun bord derriere va coupant
Et les cheueux peignez en regette deuant:

Sidonie à Lampridie en ses Hendecasyll.

Ainsi le poil coupé, le chef nud sans nul' grace
Et couuert en demeure, & le front, & la face.

Puis aiouste aux vers, adressant sa parolle au Saxon qu'il nomme Sicambre, comme aussi on nommoit iadis les François:

Saxons nommez Sicambres.

La nuque ainsi tondant, ô Sicambre vieillard
Lors que te vois vaincu, regettes autre part
Ta perruque en couurant ton front iadis derriere
Et d'vn poil nouuellet la couures la premiere.

Monts obnobies à present de Hesse Ptol. liu. 2. ch. 11. tabl. 4. d'Europ.

Amasis fleu.

Ie laisse le discours plus long & des Saxons & des Sicambres, iusqu'à ce que & la France, & l'Angleterre nous y remettront, & si nostre auteur y oublie quelque cas qui soit notable, ie me mettray en deuoir de soustenir, & parer aux coups qu'il n'a peu porter, ou q̃ peut estre il ne vouloit monstrer à ceux qui ne luy sembloient assez adextrez à tel aprentissage.]

Sale fleuue.

Druse mour. en Alemaigne voy Dion l. 55. Corn. Tacit. Ann. l. 1. Suetone en la vie de Octouian auguste. Strabon 7.

Voy Paul. Emile és Annales de France. 2.

Du Pays de Westphalie, & iuges establis sur les Westphaliens par l'Empereur Charles le grand. Chapitre 15.



Vestphalie est vne region comprise aux bornes, & limites de Saxe, ayant le Rhin au soleil couchant, le fleuue Wisere au Leuant, le païs de Frise au septentrion auec la Holande, & regardant au midy les montaignes de Hesse, que Ptolomée apelle monts Obnobies: de ces montaignes sourt le fleuue Amasis lequel trauersant presque toute la Prouince, passe par Padeburg & Munester deux belles Citez, puis s'escoulant par Phrise, se va rendre en la mer Septentrionale. Et encor en ce païs le fleuue Sale renommé és histoires des Romains, à cause que ce fut là que mourut Druse beau filz de l'Empereur Octouian Auguste. Ceste region ainsi que tient Strabon, fut iadis habitée par les Bracteres, ainsi que la coniecture le mõstre, d'autres disent que ce furent les Sicambriens, alleguez par le mesme Strabon. Le premier qui contraignist ceux-cy à la foy Chrestienne fut Charles le grand apres qu'il les eust vaincus & affoiblis par guerres: Mais comme souuent ilz se reuoltassent, & venans à leur vomissement ils embrassassent l'Idolatrie, faisans banqueroute à la foy de l'Euangile, & ne tinssent aucun compte du serment de fidelité fait deuant l'Empereur: Charles le grand, afin de tenir en haleine, & crainte ce peuple Barbare auec l'estonnement d'vne peine & supplice present, ordonna & establis des iuges secrets par la Prouince: ausquels il dõna puissance, que déz que quelcun se pariuroit, ou violeroit la foy promise, ou auroit commis quelque autre crime, que soudain on le prist, & sans autre forme de proces, ny aiournement, ou poursuite, ny pretente ou congé de se iustifier, on le feit mourir: mais il y commist des gens de bien, & aymans equité, & iustice, afin que sans raison on ne s'attaquast point à l'innocence de ceux qui n'offenceroyent point.

Iuges secretz establis en Westphalie par le grãd Charles roy François. voy les Annales de France: & Auentin li. 4. de l'histoire de Bauiere.

Ceste façon ressẽbloit presque l'inquisition qu'on pratique en Espaigne.

Ceste façon de proceder estonna & effroya les Westphales, & les con traignist de se contenir en deuoir, voyans le plus souuẽt les Seigneurs, & plꝰ grãds du païs brãchez par les boys, pour seruir de guide aux passans sans qu'ilz eussent au parauant rien ouy dire de leur accusation, & s'ilz s'ẽqueroiẽt de la cause & occasion de tel supplice, ilz n'auoiẽt autre cas pour responce, sinon que les Iusticiez auoient faucé leur foy, ou commis quelque crime contre la Loy de l'Empereur: & dure encor' iusqu'à nostre temps ceste façon de faire, qu'on nomme iugement secret. Ceux qui president à ce conseil, sont bien si presomptueux qu'ils osent entreprendre iurisdiction sur toute la Germanie, & portent le nom & tiltre d'Escheuins, ilz ont des coustumes fort secrettes, & quelques si ocultes manieres de proceder au iugement des malfaicteurs, que iamais il n'a esté possible d'en trouuer qui par pris, ou crainte en aye voulu reueler vn seul poinct ny façon de faire. Aussi la plus part des Escheuins sont incogneuz, lesques vont çà & là par les Prouinces, notans & remarquans la vie de chascun, & trouuans vn malfaicteur, le deferent en iugement, & l'accusent, prouuant ce qu'ilz imposent selõ ce qu'ilz l'ont par leur secrette coustume: leur sentence estant enregistrée contre le delinquant accusé, la mettent és mains des ieunes Escheuins, la chage desquelz est de la mettre en execution.

Aussi fut elle ratifiée par Federic. 3 enuiron l'an de grace 1316

Estrange façon de iugement.

Les criminelz qui ne sçauent rien de leur condemnation, ne se donnent garde, que quelque part qu'ilz se trouuent on les empoigne, & sont tout aussi tost despeschez. Ceste sorte de iugement est à present fort abastardie, à cause qu'on y met des hommes de basse condition, & lesquelz s'entremeslent encor des matieres ciuiles, comme ainsi soit que iadis l'inquisition & execution des crimes leur fut permise, & octroyée. Ceste region Westphalique est froide extremement, destituée, & pauure de vin, & de froment, on y mange le pain fort noir, & la ceruoise sert de boisson. Le vin qu'on y porte du Rhin est fort cher, mais c'est pour les plus riches, lesquelz encor n'en vsent guere souuent. Les Westphaliens sont ingenieux & bons guerriers, & de là est venu le commun dire que Westphalie engendre plus tost des hommes vicieux & cauteleux, que sotz, ou trop simples: & sont suietz à l'Euesque de Coloigne.

Infertilité de Westphalie.

Westphaliens plus fins que simples.

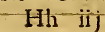
De la Franconie, ou France Orientale, & diuerses façons des habitans en icelle. Chap. 16.

D'où vient le nom de Franconie.

LA Franconie, ou France Oriẽtale est vne partie de Germanie, & comme le cœur d'icelle ayant pris le nom des Scambriens, qui furent appellez Frãçois du temps de l'Emp. Valentinian, à cause qu'ilz auoient surmõtez les Alãs, voysins des Gothz & Danoys. Ceste region a le païs de Sueue, & Bauiere au midy, le Rhin luy est au ponant, les Boësmes l'auoisinent du costé d'Orient & ceux de Hesse & Thuringe peuples de Saxe luy sont au Nord & Septẽtriõ. Ceste Prouĩce est close & enuirõnée de grandes & tresespaisses forestz, de hautes, & difficiles montaignes si

Valentinian Emp. & aduint cecy l'an 326. & souz Constantin le grand, non du temps de Valentinian.

Assiette de Franconie.



qu'à peine y peut on penetrer:mais au dedãs elle a vne belle planure, embellie de plusieurs villes bien murées & remparées, & d'vne infinité de chasteaux & grosses bourgades. La Forest Hercinie est celle qui la ceignãt à l'entour auec des costaux treshaults & aspres, luy sert comme d'vne muraille naturelle, & l'arrousent les fleuues Sale (d'où est venu le nom de Salien & Salique) Mogan, qui est nauigable, Tubere, & Necchare. Les vallons par où courent ces riuieres, sont larges & de grand estendue ayans les coustaux voysins, chargez de bõs vinobles, & le vin si delicieux qu'on en porte aux nations eslongnées, l'achetans à cause de son excellence. Le terroir de ce païs, est assez sablonneux, & non pierreux, que du costé de Noricque, & là où il est auoisiné des riuieres, ainsi que Enée Syluie le tesmoigne. Frãconie est fertile par tous costez, rendãt auec vsure toute sorte de grains qu'on y seme, & legumage: & n'y a quartier en Alemaigne qui nourrisse de si beaux, & gros oignons, ne si belles raues & naueaux, ou des choux capuz si excellens, & bien pommez. Aioustez y si voulez, la grande abondance de Reglisse, racine mielleuse, & tant requise qui est telle que du terroir de la ville de Bamberburg, on en charge à charretées pour en fournir les autres païs: on ne voit que de beaux vergiers chargez de toutes parts d'arbres fruitiers, & des præries fort plaisantes & delicieuses, le païs est en somme bien garny de bestail, & grans troupeaux, & peuplé de plusieurs & infinis milliers d'hommes. Et à cause de la multitude des riuieres, aussi la pescherie y est à commandement, mais le deduit de la chasse plus encor, à cause que les Seigneurs ont vne infinité de Buissons, boys & parcs, ou ilz nourrissent la sauuagine pour en auoir le plaisir: Leur font encor dresser des loges és Parcs, esquelles les bestes si retirent en hyuer, tant pour euiter les rigueurs du froid, que pour y vser de la pasture qu'on leur y apreste: de chasser à ceste venerie n'est permis sinon aux seig. & Gentilz-hommes. Or la Franconie est departie souz la seigneurie, & suiection de cinq Princes, à sçauoir le Burgraue de Norimberg, & le Comte Palatin, Princes temporelz, trois ecclesiastiques, qui sont les Euesques d'Herbipoly, Maience, & Babemburg. L'Euesque de Herbipoly, porte aussi tiltre de Duc, qui est cause que lors qu'il chãte la Messe, il tient sur l'autel l'espée toute nue & baniere desployée. Cestuy le iour qu'il veut faire son entrée, & prendre possession de la chaire Episcopale, vient en la cité accompaigné, selon la coustume, d'vne grand troupe de Caualerie: & dés qu'il est en la ville il met pied à terre, & laissant tous ses beaux & riches habits, faut que se veste d'vn accoustrement gris, & de peu de valleur, & se ceigne d'vne corde: & equipé ainsi s'en va la teste & les mains nues en grande humilité vers les Chanoines en l'Eglise mere & Cathedrale, où ayant iuré & promis fidelité au Chapitre, il est mis & haucé en sa chaire & authorité. Mais auant tout cela, il est conduict deuant la representation & effigie d'vn certain Euesque, & là on l'admoneste serieusement, & sans flaterie, de se gouuerner aussi bien, & sagement que celuy duquel il voit là l'image, lequel n'estant qu'vn pauure & abiect escolier, durant vne grand' discorde aduenue en l'election, fut esleu comme par mespris, & toutesfois se porta il

Beauté du païs Franconien.

Riuieres de Franconie.

Vins Franconiens.

Enée Syluie en la Geographie en l'Europe. ch.39.

Abondance de Reglisse en Franconie.

Sauuagine nourrie pour le plaisir des Seigneurs.

Quelz sont les Seigneurs à qui la Frãconie obeït.

Herbipoly s'appelle en Alemant Virziburg.

Comme l'Euesque de Herbipoly est mis en son Siege.

en homme de bien, & gouuerna tresbien, & l'estat de l'Eglise, & les affaires & police de la ville, & de tout le païs.

Princes nõ receus à l'Euesché de Herbipoly.

Or nul enfant des Ducs ou des Comtes du pays est receu à cest Euesché, seulement y appelle on & met en la dignité, quelqu'vn qui soit de la simple noblesse. Or font ils cecy, non que le reuenu de l'Eueschéne soit suffisant d'entretenir le train d'vn Prince & bien grand seigneur, veu qu'il est de grand proffit & puissance : mais c'est à fin que la dignité demeure és mains de ceux qui sont chefs au chapitre, & de la noblesse du païs, de laquelle sont choisis la plus part des Chanoines. La preuosté encor de l'Eglise d'Herbipoly, est & honorable, & seigneuriale, & fault que quand vn nouueau Preuost vient à cest office, qu'il aille visiter plusieurs villages & parroisses, sur lesquelles il leue les dismes, & là faire deffoncer quelques muids de vin au peuple, & y mettre des tasses aupres à fin que chascun qui voudra, en puisse boire à sa fantasie.

Preuousté de l'eglise d'Herbipoly.

Les Franconiens ne different, ny en habitude, ny proportion du corps, ny en façons d'habits au reste des Alemans : & endurent fort le trauail, adonnez tant hommes que femmes à cultiuer les vignes, & ainsi personne ny est oisif & sans rien faire.

Ce peuple vend son vin pressé de sa pauureté, & boit la belle eau clere, car il mesprise la biere, & ne tient compte de la ceruoise, voire ne souffre qu'on en porte en son païs : Il est vray qu'à Herbipoly durant le temps du ieusne on en y vend, mais c'est hors la ville & aux bateaux, à fin que ceux qui pour l'abstinence cessent en ieusnant de vin boire, ayent en lieu d'eau ceste boisson. Le Franconien est insolent, & fier de son naturel, ayant grand opinion de soy, & fort presomptueux iusqu'à mespriser toute autre nation & peuple, & sont si piquans, & mesdisans des autres que les estrangers qui frequentent & conuersent auec eux, s'ils ne sont trop legers en parolle, n'ont garde de leur dire le païs de leur naissance. Ceux qui souffrent patiemment leur gloire & arrogance sont les bien venus, & les souffrent facilement d'habiter auec eux, & les ayant comme essayez auec ceste façon rigoureuse, les reçoiuent souuent pour alliez & leur donnẽt leurs filles, & parentes en mariage, d'où aduiẽt que plusieurs de Sueue, Bauiere, & Hesse s'arrestent & sont domiciliez en Franconie. Les Franconiens sont au reste fort deuotieux, & ayment le seruice de Dieu, toutesfois sont ils à presens adonnez deux à grans vices, à sçauoir au blaspheme, & larcin, l'vn leur semble beau, et l'autre honneste, et à eux permis et loisibles dés long temps. Ils ont plusieurs merueilleuses et estranges façons de faeire, lesquelles ie descriray, à fin que ce que l'on recite ailleur des estranges nations, ne semble faux, et soit acompté à fable. Les cinq sepmaines qui precedent la natiuité de nostre seigneur tous les Ieudis on voit de nuit les enfans, tant filles que garçons aller hurtans de porte en porte, et chantans des chansons, qui contiennent la prochaine Natiuité du sauueur de tout le monde, et souhaitent le bon an à toute la compaignie, et pour cest office et message plaisant ceux qui sont és maisons leur donnent des poires, pommes, et noix, et d'autres les estreinent de quelque petite piece d'argent.

Ceruoise non permise de vẽdre en Frãconie.

Mœurs estrãges des Franconiens.

Vices du Frãconien.

Ceremonies ordinaires en Franconie.

Auec quelle ioye ils reçoyuent & honorent la feste de la Natiuité de nostre seigneur, & ce dans les temples, non seulement le clergé, mais encor tout le peuple, on le peut recueillir en ce qu'on voit tous les ans en telle feste la represẽtation d'vn enfant nouueau né, posé sur le maistre autel, à l'entour duquel les enfans & fillettes vont sautans & dançans, & les vieux chantent auec vn accord semblable à celuy des anciens Corybantes, desquels les fables portent qu'ils s'esiouïssoyent en Candie dans vne Grotte du mont Ida, & dançoyent autour du berceau de Iupiter iadis nourry, & esleué en celle mõtaigne. Le iour des Calendes de Ianuier qui est celuy où l'an des Chrestiens commence, & d'où nous prenons le commencement des supputations du cours du temps, on voit en Franconie, les parens & amys s'entre-acoster, & se saluans ensemble, & touchans la main se souhaittent l'an nouueau pour heureux, & proffitable, & passent celle iournée s'esiouïssans, & banquetans ensemble. Et suyuans l'ancienne coustume prise de leurs ayeux, ils s'entrenuoyẽt les vns les autres des presens qu'on appelle estreines, & iadis les Romains les disoyent Saturnalices, à cause qu'on en vsoit ainsi entr'eux aux festes des Saturnales, & les Grecs les appelloyent Apophoretes. Sur ceste façon de faire, l'année passée ie feis quelques vers en telle substance.

Corybantes, voy Ouid. es fastes. Lactance de la fauce relig. li.1.cha.13.

Estrénes sont de longue & anciẽne coustume, voy Macrob.1. des Satur.

Par huit iours continuz honorans ta naissance
O Christ vray fils de Dieu, & Dieu vray en essence!
Des himnes nous chantons: & puis à nos amys
Des presens nous faisons, qui de bon cœur sont pris,
De Leuraux, ou Chappons, ou d'vn gasteau insigne
Où engrauée soit l'armoirie plus digne
De celuy qui le donne, ou dedans vn panier
Dix pommes nous mettons venans de l'Orengier,
Dix pommes nous mettons mi vertes, mi Dorées,
En vn Vase de Buys: & diuerses dragées
Dans vne casse d'or, pour en faire present
A l'amy pres de nous, & onc du cœur absent.

A la feste de l'apparatiõ de nostre seigneur (par nous ditte les roys) chacune maison fait faire vn gasteau composé de farine blanche & pure, de miel, poyure & gingembre: puis est crée vn Roy en la façon qui s'ensuyt. La dame du logis est celle qui fait le gasteau, auquel en le pestrissant elle met vne petite piece d'argent: puis le faisant cuire en la braise & astre net, & bien chaut du fouyer, le depart & coupe en tout autant de pieces qu'il y a de personnes en la maison, & en donne à chascun la sienne: Toutesfois en y a il des parties assignées, premierement à nostre seigneur Iesus Christ: & à sa glorieuse mere la vierge Marie, & aux trois sages qui le vindrent adorer, lesquels on dõne aux pauures pour Dieu. Et la part de quiconque escheoit qu'on trouue la piece d'argent mise au gasteau, celuy estant salüe comme Roy, est assis en chaire & esleué troisfois en hault auec ioye, acclamations & plaisir de toute la compaignie: Le roy aussi leué en hault a de la craye en la main droite, & toutes les fois qu'on le hau-

En Frãce on y met vne febue.

ce, il fait autant de croix au plancher de la sale, ou chambre où ilz sont assemblez, d'autant qu'ilz portent grand respect & reuerence aux Croix, comme le signe de grand effait, & qu'ilz estiment les preseruer de grans inconueniens, & durãt les douze iours qui sont entre Noël, & la feste des Roys, il n'y a maison en Frãconie qui soit habitée, laquelle on ne parfume & encence auec encens, ou autre chose aromatique, & odoriferante contre la force des malins esprits, & pour obuier aux ensorcellemens des enchanteurs. Il n'est guere grand besoing de dire auec quelle façon ilz se gouuernent les iours gras qui precedẽt le Caresme: veu qu'on sçait cõme le reste des Alemans, desquelz les Franconiens ne degenerent, se gouuernent en ceste folle & desbauchée feste. Car on y mange & boit, & y fait tant de sortes d'esbatemens, qu'il semble q̃ iamais plus on ne doiue auoir la iouïssance de tel plaisir, & q̃ lendemain il faille partir de ce monde, & ce iour soit fait pour rassasier tout le desreiglé apetit du corps, pour le dernier adieu de ses ayses. Il n'y a si petit qui ne tasche d'inuẽter quelq̃ nouueau ieu & spectacle, pour donner recreation & à l'esprit & à la veuë des regardans, & qui puisse les attirer en admiration, & afin que la honte ne les retarde de rien faire, ilz se masquent & desguisent, les hommes vestãs l'habit des femmes, comme elles aussi insolemment, & peu honnestement vestent celuy des hommes. Les aucuns voulans representer des Satyres, ou plustost des Diables, se paignent le visage de vermillon, ou d'ancre, & prennent des abillemens effroyables, & abominables: & d'autres vont tous nuds courans çà & là, de mesme façon que faisoient iadis les Lupercaux Latins, desquelz ie pense que ceste vilaine coustume soit venuë & coulée parmy nous. D'autant que cecy n'est en guere different aux ceremonies lupercales celebrées iadis par la ieunesse Romaine, & enfans des meilleures maisons aux moys de Feburier, en l'honneur de Pan Lycée: desquelz to⁹ nuds, & ayãs le visage teint en sang, couroiẽt auec des fouetz par la ville frapans d'iceux, tous ceux qui se leur offroient au deuant: là où noz Lupercaux Franconiens frapent sans discretion, ny esgard de personne les passans auec des sachets pleins de cendre. C'est cas estrange que le iour des Cendres en plusieurs lieux on voit que les garçons de toute vne parroisse s'assemblent, & prennent toutes les filles qui durant l'année auront frequenté les dances plus que les autres & les attellent comme cheuaux, ou iumens à vn chariot, sur lequel est assis vn menestrier sonnant & iouant de quelque instrument, & les conduisent en cest equipage iusqu'à la premiere riuiere ou Lac qu'ilz rencontrẽt. Ie ne voy aucune raison qui les meuue à ce faire, si ce n'est qu'on die que par ce moyen ilz les vueillẽt purger des fautes par elles commises, de ne s'estre point abstenues de suyure leur legereté, dançant ainsi contre le commandement de l'Eglise. A la my-Caresme, & lors que l'Eglise nous enhorte de nous resiouïr en mon... la ieunesse s'assemblant fait vne effigie de paille, representant la mort ainsi qu'on a de coustume de la nous paindre & tirer, & la met au bout d'vn baston la portant par les vilages voisins, non sans crier & braire, la venüe d'vne chose si gentille. Il y en a qui bienuiennẽt & caressent courtoisement ces porte-mort, & les repaissent de laict, pois, & poires sechées

Feste de mardy gras prise des idolatres.

Lupercaux à Rome, voy Plutarque en la Vie de M. Antheine. Ouid. aux Fastes. Virg. 8 Eneid. Varron 5. de de la Langue Latine. Pan Lycée, voy S. August. cité de Dieu. liu. 18. chap. 17. Pausanie l. 8

Ceremonie estrange du iour des Cẽdres.

C'est le quatriesme dimẽche dit Lœta.

au four (viande de laquelle nous vsons en Caresme) & renuoyent ainsi la mort, laquelle par d'autres n'est si doucement traittée, à cause que l'estimans annonceuse de mauuaises nouuelles, la chassent de leurs maisons & limites auec iniures, & coups de baston. En la mesme saison encore obserue lon ceste coustume: les ieunes garsons de tout vn village entortillent quantité de fouerre autour de quelque vieille roüe de charrette & la portans sur quelque haute colline, ou coustau, apres plusieurs ieux & passetemps accoustumez (pourueu que la rigueur du froid n'y donne empeschement) esquelz ilz passent le temps iusqu'au soir, sur le tard ilz mettent le feu au fouërre, & voyant la roüe bien enflammée la iettent du haut en bas de ceste montaigne: laquelle donne vn spectacle effroiable à ceux qui ne sçauent la coustume du païs, si que plusieurs les plus rudes, estimēt que ce soit le Soleil, ou la Lune roüier du Ciel en terre. Mais venue la feste de la resurrection de nostre seigneur, & la veille de Pasques quelque riche homme du village fait faire vn gasteau ou deux, pour les garsons, & pour les filles pour gaigner, lesquelz s'estant faite vne bien grāde assemblée de peuple sur le tard & dans quelque grand pré, ceste ieunesse faut que gaigne les gasteaux à la course. Le iour des dedicaces des eglises, & festes des saincts Patrons des Paroisses, dequoy on fait solennité annuelle, suyuant la bonne & ancienne coustume des Chrestiens, il n'y a Bourg, ny village, qui ne pense faire grand honneur à la saincteté du iour en s'esiouïssant, & faisant grand chere: c'est là que vient la ieunesse des autres lieux, nō pour visiter les sainctz lieux tant, q̄ pour y veoir, & frequēter les dances, où ilz viennent embastonnez, comme s'ilz alloient à la guerre, laquelle souuent ilz y rencontrent, ou eux-mesmes s'esmeuuent, allans & reuenans en troupes, & le plus des fois s'en allans à leurs maisons les testes rompues & sanglantes. Les trois iours que selon la Loy, & ordonnance Apostolique on celebre les processions generales des rogaisons auant l'Ascension de nostre Seigneur, en Franconie s'assembleront plusieurs croix, c'est à dire parroisses (car ainsi baptisent ilz le nom des assemblées du peuple marchās sous le signe de la croix de son Eglise) & estās dedans les temples vn chascun à part soy fait son chant, & priere, & non to⁹ ensemble: & là les fillettes & petis enfans vestuz honnestement, & gentiment marchent auec des chapelets de fleurs, & verdure, & de guirlande sur leurs testes, & des bastons de Saule verdoyant en leurs mains. Les Prestres de chacune Eglise & parroisse escoutent attentiuement le chant chacun de ses parroissiens, tellement que ceux qui ont le mieux, & le plus doucement chanté, ont suyuant leur sentence, & selon l'ancienne coustume & institution, certaines mesures de vin pour desalterer leurs gosiers enroüez. Durāt les Feries de Penthecouste presque par toute l'Alemaigne on obserue cecy: que tous ceux qui ont des cheuaux s'assemblent, ou qui en trouuent à prest & menent vn prestre aussi à cheual, lequel porte le sainct Sacrement, & en cest equipage ilz font le tour par tout le territoire chantans des hymnes & oraisons & prians Dieu qu'il luy plaise garder les bledz, fruitz, & moissons de tout peril, danger, & infortune: soit de bruisne, gresle, orage ou tempeste. Le iour Sainct Vrbain, les vignerons és lieux où le vin croist

Courses d'enfans à Pasques en Alemaigne.

Comme les saints sont honorez en Franconie.

Ceremonies aux rogations en Franconie.

Benediction des champs le iour de la Pentecouste.

mettent vne table en la place,ou autre lieu public la couurans d'vne belle nappe,de fueillage,des herbes,& fleurs odoriferantes,& dessus posent l'Effigie & petite image du bien-heureux Euesque: que si le iour est cler & serain, ils boiuent à grands traits & se resiouïssent en l'honneur du bon sainct: mais si le Ciel est couuert, & qu'il pleuue, tant s'en fault que le sainct soit honoré que plustost ils gettẽt cõtre son image de la boüe, & salissent d'eau orde & puante, & la nappe, & ce qui est dessus. Car ils se font à croire que selon que ce iour se porte, que la vigne estant encor en fleur, en croist, ou diminue pour l'espoir de la vinée de l'an present.

Sote & peu Chrestienne façon de faire

Le soir de sainct Iean Baptiste en toutes les villes, bourgades, & villages, de presque toute l'Alemaigne on fait des feux de ioye, où s'assemblent hommes & femmes de tous aages, dançans & chantans tout autour du feu, y obseruans encor plusieurs superstitieuses façons de faire. Et se font des tissus chapeaux & ceintures d'Armoise,& veruaine,& portent des bouquets de fleurs qu'ils appellent Esperons, à cause qu'elles en ont quelque similitude, & regardent le feu seulement par les entre-ouuertures de ces fleurs, estimans que ce regard empesche que tout durant l'année ils n'auront plus aucune douleur aux yeux.

Feux de ioye la vigille S. Ieã Baptiste.

Ceux qui s'en veulent aller auant que le feu soit estaint, y gettent premierement les herbes desquelles i'ay dit qu'ils se ceignent, & disent telles ou semblables parolles: Auec cecy s'en aillent & soyent mises à neant & deuorées du feu toutes mes infortunes & malheurs. Deuant la Forteresse qui est au mont de la cité d'Herbipoly,ou wirtziburg les Domestiques de la maison de l'Euesque, font aussi le feu dans lequel ils mettent des caques & barils deffoncez mis au bout de quelques bastons, lesquels estans enflammez auec du salpetre & autres matieres, ils sont esleuez en l'air, de sorte qu'ils sont portez & lancez iusques dans le fleuue Mogan: qui n'en auroit iamais l'experience, penseroit que ce fust quelque dragon volant, & vomissant flammes ainsi qu'aucuns les faignent estre. En mesme saison ils font des pots de terre tous pertuisez, que les filles ornent de fleurs, & roses vermeilles, & puis y mettent vne chandelle allumée dedans, & les posent sur le feste & sommet des maisons, pour y seruir de falots & de lampes.

Ceremonies obseruées à ce feu.

Aux villages les garsons à marier portent des Pins tous entiers, & essartent,& en coupent tout le brãchage qui est en bas,& ornent,& embellissent le hault & cheuelure de l'arbre, de miroirs,pieces de verre, escussons & autres choses resplendissantes & qui reluysent,laissans l'arbre ainsi planté tout tant que l'Esté dure. En l'Autonne les raisins estant mœurs, il n'est permis à personne de vendenger sans le congé du seigneur à qui il doit la disme, & nul deuant l'autre, ains tous ceux qui ont des vignes en vn cartier vendengent ensemble, & le despeschent en deux, ou trois iours, d'autant qu'on depart les cartiers chascun à son iour, suyuant l'ordonnance du seigneur, & aux vallõs on met au pied du vignoble qui est és costaux, ce qui apartient pour le dismage. Ceux qui veulent vendenger plus tard que les autres, faut que non-seulement ils ayẽt licẽce de ce faire: ains encor qu'à leurs propres despens ils facent porter les dismes

au pressouër du seigneur. Les vendanges finies, à cause qu'à Wirtziburg il y a des ieunes hõmes commis à controller ceux qui payent, ou font fraude à payer la disme & font satisfaire à chacũ ce qui luy est deu, ces ieunes tout finy qu'est chacun fait des torches de paille estans aux champs, qui y est aportée tout expres, & les alument, & entrent auec ceste clarté le soir en chantant dans la ville: car ils estiment qu'auec ceste ceremonie ils purgent & bruslent l'Autonne. Les Franconiens celebrent auec grand allegresse les festes des deux illustres & saints Euesques, Martin & Nicolas, toutesfois en diuerse maniere: car à saint Martin on le festoye à table & en hauçãt le gobelet, & saint Nicolas est honoré à l'autel & Eglise. Aussi n'y a il homme tant soit-il pouure ou chiche, & tenãt qui ne mange quelque volaille, ou piece de porc, ou de veau rostie, & qui n'eslargisse sa cõscience & sa bourse a bien boire, d'autant qu'a lors chascun taste ses vins nouueaux, & en fait taster à ses voisins: voire à Wirtziburg & plusieurs autres lieux en ce iour, on en donne pour Dieu aux pauures, On y fait combattre en vn parc, & closture deux sangliers eschauffez, & esmeus, à fin qu'à coups de dens ils se deschirent l'vn l'autre: & iceux mis à bas, & acablez de blessures le peuple en a vne partie, & l'autre est distribuée aux magistrats. Le iour S. Nicolas les enfans qui võt à l'Escole, eslisent entr'eux trois, l'vn desquels est l'Euesque, & les autres sont ses diacres: cest Euesq est le iour de la feste conduit à l'Eglise par toute la troupe des Escoliers, accoustré & vestu en habits põtificauxa, auec lesquels il assiste au diuĩ seruice: lequel finy luy & ses diacres s'en võt chãter de porte en porte pour recueillir quelques deniers, & nient que ce soit aumosne, ains seulement subuention charitable deuë à l'Euesque. On aprend les enfans à ieusner la veille dudit sainct, auec ceste ruse que leur mettans le soir, lors qu'ils dorment, quelque piece d'argent dans leurs souliers, on leur fait entẽdre que c'est de la tres-grande liberalité du sainct Euesque: & pour ceste raison il y en a qui ieusnent si obstinément que pour l'esgard de leur santé, on est contrainct de les forcer & cõtraindre de manger. Voila les coustumes & façons de vie des Franconiens, & les ceremonies & superstitions, ausquelles ils s'adonnent le long de l'année.

Autant en fait on à Bordeaux en Gascoigne quand au controullement.

Tout cecy est assez indigne d'estre recité.

Du pays de Sueue, des mœurs tant anciennes que modernes des Sueues. Chap. 17.

Description du pais de Sueue comme il se comporte à present. Sabellique Enn. 6. li. 6. Lucan. liu. 2. de la guerre ciuile.



SVEVE prouince de la Germanie, est limitée de nostre temps par ces bornes: les Bauieres luy sõt à l'Oriẽt, vers l'Occidẽt elle est ioĩte au Rhin & païs d'Helsace: le Midy luy p̃sẽte les Alpes, & au Nord luy gist la Franconie. Elle a esté ainsi nommée des Sueues peuple Scytique, & qui passa en Alemaigne de celle part de Sarmatie, où à present sont la Prussie, & Liuonie, ainsi que tient Sabellique, & semble que Lucan le vueille approuuer quand il dit:

De l'extreme Aquilon les Sueues blondz-cheueux sont venuz & sortis.

[Laquelle opinion est si certaine que les anciens ne l'ont pas doubtée, veu que Tacite descriuans les Germains les estend iusqu'aux isles septentrionales, & à la terre des Goths, & des Suedes, & Cesar en ses Commentaires, & Strabon les disent les plus grands peuples de la Germanie, tellement qu'ilz tenoyent les païs qui sont compris dés le Rhin iusqu'au fleuue Vistule, contenant Saxons, Boesmes, Moraues, & autres qui iadis furēt compris sous le mot de Slaue, quoy qu'ils fussent apellez en diuerses sortes, selon le païs que chacun habitoit. Mais du temps que regnoit en France et Alemaigne ~~Cl~~ouis le grand, les Sueues laissans leur ancien domicile s'espandirent plus auant, & commme les autres Septentrionaux vindrent courir les terres de l'Empire, s'arrestās le long du Rhin, & aux sources d'y celuy & du Danube pres les Alpes se faisans seigneurs d'vne partie des Gaules & de la Germanie, & desquels sont sortis sans aucune difficulté les Suisses qui chasserent les Heluetiens iadis peuple si puissant, de leurs terres. Aussi lisez Strabon, & verrez qu'il diuise la Sueue en trois. La grande partie de laquelle il met en la grand Germanie du Rhin iusqu'au Danube, l'autre en la forest Hercinie tirant vers l'Italie, & la troisiesme en la Gaule Celtique, où à present est le païs des Suisses. Or que les Sueues soyent sortis des parties Boreales Pline le tesmoigne disant : que les Iasiges & Sarmates tenoyēt les chāps & planure, les Daces chassez par iceux auoyēt les mōtaignes & forests pour demeure, iusqu'au fleuue Pathisse, & q̄ la riuiere Amorois les separoit des Sueues, & Royaume Vannian : Or l'apelle il Royaume Vānian, à cause qu'vn certain Vannie estoit leur Roy, & Prince souuerai: & voila quāt à leur premier siege, & remuemēt d'un lieu ē autre quāt au nom c'est chose asseurée qu'ils le tiēnēt du premier roy qui regna sur eux, qui fut des enfans de Tuiscō & se nomma Sueue, & fut son siege & Royaume és confins plus froids & septentrionaux de la Germanie, & du temps duquel on tient que la grand Isis vint en Alemaigne : soit que cela soit vray, ou non, si est-ce que Tacite tient que les Sueues adoroyent Isis en grand reuerence, ou pour la memoire de sa venue, ou enseignez ainsi d'ailleurs.] Sueue fut premierement nommée Alemaigne du lac Leman, à present dit lac de Losanne. [Ie ne veux icy laisser le lecteur en suspens, & comme branslant, veu les absurditez qui s'ensuiuēt de ces opiniōs diuerses de dire que la Sueue est ditte Alemaigne à cause du lac Leman & ne dire l'occasion de ce Lac qui auoit ce nom, ains que iamais les Sueues y vinssent habiter: or auōs nous assez parlé cy dessus du mot Aleman & d'où il est venu: mais accorder cest article du lac ie ne puis, veu que les Sueues ont esté dits Alemans, ains que occuper celle partie de Gaule, ou est ce grand lac de Lozanne. Flaue Vopisque en la vie de Probe Emper. parle des Germains & Alemans, qui estoyent les Sueues, & dit qu'on les rechassa bien loing du Rhin, voyez le mot Alemant plustost en campaigne que la nation Germanique s'espandist en la Gaule: en laquelle ilz descendirent pour la premiere fois sous l'Empire de Valentinian, mais ilz en fureut chassez ainsi que le chante Ausone poëte Gascon, & natif de Bordeaux, citoyen toutesfois & Patrice de Rome aux vers qu'il fait à la louange de Valentinian, & Gratian augustes : & Ammian Marcellin ne le dissi-

Tacite li. de mœurs des Germains.
Cesar aux Cōmentai. l. 4.
Strabon. 7.
Auentin l. 6 de l'histoir. de Bauiere.
En quel tēps les Sueues coururēt la Germanie: enuirō l'an de grace 500.
Suisses d'où descēdus.
Diuision du païs de Sueue en trois.
Pli. l. 4. c. 12.
Beat Rhenan. liu. 1.
Vanniā royaume des Sueues de qui nōmé.
Isis adorée en Sueue voy Tacite.
Voy Ammiā li. 16. qui parle de ce lac aīs que les Sueues sortißēt de leur païs septētrional.
Ammian li. 27.

Ausone de la source du Danube.

mule point. Et le mesme Ausone parlant de celle victoire contre les Alemans, vse de telles parolles.

Le Danube ie suis qui caché sous le pois
D'vn rocher lentement ie coule, & puis accrois
Tout par tout discourant, quelque lieu que m'auance
Ie suis à vous suiet & à vostre puissance
Soit qu'à demy gelé ie trauerse les lieux
Habitez par le Sueue hardy & furieux
Ou que ie voye encor gay les deux Pannonies
A vostre mandement, & Empire asseruies.

C'est chose seure que ceste course recitée par le Poëte auoit esté faite par les Alemans, & neantmoins il les apelle Sueues, & ce pendant ilz ne s'estoyent encor arrestez par le lac Leman, qui estoit souz la puissance des Romains : car voila desia la seconde foys que les Sueues auoyent tasché d'enuahir ceste prouince Romaine. Or que les Sueues fussent les seuls Alemans, & distinguez ainsi des Germains, Ammian parlant de Cōstans filz du grand Constantin : lequel fut contraint de laisser Rome oyāt les nouuelles comme les Alemans se ruoyent sur la Rhetie, voicy cōme il en parle. L'empereur desirant de s'arrester quelque temps en la cité la pl⁹ superbe & Auguste de tout l'vniuers, pour y estre mieux à son aise & iouyr de tout plaisir à souhait, il estoit effroyé d'heure à autre des certaīs aduertissemens des courses des Sueues en la Rhetie. Et parlant de leur deffaite, il leur donne le tiltre d'Alemans comme estans eux ainsi proprement apellez. Et Paul diacre parlant de Dociruf fuitif des Lombards & qui s'estoit retiré à l'Empereur Maurice, dit: Cestuy estoit sorty du sang des Sueues, c'est à dire Alemans, & auoit esté nourry entre les Lombards, & crée leur Capitaine.]

Ammian Marcel. liure 16.

Paul diac. l. 8 en la vie de Maurice.

Sueue donc est celle qui contient la plus part des hautes Alemaignes estant arrousée de ces deux riuieres tant fameuses le Rhin & le Danube: le premier s'engoulphe d'vn pas assez lent & court voyage, & flux en l'Ocea du costé d'occident : là où le Danube au contraire prenant sa course ver l'orient, apres auoir arrousé plusieurs Prouinces, & s'estre esgayé d'vn lōg trait par les païs d'infinis peuples se va rendre en la mer Pontique ou M iour. Le terroir de Sueue est meslé de montaignes & vallons s'estendan en belle planure: la terre y est fertille comme celle qui n'est en friche, e lieu quelconque, si ce n'est où les lacs, les boys, ou les mōtaignes ont leu place & assiette, Il y a plusieurs boscages & forests, & c'est pourquoy le habitans du païs sont grands veneurs, & adonnez à la volerie du gibier, & autre sorte de tendre aux oiseaux: les bleds & fourment y croissants en a bondance, & bien fournie de bestail de toutes sortes. Les vallons y son arrousez sans cesse d'vne infinité de flotellans ruisseaux, & gentilles riuie res qui engressans le plat païs, s'en vont tous s'escouler & rendre dans l Rhin, ou Danube. En somme toute la prouince iouist d'vn air serain & s lubre, & embellie de belles & riches villes, & citez, de chasteaux, bourg

Cours diuers des deux riuieres le Rhin & le Danube.

Condition du pais de Sueue.

Les mariages du païs de Sueue.

& villages : forteresses y sont plantées en telle sorte que l'art & la nature trauaillent à les rendre presque inexpugnables : & quant à ce qui touche la chrestienté:les grands & somptueux temples,les colleges,monasteres & conuens de diuerses religions,& professions n'y manquent , & les Eglises royales,& parochialles y sont en beau nombre . Les montaignes y sont fertilles en mines d'argent,de fer,& plusieurs autres metaux.Le peuple y est en grande & presque infinie multitude,fort,audacieux & hardy, belliqueux,de belle & grande stature ayans blonds les cheueux,beau visage,& bien pourfilé & ayant gentils traits, gens d'vn singulier esprit & bō entendement , & lesquelz Plutarque apelle les plus excellens de toute la Germanie.

Voy Lucan li. 1. Silie Italiq. li. 2 Claudian l. 1

La gloire de ceste nation s'est tellement iadis estendue que d'icelle sont sortis (ainsi qu'on trouue par les histoires) il y a long temps des Princes qui par leur vertu & proüesse sont paruenus à l'Empire, & lequel à demeuré plus d'vn siecle en leur maison & famille . Mais ceste regiō depuis ayant esté rendue vefue & orpheline de ses Princes , ne sçay par quel malheur , ou fai-néantise, s'est arrestée & a recullée estant au plus grand cours de ces forces & vigueur, & est tellement aneantie , qu'il semble que elle n'aye plus aucun moyen , ie ne diray pas d'estendre & augmenter sa gloire & grandeur , mais encor de deffendre le peu qui luy reste de bonne fortune . De ce peuple parle ainsi Cesar en ses Commentaires : Le Sueue est vn peuple fort grand , & adonné aux armes plus que tout le reste des Germains : On dit qu'ilz ont cent bourgades & cantons; chacun desquels fournist tous les ans mille soldats bien aguerris , lesquels sortent hors de leur païs pour guerroyer leurs voisins, ce pēdant ceux qui demeurent à la maison trauaillent tant pour se nourrir , que pour alimenter & fournir aux frais de ceux qui vont à la guerre , & lesquels au bout de l'an vont aussi à la guerre ,les autres venans se rafreschir. Et par ce moyen ilz ne laissent iamais de cultiuer leurs champs , & si ne discontinuent aucunement de suyure l'exercice des armes : aussi n'ont ilz champ , ny terroir qui soit à quelcun en son priué & particulier : & ne leur est permis d'arrester plus d'vn an en vn lieu pour y habiter.

Il entend icy parler de Frederic. 1. & 2. & de Henry & Conrad: qui furēt roys de Sueue.

Cesar Commēt. li. 4

Champ communs iadis entre les Sueues.

Or ne viuent ilz guere de pain,mais le plus de leur manger est du lait & de la chair , s'adonnans sur tout à la chasse : ce qui leur accroist & nourrist leurs forces , & cause que ilz sont de si belle stature , tant pour l'esgard de la viande qu'ils vsent, & des exercices esquelz s'occupent tous les iours , que pour estre en grande liberté , comme ceux qui font tout ce qui leur vient en fantasie , n'estans accoustumez dés leur enfance à deuoir quelconque, ny assuiettis sous la rigueur de quelque discipline.

Vie rude des anciens Sueues.

Et sont tellement endurcis au trauail , & habituez en ceste coustume, que iaçoit qu'ilz habitent en vne region, tresfroide , si n'ont ilz autre habit que des peaux , lesquelles encor sont si petites , courtes , & estroites que la plus grande partie du corps en demeure à descouuert , & qui plus est , ilz se baignent souuent éz riuieres . Ilz permettent aux marchans l'entrée en leur pays , plus pour leur vendre le pillage que ilz font en guerre , que de desir qu'ilz ayent qu'on leur aporte rien de pays estrange.

De cest habit voy Higinie liu. 1. chap. 7.

Voire ne prennent plaisir à estre bien montez, comme font les Gauloys qui achetent à grand pris leurs montures, veu que ceux cy se contentent des haridelles qui naissent en leur païs & les acoustument si bien au trauail que par vn long vsage ils les rendēt bonnes pour le seruice. En guerre souuēt ils descendēt de cheual pour combatre à pied, aprenans à leurs cheuaux à ce pendant ne bouger de leur place, & soudain la necessité le requerant ne faillent de remonter. Et n'y a rien qu'ils estiment plus vilain ou qui mieux ressente sa couardise, que d'vser de selles, tellemēt que quelque nombre de caualerie qu'ils voyent ayant les cheuaux sellez, ils ne craignent à peu de force d'y donner dedās, & les assaillir. Ils ne souffrent qu'ō porte du vin en leur terre en sorte quelcōque, disās q̄ cela amolist & oste la force aux hōmes pour le trauail, & ne sert qu'à les effeminer. Et estimēt que ce soit l'honneur de toute leur nation, s'il y a grand païs voisin d'eux qui soit en friche, d'autant que c'est signe qu'il y a grand nombre de citez, & de peuples qui n'ont peu soustenir leurs assaults & grande puissance. Tellement que d'vn costé des Sueues il y a plus de 600000. pas de terroir & finages vague, & sans aucun labourage. Cornille Tacite encor parlant de l'assiette d'Alemaigne & mœurs des Germains, dit ainsi des Sueues. Quoy que les Germains soyent distinguez entr'eux ayant chascune Prouince son propre nom: si est-ce que l'apellation de Sueue leur est commune & generale. La gentillesse de ce peuple est de s'accourcir les cheueux, en les entortillant & noüant par dessus la teste, car c'est ainsi que les Sueues estoyent recogneus des autres germains, & qu'entr'eux les libres et francs estoyent discernez d'auec les serfs et esclaues. Aussi entre les Sueues, tous les francs laissoyent croistre leurs cheueux herissonnez iusqu'à leur plus grande vieillesse qui leur pendoyent par derriere, et souuent les noüoyēt en vn toupet sur le sommet de la teste: toutesfois les Princes les auoyent et portoyent mieux peignez et ageancez que les autres. En certaine saison de l'année ils s'en alloyent en vne forest sacrée, tant par l'ordonnance et superstition aprise de leurs maieurs, que d'vne grande et effroyable reuerance qu'ils portoyent au lieu: y alloyēt dis-ie, certains deputez et comme legats de chacun cartier et peuple de la Germanie: et là massacrans vn homme, et le sacrifians en vn lieu touffu, et fort couuert d'arbres, ilz faisoyent d'estranges, cruelles et abominables ceremonies. Et entroyent en ce saint pourpris boscageux auec ceste façon de faire: Il ne fut permis à aucun d'y mettre le pied, sans auoir les mains liées de quelque lien, afin de se recognoistre moindre que les Dieux, et de voir par là quelle est la puissance de la diuinité, que si fortuitemēt il tomboit par terre, ne luy estoit loisible de se leuer, ains se trainoit par terre, et tendoit à ceste folle superstition, qu'ils recognoissoyent celuy d'où leur sang auoit origine, et le lieu où Dieu regnoit, et regissoit tout le monde, et que le reste de la terre leur obeissoit, et estoit suiette. Vne partie encor des Sueues (comme dit est) ainsi que tesmoigne le mesme Tacite, sacrifioit à la Déesse Isis, et au reste tout ce qui estoit peculier aux Germains, et les façons de vie des autres voisins, estoyent suiuies et imitées par les Sueues. [Les armes desquels furent iadis telles que descrit Agathie, lors qu'il dit parlant

Iusqu'icy sont les parolles de Cesar. Tacite liu. des mœurs des Germains.

Cecy est referé par Sidonie à tous les Sicambriens

Estrāgers & cruelles ceremonies des Germains.

Goths secourus par les Alemās Agathie l. 2. de la gurre Gothi.

dit parlant de Leuthure & Bulthin Alemands c'est à dire Sueues, qui menerent le secours aux Goths contre les Romains. Les Soldatz (dit-il) remplis de bõne esperance s'asseuroient, & chacun aprestoit & accoustroit ses armes à sa fantasie: les vns aiguisoient leurs haches, les autres leurs iauelotz, & r'accoustroiẽt ce qui estoit rompu, ou descloué: Ainsi les armes de ceste nation sont de peu d'estoffe, & lesquelles n'ont guere grand besoing pour les embellir de la main de l'ouurier. Veu qu'ilz ne sçauent q̃ c'est q des corseles, cuirace, cuissotz, greues, ny soleretz, ny de moriõs, ou salades, entant que la plus part vont ayans la teste nuë au combat. Puis aiouste, l'espée leur pend sur la cuisse gauche, & l'escu sur le costé, l'arc, la fonde & autres instruments de trait sont hors leurs vsage: seulement ont des doloüeres, & haches, & petits dards à la mode & coustume de leur païs, auec lesquelz ilz font de grands choses estans en bataille, & sur tout s'ilz peuuent venir aux approches, & attaquer leur ennemy: Voyla ce qu'en dit Agathie. Au reste ayans les Romains attirez les Sueues à leur obeissance & amytié, ilz leur feirent cest honneur, qui leur demeura pour priuilege iusqu'à nostre temps, d'estre tousiours les premiers en l'armée, & d'auoir la pointe aux combats plustost que autre nation quelle que ce fust.

Armes anciennes des Sueues.

Priuilege dõné par les Romains Emp. aux Sueues.

Lambert Schafnaburg en la vie de Henry 4.

En combien de lieux ce peuple s'est estendu, & en quel païs il a planté ses enseignes auant que estre vaincu par les François, ie le diray le plus sommairement qu'il me sera possible, asseuré que le Lecteur diligent ne se faschera de ma curiosité, qui me trauaille pour luy dõner dequoy se paistre, & contenter. La premiere course faite iadis par les Sueues, fut dés le tẽps que Pyrrhe Roy Epirien, feit la guerre aux Romains, car les Sueues Sennoniens, desquelz parle Tacite, vindrent courir iusqu'aux terres d'Italie & s'arresterent le long de la mer Ionique, qu'à present on appelle le goulphe de Venise: & dequoy fait assez de foy Iornandé en sa guerre Gotthique, tellement que par ce qu'il en dit, on peut recueillir que les Sueues tenoient encor la Dalmatie du temps de l'empereur Iustinian.

1. Course des Sueues. Voy Polibe. liu. 2. Iornand. liu. de la guerre Gothique & des successions des temps.

Seconde course des Sueues.

Apres leur second voyage s'addressa és lieux, où à present est le païs de Boësme, Lusatie, Misnie, Slesie, Morauie, & Austriche, pres le long du fleuue Albis: & cecy aduint du temps de l'Empereur Iustinian, ce que tesmoigne Procopie disant: Apres ceux cy sont les Toringes gens barbares, lesquelz par l'octroy & permission d'Auguste Cesar tindrent celle terre, pres lesquelz furent les Bourguignons & vers l'aquilon sont les Sueues: & sont les Sueues vn peuple puissant & libre, & qui de long temps iouist de ces terres. Les autres courses & voyages se recueillent aysément, comme celle qu'ilz feirẽt en Westphalie & Hesse, ainsi que le descrit Cesar en ses cõmentaires de la guerre Gallique, où ie r'enuoye le Lecteur: Or que les Sueues se soient ruez sur les terres Saxonnes, qui estoiẽt les Westphaliens, & Hessiens: lisons Paul Diacre en l'histoire des Lombards: où il parle de la paix faite entre les Saxons, & Munnole & de l'occasion d'icelle, & dit ainsi: Lesquelz (c'est à dire les Saxons) de retour que furent en leurs terres, les trouuerent occupées par les Sueues & autres nations, contre lesquelz comme ilz feissent guerre, ilz furent rompuz, n'ayans voulu accepter les conditions assez raisonnables de paix par les Sueues proposées:

Procop. liu. 2. de la guerre Gotthique.

Troisieme course des Sueues.

Cesar 1. & 4. de la guerre Gallique. & Tacit. li. 2. de l'histoire d'Auguste.

Paul diacre histoire de Lombardie liu. 1. chap. 6. & 7.



Quatriesme course des Sueues. Voy Luitprand li. 4. cha. 12. & Othon Frisinghien. liu. 8. de la vie de Federic Empereur I. de ce nom.

Cinquiesme course des Sueues.

ce qui aduint peu de temps apres la mort de Iustin Empereur.

Le quatriesme voyage des Sueues, fut où à present est celle grand estendue du païs Lorrain, selon l'ancien denombrement de ses prouinces, & d'Helsace, en quoy est comprise la nation Bourguignonne: mais en cela il faut tousiours venir là, que les Allemans d'outre le Rhin estoient cõprins la plus part sous le nom de Sueue, suyuant ce qu'en auons allegué de Tacite. Leur cinquiesme desbord fut en la Rhetie, qui à present est proprement la Sueuie, à cause qu'ilz s'y arresterent, & cõme plus tard ilz y sont venus, aussi en ont ilz laissé le nom à la contrée, ce qui aduint du regne de l'Empereur Honorie, quoy que aucuns se couurans de l'histoire de Vellée veulent dire que cela fut du temps d'Octouian Auguste, mais ce n'ont esté les seulz Sueues qui ont iadis couru ce païs, & qu'aussi il appert que ailleurs ilz adressoient leurs voyages. Il est vray queu louent ilz tascherẽt d'y mettre le pied: mais ilz en furent chassez, cõme durant l'empire d'Aurelian, & Probe, que les Allemans feirent de si grandes courses par les Gaules & la Germanie: mais ilz furent deffaits par les Romains, & y perdirẽt tout ce qu'ilz auoient butiné en leurs courses & rauages. Et du temps du grand Constantin ilz auoiẽt si bien besoigné, qu'ils estoient venuz à bout de leur affaire, s'estans faits presque paisibles possesseurs de Rhetie: mais Constans fils du grand Constantin, & Iulien l'Apostat leur rompirent pour ce coup là leur entreprise. Et autant leur aduint lors que Gratian tenoit l'Empire, car ilz y furent bien frottez, & forcez de se retirer auec leur courte honte: ce que Ausone Poëte chante, disant:

Vopisque en la vie d'Aurelian & de Probe.

Ammian Marcellin li. 16. & 17.

Ausone.

Nonce ie veux voler dessus l'onde Pontique,
Pour courir annoncer à Valens, cure vnique
Du Ciel. ceste nouuelle, & raport bien-heureux
Que par fer, fuite, & feu le Sueue furieux
Est accablé & mort, & plus le Rhin n'incite
Le Gaulois de l'auoir pour deffence & limite.

A la fin tant feirent ces Barbares d'essays contre la region qui à present porte leur nom que elle leur ceda & demeura pour gage & habitation durable, & comme i'ay dit estant Empereur Honorie, car quelque effort qui y sceut faire Stilicon, si demoura le champ aux Sueues, fust que Stilicon coniurast, & ne voulust y aller à toute force, ou que ses ennemys estoiẽt plus gaillards que ses bandes & gendarmerie, ou comme il est plus vray semblable, que craignant que ceux-cy ne s'alliassent auec Attile, lequel uec grande puissance venoit sur les terres de l'Empire, & ne causassent la ruine entiere du nom, & pouuoir de la Monarchie des Romains. Or que il y eust paix entre les deux nations Romaines, à sçauoir, & Sueue, Claudian, qui estoit de ce mesme temps le tesmoigne, disant:

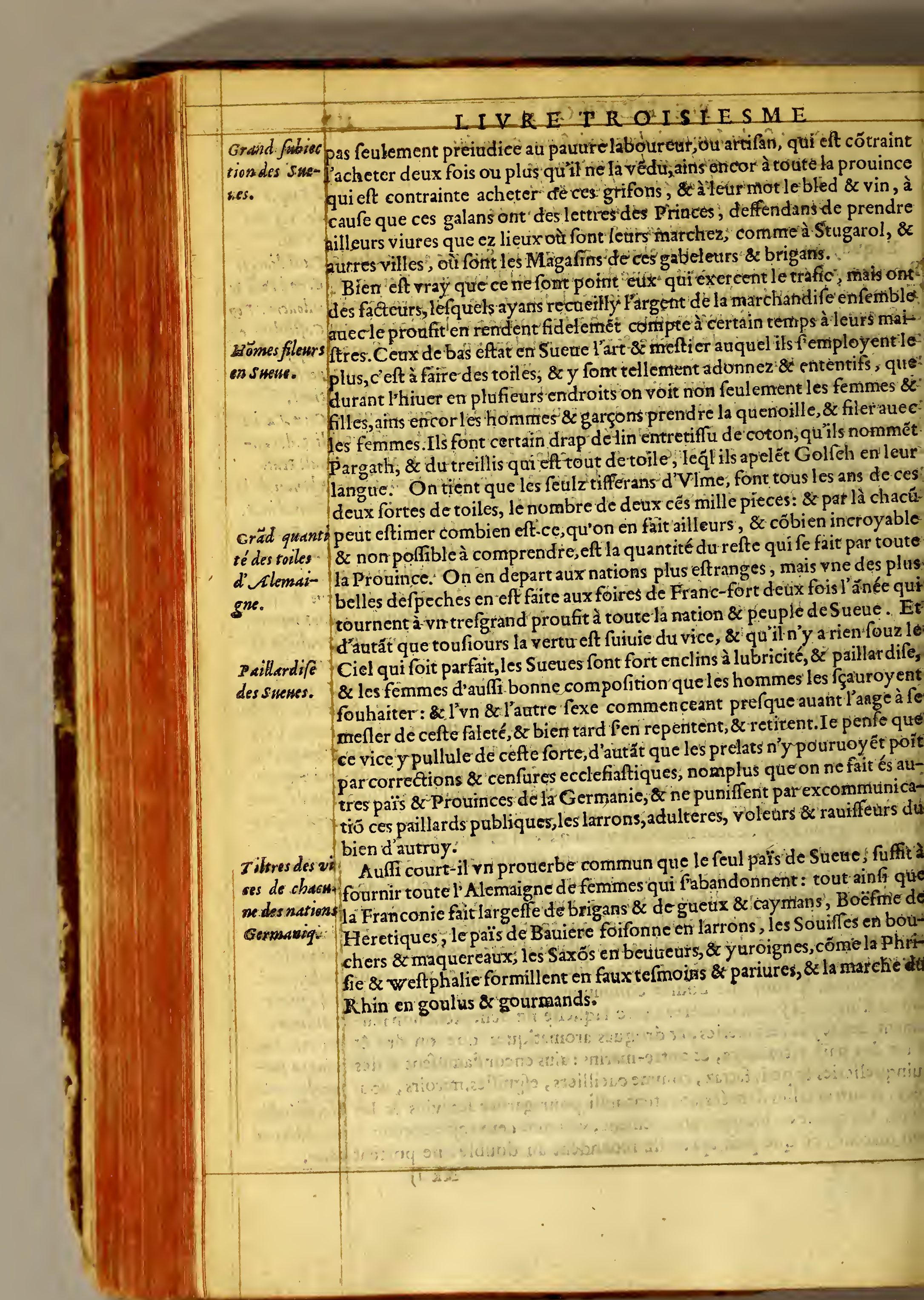
Claudian à Honorie Empe.

Borée va tremblant, qu'vne seule secousse
L'ait ainsi desarmé, & presque s'en courrouce
Et les vents Aquillons de t'obeyr contrains

Voyent sur les deux bords des grands fleuues Germains
Les passans, de quel main le Sueue trauaille
Et comme auec le soc la terre il desentraille,
Et deux terroirs voyant, s'enquirent qui des deux
Est au Romain puissant, ou au Sueue hideux

Et quoy qu'il en soit, & en quelque temps que les Sueues ayent osté la Rhetie aux Romains, si appert-il que du temps de l'Empereur Zenon, q̃ Theodorich Roy Goth fut receu & ioint à la societé de l'Empire, le païs de Sueue, ia suiet aux Romaius, sous ce nom fut donné par le Goth à vn nommé Fribade en tiltre de Duché, & y feit president vn nommé Seuerian Comte, pour faire à chacun iustice. La derniere course des Sueues fut en Gallice en Espaigne, iaçoit qu'il y en ayt deux precedẽtes, l'vne à Wittemberg, du temps de Valentinian, & au parauant, cõme on peut recueillir de Tacite sous l'Empire de Tibere: & l'autre en Italie du costé de Tirol & Istrie, & lesquelz furent vaincuz pres le lac de la Garde sous Galiẽ Empereur: & depuis y rentrerẽt du temps d'Honorie par les ruses & meschãceté de Stilicon qui conspirant contre son seigneur, les y feit passer, mais ce fut à son preiudice, car il fut occis auec son filz qui estoit encor Payen, & lequel il vouloit faire Empereur pour la ruine des Chrestiens: La derniere donc fut celle qu'ilz feirent passans en Espaigne, ou desia ilz auoiẽt esté sous l'Empire du susdit Galien, & prindrent la cité de Tarrascon, ainsi que tesmoigne Eutrope: mais ce voyage que ie dis à present fut depuis, à sçauoir lors que les Wisigoths tenoiẽt les Espaignes, & q̃ Theodoric regnoit sur eux, lequel eut plusieurs guerres auec les Sueues, & ruina presque leur race, à cause qu'ilz auoiẽt conspiré contre luy, toutes-fois ayant fait mourir deux de leurs Roys regnans en Galice, à sçauoir Reciaire, & Achiulphe il pardonna à ce qui restoit, par le moyẽ des Euesques qui l'en prierent. Tout ce discours en est fait par Iournãdez Alan en sa guerre Gothique. Et de ces roys du sang de Sueue, les Princes Portugais estoiẽt descẽdus iusque à ce q̃ Alphõse prince Lorrain y chãgea la famille: car Theodoric, cõme dit Iornãdez permit aux Sueues d'eslire souz son obeïssance & hommage vn Roy de leur nation: & voila quant à ce qui restoit à recueillir de nostre Auteur pour l'embellissement de son œuure: par ainsi poursuyuons ce que il en dit.] Mais les mœurs des Sueues ont esté changées depuis ce temps, que dis-ie des Sueues, mais bien de toutes les nations, & ce qui est le plus à plaindre, c'est que tout est allé tousiours en empirant. Car à present les plus riches & puissants d'entre les Sueues presque touts s'addonnent à l'estat de marchandise, s'assemblans en vne troupe & societé, & font vne bourse commune, où chacun sçait quelle somme d'argent il y doit conferer, auec laquelle ilz acheptent non seulement des soyes, espiceries, & drogues aromatiques que on tire & porte des païs estrangers, & outre-marins: ains encor s'amusent à des quinquelleries & petis fatraz, comme cueilliers, esguilles, miroirs, poupées, & autres telles denrées, achetent aussi pour garder les vins & les bleds. Ce que ie ne loue pas grandement, veu que ceux-cy achetans à bon marché, ce que puis apres ilz reuendent au double, ne portent

Zenon faict consort de l'Emp. Theodo. roy des Goths.
Paul diac. li. 6. en la vie le Odoacre. Voy Caßiodore en l'Epist. des diuerses cognitions.
Corn. Tacite li. 3. des annal. Beat. Rhenan. de la Germ. liu. 2. Voy Eutrop. liu. 9. Aurel. sext. en la vie de Claudie Empereur
Trahison de Stilicon. Voy Iornand. li. des succeß. des temps. Ce fut Theodoric 2. qui regnoit l'an de grace 476. Voy Ritie, des Roys d'Espaigne. liure 1.
Roys Sueues occis en Espaigne par les Goths. Iornã. en la guerre Gotthique.
Princes Lorrains en Portugal.
Marchãs dõmageables en Sueue.



Grand subiection des Sueues.

pas seulement preiudice au pauure laboureur, ou artisan, qui est cõtraint l'acheter deux fois ou plus qu'il ne la vedu, ains encor à toute la prouince qui est contrainte acheter de ces grifons, & à leur mot le bled & vin, à cause que ces galans ont des lettres des Princes, deffendans de prendre ailleurs viures que ez lieux où sont leurs marchez, comme à Stugarol, & autres villes, où sont les Magasins de ces gabeleurs & brigans.

Hõmes fileurs en Sueue.

Bien est vray que ce ne sont point eux qui exercent le trafic, mais ont des facteurs, lesquels ayans recueilly l'argent de la marchandise ensemble auec le proufit en rendent fidelemẽt compte à certain temps à leurs maistres. Ceux de bas estat en Sueue l'art & mestier auquel ils s'employent le plus, c'est à faire des toiles, & y sont tellement adonnez & ententifs, que durant l'hiuer en plusieurs endroits on voit non seulement les femmes & filles, ains encor les hommes & garçons prendre la quenoille, & filer auec les femmes. Ils font certain drap de lin entretissu de coton, qu'ils nommẽt Pargath, & du treillis qui est tout de toile, leql ils apelẽt Golsch en leur langue. On tient que les seulz tisserans d'Vlme, font tous les ans de ces deux sortes de toiles, le nombre de deux cẽs mille pieces: & par là chacũ peut estimer combien est-ce, qu'on en fait ailleurs, & cõbien incroyable & non possible à comprendre, est la quantité du reste qui se fait par toute la Prouince. On en depart aux nations plus estranges, mais vne des plus belles despeches en est faite aux foires de Franc-fort deux fois l'ãnée qui tournent à vn tresgrand proufit à toute la nation & peuple de Sueue.

Grãd quantité des toiles d'Alemaigne.

Paillardise des Sueues.

Et d'autãt que tousiours la vertu est suiuie du vice, & qu'il n'y a rien souz le Ciel qui soit parfait, les Sueues sont fort enclins à lubricité, & paillardise, & les femmes d'aussi bonne composition que les hommes les sçauroyent souhaiter: & l'vn & l'autre sexe commenceant presque auant l'aage à se mesler de ceste saleté, & bien tard s'en repentent, & retirent. Ie pense que ce vice y pullule de ceste sorte, d'autãt que les prelats n'y pouruoyẽt poĩt par corrections & censures ecclesiastiques, nomplus que on ne fait és autres païs & Prouinces de la Germanie, & ne punissent par excommunicatiõ ces paillards publiques, les larrons, adulteres, voleurs & rauisseurs du bien d'autruy.

Tiltres des vices de chacune des nations Germaniq.

Aussi court-il vn prouerbe commun que le seul païs de Sueue, suffit à fournir toute l'Alemaigne de femmes qui s'abandonnent: tout ainsi que la Franconie fait largesse de brigans & de gueux & caymans, Boësme de Heretiques, le païs de Bauiere foisonne en larrons, les Souisses en bouchers & maquereaux, les Saxõs en beuueurs, & yuroignes, cõme la Phrisie & westphalie formillent en faux tesmoins & pariures, & la marche du Rhin en goulus & gourmands.

Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de leurs loix anciennes & mœurs desquelles on y vse à present. Chap. 18.



Auiere Prouince de la Germanie fut nommée ainsi p les Auares peuple laissé là du reste qui demeura des Huns en Alemaigne, & qui s'arresterent en ce païs, & premierement ditte Auarie, mais par l'addition de la lettre B, fut du depuis dicte Bauarie, & Bauiere. D'autres tiennent & c'est la plus veritable raison, qu'elle fut ditte Bauare des Boies peuples de Gaule (où à present est le Bourbonnois) qui s'arresterent & habiterent en icelle Prouince: laquelle fut iadis appellé Norique: & a vers l'Orient le païs d'Hongrie, à l'Occident le duché de Sueue, au midy Italie, & au Nord la Franconie & les terres & païs du royaume de Boësme. Et est arrousée de cest insigne fleuue le Danube, lequel y vient du païs de Sueue auant, & comprent ceste region sous soy les païs d'Austriche, Stirie, & Carinthie, entāt que les hommes se ressemblent en mœurs, façons de faire, & langage, & qu'au reste ils estoyent iadis contenus tous sous le nom de Noriques.

Voy Auentin liu. 1. de l'histoire de Bau. Marlian sur les Comet. de Cesar. Descriptiō de Bauiere. Ptholomée. liu. 2. chapi. 14. Table. 5. d'Europe.

[Les Annalistes de Bauiere (ainsi que i'ay dit au païs & description de Boësme) tiennēt que les Boioariens sont descendus de l'Armenie, ce qui n'est pas trop impertinent à dire, ny malaisé à le croire, veu que les premiers remuemens des peuples, se feirent là apres que Noé fut sorty de l'arche le grād deluge estāt cessé, mais de dire que ce fut vn Boioger roy qui ayt donné ce nom au païs, ce seroit s'abuser, veu qu'encor du tēps de Cesar ce mot Boioarien, n'estoit cogneu en Alemaigne comme naturel du païs: ains estoyent les Boies se tenans és Gaules, & ayans occupé vne grand partie de l'Italie outre les Alpes, ainsi que bien marque Polybe liu. 2. disant ainsi: Entre le Po, & l'Apennin habiterent iadis d'entre les Gaulois, premierement les Ananes, puis les Boies, & apres les Euganes, & à la fin les Senonoys, lesquels les derniers des peuples de Gaule se tindrent le long de la coste de la mer Adriatique: & ceux-cy sont les nation principales sorties de Gaule pour s'arrester en Italie: lesquels habitent en des hameaux bastis sans aucune muraille ny closture, ne se soucians d'aucun apprest, ny magnificēce, & ausquels la terre dure seruoit de giste sur vn peu de fouëre ou autre telle lictiere. Ils viuoyent de chair, & s'adonnoyent seulement à la guerre & au labourage, viuans fort escharsement, & ne tenans compte aucun des arts, ny des sciences: leur richesse consistoit en or, & bestail, à cause que facilement ils pouuoyent transporter ces choses de lieu en autre, estans contrains de changer de demeure. Chascun d'entre eux taschoit à gaigner autant d'amys qu'il luy estoit possible, & ainsi tant plus vn homme auoit d'hommes à sa deuotion, de tant il estoit estimé plus puissant, & redoutable. Dés le commencement ils se contenoyent en ce païs Italien, mais depuis ayant mis espouuentement au cœur de leurs voisins, à cause de leur force & vaillance, ils les attirent à eux, & se les assuiettissent: iusqu'icy sont les parolles de Polybe. Marlian escriuāt sur les Commentaires de Cesar lors qu'il parle des Boies, ne fait qu'aller à l'en-

Polibe liu. 2. Gaulois habitants en Italie.

Mœurs de Boies anciennes.

Erreur de Marlian en son indice sur les Commẽt. de Cesar.

tour du pot sans asseurer chose quelconque, & voulant faire sortir noz Bourbonnois de Baioarie, il brouille si bien son dire qu'en lieu d'eclercir Cesar, il le charge de nuages & espaisses tenebres, disant que Cesar leur donna habitation és limites des Heduens, ou Bourguignons & qu'ils y bastirent vne petite cité nõmée Gergobie: & puis s'oubliant qu'il auoit tiré ces Boies de delà le Rhin les y rameine, & leur donne le païs Norique ou à present est Norẽberg, que de leur nom il appelle Baioarie. Mais oyons parler Cesar mesme, lors qu'il fait mention des Heluetiens, & de l'appareil de guerre qu'ils dressoyent cõtre les Romains.

Cesar liu. 1. de la guerre galliq.

Ils persuadent (dit il) aux Rauraques, Tulingues, & Latobriques, (qui sont à present les Lausanois, Bernois, & ceux de Constance) qu'ils bruslassent à leur imitation, leurs villes, & villages, & s'en veinssent auec eux à la guerre. Attirerent aussi à leur amitié & ligue les Boies, qui auoyent conquis la region Norique, & prise d'assault la cité Noreie qui est ores (Noremberg) à fin qu'ils s'en reuinssent à leur secours.

Heluetiens bruslent leur païs pour aller cõtre Ces.

Voyez Cesar qui fait les Boies non habitãs du Norique, ny ledict païs nommé Baiorie, mais qui le conquirent de son temps, prenans par force Noremberg Cité capitale du païs. Et à fin de mieux esplucher les matieres, oyons encor Strabon qui est auteur digne de foy, qui parle plus à descouuert lors qu'il dit, parlant de la riuiere du Po:

Strabon liu. 5.

Gaulois en Italie.

Le temps passé comme i'ay dit, plusieurs nations Gauloises habitoyent le long de ce fleuue, les plus puissantes desquelles furent les Boies Insubres, & Senonois, lesquels auoyent d'autres-fois prise d'assault la cité de Rome. Ceux cy és derniers temps & n'aguere furent du tout exterminez par les Romains qui n'en feirent pas ainsi aux Boies, contens de les chasser de leurs limites & finages.

Boies passent en Germanie.

Ceux de Bauiere sont descendus des Gaulois.

Ceux cy changeans de place s'en allerẽt habiter le long du Danube auec les Taurisques, ayãs guerre continuelle contre les Daces, iusqu'à tant qu'ils les eurent du tout ruinez, & destruits. Que voulez vous de pl' intelligible que cecy pour prouuer que les Baioariens sont venus des Gaulois, & nõ les Bourbõnois de Baioarie, ainsi que resue Marlian, & que les annalistes de Bauiere se font à croire? Mais laissons les modernes cõpter leurs fables, & suyuons le vray cours de l'histoire auec la preuue des bons, & anciens auteurs.]

Par qui Bauiere conuertie à la foy

Ce Lucie regnoit en Angleterre l'an de nostre seig. 182. voy Polidor. Virg. li. 2. de l'histoire Ang.

Les Baioariens ont esté premieremẽt instruits en la foy Catholique par Lucie Roy de la grand Bretaigne, puis par saint Rupert, & en fin par Boniface Euesque de Magence: & est le païs party en quatre Eueschez, à sçauoir de Saltzburg, Passaux, Phrisinghen, & Katisbõne: & n'y a Prouince en toute la Germanie, où il ayt de pl' belles villes, ny en pl' grãd nõbre: Saltzburg qu'õ dit auoir esté l'anciẽne Iuuanie, est la cité Metrapolitaine, & Munich le siege ducal, laquelle iadis se nõmoit Schiren. C'este prouince ains qu'estre assuiettie, & redigée en prouince, astoit gouuernée par son propre Roy, & à duré ceste puissãce royale iusqu'à l'ẽpire d'Arnoul qui succeda aux enfãs de Charles le grãd à la dignité imperiale, du sãg aussi duquel on tiẽt qu'il estoit.

Cecy aduint enuiron l'an de grace 900

Ce nom estoit le gẽtilice des Hõgres.

Et tout ainsi que tous les roys des Parthes s'appelloyent Arsaces, & les Egyptiẽs, Ptolomées, ceux cy semblablemẽt portoyẽt le nom de Cacan: mais apres qu'Arnoul eust chassé ces Roys, les Ducs y furẽt ordõnez tels qu'ẽcore on y voit à present, lesquels sont sortis au cõmencement de

la race illustre des Agilolfinges sans qu'on osast les eslire ny choisir d'autre sang ny famille, que de ceux qui portoyent tel tiltre.

[Wolphang Lazie Viénois dict que ceste race des Agilolphinges, c'est ainsi qu'il les appelle, estoyent sortis de la race des Bourguignons, & ausquels selon la loy Salique des Françoys estoit deuë la succession de Bauiere. Mais l'annaliste de Bauiere les appelle Welphõs, & les fait sortir d'vn Altorff Welphon lequel descẽdoit d'vne race anciẽne des Sueues & des Prĩces d'iceux, & les seigneurs issus du sang de ces Welphõs, ont tenu cẽt neuf ans ou d'auãtage, le Duché de Bauiere. Et porterent ce nom soit du village Welphõ pres la riuiere Gelon en la haute Vindelicie, ou du Loup porté en leurs armoiries : Et d'eux sortist la diuision qui depuis causa tant de troubles en Italie entre les Guelphes, & Gibelins: car ces Welphes ou Guelphes estoient ennemis du village Bebelin & Gibelin, des seigneurs duquel estoit issu l'Emp. Federic premier du nom, à cause que Welphon seigneur de Altorff, & du nõ duquel les Ducs de Bauiere ont jadis porté le nom, auoit querelle auec la race Bebeline : d'où aduint qu'en Italie on appelloit Guelphes ceux qui pour les Papes se partialisoiẽt cõtre les Empereurs, qui estoient soustenus par la faction Gibeline, à cause que ce fut souz les Federics premier & second, que ces vilaines diuisions & partialitez ruinerent l'estat d'Italie. Le Blond, comme n'ayant bien leu les histoires Alemandes, ne sçait point rechercher de plus loing l'origine de ces motz que de dire que dans Pistoye, Federic Empereur donna le nom de Guelphes à ceux qui tenoient le party du Pape, mais il n'en donne raison quelconque. Sabellique allant aussi à l'entour du pot, sans se donner garde de quel lieu estoit sorty l'Emper. ennemy du Pape, dit qu'à Pistoye y auoit deux Allemans l'vn nõmée Gibel. & l'autre Guelph, lesquels se bãderent l'vn contre l'autre, & que de leur querelle sortirent les factions & bandes diuerses & le nom des partialitez de l'Italie. Et voila quant aux Agilolphinges ou Welphons Ducz de Bauiere.] Les mœurs de ce peuple & manieres & ordonnances pour leur vie, se peuuent cognoistre par les loix desquels ilz ont vsé depuis qu'ils ont receu la foy Catholique: & lesquelles furent telles. Que l'homme estant libre de cõdition qui veut donner son domaine, terres, champs, esclaues, argent, ou autre chose à l'Eglise aye à escrire dans vne cedulle escrite & signée de sa main, y mettant en outre le nom de six tesmoings, & presentera ladite donation à l'autel en presence du Curé, & mettra ses mains dessus comme la consacrant à l'Eglise. Ce que fait, il ne luy sera plus loisible, n'y à pas vn de ses successeurs & ayans cause, de retirer ces choses dõnées que par le mesme consentement de l'Eglise : Et serõt les causes touchãs au proffit de l'Eglise deffendues & debatues deuãt l'Euesque. Celuy là tõbe en l'indignation de dieu & soit excõmunié quicõque fera violẽce à l'Eglise, n'y aux choses qui luy appartiẽnent, & soit cõtraint par le Roy ou Prince à reparer le tort & dõmage qu'il y aura fait, payãt trois õces d'or d'amẽde: Et s'il nie le fait, qu'il viẽne iurer sur l'autel deuãt le curé en presẽce de tout le peuple suyuãt la valeur de la chose. Quiconque subornera le serf, ou esclaue de l'Eglise, & l'incitera de s'enfuyr, soit contraint de le retirer à ses propres frais & des-

Welph Lazie l.8. des migratiõs tiltre des Sueues.

Auentin l.6 és annales de Bauiere.

Welphõs ont lõguement iadis tenu le royaume de Bauiere.

Welphon, ou Wolph signifie Loup.

D'où vient le nom des Guelphes, & Gibelins au pays d'Italie. Voy l'Abbé d'Vlsperghen en ses Paralipome.

Cecy aduint l'an de grace 1138. voy Otthon Frisinhgen li.2. ch.2. et Nauclere.

Blõd. Decad. 2. l.7.

Le nom Guelphe, & Gibelin premierement à Pistoye.

Erreur de Blond. & de Sabellique.

Sabell. Enn. 9. liu.6

Li. des loix de Bauiere.

Til. des Donat. Eccl. Par ag.1.

Immunité des Eglises Tilt.2.&3. pens, & que ce pendant il y en mette vn en la place du fugitif, & paye d'amende quinze solz. Si quelque esclaue à mis le feu és lieux saints en cachette, que la main luy soit coupée, & les yeux arrachez à fin qu'à l'aduenir il ne puisse vser de pareille meschanceté, & son seigneur reparera le dommage fait à l'Eglise par ledit embrasement: Si vn homme libre à esté le boutefeu, qu'il satisface au tout, & face refaire les choses endommagées, payant pour le rechapt de sa temerité 60. solz: & le niant qu'il vienne iurer deuant 24. de ceux qui seruent à l'Eglise, & sur l'autel en presence du deffenseur du lieu saint, qui est l'Euesque, & fera son serment tenant les doigts sur le liure des saints Euangiles. Que le criminel s'enfuyant à l'Eglise soit en franchise & garant: voire le seigneur n'en pourra retirer son esclaue, ny luy faire aucun tort, ou violence: que s'il fait le contraire soit cōtraint par le iuge de payer l'amende de 40. solz à l'Eglise. Qui aura batu, ny blecé vn qui est promeu au clergé en quelqu'vn des ordres moindres, qu'il en paye double amende ainsi que sont condemnez ceux qui iniurient leurs parens: & que les ministres de l'autel en reçoiuent double satisfaction, triple si le blecé ou homicidé estoit promeu aux plus grāds ordres. Que si quelqu'vn tuoit vn prestre paye 300. liures au pris de l'or & 200. pour le Diacre, conuertie & appliquée l'amende au proffit de celle Eglise, où seruoiēt lesdits homicidez. Et si le meurtrier n'a dequoy fournir à icelle somme, qu'il se vende, luy sa femme, & ses enfans, & esclaues, ou se mette en seruice, iusqu'à tant qu'il se soit racheté de l'argent, auquel il est obligé pour son crime & forfait. Mais qu'il ny ayt homme si hardy de mettre la main sur l'Euesque, encore qu'il en receut iniure: ains si l'Euesque est vicieux qu'on le face conuenir deuant le Roy, Prince, ou tout ce peuple, & soit la accusé de meurtre, paillardise, ou trahison. Que s'il a voulu faire venir les ennemys, & leur donner entrée en la Prouince, & se soit efforcé de ruiner ceux qu'il deust garder & deffēdre, qu'il soit deposé de son office, ou banny hors de son pays. Celuy qui subornant celle qui est violée & dediée au seruice de Dieu, la prend à femme contre la reigle, & ordonnāce de l'Eglise, qu'il la rende à son monastere, & soit condamné à pareille satisfaction que celuy qui rauist l'espouse d'vn autre; que l'Euesque secouru par l'autorité & secours du Prince, la renferme en despit qu'elle en ayt dans le conuent où elle fut desbauchée: & le rauisseur soit contraint se chastier, ou qu'on le bannisse de la prouince: Qu'il ne soit permis aux Prestres, ny Diacres tenir femme quelconque estrangere en leur compaignie, à fin que telle hantise ne les rende polluz, & que presentans sacrifice indignement deuant Dieu, le peuple ne soit puny pour la faute de son pasteur ayans licence d'auoir en l'encloz de leur maison, leurs meres ou sœurs, à cause que la liaison du sang oste le soupçō de vice, en celles qui leur sont si proches de consanguinité. Que ce soit aux seuls Euesques de cognoistre & iuger selon les saints Canōs, des fautes & crimes du Clergé. Les fermiers, rentiers, et seruiteurs des Eglises chacun selon sa puissance, payera rente, cens, et dismage à l'Eglise, de dix boisseaux l'vn, de dix perches de terre l'vne, de dix gerbes l'vne, de dix ruches à miel l'vne, donnant chacun quatre poulets, et 15. œufs de censiue

Le mot de l'amēde est Niungelild qui signifie neuf testes, & s'interprete autāt de Bœufs, ou moutons.

Tiltre 6.

Lieux de frāchi. Tilt.7. Parag.1.

Punition de ceux qui offēçoyent les gēs d'Egli. Til.9

En quels crimes l'Euesq. deuoit subir iugemēs. Til 10. Des rauisseurs des Nonains Til.11

Fēmes deffendues aux Prestres & diac. Til.12.

Ce 13. tiltre cōtiēt encor les Coruées que le fermier doit à sō seig. Censier.

& soyēt tenus de charier le boys, pierre, chaux, & autres choses necessaires pour la fabrique & bastiment des saints lieux, neantmoins qu'aucun ne soit forcé à plus faire que sa puissance ne porte. Quiconque dresse embusches contre le Duc, & seigneur du païs, ou incite les ennemys contre son Prince, ou Citoyens, ou aura trahy quelque ville, & conuaincu du crime par trois tesmoings, que le Duc face de sa personne ce que bon luy en semblera, toutesfois que ses biens tous soyent confisquez. Mais à fin qu'aucun ne perisse par l'enuie calomnieuse d'vn sien haineux, qu'il soit permis à l'accusé de se purger par le combat de sa personne, à l'vn de ses accusateurs, & s'il demeure vainqueur, qu'aussi il soit absous de l'amende. Et si quelqu'vn est si meschant que de tuer son Prince, qu'il soit aussi luymesme mis à mort, & tout son bien confisqué au public à iamais, & sans esperance de rapel, ny redintegration pour les successeurs. Le seditieux & faisant leuer tumulte contre le Duc, soit condemné à six cens liures d'or, applicables au Prince, & tous ses complices soyent mis à deux cens, pour purgation de leur faulte. L'armée estant conduite en campaigne, & sur les terres de l'ēnemy, qu'on ne face aucune querelle, ny tumulte, ny pour les garses, ny pour les logis, voire ny pour l'esgard du boys, ou viures, & fourrages, chascun en prēne ce qui luy fera besoing, sans qu'autre luy dōne aucun empeschement: les contreuenans soyent punys selon la rigueur de la loy militaire, ou estans liurez à l'ennemy, ou receuans cinquante coups de fouët en presence du Chef, & de son Capitaine. Lequel ne doit souffrir qu'aucune de ses bādes face courses, ny rauages en la terre de l'ennemy sans le congé, & commandement du Duc, & s'il le fait, qu'il porte la penitence en satisfaisant à ce que ses gens auront porté de mal, & preiudice par sa paresse, & peu d'aduis, & diligence. Si vn homme franc de condition fait dommage, qu'il l'amende de 40. solz, & restitue tout ce qu'il aura raui, & emblé: & si c'est vn serf, ou esclaue qu'il en perde la teste, & son maistre, ne l'ayant empesché de ce faire, soit tenu aux interests, & reparation du dommage fait par son seruiteur. Celuy qui robe quelque chose que ce soit au camp, si c'est vn esclaue, que les poings luy soiēt couppez, & ce nonobstant son maistre payera le pris de la chose rauie, & desrobée: l'homme franc, rendant ce qu'il a pris, payera encore quarante liures d'amende. Celuy qui par le commandemenr du Roy, Duc, ou General de l'armée aura fait mourir vn autre, que le Prince luy serue de garant, & serue de deffence à luy & ses hoirs: & le Prince decedant, que son successeur soit tenu à luy tenir main forte, & luy seruir de sauuegarde. Si le Duc est rebelle & refuse obeïssance au roy, soit priué de sa principauté, & pense qu'il est banny de l'esperance du salut eternel. Si le fils du Duc est si arrogant, superbe, & priué de bō sens, que de vouloir chasser son pere de l'estat, y estant instigué par le conseil des meschans, estant encor son pere suffisant de presider au Iugement, assez fort pour monter à cheual, conduire vne armée, puissant pour porter armes, & cōbatre, sans qu'il soit sourd ny aueugle, ou que iamais il ayt forfait, ny commis felonnie contre son Roy: qu'vn tel fils rebelle, & desobeïssant, soit banny si bon semble au conseil, ou desherité, & chassé de l'heritage de son pere, à cause que cōtre

Cōtre les traistres chap. 2. Tilt. 1. des Ducs, & causes qui leur touchent.

Tiltre 3.

Loix militaires.

Tiltre 6.

Contre les Ducz rebelles. Tilt. 10.

Des enfans rebelles Tiltre 11.

la loy, il a peché cõtre son pere. Celuy qui par sa temerité, ou trop chargé de vin commettra quelque scandale en la court du Roy, ou du Duc, quel que mal qui s'en ensuiue, qu'il l'amende selon la loy, & soit condemné à 40. liures: mais si c'est vn esclaue qu'il en perde la main. Celuy qui en la court du Duc, voiant quelque cas de mal enfermé lé prend, & l'emporte, s'il le tient caché vne nuit, sans le rendre, soit conuaincu de larcin, & paye au public, 15. liures d'amende, à cause que l'hostel, & maison du prince est comme vn lieu sacré, & publique. Quiconque refuse d'obeïr au mandement du Duc, soit amendable de 15. s. & nonobstant contraint encor de mettre en effait ce qui luy estoit enchargé. Cõmandé & ordonné que les plaids, & assises soyent tenues tous les quinze iours, par tous les Comtez de la Prouince: & là se trouueront ceux qui sont nobles, & francs de condition, & en defaut de ce seront taxez a 15. s. d'amende, le iuge, à fin de iuger equitablemẽt, aye le liure des loix pres de luy, & selõ icelles qu'il vuide des differens. Qu'il ne iuge rien par faueur, ayant esgard aux personnes ne se laissant corrompre par dons: il est vray que iugeant iustement, il luy est permis de prendre pour son salaire, la neuuiesme partie de l'amende: Mais s'il gette sa sentence contre le droit, qu'il paye le double de la somme à laquelle il aura condemné la partie descheant de sa cause: & en outre l'amendera de 40. s. La mort du Duc, outre la peine, sera amendée sur les biens du delinquant à 1460. liures d'argent, applicables aux parens, du defunct, ou au Roy, les parens du Duc occis le meurtrier estoit condemné à six cẽs liures d'amẽde, & la loy vouloit que la peine de celuy qui tuoit le Duc fut triple en accroist, sur celle qu'õ leuoit du meurtre faict sur ses parens. Mais si on s'attaquoit aux Agilolphinges, qui estoit le sang ducal, & ancienne famille des Princes, l'amende en estoit quadruple: Violãt le sang des Huoses, Trozzes, Cagaues, Habilinges, & Ennons, qui venoyent à la successiõ ducale apres les Agilolphinges payoit seulement le double. Et au 5. chap. de la loy de Bauiere, sont contenues les peines pecuniaires de ceux qui mettoient la main violente sur les francs de condition, sur les affranchis, & sur les esclaues, ayant esgard à la qualité, estat, & grandeur de chascune personne: & de cecy, & diuersité des crimes, ou blessures il y en a 32. tiltres.

Baillages distinguez par Cõtez, la loy fait l'ordonnance pour tous les iours du moys cha. 3. til. 1. Tilt. 1. Parag. vt placita.

Salaire des Iuges. tilt. 2. Paragr. 1.

Chap. 4. tilt. vnique. Paragrap. 1. 2. & 3.

Nous defendons (dit le legislateur) les nopces incestueuses, & ne soit permis à homme qui viue de prendre à femme sa belle mere, la femme de son fils, la fille de sa femme, sa marastre, la fille, ny la sœur de son frere, ny la sœur de sa premiere femme. Que les enfans de deux freres, ou deux sœurs ne contractent point mariage ensemble: ceux qui feront au cõtraire que leurs biens soyent confisquez, par l'ordonnance du Iuge. Quiconque profanera le sainct iour du dimenche, en faisant quelque œuure seruile de sa main, & qu'en estant admonesté vne, & deux fois, n'aura obey à l'admonition, soit estrené de cinquante coups de fouët sur les espaules, & si encor il continue, qu'il perde la troisieme partie de ses biens: & si pour cela encor il ne veut se chastier, & y reuient pour la troisieme fois, que perdant sa liberté soit fait esclaue, puis que le iour de la feste il n'a voulu iouïr du priuilege de ceux qui sont libres. Le serf qui peche en cest en-

Chap. 8. des nopces, n'a qu'vn tilt.

Degrez de sanguinité.

Des festes & ceux qui les violẽt. chap. 9.

droit soit fouëtté pour la premiere fois, à la seconde, que la main luy soit coupée, l'estranger condemné à 12. s. d'amende, Quiconque force contre son gré vn homme franc, à estre en seruitude, ou enuahit, & vsurpe son bien & patrimoine, outre l'amẽde de 40. s. il restituera tout ce qu'il aura rauy & occupé. Si quelcun abusoit de la femme libre & franche, & espouse d'autruy, soit amendable au mary de 140. s. & s'il estoit occis sur le fait, il demoura en son malheur, sans que poursuite ou vengeance quelconque en soit faite.

Des francz. ch. 10.

Des Adulteres chap. 11.

Si vn homme acointe vne femme libre auec son consentemẽt, s'il refuse de l'espouser, soit condemné à douze. s. d'amende. Si vn serf à suborné la fille, ou femme de franche condition, son maistre sera tenu de le liurer aux parens de la fille pour le punir, lesquels le feront mourir s'ils veulent, & en sera à leur discretiõ. Si quelqu'vn rauist vne fille vierge, sans qu'elle y consente, & que ses parens y accordent, payera 40. s. si vne affranchie 8. si vne esclaue, quatre. Et si l'homme franc, quitte son espouse, de franche condition, aussi, sans iuste occasion, qu'il satisface aux parens la somme de quarante s. en recompence de l'iniure: Et à la femme delaissée, luy rendra son doüaire, & tout ce qu'elle luy aura porté venant auec luy, selon la dignité & grandeur de la maison d'où elle est sortie, & de la noble famille de ses maieurs. Si vn homme libre delaissant vne femme de pareille condition apres l'auoir fiancée en prend vne autre, qu'il compose auec les parens de la fille, & leur paye 40. s. d'amende & reparation, lesquels la dõneront puis apres à qui bõ leur semblera: & sera l'homme tenu d'amener 12. hommes tesmoins de son sang, deuant lesquels il iurera que ce n'est pour crime ou faulte qu'il trouue en la fille, ny pour haine ou despit des parens qu'il la refuse, ains pour estre lié ailleur d'vn si estroit lien d'amour, qu'il luy est impossible de s'en despetrer. Celuy qui rauist la femme qui est mariée à vn autre, qu'il la rende, & satisface au mary cent cinquante solz, d'amende. La femme qui prepare breuuages à vne autre pour la faire vuider, & auorter, si elle est chãbriere qu'on luy dõne deux cens coups de fouët, mais si elle est franche qu'elle soit mise en seruitude.

Des rauissemens. tilt. 6.

Des diuorces Tilt. 14.

Tilt. 15.

Tilt. 16.

Des auortons & auortemẽt Til. 18. 19. & 20.

Si la femme enceinte estoit frappée par quelqu'vn, & que de là s'en ensuiuist sa mort, il estoit puny comme homicide, mais si c'estoit son fruit seulement, & auquel il empeschoit de prendre vie au corps de la mere, il payoit 20. s. mais si le fruit viuant, il l'estaignoit auec ce coup dans le vẽtre de la mere, l'amende estoit alors de cinquante weregeldz, & 3. s. & demy. L'hõme ayant cõmis larcin en la court du Duc, en l'Eglise, en vne forge, ou boutique d'artisan, ou au moulin, à cause q̃ ce sont maisons publiques, s'il est libre, payera neuf fois autant que xault la chose desrobée, et intera sur la valeur du larcin, ou sinõ deux entrerõt en cõbat pour l'auerement de son innocence. Si le larrõ de nuit est occis en faisant son forfait, qu'on n'en face point de poursuite. Quiconque suborne le serf d'autruy à desrober, et endommager son maistre, soit par larcin, ou autrement, la meschanceté estant descouuerte, qu'il soit condemné comme larron, et restituera le dommege neuf fois plus que ne monte le principal: et ce pendant le serf rendra ce qu'il aura pris, et desrobe et pour sa punition

Weregeldz c'est autant q̃ solz: mais c'estoit monnoyé d'argẽt.

Du larcĩ. ch. 12. Tilt. 1. & 3.

Tilt. 5.

ſera eſtrillé de 200. coups de fouët, en la place & deuant tout le peuple, ſans que ſon maiſtre ſoit pour cela tenu de payer riē d'amēde, pour la faute de ſon eſclaue. Quelque choſe qu'vn larrō ayt emblée, eſtāt preſenté au Iuge, qu'il ſoit puny ſelō la rigueur de la loy du païs, mais auant que condemner le larrō à la mort, ſi eſt-ce qu'il fault que ſes biens ſeruent à recōpenſer quelque cas des pertes, & dōmages de celuy qui aura eſté deſrobé. Quicōque achetera quelque cas en ceſte Prouīce, ſera tenu de ſ'enquerir ſi c'eſt larcin, ou nō: ſi ce viēt de pillage, ſoit forcé à le rēdre, & payé au fiſc l'amende de douze ſ. & par meſme loy ſont auſſi condemnez ceux qui recelent les larrecins. Et ne ſoit permis à perſonne de compoſer, & accorder auec le larron ſans l'auctorité & conſentement du iuge, & quiconque celoit vn larcin, eſtoit ſoumis à pareille peine que celuy qui commettoit le crime. Toutes les fois qu'il ya quelque debat ſur les limites, & bornes des chāps, & q̄ les deputez recerchēt les bornes iadis poſées, & n'y voyans aucune aparēce, que le vendeur ayde par ſon teſmoignage, à la preſcriptiō de temps, & que ce pēdant la lōgue poſſeſſion face à ſon profit, & monſtre où ſont les termes de la terre alienée: mais ſi le debat eſt ſi grand qu'il ne puiſſe eſtre vuidé paiſiblement, que deux en combatēt au peril de leur vie & neantmoins ne ſera permis à homme quelconque de poſer nouueau ſigne, terme, ny borne ſans le conſentement de l'vne des parties, & y aſſiſtant l'arpēteur cōmis à la meſure de la poſſeſſion & heritage. Si vn hōme frāc remue les bornes, ou les plante de ſon autorité propre, ſoit amendable de cinq ſolz: mais le ſerf ſera eſtēdu en public, ou il receura 200. coups de fouët pour chaſtiment. Si vn franc romp la paroy, ou haye de l'autre franc ſon voiſin, qu'il repare la ruïne, & paye trois ſ. d'amēde. Qui oſtera les colomnes, poultres, ou ais, ſoit cōdemné à les rendre & payer trois ſolz d'amēde, il eſt vray que pour chaſcune tuile, & ais rauy, fault qu'il en dōne vn ſol de recompence. Qu'aucun ne puiſſe prendre gaige de ſon autorité ſur celuy qui luy doibt, ains en demandera congé au Duc: & ſ'il fait le cōtraire, il rendra le gage tout ſur l'heure, & l'amendera de 40. ſ. au Duc, & les intereſts de la partie offencée. Celuy qui moiſſōnera les bledz meurs d'vn autre, qu'il ſoit mis à ſix ſolz d'amēde: que ſ'il le nie, qu'on luy en preſente le ſerment pour ſ'en purger. Quiconque par ſort ou charme, gaſtera les bleds & moiſſons de ſon voiſin, qu'il l'amēde de 12. ſ. en eſtāt cōuaincu, & nourriſſe la famille de celuy qu'il a offencé tout le lōg de l'ānée, & luy rēdre l'eſtimation & valeur eſgalle de ce qu'il aura perdu en ſes fruits. S'il le nie, qu'ō luy dōne à iurer, ou qu'il ſ'en purge p̄ cōbat cōtre celuy qui l'accuſe. q̄ nul ne face mal, ou nuiſance, & ne tue la beſte d'autruy, quoy qu'il la trouue en dōmage, mais la retiēne chez ſoy, iuſqu'à tāt qu'il ayt denōcé le tort receu, ou au maiſtre de la beſte, ou aux voiſins, leſquels viſiterōt le lieu endōmagé, le cōferans auec ce qui n'eſt encor gaſté, à fin q̄ durant les moiſſons ou voye le dōmage qui ſ'en eſt enſuiuy, & q̄ celuy à qui eſtoit la beſte en face reparatiō telle q̄ de droit & iuſtice. Et quicōque cōtre ceſte ordōnāce occira quelque beſte q̄ ce ſoit, il gardera ce qu'il a de mort, mais ſera obligé d'en rēdre vne pareille au maiſtre de celle qu'il a tuée. S'il luy creue vn œil, il en payera la troiſi. partie de ce qu'elle vault: ſi la queuë ou

Icy on peut veoir que les amendes n'oſtoyent point la peine de la mort.

Le nō de ceſte amende en la loy eſt Frede tiltr. 12. 13. *&* 14.

Loix champeſtres & ſur les bornes chap. 15. *Tilt.* 4. *&* 5.

Des engagemens pris du cha. 16. *Tit.* 1. *Tilt.* 6.

Des beſtes allans en dommage cha. 17. *Tilt.* 1. *Par. anim.*

l'oreille, vn ſol en fera la recompence: ſi la corne, l'amẽde n'en eſtoit qu'à la moitié: mais ſi ces iniures ſont faites à la beſte en deſpit du maiſtre d'icelle, & en le meſpriſant, la ſatisfaction en double en chacune des parties gaſtées & offencées. Quiconque aura pris en charge bœuf ou cheual, en receuant ſalaire pour la garde, ſ'il meurt par la faute de celuy qui en eſt enchargé, il le payera tout entier, ſans qu'il puiſſe ramender aucun pris ny recompence: mais ſ'il ſe purge par ſerment, il en ſera quitte en rendãt le cuyr. Si quelcun à receu de l'or, argent, veſtemẽs ou autres meubles en garde en ſa maiſon, & que fortuitement le feu ſ'y mettãt, ces choſes ſoyẽt bruſlées auec ſes biens, luy n'en ayant fait aucun proufit, ſe purgeant par ſermẽt, ne ſera tenu d'en ſatisfaire choſe quelcõque. Celuy qui ſous pretexte de ſecourir, & ayder à eſtaindre le feu, deſrobe quelque cas d'ẽmy l'embraſſement ſ'il eſt deſcouuert, il le rendra au quadruple, & payera encor l'amende au fiſc ſelon l'ordonnance & rigueur de la loy. Les choſes miſes en ſequeſtre ne pourront eſtre vendues, ny données en ſorte quelconque, tandis que la poſſeſſion en eſt debatue en iuſtice par les parties qui les querellent. La femme qui apres le treſpas de ſon mary demeure veufue, aura eſgalle portion pour vſufruit des biẽs du deffunt, que l'vn de ſes enfans legitimes: que ſi elle vole aux ſecondes nopces, que le meſme iour elle ſorte de la maiſon de ſon premier eſpoux, auec ſon douaire & meubles, & ce pendãt les enfans partiront entr'eux, la part qui leur eſtoit eſcheuë pour ſon veufuage. Quoy que les enfans ſoyent de diuers licts eſtans neantmoings legitimes, ilz heriteront eſgalemẽt des biens du pere deffunct, chacun iouiſſant ſeulement de la ſucceſſiõ particuliere de ſa mere, ſans qu'il y ayt en icelle aucune communauté: mais le baſtard n'aura rien à prendre au ſort du legitime. Quiconque vend, ou aliene quelque choſe, ayant touché deniers, fault que ratifie le contract de ſa vẽte, ou par eſcrit, ou par teſmoins: & ne ſera vne vendition forcée, valable, ny legitime. Quiconque alienera le bien d'vn autre, ſans le conſentement du vray poſſeſſeur, ſera condemné la luy reſtituer, & encore pour ſatisfaction luy en donner vne eſgalle portion: & ſi la choſe vendue ne peut eſtre recouuerte, qu'il luy en paye deux fois autant la valeur. Quiconque aura donné le denier à Dieu pour arres de quelq̃ choſe, ſi le cõtract n'eſtoit chãgé par le conſentement des parties, tiendra ce qui eſt promis, & contracté, & perdra ſes arres, & en outre ſatisfera à la ſomme ſelon la forme de la conuention. Si vn homme à vendu quelque choſe gaſtée, & non marchande, que dans trois iours il la reprenne, ou iure deuant teſmoins qu'il en ignoroit le vice, & ainſi la venditiõ en ſera loyale & ferme. L'eſclaue qui ſe ſera rachepté du ſien & non des biẽs de ſon maiſtre qui l'achete, eſtoit rẽdu à ſõ ſeigneur, ſi la fraude eſtoit deſcouuerte, d'autãt qu'iceluy auoit receu non le pris de ſa vente, mais à ſon deſceu les biens de ſon eſclaue meſme. Que les eſchanges ayent meſme force, & vigueur, & ſoyẽt de pareille tenue, que les achapts & venditions. Quiconque ſe ſaiſira d'vn champ, pré, ou autre heritage le diſant eſtre ſiẽ, qu'il paye ſix ſolz pour la punitiõ de ſa temerité, & ſoit chaſſé de l'heritage. Le teſmoing suborné ſi c'eſtoit pour meurtre, fault que preuue ſon innocẽce par combat, ou ſ'il demeure

Du feu eſpris en vne maiſõ & biẽs meubles mis en depoſts. ch. 18 tiltre 3. et 4.

Loix des heritages. chap. 19.

Baſtards forcloz des heritages. tilt. 3. par. 2.

Des venditions. chap. 20. tilt. 1.

Des arres tilt. 10.

Des vſurpations. tilt. 22.

Des mortz & leurs causes. ch. 25.

vainqueur qu'il soit absouz sans que pl⁹ on le recherche, ou luy soit faitte poursuite. Celuy qui desẽterre vn corps mort pour en auoir les despouilles, qu'il compose auec les parens du deffunct, s'il est de libre condition à 40. s. & restitue ce qui aura esté enleué du sepulchre. Si vn homme fait vn meurtre à cachette, & de guet à pens, gettãt le corps ou en l'eau, ou en quelque autre lieu que premierement il paye 40. s. d'amẽde, & puis compose auec son iuge, & si quelcun trouue le corps d'vn homme libre noyé & le regrette du bord encor vn coup dãs l'eau payera 20 s. d'amẽde: mais si vn esclaue estoit meurtry & caché en ceste maniere, la satisfaction en sera neuf fois autant, c'est à dire de cẽt quatre vingts s. Celuy qui deualisera le corps de l'homme qu'il aura occis, le satisfera au double: & l'hõme mutilant le corps d'vn trespassé payera xii. s. de chacun membre qu'il aura offencé. Celuy qui ayant trouué vn corps le mettra en terre, afin que les bestes ne le deuorent ou deschirent, qu'il en soit recompencé par les parẽts ou par celuy à qui le deffunct touchoit en quelque chose. Quiconque remuera le bateau d'autruy d'vn lieu en autre pour s'ẽ seruir, sera tenu le rẽdre sain & entier, ou en payer vn sẽblable, mais s'il le retire de l'eau & le tient caché, & requis il nie l'auoir pris, qu'il en soit puny, & l'amẽde comme d'vn larrecin. Qui desrobera ou ostera vn chien de chasse sera tenu le rendre, ou vn semblable & payer vi. s. d'amende, & troys pour vn chiẽ de village, & de garde pour les troupeaux. Quelque tẽps à esté que ceux de Bauiere obeissoyent à telles loix, desquelles ilz obseruent encor à present quelques vnes. Or ceux qui d'entr'eux sont les pl⁹ deuotieux, on les voit souuent aller en pelerinage à grands troupes, & sur tout à Aix la chapelle. Et ont en leur païs deux lieux fort renommez pour les grãds miracles que nostre seign. y monstre ordinairement en ses saintz, & à cause du nombre infiny qui y aborde de toutes pars: à Otingthe, c'est à sçauoir au temple dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de nostre seign. & à S. Wolphang. Il n'y a point de vignoble en Bauiere, si ce n'est en quelques ẽdroits les plus exposez au soleil de midy: mais le païs y est fort boscageux, & embelly de costaux & montaignes, qui est cause que la grand abondance du gland & pommes sauuages y nourrit vn si excessif nombre de porcz, que tout ainsi que l'Hongrie abonde en bœufs, aussi Bauiere fournist plusieurs Prouinces voisines des pourceaux nourris ẽ ses boscages. Ce peuple est si sale, rude, brutal, & farouche que si on le vient paragonner au reste des Alemans, on luy pourra à bon droit donner le nom, & tiltre de Barbare. Mais les vices desquels il est le plus entaché, c'est la descourtoise & inhospitalité, & le larcin. Ilz se vestent volontiers de couleur asurée & bleüe, & portent plus ordinairemẽt botines, ou brodequins qu'autre chaussure. En l'auoisinemẽt que fait Bauiere auec le païs & Duché d'Austriche, elle regarde les prouinces de Stirie & Carinthie. La Carinthie est païs montaigneux, & qui a au Leuant les Carnes, & est iointe vers le midy à la Stirie, confinant les Alpes, Italiques, & le païs du Friuli: en icelle a de beaux vallons, & gentiles colines qui foisonnent en bledz, arrousees de plusieurs lacz & riuieres, la prĩcipale desquelles est le Draw lequel courant la Stirie, & païs d'Austriche, se va engoulpher dans le Da-

Du nauigage ch. 26.

Lieux de deuotion en Bauiere.

Vice de ceux de Bauiere.

Draw, & Saue fleuue d'Hongrie & Austriche.

nube, n'estant en rien moindre que le Saue. L'Austriche a ses princes qui portent le tiltre d'Archiducz : & venant le nouueau Prince à prendre le gouuernement du païs, ilz vsent de ceremonies estranges, & non d'ailleurs entendues : Car non guere loing de la ville nommée Saint Vite, en vne grande & spacieusemẽt profonde valée, on voit vnes masures & ruines de quelque cité demolie, le nom de laquelle a esté emporté par l'oubly, & iniure du temps, & non loing de ces ruines en vne belle estendue des prez est dressée vne grãd pierre de marbre: Sur ceste cy fault que mõte vn païsant, auquel ce droit eschoit par l'heritage & succession de ses ancestres, ayans vne vache noire, & pleine pres de luy, & à la main dextre: à la senestre vne iument maigre & deffaite : & tout autour vne infinité de Païsans & autre peuple.

Ceremonies au sacre des Archiducs d'Austriche.

Apres cela arriue le Duc qui doit estre accompaigné d'vne grand troupe de noblesse, & porte l'on deuant luy les habits et ornement ducaux, et tous ceux de sa suite sont brauement equipez, mais le prince est vestu assez simplement, comme celuy qui porte l'abillement d'vn païsant, le bonnet, souliers, & houlette comme vn berger si bien qu'on le prendroit plustost pour pasteur, que pour si grand Prince. Celuy qui est assis sur la pierre de marbre, voyãt venir l'Archiduc, s'escrie en langne Esclauõne, (car les Carinthiens sont Esclauons) & dit, qui est cestui-cy qui marche si superbement? la multitude qui luy assiste respond, que c'est le seigneur de tout le païs, le païsant assis dit lors: Sera il iuste en ses iugemẽs? demande il le biẽ, & salut du pays? est-il libre de cõditiõ de sãg illustre & digne de telle dignité? gardera-il les loix, & cõmandemẽs de Dieu, cõme vray Catholique & deffenseur de sa sainte Eglise? Tous criẽt alors & disent, qu'il est tel, & le sera encore mieux pour l'aduenir. Celuy qui est sur la pierre de rechef dit: Auec quel droit & raison me pourra-il oster de ceste place? Lors le maistre d'hostel du nouueau Prince respond : ce lieu sera de vous racheté par le pris de soixante pieces d'argent: ces bestes seront vostres, & les habits que le Duc a sur luy, auec ce vous & toute vostre maison serez franc de toute taille, imposts & subsides. Ce que ayant ouy, le païsant frape doucement de sa main la ioüe du Duc, l'admonnestant d'estre iuge equitable, & ce fait descend de son siege, prend ses despouilles, & se retire, & le Duc monte sur la pierre, & desgainant son espée, se tourne de tous costez, parlant & haranguant le peuple, & luy promettant tout deuoir de bon Prince, & iuge equitable. Aucuns tiennent qu'on luy porte encor de l'eau dans vn chapeau de vilageois, & qu'il en boit pour tesmoignage de sa future sobrieté : & de là ilz s'en vont à l'Eglise de Solennes voisine dudit lieu, & dediée à la vierge Marie, où le saint seruice est celebré, auquel assiste le Duc, et toute sa troupe.

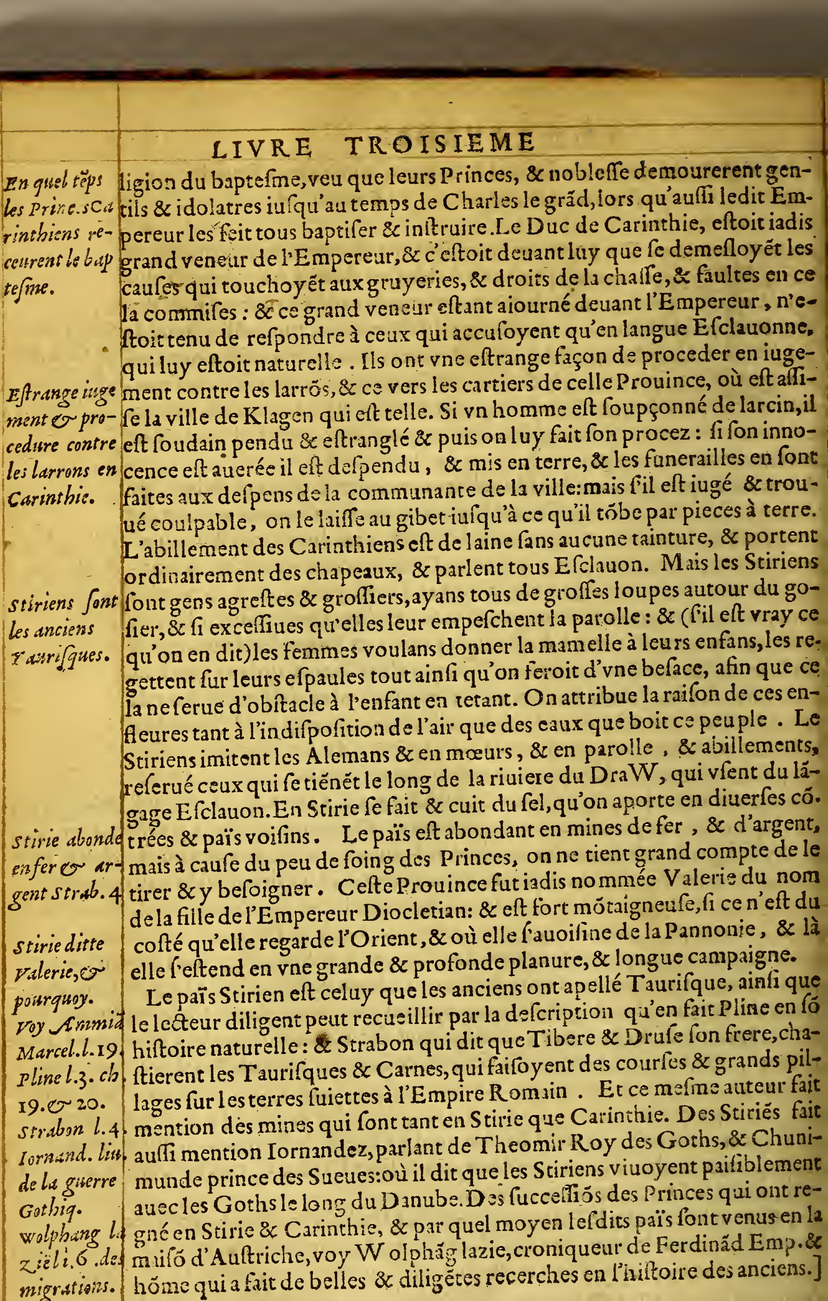
Prince d'Austriche vestu en villageois.

Cõme le Prĩce Carinthiẽ achete sa principauté.

Cecy est au lõg dit & discouru par Eneé Syluie, qui estoit present quand Federic 3. Emp. prist possession de Carinthie: Promesse de iustice et equité

Les Ceremonies finies le Prince despouillant son habit rustique, prẽd les ornemẽs ducaux, & banquete auec la noblesse. Apres disner on reuient au pré, où le duc oyt les cõplaintes de chacũ, & leur fait droit, prenãt les foy & hommages de tous ses vassaux & subiets. Or la coustume que ce soyẽt les paisans qui reçoiuent le duc & inuestissent de sa dignité, vient de ce q̃ c'ont esté iadis les ruraux les premiers qui ont receu l'Euãgile, et sainte re-

D'où viẽt que le Duc Carinthien est inuesty par les rustiques.



En quel tẽps les Princ. Carinthiens receurent le baptesme.

ligion du baptesme, veu que leurs Princes, & noblesse demourerent gentils & idolatres iusqu'au temps de Charles le grãd, lors qu'aussi ledit Empereur les feit tous baptiser & instruire. Le Duc de Carinthie, estoit iadis grand veneur de l'Empereur, & c'estoit deuant luy que se demesloyẽt les causes qui touchoyẽt aux gruyeries, & droits de la chasse, & faultes en ce là commises : & ce grand veneur estant aiourné deuant l'Empereur, n'estoit tenu de respondre à ceux qui accusoyent qu'en langue Esclauonne, qui luy estoit naturelle. Ils ont vne estrange façon de proceder en iugement contre les larrõs, & ce vers les cartiers de celle Prouince, où est assise la ville de Klagen qui est telle. Si vn homme est soupçonné de larcin, il est soudain pendu & estranglé & puis on luy fait son procez : si son innocence est auerée il est despendu, & mis en terre, & les funerailles en sont faites aux despens de la communante de la ville: mais s'il est iugé & trouué coulpable, on le laisse au gibet iusqu'à ce qu'il tõbe par pieces à terre. L'abillement des Carinthiens est de laine sans aucune tainture, & portent ordinairement des chapeaux, & parlent tous Esclauon. Mais les Stiriens sont gens agrestes & grossiers, ayans tous de grosses loupes autour du gosier, & si excessiues qu'elles leur empeschent la parolle : & (s'il est vray ce qu'on en dit) les femmes voulans donner la mamelle à leurs enfans, les regettent sur leurs espaules tout ainsi qu'on feroit d'vne besace, afin que cela ne serue d'obstacle à l'enfant en tetant. On attribue la raison de ces enfleures tant à l'indisposition de l'air que des eaux que boit ce peuple. Le Stiriens imitent les Alemans & en mœurs, & en parolle, & abillements, reserué ceux qui se tiẽnẽt le long de la riuiere du DraW, qui vsent du lãgage Esclauon. En Stirie se fait & cuit du sel, qu'on aporte en diuerses cõtrées & païs voisins. Le païs est abondant en mines de fer, & d'argent, mais à cause du peu de soing des Princes, on ne tient grand compte de le tirer & y besoigner. Ceste Prouince fut iadis nommée Valerie du nom de la fille de l'Empereur Diocletian: & est fort mõtaigneuse, si ce n'est du costé qu'elle regarde l'Orient, & où elle s'auoisine de la Pannonie, & là elle s'estend en vne grande & profonde planure, & longue campaigne.

Estrange iugement & procedure contre les larrons en Carinthie.

Stiriens sont les anciens Taurisques.

Stirie abonde en fer & argent Strab. 4

Stirie ditte Valerie, & pourquoy. Voy Ammian Marcel. l. 19. Pline l. 3. ch 19. & 20. Strabon l. 4 Iornand. liu. de la guerre Gothiq. Wolphang lazie l. 6. des migrations.

Le païs Stirien est celuy que les anciens ont apellé Taurisque, ainsi que le lecteur diligent peut recueillir par la description qu'en fait Pline en sõ histoire naturelle : & Strabon qui dit que Tibere & Druse son frere, chastierent les Taurisques & Carnes, qui faisoyent des courses & grands pillages sur les terres suiettes à l'Empire Romain. Et ce mesme auteur fait mention des mines qui sont tant en Stirie que Carinthie. Des Stiriẽs fait aussi mention Iornandez, parlant de Theomir Roy des Goths, & Chunimunde prince des Sueues: où il dit que les Stiriens viuoyent paisiblement auec les Goths le long du Danube. Des succeßiõs des Princes qui ont regné en Stirie & Carinthie, & par quel moyen lesdits païs sont venus en la maisõ d'Austriche, voy Wolphãg lazie, croniqueur de Ferdinãd Emp. & hõme qui a fait de belles & diligẽtes recerches en l'histoire des anciens.]

De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule encor, & de la police par luy instituée en Rome. Chapitre 19.

ITALYE region d'Europe fut premierement ditte & nommée Hesperie de Hesper frere d'Atlas, lequel chassé du païs de Libye, donna le nom & à l'Espaigne & à l'Italie, ou, comme dit Macrobe, elle prist le nom de l'estoile Hesper ou Vesper, à cause que ce pays est subiet & regardant vers le lieu, où ceste estoile a son couchant. Fut aussi apellée Oenotrie, soit à cause de la bonté des vins excellens qu'on cueilloit en ce pays, veu que les Grecs apellent Oenon le vin, en leur langue, ou de Oenotrie Roy des Sabins. [Encore fault-il que la diuersité des viandes contente & aiguise l'apetit de ceux qui sont assis au banquet: & d'autant que nostre auteur à recueilly que l'Italie fut nommée Oenotrie à cause de l'excellence des vins recueillis en icelle, iaçoit qu'il y ayt quelque raison en son dire, si est-ce que parlant sans citer auteur il rend sa sentence doubteuse, & pource, moy voulant l'armer, & fortifier aussi ce que ie dis, ie deduiray les auteurs, & les opiniōs diuerses qu'ils ont sur ce propos: Denys de Halycarnasse qui pour vn Grec a assez curieusement recerché ce qui est des antiquitez d'Italie, & nommément de la cité de Rome, mentionant ce mot d'Oenotrie: en parle en ceste sorte. Les Arcades sont les premiers d'entre les Grecz, qui passans la mer Ionique (qui est à present la Valone, & tout le goulphe presque de Venise) s'arresterent pour habiter en Italie auec Oenotre filz de Lycaon, qui estoit le cinquiesme en ranc apres Egée, & Phoronée les premiers Roys, qui onc commanderēt au Peloponesse, à present Morée. Or dix sept aages auant Troye assiegée, les Grecz estoiēt passez en Italie pour la peupler & cultiuer. Oenotre laissa le pays de Grece voyant son partage ne suffire pour nourrir son train, & entretenir son estat: entant que son pere Lycaon ayant 22. enfans, il failloit que l'heritage fut diuisé en autant de parties. Ainsi partant de la Morée, il dressa vn beau equipage de guerre, & arma plusieurs nauires, faisant voile le long de la coste d'Italie en la mer Ionique: auec lequel vint aussi Peucetie vn de ses freres, & furēt ces deux princes suiuis par vne grand troupe de peuple de leur païs, qui prenoit plaisir à les accompaigner en leur fortune. Peucetie au premier lieu où il prist terre en Italie par dessus les montaignes Iapigiennes, il y conduit son peuple & suietz & s'y arrestant, ceux qui se tindrent en ces lieux porterēt depuis le nom de Peuceties. Mais Oenotre auec la plus grād force de l'armée, vint de l'autre costé de l'Italie vers l'Occident, en la terre nommée Ausonie du nom de ceux qui s'y tenoient: mais apres que les Thirreniens se furent faits maistres de la marine, le païs prist le nom qu'encores il porte. Oenotre donc trouuant le païsage beau & plaisant, & le terroir bon & commode pour estre cultiué, & ensemencé, quoy que la plus part fut en friche, & ce qui mesme estoit labouré n'auoit que comme point d'hōmes pour y habiter: ayāt eu affaire auec quelques barbares, lesquels il vainquit, il bastist des villes fort petites, & voisines les-vnes des autres sur les mon-

Italie ditte Hesperie, & d'ou pris le nom.

Fabie pictor liure du siecle d'or Caton aux origines Denys Hali. li. 1. antiq. rom. Macrob. Satur. 1. c. 3.

Oenotre Arcadiē en Italie. Denys Halic. liu. 1. des antiq. Rom.

Phoronée regnoit l'an du monde 2155.

La Peucetie c'est à present terrre de Bari en la Pouille. & les Iapigiens c'est terre d'Otrante

Ausonie est ores ditte Campaigne de Rome le lōg de la mer.

taignes, ainsi qu'estoit la façon de bastir aux anciens. Et fut toute celle plage & coste le long de la mer, & icelle de grand estéduë, & tout autant que ce Prince Arcadien en subiuga, fut appellée Oenotrie, & le peuple y habitant, porta le nõ d'Oenotrien, Voila les mots de Halycarnasse. Ce voyage est mentionné par Pausanie, tenant propos des enfans de Lycaon roy Arcadië: Or Oenotre (dit-il) le moindre & plus ieune de tous ses freres, ayát receu, & argent, & vne bonne troupe d'hommes de Nictime son aisné, passa sur mer auec armée en Italie, & de luy porta le nom Oenotrie celle region en laquelle il s'arresta, & où il posa le siege de son Royaume.

Pausanie li. 8 & és Arcadiques.

Ie sçay que deux excellens Italiens de nostre aage, & tous deux faisans profession, & de la Theologie & de l'histoire, ne veulent prendre pour argent content ce que dient ces deux tant remarquez auteurs que sont Denys Halycarnasse & Pausanie, mais s'armét de ie ne sçay quels fragmés faits à la poste de ceux qui n'auoient leu les liures des anciens, de Caton en ses origines, & de Fabie Pictor en son siecle doré, se faisans acroire de belles fables, & inuentans des interpretations de mots à leur fantasie, & des noms des villes, & prouinces tout aussi tost, qu'ilz trouuoyent quelcun, ou le faignoyent qui aprochast de ce que ilz auoyent en pensée. Ie n'ose reuoquer en doubte le Caldéen Berose, à cause que de grans hommes ont suiuy le fil de son histoire, mais de m'arrester à Iean Annie Viterbien en ses Commentaires, ie ne puis, si quelcun n'autorise auec autre raison son dire: car de parler par coniecture en l'histoire n'est le plant assez bon & solide pour l'a bien establir & fonder. Auec cestuy à couru en mesme carriere, il est vray que plus doctement & recerchant auec plus de sçauoir, curiosité, & certitude les matieres que son predecesseur, Leandre Bolonois, & religieux de l'ordre de saint Dominique: lequel dés le commencement de son Italie, parlant comme elle fut iadis nommée Oenotrie, met en auant ne sçay quelle resuerie des origines de Caton, disant qu'elle porta ce nom de Iane, qui aussi s'appelloit Oenotre, pour auoir esté le premier qui inuenta le vin: comme si déz Iane, ou Noé ce mot & apellation eussent esté donnez en Grec, à l'Italie. Mais quelle absurdité s'ensuit de cela ie ne veux autre tesmoing que les auteurs approuuez qui sont pour nous: veu que Pline dit qu'en celle partie d'Italie ou s'arresta Oenotre, le vin n'y croissoit point, & ce depuis Iane iusqu'à Mezence qui regnoit sur les Toscans, lequel vint secourir les Latins pour le seul desir d'auoir du vin pour salaire: or voyez si du nom Oenoz, ou vin, le païs fut dit Oenotre, ou s'il n'est plus raisonnable de croire que ce fust quelque Prince, & non l'abondance du vin qui fut cause de telle apellation. Pour lauer aussi ceste faulte si lourde, ces deux grans personnages, mais trop ennemys des Grecs, & lesquelz ilz chargent du vice auquel ilz tombent en recerchant les choses trop curieusement, disent qu'il y a iadis eu troys Oenotries, en quoy certainement ilz n'ont guere failly ayans les bons auteurs pour patrons & deffenseurs de leur cause.

Caton és origines, & Fabie pictor sont frangmens suspects plustost de nouuelleté que d'átiquité. voy Beat. Rhenã en sa Germanie.

Iean Annie Viterbien renouuelleur de ces fragmés sur le 5 Berose

Leandre Bolonois homme fort excellent a descrit toute l'Italie.

Iane dit Oenotre, & pourquoy.

Pline li. 14. ch. 15.

Trois Oenotries.

Mirsille Les bien. liu de la guer. Pelagisque.

La premiere ilz peschent ne sçay si iustemét, en Caton & la referent à Iane duquel furent nommez ceux de l'ancienne Italie. La seconde fut celle que Oenotre Arcadien sus-recité nomma, selon que i'ay de Halycarnasse

& de Mirſille Leſbien, laquelle cõtenoit le païs de la Pouille, où premierement ſ'arreſterent les Auſoniẽs qui eſt, ſelon Strabõ, depuis le goulphe ſainte Eufemie (iadis nommé ſein Hipponiate) iuſqu'au Scillatique qu'à preſent on apelle Squilazze. La troiſieſme fut au païs des Sabins portant le nom d'vn Roy dudit païs ainſi que Varron le recite. Et ainſi en quelque ſorte que ſe targuent Annie, ny Leandre, ſi ne ſçauroyent ilz biẽ courir ce coup, veu que l'vn d'eux veut prouuer que auant que le Grec Oenotre vint en ce pays deſia il portoit le nom d'Italie: mais combien la choſe eſt veritable, les Chroniques nous en font foy, & conuainquent, ceux qui faillent, de menſonge. Que le diligent lecteur recerche en quel temps regnoit Itale fils de Iupiter & Electre, & puis voye quãd fut-ce que Oenotre nauigua vers l'Italie, qui eſtoit 15. aages auant que Troye fut baſtie, c'eſt à dire 450. ans prenant 30. ans pour chacun aage & lors il ſçaura cõme les choſes ſe raportent, entant que depuis ceſt Itale Electre en iuſqu'au cõmencement du regne des Troyens, il ny a que cent ſoixante ans: & ſi en cela ie ſuis content de fauoriſer de tant Annie, que de luy accorder ce que Fabie pictor & Sempronie, par luy inuentez, ou renouuellez en chantent. Et voila quant au mot Oenotrie, duquel en ſuyuãt le fil de l'auteur, nous dirons encor en paſſant vn petit mot.] En fin ceſte region priſt le nom d'Italie d'Itale fils du roy de Sicile, lequel enſeigna aux habitans les moyens de labourer & cultiuer la terre, & y eſtablit loix pour les tenir en vne ciuile ſocieté: & arriua en ce meſme cartier, où depuis Turne roy des Rutules regna, luy impoſant ſon nom, à ſçauoir Italie. Cecy eſt teſmoigné par Virgile, diſant.

Strabon.6.
Varron de la lãgue Latine.
Fabie Pict. du ſiecle d'or.
Sempronie li. de la diuiſion d'Italie.
Virgil.1.Eneid.

Vn lieu y a que en grec Heſperie on apelle
Antique & fort pays, & Prouince fort belle
Les hommes qui iadis ſ'y tindrent les premiers
Furent Oenotriens, mais le nom des derniers
A ce que l'on nous dit porte ceſte Prouince
Et Italie a nom d'vn Itale ſon Prince.

Or que Annie ſ'opiniaſtre icy à ſon aiſe ſur les Oenotriens Grecz, ou Iaigenes, qu'il aille recercher la Cabale de la langue Aramée, auec laquelle il veut nous faire receuoir ces ſonges, ſi ne ſçauroit-il ſe deſpeſtrer de ce paſſage de Virgile propoſé ſi clerement, & ne peut ſe couurir par la ſupputation des années: ioint que depuis l'arriuée de ceſt Itale au pays Latiẽ, vous ne liſez point aucun auteur qui baptiſe l'Italie du nom d'Oenotrie. Ie ne me fuſſe arreſté ſi longuement icy, n'eut eſté, que ie ne veux laiſſer en doubte le lecteur en choſe que ie puiſſe éclercir auec l'autorité des ſçauans qui nous ont deuancez & en aage & par doctrine, entre leſquelz i'admire Annie, mais ſ'il a failly, il en faut donner la coulpe aux temps, qui tenoit les bõs liures cachez: & au zele que ce bõ perſonnage auoit à tirer les fondemens de l'Italie d'entre les mains des Grecs, comme l'eſtimant plus ancienne que la Greece.]

De la deſcription d'Italie faut voir Pline, Solin, Strabõ, Mele, Polibe, Ptolomée, & autres infinis.

Mais Timée & Varron ſont d'aduis que c'eſt des bœufs & Taureaux que l'Italie à pris ſon nom, à cauſe qu'il y en auoit en abondance & que

Eſtendue en long d'Italie. Solin cha. 8.

Auguste est vn Valõ és Alpes ou est assise la cité Iurée iadis nõmée Eporedie & est en la Lõbardie deça le Po. Rubicõ à present est dit Pissatello. Ligurie, & ses limites. Genes Cité chef de Ligurie. Lyris fleuue, à present Gariglian. Rome ẽ Latie Antic ville fort anciẽne voy Tit. Li.8 de la ville bastie Tac.3. et 14. des annal. Appian 1.& Polibe 3 Denys Halic. 8. Siliris fleuue ores est dit Selé. Surrẽte iadis louée de fort bõs Vins voy Pli. l.14. c.6. Strab.5. Laie isle à present Laino. Peste, & Possidonie tout vn. voy Liue l.8. Ouid. 1. de l'art parlant des roses de Peste. Buxẽte. voy Strabõ 5. et Li.25. et 39

c'est oyent des plus beaux qu'on sceut voir en autre Prouince. Or la part de la campaigne Romaine, où le Tibre s'engoulphe dans la mer Tyrrhene s'apelloit Latie, tout ainsi que Ausonie celle qui est le long de la mer. Elle s'estend en forme d'vne croix dés la mer de Toscane, iusqu'au goulphe de Venise & sein Adriatic: & des Alpes iusqu'au mont Apennin, allãt toutesfois aucunement en se hauçant iusqu'à Reze de Calabre, & plage de l'Abruzze, en son extremité, & coings vers le cap d'Otrante, elle regarde la mer Ionique, & de l'autre costé la mer de Sicile pres le Far de Messine, & sa derniere ville est Reze. Sa longueur est (suyuant l'opinion de Solin) déz Auguste Pretorienne, s'estendant par Rome, & le païs de labour & finages de Capue iusqu'à la susditte cité de Reze en Calabre, & contiẽt vn million, & vingt mille pas en son long & estendue. De largeur l'Italie contient quatre cens dix mille pas où elle est plus large, mais en sa plus grande estressissure elle a 136. mille pas: & la cité de Reate fait le milieu, & comme le nombril & centre de tout le pays, ayant eu longuement du costé de la mer le fleuue Rubicon (autremẽt Pissatello) pour bornes & limites. Or est l'Italie diuisée en plusieurs regions, parties & prouinces, entant que la Ligurie (ou coste de Genes) est comprise en celle estendue de païs, qui est depuis le fleuue Var (qui separe l'Italie du païs de Prouẽce) iusqu'à la riuiere nommée Macre, & en celle Prouince est assise la superbe & illustre cité de Genes. La Macre passée, on entre en Toscane, ou Hetrurie, iusqu'au Tibre, où est la cité de Pise. Du Tibre iusqu'au Lyris (à present Gariglian) est compris le païs iadis nommé Latie, où est assisse la grande, & triomphante cité de Rome, & au dedans & sur l'extremité latiale estoit le temps passé la cité tant ancienne d'Antie. [Laquelle fut iadis vne des plus renommées d'Italie: & en laquelle fut basty vn superbe temple de fortune, duquel fait mentiõ Horace en ses vers, icelle ayant esté ruinée, Claude Nerõ la feit reparer ainsi que raconte Suetone en la vie dudit Neron. Les Antiẽs ont iadis eu plusieurs guerres cõtre les Romains desquelles Halycarnasse discourt assez & mesmement lors qu'il parle de la reuolte de Coriolã & des ligues qu'il feit pour se preualoir des forces Romaines. Ie n'ay peu trouuer par qui elle fut depuis du tout ruinée, veu qu'à peine trouue l'on vne petite masure qui en donne quelque signe, si ce n'est dãs les bois, & le chasteau Neptune qu'on dit auoir esté basty des ruïnes d'Antie.] Du Gariglian iusqu'au Sarne est enclose la Campanie, ou terre de labour, en laquelle est posée la cité de Naples: & delà iusqu'à la riuiere Silaris est la region des Picentins (qui est la principauté de Salerne) & là sont les villes Surrente & Salerne, iusqu'à la Basilicate, laquelle commence dés le Selé, iusqu'au Laie: & là sont les villes Peste & Buxente toutes deux ruinées, mais Peste, ou Possidonie sans nulle ruïne qui reste, & Buxente qui n'est à present qu'vn chasteau, que les habitans du païs apellent Pisciotte, à cause duquel pource qu'il est basty pres la mer, le promontoire voisin & qui iadis portoit le nom de Pessionte, s'apelle à present le cap de Pisciotte: & tout ce trait de païs se nommoit iadis Lucanie. Du fleuue Laie, ou Laue iusqu'à Leucopetre est le païs d'Abruzze, où est la ville de Rhese pres la mer de Sicile. De Leucopetre iusqu'au Promontoire Iapigien, dit le Cap

de sainctеMarie, sont les Salentins en la grãd Grece anciẽne, où sont les villes de Crotone, & Tarẽte. Et dudit promõtoire iusqu'à Brindes, iadis Brũduse, c'est le vray païs des Calabrois, où est la cité d'Otrãte, iadis Hidruns, & si long temps qui à seruy de retraite, & magasins aux infidelles, par le moyen des Emp. s'en aydans contre le Pape. De Brindes au mont Gargan (dit à present de sainct Ange) est la Poüille, en laquelle sont les principautez de Barry, & Salapie, à present nommée Salpé: & du mont sainct Ange, iusqu'à l'embouchement du fleuue Sare sont les Ferentans, en la regiõ desquels est la cité d'Iconie, & est le Marquisat dit de Guast. Du Sare iusq au fleuue Apne est le païs des Marrucis, & en iceluy la ville d'Ortone: d'Aperne iusqu'à l'Esie sont les Picentins, la regiõ desquels estoit au premier & plus ancien temps le limite de l'Italie, où est assise la cité d'Ancone: du fleuue Esin, iusqu'au Rubicon, ou Pissatelle, est la plus fresche borne d'Italie: A cause que soudain on entre en la terre des Gaulois, & anciens Senonoys, les villes desquels sont Fano, Senogail, Pesero, & Rimin & du Rubicã, iusqu'aux Bouches du Po, furẽt les Boies, où est bastie la belle cité de Rauẽne: du Po, iusqu'à Tailleuent est le terroir Venitien, où aussi gist la riche & puissante cité de Venise. De Taillauent iusqu'au fleuue Natiscon sont les Carnes, qui est le Duché de Forly, duquel est Metrapolitaine la cité d'Aquilée: & se nomme ce païs la marche Trenigriane. Du fleuue Natiscon iusqu'à la riuiere Arse sont les Iapiges, & Istriẽs, à present Esclauons, la cité desquels est Triest, & Formiõ, ou Cesane, est la riuiere qui y passe, qui q̃lquesfois fut la fin & limite de l'Italie. Le mont Apennim est celuy qui fait comme vne diuision de tout le terroir Italien en deux parties, l'vne regardant l'Occident & le midy, & l'autre s'estendãt à l'Oriẽt & Septẽtrion: s'estẽdant depuis les Alpes, premierement en Ligurie, puis en la Gaule Cisalpine, & Lombardie, & marche d'Ancone, lesquels ce mont separe d'auec le pays de Toscane, & de la region ancienne des Sabins, qu'on dit à present Vrbin & la Romaigne, & passant plus outre reprend son destour vers la Pouille, & mont sainct Ange, separant les Pelignes, Marrucins & Picentins (qui est l'Abruzze, & Basilicate) d'auec la Romaigne, & terre de Labour, & est le dernier but, & limite de l'Apennim, depuis le mõt sainct Ange, iusqu'au Cap saĩcte Marie, ayãt d'vn costé la Pouille, & les deux Calabres, en l'vne desquelles est l'ancienne region nommée la grand Grece, & de l'autre la Marche d'Ancone, la Basilicate, & l'Abruzze. Le païs d'Italie est fertil, & comme enceint, & faisant portée de plusieurs metaux, par tout ayant vn air serain, viuifiant, & salubre perpetuellement, à cause que le Ciel y influe vne grãde & douce temperie, les champs y sont fertilz, les collines exposées aux rays du Soleil, les taillis sans nuisãce, les boys touffuz, & ombrageux, belle & grãde diuersité des Forestz profondes & agreables, iouïssant d'vne merueilleuse fertilité & abondance de grains, fruits, vignes, & oliuiers, là sont les laines tres-fines, les Bœufs gras, & forts au labourage, les lacs clers, & foisonnans en poisson, les riuieres & fontaines saines, & nourrissantes grand multitude de bons porcs de mer, & les fleuues coulans à gré dans la mer, pour le secours & proffit des hommes, qui semble tendre le giron

Tarente est principauté, & Crotone Comté: en la Calabre.

Cestuy confond l'ordre de la diuision de la Poüille.

De Salapie.

Voy Strabõ 5. Appiã Alexand. l. 1. des guer. ciuil.

Marutiẽs sõt ceux de Pesquiere Picentins c'est la marche d'Anne.

Ce païs est nõmé la Romaignolle.

Aquilée fut celle ou se tint iadis le Patriarche Venitien.

Les Carnes sont partie suiets aux Veniens, & les autres aux seign. d'Austriche.

Estendue du mont Apennim.

Apennim diuise l'Italie.

C'est ainsi que s'apellent les Picentins, Lucains, & Bruties, voy Leã-

à toutes nations pour le trafic, & marchandiſe: tellement qu'on iugeroit que ce ſoit à bon droit qu'aucuns l'ont apellée, & mere, & nourrice de toutes nations & Prouinces: C'eſt celle qui a eſté eſleuë par la diuine prouidence, pour vnir, & aſſembler les parties eſparſes du corps de l'Empire terreſtre, & pour amollir,, apriuoiſer, & policer les peuples plus cruels, & farouches, accordãt ſous la douce harmonie du lãgage Latin, les peuples qui auparauant ne pouuoyent conuenir, parler ny frequenter enſemble. Au reſte pour ne mettre point les nations eſtranges en ieu (dequoy le recit en ſeroit trop long) leſquelles ont eſté vaincues, & par la langue, & par l'effort, & armes des Romains Italiens: vne ſeule cité des Peres, & Quirites Romains, a autant effectué auec ſa vertu, & loüables exẽples, que toute la Grece auec ſes preceptes, & eſcrips d'eloquence: & leſquels comme deuinans, que ceſte terre Italique commanderoit vn iour à tout le monde, ils appellerent vne bonne partie d'icelle la grand Grece. Et pour conclurre ſommairement, il fault penſer qui ce n'eſt aduenu ſans la prouidẽce d'enhault, que lors que Dieu tout bõ, & tout puiſſant, viſita la terre en ſe faiſant homme, c'eſtoit en Italie qu'eſtoit le ſiege de l'Empire, & la retraite de toutes les nations de l'vniuers, où bien toſt apres deuoit eſtre poſé le chef, & paſteur vniuerſel de la bergerie Chreſtienne. Les Italiẽs ſont entr'eux diuers le plus ſouuent, & en couleur, & en ſtature: Car ceux qui ſe tiennent en la Gaule Ciſalpine, & tout le long de la terre Venitienne ſont ordinairement blancs, plus propres en habits & langage : là où les Toſcans, Campaniens, ou Napolitains, ceux de la Baſilicate, & d'Abruzze ont vne couleur plombée, les cheueux noirs, la ſtature petite, & ſont maigres & diſpots, ſimples & modeſtes à l'habit, & langage. En la marche d'Ancone & à tous les Italiens qui ſe tiennent le long de la coſte de Leuant, iuſques en la grand Grece (ſauf les Calabrois, & ceux de la Pouille qui habitent au coing de l'Italie) & les mœurs, & le langage dure encor entremeſlé du Grec & Italiẽ. Tout le païs d'Italie (ainſi que preſque toute l'Europe) ſ'eſt de tout temps contenté d'vnes nopces, c'eſt à dire les hommes n'y eſpouſans qu'vne femme, & ſi le diuorſe y eſt entreuenu il à pris ſon origine de Rome: d'autant que Spurie Caruilie, fut le premier qui à Rome repudia ſa femme, ſous pretexte qu'elle eſtoit brehaigne, & ſterille. Les citez de la region Italique eurent iadis des hommes de trois conditions qui les habiterent, les eſclaues, les libertins ou affranchis, & les libres & francs: des francs encor y en auoit trois ordres, les Plebées, Cheualiers, & Patrices. La charge des temples & ſacrifices eſtoit commiſe aux Pontifes & Flamines, à ſçauoir Eueſques, & Preſtres diuiſez par colleges & rencs, & chaſcun ayant charge expreſſe de certains dieux & ſacrifices. Quant à la dignité, & magiſtrats regiſſant la cité, c'eſtoit au dictateur que la ſouueraineté eſtoit donnée, & duquel on ne pouuoit aucunemẽt apeller: & eſtoit ceſt office ſemeſtre, & à icelle on y paruenoit comme par degrez, veu qu'il falloit auoir eſté Edile, Queſteur, Preteur, Cenſeur, & Cõſul, auant qu'y donner attainte: nõ que touſiours ceſte rigueur y fut obſeruée, & qu'il faluſt paſſer par toutes ces dignitez, ains qu'obtenir la dictature, mais que tel eſtoit l'ordre commun & ordinaire: tout ainſi auſſi

La grãd Grece eſt vne partie de Calabre vers Crotõ & Tarẽte. voy Strabon. 6. Virgil. Enei. 3. Tit. Liue 8.

Couleur diuerſe entre les Italiẽs ſelõ le païs qu'ils habitent.

Premier diuorce à Rome quãd, & par qui. Denys Halyc. 2. & aduint du regne de Romul. enuiron l'ã du monde 3235. en la 12 Olymp.

Eſtats à Rome & en Italie iadis. Voy Feneſtelle & Lete, és liures des Preſtriſes Rõ.

La dictature ne duroit que ſix moys.

qu'en la suyte de la guerre, il y auoit des degrez d'honneur pour recompencer ceux qui se portoyent bien au seruice du public, car le simple soldat obeissoit au Centenier, le Centenier au Tribun, & Capitaine, cestuy faisoit le commandement du Lieutenant, & Legat du Consul, & ce Lieutenant se gouuernoit selon l'aduis ou du Consul, ou de celuy qui par l'election du peuple auoit esté commis general de l'armée, & le grand maistre de la Caualerie, falloit que pretast le sermẽt, & obeit au Dictateur. Le tẽps qu'ordinairemẽt on dõnoit au citoyen de suyure la guerre estoit dix ans, si ce n'est qu'on eust assuietty, et vaincu celle nation à laquelle on faisoit la guerre, ou qu'il y eut quelque congé lequel & en nom et en effait estoit contemplé diuersement : veu que l'vn congé estoit nommé legitime, lors que le Capitaine dõnoit licence de se retirer pour quelque tẽps: là où l'autre se faisoit pour cause de crime, & pource nõmé ignominieux, lors que le chef cassoit le soldat, ou pour forfait, ou pour vilité & poltronerie : ainsi l'vne occasion estant honeste, l'autre portoit effait & tiltre d'infamie. L'aage auquel on choisissoit le soldat & gendarme, selon l'ordonnance de Seruie Tullie Roy Romain, estoit dés l'an dixseptiesme, iusqu'au quarante-huitiesme. Leurs habits en temps de paix estoit la Togue, ou robe lõgue, & durant la guerre ils prenoyent les Casaques, & Hoquetons. La guerre estoit denoncée par le herault à iuste tiltre, & de laquelle ils ne se retiroyent sans vser de grandes ceremonies, tout ainsi qu'il en vsoyent aussi par leurs Feciaux & Heraux alors qu'ils la denonçoyent. Les Citez d'Italie ou elles estoyẽt alliées, & cõpaignes de Rome, ou Colonies, c'est à dire peuplées par les citoyẽs Romains, ou Municipales, c'est à dire subiettes & tributaires. D'entre les Municipales les vnes estoyent receuës au droit de bourgeoisie par le suffrage & consentement du peuple & les autres y venoyent par autre priuilege. Les Colonies estoyẽt cõme vn membre de la cité de Rome, viuans sous mesme loix : là où les villes tributaires suyuoyent chacune les coustumes de leurs ancestres, esquelles les Decurions auoyent pareille autorité qu'à Rome les senateurs: A Rome la robe de Pourpre mettoit difference entre les Patrices, & les cheualiers, & les bagues, chesnes bracelets faisoyent cognoistre le cheualier d'auec ceux d'entre le peuple. Et quant aux Iugemẽs, c'estoit au peuple de iuger des crimes qui touchoyent la maiesté, & les iuges cognoissoyẽt du surplus des matieres, & causes criminelles, & lesquels on choisissoit de celle troupe esluë pour l'ãnée, presidãt sur la criminauté: le Preteur assisté de cent hõmes pour tenir les plaidz, auoit sa iurisdictiõ, cõme aussi chacũ Magistrat auoit la siẽne. Et telle fut iadis la maniere de viure des citez & peuples Italiẽs en general, ayãt pris ceste façon de faire de Romule.

Lequel ayãt mis à fin, & basty les murailles, fossez, ramparz, bouleuers, & autres choses necessaires pour la deffence de la cité nouuellemẽt dressée, prenãt soucy de l'ordre, & police des citoyens en ordõna en ceste maniere. Premierement ayant diuisé tout le peuple en trois parties: il donna à chacune vn chef hõme segnalé & de marque: & apres ce de chacune de ses portiõs, il en feit encor dix parties esgales, ausquelles il dõna des Capitaines les plus forts & vaillans qu'il peut choisir, & donna nom aux trois

Ordre des dignitez à la guerre entre les Rom.

Ce grand maistre estoit comme vn mareschal de cãp.

Deux sortes de Cõgé l'vn Causaire, & l'autre legitime.

Aage pour le choix du soldat: des loix militaires de Seruie, voy Halicar. l. 4.

De ces ceremonies. voy Fenestel. l. Magist. Romains Halycar liu. 10. Tit. Li. dés la cité bastie.

Differẽce des citez d'Italie Et de là viẽt que les coustumes de chacũ païs s'apellẽt loix Munici.

L'habit discernoit les estats à Rome.

Les iuges annuels à Rome.

L'ordre que Romule tint dressant la cité de Rome, voy Hal. c. 2. des Antiq. ro. Ti. Li. l. 1. dés Ro. bastie, Plut. en la vie de Ro-



On ne sçauroit mieux nõmer cela que Cantõs & Regimẽs, et les Decurions Colõnelz.

parties principales cartiers, ou tributs, & les moindres furent par luy appellées Cours, ou assemblées, & leurs chefs porterent le tiltre de Decurions. Et ceste diuision ainsi faite, les chefs ordonnez & departy qu'il eut les cartiers, il partagea aussi le terroir, & finage des champs suiets aux Romains en trente parties, assignant à chacune court sa part pour s'en nourrir: & ne retint pour soy que ce qui pouuoit souffire pour l'ornement des temples & fournitures ou frais des sacrifices: & laissa encor vne partie de terroir sans la partager, à fin qu'elle fut pour le seruice commun de tous les citoyens. Et par ce moyen ceste diuision & partage tant des hommes, que du finage rendit vne esgalité non suiette à l'enuie entre les citoyens de Rome, & si ne laissa en arriere auec celà le soing du bien publique, entant qu'il donna & distribua à chacun les honneurs selon sa vertu, & merite de ses biens-faits & œuures loüables.

Toute repub. à cõmẽcé par l'estat de la religion.

Vrayes marques de noblesse que la vertu & le sang.

Car il met difference entre ceux qui estoyent nobles, & illustres tant en sang, comme en quelque acte vertueux, & lesquels aussi estoyent riches: & ceux qui auoyent des enfans pour seruir au public: & voulut que fussent discernez d'auec le peuple plus bas, & la troupe des roturiers, lesquels il appella Plebées, & ceux qui estoyent en plus grande autorité, & iouissoyent d'vne meilleure condition porterent le tiltre de Peres, qui estoit cause que par succession de temps, ceux qui sortirent de ceste anciẽne & noble race des peres nommez par Romule, furent depuis à Rome nommez Patrices. Ayant ainsi diuisé les estats, & separé les grans d'auec les Plebées, il feit tout aussi tost des ordonnances concernans le deuoir de chacun, & comme ils deuoyent se gouuerner chacun selon son ranc & condition. Entant que les Patrices estoyent receus au Pontificat & Prestrise, pour faire les sacrifices publiques, estoyent commis à la charge de la police & faits magistrats, prononçoyent les sentences, faisans droit à chacun, appellez auec le Roy à manier les affaires, & sur tout failloit que negociassent en ce qui touchoit l'estat de la cité. Les Plebées estans dispencez de telles charges, & en estans mal idoines & necessiteux à cause de leur pauureté failloit que s'adõnassent à cultiuer les terres, & paistre leurs troupeaux, & à suyure quelq̃ trafic, ou art, & mestier pour viure. Et à fin qu'il n'y eut discorde entr'eux, & que les grands n'oprimassent les petits, ou les plebées n'enuiassent la fortune des puissans, ordonna que les riches prinssent le soing des Plebéens, & permist à chacun des moindres d'entre le peuple d'auoir vn des seig. pour son patrõ & suport & apella ce choix, droit en Patronage, par ce moyen ayant fait que les riches ne mesprisoyẽt point les pauures, & que les petits portoyent reuerence à leurs conseruateurs, il causa vne grande amitié entre les estats: et n'estoit moindre l'affection des patrons et seig. enuers leurs cliens, et pauures qu'ils prenoyent en leur protection que du pere enuers ses propres enfans: et le client receuoit le patrõ comme son pere. Et y auoit des cas particuliers, où l'vn ne pouuoit vser d'aucun indeuoir à l'endroit de l'autre, sans encourir vn blaspheme de detestatiõ et impieté: si cõme il estoit deffendu de s'accuser l'vn l'autre ny porter tesmoignage, ny suyure le party et ligue des ennemys de quelle que ce fut des parties: et en ceste sorte s'establissoit et prenoit

Parties Romaĩs qui: & de quelles maisons.

En quoy estoyẽt employez les Patrices.

Exercice de la populace à Rome dés le cõmẽcement.

Client signifie celuy qui est sous la protection d'vn autre.

force

force l'accord, & vnion des citoyens de Rome. Ordonna & esleut depuis Romule cent Conseilliers d'entre les Patrices : & en fut le choix en ceste sorte: premierement il choisist le plus homme de bien d'entre tous, lequel il feit son lieutenant és affaires de la police en la cité, tandis qu'il seroit occupé à la guerre: puis commanda à chacun des cartiers & bandes de choisir & eslire trois hommes de chacune troupe gens remarquez en noblesse, chargez d'ans, & approuuez par leur grande sagesse. Commanda encor à toutes les courts de chercher neuf hommes, de chacune court, & cartier trois, lesquelles fussent d'entre les premiers & plus segnalez des Patrices: à ces neuf, il adiousta les nonāte esleuz par les bandes & tribus pour estre chef des suffrages, & meit encor auec eux celuy que desia il auoit fait chef de la police en son absence, & par tel moyen, il parfeit le nombre de cent Conseilliers: & ceste assemblée fut nommée Senat par les Romains & les chefs d'icelle eurēt nō de Peres, à cause de leur autorité & de Senateurs, à cause de l'aage, pour ce que le mot senex en latin, emporte autāt que vieillard en nostre langue. Apres cecy Romule choisist trois cens ieunes hommes des plus nobles & illustres, & qu'il cognoissoit pour les plus puissans & robustes, tirez des cartiers & bandes tout ainsi qu'il en auoit vsé en l'election du Senat, à sçauoir dix de chacune troupe, & les tint comme gardes tousiours pres de sa personne. Ceux cy furent nommez Celeres, c'est à dire hastifs, à cause de la grande diligence de laquelle ils vsoient, executās la volonté & commandement royal. Or le deuoir & office du Roy, estoit premierement de presider aux temples & sacrifices & faire tout ce qui estoit seāt & propre pour l'hōneur & seruice des Dieux: c'estoit à luy aussi d'estre protecteur & conseruateur des loix, & coustumes du païs, & de tous les priuileges & immunitez du peuple: En sa puissāce estoit encor de conuoquer le Senat, d'assembler le peuple, & à la guerre d'estre le chef, & general de toute l'armée. Et donna telle & si grande puissance à l'ordre Senatoire, que de toute chose qu'on faisoit raport le Senat en cogneut & y donnast sa voix, & auec telle préeminence, que la plus grand partie des voix, l'emportast és aduis & consultations. Au peuple il octroya ces trois priuileges de créer les Magistrats, d'accepter ou regetter les loix qui seroient establies, & de donner consentement à la guerre lors que le Roy auroit volonté de guerroyer: non toutesfois que ceste puissance populaire fust si absoluë, que pour auctoriser l'ordōnance tant du Roy que du peuple, il ne faillust que le Senat y meist la main, & l'emologast par son consentement. Le peuple ballotoit non par teste, mais par troupes & selon l'aduis de plusieurs bandes, il en estoit fait raport au Senat à fin d'en deliberer. Mais depuis cest ordre fut renuersé, veu que le Senat ne cognoissoit aucunement des ordonnances faites par le peuple, lequel estoit seig. souuerain, ratifiant & approuuant selon sa fantasie ce que le Senat venoit d'establir, & ordonner. En ceste diuisiō des affaires faites par Romule fust pour la paix, ou pour la guerre, les Celeres, ou soldats de sa garde estoient commis pour en executer les mandemēs, de sorte que s'il n'estoit plus question que de conduire l'armée, on n'estoit point en peine d'eslire tousiours les Capitaines, ou que les cours & bandes feissent choix de centeniers, ny

Electiō du senat cōme faite à Rome.

Choix des gardes pour le corps du Roy.

Pourquoy les gardes du Roy, Rom. nōmez Celeres.

Quelle estoit la puissance du Roy.

Puissance du Senat.

Priuileges du peuple Romain.

Le peuple estoit seig. de l'Empire.

Celeres, gardes du Roy, pourquoy nōmez ainsi.

de chefs pour la caualerie, veu que le Roy auoit tous ses gens prests, lesquels auoyent la charge de faire les leuées de sa gendarmerie, laquelle venoit toute ensemble bien en point, & chacun estant armé selon son ranc & qualité. Il esleut encor mille soldats tous d'eslite, lesquels à cause que parfaisoyent le nombre millenaire, il appella milites. Et à fin de se rendre admiré & honoré du peuple il se vestist pompeusement portant l'habit royal & autres marques de souueraineté, & ayant douze archers auec leurs haches qui marchoyent tousiours deuant luy, auec des faisseaux de verges, lesquels representoyent l'augure des douze Vautours, qui luy presagerent qu'il seroit Roy de Rome, si ce n'est qu'aussi bien en cecy, qu'en d'autres ceremonies, les Romains se gouuernassent selon la façon de faire des Ethruriens, & Toscans: lesquels estans composez de douze peuples, comme tous obeïssent à vn seul chef, si est-ce que chascun luy donnoit vn Licteur, ou huissier de son cartier. Aussi le siege royal, char tryomphant & manteau imperial, desquels vsoit le Roy Romain, & autre tels & pareils ornemens auoyent esté pris sans doubte quelconque des Toscans.

Le mot Latin Miles d'où vient.
Maiesté du Roy Romain.
Romains ont presque tout apris des Toscans.

Romule encor voulant augmenter les forces de sa nouuelle cité, prenant vn honneste pretexte de faire seruice aux dieux, entant qu'il feit bastir vn oratoire dans vn boys, & lieu ombrageux, auquel estoit loisible à chacun de se garantir & sauuer, ayant commis quelque grand faulte, sans qu'il fut permis à personne de l'en tirer, à cause que Romule faignant le deuotieux, les pleigeoit, & receuoit à garant comme les amys & hostes de Iupiter, leur promettant toute immunité, & qu'ils ne seroyent là aucunement interessez de leurs ennemys: & s'ils vouloyent demeurer auec luy, il les faisoit citoyens de Rome, & leur donnoit part au champ & terroir qu'il auoit conquis par guerre. Ordonna aussi que les villes prises en guerre ne fussent point ruïnées, ny mises en seruitude, plustost y enuoyant des habitans de Rome, selon la portée de la region les feissent colonies, & filles de leur cité iouïssantes de mesmes priuileges que les Romains, & estans leurs conceitoyenes. Or apres la mort de Tite Tacie auec lequel Romule auoit gouuerné les peuples Romain, & Sabin, par l'espace de cinq ans, tourna sa fantasie à la police & aux choses concernantes le seruice des Dieux, faisant de belles ordonnances tant pour le bien public que respect de chacun en son particulier. Feit la loy des mariages par laquelle il vouloit que la femme eut communauté és biens meubles & autres de son mary, voire en ce mesme qui estoit sacre, neantmoins qu'elle s'accommoderoit aux façons de faire de son espoux, & seroit tout ainsi dame & maistresse en la maison, comme le mary en estoit reputé le seigneur, & le maistre. Luy mourant sans hoir, qu'elle luy succedast comme heritiere: & s'il auoit des enfans, que ce nonobstant elle eust esgalle portion auec eux de l'heritage. Celle qui estoit conuaincue d'adultere, la loy permettoit au mary, & parent de la tuer à sa fantasie.

l'Asile basty par Romule, à quelle fin.
Loy de guerre touchant les villes prises.
Loy sur les mariages.
Femme esgalée à l'hōme à Rome.
Peine des femmes adulteres.
Vin deffendu aux femmes Romaines.
Polyb. li. 6.
Celie Rhodig. li. 28. cha. 6.
Puissance absoluë des peres sur les enfans.
Loy de Nume Pomp. derogeant celle de Romule.

Celle qui beuuoit du vin estoit punie de mesme que l'adultere, & semble que ceste ordonnance ayt causé la coustume ancienne à Ro-

me que toutes les fois que les Romains entroyent en leurs maisons, de quelque part qu'ils vinssent, ils baisoyent leur femmes & filles, à fin, comme dit Caton Portie, de veoir & tenter si elles sentoyent point l'odeur du vin. Car tout ainsi qu'ils estimerent que la corruption du corps, & des mœurs estoit vn commencement de folie, & peruertissement de sens, aussi l'yurongnerie estoit la cause de ceste deprauation, & degast de la vie chaste, & pudique. Romule dõna aussi aux peres toute puissance sur leurs enfans, soit qu'ils les voulussent chastier, ou battre, ou les lier, & faire trauailler aux champs comme esclaues, voire leur ottroya-il, & de les vendre, & de les occir.

Si vn fils auoit esté vendu par son pere, & qu'il se rachetast, il ottroyoit au pere de le reuendre, & deux & trois fois, pour son affaire. Et trois cens ans apres, ceste loy fut enregistrée auec celles des douze tables: iaçoit que Nume Pompilie adoucist aucunement la rigueur de l'ordonnance, lors qu'il establist que les peres n'auroyẽt desormais telle puissance sur les enfans dés qu'ils auroyent espousé femme. Furent faites depuis plusieurs autres constitutions pour la police, si comme la deffence à tout homme de franche condition de s'adonner à aucũ vil mestier, & art mecanique: L'art militaire, & l'agriculture estoyent permis à tout citoyen: & de là vint que pour bien loüer vn homme, le Prouerbe courut long temps à Rome, il est bon soldat & bon laboureur. Le Roy establissant ceste loy, estimoit chose imparfaicte de separer ces deux estats, entant qu'il voyoit estre necessaire que les champs fussent cultiuez, & qu'on s'adõnast à l'exercice de la guerre, suyuant la coustume, & statuts des Lacedemoniens. Et à ceste cause il voulut qu'en temps de paix ses citoyens s'adõnassent à cultiuer les chãps, ausquels il permist encor le trafic, mais des choses necessaires, & qui defailloyent en leur cité.

Et n'oublia point la religion dressant & bastissant des temples, autels, & simulachres des Dieux adorez par les Romains: à quoy il aiousta les cours des festes, sacrifices, & assemblées publiques, & tout autre effect seruant au seruice des Dieux, deffendant toute ceremonie estrangere, & sur tout les façons de faire des Grecs, sauf la maniere d'adorer Hercule introduite en Italie, ia dés le temps qu'Euandre Arcadien l'institua en la region Latie. Denys de Halycarnasse suyuant l'opinion de Varron dit, que il y auoit soixante Prestres ordonnez pour sacrifier en chascun cartier, & court de la cité ausquels il adiousta les Aruspices pour tirer le sens & diuination des entrailles des bestes immolées. A chascune court estoit deputé vn propre Genie, ou patron, & des ministres qui luy faisoyent sacrifice: mais le simulachre commun & honoré de toute la cité estoit Veste: & partist l'année en dix moys: par lesquelles considerations on peut veoir que Romule n'estoit du tout grossier, & ignorant les choses tant humaines que diuines: & que les Romains, ainsi que plusieurs ont esti mé, n'estoyent point sans religion & police, auant que Pompilie eut le maniement du royaume: & celles furent les ordonnances faites par Romule. Son successeur Pompilie en feit plusieurs autres, & reduit l'an en douze moys selon le cours de la Lune: & changeant l'ordre d'iceux,

Les arts mecaniques deffendus aux Romains: mais cela fut à l'imitation des Laconiens.

Plutarq. en la vie de Nume, dit que ce 2. Roy ne souffrit qu'on feit aucune statue

Les Prestres Herculéens s'appelloyent Potities, & Pinaries. voy Marc. 1. des Satur. & Fenestelle. li. des Prestrises Ro. Tite Liue. li. 1

Aruspice, signifie regarde autel.

Des Genies, voy Apulée au li. de la doctrine de Platon. De Veste, voy S. Augustin. cité de Dieu li. 4. Halicar. li. 2. Feste. Aule gelle. li. 1.

L'an reduit en 12. moys par Pompilie voy Macr. 1. des Saturnal. Voy Ouid. és Fastes.



Flamines Dial, Martial & Quirinal establis par Pōpilie.

Vestales introduites à Rome par Pōpilie: neantmoins auāt Romule il y en auoit.

C'estoit à elles à garder le feu perpetuel au tēple.

Porte Colline a esté aussi nōmée Salarie.

Punition des Vestales commettās inceste.

Mars Gradiue. Feste Pompée.

Saliens Prestres dāceurs & leur vestement.

D'où prindrēt nō les Saliens. voy Nonio Marcelli. Liue liu. 1. Plutarq. en la vie de Nume. Denys Halic. liu. 2.

Des Curetes. voy Strabon liu. 10. Diodore Sic. antique liu. 5

comme ainsi soit que Mars fut le premier, il le rendit le troisiesme luy preferant & Ianuier, & Feburier. Il ordonna les iours Fastes, & Nefastes, c'est à dire esquels on pouuoit auoir affaire & assembler le peuple, où durant lesquels les assemblées estoyent deffendues. Ce fut de son ordonnāce que le Flamine, ou Prestre Dial fut estably en l'honneur de Iupiter, & auquel il octroya d'estre vestu richement, & d'aller sur vn char triomphant lors qu'il marcheroit par ville. Il en dedia encore deux autres l'vn à Mars, & l'autre à Quirin, ou Romule, & les appella Flamines, à cause de certain ornement de fil de laine qu'ils portoyent sur la teste.

Par son ordonnance encor les vierges Vestales furent esluës & choisies, lesquelles les dix ans premiers aprenoient la maniere, & façon des sacrifices, & tout autant d'années elles s'employoyent au seruice du temple: en la troisiesme dizaine de leur temps elles instruisoyent les nouices, & celles qu'on prenoit pour tel seruice: & apres ce temps si quelqu'vne se vouloit marier il luy estoit loisible de choisir, ou la virginité, ou le mariage. Pompilie leur establit reuenu public pour leur soustien, & nourriture, les rendant honorées & respectées de chascun, tant à cause de leur virginité perpetuelle, que pour plusieurs grandes ceremonies desquelles elles vsoyent. Si quelqu'vne d'elles estoit conuaincue de s'estre portée peu chastement, on la conduisoit auec grand, & triste silence deuant tout le peuple: & pres la porte Colline, on la gettoit dans vne grotte, & fosse souterraine toute viue, & estoit occise le peuple l'accablant de terre, & l'y enterrant pour son vice. Ce fut Nume qui sacra à Mars Gradiue, ou guerrier douze Prestres qu'il appelle Saliēs ou dāceurs, lesquels au moys qui porte le nom de cest Astre, en plusieurs lieux de la cité à diuers iours à ce ordonnez faisoyent, & dressoyent le bal, & dance solennelle, vestuz d'vne robe de diuerses couleurs, mais toutesfois my partie d'escarlatte, ayant vn baudrier d'Erain, & l'espée ceinte au costé portans en main droite vne lance, & vne verge, & à la gauche vn bouclier fait à la Thracienne en forme de croissant, portans de haults chappeaux, & pointuz sur leurs testes. Denys de Halycarnasse pense que ces Saliens estoyent les mesmes que les Grecs appelloyent Curetes, & appellez ainsi Saliens, à cause qu'ils ne cessoyent de sauteler, & dancer durant leurs ceremonies. Apres ce il ordonna vn souuerain Euesque qu'il nomma pontife, sous la puissance duquel gisoyēt toutes les ceremonies, & l'ordre des sacrifices, & estoit à luy de prescrire & ordōner les iours, & la maniere d'offrir, & quelles bestes deuoiēt estre immolées, & ce Roy luy mōstra le tout & luy donna par escrit, iusqu'à declairer en quels temples failloit que les ceremonies fussent celebrées. Entre tāt de sortes de sacrificateurs on mesla les Feciaux, qui estoyent comme noz heraux, la charge desquelz gisoit à faire, de sorte que iamais les Romains ne feissent iniustement la guerre à nation quelconque. Que si quelcun auoit rauy quelque cas apartenāt aux Romains, ces heraux alloyent semondre les rauisseurs d'en faire raison, ce que leur estant refusé, ils leur denonçoyent la guerre, prononçās certains vers faits & composez à cest effait. Auec pareille puissance ils faisoyent droit aux estrangers si les Romains leur auoyent iniustemēt occupé quel

que chose,iusqu'à leur liurer celuy qui auoit fait l'iniure si le cas le requeroit,afin d'en prẽdre vengeãce.C'estoit à eux de punir des torts faits aux legats & embassadeurs estrangers,de garder ce qui estoit de bon & legitime és accords & pactions, ils auoyent puissance de traiter la paix,ou de la rompre si elle leur sembloit preiudiciable au peuple Romain: & si le general de l'armée,ou toute la troupe du cãp,auoit fait & commis quelque crime contre le serment public,& foy promise,les heraux en ordonnoyent & punissoyent les delinquans pour purger la cité du forfait. Ordonna d'auantage de faire dueil des enfans qui decedoyent moindres de trois ans d'aage: & de ceux qui passoyent ce temps,il ne vouloit qu'on en portast le dueil sinon autant de moys que l'enfant auoit vescu d'années:le plus long terme du dueil s'estendoit à dix mois. Il departist le peuple en diuerses bendes & freriers,& approuua les communautez des artisans,cõme des massons,charpentiers, teinturiers,cordõniers,conroyeurs,menuisiers, menestriers, potiers, & autres establissant des ceremonies & festes propres pour chacun mestier des dieux, & iours destinez pour solenniser leur patron & tutelaire.Seruie Tullie feit les departemẽs de toute la multitude des citoyens en bendes, & centaines, & fut tel l'ordre qu'il y garda:que ceux qui auoyẽt vaillãt 100000. sesterces tinssent le premier lieu & sous ce cartier estoyent contenues quatre vings centaines,& esgalla le nombre tant des vieillards que des ieunes,afin que les foibles à cause de l'aage fussent soy tenans à Rome tousiours prests pour la deffence de la cité:& que la ieunesse suiuit les guerres qui se faisoyent en la campaigne.

Electiõ du Põtife à Rome par Pompilie.

Creation, & puissance des anciẽs Feciaux & Heraux à Rome.

Cõmunauté des mestiers par qui establie à Rome.

Cestuy fut le 6. roy des Romains.

Departemẽt des Dizaines à Rome.

Aux vns & autres fut enioint de porter pour armes, le corselet, bourguignotte,& bouclier, & autres choses deffensiues,et allans au combat falloit porter l'espée et la halebarde. A ceste compaignie il aiousta deux centaines de manouuriers, et ingenieurs qui auoyent la charge de cõduire les machines, et pieces de baterie, et marchoyent sans aucun appareil d'armes et sans deffence. La seconde troupe fut de ceux qui auoyent le cés de soixante quinze mille sesterces iusqu'à 100000. et portoyẽt l'escu, morion, et cuissots,mais ne portoyent point de corselet,auoyent pareilles armes offensiues que les premieres, et discernez aussi selõ la vieillesse, ou verdeur de l'aage. Le reuenu de 50000.feit la troisiesme bãde,qui fut comme la precedente de 20. centaines,portãs pareilles armes,sauf les greues et soleretz à bandes de fer.La bande quatriesme estoit de ceux qui auoient moitié moins de reuenu que les precedens,et n'estoyent tenus de porter, qu'vne iaueline. La cinquiesme bande contenoit 30.centaines, et estoyent tous fonditeurs,ou getteurs de pierres,aussi leurs armes offensiues estoyent des pierres et fondes, et les deffensiues vn morion lassé,et au bras vne rondelle ayant trois pieds de Diametre en sa circonference: encore portoyent ilz vn dard,et vne dague lõgue d'vne brassée sur le costé droit,et seruoyent d'auan-coureurs pour descouurir païs,et suprẽdre l'ennemy ne se tenant bien sur ses gardes.Sous le cens,et departement de ceux-cy estoyẽt cõpris les ioueurs de fleustes et cornets, lesquels estoiẽt partis en trois centaines: et la valeur plus haulte du bien de ceux qui estoyent de ceste communauté montoit à 40000.sesterces.Tous ceux qui

Armes anciennes des Romains.

Telz que sont à present noz Pionniers.

Les Greues & solerets des anciens Romains, estoyẽt des Lames, & bãdes subtiles de fer leur entortillãt les iãbes.

Getteurs de pierres, & autres Velites voy Polybe.

Courtoisie du Roy de Seruie enuers le peuple. n'auoyent vaillant ceste somme, estoyent mis au plus bas ranc, & ausquels Seruie Tullie quitta le tribut, & les dispensa de la guerre à cause de leur extreme pauureté. Il contraignit les citoyens à faire sermẽt de dire le pris chacun du bien qu'il possedoit, de quels parens ils estoyent sortis, quelz & combien ilz auoyent d'enfans, & de quel aage ilz estoyent, & les ans de leurs femmes & enfans, leur nom, le cartier de leur demeure, ou la ruë où estoit leur domicille. Et si quelcun failloit à dire la verité de cecy, il n'en auoit pas meilleur marché que de perdre ses biens, d'estre vendu, & mis en seruitude, apres auoir esté foueté pour son pariure.

Sermens des citoyens.

Peine des pariures.

La leuée de la fanterie estant faite & destribuée, il feit vne nouuelle creüe de caualerie, y mettant & enrollant les premiers, & principaux de la cité, tellement que ceux-cy ioińtz à ceux que Romule auoit iadis créez, & que depuis Tarquin l'Ancien y auoit aiousté, les bendes montoyent à dixhuit centaines: à chacun desquels nouueaux gendarmes on donna certaine quantité de derniers du thesor public pour acheter armes, & montures, & receuoyent deux mille pieces d'erain tous les ans pour payement & nourriture de leurs cheuaux: & y auoit des vefues, qui auoyent charge de fournir à la somme pour les finances & soulde de la caualerie pour chacune année.

Election & creüe de la caualerie Romaine.

En somme tant les Cheualiers que pietons, faisoyent le denombrement de 193. centaines, ausquelles estoit gardé, & octroyé esgal droit, selon le merite aux suffrages: tellement que ceux qui auoyent le mieux dequoy portoyent aussi les plus grands charges, & pour recompence tenoyent aussi le premier lieu à dire leur aduis aux assemblées publiques. Car Seruie aymant l'alegement du peuple, auoit ordonné que les cens, tailles, & tribut ne seroit point leué par teste, ains selon l'estimation du reuenu, le fort suportant le foible, & le riche celuy qui estoit sans grand moyen, ny richesse. Au reste (selon que recite Denys de Halycarnasse) la premiere bende eut quatre vingts centuries de fanterie auec lesquelles la caualerie donnoit ses suffrages, tellement que au premier balotage, il y auoit nonante huict centeines. Et d'autant que ce nombre surpassoit le reste de ceux qui auoient droit de suffrages, il aduenoit que ce que ce nombre accordoit, on le tenoit pour seur, legitime, & ratifié, quelle que ce fust l'occasion, & tant grande fut elle pour laquelle on eut assemblé la multitude.

Vefues taillées à payer la gendarmerie.

Que si, (ce que toutesfois n'aduenoit guere souuent,) ce premier ranc varioit en opinion, alors la seconde bande estoit mise en ieu, & ainsi successiuement les autres chacune selon son ordre, tellement que gueres iamais n'aduint que la derniere deust vuider le different de la diuersité des autres. La sagesse de ce Roy Tullie feit si bien que ceux qui contribuoyent le plus pour le soulagement de la Cité, eussent aussi plus d'autorité és conclusions de l'estat és assemblées publiques, desquelles, iaçoit que personne ne fut reietté, si est-ce que la plus forte voix consistoit és Cheualiers & centaines de la premiere bande, & regiment, comme ceux qui auoient puissance d'eslire, & créer tels magistratz que bon leur sembloit, & d'ordonner loix & de denoncer la guerre: desquel-

Ordre des suffrages.

les trois choſes Romule octroya dés le commencement l'autorité au peuple. Mais les Roys eſtant chaſſez de Rome, l'eſtat & gouuernement priſt auſſi nouuelle forme : car en lieu des Roys, on eſleut des Conſulz annuelz, leſquelz portoyent meſme ornement, & pareille marque d'autorité ſauf la Couronne, & la robe Royale faite de drap d'or, & a branchages de Palmes.

Puiſſance du peuple à Rome ottroyée par Romule.

Voyez de cecy Plutarq. en la vie de Valere Tit. Liue. Denys Halyc. Flore Pline ſecond.

Auſſi quand Brute obtint celle dignité auec Collatin en l'aſſemblée de toutes les Courts & centaines, il feit faire ſerment au peuple de ne plus iamais ſouffrir que aucun fut Roy, ny ſeul ſouuerain en la cité de Rome. Ce Brute accompliſt le nombre de 300. Senateurs, & ordonna le Roy-preſtre, lequel auoit charge de parfaire les ſecres & ſacrifices qui eſtoyent iadis offertz par les ſeulz Roys.

Lucie Valere eſtant Conſul, feit la Loy qui permettoit d'apeller des Conſulz au peuple, ordonnant peine de mort, à quiconque ſ'introduiroit vn Magiſtrat ſans le conſentement du peuple : & voulut que le peuple fut allegé des tributz, auec leſquelz on l'auoit oppreſſé, affin que il fut plus prompt au ſeruice de la cité. Eſtabliſt en outre que quiconque taſcheroit de ſe faire ſeigneur & tyran, que il fut loiſible de l'occir ſans aucune forme de proces. Et fut de ſon inuention que le peuple eſleut deux Queſteurs, c'eſt à dire theſoriers, qui euſſent la charge du theſor public gardé dans le Temple de Saturne. Apres cecy on commença à eſlire vn ſouuerain magiſtrat que ilz nommerent dictateur, prenans (comme il ſemble) l'exemple des Grecz, leſquels (ainſi que dit Theophraſte aux liures des Royaumes) eſleurent pour certain temps des ſeigneurs qu'ilz apelloyent Eſymmetes. Auſſi la dignité dictatoire ne ſ'eſtendoit plus loing que de ſix moys entre les Romains, n'eſliſoit on que lors que l'eſtat branſloit ſous quelque grande neceſſité. C'eſtoit au dictateur d'eſlire les autres Magiſtratz, & meſmement le grand maiſtre de la caualerie, qui apres luy auoit le droit de toute puiſſance, & meſmement ſur les hommes d'armes, & ceux qui eſtoyent contenuz aux cens & tributz des bendes. Le dictateur auoit encor, tout ainſi que les Roys, vn Mareſchal de camp, qu'ilz apelloyent tribun. Les troubles ſ'eſmouuans en la cité entre les nobles & le peuple, furent eſleus les tribuns du peuple, magiſtrat ſacré & inuiolable, & lequel tenoit teſte aux Cõſulz, afin qu'ilz ne foulaſſent la multitude : & n'eſtoit permis aux gentilshommes, & patrices d'auoir entrée à ceſte dignité. La puiſſance de laquelle a eſté quelquefois ſi exorbitante, que tout eſtoit confuz par leur moyen & faiſoyent, & aboliſſoyent les loix à leur fantaſie, annulans les decretz du Senat & ordonnances conſulaires, & eſtoyent premierement deux, puis trois, & à la fin cinq en nombre. Encore aduint à Rome que les Cõſulz à my-chaſſez, on eſleut dix hommes, qui auoyent toute puiſſance, & ce pour l'eſtabliſſement de l'eſtat & promulgatiõ des loix, & leſquelz publierent au peuple les dix tables : mais ce magiſtrat ne dura guere à cauſe de la tirannie de ceux qui y furent apellez, qui penſans chaſſer à iamais le pouuoir des Tribuns de la cité, ſ'en veirent chaſſez par ceſte dignité populaire : & deſlors fut ordonné que ce que la multitude ordonne-

Ce Valere fut nõmé Publicole pour eſtre grãd amy du peuple.

Puiſſance du dictateur.

Theophraſte li. des Royaumes.

Magiſtrats eſleus par le dictateur. Voy Feneſtelle liu. des Magiſt. Rom.

Tribuns du peuple pourquoy eſleus.

Inſolence des tribuns.

Les dix hommes auec la puiſſance conſulaire.

Censeurs, & leur autorité. roit, seroit tenu inuiolablement par tous les citoyens de Rome. Furent encor creez les Censeurs de peu d'autorité au commencement, comme ceux qui auoyent seulemēt esgard sur les greffiers, & notaires, & sur le denombrement des tailles, mais depuis ce magistrat vint en telle force, grādeur & autorité que c'estoit au Cēseur à corriger les mœurs, & reformer la vie de quelque ce fut des citoyens de Rome: ayant iugement sur le Senat, & sur la caualerie, sur les tributs, & reueuës du peuple, gettās du senat ou iugeans infames ceux que bō leur sembloit, & selon que la raison leur en donnoit occasiō, & cause iuste & legitime. On establist encor les preteurs pour faire droit, & ouyr les differens d'entre les citoyens, lesquelz auoyent puissance de faire des loix nouuelles, & abolir les anciēnes: il y en auoit deux, l'vn pour la cité, & l'autre faisoit iustice aux estrangers: & ceux-cy portoyent presque mesmes ornements, & auoyēt toute telle garde que les Cōsulz. Ceste police dura à Rome, iusqu'à ce que Iule Cesar y renouuella la Monarchie, laquelle a continué iusques à nostre temps sous le nom & tiltre de l'Empire. [Ie laisseray tout ce que l'auteur va recueillir des lutteurs, escrimeurs, & ioueurs de Farces desquels Rome a iadis esté farcie: & ne discourray de leurs dances, Histrions, Momes, Satyres, Comedies, & Tragedies, content que vous lisez ce qui est de plus prouffitable, & digne de l'oreille du Chrestien, qui doit estre esloigné de tout ce chatouillement plein de lubricité, superstition & infame idolatrie: De laquelle ceste grande cité a esté iadis la plus infectée qu'autre de l'vniuers.] Ie n'oublieray de reciter auec quelle pompe, & folle superstition, le senat & peuple Romain mettoyent leurs Princes, & Empereurs deffunts au nombre des dieux, & leur donnoient place au ciel, les canonisants comme celestes. On posoit premierement (ainsi que recite Herodian) en la court du palais de l'Empereur l'effigie du Prince trespassé faite d'yuoire, & le representant au vif, assise sur vn lit couuert de drap d'or, & estoit ceste image gisante pasle, & decoulourée, comme vn homme malade: Autour de ce lict royal assistoit la plus part du iour presque tout le Senat du costé gauche vestu de robes noires, & à main droite estoyēt les dames les plus nobles de la cité toutes abillées de blanc, car ceste couleur fut iadis le signe de dueil aux femmes, sans qu'elles portassent aucūs ioyaux, affiquet, ny dorure, & se tenoyent en cest apareil par l'espace de sept iours autour du cercueil, & lict du deffunct. Ce pendant les medecins alloyent, & venoyent visiter le patient, & denonçoyent que la maladie alloit en empirant, & à la fin, comme si lors il fust freschement trespassé. La ieunesse tant d'ētre les Cheualiers que Patrices & Senateurs, portoyent le corps par la rue nommée sacre, iusqu'à la court & lieu des plaidoyers, posans le lict au lieu mesme où les orateurs declamoyēt deuant le peuple apellé Rostres, ou pointes de nauires: & là les enfans de tous sexes sortis des races plus illustres, chantoyent des hymnes pitoyables en l'honneur du prince decedé. Ce lict d'yuoire estoit depuis porté de la court au champ de Mars, & là estoit dressé vn eschaffault fait en forme quarrée, sur lequel on montoit par des degrez qui alloyēt en estressissant en figure d'obelisque: au dedās duquel tout reluisoit en tapesserie d'or, de soye, & de pourpre, en tableaux d'yuoire, &

Preteurs à quoy créez & ordōnez.

Cesar viola l'ordre de la liberté Romaine. Voy Suetone en sa vie et Diō l. 42. & 43.

Pōpe funebre faite aux anciens Emper.

Cecy est pris presque mot à mot de Herodiā l. 4. parlant du cōuoy de l'Emper. Seuere.

re,& infinité de belles & magnifiques paintures,& de tant plus les degrez estoyent hault esleuez,de tant les images plus petites qu'eux, auoyẽt aussi plus d'aparence: & au dedans y auoit vn tas & monceau de bois sec,& autres choses combustibles. Assise que estoit l'effigie au secõd degré,& persumée de toute espece d'odeurs & choses aromatiques & precieuses que chacun des citoyens y portoit comme à l'enuy,la ieunesse d'entre les plus nobles & illustres alloit à cheual autour de l'eschaffault, & sembloit que suiuissent certaine dance & mesure solẽnelle en se pourmenant. Couroyẽt aussi autour des chariots branslans,& ceux qui estoient assis dessus representoyent les personnes des princes plus grans & illustres. Ce que fait celuy qui deuoit succeder à l'Empire, portant vne torche au poing mettoit le feu le premier,& puis toute la multitude l'allumoit aussi par le bas,& la flamme estant esprise, on faisoit sortir vne aigle du plus eminent lieu de l'eschafault,laquelle on pẽsoit que emportast l'ame du Prince au Ciel entre les bras de Iupiter. Et l'Empereur qui estoit deifié en ceste sorte,estoit aussi superstitieusement adoré comme Dieu entre les Romains. Et voila quant à l'anciẽ estat d'Italie:& sur tout de la cité de Rome. Or tout ainsi que iadis l'Italie a esté estrangement adonnée à l'Idolatrie & superstition, à present elle embrasse tresreligieusement la foy & doctrine des Apostres & messagers de nostre seigneur Iesuchrist, toute la Chrestienté presque suiuant les ceremonies ainsi que les tient la sainte Apostolique,& Catholique Eglise de Rome,aumoins en l'Europe, si ce n'est en quelque coing d'Italie & en Esclauonie,& par la Grece,Moscouie, & Lithuanie,que on suit l'erreur Grec. Les aisnez des maisons tant des Roys(quand il y en auoit)que des Princes obtiennent la succession de leurs peres, suyuant la façon de faire ancienne: mais entre ceux qui sont de plus basse estoffe les partages s'y font esgaux entre les masles,pourueu qu'ilz soyent legitimes. L'Italie suit trois sortes de droit,car elle obeït aux loix Imperiales,aux decretz des Papes,& a encore le droit qu'on nomme Municipal, & coustumier de chacun païs & villes,contenant des loix qui concernent le bien, proufit & immunité de chacune cité en particulier. Les iugemens y sont traitez diuersement,entant qu'en d'aucuns endroits les affaires, & police sont maniez par vne troupe choisie de iuges faisans droit au peuple,& ailleur c'est vn seul Potestat, & Magistrat à qui toute la charge en est commise. La premiere & principale noblesse y prouient des armes, si quelcun y a esté heureux en les poursuyuant, & est plus honnoré que les autres:apres lesquelz sont respectez ceux qui sont illustrez par leur grand sçauoir & auancement aux bonnes lettres: & entre les sçauans les Theologiens tiennent le premier ranc,puis les Canonistes, & Docteurs faisans profession de la Loy:le medecin y est admiré: mais le gaing le fait plus respecté que l'honneur qu'on porte à la science. Les Mathematiciens, Logiciens, Astronomiẽs & poëtes sont reuerez des hommes de sçauoir, mais le vulgaire n'en tient guere grand compte: les Grammairiens sont estimez les plus vilz,comme ceux qui s'enuieillissent en leur pedanterie,& s'arrestent à instruire les enfans. Les prescheurs bien disans y sont renommez,& honorez grãdement,& sont plus ouys & respectez, à cause de la sainteté, &

De mesme sorte fut presque deifié Auguste Cesar. Voy Dio. liu 56.

Qui en voudra veoir d'auantage lyse blond. en sa Rome triomphante.

Heritage esgal entre les masles en Italie.

Quest-ce que droit Municipal.

Degrez de noblesse en Italie.

Hommes de sçauoir prisez en Italie.

Les prescheurs admirez par l'Italien.

pieté de la religion, que les orateurs qui babillent en vn Senat, lesquels gaignent plus de pecune que de bonne reputation. La marchandise y est plus recõmandée qu'en autre lieu, entant que le gain à present, aussi bien que iamais, est en pris & grãd vogue. Les paintres, tailleurs, ou imagers, & les fondeurs, & burineurs y sont plus respectez que celuy qui cultiue les chãps: iaçoit que le temps passé ce fut aux laboureurs qu'on dõnoit la premiere louange. Les Romains sont presque les seuls d'entre les Italiens qui s'adonnent à la pasture & entretien du bestail, & toutesfois leurs bergers sont mercenaires, & conduits d'ailleur pour tel seruice. Leurs habits sont differents selõ les païs, & prouinces, mais les Venitiens les portent longs & larges presque superfluement: & ceux de la ville y sont encor beaucoup plus somptueux que des champs & bourgades. Apres le Venitien le Florentin & tout autre Toscan se vest plus mignonnement que le reste de l'Italie: les Milanois ceux de la Romaigne Emilie, & les Geneuois portent l'abillement plus estroit, & toutesfois ils sont fort braues. L'acoustrement du courtisan à Rome surpasse tout autre en longueur, & diuersité de couleurs, le Romain naturel est sobre & modeste en son vestement, lequel toutesfois à sa bien-seance, & gentillesse, & mesmement en la parure des dames. Le Napolitain est plus gentilment que superbement vestu, & se plaist plus és façons des estrangers que de l'Italie: De laquelle le reste va simplement en ordre, non que les habits n'y soyent diuers, veu que de nostre temps on y a veu vne infinité de changemẽs au vestir. Au Bolonois & presque par toute la Lombardie les grandes dames se plaisent fort de s'abiller à l'Espaignolle, & les gentilshommes ayment l'ornement du Françoys. A Rome n'aguere que les femmes s'accoustroyent à la Toscane. N'a pas long temps que les dames de Venise portoient la gorge, sein, & espaules à descouuert, mais à present elles le couurent, & ont des manches fort larges, si que leur habit imite aucunement l'Espaignolle. Par les statues, & medailles anciennes des Romains on peut recueillir, que les anciens n'auoyent point l'vsage de se couurir, & affubler la teste: voire ny de porter chausses sinon le soldat, & gẽdarme qui s'armoit les iambes: & l'vn & l'autre est à present pratiqué par chacun, mais il est croyable que la coustume de couurir son chef est venu d'ailleurs en Italie, ce que le mot estranger declaire assez manifestement. Iadis aussi les chemises & pourpoints de toile, ou laine n'estoyent en vsage, comme on peut aussi voir par les antiquitez des statues: là où à present c'est l'habillement le plus commun de la ieunesse. Le langage Italien n'est point celuy que iadis, & toutesfois non du tout dissemblable, mais qui est corrompu & alteré à cause des mots Barbares qui y ont esté introduits en vn lieu plus qu'en autre selon que les estrãgers ont tenu plus longuement subiettes les Prouinces. Par la coste d'Histrie presque tout le peuple parle Venitien, qui est vne langue polie, copieuse, & graue, & ornée de la douceur de plusieurs autres lãgues, à cause que c'est le lieu où trafiquẽt tous les peuples d'Italie: iadis ce langage Venitien estoit plus rude, & fort mal-plaisant aux oreilles.

Le parler des Carniens auoisinãs les Carinthiens est composé de diuers langages, & ayant ne sçay quoy de contraire à l'air des mots Italiens: tou-

Quelz artisans prisez en Italie.

Quand il dit Romains, il entend ceux de la Romaigne.

Ceste partie ditte Emilie est le pays du patrimoine, & Bolõnois.

Romains modestes en leurs habits.

Voy les Castrametations du Bailly des mõtaig.

Iugement peu subtil sur les langues d'Italie.

Ce sont ceux du Friuli.

tesfois plus plaiſant à l'ouyr. Vers le païs Treuigian, à Padoue, Verone, Vicenze, Mantoue & Ferrare: là où par tout, ceux des villes ſont plus gracieux au parler que les païſans & villageois. Le Lombard & Milanois a ne ſçay quelle rudeſſe groſſiere differente, au reſte de l'Italie au parler: toutesfois n'y a il païs qui ſurpaſſe ceſtui-cy en beauté de villes, gentilleſſe, & courtoiſie des citoyens, ny en honneſteté & ſobrieté de vie. De ceux de la Romaigne, Rauenne, Rimini, Peſaro, Faenbe, Boloigne, & païs du patrimoine, le langage en eſt doux & poly: le Toſcan eſt brief en parolle imitant l'ancienne façon des Lacedemoniens, & ſied mieux ce langage à l'eſtranger que au naturel du païs. A Rome n'aguere que le parler y eſtoit rude, mais la frequëtation des forains enrichiſt, & adouciſt ceſte groſſiere rudeſſe. En la marche d'Ancone païs de Sauine, & en la principaulté, le peuple y parle plus rudement, & groſſement que au Duché d'Vrbin, que en la Pouille Baſilicate & Abruzze, leſquelz comme tout le reſte d'Italie ont le langage dur & contraint, & peu meſlé de la douceur eſtrangere, ſauf les Napolitans, qui ſ'eſtudient à parer leur naturel auec la grauité Eſpaignolle. En ſomme quiconque regardera les choſes de plus pres, & iugera d'icelles en general, il ne trouuera peuple ny cité, qui ne ſoit en quelque cas differente à ceux qui l'auoiſinent: ainſi que dit Sabellique en ſes Enneades.

Loüange du Milanois & Lombard.

Sabelli. Ennead. 2. li. 1.

Du païs de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. *Chapitre 20.*

LA region de Ligurie, ou terroir Geneuois eſt la plus part raboteux & plein de montaignes, limité par les deux riuieres du Var, & la Macre: & d'vn coſté ceint de l'Apennin, & de l'autre du Po, duquel il auoiſine la Toſcane. Fabie Pictor tient qu'elle porta le nom de Ligurie de Ligyſte fils de Phaëton changeant l'y Grec, en vn V latin. [Noſtre auteur, ou le libraire ſe ſont trompez, attribuans à Fabie, ce qui eſt pris des fragmens ſuppoſez de Caton, ſur leſquelz ſ'eſgaye à ſon aiſe Iean Annie parlant de l'antiquité de Genes cité capitale de la Ligurie.] Neantmoins Thucidide n'allãt courir ſi loing, dit que ce peuple deſcẽdit iadis des Siciliens, leſquels poſſederent le tẽps paſſé la plus part de l'Italie, mais chaſſez par les Oenotriens du païs Italiẽ ſe retirerent en Sicile qu'ils habiterent & nommerẽt. Ce peuple déz tout temps vit fort eſcharcement & ſ'adonne au trauail pour gaigner ſa miſerable vie, eſtant ſon païs abondant en matiere pour baſtir & dreſſer nauires, & où les arbres ſont ſi gros & maſſifs, qu'il y en a qui ont huit pieds de groſſeur en circonference: qui eſt cauſe que les aucuns dudit païs ſ'adonnent à couper le boys pour calfeuſtrer, & reparer les nauires, les autres vaquent à nettoyer les terres, afin que les pierres, & rochers n'empeſchent

Deſcriptiõ du pays Geneuois voy Strab. 5. Ptolom. li. 3. ch. 1. tab. 6. d'Europe.

Caton en ſes origines Beroſe. 5. des anti.

Annie ſur Caton Thucidide.

De Ligurie voy Denys Halyc liu. 1.

Leandre Bolonois en ſon Italie.

Tout cecy eſt pris de Diodore. Sicil. liu. 6. ch. 9.

Maniere de viure des anciẽs Geneuoys voyez Strabon. 5. Tite liue liu. 20. 39 & & 41. & li. 9. de la guerre Macedonique. Geneuoys robustes.

ny le labourage ny la fertilité des semences, estant le païsage si pierreux que presque il ne se trouue morceau de terre qui ne soit accompaigné de quelque pierre: qui est cause qu'ilz sont accoustumez à viure pauurement & en grand trauail: & iaçoit qu'ilz se rompent le corps au labeur, si est le proufit qu'ilz en tirent de fort peu de consequence. Ce long trauail & continuel exercice les rend fort maigres, mais alegres, dispostz, robustes, & puissans: tellement que leurs femmes souffrent esgalle peine que les marys, auec lesquelz elles sont ententiues à la besoigne. Leur plusgrand exercice fut iadis la chasse, la sauuagine supleant au default qu'ilz auoyent de fruits & semẽces: Acoustumez de courir par les neiges, & aspretez des montaignes, ne fault s'esbahir s'ilz sont agiles & d'vne force gaillarde & robuste. Aucuns d'entr'eux en default de bled, viuoyent de chair tant domestique que sauuage, ayans la clere eau pour rassasier leur alteration: & vsoyent d'herbages tels que leur portoit la regiõ, comme ceux qui ont eu faulte de bled & de vin, deux choses tresvtiles à la vie des hõmes. Leur giste estoit la terre dure, peu souuẽt dans les Cabannes, & loges rustiques, & d'autres se retiroyent pour estre au couuert dans des grottes, & cauernes, faites du seul art de nature. Et ainsi viuoient ils dés le commencement sans apareil, ny delicatesse aucune: d'où aduenoit que les femmes estoyent là aussi robustes que les hommes, & les hõmes esgalloyent les bestes plus farouches en force, & d'exterité: tellement qu'on lit que souuent le temps passé on à veu qu'vn Lygure maigre & deffait, vainquoit vn Gaulois brusc & gaillard, & en bon poinct. Ils s'armoyent plus legerement que les Romains, & couuroyent leur corps d'vn long pauois fait à la façon Gauloise, & vsoyent de casaques ceintes sur les hanches: s'armoyent encor de peaux de bestes sauuages, portans l'espée fort courte en guerre, les aucuns imitoyent les Romains en s'armant. Ceste natiõ est encore farouche en guerre, d'vn gentil, fort aigu & subtil esprit soit au maniment des affaires priuez, ou au gouuernement de l'estat militaire. Et leur plus grand soing gist en la marchãdise, courans, & sillõnans la mer de Sardaigne, & de la Barbarie, s'exposans de leur gré aux perils dangereux de la mer, entant que bien souuẽt leur armement & apareil n'est que d'esquifs & barquerotes suiettes aux incommoditez des orages, & tempestes marines. [Mais qui lyra bien les auteurs qui ont tracé l'histoire tant Venitienne, Florentine, Milanoise, que Geneuoise il verra quelle gaillardise, puissance, adresse, sage conduite & bon heur à suyuis vn long temps les Geneuois, lesquelz se sont veuz maistres, & possesseurs de toute la mer du Leuant: voire qui cõmandoyent sur le pont Euxin, ou mer maiour, & estoyent redoubtez à la Tane, & le long de la Scythie. Ie n'ay affaire de discourir les guerres, & victoires qu'ilz ont faites, & raportées des Venitiens, combien de fois ilz ont mis l'estat de Florẽce en bransle, & ont assuietty la plus part de la mer que on apelle encor la riuiere de Genes.

Vie vrayemẽt masle des anciens Geneuoys.

Armes des Geneuois anciens.

Geneuois adõnez au trafic & à la marine.

Geneuois grandz sur mer. voy Sabelliq. Blond. Machiauel: & Corio en l'histoire de Milan.

Isles ia lis subiettes à l'estat de Genes.

Ie surserray le recit des isles cõquises en la mer Mediterranée, cõme Corsegue, Chipre, Candie, Chio, & autres: & comme c'est de leur façõ que le renouuellement de la cité de Pere contigue de Constantinople, & la plus grand retraite qui soit de Chrestiens prés le grand seign. de Turquie: &

comme ce furent les Geneuoys qui conquirent la cité de Capha, qui est és embouchemens que fait le grand Tanaï en la mer maiour. Bien diray que si l'auarice, ambitiõ, & partialité ne se fussent fourrées parmy ce peuple brusque & guerrier de son naturel, Genes ne seroit riẽ moindre, mais diray plus auancée en force, & grandeur de puissance que la superbe cité de sainct Marc. Mais Genes n'ayant peu gouster le repos en soy-mesme, mutine & remuante à tout vent de seditiõ, embrassant le secours des estrãgers pour son suport, a fallu qu'aussi elle ayt fait voile sous l'enseigne de plusieurs Princes, de sorte qu'elle ne se peut à present se preualoir de sa grãdeur, sans estre d'ailleur appuyée, cõme l'auons veuë de nostre temps partialisée, & seruãt de proye aux deux pl' grãds Princes de l'Europe.] Ce peuple comme dit Sabellique, retient sa farouche façon de faire & est rebelle de son instinct naturel, comme celuy, contre lequel les Romains ont eu de grãs affaires à l'assuiettir & tenir (apres l'auoir vaincu) en obeïssance. Ilz sont eschars & chiches en leur viure, mangeans en leur viure ordinaire quelque bestail, & du laict & vsans en leur boire de certaine boisson brassée auec de l'orge.

Pere bastie par les Geneuois. Geneuois seig. de Capha. Cause de l'aneantissement des Geneuois. Sabellique. Ennead. 7. li. 1. Geneuois mutins de leur naturel. Manethon en son suplement. Pline liu. 3.

Du Païs de Toscane: & anciennes mœurs, & façons des Toscans. Chap. 21.

LA Toscane, ou Tuscie region renommée & fameuse d'Italie, a esté ainsi dicte (ainsi que plusieurs estiment,) des sacrifices, à cause que les Grecs dient θύειν pour sacrifier, ou du mot Thus, qui signifie encens, duquel on vsoit principalement aux sacrifices: ou comme les Anciens l'ont tenu, elle porta ce nom de Tuscule filz du grand Hercule. Elle fut iadis appellée Tyrhenie. Mais on est en doubte si ce nom luy vient de Tirrhene filz de Athis, duquel aduis est Berose, ou fils d'Hercule, & Omphale, ainsi que d'autres disent: ou sorty de Telephe, fils d'Vlisse, lequel on tient auoir cõduit vne colonie en ceste terre. Denys de Halycarnasse dit qu'ilz prindrent ce nom, à cause qu'ilz faisoient leurs bastimens, & logettes sur basses sur des Pieux de boys qu'ilz appelloient Thises en leur langage. Les Romains dõnoient à ce peuple ores le nom de Tusques, & d'autresfois d'Hetrusques, mais les Grecs les nommoiẽt tousiours Tirhenes. La puissance, & richesses des Toscãs anciens peut estre de cela recueillie que la mer tout vn long espace & trait de païs estoit ditte Tirrhene: ainsi que voyez en Virgile Iunõ la nommer, se plaignant du voyage d'Enée, disant:

Le peuple que i'hais & lequel tant me peine
Fait voile à son plaisir dessus la mer Tirrhene.

Ioint que l'estenduë du païs Toscan courant presque tout autãt de terre q̃ la mer encloft des terres Italiẽnes iusqu'aux Alpes. Or apert-il par les histoires que tout le terroir qui est entre les Alpes & l'Apennim fut iadis habité par les Ombriens, lesquelz en furent chassez par les Thirrenes, & ceux cy par les Gaulois, qui aussi en furent depossedez par les Romains, esquelz aussi s'en veirent dessaisir par les Lombards, lesquelz auec la saisie

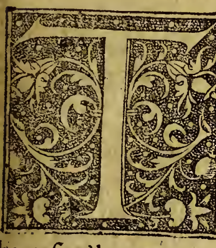
Tusque filz d'Hercul. voy Berose, & Feste & Annie és antiq. d'Etrur. D'ou Toscane a porté le nõ de Tirrhenée. Denys Halyc. 1. Herod. liu. 1. Strabon. 5. dit que ce Tyrrhene fut filz d'Hercule & Omphalé. Iustin 20. Virg. Enne. 1. Anciens limites de Toscane.

Comme s'estēdoit le nom de Tirrhenes
Puissance des anciens Toscans.
Voy Denys d'Halicar. parlant des 12. seigneuries de Toscane liu. 6.
Inuentions des Toscans imitées par les Romains.
Toscans iadis deuineurs.
Voy Arnobie liu. 2.
Tagé s'apparut à vn laboureur. Voy Ouid. liu. 15. de Metamorpho. Cicer. li. de diui.
Les Romains approuuent la superstitiō des Toscans.
Bacchanales abolies à Rome. Voy Tit. Liu. liu. 39. S. Augustin cité de Dieu. liu. 18. chap. 13.

laisserent aussi leur nom à ceste Prouince. Et pour parler en vn mot touchant l'appellation, il faut noter que les Latins, Ombriens, & Ausoniens, anciens peuples d'Italie, furent nommez par les Grecz sous le vocable commū de Tyrrhénes: de sorte que plusieurs ont comprise la cité de Rome sous l'empire Tyrrhenien lequel fut iadis de grande estendue, comme aussi le peuple en estoit fort puissant, & lequel auoit basty plusieurs grandes & riches citez, ayant grand puissance sur mer & y commandant, & c'est pourquoy toute la coste dés la mer ligustique, iusqu'à Naples, ou peu s'en fault est comprise sous le nom de la mer Tyrrhene. Les Toscans furent aussi forts en fanterie: & les premiers qui en Italie trouuerent l'vsage des trompettes, inuention pour vray necessaire & proffitable pour la guerre. Le Toscan a aussi esté celuy qui a segnalé, & remarqué ses Chefs, Princes, & Capitaines, de plusieurs enseignes de grãdeur, comme d'auoir des Chariots triomphans, des estafiers, & archers pour la garde de leurs corps, la robe & manteau royal, les faisseaux de verges, le sceptre d'yuoire, & autres ornemens, lesquels les Roys, Dictateurs & Consuls de Rome ont depuis vsurpé: tout ainsi que les portiques & galeries des maisons, pour la retraitte des seruiteurs & à fin que les suruenans fussent à couuert ce que les Romains ageancerent en mieux apres la premiere inuention. Ce peuple aussi cherist & prisa grandement les lettres, & sur tout à la cognoissance & recherche des causes naturelles, & la science & folle superstition de leurs Dieux. Et leur principal estude estoient les predictions par les foudres, & les Augures, & vol des oiseaux, tellement que chacun se retiroit à eux en telle science, voire qu'encore à present ils s'en aydent, & font compte de ceux qui sont adextrez à la deuination, de laquelle entr'eux fut iadis inuenteur vn nommé Tagé filz de Genie, lequel, ainsi que dit Feste, estant encor fort petit enfant monstra les liures de la science augurale aux Ethruriens. Ils furent aussi si excellens en matiere de sacrifices que les Romains, desireux non seulement de garder la religion de leurs ancestres, ains encor de l'augmenter, enuoyerent par l'ordonnance du Senat dix des principaux enfans des meilleures maisons de Rome, à chacun des cartiers de Toscane pour y aprēdre les ceremonies auec lesquelles ils honoroyent leurs dieux, & de la vint ce peruertissement de sens, & folle multitude de dieux sous le nom desquels le diable se faisoit adorer à cest'bargarde natiō abusée en l'erreur de l'idolatrie Toscane. C'est de la superstition des Toscans que les Romains receurent celle abominable façō de festes qu'on nommoit les Bacchanales, infames & pernicieuses, & lesquelles par le consentement des gens d'honneur, furent auec la ruine de leurs auteurs, ostées & abolies de Rome, & de toute l'Italie. Le tetroir Toscan est bon, mais ils le rendent encor plus fertille par leur trauail & diligence. Ils mettent deux fois la nappe le iour, & se traitent somptüeusement & de viandes exquises en ces deux repas. Ils se plaisent à estre nettement, & d'auoir de beaux meubles tapisserie, & garnitures des lits, vaisselle d'argent, & habits somptueux & riches, ensemble d'estre suyuis d'vne grand trouppe d'estafiers allans par ville, desquels ils ont grand nombre tant d'esclaues, que d'hommes de libre & franche cō-

dition : en somme ceste nation est plus deuotieuse, voire superstitieuse en ce téps mesme, que guerriere, ny gaillarde. [Ce bon seign. Alemant a laissé les loüanges de la plus braue, & gentille Prouince, & du peuple autant subtil, hault de cœur, & vaillant en guerre que l'Italie cognoisse : & fault que ie die, ou qu'il auoit quelque pique particuliere contre les Toscans ou qu'il ignoroit du tout quels sont les hommes qui sortent du païs, qui de tout temps à seruy de lustre & ornement à toute l'Italie, soit qu'il faille rechercher les armes, & les grans guerres que ce païs a souffert, tant cótre les Papes, Empereurs, Ducz de Milan, Venitiens, Geneuoys, que les diuisions qui ont esbranslé souuent leur estat, comme les ligues des Guelphes, & Gibelins, les discordes d'entre les villes de Pise, & de Floréce: de Siennne, & Luque contre la mesme Florence, & encore de presque toute la Tuscane contre l'estat Florentin: sur quoy ie renuoye le lecteur, à ceux qui se sont amusez à discourir sur les affaires d'icelle Prouince.] *Voy Poge Florétin Macchiauel & Guicciardin.*

De la Lombardie, mœurs, & façons des Lombards, & comme ils passerent en Italie Chapitre. 22.



OVT ainsi que Boësme en ses recueils, auoit oublié ceste puissáte, & victorieuse nation des Goths quoy qu'elle merite d'estre illustrée par les escrits des hómes de grád sçauoir pour les rares vertus, et proüesse qui furét en icelle: & laquelle si à mal séty de la foy, & fut enyurée de la peruersité arriéne ne la fault tát vituperer, cóme detester l'ípieté de celuy qui en lieu de leur donner de bós, & fideles prescheurs, (eux souhaitás de receuoir le saincte baptesme) leur enuoya des ministres de Sathá, & des annóceurs de l'Arrianisme. Et loüe pl^9 les Goths en deffédát si obstinément qu'ils ont fait la foy premieremét receuë, quoy q̃ desuoyée, q̃ ceux qui de nostre téps, baptisez, & nourris en la persuasió apostoliq̃, sót báq̃route à l'eglise de dieu, pour embrasser l'heresie, d'vn Luther impudiq̃, ou d'vn Caluĩ imposteur, & Beze simoniacle. Nostre auteur dócayát passé sous siléce les Goths, n'a esté plus graiceux à l'endroit des Lóbards, les faitz, & conquestes desquels sont si notoires, qu'il y a peu d'historiens qui n'ayent donné quelque attainte à leur venuë, & passage en Italie, veu que ce ont esté eux qui l'ont tenuë assez long temps, & desquels vne bonne partie d'icelle porte encor à present le nom, quoy que la memoire de ceste nation soit presque annichilée, & ce dés le temps que Charles le grand, pour la deffence du pasteur Romain, deffeit la race royale des roys Lombards, & remeit l'Italie en son ancienne liberté. Ainsi que ces nations septentrionales ont esté peu cogneuës par les anciens, la diuersité des opinions a aussi esté grande à esplucher & leur origine, & la premiere demeure de leurs ancestres, ainsi qu'assez amplement nous auons monstré en l'histoire, & des Goths, & de plusieurs autres nations, & fault que le poursuyuions en celle des Lóbards: lesquels ce grand Astronome, & Geographe Ptholomée fait Sueues, & Alemás naturels lors qu'il dit. Or vers la partie septét

Ce fut Valens Emp. arrien qui donna des Euesques arriens aux Goths. voy Paul Diac. en l'hist. des Romais, & Blód de la deschente de l'Empi.

Lombards nó touchez par Boësme.

Charles le grand chassa les Lombards voy Paul Emile.

Ptho. l. 2. c. 11 Tabl. 4. d'Europe.

les Basactores, surnommez petis, les Sicambriens, & au dessous d'eux les Sueues, & Lombardz habitent & possedent la Germanie commençans dés le Rhin. Et de ceste mesme opinion est Cornille Tacite en l'histoire d'Auguste, lors qu'il parle en ceste maniere. A ceste cause non seulement Cherusce, & leurs compaignons, ancien soldat d'Arminie prindrent les armes, ains encor du Royaume de Morbodue, les Sueues, Sennons, & Lombardz se meirent de son costé, & se preparerent pour la guerre. Et au liure des mœurs des Germains expressement-il met ces peuples estre naturels Alemans, quand il dit. Le bon heur des Sennons accreust son credit & autorité, lesquels ont cent villages pour leur demeure: & estans de grād force, & bon nombre, s'estiment estre les premiers d'entre les Sueues. Là où les Lombardz ont force en leur petit nombre, & ancienne noblesse, & quoy que cents & enuironnez de plusieurs fortes, & puissantes natiōs si viuent ils en liberté & asseurance, non en obeïssant à personne, trop bien en les accompaignant en guerre, & se hazardant à tout peril. Voyez que ceste nation est prouuée Alemande par deux si remarquez auteurs que Ptholomée, & Tacite: & toutesfois Paul diacre d'Aquilée, qui viuoit du temps Didier Roy Lombard, aymé & cheri de luy, homme sçachant ses secrets, & des principaux de son Conseil, & qui n'ignoroit point l'histoire Lombarde, laquelle aussi il a descrite, est d'aduis & opinion toute contraire aux susdits auteurs. Car voicy comme il parle en son liure des Lombards: ayāt desia dit que les Goths, Wādales, Huns, Herules, & Turingiens estoyent sortis de la Germanie, il adiouste: Pareillement aussi les Winniles c'est à dire Longobards, qui depuis ont heureusement regné en Italie, ayant source, & origine des peuples de la Germanie, sortirent de l'isle de Scandinauie (assise sur la mer Baltée, ou Balthique) à fin de trouuer nouueaux sieges, & terres pour y faire demeure. Iaçoit que l'on ameine d'autres raisons de leur issue, & pour lesquelles ils quitterent le païs de leur ancienne demourance, & de laquelle isle aussi est faite mention par Pline és liures qu'il à fait de l'histoire naturelle. Ceste isle donc (ainsi que i'ay esté aduerty par ceux qui l'ont visitée de toutes parts) n'est pas seulement assise en la mer, que ceinte des flots marins, & arrousée des ondes de l'ocean. En icelle donc, comme ce peuple fut accreu en vn nombre, & multitude innombrable, & telle que desia il n'y auoit assez de place pour les loger tous ensemble, furent contrains de se diuiser (comme l'on dit) en trois bandes, & getterēt le sort, laquelle sortiroit du païs, pour aller ailleur poursuyure sa fortune, & y conquerir païs pour son habitation: & que celle partie à qui escherroit de sortir pour aller cultiuer les champs estrangers auroyt Ibor, & Agion pour chefs & conducteurs, lesquels estoyent freres Germains en la fleur de leur aage, & les plus segnalez, & nobles de toute la troupe, & ainsi iroyent empoigner terre, & saquerir possessions, où la fortune les guideroit, & là s'arresteroyent pour y passer leur vie. Ceux cy disans à dieu & à leurs amys, & parēs, & à leur païs, se mettent en chemin deliberez de ne viure vagabons guere longuement. Or la mere de ces deux estoit femme accorte, sage, & de grand conseil, nommée Gumbare, fort prisée entre les Barbares, & de la prudence & hault

Tacit. hist. d'Augu. l. 2. *Lōbardz estimez auoir esté Aleman.* *Lōbards vaillās, & amys de liberté.* *Paul. Diac. des gestes des Lōbards l. 1. chap. 2.* *Lombards appellez aussi Winniles.* *Isles candinauie en la mer Balthée.* *Cause de la sortie des Lōbards de leur isle.* *Ibor, & Agion chefs des Lombards conquereurs.* *Gumbare mere d'Ibor, & Agion femme illustre.*

& hault cœur de laquelle les Lombards ne prenoient pas peu de fiance. Aussi ses enfans sortys que furent de l'isle s'arresterẽt pres la terre, que les Wandales occuperent: lesquels voyans que les Lombards s'estoyẽt là accasanez, & que leur puissance alloit en croissant, leur manderent, ou qu'ils enuoyassent tribut aux Wandales, ou se tinssent sur leurs gardes, asseurez de la guerre. C'est icy que Gambare monstre son haut cœur, & esguillonne ses enfans, & tout le reste des Lombards à plustost receuoir les conditions de la guerre, & se mettre à tout hazard, que souffrir telle seruitude que d'estre tributaires des Wandales. En somme combatãs, quoy que les Lombards fussent en plus petit nombre, si emporterent ils la bataille par le moyen d'vn Esclaue, qui combatit corps à corps contre le plus puissant de l'armée des Wandales. Voila ce qu'en tient Paul diacre, l'ayãt apris des Lombards mesme, qui n'estoient pas si gruës, ny grossiers, qu'ils ne sceussent bien compter leur origine, & le païs d'où ils estoyent venus. Saxon encor surnommé Grammairien consent à l'opinion du Diacre, disant que du regne de Sueuon Roy Danoys, il y eust vne grãde cherté de viures, & comme l'on deliberast plusieurs grandes cruautez pour se depestrer du grand nombre du peuple insulaire, en fin ceux cy sortirent de l'Isle pour conquerir terre nouuelle. Et voila quant à l'origine, & issue des Lõbards de la terre insulaire de Scandinauie: à quoy s'accorde Iean Euesque d'Vpsalie en l'histoire Gotthique. Mais d'autant que Paul Diacre les appelle Winniles, & qu'il dit que c'estoit leur nom ancien, il fault sçauoir d'où est venuë l'appellation de Lombard, n'estant sans occasion qu'elle leur a esté donnée. Il est vray que tous les historiens presque qui ont escrit de ceste nation, disent qu'ils ont porté ce nom, à cause de leurs barbes qu'ils portoyent fort longues, quoy que d'autres tiennẽt que cela procede des Bardes qui estoyent leurs Prestres, ainsi que nous auons aussi dit des anciens François: ou comme dit Saxon, à cause qu'estans de grande stature, & de peu de sens, les latins les appellerent Longobards, c'est à dire grans hommes stupides, & lourdauts: mais cestuy en parle comme n'ayant guere bõne affection vers les Insulaires de Scandie. Lazie chroniqueur du Roy & Emp. Ferdinand ameine vne autre raison, qui me sembleroit assez vraysemblable, si ces Lombards qui habiterent iadis en Italie, & s'en feirent seigneurs, estoyent sortis d'Alemaigne, ainsi qu'il pense, & non plustost de Scandie, ainsi qu'auons prouué par le tesmoignage, & des naturels & voisins du païs & du Diacre qui sçauoit le secret des Lombards: Or dit-il que les Lombards renommez par Ptholomée & Tacite, sont les mesmes que Pline appelle Isteuons, & lesquels pour estre presque tous laboureurs, furent appellez en leur vulgaire Dieland Warter, qui signifie cultiueur de terre, & que ce mot Land Warter, cõme ce peuple fut passé en Italie, s'ensuit son changement en ce que les Latins en lieu d'ainsi parler, dirent Longobard, en lieu de LandWart, mais ceste raison est aussi froide, cõme peu veritable: veu que Procope qui viuoit, ains que les Lombards passassent en Italie, les nomme ainsi, sans se soucier de leur anciẽ tiltre de Winniles, et Vellée Patercule ne passe sous silẽce le nom de ce peuple, lors qu'il dit que les Lombards peuple farouche sur la mesme furie furent aussi dõptez

Paul. Diac. li. 1. cha. 7. 9.

Saxõ en l'histoire de Dãnemarch.

Iean grand. hist. Gotthi, preface ch. 3. & liu. 8. ch. 17.

Opinions diuerses sur le nom des Lombards.

Lazie li. 12. des Migrations des gens.

Procop. liu. de la guerre Gotthiq.

Vellée Pater. en l'hist. de Tibere.

Paul diacr. liur. 1. chap. 4. Goddan Dieu des Wãdales estoit le mesme que Mercure. Cõseil de Frée à Gumbare. Goddã donna la victoire aux Lõbards. Lõbards ditz de leur longues barbes. Premiere course des Lõbards. Paul diac. liu. 7. c. 1. des gestes Lombard. & ch. 9. parlant de la 2. migrat. Secõde course des Lõbards. Esclaues affranchis par les Lomb. Mode de iurer des anciẽs Lombards. Troisiesme course des Lombards. Iean le grãd hist. Gothi. li. 8. chap. 19. En quel tẽps les Lombards sortirent de Scandie, & créerent vn Roy. Quatriesme course des Lombards.

par la vaillance des Romains. Et combien que Wolphang Lazie se mocque de Paul Diacre recitant la cause de tel nom, si est-ce que pour le plaisir du lecteur, ie mettray mot à mot, ce qu'en dit le Diacre en l'histoire Lombarde, & sont telles ses parolles. Sur ce propos les anciẽs racomptent vne fable digne de risée: que les Wandales estans allez vers Goddan leur Dieu, pour le prier de leur octroyer la victoire cõtre les Winniles, le Diable caché en l'idole, leur respõdit, qu'il feroit victorieux ceux qui les premiers il regarderoit au soleil leuant. (Or failloit il que ce Dieu conuersast auec eux, veu ce qui s'ensuit) Alors Gũbare s'adressa à Frée femme dudit Goddan pour luy faire pareille requeste, que les Wandales auoient fait à son mary: & que Frée luy dõna pour conseil que l'endemain les femmes Winniles se presentassent en la cãpaigne toutes escheuelées, & leurs cheueux pendans par le deuant en façon de barbes, & veinssent auec leurs maris vers le costé d'Orient, où Goddan seroit en fenestre pour regarder ceux à qui il voudroit octroyer la victoire. Ce qu'estant fait, comme l'endemain matin elles fussent au lieu assigné, Goddan les voyant, & regardãt ententiuement sur le point du iour, & au leuer du Soleil, il dist, qui sont ces lõgues barbes. Et lors Frée le pria de donner tout ainsi l'heur de la victoire à ceux qu'il luy auoit pleu d'ainsi nommer: à quoy Goddan cõdescendit & les Lõbards vainquirent les Wandales. Lazie n'a occasion de se moquer du Diacre, qui racompte cecy comme chose fabuleuse: mais i'entens qu'il se fasche de ce qu'il ne le chatouille, en accordant qu'on les appelloit Land-Wardz du labourage: à fin qu'on les recognoisse pour Alemans: Car voicy que Paul aiouste: C'est chose asseurée & depuis les Winniles furent appellez Longobards à cause qu'il laissoiẽt croistre leur barbe, sans souffrir que le fer leur touchast au visage, pour la couper, ou roigner, car en leur langue, land, signifie longs, & bards, barbe, & voyla les mots du Diacre sur le nõ de ce peuple. Mais auant q̃ toucher aux mœurs, ny loix des Lombards, il me semble meilleur de chercher, & discourir en peu de mots leurs issues, voyages, courses, guerres, & conquestes diuerses auant que s'arrester en Italie. Premierement donc (comme dit est) ils passerent de l'isle de Scandinauie (qui à present s'appelle Schonlandie, & est du royaume de Suece) en Alemaigne, ou plustost és confins de Prussie, & Liuonie, ainsi que discourt Paul Diacre: où ayans demeuré quelque temps prindrent la volte Mauringie, là où ayans faulte de soldats (à cause que les esclaues n'auoyent licence de manier les armes) ils affranchirent plusieurs de leurs esclaues, ausquels à fin que la liberté demeurast stable, & permanente, ils leur iurerent sur des faiettes marmotans ne sçay quelles parolles sur icelles, qui estoyent celles qui donnoyent efficace au fermẽt: & ce apres que l'esclaue, que i'ay dit cy deuant, eust gaigné le combat singulier cõtre le plus vaillant des Wandales. Apres cecy laissans la Mauringie, ils se ruerent sur la Rugilandie, où s'arresterẽt pour quelque temps, & feirẽt ces courses sous les deux premiers chefs Ibor, Agion, que l'Euesque d'Vpsalie appelle Hobbõ, & Achon: lesquels estans decedez, les Lõbards se faschãs de viure sans Roy, esleurẽt vn Roy, comme les autres natiõs & fust leur premier Roy Agelmõd, fils d'Agion, sorty de la race des Gugin-ges, la plus illustre, entre les Lombards. Ce qui aduint l'an de nostre salut

trois cens nonante trois du temps du grand Theodose empereur, seant sur le siege sainct Pierre, Siricie, & regnant Marcomir sur les François, cōme ainsi soit qu'Ibor, & Agion sortissent de Scandie auec leurs troupes l'an cent 33. & ainsi ils furent dix ans sous la charge de ces chefs, puis feirent Roy le fils d'vn des susdits Capitaines. Laissans les Lombards la Rugilande païs Russien, vindrent demeurer pres le païs des Bulgares: & ce apres auoir esté bien chastiez par lesdicts Bulgares, qui les deffeirent en bataille, & occirent leur Roy Agelmond emmenās sa fille prisonniere. Mais Lamisson fils du deffunct, & frere de la Princesse captiue, esleu roy, ieune & bouïllant, anima tellement le cœur de ses gens, leur mettant deuant les yeux & leur honte, & le peril de leurs vies & libertez, que les Lombards poursuyuans les vainqueurs en feirent tel carnage qu'ils se vengerent & de là mort de leur Roy, & de leurs iniures particulieres: qui fut cause que s'enrichissans des despouïlles de leūrs ennemys ils s'arresterent aussi en leur terre. En laquelle se faschans, prindrent la route d'Alemaigne, s'arrestans le long du Rhin, où est à present la principauté du Palatin, où ils eurent guerre contre les Herules: & de là s'en allerent en Morauie: or auoyent desia les Lombards embrassé la foy de Iesus Christ sous le Roy Agelmond, & pressez par les Herules, ausquels il estoyēt tributaires, furēt contrains de venir aux mains, & se deliurer de ceste seruitude: & secourus de Dieu, comme ses seruiteurs gaignerent la bataille sur les Herules infidelles, lesquels ils chasserēt de Bauiere, Austriche, & Hōgrie, qui fut leur septiesme demeure. Ce qui aduint du regne de Iustinian lequel, comme dit Procope, donna aux Herules le païs Istrien, & de l'Esclauonie, & aux Lombards l'Hongrie, mais auec tribut, & recognoissance comme subiets de l'Empire, & regnoit pour lors sur les Lombrads Andoïn pere de celuy Alboïn qui à la sollicitation de Narsez passa en Italie. Durant qu'ils sont en Pannonie, ils eurent guerre cōtre les Gepides, pour lesquels subiuguer ils furent secouruz par les Romains ainsi que dit Procope, ce que le Diacre passe sous silence. A la fin cōme Narses cest excellent Capitaine Grec, qui auoit tant fait de seruices à l'Empire, se veit & moqué, & desapointé sans cause par le moyen de l'Emperiere, qui l'auoit menacé de le faire filer entre ses femmes, à cause que ce seig. estoit taillé, & auoit default de genitoires, cōme Narsez donc eust appellez les Lōbards en Italie, Alboin qui estoit lors leur roy quitta la Pannonie à ses amys les Huns, & passant au païs Italiē prist forces, & secours des Saxōs ses anciēs amys: entré qu'il est au païs latin, Lōgin qui estoit lieutenant pour l'Emp. se tenant à Rauenne n'osa se presenter aux Lōbards, lesquels en peu de tēps se feirent seigneurs de tout le païs qui est le long du Po, ayans sous leur puissance les villes, & païs à elles suiet, de Milā, Pauie, Turī, Ast, Creme, Cremone, Plaisāce, Parme, Bergame, Bresse, Mantoüe, Verone, & d'icelles fut dressé le royaume de Lombardie, sous lequel estoit compris le Comté de Come, Trente aux Alpes, Forli: & Beneuent en la Pouïlle: & iouïst ceste nation de ceste conqueste depuis l'an de nostre salut 572. sous plusieurs Roys & ayant tourmēté l'Empire de leuāt, basty ou renouuellé plusieurs belles citez en Italie, & à la fin (à leur grand malheur) s'attaquans au Pape, & enuahissans

Lamisson I. Roy Lōbard. Paul Diacre li.1.chap.11.

Cinquiesme course des Lombards.

Sixiesme course des Lombards.

De la guerre des Herules, & Lombards voy Procope hist. des Goths & Paul Diacre li.1.ch.13

Septiesme course des Lombards.

Paul. li.1.ch. 15. Andoin Roy Lombard regnoit l'an 325.

Huitiesme course de ce peuple en Italie voy Paul diac. en leur hist. liu.2.ch. 5.6.7.8.9. 10. & 12. & des gestes des Romains li.8

Païs conquesté en Italie par les Lombards.

Les Lōbards ont regné 200. ans en Italie.

Didier Roy Lombard voy le Blond. en l'inclination de l'Empire. Charles le grand ruïna le regne des Lõbards. voy Platine en la vie des Papes Paul. Emile histoire de France. Comme le royaume Lombard à esté diuisé. Theodelinde royne des Lõbards viuoit du temps du Pape Gregoire surnommé le grãd. Paul Diac. gestes des Lombards li. 4. cha. 7. Lombards tõduz sauf par le deuant. Vestement ancien des Lombards. Chausseure des Lõbards. Paul Diacr. liu. 1. ch. 16. Turisinde Roy Gepide. Lombards, & Goths adoriẽt mesmes dieux. Isle Scandiẽne formillant en diuers peuples.

le patrimoine de l'Eglise, iusqu'à l'an 773. que Charles le grãd Roy de Frãce sollicité par les prieres du Pape Estiẽne affligé par Didier Roy Lõbard passa en Italie, & lequel apres grãd effusion de sang ruina la race des roys Lombards, remist l'Italie en liberté, & osta les Lombards de leur puissance, permettãt neantmoins, pour quelque soulas du peuple qui perdoit les roys de sa nation, que le païs du royaume suiet à ceste gent Gothique (car les Lombards estoyẽt veritablement Goths) fut à iamais appellé Lõbardie ainsi qu'encore à present vous l'oyez nommer. Et pour cest effect il departist la contrée par principautez & seigneuries, ainsi qu'on en vsoit en France, & que iusques à nostre tẽps les choses se sont comportées ayants veu Milan en Duché: Ferrare, en Marquisat, aussi bien que Mantoüe, qui à present sont erigez en Duchez, les Marquisatz de Mõtferrat, Saluces, de Verone, Ast, & Anglerie tous dependans iadis de la courõne de Lombardie, & nation de laquelle il est desormais temps que nous descriuions vn peu les mœurs & conditiõs des Lombards, estans Goths & sortis du lieu mesme, d'où se desbordans les Goths auoyent couru toute la terre Europeénne, il est aysé à presupposer qu'elles n'estoiẽt guere differẽtes de ceux desquels ils estoiẽt & parẽs, & voisins. Biẽ est vray qu'ils auoient quelque difference en l'abillement, ainsi que pourrez recueillir vous souuenant de ce qu'auons dit des Goths par cy deuant, & qu'à present ie mets en auant de Paul Diacre d'escriuant l'habit des Lombards anciens: Car parlãt de la Royne Theodelinde, femme du Roy Agilulphe il vse de ces parolles. Là aussi la Royne susdicte feit bastir vn palais, où elle feit paindre quelque cas de l'histoire, & gestes des Lombards. Or en ceste painture est clerement monstré que iadis les Lombards tondoiẽt leur cheuelure, & quels estoiẽt leur vestemens, & contenance, & habitude: Car ils rasoient tout leur chef, sauf leur deuant, ou ils laissoient croistre les cheueux, leur tombãs iusque sur les yeux, & le long de la face, & lesquels ils destournoient des deux costez du visage en fenestre. Quand à l'habit ils le portoient fort large, & de lin, à l'imitation des Anglo-saxõs, estẽdu en large, & diuersifié en couleur. Quãt à la chausseure, les soliers estoyẽt ouuerts, & escoletez presque iusqu'au bout du gros orteil, couuerts, & serrãs le pied auec des courroies, puis cõmencerẽt vser de ceux qui sont cousuz tout du lõg: & allãs à cheual, s'equiperent de houseaux, & bottes, mais ils aprindrẽt cela en frequentant les Romains. Et en autre passage le mesme auteur mõstre que ce peuple portoit des bandes de toile blanche à l'entour des iambes, en lieu de chausseure, ainsi que leur reprocha le fils de Turisinde Roy des Gepides en la presence d'Alboin ce grand Prince des Lombards. Quand à la religion c'est sans doubte que les mesmes dieux Goths estoient venerez par ceux cy, veu mesme que Mercure, ainsi qu'auons proposé leur seruoit de guide sous le tiltre de Goddã. Et à ceste cause si vous souhaitez de sçauoir leurs anciennes Idolatrie & superstition, mœurs, & façons de faire, auant qu'ils embrassassent l'euangile, lisez ce qu'auons cy deuant recueilly des Goths, à fin que rafreschissant vostre memoire, vous ayez souuenance des diuers, & grans peuples, que ceste terre Scandienne à vomy pour peupler la plus grand part de l'Europe.

Des loix des Lombards. Chapitre 23.

OR d'autant que plusieurs historiens, au reste veritables se sont estrãgement escrimez contre ces natiõs Gothiques, & les ont baptisés & du nom, & de l'effait d'vne grande barbarie, afin que les lecteurs voyẽt que quelque trãsport les a plus guidez, que la verité deüe a l'histoire, ie mettray quelques loix Lombardes, par lesquelles on verra que ce peuple n'est point barbare qui suit la vraye religion, ayme les loix, fait iustice, & ne souffre qu'on face iniure à personne. Et affin qu'on ne die que i'ay songé ces loix : Paul diacre en l'histoire Lombarde en fait mention, disant : Ce Roy Rotharis redigea par escrit les loix des Lõdards, lesquelles il gardoit par le seul vsage, & en sa memoire, & commanda que le liure, où elles estoyent cõtenues, fut apellé Edit: ce qui aduint l'an 77. apres que les Lombards furent entrez en Italie, ainsi que le mesme Roy le tesmoigne en la preface de ses loix, voila les parolles du Diacre. Et d'autãt que ce liure d'Edicts est paruenu entre noz mains, i'en deduiray quelques tiltres ainsi que i'ay fait és autres peuples tãt pour le plaisir du lecteur, que gloire de l'ãtiquité vraye guide de noz actions si nous voulions limiter. Le premier tiltre donc de ces ordõnances, est des crimes publiques: & d'iceluy la primiere loy porte, que quiconque cõspirera contre le Roy, ou dressera aucun monopole contre son salut, encoure peril de sa vie, & soyent confisquez ses biens. Et mesme condemnation est gettée contre le seditieux, & conspirateur, qui s'en sera fuy hors la prouince. A moindre peine n'estoit obligé le mutin qui au camp s'esleuoit contre son chef, & general ordonné de par le Roy pour commander sur l'armée. Voire le soldat ou bande, qui laissoit ses amys en necessité, & trompoit la troupe par sa dissimulation, falloit que purgeast ceste faulte par l'effusion de son sang, & perte iuste de sa teste.

Paul diac. li. 4. cha. 15. Rotharis fut Arriẽ & regnoit l'ã 639. seant à Rome Boniface 4. et en France regnant Dagobert. Tiltre premier des loix Lõbardes, faites par Rhotaris roy 17. de ladite natiõ.

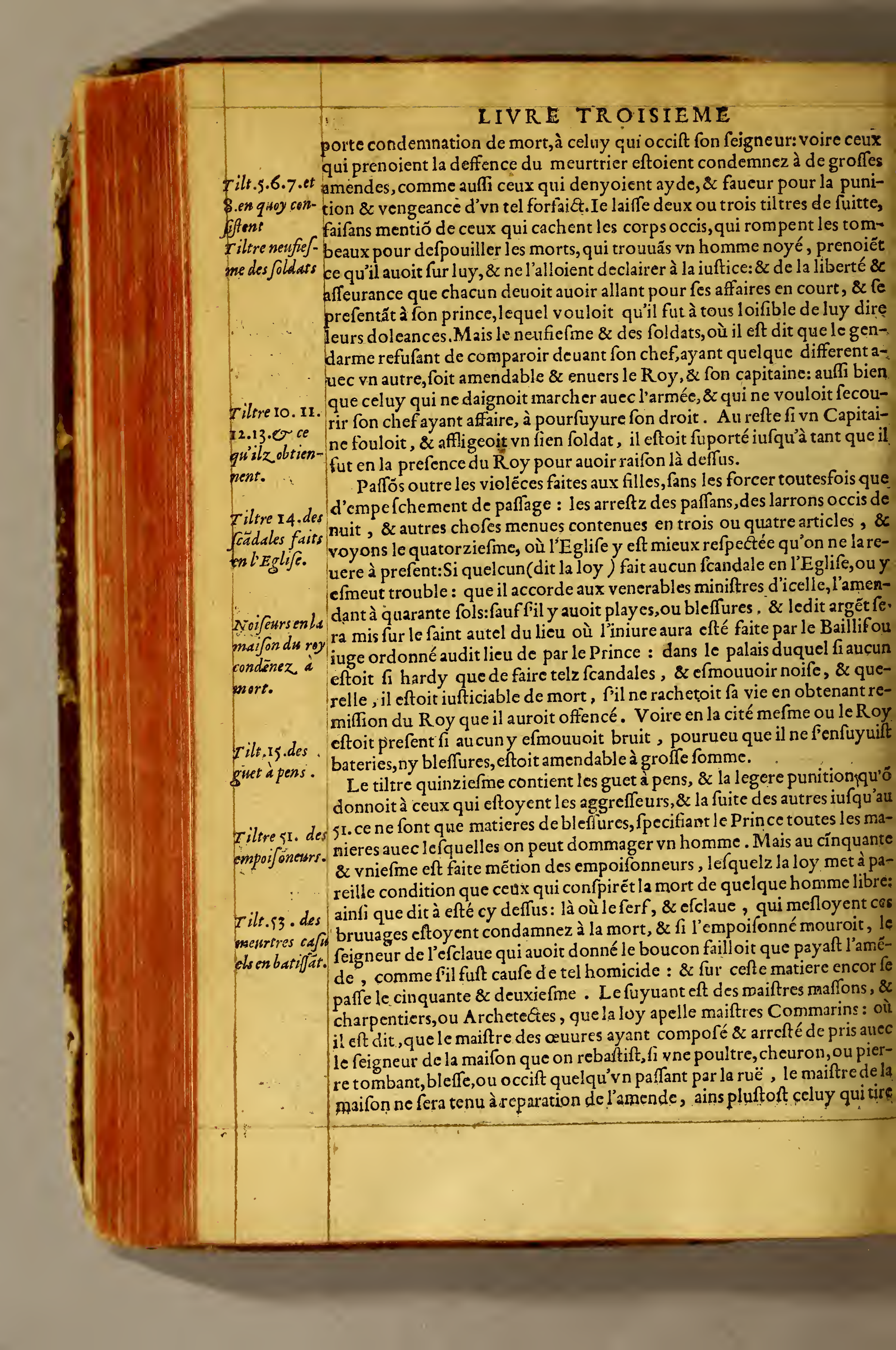
Le second tiltre est des scandales: condemnant à grand amẽde celuy qui au conseil ou publique assemblée esleuoit quelque tumulte. Puis est parlé des accusations publiques, où l'accusé peut se purger par serment : mais y estant l'accusateur, qui soustint le crime auoir esté par iceluy commis, il failloit s'en lauer par combat : où perdant, & estant vaincu il estoit iugé à mort, s'il ne plaisoit au Roy moderer la condemnation par le moyen de quelque amende. Mais l'accusateur estant abatu on le condemnoit à grãd somme de deniers moitié au Roy, le reste à la partie offencée. Vous auez peu voir pay cy deuãt que ces nations septentrionales faisoyent si peu de compte des meurtres & assassinats, que vous ne trouuez pas presque vne loy entre elles, qui cõdamne les meurtriers à mort, si ce n'est que on eust touché à la persõne du Prince. Ce qui se voit au troisiesme tiltre: où il est dit, que si quelcun coniure contre vn homme pour le faire mourir, & que l'effait ne s'en ensuiue point, celuy qui a fait la coniure est condemné à 20. sols d'amende: toutesfois fault tousiours entẽdre que ces hommes-cy qui attentent ces crimes soyent de libre, & frãche condition, car on ne se portoit pas si doucement enuers les serfs, & esclaues. Aussi le tiltre suyuant

Secõd tiltre

Loy des cõbats entre les Lombards.

Tiltre troisiesme des cõspirations des meurtres.

Tiltre quatriesme.



Tilt.5.6.7.et 8.en quoy consistent

Tiltre neufiesme des soldats

Tiltre 10. 11. 12.13.& ce qu'ilz obtiennent.

porte condemnation de mort,à celuy qui occist son seigneur: voire ceux qui prenoient la deffence du meurtrier estoient condemnez à de grosses amendes, comme aussi ceux qui denyoient ayde,& faueur pour la punition & vengeance d'vn tel forfaict. Ie laisse deux ou trois tiltres de suitte, faisans mentiō de ceux qui cachent les corps occis, qui rompent les tombeaux pour despouiller les morts, qui trouuās vn homme noyé, prenoiēt ce qu'il auoit sur luy,& ne l'alloient declairer à la iustice: & de la liberté & asseurance que chacun deuoit auoir allant pour ses affaires en court, & se presentāt à son prince, lequel vouloit qu'il fut à tous loisible de luy dire leurs doleances. Mais le neufiesme & des soldats, où il est dit que le gendarme refusant de comparoir deuant son chef, ayant quelque different auec vn autre, soit amendable & enuers le Roy,& son capitaine: aussi bien que celuy qui ne daignoit marcher auec l'armée,& qui ne vouloit secourir son chef ayant affaire, à poursuyure son droit. Au reste si vn Capitaine fouloit, & affligeoit vn sien soldat, il estoit suporté iusqu'à tant que il fut en la presence du Roy pour auoir raison là dessus.

Tiltre 14.des scādales faits en l'Eglise.

Noiseurs en la maison du roy condēnez à mort.

Passōs outre les violēces faites aux filles, sans les forcer toutesfois que d'empeschement de passage: les arrestz des passans, des larrons occis de nuit, & autres choses menues contenues en trois ou quatre articles, & voyons le quatorziesme, où l'Eglise y est mieux respectée qu'on ne la reuere à present: Si quelcun (dit la loy) fait aucun scandale en l'Eglise, ou y esmeut trouble: que il accorde aux venerables ministres d'icelle, l'amendant à quarante sols: sauf s'il y auoit playes, ou blessures, & ledit argēt sera mis sur le saint autel du lieu où l'iniure aura esté faite par le Baillif ou iuge ordonné audit lieu de par le Prince: dans le palais duquel si aucun estoit si hardy que de faire telz scandales, & esmouuoir noise, & querelle, il estoit iusticiable de mort, s'il ne rachetoit sa vie en obtenant remission du Roy que il auroit offencé. Voire en la cité mesme ou le Roy estoit present si aucun y esmouuoit bruit, pourueu que il ne s'ensuyuist bateries, ny blessures, estoit amendable à grosse somme.

Tilt.15.des guet à pens.

Tiltre 51. des empoisōneurs.

Tilt.53. des meurtres casuels en batissāt.

Le tiltre quinziesme contient les guet à pens, & la legere punition qu'ō donnoit à ceux qui estoyent les aggresseurs,& la suite des autres iusqu'au 51. ce ne sont que matieres de blessures, specifiant le Prince toutes les manieres auec lesquelles on peut dommager vn homme. Mais au cinquante & vniesme est faite mētion des empoisonneurs, lesquelz la loy met à pareille condition que ceux qui conspirēt la mort de quelque homme libre: ainsi que dit à esté cy dessus: là où le serf, & esclaue, qui mesloyent ces bruuages estoyent condamnez à la mort, & si l'empoisonné mouroit, le seigneur de l'esclaue qui auoit donné le boucon failloit que payast l'amēde, comme s'il fust cause de tel homicide: & sur ceste matiere encor se passe le cinquante & deuxiesme. Le suyuant est des maistres massons, & charpentiers, ou Archetectes, que la loy apelle maistres Commarins: où il est dit, que le maistre des œuures ayant composé & arresté de pris auec le seigneur de la maison que on rebastist, si vne poultre, cheuron, ou pierre tombant, blesse, ou occist quelqu'vn passant par la ruë, le maistre de la maison ne sera tenu à reparation de l'amende, ains plustost celuy qui tire

se gain pour la reparation de telle ruine: & ainsi est poursuiuy sur les boute-feux, sur les larrons des moulins, & autres occurrences, iusqu'au cinquante & septiesme: Lequel comprend en soy les degrez de consanguinité, de telle sorte que la Loy les fait estendre iusqu'au septiesme, entant que il touche le droit de succession: & au tiltre cinquante huit, est faite mention du partage des enfans, où les bastards sont receuz à la succession non en esgal auec les legitimes, mais ayans vne troisiesme partie: Biẽ est vray que celuy qui naissoit du Bastard, perdoit le droit de telle succession, & seulement luy faisoit on la grace de le laisser en liberté, si ce n'est que le pere en mourant luy eust fait quelque donation, de laquelle il pouuoit iouyr.

Tiltre 57. des degrez de cõsanguinité.

Tiltre 58. les bastards heritoyent entre les Lõbards.

La loy portoit encor que là où les plus prochesparens d'vn hõme, comme vn sien oncle luy diroyent parolles iniurieuses, comme luy mettãs sus qu'il estoit né en paillardise: celuy à qui l'iniure est faite, iurera sur les saintes Euangiles qu'il est legitime, que iustement il succede aux biens desquelz il est possesseur. et ainsi son bien luy doit demourer, n'estant point raisonnable que cause de si grande consequence soit mise au iugement, & vuidange de la fortune hazardeuse d'vn combat. Et le mesme est dit de celuy qui querelle ce que vne femme aura eu pour son douaire, & legitime. Voire si le mary estoit soupçonné d'auoir fait mourir sa femme, il luy estoit octroyé se purger par serment, que il n'estoit cause ny par soy ny par personne interposée de la mort de sa femme, & ainsi estoit absouz de l'accusation n'estant impossible que vn combat puisse vuider chose de si grand consequence.

Tiltre 59. des causes où le combat n'est point ottroyé.

Les tiltres suyuants sont sur les aquests des freres qui viuent en cõmunauté, & des causes legitimes, & permises au pere pour desheriter ses enfans, ce qui luy est deffendu sans bien iuste occasion, lesquelles il racompte telles, si le fils à conspiré contre le pere, s'il a voulu suborner sa belle mere, ou s'est accouplé inceſtueusement auec elle: & comme le pere ne pouuoit desheriter ses enfans sans iuste cause, aussi le fils n'eust osé donner, ny aliener rien des biens paternelz durant la vie du pere. Lequel estant sans hoir, & sans esperance d'en auoir, si par cas faisoit donation de ses biens à quelcun, & que puis apres se mariant il eust lignée, la donation ia faite perdoit sa vigeur, & les enfans iouissoyent de l'heritage. Le soixante deuxiesme article emporte les donations: & par le 65. article, il est aisé à voir que le mary faisoit proufit à la femme de l'argent que elle portoit pour son mariage: car voicy les propres mots de la loy. Quiconque aura fiancé vne fille, ou femme de franche condition, & que les fiançalles faites, la foy promise, le fiancé differera l'espace de deux ans à l'espouser, delayant les nopces, le temps susdit expiré, est en la puissance du pere, ou du frere de la femme, ou celuy qui a en main son douaire, & ioyaux, de contraindre le fiancé à tenir promesse: ce pendant le prouffit du retardement demourera entre les mains de l'espousée, pour la faulte que le mary à fait en l'abusant.

Tilt. 60. & 61 des cõmunautés des freres: & des exheredations.

Tilt. 62. des donations.

Tilt. 65. des espousailles.

Puis s'ensuit (ce qui encor s'obserue & en Italie, & en Gascoigne) si le pere

ou les freres donnẽt leur sœur legitime à vn mary, elle se cõtentera de ce qu'elle aura receu le iour qu'on la liurera à son espoux, sans qu'elle puisse demander rien d'auantage. Aiouste le Prince les moyens, & degrez esquels les nopces sont deffendues: Ne soit (dit-il) permis à aucun d'espouser & prendre à femme, celle qui fut l'espouse de son pere, ny la fille de celle qui aura esté sa femme: ny la vefue de son frere deffunct: & si quelcũ outrepasse l'edit, soit separé d'icelle, & condemné à l'amende, & ses meubles confisquez moitié au Roy, & l'autre à la femme. Les folies de paillardise sont contenues en l'article 71. où il est dit. Que si vne fille, ou femme de libre condition font faute de leur bon gré, & auec hõme de leur sorte, & calibre, que ce soit aux parens de chastier la femme à leur fantasie: & si les parties s'accordent de se marier ensemble, neantmoins l'homme qui a commis ce forfait l'amendera de 20. sols enuers le Prince. Que si les parẽs dissimulent le fait, & ne punissent leur fille pour s'estre ainsi forfaite: il sera loisible au Baillif, ou Iuge de se saisir de la femme au nom du Roy, & en iuger selon qu'il plaira au souuerain. Les rapts & violences, & accouplemens des basses personnes auec celles de plus hault lieu, sont compris en cinq ou six articles suiuans, que ie laisse pour euiter prolixité, & d'autãt que les punitions y sont toutes pecuniares, par là où l'on cognoit, que ces roys aymoyent estrangemẽt l'argent, & que l'œil des officiers veilloit sur les crimes, afin d'en tirer cuisse, ou esle. Cy deuant est parlé de celuy qui conspire contre son pere: mais le tiltre des parricides exprime clerement quels il comprend sous le mot, disant: Si aucun a coniuré la mort de son parent c'est à dire, si le frere à tasché d'occir son frere ou le neueu son oncle, ou aura donné conseil de l'occir, si celuy à qui on dresse telles embusches n'a point d'ẽfans, que l'autre qui vouloit le faire mourir ne soit point son heritier, ains luy succederont les autres qui luy serõt plus proches de sang: que s'il n'en y a d'autres que lesdits cõspirateurs, qui puissent succeder legitimement, que ce soit le roy, qui luy succede, lequel vsera selõ son bon plaisir de la vie de cest homicide, les biens duquel viendront à ses parens plus proches, en default desquelz le Roy s'en declaire l'heritier legitime. Ie laisseray à part les tiltres des meurtres commis sur les femmes faits par leurs maris sans occasion, & d'icelles sur leurs marys: & de la loy qui ne vouloit souffrir que femme quelconque tant fust elle de cõdition frãche, & noble, vesquist sans estre suiette ou à mary, ou à parẽs, car defaillãt l'vn ou l'autre le Roy s'en disoit estre le gardien, & seigneur, & que au reste elle ne pouuoit disposer d'aucuns biens meubles, ou immeubles, sans la volonté de celuy sous la charge duquel elle seroit mise. Quãt aux adulteres l'ordonnance portoit que quiconque espousoit la femme d'autruy, & l'hõme, & la femme fussent mis à mort, s'il est ainsi que tous deux eussent donné consentement à la faulte. Et si quelcun trouuoit vn autre couché auec sa femme c'estoit en luy de les occir tous deux, sans qu'il en peut estre recerché aucunement. Ie ne veux esplucher, les tiltres des mariages clandestins & sans le cõsentemẽt des parens, ny des esclaues auec les femmes libres, ou des chambrieres fauoiries de leurs seigneurs, les prenãs en mariage; moins m'arresteray sur ceux qui decedoyent sans tester, desquels la

Tilt. 68. des nopces incestueuses & deffẽdues.

Tilt. 71 des paillardises.

Punitiõs des crimes entre les Lõbards se faisoyent par la bourse. Til. 9. des Parricides.

Tilt. 80. 81. & 82.

Tilt. 83. ne veult qu'vne fẽme soit en sa seule puissãce.

Tilt. 85. des adulteres.

Ceste loy estoit cõmune à plusieurs natiõs.

Tilt. 87. 88. 89.

Des morts sãs

quelz la fucceffion eftoit immediatement adiugez à la couronne : ny encor fur les affranchiffemens des efclaues:ny des achapts, ventes, & prefcri ptions de temps, à caufe que la plufpart, a ne fçay quoy de commun, & femblable auec noftre droit, & couftume obferuée en plufieurs endroitz de noftre France:comme lors qu'il eft parlé des faulfaires la loy porte ces motz: Quiconque fans le cõmandement expres du Roy falfifiera la monnoye, ou battra, & figurera l'or, que les mains luy foyent coupées : & le mefme foit fait à ceux qui font de fauces lettres. Ce feroit trop f'amufer qui voudroit efplucher les articles des engaigemens, debtes, larcins, dommages faits à autruy, & des chaffeurs ce qui f'en obferuoit le tẽps paffé. Vn cas trouuay-ie fort eftrãge que fi vn pere decedoit, & iceluy fut endebté, le filz eftoit quitte des debtes en affermant que fon feu pere ne deuoit rien, ou prenant iour affigné pour combattre celuy qui luy demandoit. Quant aux eftrangers viuans en Lombardie la loy eftoit femblable, à ce qu'on vfe en France en ce qui eft du droit d'Aubene:car vn eftranger viuant entr'eux iouïffoit de pareils priuileges que les Lombards, tellement que mourant auec enfans legitimes, il les laiffoit fes heritiers, mais n'ayans hoir legitime, ne leur eftoit permis, vendre, aliener ny donner leurs biens fans licence expreffe du Prince. Et afin que ie comprenne en vn mot les loix principales du roy Rotharis, ie diray feulement qu'au tiltre cent douziefme, il eft dit, que nul champion foit fi hardy d'entrer en camp de bataille contre fon ennemy, portant aucune herbe charmée, ny breuet, ou chofe femblable, ains feulement les armes accordées entre les parties.

teſter le bien aiugé au Roy. Tilt.90. 91. & 92. Tilt.98. des faulſaires en general. Punitions des faux monnoyeurs en Lombardie. Cecy eſt compris ez tiltres 100. 101. 102. & 104. Tilt.110. des debtes du pere mort. Des Aubenes, que la loy nomme Waregand. Tilt. 111.

Et par là on peut voir combien les charmes ont d'effort, puis que de tout temps on à pourueu à ces folies par les loix, & ordonnances des Princes, & que de noftre temps nous voyons encor obferuer ces fermens en pareilles chofes. Tout à efcient ie paffe fous filence plufieurs autres loix tant du fufdit Rotharis que de Grimoald, lequel ayant occis Gundipert, & Partharite fe feit roy des Lombards, en l'an de noftre falut fix cens foixante dix, tenant le fiege faint Pierre le Pape Vitalian, & Conftantin le barbu l'Empire, & regnant en France Childeric fecond du nom. Et diray quelque cas des ordonnances de Luitprand fils d'Afprand, qui commẽça à regner fur les Lombards l'an de grace fept cens vingt & quatre : & fut luy cõtre qui le Pape folicita Charles Martel, mais le prince Françoys empefché ailleurs laiffa cefte charge à Pepin fon filz, qui chaftia Aftolphe: & apres luy Charles le grand Didier, fous lequel, (comme i'ay dit) finift la puiffance des Lombards. Ce Luitprand meit cefte loy pour la premiere des fiennes, que fi vn Lombard decedoit fans enfans mafles legitimes, & que il eut des filles, qu'elles luy fuccedaffent generalement en tout l'heritage, ainfi que feroyent les mafles. Au refte que les filles à marier allaffent les cheueux efpars, & à defcouuert, ainfi qu'elles font encor & en Limofin, & en Languedoc, cefte loy le monftre, difant: Si aucun Lombard, viuant, a marié quelques fiẽnes filles, & laiffé d'autres en cheueux en fa maifon, que toutes luy fuccedent efgalement, tout ainfi que fi c'eftoyent des enfans mafles. Ce mefme roy, fuyuant l'ancienne loy des Romains, voulut que les peres, ou les freres, fi les filles ou fœurs f'efgaroyent en leur hõ

Tilt.112. des champions. Grimoald Roy des Lombards occiſt ſes prĩces, & ſe feit Roy. Paul diac li. 4. ch.18. Luitprand Roy Lombard feit des loix l'an 1. de ſon regne. Paul diac. fait grãd eſtat de ce roy. li. 6. ch.14.15. & 16. Filles à marier iadis en Lombardie alloyent en cheueux.



Tilt.1. des loix de Luitprand. nesteté y pourueussent, & en iugeassent ainsi que bon leur sembleroit. Et afin que on voye comme l'vne loy est l'eclercissement de l'autre, nous auons veu que nulle des precedentes condemne guere homme à mort, & toutesfois ce Roy és ordonnances par luy faites l'huitiesme de son regne parlant de celuy qui auroit occis ou son oncle, ou son frere, ayant parlé des biens, & substance du meurtrier, il adiouste à la fin du tiltre, comme interpretant le precedent. Quant à la vie du meurtrier, le Roy en disposera à sa fantasie, d'où l'on recueille, que tacitement la loy le condemne à la mort. Au tiltre quinziesme aiousté l'an neufiesme de son regne, il limite l'aage de maiorité, lors que il dit: Nous auons aduisé que auant l'an 19. vn homme ne soit point hors de tutelle, ny receu à administrer ses biens, ou en faire aucune alienation, si ce n'est que son pere luy ayt laissé quelque debte: d'autant que lors, auec le congé de son prince commandant en ceste terre, il pourra autant vendre de son bien, comme il suffira pour satisfaire à la debte du deffunct. Et pour monstrer combien il estoit religieux, il aiouste: Ordonnons que si quelcun moindre de dixneuf ans, tombe en maladie qui le conduise à l'extremité de la mort, qu'il aye congé d'ordonner de ses biens en ce qui touchera l'estat de son ame, donnant ou aux saints lieux, ou à l'hospital ce qu'il luy plaira, & iugera salutaire à son ame: & que sa volonté soit irreuocable. Voyez encor la seuerité de ce Prince, car parlant des religieuses voilées quoy que non sacrées, il veut qu'elles demeurent en la religion sans que iamais leur soit permis de se marier. Car (dit-il) tous les Chrestiens doiuẽt considerer, qu'entre nous qui sommes du monde, si quelcun auoit fiancé vne femme, & ne luy eust donné qu'vn anneau pour arres du mariage, & là dit estre siéne: si apres cela il en prend vne autre, il est condemné à l'amende selon la loy du païs: à plus forte raison celles qui sont liées à Dieu, & à sa glorieuse vierge mere, fault que gardent la foy perpetuelle, & inuiolable: & veut que le seul Prince cognoisse de ce crime, & en iuge selon que bon luy semblera. Et d'autãt que les annalistes chatouillans ceux qui n'ont guere leu d'histoires accusent ce Roy, & ceux de sa nation de rebellion à l'Eglise, oyez ce qu'il dit au tiltre vingt & quatriesme, parlant de ceux qui sont nais des nopces, & mariages illegitimes, & incestueux: contre lesquels il s'aigrist, & confisque leur bien: Nous auons aiousté cecy, d'autant que le Pape de la cité de Rome, qui par tout le monde est le chef des Eglises de Dieu, & de tous les prestres, nous à admonestez par ses lettres que nous ne souffrions point que telz mariages soyent faits en noz terres, & seigneuries. Ie pourroy alleguer d'autres loix, & façons de vie de ceste nation, mais le prudẽt lecteur se contẽtera de ce peu, & pensera que ie n'escris pas l'histoire entiere, ains poursuis seulement ce que celuy qui a fait le liure des mœurs des nations a mis en oubly, ne voulant que si braues nations que les Lombards, & autres demeurassent arriere.

Puissance des peres sur leurs filles.

Tilt.2. Ordonnances de l'an 8. tiltre. 13. des Parricides.

Tiltre 15. des maioritez.

Testament pour les choses salutaires permis aux mineurs.

Tiltr.22. des Nonnains voilées. Ordõnances de l'onziesme du regne de Luitprand.

Roys Lõbards ont recogneu le Pape chef de l'Eglise.

Tiltr.24. de ceux qui sont nez de mariage incestueux.

Des Venitiens, & leur origine, & Bastiment de leur Cité. *Chap.* 24.

NE seroit ce pas s'oublier lourdement, si ayant poursuiuy d'vn si droit fil la plus part des peuples & nations de l'Asie, & Afrique: & espluché ce qui est de plus singulier en Europe, nous laissiós à part, & comme chose de vil pris la plus superbe cité de l'vniuers, & la republique la mieux ordonnée, & policée que l'on sçache auoir iamais esté au monde, ne qui ayt plus duré en vn estat, & integrité telle qu'est celle de la seigneurie, & principaulté florissante de Venise? Ia n'aduienne que poussé d'vne haine enuieuse, ayãt touché les Lombardz, i'oublie ce peuple ancien, & maritime, lequel a succedé en vne belle partie des Prouinces suiettes iadis à l'Empire Lombard, mesme estant asseuré que les Venitiens nous doiuent ce que ilz sont, comme estans de leur premiere source & origine Gaulois, & sortis d'vn coing non à mespriser de nostre Gaule. Et d'autant que Sabellique, homme qui semble en ses escrits iurer la guerre au nom Gaulois, veult priuer noz ancestres de la gloire que l'histoire leur accorde en cest endroit, auant que passer outre en la consideration des mœurs Venitiens nous amenerons les diuerses opinions des auteurs, & y aiousterons nostre iugement, non sans raison, & autorité vallable des historiens remarquez & de grandeur, integrité, & d'vne fort grande antiquité. Mais plustost vous veux-ie alleguer ceux desquelz les enuieux du nom Gaulois s'arment pour se targuer, & amener les peres & maieurs des Venitiens d'ailleurs que des Gaules.

Venitiens à present tiennent une partie du pays Lombard.

Sabellique li. 1. decad. 1. de l'hist. Venitienne.

Italiens enuieux du nõ Gaulois.

Ce grand racompteur de fables, & babillard Tite Liue, pour ramener les Padouans (du nombre desquelz il estoit) des fuytes de Troye, & les faire parens des Romains lesquelz il flatoit auec son histoire, nous batist vn Antenor (celuy que Homere en son Iliade prouue pour trahistre, & vendeur de sa cité) lequel conduit de Paphlagonie les Henetes peuple abondant en bons cheuaux, en ce coing du païs Adriatique, & desquelz il dit que toute celle coste à depuis porté le nom. Or voicy les propres mots de ce Padouan: En premier lieu, il est tout euident, que Troye estãt prise, les Grecz mirent au fil de l'espée tous les Troïens, exceptez Enée & Antenor, tant pour estre de tous temps leurs amys, & ce que aussi ilz auoyent tousiours pratiqué la paix & conseillé que Helaine fut restituée à son premier mary. Aduint depuis par cas, & fortunes diuerses, que Antenor s'accostant des Henetes peuple de Paphlagonie, lesquelz au siege de Troïe auoyent perdu Philemene leur Roy, & qui chassez de leur pays cerchoyent nouuelle demeure, vint au recoing de la mer Adriatique, & chassant les Euganées (lesquels se tenoient entre les Alpes, & laditte mer) feit l'arrest pour les Henetes, & Troïens de sa fuyte, tellement que le lieu où premier ilz s'arresterent portoit le nom de Troye, & tout le peuple fut surnommé des Henetes. Aux songes de cestui-cy souscrit le Poëte sillie Italique, disant ainsi.

Tite Liue li. 1. dés la cité bastie.

Antenor trahist Troye.

Voy Homere en l'Iliade.

Henetes peuple de Paphlagonie.

Si tout y mourut d'où sont donc descédus les François, qui se vantẽt du fils de Hector.

Euganées peuple Adriatique.

Silie Italiq li.8.

Du terroir Euganée alors l'effort Troïen
Qui suyuant Antenor dechassé de son bien
S'arresta en ces lieux, & Aquileie insigne
Auec les Venitiens troupe forte, & diuine
Armée y arriua auec le secours sien.

Voyez vous qui estes diligẽs recercheurs de l'histoire, & aduisez les choses de pres comme Liue s'abuse, & ne pouuant cõduire les Troyens pour peupler le païs Euganéen, à cause que Enée auoit les troupes pour dresser l'Empire Romain, il est contraint d'emprunter la Paphlagonie, & laisse l'histoire vraye de ceux qui longs siecles au parauant, auoyent peuplé & la coste Adriatique, & les Carniens, Carinthiens, Istriens, & Pannoniens ainsi que nous auons assez bien declairé ailleurs, & pource n'est besoing de le repeter si souuent: & si d'ailleur ie n'eusse trouué Liue menteur, & fabuleux, ie luy eusse laissé passer ce coup, & eusse volontiers couuert le ieu pour celer son peu de diligence. Ie sçay bien que si ie vouloy adiouster foy à ce bastisseur de Genealogies Annie en ses Commentaires, il n'y a fable qui ne nous seruist pour vraye histoire, ny allusion de nom que on ne raportast soudain à la verité de la chose: & m'estonne que Fra-Leandre Bolognois estant si diligent recercheur qu'il est, se soit coiffé d'vn pareil bonnet de nuit, que son confrere le Viterbien, si ce n'est que resuant il se fust ainsi esgaré comme les autres: d'autant que s'estant apuyé d'vn foible baston pour suporter le faix de ceste preuue, qui sont les fragmens de l'histoire de Caton, laquelle nous est autant suspecte, que desplaisantes les resueries de l'inuenteur.

Annie Iacopin est celuy qui fait les peuples à sa poste sur l'allusion des noms.

Fra leandre en sa marche Treuisa ne suit le commun erreur.

Iustin. liu. 20
Polybe, liu. 2.

Ce bon religieux pour ne sembler contredire à son Anier (ie pẽsois dire Annie) ayant allegué vn autre Magasin de fables, à sçauoir Trogue, ou son abregeur Iustin, lesquels tout ainsi que Liue veut auãcer les Troïens, haucent la gloire des Gregeois, neantmoins font descendre les Venitiens de la Paphlagonie, sous la conduite du traistre Troïen Antenor. Ce bon hõme (dis-ie,) ayant allegué Iustin, dit encor que cest illustre historien Grec Polybe est de mesme opinion: I'ay feilletez les liures de Polybe, & notamment le passage allegué au second liure par les Bolognois, ou tant s'en fault que l'auteur die rien à son auantage, que il y contredit euidemment: & duquel telles sont les parolles: faisant mention des Gaulois & de leurs anciennes conquestes: Les lieux voisins de la mer Adriatique sont habitez par l'ancienne race des Paphlagoniens. Ceux-cy s'apellent Venitiens lesquelz ne different ny en mœurs, ny en l'habillement aux Gauloys, seulement sont ilz diuers en langage.

Venitiens ressemblans en mœurs aux Gauloys.

Apres Antenor (si iamais il fust) tout le pays Euganée fut possedé par les Gauloys.

Les Paphlagoniens sont mis en ieu, ie le confesse, & d'Antenor ny des Troïens, pas vn seul mot, mais oyez que les façons de faire, & l'habillement sont Gaulois: à quoy tend cela? si ce n'est à l'origine du peuple? ou s'il est Paphlagonien, ç'ont esté depuis les Gaulois, qui courans, & conquestans l'Italie peuplerent ce païs, aussi bien que la Romaigne & vne belle partie de Toscane, & presque toute la Lombardie: ce que Tite Liue n'a osé nier, & Fra-leandre le deduit doctement en son Italie, &

Polybe le mentionne au lieu susdit & parle ainsi des Venitiens pour mõstrer que ce sont les Gaules à qui ce païs marin doit les premiers traitz de sa gloire,& auancement. Mais que direz vous de Berose qui fait sortir ce peuple des enfans de Phaeton,& d'vn Venete filz d'Eridan Prince en la Gaule Cisalpine,& là dessus Annie suit nostre party: entãt que voyla Antenor auec ses Troyens & fugitifz de Paphlagonie desapointez, voire du tout incogneu cõme ceux lesquelz (ainsi que croit Dion Prussien) ne furent iamais en estre seulemẽt en ce remarquez, qu'Homere en a embelly sa poësie fabuleuse:& ainsi Sabellique le perdroit tout content, qui ayme mieux que ses Venitiens soient sortis de l'Asie effeminée, que de la natiõ d'Europe la plus braue, la moins douillette, & à laquelle encor ressemblent les façons molles, & seueres des Venitiens. Or est-ce assez amené de passages pour le party contraire, lesquelz ne nous endommagent pas grandement, veu le peu de suyte de leur histoire, & qu'elle est fondée sur les fables, & la seule verisimilitude, oyons ce qu'en dit Herodote, & lors faudra que Liue, & Iustin prennent combat contre le pere des historiens, & que chacun de son costé deffende son fait, & se reuenche du tiltre de mẽsonger. Cestuy parlãt des Thraciẽs dits Siginnes les auoysine des Venitiẽs se tenãs sur la mer Adriatique sans parler riẽ des Troyẽs, ny Paphlagoniẽs, ains les dit estre sortis des Medes: & si ceux-cy eussent esté Troiẽs ou descenduz de leur race, il n'eust ia oublié de le dire non plus qu'il faict des Peoniens, lesquelz il dit estre venuz en ce pays Macedonien des Teucriens, cõme nouuelle colonie des Troyens en celle terre. Or suis-ie esbahy des contrarietez de Liue qui ayant faict ce peuple Troïen craignant q̃ les plus ignorans ne se mocquassent de son peu d'aduis & sçauoir en l'histoire, & ne voulãt abiurer son dire, & faire vn desdit, couure sa faulte ailleur, en disant que les Gaulois estoient les derniers & plus freschemẽt venuz au païs Adriatique pour l'habiter, ce qui aduint lors que Bellonese & Sigonese ainsi que nous auons deduit ailleur, conquirent l'Italie, & chasserent les Toscans de leurs douze principautez & seigneuries. Strabon a esté plus sage, lequel sans y asseoir autre iugement, a dit parlant de la regiõ qui est outre le Po en Italie: Le reste (dit-il) est delà le Po, or ces lieux sõt habitez partie par les Ligures, partie par les Gaulois, qui se tiennent & sur les monts, & en la cãpaigne, les vns sont Gaulois, les autres Venitiens: Ces Gaulois sont parens des autres qui habitent delà les Alpes: quant aux Venitiens il y a deux opinions touchant leur origine: Aucuns les estiment estre descenduz d'aucũs Gaulois qui se tiennent le long de l'Occeã, & lesquelz portent mesme nom que ceux-cy. D'autres sont d'opiniõ qu'ilz sont descenduz des Henetes, lesquels apres la guerre de Troye s'estãs sauuez auec Antenor, prindrent de Paphlagonie auant leur course iusqu'en ces lieux d'Italie: & s'aident de ceste preuue que ce peuple est fort addonné à la norriture des Cheuaux, de laquelle à present il ne tiennent aucũ compte: mais iadis ilz y prenoient vn singulier plaisir, tout ainsi que ceux qui s'estudient de tirer des mulets en faisant accoupler les asnes auec les iuments, ainsi que dit Homere.

Berose 1. des deflorat.

Venete filz de Eridan.

Annie suyt Berose.

Dion Prussiẽ nye que iamais Troye ayt esté.

Venitiens retiennent encore la grauité ancienne des Gaulois.

Herodote li. 5. nommant les Venitiens les Paphlagoniẽs

Tit. Liue li. 9. decà. 4. dit le païs Venitien habité par les Gaulois.

Strabon li. 5.

Ce sont ceux de Vanes en Bretaigne, peuple iadis puissant & riche.

Preuue assez maigre pour dire les Venitiens sortis de Paphlagons.



La race des mulets d'vne grande vigueur
Des Henetes à source & ilz en ont l'honneur.

Homere.

Voire Denys le Tyran de Sicile, tiroit de là les cheuaux qu'il adextroit pour les ieux olympiques: de sorte qu'entre les Grecs les cheuaux Venitiens estoient recommandez sur tous les autres, & eust ceste race cheualine grād bruit par longs siecles en Grece. Mais la chose estant en suspēds, & Strabon nous en laissant le iugement, ie suis d'aduis que pour le plus asseuré (estant la foy suspecte de ces courses songées des Troyens) nous arrestions nostre opinion sur la chose plus que veritable, & laquelle tous les historiens soustienent des Gaulois, se faisans seigneurs de toute ceste coste Adriatique, de la Dalmatie, & d'autre costé de tout le païs auoysinant les montaignes iusques en Hongrie, ainsi que ie deduis assez amplement en Gaule. A quoy s'accorde Strabon, quand il dit: Il y a vne natiō des Belges, pres de l'Ocean, entre lesquelz sont les Venetes qui combatirent sur mer cōtre Cesar: puis adiouste, i'estime que ce sont ceux cy desquelz sont descenduz les Venitiens, & qui conduirent vne Colonie sur la mer Adriatique, veu que le reste presque de l'Italie fut possedé des Gauloys, qui y passerent de la Gaule transalpine: telz que furent les Boies, Senonois, & autres: mais à cause de la similitude du nom, plusieurs les ont estimez sortir de Paphlagonie, ce que ie ne voudrois point maintenir. Voyez comme ce grand personnage s'en arreste à la verité, sans se soucier de l'opinion commune de ceux qui aymoient mieux fonder leur origine sur vn peuple effeminé & chassé de son païs, vaincu par les Grecs, qui ont seruy de ioüet à tout le monde, plustost que suyure ce qui est, & se cōfesser de la race la plus gaillarde de l'vniuers, & du peuple, qui biēfaisant, & sans escrire s'est faict cognoistre la frayeur & des Grecs & des Latins, & qui à conquis, & possedé leurs terres auec telle gloire, & felicité que leur nom y a demeuré par plusieurs siecles, ce qu'on ne peut dire (sinō en songeāt) des Troïens: veu qu'Halycarnasse escriuant l'histoire Romaine, donne l'honneur aux Grecs de la fondation premiere de Rome, quoy qu'il sçeut que les Romains se glorifiassēt d'auoir eu vn Enée fugitif pour chef de leur race. Cornille Tacite encor ne dissimule point ceste nation estre descendue des Gaulois, lors qu'il parle de la consultation faicte à Rome du temps de Claude Neron sur la reception des estrangers en la bourgeoisie & senat de Rome: car voicy comme il en discourt: Vous semble il peu de chose que les Venitiens & Insubres soyent entrez iadis par force en la court, si encor' on n'introduit la captiuité en icelle par l'assemblée receuë des estrangers.

Cheuaux louez des Henetes
Strabon 4. soustient les Venitiēs estre sortis des Gaulois.
De ceste bataille, voy Cesar. Commen. li. 3.
De cecy, voy Fra-Leandre en son Italie.
Gaulois meilleurs guerriers que babilleurs.
Plusieurs païs nommez des Gaulois..
Haly-carnasse li. 1. des origi. de Rome.
Cornill. Tacite li. des Annales. 11.

Quel plus grand honneur sçauroit on faire au reste de nostre noblesse? Puis adiouste: Ce seroit bien raison que ceux-cy pour estre riches soient auancez au Senat, les Peres, & ayeulx desquelz ont esté les cōducteurs des armées ennemyes de nostre cité, & ont mis noz soldats au fil trenchant de leurs glaiues, & assiegé Iule Cesar dans la cité d'Alise. Que voulez vous de plus cler & euident pour recueillir ces Venitiens e-

Alise à present petit village en Bourgoigne où iadis fut la grand cité Alexie.

ſtre Gaulois, veũ qu'il n'y a eu nation iamais auant la mort de noſtre ſeigneur Ieſus Chriſt, que les Gauloys, qui aye ſaccagé la cité de Rome: & vous voyez que Tacite racompte cecy des Inſubres & Venitiẽs, pour autant que ces peuples eſtoyent deſcenduz de la race, & ſang de ceux qui iadis vainquirent les Romains, prindrent & ſaccagerent leur ville. Voyla quant à l'origine du peuple Venitien, que ie dis noſtre, eu eſgard que tout leur voiſinage a eſté cõtraint de ſe confeſſer auoir pris accroiſt par le nom Gaulois: & ceux qui ſe ſont amuſez à eſplucher l'hiſtoire ne nient point que tout le trait depuis Pole, tournant vers le Forly, & marche Treuiſane n'ayt eſté l'habitation des anciens Gaulois, qui de là paſſerent en Germanie.

Pole cité d'Hiſtrie.

Forly cité, & iadis Comté.

Reſte à monſtrer le commencement de celle tant ſuperbe cité qui ſemble à preſent eſtre la forme & vraye figure de celle Rome ancienne, tant elle eſt floriſſante, & riche, & non moindre qu'Athenes, lors qu'elle tenoit l'Empire de la mer Mediterranée, faiſant teſte aux Perſes, comme de la memoire de noz peres, les Venitiens ont fait contre le tyran effroyable de Turquie. Il n'y à donc preſque pas vn qui ayt tant peu ſoit gouſté l'hiſtoire qui n'aye leu, ou entendu quel rauage Attile, (ayant eſté vaincu pres Tolouze par AEtie general de l'armée imperiale ſecouru des Goths, & François) feit par tout où il paſſa, & quelles furent les villes, & excellentes citez qu'il bruſla, deſmantela, mit à bas & ſaccagea, courant tout le païs d'Italie, & paſſant là deſſus ſa colere en ſouuenance du deshonneur receu en la bataille.

Excellence de la cité de Veniſe.

Attile vaincu par les Romains.

Paul Diac. li.5. des geſtes des Rom.

L'hiſt. Romaine ſous le nom d'Eutrop. li. 15.

Blond. li.3. de l'in. de l'Empire.

Ce Roy furieux, pollu du meurtre commis en la perſonne de ſon frere, aſſeuré pour la mort du grand Capitaine AEtie, & qu'auſſi les Goths, auoyent des querelles enſemble, ſ'en vint en Italie, & aſſiegea la cité de Aquilée qui pour lors eſtoit le chef de tout le païs Venitiẽ, laquelle il print, ſaccagea, & mit en cendres: n'vſant pas de moindre douceur à l'ẽdroit de Padouë, Monſelice, Eſté, Vicenze & Verone. Les habitans des citez deſtruites, qui deſia les auoyent quittées oyant Attile auoit mis le ſiege à Aquilege ſ'en eſtoient fuys en l'iſle de Grade, où à preſent eſt le Patriarchat de Veniſe, & ceux de Padouë auoyent enuoyé le theſor de leurs egliſes à Realte, auec leurs femmes, & enfans, ainſi que les autres peuples voiſins qui ſe ſauuerent du tyran, ſe retirans en ces Paluz ayans perdu leurs païs, & citez de leur demeure.

Cecy aduint l'an de grace 455.

Sac, & ruïne de la ville d'Aquilege.

voy ſabelliq. Decad.1. li.1.

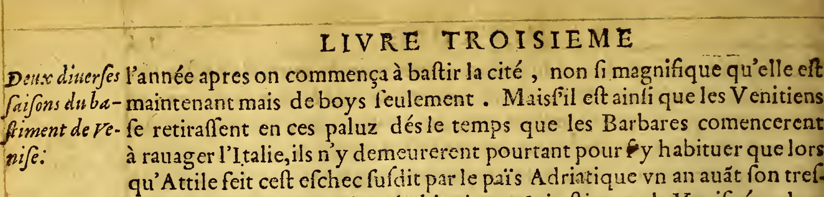
Voy I. Cãdide li.3. de l'hiſt. d'Aquilege.

Or y auoit il pluſieurs iſlettes en ces paluz, où à preſent eſt baſtie la cité de Veniſe, qui ſeruirent de retraite au peuple Venitien: qui y commença dreſſer quelques maiſonnettes. Les Hiſtoriens varient icy (tant on a eſté de tout temps peu ſoigneux de remarquer les choſes au vray) ſur le temps qu'aduint le premier baſtiment de Veniſe: mais quoy qu'il en ſoit, ſi ce aduint au premier voyage d'Attile lors qu'il laiſſa la Pannonie pour paſſer les monts, ce fut l'an de grace, quatre cens trente & deux, quoy que en die Volateran: mais ſi ce fut apres la deffaitte des Huns en Languedoc, & au meſme temps qu'il pilla, & ruïna Aquilege, ſans doute le cas aduint l'an quatre cens cinquante & cinq, &

Volateran li. 1. des commẽtaires.

Voy Sabelliq. liu.1. l'Enead.8.

Volater 4. de la geograph.



Deux diuerses saisons du bastiment de Venise.

l'année apres on commença à bastir la cité, non si magnifique qu'elle est maintenant mais de boys seulement. Mais s'il est ainsi que les Venitiens se retirassent en ces paluz dés le temps que les Barbares comencerent à rauager l'Italie, ils n'y demeurerent pourtant pour s'y habituer que lors qu'Attile feit cest eschec susdit par le païs Adriatique vn an auāt son tres-pas. En somme la premiere habitation, & bastiment de Venise és paluz, commença dés l'an 422. au seul bruit de la descente des Huns, & Lombards, mais celle fuyte qui causa que les peuples Venitiens bastirent la cité de sainct Marc aduint sans faillir l'an de nostre Seign. 456. qu'on nomme la grand'edification, à cause que lors tous les peuples voisins s'y retirerent auec leurs biens, y escoulans les eaux marescageuses, & faisans cōme terre ferme celle qui est assise au milieu des eaux. Or auant que venir aux meurs, police, & magistrats de ceste superbe ville, nous deduirons vn peu l'assiette d'icelle que nous auons recueillie non de Sabellique quoy qu'il la paigne & effigie fort industrieusement, n'y de Contaren jacoit qu'il la descriue gentiment, ains des lettres de Theodat roy Goth, amenées pour tesmoignage par Cassiodore qui en monstre le plan & assiete auec grand naïueté & gaillardise, Car ayant ledit roy enuoyé Larençe en Istrie pour auoir viures, il en escriuit aux Tribuns de Venise en ceste maniere.

Quand fut l'edification principale, & lors qu'on s'arresta pour y habiter.

Contaren l. I. des Magistr. & repub. Venitien.

Theodat regneit en Italie, l'ā de gra. 534 auec la Royne Amalasuenthe. voy Procopie.

Epistre de Theodat Roy Goth aux Venitiens, Cassiodore.

Iean Euesque d'Vpsalie l. 10 de Goths c. 10 & II.

Il a long temps que l'ordonnance est faicte, par laquelle nous auons estably que l'Histrie prouince abondante en vin & huiles, & desquelles choses elle a recueilly ceste année en abondance, & fournist nostre palais royal seant heureusement à Rauenne. Quant à vous, qui auez grand nombre de vaisseaux & nauires en ces lieux, & le long de la coste d'Histrie, vserez de pareille honesteté d'vn bon cœur & affectiō, afin de nous porter en diligence ce que les Histriēs sont prests de contribuer. Car ainsi que vous aurez esgalle occasiō de vous ressentir de nostre recognoissāce, veu que l'effect de l'vn n'ayant le pouuoir de se parfaire, pour estre esloigné sera mis en execution par vous. Soyez donc diligens pour voz voysins, puis que souuent vous trauersez des espaces, infiniz sur mer, courās comme sur la terre de voz hostes & amys, qui nauiguez incessamment par vostre pays mesmes. Au reste de voz commoditez ceste cy est adioustée, qu'vn autre chemin vous est ouuert, qui vous rend asseurez d'vne tranquillité perpetuelle. Car si la mer est troublée & deffendue à l'aborder par la vehemence furieuse des vents: vous pouuez voguer, & vous esbatre par les plaisans & delectables cours & litz des belles riuieres: Et si voz nauires & voiles tenduz ont frayeur des vents courroucez & esmeuz, il leur est aysé de se mettre à bord, & descendre hastiuement à terre pour se garentir. De loing auant, on diroit que voz vaisseaux se promenent dans des préz: & aduient souuent qu'on ne voit point les nacelles, lesquelles plusieurs fois on tire auec des cordes, & les fait on cheminer auec le mesme cordage, qui n'aguere les tenoit liées au port: & ainsi leur condition changée les hommes allans de leur pied secourent la course & chemin de leurs vaisseaux & Gondoles, & tirent sans grand peine celles qui les portent ordinairement, & en lieu du lin estendu pour voile, on y vse & se sert du pas gaillard des nautonniers. Il nous plaist de reciter en quelle sorte

La mer est le logis & pays des Venitiens.

Merueilleuse assiette de la cité de Venise.

nous

nous auons veu le plant de vos maifons eftre affis,& dreffé. Venife renommée, & pleine iadis de grand nobleffe touche de fes finages vers le midy, & Padouë, & le terroir de Rauenne: vers l'Orient elle iouïft du plaifir,& eftendue de la mer Ionique,ou le fluz,& refluz d'icelle couure, & defcouure à diuerfes fois, & fucceffiuement la face des champs qui l'auoifinent.. C'eft là où vous hebergez & y auez vos domiciles tout ainfi que les oifeaux de riuiere, veu qu'en vn moment on voit voftre Cité Infulaire, & foudain elle apparoit comme terre ferme, & continente: tellement que vous penferiez là eftre les Ifles Cyclades, ou fur l'inftant vous voyez vn changement de face, & figure du païfage. D'autant qu'à leur reffemblance, on aperçoit les maifons efparfes par l'eftendue fpacieufe de la mer, dreffées ainfi infulaires non par la nature, ains bafties par la diligence foigneufe des hommes. Veu que la folidité de la terre y eft affemblée, & vnie auec des verges, & liens d'ofier, & ne craint on point d'oppofer vne matiere fi frefle, & legere aux flots de la mer, lors que la pefanteur, & effort d'vne leuée de pierre ne peut refifter aux vagues qui par diuers canaux s'efcoulent en voftre cité: & y eft remedié fans force, ou grand trauail, où les grans efforts, n'y ont peu donner fecours quelconque.

Ifles Cyclades fõt en la mer Egée, ou Archipelague.

Les habitans ont entre vous vne feule abondance, c'eft de fe nourrir à gré de poiffon: C'eft là que le pauure vit efgalement auec le riche, vne feule viande contentant & les vns,& les autres, & que tous font logez de pareille forte,fans qu'ils puiffent auoir enuie fur la magnificence des baftimens chafcun de fon voifin:& viuans en telle maniere,& auec telle modeftie,& attrempance, ils efcheuent, & fuyent le vice, auquel on fçait que tous les hommes font fubiets. Tout voftre debat gift, & confifte és falines: en lieu de focz, coultres, & faux pour cultiuer, ou couper les fruits, vous maniez les Cylindres, c'eft de là que tirez voftre reuenu, entant qu'en iceux vous poffedez les chofes mefmes que vous ne faites point: la monnoye, n'y eft en vfage que pour le viure,& tout fruit fe raporte à voftre fcience.

Viure des anciens habitãs de Venife.

Sel richeffe ancienne des Venitiens.

Il y peut auoir tel homme qui ne fe fouciera guere de faire amas d'or: mais il n'y a aucun qui ne defire d'auoir du fel en fa neceffité, & ce à bon droit, entant qu'il n'y a viande qui ne luy doiue fon bon gouft, & faueur. A cefte caufe, les nauires, lefquelles font liées à vos murailles comme les beftes à l'eftable, calfeuftrez les foigneufement à fin que quand le tref-expert feigneur Laurent, que i'ay enuoyé pour la prouifion des chofes fufdites, vous en donnera l'aduertiffement, vous y veniez auec toute diligence, à fin que ne retardiez ce qui nous eft neceffaire par voz difficultez, entant que c'eft en vous de choifir la commodité du voyage felon la difpofition de l'air, & du temps. Voyez la fimplicité ancienne, & le commencement de celle grande cité qu'on eftime l'ornement de toute l'Europe: & laquelle quand cecy fut efcrit n'eftoit encore que baftie de boys à la façon de Rome lors que Romule y dreffa le premier fondement, reffentant plus fes cabannes,& loges ruftiques, que la magnificence qu'on y a depuis dreffé, apres que la cité euft efté bruflée: d'autant que

Cylindre, eft rouleau pour aplanir le fel, & autre chofe.

lors chascun y faisoit son logis de terre & torchis, ainsi que la chose se presentoit, comme ayans en fantasie de se retirer en leur païs dés que les Barbares s'en seroyent allez de leur terre. Mais voyans que la chose alloit en empirant, & que les Huns ayans fait leur course, les Lombards ioüoyent desia leurs ieux, ils oublient le premier desir de plus retourner en terre ferme, & bastissent Realte, qui à present est le lieu principal de la cité, & ou est basty le Palais Ducal, & le temple magnifique de sainct Marc, Patron de la cité maritime. Dressent aussi Grade pour le siege de leur Primat, ainsi qu'on le voit estre à present: & en somme mesnagent si bien toutes choses comme desirans fonder (ainsi qu'ils ont fait) vn siege durable à ces peuples fugitifs, & amys, & de leur liberté, & de la purité de la religion, & ayans donné quelque beauté à leur ville, soudain commencerent a tascher de l'enrichir de bonnes loix, saincte police, & de Magistratz qui tinssent la main au gouuernement, desquels il nous fault quelque peu discourir au chapitre qui s'ensuit.

Sabelliq. Decad. 1. liur. 1.

Des Magistrats anciens & modernes de Venise, & de la police & estat public d'icelle.

Chap. 25.

NE fault s'esbahir si on voit les affaires Venitiens s'estre bien portez iusqu'à l'heure presente. Et si en onze cens ans ou enuiron, qu'il a qu'elle est bastie, iamais estranger n'y donna attainte par armes, iaçoit que les richesses grandes qui sont encloses dans cest encein marin, soient assez suffisantes d'allicher vn cœur moyennement conuoiteux, & de les souhaitter, & de tascher d'en auoir la iouïssance: mais quoy? elle n'a point eu son commencement par effusion iniuste de sang comme l'Empire Romain, & les murs de la cité chef d'iceluy qui furent souïllez du sang du frere occis par son germain: aussi le premier peuple qui emplist les ruës marescageuses, & insulaires de Venise, n'estoit point le ramas de toute sorte, de voleurs, & rauisseurs du bien, & femme d'autruy, ains vne troupe de bons citoyens ciuilisez, & aymans Dieu, qui fuyoyent la superbe, & cruauté des tyrans, & Barbares, ioint que depuis que ceste cité est bastie, on ne sçache dire qu'elle ayt esté abbreuuée d'aucune infection d'erreur, iaçoit qu'en ce temps là les heresies pullulassent comme à l'enuy par le monde.

Si lon compte dés la fuyte premiere, il a 1147. ans, si de la seconde il n'en a que 1113.

Venise non iamais prise par estranger.

Rome souillée par le sang d'vn de ses fondateurs.

Tite Liue. li. 1

Differēce des cōmencemens de Rome, & Venise.

Venise nō iamais infectée d'heresie.

Donc l'assemblée de bons citoyens, la cause qui les vnit ensemble, la forme, & estat de leur police & en somme leur integrité, a esté cause d'vne telle felicité, & durée de leur ville, ainsi que les François, pour mesmes raisons ont veu la monarchie florissante de leurs Roys iusqu'à nostre siecle, & laquelle durera, si l'heresie & guerre ciuile n'y cau-

Monarchie Frāçoise pour quoy de telle durée.

sent quelque desordre. Or iaçoit qu'il y ayt eu plusieurs republiques, l'Empire, iurisdiction, puissance, force d'armes, & gloire des conquestes & victoires, desquels ayent esté plus grands, & renommez que des citoyens, & seigneurs de Venise: si est-ce que iamais n'y eut cité mieux instituée ou qui eut des loix plus saintes, & conduisant l'homme à vne bonne, & heureuse vie, qui à esté l'occasion aussi que leur gloire ne s'est si soudain aneantie. Et quoy que l'ambition semble estre vn esguillon naturel en l'homme, & que tous soyent poussez, iusqu'aux plus saints, à conuoiter les honneurs, & oublier le public, pour leur gloire particuliere, si est ce que le Venitien à esté de tout temps si bien bridé par les loix, & surueillement du Senat de la ville que la longue coustume de la modestie ancienne s'est conuertie en habitude naturelle iusqu'à ce temps, que tous ne s'estudient à autre cas qu'a l'establissement, continuation, & surhaucement de la gloire de leur republique, sans que pas vn en vne si grande multitude se monstre auoir rien de plus cher que le bien commun, ny agreable que la gloire de la seigneurie: & sans encor que les chefs de guerre facent parade de leurs haults faits par erection de Colosses, statues & Pyramides, contens que leur vertu soit painte en l'esprit, & memoire de leurs concitoyens. Et à fin que ie n'esloigne plus mon dire, qu'il n'est besoing, & desireux de passer outre sur les façons de faire Venitiennes, toucherons vn peu, comme en passant leurs Magistrats, & l'ordre qu'ils gardent à les eslire.

Ambition esguillon naturel en l'hõme.

Modestie des Venitiens & amour enuers leur patrie.

Or ce peuple, comme de tout temps il à porté le nom de sage, & preuoyant, aussi en dressant le gouuernement de sa cité, il y pourueut auec vne singuliere prudence, Entant qu'en premier lieu il ne voulut point qu'vn seul exerçast puissance à discretion sur la multitude, & ne trouua encore bon, que le peuple (animal turbulent & factieux) eut le maniement des affaires (ainsi que iadis à Athenes, & Rome,) à cause des seditions, & partialitez des grands suportez de la populace, qui pourroyent causer la ruyne de leur liberté, ainsi que depuis en est aduenu à l'estat de Florence : moins s'arresta sur le gouuernement d'vne seule troupe choisie d'hommes sages, pour arrester la souueraineté en vn seul lieu, ains de toutes les trois parties fut basty vn iuste moyen de gouuerner la cité, & de policer les citoyens qui sont membres d'icelle.

Sagesse Venitienne en dressant l'estat de sa cité.

Estat populaire fort dãgereux.

Florẽce esclauée. & comment.

Consideré le dommage qui aduient le peuple ayant puissance sur l'estat : aussi auoyent ils opinion que la dignité royale estoit dangereuse, pour la queuë qui la suit, entant que nul païs gouuerné par les Roys passé plusieurs siecles sans gouster le hanap amer, & de mauuais goust de quelque griefue tyrannie, là où au contraire les republiques, & potentats auoyent duré longuement, & floury & en temps de paix, & de guerre en tous leurs affaires. Les Venitiens donc dés toute saison ont plus aymé beaucoup la paix, que les troubles de la guerre, & sur tout se sont estudiez que aucune discorde ciuile ne troublast leur estat, & l'vnion des citoyens, non que pourtant ils mesprisassent du tout la guerre, & appareil d'icelle en ce qui touche la marine, veu

Pourquoy les Venitiens ont refusé d'auoir Roy sur eux.

Meslange de gouuerneurs à Venise.

Venitiens amys plus de la paix, que de la guerre.

que l'aſſiette de leur ville n'eſt cõmode pour autre exercice d'armes, ſoit de pied, ſoit de cheual dequoy auſſi ne ſont guere aidez, iuſqu'à tant que on les a veu agrandis en terre ferme du coſté de l'Italie & Eſclauonie. Et en departant leur police, ils vſerent iadis de telle modeſtie, & honneſte meſlange que leur republique porte la marque & d'vne principauté royale, & le gouuernement Ariſtocratique, & d'vne troupe choiſie de gens de bien, & où le peuple ſemble auoir quelque preéminence. Or le ſouuerain qui ordonne les loix, & d'où depend l'autorité, & du Senat, & de tout le reſte des Magiſtrats, eſt le Conſeil: auquel aſſiſtent les magnifiques, & toute la nobleſſe de la cité ayant attaint l'an 25. de leur aage: voire en y a il qui y entrent à plus bas aage ſelon le droit & benefice du ſort, & balotage. Quant au peuple & ceux qui ſont de bas lieu: & non nobles, il fut ordonné dés le commencement de la cité, que nul de la lie, & multitude populaire, fut receu à ce Conſeil, en la volonté, & arreſtz duquel giſent les forces, & autorité ſouueraine de l'eſtat de la Cité.

Le grand Conſeil de qui cõposé à Veniſe.
Le ſimple peuple ne doit aſſiſter au grãd Conſeil.
Autorité & pouuoir ſouuerain du cõſeil

Or ſ'appellent ceux là gentils-hommes entr'eux, ceux qui ou de ſang, ou par vertu ſe ſont rendus ſegnalez & illuſtres, ou leſquels ont fait quelque grand ſeruice à la republique, deſquels le nombre en eſt preſque infiny à Veniſe, & ou les eſtrangers ayant fait pareil deuoir ont eſté auſſi incorporez & receus. Toute ceſte aſſemblée donc de citoyens qu'on nomme le grand Conſeil, & duquel depend, & le Senat, & la puiſſance qu'ont tous les Magiſtrats, ſe raporte à l'eſtat populaire, & Democratie qui eſt vne des parties des gouuernemens des eſtats. Quant à la dignité royale, elle y eſt effigiée, en l'electiõ du Duc, auquel on ne limite point de temps pour tenir l'office, ains il y eſt à vie, & lequel eſt obey comme vn Roy, gardée la grauité, & maieſté deuë à telle puiſſance: ſi bien que les loix ſont publiées ſous ſon nom, & les patentes, & deſpeches, marchent ſous l'aueu & autorité du Prince, quoy que bridé par l'autorité du Senat. L'Ariſtocratie, & gouuernement de peu d'hommes, & iceux ſages, y eſt painte en l'aſſemblée du Senat & magiſtrat des dix hommes, (nommez entre eux Capi de Dieci) & du Conſeil des priez (qui eſt dit à Veniſe Gonſiglio di pregati) leſquels ſont comme les maiſtres de requeſtes en la maiſon de noſtre Roy d'autant que c'eſt à eux de faire les raports au Senat touchant les choſes qui concernent l'eſtat, & profit de la republique, & ſeigneurie.

Quels ſont les nobles & d'où leur vient la nobleſſe.
Le conſeil eſt la figure de l'eſtat populaire
Le Duc Venitien porte la figure royale.
Prince Venitien eſt bridé par le Senat.
Capi de dieci eſt la forme de l'Ariſtocratie.
Conſiglio d'y pregati.

Voila quant au gouuernement, & comme il eſt meſlangé des trois ſortes de regner, à ſçauoir Monarchie, Ariſtocratie, & Democratie. Reſte à veoir quel ordre on tient en receuant les ieunes ſeigneurs qui briguent pour eſtre vnis, & enrollez au grand Conſeil, & leſquels on y reçoit (comme dit eſt) moindres de vingt-cinq ans, pourueu que ce ne ſoit plus bas du vingt-ieſme.

En quel aage ſont receuz les gentilshõmes au cõſeil maiour.

Ceux donc qui veulent paruenir à ce ranc, ſe vont preſenter au Magiſtrat, lequel à pour ſa charge principale, le ſoucy de faire obſeruer les loix de la republique, & lequel on appelle le Conſeil des Aduocats. Leſquels ſeuls peuuent accuſer, n'eſtant permis à Veniſe à perſonne priué de faire l'eſtat d'accuſateur deuant les Iuges: & eſt meſme l'autorité de ceux

Aduocats de Veniſe qu'elle puiſſance ont.

cy, que iadis fut celle des Tribuns du peuple à Rome: mais diuerse, car les Tribuns Romains, ne s'amusoient qu'à la deffence des fantasies, & volõté du peuple, là où ces aduocatz Venitiens pensent assez faire pour le suport de la multitude en tenant la main aux loix, & les faisant conseruer inuiolables. Deuant ceux cy donc que se presente ceste ieunesse des nobles accompaignez de leur pere, ou s'il est decedé, la mere leur y faisant compagnie, ou (elle estant trespassée) les plus proches parens y assistans, auec deux tesmoings gens de biẽ & remarquez en la cité: & là les ieunes hommes donnent attestation de leur sang, preuuent de quel pere ilz sont nez, & de quelle mere, à sçauoir femme de bien, & sortis de mariage legitime d'autant que les bastards ne sont receuz à tel honneur. Les tesmoins faut qu'afferment par serment que leur dire est veritable, comme chose cogneuë de chacun, & qu'ilz le sçauent par le recit de tout le voysinage puis les parens iurent que le ieune seigneur a passé l'aage de vingt ans. Ce que estant tout mis par escrit par le greffier du Magistrat, il faut attendre iusqu'au quatriesme iour de Decembre, auquel tous les noms de la ieunesse des nobles qui poursuit, & qui encor n'est enregistrée au nombre des citoyens, sont mis dans le vase du sort, lequel est porté au Prince, & mis deuant luy, en la presence des Conseillers, qui en ont vn autre dans lequel y a autant de balotes, comme en celuy des aduocats y a de noms escrits, chacun ayant vn rollet pour soy à part. Or la cinquiesme partie des balotes est d'or, & le reste d'argent. Le prince tire du vase premier vn billet des noms, & de l'autre soudain vne balote, laquelle s'il eschoit estre d'or, le ieune homme escrit en ce billet: est sur l'instant enrollé au nombre des Patrices, & receu pour assister au grand conseil. Mais si la Balote est argentée, il est reietté, & faut que attẽde le sort, & balotage de l'année suiuante, si ce n'est que lors il eust ataint le vingt-cinquiesme an de son aage, d'autant qu'iceluy est le temps legitime à tout gentilhomme Venitien d'estre faict bourgeois de la cité, & de participer és honneurs & charges d'icelle. Et aduenant que le pere ou ayeul de quelque gentilhomme soit pour absence ou quelque autre ocasiõ, n'ait iamais esté enregistré au liure public des Bourgeois : afin que fraude ne s'en ensuyuit, & que plusieurs ne s'introduisissent à faux tiltre parmy la noblesse, loy a esté faite, que tel homme se presentant, & soy disant gentilhomme d'ancienne maison, les seulz aduocats n'en auroient la cognoissance, ains seroit la cause raportée au conseil des quarãte. Et là celuy qui veut estre receu faut que prouue sa noblesse, & par tesmoings, & par escrits publics, & par ce moyen on dispute de son droit & iugent les quarante (lesquelz on choisit ordinairement du corps du Senat) si tel doit estre receu, ou non entre les Patrices, & seigneurs de la cité. Mais afin qu'aucun ne s'en allast sans punition, si abusant du senat il se disoit noble à faux tiltre la loy portoit, que auãt qu'ẽtrer en iugement, il consigneroit 500. escuz, lesquelz seroient cõfisquez au thesor public en cas qu'il perdit sa cause. Et puis que nous sommes sur le propos du conseil maiour, il faut noter, que iceluy, dés toute antiquité s'assemble tous les huict iours, & quelques fois plus souuent, selon que les affaires le requierent.

Difference de ces aduocatz auec les anciẽs tribuns du peuple à Rome.

Ordre obserué à receuoir les ieunes seign. au Conseil.

Vases du sort iadis Vrnes par les Romains.

Ces balotes sont de toille: mais puis dorées & Argentées.

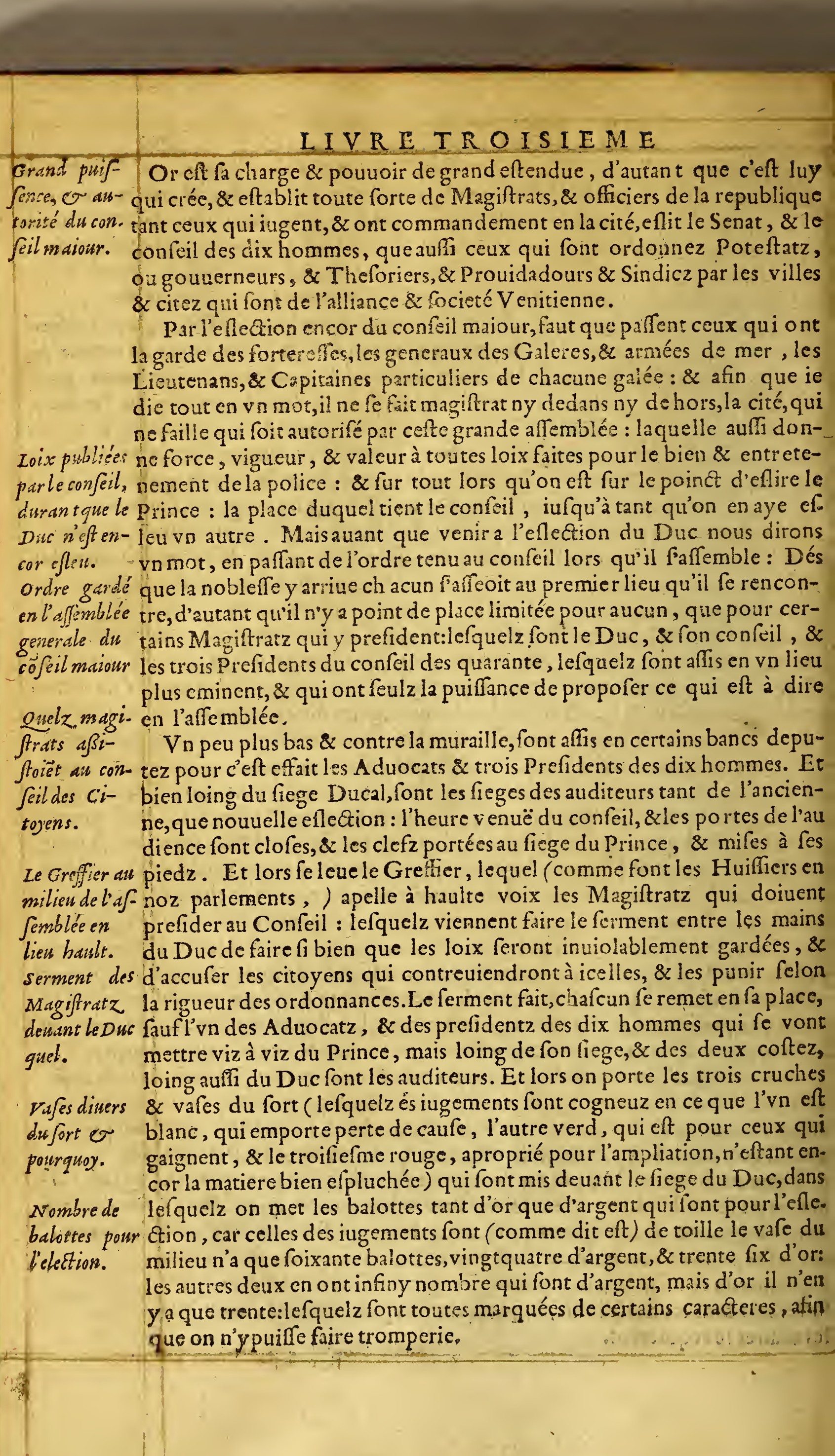
L'an 25. limité pour entrer au cõseil, sans qu'on puisse en priuer le poursuyuant.

Loy obuiant aux fraudes des noblesses supposées.

Conseil des quarante qui a les iugemẽs & ciuils & criminelz en main.

Loy de consignation & pourquoy establie.

Quand s'assemble le conseil maiour.



Grand puissence, & autorité du conseil maiour.

Or est sa charge & pouuoir de grand estendue, d'autant que c'est luy qui crée, & establit toute sorte de Magistrats, & officiers de la republique tant ceux qui iugent, & ont commandement en la cité, eslit le Senat, & le conseil des dix hommes, que aussi ceux qui sont ordonnez Potestatz, ou gouuerneurs, & Thesoriers, & Prouidadours & Sindicz par les villes & citez qui sont de l'alliance & societé Venitienne.

Par l'eslection encor du conseil maiour, faut que passent ceux qui ont la garde des forteresses, les generaux des Galeres, & armées de mer, les Lieutenans, & Capitaines particuliers de chacune galée : & afin que ie die tout en vn mot, il ne se fait magistrat ny dedans ny dehors, la cité, qui ne faille qui soit autorisé par ceste grande assemblée : laquelle aussi donne force, vigueur, & valeur à toutes loix faites pour le bien & entretenement de la police : & sur tout lors qu'on est sur le poinct d'eslire le Prince : la place duquel tient le conseil, iusqu'à tant qu'on en aye esleu vn autre. Mais auant que venir a l'eslection du Duc nous dirons vn mot, en passant de l'ordre tenu au conseil lors qu'il s'assemble : Dés que la noblesse y arriue ch acun s'asseoit au premier lieu qu'il se rencontre, d'autant qu'il n'y a point de place limitée pour aucun, que pour certains Magistratz qui y president: lesquelz sont le Duc, & son conseil, & les trois Presidents du conseil des quarante, lesquelz sont assis en vn lieu plus eminent, & qui ont seulz la puissance de proposer ce qui est à dire en l'assemblée.

Loix publiées par le conseil, durant que le Duc n'est encor esleu.

Ordre gardé en l'assemblée generale du cõseil maiour

Quelz magistrats assistoiët au conseil des Citoyens.

Vn peu plus bas & contre la muraille, sont assis en certains bancs deputez pour c'est effait les Aduocats & trois Presidents des dix hommes. Et bien loing du siege Ducal, sont les sieges des auditeurs tant de l'ancienne, que nouuelle eslection : l'heure venuë du conseil, & les portes de l'audience sont closes, & les clefz portées au siege du Prince, & mises à ses piedz. Et lors se leue le Greffier, lequel (comme font les Huissiers en noz parlements,) apelle à haulte voix les Magistratz qui doiuent presider au Conseil : lesquelz viennent faire le serment entre les mains du Duc de faire si bien que les loix seront inuiolablement gardées, & d'accuser les citoyens qui contreuiendront à icelles, & les punir selon la rigueur des ordonnances. Le serment fait, chascun se remet en sa place, sauf l'vn des Aduocatz, & des presidentz des dix hommes qui se vont mettre viz à viz du Prince, mais loing de son siege, & des deux costez, loing aussi du Duc sont les auditeurs. Et lors on porte les trois cruches & vases du sort (lesquelz és iugements sont cogneuz en ce que l'vn est blanc, qui emporte perte de cause, l'autre verd, qui est pour ceux qui gaignent, & le troisiesme rouge, aproprié pour l'ampliation, n'estant encor la matiere bien espluchée) qui sont mis deuant le siege du Duc, dans lesquelz on met les balottes tant d'or que d'argent qui sont pour l'eslection, car celles des iugements sont (comme dit est) de toille le vase du milieu n'a que soixante balottes, vingtquatre d'argent, & trente six d'or: les autres deux en ont infiny nombre qui sont d'argent, mais d'or il n'en y a que trente: lesquelz sont toutes marquées de certains caracteres, afin que on n'y puisse faire tromperie.

Le Greffier au milieu de l'assemblée en lieu hault.

Serment des Magistratz deuant le Duc quel.

Vases diuers du sort & pourquoy.

Nombre de balottes pour l'election.

Auprès de chacun des vases est assis vn cõseiller choisi d'entre les plus ieunes. Or ces vases & balottes sont là mis pour le choix de ceux qui seront du conseil plus estroict: (car les Venitiens ne font rien que par le iugementt de ce sort) d'autant que leur escheant vne balotte d'or, & s'allants presenter au vase du milieu, ilz en retirent vne autre pelote, laquelle si encor elle est d'or, ilz sont receuz au conseil du Prince, si d'argent ilz s'en retournent en leur place, & de ces vases vse on ainsi iusque à ce que neuf sont esleuz par ce moyen, lesquelz on appelle les Electeurs, d'autant que c'est à eux à eslire les Magistratz, ayans fait le serment de s'y gouuerner sincerement, & pour le bien, & prouffit de la cité: le reste qui y est obserué, ie suis d'aduis que le lecteur en consulte vn peu le liure de l'excellent seigneur Gaspard Contaren patrice, & homme de grande & remarquable erudition: car ie me contente d'en donner le simple crayon, pour n'oublier ce qui est de principal en nostre discours qui est des mœurs & façons de vie de chacune nation. Ayant donc parlé de l'eslection des moindres Magistratz, & qui en est l'eslecteur, c'est raison que nous venions à parler de celuy qui est le souuerain, d'autant que desia nous auons dit, que la cité de Venise r'aporte en soy vne figure, & ombrage de la monarchie en la personne de leur Duc, de la premiere creation duquel ie ne veux encore discourir, me suffisant de dire, & quel est son pouuoir, & comme l'on en vse en l'eslisant, le premier estant decedé. Le duc Venitien donc n'a aucune charge qui luy soit cõme attribuée particulieremẽt, veu que tous les affaires publics sont de son deuoir, & faut qu'il y tienne l'œil dessus, estãt en luy de se soucier de la vie & actiõs tãt des autres Magistrats, que de chacun des citoyens en particulier: afin que si quelcun verse mal en sa charge, il le face appeller au cõseil public, & là le reprend fort aigrement de sa faute: ou si le cas le merite, le met entre les mains des dix pour s'enquerir du faict, & le punir suyuãt la sentence du cõseil. Or ceste puissance ducale, est bridée de telle sorte, que le Duc seul ne peut rien, & ioinct aux autres Magistratz, il n'a nomplus de voix que chacun d'eux en son esgard: voire les Magistratz tant grands soiẽt ilz ne peuuẽt ordõner rien de cõsequence, qui ne passe sous l'authorité du cõseil. Le Duc encor si on fait l'eslection des offices de la cité, n'a pouuoir aucũ de fauoriser aucũ des siẽs, ains passe sous la loy esgale au moindre de la noblesse. Mais afin que ceste charge si fascheuse ne demeurast sans recompence, le defaut du pouuoir est satisfaict par l'hõneur que on luy fait & la grãdeur Royale represẽtée par son excellence; aussi est-il vestu ordinairement de drap d'or ou de pourpre, portant en teste cõme vne tiare de lin en lieu de coronne royale, auec vn petit chaperon ayant vne bordure d'or, la partie duquel, qui couure le derriere de la teste, s'esleue en façon d'vne corne: ayãt au conseil, & assemblée vn throsne Royal pour s'asseoir par sus tous les autres. Et n'y a homme soit-il en office, ou sans dignité, qui osast parler à luy, que la teste descouuerte, & le Prince ne fait carresse, ny honneur en tel lieu à homme quelconque.

Toutes les despesches publiques se font au nom du Duc & séellées de son seau, tous le Embassadeurs enuoyez çà & là, les gouuerneurs, &

Cõseillers gardẽt les vases.

Electeurs des magistrats neuf en nõbre.

Gaspart Contaren l. I. des Magist. de Venise.

Le Duc seul ne peut riẽ à Venise.

En l'election des magist. le duc n'a nom plus de voix que le moindre.

Vestement du duc Venitien.

Honneurs, & dignitez du duc.

potestatz des Prouinces & villes subiettes à l'estat, adressent leurs lettres, lors qu'ilz escriuent au Senat, au Prince: comme aussi toutes loix, & ordõnances de quelque magistrat que ce soit, sont publiées sous l'autorité du Duc: & la monnoye tant d'or que d'argẽt porte le nom, & figure du Prince: en somme par tout vo⁹ voyez la figure parfaite d'vn Roy, mais la puissance souueraine en est du tout esloignée. A ce Seigneur sont ioints six cõseillers, lesquelz ne sont que huict mois en cartier, & ne bougent iamais de la compagnie du Prince, duquel ilz oyẽt les parolles, & sçauent les actiõs, & sont cõpaignõs de sa puissance. Et afin que la grande richesse & abondance ne rẽdit ce Prince insolent s'il manioit à discretion le thesor de la cité, il luy est seulement ordonné pour son estat, & maison 3500. escuz de rente annuelle, qui suffisent à l'entretenir, si par cas il n'estoit guere bien aysé de son patrimoine, & est cest argent pris du thesor public. Et est si chargé de despences que ce reuenu s'en va & plus, sans que le Prince aye moyẽ d'en enrichir les siens: il est tousiours vestu de soye, sa maison fort superbemẽt tapissée, seruy en vaisselle d'argent, & ne luy manquant riẽ qui appartiẽne à la grãdeur d'vn Prince. Aussi faut que tous les ans quatre fois il dresse vn festin, & banquet magnifique à soixante citoyẽs & plus choisis à sa volonté, sauf que les magistratz principaux y peuuẽt venir encor'qu'ilz n'y soiẽt appellez. Les iours ordonnez à ces festins sont la sainct Estienne aux festes de Noël, le moys d'Auril, & iour de S. Marc Patrõ de Venise: la feste de l'Ascension nostre Seigneur, qui est le iour q̃ le Duc accõpagné de la ieunesse Venitiẽne mõte sur le Buccẽtor, qui est vne Galere magnifiquement parée & bastie pour c'est vsage, & entrãt, passé les caneaux en pleine mer, il iette vn aneau d'or en icelle, espousant l'espouse de Neptune, & ou assiste l'Euesque qui benit la fiancée: & apres ceste gẽtile ceremonie, ilz s'en vont en l'Eglise S. Nicolas bastie en celle terre qui separe la pleine mer d'auec les canaux sur lesquelz est edifiée la ville, où la messe est deuotement chantée: & icelle finie, on rameine le Duc en son Palais, & banquetent en sa compagnie. Le quatriesme festin se fait au moys de Iuing, & le iour de la feste des martyrs saint Vite, & Modeste, à l'Eglise desquelz le Duc est conduict en grãd magnificẽce, où le diuin seruice est finy, le Duc reçoit à sa table vne bonne troupe de citoyens. Et d'autant que toute la noblesse ne peut assister à ces Bãquetz, il est estably dés toute antiquité, que ceux qui n'y ont point esté semons, & qui sont du corps du grand conseil, ayent en hyuer chacun de la part du Prince cinq canards de riuiere pour present, & pour la part qui leur doit escheoir du festin, & c'est enquoy sont employez les deniers que la seigneurie donne au Prince: & en sa garde qu'il a ordinaire, mais icelle sans armes, afin que par ce moyen il n'establit vn estat tyrannique en la cité. L'election du Duc nous la differons au chapitre suyuant, à fin de comprẽdre icy le Senat, qui est vne partie des meilleures de l'estat de Venise. I'ay dit q̃ le Senat se raporte à l'Aristocratie & gouuernemẽt d'vne petite troupe d'hõmes sages: aussi y a-il à Venise six vingts legitimes Senateurs, iaçoit que de nostre temps on ayt grandement accreu le nombre: les legitimes ny autres ne sont point perpetuelz en l'estat, quoy qu'ilz en portent le tiltre,

Six conseillers adioincts au Duc.

Reuenu du Duc de Venise.

Magnificence du Palais ducal.

Quatre festins que le Duc faict aux magnifiques & en quels iours.

Buccentor à quoy destiné.

Le duc de Venise espouse la Mer.

Ceste Eglise est delà le grãd canal

Duc Venitien fait present de Canards aux magnifiques.

Garde du Prince sans armes.

Nombre des Senateurs à Venise.

le tiltre,ains sont esleus, & choisis tous les ans par l'assemblée, & grand conseil duquel auons parlé cy deuant:toutesfois en ceste dignité ilz eslargissent leur conscience, & bien souuent ils en continuent plusieurs, ainsi qu'il semble bon à la seigneurie. La maniere de proceder en l'election est semblable à celle des Electeurs,de laquelle auons desia fait mention,& se fait és moys d'Aoust,& Septembre,estans premieremēt esleus 60.lesquels lendemain de leur election en escriuent encore d'autres, pour parfaire le nombre,& gettent les cartelz dans le vase du sort, sans que aucun y mette pas vn de ses amys,veu que la loy deffend que plus hault de deux parens y soyent receus ensemble,affin que les brigues estans plus fortes d'vn costé que d'autre ne fussent trop dommageables à l'estat public. Entre ces esleus,les soixante premiers portent le tiltre de Senateurs,& les autres s'apellent adioints:& outre les six vingts,entrent au Senat,sans le Duc,& ses conseillers,les dix hommes ou conseil de Dieci, le conseil des quarante, les iuges criminelz, les pouruoyeurs des viures, & sel, les Procureurs de S.Marc,la puissance, & honneur desquelz, apres l'autorité ducale est des plus grandes,& respectées de la cité,lesquelz tous ont degré,voix,& pouuoir au Senat, faisans tous ensemble le nombre de deux cens vingt Senateurs.C'est au Senat le gouuernemēt entier de la police, & affaires publiques,estant ferme & stable tout ce que le Senat ordonne, & establit, par l'ordonnance & iugement duquel & on fait la guerre,& les accords, les imposts,tailles, & decimes se leuēt pour subuenir au public, & si la necessité requiert qu'on eslise quelque nouueau Magistrat, c'est au Senat à le nommer,& eslire, comme aussi c'est à luy de choisir les hommes suffisans que la seigneurie enuoye en embassade vers les roys,& Princes estranges: voire est en luy d'eslire les sages qu'ilz nomment,la puissance desquelz est d'assembler le Senat, & de faire les raports des causes deuāt les seigneurs. Or s'il aduient quelquefois qu'on vueille contraindre vn seigneur à prendre quelque charge qui ne luy est agreable chacun des Senateurs met en la cruche du sort,le nom de celuy qui luy paroit le plus capable pour s'aquitter de telle chose,& puis on tire les billets, & celuy qui en a le plus, pourueu que d'vne seule voix l'vne partie surmonte l'autre, il fault qu'obeisse veu q̄ sans acception de personne le sort semble l'auoir choisi pour ce faire. Sur les cōsultations du Senat fault entendre qu'on eslit seize hommes,que les magnifiques apellent les sages, d'autant qu'ilz sont estimez surpasser tous les autres en sagesse, l'office desquelz est Semestre, & diuisez en trois rancs:le premier ayant la charge de proposer au Senat, ce qui cōcerne les affaires de grand importance soit de la paix, ou de la guerre, & sont six en nombre:le second ranc est de cinq citoyēs: lesquelz iaçoit que ayant pareille autorité de r'aporter que les premiers,si ne sont ilz tāt estimez,ny honnorez, & est leur charge de se soigner des soldats nourris, & souldoyez par le general de l'armée Venitienne: Le troisiesme ranc ne se mesle de rien proposer au Senat, que des affaires concernans la marine,lequel estat fut iadis en grand honneur lors que les Venitiens se faisoyent redoubter sur mer, mais à present ceste gloire est presque toute aneantie. Or le conseil de ces seize officiers est apellé College: & s'assemblent tous

Senateurs cōtinuez souuēt à Venise.

Election des Senateurs.

Deux sortes de Senateurs legitimes,& adioints.

Qui, outre les Senateurs,entre au Senat.

Procureurs de S. Marc. voy Cōtaren. li.4

Puissance du Senat Venitien

Voy Contarē. li.3. des Magist.

Conseil des sages à Venise.

Moyen tenu à enuoyer vn gētilhomme à vne charge, luy enuis la receuant.

College des seize sages lesquelz sont semestres.

Estat & charge des 16 sages.

les iours de grand matin auec le Duc, & ses conseillers, pour ouyr les requestes de chacun ayant quelque affaire ou auec la seigneurie, ou à quelcun des Magistrats, & de cecy ils en iugent ensemble, ou, s'il est besoing, ilz en font le raport au Senat. Puis se retirent sur les dix heures au conseil pour consulter des grans & publiques affaires: où estans assis, le chef du conseil (car tous les sept iours vn d'entr'eux y preside, & est changé) propose ce dequoy il fault deliberer, & chacun disant son aduis en son ranc, soit qu'ilz soyent d'accord, ou que les sentences soyent diuerses, ils vont vers le Prince, & Conseillers pour declairer ce qui s'est passé, auant qu'assembler le corps du Senat, & y sont recitées les opinions de chacun en particulier par le Greffier, qui est secretaire du Senat. Lequel assemblé, apres qu'on à leu les lettres qui sont des affaires de consequence, & que le Prince, & Sages du college ont receuës depuis la derniere assemblée du Senat: puis on propose les opinions de messieurs du College: lesquels discourent leurs aduis l'vn apres l'autre, sans qu'il soit permis, ny loisible à Senateur aucun de parler, tant qu'ayent finy de dire messieurs du college. Et s'il y a quelque Embassadeur nouueau venu qui vueille declairer sa charge au Senat, il est receu par le Duc, Conseillers, & tout le college, deuant lesquels il propose son dire, & d'iceux est courtoisement ouy: lesquelz luy demandent temps pour consulter: ce qu'ilz font en la façon ia declairée, puis le raportent au Senat, où le Prince discourt les requestes de l'embassadeur, & ouys ceux qui ont charge d'y parler, à la fin on arreste suyuant l'aduis du Senat, ce qui doit estre respondu audit Embassadeur: auquel on lyt l'ordonnance du Senat, & ainsi on luy donne licence. Voila quant au Senat. Le conseil des dix hommes les presidents desquels s'apellent en lãgue vulgaire Capi de Dieci (chefs des dix) est pour la cognoissance des crimes, & y est la rigueur grandement & seuerement gardée, d'autant que c'est des grands crimes que la cognoissance leur est commise, mais à present, estant leur autorité de plus grand estendue que iadis, aussi ne sont ilz plus seulz és vuidanges des procez, ains y sont apellez les Aduocats, & iuges criminels, & le college des sages, les Procureurs de saint Marc, & outre ceux-cy encore quinze Conseillers nommez adioints, que non le Senat, ains les dix hommes choisissoyent iadis du Senat, là où maintenant tel choix est fait du corps, & assemblée du conseil public, & maiour, estãt ceste dignité si necessaire à Venise qu'elle seule se peut presque vanter de tenir, par son integrité, la republique Venitienne en vigueur. Et est l'estat si iustement dressé en celle seigneurie que les pauures qui n'ont moyen de salarier les aduocatz pour leur deffence, sont soulagez en cela, qu'il y a des officiers commis à plaider pour eux aux despens du public: & d'auantage homme ny est puny sans estre aiourné, & sans que sa cause ne soit deuëment debatuë: cõme ainsi soit (ainsi que i'ay proposé) que aucun ne peut accuser vn autre que ceux qui sont du conseil, & college des aduocatz.

Vn President changé tous les sept iours au college des sages.

Nul parle au Senat auant les 16. du college.

Ie n'auroy de long temps fait, si ie vouloy m'amuser apres tous les offices, estatz, & magistratz de la police Venitienne, & s'il failloit s'arrester à la charge des deputez de l'Arsenal, des gouuerneurs des Prouinces, & Potestats des citez d'Italie, des Thesoriers, & Prouidadours, & autres di-

gnitez ordinaires en l'estat de Venise: & pource laissant ce discours, ie reuiendray à l'election du Duc, & au temps que la cité de Venise commença à estre gouuernée souz le nom d'vn tel Prince.

En quel temps furent esleus les premiers Ducz à Venise: & le moyen de proceder à l'election. Chapitre 26.

IL n'y eust iamais nation qui se soit arrestée en l'estat premier de sa fondation, & qui n'aye changé de gouuernement selon que les choses & occurrences d'icelles se sont presentées : veu mesmement que la liberté, qui est vn des plus precieux dons que le ciel departe à vn peuple, & pour laquelle ceux mesme, qui embrassent (comme de leur bon gré) la seruitude combatent obstinément, a esté mesprisée pour establir quelque ordre, qui semblast estre l'appuy d'icelle. Ce qui se voit en l'erection des puissances dés le commencement, veu que la sainte escriture mentionne les Geants, & puissants en la terre, & ceux qui les premiers planterent les racines des royaumes, & empires. Or comme les peuples les plus friants de liberté, ayent tousiours eu pour suspect le nom royal, si est-ce q̃ ne pouuãs se maintenir sans chef ont esté cõtraints de choisir quelques vns pour les guider, & regir l'estat de leur police: dequoy vous peut faire foy celle ancienne republique des Iuifs administrée par les iuges depuis la mort du grand legislateur Moise, & de cest excellẽt capitaine Iosué, sous lequel ont trẽblé tous les roys & de la Palestine, & Mesopotamie. Les Gaules aussi (comme nous esperõs dire) furẽt iadis gouuernées par les estats, & les douze Princes qui depuis ont porté le tiltre de pair de France, auant que les Roys eussent la souueraineté sur le peuple: voire les François, ains que conquerir les Gaules ont souuent changé de façons de police, ores le peuple ayãt l'Empire, tantost le conseil de certain nombre des plus sages, & depuis les Ducs, & generaux des armées, & à la fin y fut establie la puissance Royale: Ie laisse les Perses, Egyptiens, Grecs, & Romains qui ont gousté toute espece diuersifiée de police, & gouuernement pour reuenir à l'institutiõ du Magistrat souuerain de la grãd cité de Venise, de l'origine de laquelle ayãt parlé, & de la source de la plus part, & du reste des officiers manians l'estat, & ayans souuent parlé du duc, de ses dignitez, & preeminẽce, cest raison (ce me semble) de toucher à son election, & au temps auquel premierement ceste dignité fut erigée. Mais auant faut voir comme ceste cité estoit maniée, veu que l'autorité ducale n'a pas esté introduite tout aussi tost que les citoyens fuyans la main armée des Barbares se retirerent par les isles esparses qui ont causé l'amas des Venitiens edifices.

Liberté dõ du ciel mesprisée des hommes.

Geans, & premiers oppresseurs de la liberté.

Iuifz gouuernez par des capitaines voy le liu. des Iuges.

Gauloys regis par le peuple pris par les Ducs, & à la fin par les Roys.

Fault donc noter, que ces bonnes gens qui auoyent laissé le continẽt & terre ferme basty qu'ils eurent quelques maisons & forme de cité parmy les paluz de la mer, voyans que il faudroit faire desormais là leur residence, & que plusieurs de leurs voisins se faschans qu'ilz s'y arrestassent taschoiẽt de les empescher en leurs aises cognoissans qu'il faudroit pratiquer

Pourquoy les Tribuns & Ducz crées à Venise.

aussi bien les armes que le maniement ciuil des affaires, proposerent de créer certains offices & magistrats qui seruissent & dedans, & dehors, & en temps de paix, & de guerre, & lesquelz fussent entr'eux perpetuelz, & comme representans la grandeur & maiesté d'vn Empire. Mais auant que mettre la main à ces dignitez à vie, aucuns Chroniqueurs Venitiens proposent qu'on esleut des Consulz à l'imitation ancienne des Romains, & ce dés le temps qu'encor ce peuple n'habitoit que és lieux qu'on nomme à present Realte, & que les premiers qui manierent les affaires de l'estat Venitien sous la puissance consulaire, furent Galien Fontane, Symō Glauconie, & Antoine le Chauue, & duroit ceste dignité l'espace de deux ans: mais ceux qui recueillent ceste forme de gouuernement, la prennent déz le temps premier des courses des Barbares en Italie, & long temps auant que Attile y passast, & y foudroyast tout le pays voisin à la mer Adriatique, & lesquels officiers estoyent enuoyez éz isles de Padoue auant, & ce ains que la resolution de s'arrester és marests, fut prise par les nations Italiennes tourmentées des Barbares. Car, suyuant ce qu'en afferment & Sabellique, & Contaren, dés que les isles furent habitées, & qu'on se fust du tout resolu de s'arrester parmy les flotz de l'eau, & ioing des incommoditez des courses des infidelles estrāgers, on esleut des Tribuns, à l'imitatiō ancienne de chacune cité, esquelles y auoit vn certain Baillif, ou gouuerneur portant le nō & tiltre de Tribun: & failloit que ces officiers s'assemblassent à iours certains pour traiter des affaires communs, & pour mettre ordre à ce qui seroit necessaire pour le bien public: chacune isle auoit son Tribun qui estoit vn an en sa charge, lequel punist les fautes de ses citoyēs à la rigueur de la loy, toutesfois les choses de cōsequēce, & qui touchoiēt le commun estoyent raportées deuant toute l'assemblée & conseil des Insulaires: mais c'estoit encor en l'enfance de ceste cité qu'on si gouuernoit de telle sorte: veu que Flore partist les accroissements de Venise en enfance, adolescence, & ieunesse: mettant sous le mot d'enfance tout ce temps que les Venitiens se cōtindrent cachez en leurs marests dés les Hūs iusqu'au temps que les Lombards vindrent en Italie. Ceste forme d'estat ayant eu vigueur pour quelque temps, à la fin l'experience feit cognoistre à ces hommes sages & de leur naturel, & pour les grands assaults qu'ilz auoyent endurez de fortune, que ces Tribuns ne se soucians guere du bien public, comme voyās leur charge exposée, & au plaisir du peuple, & sans autorité qui fut de consequence: & que pour ceste consideration le proufit commun en estoit grandement interessé. A ceste cause ilz trouuerent que la voye meilleure plus proufitable, & necessaire pour l'establissement & continuation de leur grandeur consistoit à eslire vn seul à qui fut commise la charge de la republique, & lequel fut recogneu de tous, comme leur souuerain & prince legitime. Ainsi fut arrestée l'election du Duc, & Prince par le consentement de tous les citoyens, & son siege, & palais fut estably en la cité nōmée Heraclée, laquelle fut iadis bastie à vn des coings des marestz où la mer batoit en ses fluz & refluz, & vne isle pres où le fleuue Plan s'engoulphe en la mer Adriatique, & ce au temps de l'Empereur Heraclie, duquel aussi elle porte le nō, & à present celle isle est faite

Sabell. dec. 1. li. 1. de l'hist. de Venise.

Consulz premierement esleus à Venise.

Contaren li. 2 des magist. & repub. de Venise.

Tribūs esleus annuelz à Venise déz le cōmencemēt.

Flore, comme partist l'accroissement de Venise.

Pourquoy on crea vn Duc à Venise.

Heraclée cité bastie au nom de l'ēpereur Hercule qui regnoit l'ā de grace 614.

Plan fleuue.

Voy Leandre en son traité de Venise.

terre ferme pour auoir le fleuue tant ameiné de fables, & limons que le tout endurcy il n'y a plus d'eau qui ſepare l'vne terre de l'autre. Par ſucceſſion de temps ceſte ville ne ſemblant lieu aſſez aſſeuré pour la retraitte du Prince à cauſe qu'eſtant trop loing du reſte des iſlettes, & ſuiet aux courſes des corſaires,& eſcumeurs, le Prince ſeroit en dāger d'eſtre trouſſé & emmené auāt qu'on en peut rien entendre:on remua le palais & ſiege Ducal à Malamocco qui eſtoit vne place au milieu des canaux & mareſtz des courantes eaux,& par ce moyen le Duc pouuoit eſtre ſecouru des ſiens,& les citoyens fauoriſez par les conſeilz & ſageſſe de leur Prince, ſ'il aduenoit que les Pirates attentaſſent quelque nouueauté.

Malamocco ſiege Ducal ſur l'embouchure du fleuue Brente en la mer.

Siege du Duc à Malamocco & depuis à Realte.

Mais la place ne fut guere long temps honoré de la preſence du Prince, ſoit d'autant que le Roy Pepin filz de Charles le grand qui eſtoit Roy d'Italie,taſchoit de ſ'aſſubietir l'eſtat Venitien,pour voir ce peuple plus affectionné aux Empereurs de Conſtantinople,qu'au Monarque d'Occidēt, & que Pepin les menaçaſt de les ruiner , & que pource ilz ſe retirerēt à Realte,y poſans auſſi le lieu & demeure perpetuelle de leur Duc, faiſans & dōnans à la cité de Veniſe, celle grandeur en laquelle on la voit eſtre à preſent : ou ſoit (qui eſt le pl' vray ſemblable) que le ſoupçō du peuple contre le Duc l'y acheminaſt,& luy feit poſer le ſiege Ducal en lieu où le prince ne peut conuertir ſa dignité en tyrannie. Car eſtant eſleu duc vn nōmé Theodat filz d'Vrſe que le peuple auoit occis, & ſe tenāt à Malamocco, il feit baſtir vn fort chaſteau ſur l'ēboucheure que fait la riuiere de Brente dans la mer, ſur quoy les Venitiēs prenans opinion qu'il ne vouluſt ſe fortifier en celle place & ſe faire ſeigneur par force, ſe mutinerent contre luy,le prindrent, luy creuent les yeux, & le depoſent de ſa dignité. En ſomme & l'vne & l'autre raiſon y ont quelque euidence,mais le point principal eſt que Realte fut choiſi comme le plus propre tant à cauſe de ſa force eſtant le mieux enuironné des courātes, que pas vn des autres lieux inſulaires, que pour ſ'y eſtre retirez les plus grāds & ceux qui eſtoyent les principaux du Conſeil. Ainſi dés le commencement l'eſtat Venitien a eſté ſoumis ſous l'autorité d'vn qui preſidaſt à tout le corps de la republique,mais diuerſement, entant que les premiers auoyent beaucoup plus d'autorité que ceux qui ſont venus apres,& ſ'attribuoyent pl' de licence de tout faire, d'ou auſſi ſ'enſuyuoit bien ſouuent la mutinerie, & reuolte du peuple,& quelque fois la mort & ruine du Prince : iuſqu'à tant que l'vſage leur aprenant cōme il failloit viure,en fin la vie du Prince eſtant aſſuiettie à la loy,& liée ſous l'autorité des couſtumes du païs,ſa puiſſance a eſté limitée,ainſi qu'à preſent on la voit eſtre au grād proffit, & ornement de l'eſtat publique. Or quāt a l'eſlection de ce ſouuerain magiſtrat les temps par leur changement l'ont diuerſifiée:entant que dés le commencement, cōme les anciens fuſſent conduicts d'vne ſimplicité naturelle,& du tout preſque eſloignez d'ambition, ou pour mieux parler chaſcun craignant d'auoir ſur ſes eſpaules le fardeau d'vne charge plus faſcheuſe & profitable,& ayant plus de parade que d'effait, fuyoit auſſi d'eſtre honoré de telle dignité tant ſemblaſt elle eſtre excellente. Et ainſi le choix,& iugement en eſtant donné à la multitude, celuy eſtoit nommé

D'Vrſe & de ſa mort, voy Sabelliq. Decad. 1. liu. 1. & de Theodat decad. 1. liu. 2.

Les premiers Ducs eſleuz par la multitude.

& declaré Prince, lequel estoit en oppinion d'estre le plus vertueux, sage, & prudent d'entre toute la troupe des citoyens. Cest ordre sembla bon & necessaire pour lors, n'estant la multitude trop grande des citoyens: mais estant aggrandie la cité, & le peuple augmēté les plus sages cognoissans combien estoit dommageable, & de peu de proffit pour le salut, & conseruation de l'estat qu'vne chose de si grand cōsequence que la creation du Prince fut commise & octroyee à la folle, & temeraire fantasie d'vn peuple, les aprehensions duquel le plus souuent flechissent vers la partie plus corrompuë & mal-saine, retranchans ceste licence trop perilleuse, ordonnerent que de là en auant on esliroit vnze hommes des mieux renommez, & plus gens de bien qui fussent en la cité, & ausquelz fut dōnée la charge de leslection de leur prince. Mais à la fin l'ambition prenāt pied auec l'accroissement de la puissance, & seigneurie, il fallust aussi inuenter nouueaux moyēs de suffrages & balotemēs pour l'esgard de ceste election Ducale, & de laquelle il nous fault vn peu discourir, puis que c'est pour elle que nous auōs dressé ce chapitre. Nous auons proposé par cy deuant comme durant l'interregne, il y auoit certains des Conseilliers Venitiens du grand Conseil, qui prenoyent le soucy de l'estat, attendant la nouuelle creation d'vn Prince. Apres donc que le Duc est mort, & les obseques: & funerailles d'iceluy biē & saintement celebrées, les Conseilliers s'assemblans au Conseil eslisent cinq hommes, selon l'ancienne coustume, lesquels regardēt si le Duc trespassé à rien fait cōtre l'integrité des loix, & ordonnances anciennes, à fin de casser, & annuller ses decrets: & si le deffunt s'est monstré eschars, & n'ayant fait la despence ordōnée par la coustume, selon que ces cinq hommes en feront le raport au cōseil, les heritiers du Duc sont condemnez à l'amende, telle qui l'ordonne la loy, & laquelle est pecuniaire, & la somme en est prise sur le patrimoine du Duc mort, & mise au thesor public. Pour les mesmes Comices, & suffrages sont encor destinez cinq autres citoyens, qui sur l'heure que sont esleuz fault qu'entrent dans le conclaue conioint au lieu où se donnent les voix, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir plustost q̃ d'auoir cōsulté sur ce qu'il fault changer, oster, ou aiouster à la puissance & autorité du prince qu'on doit eslire. Deliberé qu'ils ont de cecy, derechef le grād Cōseil est assemblé, & luy mis en ranc, les dix sortent du conclaue, pour rapporter chascun en son endroit son opinion au Conseil touchant les prerogatiues de leur prince, & là tous les citoyens ayant voix, & aduis, on balote sur ce qui est le plus proffitable pour le bien du public, & ce qui est pour lors ordōné faut que soit enregistré parmy les loix qu'il fault que le prince suyue tout le lōg de sa vie. Limitée qu'ō à l'autorité du Duc, l'ēdemain on commence de proceder à celle douteuse, & difficile façon d'eslire, par laquelle on crée le souuerain magistrat de Venise. Or s'assemblēt tous les citoyens qui ont passé l'aage de 30. ans, d'autant que l'ancienne coustume forclost de ceste assemblée, ceux qui n'ont encore attaint cest aage, & entrez qu'ils sont, on les compte, pour mettre autant de balotes dans les vases de l'election, comme il y a de citoyēs: trente de ces balotes sont d'or, et d'argent toutes les autres. Ce vase, ou cruche est mis deuant le siege

L'electiō ostée à la multitude.

Moyens obseruez ains proceder à l'election du Duc à Venise.

Heritiers du Duc punis pour les fautes du Duc.

Maniere de créer les electeurs du Prince Venitien.

des Conseilliers, & pres lequel est assis vn petit enfant, qui tirant hors les bales, appelle les citoyēs selon les rancs qu'ils sont assis lesquels vont vers la cruche au mesme ordre qu'ils ont en leur siege. Neantmoins comme les autres suffrages & balotemens il soit permis aux citoyens de mettre la main dans l'vrne, & vase: en ceste election nul oseroit y toucher, ains c'est l'enfant là assis qui donne à chacun sa bale : ceux qui reçoiuent celles d'argent sortent tout aussi tost du cōseil: mais à qui la balote d'or eschoit, il est nommé à haute voix par le greffier, & il se retire dans vn conclaue à ce ordonné, & tous ses parens & aliez se leuent aussi, & se mettent à vn coing du lieu & pourpris, lesquelz estans nombrez, on leur donne autant de balotes d'argent qu'ils sont en nombre, lesquelles receuës ils sortent aussi du conseil : & en ceste maniere il en y a trente, ausquels eschoit d'auoir des marques d'or, qui sont choisis d'entre toute la multitude des citoyens, ce qu'estant fait, le conseil se depart, & chacun se retire en sa maison.

Retirez que sont les citoyens, les trente enfermez au conclaue, sortent & deuant les Conseilliers de rechef on balote, tellement que selon le sort il y a encor neuf choisis d'entr'eux, ausquels est donnée la charge de nommer le Prince futur, & les autres se retirans, ceux cy entrent seuls derechef au conclaue à ce fait destiné, où ils sont encloz, tout ainsi qu'on en vse à Rome à l'endroit des Cardinaux à l'election du Pape, sans qu'on leur laisse non pas vn seul seruiteur pour les seruir, ne qu'il soit loisible à homme viuant de leur parler en sorte quelconque : & ne peuuent sortir de là que premierement ils n'ayent esleu quarante hommes dignes de la charge d'eslire le Prince : & aucun ne se peut dire esleu par eux s'il n'en raporte six voix, tellement que si de neuf qu'ils sont, les quatre font empeschement à vn suffrage le tout est compté pour rien.

Les quarante esleuz que sont, ils en donnent aduis par le portier & nonce public aux Conseilliers, leur faisant entēdre, comme ils parfont le deuoir de leur charge. Tout sur l'heure, si ce n'estoit que la nuit fut desia bien prochaine, les Conseilliers font assembler le grand Conseil, & les citoyens venuz que sont, on met en auant le registre escrit au conclaue, & dans lequel sont nommez les quarantes electeurs du Prince: lesquels sont prononcez tout hault par le greffier du Conseil en pleine assemblée, Si quelqu'vn des nommez assiste au Conseil, il s'en va vers le siege des Conseilliers, & de là s'en entre au conclaue & chambre du Conseil priué : & absent qu'il est, soudain il est cherché, par toute la ville par vn Conseillier, ou par vn des quarante esleuz en pareille commission : & trouué qu'on là il est amené en sale & en l'audience, deuant les Conseilliers, & de là au conclaue sans qu'il luy soit permis de parler, ny arraisonner homme qui viue, à fin qu'il n'apparoisse aucune occasion, ny soupçon d'ambition és suffrages qu'ils taschent de mettre afin auec toute integrité, & iustice.

Ces quarante ne sont pas si tost enfermez que l'assemblée est licenciée, & que le Conseil se depart : Ce que fait ces quarante se presentent deuant les grands Magistrats, à sçauoir les Conseilliers, & par la mesme façon

de baloter que dessus, de 40. on en choisist 12. les 28. qui restent se retirans, & les autres estans encloz comme dessus à esté dit. Ces 12. en eslisent 25. chascun desquels fault qu'emporte 8. voix ne pouuant aucun estre choisi à moindres suffrages, & de cecy ils aduertissent le Conseil, qui sur le mesme point de temps assemble le corps de la cité, pour en vser ainsi qu'il a esté dit: & de ces 25. en sont encor esleuz neuf, lesquels en nomment 46. lesquels par le sort sont redigez à onze, & ceux cy en escriuent 41. d'entre les principaux des senateurs & plus anciens de la cité, desquels dés aussi tost que sont nommez s'en vont à la chambre ordonnée pour cecy, & c'est à eux à eslire, & nommer le Prince. Bien est vray que de ce nombre ainsi pris par sort il n'en y peut auoir deux qui soyent de mesme sang, & maison, ou qui ayent quelque grāde amitié, & familiarité, ensemble, d'autant que les loix anciennes ne le peuuēt souffrir, & que de tout temps ces Venitiēs en ont ainsi vsé en leurs suffrages, & lors qu'ils se sont assemblez pour la creation de leur magistrat souuerain. Or peut on voir la grande sagesse des magnifiques anciens en ceste diuerse façon de proceder en eslisant leur Prince, entant que par ceste collusion de sentences ils ont amadoüé la multitude si bien qu'il semble que ce soit elle qui crée le Duc, puis qu'elle choisist les electeurs & lesquels neantmoins ne sont pris que du ranc senatoires, comme de celuy qui de tout temps s'est gardé la preseance, & autorité au gouuernemēt de l'estat, àfin que l'insolence du peuple n'accablast la felicité de leur ville. Ces quarante & vn nommez qu'estoyent pour l'election du Duc, tous en vn instant, sans mendier les suffrages du peuple, voire ny se soucians seulemēt de le caresser d'vn seul salut, s'assemblent en la court où se font coustumierement ces grandes assemblées. Là auāt toute chose on chante, & celebre les saints, admirables. & diuins mysteres de la Messe, & icelle ditte, tous les assistans mettant la main sur l'autel iurent deuant Dieu, & la republique, qu'ils esliront celuy là pour Duc, lequel ils estimeront le meriter tant pour sa sainteté de vie, que pour estre soigneux du bien public, diligent, sage, & pouruoyant au tout sur tous les autres. Ce serment finy, les gēs d'eglise se retirās les seuls electeurs demeurent en la court sans seruiteur quelconque, ny autre qui puisse leur fournir rien. Et lors trois des plus anciens president assis pres vne table dressée pour cest esgard, & sur laquelle y a vn vase de balotage, & chacun des electeurs escriuant en vne bale de toile le nom de celuy qu'il estime digne d'estre Duc, la gette dans le vase. Toutes ces lettres, & marques mises en la cruche d'election, on en tire vne, la premiere qui viēt en main à celuy qui est deputé pour ce faire. Les commis pour presidēt ayans leu ce qui est sur la balote, si tost que prononcent le nom y escrit dessus, celuy qui est nommé, s'il se trouue la (comme souuent il aduient) ne fault de sortir dehors, & s'en aller pour donner lieu à chacun de disputer de sa suffisance. Cestuy sorty qu'est, s'il y à q̄lqu'vn qui aye quelq̄ cas à mōstrer comme cestuy est inhabile pour porter vn si grand faix que la charge d'vne telle republique que la Venitienne, il se leue, & ayant vsé de quelque excuse modeste, bastie sur ce que tout bon citoyen doit à sa republique, il dit franchemēt ce qu'il à sur le cœur, & qui sert à esclaircir l'incapaci-

Ruse du senat Venitien pour se maintenir.

Ceremonies obseruées auant l'election du Duc.

Licēce fort modeste d'accuser l'esleu.

l'incapacité de cestuy qui est nómé pour estre Prince. Finy que cestuy cy a son dire, les presidéts au Conseil font venir celuy qui est accusé, & sans luy dire le nom de l'accusateur, luy specifient tous les crimes qui luy ferment le pas pour venir à la dignité Ducale. Aussi iurent ils tous, entrans au Conseil de tenir secret tout ce qui se passera, à fin que ces animositez, ne causassent des ligues, & partialitez preiudiciables à l'estat de leur republique. L'esleu oyant ce qu'on luy reproche, respond, & se purge des crimes imposez, puis sort de la court: & lors ou le premier qui l'a accusé, ou vn autre se leue, & propose d'autres raisons plus fortes, & valables, ausquelles l'autre ayant respondu auec suffisante preuue de son innocence, si les accusateurs n'ont rien plus que luy mettre deuant les yeux, on vient à baloter, & de telle façon que si quelqu'vn paruenoit à auoir 25. voix iadis il estoit sans nul esgard declairé chef de leur republique. Mais à present on y obserue vn autre ordre, veu que, iaçoit qu'vn aye si bien fait que ce nombre luy donne la dignité, d'autant que le sort y est souuent getté, si à la seconde, ou troisiesme fois, vn autre l'emporte, & a le plus de marques, le premier perdant sa cause, le dernier emporte la principauté.

Differēce des suffrages anciens aux modernes.

Mais quoy qu'il en soit, iamais aucun n'est declaré duc, qu'il n'aye vingt & cinq voix franches, & si tost qu'il est esleu, on s'en vient en la court, où les Conseilliers sont appellez : car ce sont eux les premiers qui saluent le nouueau Prince: & puis le bruit en est espandu par toute la cité, & ne voit on que troupes de citoyens par ruës s'esiouissans, & prians Dieu qu'il luy plaise leur faire la grace d'auoir vn bon duc, & lequel soit heureux & salutaire à toute la republique. Ce pendant les parens & amys du Duc s'en vont au palais, où estans receus ils le saluent, & luy souhaittent, en se resiouyssans auec luy, la principauté bien-heureuse: Et sur le mesme point de temps, on bat de la monnoye auec le nom & effigie du nouueau Prince, & dresse l'on tout ce qui est necessaire pour les pompes & ceremonies acoustumées à la reception solennelle: & ce pendant & le Duc & les electeurs attendent dans la court, tant que tout soit mis en ordre. Apareillé & dressé que tout est, on descend de la court, & s'en vont tous à l'Eglise sainct Marc voisine dudit lieu, qui pour vray est vn temple fort magnifique & superbe, & plein de tresgrandes & infinies richesses: & où l'artifice merueilleux qui embellist le grand autel, semble surmonter tout ce qu'on sçauroit voir d'admirable en ce monde, soit qu'on regarde les colonnes de toute sorte diuerse de marbres, ou les figures & images tirées si proprement, qu'il n'y semble rester que la parolle, y estant tiré tout le vieux & nouueau testament à personages: Et le plus beau sont quatre colõnes de fin alabastre soustenãs le lieu ordinairemẽt où repose le sainct Ciboire, dans lequel est gardé le corps precieux de nostre seigneur IESVSCHRIST. On y voit celle table tresriche d'or & d'argent, & enrichie de pierrerie, qui est au grand Autel, vne des plus belles pieces de la terre.

Respectz gardez apres l'electiõ du Duc

Magnificēce, & richesses de l'eglise S. Marc de Venise.

Ie laisse à part les douze couronnes d'or, le grans nombre de pierres precieuses, comme Rubis, Esmeraudes, Topazes, Balais, Diamans, & des perles de grosseur presque incroyable: ie ne ramentoy les deux Licornes embellies de grosses Escarboucles, ny les Vases d'or, d'Agathe, & Porce-

laine ny les Encensoirs, Croix, Calices, & chandeliers, veu que ce seroit s'amuser en chose superflue à cause de la difficulté que ie voy à descrire choses si rares, & precieuses, & par ainsi faut que reuenions aux ceremonies faites à l'endroit du Prince & Duc de Venise. Dedãs le temple qu'ils sont, ils se mettent en oraison, puis montent sur vne galerie qui est le long du cœur toute faite de beau marbre porphiré: & là le plus ancien des electeurs harangue deuant le peuple, luy specifiant la creation du nouueau Duc, lequel il loüe assez modestement, & sans vser d'aucũ trait qui puisse estre taxé de flaterie. Apres luy parle le Duc, recitant auec grand respect & honte quelque cas de ses anciens deuoirs pour le public, & promettant de si bien se gouuerner en sa charge qu'on ne verra de luy qu'offices d'vn bon Prince, & de celuy, qui sans auoir esgard au particulier de personne, ne se soignera que du seul bien, & proffit de la republique: proteste de faire droit, & iustice, à chacun sans acception de personnes & de n'espargner ny vie, ny biens, pourueu qu'il puisse les employer pour l'auancement, & deffence de la republique. Son oraison prend fin par vne priere à Dieu, & à l'Euangeliste S. Marc, patron & tutelaire de la Cité de Venise, à fin que ils luy soient en ayde, & le fauorisent & guident ses actions en la poursuite d'vne telle, & si grand charge. Le peuple ayant receu auec grand ioye, & applausion les parolles du Prince, les seign. descendent en la nef, de l'eglise, & conduisent le Duc au grand autel, où il iure sur le liure des saints Euangiles attestant, & obligeant sa foy, & à Dieu, & à la republique de ne rien laisser, ny oublier de ce que les loix veulent que face, & effectue le seign. de l'estat de Venise. Ce serment fait, c'est lors que tous les electeurs qui iusqu'à lors ont tenu compaignie au Duc, le laissent, & se retirent, & luy monté sur vn eschaffault de boys, appelle auec luy vn de ses parens lequel il aura le plus cher & agreable. Les nautonniers qui sont les plus estimez viennent alors, & emportent le Prince en ce sien siege le pourmenãs auec vne grand allegresse du peuple, par toute la place de sainct Marc, & tandis le Duc gette (faisant largesse) de la monnoye d'argent nouuelemẽt batue en son nom & coignée de sa marque. Pourmené que l'ont les Mariniers, ils le portẽt pres les degrez & escalier du Palais Ducal, où ils posent ius le siege, & le seigneur va de son pied dans sa court, & logis: & porte la coustume que les habits precieux que le Duc a sur soy ce iour, & le vase, ou coupe en laquelle est l'argẽt espãdu pour la largesse, soient dõnez aux nautoniers qui ont ainsi porté le seign. sur leurs espaules. Au hault des degrez le Duc est receu par les conseilliers l'attendans là, & est lors courõné du bonnet, & chapperon Ducal: & ainsi se finist la pompe & solennité de l'electiõ, & approbatiõ du Prince de Venise: lequel le iour ensuyuãt ceste solennité il va au Senat où tous les magnifiques senateurs sont assemblez, & là il harangue de rechef, loüant Dieu, & rendant graces à messieurs du Senat, de l'auoir haucé en tel honneur, promettant encore vn coup tout deuoir, & honneste deportemẽt pour le salut du public: & vse de pareille façon de faire deuãt tous les citoyẽs à la premiere assemblée generale qui se faict apres son electiõ: Or d'autant que cy deuant non auons parlé de la puissance sur mer qu'ont les Venitiens, & cõme tous les ans le Duc va so-

Harangue du Duc de Venise au peuple.

Duc de Venise porté en son palais par les mariniers.

Despouilles du Duc sont aux Mariniers.

lennellemēt fiancer la mer ſur le Buccētor. Et pource qu'il ſemble qu'il y ayt quelq́ influēce celeſte qui fauoriſe ce peuple és affaires de la marine, il fault ſçauoir, depuis quel tēps ils ſe ſont agrādis ſur l'eau, & d'ou priſt cō-mencemēt ceſte ſi grāde puiſſance en icelle, laquelle a iadis tenu teſte aux plus grands & puiſſans Monarques de la terre. Du tēps dōc que Veniſe ne faiſoit que ſortir en eſſence, & qu'encore les citoyēs d'icelle ſe cōtentoiēt de viure petitement, & ſans attēter riē ſur autruy parmy les paluz où à preſent leur cité eſt baſtie, aduint que les Iſtriēs & Eſclauōs, ou Dalmates, ſoit qu'ils fuſſent enuieux du ſuccez heureux de ceſte nouuelle Colonie, ou q̄ ce fuſt leur propre q̄ de viure de rapz, & voleries, ſe ruerēt ſur l'eſtat de la cité nouuellemēt baſtie, & ſur tous ſ'eſmeurent ceux de Trieſte, qui enuioyent la fortune de Veniſe: & ſ'armans auec leurs voiſins, vindrent courir le païs voiſin de ces paluz, voire ſe hazardoiēt de ſ'attaquer aux Venitiēs, & venir aux mains, ou les Trieſtās, & leurs alliez furēt ſi biē chaſtiez, qu'ils n'oſoiēt plus venir voltiger le lōg de la mer Adriatique. Ces gens, & Dalmates vaincuz, creuēt de deſpit que ces hōmes ramaſſez, & ſans aucune experience encor de la marine les euſſent ſi bien eſtrillez, & ne ſouhaitoient que de trouuer les moyens de ſ'en venger, iaçoit qu'ils veiſſent que malayſément ils y pourroient attaindre. Mais ce que le cœur leur diſſuadoit, quelque deſir qu'ils euſſent de ſ'en reſſentir, & n'y auoit homme ſi hardy, qui oſaſt tēter le gué, la fortune leur ouuriſt le paſſage pour eſclorre celle ſi longuement couuée, vengeance ſur les Venitiens: & ce au temps que le moins ils penſoient à ceſte trouſſe, veu qu'ils ne ſe fuſſent iamais doutez que les Trieſtans feiſſent, ce que depuis ils mirēt en execution. Car cōme l'anciēne couſtume des Venitiēs fut iadis que les filles fuſſent fiācées au temple, à fin qu'on y feit parade de tout ce qu'elles auoyent de meubles pour leur mariage, aduint vn iour cōme l'ō celebroit certaines nopces en l'egliſe S. Pierre qui eſt en ce cartier de la ville qu'ō nōme à preſent le chaſteau que les Trieſtās, qui ſ'eſtoiēt declarez ennemys du nom Venitiē pour l'amour des Iſtriēs & Dalmates deſquels ils ſōt voiſins, cōme eſtās au Frioli, ſe mirēt en deux Fregates de nuit, & vindrēt ſe ruer ſur les plus haults lieux de la ville, où ſe tindrēt en aguet iuſqu'au matin qu'ō cōmença les ceremonies du nopçage en l'Egliſe ſuſditte: & ſortās de leur embuſche ſe gettent de furie és ſaints lieux rauiſſans & hōmes, & fēmes, & reliques, & theſors, & amenās l'Eueſque priſonnier auec eux en leurs galeres. Le Duc qui eſtoit pour lors Piere Gandiā voyāt l'eſtōnemēt q̄ ceſte ſurpriſe auoit dōné à la cité, ne ſ'effroya aucunemēt, ains aſſemblāt ce qu'il peut d'hōmes il monte ſur mer, & pourſuit les voleurs, q̄ il rataignit, lors que és iſles dittes Caprules, qui ſont en la marche Treuigiane, ils eſtoient ententifs à partir leur butin, & les eſueilla ſi bien que les ayant faits retirer en leurs vaiſſeaux il recouura & proye, butin, & priſonniers ſ'en retournāt victorieux à Veniſe le ſecond iour qu'il partit d'icelle. Et d'autant qu'en ce temps (qui eſt en Feburier) eſchoit la feſte de la Purification de la vierge Marie, on a depuis de couſtume à Veniſe, de faire grand ſolēnité & celebrer des ieux publics pour vne memoire perpetuelle du premier voyage iamais fait ſur mer auec forces par les Venitiens, & lequel leur ayant ſuccedé auec l'heur-

Venitiens ſeigneurs iadis de la mer.

Iſtriens, & Dalmates enuieux de l'heur de Veniſe.

Dalmates vaincuz par les Venitiens.

Sabelliq. Decad. 1. liu. 1. de l'hiſt. de Veniſe.

Trieſte cité du Frioli.

Trieſtans butinent le chaſteau à Veniſe

Pierre Gandiam Duc de Veniſe vainc les Trieſtās.

Feſte & ieux pour memoire de la defaite des Trieſtans.

qu'ils desiroyent leur presage le grand pouuoir qu'ils ont eu depuis sur la marine. Aussi ce fut lors qu'ils commencerent d'en prendre possession, se rendās illustres, renōmez, & craints par tout le païs voisin, pour ne laisser plus vn Corsaire voltigeant sur mer, ny qui dōnast aucun empeschement aux marchans ny voyageans. Ainsi de peu de chose s'augmenta iadis le nom Romain, lors que Romule auec vne poignée de pasteurs bastist l'enceint de la cité qui à depuis commandé presque sur tout le monde. Et Venise qui n'estoit que la retraitte des pauures citoyēs fugitifs de leurs maisons, ayant pris pied d'vn fondement si peu solide s'est rendue vne des plus belles citez de l'vniuers, mais la police la mieux dressée qui iamais fut & sous la iustice de laquelle, la grādeur du nom Venitien, les richesses, l'estat, & puissance ont pris telle durée, que sans qu'on y aye veu que bien peu de changement on peut dire qu'il n'y eut iamais republique mieux maniée, ny de si grāde durée: veu que dés plusieurs siecles en ça les Venitiens se maintenans ils sont les amys des Monarques, & les iuges, & arbitres de presque tous les differens des Princes de l'Europe. Ie ne veux m'amuser aux disputes sur les affaires de la dignité du Patriarche, & combien de temps les prelats de Grade & d'Aquilege ont disputé ensemble sur ceste dignité, veu que cela ne faict guere, ou du tout point à nostre propos: & ne m'arresteray sur leurs Ducz d'auantage, n'y au denombrement d'iceux, & moins à discourir combien ce peuple a esté d'autresfois chatouilleux & mal traictable, comme celuy qui s'est souuent furieusement acharné sur ses Princes, & en a massacré plusieurs, & d'autres chassez du pays, & à d'autres creué les yeux, & faits mourir en prison. Ne suis deliberé encor de rediger par escrit leurs gestes & conquestes, n'y les moyens par lesquels ils se sont faits seigneurs de celle estendue de pays qu'ils ont en Italie, soit en la Lombardie, au Frioly, Istrie, Marche Treuisiane, ou en la Romaigne: ne recercheray qui les a aggrandis en Dalmatie & Esclauonie, & par quels moïens ils ont vn long temps gouuerné toutes les villes presque qui sont sur le bord de la mer dés le Goulphe qu'on dict de Venise, iusques à l'Hellespont. Ne vous descriray qui leur a donné le passage en Negropont perdu pour eux, ny en Chipre & Candie qu'ils tiennent encor: Et si vous voulez sçauoir en quels temps ils se saisirent des isles de Corfu, Lezante, Cephalenie, & autres ie vous renuoyeray, & à Sabellique qui en a tracé l'histoire, & au Blond, & és choses de nostre temps, à ce docte Cardinal Bembe, qui estant vn ornement de nostre siecle, a aussi illustré sa ville, bastissant l'histoire des choses aduenuës de son aage: comme aussi ce grand homme Gaspard Contaren espluchant, & nous paignant au vif, & l'estat, & la police, & les façons de faire sur la creation des estats de sa ville: aussi c'est d'eux que ie l'ay tiré, & à eux ie vous renuoye, me contentant de vous dire que les guerres que les Chrestiens ont eu au Leuant, & les conquestes des François, & autres peuples des Gaules, soit en Grece, Asie, ou Palestine, soit en terre ferme, ou és païs Insulaires ont plus proffité aux Venitiens qu'à ceux qui y ont employé leur temps, despendu leur deniers, & espan du leur sang, & vie: aussi n'y auoit-il nations des nostres qui peut retenir ces pieces que ceux qui nez en la mer,

Venise de peu de chose venuë à grande perfection.

Grade, & Aquilege ont iadis eu discord pour la dignité du Patriarchat.

Venitiens cruels cōtre leurs Princes.

Terres que tienent les Venitiens.

Isles suiettes aux Venitiens sur la mer Mediterranée.

Venitiens agrandis en Grece par le moyen des voyages Chrestiens en Leuant.

nourriz par les Galeres Adriatiques, accoustumez au trauail marin, & qui ont fait le deuoir en toute occurence, maintiennent encor en paix vne bonne partie, voire la plus forte & la meilleure des Isles conquises en la mer Mediterranée. Et voila quant à ce que i'auois à vous discourir sur la cité & estat de Venise.

De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galathes. Cap. 27.



LA Galathie fut iadis vne grãde region de l'Europe outre les Celtes, vers le Mydi & l'ocean & le long des riues d'iceluy (ainsi qu'escrit Diodore Siciliẽ) & dés les bornes du Danube elle s'estendoit iusqu'en Scythie. Et prit ce nom de Galathe filz d'Hercule, & d'vne Dame des Celtes. Or ceste region estoit habitée de plusieurs & diuers peuples, & estoit assise plus vers le Nord & parties froides qu'autrement, voire si froide que l'hyuer en lieu d'eau, le pays y estoit couuert de Neiges, & la glace y estant si grande & forte, que facilement on voyageoit sur les fleuues caillez par la rigueur & vehemẽce du froid, & non auec vne petite troupe d'hommes, ains les grosses armées, & les chariages passoient asseurément sur la glace.

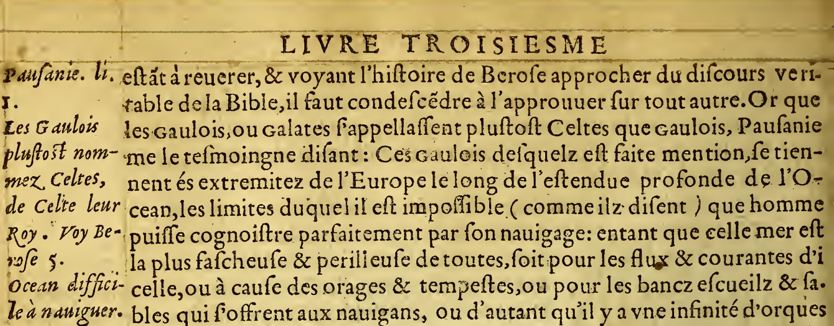
Diodore li. 6. antiq. cha. 9. Ceste description est imitée par Apiã en son Lybique.

Or y a-il de grands fleuues qui courent, ayans neantmoins diuers cours l'vn de l'autre, par ces Païs des Galathes, les vns desquelz sortent des lacz, & estangs fort profonds, les autres prennent leurs sources des montaignes s'allans rendre les vns en l'Ocean, ainsi que fait le Rhin, les autres en la mer Maiour, comme le Danube: les autres en la Mer Adriatique, telle qu'est la course de l'Eridan, que maintenant nous appellons le Pô le plus renommé fleuue de l'Italie. Lesquelles riuieres encore en Hyuer dõnent passage asseuré aux voyageurs sur la glace, pourueu que on y espande de la paille de peur de glisser, & aller souuent mesurer le lict de la riuiere. [Par les descriptions de Ptolomée, vous ne pouuez cognoistre ces Galathes estre autres que les anciẽs Gaulois, lesquelz il appelle Celtogalates, descriuant le païs de Guyenne, Prouence, Lyonnois, & les terres Belgiques: ainsi ie m'estonne qui a esmeu nostre auteur de confondre le nom de Galate, & le separer du Gaulois, si ce n'est qu'il ignorast les courses de ce peuple, & grãdes cõquestes tãt en Asie qu'en Europe, desquelles les Histoires no⁹ en font foy, cõme aussi no⁹ le verrõs en discourãt d'où ces Galates ont pris le nom, les opiniõs en sont diuerses, car le Siciliẽ les fait sortir de Galathe filz d'hercule, & Apiã Alexãdrin tiẽt que Polypheme le borgne geãt, eut de sa dame la Nymphe Galatée trois enfans, à sçauoir Celte Illyrie, & Galle, lesquelz laissans le païs Sicilien d'où ilz estoient natifz vindrent habiter en Dalmatie, & au païs des Gaules donnãs nom aux Illiriens, Celtes & Galates. Mais d'autant que Berose Caldéen accorde à l'opinion de Diodore Sicilien, & qu'il faict que les Gomerites, Saronides, & Samosathéens portent le nom de Galathée, à cause de Galaté filz d'Hercule, nous sommes contens de luy dõner le pris plustost que à Appian, d'autant que la foy des Grecs m'est pour suspecte: & l'antiquité

Ptol liu. 2. c. 7. & 8. tab. 3. d'Europe.

Apian en son Illirique.

Berose liu. 5.



Pausanie. li. 1.

Les Gaulois plustost nommez Celtes, de Celte leur Roy. Voy Berose 5.

Ocean difficile à nauiguer.

estát à reuerer, & voyant l'histoire de Berose approcher du discours veritable de la Bible, il faut condescẽdre à l'approuuer sur tout autre. Or que les Gaulois, ou Galates s'appellassent plustost Celtes que Gaulois, Pausanie me le tesmoingne disant: Ces Gaulois desquelz est faite mention, se tiennent és extremitez de l'Europe le long de l'estendue profonde de l'Ocean, les limites duquel il est impossible (comme ilz disent) que homme puisse cognoistre parfaitement par son nauigage: entant que celle mer est la plus fascheuse & perilleuse de toutes, soit pour les flux & courantes d'icelle, ou à cause des orages & tempestes, ou pour les bancz escueilz & sables qui s'offrent aux nauigans, ou d'autant qu'il y a vne infinité d'orques & belues marines qui dressent embusches cõtinuelles à ceux qui voguẽt. Les bornes des terres de ce peuple, sont arrousées par le fleuue Eridá (ce est le Po) pres les riues duquel les filles du Soleil (ainsi qu'on dit) pleurẽt encore la cheute & ruine de Phaëton leur frere. Or ce peuple à fort tard receu le nom de Gaulois: car au parauant & luy-mesme s'appelloit Celte & souffroit aussi que tel les autres le nommassent. Voila que dit Pausanie lequel pour mõstrer tant l'antiquité du nom Gaulois, que pour faire cognoistre quelles gẽs ce sont ceux q̃ nostre auteur appelle Galathes: poursuit en ceste sorte: Ceux-cy ayãs fait amas d'vne bõne, forte, & grosse armée, se ruerent sur la mer Ionique, assuiettissans tous les peuples Illyriẽs & tout le païs qui s'estend iusqu'en Macedone, voire vainquirẽt ilz & deffirent les Macedoniens. C'est ainsi qu'en parle cest auteur graue & grãd recercheur d'antiquité, Pausanie. Ces mesmes ont esté recogneuz par ce mesme auteur estre les Galates, ce qui se recueille en autre lieu, luy parlãt du bouclier ou escu d'vn certain Athenien nommé Cidie, lequel estant occis en la bataille contre les Gaulois, les amys du deffunct offrirent ledict escu à Iupiter liberateur auec ceste inscription:

Il dit cecy à cause des conquestes faites par les Gaulois en Italie.

Ce voyage fut celuy que feirent les Gaulois en Grece.

Pausanie liu. 10.

Ce bouclier, ô passant, fut du noble Cidie
Lequel nous consacrons au puissant Iupiter
De cestuy il s'aida d'vn cœur brustant & fier
Combatant pour l'honneur, & bien de sa patrie
Lors qu'vn Mars foudroyant des Galates deffeit
L'effort, & la fureur, le renom & le bruit.

De ce desbord voy Iustin. li. 23.

I'ay amené tout cecy affin que le lecteur, passãt l'œil sur ce chapitre voye quelle confusion y gisoit des noms, & combien il y a de faulte d'esgaller & faire mesmes les Cymbres, & les Galates, si ce n'est entantque les Galates se desbordans de leur païs, coururent (comme dit est) presque toute l'Europe & l'Asie, comme encore, nous esperons le deduire & esplucher plus naïfuemẽt au chapitre qui s'ensuyt. Et pour couper broche à quicõque voudroit s'aheurter par trop à Diodore, il ne fault tant ouyr ce bon homme que les autres bons auteurs ne soyent escoutez, & ensemble voir comme les descriptions des païs peuuent comporter le fil de ceste histoire.] Ceste region à cause de sa grand froidure ne porte point de vin, ny huile, qui est cause que les habitans sont contraints de brasser vne espece de breuuage d'orge auec de l'eau qu'ilz apellent Zithe, c'est Biere: & vsent

encor pour leur boiſſon de l'eau en laquelle ils lauẽt le marc du miel. Or ayment ils le vin ſur toute choſe, de ſorte que les marchans leur en apportant ilz le boiuent tout pur, & à peu de fois qu'ils l'vſent, ils ſ'enyurent de telle ſorte, ou qu'ils ſ'endormẽt, ou en perdent tout ſentimẽt & cognoiſſance. D'où aduiẽt que les marchans Italiẽs cõuoiteux de gaing portẽt du vin, ſoit par charroy, ou ſur les riuieres à ce peuple, & pour vn muid ou moindre vaiſſeau de vin ils ayent quelque bel enfant pour les ſeruir, & qu'ils emmeinent pour eſclaue. En pas vn endroit de Galatie on ne troue aucune mine d'argent: & abonde toutesfois en or, la meſme nature en donne aſſez aſſeurée preuue, & ſignifiance. Car comme ainſi ſoit que le cours des riuieres ſoit tortu & difficile, ſi que l'eau venãt à grands torrẽs par le precipice des montaignes, & ſe deſbordant du lict accouſtumé des fleuues, elle gette & eſpard çà & là par les champs, des grains & arenes dorées: leſquelles recueillies, & eſpurées, & hommes, & femmes ſ'en ſeruẽt à en parer, & enrichir leurs veſtemens, & leur corps, en faiſans des aneaux & bracelets, & à l'entour du col ils portent des chaines d'or pur & maſſif fort groſſes & peſãtes, voire dorẽt ils & leurs habits, & chemiſes auec des ouurages, & pourfilures. Les grands ſeigneurs de ce païs auoyent vne particuliere & eſmerueillable façon de faire, à l'endroit des temples de leurs dieux, eſpandãs, & ſemans de l'or par le paué des lieux ſacrés à leurs dieux, lequel n'y auoit hõme ſi hardy, quoy q̃ ce peuple fut cõuoiteux de ce metal, qui oſaſt y mettre la main, telle eſtoit la religieuſe reuerẽce q̃ ce peuple portoit à ſes dieux. Les Galates ſont de couleur blanche, ayans long corſage, & eſtãs delicats, & de grãd molleſſe: & quoy que naturellement ils ayent la cheuelure blonde, & le poil roux, encor taſchẽt ils par art d'augmenter celle couleur en leur perruque. [C'eſt à tort (ce me ſemble) que & les Grecs, & les Romains ont mis ſur ce peuple l'effemination veu que ſi ſouuent ils ont ſenty leur naturel maſle & robuſte, les vns ayãs eſté ruinez, & leur cité priſe, & les autres cõtraints de porter le nom Gaulois pour honorer la vilté naturelle de la Grece. Oyons Tite Liue grand ennemy du nom Gaulois, ne penſant louer ceſte nation auec quels motz il la recommande: il fait ainſi parler Cnée Manlie Conſul durant la guerre Macedonique, voyant le ſoldat Romain eſtonné du ſeul nom Gaulois, eſtans les Galates d'Aſie conioints auec le Roy Macedonien, & ce Cõſul faiſant la guerre aux Gallogrecz en Aſie. Ie n'ignore point, vaillants ſoldats, qu'entre toutes les nations qui ſont & habitent en l'Aſie, que les Gaulois ſont les plus fameux & vaillants en guerre, peuple farouche, & guerrier, meſlé parmy vne nation paiſible, & lequel les armes au poing, a preſq couru, & ſaccagé tout le mõde ſ'arreſtãt icy en l'Aſie: ie ſçay qu'ils ſont de grande ſtature, portans les cheueux longs qui leur reluiſent, ayãs d'eſtranges & peſans pauois en guerre, & les glaiues fort lõgs: Ie ſçay que ils ont des chants effroyables, des vrlemens & dances venans à commencer le combat, & comme pour eſtonner l'ennemy ilz entreheurtent leurs pauois & eſcuz enſemble: mais ces choſes ſont pour l'eſpouuentement de ceux qui ne ſçauent encor ces façons de faire Gauloiſes, des Grecz c'eſt à ſçauoir des Cares & Phrigiens: là où ce n'eſt aux Romains de ſ'en effraïer

Il n'y a aucteur aprouué qui face les anciẽs Galates ſi gloutz que pour du vin ils quitaſſẽt la liberté.

Galates ſans argẽt, & abõdans en or.

Ornement des Galates.

Or ſemé és tẽples des Galates.

Galates blãcs & delicatz.

Tite Liue l. 8. Decad. 4.

Mãlie Conſul au ſoldat Romain.

Façõ des Gaulois entrãs au combat.

accouſtumez à combatre le Gaulois , & qui cognoiſſent, & ſçauent leur faineantiſe, & venteuſe brauade. Puis aiouſte: Si vous ſouffrez ce premier aſſault, auec lequel ils vont, tranſportez d'vn eſprit ardent & colere aueuglée & bouillante, vous verrez que ſans coup ferir, vous en aurez le deſſus entant que leurs membres ſ'eſcoulerõt de ſueur & laſſitude, les armes leur tomberont des mains & leur force ſ'amollira eux ayans le corps mol, & effeminé le cœur failly dés que la colere ſe paſſe, & qui ſont facilemēt accablez par le chault, la ſoif, & la pouſsiere. Voila comme ce babillard Padoüan gazouille ſur ceux, le ſeul renom deſquels faiſoit trēbler l'orgueil le plus arrogant de Rome, & les grandes victoires deſquels il eſt contraint de preſcher, quoy qu'auec vn grand preiudice de la verité de l'hiſtoire: mais paſſõs outre en noſtre diſcours.] Ils vſoyent de fers & certains inſtrumens pour parer, & atiffer leurs cheueux les entortillant, & regettant par derriere ſur les eſpaules affin de paroiſtre ſemblables, & aux enfans, & aux Satyres. Ilz faiſoyent auſsi eſpeſsir leur poil auec artifice tellement qu'ilz ne differoyent en rien à la criniere la plus touffue des cheuaux: les vns raſoyent leur barbe, & d'autres la portoyent longue: les nobles ſe faiſoyent raire vn peu le poil des iouës, mais du reſte laiſſans croiſtre ſi eſtrangemēt leur barbe que elle leur couuroit preſque tout le deuant : Doù aduenoit que en mangeant, pluſieurs morceaux demouroyent cachez en celle foreſt barbuë, & le boire ſ'y eſcouloit comme par vn canal. Prenant leur repas ilz eſtoyent aſsis tous, non ſur des ſieges haults, mais à terre ſur des peaux de loups, ou de chiens: ſe faiſans ſeruir à de beaux ieunes hommes, & enfans tendrelets, & aupres d'eux le feu, où eſtoyēt les grãs pots pleins de viande, & les broches chargées de chair à roſtir. Les plus gens de bien d'entr'eux auoyent les meilleurs morceaux en recompence de leur vertu & excellence, ainſi que Homere dit que les Princes Gregeois en feirent à Aiax l'honorans, apres qu'en combat ſingulier il eut occis Hector le vray rampar de Troye. Si quelcun ſuruenoit durãt leur repas, ils ſ'enqueroyēt de luy, de ſon eſtat, & de l'occaſiõ de ſa venue. Leur couſtume eſtoit auſsi que ayans banqueté, ou durant le repas ils entroyēt en parolles, & d'icelles quelque noiſe ſortant, ſe defians en table, ſoudain qu'ils eſtoyēt ſaoulz alloyent en campaigne pour vuider leur different au iugement des armes, ſans qu'ils ſe ſouciaſſent aucunement d'y perdre la vie: auſsi auoyēt ils l'opinion de Pythagore touchant l'immortalité de l'ame, & que les corps eſtans morts derechef elles entroyent en d'autres corps, & reuenoyent au monde. Qui eſtoit cauſe que lors qu'ilz bruſloyent les corps des deffunts, pluſieurs d'entr'eux y gettoyēt des lettres, croyans que les morts les leuſſent en l'autre monde. [Pauſanie ne donne pas encor ſi grand ſoing des morts aux Gaulois de la ſeconde volée: car voicy comme il en parle en ſes Phociques. Le iour d'apres, les Grecs enterrerent leur morts, & deſpouillerent les ennemys pour dreſſer leurs trophées, mais les Barbares (il parle des Galates) n'enuoyerent aucun herault, ou trompette pour demander leurs occis pour la ſepulture, monſtrãs qu'il ne leur chaloit point ſ'ils eſtoyēt mis ſous terre, ou ſi le ventre des beſtes leur ſeruoit de tombeau.] Et voyageans, & allans au combat ilz vſoyent de chariots où eſtans aſsis

Tite Liue licētieux en l'hiſt.

Cheueleure des Galates.

En cecy Diodore cõfond le Cymbre & le Gaulois enſēble.

Maniere de mãger des Galates.

Cõme les plus illuſtres eſtoyēt honorez entre les Galates.

Galates querelloyēt en bãquetant.

Galates meſpriſoyent la mort.

Opiniõ des Galates ſur le chãgemēt que les ames font d'vn corps en autre.

Gaulois anciēs ne ſe ſoucioyēt de la ſepulture Pauſanie liur. 10.

ils auoyent chacun vn charton pour les conduire, ainsi que plusieurs nations en faisoyent de mesme, ainsi qu'on recueille des liures anciens tant des Poëtes, que historiens. Combatans ilz ruoyent premierement du chariot auant vn dard, ou iauelot contre leur ennemy, puis mettās pied à terre saquoyent la main à l'espée pour parfaire leur bataille: & les aucuns d'iceux tenoient si peu de compte de leur vie, qu'ilz se fourroient tous nuds par les rancs des combatans. Les gardes des corps des grans seigneurs estoient choisis d'entre les pauures, mais qui fussent de libre condition, qui leur seruoyent en guerre d'escuyers, chartōns & porte escuz: lesquelz estoyent à la premiere pointe des batailles, ayans de coustume d'apeller à combat singulier les plus forts & vaillans des ennemys, faisans cliqueter & bruire leurs armes & harnois pour donner terreur à leurs aduersaires. Quelcun ayant executé quelque hault fait d'armes, alors chacun chantoit parmy les louanges de ses ancestres, aussi celles de ce vaillant homme, ne tenans compte & deprimans les gestes valeureux de l'ennemy cōme plustost dignes de vitupere que de recommandation, & en somme ilz hauçoient iusqu'au ciel tous ceux qui se monstroient hardis, & courageux à la guerre. Durant laquelle tout autant qu'ils tuoiēt d'ennemys ils en coupoyent les testes les pēdans au col de leurs cheuaux: & les despouilles encor sanglantes estoient mises és mains de leurs seruiteurs pour puis apres les affiger auec hymnes & chansons deuāt leurs portes, ainsi qu'on en fait de la sauuagine qu'on prend à la chasse. Les testes des ennemys plus grāds & illustres ilz les oignoyent & emplissoyent de matieres aromatiques les tenans en certains estuys gardées auec grand diligence, pour en faire parade à ceux qui les venoyent voir, sans qu'ilz les voulussent vendre ny à leurs parēs ny à leurs propres enfans pour q̃lque pris qu'on leur en offrist. Leurs acoustremēs furent de draps de diuerses couleurs non parez ny tōdus, en vsans ainsi pour en effrayer leurs aduersaires: portoiēt aussi des hoquetons & casaques doubles en hiuer faits à bastons rompus, & fort minces durant les chaleurs. Vsoiēt de potz de terre fort massifs pour leur seruice, sur lesquelz y auoit des fleurs figurées. Leurs armes c'estoient vn pauois long selon la hauteur & stature de celuy qui le portoit, & paré, & enrichy à la fantasie de chacun: Entant que les aucuns y mettoyent des figures d'animaux faites d'erain vn peu esleuées & pour embellir l'escu & pour le rēdre plus fort pour la deffence de leur vie. Ilz armoyēt leur teste d'vn morion ou bourguignotte d'erain vn peu faite en pointe sur lesquelles ils mettoyent ou des cornes, ou la figure de quelque beste rauissante ou bien d'vn oyseau de proye, Leurs trōpettes sentoyent aussi la barbarie du peuple: comme rendans vn son aspre, malplaisant & plein de trouble: les vns portent des corselets de fer, les autres n'ayans autres armes que telles que leur donnoit la nature, portans pour glaiues des espées fort longues leur pendās au costé droit à vne chesnette d'erain. Aucuns d'eux se ceignoient de ceintures d'or, & d'argent, bataillans auec des dards, que ilz apellent lāces ayans le fer pour le moins long d'vn bon pied & les aucūs d'vne couée, leurs espées n'estoyent moindres entr'eux que les vouges & espieux des autres nations, en ayans de droits & de tortus, bons non seulement à

Galates cōbatoient sur des chariotz.

Quelz les gardes des corps des seign. Galates.

Hommes vaillans comme honorez entre les Galates.

Furieuse façō de faire des Galates.

Habits des anciens Galates.

Grandeur des pauois & escus des Galates.

Cecy à esté obserué par presque toutes les nations septentrionales.

Lances & glaiues des Galates.

Naturel des Galates.

faire carnage & massacre du taillant, ains encor dangereux de l'estoc, gent farouche au regard & d'vne voix espouuentable & terrible, parlant fort briefuement & obscurément, & tout à propos vsans de parolles à double entente, & fort doubteuses, se vantans outre mesure, se louans extrauagāment, & mesprisans les autres, grands menaceurs, mesdisans & ayans opinion de leur personne, de bō & subtil esprit, & non du tout esloignez du

Galates aymans les lettres.

sçauoir & doctrine. Ilz auoyent entr'eux des Poëtes chantans les louanges des vaillans & les orgues, & harpes louans les vertueux, & vituperans les mal viuans, & ceux s'apelloyent Bardes. [Ie ne veux passer sous silence cō

Mal aduisé d'appeller le Gaulois Barde en mauuaise signification.

Berose antiq. 5.

bien vn sçauant homme de nostre temps, & assez versé en l'histoire s'est oublié de dire que les Gaulois furent iadis nommez Bardes, à cause de la grosse & rude nature de leur esprit, suiuant que le mot latin Bardus, porte le tiltre de sot & grossier, sans aduiser comme auant le regne latin Barde regna sur les Celtes, illustré pour auoir luy le premier inuenté les vers, & hymnes entre les Gauloys, ainsi que tesmoigne Berose: si ce n'est que cest homme Gaulois hayssant sa nation, ou vueille dōner ce blasme mal à propos aux siens, ou estime Berose auteur suposé, duquel toutesfois Iosephe auteur approuué tient grand compte: ou (qui est le plus vray-semblable) peut estre n'auoit-il penetré si auant les Chronologies que d'auoir reco-

Barde regnoit en l'an du mō de enuiron 2175. de la peregrinatiō de Abraham. 152. auant Troye bastie 310.

gneu vn roy Barde, regnant sur les Gaules du temps d'Abrahā & des Patriarches, n'estant encore mention, ny des Latins, ny de Troye, & moins memoire quelconque de Rome. Mais c'est raison que nous vengeons les nostres des nostres mesmes, & monstrons que le nom Barde iadis estoit honorable, emportant le tiltre de poëte, musicien & vaticinateur, comme les Druides estoient renommez en la philosophie, comme puis apres nous deduirons.] Ilz auoyent aussi des Philosophes, & Theologiens nommez Saronides desquelz ilz tenoyent grand compte, & leur faisoyent grand

Saronides furent nommez de Saron roy des Celtes qui regna l'an du monde 2010: au mesme tēps que Noé trespassa.

honneur & reuerence. [Ces Saronides porterent le nom de Saron Roy Celte homme de grand esprit & auancé en doctrine, lequel pour adoucir la farouche maniere de viure de ses suietz nouuellement venuz en Gaule fut le premier qui ouurist les escholes, ains que iamais encor les Grecs eussent gousté que c'est que de philosophie, & qu'ilz eussent aucune cognoissance des lettres, tant soit elle petite Cadme n'estant encor mis en lumiere pour leur aprendre.] D'auantage ilz vsoient fort de diuinations, ayans les deuins & augures qui en leurs sacrifices predioient ce qui leur deuoit aduenir, & estoient ceux-cy en telle & si grande reputation que tout le peuple leur obeïssoit. Or quand ilz vouloient consulter de quelque cas de

Cruelle, & estrāge maniere de diuination des Saronides.

grand consequence, ilz vsoyent d'vne merueilleuse & estrange façon de faire & ceremonie: entant que d'vn glaiue ilz coupoient la gorge à vn hōme, lequel tombant apres le coup, tant par la cheute d'iceluy, que par le deschirement de ses membres en l'incisant & effusion de sang ilz predisoyent les choses futures.

Nul sacrifice sans philosophe.

Entre eux encor on n'eust osé faire aucun sacrifice sans que quelque philosophe n'y assistast, ayans opinion que c'estoit à ceux là a traiter les choses saintes, qui sçauoyent les secrets de la diuinité, comme les plus proches des dieux: estimans que par l'intercession de ces hommes

ilz deuoyent demander leurs neceſſitez, deſquelz ilz prenoyent conſeil, & par iceluy venoyent à bout de leurs affaires, & en temps de paix, & de guerre. Les poëtes eſtoyent auſſi tellement par eux reſpectez, que eſtans en bataille ayans deſia lancé leurs traits & venus au combat de la main, ſi vn poëte ſ'auançoit pour entrer ſur les rancs, les amys non ſeulement, ains encor les ennemys ſe retiroyent, & ceſſoyent de combatre: ainſi entre les plus rudes & farouches, la colere donnoit place au ſçauoir, & Mars reueroit les Muſes.

Grand honneur que les Galates faiſoient aux poëtes.

Les femmes des Galates eſgalloyent leurs marys non ſeulement en grandeur, & haulte ſtature, ains encor en force & magnanimité: les enfans eſtoyent chenus en leur enfance, mais paruenus à l'aage parfait ilz reſſembloyent leurs peres en couleur. On dit que les Galates qui habitent au Pole Artique, & ſont voiſins des Scythes, comme ilz eſtoyent les plus rudes & barbares de tous les autres auſſi viuoyẽt ilz de chair humaines, tout ainſi que ceux qui habitoyent en la region nommée Iris en la Bretaigne tuoyent les hommes pour ſ'en repaiſtre.

Femmes grandes & courageuſes entre les Galates.

En cecy voit-on cõme Diodore ſ'eſt trõpé en parlant des Galates.

Il y a peu de nations qui ignorent la force & cruauté de ce peuple, & tient on que ceux qui iadis coururent toute l'Aſie ſ'apelloyent Cymeriẽs & depuis corrompans le premier nom, furent ditz Cymbres, leſquelz encor n'ayans rien oublié de leurs façons anciennes, viuoyent de larcin, rauiſſans le bien d'autruy, & tenant peu de compte de leur propre.

Ce furent eux, qui ayans pris la cité de Rome, & pillé le temple d'Apollon en Delphe, conquirent la plus part de l'Europe, & ſe feirent ſeigneurs de grandes terres en Aſie faiſans tributaires les citez, & poſſedans les terres de ceux que ilz auoyent aſſuietis. [Ie ne puis & ne dois ſouffrir que le lecteur ſoit abreuué d'vn ſi impudent menſonge, tracé par vn pauure homme Grec plus fabuleux que veritable, & ſuiuy d'vn moderne ſans eſplucher mieux les matieres: veu qu'il n'y a auteur ſoit ancien ou d'aſſez freſche memoire, qui tienne que les Cymbres ayent eſté ceux qui rauageans l'Italie ayent pillé la cité de Rome, ains les Gaulois Senonois ſous Brenne leur conducteur firent ce voyage, & ſe ruerẽt de là ſur la Grece, ainſi que mentionne Pauſanie, & que Dieu aydãt nous dirons cy apres eſpluchans les yſſues diuerſes que feirent les anciens Gaulois varians ſelon le temps & occaſion leurs volées.]

Faute lourde, que les Cimbres fuſſent ceux qui pillerẽt Rome.

Voy Oroſe li. 3 chap. 22. Polybe Plutarque en ſon Camille. Iuſtin. liu. 20. Pauſanie. li. 1. & 10.

Or ceux qui d'entre les Galates paſſerent en Grece, vne partie nomma le païs où ſ'arreſta, Gallogrece, & Galatie region de la petite Aſie, laquelle vers l'Orient regarde le païs de Capadoce, & le fleuue Halis, & ce païs eſt ſuiet ores au Turc la cité principale duquel ſ'apelle Ginapoly: à l'Occident luy giſt la Bithinie, & petite Aſie, à preſent Natolie, & Turquie, vers midy elle voit la Pamphilie & au Septentrion la mer Maiour. Au reſte les Cimbres deſquelz nous parlõs, fut iadis vn peuple fort cruel & farouche outre meſure, vſant d'vne grande impieté & irreuerence non iamais ouye enuers les Dieux.

Deſcriptiõ de Galatie voy Ptol. li. 5. ch. 3. Tabl. 1. d'Aſie.

Quels furent les Cymbres.

Entant qu'eux marchans auec leur armée, ils auoiẽt à la ſuyte du camp des femmes preſtreſſes & grandes deuinereſſes, ayãs la teſte griſe de vieilleſſe, le veſtement blanc, & par deſſous vne chemiſe iaune de lin delié, at-

Deuinereſſes des Cymbres.

tachée auec des bouclettes de cuiure allans pied nuës, & ceintes de belles ceintures: y ayant quelques prisonniers au camp, elles leur venoiẽt au deuant l'espée desgainée au poing & les trainans par terre les conduisoyent iusqu'au pres d'vne grand chaudiere laquelle seruoit de vase de diuinatiō, & pres d'icelle vn eschaffault, sur lequel montans legeremẽt & y conduisans le captif, l'esleuans en hault luy coupoyent la gorge faisans couler le sang dans la susditte chaudiere d'erain & selon que le sang distilloit dans le vase elles predisoyent ce qui deuoit aduenir: d'autres fendans le ventre du prisonnier, & prenans garde à l'assiette, santé, ou corruptiō des entrailles denonçoyent le succez des choses desquelles on les enqueroit, & sur tout de la victoire cōtre leurs ennemys. Les criminels aussi entre les Cymbres estoyẽt gardez l'espace de cinq ans, au bout desquels on les sacrifioit les pendant, & empalant cruellement. Et s'aigrissoient non seulement contre les hommes, ains mesmes les bestes de leurs ennemys estoient occises auec les hommes, ou tourmentées par diuers suplices, ou bruslées toutes viues sur vn grand buschier. Et iaçoit que ces Barbares eussent de tresbelles femmes, si est-ce qu'ils estoyent enclins estrangement à l'infection qui est contre nature. Ilz couchoient à terre sur des peaux des animaux ayant des gardes de tous costez pour veiller autour d'eux prenās leur repos. Entrans au combat ilz tenoyent en leurs chariots des peaux estendues sur lesquelles ils faisoient vn estrange tintamarre iusqu'à donner frayeur aux ennemis qui les attaquoyent. Et leur plus grand vilennie encore estoit qu'ils ne faisoyent conscience de prodiger leur beauté en public, ains s'en glorifioyent. Valere le grand tient que les Cymbres & Celtiberes auoyẽt coustume de chanter & se resiouyr allās au combat, comme doiuans glorieusement & heureusement finir leurs iours: & au contraire se contristoyent si quelcun mouroit au lict & de maladie, comme estimans ceste fin vilaine & malheureuse.

Cruel sacrifice pour deuiner.

Criminelz gardez cinq ans auant les faire mourir.

Vices des Cymbres.

Celtiberes sont à present les Aragonnois en Espaigne.

De la Gaule & mœurs anciens des Gauloys. Chap. 28.



LE pays de Gaule est vne regiō d'Europe fort spacieux assis entre la mer Gallique, & l'Ocean Anglois, & Britannique encloz du Rhin, des Alpes, & monts Pirenées, qui luy sont à l'Occident, là où la mer tant Gallique que Bretōne, luy est au Nord, & Septentriō, le Rhin au soleil leuant, luy gisant par pareil espace des Alpes iusques en l'Ocean, que les copeaux Pyrenéens s'estendẽt de l'vne mer à l'autre, à sçauoir de la Mediterranée, à l'Ocean Cantabrique. Du costé de midy elle regarde la mer Narbonnoise, & celle qu'on apelle de Leuant. Et prist iadis ce païs le nom de Gaule à cause de la blancheur du peuple qui y habite, entant que γάλα signifie laict, qui est des choses les plus blanches qu'on sçache. Or estoit la Gaule diuisée en trois parties, l'vne s'apellant tondue, & Toguée, qui aussi estoit la Cisalpine, & icelle comprise sous le nom d'Italie, & les limites de laquelle

Description de la Gaule. Cesar. liu. 1. Commētair. Ptol. li. 2. ch. 7. 8. & 9. tabl. 3. d'Europe Strab. li. 4

D'où Gaule à pris son nom.

Strabon. li. 5.

ſont donnez par Strabon. Toute la Gaule Tranſalpine portoit le nom de Cheuelue : & icelle eſtoit partie en trois Prouinces par les Hiſtoriés, à cauſe de trois ſortes de peuple habitás en icelles à ſçauoir Belgique, Celtique, & Aquitanique: ayans ainſi poſé les bornes de chacune de ces prouinces, que celle qui eſt contenue entre l'Eſcau & la Seine porte le nom de Belgique: & de la Seine iuſqu'à Garonne ſoit la Celtique, qui auſſi portoit le nom de Lyõnoiſe, Puis iuſqu'aux monts Pirenées ſ'eſtendoit l'Aquitaine par les anciens nommée Armorique. L'empereur Octauian Auguſte la partit en quatre, y adiouſtant le Lyonnois pour vne quatrieſme partie Ammian Marcellin fait pluſieurs Gaules, & Prouinces en icelles mettãt en ieu la premiere & ſeconde Gaule Lyonnoiſe, premiere & ſeconde Aquitanique. Celle qui a eſté ditte Braccée eſt la Narbonnoiſe, nõmée ainſi pour certains habits que ce peuple portoit qu'il nõmoit Bracces. La Gaule Belgique qui eſt voiſine du Rhin parle pour la plus part Allemant, & à ces Prouinces en ſon enclos les Souiſſes, le païs d'Helſace, la Lorraine, Luxembourg, Bourgoigne, Brabant, Gueldres, Holande, & Zelande: leſquelles (n'eſtoit la ſeparation que le Rhin en fait, comme borne ancienne de Gaule & Germanie) deuroiẽt toutes pluſtoſt eſtre compriſes ſous le nom Germain que Gaulois. Auſſi encor pour le iourd'huy les montaignes, ny les fleuues ne ſeruent point de limite aux regions, ains les langaiges & les ſeigneuries ſont celles qui leur ſeruent de borne: & ſe dit vne Prouince auoir tout autant d'eſtendue comme le langage de ce peuple eſt parlé en tout le païs. Les Gaulois furent de tout temps apellez d'vn commun nom par les Grecz, Celtes, à cauſe de Celte roy qui regna ſur les Gaules, & Galates pour l'eſgard de Galate qu'ils diſent auoir eſté mere dudit Celte.

Diuiſion ancienne des Gaules.

Ammiã Marcellin li. 15.

Quelz les limites à preſẽt des Prouinces

Auſſi ce Roy porta tous les deux noms eſtant ſorty de Galate amye de Hercule, & donna nom aux Celtes en Gaule & Celtiberes en Eſpaigne, ainſi que diſcourt Beroſe. Mais Ammian Marcellin l'afferme encor diſant Aucuns tiennent que des Aborigenes déz le commencement furent veux en celle region leſquelles ſ'apelloyent Celtes du nom de leur Roy, qu'ils auoyent fort cher, & de ſa mere Galatée, ilz porterent le nom Galates, car c'eſt ainſi que les Grecz apellerent les Gaulois,

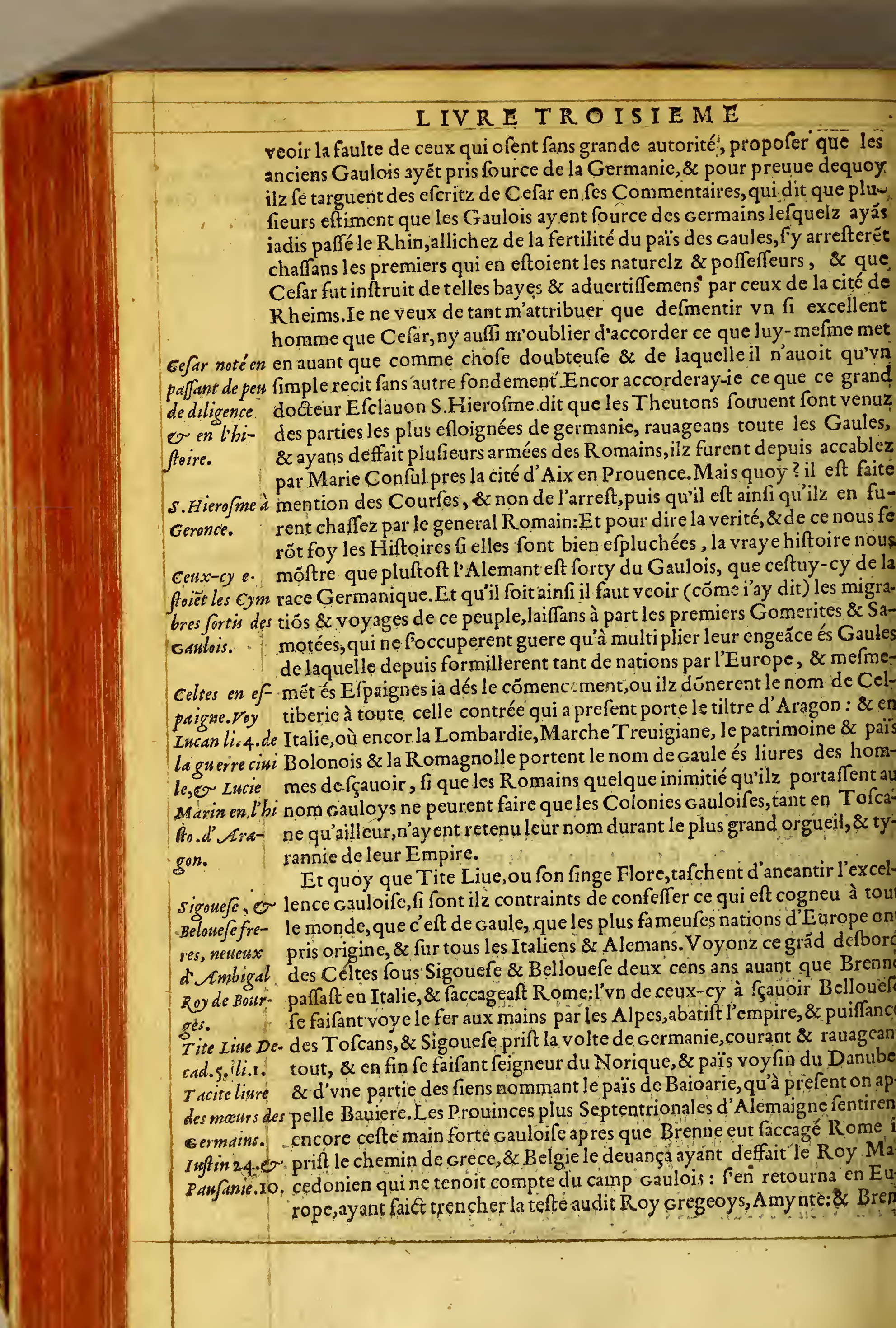
Beroſe 5.

Ammiã 15.

Ie ne veux m'amuſer ſur la Cabale des motz, ainſi qu'a fait Annie & pluſieurs autres, qui voulás recercher trop curieuſemẽt les choſes, & les peſcher és abiſmes meſmes de l'antiquité la plus eſloignée, ont renduz leurs diſcours contemptibles, & preſque eſloignez de veriſimilitude. Comme vn d'entre les noſtres qui voulãt faire Noé Gaulois nous forge des motz Aramées Gallim, ſignifiant ſurmonte eaux, ou eſchappez du deluge, & que de la viẽt le nom anciẽ des Gaulois, & encore le mot de Galere: mais ſi cela auoit lieu, il n'y a nation ſouz le Ciel qui ne deuſt eſtre baptiſé du tiltre de Gaule. Et par ainſi fault que nous arreſtions là, ou que les Gaulois ont pris ce nom de la blancheur qui les accompaigne, quoy que la cauſe en ſoit fort foible, ou que ç'a eſté ce filz de Hercule (comme tous les hiſtoriens tiennent.) Galate qui ſurnomma ainſi les Prouinces des anciens Gomerites. Or auant que paſſer outre, & venir aux mœurs des Gaulois il fault veoir les courſes de ce peuple, à cauſe que par icelles nous ferons

Cabale des motz non receuable en l'hiſtoire.

Lourde recherche du nom Gaulois



veoir la faulte de ceux qui osent sans grande autorité, proposer que les anciens Gaulois ayēt pris source de la Germanie, & pour preuue dequoy ilz se targuent des escritz de Cesar en ses Commentaires, qui dit que plusieurs estiment que les Gaulois ayent source des Germains lesquelz ayās iadis passé le Rhin, allichez de la fertilité du païs des Gaules, s'y arresterēt chassans les premiers qui en estoient les naturelz & possesseurs, & que Cesar fut instruit de telles bayes & aduertissemens par ceux de la cité de Rheims. Ie ne veux de tant m'attribuer que desmentir vn si excellent homme que Cesar, ny aussi m'oublier d'accorder ce que luy-mesme met en auant que comme chose doubteuse & de laquelle il n'auoit qu'vn simple recit sans autre fondement. Encor accorderay-ie ce que ce grand docteur Esclauon S. Hierosme dit que les Theutons souuent sont venuz des parties les plus esloignées de Germanie, rauageans toute les Gaules, & ayans deffait plusieurs armées des Romains, ilz furent depuis accablez par Marie Consul pres la cité d'Aix en Prouence. Mais quoy? il est faite mention des Courses, & non de l'arrest, puis qu'il est ainsi qu'ilz en furent chassez par le general Romain: Et pour dire la verité, & de ce nous fe rōt foy les Histoires si elles sont bien espluchées, la vraye histoire nous mōstre que plustost l'Alemant est sorty du Gaulois, que cestuy-cy de la race Germanique. Et qu'il soit ainsi il faut veoir (cōme i'ay dit) les migratiōs & voyages de ce peuple, laissans à part les premiers Gomerites & Samotées, qui ne s'occuperent guere qu'à multiplier leur engeāce és Gaules de laquelle depuis formillerent tant de nations par l'Europe, & mesmemēt és Espaignes ia dés le cōmencement, ou ilz dōnerent le nom de Celtiberie à toute celle contrée qui a present porte le tiltre d'Aragon: & en Italie, où encor la Lombardie, Marche Treuigiane, le patrimoine & païs Bolonois & la Romagnolle portent le nom de Gaule és liures des hommes de sçauoir, si que les Romains quelque inimitié qu'ilz portassent au nom Gauloys ne peurent faire que les Colonies Gauloises, tant en Toscane qu'ailleur, n'ayent retenu leur nom durant le plus grand orgueil, & tyrannie de leur Empire.

Cesar noté en passant de peu de diligence & en l'histoire.

S. Hierosme à Geronce.

Ceux-cy estoiēt les Cymbres sortis des Gaulois.

Celtes en Espaigne. Voy Lucan li. 4. de la guerre ciuile, & Lucie Marin en l'histo. d'Aragon.

Et quoy que Tite Liue, ou son singe Flore, taschent d'aneantir l'excellence Gauloise, si sont ilz contraints de confesser ce qui est cogneu à tout le monde, que c'est de Gaule, que les plus fameuses nations d'Europe ont pris origine, & sur tous les Italiens & Alemans. Voyonz ce grād desbord des Celtes sous Sigouese & Bellouese deux cens ans auant que Brenne passast en Italie, & saccageast Rome: l'vn de ceux-cy à sçauoir Bellouese se faisant voye le fer aux mains par les Alpes, abatist l'empire, & puissance des Toscans, & Sigouese prist la volte de Germanie, courant & rauageant tout, & en fin se faisant seigneur du Norique, & païs voysin du Danube & d'vne partie des siens nommant le païs de Baioarie, qu'à present on appelle Bauiere. Les Prouinces plus Septentrionales d'Alemaigne sentirent encore ceste main forte Gauloise apres que Brenne eut saccagé Rome il prist le chemin de Grece, & Belgie le deuança ayant deffait le Roy Macedonien qui ne tenoit compte du camp Gaulois: s'en retourna en Europe, ayant faict trencher la teste audit Roy Gregeoys, Amynte: & Bren

Sigouese, & Bellouese freres, neueux d'Ambigal Roy de Bourges.

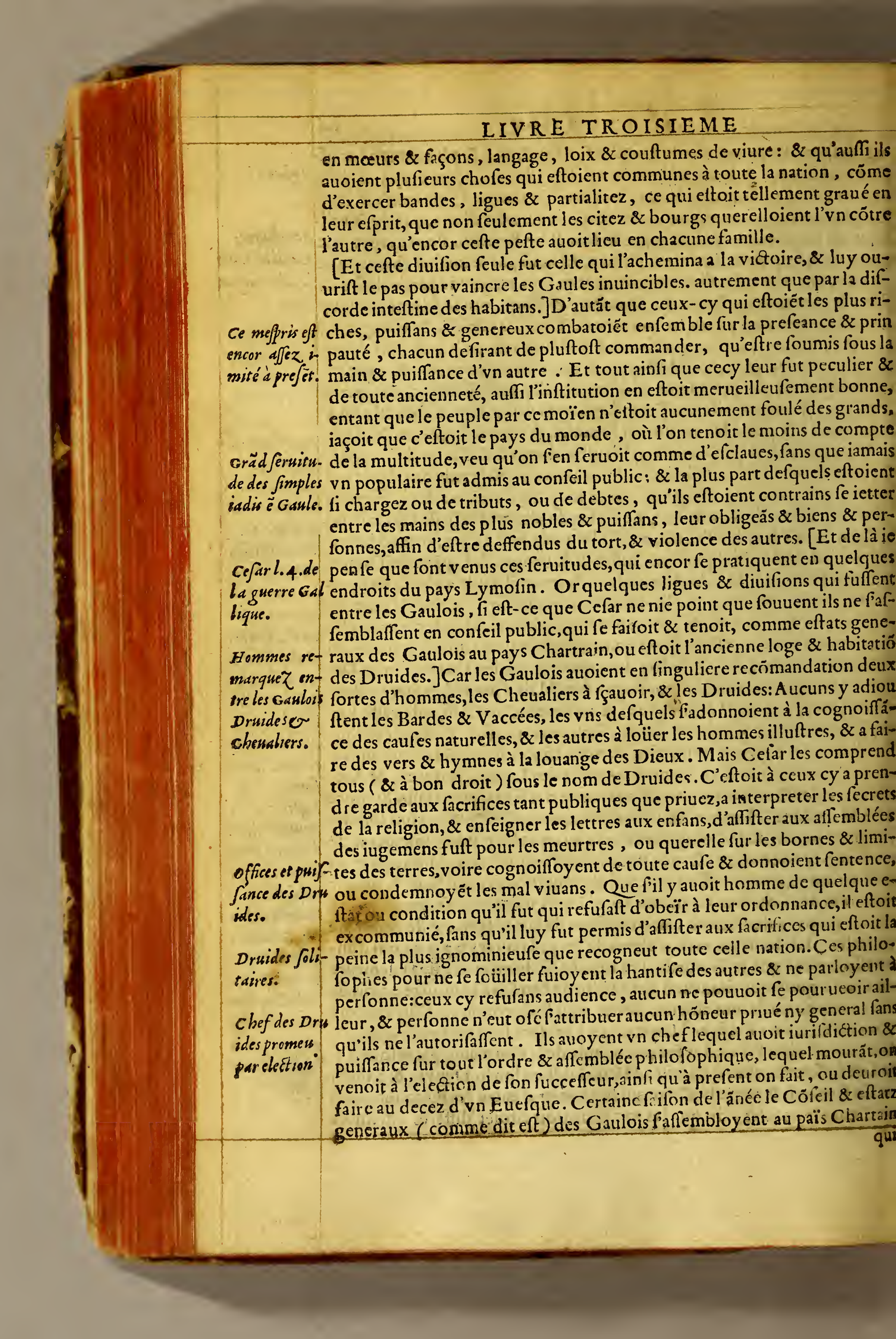
Tite Liue Decad. 5. li. 1.

Tacite liure des mœurs des Germains.

Iustin 24. & Pausanie. 10.

ne despouillât le temple de Delphe fut foudroyé & plus rompu par effort celeste, que de la main des hômes. Qu'aduint-il apres cecy? Oyons ce que Iustin en chante. Les Gaulois(dit-il)ayans mal fait leurs affaire à Delphe, où ils sentirent plus de violence de l'ire des dieux, que de la vaillance de leurs ennemys, ayans perdu leur Roy Brenne, s'en fuyrent vne partie en Asie, & les autres en Thrace. Et ainsi par le mesme chemin que ilz estoyent venuz, ilz s'en retournerent en leur terre: vne partie desquels s'arresterent pres les bords du Danube, & Saue, qui se feirent nommer Scordisques(ceux cy sont les habitans de Tirol, Austriche & Hongerie.) Les Tectosages de retour que furent à Tolouze leur païs, assaillis de peste, n'en peurent guerir plustost qu'ayãs getté en vn paluz l'or & argẽt rauy és tẽples ils purgerẽt leurs maisons de telle malediction causée par le sacrilegue. Vne partie de ces Tectosages, ayãs pris plaisir au païs Illyriẽ, y retournerẽt, & pillãs les voisins du Danube, se feirent seigneurs de la Pãnonie, voyez là les propres mots de Iustin abregeãt l'histoire de Trogue. Or ce païs Scordisque s'estẽdoit iusqu'à la cité de Belgrade en Hõgrie qui de nostre tẽps, à esté prise par Solyman Roy de Turquie. Et à fin qu'on ne pẽse q̃ le mot de Scordisque, ne s'estende plus que la bassé Pãnonie, ou Hõgrie, & qu'ẽcor les Teutõs, ou Tudesque y sont cõpris, voiez q̃ leur estenduë est faicte, & alignée par Iustin & Eutrope dés le pays de Thrace, iusqu'en Dalmatie. Pour ne detenir trop lecteur, il fault veoir le cha. precedent à fin de cõsiderer quelles: & cõbien grãdes furẽt les natiõs cõprises sous le nom de Galates, & q̃ les mesmes Cymbres se peuuẽt comprendre sous le nom Gaulois, estãt asseuré q̃ nos ancestres y ont donné attainte, si les histoires disent vray q̃ le lõg de la mer, & dés les Alpes iusqu'au Danube les Galates ayẽt estẽdu leur seigneurie. Mais d'autãt q̃ i'espere ailleur traiter de cecy auec pl⁹ de diligẽce, & recherche, vo⁹ suffira de ceste simple lineature, qui vous pourra seruir cõtre ceux qui font du sçauãt és choses douteuses sans que toutesfois ils vous en sceussent dõner resolution. Vous recueillez donc par les propres motz des Latins, & Grecz, & Alemans, que les Gaulois ont peuplé vne partie des Espaignes, Italie, & Grece Asie, Macedone, Hongrie, & Alemaigne, que les Celtes Gascons sont les premiers parens de la Celtiberie & Aragon, que les Gaulois sont peres de ceux du pays de Gallice: Et noz voisins les Tholosains accompaignez de nostre troupe, comme estans les chefs de tout le pays, ont semé le terroir Esclauon des semences Aquitaniques: Les Borbonnois se peuuent dire source du pays de Bauiere, & bastisseurs de la cité fameuse de Boloigne en Italie. Les bons liures sont pleins de cecy, là où n'y a pas vn qui donne asseurance, que le Germain aye rien laissé de memoire de sa demeure en Gaule, quoy que souuent il ayt tasché de s'en faire le maistre: mais de cecy nous en parlerons ailleur, & par ainsi fault continuer l'autheur qui nous est en main a illustrer] Les Gaulois à present sont nõmez Frãçois, & la Gaule est ditte Frãce, des Frãçois peuple de la Germanie, par lesquels elle a esté assuiettie, ainsi q̃ Baptiste Mãtouã dist en son S. Denys, & Sabell. en ses Ennead. & recueils. Cesar qui le premier d'entre les Rom. subiugua en dix ans les Gaules, dit que les anciẽs Gaulois estoiẽt differés ensemble

Iustin 23.
Scordisques Gaulois Lasie l.5. des migrations.
Voy Tite Liue Decad. 4.
Appian l. Illyrique. Pli. l. 3. chap. 26.
Celtes Gascõs nõmẽt Celtiberie voy Marin en l'histo-re d'Aragõ.
Gallice des Gaulois voy Rittie en l'hi. d'Espaigne.
Dalmates sortis des Tholousains.
Iustin 32.
Bauiere ditte des Boies Borbõnois Tacite.
Boloign. 50.
Boies Gaulois voy Gaudence Merule Baptiste Mãtouan
Sabelliq. Ennea. 10. liu. 3.
Procope l. 1. de la guerre Gotique.



en mœurs & façons, langage, loix & coustumes de viure: & qu'aussi ils auoient plusieurs choses qui estoient communes à toute la nation, cõme d'exercer bandes, ligues & partialitez, ce qui estoit tellement graué en leur esprit, que non seulement les citez & bourgs querelloient l'vn cõtre l'autre, qu'encor ceste peste auoit lieu en chacune famille.

[Et ceste diuision seule fut celle qui l'achemina a la victoire, & luy ouurist le pas pour vaincre les Gaules inuincibles. autrement que par la discorde intestine des habitans.] D'autãt que ceux-cy qui estoiẽt les plus riches, puissans & genereux combatoiẽt ensemble sur la preseance & principauté, chacun desirant de plustost commander, qu'estre soumis sous la main & puissance d'vn autre. Et tout ainsi que cecy leur fut peculier & de toute ancienneté, aussi l'institution en estoit merueilleusement bonne, entant que le peuple par ce moïen n'estoit aucunement foulé des grands, iaçoit que c'estoit le pays du monde, où l'on tenoit le moins de compte de la multitude, veu qu'on s'en seruoit comme d'esclaues, sans que iamais vn populaire fut admis au conseil public; & la plus part desquels estoient si chargez ou de tributs, ou de debtes, qu'ils estoient contrains se ietter entre les mains des plus nobles & puissans, leur obligeãs & biens & personnes, affin d'estre deffendus du tort, & violence des autres. [Et de là ie pense que sont venus ces seruitudes, qui encor se pratiquent en quelques endroits du pays Lymosin. Or quelques ligues & diuisions qui fussent entre les Gaulois, si est-ce que Cesar ne nie point que souuent ils ne s'assemblassent en conseil public, qui se faisoit & tenoit, comme estats generaux des Gaulois au pays Chartrain, ou estoit l'ancienne loge & habitatiõ des Druides.] Car les Gaulois auoient en singuliere recõmandation deux sortes d'hommes, les Cheualiers à sçauoir, & les Druides: Aucuns y adioustent les Bardes & Vaccées, les vns desquels s'adonnoient à la cognoissãce des causes naturelles, & les autres à loüer les hommes illustres, & a faire des vers & hymnes à la louange des Dieux. Mais Cesar les comprend tous (& à bon droit) sous le nom de Druides. C'estoit à ceux cy a prendre garde aux sacrifices tant publiques que priuez, a interpreter les secrets de la religion, & enseigner les lettres aux enfans, d'assister aux assemblées des iugemens fust pour les meurtres, ou querelle sur les bornes & limites des terres, voire cognoissoyent de toute cause & donnoient sentence, ou condemnoyẽt les mal viuans. Que s'il y auoit homme de quelque estat ou condition qu'il fut qui refusast d'obeïr à leur ordonnance, il estoit excommunié, sans qu'il luy fut permis d'assister aux sacrifices qui estoit la peine la plus ignominieuse que recogneut toute celle nation. Ces philosophes pour ne se soüiller fuioyent la hantise des autres & ne parloyent à personne: ceux cy refusans audience, aucun ne pouuoit se pourueoir ailleur, & personne n'eut osé s'attribuer aucun hõneur priué ny general sans qu'ils ne l'autorisassent. Ils auoyent vn chef lequel auoit iurisdiction & puissance sur tout l'ordre & assemblée philosophique, lequel mourãt, on venoit à l'election de son successeur, ainsi qu'à present on fait, ou deuroit faire au decez d'vn Euesque. Certaine saison de l'ãnée le Cõseil & estatz generaux (comme dit est) des Gaulois s'assembloyent au païs Chartain

Ce mespris est encor assez imité à presẽt.

Grãd seruitude des simples iadis ẽ Gaule.

Cesar l. 4. de la guerre Gallique.

Hommes remarquez entre les Gaulois Druides & Cheualiers.

Offices et puissance des Druides.

Druides solitaires.

Chef des Druides promeu par election.

qui est au milieu des Gaules, où toutes les querelles estoyent vuidées par l'arrest & ordonnance des Druides. [Aucuns estiment & non à tort que ce lieu public de l'assemblée c'estoit la ville de Dreux, iaçoit que Paradin tienne que c'estoit Autun, cité lors capitale des Heduens, & des principales des Gaules: mais ie m'en rapporte à la verité, & ne veux plaider en chose qui ne m'est d'importance, quoy que suiuant Cesar ie pense la premiere opinion estre la plus veritable] Ces conseils ont esté depuis receus par les François, & appellez Parlement, mais transporté à l'imitation de l'Angleterre. [C'est bien rentré, seigneur Boesme: i'ay honte qu'vn homme faisant profession de l'histoire, s'oublie si lourdement que d'estre louche és choses les plus aisées à voir: Quelle absurdité est-ce de dire q̃ nous tenons les parlemens des Anglois, cõme ainsi soit que Guillaume le Conquerant fut celuy qui de France en porta & le nom, & l'vsage en l'isle nouuellement par luy conquise des Anglois? Ie sçay bon gré à S. Estienne Pasquier d'auoir monstré icy (comme ailleur) la gentillesse de son esprit, en ramassant de nostre histoire & le premier vsage de parlement, & le temps qu'on le tenoit, & les causes pour lesquelles il fut institué premierement, & pourtant ie renuoye le lecteur au liure tresdocte de ses recherches de la France, affin qu'auec les raisons de ce gentil patron, il n'azarde ce gros esprit qui ne dit ny ne fait sinon ainsi qu'vn autre le pousse, & qui s'est trompé en ce qu'il a veu en Cesar que les Gaulois (ainsi qu'on disoit car le Romain ne l'ose asseurer) appreindrent iadis les sciences des Insulaires de la grand Bretaigne: & a conclud que és derniers temps la façon de Parlement ou assis ou ambulatoire, nous auoit esté eslargy de l'inuention Angloise, comme ainsi soit que noz premiers & plus anciens peres nous en ayent monstré la forme, & que depuis les François, auãt que l'isle Angloise eut ce nom, ny fut en liberté, vsoyent de ces assemblées pour traiter des affaires du Royaume. Et posé le cas que la discipline des Druides fut sortie des Bretons, encor l'assemblée pour les iugemens n'a point issue d'eux au moins que nous puissions recueillir par aucune histoire Angloise quoy qu'il y en ayt de bien fabuleuses. Et si les Gaulois passoyent en celle isle pour y apprendre quelque cas, asseurez vous que c'estoit pour y puiser les sciences obscures, veu que là, comme au reste des pays Septentrionaux l'art de Zoroast & sorcelerie y estoit pratiqué merueilleusement. Car quant aux lettres, si nous croyons Berose, les Saronides les auoyent introduites en Gaule, & les Druides vsées & enseignées ans qu'il soit memoire que l'isle Albion fut seulement recogneüe & ainsi Cesar pour ceste fois ne sera creu en chose de laquelle aussi il parle si froidement qu'il s'en raporte à l'opinion, & ouyr dire, ioint que le mesme parlant de l'origine de ces Insulaires, ne faict conscience de dire que ceux qui habitoient prés la marine, auoient leur origine des Gaulois Belgiques au Beauuoisi, qui passans en l'isle pour butiner, s'y estoient arrestez & y auoient cultiué les terres. Et Bede homme Anglois ne peut taire que la Gaule ne soit celle qui a peuplé la grand Bretaigne, parlant ainsi: Ceste isle eust dés le commancement les seuls Bretons pour habitans, desquels aussi elle prist le nom: lesquels (ainsi qu'on tient) passans de la terre

Robert Cenalis Euesque d'Auranch. liu. 1. de la Gaule.

Paradin liu. de l'estat ancien de Bourgoigne.

Erreur de Boesme Auban.

Estienne Pasquier liu. 2. cha. 1. & 2. des recherch.

Cesar pensoit que les Gaulois tinssent les lettres des Bretons.

Insulaires de la grand Bretaigne sorciers.

Voyez Berose en quel temps il met Saron & Druys Roys de Gaule.

Cesar 5. de la guerre Gallique.

Bede hist. ecclesi. li. 1. ch. 1

Albion isle nommé Bretaigne des Bretons de la Gaule.

continente nommée Armorique en la grand Bretaigne, se feirent sei-gneurs des parties plus tirans sur le midy d'icelle. Ainsi les Gaulois plus anciens n'est vraisemblable, qu'allans peupler vne Prouince d'hommes, ne la foisonnassent aussi des choses qui sont dignes de l'homme, & neces-saires, & à la vie, & à la police: soit dit cecy en passant.] Les Druides ne se mesloyent point de la guerre, ny n'estoient contraint à conferer ou payer tribut comme les autres. Quiconque vouloit estre receu en leur compai-gnie, & attaindre la perfection de leur science, falloit qu'aprinst plusieurs milliers de vers par cœurs, tellement qu'il y en auoit plusieurs qui demou roient vingt ans auant que sçauoir ce qui estoit necessaire d'entendre, d'au tant qu'il n'estoit point permis d'escrire rien apartenant à ceste cognois-sance, qui peut apartenir & toucher a l'exercice de la memoire, & autorité de ceste discipline. Le reste des Gaulois en ce temps là auoyent les lettres Grecques en vsage. Ces Druides auoyent opinion que les ames estoyent immortelles, mais qu'elles passoyent d'vn corps en autre: & par ce moyen ostans toute crainte de mort du cœur des Gaulois, ils les rendoyent plus hardys à s'exposer à tout peril & hazard. Ilz disputoient plusieurs choses sur le cours des Astres, de la grandeur du monde, & estendue de la terre, de la nature, & estre de chascune chose, & de la puissance des Dieux: esti-mans le monde eternel, & que l'eau, & le feu, se surmontoyent recipro-quement, & à diuerses fois l'vn l'autre. [Ie ne veux omettre ce que Pline dit de ces Druides en son histoire naturelle: Les Druides (dit-il) n'ont rië en si grand estime, ne qu'ils pensent plus sacre que le Guy qui n'aist és ar-bres, & que l'arbre mesme où il s'engendre pourueu que ce fut vn chesne: & pour ceste cause eslisoyent ils les forestz de chesnes, ne faisans aucun sacrifice sans auoir des rameaux & fueillages de cest arbre. De sorte que pour ceste seule raison suyuant l'interpretation Grecque, on les appelloi Druides, du mot δρῦς qui signifie chesne : iaçoit que les Grecz ancien baptisoyent de ce nom toute espece d'arbre: Quoy qu'il en soit, ces gen estimoyent que tout ce qui naissoit en ces arbres, estoit enuoyé du Ciel, & que Dieu auoit choisy cest arbre & auec grand ceremonie, & superstiti y trouuans le Guy, ils le recueilloient: & sur tout obseruoient ils la Lun sixiesme, qui estoit commencement & de moys, & d'année entre eux, & du siecle au bout de trente ans, ayant assez de force, & n'estant plus en moitié. Et appelloyent encor la sixiesme Lune tout guerissant & voular sacrifier, ayans premierement dressé vn beau, & grand appareil de viand sous des arbres, ils empoignoyent deux Thoreaux blancz, ne faisans qu aboutir les cornes.

Druides imitateurs de Pythagore, ou luy d'eux.

Disputes esquelles les Druides s'exerçoyent.

Pline dernier ch. du 16. liu.

Guy est vne sorte d'excrement des vieux arbres ayant la fueille comme vn oliuier.

Superstitions. Druides à cueillir le Guy.

Oeufs charmez pour auoir victoire.

Druides exterminez & par qui Pli. li. 30. ch. 1. Suetone en la vie de Claude Neron.

Le Prestre affublé d'vn abillement blanc, ains que sacrifier montoit su l'arbre porte-Guy, & coupoit ce rameau tant cherché auec vne faucill d'or, lequel on receuoit en vn Hoquetõ de blanche couleur: Ce fait la v ctime estoit occise, & immolée, priãs Dieu de prosperer ce present à ceu à qui il auoit d'en faire largesse.] Veu qu'ils pensoient que par ceste faço leurs troupeaux fussent renduz fertilles, & que le Guy estoit le souuera remede contre toute sorte de venim, & poisons, si grande souuentesfo est la superstition des hommes en choses friuoles, & de nulle consequen

ce. Ie laiſſe à part les œufz des ſerpens enſorcellez par ces Druides, valans contre le fer à la guerre, & aydãs à auoir victoire de ſon ennemy: veu que le meſme Pline dit qu'vn Cheualier Romain fut tué par Claude Neron à Rome, d'autant qu'on luy trouua vn de ces œufs charmez on ſon ſein. Ces Druides à cauſe qu'on tenoit qu'ilz immoloyent des hommes à leurs Dieux furent ruinez (comme dit Pline) par Tibere Ceſar ſucceſſeur d'Auguſte, ſuyuant l'ordonnance du Senat: mais Suetone refere ceſte ruïne ſouz Claude Neron, & dit que pour ce fait les Gaulois ſe mutinerent contre l'Empire.] L'autre ſorte d'hommes (ſelon Ceſar) honorez en Gaule eſtoyent les Cheualiers, qui furent les plus deuotieux de tous les autres, mais quand ils tomboyent en quelque perilleuſe maladie, ou ſe voyent expoſez en quelque danger, ſecouruz de miniſtere des Druides, ils immoloyent vn homme pour leur ſalut, & conualeſcence. D'autres auoyent des ſimulachres d'vne monſtrueuſe grandeur qui eſtoyent faitz, & entretiſſuz d'oſier en forme de treillis & claies, dans leſquels ils mettoyent pluſieurs corps vifs enſemble, qu'ils faiſoyent bruſler cruellement faiſans mourir les larrons, & autres conuaincuz de quelque grand meſchanceté, ilz eſtimoyẽt ce ſupplice aux Dieux treſ-agreable. Or Mercure eſtoit celuy que ilz auoient le plus en reuerence, l'eſtimans, & preſchãs, l'inuẽteur de toutes les ſciences le guide des voyes & chemins, & celuy qui aidoit fort les hommes à gaigner, & proffiter en quelque affaire que ce fuſt. Allans en guerre ilz voüoyent à Mars tout ce qu'ils prendroiẽt en la bataille, & voioit on en pluſieurs villes de grans tas & monceaux des deſpoüilles des ennemys qu'ils auoient vaincuz en guerre. Si quelqu'vn fraudoit, ou cachoit tant peu ſoit de la proye, il en eſtoit puny treſ-rigoureuſement. Ce peuple eut opinion d'eſtre deſcendu de Dis Saturne, qui eſtoit cauſe que ilz commençoient les feſtes dés la nuit precedente le iour de la ſolénité, eſtimans que à Dis fut la nuit conſacrée. Les Gaulois ne ſouffroient point qu'on amenaſt leurs enfans en leur preſence, qu'ils ne fuſſent grãds & preſts a porter les armes, eſtimans choſe mal ſeante que le fils encor enfant, aſſiſtat en la preſence de ſon pere. Autant d'argẽt que le mary receuoit du dot de ſa femme, il eſgalloit la ſomme en nom de douaire par l'eſtimation d'autant de ſon bien qu'il conferoit & mettoit en cõmun, & ce qui ſortoit de prouffit de ceſte communauté, eſtoit gardé diligemment pour celuy qui ſuruiuroit à ſa partie luy ſeruant d'heritage: neantmoins le mary auoit puiſſance de vie & de mort ſur ſa femme, tout ainſi que ſur ſes enfans. Si vne femme eſtoit attainte d'auoir empoiſonné ſon eſpoux, les parens du mary la tourmentans cruellement, la faiſoient bruſler toute viue. Aux obſeques des hõmes illuſtres, on auoit couſtume de bruſler tous les plus precieux meubles du defunt auec ſon corps, voir les beſtes meſmes. Et auant que Ceſar euſt aſſuietty le pays, encor bruſloit on & les tenãs terre & les eſclaues des ſeigneurs qu'on mettoit en ſepulture. Ez citez bien policées, il y auoit pluſieurs des principaux qui auoient charge de la police & gouuernement, eſliſans dés le cõmencement vn chef annuel, tout ainſi que pour la guerre les generaux eſtoient eſleus par la multitude. [Quãd il dit qu'ils eſliſoient vn chef, cela n'oſte pas la iuriſdictiõ des roitelets tels qu'eſtoient ceux des

Nobleſſe Gauloiſe fort deuotieuſe de tout temps.

Celie Rhodig. li. 18. ch. 21. Polybe.

Cruel ſacrifice des anciens Gaulois.

Dieux adorez des Gaulois. Heſe, & Theucate, à ſçauoir Mars & Mercure.

Deſpouilles dediées à Mars, par les Gaulois.

De ce Dis voy Beroſe qu'il appelle Samothée.

Droit de communauté en mariage entre les anciẽs Gaulois.

Puiſſance des marys ſur leurs femmes & enfans.

Ceſte loy eſtoit auſſi pratiquée à Rome dés Romule.

Obſeques cruelz des Gaulois ſemblables à ceux des Scythes.

Princes iadis annuels en Gaule.

Senonois, Heduens, Auuergnaz, & Berruyers, mais parle de celuy qui auoit souueraineté és choses du public estat des Gaules par l'autorité du peuple, sous le nom duquel se faisoyent, & les leuées & les assemblées.]

Police Gauloise.

Si quelqu'vn auoit quelque aduertissement des voisins sur le fait touchant le public, il le deuoit faire entendre au Magistrat, lequel selon que bon luy sembloit, & que le cas le requeroit en celoit vne partie, & du reste il en falloit faire le raport en la publique assemblée des estats: d'autant qu'il n'estoit permis à aucun de parler des affaires communs, sinon deuant tout le monde. Et celuy qui venoit le dernier au Conseil estoit occis sans aucune misericorde. Ceux qui faisoyent bruit, ou suscitoyent trouble en l'assemblée, vn officier & sergeant venoit à eux l'espée nuë au poing, & leur commandoit les menaçant de faire silence, que s'ils ne cessoyent, il vsoit de pareil commandement iusqu'à la troisieme fois: puis continuant l'autre en son opiniastrise, l'officier luy coupoit vne si belle piece de son habit que le reste luy demouroit inutile. Les Magistratz estoyent parez d'ornemens d'or, ayant des chesnes d'or au col, & des bracelets aux bras & és doigts de beaux anneaux & fort riches. Le peuple portoit des sayons, & casaques, & par dessus quelques manteaux si cours, qu'à grand peine leur pouuoient ils couurir la moitié des fesses. [Et c'est pourquoy Strabon dit qu'ils auoyent de fort longs haults de chausses, & tient que ces manteaux si cours estoyent faits à manches, & fenduz par le deuant comme la robe, ou togue Romaine.] La laine de laquelle ils faisoiét leur drap estoit aspre & le poil long, de laquelle ils faisoyent leurs habits veluz, & d'aucuns en auoyent de mesme parure, mais faits & tissuz à l'eguille. [Et quoy que (cōme dit Ammian) leurs habits fussent de peu d'estoffe, si estoyent ils nets & propres en iceux, & sur tout les dames, & donne cest auantage sur tous les Gaulois, à ceux de l'Aquitaine.]

Ce qui s'ensuit est de Strabon. 4.

Strabon attribue ceste magnificēce aux Druides.

Habits des Gauloys. voy Tacite li. 18.

Ammian. li. 15.

De l'armeure des Gaulois. voy Polybe. 2

Ils nourrissoyent soigneusement leur cheuelure, grands, & bien proportionnez de corps, blancs de couleur, & les armes proportionnées selon la stature, vne grand espée pendant au costé droit, vn long bouclier & escu, la pique suyuant la grandeur de l'homme qui la manioit. Quelquefois ils s'aidoyent des arcs, mais ils attaignoyent plus asseurément au but auec les dardz desquelz ils s'aidoient allanz à la chasse: & peu d'entre eux se soucioyent de fondes ou massues de boys allans en bataille.

Quel estoit l'habit nōmé Bracces.

Pomponie Mele.

Suetone en la vie Cesar.

Et leur principal habit estoit celuy qu'ils nommoyent Bracces, qui n'estoyent pas simplement ce qu'on appelle à present braies, qui ne couurent que les parties honteuses: ains vn abillement fait comme la chemise leur allant dés les espaules, & estomach, iusqu'aux genoux, qui leur couuroit les parties, & membres que nature commande de tenir secretz & cachez. Oyons sur ce propos Pomponie Mele. Les Sarmates (dit-il) portent les Bracces par tout le corps, lequel il en couurent tout sauf la face & la veuë: & Tranquille parlant de la coniuration faite contre Cesar, dit: Cesar mena des Gauloys en triomphe, lesquels arriuez à la court laisserent leurs bracces, & prindrent la robe frangée de laquelle vsent les Romains: & Tacite dit que les Colonies, & citez Municipales des Romains s'offensoyent de Cecinne d'autāt qu'il portoit vn Hoquetō bigarré de couleurs,

& s'estoit vestu de Bracces vestement propre des barbares. Et afin que ie ne sois trop long, qui voudra veoir mieux à son ayse, & armes, & dexterité, & façon de batailler des anciens Gaulois, qu'il lise Tite Liue, que quoy que mal affectionné à la nation, & Cesar en ses Commentaires, & Tacite eu l'histoire d'Auguste : mais sur tous Polybe s'y est arresté le plus curieusement, iaçoit qu'il parle tousiours au grand auãtage des Romains: Les passages desquelz ie laisse de vous amener mot à mot, me suffisant de vo' en dõner le goust & rechercher l'antiquité des nostres non encore esplucheé par nous, qui en laissons la gloire aux estrangers, & l'honneur à ceux qui s'enrichissent de noz despouilles.] Les Gaulois couchoient sur belles terres pour toutes delices & banquetans s'asseoient sur du fouairre : Ilz acoustroiẽt auec les laictages grand diuersité de viandes & metz, vsans de plusieurs sortes de chair, mesmemẽt de pourceau & frais & salé. Ilz nourrissoient aux champs grand quantité de pourceaux, excedans tous autres en grãdeur, force, & legereté de course, de sorte que ceux qui se rencontroiẽt en ces troupeaux sans y penser, n'estoiẽt en moindre danger q̃ s'ilz fussent tombez en quelque escadron de loups affamez : & estoit telle l'abondance du bestail à corne en Gaule, & de la porcherie que & Rome, & la plus part d'Italie s'en fournissoient de lards & nourriture. Ils bastissoiẽt leurs maisons de charpenterie & bardeaux en forme de voultes, & icelles fort grandes, auec des ouuertures & croisées. Tous en general estoient farouches, mais d'vne naïfue simplicité, ayans plus de force & adresse que d'auis, conseil ou prudence en guerre, & estans plus soigneux des combats que de la culture & labeur des chãps. Les femmes si fertilles que le seul païs Belgique pouuoit iadis enuoyer à la guerre 300000. combatans & d'auantage: victoire certes à qui la gaignoit fort plaisante & ioyeuse, mais effroyable aux vaincus. S'en retornans du combat ilz mettoyent au col de leurs cheuaux les testes de leurs ennemys par eux occis en bataille, & les portans en leurs maisons les pendoyent, ou affichoyent en des pieux & poteaux pour seruir de parade & mõstre aux passãs. Mais ayans massacré quelque illustre homme ennemy: ils mettoyent les testes en des vases & estuys precieux de Cedre, pour les mõstrer à ceux qui les visitoyent, & n'eussent quitté le thesor pour rançon ny somme d'or quelconque. La coustume ancienne & naturelle de ce peuple, estoit de porter l'or au col, aux bras, & aux mains, & en recamer & broder leurs abillemẽs. Voulans auoir presage, ou diuination sur quelque euenement, ils tourmẽtoyent l'homme destiné pour estre sacrifié à grands coups qu'ilz luy donnoyent sur le doz, & selon les mines, & contenance qu'il tenoit fust estãt impatient à souffrir, ou se tourmentant pour l'indignité du suplice, ilz preuoyoiẽt l'occasion de leur prediction & augure. Ils auoyẽt encor d'autres façon' d'imoler & offrir les hõmes en les massacrant: car ilz en tuoyẽt les vns à coups de fleches, & puis les pendoient en leurs temples: d'autres fois ilz faisoient vne statue & effigie de foing lié, & plein de boys combustible, dans laquelle ilz mettoiẽt grãd nombre de bestes & d'hommes & en faisoient vne cruelle & estrange rotisserie de tout ensemble. Les Gaulois iadis, à cause de leur assidu trauail & peine continuelle estoient

Tite Liue 7. dés la cité bastie, & liu. 8. de la 4. Deca. Cesar 2. & 5. de la guerre ciuile. Tacite. 3. Vegece li. 3. c. 24. Polybe 2. & 3. Appiã Alexand. liu. 5. des guerres res ciuiles.

Gaulois riches en bestail

Cecy est mesme ce qu'il a dit cy deuant de la statue d'osier.

Gaulois iadis tous maigres.

peu chargez de chair & fort maigres, & ausquelz à grād peine voyoit on iamais le ventre enflé: car ilz euitoient la gresse de telle sorte, que les adolescens qui auoient plus de largeur que ne portoit leur ceinture, estoient puniz publiquement, comme s'estants trop donné d'aise & de bon temps. Au reste la frequentation qu'ilz eurent auec les Romains feit vn grand eschange de leur façons de faire, & le temps correcteur de toute chose à changé le tout en mieux, & adoucist ce qui estoit de rude & cruel en ce peuple tāt illustre. [Lequel comme dit Strabon estoit simple & sans aucune malignité de mœurs qui luy fut naturelle: estans irritez ilz s'assembloient facilement, hommes ouuers & sans dissimulation, n'ayans rien pour secours en guerre que la force & hardiesse. Ilz se laissoient aysémēt persuader, & escoutoient volontiers ce qui leur pouuoit tourner à proufit ayans l'esprit enclin aux bonnes lettres & disciplines, charitables au possible, comme ceux qui se douloient voyant quelque leur prochain offencé, & se monstroient enclins à luy donner secours. Lisant cecy, ceux des anciens qui ont donné le nom de Barbare à noz Peres Gaulois, qu'ils regardent si la naïueté des nostres n'est pas plus louable que les ruses, finesses & tyrannies de ceux, qui s'estimoient courtois & ciuilz en pillant, & rauageant, & ruynant tout le monde. Tant y a que ce furent les Gauloys, qui receurent la foy sous les disciples des Apostres, & qui l'ont annoncé aux François vsurpateurs des Gaules sur les Romains, desquelz il est desormais temps que nous tenions propos.]

Vertus des Gaulois mentionnées par Strabon li. 4.

Des François, de leurs mœurs, & origine, & comme ilz se feirent seigneurs des Gaules. Chap. 29.

Gaulois receurent la foy, auant que les François entrassent en Gaule.

D'Autant que l'Auteur que nous suiuons est assez maigre parlant des François, qui se sont renduz Gaulois, en habitant en Gaule, comme iadis les Galates furent nommez Gallogrecz, ie suyuray son stile le traduisant pour puis apres m'esgayer à l'ayse sur vn suiet tant agreable. Or voicy comme nostre recueilleur en discourt. Les Gaulois (dit-il) sont à present tres-affectionnez à la religion & pieté Catholique, ayans vn Roy souuerain duquel sont grandes les terres & seigneuries: & solennisent le mariage suyuant la forme, coustumes & ceremonies d'Italie.

François ayment le sçauoir.

Vniuersité de Paris la premiere de l'vniuers.

Plusieurs d'entr'eux s'addonnent à l'estude des sciences & artz liberaux & sur tout y fleurist la saincte Theologie: ce qui se voit facilemēt en celle celebre & fameuse vniuersité de Paris, laquelle surmonte facilement toutes les autres de l'vniuers. Les François sont en outre tresdesireux des lettres Romaines, & taschent d'imitter l'eloquence & douceur des Latins, & ne mesprisent la cognoissance & de la langue & du sçauoir des Grecz.

Ce sont armes de la vieille guerre,

La iustice & iugemens s'exercent par les Magistratz, mais c'est au Roy à les eslire & choisir. Ilz ont de bons hommes d'armes en guerre & de la fanterie legerement armée, ont aussi des archers qui portent les arcz plus longs que les autres, & lesquelz ne sont point de corne comme en Scy-

thie, & presque par tout l'Oriẽt, mais sont faitz d'If, ou de quelque autre plus dure matiere. Leur armée est suyuie de grand nombre d'artillerie attellée, & mise sur des charıotz: & combatent plus par ordre qu'à escadrons, ayans plus de cœur, & hardiesse que d'art en combatant, iaçoit que ilz ne refusent le cõseil, n'y ne m'esprisent les aduis concernans le fait de la guerre. Les heraults d'armes sont entre eux honorez, comme ceux qui & durant la guerre, & durant la paix sont pres la personne du roy prestz à executer son mandement, & qui l'honorent, & reuerent affectueusemẽt & luy obeïssent d'vn grand courage. *Heraultz d'armes.*

La religion & sainte deuotion par la France est fort grande es Eglises & merueilleuse la maiesté des Prelatz en icelle, l'autorité du clergé, & l'honneur que chacun luy porte : & la grande, & frequente melodie en psalmodiant, tellement que les accordz de Musique, semblent estre propres & naturels à ceste nation, éz habitz & chaussure on y voit vn grand changement de nostre temps, & memoire: Car (comme dit Sabellique) moy estant petit enfant, il me souuient auoir veu tous les courtisans, s'ilz n'estoyent Ecclesiastiques, portans des casaquins à manches tous faitz à pliz & ondes depuis le hault iusqu'au bas, qui n'alloyent pas iusqu'au demy fessier, & enrichis de nerueures vers le colet, & autour des espaules: les souliers par le deuãt estãs pointus, & ayans vne corne de demy pied de long telz que on les voit és tapesseries, leur bonnet long & fait aussi en pointe. Tout est maintenant à rebours, car la pointe du soulier est large comme le pied d'vn ours, & au talon si bas qu'à grãd peine le pied y peut auoir tenuë. L'abillement plus long & large qu'au parauant, descendant iusqu'à demy cuisse, les manches lõgues & fendues d'vn costé auec quelque deschiqueture, & des bandes de soye de diuerse couleur & cousues à trauers par ces taillades: le chapeau large & le plus souuent de couleur d'escarlate : mais le bonnet plus large & mal seant à la teste, comme ainsi soit que au reste il n'y ayt rien plus propre ny gentil en son vestemẽt que le Frãçois. Ceux de nostre païs (poursuyt Sabellique) ces ans passez furẽt desireux grandement d'imiter ceste façon Françoise, & s'y façonnerent si bien que par toute l'Italie chacun se vestoit à la mode du Françoys, qui estoit vn asseuré presage du mal'heur qui nous aduint bien tost apres. Les femmes n'y ont guere changé la maniere de s'abiller du passé. Or baptiste Mantouan descrit le païs Gaulois par ses vers en ceste sorte. *François fort religieux.* *François variables en l'abillement.* *Il entend du passage de Charles 8. en* *Baptist. Mantouan l. 2. de son Denys.*

Gaule n'est point de terre vne petite part
Ains de grand estendue: à l'Espaigne a regard
Vers le soleil couchant, mais ell' voit l'Italie
Ou le soleil se leue, à la mer se marie
Vers l'Austre chaleureux, & vers septentrion
Au profond Ocean, ou son impression
Borée va trasçant, & l'hiuer sa froidure
La Gaule aussi du Rhin la voisine demeure.
Terroir bien foisonné en hommes genereux.

Louange du pays Gaulois.

En semences & fruits, en bestail plantureux
Lequel va repaissant par les prées herbues
Et parmy les hauteurs des roches non tondues,
Ce pays on ne voit à la peste suiet,
N'y a l'air corrompu, & mortel, & infect
Ainsi qu'il en aduient aux peuples de l'Afrique
Le froid n'y est tousiours, ainsi qu'au pole Artique
Ny l'ardeur du soleil les offence à meschef
Ainsi que l'Indien bazané sent son chef
Aggraué de l'ardeur du chault, qui ses semences
Et ses champs va gastant: les nuitales plaisantes
N'y sont durant six moys au secret de l'obscur
Ainsi que dessous l'ourse, en sent bien la rigueur
Et la terre, & la mer deuers l'incogneue isle
Ditte des anciens la treslointaine Thile:
Ell' ne ressemble encor l'Egypte ou le grand Nil
Le tout change en marests: ains tout y est fertil,
Le ciel doux & serain & la terre plaisante
En herbes & en fruits en tout temps abondante.

Puis apres adiouste.

Louanges des hõmes de Gaule.

Les Gaulois sont pourueus d'vn vif entendement
Le corps blanc en couleur, parquoy semblablement
De ceste grand blancheur encor le nom il porte,
Le taint des femmes est empourpré de tell' sorte
Qu'vn vermillon Tyrien, & Paphienne blancheur
Semblent de leur beauté parfaire la couleur
Ce peuple est tousiours gay, allegre & se delecte
En dances & chansons, à rire, & faire feste:
Enclin est à l'amour, & aux banquets enclin:
Mais ains que faire cela, au seruice diuin
Il se presente & va: ce peuple n'est propice
A souffrir le dur ioug d'vn esclaue seruice
Amy de liberté, l'hypocrisie il fuyt
Et de haine de mort les faintes il poursuyt
En parolle il est franc, ainsi qu'en est l'vsage
A tout homme bien rond & libre personnage
Et ne peut compatir auecques les fascheux
La chasse est son plaisir, le uol, & les beaux lieux
Des campaignes, des monts, des lacs & des riuieres
Ou chassant se deduit en cent & cent manieres:
A la guerre ils sont nés, & c'est tout leur souhait,
Et de piquer cheuaux vn chacun d'eux se plaist:
Le plaisir des François sont corselets & lances
Arbalestes, espieux & pour leurs grãds plaisances
Ils dorment à l'abry du nocturne croissant
Et n'ont aucun soucy qu'vn soleil reschauffant

Leur

Leur bazane le taint, ny que de la poussiere
Ilz soyent tous ensalis, ceste belle maniere
Est leur soulas aymé, & ayment de suer
Sous le faix d'vn harnois & long temps ahaner
Deffendant leur pays leurs parens, leur Prouince:
Et doux est le mourir, s'ilz finent pour leur Prince
Le Capricorne est cil des astres des haults Cieux
Qui influe ce peuple & fort & gracieux
Qui le fait inconstant & hastif de courage
Et de nouuelletez l'amy depuis tout aage,
Si aiouster on doit quelque foy au pouuoir
Duquel on a voulu les estoiles pouruoir.

François suiets au signe de Capricorne.

Il ne sera point inconuenient de mettre icy le principal ornement de la France à sçauoir la court souueraine de parlement, de l'origine duquel, & qui en fut l'auteur, il n'y a homme guere qui en rende raison autre que celle que i'ay ditte, receuë des Druides, & maintenuë par longs siecles iusqu'à nostre temps. Car tout ainsi que le conseil Druidien s'assembloit tous les ans à iour certain en lieu nommé au païs Chartrain: aussi iadis entre les François ces assemblées & pourparler se faisoyent au temps & lieu que le Roy ordonnoit en ceste sorte. De toutes les Prouinces suiettes venoyent là des hommes sçauants en droit, & pratiquez és loix municipales, & coustumes de chacun pays, esleus au parauant pour ce faire, lesquels faisoient droit à chacun, & vuidoient les apeaux des sentences intergettées par les ordinaires & iuges des moindres sieges. Mais d'autant que ceste façon de faire estoit incertaine le siege de ce parlement ambulatoire fut assis & aresté à Paris, & là ordonnez des iuges perpetuelz qui ordonnassent diffinitiuement sur les differens des parties. Ceux-cy sont quatre vingtz en nombre, ayants tous gages ordonnez du thesor royal: & sont diuisez en quatre chambres, diuisées & separées l'vne de l'autre, & chacune desquelles a son president. La grande est celle où il y a quatre chefs: & presidentz & trente conseillers, qui oyent les causes & iugent des differents & maties verbales les delays & ce qui consiste sur le poinct du droict, les appellations & matieres sommaires sur les champs. En la seconde, & troisiesme y a pareil nombre de Conseillers, à sçauoir dixhuit en chacune: & s'apelent des Enquestes, à cause qu'ils vuident les procez apointez en droit & instruits deuant les iuges subalternes. Les Conseillers de toutes ces chambres sont partie lays & seculiers, & en partie Ecclesiastiques, ayant chacune chambre quatre presidents, lesquels à certains iours prononcent leurs sentences chacun tenant le siege, & s'apellent arrestz, c'est à dire chose ferme, stable & asseurée, & de laquelle il n'est point permis d'apeller en sorte quelconque. Ceux qui sont condemnez en celle Court, payent l'amende de 60. liures tournois & quelquefois d'auantage, mesme où il suppose erreur, car alors auant que estre receu à rien dire contre les arrests, il fault consigner doublement la somme susditte.

L'origine du parlement incertaine aux estrangers.

Parlement iadis ambulatoire.

Parlemēt aresté à Paris.

Chambre des enquestes.

Amēdes du Palais.

La quatriesme chambre est de ceux qu'ō apelle les requestes du Palais,

Requestes du Palais pour qui instituées

lesquels ont cognoissance sur ceux qui sont priuilegez & qui sont à la suite & seruice du Roy, faisans venir leurs parties à Paris afin que loing du Prince on ne les moleste : en ceste troupe n'y a que six Conseillers desquels on peut apeller au Parlement. En la decision des choses plus importantes, & où gist quelque grand difficulté. Les Chābres toutes assemblées en font le vuidange comme aussi on les vnist & conuoque lors qu'il fault traiter des affaires du Roy, & de tout le Royaume : entant que guere rien ne se fait que par l'ordonnance & arrest de ce Senat.

Quand les chambres s'assemblent.

Qui sōt ceux ausquelz est loisible s'asseoir auec messieurs de la court.

Douze pairs de France.

La Court souueraine, a pour assesseurs & compaignons les 12. pairs de France & les maistres de requestes de la maison du Roy, lesquels tiennent au siege le premier lieu apres le President de la premiere & souueraine Court du Royaume : d'autant que ceux-cy ont esgalle puissance que les Pairs éz droits de regalle, & causes desdits pairs, lesquelz furent iadis choisis de la noblesse pour assister au Roy douze en nombre : à sçauoir trois Ducs Ecclesiastiques de Reims, Laon, & Lāgres: trois Comtes Euesques, qui sont Beauuois, Noyon, & Chaalons: six seculiers & lays, les Ducs de Bourgoigne, Normandie, Aquitaine, les Comtes de Flandres, de Thoulouze & de Champaigne.

Robert guagin és annales de France.

Ces douze (ainsi que dit Robert Gaguin) Charles le grand fut le premier qui les institua, & les menant auec luy en guerre les nomma Pairs, à cause qu'ils auoyent auec luy esgalle puissance : & voulut qu'ils ne fussent iugez par autre que par la court de Parlement, & qu'ils assistassent au sacre & couronnement du Roy : & telles furent & sont encor les mœurs & façons de vie des Gaulo-François, telles leurs fameuses coustumes.

[Voyez auec quelle naïueté nostre auteur a espluché la France, & combien legerement il s'est passé, & de leurs mœurs, & de leur origine, laquelle il nous fault cercher diligemment, & veritablement, laissans les fables, & songes de Troye, & les mots cabalisez, mais apuyans simplement nostre dire sur l'autorité des anciēs, & mesme de ceux qui ont esté du temps mesme que les François se vindrent mesler parmy les Gaulois, & s'en feirent les maistres, & occuperent leurs terres, non qu'ils abolissent les maisons & races illustres, qui dés ce temps là encor germans, ont estendu leurs racines heureuses iusqu'à nostre temps: Ce que (s'il plaist à dieu,) nous discourrons quelquesfois, deschiffrans en nostre langue la vraye, & parfaite histoire de toute la France. Le nom Françoys donc, tout ainsi que il est incogneu par ceux qui entre les anciens ont escrit l'histoire, ne fault s'estonner, s'il y a de la difficulté à trouuer l'origine premiere de ceste nation, le nom de laquelle n'est mis, ny marqué par les auteurs que depuis que le sauueur vint au monde, pour auec l'effusion de son sang purger & racheter l'humain lignage. Et ayant fait diligente recerche de cecy, ie ne puis me garder de getter en arriere ces fabuleux qui forgent des Troyēs des Françoys, & ne sçay quelles Chimeres en l'air, puisées des resueries de quelque cerueau vuide. Car s'il est ainsi que ce Francion eut esté, que il se fut ainsi pourmené que noz compteurs le paignent : est-il possible que tant de bons auteurs qui ont parlé de moindres choses, eussent oublié ce peuple fugitif de Troye, & ceste race de Hector sans en faire quelque m

Le nom François incogneu aux anciens.

Fable que les Troyens soyēt source des François.

moire ? Mais il eſt aiſé de tromper ceux qui prennent plaiſir que on leur donne la baye: & pour ne ſembler ſortis, nés, & accreus tout à vn coup, & (comme vn Potiron) en vne nuit, on nous eſt allé faindre des antiquitez, & baſtir vn Franc eſchapé aux Grecz, pour ſur la fin des ſiecles venir donner loy à la Monarchie Gauloiſe.

Ie ſuis marry que Gregoire de Tours ſe ſoit laiſſé aller en ceſte opiniõ, & que preſque tous noz Annaliſtes ſuyuent Iean le Maire, illuſtrant auec des menſonges la verité aſſez clere de ſoymeſme de l'hiſtoire des Gaules. Pour parler en ſomme, ie ne peux receuoir, que le Françoys ſoit ſorty de Troye : ſoit qu'il me faſche qu'vn ſi vaillant guerrier refere ſon origine à peuple des plus effeminez de l'Aſie, ou que ie ſois marry que d'vne poignée d'hommes on nous peuple toute l'Europe : mais la plus grand raiſon qui me meut eſt ceſte-cy, qu'il n'y à auteur approuué qui en face foy, ou qui me marque le temps de telle migration, ny en quelle ſaiſon, ou comment les Françoys prindrent ce nom de l'heritier de Troye. Et liſant les recerches du ſeigneur Paſquier, me ſuis grandement eſiouy que vn naturel Françoys fut de mon aduis, qui, quoy que ſuiet du Roy de France, ſi ne ſuiſ-ie pourtant ſorty de ce coſté, ains penſe auec ceux de mon païs auoir ſource des Goths vſurpateurs iadis & de Languedoc, & de Gaſcoigne: toutesfois ſuiſ-ie ſoigneux du loz François, & ayme mieux le recognoiſtre pour Scythe, ou Germain, que pour Troien, comme auſſi la plus part des Alemans ne font conſcience de confeſſer d'auoir pris origine des Gaules, ainſi que auons diſputé au chapitre precedent. L'origine donc Françoiſe, afin que ie parle auec les anciẽs, ſans courir aux reins de Priam, ny aux ruïnes de Troye, eſt de la Germanie ainſi recogneuë par les bons auteurs: & ſoit qu'ils ſoient les Sicambriens qui ſont auſſi Germains, & ſe tenans le long du Danube, ou Cymbriens, depuis Teutons, ſi apert il que touſiours la Germanie les à produits, De cecy oyons parler Agathie auteur Grec, & qui viuoit du temps premier des Frãçoys, car voicy ce qu'il en dit en ſa guerre Gothique, & faiſant mẽtion de l'alliance que les Gothz taſchoient de faire auec les noſtres. Or eſt ceſte nation Françoiſe voiſine d'Italie & ayant les bornes iointes aux limites d'icelle: les anciens toutesfois les dient eſtre Germains, ce qui eſt manifeſte en cecy qu'encor habitent ilz autour du Rhin & tiennent les terres proches de ceſte riuiere poſſedans la pluſpart des Gaules, non comme propre heritage, mais l'ayant occupée par force, & pour la tenir, & ſeigneurier à l'aduenir. Oyez que ceſtuy fait les François ſortis de Germanie ſans alleguer rien des ſottiſes, & fables de la venuë de ce peuple des terres Phrygiennes. Procopie Grec auſſi & grand amy de Belliſaire, qui viuoit du temps de l'Empereur Iuſtinian n'en dit pas moins, & en parle en ceſte ſorte, tenant propos de Vittige: il ne peut (dit-il) retirer vers ſoy ceux qui gardoyent les frontieres cõtre l'effort & courſes des François. Or ces François iadis ſ'apelloyent Germains, leſquels comme ils prindrent ce nom, & ſe feirent ſeigneurs des Gaules, ie le deſchifreray bien toſt apres.

Puis aiouſte, le Rhin ſ'eſcoule & engoulphe dãs la mer, où à preſent y a de grands paluz & mareſts, eſquels ſe tenoient les Germains premierement

Gregoire de Tours ſuyt le commun erreur.

Iean le Maire en ſes illuſtr. de Gaule.

Agathie li. 1. de la guerre Gothique.

Procopie li. 1. de la guer. Gothiq.

Ces lieux eſtoient la demeure des Cymbres.

Procopie liu. 3. de la guerre Wandalique.

qui fut vn peuple de peu d'estime, & lesquelz maintenant on apelle Françoys. Et pour mieux specifier que les Françoys se tenoyẽt le lõg du Rhin il dit en vn autre passage: Ce pendant les Wandales qui se tenoyent le lõg des palus Mëotides pressez de famine chãgerent de place, & se ruerẽt sur les Germains, que maintenãt on apelle François, & tous ensemble passerent le Rhin, apellans à leur societé les Alans & les Goths, & sous la conduite de Godigisque ils prindrent la route d'Espaigne. Que voulez vous d'auantage? cestuy nomme Germains ceux qui depuis portent le tiltre de François, sans qu'il die, ny la cause de ce nom, ny le tẽps qu'ils vsurperẽt. Regardez aussi combiẽ ce seroit s'abuser en l'histoire de dire qu'ils fussent ainsi nommez d'vn Frãcion, veu que (cõme i'ay dit) ce nom a esté ignoré iusqu'à ce que l'Empire Romain est venu à son declin, & cheute & q̃ pas vn de ceux qui ont escrit la vie des douze Cesars n'en fait mentiõ quelcõque, nõ plus que des Goths, Alãs, Bourguignõs, Lõbards & Normãds, qui furẽt presque de mesme temps & volée. Toutesfois fault-il chercher quelque occasion de ce nom, veu qu'il n'est point imposé sans cause, & puis nous toucherons le reste de la matiere propre à ce nostre suiet. Estãt cler que ce peuple est sorty des Cymbriẽs, ou Cymeriẽs, lesquels on peut plus vray-semblablement dire Gauloys que Troyẽs, à cause des courses Gauloyses cy dessus alleguées, encor voyõs nous que le nom Françoys, quoy que corrõpu, se trouue parmy les habitãs de la Pãnonie, car Ptolomée en sa Geographie les pose au païs septẽtrional d'icelle entre le Saue, & le Danube, les apellant βρέγχους, delaissez là par les Cymbres lors qu'ils feirent leur course auec les Gaulois en Grece, & despouillerẽt le tẽple d'Apollõ en Delphe. Desquels Brences, ou Frences, pour prononcer ainsi qu'il se tourne en nostre langue, Strabon dit q̃ les Vindeliciẽs, & Noriques ioints aux Brences qui se tenoyent aux mõtaignes, de tout temps faisoyent des courses en Italie, sur le païs Heluetiẽ, sur les Boïes, peuples d'ẽtour de Seine, & sur les Germains. Ces Brẽces sortis des Cimbres, & Sicãbriẽs Germanique (car de la Sicãbrie Põthique, nul auteur approuué n'en fait mentiõ) ont depuis esté ceux qui ont enuahy la Frãce oriẽtale qu'à present on nõme Frãconie. Qu'on voye si ce nom a quelq̃ verisimilitude, ou s'il se fault arrester à l'opinion de Tritemie qui dit qu'enuiron le temps que le grand Herode regnoit en Iudée, il y eut vn Roy des Sycambriẽs nõmé Frãcus, de qui les François prindrẽt le nom: & leq̃l au mesme tẽps q̃ nostre seign. vint au mõde courut & rauagea miserablemẽt les Gaules: Ou s'il fault s'arrester à ceux qui dient que le nom François fut imposé à ce peuple à cause de leur liberté & frãchise lõg temps apres cecy: car depuis le tẽps de ce Francus de Trithemie iusqu'à ce que les Françoys furẽt cogneuz sous ce tiltre il s'escoula presque deux cens ans, & au reste les historiens parlans des courses Alemandes en Gaule ne font mention aucune de ce Francus roy, ny moins des Frãçois, lesquels il apert auoir esté recogneus sous ceste apellatiõ lors q̃ l'Empire cõmença sentir son affoiblissemẽt & descheute. Qui me feroit plustost croire que ce nom de Franc leur fut imposé, ou à cause de leur hardiesse & courage audacieux, ou pour le desir singulier qu'ilz auoient de viure hors la suiettion des princes estrãgers plustost que

Ptol. liu. 2. ch. 16. Tabl. 5. d'Europe.

Strabon. 4. & 7.

Tritemie abbé en sa Chronique.

Francus songé des annalistes Alemans.

D'où le mot Françoys est venu.

de croire que Roy aucun Sycambrien eut causé le nom de toute vne nation si magnifique, & guerriere: mais sur cecy i'en laisse libre le iugemẽt à chacun, puisque les Auteurs, ne nous en donnent autre plus grande asseurance, mais ce pendant voyons quand fut ce que les Romains ouyrent parler des François & exprimerent la force de leurs courages. Sous les Empereurs Aurelian, Probe, Florian & Procule, les François se desborderent, & furent cogneuz portans ce nom tant effroyable à l'Empire: Qu'il soit ainsi Aurelien, fut le premier qui eut affaire à eux, lors que ilz taschoient de passer le Rhin pour se ruer sur les Gaules, ce que Vopisque n'oublie point quand il dit: luy estant Mareschal du camp de la sixieme legion Gallicane à Maience, deffeit les François vagans & rauageans toute la Gaule, qu'en ayant tué sept cens, & vendu trois cens au plus offrant & dernier encherisseur, on chantoit de luy ceste grande victoire à Rome. Mais la deffaitte des François ne fut si grande qu'ilz ne se reuoltassent: de ses successeurs, Florian, Probe, & Procule, ce que le mesme Vopisque tesmoigne, & sur tout parlant de Procule, il dit ainsi: Car non sans grand loüange & honneur il abatist l'orgueil des Alemans, lesquelz encor en ce temps s'appelloiẽt Germains, & chassa leur Roy, qui combatoit en fuyant, & pillant voleusemẽt les Prouinces. Probe le chassa bien loing, & pensant le Roy Alemant se ioindre aux François pour auoir secours, desquelz il se disoit parent, & auoir pris d'eux origine, fut neantmoins trahy d'iceux, & vaincu & occis par le Prince Romain. Diocletian qui regna quelque temps apres les susditz ne fut sans auoir meslée aux François desia cogneuz & de nom, & d'armes, Veu qu'iceux alliez des Saxons, ayans dressé vne armée nauale vindrent courir iusqu'à Boloigne sur mer saccageans & rauageans toute la coste de Bretaigne, Neustrie & Picardie, lesquels furent defaits par Constance Cesar, qui fut pere du grand Constãtin. Soubs lequel les François furent vn temps receuant soulde de l'Empereur, & suyuans sa court comme alliez & amis, & desquelz il s'aidoit en guerre: car voicy comme Ammian en parle. Les Françoys, dit il, auoient vaillamment combatu pour la querelle de Constantin contre les complices & fauteurs de Licinie. Et en autre lieu il mõstre quelle crainte le nom Frãçois dõnoit à l'Emp. disant: Cesar arriué à Cologne, ne bougea de là, iusques à tant qu'il entendit que la colere des Roys François se moderãt ilz auoient eu frayeur de son armée, afin que se posant obstacle contre eux, il feit ferme & stable la paix & repos de la republique. En autre lieu il monstre qu'apres la mort de Iulian, les Alemands s'espandirent par les Gaules, & soubz Gratian les Romains auoient alliance auec les François, & ausquels déslors on donna quelques terres en Gaule le long du Rhin, les Empereurs ne pouuans plus se preualoir de tant d'estrãgers qui taschoient d'eschantiller les seigneuries & terres de l'empire. Et toutesfois n'entrerent ilz si tost en ce cartier de Gaule qu'à present on nomme France, ains souz Arcadie & Honorie, ilz vindrent saisir les villes de Trier, Metz, Toul, & Verdun, attendãs le moyẽ que l'occasiõ leur offrit vne plus gaillarde entrée, veu que de-ja les Bourguignõs les ayans chassez d'alentour du Rhin, s'estoient faits seigneurs de Besançon, Austun, Langres

Vopisque en la vie d'Aurelian

François desfaicts par Aureliã qui regnoit l'an de grace 276.

Vopisque en l'histoire de Procul.

Diocletiã regnoit l'an de grace 290.

Eutrope 9. & 10.

Ammiã 15. parlãt de Malarique

François alliez de Constãtin le grand.

Ammiã 16. parlant de Iulian.

Ammiam 30. & 31. Blond. deca. 1. liu. 1.

Frãçois chassez par les Bourguignons des Gaules.

Chaalons, & Mascon auec leurs finages. Que seruiroit desplucher icy la contrainte des Empereurs de permettre la Prouince Gauloise à ceux à qui ilz ne pouuoient la nier, & moins s'opposer à la saisie, leur suffisant d'auoir des amys pour s'en ayder contre les autres qui vouloient s'enrichir des despouilles que les Romains auoient prises sur tout le monde? Voyez là le nom Françoys en force, les armes des Merouingiens redoutées, & la Gaule ostée aux Romains, qui en auoiét depossedé les Gaulois pour le rassasiement de leur extreme conuoitise. I'eusse (peut estre) mis fin à ce discours, si ie ne me faschois que l'Italien d'vn sourcil orgueilleux, & parolle peu courtoise apelle à tour de bras le François Barbare, comme ainsi soit qu'il n'est rien moins que celà, ce qu'aussi ie veux prouuer par l'opinion des Grecz qui donnent mesme, ou vn pareil tiltre de Barbarie. Oyons Agathie auec quel respect parle du François, duquel voicy les parolles: Ils sont tous Chrestiés, & entre toutes les nations les mieux sentãs de la religion: Ils ont des Euesques, & Prestres en leurs citez, & solennisent comme nous les festes.

Agathie li. 1 de la guer. Gothique.

Vertus des François racomptées par Agathie.

Et quoy que nommez Barbáres, si me semblent ilz bien complexionnez, & de bonnes mœurs, & gens d'vn naturel fort courtois, & debonnaire, & n'ayans rien qui les face differer de nous, que l'estrange façon de leurs habitz, & la rudesse, & aspre son de leur langage & lesquels certainement i'admire, loüe, & estime sur tous autres, tant à cause de leur naïfue vertu, & bonté equitable, de laquelle ilz vsẽt enuers chascun, que pour la grande concorde qui les tient vnis, & alliez ensemble. Car iaçoit que par cy deuant, bien souuent, & encore à present ilz ayent eu diuers Roys regnans en mesme temps, & que leur royaume ayt esté partagé, si est-ce qu'on ne scait point qu'ils se soyent guerroyez l'vn l'autre, ou ayent souillé leur terre par le sang espandu de leurs prochains. Ce bon Agathie, voyez quelles loüanges escrit des François, & telles que le Romain en sa plus grande purité ne les merita de sa vie, veu que iamais son Senat ne sceut souffrir deux contendans, non seulement deux petits tribuns du peuple, sans querelle & effusion de sang: Cest Agathie viuoit du temps que noz roys ne faisoyent presque que naistre en Gaule, à sçauoir souz l'Empereur Iustinian, qui ayant esté chastié par les François fut contraint de faire paix & alliance auec eux, pour deffendre la dignité de son Empire.

Agathie viuoit sous Iustiniã enuirõ l'an de grace 540.

François ne pouuẽt seruir aux estrãgers.

Est-ce Barbarie qu'estre iuste, courtois, bon Chrestien, vny en amytié, & ne faisant tort à personne? Est-ce estre Barbare que d'aymer sa liberté, & ne vouloir seruir à Prince que de sa nation, ainsi que le François à fait, n'y espargnant ny biens, ny vie, iusqu'à tant qu'il s'emancipa de la seruitude Romaine au fil trenchant de son espée? Est-ce auoir le naturel farouche, que de si bien ordonner vn estat, & police, & luy donner fondement si solide que depuis l'an quatre cens quarante sept, que Merouée entra en ceste Gaule, on n'a veu l'Empire François si estrangement alteré que tousiours la ligne royale n'ayt esté en force, & que les estatz ne soyent formalisez pour la conseruation de la liberté publique? Et à fin qu'on ne pense point que l'estat François soit quelque chose mal dres-

Merouée est le premier qui habita au pays à present nomé Frãce.

sé,qu'on voye la maiesté des Roys estre grande,honorée,aymée, seruie & souueraine: Toutesfois la Monarchie n'y estend pas si desreiglément ses appetitz qu'il n'y ayt des mordz pour la brider, & restraindre.

L'estat François cõposé de Monarchie Aristocratie & Democratie.

Regardez celle Aristocratie du grand Conseil & seuerité du parlement s'opposer à la volonté du Prince, limiter ses fantasies, & modifier les loix d'iceluy,qui sans telle censure,n'ont point de vigueur.

Courtoisie des rois de Frãce.

Regardez la submission du Roy, de souffrir que le moindre d'entre le peuple a gisse contre luy par iustice, & suyure tout ainsi son droit deuant le magistrat, comme le plus simple Gentilhomme du Royaume. Qu'on aduise si iadis les impositions, n'y leuées se faisoyent sans la volonté d'autres que du souuerain,& on cognoistra que c'estoit à luy d'imposer, mais les restrictions se raportoyent aux estatz, si la necessité n'estoit si vrgente qu'on ne peut faire autrement que s'ayder de toute chose presentée. Et à dire la verité des Roys de France ont eu la courtoisie si familiere, que là où les autres se pensent rendre admirabiles en ne se communiquant point, ceux cy sont l'estonnement de chacun conuersans tousiours auec le peuple,& se monstrans familiers à tout le monde.

Ie feroy icy vn long discours sur l'institution & des parlemens, & du Conseil, si d'autres n'y auoient mis la main plus heureusement & doctement que ie ne sçaurois faire: Et entre autres Pasquier, qui y trauaille auec vne fort louable, & diligente subtilité: toutesfois suis-ie d'aduis que on ne raporte point la court souueraine au Conseil des Druides, ou assemblées des anciens Gaulois, lesquels (qui bien considerera Cesar en ses Commentaires) on verra estre esgalles & de mesme effaict, & que les Dietes Imperiales en Allemaigne, & les estatz generaux en France. Ie discourroy aussi le droict des Ducz & Comtes iadis portans tiltre de chefs de limites & frontieres,si le lecteur ne pouuoit contenter son esprit és liures des hommes versez en l'antiquité: Et par ainsi ie reprendray le cours & de l'abillement & armeure ancienne du Sicambrien François, ses mœurs, loix, & coustumes, desquelles les aucunes nous sont demourées en vsage.

Le conseil des Druides n'estoit comme la Court ains les estats du pais.

Ducs iadis chefs des limites,à present sont les gouuerneurs.

Les Roys anciens de ceste nation portoient tout ainsi presque la cheuelure, que les femmes font à present:ce que ie peux amener d'Agathie autheur Grec, qui en parle ainsi: Car il n'estoit pas loisible aux Roys & Princes des François de se faire tondre, ains dés leur enfance ils nourrissoient leur perruque, & de telle sorte qu'elle leur pendoit par derriere: car par le deuant ils la separoient çà & là, affin qu'elle ne leur couurist la veue. Et veritablement ils ne portoient point les cheueux sans peigner, mal ageancez & confuz salement, comme les Turcs & Barbares, ny tenuz sans aucun cõpte, & entrelassez, ains les acoustroyent,polissoyent,& perfumoyent de diuers genres de senteurs. Entant que cest ornement est le propre des Roys, & à eux seulz permis, estant le reste de ceste nation tondue, & non octroyé à personne de porter longue la cheuelure.

Agathie de la guer.Goth.

Roys de Frãce iadis seuls portoiẽt longue perruque.

Mais laissons le Grec Agathie pour ouyr ce que le bon Euesque de Tours Gregoire en dit parlant de Dagobert filz de Clothaire.

Gregoire de Tours en l'histoi.de Frãce.

Dagobert ayant fait amas d'vn grand oſt, & puiſſante armée, paſſa le Rhin, marcha contre les Saxons, & eut iournée auec eux, leſquelz combatans bruſquement, Dagobert receut vn coup ſur ſa ſalade, qui gliſſant luy coupa vne partie de ces cheueux, que ſon page recueillit. Le Prince voyant affoiblir ſes gens, & mal-mener par l'ennemy, dit à ſon eſcuyer: Prens mes cheueux coupez, & cours diligemment vers Monſieur mon pere, à fin qu'il vienne à noſtre ſecours, auant que l'armée ſoit toute en route: l'Eſcuyer paſſa les Ardennes, & vint iuſqu'à la riuiere, où le Roy Clothaire eſtoit la arriué, à grand ſuyte de gendarmerie: le meſſager luy portant la nouuelle des angoiſſes de ſon camp, & luy monſtrant les cheueux de Dagobert, le pere fut eſmeu de colere les voyant, ſi que ſoudain quoy qu'il fut nuit, il feit ſonner le boute-ſelle, & paſſa haſtiuement le Rhin auec ſon armée. Voyez quel ſoing auoyent ilz des cheueux qu'vne poignée de poil enflammaſt plus Clothaire, que le peril de ſon peuple.

Françoís mis en deſtreſſe par les Saxons.

Oyons Eghinard ſecretaire de Charles le grand ſur ce propos encore, La race Meroningée, de laquelle les François auoyent de couſtume de choiſir leurs Roys, iuſqu'à ce que Childeric fut depoſé, & rendu moyne par le cõmandement du Pape Eſtienne, on eſtime qu'elle dure encore à preſent. Or iaçoit que les Roys y regnaſſent, ſi eſt-ce qu'ilz n'eſtoyent cogneuz que du ſeul tilre royal, le reſte du pouuoir, autorité, richeſſes, & maieſté eſtant és mains des maires du Palais, qui auoyent la ſur-intendence de tous les affaires. Et n'auoit le Roy autre préeminence que de ſe dire tel, porter les cheueux longs & eſpars, & la barbe longue, & s'aſſeant au throſne repreſenter ſeulement la perſonne de celuy qui cõmande, & ce que s'enſuyt, puis adiouſte. S'il falloit marcher il mõtoit en charrette menée & cõduitte par des Bœufs, & vn bouuier luy ſeruãt de charton a la façon du village, Le vulgaire encore, outre qu'ils n'euſt oſé porter lõg cheueux, ne ſe veſtoit point de lõgues robes, & icelles fourrées comme les Princes, ains ſe contentoit d'vn manteau de cuir luy couurant les eſpaules & ayant le poil tondu, & la barbe coupée, ſauf de grandes mouſtaches qui leur pendoyent de tout les deux coſtez des leures, ainſi que encore à preſent les Turcz l'ont en vſage. Mais voyons Agathie ce qu'il en dit. Peu d'entre eux (c'eſt des Frãçois qu'il parle) portoyẽt des morions ou autre abillement de teſte allans au combat, ains tous à deſcouuert, & deuant, & derriere, ſauf qu'ils auoyent vn veſtemẽt partie fait de lin, partie de cuyr qu'ils ceignoyent par deſſus, & puis encor ils ſe couuroyent les iambes. Mais plus gaillardement les deſcrit Sidonie Apollinaire diſant.

Eghinard en l'hiſtoire de France.

Roys ſucceſſeurs de Clouis inutiles.

Veſtemens du cõmun François iadis.

Agathie l. 2

D'vn eſtroit veſtement, ſe couurent ces grans corps,
La chauſſe ne leur va eſtroite & affamée
Que iuſques au genoil, d'vne ceinture armée,
Et fort ſimple baudrier, eſt ceint par le dehors
Leur coſté, & leur chair au reſte eſt deſnuée.

Sidonie à Maioran Auguſte,

Leurs armes ſont depaintes par Agathie lieu ſus allegué diſant: L'eſpée

leur pend sur la cuisse gauche, & au costé vn escu, ou bouclier, n'ayãs vsage d'arc, ny de fonde, ny d'aucun engin à ruer, mais portent des haches, & dolouëres à double taillant, & selon la coustume du païs, de petits dardz crochuz, desquels ilz s'aident fort dextrement aux combatz. Ce qu'encor est cõfermé par le tesmoignage de Procopie en l'histoire des Gothz. Mais du temps de Pepin, & Charles le grand son filz les François commencerent à s'armer de cuiraces, animes, & Corselets, de braçalz, greues & soleretz, ainsi qu'on en voit à present l'vsage: ce que Werimbert Abbé de sainct Gal tesmoigne en la vie de Charlemaigne, & effigiant ledit Prince ainsi armé qu'il estoit lors, car il le suyuoit en toutes ses entreprinses. Mais dequoy sert nous amuser en choses si menues, si ce n'est pour le plaisir du lecteur qui encor s'esiouïst voyant les traces de l'antiquité resueillées par la diligence de ceux qui fueillettent les bons liures.

Armes des anciens Fraçoys.

Procopie li. 2.

Werymbert liu. des gestes de Charlemaigne.

Des loix anciennes des Françoys. *Chap.* 30.


NOVS auons dit, en suyuant, & Agathie auteur anciẽ, & la verité de la chose que le peuple François a esté fort equitable en loix, & iuste en iugement pour dequoy faire foy, ie ne feray difficulté d'alleguer quelques chapitres de celle loy salique. tant celebrée par noz annalistes. Et peu desquelz en ont rien allegué pour monstrer qu'ilz sçauoiẽt en quoy elle estoit fondée, comme aussi le nom, & cause d'iceluy semble estre mis entre les choses doubteuses. D'autant qu'aucuns estimẽt qu'il soit pris des Salyens habitãs le lõg du fleuue Sale en Françonie, païs Alemant, & qui le premier porta le tiltre des Françoys, à quoy presque tous les historiens Germaniques accordent, & ie ne feroy guere grand scrupule d'estre de leur aduis: n'estoit qu'en la preface des loix Saliques i'ay leu ce qui s'ensuit: La nation Françoise illustre, & excellente, creée de Dieu, puissante aux armes, stable és liens de paix, sage en conseil, gaillarde, & noble en ce qui est du sang, & du corps, belle de face, blanche de couleur, & bien proportionnée, de stature audacieuse, hardie, & farouche, & n'agueres conuertie à la foy Chrestienne, & esloignée de toute heresie. Ceste nation (dis-ie) estant encore barbare, & sans cognoissance de la verité, neantmoins inspirée de Dieu cherchant la clef de science, suyuant la coustume de ses ancestres, & voulant dresser en bonne forme & police ceux qui sont de leur estat a si bien fait que les principaux seigneurs ont faicte & composée la loy Salique, lesquelz pour lors auoient la principauté sur le peuple. Or furent ces quatre es esleuz & deputez pour ce fait, a sçauoir Wisogast, Arogast, Salogast, & Vindogast, lesquelz executerẽt leur charge és lieux nõmez Salaghene Beloghene, & Vndoghene: Cecy me fait penser que non les Saliens, ny le fleuue Sala ont donné nom à la loy, mais plustost qu'elle l'a pris ou du nom d'vn des quatre legislateurs, ou d'vn des lieux où se faisoit l'assemblée. Mais Munster dit que la loy a pris le nom du mot Sale Gaulois, & q̃ la loy Salique vaut autant à dire que loy du Palais, & consistoire, d'autant

D'où vient le mot de Salique.

Liu. de la loy Salique.

Quels estoiẽt ceux qui dresserent la loy Salique.

Munster parlant des Frãçois en sa Cosmogr. liur. 3.

que par ce moyen les nouueaux vainqueurs, tafchoiét de gaigner le cœur des vaincuz, en faifant efchange de langue auec le Gaulois, à caufe que la leur eftoit trop rude, & reffentant ne fçay quoy de mal-plaifant, & farouche. Il en dira neantmoins ce qu'il luy plaira, d'autant que les motz de la preface du liure: portent cecy auoir efté fait, les François eftans encor en Alemaigne, & auant qu'ils receuffent le Chriftianifme: car Clouis feit depuis corriger ce qui fentoit la vieille peau de l'idolatrie, & apres luy Dagobert, les reforma & meit en ordre par la diligence de Chadoïn, Claude, Domang, & Agilapphe hommes illuftres de fon aage. Et quoy que ie fois amoureux du nom ancien Gauloys, comme eftant le naturel de toute noftre nation, fi fault-il plus aymer la verité que fes propres affections. Ie voy comme ce bon prelat l'Euefque d'Auranches Cenalis, f'efforce de monftrer que ce furent les Gaulois qui eftablirent fous les Roys Merouingiens la loy Salique, mais d'autant qu'il parle fans auteur, ie fuis content pour cefte foys de ne point fuyure fon aduis, entant que ie le voy contraire à la preface du liure de la loy, qui fait les premiers Legiflateurs Françoys, car quant à ceux qui eftoient fouz Clouis, Clothaire, & Dagobert, ie ne me feray guere prier à croire que les Gaulois ne corrigeaffent les loix, tout ainfi que c'eftoient eux à qui les grans affaires eftoient mis en main, & qui manioient & la iuftice, & l'Eglife. Refte à refpondre aux ignorans l'hiftoire, & mefmes qui eftans eftrangers ofent dire la loy Salique eftre vne inuention de noz Princes, pour frauder les filles de l'heritage, & que le premier qui pratiqua cecy fut Philippe de Valoys contre l'Angloys, & le Duc de Bourgoigne: Mais il eft aifé à defuider ce fufeau, veu que on n'auoit affaire de f'aider d'vne loy, ou les cas pour la mettre en effait ne f'eftoiét encor offers, que iufqu'à ce qu'vn ventre fut propofé pour Roy aux François, & que comme durant vn interregne Philippe de Valoys fut chargé du gouuernement du royaume attendant que la Royne vefue de Charles le beau deliuraft fa portée, laquelle fut vne fille. Le Bourguignon ne contefta point ayant cedé fon droit du temps de Philippe le long, mais l'Anglois f'y aheurtant, perdit fa caufe par l'arreft de tous les eftatz & fages hommes de ce Royaume, qui ne voulurent fouffrir l'aboliffement de chofe tant autẽtique que celle loy, laquelle ne peut onc eftre arrachée du cœur des François quelque changement que les lignes des Roys ayent fait, & encor que de fang des Roys chaffez, il y eut des dames qui euffent peu quereller la couronne fi elle pouuoit tomber en quenoille. Or vous voys-ie amener les motz de la loy qui font telz: Que nulle portion de la terre Salique vienne aux femelles, ains foit aquife pour les hoirs mafles, c'eft à fçauoir que les fils fuccedent au pere: Mais fi entre les neueux, & arriere neueux long temps apres furuenoit difcorde touchant les Aleudz que la chofe foit partie non par la fuite du fang, ains aux chefs des familles. Vous qui pratiquez les ftiles des loix imperiales voyez fi le legiflateur f'efloigne de vos termes, ce qu'encore vous iugerez mieux en lyfant le Latin dudit liure, iaçoit que plufieurs motz y foyent mis, qui ne fentent rien moins que la maniere de parler Latine: & dequoy ie ne veux faillir, pour le contentement du Lecteur, en mettre en auant

Munfter confeffe les loix faites fous Pharamon lequel ne fut iamais en cefte france. liur. 2 parlant de la Gaule.

Cenalis liu. 1 des chofes de Gaule tient que la loy Salique fut faite par les Gaulois.

En quel tẽps fut difputé fur la loy Salique. Polydore virg. li. 19 de l'hiftoi. Angloife fe monftre fort peu fçachant en ceft endroit. De cecy voy Paule Emile liu. 8.

Cefte loy eft au 62. tilt. paragr. 6. de la loy Salique.

quelques chefs & articles, qui seruẽt de memoire de l'antiquité, tout ainsi que feroient les loix de Charlemaigne, si on faisoit ce bien aux studieux de leur cõmuniquer pour en dõner quelque sentiment à la posterité, veu qu'vn thesor caché ne proffite ny à celuy qui le desire, ny a celuy qui en est possesseur: & pource venons vn peu à esplucher par ordre les tiltres de nostre loy Salique. Le beau premier tiltre dõne dequoy pẽser au lecteur parlant de Mannir & Malles : mais le sens en est tel. Quiconque sera adiourné suyuant l'ordonnance de la loy des seigneurs, & refusera de venir si grand destourbier ne l'empesche, soit condemné à quinze solz d'amende. Or voyons si nostre maniere de faire presente s'esloigne de l'ancienne, car il est dit, que celuy qui aiourne l'autre faut que se transporte à son domicile auec tesmoings, & en leur presence luy donne iour, ou luy absent, on aduertisse sa femme, ou quelqu'vn de sa famille: vous praticiens lysez voz stiles, & cognoistrez que voz recordz & sergeans, sont de ceste institution ancienne des François. Ie laisseray les 2.3.4.5.6.7.8.& 9. tiltres, qui consistent sur les amendes des larrons de toute espece de bestes, & oiseaux domestiques, sur les mouches à miel & arbres fruitiers, à fin qu'on voye si les anciens estoient point soigneux du mesnage. Ne m'amuseray aussi aux seruitudes à cause que la France est dispencée de cecy, mais depuis quand, il fault que ie confesse ne le sçauoir dire. Car de mettre en ieu que de tout temps tous ceux qui sont en France pour y habiter sont de franche condition ie tiendray du contraire, sçachant qu'en la premiere volée des Roys de la race Germanique les seruitudes estoient receuës, ainsi qu'on peut recueillir de Gregoire de Tours en son histoire, & de la loy Salique, en plusieurs & diuers tiltres d'icelle. Et me souuiẽt auoir leu à Orleans en vne pierre enchassée au portail de l'Eglise saincte Croix, du costé qui va aux Cordeliers, l'affranchissement d'vn certain esclaue que laditte Eglise, & Chapitre, & Euesque auoient mis en liberté. Ainsi quiconque soit l'auteur de ceste frãchise, elle à neantmoins la force telle que non seulement n'est il permis au François de tenir esclaues en ce Royaume, que mesme les serfz estrangers, prenans port en France & crians, France & liberté sont hors de la puissance de celuy qui les possedoit, lequel y perd, & argẽt de l'achapt, & le seruice de l'esclaue, s'il refuse de le plus seruir: & de cecy on à veu de nostre temps l'experience à Roüen, à l'endroit d'vn Portugais voulãt recouurer son esclaue : mais la coustume enuieillie de long tẽps, & qui ne reçoit de dispense feit dechoir le maistre de sa demãde. Ie voudroy q̃ quelqu'vn m'eut fauorisé en cest endroit, me priuant de l'ignorance mienne sur la cause de cecy, & depuis quel tẽps la pratique en est en France & introduite, & receuë. Passons outre: la loy des rauissemẽs y est proposée auec ses amendes, sans q̃ pas vn encoure peine de mort (aussi guere de faitz n'estoient capitaux) sinon les domestiques de la maison du Roy, lesquels falloit que cõposassent de leur vie ayans rauy quelq̃ femme noble & de frãche cõditiõ : & qui prenoit vne esclaue à femme il entroit pareil malheur qu'elle & auec les nopces il perdoit sa liberté. Et si vn hõme s'alloit auec ses plus proches parentes q̃ la loy apelle nopces detestables, il estoit separé & les enfans si aucũs en y auoit estoiẽt chassez de

Mannir signifie appeller en iugement.

Malles sont les liures de la loy, redigez en troys volumes.

Aiournemẽs anciens.

Iadis en Frãcey auoit des esclaues.

Loy receuë en France par coustume de ny auoir aucũ esclaue.

Esclaues affranchis mettant pied en la terre Françoise.

Loy des rapts, Tilt. 14.

Nul franc condemné à mort au premier temps, imitation ancienne des Romains.

l'heritage, & marquez d'infamie perpetuelle. Loy qui ressentoit veritablement la sincerité, & honnesteté de ce peuple, lequel encor n'ayant gousté la lumiere de l'Euãgile, trouuoit execrable que le frere espousast la sœur, ny cousine germaine, ny sa tãte, mere, ou la femme de son frere. Aux boutefeux, outre l'amende pecuniaire, il y est parlé de la composition de sa vie, qui importe autant que les graces & remission que le Roy donne à present, à ceux qui ont commis quelque crime digne de mort: & m'estonne que les empoisonneurs ne fussent poursuyuis de mort, veu que le païs ou ils vindrent habiter en Gaule estoit soupçonné de telle droguerie, si ce n'est que nous disons que la loy alloit plus doucement en besoigne, que les executeurs ne l'effectuoyent en leurs sentences, entant que nous lysons de seueres sentences, & horribles suplices de mort, pratiquez pour peu de chose par les premiers François qui vindrent en ce Royaume, sur des hommes illustres, & de grand marque. Ilz pourueurent aux meurtres & blesseures, assasinatz, & mutilations de membres, ou quelquefois on vient à 600. solz d'amende, & la main du chirurgien és estropiatz, mais si on faisoit guetter quelqu'vn pour l'occir, & le suborneur & le guetteur estoient condãnez à pareille amende. Mais la plus seuere loy que i'y troue, est celle des meurtres des esclaues, ou il est dit, que si vn serf occist l'esclaue d'vn autre que de son seigneur, il falloit que les deux maistres se partissent le meurtrier, soit qu'ilz le feissent mourir, ou que le vendans le pris leur en fut commun. Et fault noter que tout le long du cours des loix du liure Salique, il appelle tousiours les Gaulois, ou Barbares, ou Romains, à cause qu'ilz auoient esté tributaires de l'Empire, & tousiours vn de ceux cy offencé estoit par moitié recompencé, à l'esgard de celuy qui estoit Salique, à la differẽce duquel les autres s'appelloient Lides, qui signifie non francs, & tributaires. Ie laisse les homicides faitz en allant, ou banquetant ensemble, qui monstrent assez que ce peuple tenoit du Gauloys, lequel (comme i'ay dit cy deuant) auoit coustume de quereller en mangeãt, & le repas finy sortir aux champs pour vuider leurs differents au hazard de leur vie. Le tiltre cinquantiesme fait preuue de son aage, & que durant le regne des Merouinges en France, il à esté fait, veu que l'estendue, & limite pour les bestes perdues, est dés la riuiere de Loire, iusqu'à la Charbõniere qui à present se nõme la Comté de Flãdres, bornes pour lors de l'Empire des François. Et ce qui plus m'estonne en cecy, c'est qu'en nul crime des hommes libres qui n'estoient ny officiers, ny de la maison du Roy, il n'est faite mention quelconque de composer pour le rachapt de sa vie: là où les magistratz semons à faire iustice, & y defaillans tomboient au hazard de leur teste, s'ilz n'estoient malades, ou employez en quelque affaire par l'expres commandement du Prince. Les meurtres commis au camp portoient triple amẽde plus que ceux qui se faisoiẽt hors iceluy, & en saison ou l'on n'allast point à la guerre. Et en somme qui lyra le contenu de la loy Salique, il verra bien les crimes marquez, & les amendes pecuniaires establies, mais il en y a peu de personnelles & de supplice de mort, nõ plus qu'és autres ordõnances de ces peuples Septentrionnaux, lesquelz, comme ie pense, pour se dispencer du mot de Barbare, vsoyent de ceste fainte

Tilt. 19.

Gaulois iadis empoisõneurs Solin ch. 24.

Tilt. 20. & 28. 31. & 32

Tilt. 38.

François appellent les autres Barbares en leurs loix.

Tilt. 45. & 46.

Tilt. 50.

Car Touraine estoit obeissante aux Romains.

Tilt. 53.

Tilt. 66.

douceur en la loy és crimes mesmes, qui deuoient estre corrigez auec vne aspre & seure punition. Mais quoy? Romule establit vn lieu de franchise pour peupler sa cité, & ceux-cy feirent les loix douces pour maintenir leur estat. Que me seruiroit-il icy d'esplucher, pour mieux éclercir les mœurs des François, les loix, & coustumes de chacun pays, ausquelles ny les arrestz souuerains, ny les edictz Royaux ne derroguent rien de leur authorité & priuilege? veu que ce seroit bastir vn grãd œuure en lieu de se contenir és limites de briefueté, & ensemble sembleroit que ie voulusse empoigner comme en l'estroite estendue de ma main tout ce qui est contenu en vn gros volume, tel que le grand coustumier de France, auquel ie renuoye le lecteur, tout ainsi que ie fais aux recherches de Pasquier, ceux qui voudront sçauoir l'institution premiere des douze Pairs de France, que aucuns ont voulu attribuer à Charles le grand, mais d'autãt que ceux qui ont escritte son histoire particuliere s'en passent sans dire mot, & que mesme Turpin quoy qu'en son histoire se die compagnon, & assesseur de ce grand Prince, si ne fait-il comme point de mention de ces douze Pairs desquelz les Romans ont chanté tant de fables: ioinct que Robert Cenalis Euesque d'Auranches, homme tresdocte & grand rechercheur d'antiquitez, allegue vn Pierre gilles, qu'il nomme vray historien & interpreteur entier & sans fard des choses anciẽnes, lequel dit que les anciẽs Gaulois auoiẽt choisi douze hommes, les principaux des douze premieres citez, ausquelz ilz donnerent puissance de faire loix suyuant le droit & raison, qui seruissẽt à toutes les Gaules, & ausquelz estoit loisible d'interpreter les loix municipales, & coustumes de chacune ville & Prouince: & que de ceux-cy on auoit depuis pris l'exemple, mais long temps apres, d'eslire ces douze Pairs de la noblesse la plus illustre: & ce long temps est limité par Pasquier au regne de Capet, que l'estat François laissant l'effusion de sang, s'amusa à la police, & à la religion. Lequel aduis certainement me plaist, comme ayant vne fort grande apparence, & ce nouueau sang venãt à la Corõne, taschant par ce mesnagemẽt à donner maiesté au nom Royal, & le rẽdre Auguste par les ceremonies non au parauãt vsées en leur sacre. Veu q̃ du temps de Charlemaigne, tous ces prouinces nommez pour Pairs n'estoient en dignité, & tout estoit entassé soubz la main ialouse d'vn Prince qui ne vouloit point de cõpagnon & q̃ depuis luy il y a eu des Roys en Bourgoigne, & auant luy: & de son aage Flãdres n'estoit point erigé en Comté, ny Champaigne aussi pour seruir de limite, & où il fallust vn Prince pour garder le païs des courses estrangeres: car pour ce seul effect Charles le grand faisoit le departement de ses Prouinces.

Ie laisseray aussi l'institution de l'ordre sainct Michel ornement de la noblesse qui a bien merité du public & laquelle le Roy recõpence en l'honorant de sa compagnie & tiltre de parenté, pour l'association genereuse des armes pour la deffence de la religion de noz ancestres, & de l'estat de la courõne & de tout le Royaume, dequoy fut instituteur Louys onziesme de ce nom: les articles en estant recueilliz par Gilles Corrozet hõme digne de memoire, en son liure portant tiltre des antiquitez de France. La vertu françoise est encor à voir en la police des villes sous la main

Voy Plutarq. en son Romule

Pasquier 2. l. cha. 1. des recherches.

Turpin en l'histoire de Charlemaig.

Cenalis liu. 1.

Pierre Gilles en l'histoire de France.

En quel tẽps les Pairs furẽt instituez.

N'est vray semblable les Pairs auoir esté sous Charles le grand.

Ordre S. Michel par qui institué.

Gilles Corrozet li. des antiquit.

Police des villes de France.

& iurifdiction des efcheuinages & confulats,tellement que qui verra vn hoftel de ville de Paris,la maifon cõmune deTholoufe,ou de Bourdeaux & autres citez,n'aura affaire de defirer l'eftat ancien de Rome, en ce qui apartient à tenir le peuple en paix,à fe foigner des viures,des edifices, & du repos des citoyens.Quant aux armes cefte nation en a porté vn long temps le pris fur tous fes voyfins,tellement que la Caualerie a efté fi effroyable, que par tout où elle marchoit il fembloit qu'elle trainaft à fa queuë la victoire : Auffi que fçauroit-on fouhaiter de mieux eftably que les gens d'ordonnãce inftituez par ce Royaume? lefquelz en vn rien de temps font prefts, armez & montez pour le feruice du Roy, & de l'eftat public fuyuant l'ancienne difcipline militaire des Romains. La fanterie y eft bragarde & telle que le Gafcon,Prouençal, Auuergnaz, & Perigourdin,mis en vn efcadron ne deuront rien au Macedonien,ny au Legionaire efpouuentable de Rome,& fi furpaffe en adreffe la farouche Ianiffaire de Turquie.La religion y eft puremẽt gardée,les faints lieux fort reuerez les miniftres refpectez & cheriz,l'Eglife trefriche,par la deuotion de noz anceftres,les prefcheurs ouys & honorez,le fainct fiege recogneu par le Roy & nobleffe & peuple : quoy que l'herefie foit femée eftrangément de tous coftez,& le peuple le plus obeiffant à fon Roy, & qui l'ayme & honore plus que autre qui foit fur la terre.

Gendarmerie toufiours prefte au feruice.

Gaillarde Fãterie de Frãce.

L'eglife honorée entre les François.

Le François n'eft ny faint ny diffimulé de fon naturel,fimple en parolle, gay,ioyeux,& courtoys, vn peu trop licentieux,eftant en païs eftrange auec puiffance,ce qui luy a ofté l'Empire d'Italie d'entre les mains, il ayme l'eftranger,& cherift les hommes de lettre,quoy que iadis la nobleffe feit vertu de rien fçauoir,mais à prefent elle voit que les liures,& les armes,font plus que compatibles enfemble. Le peuple de ce païs n'eft fuiet à fedition,ou reuolte,& ne prend plaifir à changement de feigneur,ny ne pourroit ouyr en patiẽce le nom d'vn eftranger pour le receuoir pour le fouuerain, ainfi que fouuent les Anglois en ont fenty l'experiẽce. Le pis que ie voy en France ce font les procez & longueur d'iceux, & le grand nombre de ceux qui mangent le peuple,veu qu'il y a plus d'aduocatz, & procureurs en vn feul Parlement de France,que on n'en fçauroit trouuer prefque par toutes les audiences d'Efpaigne.

Complexion du François.

Frãçois aymẽt d'eftre feigneuriez que de ceux de leur Païs.

Longueurs de proces en France.

Le François eft affez magnifique en bãquetz,mais plus gentil que exceffif en viandes,propre en fon mefnage,& abillement, braue en fon parler,& fe vantant affez volontiers:là où du cofté de la Guyẽne ilz parlent moins,font plus fobres & efchars,& plus addonnez à l'exercice farouche des armes. Si ie voulois m'amufer à efplucher par le menu tout ce qui eft à fingularifer en France,ie penfe que le temps me faudroit en le difcourant & mefme fi ie m'arreftois fur des fatras & chofes menues telles que noftre auteur en recite en fa Franconie:mais la grauité de l'hiftoire ne requerant cecy,ie pafferay aufsi plufieurs chofes fouz filence que peut eftre vn autre eut defchiffré tout au long, me contentant de dire que la maiefté de l'vniuerfité de Paris feulement contemplée, vn recteur afsifté de fes bedeaux, l'Efcole de Theologie contemplée, auec vn nombre infiny de Docteurs rares en doctrine & de grand fainctetè de vie:la troupe

Banquetz fobres en Guyenne.

Maiefté de l'vniuerfite de Paris.

des Medecins difcourant les caufes de la nature,les Legiftes difputans du droit,& en fomme tout ce corps vny des hommes de fçauoir, cecy (dis-ie) contemplé, ne peut eftre que ne donne eftonnement au cœur des hõmes & ne face iuger que Rome iamais auec fes triomphes,ne fut fi magnifique que Paris auec l'ornement furpaffant & Rhodes, & Athenes,quelque Academie que Platon y eut dreffée, afin que tous voyent & recognoiffent noftre Gaule eftre celle, qui tient,nourrift & fubftente & les loix & les armes,& departift cefte diuine liqueur de fon fçauoir aux terres les plus loingtaines & eftranges.Entant que Paris,Tholouze,Poitiers, Orleans,Bourges,Bourdeaux,Cahors,Grenoble,& Valence,Rheims,& Montpelier peuuent faire largeffe de toutes les fciences, qui font proufitables pour le bien,fanté & falut des hommes: Ie ne recercheray plus les particularitez des païs,affeuré qu'il y a bien peu des noftres qui ne fçache que vault le Haro crié en Normandie lequel donne empefchement à toute faifie & nouuelleté,& de paffer outre apres le Haro dit, c'eft peine capitale; fi que Guillaume le baftard Duc de Normandie eftant mort,cõme on le voulut mettre en terre,celuy à qui apartenoit la place ne le vouloit fouffrir que on ne luy euft payé fes droitz & criant le Haro,empefcha les obfeques du Prince,iufqu'à tant qu'on euft fatisfait à la couftume. Et viét ce mot de Haro,du Duc Raoul le premier qui des Normans receut le Baptefme,ayant conquis le païs Neuftrien, & efpoufé vne fille de France: Mais en Gafcoigne il y a encor vn mot,duquel on f'ayde és necefsitez qui viennent de nuict, & notamment pres des Montaignes à caufe des Bãdoliers & voleurs,qui eft que dés qu'on entend le bruit de ces acharnez rauageurs,celuy qui l'oyt le premier fe met à crier (Via fora) aduertiffant chacun de fortir en armes,pour refifter à la furie meurtriere de ces larrõs plufieurs autres chofes pourroit on amener fur pareille occurence, mais il fuffira pour le prefent de cecy, car ie penfe auoir affez deduit pour vn coup ce qui eft de plus rare, & remarquable en la Gaule, & en la nation des Gauloys, & des François.

Vniuerfitez de France.

Cry de Haro en Normãdie

Voy Cenalis li.2.

Raoul Normãd vint en Neuftrie fous Charles le fimple.

Paul Emil. liu.3.

La Via Fora de Gafcoigne à quoy inuenté.

De la grande,riche,& populeufe cité de Paris,commencement d'icelle,mœurs, & couftumes des Parifiens. Chap. 31.

IE m'accuferoy grandement de pareffe,& peu de curiofité,voire ferois digne qu'on me donnaft le tiltre d'ingrat,& mefcognoiffant, fi ayãt recerché ce qui eft de plus eftrange,ie mettois en oubly celle fameufe cité,à laquelle ie doy tout ce que i'ay (quoy que de peu de luftre) de fçauoir, & cognoiffance de lettres, veu qu'elle n'eft pas d'vn iour, ny de fi petite confideration que dés fon commencement on n'aye cogneu prefque toufiours qu'en elle reluy foit l'Idée du fiege futur & de l'Empire des Gaules, & la maifon & retraitte des bonnes fciences eftant bannies de la Grece, tant Afiatique que Européenne.

D'où eft venu le nom de Lutece.

C'est de Paris q̃ ie parle, laq̃lle a esté iadis nõmée Lutece, soit du mot latin *Lutum*, qui signifie fange & boüe, ou du nom de lumiere, ou autre occasion mais le peuple voysin de tout temps a porté le nom de Parisien, & d'autres luy donnent ceste appellation de Lutece, comme s'ilz vouloient dire Leucotece, à sçauoir blanchissante, ainsi que Iane Lascaris le semble maintenir en ce sien distique latin :

Iane Lascaris Grec professeur.

Natiuo Leucotetiam candore coruscam
Dixere ex Ethymo, Gallica terra, tuo.

Ou il signifie q̃ les anciens ont apellé la terre Gauloise Leucotetie à cause de sa naïue blancheur, & que ceste cité principalemẽt en a retenu le tiltre. Mais si le liure attribué à Berose est veritable, Lutece, ou Lutetie aura plustost son nom de Luce Roy des Celtes, & duquel les Gaulois furẽt apellez Lucéens, ce qui me semble le plus vray-semblable, puis que Ptolomée parlant de la Gaule Celtique dit ainsi : Au leuant & pres la riuiere de Seine sont les Parisiens, & leur cité est Paris Lucotece. Quant au nom de Paris aucuns ont estimé qu'il vienne d'vn Roy ainsi nommé qui regnoit sur les Celtes, & s'aydent de l'autorité de Manethõ au suplemẽt des roys d'Egypte, à quoy ie ne veux contredire: & ne suis guere asseuré encor de croire ainsi à credit les choses ainsi legerement fondées: aussi Manethõ cõtent de dire que Paris regnoit sur les Celtes, n'adiouste rien du bastiment de la cité, mais les autres qui en ont escrit prennent verisimilitude pour n'auoir sur quoy en fonder l'occasion, laquelle neantmoins est receuable, veu qu'il faut necessairement qu'elle ayt pris source & nom de quelcun, & puis que ce Roy, sorty des anciens Gaulois, & de ce grand Samothé à tenu la Gaule, il n'est pas inconuenient que Paris aye pris, & nom & origine de sa diligẽce, plustost que de songer ne sçay quelles follies du Paris Troien, ny d'aucun de la race Phrygienne, de laquelle, assez inconsiderẽment, chacũ tasche de tirer la modelle de sa race, & les premiers bastisseurs de leurs villes: car ce Paris Celte regnoit du temps du secõd Roy de Troye, & plus de deux cens ans auant que les Troyens passassent sous la fureur des armes des Grecs. Ie dis cecy à cause que quelques vns, amoureux plus q̃ de raison des fables, nous vont mentionner ne sçay quel Paris Sicambrien sorty de l'estoc & race d'Hector, leq̃l passant en Allemaigne, & de là en Gaule, bastist ceste eexcellẽte cité, & luy imposa le nom de Paris, comme ainsi soit qu'auant que les François meissent le pied en Gaule plus de huict siecles, la cité de Paris estoit bastie, entant qu'ilz y vindrent long temps apres la mort de Iesuchrist, & les Romains tenans l'Empire, il appert que Lutece estoit en regne. Des Parisiens, & de leur ville fait mention Strabõ disant: Prez & le long de la riuiere de Seine sont les Parisiens, lesquelz ont en ce fleuue vne isle & la cité de Lucotece : voyez qu'il apelle le peuple Parisien, mais la ville est par luy nommée non Lutece, mais Lucotece, comme aussi tous les anciens l'appellerent Lucotece, ou Lutece des Parisiens. Lesquels aucuns ont voulu auoir esté nõmez des peuples Grecs dits Parisiens là conduicts par Hercule passant en Italie, mais la chose en estant si doubteuse, il vaut mieux en dire moins que laisser en suspens l'esprit de celuy qui s'amuse à lire noz œuures: aussi Strabõ, auteur aprouué

De ce Roy Luce voy Berose l. 5. des Rois d'Assirie & regnoit l'ã du monde 2205. viuant encor Iacob.

Ptolom. l. 2. c. 8. tab. 3. d'Europe.

Ce paris regnoit en l'ã du monde 2550.

Paris basty auãt que les Troyẽs fussent ruinez.

Songes de paris Sicãbrien.

Strabon 4.

Parrasiẽs peuple Arcadien Strabon li. 8.

& diligent recercheur de la verité vſe de ces mots parlãt de ces Parraſiẽs. Les Arcadiens ſont ceux d'etre les Grecs qui ſurpaſſent les autres en antiquité, à ſçauoir les Azanes & Parraſiens, & autres de meſme genre. Mais à cauſe de la ruïne de leur pays, nous n'en tiendrons guere de propos d'auãtage: d'autant que pour la trop longue continue des guerres les villes qui auoyent eſté fameuſes, & illuſtres és ſiecles paſſez, ſont à preſent du tout demolies, & depuis la ruïne deſquelles, les habitans auſſi y ont commencé à faillir, & faillants ont laiſſé les champs en friche. Si les Paraſſiens euſſent pris la volte de Gaule pour venir habiter Paris, ce diligent hõme, & excellent Geographe ne ſe fut oublié à le dire, nomplus qu'il à laiſſé en arriere la memoire de la deffaite de leurs villes & la diminutiõ, ou pluſtoſt fin de tout ce peuple. Ainſi nous demourons là que Paris, & les Pariſiẽs ont pris le nom de ce Roy Celtique par nous allegué & pris de Manethon, ſans nous amuſer ny aux Troïens, ny aux courſes de Hannibal, lequel, ſans mẽtir, ne vint iamais ſi auant en Gaule que de viſiter l'iſle de Paris: ny ainſi q̃ recite Corrozet au recueil de ſes antiquitez, Hercule ne ſ'y arreſta pour ſ'y deduire, auſſi Corrozet ne parle du ſien, allegant ſeulement l'opinion de Mantuan au liure qu'il a fait de la vie, & geſtes de S. Denys. Quant à Hannibal, Polybe monſtre que tout auſſi toſt qu'il eut paſſé les mõts Pyrenées prenant ſon chemin en Italie, la plus grand haſte qu'il eut, fuſt d'aller gaigner le Rhoſne, & le paſſage des Alpes afin que les Romains ne le deuançaſſent. Reſte à vuider vne autre faulte de ceux qui dient que Iule Ceſar fut celuy qui le premier baſtiſt la cité de Paris: & ameinent ainſi que ie l'ay leu en Munſter, vn Ieã Baptiſte Pie lequel en parle en ceſte maniere: I'ay apris de Boëce Seuerin que celle tresfameuſe cité qu'õ apelle Paris fut iadis baſtie par Iule Ceſar, & lequel de ſon nom l'apella Iulie. Ie ne ſçay ſi iamais Boëce eſcriuit vne telle fauceté, ou ſi ce Baptiſte ſe veut targuer d'vn tel bouclier pour deſmentir la meſme verité: Biẽ vous diray que quiconque ſ'ayde de ce propos, il monſtre n'auoir guere iamais manié les Cõmentaires de Ceſar, lequel declaire aſſez à deſcouuert Paris eſtre & baſty, & peuplé auant que les Romains y meiſſent le pied, ny commandaſſent en Gaule. Et afin qu'on ne die que ie parle auſſi bien par cœur que ceux qui nous en comptent de ſi belles, oyons le meſme Ceſar parlant en ceſte maniere. Ayant cõmandé l'aſſemblée des eſtatz de Gaule ſur l'ẽtrée du Printemps, cõme tous les Gaulois ſ'y fuſſent trouuez, ſauf les Senonois, Chartrains & ceux de Treues, ayãt en opiniõ q̃ ce delay fuſt vn cõmencement de reuolte & de guerre, il tranſporta & chãgea le lieu du Cõſeil à Lutece ville des Pariſiens leſquels eſtoiẽt voiſins des Senonois, & dés la memoire de leurs maieurs ils auoiẽt eu alliãce enſemble, neãtmoins eſtimoit-on que pour lors ils n'eſtoiẽt point de la ligue, & cõfederatiõ des rebelles, & coniurateurs. Aduiſez, vous qui auez le iugemẽt bon, cõme il ſeroit poſſible q̃ Ceſar fut le fondateur de Paris, veu q̃ luy meſme cõfeſſe q̃ dés toute memoire de tẽps les Pariſiẽs eſtoiẽt alliez de ceux de Sens, anciens & immortels ennemys de la cité de Rome, & qu'il commãda qu'on changeaſt le lieu du Conſeil, & ce a Lutece baſtie, c'eſt à ſçauoir auant qu'il vint en Gaule, ainſi que encor il dit ailleurs plus notamment en ceſte ſorte. Com-

Manethon au ſuplement des Roys d'Egypte.

Mantuan li. des geſtes S. Denys. Polybe. liu. 3.

Munſter li. 2. Boece allegué par ſupoſée fauceté.

Ceſar comment. liur. 6.

Cesar guerre galliq. liu. 7. me ces choses se desmelassent deuant Cesar, Labien laissant à Prouins cel le creuë de gendarmerie, que nouuellement on auoit amené d'Italie, affi qu'elle y seruit de garnison pour la garde du bagage du camp, il s'en alla Lutece suiuy & accompaigné de quatre Legions. Lutece est vne ville d Parisiens, assise en vne isle de Seine: puis aiouste, parlant de Camulogen general de l'armée des Gauloys, & monstrant quelle estoit l'assiette de ce ste ville. Cestui-cy (dit-il) voyāt que tout estoit aux entours marescageu & que ces paluz perpetuels se vuidoient dans la Seine, & donnoyent em peschement à quicōque voudroit assaillir le lieu, il s'y arresta auec delibe ration d'empescher le passage aux nostres. Puis qu'il dit que Lutece esto vne ville du terroir Parisien, & qu'elle auoit son assiette dans vne isle, ain q̄ puis apres il en dit de Melun, ce n'est pas à dire qu'il en fut le bastisseu comme ainsi soit qu'il n'y a trait en tous ses Commentaires qui facent mē tion qu'il y bastist chose quelconque. Et si on me veut mettre en ieu l Arcades d'Arcueil (qui en porte le nō) ny le bastimēt de l'hostel de Clu gny, qui à parler proprement auec le grand chastelet, sont des plus grād antiquitez de ceste ville, i'ayme mieux en donner l'honneur à Iulian l'A postat qu'au premier Cesar, veu que cestui-cy ne s'y arresta q̄ pour gue royer: là où l'autre s'y tenoit pour son aise, & cōme en ville qui luy esto plus qu'agreable, ainsi que luy-mesme le cōfesse, escriuāt aux Antiochi en l'Epistre portant le tiltre de Misopogon, qui signifie autant que Hay barbe, & laquelle il leur escrit à cause qu'on luy reprochoit ne sçay quel incontinence, & où il descrit assez bien le plant de Paris, & mōstre où es ce que pour lors elle estoit & peuplée, & bastie : Et pource oyez comm il en parle. I'estoy iadis passant l'hyuer en ma biē-aymée Lutece (c'est ain que les Parisiens Gaulois apellent leur cité,) laquelle est en vne petite is voisine du fleuue qui l'enuironne de toutes parts: il y a des ponts de bo qui facilitent le passage vers la ville de chacun costé: & la riuiere ne croi sant ou decroissant guere souuēt, ains est toute telle en hyuer qu'elle a c coustume de se monstrer en esté, l'eau en est tresplaisante, & tresclere à regarder, & boiuent les citoyens d'icelle: d'autant que se tenans dans v isle, il fault qu'ils se pouruoyent d'eau en icelle.

Prouins est nommé Agendicum en Cesar.

Qui contemplera les mots de Cesar verra que Camulogene estoit campé ou à present sont les Palus vers le temple, & la rue S. Anthoine.

Arcueil dit des Arcs pour l'arqueduc.

Iulian l'Apostat fait bastir le chastelet & l'hostel de Clugny.

Epistre de Iulia aux Antiochiens.

Description de Paris.

L'hyuer n'est point trop rigoureux en ces cartiers là à cause, comme l dit, des chaleurs de l'Occean, qui n'en est esloigné que d'enuiron quarā cinq lieuës, & peut estre que quelque legere haleine du vēt marin y viē & s'espand iusqu'en ce lieu, & que aussi l'eau de la mer semble estre pl chaude que celles des riuieres d'eau douce: soit que ceste raison soit ver table, ou que ce soit pour autre occasion que ie ignore, si est-ce qu'il est ainsi que ie le recite, & que l'hyuer est plus gracieux aux Parisiens q aux autres leurs voisins. Aussi naissent en leur terroir de bonnes vigne voire plusieurs ont fait si bien que desia les figues y sont cultiuées. Pu monstre comme pour lors les Gaulois insulaires en l'isle Lutetienne, n' soyent point de cheminées, ains seulement de poisles à la façon que su uent encor les Alemans, & comme il se trouua mal pour auoir vsé de f de charbon, à cause qu'il esmeut l'humeur du plastre des murailles. Et ainsi on voit qu'il se tenoit en l'isle de Paris, & que pour lors ceste ci

Iulian met 900. stades, qui reuiennēt à 45. lieues, prenant chacune lieue à deux mille & demy d'Italie

Iadis on vsoit de poisles & non de cheminées à Paris.

'estoit guere grand chose: & c'est aussi pourquoy Ammian Marcellin l'a-
elle petite ville, & chasteau poursuyuant la vie de Iulian l'Empereur lo-
é en ceste ville, & par lequel fut basty le logis de Clugny, qui luy ser-
oit de maison de plaisance, & non par Iule Cesar, comme aucuns pẽsent,
·ompez en ce que trouuans les memoires és pierres qui mentionnẽt Ce-
ır, & n'aduisans point que tous Empereurs ont porté tel nom, & que Iu-
an ains qu'estre fait ny proclamé Empereur, auoit le tiltre Cesarée, ainsi
u'à present on apelle Roy des Romains celuy qui doit succeder à l'Em-
ire: mais quand tels aduiseront que Iule Cesar ne s'arresta guere iamais à
aris, & que Iulian y faisoit sa demeure, me confesseront par mesme moyẽ
ue ce fut l'Apostat qui feit & fortifier les isles Parisiennes, & dresser les
ısdits bastimens, comme ainsi soit que Corrozet, diligent recercheur des
ntiquitez de Paris, escriue que en la fondation du college de Sorbonne,
soit dit que le lieu dudit college est dit estre assis *propè locum thermarum*,
res le lieu & place des Thermes, ou bains de Cesar, entant que Iulian ve-
oit prendre sa recreation audit palais, qu'à present on nomme l'hostel de
:lugny, & ameine ledit Corrozet vne preuue euidente des canaux, & ar-
ades trouuées l'an 1544. depuis la porte S. Iaques iusques à Arcueil, qui
stoit vn Aquedut pour cõduire l'eau au Palais de Cesar. C'est la raisõ qui
nduit Beat Rhenan à croire que le costé de l'Vniuersité a esté plustost
abité & peuplé que la ville, ce que Corrozet soustient aussi, entant que
adis tout ce qui à present est plein de bastiments, fut iadis en boscage, &
olitude, & hors la ville: entant que le Louure mesme estoit separé d'icel-
e, ainsi que on peut recueillir d'vnes patentes du Roy Charles cinquies-
ne, surnommé le Saige, dõnées en faueur de l'Vniuersité, & pour confir-
nation des priuileges d'icelle, sur la fin desquelles lettres sont ces mots en
atin: en tesmoignage dequoy nous auons fait apposer nostre seau aux pre-
entes, donné au Louure pres de Paris l'an 1366. & de nostre regne le troi-
esme: & ledit Corrozet preuue encore cecy, parce que on trouue en la
ie sainte Oportune (l'Eglise de laquelle est au cœur de la ville, & où ia-
is elle habitoit) que elle se tenoit dans les boys.

Ammian Marcellin liu. 15.

Et les Empe. & leurs parens proches portoient le nom de Cesar

Iulian se tenoit à Paris.

Ammian Marcel. li. 17

Gilles Corrozet liu. des Antiquitez de Paris.

Rhenan li. 5. des choses de Germanie.

Ainsi ces deux grandes villes qui ceignent & enuironnent l'ancien en-
eint de l'isle Parisienne, n'estoient le temps passé que les Fauxbourgs d'i-
elle, ainsi que lysez és anciẽnes escritures que l'Eglise S. Pierre, & S. Paul
astie par Clouis le grãd (à present est dediée à sainte Geneuiefue,) estoit
adis és faulxbours de Paris, ainsi qu'à present, est l'abbaye S. Germain,
enommée en sa premiere fondation du nom de Saint Vincent.

Lisez Gregoire de Tours, & Aymon moyne.

Or que Paris ayt esté long temps le siege des Roys, & le lieu destiné
our les anciennes assemblées de Gaule, vous le pouuez recueillir par ce
u'auons ia dit que Cesar y assembla les estatz pour traiter des affaires de
outes les Prouinces Gauloises, & que du temps de Clouis elle commen-
a à se rendre plus glorieuse, le Roy s'y tenãt la plus part du temps, & en
quelle il trespassa, & fut enterré, ainsi que depuis & sa femme Clotilde,
plusieurs de ses successeurs: ioint que Paris sembla de si grande conse-
uence aux Princes sortis de son estoc, que guerroyans souuent ensem-
le sur les limites de leurs seigneuries, & iurisdictions, comme ils feissent

Cesar comment. 6.

Paris siege ancien des Princes des Gaules.

paix & la iurassent, c'est article fut mis comme le principal en leur capitulation: que nul d'entr' eux entretenoit en la ville de Paris sans la volõté de ses freres: & sur ce oyõs les parolles du saint Euesque Gregoire de Tours faisant mention des Embassadeurs de Childebert au Roy Gontrã lequel leur parle en ceste sorte: Voicy les accords passez entre nous, que celuy qui d'entre nous entrera en la cité de Paris sans la licence, & consentemẽt de son frere perde son lot & part du Royaume, & de ce auons faits tesmoins le saint Martyr Polioct, auec les venerables Euesques & cõfesseurs Hilaire, & Martin comme iuges & vengeurs de celuy qui violera son serment. Plus grand preuue n'en pouuez vous demander qu'en lysant ce que on a laissé par memoire de ce grand Conseil ancien des douze Pairs, & Parlement ambulatoire, lequel pour monstrer Paris estre la Metropolitaine de tout le Royaume François, ne failloit tous les ans deux fois d'y venir tenir les grans iours, iusqu'à tãt que la Court souueraine y fut establie perpetuelle. Ie laisseray icy tout à propos les fondations des Monasteres, abbayes, Conuents, Eglises canoniales, & parrochiales d'icelle ville, & les bastimens des chasteaux, palais, & maisons royales, d'autant que d'autres se sont employez à pareil deuoir, ne mettray en auant quelz assaults, & trauerses ceste grande cité a souffert iadis sous les Romains, comme elle fut conquise par les François, depuis rauagée par les Normands, puis assaillie des Nauarrois, tourmentée par la sedition populaire, affligée du Bourguignon, prise par surprise des Anglois & d'iceux possedée par l'espace de vingt ans ou d'auantage. Et comme de nostre temps elle a esté vexée par les menées de ceux, qui secouans le ioug de l'obeissance deuë à l'Eglise, se sont aussi reuoltez de la suiettion deuë au grãd, & legitime monarque des Françoys, ie laisse dis-ie ce discours, afin de n'estre trop long, & qu'aussi les histoires, & Annales de ce Royaume en font assez de recit, ioint que l'œil est assez asseuré iuge de ce qui s'est passé de nostre temps: & parainsi nous passerons aux mœurs & façons de vie du peuple de Paris, ainsi qu'en auons vsé à l'endroit des autres nations, sans toutesfois oublier les vers alleguez par Munster, Corrozet, & Cenalis, d'vn certain Anglois nommé Architrene que i'ay tournez du latin, en ceste sorte.

Gregoire de Tours liu. 7. de l'histoire.

Grand Conseil assemblé tous les ans à Paris auant l'institution du Parlemẽt.

Paris par qui iadis affligé.

Architrene à la louange de Paris.

Abondance & richesses de Paris.

En fin vn autre lieu le siege d'Apollon
Paris est mis auant des Cieux vn puissant don,
Pleine d'hommes sçauants, en metaux abondante
Ou la Grece fleurist, & l'Inde diligente,
Et ou les vers Romains, & l'Attique sçauoir
Des sages de iadis chacun y peut auoir.
Paris qui du monde est la precieuse Rose
Et ou de l'vniuers l'abondance est enclose
De baume, & rarité: qui surmonte en son bien
L'ornement tant prisé du mol Sydonien:
Paris seule en banquets, & festins plantureuse,
Seule en varieté & superbe, & pompeuse.
Qui iouist d'vn terroir fertil, & s'esiouyt

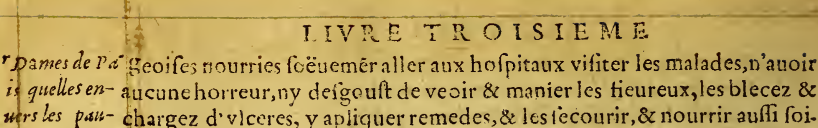
Du vin que son vignoble abondamment produit:
Paris douce au Rustique, aux fermiers pitoyable,
Abondante en moissons, sans ronce dommageable,
Boscageant le païs de raisins tresf-vineux,
Et de proye voyant pleins les lieux boscageux.
Paris l vray rampart des Roys en leur affaire,
Aux Roys obeissante, & humble & debonnaire,
Iouissant d'vn air doux, d'vn plant delicieux,
D'vne bonté naïue: il n'y a rien de mieux:
A Paris tout est beau, & bon, sauf que fortune
Pour les bons n'y est point benigne, ny oportune.

Ces motz monstrent assez que si iamais les Gaulois Lutetiens ont rien eu de bon, saint, courtois, & debonnaire, qu'à present les Parisiens composez de tout ce qui est en l'Empire François, cõme ilz sont vniz & dressez de ce diuers ramas de peuple, aussi ont ilz vne grande varieté, non és mœurs en ce qui touche la corruption, ains en la mesme perfection de la vie soit qu'on y contemple la religion purement suiuie & obseruée auec telle sincerité, que depuis que l'Apostre des Gaules le glorieux sainct Areopagite y eut semé la doctrine Euangelique, on ne sçache que iamais la cité de Paris se soit esloignée tant soit peu de l'obeïssance de l'Eglise. Que si on regarde auec quel cœur les Parisiẽs ont obeï à leurs Roys, ie laisseray l'ancienne gloire de ceux qui sous les Merouinges, Pepins, ou race des Capetz se sont mõstrez les vrays seruiteurs de la courõne, pour prier le lecteur de penser sans aucun transport, ny flaterie, si la cité de Paris a riẽ fait voir de sa religion, vertu, amour, & seruice vers son Roy, debonnaireté & courtoisie à l'endroit de l'estranger, charité vers ses citoyens, & cõpassion en l'esgard de ses voysins, durãt les troubles de ceste perilleuse guerre qu'à present nous sentõs. Mais pour mon esgard ie peux dire, sans flaterie quelconque, que i'y ay veu & experimẽté ce que iamais ie n'eusse pensé, à sçauoir vn peuple le plus aysé à conduire, & gouuerner qui soit soubs le Ciel, & lequel est si bon, humble, & craignant Dieu, qu'il ignore ce qu'il sçait & ne veut cognoistre ce qu'il cognoit, à sçauoir quelle est sa puissance, flechissant sous quiconque le manie, pourueu que ce soit par l'autorité de son Roy, duquel ce peuple est si amoureux que son bien, sa vie, le salut ses enfans & parens plus proches ne luy sont rien au pris de celle loyale affection qui le conduit à plus se soigner de son Roy, que de chose de ce monde. Ie ne sçay ce que d'autres trouuent de Barbare en ce Peuple, mais quãd à moy ie le peux confesser le plus courtois, affable, bening, & prest à faire plaisir q̃ ie veis onques: si l'on veut voir la magnificẽce, la gẽtillesse, & liberalité n'en desplaise ny aux Grecz, ou Romains, veu qu'vn seul hostel de ville de Paris a dressé des bãquetz & festins aux Rois fait des presens si rares, & precieux aux grãs Monarques, que ie ne sçache republique qui ne se trouuast empeschée à vser de pareille largesse. Cecy n'est rien à quiconque regardera la pitoyable charité de chacun en particulier: & ne s'esbahira lon pas de veoir les damoiselles delicates, les bour

Quels sont les mœurs des Parisiens.

Grande obeissance des Parisiens.

Liberalité, courtoisie, & charité des Parisiens.



Dames de Paris quelles envers les pauures.

geoises nourries soëuemēt aller aux hospitaux visiter les malades, n'auoir aucune horreur, ny desgoust de veoir & manier les fieureux, les blecez & chargez d'vlceres, y apliquer remedes, & les secourir, & nourrir aussi soigneusement que si c'estoiēt leurs propres parēs? C'est en Paris que iamais le pauure ne meurt de faim, si l'on apperçoit de son indigence, où la disette n'empesche ceux mesmes qui ne sont les plus riches de suporter la necessité de leur frere Chrestien: C'est à Paris qu'on voit vne concorde fort grande en la communauté des citoyens, qui est chose pour vray miraculeuse, eu esgard à la confusion d'vne si grande multitude cōposée de tant & si diuerses humeurs d'hōmes: mais quoy? la police & surueillemēt des Magistratz, ayde encor beaucoup à l'inclination naturelle du peuple. C'est en Paris où le sang est moins espandu qu'en cité du mōde, & par là on voit combien les Parisiens sont mutins, & eceruelez, supportans auec vne tant Chrestienne patience les imperfections les vns des autres, Le Parisien est sobre, modeste & ioyeux, se plaisant en compagnie, aymant les dances, & prenant vn singulier plaisir és ieux, & spectales, mais guidé de vice commun de tous les Gaulois, & qui luy vient de l'aprentissage des grecs, c'est qu'il est trop friant, & desireux d'ouyr choses nouuelles.

Grande concorde entre les citoyens de Paris.

Le Parisien ayme d'ouyr choses nouuelles.

Grande deuotion des Parisiens.

Et nonobstant (la Dieu mercy) le vent de nouuelleté n'y a peu tellemēt espandre l'air, & souffle de sa vapeur cōtagieuse, que le Caluiniste y soit receu, s'il ne fait ses ieux en cachettes. A Paris tout est plein de deuotion, & les maisons des citoyens ressemblent estre autant de temples, & d'oratoires, & les Eglises non suffisantes à enclorre vn si grand peuple conuoiteux, & affamé de la parolle de Dieu, quoy qu'abondamment elle luy soit communiquée par vn infiny nombre des saincts Docteurs, religieux, & autres ministres de l'Eglise, qui sont largement nourriz en ceste cité. Iadis en ceste ville estoit adoré Isis, & la monstrueuse idole de Serapis honorée par les Egyptiens, y estoit seruy le diable souz le nom de Iupiter, Mercure, Hercule, & Diane: à present Dieu est adoré, seruy, & honoré en ses saincts les glorieux Martyrs qui ont porté le sainct Euangile à Paris en estans les tutelaires, & la tres-chaste & bien-heureuse pucelle saincte Geneuiefue, leur seruant de Patrone: & en somme, si on regarde Paris de toutes parts, on ne voit rien soubz le Ciel de plus corrompu, ne si sainct & religieux en toute la terre. Ie laisse à part auec quelles ceremonies ce peuple poursuit la solennité des sainctz, quelz sont les estatz dressez par chacun mestier, les Priuileges & statuz de chacun des ordres, le droit des maistrises, la police des visiteurs, la seuerité gardée en chascun estat, soit qu'on y contemple ceux qui suyuent les lettres, ou qui gaignent leur vie au trafic, ou en quelque art mecanique. Ie laisse à part tout cecy, esperāt en toucher quelque autrefois pl⁹ à mon loisir, & qu'aussi maintenant no⁹ sommes appellez à plus grand chose.

Quelz idoles iadis adorez à Paris.

Saincts à present Patrons de Paris.

Continuation de la police, & façons de faire des Parisiens. Chap. 32.

NOVS auons ailleur dit (ce me semble) que iaçoit que le royaume de Frãce soit erigé en Monarchie, si est-ce que les autres sortes de iurisdiction, & gouuernemẽt n'en sont point forcloses entant que les communautez des villes, & l'assuiettissement des estatz sont comme la figure de l'estat populaire, & l'assemblée de Paris y a tousiours seruy de la puissance que les Grecs ont nommée Aristocratie, & que nous pouuõs dire gouuernement des plus sages. Et iaçoit que Paris, qui est la plus belle, riche, puissante, grande, & fameuse qu'on sçache guere en toute l'Europe si à elle vn Roy qui luy commande, & auquel elle obeït comme dit est cy deuant: mais auec ce elle iouïst d'vne telle liberté que ie pense si elle estoit seule en sa puissance, elle ne pourroit mieux commander sur ses suiets: aussi le tout bien regardé le Roy estant l'ame du public, & contenu en ce corps vniuersel il compatist auec ce qui luy est donné à regir, & communique partie de sa puissance aux membres inferieurs de ce corps qui luy est assuietty pour en prendre la tuition & deffence. Or du temps que le premier Roy Israëlite fut esleu, quelque puissance souueraine que ce nom royal luy aportast, si est-ce qu'encore voit on qu'il se soumet à la volonté generale, lors qu'ayant fait l'ordonnance du ieusne son filz l'ayant transgressée, & luy voulant executer seueremẽt la rigueur de la loy sur son enfant propre, le peuple s'opposa a sa sentence: aussi les Roys qui sont naturelz (tel que nous l'auons) n'ayment rien tant que la liberté du peuple qui leur obeït, & prẽnent bien plaisir que la vertu de leurs subiets se mõstre en l'administratiõ mesme de la iustice, au maniement de laquelle il semble se les associer, ainsi que iadis à Rome, les Roys de leur bõ gré souffroyẽt que le peuple eut voix: & les Empereurs depuis flechissoyent sous la volonté du Senat du corps duquel aussi ilz estoyent choisis, comme de tous temps ils ont esté esleuz en France du corps de la noblesse. Et pour ce que nous auõs parlé de Rome, & du tẽps quelle fut sous les Roys, & lors que les Consulz, Tribuns, Dictateurs, & autres communs Magistrats y commandoyent, & quand les Empereurs s'y rendirent, & souuerains, & redoubtez, il nous fault voir si nostre grande cité de Paris a rien de semblable à celle dame de toutes nations, qui iadis subiuga la plus-part du monde lors habitable. En premier lieu donc Paris a souuerain & seul Magistrat, auquel & elle & tout le reste de la France obeïst en toute humilité, comme à celuy qui n'a point le glaiue en main sans iuste raison: aussi à vray parler, quelque mesnagemẽt qu'il y ayt eu en Gaule, & auant les Romains, & depuis leurs conquestes les François la tenans, ou estans encor esloignez d'elle, si y auoit il tousiours des princes pour la gouuerner, ce que ie vous ay noté és douze seigneurs generaux du Conseil, ausquelz ont succedé les douze pairs de France. Apres la maiesté du Roy, on voit celle saincte, admirable, & seuere assemblée de

Comme les affaires du gouuernemẽt partis en Frãce.

Les roys pourquoy cõmuniquent aux autres leur puissance.

1 Des Roys 14

Le Roy souuerain Magistrat en France.

Gaule tousiours gouuernée par les Princes.

Puissance de la Court de Parlement.

tant de Senateurs, qui souz le nom de Parlement sont les assesseurs du Roy, jugent diffinitiuement de tous affaires, ont iurisdiction sur les Princes & seigneurs, voire souz la sentence desquelz mesme la maiesté royale se soumet, & humilie, & luy eslargist telle autorité, que la court est celle qui donne ame aux loix, & ordonnances des Roys, & limite par sa modification les bornes de telz editz. Ce n'est point icy que les Roys abusent de leur grandeur & souueraineté, ains est leur douceur & iustice telle q̃ quoy q̃ la court s'oppose à la volõté du roy, si ne trouue il rien de mauuais pour telle oppositiõ & se plaist en celle integrité de soy mesme, qui apparoit en l'ame de ceux qui le represẽtẽt. Ie ne veux m'amuser à vous esplucher au long la pompe, magnificence, grandeur, & pouuoir de ce Senat, me suffisant de dire aux estangers qui ont leu l'histoire, & Grecque & Romaine, que l'Areopage d'Athenes, & Senat Romain n'ont rien eu de plus, soit en doctrine, integrité, iustice, equité, & courtoisie sur le sainct Conseil du premier, & plus ancien Parlement de France: & duquel nous auous parlé cy dessus, faisans mention du temps que d'ambulatoire qu'il fut les Roys l'establirẽt perpetuel en la gãde, & royale cité de Paris.

Loys Hutin establit le Parlement perpetuel à Paris l'ã 1315

Chastelet de Paris.

Ie ne feray long discours de celle politique administratiõ des Iuges subalternes du Chastelet de Paris, ou sont à contempler les vrays Censeurs iadis instituez à Rome, & celle ancienne rigueur du Senat Thebain, & faut confesser que n'estoit la surueillance des Magistratz de cest ordre, Paris seroit plustost vne boucherie des bons, que le domicile de vertu, veu (comme i'ay dit) la cõfuse multitude du peuple, & la malice du tẽps auquel nous sommes. A Paris vous voyez encor celle façon de iuger de iadis sans tãt enlacer les matieres, ny rẽdre les procés immortelz & de laquelle on vse au Consulat, qui est vne troupe de bourgeois de bonne & sainte vie, lesquelz vuident en dernier ressort tous differens qui sont pour debte, ou marchandise de marchant à autre, entantqu'il n'y a aucun qui entende mieux le fondz d'vne matiere, que celuy qui y a esté nourry toute sa vie. Ces Consulz ont esté crées de nostre temps pour l'esgard de la conseruation de l'estat des marchans, qui se ruinoyent en proces n'ayans loisir de tãt prolõger leurs matieres, q̃ de faire enqueste sur enqueste ainsi qu'õ l'accustume ensuiuãt les solẽnitez de iustice, pour bien esplucher les matieres. L'ordre auec leq̃l procedẽt est tel, que le premier qui fait adiourner vn autre deuant les Consulz y vient armé de l'obligation, & là chascun propose son droit de sa propre bouche, le serment donné qu'ont les parties de dire verité, le Cõsul s'enquiert du debteur si celle escriture est sienne, & si elle est veritable: s'il la confesse sienne, & ne peut mõstrer quittance, ny escrit tesmoignant aucun payement, il est condemné sur le champ de fournir la somme à laquelle il est obligé, & sans que les parties soyent destruites ny auec despens, ny espices pour le iugemẽt. Et d'autãt que les matieres criminelles ne se debatent point deuant ces iuges, aussi n'ont ils autre iurisdictiõ que du seul emprisonnemẽt de celuy qui doibt iusqu'à fin de paye, & lequel aussi tost q̃ condẽné ils enuoyent coffrer, s'il ne satisfait sur l'heure: car il ne s'y fault presenter pour y chiquaner & chercher des eschapatoires, il est besoing d'y parler ouuertement, & d'adiouster

Consulat dressé à Paris et pourquoy.

Cõme les matieres sont debatues deuãt les Consulz.

Iusqu'où s'estend la puissance des Consulz.

iouster l'effait à la parolle, entant que la promesse de satisfaire n'empesche que le debteur n'aille en prison, si de grace le iuge ne luy donne delay auec le consentement de la partie. Et est-ce droit seulement entre bourgeois, & vn singulier priuilege donné par le Roy Charles neufiesme, regnant à present, aux bonnes villes de ce royaume pour leur recognoistre les agreables seruices faits par icelles à sa maiesté, & abreger le pas à vn tas de faiseurs de banqueroutes qui soulz tiltre de marchant gastoient, & abolissoient le vray train de marchandise. A la perfection de la police Parisienne, est adiousté l'estat & gouuernement de l'hostel de ville souz le nom des Magistratz en iceluy cõpris, telz que sont le preuost des Marchãs, & quatre Escheuins, les 24. Conseillers, le Greffier, Procureur, Receueur, & Clerc, Quarteniers, Dixeniers, & Cinquanteniers, de chascun desquelz il fault dire quelque cas en passant, attẽdant vn plus grãd loisir que i'espere en Dieu m'y mõstrer & plus diligẽt, & curieux à en faire les recerches autrement q̃ ne peux faire pour le present. Ceux qui ont baptisé nos Escheuins du nom d'Ediles, mot emprunté des anciens Romains, n'ont ny du tout failly, ny aussi pris soigneuse garde à la chose telle qu'elle se cõporte: d'autant que le droit d'Escheuinage a cecy de cõmun auec l'edilité Romaine, que tout ainsi que les Ediles auoyẽt la charge des edifices de la cité, & de voir que par la faulte d'vn logis le voysinage ne sentist rien de preiudice, & estoient surintendans aux bastimens des theatres, à la representation des ieux publics, & à donner lieu à chascun ordre selon son estat, les Escheuins de Paris aussi sont chargez de ce soucy des Edifices, mais quelz? des fortifications de la ville, des lieux publicz, car pour le reste ilz ont leurs iurez, qui seruent à visiter, & maisons, & Cloaques, & Aqueduttes, & canaux, portz, passages, rues, & chemins pour y remedier si aucun vice y est suruenu. Mais en ce les Escheuins ioint au Preuost des marchans surpassent la dignité des Ediles, qu'ilz ont la mesme puissance qu'auoit iadis à Rome le Prefect, ou Commis des viures (qui s'apelle en latin *Præfectus Annonæ*) veu que c'est à eux à pouruoir si bien & à la police de la vente, & a l'abondance pour la cité qu'il ne manque rien pour la nourriture, bien est vray, qu'icy & le Chastelet, & l'hostel de ville sont cõcurrens en deuoir, & fault qu'y surueillent auec pareille diligence. A Rome ce n'estoient les Ediles ausquelz la charge de la garde de la cité estoit donnée, là où à Paris ce sont les Escheuins, ou ceux de leur corps qui de nuit, & en temps suspect portent les clefz des portes de la ville, font, & dressent le guet, tiennent garnison, & corps de garde aux portes, & qui plus est donnent passeport à ceux qui sortent de leur ville. En cecy ie cõtemple l'hostel de ville porter vne marque consulaire, & telle qu'auoit le Consul Romain és saisons les plus troublées, lors qu'on leur enchargeoit de se prendre garde que la republique ne fut en riẽ interessée. Et pour en parler brieuemẽt l'estat du corps de ville de Paris, ne peut estre mieux comparé qu'à la dignité des anciens Tribuns du peuple, lesquelz ne craignoient de s'opposer au Senat pour le support des petitz, ainsi que pouuez lyre és liures de tous ceux qui se sont employez à escrire les gestes Romains: veu qu'à Paris les citoyens bien qu'ayent le Preuost de Paris cõme

Estatz, & offices de l'hostel de ville de Paris.

Ce qui est de commun, ou diuers entre les Escheuins, & les Ediles anciens de Rome.

Commis des viures à Rome Præfectus Annonæ.

Escheuins sont les Tribuns Cõsulaires, & encores Tribuns du peuple.

Preuost de Paris chef general de la police.

gouuerneur de la police generale tāt en la ville, que finages & iurisdiction d'icelle, si est-ce qu'encor l'hostel de ville est celuy qui doit particulieremēt ce deuoir aux siēs, q̄ de se soigner de leur salut, & s'opposer à ceux qui taschēt de ruyner sa force & prosperité. Si ie dis vray, ou nō, ie m'ē raporte aux histoires anciēnes dés le tēps q̄ Paris fut honoré du droit d'Escheuinage, & du Parloüer aux Bourgeois, qu'à presēt on nōme le Bureau, & qu'elle iouïst de sa iurisdictiō cohertiō, cognoissance de causes, rētes, reuenuz, droitz, honneurs, noblesses, prerogatiues, franchises, & anciēs priuileges. mais plus me raporte-ie à ce qu'ē ont veu noz yeux, qui sont tesmoins de la diligēce, & deuoit des officiers de ville faisans teste aux seditieux, lors q sous pretexte de ne sçay quelle pretendue reformation, la puissance mesme de la court estoit comme bridée par la tyrannie des rebelles, & que Messieurs de Parlement ne pouuoyent continuer à punir les delinquans, ce fut lors dis-ie, que ces Tribuns, & patrōs de la cité prindrēt la deffence & du Roy, du Senat, de leur ville, & par consequent de toute la France. Il me semble desia que i'oy ces gaste-papiers, qui ne sçachās riē faire qui soit bō, osent toutesfois, ie ne dis reprēdre, mais bien calōnier, ceux qui en escriuāt ne courēt apres quelque proye sortie des mesmes buissons d'vn fol desir & glout appetit de s'enrichir, ains le font (quelque pauureté qui les assaille) de gayeté de cœur, & pour seruir au public, departās largemēt de leur à ceux mesme qui sont eschars, & trop chiches à les recognoistre : Il me semble (dis-ie) que i'oy ses brouïllōs poëtiseurs, & chātres des coings des ruës, dire que ie fais icy la court sans force, & que i'accuse messieurs du Parlemēt de faulte de cœur durāt les troubles: Aduise calōniateur quicōque sois, aduise de pres ce que ie dis, & te souuiēne quel tēps ie te propose, & voyāt que les loix n'ōt force entre les armes, & q̄ le seditieux ne respecte aucunemēt le Magistrat, tu me cōfesseras aussi que la Court de Parlement (quelque sainte, iuste, constante, & courageuse, quelle soit) fut vn tēps qu'elle n'osoit mōstrer les effaitz de sa puissance : & n'en veux autres tesmoins que Messieurs mesmes, lesquelz ie pose parmy le corps de ville s'armās pour le salut cōmun du païs, & adressans le reste des citoyens auec la sagesse de leurs cōseilz. Soit dit cecy en passant, à cause que ie sçay qu'il y a des chatouïlleux, qui ne cherchēt q̄ les moyēs de trouuer que mordre enuieusemēt sur mes escrits, mais ie loüe Dieu q̄ ie sois tel, sur qui ilz peuuent plustost vser d'enuie, q̄ de pitié ou cōmiseration. Ie ne veux pour ce present esplucher tout ce qui est à cōsiderer en l'estat de ville, ny amener en quel temps, & souz quel Roy le Preuost des Marchans, & Escheuins furēt instituez à Paris, & quels changemens il y a eu en ceste Police, seulement regarderons que Rome est celle qui à apris à nos bons, & sages citoyens les moyens de partir les cartiers de la ville. Vous auez peu lyre en Halycarnasse, & Tite Liue alleguez par moy au chapitre de Rome, cōme Romule distribua sa cité en cartiers en chascun creant des dixeniers, Cinquanteniers, & Centeniers, & de laquelle façon de faire ont vsé les Florentins vn long temps, & auant qu'ils ayent esté submis à vn Duc, & souuerain Prince. Mais à Florence pour y estre la chose confuse, & les ligues eschauffées, iamais ces cartiers & enseignes des mestiers (car ainsi les appelle Macchiauel) ne peurēt se cōpatir ensemble: là où à Paris tout y va de m

Hardiesse de l'hostel de ville de Paris durant les troubles.

Paris distribué en 16. cartiers.

Macchiauel en l'histoire de Florence.

leur ordre. Entant que ce n'eſt pas la multitude qu'on aſſemble, ains les Quarteniers deſquels il en a ſeize en Paris, ſont ceux qui donnent le mot, & raportent les choſes telles qu'elles ſont au Conſeil, ſans que la multitude puiſſe rien ſentir des deſſeins des chefs de la ville. Or ces Quarteniers ſont cõme Colomnelz, ayans chaſcun leurs cantons & regimens à gouuerner en ce monde Pariſien, & ce qu'ilz font auec telle induſtrie que nous auons veu, durant les troubles, qu'il n'y auoit homme ſoupçonné d'hereſie & partialité, tant ſe penſaſt il eſtre ſecret, qui ne fut eſclairé, cogneu & enregiſtré par la diligence de ces hommes, ſous leſquelz ſont encore les dixainiers, & Cinquanteniers ſelon la diſtribution que ie vous ay faict cy deuant de la ville de Rome. Et ce qui m'a fait mieux cognoiſtre ce meſnage & ſage Police, ç'a eſté ceſte façon & choix d'hommes à eſlire les Capitaines en chaſcũ cartier leſquelz obeïſſent au Cõſeil de ville cõpoſé des eſtatz ſuſditz: Ceux cy ſont comme Dixeniers, & Cinquanteniers menans & conduiſans les Bourgeois en armes ſoit à faire le guet de nuit, ou à garder de iour la porte: & neantmoins ont ilz vn Colonnel duquel fault que prennent le mot, & iceluy portant la figure du Quartenier. Mais à fin que rien n'y ſoit vſurpé, c'eſt à l'hoſtel de ville que le mot eſt pris, ce ſont les chefz qui le donnent, & le Colonnel aux Capitaines, & eux à ceux qui font la ronde, & ſe tiennent aux corps de garde, ainſi que nous l'auons veu pratiquer durãt la miſere de ces guerres ciuilles. Et qui voudra voir encor la ſageſſe de ceſte aſſemblée, qu'il regarde (ſ'il eſt Françoys) & aprẽne (ſ'il eſt eſtranger) auec quelle diligence & muëtte recherche, ayant ne ſçay quelle forme du balotement Venitien, on ſ'eſt fait certain en Paris des conſpirateurs, & de ceux qui trahiſſans leurs païs, ne ſe monſtrent que mal affectionnez à leur Prince. Il m'eſt impoſſible pour ceſt heure de parler des inſtitutions des iurez, des Archers, Haquebuſiers, & Arbaleſtiers de la ville, iaçoit que cela monſtre vne bien grande autorité, & que ceſte maiſon commune à eu ſa fondation ſur quelque plan plus grand que la marchandiſe: i'obmetz les aſſemblées de la S. Mathias, en ſouuenance de la liberté du peuple, ainſi que les Romains ont iadis celebré annuellement le iour que les Tarquins furent chaſſez de Rome, & viendray à parler du droit commun qui fait viure, & les Pariſiens, & celuy qui luy eſt voiſin en paix, alliãce, & cõcorde. Tout ainſi qu'ẽ Frãce y a deux ſortes de droit de ſeigneurie, ou directement ſeigneuriaux, à ſçauoir feodal, & cenſuel, auſſi cõſidere-lon doublement les droitz qui apartiẽnent aux ſeigneurs en fief ou Cenſiue, & ſur leſquelz les couſtumes des païs ſont fondées: entãt qu'à Paris & ſa Preuoſté au tiltre premier des loix Municipales, eſt propoſé le mot de fief au premier article, diſant que le ſeig. feodal par faulte d'hõme, droitz, & deuoirs non faitz & payez peut mettre en ſa main le fief mouuãt de luy, & faire les fiefz ſiens durant la main miſe. C'eſt ce droit de Vaſſelage que les Latins appellent, ius clientelæ, & duquel nous auons parlé au chapitre des Romains à fin qu'õ voye cõme les Françoys & autres nations ſe ſont arreſtez ſur la ſageſſe ancienne eſtabliſſants leurs republiques, ſuyuant la forme qu'ils en auoyent veu vſer, & aux Romains, & aux Gaulois deſquelz ilz empieterent les terres. Mais voyons comme les baſtiſſeurs

Inſtitutiõ des Colõnelz & Capitaines à Paris.

Ordre tenu ſur le fait des Capitaines.

Couſtumes de Paris. Tilt. 55.

Tilt. 1. 5. 2.

de l'edifice de ces loix estoient preuoyās tout euenemēt. Si aucun fief(dit le second article)eschet par succession de pere,ou mere,ayeul,ou ayeule, il n'est deu au seigneur feodal,dudit fief par les descendans en ligne directe que la bouche,& les mains auec le serment de feauté:la loy se contente que les premiers possesseurs ayent fait le deuoir, sans astraindre les heritiers en ligne directe à plus grande recognoissance. Par cecy & ce qui s'ensuit en matiere de fief,se voyent les libertez & grans priuilegez octroiez à ceux qui de tout temps se sont bien portez au gouuernement de la republique,veu que les fiefz mesmes,& vasselages monstrent la vile condition des vns se soumettās sous la seigneurie libre des autres,ausquelz selon la loy Françoise ils doiuent main forte,compaignie,secours, & recognoissance,voire est attaint le vassal de felonnie, s'il entreprend cōtre son seig.de fief,ou s'il vse de parolles moins honnestes en luy parlant. Aussi
55.5 & 6. n'est-ce pas vne grand seruitude au noble tenant son fief d'vn autre, que d'estre contraint de luy donner vn denombrement de son bien dans 40. iours apres auoir presenté son hommage au seign.feodal? Contemplons aussi combien de tout temps le droit d'aisnéesse, à esté respecté de toutes nations,veu que la saincte escriture le monstre au Genese en l'estrif entre
55.8.& 9. Iacob,& Esau, & de Ioseph voulāt faire auantager l'vn de ses enfans plus
du droit d'aisnéesse. que l'autre par Israël leur grand pere:& la loy Parisienne porte ces motz. Le filz aisné porte pour son droit d'aisnéesse le principal manoir, auec le iardin selon la closture tenue en fief:& s'il n'y a point de iardin, vn arpent de terre,ou le vol d'vn chapon tenu en fief au ioingnant de ladite maison: & puis y est adiousté,que les pere,& mere decedans,s'ils laissent deux enfans seulement,l'aisné aura par precipu vn hostel tenu en fief tel qu'il voudra choisir, auec le tiers des fiefz, & heritages tenuz noblement, là où le second n'aura que l'autre tiers pour son apanage.Si plusieurs enfans,l'aisné a tousiours hostel precipu,tant du costé maternel,que paternel, & iouïst de la belle moitié de tous les heritages,le reste estāt pour le lot & part des autres enfans ensemble. Les Parisiens n'ont du tout pratiqué la loy
Paragr. 16. Salique, entant qu'ilz n'ont point forcloz les filles de l'heritage, neantmoins la coustume ordonne que ny ayant que filles qui succedent, droit
55.20.&21. d'aisnéesse ny à lieu quelconque,ains partissent esgalement leur heritage. Aussi n'est permis aux femelles d'heriter en succession ou hoirie en ligne collateralle, auec les masles en pareil degré:ausi en la ligne collateralle n'est respectée aucunement le droit d'aisnéesse.Au reste qu'on voye la sagesse des anciens en ce qu'ils dōnoient auancemēt d'aage à ceux qu'ilz estimoient auoir esté souëuement nourris,& bien instruits,lors qu'ilz voulurent que celuy qui tiēt fief fut en aage,s'il estoit homme,à 20.ans,& si fille à quinze,quant à la foy,& hōmage,& administration de fief.Ie laisse plusieurs autres loix sur les mesmes fiefz,& francaleuz,me contentant que on voye superficielement combien noz ancestres se sont soignez d'oster tout moyen de procez,& querelles entre leurs successeurs. Et ne m'amuseray sur les Censiues, & droitz seigneuriaux sur les subietz pour censiue, ou seigneurie fonciere, tairay encor les loix des mariages, les seruitudes, & autres points à cōsiderer,les vz,& coustumes sur les bestes vēduës, les re-

uenuz de la ville, & hostel d'icelle sur le vin, peages, gabelles, pied fourché, bleds, bois & autres choses cõtenues és ordõnances de la ville, pour encor redire en vn mot que qui ne sçait que vault policer vne ville, ny les moyẽs de biẽ mesnager vne maison, qu'il ne luy fault autre liure Politique, ny Economique que la forme du gouuernemẽt de ceste ville: pour l'ornement de laquelle on voit encor la sainteté des Ecclesiastiques, la richesse, sacre, & reuerẽe du saint, & admirable temple dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de nostre seigneur, & tãt d'autres lieux autant pleins de deuotion, que seruis d'vne infinité d'hommes religieux, sçauãs & debonnaires & dequoy ie me tairay, à cause que Corrozet vo9 en à fait vne assez ample description, & que i'espere (comme i'ay dit) encore quelque autre fois de mieux à loisir deschifrer ceste matiere.

Paris est l'Escole de police, & œconomie.

De l'Vniuersité de Paris, loix, institution, fondation, & priuileges dicelle. Chapitre. 33.

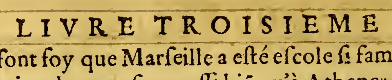
QVOY que & la France & les Roys d'icelle, Paris, & ses citoyens, ayent de tout temps fait paroistre le lustre de leur vertu, si est-ce que bien peu la memoire de la posterité a esté esclairée de telle lumiere, iusqu'à ce que au maniement des armes ilz ont conioint & marié les lettres, & que auec le gouuernement politique, la doctrine, & grand sçauoir ont pris alliance. Aussi Charles le grãd & Roy de Frãce, & Empereur d'Occidẽt, fut celuy qui le premier dressa en Frãce, & à Paris celle fameuse Vniuersité, qui estãt l'œuure d'vn grãd Monarq̃, a depuis esté si grãde & respectée, q̃ presque toute la Chrestiẽté depẽdoit de son opiniõ, & à laquelle to9 les hõmes de sçauoir estoiẽt redeuables, pour auoir puisé dequoy enrichir leurs espritz. Et iaçoit q̃ Charles le grãd se soit mõstré cõme Pere, & introduiseur de l'Vniuersité en Paris, & que l'escole luy doiue beaucoup, si est-ce qu'il ne feit q̃ la seulemẽt esbaucher tout ainsi q̃ le charpẽtier fait d'vne piece de bois qu'il veut mettre en besoigne pour en tirer quelq̃ beau ouurage, laissant à ses successeurs l'honneur d'y donner fin, & accomplissemẽt tel qu'il y eut mis, si les guerres ne luy eussent empesché le cours de ses desseins. Ses enfans encor se soucians plus de l'ambition que du sçauoir, n'en feirent guere grand compte, laissant cest auantage à la race Gauloise, & florissante des Capets vrays Gauloys, sortis de Paris, seigneurs sur les Parisiens, & chefz de la famille tref-chrestienne qui a present gouuerne le Sceptre & couronne des Gaulois, qui ont & les armes au poing & les lettres au cerueau pour se preualoir de leurs ennemis, & faire parade aux estrangers de ce, dequoy iadis Athenes se tenoit si glorieuse. Au reste ne faut penser que la Gaule auant ceste fondation fut sans exercice des lettres, veu que nous auons monstré cy deuant, comme Saron Roy des Celtes fut le premier qui ouurit escole entre les Gauloys: & comme les Druides, ainsi que escrit Cesar, enseignoient la Philosophie à ceux de leur nation, & que les

Les lettres ont autant illustré la France que les armes.

L'vniuersité de Paris honnorée de tous.

Roys descẽduz de Capet ont illustré les lettres.

De Saron voyez cy dessus chap. 28.



De l'Escole de Marseille. voy Strabõ.4

histoires nous font foy que Marseille a esté escole si fameuse que les Romains y enuoyoient leurs enfans, aussi biẽ qu'à Athenes ou Rhodes pour y aprendre les lettres. Mais tant pl⁹ les esprits se sont ouuerts, & q̃ la pieté, & religion y ont pris de fondement, aussi les lettres y ont esté les mieux receuës: & en quel tẽps ç'a esté que le plus ceste vniuersité fut authorisée il est saison de le cõsiderer. No⁹ n'ayãs peu auoir ny recouurer l'originaire de la premiere institutiõ faite de ceste magnifiq̃ dignité du Recteur & quatre procureurs des natiõs, si est-ce qu'assez aysément nous remarquõs que c'est de lõg tẽps que l'vniuersité est establie, veu que le roy Philippe Auguste surnõmé dieu donné par lettres dõnées l'an 1200. fait assez voir, autorisant les immunitez des escoliers, de quel tẽps ilz tenoient leurs priuileges, veu mesmemẽt q̃ ledict Roy ameine les patentes de son feu pere Louys, qui auoit (en faueur des escoliers) fait quelques ordonnances : & iceluy Louys establissant loy, fait cognoistre que dés que la Frãce fut en repos apres les guerres, entre les maisõs d'Alemaigne, & de Gaule, & que les Normãds furent suietz à la courõne, les Capetz tenãs le Royaume, & notãment le roy Robert hõme docte & debõnaire, que ce fut aussi lors que Paris sentit sa Monarchie en ce qui est des lettres, veu que de Charles le grãd on n'a autre cas, sinon l'institution premiere, non que ie pẽse qu'il n'y aye aussi biẽ des lettres de priuilege de luy que des autres roys, mais que l'iniure du temps, & le peu de soing des hõmes en ont fait perdre les originaires. Par ainsi laissans ces fondatiõs auec les donatiõs, licences, libertez, priuileges & immunitez dõnées tant des Papes que des roys, à l'excellẽte escole generale de Paris, mere de toutes les autres, no⁹ nous cõtenterons pour ceste foys de toucher vn peu sur la creatiõ du Recteur, suyuãt qu'elle fut ordõnée par le Cardinal du tiltre de saĩte Cecille, Legat en France souz Pape Nicolas troisieme du nom en l'an de nostre Seigneur mille deux cens septante neuf, & regnant sur les Francois Philippe, filz du bon roy sainct Louys: d'autant que ce fut lors que fut faite la premiere reformatiõ de l'vniuersité de Paris par l'autorité du saint siege de Rome.

Philippe Auguste a esté celuy qui a donné de beaux priuileges à l'vniuersité de Paris.

Robert roy hõme de grãdes lettres.

Simon Cardinal dressa les statutz de l'vniuersité, l'an de grace 1279.

Statuts du Legat Symõ sur l'election du recteur.

Or voicy cõme ce Cardinal en ordõne: Le recteur sera par cy apres esleu en ceste maniere: Les quatre procureurs des natiõs (à sçauoir de France, Picardie, Normandie, & Alemaigne) iureront solennellement deuant les nations d'eslire vn autre Recteur que celuy qui l'est, & tel qu'en conscience ilz estimeront ydoine, suffisant & prouffitable tant à la charge, que pour tout le corps de l'vniuersité, sans que amitié, ny haine, faueur, ny autre passion les esmeuue à choisir vn plustost qu'vn autre. Celuy qui sera esleu par ces quatre, ou les trois y consentans, emportera la dignité : mais ne s'accordans ces quatre ou trois en l'election, le Recteur precedent sera apellé pour recueillir les voix, lesquelles ne pouuans s'accorder, seront encor nommez quatre electeurs de chacune nation selon le choix desquelz, & la plus grand voix l'emportant le Recteur sera nommé, & iouira de son rãc durant le trimestre prefix à ceste dignité: l'election de laquelle se fait tous les trois mois, c'est à sçauoir à Noël, à nostre Dame de Mars aux festes de sainct Iean Baptiste, & de sainct Denys.

Quelz sont les electeurs du Recteur.

Or enclost-on les Electeurs dans vn certain lieu, d'où ilz ne peuuent sor

tir sans nommer le chef des escoliers, & fault que l'election se vuide dans le temps que demeure à brusler vne chandelle de cire de poids certain, n'estant permis à Bedeau, ny autre d'aller vers les electeurs pour leur recommander homme quelconque aspirant à l'office, voire y est estroitement deffendu q̃ les electeurs mangent ny boiuent au lieu où se fait l'election: & ne pouuans s'accorder, c'est aux maistres és arts d'en y enuoyer d'autres, sans que plus ces premiers puissent rien pretendre en l'election. Or est-il que à Paris y a quatre facultez à sçauoir de Theologie, decretz, Medicine, & des Artz, & neantmoins la seule faculté des artz est celle qui eslit le Recteur de son corps, lequel toutesfois a puissance, & sur les Theologiens, Decretistes, & Medecins aussi bien que sur les maistres éz artz: & sont trestoutz tenuz de luy faire honneur & reuereuce. Et affin que on voye auec quelle maiesté ceste republique est maniée, il y a de tout temps quatre Chanceliers, deux pour les Bacheliers, le Chancelier nostre Dame de Paris, & celuy de sainte Geneuiesue, lesquelz fault que soyent crées deuant l'Euesque au Chapitre Episcopal, & où il doiuēt iurer de ne licencier aucun soit Theologien, Canoniste, Medicin ou Artien s'il n'est digne de tel honneur, & capable pour auoir fait son deuoir en l'estude: sur quoy ils doiuēt s'enquerir des maistres, & Docteurs des facultez, lesquelz leur en diront la verité en leur conscience. Cecy est pris d'vne bulle du Pape Gregoire onziesme du nom, comme souscriuant & approuuāt ce que auoyent fait ses predecesseurs, Vrbain ciuquiesme & Innocēt sixiesme, touchant les priuileges donnez à l'escole generale de Paris, & duquel sur ce propos telles sont les parolles parlant des iniures faites aux escoliers: S'il aduiēt qu'on iniurie, ou emprisonne à tort quelcun des vostres si on ne cesse apres l'admonition, de vous tourmēter il vous soit loisible, si bō vo' semble de cesser voz leçōs. Et s'il y escheoit crime digne de punition, que ce soit à l'Euesque que le cognoissance en soit gardée: defendant que desormais vn escolier ne puisse estre emprisōné pour debte estant cela prohibé par les constitutions des saints Canons, & decrets legitimes. Le Pape deffend encor aux escoliers de n'aller auec armes par ville, & ne veut q̃ l'vniuersité prēne la cause & defence en main de ceux qui troublēt le repos du public auec leurs ports d'armes, & ribleries: De quel mesnage on vse aux leçons est veu en ce qu'il est soigneusement estably que nul liure sera leu, sans premieremēt auoir esté visité par les Docteurs, & receu par les Conciles, & apres qu'on en aura retranché les faultes si quelcune y en estoit sursemée. Est de l'ancienne ordonnance de l'Vniuersité de Paris q̃ les maistres, & escoliers estudians en la sainte Theologie ne s'affectionnent trop à aparoistre grans philosophes, que ilz ne parlent point la langue vulgaire du peuple, seulement disputent en l'escole ce qui est de leur vacation, sans prophaner auec leurs questions les choses saintes deuant le peuple. Iadis on obseruoit que si vn escolier mouroit à Paris sans tester, l'Euesque & quelcū des maistres se saisissoyēt des biens du deffunt, les mettans en sequestre, iusqu'à tant qu'ils en eussent fait aduertir les parens du trespassé, affin que rien ne fut defraudé à ceux à qui legitimement estoit deuë la succession.

Gregoire 11. seoit en Auignon l'ā 1372 & retourna à Rome l'an 1367.

Ceste ordonnãce fut faite par le Cardinal Legat l'ã de grace 1214 du regne de Philippe Augus. et du Pape Innocẽt 3.

N'estoit permis à aucun de lyre dans Paris s'il n'auoit attaint l'an 21. de son aage, & n'auoit ouy les arts l'espace de six ans, & failloit que promist de lyre deux ans pour le moins, que celuy qui voudra lyre soit bien renõmé, non noté d'aucune infamie. Les liures d'Aristote, de Physique, & Metaphysique estoyent prohibez à lyre publiquement par le cõmãdemẽt du legat Estienne Cardinal au mont Celie. N'estoit loisible de bãqueter aux assemblées, ny responces, & actes des maistres si ce n'estoit en particulier que l'vn amy pouuoit apeller, & conuier l'autre: ces reformatiõs sont bien abolies à present, où la banquets coustent plus aux pauures & regẽs & escoliers, que la pension de tout le temps qu'ils demeurẽt aux estudes. I'obmets pour cause de briefueté la donation du pré aux clercs, la confirmation d'icelle par les Papes, & roys regnants durant les empeschemens & vne infinité de statuts tant sur les facultez, que les simples escoliers, & lesquels seruent au grand prouffit de l'Vniuersité & repos de la ville: seulement proposeray le serment, & forme de ce que iurent, & promettent ceux qui veulent auoir entrée en la congregation generale: Et premierement ils protestent de garder les priuileges, statuts, imumnitez, libertez & droits de l'vniuersité, en quelque estat ou grandeur qu'ilz paruiennent & que au reste ilz ne reueleröt point les secrets de l'Vniuersité. Faut que iurent d'vser de bonne & loyale foy en l'electiõ du recteur: & à ceux qui veulent entrer au cours, & examen, on fait faire serment qu'ilz n'ont rien donné, promis, ny fait promettre ny au chancelier, ny à son commis pour l'audience, licence, examen, ou quelque autre deuoir que ce soit: & que à quelque degré d'honneur qu'ilz paruiẽnẽt il ne sera iamais qu'ils ne portent honneur, & reuerence au Recteur, & à tout le corps de l'Vniuersité. Les procureurs astraignent leur foy à bien & deüement exercer l'office à eux donné pour la nation de laquelle ils sont poursuiuans ceux qui serõt nuisibles par tous moyens possibles. Ie laisse les sermẽts des receueurs des nations, des Conseruateurs, de ceux qui examinent és determinances, & reciproquement de ceux qui sont examinez: ne veux discourir des licentiez aux artz, ny des Bedeaux chacun en sa nation, & moins m'amuseray au serment des libraires iurez soyent les quatre principaux, ou les vingt moindres, ny aux messagers, relieurs, enlumineurs, & parcheminiers deputez pour le seruice de l'escole. Passeray souz silence des articles que les maistres és artz, ains qu'auoir leurs lettres de mastrisse, sont tenus de iurer deuãt le recteur, ny ceux q̃ promettent les messagers voulãs enuoyer en court de Rome: & ne me soucie d'escrire ce que le Recteur afferme, & promet en presence de la faculté alors qu'on l'institue, & eslit pour chef de toute l'escole, & n'employeray le temps à specifier la diuersité des habits en chacune faculté, & comme, & auec droit le chaperon est contemplé parmy ceste troupe de sçauants hommes, ie differe à vne autre fois auec quel apareil, pompe & ceremonies le Recteur se trouue aux obseques des Roys, & comme il tient vn costé de la ruë, & l'Euesque de Paris l'autre, & le corps estãt entre les deux: & ne fault s'esbahir si on fait vn si grãd hõneur aux chefs de l'escole, veu que les Roys s'estimẽt eux-mesmes honorez d'auoir donné le tiltre de leur fille biẽ-aymée à l'Vniuersité de Paris, pour

Ces statuts furent faits lan de grace 1337

Sermẽt en l'electiõ du Recteur.

Promesse des procureurs des nations.

L'vniuersité apellée fille par les Roys de France.

ris,pour la conſeruation de laquelle ſont commis les principaux prelatz de la France,& nommément vn des Pairs,à ſçauoir le Comte, & Eueſque de Beauuais: & qu'auſſi c'eſt d'elle que ſortent ceux qui ſont viure l'eſtat public en force,lequel ſans les lettres ſ'en iroit à neant, & periroit comme l'herbe qui en l'ardeur de l'eſté eſt ſans humeur quelcõque. Il me ſembleroit choſe ſuperflue de racompter le droit du recteur en celle foire du Lẽdit tant renõmée,lequel fault qu'en face l'ouuerture,& ſans l'autorité duquel accompaigné de ſes ſuppoſtz il n'eſt loiſible aux marchans de mettre rien de leur denrée en vente:quoy que ceſte puiſſance monſtre, & l'antiquité,& l'excellẽce des droits,& deuoirs de l'eſcole de Paris.Laquelle de noſtre temps au grand honneur de noz roys treſchreſtiens,biẽ, & proufit de la cité de Paris,auancement de tous pauures eſtudiants,feu de bonne& perpetuelle memoire Frãçois 1.du nom roy inuincible & reſtaurateur des bõnes lettres,a augmẽtée de douze lecteurs publics, & liſans gratuitement ſalariez du theſor royal, & monſtrãs tout ſçauoir,& toutes langues,a toutes les nations,qui ſe retirent à Paris pour y aprendre les bonnes ſciences, & diſciplines. A la charité de Françoys a aydé la liberalité de Henry ſecond grand amy des ſçauans, & renouuelleur de l'ancienne diſcipline militaire,& la debonnaireté de Charles neufieſme continuant, voire ſurpaſſant ſes predeceſſeurs,en ce que d'vne main liberalle & affectiõ vrayemẽt royale,& paternelle,il cheriſt les ſçauans les nourrit & entretient,& prẽd plaiſir,au milieu de tant de troubles, que & ſes ſubiets, & les eſtrangers puiſſent auoir dequoy raſſaſier, & contẽter leurs eſprits en ce Royaume. Ainſi,par le moyen de noz bons roys,le Grec,l'Hebrieu, les Mathematiques,l'art d'oratoire, & philoſophie nous eſtans familiers, & chacun en pouuant puiſer gratuitement,& ce en la grand cité de Paris,ne faut ſ'eſtõner ſi ie l'apelle le miracle de l'vniuers, & la nourrice & mere de tout ce qui eſt de parfait entre les hõmes de ſçauoir.Et ie prie ceux qui ont l'heur que de voir paris plus pour y faire aprẽtiſſage de vertu, que pour y paſſer leur vie en delices,qu'ils me dient quel plus grand,& gracieux contentement peuuent ilz auoir, que lors qu'ils voyent celle aſſemblée venerable où le Recteur eſt comme vn Prince aſſis parmy la troupe infinie de tant de Docteurs,Licentiez,Bacheliers,& hommes doctes de tous ordres, eſtats,vacations,ſciences,& doctrines,aſſiſté de ſa garde, non armée, mais reſſentant la grauité d'vn Senat Venitien, & où le ſeul clin d'œil a autant de puiſſance que éz maiſons royales le grand eſcadron des hommes chargez de toute ſorte d'armes. Quel plus grãd ſalaire peut auoir l'homme de ſon labeur,& lõgue fatigue que l'honneur? puis que c'eſt luy qui nourriſt les arts, & pour l'acqueſt & gaing duquel l'homme ne craint de mettre ſa vie en hazard:auſſi ceux qui ayant eſtudié deuëment, & donné preuue de leur diligence, reçoiuent pour ſalaire que chacun les voit mis au ranc des hommes honnorables, parmy les premiers de tout le monde,& en la face d'vn infiny nombre de peuple, & en la ville où toutes nations abordent, & la plus grande & fameuſe que cognoiſſe guere noſtre Europe.Ie pourray encore deduire les ſtatuts de la nouuelle reformatiõ de noſtre Vniuerſité faite par le Cardinal d'Eſtouteuille en l'an de grace 1482.& reciter les

Le Recteur ouure le Lendit.

Inſtitutiõ des lecteurs royaux par Frãçoys premier du nom.

Ce fut du regne Charles 7. & ſeant à Rome Nicolas cinquieſme.

articles d'icelle,mais le temps me pressant,ie garderay ce discours pour vne seconde edition,où i'espere recueillir plus au long,& l'estat de la ville, & les droits tant des citoyens que de l'escole, & remarquer les hommes doctes ausquelz nous sommes redeuables, & pour la memoire de leur vertu, & grande erudition les marques de laquelle paroissent encor és liures que nous auons d'eux, & qui nous aprennent à cognoistre que Paris ne peut estre surmontée de rien qui soit sous le Ciel, ny imitée que de soy mesme. Et voila quant à Paris seruãt de craïon pour dresser quelque iour le tableau mieux adapté de couleurs, & si bien ombragé que les plus louches,ou iniques iuges de la painture,s'ilz ne sont du tout peruertis y trouueront dequoy contenter leur calomnieuse enuie, auec laquelle les mesdisans poursuiuent mes escritz,sans que ie pense les offencer,si ce n'est en leur donnant dequoy se contenter,& me soumettant au iugement des sages & modestes,lesquels me feront vn grand biẽ,plaisir,& faueur, s'il leur plaist de me monstrer mes faultes,sans descrier en secret mes escritz,& les accuser peut estre trop immoderément de vanité, & ignorance: mais s'ils sont ignorãts ie les excuse,apellant neãtmoins de leur sentence, n'en veux croire que les sçauants, & telz qui soient cogneus autant par leur eruditiõ que ces enuieux par leur mesdire.

Des Bourguignons,mœurs,& façons anciennes d'iceux, leur origine,conquestes,& courses,& en quel temps est-ce qu'ils conquirent les Gaules.

Chapitre 34.

Peu de diligẽce des historiens François sur l'origine des peuples.

NOz annalistes s'estans contentez iadis de seulement racompter la narration toute nuë d'vne histoire,& le discours des choses comme elles se sont passées,ont aussi laissé comme caché souz le tombeau obscur de l'oubliance,l'origine des plus braues, genereuses & illustres nations de la terre. Et qu'il soit ainsi, ie vous prie de voir lequel qu'il vous plaira de noz historiens François, & d'y remarquer leur diligence, & lors vous cognoistrez qu'ils vous ont assez gazouillé de la venue d'vne,ou autre nation en la terre Gauloise,& n'y ont point oublié le temps, mais de passer outre, & espluche de quel païs ces estranges sont sortis,quelle a esté leur source qui les a incitez à diuaguer ainsi, les plus experts n'y ont presque donné aucune atteinte. Veu que Aymon moine de saint Germain des prez, diligent au reste en l'histoire parlant du païs Bourguignon, en dit ces mots pour toute resolution,vne partie de la Gaule Lyonnoise,pour auoir esté occupée par les Bourguignons,retinst aussi le nom de Bourgoigne: & parlant des Normands,voicy tout ce qu'il en propose:L'an 846. la nation Normande se ruant sur la Gaule,vint iusqu'à Paris,gastant tout & saccagea le monaster de saint Germain lez Paris:il parle bien de ceste course Normande: mai il taist qui estoit ce peuple, d'où il venoit, & de quelle terre il auoit so origine:& d'autres voulans faire des suffisans se sont tellement embrouillez que lors qu'ilz se pensent auoir fait quelque grand chose, ils sont plu

Aymon liu. 1.chap. 5.

Aymon li.5. chap.20.

esloignez de la verité que iamais, & si en lieu de contenter le lecteur, ilz luy donnent plus de trauail, & fascherie. C'est pourquoy ie trauaille tant à l'éclercissement des matieres, & me peine à feilleter les bons liures, pour ne laisser rien en doubte, ou qui ne soit à tout le moins discouru auec telle diligence que chacun pourra parler par raison, & de son pays, & de ses ancestres, sinon de tous, aumoins d'vne bonne partie, à cause que les anciens (comme souuent i'ay proposé) se sont plus arrestez au bien faire, que à escrire leurs vertuz, prouësses, noblesse, & antiquité.

Comme ainsi soit, donc, que en mesme saison presque les Gaules se soient iadis veuës assaillies de plusieurs, & diuerses nations qui enuioyent la gloire de l'Empire de Rome, & taschoiët de l'abatre pour establir leur puissance, & que on sçache que les plus braues qui les ont vsurpées, & les premiers sur la declination de la force Romaine, s'ont esté les Bourguignons & Françoys: ayant parlé de l'origine, courses, couquestes, & heur des vns, n'est inconuenient d'vser de pareil deuoir aux autres, entant que depuis ilz se sont acharnez les vns sur les autres, & en fin s'accordants ont vescu souz loy, & langage semblable, recognoissantz mesmes Princes, & vsans presque de pareilles mœurs & façons de faire. Pour à quoy satisfaire il nous fault reprendre l'histoire vn peu de plus hault que ceux qui iusques icy se sont arrestez sur le milieu, & ont commencé leur narré par le point qui leur deuoit seruir de fin, & est besoing d'aller visiter les païs loingtains pour y trouuer les semences du Bourguignon.

Quelles nations ont enuahy la Gaule apres les Romains.

Les Wandales estans aussi bien sortis de Scandinauie, & pays plus Septentrionaux que les Gothsfurent iadis diuisez en diuerses bandes, & apelez de diuerses apellations, lesquelz neantmoins Pline dit estre Germains lors qu'il en parle en ceste sorte: Car la Germanie plusieurs années apres ayant esté descouuerte, quoy que non du tout, nous donne licence de cõiecturer, que l'opinion des Grecz est fort esloignée, & differente de la lõgueur & estendue qu'Agrippe donne à ceste Prouince.

Pline li. 4. ch. 14.

Or y a-il cinq sortes de Germains: les Wandiles partie desquelz sont contenus souz le nom de Bourguignõs, les Warins, & Guttones, & ce qui s'ensuit au texte dudit Pline. Entre ces Wandiles, que communément on apelle Wandales, les vns furent nommez telz, à cause qu'on les chassa de leur pays, entãt que les Goths & plus forts, & plus nobles, illustres & puissants que les precedentz les contraignirent de vuider, & habiter nouuelles terres: les autres se faschans d'ainsi courir, & changer de giste de iour à autre bastirent des villes, & bourgades, & pour laquelle occasion ilz furẽt apellez Bourguignons, comme ceux qui se faschoient d'ainsi courir, & remuer si souuent mesnage.

Ptholomée apelle les Bourguignons Bourgeõs: li. 3 cha. 5. Table d'Europe. 7.

De ceste origine Scandinauienne fait mention Iornandez en son liure Gotthique: mais Procopie parlant des Wandales est d'opinion contraire, disant ainsi: Les Wandiles se tenant le long des paluz Meotides, se sentans pressez de faim, se ruerent sur les Germains, & ceux que à present on apelle Françoys (car ceste nation s'estoit pour lors arrestée en la Franconie) & passans le Rhin, apellerent à leur alliance & societé les Gothz & les Alans.

Procop. li. 3. de la guer. Wandaliq.

Or ce peuple ayant laiſſé ſon pays ſ'arreſta le long de la mer Baltée entre les fleuues Wiſtule, & Albe, où ſont à ceſte heure les Prouinces de Pomeranie, Meclaburg, & Pruſſie, mais les Bourguignons, gens plus paiſibles, & aymans le repos, comme ceux qui auoient acouſtumé de viure ſocialement & par les villages & bourgades, ſ'eſtendirẽt entre les deux fleuues de Wiſtule, & Boriſthene, où eſt maintenant compris le Royaume de Poloigne. Ces pauures Bourguignons furent preſque tous deſconfits, & ruinez par les Gepides leurs parens conduits par Faſtide leur roy, qui ſ'attaquant auſſi aux Goths les faſcha grandement, mais en fin les Lombards ruinerent la race des Gepides. Si les ſuſdits Bourguignons ſe ſont iamais pourmenez par la Sarmatie, ie m'en raporte à ces vers de Sidonie à Maioran lors que il dit:

Le Wiſtule ſ'apelle ores Dautz. 9. Le grand Boriſthene à preſent Neper, & le petit Both. Voy Iornandez en l'hiſtoire Gothique.

Bourguignons en Poloigne.

Sidonie Apolinaire 2. Panegyrique a Maiorian.

Au pol Sithonien, ou l'ourſe va naiſſant
Sous tes aigles ſ'eſmeut le Baſterne nuiſant,
Le Sueue, & Pannonien, le Neure, Chune, & Gethe,
Le Dace, & fier Alan, le Rugien fiere beſte
Le Vueſe, & Bourguignon, l'Alite, & l'Oſtrogoth,
Le Baſſalte, & Procuſte, le Procuſte, le Goth,
Le Sarmate frilleux, le puiſſant Moſcouite
A ton Aigle eſt ſuiet, ſous laquelle deſpite,
Combat tout le Caucaſe, & les flots Scythiens
Du Tanays glacé ſont les eſclaues tiens.

Bourguignõs aupres du Rhin.

Ammian Marcellin liur. 18.

Le Bourguignõ donc ſorty que fut de Scythie, il paſſa, comme dit eſt, en la Sarmatie d'Europe, puis entra en la Germanie vers l'Ocean, & de là ſ'en vint pres le Rhin, où à preſent eſt le Marquiſat de Bade, & la baſſe marche du Palatin du Rhin que Ammian Marcellin appelle la religiõ Capellatie, lors qu'il en parle en ceſte ſorte: Apres qu'on euſt bruſlé la cloſture des maiſons ſans force, deffait & maſſacré vne grand multitude d'hommes, & qu'õ en eut veu vne partie mis & tailliez en pieces, les autres qui tẽdoient les mains & ſuplioiẽt qu'õ les priſt à mercy, on vint à la region nõmée Capellatie, où Palas, où les bornes diuiſoiẽt les finages d'ẽtre les Alemans & Bourguignons, & ce fut là que le cãp de Ceſar fut aſſis. Ce Ceſar eſtoit l'Apoſtat, lequel (comme auons dit ailleurs) fut proclamé Emp. en Gaule, & ſalué pour tel à Paris, & lequel courut ſus aux Alemans voulans enuahir les Prouinces Romaines, entre leſquelz eſtoiẽt les Bourguignõs, qui apellez à la ſocieté, & amitié des Empereurs eſtans trompez par iceux ſ'emanciperent auſſi bien que le reſte des eſtrangers, ainſi que on peut recueillir du meſme auteur ſus allegué, lors qu'il dit: Valentinian diſcourãt pluſieurs choſes en ſon eſprit, ſe voyoit angoiſſé diuerſement, conſiderãt, & regardant les diuers ſuccez aduenuz, & pẽſant par quelz moyens, & ruſes, il romproit, & abatroit l'orgueil, & des Alemans, & du Roy Macrian, leſquelz ne ceſſoient en ſorte quelconque de troubler l'eſtat, & repos de l'Empire. Car ceſte furieuſe nation eſtoit eſtimée auoir eſté libre, & ſans ſentir déz le commencement aucun effort d'autruy, bien que naiſſant elle euſt eſté affligée de diuers aſſaultz de fortune. En fin l'Empereur ſ'arre-

Ammian Marcellin li. 28. Valẽtiniã arme les Bourguignons contre les Alemans cecy aduint l'an. 377.

resta en cest aduis, & deliberation, qu'il seroit bon d'irriter les Bourguignons, contre lesditz Alemans, sçachant que c'estoit vn peuple vaillant & guerrier, & le nombre duquel estoit infiny en multitude, & par mesme moyen qui esto yent craints, & redoutez de tous leurs voisins. Ainsi ils escriuoit souuent secretement à leurs Roys, s'aydant de la diligence des hômes plus fidelles de sa suite, & qui tinssent son affaire secret, à fin qu'à temps certain ils se ruassent sur l'Alemant, auec promesse de leur tenir la main, & passant le Rhin de se venir mettre à la face, & au deuant d'iceux auec l'armée Romaine lors qu'ils seroyent estonnez de l'appareil, & forces de la gaillardise Bourguignonne. Il y eust deux raisons qui inciterent les Bourguignous de condescendre de bon cœur à cecy, & de receuoir les lettres du Prince Romain : la premiere entant que les Bourguignons se vantoient que dés long temps ils estoyent sortis de mesme race & sang que les Romains: d'auantage, qu'ils auoyent debat, & querelle auec l'Alemant à cause des salines, & des limites, & finages de leur Prouince: qui fut cause qu'ils enuoyerent vne belle armée d'hommes vaillans, & choisis à l'eslite, & laquelle donna vn grand estônement aux nostres estant venuë iusqu'au Rhin, l'Emp. estant assez empesché a dresser l'equipage, & munitions de son camp, & n'ayant encor assemblé toutes ses bandes. Peu de temps apres, voyant que Valẽtinian ne leur tenoit point premesse, & n'estoit point venu au iour promis, cognoissans encor qu'on ne faisoit aucũ estat de leur fournir ce qui estoit contenu en leur capitulatiõ: ilz enuoyerent des messagers aux peuples voisins qu'on leur fournist viures pour s'en retourner à leur païs, à l'Empereur secours à fin que l'ennemy ne leur dõnast sur la queuë lors qu'ils se retireroyẽt en leur terre. Mais voyãs que cauteleusemẽt on leur denioit ce deuoir, et que delayãt on bastissoit quelque tromperie, ils partirent de là irritez au possible contre les Romains. Les Roys Bourguignons, comme se sentãs piquez de telle moquerie & mespris, s'aygrissans de la sorbe, feirent occir cruellement les captifs qu'ils auoyent, & se retirereut en leurs terres. Or le nom general de leurs Roys estoyent Hendins, & selon l'ancienne ordonnance du pays de leurs maieurs ce peuple depose ses Roys, & les priue de leur autorité s'ils ont receu quelque perte en bataille, ou si la terre n'a point porté assez de semences & fruits pour leur nourriture, tout ainsi que les Egyptiens ont de coustume d'attribuer ces defaulx à ceux qui sont commis pour gouuerneurs de leur prouince. Or le plus grand d'entre les Prestres & sacrificateurs Bourguignons s'appelloit Siniste, lequel estoit perpetuel, & non subiet à incommo dité ou peril quelcõque d'estre chassé ainsi qu'il en aduenoit aux Princes, voila ce que Ammian dit des querelles des Bourguignons auec l'Alemant, & comme ils s'arresterent pres la riuiere du Rhin. De cecy fait foy ce que Mamertin recite, lors qu'il racompte qu'estans les Bourguignons presque ruinez & du tout deffaits par les Goths, se voyans chassez de leur terre se ruerent sur les Alemãs, & en despit qu'ils en eussent, mais non sans grãd effusion de sang, ilz prindrent païs, & occuperent terre pour s'y arrester. Oyõs encor ce que Paul diacre en recite en l'histoire Romaine: Valentinian donc (dit-il) deffeit & accabla sur les

De ceste alliãce Ammian n'en espluche rien.

Pourquoy le Bourguignon en vouloit à l'Alemant.

Ruses de valẽtiniã pour affoiblir les Barbares.

Rois Bourguignõs iadis ayans fort peu de puissance.

Sinistes iadis nõmez les souuerains sacrificatenrs des Bourguignons.

Mamertĩ Panegiriste des Bourguignõs.

Eutrope hist. Ro. l. 12. en la vie de Valentiniã premier

Bourguignons nouueaux ennemys pour l'Empire.

limites François (car les François se tenoyēt lors en Alemaigne) les Saxōs peuple soy tenant le long de l'Ocean, & parmy les paluz desuoyables de la mer terrible à cause de sa force, agilité, & adresse, fort dangereux voisin pour les limites de l'Empire Romain, & qui s'apprestoit de faire vn grand rauage sur les terres imperiales auec vne grande & furieuse armée. Et lors sortist en lumiere vn nouueau nom d'ennemys des Bourguignons c'est à sçauoir, lesquels vindrent s'arrester le long du Rhin auec vne armée de plus de quatre vingts mille combatans. Ceux cy iadis, lors que Druse, & Tybere enfans adoptifs d'Auguste Cesar, mirent la Germanie souz l'obeïssance de l'Empire, s'estans assemblez par escadrons & cartiers, accreu rent en vn grand peuple: & prindrent nom de leur façon, & maniere de bastir, entant qu'ilz appelloyent leurs villages bastis fort frequens en diuers lieux, Bourgades, & estoit leur force, & puissante, & dangereuse, ce que les Gaules peuuent tesmoigner pour le iourd'huy, ou ils se tiennent comme possesseurs pretenduz de la Prouince: & lesquelz peu de temps apres receurent la foy Chrestienne. De là on peut recueillir que du tēps de Valentinian 1. de ce nom les Bourguignōs se tindrēt le long du Rhin voisins des Alemans, d'où auant, & mettās des vaisseaux sur ladicte riuiere ilz passerent en Gaule, & gasterent, & depopulerent tout les païs Belgique, à quoy accordāt le bon Euesque d'Auuergne Apollinaire dit ainsi:

Sidonie à Auite.

Le Belge il deliura, & l'osta de la main
Et liens du Bourguignon farouche, & inhumain.

Luitprand l. 3. chap. 12.

Vous voyez comme les anciens ont interpreté le nom Bourguignon, & d'ou ilz disent qu'il a pris sō origine, mais LuitprādThicinois est d'vn autre & fort diuers aduis, donnant vne autre cause, & raison de ce nom lors qu'il introduit Alberic haranguāt cōtre Hugues Tyran d'Italie: Sera il dit que les Esclaues des Romains, à sçauoir les Bourguignons, soyēt si auancez, que d'auoir commandement sur les Romains, s'il est ainsi qu'il à dōné sur la ioue a son beau filz, tel que ie suis, estāt encore nouueau hoste en ce païs, que pēsez vous qu'il fera en vostre endroit, si vne fois il a prins pied, & s'est enuieilly en force parmy vous: Ignorez vous quelle est la cōuoitise, orgueil, & arrogāce du Bourguignō? Si vo⁹ ne le sçauez, regardez ie vous prie l'ethimologie du vocable, & source de leur nom. Ils furēt appellez Bourguignōs pour l'occasiō qui s'ensuit: car cōme les Romains les eussent vaincus, & assuiettis, & en eussent menez plusieurs en seruage ilz leur ordōnerēt de se tenir, & bastir leurs maisōs hors les villes desquelles ils furet puis apres chassez par les Romains à cause de leur superbe, & rebellion: & d'autāt qu'ils nōmēt en leur lāgue Bourg, vn lieu, & circuit de maisons nō enuirōné, n'y ceint de muraille, pource qu'ilz furēt expulsez de leurs Bourgs, on leur dōna le nom de Bourguignōs. Mais quāt à moy ie les apelle bourguignōs, ou plustost Gurguliōs, soit q̄ ie cōsidere qu'eux enflez d'orgueil, s'emplissēt le gosier & parlans gros tenās propos à quelcū ou plustost, cōme la chose est aussi pl⁹ veritable, d'autāt qu'ils sōt gouluz & gourmāds & s'adonnēt par trop au plaisir, & chatoüillemēt du gosier. Il suffit, ce me sēble, de ce qu'auōs dit & des courses premieres, & de l'origine de ce peuple, & de la cause de sō nom, toutesfois auāt que de l'intro-

C'est Hugues estoit Comte d'Arles & fait Roy d'Italie l'ā de grace 926. Blond 2. de l'inclinatiō de l'Emp.

Assez mal propre interpretation de vocable.

duire en Gaule, il est raison de mõstrer quelles estoiẽt ces mœurs & façõs de vie, & quelz aussi furent iadis ceux desquelz ilz enuahirẽt les terres en Gaule: Nous auõs souuẽt parlé des Scythes, & de la grãd' varieté de leurs loix & coustu. au viure, mais selõ la sentẽce des pl⁹ anciẽs, si ce n'est q̃ parlãt des Tartares ou Hõgres, no⁹ en auõs specifié les manieres: mais touchãs les Goths, Allãs & Wãdales espluchãs les premiers, les autres, parmy lesq̃lz (cõme dit est suyuãt l'opiniõ de Pline) sont les Bourguignõs, restẽt à estre metiõnez, & desquels i'auois differé le recit iusqu'à leur lieu & place ppre. Les Allãs dõc, desquelz le nom s'estẽdoit iadis sur plusieurs, & diuerses sortes de peuple, quoy q̃ fussẽt separez les vns des autres, & partis par hameaux, & bourgades assez esloignées, & separées d'ẽsemble, & ayãs grã de diuersité de noms, si est-ce q̃ la similitude des mœurs les faisoit tous entrecognoistre: Entãt q̃ to⁹, à la façõ des autres Scythes viuoiẽt plus de lait & chair de leur bestail q̃ de chose quelcõque, ayãs la ieunesse accoustumé d'aller à cheual, & tous bõs guerriers & sages en ce qui est de l'exercice militaire. Ilz estoiẽt de belle stature, ayãs les cheueux assez blõds, les yeux qui tiroiẽt vn peu sur le farouche, & legers à la course, à cause qu'ils ne se chargeoiẽt point par trop d'armes, semblables presque aux Huns, sauf qu'ilz estoiẽt pl⁹ acostables, & gracieux, & se maintenoyẽt plus propremẽt. Et tout ainsi q̃ les hõmes qui sont paisibles aymẽt vn repos delectable, ceux-cy ne prenoiẽt plaisir qu'à la guerre, & ne se delectoient que lors qu'il voyoiẽt de grands perilz les accoustumer au trauail: aussi celuy estoit entr'eux estimé biẽheureux lequel finoit ses iours en batailles, & par cõsequẽt ilz iugeoiẽt l'hõme poltrõ, & de vil esprit, qui vieillissant mouroit de sa belle mort en sa maison & la chargeoiẽt d'iniures, & reproches. Ils ignoroiẽt q̃ c'estoit que de seruitude, cõme estãs sortis to⁹ d'vne genereuse, & illustre semẽce: & les iuges qu'ilz choisissoient pour faire droit à chacũ estoiẽt pris d'ẽtre ceux qui par lõg vsage auoiẽt acquis l'experiẽce de plusieurs grãdes choses au fait militaire. Or sont toutes ses conditions generales, & cõmunes à tous les peuples Scythiẽs, mais celles des Bourguignõs sont dressées mieux par Sidonie Apollinaire quand il dit. Tu és vn nouueau Solon entre les Bourguignõs en disputant de la loy, vn Amphiõ renouuellé à sonner de la harpe, & en accordãt les instrumens tu és aymé, frequenté, desiré, tu plais à chacũ, tu és appellé de to⁹ & choisi de tes voisins, & escouté, & tu iuges des affaires de chacun. Et cõbien que les Bourguignons soient grossiers & de corps & d'esprit, & que leur ame soit mal dolée & polie, si est-ce qu'on aprend de toy le langage, & cœur purement Latin. Voyez icy comme Apollinaire painct ce peuple l'apellant grossier, simple sans ruse ny malice quelconque: & ailleur il les nomme Barbares, gourmands, & les dit estre d'vne stature desmesurée, & qu'ils oignoient les cheueux auec du Beurre, & chantoient lors qu'ilz auoient bien banqueté, les viandes desquelz il descrit auoir esté des aux ou Oignons, & ne se soucians de l'ornement & parure gentille de leurs personnes, comme aussi soit que les Gauloys de tout temps ayent esté propres & soigneux de se tenir honestement en ordre. Au reste, les anciens Bourguignons, arrestez qu'ilz furent en quelque siege que ce

Cecy est de Ammian Marcellin. li. 31.

Alans, Wandales & Bourguignons libres.

Quelz iuges iadis esleuz entre les Septentrionaux.

Sidonie Apollinaire à Siagrie, liu. 5. Epist. 5.

A Cathulin panegyriq. des Nopces.

Bourguignons de toute ancienneté vignerons & laboureurs.

fust auoyent pour leur soing principal, & cure particuliere l'art de Mareschal, & Charpentier cõme les plus honorables, & necessaires s'adonnãs au labourage, & cultiuans les terres, plantans la vigne, & portans le tiltre des meilleurs vignerõs & plus experts & diligẽs laboureurs qu'on sceut pour lors ny és Gaules, ny en toute la Germanie. Et respectoyẽt tellemẽt cest ordre, & condition d'hommes, qu'il n'estoit permis à autre qu'aux laboureurs de faire & créer leurs Princes & Magistratz, & iaçoit que l'Agriculture les detint ainsi employez, si est-ce qu'ils ne mesprisoyẽt les armes, ains choisissoyent les plus fortz, robustes, & gaillards d'entre la ieunesse chãpestre pour aller à la guerre: à laquelle ils portoient pour se couurir, suyuant l'ancienne façon des Barbares de Scythie, des cuirs non parez, ny couroyez des bestes qu'ils occioyent: l'arc estoit leur exercice, & des sagettes qu'ils oignoyent de certaine herbe venimeuse, ainsi qu'à present en vsent les Caribes és Indes occidẽtales. En leurs enseignes ilz portoyent vn serpent se trainant & entortillé en plusieurs entortillemens, & qui tenoit la gueule entre-ouuerte comme prest à deuorer quelque cas, & le paignoyent sur leurs targues, rondaches, & Pauoys. Auoyent encor de coustume de porter en guerre, & pour signe en leur enseignes vn escurieul, tout ainsi que les Cimbres vn Toreau, Les Françoys vn Lyon, ains que venir en Gaule, & les Gepides vn nauire. Quant à leur religion c'est sans faillir qu'ils ont esté Idolatres tout ainsi que le reste des septentrionaux, & que suyuãt la superstitiõ des Scythes, Alãs, Wandales, Goths, & Gepides, ils ont eu vn glaiue pour Dieu, leur representant Mars le grand, & premier conducteur des armées, auquelils sacrifioyent iadis les hommes sans luy bastir ny temple, chapelle, ny oratoire quelconque. Mais cõme ilz vindrent en la cognoissance de l'Euangile, il le fault sçauoir. Eux se tenans encor en Alemaigne apres que les Goths les eurent chassez d'aupres du fleuue Wistule, il n'estoit année du monde qu'ils ne se veissent assailliz, & traitez fort mal par les Huns, qui en vouloyent a tout le monde sans qu'ils portassent respect à nation quelconque, & qui les conduirent a telles angoisses que desia ilz craignoyent de veoir la ruine derniere de leur nom, & l'abolition de leur memoire. Et comme tous moyens leur faillissent, & entendissent parler souuent les Chrestiens, qui leur proposoient le puissance de Dieu, & les miracles qu'il faisoit, & auoit fait iadis pour la deffence de son peuple, poussez & de crainte, & de quelque zele, s'adresserẽt à quelques Euesques Chrestiẽs, & les appellerẽt pour sçauoir d'eux quel moyẽ il y auoit pour se deliurer d'vne telle seruitude: Ceux cy voyans l'occasiõ se presenter pour faire vn grand seruice à Dieu sortẽt de leurs cachettes & lieux escartez, car ilz n'osoyẽt se monstrer, craignãs la mort, à cause des Idolatres mal affectionnez au Christianisme, & sans rien craindre commencent à prescher Iesus Christ, & dõner cœur au peuple, que s'il vouloit laisser ce faux, & abominable seruice des Idoles pour embrasser la foy de l'Euangile, que sans nul doubte Dieu leur assisteroit, & les allegeroit de tant de maux que iusqu'à lors ils auoyent souffert par les courses, inuasions, & assaults des Huns. Le simple, & aisé à gaigner Bourguignon touché du doigt de Dieu, oyt de bon cœur les prescheurs adiouste

Voy Vegece de l'art militaire.

Armes et armoiries anciẽnes des Bourguignõs Sidonie. Methodie martyr.

Goths & autres Septent. adoroiẽt le glaiue.

Bourguignõs chassez par les Goths.

Bourguignons affligez estrãgement par les Huns.

Comme les Bourguignons deuindrent Chrestiens.

adiouste foy à leur dire, se laisse instruire, & catechiser, prend la doctrine Euangelique pour loy, aprend les saints misteres de nostre religiō, & ainsi preparé soumet son col superbe sous la main du saint Ministere de Dieu, pour receuoir le salutaire lauement de sainteté & regeneration. Que fault il icy discourir si longuement, auec le changemēt de l'opinion des Dieux fains, à l'adoration d'vn seul, & tout puissant createur du Ciel, & de la terre, fut conioint celuy de leur infortune à vn grand heur & felicité, d'autāt que comme Subtare Roy Hun, & oncle d'Attile vint leur faire guerre, ils le deffeirent brauement, & fut telle & si remarquable la victoire qu'il n'y demeura presque Hun qui ne passast souz le trēchant de l'espée Bourguignonne, s'enfuyans ceux qui peurent se sauuer, d'vne telle & si perilleuse tempeste. Et aduint ceste grande victoire, & le temps de la conuersion des Bourguignons à nostre foy, non du temps de pas vn des Theodoses, ainsi que cōpte Paradin (duquel en autre chose de ceste histoire ie loüe le sçauoir, & diligence) ains tenant l'Empire d'Oriēt Arcadie, & en Occident Honorie estāt monarque, & seant sur la chaire saint Pierre Anastase, & nō Boniface, comme aussi met le susdit Paradin, sans dire le quantiesme il est au nombre des souuerains Euesques de l'Eglise vniuerselle, comme ainsi soit que ledit Boniface. I. seoit à Rome l'an 422. les Bourguignons estans desia arrestez en Gaule, comme ceux qui y arriuerent souz Innocent. I. & Theodose le ieune tenant l'Empire d'Orient en l'an de grace. 417. Or auant que passer outre en leur histoire faut veoir au chapitre suyuant quels estoient ceux qui habitoiēt le païs, où à present est la Bourgoigne auant que ceux cy arriuassent en Gaule, & cōme ilz les en depossederent.

Huns vaincuz par les Bourguignons

Subtare Roy Hun oncle d'Attile.

Faulte de Paradin en son histoire de Bourgoigne.

En quel tēps les Bourguig. vindrent en Gaule.

Quelz estoient les Gauloys tenans le pays à present Bourguignon: la conqueste d'iceluy, les loix, & quelz Princes y ont commandé auant que le Roy de France en fut le souuerain. Chap. 35.



LES Alemans (ainsi que racompte le Panegiriste Mamertin) faschez que les Bourguignōs les tinssent si longuement priuez, & bannis de leurs maisons conspirans ensemble & leur liberté, & le recouurement de leurs terres, ne faillirent d'effectuer la chose tout ainsi qu'ilz l'auoiēt complotée, qui fut cause que les occupateurs voyās auec quelle furie les dechassez leur donnoient dessus ne feirent trop le retif à quitter la place, & passans le Rhin vindrent en Gaule, auant que les Françoys y donnassent attainte aucune, & eux se tenans encor en Franconie ayant pour Duc, & chef Pharamond, lequel ne portoit encor le tiltre de Roy, ains luy fut donné Zozime seant à Rome l'an de grace quatre cens vingt, où les Bourguignons estoyent en Gaule dés le temps deduit cy dessus. Cecy est assez gentiment deduit par un docte, & excellent homme de nostre siecle, Beat Rhenan bien merité des lettres, & ornement de la Germanie, qui en parle en ceste sorte: Tenāt

Mamertin Panegiriste.

Voy Paule Emile liu. I. de l'hist. Françoise.

Rhenan. liu. I. des choses de la Germanie.

l'Empire le filz d'Aacadie nommé Theodose le ieune ce furent les Bourguignons premierement qui paſſans de la Germanie vindrent enuahir les terres des peuples voiſins de Seine, & des Eduens,& ſe retirerent là,preſſez des Alemans qui les chaſſoient de la Prouince que quelques années au parauant ils auoient violemment ſur eux occupée, & de laquelle ils leur auoient ſouuent redemandé la iouïſſance.Parlant ainſi les auteurs de ceſte tranſmigration en Gaule faut voir en quel cartier d'icelle ce fut, veu que nous ſçauons en combien de parties lesGaules ſont diuiſées,& n'ignorons point que tout ainſi que les Gauloys furent ceux qui auec leur force, & vaillance, cauſerent l'eſtabliſſement de la Monarchie des Ceſars à Rome, que par eux auſſi ſ'anonchaliſſans,le renom Romain ſ'aneantiſt, & auec le ſaccagement des Gaules, on voit l'Empire ſ'en aller à veuë d'œil à neant: auſſi toutes les nations eſtranges prenoient leur chemin vers le païs Gauloys pour y dreſſer leur conqueſtes, chaſcune en arrachant quelque eſchantillon,tant le païs leur plaiſoit, & auoyent à gré, en occupant ceſte belle Prouince, de faire quelque grand deſplaiſir au Monarque de l'Empire.

Gauloys cauſe de la grandeur de Iule Ceſar.

Tout le mõde couroit ſus aux Gaulois à cauſe des Romains, y arreſtez.

Or auant que nous enquerir plus auant de leſtat ancien des Gaulois, fault ſçauoir quelles eſtoient les Prouinces ſur leſquelles les Romains auoyent commandement, quelz pays leur eſtoyent alliez, & ceux qui les aymoyent & careſſoyent d'auantage.Les Prouinces iadis ſubiettes à l'Empire Romain ſont ainſi comptées par ceux qui iadis en faiſoit les denombremens:la premiere,& ſeconde & troiſieme Lyonnoiſe,la Lyonnoiſe de Sens,la premiere Belgique & ſeconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Penines & Grecques.La premiere, & ſeconde Aquitaine, la Neupopulane,la premiere & ſeconde Narbonnoiſe,& la grand region des Sequanois:leſquelles toutes eſtoient gouuernées par trente gouuerneurs & preſidents, car autant en auoyent les Empereur Orientaulx és parties de deçà qu'ilz appelloyent Occidentales.Or les lieutenants generaux auoiẽt ſept Preſidenz ſous leur iuriſdiction & puiſſance & en chacune prouince y auoit vn Colonnel commandant ſur les Legions Romaines,lequel eſtoit touſiours en garniſon ſur les frontieres,& portoit le nom de Duc du limite comme celuy qui eſtoit Duc ſur les Sequanois eſtoit nommé Duc du limite Sequanien,& celuy du Rhoſne,chef du premier, ou ſecond limite du Rhoſne. Les liures des hiſtoriens parlans de cecy, donnent encore le loz aux anciens, qui ont eſté ſi curieux, & diligens obſeruateurs de l'antiquité que d'en auoir laiſſé grauée la memoire és marbres, & Bronzes, & autres choſes durables:comme l'õ en peut lyre vne au Chaſteau de Tournon, portant marque de telle antiquité que le lieu, & la famille le monſtrent aſſes, pour eſtre des plus illuſtres de ce Royaume, & des premiers ſoit en ſang,vertu,ou ancienneté que pas vne des Gaules:& où les maieurs ayant laiſſé la memoire de leurs geſtes, ont laiſſé des enfans qui n'ont en rien forligné de la generoſité qu'ilz leur ont marqué au front, imprimé en l'ame,& graué en toutes les actions de leur vie.

Voy Sexte Põpée à Valentinian Emp.

Nombre des Prouinces Gauloiſes ſuiettes iadis à l'Empire Romain.

Ducz des Limites changez en Princes hereditaires depuis.

Maiſon de Tournon ancienne,& illuſtre.

A Tournon donc le long du Rhoſne ſe voit vn Marbre auec ceſte inſcription.

Imperatori Cæsar diui
Traiani Parthici
Filio diui Neruæ.
Nepoti Traiano
Hadriano Aug.
Pontif. Max. Trib.
Potest. III. Conf. III.
II. Rhodanici
Indulgentiß. principi.

Marbre ancië pour Traian estāt Duc du 2. Limite du Rhosne.

Ces Prouinces considerées, & sçachans que l'histoire porte que les Bourguignons se saisirent du païs Sequanois, il fault voir quelles gens c'estoient desquels Cesar escrit que leur Empire estoit fort grand en Gaule veu qu'il s'estendoit iusqu'aux finages de Basle, qui à present est de la con tribution des cantons des Suisses: là où à parler proprement les Sequanois estoient ceux qui se tenoient au païs qu'à present on nomme la Franche Comté, entant que ce qui est maintenant du Duché de Bourgoigne, estoit compris souz les Heduens, & Lingoniens, à sçauoir ceux du finage, contribution, alliance, & obeïssance des villes capitales d'Autun, & de Langres esquelles ont depuis esté aussi comprises souz le pouuoir royal des Bourguignons du temps que ceste Prouince estoit erigée en Royaume.

Qui estoyent les Sequanois.

Ie m'amuseroy longuement à vous deduire les mœurs anciënes de ce peuple, sa vaillance, integrité, foy, loyauté, constance, & grand cœur defendant sa liberté contre la tyrannie des voleurs de l'vniuers, mais Cesar qui les conquist auec leurs forces mesmes, vous en peut faire le recit, & auquel ie vous renuoye, seulement vous dis que si les Heduens, & Sequanois se fussent bien entre entenduz & que les Heluetiens eussent eu amitié auec tous les deux, & que les Gaules n'eussent esté partialisées, Cesar ne fut venu si à son aise à bout de son entreprise, d'assuiettir les Gaules sous l'obeyssance & enseigne de l'aigle Romaine.

Voyez Cesar en ses Comēt. liu. I. & 2.

Reuenons aux Bourguignons puis que ce sont eux qui se saisirent du Sequanois & des terres des Heduens, & Autunois, & qui estendirent leur Empire iusqu'aux Senonois d'vne part, & la Prouence d'vne autre, comme lors, ainsi que i'ay dit, la Gaule fut le ioüet de toutes les nations, ainsi que le chante Pacat escriuant à l'Empereur Theodose: C'est (dit-il) ce que iadis Arcadie souhaittoit, lequel a perdu les Gaules mal fortunées: deplore les Pannonies, & n'attendz que l'extreme ruïne des Gaulois, puis adiouste. Ou commenceray-ie donc, si ce n'est à toy Gaule qui entre toutes les terres, ou s'estoit arrestée ceste peste te peux à bon droit attribuer le priuilege de souffrir ces miseres?

Pacat à l'Empr. Theodose le ieune.

Procopie en la guerre Gothique.

Procopie n'en dit pas moins parlant en ceste sorte des Bourguignons: En mesme tēps (dit-il) s'estans ruez sur l'Empire Romain, ilz tindrent souz leur main & puissance les Pānonies, & vne partie des Gaules de là le Rhosne suiette & tributaire, Sidonie monstre en quelles angoisses ils auoient conduit les Empereurs, lors qu'il escrit ainsi à Vincent, luy declairant les menées d'vn certain Aruande qui trahissant & son païs & son Prince,

Sidonie Apolinaire li. I epist. 7. à Vincent.

Aruande traistre.

Ce Roy Goth estoit Theodoric.

Ces Bretons estoient ceux de la grand Bretaigne.

Sodonie li. 3. epist. 4. à Felix.

Ceste cité estoit Clermõt en Auuergne.

Sidoni li. 8. epist. 7. à Lampridie.

incitoit les Barbares contre les vns, & les autres, & voicy cõme il en parle: Les embassadeurs de la Prouince Gauloise Tonãce, Ferreol, Thaumaste, & Petronie hommes & doctes, & bien disans, & lesquelz nous deuons mettre entre les plus excellens & illustres de nostre païs, suyuirent Aruande au nom de tout le peuple pour l'accuser deuant le Senat à Rome portans les charges & informations contre luy dressées. Ceux cy entre autres choses que les estats du païs leur auoyent enchargé de faire, portoyent des lettres suprises entre les mains du secretaire dudit Aruande, & lesquelles s'adressoyent aux roys des Gothz, que le susdit secretaire, pris que fut confessa estre enuoyées de la part de son maistre. Or destournoit Aruande le Roy Goth de la paix auec l'Emp. Grec, luy monstrant qu'il failloit plustost se getter sur les Bretons arrestez le long de la riuiere du Loire, & estoit besoing de partir les Gaules auec les Bourguignons selon le droit des gentz. Voyez les Bourguignons en Gaule, & ceux qu'ilz auoient gaignez pour soustenir leur party, à fin qu'on cognoisse que iamais païs ne fut enuahy par aucun estranger quelque force qu'il eust, sans la trahison, & meschanceté de quelqu'vn des naturelz de la Prouince. De l'espouuentement que ces nations donnoient pour lors aux Gaulois, le mesme Sidonie en parle encor à Felix en ceste maniere: Gorolas, Iuif de nation, & Client de vostre excellence, lequel n'estoit sa secte que ie mespri-se, seroit fort chery de moy, vous porte des lettres de ma part, lesquelles i'ay escrit esmeu de grand tristesse: Entant que nostre cité estant comme vn limite & borne du païs voisin, est grandement effrayée pour voir les nations barbares, & estranges l'auoisiner, & comme enceindre auec leurs armées de toutes parts. Ainsi estãs posez au milieu de ces peuples qui nous hayent ou portent enuie, comme prestz de leur seruir de proye miserable, sommes soupçonnez par les Bourguignons, & auons les Gothz à la queuë, & ne pouuons euiter le courroux des assaillans, ny l'enuie de ceux qui nous deffendent. Et en vn autre passage descriuant à Lampridie, en vers quelqu'vne des nations qui pour lors couroyent toute l'Europe vse de ces parolles.

Icy court vagabond le Herule aux pers yeux
Qui se tient aux recoings de l'Ocean ondeux
Ayant mesme couleur presqu'en son fier visage
Que celle de la mer troublée en son orage:
Icy le Bourguignon de sept piedz de hauteur
Flechissant le genoil demande de bon cœur
La paix & le repos: souz la main & puissance
De ceux cy l'Ostrogothz prend effort & deffence.

Ainsi ces nations vnies ensemble assailloyent le pay [illegible]: & rauissoient la gloire des anciens Gauloys, iadis l'estonneme[illegible] de tout le mõde. Aux Bourguignons encor se ioignirẽt les Nuithõs desquels parle Tacite, & de qui à pris son nom le païs de Nuithlãd, & se feirẽt seigneurs du païs Sequanois, lors q̃ les amys d'Etie & Arbogaste dresserent des embusches

cōtre l'Emp. Valētiniā, & qu'iceluy fut occis par vn ſoldat qui auoit d'autrefois ſuiuy Ætie, que l'Empereur auoit fait mourir ignominieuſement & iniuſtement apres en auoir receu les plus grands ſeruices que ſeigneur ou grand guerrier ſçauroit faire à ſon prince. Ce fut ceſt Ætie, qui voyāt les Bourguignōs ſ'eſgarer en leurs fáçōs de faire, & ſ'enorgueillir ſe voyās maiſtres d'vn païs ſi fertil, & riche q̄ celuy qu'ils poſſedoyēt, & qu'au grād meſpris de l'Empire Romaī, ils faiſoiēt des courſes ſur le païs voiſin & pilloyent les finages des citez limitrophes, & alliées de l'Empire leur feit la guerre, les vainquiſt, & priſt priſonnier leur Roy Gunditare, c'eſt ainſi que l'apelle l'hiſtoire de Conſtantinople, comme ainſi ſoit que les hiſtoires Bourguignonnes le nōment Gundioque, lequel puis apres Etie deliurant, feit paix auec luy, & l'aſſocia à l'alliāce & amitié du peuple Romain, en laquelle perſiſterent les Bourguignons: veu qu'en la bataille cō-tre les Huns, & Attile ilz ſ'y trouuerent pour l'Empire auec les Goths & les François. Le predeceſſeur de Gundioque auoit eſté Gande geſel, qui ſignifie cōpaignon doré, & fut le premier Chreſtien, & apellé à la cognoiſſance de Ieſuchriſt par la predication de Domitian Eueſque de Geneue, de Ruſtique Patrice de Tarētaiſe, & de Theodole Eueſque de Syō citté baſtie aux Alpes. Ce fut ſous ce Roy premier baptiſé que ce peuple paſſa le Rhin, & vint habiter au pays Heduē, & Sequanois chaſſant les naturels de leur terre, ou pour mieux parler, ſe meſlans enſemble, & de deux peuples n'en faiſans qu'vn, comme auſſi feirent les Françoys depuis: car de dire qu'ils euſſent deſraciné la memoire iuſqu'au fonds de la race Gauloiſe, il eſt auſſi peu vray-ſemblable, comme l'on voit ſi les Grecs ſont du tout oſtez de la face de la terre, quoy que le Turc aye enuahy leur Prouince. Quant aux terres tenuës ſous leur iuriſdiction apres qu'ils ſe furent ſaiſis de la Gaule, & Etie & Valentinian eſtans decedez, le Royaume d'Arles nous en fait foy, qui eſtoit du fief, & conqueſtes Bourguignonnes, & la ſucceſſion de Gontrād Roy de Orleans & ſorty d'vn des enfans de Clotilde heritiere de la maiſon de Bourgoigne: & le pouuons encore recueillir par les patentes du Roy Gundebauld oncle de la ſuſdite Clotilde, apoſées au liure des loix par luy eſtablies ſur ſon peuple, faites à Lyon, ou il auoit aſſemblé les eſtats, & conſeil des Princes de toutes ſes terres tellemēt que les deux Bourgoigne que nous apellons & Duché, & Franche Comté, de Daufiné, Lyonnois, Foreſts, Viuarez, & Prouēce, vne partie du Borbonnois, & le Niuernois eſtoyent des apennages des cōqueſtes Bourguignonnes. Par ainſi ayans tenu propos des loix de ce peuple, ie ſuis d'aduis, qu'auant que deduire les Roys, ny leur durée, & continuation, ny le chāgement des eſtats Bourguignons nous monſtrions ſous quelle ordonnāce & police a iadis veſcu ceſte nation Wandale & Scythique: & puis que c'eſt Gundebauld qui fut le legiſlateur, & qui regnoit ſur eux du tēps meſme que Clouis le grand tenoit l'Empire des François, ie ſuis d'aduis que nous recueillons quelques propos des patētes meſmes. qui ſeruēt de preface au liure des loix eſtablies ſur la Bourgoigne: deſquelles telles ſōt les parolles. Au nom de Dieu, pour cognoiſtre la foy de noſtre treſglorieux ſeigneur le Roy Gundebauld, voicy le liure des conſtitutions, contenant

Ce ſoldat qui tua Valentini an ſ'apelloit Thraſille.

D'Etee voy Paul diacre l.5. des geſtes Romains.

Damaſcene au ſuplement d'Eutro. l.14

Bourguignons cōtre les Hūs pour les Romains.

Par qui furēt conuertis les Bourg. à la foy.

Royaume d'Arles ſuiet iadis aux Bourg.

Gundebauldt legiſlateur des Bourguignons

Terres iadis ſuiettes au roy de Bourguig.

Preface des loix de Bourgoigne par le roy Gundeb.

les loix & passées & presentes, qu'on doit obseruer és terres de ses seigneuries fait le troisiesme auant les Calendes d'Auril, à Lyon: & ce y estant induit par l'amour, & zele de iustice, par laquelle Dieu est appaisé, & la puissance de ce monde acquise & entretenuë. Ayans premierement eu l'aduis & conseil de noz Comtes, & seigneurs à nous subietz, desireux de faire si bien que l'equité & integrité des iugemens aneâtissent & chassent loing tous salaires, & corruptions qu'on peut faire en exerçant la iustice voulons que les iuges, & magistrats, ausquelz est dõnée la charge du peuple, iugent & composent d'icy en auant de tout diffrent meu entre le Bourguignon & le Romain, selon & suyuant noz loix, & tellement qu'il n'y ayt aucun si hardy qui ose prendre aucũ salaire, present, ny reuenu, ny esperer recompence pour le iugemẽt des causes decidées, ny n'en espere rien des parties, ains soit content de la seule integrité requise à celuy qui est appellé à tel office. Et auons ceste opinion que c'est de nous que doit proceder l'erection & establissemẽt des loix, & coustumes, ne voulãs encor que nostre fisc reçoiue plus que ce qui est ordonné par les anciennes loix & ordonnances. Sçachent donc tous les Seigneurs, Comtes, Conseilliers, domestiques, & officiers de nostre maison, tous Chanceliers, & citoyens tant Bourguignõs que Normãds, les baillifz des villes, villages, ou bourgades, les iuges aussi deputez en chacun lieu, & encor tous les gẽdarmes qu'ilz ne receurõt riẽ des causes deduites ou iugées, & ne pourchasseront aucune recõpence des parties: & les iuges ne contraindront les plaideurs à cõposer ensemble pour en tirer quelque proffit pour l'aduenir. Que si quelcũ des susnõmez iuge iniustement, & se laisse corrompre cõtre l'ordõnance de noz loix, & qu'il soit cõuaincu d'auoir pris argẽt, prix, ny don pour iugemẽt par luy donné, le crime estãt prouué, que pour seruir à tous d'exemeple il en perde la teste, ses biens ce pẽdant demourans à ses enfans, & legitimes heritiers, puis que la faulte est toute propre au delinquant: & le iuge estant Romain que ses biẽs nous soyent cõfisquez: Mais si le iuge accusé ne peut estre cõuaincu du crime & qu'il n'y aye preuue suffisante, nous voulõs que l'accusateur souffre peine pareille à celle que le iuge eust senty estant prouué pour corrompu, & iniuste en sa sentence. Que si le iuge Barbare, ou Romain, n'entendant bien nostre dire, ou à faulte de diligence, & sans corruption, s'est eloigné de nostre Loy en iugeant, que il soit quitte pour l'amende: & la cause par luy iugée sera reuoquée, & de rechef decidée pour y faire droit & iustice.

Du nom de Romain ilz appelloient les naturelz du païs. Voyez en la loy Salique tiltre 17. parag. 2. & 3. & tilt. 35. du lien des Frãcs. Parag. 3. & 4. ou le mot Romain est pris pour les Gaulois.

Qu'il n'y ayt homme, soit ou Baillif Romain, ou Bourguignon, qui s'enhardisse de decider & ordonner de quelque cause en l'absence du iuge, & ce pendant qu'ilz estudient ce present liure, afin qu'ilz ne pretendent aucune ignorance sur ce qui appartient à l'ordre de noz loix & ordonnances. Or est tel l'ordre de la police dressée par le Roy Gondebauld, cõsistant la premiere loy sur les donations. D'autant (dit le Legislateur) que par les loix de noz predecesseurs on n'auoit pourueu en rien sur la puissance, ou liberté octroyée aux Peres en ce qui touche les donations nous y ayons aduisé auec nostre conseil, & le commun consentement, & volonté de chascun, & veulons qu'il soit permis au Pere, auant que fai-

Voyez les Barbares qui appellent le Romain Barbare.

re les lots, & partages de son bien à ses enfans de donner, & auantager lequel il luy plaira de ses heritiers sur la communauté de son bien, & de ses acquestz, & conquestz, la terre exceptée, qui a esté acquise sous le tiltre de sort, & ancien patrimoine, en laquelle voulons que soit gardée l'ordonnance de noz predecesseurs. Si quelcun occist vn homme franc de condition de noz suiets de quelque natiõ qu'il soit, ou vn seruiteur royal encore qu'il soit Barbare, ou qui aura tasché temerairement de le faire mourir, que il en compose tout ainsi que si desia il auoit espandu le sang. Voulons neantmoins que si quelcun se voyoit assailly ou batu, & poursuiuy, & que pressé de iuste douleur il occie celuy qui l'assailloit, ayãt fait preuue de son innocence, qu'il soit quitte en l'amendant aux parentz du deffunct selon la qualité de la personne. Si vn esclaue occist vn homme franc sans le sceu ou consentement de son seigneur, que le serf soit liuré à mort, & que son maistre n'en souffre chose quelconque: mais le maistre y consentant, que tous deux soyent condemnez à la mort. Neantmoins ordonne la loy que les parents du deffunct n'auront licence de poursuyure autre que celuy qui à commis le crime, car tout ainsi que elle veut que le meschant soit puny, aussi ne pretend elle souffrir que l'innocent soit oppressé ny tourmenté. Les esclaues qui ont esté affrãchis par la volonte des roys predecesseurs, il ordõna que demourassẽt iouissans du droit de leur liberté. Quiconque soit Bourguignon, ou Romain subornera l'esclaue d'autruy, ou aura desrobé le cheual, bœuf, ou vache de sõ prochain, qu'il meure, & soit prise sur ses biens la valeur de la beste emblée pour amende. Si quelcun accuse le serf, ou fermier d'vn autre, que ledit fermier, ou esclaue soit mis entre les mains du iuge affin que s'il confesse le crime qu'il en soit puny selon la griefueté d'iceluy, mais s'il est trouué innocent, que l'accusateur paye au Seigneur de l'accusé le pris de son innocence.

De la puissãce de dõner til. 1. parag. 1.

Des homicides Tilt. 2.

Des affrãchissemens til. 3.

Des subornations de serfs & des larcins, tiltre 4.

Des accusations Tilt. 7.

Si vn homme franc est soupçonné d'aucun forfait, soit-il Bourguignon, Romain, ou Barbare, que pour se purger il iure auec sa femme & enfans & iusqu'au nombre de douze de sa maison & famille.

L'homme qui tuera vn Esclaue soit-il Romain, ou Bourguignon, qu'il en compose au pris de soixante solz, & douze solz pour l'amende.

Si vn homme rauist vne fille, & que elle eschappe de ses mains, auant qu'il l'ayt violée, que le rauisseur paye six fois le pris de la fille, & s'il n'a dequoy satisfaire, que on le mette entre les mains des parents de la rauie, affin que ilz disposent de luy comme bon leur semblera. Mais si la fille de son bon gré s'en va vers luy & qu'il la cognoisse, qu'elle paye triple salaire pour son mariage.

Des rapts, & mariages clandestine til. 12.

Si vne fille d'vn Romain se marie à vn Bourguignon, sans la volonté & consentement de ses parents, que elle perde aussi tout droit de succession qui luy peut eschoir de ses parentz. Quant aux successions, voicy comme le Roy Bourguignon en parle: Sur les successions entre les bourguignons il nous plaist que on s'y gouuerne en ceste sorte. L'homme decedant sans hoir masle de son corps, que au lieu du filz la fille succede en l'heritage du pere & de la mere, & ceux-cy y manquans, que le bien tombe aux freres & sœurs des deffuntz

Des successions Tilt. 14.

Nous à pleu encor d'ordonner, que si la femme meurt sans enfans, le mary ne pourra rien demander des biens qui apertenoëit à icelle, nomplus que la femme, ny aucun de ses parens ne peuuent rien quereller sur la possession du mary, mourant sans auoir eu enfant d'elle. Si vne fille a voué sa virginité à Dieu & perseueré en sa chasteté, si elle à deux freres, elle aura la troisiesme des biēs, & successiō de son pere: voire quād il y auroit plusieurs enfans, elle en tirera tousiours sa iuste portiō: & si elle n'a qu'vn seul frere, si ne ioujra elle pourtant que de sa 3. partie, & encore sous: telle cōdition qu'elle decedant ce que elle auoit du patrimoine, & vsufruit d'iceluy reuiēdra à ceux qui luy sont les plus proches de sang: sās qu'elle puisse rien aliener, vēdre, ny donner si ce n'est ce qu'elle a de la succession de sa mere, ou en meubles & ioyaux, ou ce que elle aura aquis par son labeur & diligence: en quoy nous les dispēsons d'vser de leur liberalité & courtoisie.

Des querelle et debats Tilt. 15.

Si vn Bourguignon frāc de condition esmeut noise en la maison d'autruy qu'il l'amende & à celuy à qui est le logis, & au Prince. Mais si c'est vn esclaue qui a fait la faulte, qu'il en soit recompencé par le moyen de cent coups de fouët, sans que pour cela son maistre en encoure dōmage quelconque. Si quelcun suyuant vne beste par trace vient iusqu'au logis de celuy à qui est la beste, l'ētrée duql le maistre luy denie, qu'vn tel soit reputé pour larron, s'il veut entrer par force: neantmoins voulōs que la recerche en soit permise voire iusqu'aux femmes.

Des delays des proces Til 17.

Toutes les causes qui ont esté debatues entre les Bourguignons, & ne sont encor finies, et sur lesquelz sentence n'y est interuenuë iusqu'à present nous voulons qu'elles soyent abolies, et mises à neant: Si quelcun recognoit ou vn sien serf, ou seruāte, qu'il les recouure sans autre forme de proces: s'il est accusé de meurtre, qu'il paye l'amende, et que ce pendant toute pour suite cesse, et qu'on ne puisse luy demander rien d'auange.

Meurtres faits & aduenus par accident Til. 18

S'il aduiēt que par cas vne beste occie vn homme ou de la dent, ou en autre sorte, pour oster toute calomnie, nous voulons que la chose demeure indecise, entant q̄ ce qui est fait fortuitement ne doit tourner au preiudice de personne. Neantmoins si le cheual d'vn de noz suiets occist le cheual de l'autre, ou le chiē ou le bœuf occist, ou debilite celuy d'vn autre que l'ētier, et sain soit liuré pour celuy qui a fait le dommage. Que si quelcun gettant ou vn dard, l'āce, ou autre sorte d'armes offensiues sans y penser frappe, ou occist hōme, ou beste quelcōque que celuy qui tient les armes soit tenu pour Innocēt si ce n'est qu'ō preuue, qu'il auoit pris ces armes en main pour endommager quelcun et luy porter preiudice en sa vie.

Des engagements Til. 19

Quiconque auant parties ouyes, et que le iuge ayt prononcé sentence prendra les gages d'vn autre sās luy estre adiugez, qu'il perde sa cause et soit encor cōdemné à l'armēde de douze solz, Si vn homme ayāt perdu vn cheual, et se saisist d'vn autre le recognoissant comme si c'estoit le sien, et ne le peut prouuer, qu'il paye celuy mesme qu'il aura voulu vsurper au seigneur qu'il en pretēdoit priuer. Si vn homme se pensant auoir proces auec vn autre, fait prēdre gages sur luy, qu'il l'amēde pour chacune chose prise et iniustemēt arrestée. C'est ce qu'on à peu recueillir des loix anciennes de Bourgoigne, et m'estonne encor comme il est possible qu'on aye taut peu recouurer, veu le

long

long temps qu'il y a que ceste race royale des premiers seigneurs & Princes qui ont faites ces loix est abolie,& desquelz il est desormais tẽps que, selon nostre promesse, nous en disions encore quelque chose. Tandis que ce peuple alloit ainsi errant qu'auons dit dés le commẽcement aussi estoit il sans roy, ny Prince que par election, quoy qu'ils respectoiẽt les vns plus que les autres, mais à la fin,& lors mesme qu'ils se tenoiẽt le long du fleuue Wistule ils s'accorderẽt à l'electiõ d'vn Roy, les premiers estãts Goths de nation apellez Ancille, & Hermerique enfans d'Athaulphe Roy des Goths, le premier qui passa sur les terres de l'Empire de Constantinople, apres lesquels regnerent Hunimunde, Turismonde Gepides, Wldrich,& Sigismond, Bermond, Walamir, Winderich, Athanarich,& Gaufer, toutesfois ceux-cy encor ne iouissoiẽt du droit souuerain, & leurs enfans, ou ayans cause ne venoyent aussi à la succession du Royaume: mais enuiron l'an de nostre seigneur 414. & auant que passer en Gaule ils saluerẽt pour roy Gundioque, lequel estoit filz d'Athanaric & Blesinde niepce de Marcomir prince Françoys, & du temps que encor lesdits Françoys tenoient encor les païs de Gueldres,& Phrysie comme pour leur demeure, de laquelle Blesinde sortist aussi Gondegesil, lequel fut Roy Bourguignon,& le premier qui passa le Rhin,& s'arresta auec sa suyte és terres des Sequanois,& Heduens delaissées par les troupes Romaines,& aussi le premier, qui embrassa la religion Chrestienne cõme dit est. A cestuy succeda Gundioque son frere lequel quoy que cõfessast Iesuchrist, si est-ce que aucũs le tiennent auoir suiuy la superstition venimeuse de l'Arrianisme, ce qui n'est guere vray-semblable estant les Bourguignõs bons Catholiques,& qui n'eussent octroyé la principauté à vn homme qui leur eust esté contraire en persuasion,& receuant autre doctrine en la foy. Aussi les Alemãs que ie suis, & desquels i'ay puisé cecy ne font aucun compte de l'heresie, cõme ainsi soit que les Euesques qui les auoient instruits nouuellemẽt en la foy, estoient de bõne & sainte vie,& la doctrine desquels suiuist la foy de l'Eglise. Ce Roy feit de son temps de belles,& grãdes conquestes, cõme celuy qui soumist sous sa puissance,& Lyon, & tout le païs és enuirõs qui l'auoisinent, conquist le Daulphiné,& la Prouence iusqu'à Marseille, & prist d'assault la ville de Nice propre pour l'aport & des viures & de la marchandise par le moyen de la marine. Ce fut contre cestui-cy que s'arma Etie general de l'armée Imperiale,& le vainquist,& à la fin luy donna la paix, & le feit amy des Romains, en l'amitié desquelz il perseuera iusqu'à la mort,& deceda ayant regné 30. ans, laissant quatre enfans à sçauoir Gundebauld, Gundegisil, Chilperic & Gothomar, lesquelz apres le decez du pere se partirent la seigneurie, commandans toutesfois tous ensemble: mais comme il soit presque impossible qu'vne esgalle puissance se cõporte sans enuie,& sans que les embusches, & machinations ne sortent en campaigne, Gundebauld,& Gundegisil conspirãs ensemble se iurerent la foy, & comploterent la ruïne de leurs deux freres à sçauoir de Chilperic qui estoit l'aisné,& de Gundomar, ou Gothomar,& ayans guerroyé quelque temps les vns contre les autres en fin les deux aisnez Chilperic,& Gũdomar y perdirent la vie,& la femme du plus vieux fut gettée dans le Rhos-

Premiers Roys Bourg. sortis des Goths quelz.

Premier Roy depuis que les Bourg furent en Gaule.

Gundioque estimé auoir esté Arrien.

Gregoire de Tours li.2. ch.4. & 28.

Conquestes du roy Gundioque.

Etie vainquist les Bourguig.

Paul diacr. li.4. des choses Rom.

Supplement d'Eutrope li. 14.

Enfans de Gundioque se ruinent l'vn l'autre.

Cruaulté de Gundobault, de tout cecy voy Aymon moyne. li. 1. ch. 19.
Clotilde donnée pour femme à Clouis le grand.
Ruine de Godegisil par Gundebauld.
Enfans de Gundebault poursuiuis par les François.
Sigismõd roy fort Catholique.
Cruauté de Clodomir sur Sigismond. Voy Aymon moyne li. 2. ch. 4. Agathias liure de la guerre Gotth.

ne, & ses enfans occis fort cruellemẽt, restãt de Chilperic deux filles Crone c'est à sçauoir qui fut relligieuse, & Clotilde, laquelle espousa depuis Clouis le grand, & le premier Roy Chrestien d'entre les Françoys. D'autres tiennent que Gundobault purgea le monde de tout le sang Royal masle de Bourgoigne, & garda seulement les filles, l'vne desquelles fut cause de sa mort, & de la ruine entiere de la famille ancienne des Rois de Bourgoigne: mais les autres sont d'aduis, que Gundegisil estant son consort espousa la fille de Theodoric Roy des Goths, & soumist sous sa puissance, ayant passé les Alpes, la ville, & finages de Thurin, Verceil, Come, Nouare, & tout le païs Astesan, & trouua moyen encor que Sigismond son filz eut à femme la niepce du Roy Theodoric pour se fortifier à l'aduenir d'auantage: mais cest heur ne luy fut de guere longue durée: Car cõme Clouis le grand eust assailly Gundebauld, tant pour demander partage, & le droit de Clotilde qu'il auoit espousée, que pour venger Chilperic pere de laditte dame que Gũdebault auoit fait mourir: Gundegisil cognoissant que malaisément tiẽdroit on teste à l'effort du François, & craignant que son frere ne luy iouast vn aussi bon tour qu'il auoit ioué à ses autres freres, & parens, s'allia secretement de Clouis, & feit si bien que cõbatans ensemble les deux roys, il ne feit aucun semblant de se mesler de la querelle. Ce qui irrita tellement Gundebauld que l'allant assieger dans Vienne au Daulfiné où il s'estoit retiré, il le prist en peu de temps, & l'occist cruellement de sa main propre: & ainsi Gundebault souillé du sang de ses freres demeura seul Roy de toute la iurisdiction Bourguignonne. Il auoit aussi espousé vne fille du Roy Goth Theodoric nommée Amalasiunthe, & de laquelle il eust deux enfans, Sigismõd c'est à sçauoir, & Gũdomar, lesquelz demourerent pupilles sous la charge d'vn autre Gundemar prince & Comte d'Autun: & ces enfans venus en aage, comme Clotilde ne cessast de poursuiure le sang de son oncle, la guerre fut publiée contre ces deux enfans, en laquelle moururent tous les deux: Le royaume escheant à Sigismond, qui fut prince treschrestien, & qui par le moyen de saint Maximin Euesque de Geneue, & Theodole euesque de Syon feit assembler les prelats de ses terres contre les Arriens & pour l'extirpation de leur heresie, & establissemẽt de la sainte foy de l'Eglise vniuerselle par toutes les terres de ses seigneuries. Ce bon Roy eut deux femmes de la premiere desquelles il eut Sigeric, que depuis sa marastre feit mourir cauteleusement: la seconde luy porta & engendra Sigland & Gundebault lesquelz luy tindrent compaignie lors qu'il fut occis par Clodomir Roy d'Orleans, & fils de Clouis, & de Clotilde. Laquelle ne pouuant viure en repos qu'elle ne veit la ruïne entiere des enfans de celuy qui auoit causé la mort de son pere, incita Clodomir contre le saint roy Bourguignon, & alla la chose si auant que estans venus aux mains Sigismond fut pris, & conduit à Orleans, où le furieux Clodomir le feit mourir, le gettant la teste la premiere dãs vn puids auec sa femme, & enfans, quoy que S. Auite le priast de se deporter de telle cruauté & le menaçast profetiquemẽt, du iugement, & vengeãce diuine, cõme aussi il en sentist l'effait, estãt occis pres de Vienne en Daulfiné en poursuiuãt trop obstinémẽt les Bourguignons

qui ne tafchoiẽt que de fe fauuer à Autun pour renouueller la guerre, cõduits par Gundomar frere du deffunt Sigifmõd, mais les Princes Frãçoys & freres du fufdit Clodomir, pourfuiuants le refte de la vẽgeance de leur mere Clotilde ne cefferent onç tant qu'ils eurẽt du tout effacée, & mife à neãt la race Royale de Bourgoigne: & foumis le païs fouz les loix, & puiffance de l'Empire Françoys: & ainfi dés que les Bourguignõs vindrent en Gaule, iufqu'à la ruïne de leurs Princes venans de hoir mafle f'efcoulerẽt cent onze ans, d'autant que (comme nous auons dit) ilz pafferent le Rhin pour occuper la prouince Sequanoife l'an de noftre falut. 417. & l'an 528. Clothaire ayant chaffé Gundomar (qui f'enfuit en Efpaigne) donna auffi fin au royaume de la race Gothique, & fouche de Gundioque qui auoit fi bien planté le fondement qu'on eut cuidé que cefte monarchie deut eftre de longue durée. Ainfi le nom royal de Bourgoigne fut trãsferé aux François qui y regnerent fous la race Merouingienne, iufqu'au temps des Pepins, qui obtenans la France eurent par mefme moyen l'Empire Bourguignon fous le nom de Roy, comme Charlot fils de Charles le grand, & apres luy Iean duquel ie n'ay peu trouuer l'origine, & neantmoins ce fut luy qui feit baftir l'Eglife de S. Iean de Lyon, & y fonda douze chanoines portãt tiltre de Comtes telz qu'encore vous les oyez apeller: à ceftuy fucceda Hugues Comte d'Arles, & du Mans, & qui auoit efpoufé Elife fille de l'Empereur Charles le Chauue, duquel Hugues nous auons tenu propos cy deffus, & fous lequel le nom du Royaume Bourguignon fut changé en la puiffance royale du fiege d'Arles: A Hugues f'oppofa Gerard furnommé de Rouffillon, que l'on difoit eftre defcendu de la race, & maifon ancienne de Bourgoigne, & voulut tenir tefte à l'Emp. le Chauue, mais fa force eftant trop foible il fuccomba fous le faix, & falluft que fe cõtentaft de moindre chofe, auffi de luy ont couru ces vers Françoys anciens.

Race Bourg. des Rois eftainte.

Combien les Rois du fang ancien de Bourg. ont regné.

Changements diuers des Princes de Bourgoigne.

Gerard de Rouffillon.

Autour de Dal, & Daliron.
De Vander-court, & Maobafton,
Perift Gerard de Rouffillon.

C'eft de ceftuy que les Romans fabuleux chantẽt tant de folies le faifans armer contre le grand Roy Charles, lequel il ne veit de fa vie, & luy donnent tant de conqueftes en fongeant, que iamais le Macedonien n'en feit tãt, ny la main puiffante des Romains. Mais quoy qu'il en foit le Chauue contraignift Foulques fucceffeur de Gerard, de quitter le royaume, & fe contenter du feul tiltre de Comte: Et dõna le païs à Raoul, fous le nom de Duc, lequel depuis prift encor le nom royal, luy fuccedants quatre autres portans mefme nom que luy, & pouffez de pareille fortune, à fçauoir vne fois apellez Roys, & foudain difpenfez de telle puiffance. Car Bofon roy d'Italie les tenoit en bride fuporté des François cõme celuy qui eftoit beau frere de l'ẽp. Char. le Chauue. Apres les 5. Raouls y eut trois Cõradz Rois de Bourg. le fecõd defqls fonda l'Egl. S. Pierre de Geneue & cõmẽça celle de Lofanne, que Cõrad troifiefme meit à fin. Raoul fixiefme pour fe preualoir des Frãçois feit donatiõ du royaume Bourg. à l'Emp. Hẽry troifiefme, & pour cefte caufe les Alemãs qui depuis ont tenu l'Empire fe font portez pour rois d'Arles, & en vfurpoiẽt le tilt. en leurs lettres, & patẽtes.

Foulques Roy d'Arles.

Bofon roy d'Ital. Conrads Rois de Bourgoigne.

De quel droit les Emp. fe difoient Rois d'Arles.

Aucuns mettent Iean le dernier roy Bourguig. & celuy qui(cõme dit est) fonda l'Eglise collegiale de Lyon,mais leur raison n'est vray-semblable,à cause qu'ils font que ce roy viuoit l'ã 1136. & il appert par la verité de l'histoire que les roys de Frãce tenãs la Bourgoigne par effect, & les Princes susdits n'en estãs que roys imaginaires auec les finages d'Arles & quelque eschãtillõ de Prouence & Daulphiné,Hẽry,fils de Hugues le grãd Comte de Paris, estant le premier duc de Bourgoigne, & se voyant sans hoir masle, ny autre legitime,feit donation & trãsport de son Duché à Robert filz aisné de Hue Capet l'an de nostre salut 1000. Et quoy que le Cõte de Niuernois Lãdry voulut se saisir du Duché, cõme se disant y auoir droit, pour estre descendu des roys Bourguignons, si fut-il vaincu & pris par le roy Robert,qui l'alla assieger à Auxerre,&où les Auxerrois craignãs leur ruïne se rendirent au roy,& luy liurerẽt le Comte. De ceste race ont esté les ducs de Bourgoigne sortis de l'estoc, & famille de Frãce,iusqu'au tẽps de Charles le quint roy de France,& surnommé le Sage, lequel succedãt à Iean son pere, qui auoit esté inuesty de ce Duché par Philippe petit filz d'Eude,donna la Bourgoigne à son frere de Touraine Philippe,surnõmé le hardy,qui espousant la fille de Flandres cõioignit tant de terres ensemble,desquelles iouïssẽt (sauf le duché de Bourg.suiet à nostre Roy)à present les Princes d'Austriche,pour estre sortis de la fille de ce Charles Charolois qui fut occis à Nãcy en Lorraine.Ie laisse(cõme n'estãt point de mõ suiet)quelles maisons sont sorties de ce sang ancien de Bourgoigne, & ne m'arresteray sur leur langue & façon de parler, & s'ils ont pris leur langage des Alemans,ou Gauloys, me suffisant qu'à present la plus part suyt la diction,& parolle du Françoys,comme ainsi soit aussi que le plus du pays est subiet à la maison, & couronne de France: laissant donc cecy il est tẽps desormais de visiter les voisins de Bourgoigne, & toucher quelque cas des Suisses, veu que la nation estant si excellente qu'elle est, merite bien qu'on en discoure vn peu plus largement que de la laisser sans en dire chose quelconque.

Henry frere de Capet 1. Duc de bourg.

Robert Roy de France, vainquit Landry Comte de Neuers.

Comme la Bourgoigne fut reunie à la couronne, & puis donnée à Philippe le hardy.

Des Suisses,origine, & mœurs d'iceux & s'ils sont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. Chapitre 36.

NOVS auons (ce me semble) assez amplement deduit au chapitre des Gaules les mœurs des anciẽs Gaulois, & l'estendue des Gaules,esquelles cõme ainsi soit que les Heluetiens fussent compris,il fault aussi presupposer que leurs mœurs n'estoient point aussi en guere grand cas differentes des façons de faire du reste des Gauloys. Parainsi ne nous arrestans gueres sur ce qui fut iadis du peuple Heluetien, & souhaittans de n'oublier le Suisse estant la nation si bragarde que peu auiourd'huy l'esgallent en force, & nul la sçauroit surmonter en la discipline militaire, ny police & maniment des affaires publiques, nous en dirons ce qu'en auons tiré des bons autheurs, apres toutesfois auoir vn peu limité les bornes & finages des terres des ligues,& confederez des Cantons des Suisses, entant que ce que iadis les Romains apelloient Heluetie, est à present,sinon tout au moins,vne bon-

Suisse fut iadis le pays des Heluetiens.

ne partie compris ſous le nom des confederez. Les limites de ſa ſeigneurie deſquelz s'eſtend depuis le ſommet des Alpes, & prenant ſon cours au Leuāt a le Rhin pour limite iuſqu'à waldhut & Laufenberg, & de la double vers l'Occident ſuyuant le trait du mont Iure, ou de S. Claude, iuſqu'au Lac de Geneue iuſqu'a ce que derechef elle vient à embraſſer les Alpes, & auoiſine les Sequanois, & le trait du pays Allobrogien qui à preſent eſt compris ſous l'appellation de Sauoye. Ceux qui lyſēt les hiſtoires ſçauent cómbien, & quelz affaires les Heluetiens ont donné a Ceſar, leſquels il apelle, & dit entre les plus fortz des Gaules, & du mouuement deſquelz ſe craignant lors qu'ilz demandoyent paſſage pour trauerſer la Prouince Romaine, & s'en aller en Saintonge pour y habiter, il feit dreſſer vn mur pour leur donner l'empeſchement, ſe ſouuenant comme ce vaillant peuple auoit vaincu le Conſul L. Caſſie, & deffait brauement l'armée Romaine, & lequel auoit deſir de quitter ſon pays peu fertil pour s'ē aller trouuer autre part en Gaule pour viure mieux à ſon aiſe. N'ignorent auſſi que dés le temps dudit Ceſar, les Heluetiens eſtoyent partiz, & diuiſez par Cantons auſſi bien qu'à preſent, mais n'en ayans que quatre le principal deſquels eſtoit celuy de Zurich, & le peuple duquel eſtāt celuy, qui d'autrefois auoit deffait les Romains, fut auſsi le premier qui en porta la penitence. Ainſi Ceſar les ayant deffaits, les contraignit de retourner en leur pays, & rebaſtir leurs maiſons qu'ilz auoient bruſlées & labourer leurs terres qu'ilz laiſſoyent en friche, non d'amitié qu'il leur portaſt, mais à fin (comme il confeſſe luy meſme) que les Germains, qui poſſedoyent pour lors vne terre mal-plaiſante & infertille, ne ſe ruaſſent ſur le pays delaiſſé par les Heluetiens, entāt que deſia ilz tendoyēt à paſſer le Rhin & occuper les terres Gauloiſes. Au camp des Heluetiēs, eux eſtans contraints de ſe ſoumettre à la grace de Ceſar, furent trouuées des lettres & tablettes eſcrits en Grec, eſquelles eſtoit contenu le denōbrement de ceux qui eſtoyent ſortis de leurs maiſons, & de ceux qui eſtoient pour porter les armes, & n'y auoit rien d'obmis du nombre des femmes & petits enfans, qui montoit en ſomme à trois cens ſoixante huit mille perſonnes. Vous voyez que les Heluetiens careſſoyent dés ce temps le ſçauoir, & imitoyent le reſte des Gauloys en la cognoiſſance des lettres, à fin qu'on n'aille point blaſonner ce peuple ancien de Barbarie, parmy lequel les ſciences eſtoyent ſi bien plantées, que la delicateſſe des Grecs en la langue ne māquoit point en ia langue, la vulgaire deſquelz eſtoit pour lors ſēblable à celle des Gaulois, laquelle i'eſtime pluſtoſt auoir eſté propre q̃ Germanique ainſi que pluſieurs eſtiment, & laquelle a eſté corrompue depuis que les eſtrangers vindrēt de diuers lieux vſurper, & poſſedēt les Gaules. Or que les Gauloys fuſſent Barbares Iulian l'Apoſtat, homme (oſtée l'impieté) de grand iugement & ſçauoir, ne le peut ouyr, accorder, ny receuoir, ains ſe moque de ceux qui donnoyent vn tiltre ſi mal propre aux Gauloys, deſquelz, & de leurs façons de faire il fait grand compte en vne epiſtre qu'il eſcriuiſt de Paris auant aux habitans d'Antioche. La diminution de la gloire Heluetienne bien qu'elle commençaſt ſous Iule Ceſar, ſi receut elle vn eſtrange eſchet apres la mort de Neron lors que

Eſtendue du pays Heluetiē

Ceſar Cōmēt l. 1. Dion Caſſie li. 38.

Romains deffaits par les Heluetiens.

Heluetiēs ſoumis à Ceſar.

Heluetiēs vſoyēt des lettres Grecques.

Iulian l'Apoſtat aux Antiochiens loue les mœurs dee Gauloys.

H[illegible]uetiēs affoiblis par Cecinn.



Voy Tacite li. 17. des Annales.

Cecy aduint enuiron l'an de nostre Seigneur. 70.

Vitelle & Othon se querelloient, & combatoiēt à outrance pour le gaing de la couronne Imperiale, car ce fut lors qu'vn Cecinne Romain debilita fort estrangement les forces Heluetiennes. Or ne vous dis-ie point cecy sans bien grande occasion, veu que i'ay proposé (suyuā t le dire de Cesar) que les Germains marchandoient il y auoit fort long temps de gaigner païs sur les terres Gauloises, & qu'à ceste fin il auoit accordé aux Heluetiens leur laissant leur païs libre soubz l'alliance, & confederation des Romains, ainsi que les Allobroges estoient aussi receuz en la ligue, ausquelz il enchargea de fournir de Bleds les Heluetiens, iusqu'à tant qu'ilz eussēt cultiué leurs terres. Les Heluetiens ainsi matez que furent par Cecinne, comme le descrit Tacite, il fut de là en auant aysé & facile aux Alemās de courir & rauager, & de se saisir du païs à demy desert, & priué de peuple: car tous les bons auteurs tiennent que ceux qui furent Heluetiens ne sont plus, & que les Suisses sont autres que ceux qui tindrent la region ou ceux cy habitent, & àfin que le lecteur ne se plaigne de ma diligence, ie ne faudray nō plus à esplucher cecy que i'ay fait le reste des nations qui ont couru de païs en autre pour s'y arrester, comme en sa propre & naturelle terre, sçachant que les historiens en parlent fort diuersement, & desquelz i'ameneray les opinions à fin que vous qui lyrez mes recherches en donniez vostre sentence, & iugiez lequel aura le mieux dit, car quant à moy ie ne faudray de vous en dire ce que ie sens, & pense estre le plus veritable.

Iean le grand hist. des Goths liu. 5. chap. 2.

Sueces courēt en Heluetie.

Des Pictes. voy Bede: hist. Eccl. d'Aug. liu. 1. cha. 1.

L'Euesque d'Vpsale nommé Iean le grand, & lequel escrit l'Histoire des Goths, n'ignorant point que les Suisses ne soient vn autre peuple que les Heluetiēs, il parle de leur origine en ceste maniere: Getheric, ayāt fait monter en mer toute celle grande multitude, la conduit sans peril aucun, & sans souffrir orage, ny tempeste quelconque iusqu'en Pomeranie, & en la terre des Rugiens, ou ayant assailly, & combatu les habitans du pays, il les vainquit: mais les Goths voyans la sterilité, & peu de plaisir du terroir Pomeran, ils ne voulurēt quitter leurs finages, quoy que nō guere plaisans, pour s'arrester en vne terre pire, & moins fertille que n'estoit celle d'ou ils estoyent sortis, ains se diuisans en trois puissantes armées, vne partie d'entr'eux, ayans long temps erré & souffert mille trauaux, & incommoditez paruint en fin en ces aspretez, & pierreuses solitudes des Alpes, ou à prsent les Suisses, qui sont leur engeance, & posterité, se tiēnent: les autres passans en Escosse (ainsi qu'en fait foy l'histoire Angloise) donnerent cōmencement à la nation des Pictes, & ce en l'an de nostre salut septante deux, & le reste, qui estoit vne infinité innombrable de peuple, suyuant Getherich, ayant surmontez les Vlmeruges, Curettes Samogethes, & Estons apres auoir guerroyé par plusieurs années, laissans là garnisons s'en retournerent auec Witimer filz de Getheric, ayant plus d'honneur en leurs cōquestes, & victoires que s'ilz se fussent attaquez par armes aux Suëuons leur alliez, & voisins.

Aduisez comme l'aneantissement des Heluetiens par nous allegué de Tacite, s'accorde auec ceste course des Sueciens Septentrionaux venans habiter le long des Alpes, veu que la deffaitte, & degast des Heluetiens

fait par Cecinne aduint l'an de grace 70. & ceste arriuée gothique fu deux ans apres, & lors que Vespasian tenoit l'Empire: Puis adiouste l'Euesque goth: Ie cõfesse toutesfois auoir leu és histoires des Heluetiẽs, ou Suisses, que tous ceux qui à present portent le nom de Suisse ne s'arresterent pas en ce pays Alp in en vne & mesme saison, ains qu'aucuns goths (estant mort leur Roy Teie)s'y retirerent d'Italie auant, & d'autres de pays de Suec e : & taschant de monstrer non seulement par leur histoire ains auec tout deuoir d'humanité duquel ilz vsent enuers les Sueciẽs, que de leur premiere origine ils ont pris cours & source de la terre des goths Et en somme vous voyez comme ce bon Euesque s'efforce de prouuer que les Suisses sont sortis des peuples de Suece, quoy que les Latins parlans des courses des Sepentrionaulx, les conprennent soubz le nom de germains, & Alemens. Oyons encor parler vn des plus doctes hommes de nostre siecle, & autant bien versé en l'histoire qu'autre qui de nostre aage en aye fait profession, à sçauoir Beat Rhenan, lequel en son liure des germains parle des Suisses en ceste sorte: Ie sçay que plusieurs s'enquieret d'ou est sorty, & a source le nom de Suisse d'autant que ceux qui ont le plus de nez, ne se contentent point des raisons qu'aucuns mettent en auant sur ce propos: mais (si ie ne me deçoy) ie pense, & espere de dissoul-dre ce doubte. Parmy ceste populeuse nation des Saxes furent iadis les Vites, vne partie desquels (la cause ie ne sçaurois vous la dire)changeant de place, vint s'arrester au pays Heluetiẽ pres les finages de zurich, & ou encor à present y a vn village nommé Vri le mot en estant corrompu entant que du fleuue Ture il s'appelle proprement Turege: & le plus grand nõbre desquelz Vites estoit passé en la grand Bretaigne pour la cõquerir Et n'a pas esté sans cause que les autres voisins ayẽt pris ce nom, soit ceux de Lucerne, ou de la basse Syluanie, quoy que peculierement vn de leurs Bourgs appellé Kilhcgap en portast ce tiltre: ils les appelle Suiters y adioustans la letrre, S, comme ordinairement la nation se plaist au siblement & prononciation d'icelle. Et est nostre opinion secouruë de ce que les Suisses se disent tenir de leurs ancestres qu'ilz ont origine des Suites lesquelz habitent le long de la mer, & Ocean Germanique, lesquelz pressez d'vne grand famine, furẽt contraintz de quitter leur domicile, & sortir de leurs terres. Les hõmes plus sçauãs dient que ceux cy estoyẽt les Suedes, desquels encore à present le renom est tãt espars par tout. Mais Bede Angloys, dit, & enseigne q̃ iadis entre les saxons estoit la Prouince des Vites deuenuë deserte, & en solitude, à cause de ceste course, & remuement de mesnage q̃ ie viẽs de dire, & qu'vne troupe d'iceux estoit desia passée en la grãd Bretaigne, & afferme ledit Bde que les saxõs Angloys, & Vites, estoyẽt trois puissantes natiõs de la germanie. Vadiã hõme aussi de grande eruditiõ, & Suisse naturel ne veut recognoistre les septentrionaulx, ny Goths pour maieurs, biẽ est vray qu'il accorde auec Rhenan, q̃ les Suisses sont Alemans, lors qu'il en parle en ceste sorte: Les Heluetiens aussi sortans de Gaule passerent en Germanie pour s'arrester, & faire demeure entre le Rhin & le Mene, tout ainsi q̃ feirent les Tectosages, desquelz parle Cesar en ses Cõm. da la guerre de Gaule, mais maintenãt tout au cõtraire

Ce Roy Teie fut occis par Farsez l'ã de grace 552. voy Procopie li. de la guerre Gothique.

Beat Rhenan l. 1. des choses Germaniq.

Ceste course aduint l'ã de grace 409.

Bede hist. Angloise l. 1. c. 15

Ioachin Vadian sur le 3. de Pomponie Mele.

Tectosages sõt ceux du Languedoc Cesar Cõm. li. 6.

les Germains laissans leur terre habitent les sieges anciens ou iadis se tenoyent les Heluetiens. Et ne fault point que je doubte de cecy, veu que le langage du Suisse correspond à ceux de la plus profonde partie des Alemaignes, voire qu'encore à present ilz suyuent les mœurs, façons, vertu, & magnanimité desquelles Cesar loüe les Sueues, & dit en auoir vsé. Voyez comme cestuy cy soustient non que le Suisse soit Suece, ny Suite, ou Vite, mais bien Sueue, que Cesar & Tacite descriuent pour la natiõ la plus forte, & vaillãte qui fust en la Germanie, Beat Rhenan aussi sans specifier lesquelz Alemãs furent ceux qui iadis courans les Gaules, sentirent la main pesante des Françoys nouueaux venuz en la terre Gauloise, dit que les Germains passans le Rhin, enuahirent la plus grand part des Sequanois iusqu'aux limites des Bourguignons, y embrassans le pays de Valois, & le val de Lucerne. Et à fin que ie ne m'arreste peint seulement à ceux de nostre temps, quoy que telz, que i'estime ne dire chose de laquelle ilz ne peussent rendre raison fort asseurée, oyõs ce qu'en dit Luitprand de Pauie, lequel non seulement monstre que les Sueues Alemans, desquelz nous auons parlé cy deuant, tenoyent le pays d'Elsace, & lieux voisins, ains encor qu'ilz s'estoyẽt faits seigneurs des Heluetiẽs, & Nuchtlandiens: or en parle il en ceste maniere: De quelle affection, & auec quel visage le Roy Henry receut ce don & present inestimable, on le cogneut en plusieurs sortes, & sur tout, qu'il donna non seulement de grandes richesses, d'or, d'argent à celuy qui luy porta les ioyaux precieux, ains encor inuestit-il, d'vne partie de la Prouince des Sueues. Or estoit-ce le Roy de Bourgoigne Raoul qui donnant à l'Emp. Henry 1. du nom la Lance qui perça le costé de nostre seigneur, ne souhaitoit pour recompẽce, sinon quelque eschantillon des terres des Sueues (c'est à dire des Suisses) qui marchisoyẽt à sa seigneurie: ce n'estoit pas le pays de Sueue Alemant qui estoit le limite du terroir bourguignon, ains l'anciẽne terre des Heluetiens, & ainsi les Sueues sont pris par Luithprand pour les Suisses comme estans ceux qui s'estoyẽt saisis de l'heritage des premiers Heluetiens. A cecy no⁹ aydera encor ce qu'escrit Othõ de Fresinghen, lors que parlant de la paix faite entre l'Emp. Henry quatriesme, & Bertold Cõte Zaringhen auq̃l estoit deu le Duché de Sueue, & lequel l'Emp. auoit mis entre les mains d'vn autre, il vse de ces motz sur le propos de la ville nõmée de Tuerge: La capitulatiõ, & articles dit il de la paix furẽt telz, que Bertold ne iouiroit du Duché, ains s'en demettroit du tout, sauf qu'il tiẽdroit à hõmage de la main de l'Emp. la cité tres-fameuse de Turege qui est au pays des Sueues : & laquelle est bastie és estroitz des Alpes tirant vers l'Italie, & assise sur le fleuue Lemã d'où sort le Lac de Lausane voyez par ceste description de quelz Sueues est-ce qu'Othõ parle, & si Turege n'est celle fameuse cité que Cesar appelle Tigure, & laquelle à presẽt porte le nom de Zurich, l'vne des plus illustres, nobles, & riches d'entre les Suisses, & qui a esté cõsiderée comme la Metrapolitaine. Et à fin que plus à plein on cognoisse que le pays Suisse est celuy que le susdit auteur entend sous le nom de Sueue, il met que Bertold quatriesme du nom fut celuy qui feit bastir la cité de Berne, laquelle est à present la plus belle, & principale

Sueues natiõ forte voyes cy dessus le c. 17. des Sueues.

Luithprãd li. 4. chap. 12.

Henry 1. regnoit l'an de grace 920,

Henry 4. surnõmé le noir regnoit l'an 1058,

Othõ de Fresinghẽ l. 1c. 8 de l'hist. de Fed. Ce Bertold estoit 2 surnõmé le barbu. voy Wolphãg Lasic l. 8 des migratiõs

Zuric nõmée iadis & Tigure & Turege.

Par qui Berne fut bastie.

principalle entre les villes fameuses des Suisses, & le filz duquel fut enterré à Friburg comme Duc, & chef d'vne partie du païs Heluetien Et d'autant que iadis, auant que les Suisses s'emancipassent de la subiection de leurs Princes & dressassent leurs communautez, & ligues, & qu'encor le mot de Sueue auoit place en leurs escriptures, ilz departirent leurs terres & iurisdictions en Balliages qu'ilz nommerent Landuogties, tellement que tout ce qui estoit contenu souz la seigneurie generale des Sueues, restoit recogneu par tel denombrement, & de là est venu le nom des Cantons, desquelz encore à present vse ceste belliqueuse nation. De laquelle parle aussi l'Annaliste de Bauiere disant ainsi lors qu'il parle des Heluetiés A present les Suisses Brissaciens, Elisaces, & autres tiennent & possedent leurs terres, & places qui sont entre le Rhin, & le Mene (ie suis Tacite & Ptolomée) entre lesquelz sont les habitans de la forest noire, laquelle & Cesar, & Ptolomée attribuent aux Heluetiens, non sans que ceux là ne faillent lourdement qui ont pensé que ce fust le boys Bacéne: par lesquels propos il veut monstrer que le païs Heluetien a esté conquis par les Sueues, & que c'est d'eux qu'il a le nom de Suisse, & non des Vites, ou Suites Saxons, ou des Sueces, & habitans de la terre Gothique. Le mesme Annaliste parlant des peuples de Germanie qui vont à la soulde des princes estranges, s'exposer à la mort pour la querelle qui ne leur touche en rien, seulement guidez d'vn aueuglement d'auarice ayant mis les Boësmes, & Lansquenetz en campaigne il dit : Le troisiesme genre s'apellent Suisses d'vn Bourg de ce nom, entr'eux ilz se nomment Eidnossen, qui signifie confederez: ce peuple est libre, & non subiet à l'Empire, ou seigneurie de Prince qui viue : & de mon temps Basle s'emancipant de la subiection de l'Emp. Maximilian, s'est mise de leur ligue: par dessus laquelle cité tout le païs que tenoyent iadis les Heluetiens, est non seulement par eux occupé, encor bien peuplé. Puis adiouste : Ils vsent en guerre de la halebarde, pique, & arquebuse : & ne sont coustumiers guere que tous les Cantons aillét ensemble à la guerre, ilz suyuent diuers Colomnelz, comme aussi ils s'arment pour la querelle de diuerses parties les vns des autres. Les Suisses sont fort contraires & ennemys de l'orgueil de la noblesse : Estimez sur tout autre peuple à cause de leur modestie, pour la concorde, & amitié qui les tient vnys ensemble, pour estre contens de peu, & garder vn bon ordre en leur estat, & vne grand seuerité en la discipline militaire. Toutesfois les a on en fort mauuaise opinion, pour faire plus de compte de l'or que de chose quelconque, & qui ont toutes choses à vendre, comme ceux qui ne prisent rien au pris de l'argent, & pecune. Et de cecy se plaint aussi Vadian quoy qu'il fut Suisse, condemnant l'apetit insatiable de toute la Germanie, & des siens, entant que pour vn peu de paye, & pēsion ilz ne font conscience de s'entrecouper la gorge les vns aux autres pour le passetemps de ceux qui les souldoyent. Mais oyons comme Nauclere discourt des Suisses, & en quelle sorte il en bastist, & l'histoire, & l'origine : Enuiron (dit-il) l'an de nostre salut mil trois cens, les Suisses commencerent à estre renommez, quoy que leur origine soit de plus long trait, & plus grande antiquité : & desquelz en escrit en ceste sorte

Iurisdictions des Sueues cōme diuisées.

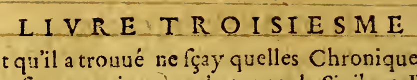
Auētin li. 1. des annales de Bauiere.

Auētin li. 4 des Annales de Bauiere.

Basle occupée par les Suisses sur la maison d'Austriche.

Vadian sur Mele liu. 3.

Nauclere Chrono. volume 3. generation 44.



l'histoire, & dit qu'il a trouué ne sçay quelles Chroniques en la cité de Rome lesquelles font mention que du temps de Sigibert Roy des Suedes & Christophle comte des Anstre-phrisons, que certain des parties de Sueue, & Phrise furent contraints de quitter leur païs, & chercher nouuelles terres, pressez de grand famine, & que des Suedes sortirent six mille hommes, & des Phrisons douze cens, auec leurs femmes, & enfans, & paruindrent aux limites du Rhin, où quelques Ducz, & chefz des François leur empescherent le passage, mais ils se feirent faire voye les armes au poing, & en ayant occis vn grand nombre, ils passerent outre. Et ayans party le butin, & despouïlles entr'eux, montans le long du Rhin, tournerent vn peu à costé vers les Alpes, ou parmy les costaux pierreux, & selon les Lacz vers les lieux subietz au Duché d'Austriche, ilz obtindrent du Comte de Haspurg licence de peupler ceste terre deserte, laquelle ilz defricherent, en ostans les ronces, espines, & chardons, en arrachans les pierres, & rendans la terre apte pour le labourage.

Ces Ducs sont nommez par celuy qui fait le cõpte Priã, & Pierre des Paluz, fort mal à propos, & sans marquer le tẽps.

Or auoyent ils trois Capitaines, & conducteurs nommez Suicer, Rheme, & Wadislas: Entre lesquelz Rheme, & Suicer prindrent pour leur partage la terre qui regarde les Alpes du costé de la Lombardie, & Wadislas s'arresta aux Vallons qui sont pres la source de la Sone. Aduint que Arcadie, & Honorie tenans l'Empire, & Nicolas, & apres luy Zozime seans à Rome, les Romains sollicitez par vn seditieux nommé Eugene, se reuolterent.

Ie ne sçay ou cestuy cy est allé pescher ce Pape Nicolas, du temps d'Arcadie.

Alaric Roy des Gothz, ioint & allié du Pape, & des Empereurs voulant chasser l'insolence des seditieux, & s'opposer à la violence Romaine appella à secours, & promit grand soulde aux Capitaines sus nommez à sçauoir Suicer, Rheme, & Wadislas: lesquelz y venans à main forte & armez du signe de la croix, furent assieger Rome auec le Goth Alarique. Assiegée que fut la ville, Suicer & les siens prindrent d'assault la Cité Leonine, y faisans vn piteux massacre de payens, & en fin Eugene y fut opprimé, & occis auec vn nombre infiny de Citoyens de Rome. La victoire gaignée que fut, comme le Pape & Empereurs voulussent faire de grandz presens à Suicer pour recompence du secours, il les refusa, disant qu'il estoit venu au seruice de Dieu, & de l'Eglise, & ne requeroit autre cas sinon la terre où ilz s'estoient arrestez, & que ilz auoyent rendue habitable, laquelle ilz ne vouloient tenir que du seul Empereur, & sans en payer ny cens, ny tribut à homme du monde: & qu'au reste il leur fut permis de porter l'enseigne rouge auec la croix: ce que leur estant octroyé, & ayans receu la benediction du Pape, & vne grande quantité d'or & d'argent, se retirerent en leurs terres. Telles, & semblables resueries dit vn certain Eulogie auoir leu en celle tant segnalée Chronique, où il allegue & Pline, & Petrarque ce que ie laisse comme choses indignes d'estre recitées, & lesquelles n'ont apparence aucune de verité.

Tout cecy ne ressent rien de l'histoire.

Aussi qui est l'homme qui voulut m'adiouster foy, si ie disoy que du temps d'Arcadie, & Honorie, le païs d'Austriche fut desia erigé en Duché? & si ie proposoy que Alaric Roy Goth en mesme temps assaillist

Austriche n'estoit ny Duché, ny ne portoit encore tel nom.

Rome contre les rebelles pour le seruice des mesmes Empereurs & Pape, & que sur l'heure il se declairast leur mortel ennemy? comme ainsi soit que ce Roy Barbare en despit & du Pape, & des Empereurs prist & pilla la Cité de Rome. Aussi ne se trouue il qu'auant Zozime il y ayt eu aucun Pape nommé Nicolas, qui montre que ce beau Chroniqueur n'entendoit pas les histoires, ains se trompoit guidé de sa propre ignorance. Par ainsi ceux là me semblent toucher mieux au point, qui disent qu'en l'an de grace 806. le Roy Charles le grand apres auoir vaincuz les Saxons, prist dix mille des plus farouches, & chatoüilleux de leur troupe, lesquelz il confina auec leurs femmes, & enfans en diuerses Prouinces de la Gaule, & Germanie: & ce à cause que ce peuple ayant souuent quitté la foy, & religion Chrestienne, & s'estant acharnée sur ses voisins, il ne pouuoit mieux le chastier qu'en la departant ainsi, vne partie duquel fut enuoyé en Hongrie, vers la Transsyluanie le long du Danube, les autres au Comté de Valoys és Alpes au Diocese de Syon, d'autres pres de Turin, les autres au païs, & finage de Constance, & lesquelz Charles le grand obligea à luy faire passage toutes les fois qu'il voudroit passer en Italie.

Rome pillée par Alaric l'an. 414.

Charles le grand departit les Saxons en Colon. Voy nos Charles li.1. & Paul Emile.

Ce pays Hongre des Saxõs s'apelle en Latin septem Castra.

Ceux cy s'estans arrestez le long des Alpes, ilz dirent en leur langue Saxonique, Hic Wollent Wir SchWitten, qui est à dire nous voulons icy suer ou bien garder ces limites en suant, & de ce mot Alemant SWitten, ou du Saxonique SchWithen, ilz ont esté appellez Suisses. Et d'autant que pour la garde de ces limites & passages ilz protesterent de suer sang, & de l'espandre, ilz prindrent les armoiries taintes en couleur de sang & de couleur rouge, ou vermeille sans en y mesler d'autre: Cecy sembleroit assez vray-semblable s'il y auoit quelques vns aprochans du temps de Charlemaigne, qui nous en eussent laissé la memoire, tellement qu'il faudra tousiours reuenir à la premiere opinion des Sueues, ou plustost courir aux Sueces, ou Suites Saxons amenez par l'opinion alleguée de Rhenan. Et à fin que pas vn de ceux qui escriuent de ceste braue nation ne soit mis en oubly, encore mettrons nous en ieu ce que Munster en dit lors qu'auec grand diligence il poursuyt la description de sa Germanie. Or sont telles ses parolles. Il appert par les histoires que souuent les Alemans se sont efforcez & mis en deuoir de chasser les Romains des Gaules, & païs Heluetien, à quoy toutesfois ne peurent onc attaindre iusqu'en l'an quatre cens quarante. Aucuns historiens tiennent qu'il s'assembla vne grande, & infinie multitude de peuple vers les parties septentrionales de Germanie, ausquelz se ioignirent les Suëues qui habitent le long du fleuue Albis & tous ensemble s'en vindrent le long du Rhin, & lequel ayans passé ils entrerent en Gaule rauageans tout, & d'icelle penetrans iusqu'en Italie, & ce en l'an de nostre seigneur, deux cens soixante, ainsi que le recite Eusebe. Depuis en l'an trois cens, il y eut d'autres Alemans qui passerent le Rhin, & en grand troupe, desquelz on dit que Constantin en deffeit trente mille pres de Langres: de rechef enuiron l'an 360. ilz passerent encor le Rhin, & furent deffaitz par Iulian l'Apostat pres de Strasbourg: encore en l'an 380. on dit qu'ilz furent deffaitz par

D'où vient le nom de Suisse

Sebast. Munster liur.3.

Eusebe liure des temps. Orose liu.7. ch.22. Ce furent les Françoys & Alemans ioints ensemble. Voy le suplement d'Eutrop. l. 11. Ammian Marcel. li.16

les soldatz de l'Empereur Gratian pres d'Argentuaire qu'on pense que ce soit Colmarie cité du païs d'Elsace. Puis adiouste: Ce qu'entendant les Alemans (car il parle des Françoys qui s'estoyent saisis de quelque partie des Gaules) qui quelques années au parauant auoyent esté grieuement tourmentez par les Empereurs Romains, qui en auoyent fait mourir plusieurs milliers, voulans encor vn coup tenter la fortune & se venger des torts receuz, passent le Danube, & se gettent sur les prouinces Romaines, & sur tout occuperent la Rhetie (qui est le païs de Sueue) & la source du Rhin, & tout tant qu'il y a de terre iusqu'au fleuue Athese qui est en la Gaule delà les montz. Passerent encor le Rhin, occupans vne bonne partie d'Heluetie subiette aux Romains depuis la riuiere Ourse, & les Alpes selon le Rhin, & par le terroir de Basle, à sçauoir la Suggonie, & païs d'Elsace d'où au parauant on les auoit dechassez. Vous voyez auec quelz argumens Munster, homme fort diligent és recerches de l'histoire d'Alemaigne, prouue que les Suisses sont sortis des Alemans, à sçauoir des Sueues, car s'il me souuient il me semble auoir monstré que ce furent eux iadis à qui principalement on donnoit ce nom, & tiltre entre tous les peuples de la Germanie. Mais sur le commencement du chapitre parlant d'Heluetie, il semble auoir vne opinion contraire lors qu'il dit: Nous auons faict mention en la description d'Italie, comme les Cimbres, iadis voisins des Saxons, assaillis des inondations de l'Ocean, laisserent leurs terres, & auec vne grand multitude vindrent iusqu'au Rhin, & le passerent, occupans vne bonne partie des Gaules à sçauoir le païs maritime où à present sont les regions, & Villes de Flandres & Brabant. Et comme encor ceste terre ne leur fust assez aggreable, ny propre pour leur demeure ilz la laissent, & courant toute la Gaule vindrent iusqu'au Rhosne, requerans aux Romains qu'ils leur donnassent terre pour habiter, mais refusez qu'ilz furent du Senat ilz se meirent en deuoir d'occuper par armes, ce que de bon gré ilz ne pouuoyent obtenir.

De ce voyage des Cimbres Plutarq. en la vie de C. Marie. Orose. l.5. ch. 16. Florius liu.3 ch.3. Ce qui aduit 100. ans auãt la natiuité de nost. S. Ces Aduatiques sont estimez estre ceux de Bosledus.

Passans donc en Italie ilz laisserẽt tout leur bagages aux Alpes, ne pouuans si soudain le trainer auec eux, & mirent six mille hommes pour la garde de leurs richesses: or ceux qui auoyent passé les montz estant desfaitz Cesar pense que des autres qui resterent, sortirent les Aduatiques, la demeure desquelz estoit entre les Tigurins, lesquelz sont à prensent les Vraniens, & les Suisses. Soit que ce soit & comme que l'on prenne l'origine de ce peuple si est-il pour tout resolu que les Suisses ne sont point les Heluetiens descritz par Cesar, encore qu'il habitent leur terre, ains sont Alemans, & du païs Sueuien, ce que nous pourrons recueillir par leurs seigneurs, & Princes desquelz nous parlerons cy apres, auec la distribution des Cantons, & ligues & auquel temps ilz dresserent l'estat de leur republique: Laquelle ressent son estat populaire & toute contraire à la seigneurie de Venise: Car tout ainsi que les Venitiens ont vn chef souuerain qui à plus le nom, & parade de grãdeur royale que les effectz, au contraire les Suisses ne souffrent qu'il y ayt Duc, ny seigneur entr'eux l'vn plus grand que l'autre, leur suffisant qu'vne alliãce commune conioigne, & tienne en

amitié les ligues des confederez, seruãt ceste vnion de Roy, Duc, & Prince à tout ce peuple. Et quoy qu'ilz aillẽt au seruice des Princes estrãgers si est-ce que cela ne se fait que par l'accord commun de tous, affin qu'aucun n'entreprenne de s'vsurper seigneurie sur son voisin. Et tout ainsi que ilz n'ont ny Duc, ny Prince qui leur commande, aussi n'y a-il Canton qui se puisse dire auoir la surintendence sur les ligues, si l'on ne vouloit dire q̃ la seigneurie de Berne, pourra uoir l'enseigne generale du pays eust ceste preeminẽce, mais elle ne sert à ceux de Berne que d'honneur sans autorité, comme nous en pouuons dire de l'Empereur, qui és ceremonies prece de tous les Roys, sans que pas vn confesse luy deuoir obeissance. Les Suisses ont esté tousiours bons Chrestiens, & defenseurs de l'Eglise Catholique, biẽs, & priuileges d'icelle, comme encore on les voit estre, sauf quelques cantons qui de nostre temps se sont emancipez du ioug de la bergerie de nostre seigneur, pour suiure les resueries, & erreurs de l'imposteur Zuingle: du reste de leurs affaires, lisez le chapitre qui s'ensuit.

La seg. de Berne comme respectée entre les Suisses.

Suisses Catholiques, & defenseurs du S. Siege.

Quel a esté le succez des seigneuries d'entre les Suisses, & comme ilz se sont soubstraitz de l'obeissance des Empereurs & de leurs Princes. Chapitre 37.

AV parauant q̃ ceste braue, & belliqueuse nation dressast celle association qui les tient liez ensemble, les Suisses obeissoyẽt à l'Empereur, mais le discord. & guerre qui fut entre deux contendans à l'Empire, à sçauoir Louys de Luxembourg, & Federic d'Austriche, comme les Suisses suiuissent le party de Federic, aussi par son moyen petit à petit, ils se retirerẽt & de sõ obeissãce, & de celle qu'ils auoyẽt portée aux Empereurs. Ceux qui le fauorisoyẽt furẽt le Cõte de Haspurg, les habitans de Zurich, Vranie, & de Schwitz, qui proprement sõt les Suisses: mais cõme durãt ceste discorde, chacun empietast sur l'Empire, & que les seigneurs Alemãs, & voisins de Suisse peschassent en eau trouble, & estẽdissẽt leurs limites aux despẽs des plus foibles, durãt ceste grãde cõfusiõ les Suisses de trois Cantons feirent ligue ensemble pour trois ans, & ce fut dés ce temps que le commun commença se fascher de la noblesse, & conspirer contre l'estat des grands à cause de l'insolence d'aucuns gentils-hommes, & que ceux de Berne, & de Friburg se ruerent sur les terres du Duc de sauoye, & se saisirẽt de quelques places. Ceux qui traitẽt l'histoire Suisse, ne veulent accorder que les vallées de Suisse, & Vranie ayẽt esté iamais suiettes à seigneur aucun, ains purement ressortans dé l'Empire: ils vous confessent bien que lors que l'Empire tomba entre les mains des Alemans la race des Pepins en estant descheuë, les gouuerneurs des terres qui portoyent tiltre de ducs, & Comtes se feirent seigneurs des pays que ils auoyent en gouuernement: mais les anciennes citez & valées receurẽt des priuileges des Empereurs: ausquelles fut permis de viure chacune en

En quel tẽps cõmẽcerẽt les ligues entre les Suisses.

Ceste confederatiõ fut faite l'an 1251.

Suisses nõ subietz d'autre que de l'Empire.

Federic 2. dōne des immunitez aux Suisses.

sa liberté, loix, & coustumes, dependans de la seule autorité imperiale ce qu'ilz preuuent par la confirmation des priuileges donnez aux Suisses & Vraniēs soubz Federic secōd, qui regnoit l'an de grace 1225. Or ne dis-ie pas sans cause que les gouuerneurs selon la confusion des temps s'estoiēt faits proprietaires des terres commises soubz le gouuernement: car c'est de là que sortit, & proceda celle grand discorde qui a duré si long temps entre les Suisses, & la maison d'Austriche. Car les confederez tiennēt que iamais les seig. d'Austriche ne leur furent seign. sinon ainsi qu'ilz venoiēt en leur pays comme gouuerneurs au nom des Emp. Rudolphe & Albert, ausquelz & non aux Austriens ilz se disent auoir fait hommage, tout ainsi qu'aux autres Emp. & Roys des Romains leurs predecesseurs: & c'est ainsi qu'en parle Munster qui ne veut signer cest article de recognoissance q̃ les Suisses ayēt esté suietz naturelz & legitimemēt de la maison d'Austriche, mais Nauclere en parle vn peu diuersemēt, lors qu'il dit ainsi. On trouue que les Suisses eurent premieremēt debat auec les Comtes de Ribourg, puis aux comtes de Haspurg, & en fin cōtre les Ducz d'Austriche. Car on dit qu'vn certain Comte de Haspurg ayant vn sien chastelain capitaine du chasteau de Valestroit, homme assez enclin aux femmes, lequel s'estant ioué peu honestement auec vne des suiettes du Comte, deux des freres de ceste femme soupçonnās le faict occirent le Chastellain. Le Cōte voulant punir les meurtriers, les parents s'y opposent & se reuoltent contre leur Seigneur, & ores vn, tantost vn autre se mettāt de la partie, en fin toute la valée s'arma, & se ruant sur le chasteau d'où le mal auoit pris source, le prennent & ruinent. Et peu de temps apres se ioignirent les habitans de la valée d'Vri, puis les Vnderualdz, mettās en auant, comme insuportablement ilz estoient chargez de tailles, subsides, & impostz, & que sans aucun respect hōneste, les gouuerneurs les traittoiēt plus que tyranniquement. En l'an donc de nostre salut 1306. les Suisses feirent leur premiere ligue & confederation, ceux c'est à sçauoir de Schuith, Vré & Vnderuald auec protestation toutesfois de ne preiudicier en rien les Ducs d'Austriche en ce qui leur estoit deu de cēs, & rente, ainsi qu'à present en vsēt ceux de Geneue à l'édroit du Duc de Sauoye. Par ces mots vo⁹ voiez que Nauclere fait les Suisses (par leur confession propre) tributaires de la maison d'Austriche: Mais oyons Munster: Il fut iadis de coustume (dit-il) que le Roy des Romains enuoyoit des Iuges, & gouuerneurs aux citez & valées des Suisses, qui leur estoient immediatement suiettes: & ces commis estoient esleuz & choisiz d'entre les plus remarquez nobles de tout le Païs, & qui par ce moyen, donnoient la charge du gouuernement à d'autres qui estoient leurs lieutenans, lesquelz n'auoient aucune puissance autre sur les habitans, que de tenir le siege, & ouyr les causes pour là dessus faire iustice: & ceux-cy abusans de l'office à eux commis, se veirent aussi dechassez de leur charge.

Nauclere ès Chroniques generatiō 44.

Premiere reuolte des Suisses, d'où causée.

Quelz cantōs liguez la premiere fois.

Munster liu. 3. de sa Cosmograph.

Cause principale des ligues des Suisses.

Mais reuenans à nostre propos, la cause principale de l'alliance des Suisses vint par la faute des Gouuerneurs, & le peuple ne pouuant souffrir leur insolence, à quoy les ayda fort celle contention ia dicte, qui aduint pour l'Empire, entre Loys de Bauiere, & Federic d'Austriche entāt

que le Bauare pour preualoir & se garder de son ennemy escriuist aux Suisses, & vsant de la puissance Imperiale les affranchist de tonte suietion & obeissance promise à son competiteur. La où le seigneur d'Austriche voyant que ceux qu'il tenoit pour subiets s'emancipoyent de son obeissance tascha de les chastier, & contenir en deuoir, tellement que Lupold d'Austriche allié à la plus part des seigneurs qui tenoyent quelque seigneurie au pays Heluetien, feit la guerre aux Cantons, liguez & confederez, qui pour lors ne furent que trois, iaçoit que les Bernois, les Soleurrois, & ceux de Basle fussent de la partie, & que ceux de Zurich les suiuissent en affection, si est-ce qu'ils demourerent au commencement neutres, & les Lucernois embrassans le party du Duc d'Austriche.

Comme les Cantons estoyent affectionez.

Quoy que Lupold eust les forces assez belles, & que le Comte de Strasberg se tenant en Nuchlant vint auec armée sur les Syluaniens, si est-ce que la bataille estant donnée pres le mont Sartel, & le long du lac Egré le prince Austrien y fut vaincu, son armée deffaite & luy mis en fuyte nõ sans grand massacre de sa gendarmerie, moins n'en receuans ceux qui auoyent entrepris de leur donner sur la queuë. Ilz s'escoulerent quelques années en ceste guerre des Austriens contre les Suisses, laquelle causa que en fin les vns pour s'opiniaster à vouloir surmonter, & assuiettir les autres, se veirent priuez de tout droit de puissance, & iurisdiction, combien que iusque alors les Suisses eussent souffert, & conniué le gouuernement (qui tant leur desplaisoit) des Princes: quoy que ny le Confederez, ny le Prince ne fussent le motif de la derniere esmotion, & entendez cõment.

Ceste bataille aduint l'an 1315. au moys de Nouẽbre.

Comme enuiron l'an de nostre seigneur 1385. le Duc Austrien eust fait paix auec les ligues, aduint que certains marchans d'Austriche se retirãs à Lucerne, & y estans receus citoyens, & enrollez comme bourgeois de la ville, feirẽt quelque despit au gouuerneur, lequel vsant pl9, peut estre d'animosité que de iustice, feit pendre lesdits Austriens en despit & comme pour se venger des confederez, ausquelz il vouloit le mal de mort: Les Suisses qui ne cerchoyent pas meilleure occasiõ pour se deliurer du ioug de ceste seruitude, prennent les armes & vont assieger Rotemberg, que ilz prindrent, saccagerent, & demolirent de fonds en comble: & plusieurs villes, & cartiers s'allierent deslors aux confederez, meuz du seul desir de liberté, & se faschans de souffrir si longuement que on les maniast auec vne si grande rigueur qu'ilz se plaignoyent souffrir par les gouuerneurs. C'est alors que tous animez, & ne souhaittans chacun que la ruine de son aduersaire, & tous ne cerchans que les moyens de se venger des tors receus reciproquement, feirent grãd amas d'armes: & l'Archiduc assemblant de grandes troupes d'Alemaigne, & les Suisses ne faillans d'apeller à secours les ligues, nõ pour sortir de leur pays, ains seulemẽt pour se deffendre & chastier cõme de coustume l'Austriẽ s'il venoit pour leur rompre le repos, & empescher leur aise. La bataille fut donnée pres Sempach, tenuë par la garnison des cõfederez, & en laquelle mourut presque toute la noblesse qui tenoit le party Austrien en Suisse, & où fut occis Lupold Archiduc d'Austriche, le Marquis de Hochberg, le Comte de Fustemberg, deux Comtes de Siersten, & vn des Comtes de Zollern: &

Cause de la derniere reuolte des Suisses.

Lupold Archeduc occis en bataille par les Suisses l'an 1387.

encore en fuyant il y euſt vn grand nombre de nobleſſe priſe par les Suiſſes, leſquels en feirent vn piteux carnage. Ce fut pour ceſte cruauté, & à cauſe de l'obeiſſance deniée, que le Duc Auſtrien ſe plaigniſt des Suiſſes deuant l'Empereur Charles quatrieſme du nom : mais tout cela ne peut ſeruir de rien, veu qu'en fin tous les Cantons s'aſſocians, s'emanciperẽt & de la ſuiettiõ du Duc d'Auſtriche, & de l'obeiſſance de l'Empire, ne recognoiſſans autre ſeigneur, que leurs republiques: & ſe cõtentans de l'alliãce des roys, & amitié des Princes ne payent tribut à aucun, pluſtoſt reçoiuẽt penſion de pluſieurs, & ſont venus quelquefois iuſqu'à telle gloire, & inſolence que de ce nommer les fleaux, & chaſtiment des Princes. Ces guerres durãs l'eſpace de plus de cent ans, & s'allumãt le deſir de vaincre d'vn coſté pour regner, & de l'autre auſſi pour ne ne ſouffrir d'eſtre maiſtriſé, le peuple induit par ſes gouuerneurs, oſtant toute ſorte de iuriſdiction, dreſſa en fin l'eſtat populaire, ou (pour mieux dire) le ſindicat des Cantõs, raportans aux anciens eſtatz des Gauloys, & entrerent en ceſte ligue auec les ſuiſſes, ceux de Berne, Zurich, Vre, Fribourg, Lucerne, ſoleurre, ſchafuſen, Baſle, les griſons, & Sedunois qui ſont en la valée Valoiſe, & tout compris ſouz les ſuiſſes. Ie ſeroy trop long, ſi i'alloy compter par les menus les guerres ſuſcitées entre les ſuiſſes, & les autres valées, à cauſe de l'abbaye de s. Gal, & ſi ie reduiſoy en memoire l'appareil de guerre fait par le Daufin de France, qui depuis fait Roy porta le nõ de Louys onzieſieme & des rencontres euz pres de Baſle: & ne ſuis deliberé de reciter les cauſes qui eſmeurẽt Charles dit de Charolois dernier Duc de Bourgoigne, de faire la guerre aux ſuiſſes, & comme deux fois ilz le vainquirent en bataille à Granſon, c'eſt à ſçauoir, & à Morat, ou ce grand Prince perdit, & bon-heur & reputation de bon conducteur en guerre. Ne me ſert à propos de racompter combien de fois ceſte nation impatiente de ſuporter qu'aucun la manie autrement qu'à ſa fantaſie, a eu affaire contre les Roys de France, à fin de ne point eſueiller les anciẽs regrets, & renouueller vne playe ia preſque oubliée, pluſtoſt (ſi le lieu le requeroit, & q̃ le loiſir nous le permiſt) voudroy-ie m'employer à deduire deüment, & bien au long, auec quelle loyauté, bonne affection, haſtiueté, amour, hardieſſe, & conſtãce inuincible, ilz ont ſecouru noſtre bon & treſchreſtien Roy, durant la calamité des troubles de ces guerres ciuiles, qui ont enuelopé l'heur de la France parmy la commune miſere de preſque toutes les natiõs de l'Europ. Bien diray-ie en paſſant, que le ſoldat Suiſſe ne perdra iamais ce renom en France, que s'il y a quelque vertu, continence, & modeſtie és diſcordes inteſtines, & q̃ les guerres ciuiles n'aportẽt à leur queuë toute inſolence, & impunité de maux: le Suiſſe s'eſt monſtré tel, que là ou il a demeuré en garniſon, encore l'hoſte le careſſe, & ne peut luy vouloir mal, ſoit que la vaillance de l'homme luy plaiſe, ou que la courtoiſie & bonté naturelle de ce bon eſtranger luy ſoit ſur tout autre agreable. En ſomme ceux qui ſont ſi chatouilleux, & leſquels ne trouuent rien de parfait que leur fantaſie, ne ſçauent dire autre cas de ceſte nation ſinon qu'elle eſt rude-groſſiere, & Barbare: Ie ne ſçay qu'eſt-ce qu'ilz apellent rude, veu que ie voy les Suiſſes fort accoſtables, & humbles preſts à obeyr, & les moins

Ce fut ſo' Federic d'Auſtriche enuirõ l'ã de grace 1446.

Louys onz. cõtre les Suiſſes voy Paul Emile ce fut l'an 1444.

Charles de Bourgoigne vaincu d'eux fois par les Suiſſes, l'an 1476. Nauclere Philippe de Comines.

insupportables en cõmandemẽt que l'on ſçache: Il eſt vray qu'ils ne ſont ny muſquez, diaprez, ny parfumez, qu'ilz ne ſont point ſuperſtitieux en la netteté exterieure du corps, que la greſſe, & la ſueur, la pouſſiere, & le haſle ſont les ambres & ciuettes, auec leſquels ilz ſe preſentent deuant les Roys: que les aux, oignons, & viandes de ſemblable delicateſſe ſont l'ornement de leurs tables, & leur giſte eſt la terre, leur couuerture le Ciel, & leurs bains, les pluyes, neges, verglas, rauines, & tempeſtes. Auſſi ſont ils bons ſoldats, & telz qu'eux pluſieurs des noſtres, qui reſſentans l'homme, & celuy qui eſt vrayement martial, n'apellent point rudeſſe, ny groſſerie que ne point ſçauoir la mignardiſe, abhorrer les molleſſes, & meſpriſer tout ce qui peut effeminer l'homme, ſuyuant la vertu ſoit en temps de paix, ou durant le trauail de la guerre. Mais quoy? ſi le Suiſſe n'eſt mignon, ny courtoys au iugement, & ſelon la meſure des damerez, il eſt à tout le moins net en ſon ame, loyal en ſa parolle, conſtant en promeſſe, ferme en ſa foy, vaillant en guerre, paiſible durant le repos, craignant Dieu, ſeruant l'egliſe, obeiſſant à ſes ſuperieurs, ſans noiſes, debatz, ny querelles: ſi cela eſt l'office d'vn barbare, ie ſouhaiterois que tout tant qu'il y a d'hommes au monde fuſſent compris ſous vne telle Barbarie. Vn ſeul vice gaſte ce peuple, c'eſt qu'il boit ſans raiſon, & ayme le vin outre meſure, & que (comme i'ay deſia dit) à peu de pris il ſe louë à eſpandre ſon ſang pour eſpoir de remplir ſa bourſe, car autre choſe ne voy-ie guere que reprendre en luy, qu'on ne puiſſe auſſi bien marquer aux autres. Ie ſuis marry qu'auec le ſçauoir, & bonnes lettres ceſte nation ayt humé auſſi bien que les Alemans, Anglois, Flamans & Françoys le venin d'hereſie, & pour l'extirpation de laquelle, ilz ſe ſont entre-chatouillez de noſtre temps par guerre, auſſi bien qu'à preſent nous faiſons le meſme pour ſemblable effect. Et tout par le moyen des Zuingliens, qui ſortis de la Cabale de Luther, pour ſe monſtrer plus ſubtils que leur precepteur, inuenterent l'erreur ſacramẽtaire, ou pluſtoſt renouuellerent les folies ia chantées, & niées par Berangier, celuy qui le premier doubta de la verité & realité du ſaint ſacremẽt.

Mœurs des Suiſſes telz qu'ils ſont à preſent.

Partie des Suiſſes deuenꝰ Zuingliens ſont vaincus par les Catholiques l'an 1530.

Entre les Suiſſes ceux de Syõ ſont ſuiets à leur Eueſque, là où preſque tout le reſte eſt gouuerné par les ſeigneurs qui tiennent la police des villes & ſont magiſtrats eſleus pour le maniement des affaires. Or les Sedunois, qui auſſi s'apellent Valeſiens, à cauſe des valées qu'ilz habitent, ou comme d'autres dient, ilz portent le nom de Valerie cité, qui eſt le lieu de Syon, iadis Sedunum, où à preſent ſe tiennent les chanoines: & eſt diuiſé ce pays en hault, & bas Valois, les vns parlans Sauoyen, & viuãs ſous communauté, les autres Alemant, & ſuiets à l'Eueſque. Et iaçoit que ce peuple ſoit aſſez gracieux aux eſtrangers ſi vſe-il d'vne grande rigueur, & ſeuerité enuers les ſiens meſme: entant qu'ilz ont vne couſtume fort ancienne, & receuë dés long temps le peuple l'aprouuant, & qu'il apelle Matzen en ſon langage. Or eſt ce Matzen vne Maſque, & figure d'homme faite auec le plus de difformité qu'il eſt poſſible de voir, & laquelle eſt entortillée, ou auec des ſarments de vignes, ou des racines enlacées d'arbres: ſi quelque riche homme eſt deſplaiſant au peuple, le moyen de le chaſtier eſt de luy aller prendre deuant ſa porte ce Matzẽ, lequel n'y eſt pas ſi toſt poſé, que

Voy Surie au ſuplement de Nauclere.

Zuingliens ſ'eſtoit les Suiſſes.

D'où ſont nõmez les Valeſiens, & Sedunois.

Matzen eſpece de Banniſſement.

tout le monde court sur luy, le chassent de ses biens, & bannissent, pillans rauageans & mangeás toute sa substance. Ne pensez pas toutesfois, qu'ilz en vsent ainsi sans aucune raison, veu que iamais guere cest espouuentail n'est mis deuant vne maison que le maistre d'icelle ne soit remarqué de quelque crime, n'y ayant iurisdiction, ny ville, où l'on n'vse de ceste sorte d'ostracisme & proscription & où les Magistratz ne peuuent empescher que le peuple ne iouisse de cest ancien priuilege. Les Valesiens sont de la ligue des Suisses dés l'an 1536. & se ioignirent lors mesmement que ceux de Berne feirent la guerre au Duc de Sauoye: & y estant seig. (comme dit est) l'Euesque esleu par les chanoines, encor luy est-il ajousté vn iuge, qui est comme le chef, ou capitaine de la Prouince, lequel iuge éz matieres, & causes prophanes, non qu'il soit perpetuel en l'estat, ains choisi tous les deux ans par l'Euesque, & commun cõseil, & assemblée des estats du païs, & luy nourrist & salarie le prince Ecclesiastique sept ou huit hommes à cheual pour son train, & suite ordinaire, & a sous sa charge ce Capitaine six forteresses, ayant sous sa puissance l'amas du peuple pour la guerre, & la souueraineté de la iustice. Ce païs Sedunois estant montaigneux abonde fort en sauuagine, bõs vins, cire, miel, fourmages & poisson: le vulgaire viuant plus de chair salée que d'autre viande: abondent encor en bleds, fruitz & safren, & ne sont sans auoir grand quantité de gibier tant à cause des montaignes, que des lacs qui sont frequents par tout le païs voisin du Rhosne: Ce fut par ce païs que passa Cesar venant en Gaule, y enuoyant Galbe pour empescher le passage, affin que les Gauloys ne l'occupassent, aussi fait il mention des villes de Syon, Martinach, & & Saint Maurice, lesquelles en Latin sont nommées Sedunum, Octodunum, & Agaunum: Ce païs est loué non tant pour sa fertilité, que pour les choses rares qu'il enclost pour la santé de l'homme, comme sont les bains d'eaux chaudes & sulphurées de telles que nous en auons aussi en noz monts Pirenées: mais le pis que ie voy en ce païs Sedunois, est que ceux qui habitent le long des montaignes ont le col gros & enflé & des loupes qui leur pendent iusque sur l'estomach, soit que cela procede de la trop grande froidure de l'eau, & laquelle n'estant encor purifiée leur cause ceste excroissance au gosier, ou que ce soit vn vice naturel, porté du ventre de leur mere. Quant aux villes des Suisses comme ainsi soit que iadis les Heluetiens (ausquels ceux-cy ont succedé) habitassent dans des Bourgades, aussi ne bastirent ils guere grãd nombre de villes, si que outre Zurich, vous n'en trouuez gueres nõmées par les histoires anciẽnes, & ie vous prie regardez moy quelle antiquité vous pouuez tirer de Lucerne bastie pres d'vn lac portãt mesme nom: tant y a que premierement elle n'estoit qu'vne abbaye fondée l'ã 816. par le frere de Rupert duc de Sueue, & puis par succession de temps la cité y a esté dressée à cause de l'abord que les habitans faisoient là, par le moyen de la sainteté des religieux se tenans en ce monastere. Lucerne ne iouïst de guere grande fertilité de terroir, seulement a le pasturage à plaisir à cause des praëries qui sont le long du Lac, lequel leur donne plus de suport que le reuenu de leurs terres. Au cõtraire Zurich (iadis Tigure) a le païsage comme a souhait, abondant en bleds, & vins, mais le vin n'y est

Chefs quelz en Sedunois.

Abondance du pays Valesien.

Cesar 3. comment.

Suisses iadis se tenans és bourgades.

Lucerne quãd, & par qui bastie.

guere plaisant, & n'y peut guere meurir, à cause de la froidure des Alpes, & ont encor les Zurichiens le contentemēt du Lac sur lequel leur cité est bastie. En laquelle iadis y auoit comme la figure d'vn Senat à l'imitation des Romains anciens, mais d'autant que le corps de ceste assemblée estoit composé la plus part de la noblesse & des plus puissans du païs, & que ces seig. faisoient & manioiēt tout à leur fantasie, & sans esgard du simple peuple, ilz furent chassez, & l'estat changé en vne autre sorte, & maniere de gouuernement, & ce enuiron l'an 1336. Ceste cité a souffert beaucoup tant par les Empereurs que les autres Suisses, à cause qu'elle estoit alliée de la maison d'Austriche: mais en fin se reconcilians ensemble, feirent la ligue, laquelle dure encore à present, quoy qu'elle fut rompue du temps que les Zuingliens infecterent, & Zurich, & Berne de leur venin, & qu'il fallust disputer de la religion par les armes, auquel conflict mourust le semeur de celle discorde, à sçauoir Zuingle, & plusieurs de ses compaignōs au ministere de l'heresie ia semée. Dequoy me seruiroit de vous aller icy reciter le bastiment de Soleurre qui ne fut iadis qu'vn chasteau, iaçoit qu'on la vueille dire des plus anciennes qui soient en toutes les Gaules (Il nous suffit de dire que le pays y estant fertil, sauf que la vigne y croist fort enuis, & sans y guere prouffiter, les hommes y sont gens de bien, simples, bons Catholiques, & tels qui n'ont voulu rien gouster des resueries Zuingliennes. Fribourg qui est assise au païs nommé Nuchcland, est aussi moderne qu'autre ville Suisse entant qu'elle fut bastie enuiron l'an de nostre seigneur 1152. par Berthold Comte de Zeringhen: lequel donna aussi cōmencement à celle magnifique cité, qui semble auiourd'huy porter le tiltre de chef des Suisses à sçauoir Berne, grande de tour, superbe en bastimens, bien policée, & ayant en soy toute chose digne d'vn tel lieu, si l'heresie ne tenoit aueuglez les yeux des seigneurs qui gouuernent vne republique si flourissante. Elle a pris son nom, ainsi qu'on dit des Ours qu'elle porte encor, & en ses armoiries, & en la monnoye coignée au nom de la seigneurie, & ce par accident plus qu'autrement, car cōme le bon seigneur Berthold fut fort adonné à la chasse, & eust deliberé de faire edifier vne ville en celle presque isle sur le fleuue Aar, où à present est assise Berne, il dit vn iour allant courir le Cerf, la premiere beste que nous rencontrerōs, & qui s'offrira pour nous donner le passetemps de la course, donnera aussi le nom à la ville que ie pretens de fonder en ce lieu.

Zurich fort ancienne. voy Cesar ez Comment.

Zurich affligée par les Bernois.

Soleurre ancienne.

Fribourg, en Nuchlād, par qui basty.

Berne par qui fondée & la cause de son nom.

Ce fut vn Ours le premier qui fut & poursuiuy & pris, lequel s'apelle Berren en langue Alemande, & aussi de luy la ville estant haucée porta le tiltre de Berne, laquelle a esté quelque tēps sous la main de l'Empire par la donatiō de Berthold cinquiesme, lequel despité pour la mort de ses enfans empoisonnez par la noblesse du pays, en inuestit l'Empereur Federic second qui la tint, comme aussi ses successeurs souz la foy, & homage des citoyens. Vous auez encor S. Gal au païs Heluetien non loing du lac de Constance: ceste cité a commencé par l'hermitage continué depuis en Abbaye, les premiers fondements de laquelle furent posez par Saint Gal, venu d'Escosse, & qui instruisit ce peuple farouche en la loy de nostre seigneur, ce qui aduint l'an de grace six cens trente.

Berne donnée à l'Empire l'an 1218.

S. Gal Cité ditte d'vn S. qui conuertist les habitans du pays.

La ville bastie que fut, les religieux y flourissantz en sainteté de vie, & erudition, les seigneurs aussi ne cessoient d'enrichir le lieu, tellement que par succession de temps, les Abbez se sont portez, & dits seigneurs, tant temporelz que spirituelz, & ce déz l'an 1227. que Conrad Baron de Busnang vsurpa le tiltre que ses successeurs ont maintenu iusques auiourd'huy. Ces peuples de S. Gal viuent plus de laict, fourmage, & chair de mouton, que d'autre chose, & s'occupent à filer, vendans leurs toiles à leurs voisins: ilz sont rudes, grossiers, & les moins acostables des Suisses, toutefois fort simples, & d'vne bonne conscience, & sont liguez auec les autres Cantons, iaçoit que long temps ilz ayent esté subietz aux Abbez, & par-ainsi hommageables à l'Empire, mais par le moyen de l'insolēce d'aucuns seigneurs, & aydez par les Suisses, & ceux du Canton de Glaron ilz se sont deliurez & emancipez de ceste suiettion: & quelque accord qu'ilz ayent fait auec l'Abbé, si sont les citoyens francs de subsides, non subiectz à iurisdiction autre que de leur Senat, & lequel contient souz son autorité tout le finage encloz en la ligue generale des confederez. Le pays est bien peuplé, les hommes vaillans, & robustes, & est toute leur terre partie, & diuisée en douze communautez qu'ilz nomment Roden, les six desquelles payent encor tribut à l'Abbaye, & les autres se tiennent en leur entier, & sans recognoistre seigneur aucun que leur republique.

Quād S. Gal fut mis sous la seigneurie des Abbez.

Comme est cōsideré le pays suiet à S. Gal.

Quant à Schaffuse quoy que elle ne fut iadis de la contribution des Heluetiens & que elle se vantast du nom Alemant, si est elle à present de la ligue des Suisses. Or est elle bastie le long des horribles precipices du Rhin ne faisant que sortir des Alpes, pour gaigner la campaigne, & seruir de borne & separation à la Gaule, & Germanie. Et dit-on que ceste cité prist son nom du mot Schauf, qui signifie Brebis, & pour ceste occasion les Schaffusiens portent vn mouton de sable, en champ d'or pour leurs armoiries: mais d'autres luy donnent sa denomination du vocable Scheffhansen, des naus que les Alemans nomment Schiff, ou Scheff, à cause, que auāt que le pont fut basty sur le Rhin, on y souloit passer sur des bateaux: Les Schaffusiens sont de l'alliance Catholique, bons soldatz, & gens adonnez au labourage, comme ceux qui forçans les difficultez du terroir ont rendue fertile la terre voisine de leur cité.

Schaffuse où bastie.

D'où vient le nom de Schaffuse.

Bade est aussi des limites Heluetiens, ie n'entens point parler de celle que encore à present on recognoist souz le nom de Marquisat de Bade, ains de celle qui est assise en Engoye, & laquelle estant au milieu presque de tout le pays Suisse, est aussi le lieu où les confederez s'assemblent ordinairement pour y tenir leurs conseilz, estatz, & dietes. Munster, duquel i'ay emprunté la plus part de cecy, descrit les bains de Bade les plus sains, & plaisans que on sçache voir, & où il monstre le naturel peu farouche de ceux du pays, comme de ceux qui ne se faschent, ny esmeuuent quelque familiarité qu'ils voyent qu'on prenne auec leurs filles, ou espouses: Quant à la merueilleuse force de l'eau il en dit de grandes choses, comme de mettre en auant que elle a vne force admirable pour ayder à la conception aux femmes qui sont tardiues à conceuoir, ou qui semblent estre du tout steriles: la fait fort propre pour la guerison des

Bade des Suisses a differēce du Marquisat de Bade.

Bains salutaires de Bade.

douleurs de la teſte, qui procedent de froidure, à la Lethargie, affoibliſſement de nerfs, apoplexie, ſurdité d'oreilles, eſbuloïſſement de la veuë. Neantmoins fait il ceſte eau nuiſible à ceux qui ſont ſecz, & chauldz de complexion, & qui ſont attenuëz d'Ethiſie : mais quoy qu'il en ſoit, ces bains ont quelque amitié ſecrette aux femmes, entāt qu'elles en ſont plus ſoulagées ſ'y baignant beaucoup pluſtoſt que les hommes. Ie laiſſe tout à propos pluſieurs choſes ſur le propos des Suiſſes & villes à eux voiſines, & ne me tourmente beaucoup à deſcrire les Griſons d'vn coſté, ny les Sauoïſiens d'vn autre, & moins m'arreſte à l'ancienne Cité de Conſtance, d'autant qu'en eſpluchant les mœurs des Gaulois, & des Germains, il me ſemble aſſez auoir fait, ſans m'arreſter à la particularité de toutes choſes. Neantmoins ſçachant que Baſle eſt auiourd'huy tant renommée qu'il n'y a preſque homme ayāt quelque cognoiſſance des bonnes lettres, qui n'ē aye ouy dire quelque cas, ou n'ayt veu ce nombre infiny de liures qui en ſortent au grand ſoullagemēt de tous ceux qui ayment les ſciences liberales, & les meilleures lettres. Ie n'ignore point que Munſter, & Rhenan ſont en controuerſe ſur le nom, & temps de la cité de Baſle, l'vn luy donnant plus long trait que l'autre, mais vous ayāt amené leurs opinions, ie croy que facilement vous accorderez à celuy qui vous amenera le plus d'antiquité & fondera ſon dire auec l'autorité des meilleurs auteurs. Ceſar parlant des Heluetiēs les auoiſine aux Rauraciens qui ne ſont de trop eſloignez du lieu, ou à preſent Baſle eſt baſtie non qu'Auguſte des Rauraces ſoit la meſme que Baſle, veu que encore à preſent on voit les ruines de la premiere, que ceux du païs appellent Auguſte, & laquelle n'eſt qu'vne pauure maſure : Or n'eſtāt Baſle ceſte Auguſte : & baſtie toutesfois és limites Rauraciens, faut voir d'ou elle a pris origine, veu que ce furent les Alemans, qui du temps de Valentinian Empereur paſſans le Rhin pour habiter en Gaule, ruinerent Auguſte : mais voicy, comme Rhenan en parle. Il n'y a point default d'aucuns qui dient qu'Auguſte des Rauraques fut ruinée par les Hongres, & que Baſle fut fondée par Henry Roy d'Alemaigne, & filz d'Otton premier : mais le premier point, comme ainſi ſoit que ie nie point, ſçachant que les Hongres acheuerent de demolir ce qui reſtoit de baſtimens à Auguſte, ainſi que le notent & Reginon, & Luitprand : ſi eſt-ce que le ſecond article ne peut par moy eſtre accordé que Henry ayt baſty Baſle, quoy qu'il l'ayt embellie & aggrandie. Et ne peux receuoir qu'elle ayt eſté nommée Baſle, ou Baſilée du mot βασιλεῖα qui ſignifie Roy, ains du vocable Baſſel, ou Paſſel, qui ſignifie paſſage, à cauſe qu'au lieu, ou à preſent eſt Baſle on auoit couſtume de paſſer la riuiere à bateaux, le tout n'y eſtant dreſſé encore. Et puis ſ'aydant ledit Rhenan des marbres, amene ne ſçay quelle memoire d'ātiquité, ou il dit que Baſle fut baſtie par les Alemans, fachez des incommoditez ſouffertes en l'ancienne Auguſte, encore dit que les Romains n'auoyent point couſtume de nommer leurs villes, & Colonies d'aucune Greque apellation, dequoy ſ'il ſe trompe ie m'en raporte au iugemēt des plus doctes, & qui ont longuement verſé en l'hiſtoire. Mais oyōs Munſter en ſes raiſons & enſemble iugeons ſ'il a quelque certitude plus valable en ce qu'il ame-

Bains de Bade plus ſains pour les fēmes que pour les hommes.

Auguſte Rauracienne n'eſt point Baſle.

Beat Rhenan l.3 de la Germanie.

C'eſt Henry regnoit l'an de grace 920.

D'où vient le nom de Baſle ſelon Rhenā.



Alemans bastisseurs & non demolisseurs de Basle. ne, car ie ne voy point que Rhenan nous donne guere grand contentement que de sa seule opinion sans preuue d'ailleur, & sans noter le temps du bastiment de ceste cité Basilienne. Il est vray que regardant la saison alleguée par Munster, à sçauoir souz le regne de Gratian & Valentinian, l'an de grace 382. on cognoistra que ce furét les Allemans qui l'edifierent (ainsi que Rhenan escrit) mais le different est sur le nom: l'vn l'attribuant à royauté, & l'autre au passage de la riuiere. Munster se fortifie de l'autorité d'Ammiam Marcellin, duquel telles sont les parolles, l'année ensuyuát Graciá s'associant à la dignité imperiale Equitie Consul, & Valentiniá, apres auoir saccagé & ruiné quelques bourgades des Alemans, bastissant vn fort aupres de Basle, que ceux du pays appellent force & puissance, on receut les nouuelle du Gouuerneur Probe, faisant mentió de la deffaitte receuë en Illiric. Par ce texte d'Ammian on voit & que Basle estoit ia bastie auant que les François ny Alemans tinssent l'Empire, & que les habitás l'appelloient Basilée de sa force: en quoy encor ie ne sçay si ie dois plustost croire Rhenan, veu qu'Ammian ne donne aucune raison de la cause de ce nom: car quant au temps de l'Edification il nous appert assez par ce que Munster allegue d'vn Felix Malleole en son vergier des Emp. Romains, lequel parle ainsi de Basle: du temps (dit-il) de l'Empereur Arnoul, les Hongres se ruans sur la Germanie ruinerent Basle, laquelle sappelloit la grand Auguste: Mais le Roy Héry pere d'Otthon 2. la rebastist, & transporta où à present est la cité de Basle. Icy on voit encor de la difficulté, entant que cestuy cy fait mesme cas de Basle & d'Auguste, mais se trópant en ce que des ruines de l'vne, l'autre fut reparée, il appelle Basle Auguste, comme ainsi soit qu'Ammian n'en faict aucune mention, seulement allegue le fort basty pres de Basle pour tenir les Alemans en ceruelle. Concluons, quelquefois Rhenan fait mention de deux forts bastiz à chascun bord du Rhin au lieu mesme où à present est assise ceste belle cité, & ainsi il pourroit ayder à l'opinió de Malleol, si le lieu d'Auguste n'estoit encor en pied, que personne n'à iamais baptisé du nom de Basle. Ceste cité est du tout Alemande, & par ainsi il sembleroit que ie m'esgarasse la mettant parmy les Suisses, mais puis que les Basiliens sont de la ligue, & confederation Heluetiéne & que l'alliance de ces peuples libres leur sert de liberté, ie n'ay faict aussi conscience de les enueloper en leur histoire, ioint que iadis la grád Basle estoit Gauloise, & la petite Alemande. Ceste cité ayant iadis son Euesque, est à present separée pour la plus part de la communion de l'Eglise vniuerselle, comme celle qui pensant viure librement en secoüant le ioug de toute obeissance, a receu toute sorte d'hommes, & n'a fait difference aucune des Espritz pour voir de quel zele ilz estoient conduicts. C'est grand dómage qu'vne si belle vniuersité & le pl' beau lieu pour l'Imprimerie, & où se font des meilleurs liures qu'é autre villes de l'Europe, soit sousmise à vne si estrange diuersité d'opiniós sur le fait de la foy que celle qu'on voit à Basle, depuis que les Lutheriés, Zuingliés, Caluinistes, OEcolampadistes, & autres y ont osé parler sans craindre la repreh ésion de iustice: & tel est l'estat à present des Suisses, qu'il se stend soit par alliance ou subiection beaucoup plus que iamais ne feirent

Ammian li. 30.

Felix Malleol

Arnoul regnoit l'an de grace 891. Ceste course des Hongres aduint l'an 915. & 921.

Ceux de Basle sont de la ligue des Suisses

Basle fleurist en vniuersité, & imprimerie.

les terres, & iurisdiction des Heluetiens, desquelz les Rauratiens estoyẽt voisins, & lesquelz lesdits Heluetiẽs solliciterent à s'armer contre Cesar, ainsi que luy mesme tesmoigne en ses commentaires.

Cesar 1. des Comm.

Des Flamans, leur origine, mœurs, & façons de faire. Chap. 38.

Voy Tite Liue 67. Flore l.3. ch.3. Orosel.5.c.16 Eutrop. liu.4 Caie Marie deffeit les Cimbres voy aussi vellée parter cule.



VI est l'homme n'estant que mediocrement versé en l'histoire, qui n'aye souuent leu, & ouy renommer ces cymbres, iadis l'estonnemẽt du peuple Romain, comme ceux qui ont vaincu plusieurs armées sorties de Rome ; & occis vn bon nombre d'excellens chefs, & cõducteurs de la noblesse sortie de l'estoc de Romule ? Et qui ne sçait qu'vn seul Caie Marie glorieux pour le nombre de ses consulatz fut estimé digne & suffisant pour abbatre l'orgueil d'vne natiõ tãt fiere, & farouche? Mais qui sont ces Cimbres, ou en ql païs ilz ont habité il le fault voir à fin que parlãs de la suitte de l'histoire qui no' est en main, nous ne nous esgariõs plus loing q̃ du chemin limité pour nostre voyage. Cornille Tacite descriuãt la Germanie les trouue pres de l'Ocean quãd il dit, le mesme sein de Germanie les Cimbres voisins de la mer tiẽnent, & possedent, l'assemblée desquels est à present petite, & le nõbre fort diminué, mais ou reluit vne gloire immortelle & paroissent les honorables memoires de leur excellẽcẽ & renom anciẽ si que par l'espace de leurs limites on cognoit la force, & multitude du peuple, & aiouste lõ foy à l'issue de leurs gestes memorables. Mais à quel propos, direz vous, est ce que i'allegue à presẽt les courses des Cymbres? A fin q̃ vous voyez cõme apres ce rauage, & tẽpeste horrible de ce peuple se desbordant des lieux maritimes voisins du païs Saxon, ces Cimbres furent les premiers qui vindrent peupler les terres de Flandres, & Brabãt selon la marine suyuant ce que saint Hierosme en escrit, disant: La nation des Teutons sortant des derniers limites des Gaules & Germanie pres les bordz de l'Ocean se desborda comme vne grand inondation par toute la Gaule, & ayant souuent vaincuz les Romains en fin fut vaincuë, batue & du tout affoiblie par Caie Marie pres d'Aix en Prouence. Apres la deffaite desquels les vns s'estans retirez en leur pays marescageux, les autres s'en allerent, ainsi que dit Cesar, aux terres des aduates, qui est le terroir de Tournay, ou comme d'autres estiment le pays de Brabant, autres ont estimé que ce fussent ceux de Bosleduc: Mais quoy qu'il en soit & en quelque part que soiẽt retirez és pays bas ces Cimbres, si est-il sans faulte que le pays que à present nous appellons Flandres a esté iadis leur demeure, à sçauoir en ce cartier où maintenant sont les contez de Holande, & Duché de Brabant; & qu'il soit vray, voyons comme Cesar en parle disant: Comme il s'enquist d'eux qu'elles estoyent leurs Citez, & quel nombre ilz auoyent de gendarmerie, & quel estoit leur effort, & puissance en guerre, on luy respond : que plusieurs d'entre les Belges estoyent descenduz des Germains, qui ayans iadis passé le Rhin, allichez de la fertilité du pays, s'y arresterent en chassant les

Tacite liure des mœurs des Germains.

S. Hierosme epist. à Geroce

De ceste deffaite lys Plut. de la vie de C. Marie. Aduates quels & de qui descẽduz voy Cesar l.2. des Comm.

Cimbres en Gaule au pays de Holande & Brabant.

Gaulois qui auparauant en estoyent les possesseurs, & lesquelz estoyent les seulz qui de la memoire de leurs peres, s'estoyent mis en deuoir d'empescher que les Cimbres, & Teutons ne feissent leur demeure en ceste terre. Et au mesme liure, le mesme Cesar dit que les Germains s'accoustumoyent de passer le Rhin, ainsi qu'auparauant auoyent fait & les Cimbres, & les Teutons, voulans de là auant se getter sur les Prouinces Romaines, & notamment és terres voisines du Rhosne. Encore le specifie mieux ledit Cesar, disant: Côme les Aduatiques (desquelz auõs cy deuant parlé) vinssent auec toutes leurs forces au secours des Neruiens (qui sont ceux de Tournay) ouy qu'ils eurent la nouuelle de ceste bataille se retirerent, laissans les villes, & forteresses qu'ils auoyent prises, & portans tous leurs biens en vn lieu fort de nature: puis adiouste, ceux cy estoyent descenduz des Cimbres, & Teutons, lesquelz passans en Italie, laisserent six mille hommes pour la garde de leurs hardes, qu'ilz ne peurent passer les montz: & lesquelz par succession de temps ayant beaucoup enduré d'assaults de leurs voisins, & fait guerre à ceux qui estoyẽt pres d'eux s'accordans à la fin, choisirent ce païs pour leur demeure, & domicile. Tibere Cesar aussi feit passer les Alemans en ce païs Gauloys, que nous appellons Flandres, & qu'il soit vray, oyons ce qu'en dit Suetone parlã t dud t Emp. Apres ce il mit à fin la guerre Rhetique, & Vindelique, puis la Pannonique, & en fin la Germanique, vainquant les Alpins: & Dalmates, & Brauces (qu'aucuns estiment estre les Françoys) & durant la guerre Germanique de 40000. Alemans qui se rendirent à sa mercy, il les enuoya habiter en Gaule leur departant lieu le long de la riuiere du Rhin: C'est pourquoy Horace loüant Tibere chante ainsi en ses vers,

Suetone en la vie de Tibere.

Horace Ode 14.

Le Danube, & le Nil croissant
Le Tigre ondeux, & bouillonnant
Les Sicambres qui s'esiouissent
Au sang, & hommes qui perissent,
Mettans bas les armes ioyeux
Honorent ton nom glorieux.

Que voulez vous de plus clair, & euident que cecy, pour monstrer que le païs Flamant à premierement esté habité par les Cimbres ne pouuans mettre a fin leur entreprise de se saisir des Prouinces Romaines, & lesquelz deffrichant les grands boys desquelz le pays estoit plein, y bastirẽt des bourgades à la façon ancienne des Germains: Appian Alexandrin parlant de ceste nation lors qu'elle courut cõtre les Romains, ne la fait point sortir d'Alemaigne, quand il dit: Apulée feit publier vne loy, laquelle ordonnoit que toute la terre subiette au peuple Romain, qui estoit en la Prouince Gauloise, fut diuisée, & partie entre les citoyẽs: car les Cimbres peuple Celtique s'en estoient saisis, & l'auoiẽt occupée, Et s'il faut adiouster foy à ce qu'en escrit l'Annaliste Escossois, parlant de ie ne sçay quel Guideric Roy de la grand Bretaigne, on verra que les Cimbres, se tenans en celle partie de Gaule par nous ia mentionnée, conspirerent cõtre Ce-

Appian Alexand. li. 1. des guerres ciuiles.

Hector en l'histoire d'Escosse.

ſa pour le Roy ſuſdit, & furent de l'alliance des Morins qui ſont ceux qui habitent le terroir de Teroüenne: tout cecy eſt vrayſemblable, veu que l'Occean qui arrouſe la coſte de Holande & Brabant donne aſſez facile accez aux Gaulois de ce coſté de paſſer en l'Iſle Albionne, que maintenant des Angloſaxons, nous appellons Angleterre: neantmoins Bede ne fait mention quelconque ny de ce Roy, ny du ſecours des Gaulois, ou Cymbres s'armans contre Ceſar pour la deffence de la grand Bretaigne. Mais nous n'auons affaire des ſonges de Meier, ny d'autre, ny de nous appuyer en l'aduis d'aucun ſi l'autorité de quelque auteur graue ne luy donne force à fin que voulans eſclaircir les matieres, on ne nous mette ſus le meſme vice que nous fuyons, à ſçauoir de ne rien mettre en ieu ſans auoir teſmoignage d'homme de grande antiquité, ne voulans dire choſe aucune de noſtre fantaſie. Au reſte nous ſçauons que Charles le grand menant guerre contre les Saxons, comme par pluſieurs fois il les euſt vaincuz, & domptez, & que pour cela ilz ne vouluſſent ſe deſiſter de leur rebellion, & deſloyauté, il les tranſporta en Gaule, & en ces païs qu'à preſent on appelle Flandres pour leur oſter les moyẽs de plus ſe preualoir de leurs forces, & de s'aſſembler pour troubler le repos de leurs voiſins: & de ceſte derniere volée d'Alemans ſont deſcẽduz les Flamans, qui maintenant habitent la terre iadis nommée Charbonniere, & non les autres païs bas, qui eſtoient peuplez abondamment ia dés le temps que les Romains tenoyent les Gaules. Or d'autant que nous ſçauons que ce n'eſt pas dés le commencement que ce païs Gaulois contenu en la Gaule Belgique, porte le nom Flamant, & que meſme du temps du grand Charles le filz de Pepin il n'eſt guere mentionné ſouz le tiltre de Flandres. Il fault voir d'où il a pris origine, & par qui il fut ainſi nommé, & quelle en a eſté l'occaſion. On ſçait par les annales, tant de France que de Flandres que les Teutons surnommez, furent ceux qui ſe tenoient en la foreſt Charbonniere, que aucuns appellent Cambroniere, du nom d'vn certain ſeigneur du païs appellé Cambron, & pour laquelle raiſon ceux que les Roys de France y enuoyoient pour Ducz, & gouuerneurs des limites portoyent le tiltre de Foreſtiers, comme ſi tout le païs euſt eſté en boſcage, ce qu'il n'eſtoit, ains y auoit pluſieurs villes & chaſteaux, mais du plus commun eſtat du païs, qui eſtoit d'eſtre boſcageux, il fut dit Foreſtier.

Saxons tranſportez en Flãdres. Voy Pau le Emile.

Aymõ moyne liu. 4. ch. 92.

No⁊ Charles liu. 2.

Voy les Antiquitez de Belge. li. 2.

Cambron dõna le nom à la foreſt Charbonniere.

Voy Cenalis li. 2. de la Gaule.

Ce trait de terre fut dit Ruthenie, ou ſoit des Ruſſiens, & Moſcouites ainſi que dit Meier, qui de la Scithie, s'en vindrẽt en la Gaule auec les Cymbres, ce que ie ne nie, ny n'aſſeure auſſi par trop, comme n'ayant auteur ancien qui me face foy de ceſte courſe: ou, comme vn Orodoc, cité par Meier, dit des Ruthenieńs peuple de la grand Bretaigne, leſquelz fuyans de leur païs Inſulaire auec Ruthẽ leur chef, vindrẽt habiter en Gaule auec les Morins & Menapiens, qui ſont ceux du Dioceſe de Teroüenne, & du Duché de Iuliers: mais ceſtuicy ne me monſtrant ny le temps, ny ſouz quel Prince aduint ceſte courſe Britannique, ie me diſpence auſſi de le croire: comme auſſi ie ne me ſoucie pas beaucoup de la correction du mot de Reuda que l'on taſche de faire voir au liure du venerable Bede, quãd on dit que y fault lyre Reute, ou Rheuten, à fin que par l'authorité de ce

Iaques Meier li. 1. de l'hiſt. de Fland.

Orodoc auteur allegué par Meier.

Rhuten faint par Scoonhouie.

Voy Bede en l'histoire d'Anglet. liu.1.chap.1.

grand personnage ilz puissent masquer d'vn trait de verité vne fable trop euidente. Car il est vray que Bede parlãt des Pictes, & Escossois, fait aussi mention de Reuda Capitaine d'vne troupe de Pictes sortis d'Irlãde pour prendre nouuelle terre en l'Isle Bretonne : mais il ne dit mot ny des Rutheniens, ny du passage d'iceux en Gaule quelque chose qu'en die Scoonhouie, que Meier loüe de grand antiquité. Que s'il est loisible de asseurer ses propres songes, & donner comme chose veritable ce qu'on imagine par coniecture, qui nous empeschera de dire que noz Rutheniens Aquitaniques (qui sont les habitans de Rouergue d'où mes ayeux ont pris origine) peuple ancien, & recogneu de Cesar, & limité par les Cosmographes les plus segnalez, ne soient ceux qui ont donné l'origine aux Gauloys de Belge, qui depuis ont porté ce tiltre ? Seroit il plus inconuenient que ceux de Rouergue eussent peuplé le païs Flamand que d'oüir comme les Tectosages leurs voisins, à sçauoir ceux de Languedoc, ayent couru l'Alemaigne, & se soient iadis habituez en Pannonie, comme nous auons desia fait par cy deuant cognoistre?

De ces Rhuteniens Aquit. voy Cesar. liu. 7. Ptolomée. li. 2. chap. 7. Table 3. d'Europe. Strabõ. liu 4.

Le diligent lecteur s'arrestera sur l'opinion qu'il luy viendra mieux à gré, quant à moy, puis que la chose est si doubteuse, i'aymeroy beaucoup mieux penser que Flandres aye iadis porté le nom de Ruthenie des Scythes & Russiens ou Rhutheniens (si l'on ne peult receuoir que noz Rouergaz aient faict ce voyage) venuz là auec les Cymbres, qu'aller imaginer les courses Bretonnes sans adueu, & sans trouuer peuple de ces Insulaires appellez Rhutheniens, n'y en approchant en sorte quelconque: ioint que deia nous auons assez prouué que ce pays a esté prins, habité & peuplé par les Teutons & Cymbres, soit qu'ils fussent Germains, ainsi que la plus grand part des autheurs le tiennent, ou Celtes, ainsi qu'auons dict suyuans l'opinion d'Appian en ses guerres ciuiles de Rome, Mais qui es[t] celuy, qui puisse donner pour article non reprochable, la migration de[s] peuples d'vn lieu en autre, puis que l'histoire ne fait mention de tout, & que le monde fut si troublé durant le desbord des estrangers sur les terre[s] de l'Empire, qu'encor est ce bien trauaillé que d'en tirer dequoy se contenter l'esprit.

Or tout ainsi que i'ay espluché la diuersité, & contrarieté des opiniõ[s] sur les premiers habitans de ceste terre Flamande, ie ne failleray aussi d'v[s]er de pareil debuoir sur le mot, Flandres, pour sçauoir d'où il a esté pris iaçoit que la difficulté soit grande à le dire, & aussi ie ne suis si arrogan[t] que d'en vouloir decider, n'estant encor aucun, soit ancien ou modern[e] qui nous aye peu oster de peine, & nous leuer le voile de deuant les yeu[x] en cecy, si le nom de Flandres est Teutonique ancien, ou s'il a sa source d[e] la langue Françoise.

Iacq. Meier. liur. 1. des Annales de Flandres.

Meier commençant son histoire de Flandres nous l'asseure en parlan[t] en ceste maniere : Ie ne trouue rien digne de foy, touchant les Flaman[s] iusques au temps de Clodion Roy de France, à sçauoir l'an 445. lo[rs] que passant la Meuse & le Rhin, il vainquit les Tongres (c'est à dire l[es] Liegois) & vint iusques à la riuiere de l'Escaut, où massacrant & cha[s]sant les Romains dudit païs, il prist les villes de Tournay & de Cambra[y]

Clodion Cheuelu chassa les Romains du pays de Belge.

Puis conduiſant ſon armée vers les Morins ou Terouannois, vint contre luy au ſecours des Morins, Golduere Duc des Rutheniens & Cymbres, lequel il priſt auec ſa fille en bataille, & ſommiſt la cité de Terouenne. La fille de Golduere ſa priſonniere, fut donnée en mariage à Flandbert nepueu dudict Clodion, à ſçauoir fils de ſa ſœur nommé Bleſinde, lequel il inueſtiſt du pays Belgique, apres en auoir chaſſé la garniſon des Romains, voulant qu'il commandaſt aux Rutheniens & Cymbres, & à tout le pays voiſin de la mer, affin que les François euſſent le paſſage libre tant par mer que par terre, pour venir en Gaule. On eſtime que ce Flandbert fut celuy qui donna le nom à toute la prouince, donnant par meſme moyen l'appellation Flamande aux Teutons, Rutheniens, Cimbres & Gaulois, apres auoir ietté & banny de la Gaule Belgique, Holdin frere de ſa femme Bleſinde. Cecy (comme dit le meſme Meier) iaçoit que ſemble auoir quelque veriſimilitude, ſi eſt-ce que les autheurs eſtans ſans nom, à peine le pouuons nous receuoir pour hiſtoire: comme ainſi ſoit que Gregoire de Tours, qui eſt vn des plus anciens eſcriuains de l'hiſtoire Françoiſe parlant du voyage de Clodion en la Gaule Belgique, ne dit mot de ce Roy Golduere, & moins parle il de Flandbert, ny de ſon mariage, non plus qu'Aymon moyne quoy qu'aſſez diligent rechercheur des occurrences, & choſes aduenues du temps qu'il eſcrit ſon hiſtoire. Voire l'Abbé d'Vſpergh, en ſes Chroniques racomptant les grandes conqueſtes de Clodion le cheuelu, & monſtrant comme les Gaules eſtoient partagées, à la fin il deſcrit la chaſſe donnée aux Romains au païs Belgique & en la Foreſt Charbonniere, ſans qu'il luy eſchappe vn ſeul mot ny de Flandbert, ny de Bleſinde. Me ſemble encor choſe fabuleuſe ce qu'õ dit que Lideric ayt eſté le premier Conte de Flãdres ſouz Charles le grand qui l'inueſtiſt du païs, & l'erigea en Conté, lequel auſſi print lors ſon nom de Flãdrine eſpouſe dudit Lideric: mais voyons icy vne autre faulte, car bien que Paule Emile ſuyuant l'hiſtoire Françoiſe face mention de ce Lideric, & cõme il eſtoit gouuerneur du païs Belgique ſi ne fait il recit aucun de ceſte Flandrine, ſeulemẽt dit que Charles le grand ayant tranſportez les Saxons en ce païs Flamand, commanda à Lideric admiral ſur ce coſté de l'Oceã, de prẽdre eſgard ſur ce peuple, & de gouuerner ce païs voiſin de la mer. Et tiennẽt aucũs que ce Lideric eſtoit Portugais de nation, mais venu là auec Charles Martel lors que les Sarraſins ſe ruerent ſur les Eſpaignes, & que ſa femme ſe nommoit, non Flandrine, ainſi que l'ont faint, mais bien Hermengarde, & qui fut fille de Gerard de Rouſſillon, lequel eſtoit ſeigneur de Tournay & du Cambreſis iuſqu'à la mer qui regarde l'Angleterre. Ainſi, puis que le païs eſtoit compris ſouz le tiltre de Foreſt, & que le gouuerneur ſe nommoit ſimplement Foreſtier, ioint que iamais Lideric ne le tint comme Conte, & moins n'eſpouſa onc Dame qui ſ'appellaſt Flandrine, ains Hermengarde de laquelle il eut vn filz nommé Engleran, il fault chercher ailleur la cauſe de ce vocable. Ceux qui ſ'eſtans diligemment amuſez à lyre l'hiſtoire, n'ont peu rien trouuer qui contentaſt leur eſprit ſur le nom de Flandres prins ſur quelque Prince, ou Princeſſe y ayant veſcu: & voyans la naturelle aſſiet-

Golduere Duc des Cimbres.

Flandbert dõne nom au pays de Flãdres.

Gregoire de Tours liu. 2.

Aymon moyne liu. 2.

Abbé d'Vſperg en ſa Chronique.

Naucleæ 2. volume, generation. 13. & 15.

Le miroir des hiſt. liu. 21. chap. 2.

Paule Emile.

L'hiſtoire Berthiniene fait Lideric Portugais.

Hermẽgarde fille de Gerard de Rouſſillon Eſpouſe de Lideric.

te, disposition, & inclemence de l'air de ce païs, ont estimé qu'il à esté nommé de ces motz Latins *Flatus*, ou *Fluctus*, qui signifient flotz, ou soufflemens venteux, à cause des inondations de la mer, ausquelles ceste terre est subiette & des grands orages des vents, qui y causent ces grãds desbordz, ainsi que de la memoire de noz Peres on les y a veu telz, que plusieurs villes furent englouties dans les abysmes creux de l'Oceã, qui fut cause que la terre fut nommée Flandria æstuosa, qui vault autant que pleine de Fluz & estangs marins enflez de ventz. Voire est noté, que n'a pas long temps, si lon vendoit quelques terres en ce pays Flamand, on escriuoit tousiours ceste clause au contract: A condition que si la mer se desborde dans dix ans, & qu'elle inonde, & noye lesdittes terres, le contract sera de nulle valeur.

Voy Louys Guicciardin liure des païs bas.

Ainsi ceste region ayant esté ainsi exposée aux tourmentes, & desbordz comme dit est, & à quoy on a pourueu en arrachant les boys, & hauçant les bordz & haures, à cause que la terre estoit trop basse, il y a quelque verisimilitude que de telle occurrence la region a esté nommée Flandres, puis qu'il n'y a Prince, duquel l'histoire soit certaine, qui l'aye baptisée en ceste sorte: & dequoy i'en laisse (comme i'ay dit) le iugement libre au lecteur discret, & debonnaire. Quant au nom de Conté & erection d'iceluy tous les auteurs approuuez s'accordent en ce, que ce fut du temps de Charles surnommé le Chauue, filz de Loüys le Debonnaire que cela aduint, entant que Baudouïn Forestier de Flandres, filz d'Adaquier, ou Odoacre, qui estoit filz d'Englerran sorty de Lideric & Hermengarde, ayant rauie Iudith fille dudit Roy Chauue, & poursuiuy par censures Ecclesiastiques, à cause que le Roy estoit empesché par les Normans qui lors rauageoyent la France, fut en fin absouz du Pape, par le moyen duquel le Chauue estant appaisé Baudoüin de garde de la Forest Charbonniere fut fait & creé Comte du royaume, à sçauoir homme lige du Roy de France au Conté de la Charbonniere, & nommé Marquis des Limites de Flandres, & receut les païs entre l'Escault, la Some, & l'Ocean pour doüaire, auec condition de deffendre ledit païs des courses & pilleries des Danoys, & Normandz, qui rauageoient toutes les Gaules és lieux voisins de la mer. Ce fut ce Baudoüin surnommé bras de fer, qui imitant son pere Adaquier, embellist le païs Flamand de plusieurs beaux edifices, & feit bastir le Chasteau de Bruges pour brider les voleurs, & escumeurs Danoys, & dresser plusieurs autres lieux, & forteresses, ainsi que pouuez lyre és Annales de Flandres, & de luy sortirent les Contes qui ont vn long temps gouuerné ce païs souz la foy, hommage, & obeïssance des Roys de France qui en sont les seigneurs liges & legitimes.

Cecy est accordé par Meier li.1.& 11.en la vie de Robert de Bethune.

Voyez Meier li.2.des Annal.de Flãd. Cecy aduint l'an 865. souz le Pape Nicolas.1.

Bruges par qui basty.

Neantmoins auant que passer outre, ie veux aduertir, comme en passant, le lecteur qu'oyant apeller ces princes anciens de Flandres, Forestiers, qu'il ne les estime pas pourtant telz qu'on feroit les gardes de Forestz de maintenant, ains pense que c'estoyent de grand seigneurs & que le pays n'estoit pas si despeuplé, que ilz n'eussent moyen de tenir teste à de grands Princes en guerre: aussi auant que Flandres leur escheu

Forestiers de Flandres Cõtes de Harlebec.

en patrimoine, ils iouïssoyent desia (souz tiltre de Comté) de la seigneurie de Harlebec, qui à present n'est seulement que Viscomté : Aussi comment eut osé vn petit compaignō se hazarder d'offencer vn si grand Monarque que l'Empereur Charles la Chauue, s'il se fut senty si bas de poil, que de ne pouuoir s'armer q̃ de l'amour seule qu'il portoit à la douairiere d'Angleterre, & fille de France ? Or ce qui proprement s'apelle Flandre s'estéd pour la plus part, vers le Septentrion & regarde l'estenduë de l'Ocean, & est separé de Zelande par l'Escault, vers midy le pays de Henault l'auoisine, auec le Vermandois, & Picardie: au Leuant l'Escault luy sert de limite & au Ponant il a la mer regardant l'isle Angloise, auec vne partie de la riuiere de Ha, & ce quartier d'Artois, qui voit & aproche du finage de Calais, & Bologne. L'air de ceste regiō est assez bon par tout, mais plus sain, & salutaire du costé qui est exposé au midy : le pays y est plat, peu montaigneux, & bon assez pour le labourage, & sur tout és lieux les plus proches & voisins de France, mais le vin ny croist en sorte quelconque. La richesse du pays est le bestail, & sur tout des cheuaux, quoy que gros, & pesans, comme aussi sont ceux de la Franche-Comté de Bourgoigne, quoy qu'à les voir on les iugeroit, veu la taille, de se ressentir aucunement de l'agilité des cheuaux d'Espaigne. Les laitages y sont en abondāce, aussi la vie principale des naturels du pays c'est le beurre, estās les pasturages beaux & de grād estendue, le long des riuieres de l'Escault, Lise, Denre, & autres fleuues fertils & courans, en outre les hōmes y estans industrieux à faire couler l'eau auec force canaux pour engresser leurs terres, & arrouser les Prez & lieux de pastis pour la nourriture de leurs bestes. Iadis en Flandres n'y auoit autre Baron que le Comte mesme, & ainsi les seigneuries qui y sont à present, ne sont de guere grande ancienneté, i'entends en ce qui proprement s'apelle Flandres, car il y a diuerse consideration de ceste Prouince aux autres qui sont contenues sous le nom des pays bas, suiets à la maison d'Austriche. Les pays Flamand est diuisé en 31. Court, qui sont les lieux de iustice & preéminence, & que nous pouuons nommer Chastellenies, lesquelles ont chacune en son endroit, & cartier, autorité, & iurisdiction sur toute la Prouince. Apres y sont les Quatrenieres des Ours, qui sont les enseignes des quatre familles principales des anciens Comtes, à sçauoir Pamele, Cisoin, Heme, Bouelare: douze pairs à l'imitation de France, pour assister au Prince és causes, & iugemens de consequence, ainsi que iadis en vsoyent tous les peuples de la Gaule : & comme aussi Baudouin premier Comte Flamād, erigea la republique de son Comté, ainsi qu'il l'auoit veu garder en France, ou il auoit esté nourry, & selon les loix Romaines desquelles se ressentoit encor le peuple de la Gaule. Est à noter d'auantage q̃ le pays Flamand est diuisé en Flandre Flamegante qui est le principal, Flādre Gallicane, ou Françoise, à cause qu'on y parle François, & Flandre Imperiale: La premiere region contenuë dez la mer Septentrionale iusqu'au fleuue Lise, & tirant vers la fosse neuue d'Artois, & pour la plus part ayāt le terroir maigre, steril, & sablonneux, & parainsi nō propre pour le froument, mais apte pour les seigles, & sur tout y croissent les lins, & chāures, & grand abondance de fruitz : & en ceste-cy est comprise la grand ville

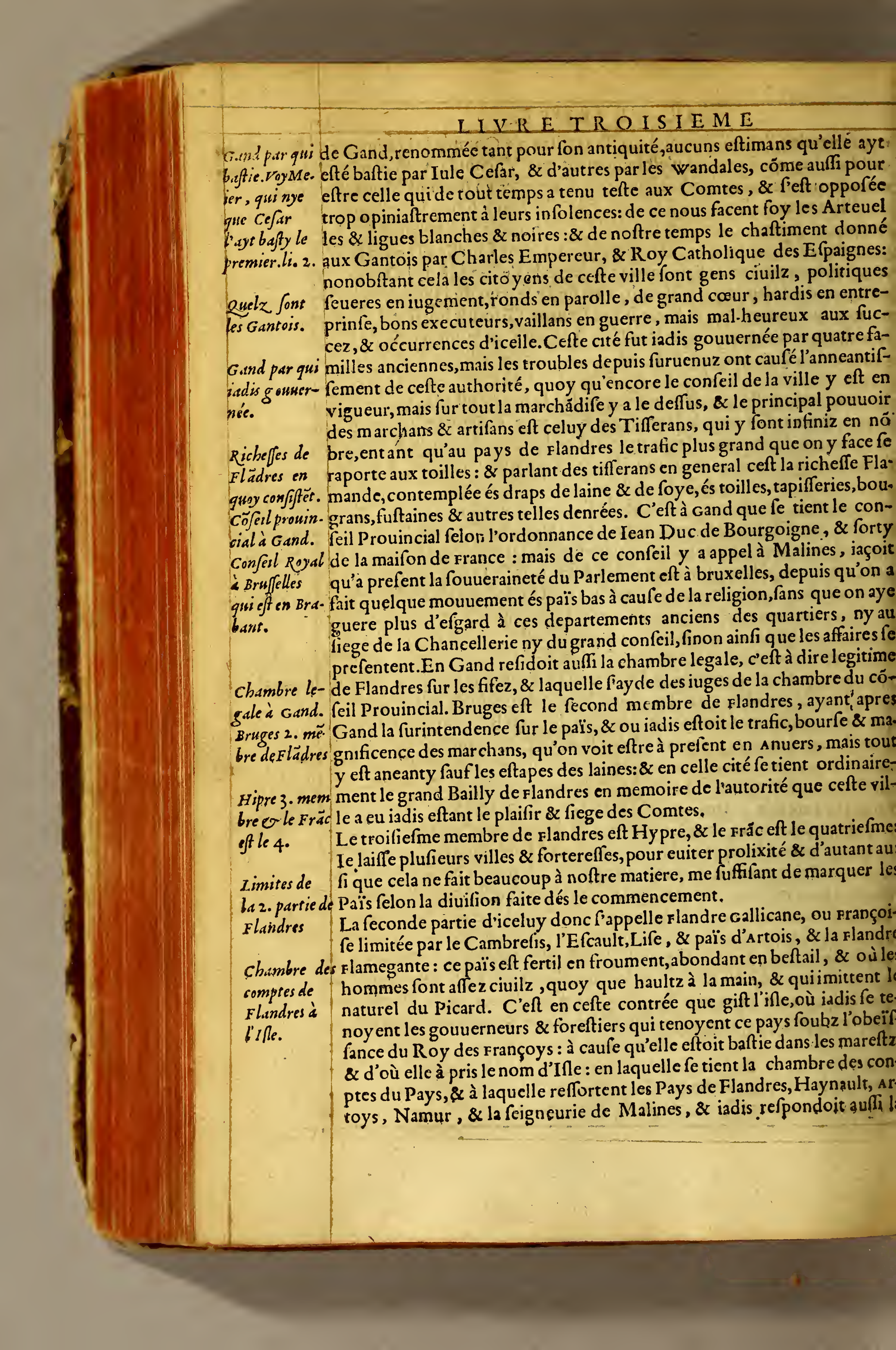
Descriptiō du pays de Flandres.

Cōpte de Flādres seul Barō en son pays.

Chastellenies du Frandres.

Familles principales de Flādres

Cōme le pays de Flandres est diuisé.



Gand par qui bastie. Voy Meier, qui nye que Cesar l'ayt basty le premier. li. 2.

de Gand, renommée tant pour son antiquité, aucuns estimans qu'elle ayt esté bastie par Iule Cesar, & d'autres par les Wandales, cõme aussi pour estre celle qui de tout temps a tenu teste aux Comtes, & s'est opposée trop opiniastrement à leurs insolences: de ce nous facent foy les Arteuelles & ligues blanches & noires: & de nostre temps le chastiment donné aux Gantois par Charles Empereur, & Roy Catholique des Espaignes: nonobstant cela les citoyens de ceste ville sont gens ciuilz, politiques seueres en iugement, ronds en parolle, de grand cœur, hardis en entreprinse, bons executeurs, vaillans en guerre, mais mal-heureux aux succez, & occurrences d'icelle. Ceste cité fut iadis gouuernée par quatre familles anciennes, mais les troubles depuis suruenuz ont causé l'anneantissement de ceste authorité, quoy qu'encore le conseil de la ville y est en vigueur, mais sur tout la marchãdise y a le dessus, & le principal pouuoir des marchans & artisans est celuy des Tisserans, qui y sont infiniz en nõbre, entant qu'au pays de Flandres le trafic plus grand que on y face se raporte aux toilles: & parlant des tisserans en general c'est la richesse Flamande, contemplée és draps de laine & de soye, és toilles, tapisseries, bougrans, fustaines & autres telles denrées. C'est à Gand que se tient le conseil Prouincial selon l'ordonnance de Iean Duc de Bourgoigne, & forty de la maison de France: mais de ce conseil y a appel à Malines, iaçoit qu'à present la souueraineté du Parlement est à bruxelles, depuis qu'on a fait quelque mouuement és païs bas à cause de la religion, sans que on aye guere plus d'esgard à ces departements anciens des quartiers, ny au siege de la Chancellerie ny du grand conseil, sinon ainsi que les affaires se presentent. En Gand residoit aussi la chambre legale, c'est à dire legitime de Flandres sur les fifez, & laquelle s'ayde des iuges de la chambre du cõseil Prouincial. Bruges est le second membre de Flandres, ayant apres Gand la surintendence sur le païs, & ou iadis estoit le trafic, bourse & magnificence des marchans, qu'on voit estre à present en Anuers, mais tout y est aneanty sauf les estapes des laines: & en celle cité se tient ordinairement le grand Bailly de Flandres en memoire de l'autorité que ceste ville a eu iadis estant le plaisir & siege des Comtes.

Quelz sont les Gantois.

Gand par qui iadis gouuernée.

Richesses de Flãdres en quoy consistẽt.

Cõseil prouincial à Gand.

Conseil Royal à Brusselles qui est en Brabant.

Chambre legale à Gand.

Bruges 2. mẽbre de Flãdres

Hipre 3. membre & le Frãc est le 4.

Le troisiesme membre de Flandres est Hypre, & le Frãc est le quatriesme: Ie laisse plusieurs villes & forteresses, pour euiter prolixité & d'autant aussi que cela ne fait beaucoup à nostre matiere, me suffisant de marquer les Païs selon la diuision faite dés le commencement.

Limites de la 2. partie de Flandres

Chambre des comptes de Flandres à l'Isle.

La seconde partie d'iceluy donc s'appelle Flandre Gallicane, ou Françoise limitée par le Cambresis, l'Escault, Lise, & païs d'Artois, & la Flandre Flamegante: ce païs est fertil en froument, abondant en bestail, & où les hommes sont assez ciuilz, quoy que haultz à la main, & qui imittent le naturel du Picard. C'est en ceste contrée que gist l'isle, où iadis se tenoyent les gouuerneurs & forestiers qui tenoyent ce pays soubz l'obeïssance du Roy des François: à cause qu'elle estoit bastie dans les marestz & d'où elle à pris le nom d'Isle: en laquelle se tient la chambre des comptes du Pays, & à laquelle ressortent les Pays de Flandres, Haynault, Artoys, Namur, & la seigneurie de Malines, & iadis respondoit aussi la

Franche-Comté. En ce cartier, & Flandre Françoise est la ville ancienne de Tournay de laquelle sous le nom des Neruiens, Cesar fait si grand compte, & contre lesquels il eut si cruelle guerre.

Cesar és Comment l.1.& 5

Limites de la Flandre imperiale.

L'autre, & troisiesme partie de Flandres, porte le nom d'Imperiale, à cause que iadis elle estoit souz l'obeissance des Empereurs, & en est le limité de peu d'estenduë vers le pays de Brabant, pris entre les riuieres de l'Escault & la Denre : aussi Flandre iadis estoit partagé à trois seigneurs la souueraineté en estans deuë au Roy de France, le domaine à l'Empire, & la proprieté se raportoit au Comté, lequel faisoit hommage, & à l'Empereur, & au Roy en pareille forme & ceremonie, qui estoit telle: que le Comté se presentoit deuant la maiesté de chacun de ces Monarques à teste nuë & sans porter espée, & ayant mis vn gnoil à terre vn cōseiller luy disoit, qu'il venoit là pour cause de sa principaulté, & seigneurie de Flandres, & de tout ce qu'il tenoit, ou du Roy, ou de l'Empereur, & que il promettoit d'estre loyal iusqu'à la mort, de ce qu'il tenoit de quel que ce fut de ces deux. Quoy que en die Louys Guicciardin, si ne luy peux-ie accorder que le Comté de Flandres de soy fut hommageable à l'Empire, veu que la donation ressortissement, & iurisdiction estoit purement se raportant à la chambre Royale de France: & si quelque Comté à fait serment de fidelité aux Empereurs, ç'a esté pour autre occasion que pour le pays de Flandres: sur quoy ie ne demande autre argument sinon que les Empereurs n'y ont iamais riē querellé de souuerain, quelque chāgement qu'il y ayt eu de seigneurs, ains en ont laissé disposer au roy, comme à celuy qui en estoit le dispensateur legitime, lisez ce qui aduint, tenāt le Comté de Flandres Guy de Dampierre & la cognoistrez, pour quelles raisons l'Empereur Raoul declaira Guy attaint de leze maiesté, & se saisist des terres, non vniuerselles de Flandres, trop bien de celles qui estoyent du ressort de l'Empire: là où le Roy Philippe le Bel contraignist & le Cōte Guy, & toute la noblesse de prester le serment de fidelité ainsi qu'il en est escrit aux registres & thesor de la Court de Parlement, & sous le mesme, lisez comme le Comte Flamand est puny pour auoir voulu marier sa fille à l'Anglois, qui estoit mortel ennemy de la maison de France. Voila quand à l'estat particulier du pays de Flandres selon ce que i'en ay peu sommairemēt recueillir de diuers auteurs, sans toutesfois m'estre amusé à compter le fondement des villes, lesquels pour la plus part sont modernes, sauf celles qui sont basties en la Flandre Gauloise & pays de Henault Tournesis & Artois, la memoire desquelles est dés le tēps des Romains, veu que Cesar fait mention de Tournay, & n'oublie point Arras, ny ses finages, nomplus que les païs qui sont selon la mer dés l'Ecluse iusqu'à Calais & Boloigne. Reste à voir le surpl' des pays bas, qui pour estre subiets à vn mesme Prince, & viuans sous pareille loy, sont aussi contenus en general sous le nom de Flandres.

Flādre auoit iadis trois seig. & comment.

Forme d'hommage du Comte Flamand à Roy & à l'Empereur

Louys Guicciardin en la descrip. de Fland.

Guy de Dampierre Comte Fland. 1279. voy Meier li. 10. Philippe lebel emprisonne le comte Guy.

Peu de ville en Flandre qui en soynt modernes

Des pays bas, coustumes, & façons des hommes qui habitent en iceux: qui est en la region Belgique. Chapitre 39.



'Autant que celle estendue de pays qui est en la Gaule Belgique contenu sous le nom de pays bas est à present enclos souz le tiltre de Flandres, iaçoit que improprement, entant qu'à bien parler la region Flamande est celle seulement qui auoisinant la mer est aussi suiette aux desbords d'icelle, comme dit a esté cy dessus: si est-ce qu'à cause que c'est vn mesme Prince qui en est le seigneur & que presque les loix, & coustumes s'y raportẽt nous auons fait vn amas du tout ensemble; ayans premierement specifié ce qui est de Flandres selon les anciennes distributions. Et d'autant qu'au chapitre de Gaule, i'ay departy ce qui est d'icelle en Celtique, Aquitaniq & Belgique, & derechef particularisé chacune selon que & les anciens, & les modernes les ont diuisées, & marquées diuersement selõ la varieté, & occurrence du temps, il nous suffira pour ceste fois de dire que iaçoit que plusieurs seigneurs possedẽt le pays Belgique, si est-ce que le Roy Catholique est celuy qui en tient la plus belle & grande estendue, neantmoins, & l'Empereur & le Roy de France, & les Suisses, & plusieurs Princes Alemãs, & Euesques y ont de belles terres, le tout cõpris le long du Rhin, Meuse, & Seine, & s'estendant vers la mer & au septentrion, & au Ponãt, soit qu'il regarde le pays Holãdois, ou s'auoisine d'Angleterre. Ayãt dõc cy deuant parlé en general des mœurs des Gaulois, ne faillirõs (laissant ce qu'ilz estoyent iadis) de racompter particulierement, comme maintenant se comportent les façons de vie des habitans des bas pays, ainsi nommez à cause qu'ils vont en baissant tirant vers l'Ocean, ce qui à causé (comme i'ay dit) que la terre en est ainsi suiette aux inondatiõs de la mer. L'air du pays y est humide, & grossier, & neãtmoins salutaire, aydãt à la digestiõ, & propre à la generation, & diray que si les habitans de celle region n'estoyẽt excessifs au boire & manger, & que encore les malades fussent seruis comme il fault, ils viuroyẽt plus longuement qu'ils ne font, veu la disposition de leurs personnes, & la tẽperature du Ciel, qui semble s'y estre moderée depuis quelque temps. Aussi l'esté y est beau & delectable, sans estre excessif en chaleurs, ainsi qu'on le sent en la Gaule Narbonnoise. Les tonnerres n'y sont trop frequens, les terre-trembles non guere iamais sentis, y obstant & l'humidité de l'air, & la basseur de la terre, s'il y en aduient il le fault acõpter à quelque grand miracle. L'hiuer y est long, fascheux, tresfroid, venteux, & rigoureux, & sur la fin de l'Automne le tout se con, uertissant ordinairement en pluyes. Le pays y est plat sans guere de collines & montaignes si ce n'est au terroir de Luxembourg & Namur, & au pays de Henault & du Liege. Ie laisse à part la fertilité diuerse selon les pays les vns portans vne sorte de fruit les autres vne autre, & ne mettray en ieu les bois & forests de nom qui y sont, & desquelles les habitans se seruẽt, soit pour bastir, se chauffer, ou s'armer de vaisseaux pour le nauigage: ne m'amuseray au bastail qui y est beau, grand, & en grand nombre, &

De la Gaule Belgique voy Cesar 1. Commẽt. Ptol. l. 2 ch. 9. tab. 3. d'Europe.

Pourquoy les pais bas ainsi nommez.

Qualité de l'air des pays bas.

Condition & assiete des pays bas.

ne suis en voye de vous specifier les riuieres pour ceste fois qui arrousent ceste partie Belgique, iaçoit que des plus belles de l'Europe y facẽt cours telles que sont le Rhin, la Meuse, l'Escault, Moselle, Seine, Ems, & Haine, laquelle a donné nom, ainsi qu'on tient à tout le pays de Henault: Biẽ diray que l'industrie des habitans a esté telle, & si grande que d'auoir si bien dressé les canaux de ces riuieres, qu'il n'y a ville qui n'aye quelque bras, ou cours de fleuue pour de l'vne à l'autre pouuoir aisément conduire leur marchandise: & est la regiõ renduë plus forte par les estangs, paluz & marests qui y abordent, iaçoit que les fontaines d'eau viue n'y soyent guere frequentes, si ce n'est és lieux haultz, & assis sur quelque roche viue. Les hommes de ces bas pays sont ordinairement beaux, bien faitz & proportionnez de membres, & sur tout sont bien en iambe, & semblent exceder en grandeur le reste des Gaulois sauf les Suisses, & principalement ceux qui se tiennent en Frise, & Holande: sont bons mariniers, ayans des Hurques les plus fortes que autres vaisseaux qui courent fortune sur mer, & c'est pourquoy ilz ne s'arrestent guere par les portz iusqu'à tant qu'ils ont parfait leurs voyages, & ne craignent guere les tempestes, comme s'ilz auoient quelque accord auec les ondes. Et de cecy ne fault s'estõner, veu qu'estans descendus la plus part des Saxons ilz en tiennent encore les façons de faire, & l'asseurãce qu'auoiẽt leurs predecesseurs sur mer, quelque fureur de temps qui apparut, ou quelque effroyable tẽpeste qui semblast les menacer d'vn euident naufrage. Ce peuple est de gentil esprit, subtil, ingenieux, apte aux lettres & ayant nombre infiny d'hommes de sçauoir, & sur tout qui s'adonnent à la cognoissance de diuerses langues: adonné au possible à la marchandise, comme leur pays n'ayant richesse que par le trafic, & les plus experts artisans qu'on sçache guere en l'Europe, mesmemẽt à la painture, & burin qui sont deux parties de la perspectiue & d'art ioint au iugemẽt des plus parfaites qu'homme puisse guere imaginer: quãt à la Musique, on ne peut nier que ceux du bas païs sont nez aux accordz & que le terroir Belgique formille autãt de chantres que l'Alemaigne de forgerons. Ces gens sont assez attrempez, soit en parolle, ou façons de faire, non trop bouillans de colere, ny ordinairement ambitieux, mais qui toutesfois sont obstinez & soupçonneux, conuoiteux de richesses, legers à croire, aisez à deceuoir, oublians soudain les plaisirs receus, peu constans en amitié, iaçoit qu'aussi n'impriment ilz trop viuement le courroux & haine en leur ame: adonnez plus que de raison au boire qui leur cause la perte de celle naïue beauté que nature leur donne, & altere la santé qui sans cela leur seroit de longue durée. Les femmes y sont belles, gracieuses, de belle stature, conuersans librement en la compaignie de chacun suiuãt la coustume du pays, qui est cause qu'elles sont promptes aux affaires, subtiles & adextres, mais ceste liberté honneste leur cause aussi vne vie modeste & sans aucun blasme, estans sobres, chastes, honorables, actiues, comme celles qui non seulement s'adonnent au mesnagement de leur maison en quoy seules elles sont occupées, ains encor de la marchãdise acheptans, & vendans aussi bien que leurs marys, & prennent souuent telle & si grande autorité qu'elles sont les dames & maistresses. Leur viure est sobre, & se

Riuieres principales de la Gaule Belgique.

Quelz hommes des bas pays.

Saxons habitateurs des pays bas voy cy dessus c.38.

Des Saxons bons mariniers. voy Sidonie Apollinaire l.8. epist.6.

Habitans des pays bas sont gen de bon esprit.

Vices de ceux des pays bas.

Mœurs des fẽmes des pays bas.

nourrissent par tous les pays bas assez escharcement, & ne se soucians de guere grand apareil, comme gens adonez à leur prouffit s'il en y a au mõde, & sur tout és villes ou s'exerce le trafic, neantmoins sont ilz propres en leurs maisons, ayans de beaux & riches meubles, & se tenans gentilment en ordre, peu se soignans de leur prochain, & si amys d'eux mesmes que rien ne leur est plus cher que de pẽser aux moyens de s'enrichir: religieux au reste, & gens aymans Dieu, zelateurs de la foy de leurs ancestres, si ce n'est que de nostre temps la peste commune saisissant l'Europe, a couru aussi par aucunes terres desdits pays, nõ sans y faire vn estrange degast, & y causer des ruynes qui se feront sentir à plusieurs generations aduenir.

Voila quant aux mœurs du peuple, ores il fault vn peu toucher la police, & gouuernement selon que la prouince est regie, & ce presque à l'imitation Françoise, d'autant que les seigneurs qui ont commandé en ce pays, sont aussi sortis de la maison de France, & mesme le pays a esté longuement sous les loix & constitutions des Parlemens suietz au Roy treschrestien. Depuis que par le mariage de madame Marie fille de Charles Duc de Bourgoigne & heritiere vnique de tout ses estats, auec Maximiliã d'Austriche, ces pays de Flandres & autres voisins furent ioints à la maison d'Austriche, & depuis escheurent à la couronne d'Espaigne, comme les roys y commandans n'eussent le moyen, pour les grandes & diuerses terres qu'ils possedent de se tenir aux pays bas pour les gouuerner, ainsi que iadis faisoit le Prince Bourguignõ, ilz ont esté contraints d'y enuoyer des gouuerneurs representant leurs personnes, ausquels ils ont donné des Cõseillers pour leur assister au maniment des affaires. Or iaçoit que le gouuerneur, ou pour mieux dire Regent, aye presque esgale puissance en ces pays que le Prince mesme, si est-ce q̃ c'est au seul prince à créer les estatz, & officiers, & luy seul donne les offices souuerains en dignité tout ainsi qu'il nomme le gouuerneur, eslisant, & Presidents, & Conseillers en quelque estat &, iurisdiction qu'on les cõtemple, car il y a diuers conseils ainsi que verrons en poursuyuant nostre discours. Il n'a pas long temps qu'en Flandres (i'abuse du nom d'vn priué pour tout le pays) les conseilz qui à present sont separez sous le tiltre d'estat, & de priué, n'estoient que vne mesme chose & embrassoit l'vn, ce q̃ tous les deux à peine peuuent maintenant despescher: mais les affaires allans en accroissant, il a fallu aussi diuiser le conseil auec l'autorité requise & selon que la necessité, & vrgence des affaires le requeroit. Le conseil d'estat donc comme estant le premier sera par nous touché premierement, & est celuy qui reside pres la personne du gouuerneur, ayant des Conseillers sans nombre certain, ainsi qu'il plaist au Prince en ordonner, & parmy lesquelz sont meslez quelques seigneurs & gouuerneurs d'autres regions, aucuns doctes & sçauants hommes, des vaillans & bons guerriers telz que bon semble au Prince de les choisir, & à tout cecy est aioint vn president homme de grand sçauoir, & renommé d'vne grãd integrité de vie. Auec ceste troupe consulte le gouuerneur sur les affaires d'estat soit que la chose touche au Prince, ou soit pour le proufit du public, & traittãt de la paix, ou de la guerre, prẽd esgard aussi à ce qui apartient au gouuernement general de toute la Prouince.

Marie de Flãdre espousé de Maximilian d'Austriche l'an 1478.

Diuers conseils en Flandres pres du gouuerneur.

Conseil d'estat, & sa puissance.

Aussi c'est en ce conseil que se donnent les aduertissemẽs de toutes parts, que se trafiquent les intelligences, que on casse, ou apointe les Colonnels, & chefs de guerre, que les embassadeurs sont enuoyez ou receus, & où en somme se vuident les choses qu'on ne peut desmesler és autres courts, & conseilz. Ceste grande autorité fut iadis és mains du conseil priué & secret du Roy lequel aussi se tient pres la personne du gouuerneur, & où le nombre des conseillers est limité à dix ou douze hommes segnalez en sçauoir, & bien renommez, ayans aussi vn president esleus par le Prince, ou gouuerneur du pays. Ce conseil depuis que celuy d'estat fust estably, n'a que la iustice, & police, sans manier les affaires de dehors, ny de la guerre, ayant puissance de donner priuileges, graces, pardons, remissions, octroys, & consentemens: pouuant faire loix, statuts, ordonnances & editz, ayans en main la cognoissance & iugement des proces, & querelles, sur les finages & limites des terres, & parties importantes du domaine, iugeantz de l'autorité du Prince & seigneurs, selon les registres ordinaires: sauf que aux affaires de plus grande importance, il fault que ces Conseillers en cõmuniquent au gouuerneur, & conseil d'estat, tout ainsi qu'en ce qui touche la police, l'autre conseil est tenu en donner aduis & instruction au cõseil priué les Conseillers duquel on apelle à la façon de France, maistre des Requestes: & à chacun de ces conseils y a quatre secretaires qui sont comme audienciers, & tousiours parmy quelques seigneurs & cheualiers de la Toison, ainsi qu'on en vse en France au Conseil priué seant pres la maiesté du Roy, ou pres la personne de Messieurs ses freres, & comme encore éz Courts de Parlemẽt sont receuz les Pairs de France & les gouuerneurs des Prouinces, comme estans de soy du corps du Conseil & ayãs priuilege d'aduis, encore qu'ilz ne soiẽt point establis iuges q̃ par le droit du ranc qu'ilz tiennent. Le troisiesme conseil est celuy des finances gouuerné comme iadis on en vsoit & vse on encore en France: en ceste police on voit trois sages seigneurs du pays apellez chefs, ou surintendans des finances, vn receueur, & vn thesorier general, & trois commis hommes qualifiez & experts, deux Greffiers, & autres officiers ainsi qu'il en plaist disposer au Prince, ou à son lieutenant. C'est à ce conseil d'auoir l'œil, & sur-intendance des biens, reuenuz, & patrimoine du Prince, à prẽdre esgard aux aydes tant ordinaires que extraordinaires, aux chambres des Comptes, & en somme à voir comme se deportent tous ceux qui ont charge des deniers de leur Prince. C'est en celle chambre que on dresse les tailles, faitz & taxe les impostz, & que lon traitte des payemens & souldes, soit en temps de paix ou de guerre, que l'on ordõne pour les frais des fortifications, munitions & toutes autres despences necessaires pour le public: & c'est par ce conseil que les biens du Prince sont donnez à ferme, selon les moderations, & restrictions acoustumées. Les chambres des Comptes y sont tout ainsi reiglées qu'en France, y ayant en chacune vn President, & sept maistres des Comptes desquelz les quatre sont seulement ordinaires, & se tient ceste compaignie à Bruxelles.

Conseil priué, & son autorité.

L'vn conseil communique certains affaires à l'autre.

Quatre secretaires à chacun conseil.

Le conseil des finances & son office.

Chambre des comptes à Bruxelles.

Le Prince des bas pays a aussi des cõseilz Prouinciaux & nõmez Parlemens à l'imitation de France, en chacun y ayant 12.16.ou .8.conseillers, vn

Parlemens de Flandres fort differẽs à ceux de France.

Chancelier, ou Presidét, l'Aduocat & Procureur du Roy, les greffiers, secretaires, & autres officiers esleus trestous par le gouuerneur de la Prouince. Mais la puissance de ces Courts n'a la maiesté telle, ne si admirable & seuere que celle de noz Parlements de France, lesquelz ne recognoissent que le Roy & ne sont erigez que de luy, & les offices vaquans ny sont dispensez que par son autorité Royale, & personne ne cognoissant de leur sentence, & n'y ayant gouuerneur qui puisse leur prescrire loy, ny ordonnance nouuelle, autre que celle qui est de la volonté du Roy, & autorisée par les courts souueraines. Là où és pays bas le gouuerneur enuoye tous les ans cõmissaires par toutes les bonnes villes, auec nouuelles prouisions, loix, & ordonnances, ausquelles fault que les Parlements obeissent. Quant à la gendarmerie, on ne tient point en Flandres durant la paix aucunes garnisons de gens d'ordonnance, ainsi qu'on fait ordinairement en France, à cause qu'estans voisins d'Alemaigne, comme ils sont, ils se font fortz de s'en preualoir auec leur argẽt tout à loisir, & assez soudain: biẽ est vray que de fanterie il en y a quelques compaignies qui sont tousiours departies par les places des frontieres, & qu'aussi de nostre temps les Roys Catholiques, voyans l'ordre gardé en France pour l'esgard de la caualerie y ont prouueu de mesme façon que noz Roys, faisans 600. lances en tous les pays bas, diuisées en 14. compaignies des gẽs d'armes de cinq hommes à cheual pour lance, iaçoit que tout va aussi bien en diminuant comme on le voit peruerty en ce nostre pays de France. Quant à la mer, le Roy Catholique ne tient guere iamais armée sur icelle és costes de Flandres, Brabant, Holande, Frise, & Zelande, iaçoit qu'il y ayt vn Admiral, qui est chef de la marine, ainsi que nous le pratiquons aussi en France, & est ceste dignité & honorable, & de grand reuenu, entant que cest officier, & seign. de la marine a part en toutes confiscations de denrées & vaisseaux, à part aussi aux butins faits en guerre, & aux courses de quiconque fait proye sur mer: sçait que doit prendre sur chacun tonneau de marchandise quelque saufconduit qu'ayent les marchans qui sont de pays estrange, & auquel saufconduit si l'attache de l'Admiral n'estoit apposée la marchandise est soudain confisquée. La sagesse des gouuerneurs de ces pays est grande en ce que voyans comme ce peuple est enceint de plusieurs siens voisins qui à tous propos se vont vendre à deniers comptans à faire seruice aux Princes en leurs guerres, & entreprises: ilz ont ordonné que nul suiet au Roy Catholique s'enrolle souz quelque Prince, ny Potẽtat estranger, sans l'expresse permission, & congé sien, ou du gouuerneur du pays au nom de sa maiesté. Ie laisse les deffences de tirer desdittes terres, cheuaux, viures, or, n'y argent, ou autre chose venant au pays, ny la permissiõ du cours & trafic de marchandise, estant ceste loy comme commune à tous les Princes presque de la terre. Les estats s'y assemblans, sont plus faits par l'ordonnance du Prince, ou gouuerneurs, qu'à la requeste du peuple, & communautez, à cause qu'on ne les apelle guere que pour y parler des subuentions, & c'est aussi pourquoy le plus souuent ilz y viennent plus par force, & de peur de l'amende à laquelle on condemne les delayeurs que de soucy que ilz ayent de l'assemblée. Au reste n'est de mesme l'assistence des ordres de

De la gendarmerie des pays bas.

Admiral és païs bas, & sa puissance.

Loix sur les viures du ays.

Comme les estatz sont assemblez aux pays bas.

chascun pais, d'autant que des terres Brabant, Hennault, Artois, Namur, & Zelande chascun des trois estatz y enuoye des Commissaires, & deputez, là où les Flamans y enuoyent en general pour leurs quatre membres, iaçoit que les autres estatz à sçauoir l'Eglise, & noblesse y mandent aussi quelqu'vn pour voir si les quatre membres diront rien à leur desaduantage, & preiudice pour s'en ressentir. D'auantage quand bien vn pays auroit accordé ce que le prince demãde le corps d'vne seule ville est pour s'opposer, & rompre tout ce qui auroit esté octroyé, & nonobstant le Prince ne s'aygrist, ains pillant pacience, attend à vne autre fois que les commis sont mieux affectionnez à condescendre à sa demande. Et voila quant à l'estat general, reste à particulariser quelques villes des pays bas pour le contentement plus grand de ceux qui s'amuseront à lyre ceste histoire.

Description de Brabant.

Or ayans parlé de Gand au discours de Flandres, nous verrons quelque cas des belles citez qui sont au Duché de Brabant, de l'antiquité duquel ie renuoye le lecteur à Iean le Maire de Belges, & à l'histoire de Belges, me contentant de vous dire que ce Duché est limité de la Meuse vers le Septentrion, qui le separe du païs de Gueldres, & de Holande: au midy luy gisent Hennault, Namur, & pays du Liege, à l'orient luy est encor la Meuse, & à l'Occident est l'Escault qui separe les Brabançons de Flandres, confinant auec la principauté d'Alost: & les villes principales de Brabant sont Louuain, Anuers, Bruxelles, Bosleduc, & plusieurs autres murées, & non ceintes de murs que ie laisse pour euiter prolixité, contents de proposer les deux chefs du pays Louuain & Anuers, quoy qui à Bruxelles soit assis le Conseil, & les finances ainsi que desia nous auons dit. On tient que Louuain fut bastie par Cesar, d'autres tiennent que ce fut vn Escossois nommé Lupe, auant Cesar long temps, mais n'ayant rien d'escrit de l'antiquité, ie suis aussi contrainct de n'en dire autre cas sinon qu'à present elle est remarquée plus pour son vniuersité fameuse, que pour autre chose qui la puisse singulariser, & laquelle escole y fut dressée enuirõ l'an de nostre seigneur, mille quatre cens vingt six, par Ieã Duc de Brabant quatriesme du nom, & enrichie de beaux priuileges par le Pape Martin cinquiesme, & de nostre temps augmentée & douée de grandes immunitez, & confirmation des anciennes libertez par Philippe second Roy des Espaignes. Louuain de tout temps a esté & est encor la Metrapolitaine de Brabant, & chef du premier cartier de la Prouince, precedant toutes les autres villes dudit estat en toute preeminence, soit à prester le serment au Roy, ou à le receuoir de luy-mesme, ou a porter la parolle és choses concernantz les affaires, sauf és demandes des aydes & empruntz pour le Prince, ou Anuers, comme y ayant le plus d'interestz, est celle qui parle la premiere: & sur la police de laquelle, en la descriuant nous prendrons le patron du reste des villes Brabançonnes: d'autant que quiconque sçaura comme Anuers se gouuerne, il n'ignorera presque rien, ie ne dis pas des façons de faire, & coustumes des villes subiettes au Roy Catholique, ains encor des lieux principaux d'Alemaigne & de la plus part des pays Septentrionaulx. Aussi supposé qu'auec plus de

Iaques de Guy se en son hist.

En quel tẽps dressée l'Vniuersité de Louuain.

Louuain metrapolit. de Brabant.

Anuers patron de toutes les villes Alemandes.

liberté les autres maintiennent leur estat que ne fait Anuers sa police, si est-ce que le pareil ordre de Bourg-mestres auec leurs Senateurs, & des chefz des quartiers ou Viczmestres, & Doyens des mestiers y est obserué, ayants vne authorité, peu s'en fault, semblable. Pour venir donc à la description de ceste ville, ie laisse l'histoire (si tel nom elle merite) du Geant druon, & de ses tirannies & cruautez exercées sur le passage de l'Escault, quoy qu'il semble qu'encor on renouuelle la memoire de ceste opinion en certaines ceremonies que l'on porte la statue ou effigie de ce Geant, qu'on estime bastisseur du chasteau qui estoit iadis sur la riuiere, en laissant le different à vuider aux Annalistes de Flandres, qui (à mon aduis) auront assez de peine à desmesler ceste fusée. Ie laisse encor la description & effigie de la ville, quoy que pour la singularité elle merite bien d'estre naïuement tirée, à cause de sa grandeur, splendeur, magnificence & rarité d'edifices: ne vous diray la cause du nom de la Bourse de Anuers tant vsité en France & autres lieux de la chrestienté, & qui a esté imitée pour le trafic par la communauté des marchands, comme chose tresseure pour la conseruation des pauures voyageurs trouuans par tous les païs où ilz vont, qui les suporte, & deffend auec ces lettres de banque, ainsi qu'à Lyon on les nomme. Laissant (dis-ie) toutes ces singularitez, nous dirons deux mots de la ville d'Anuers, comme la voyans vn miracle de nostre temps, & celle qui s'est fortifiée, & aggrandie par la diminution de la superbe & riche cité de Bruges, & ce de nostre temps: car les premiers accroists viennent de plus loing, ainsi que ie vois vous le deduire. Enuiron l'an de grace 1300. comme les habitans d'Anners iouissent du droit des foires par la concession, & priuileges tant des Papes qu'Emp. si est-ce que Iean second Duc de Brabant leur osta pour en estreiner ceux de Malines, mais Henry de Luxembourg Emp. leur rendit, & nobtindrēt deux foires, desquelles ils iouissent encores, à sçauoir à la Penthecoste, & à la sainct Remy. Le second accroist de ceste ville est aduenu lors que les Portugais ont cloz le passage de l'espicerie aux Venitiens par la voye de Calicut, & que l'Ocean est celuy qui dispence les Occidentaulx à courir toute la Mediterranée, & puis se ietter en l'Ocean par le moyen de la mer rouge la moins nauigable de toutes les eaux qui sont comprises soubz le nom de marine. Car alors les Portugais qui peuuent venir en Flandres par mer en moins de douze iours commencerent à visiter les places plus marchādes des pays bas, & s'arrestans à Anuers, y cōmencer, ce qui à present s'y pratique pour le bien & contentement de tout le Septentrion, & Occident, si l'auarice des voyageurs ne rançonnoit les Marchans.

Ce geant couppoit les mains aux marchās voy Guicciardin en la description d'Anuers.

Le nom de bourse vient de Bruges, où les Marchans se vouoyent.

Comme Anuers est venuë à telle grādeur.

Foires d'Anuers quand instituées.

Mais le plus grand accroist luy a esté donné par les seigneurs d'Austriche, & ceux de la maison de Bourgoigne, à cause des seditions de ceux de Bruges, qui estans trop riches ne voyoient plus leur Seigneur, & taschoient de s'emanciper de son obeïssance, beau exemple pour ceux d'Anuers, s'ilz prennēt bien garde aux affaires telz qu'il les voyent acheminer. Cecy mis à part, voyons quel est ores le gouuernemēt de ceste Cité tant riche, & excellente, & que plusieurs osent esgaller à la magnificence de Venise, & abondance de Paris, quoy que ce soient deux des

premieres clartez de l'Europe. En Anuers donc le gouuernement est departy en quatre membres, le premier desquelz est nommé la nouuelle seigneurie, qui comprend en soy le Magistrat souuerain: le second porte le nõ de vieille seigneurie embrassãt so' son nom ceux qui ont esté Escheuins y ayant telle liaison entre ces deux membres qu'on n'en fait qu'vne mesme chose. Le troisiesme porte tiltre de Bourgeoisie, contenant vingt six Capitaines des Bourgeois, suyuant le departement des treize cartiers de la ville, & le quatriesme est celuy des Doyens qui sont en tout iusques au nombre de 24. constituez sur les 27. mestiers d'Anuers, & de ces quatre membres est composé tout le corps de la ville. Le Magistrat souuerain est esleu, & crée tous les ans au moys de May (comme en Aoust, on fait tous les deux ans le Preuost des Marchans) & est nommé en ceste sorte: La loy, ou seigneurie presente, & nomme neuf gentilshommes telz que elle estime dignes d'vn si hault degré d'honneur: & les 13. chefz, ou wicmestres en nomment aussi neuf de leur costé, & la seigneurie nouuelle en presente autant seule que les deux autres membres, & les nõs de tous sont enuoyez en court: entant que la presentation estant des citoyens, c'est au Prince ou gouuerneur de nommer celuy que bon luy semble: & ayant fait choix, sans mettre deux freres, ou Cousins en l'administration, enuoye deux Commissaires en Anuers, lesquelz appellans & assemblans le Conseil, y nomment sans grande ceremonie ceux qui sont nommez pour seig. & Escheuins pour l'année: & ceux qui sont esleus ont puissance decréer les deux Bourgue-mestres, à sçauoir celuy de dedans, & celuy qui a iurisdiction hors la ville. Il est vray que le Prince ayant puissance d'en nommer deux pour cest office, s'il en presente qui soyent dignes de l'estat on s'en gouuerne suyuant son bon plaisir: neantmoins faut que le Bourgue-mestre de dedans soit de la nouuelle seigneurie, tout ainsi que celuy de dehors fault que soit dés la vieille, y ayant auec les Bourgue-mestres dixhuit Escheuins. Le Bourgue-mestre de dohors est celuy qui a le plus d'autorité, comme estant à luy d'aller en Court traiter des affaires de la ville, & auec les estatz demesler ce qui est le plus importãt, & necessaire pour le biẽ & proffit de la republiq: la ou le Bourgue-mestre de dedans ne bouge point de la ville, ains traite en icelle ce qui est & touche la police tant du Ciuil, que Criminel, ayant en charge de donner audience autant à l'Estranger, qu'à celuy qui est naturel du pays, & natif de la ville: toutesfois y a deux Lieutenans qui y sont pour le Prince, tout ainsi qu'on voit les Iuges des Apeaux és seneschaucées de Guienne subiettes à autres seigneurs que le Roy qui en est neantmoins le souuerain. Le magistrat souuerain a deux Thesoriers, & vn receueur, deux pẽsiõnaires qui sont des hõmes de sçauoir ayãs pẽsiõ, à fin d'assister au Magistrat, & le Cõseillier és choses ou il escherra q̃lque difficulté: & à parler propremẽt ces Pẽnsiõnaires sont les vrays Sindicz de la ville: l'vn desquelz va tousiours auec le Bourgue-mestre allant en Court pour les affaires de la seigneurie: y a aussi quatre greffiers, & autant de secretaires, douze conseilliers pris des Doyens des mestiers lesquelz tous les Lundis assistent au-

Cõme est gouuernée la police de Anuers.

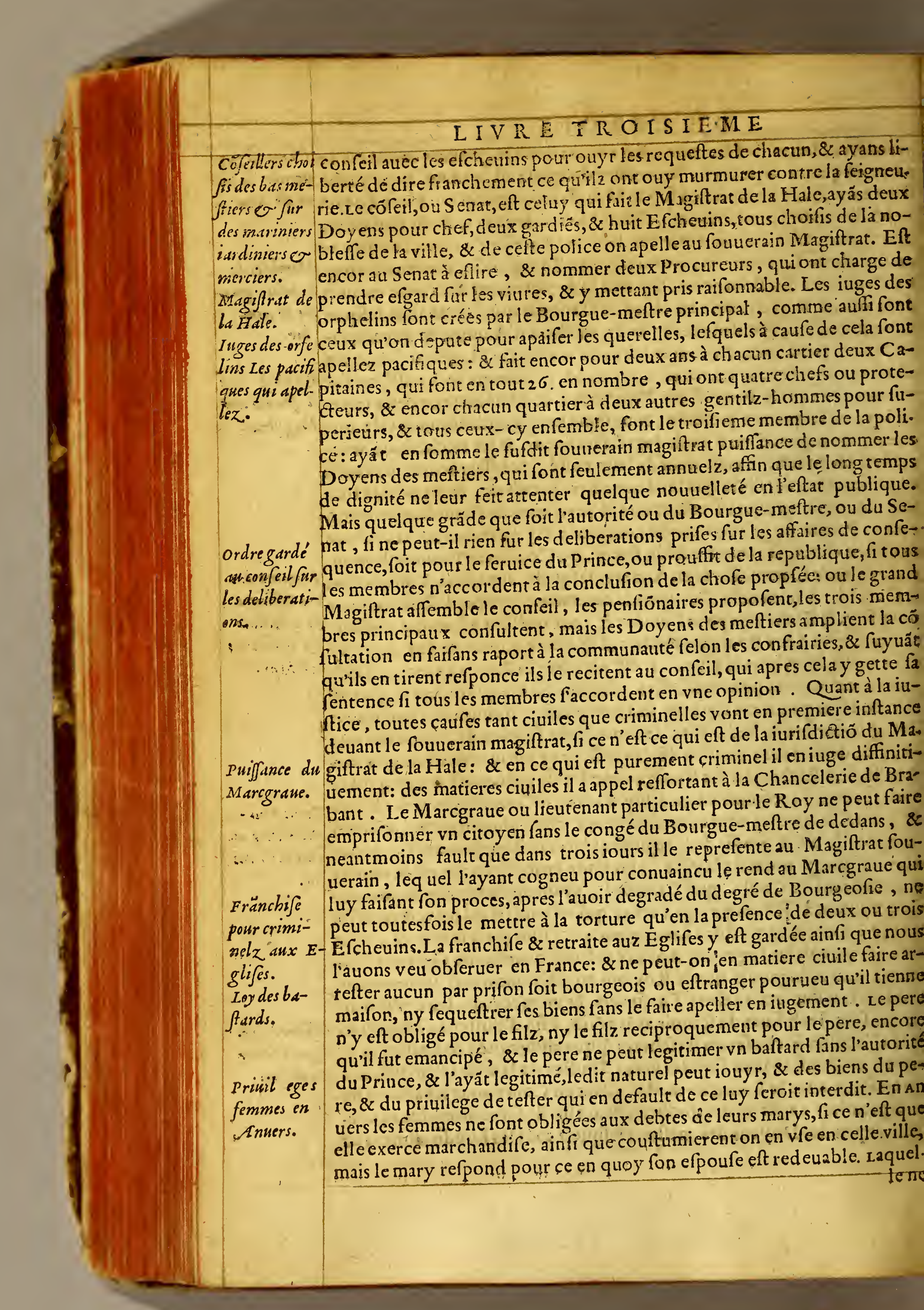
Membres de la police quatre en nombre.

Quãd est creé le souuerain Magistrat.

Nomination des Officiers de ville deue au Prince en Anuers.

Deux Bourguemestres et quel le principal.

Officiers choisis par le Bourguemestre.



Cõseillers choisis des bas mestiers & sur des mariniers iardiniers & merciers.

conseil auec les escheuins pour ouyr les requestes de chacun,& ayans liberté de dire franchement ce qu'ilz ont ouy murmurer contre la seigneurie. Le cõseil,ou Senat,est celuy qui fait le Magistrat de la Hale,ayãs deux Doyens pour chef,deux gardiẽs,& huit Escheuins,tous choisis de la noblesse de la ville, & de ceste police on apelle au souuerain Magistrat. Est encor au Senat à eslire , & nommer deux Procureurs , qui ont charge de prendre esgard sur les viures, & y mettant pris raisonnable.

Magistrat de la Hale.

Iuges des orfelins Les pacifiques qui apellez.

Les iuges des orphelins sont créés par le Bourgue-mestre principal , comme aussi sont ceux qu'on depute pour apaiser les querelles, lesquels à cause de cela sont apellez pacifiques : & fait encor pour deux ans à chacun cartier deux Capitaines, qui font en tout 26. en nombre , qui ont quatre chefs ou protecteurs, & encor chacun quartier à deux autres gentilz-hommes pour superieurs, & tous ceux-cy ensemble, font le troisieme membre de la police: ayãt en somme le susdit souuerain magistrat puissance de nommer les Doyens des mestiers ,qui sont seulement annuelz, affin que le long temps de dignité ne leur feit attenter quelque nouuelleté en l'estat publique. Mais quelque grãde que soit l'autorité ou du Bourgue-mestre, ou du Senat , si ne peut-il rien sur les deliberations prises sur les affaires de consequence,soit pour le seruice du Prince,ou prouffit de la republique,si tous les membres n'accordent à la conclusion de la chose propsée: ou le grand Magistrat assemble le conseil , les pensiõnaires proposent,les trois membres principaux consultent , mais les Doyens des mestiers amplient la cõsultation en faisans raport à la communauté selon les confrairies,& suyuãt qu'ils en tirent responce ils le recitent au conseil,qui apres cela y gette sa sentence si tous les membres s'accordent en vne opinion .

Ordre gardé au conseil sur les deliberations.

Quant à la iustice , toutes causes tant ciuiles que criminelles vont en premiere instance deuant le souuerain magistrat,si ce n'est ce qui est de la iurisdictiõ du Magistrat de la Hale: & en ce qui est purement criminel il en iuge diffinitiuement: des matieres ciuiles il a appel ressortant à la Chancelerie de Brabant .

Puissance du Marcgraue.

Le Marcgraue ou lieutenant particulier pour le Roy ne peut faire emprisonner vn citoyen sans le congé du Bourgue-mestre de dedans, & neantmoins fault que dans trois iours il le represente au Magistrat souuerain , lequel l'ayant cogneu pour conuaincu le rend au Marcgraue qui luy faisant son proces,apres l'auoir degradé du degré de Bourgeosie , ne peut toutesfois le mettre à la torture qu'en la presence de deux ou trois Escheuins.

Franchise pour criminelz aux Eglises.

La franchise & retraite aux Eglises y est gardée ainsi que nous l'auons veu obseruer en France: & ne peut-on en matiere ciuile faire arrester aucun par prison soit bourgeois ou estranger pourueu qu'il tienne maison, ny sequestrer ses biens sans le faire apeller en iugement .

Loy des bastards.

Le pere n'y est obligé pour le filz, ny le filz reciproquement pour le pere, encore qu'il fut emancipé , & le pere ne peut legitimer vn bastard sans l'autorité du Prince, & l'ayãt legitimé,ledit naturel peut iouyr, & des biens du pere,& du priuilege de tester qui en default de ce luy seroit interdit.

Priuileges femmes en Anuers.

En Anuers les femmes ne sont obligées aux debtes de leurs marys,si ce n'est que elle exercé marchandise, ainsi que coustumierent on en vse en celle ville, mais le mary respond pour ce en quoy son espouse est redeuable. Laquel-

le ne

le ne peut s'obliger, sauf si elle achepte & vend en la boutique, & neantmoins en s'obligeant faut que prenne vn tuteur en la iustice qui auec le mary, & deuant le iuge face valable l'obligation. Ceux qui viuent 40. ans en mariage au bout de ce terme font vne grand feste, & banquet comme le iour de leurs nopcés, & appellent ce iour de lyesse Iubilé, ainsi qu'en vsent aussi les gens d'Eglise ayans vescu cinquante ans apres leur premiere Messe chantée. Ilz ont plusieurs autres loix, coustumes & façons de faire que ie tais pour euiter prolixité, & asseuré que peu de François, Alemans, Italiens, Espaignolz, ny Anglois, ignorent les mœurs des citoyens de ceste ville.

Iubilé des mariez en Anuers.

Des Normandz & Marcomans & leur Origine, & courses en plusieurs lieux. Chapitre 40.

VELLE a esté la region ny Prouince de l'Europe qui n'aye iadis experimenté la fureur des mains terribles de celle nation cruelle & farouche que pour estre sortie des parties Septentrionnales, nos ancestres ont baptisée du nom de Normand? Et toutesfois en vne telle, & si grande diuersité de peuples qui ont senty ceste tempeste, & ouy parler de ce peuple le plus nouueau qu'on sçache de ceux qui ont couru par l'Europe les Turcz exceptez, on ne peut encor asseoir iugement sur la premiere source Normande, & ne sçait on presque dire autre cas des Normandz sinon que pour estre Septentrionnaulx, les Gauloys leur donnerent le nom du Nord, argument assez froid pour faire vn si grand bastiment que celuy d'vne histoire veritable. Ie sçay que noz Annalistes, pour n'auoir esté trop curieux recercheurs, ou pour mieux parler, pour auoir esté en vn temps, auquel les bons liures leur manquoient, & les sciences sembloyent estre à demy ensevelies, n'ont guere dit de ce peuple, qui tant a donné d'affaires à la Gaule abatue par la discorde meuë entre les successeurs de Loüys le debonnaire, bien que les aucuns ayent touché au blanc, & les autres se soient trompez sur les noms prenans les vns pour les autres. Nous donc prenans esgard à ceste varieté, & voulans (à nostre possible) donner quelque contentement à noz François, ferons vn discours des opinions des auteurs selon qu'ilz ont traité diuersement ceste matiere, non (comme tousiours i'ay protesté) que ie vueille qu'on m'adiouste foy si ie ne fais marcher les auteurs auec moy, lesquelz me seruirōt de Parapect & me targueray souz l'ombre de leurs boucliers, aussi qu'vn Patrocle auoit son garant souz l'æsle de son fidelle Achille. Wolphang Lazie, auquel i'ose donner l'hōneur d'estre vn des plus diligens rechercheurs de l'antiquité de l'histoire de tous ceux de nostre temps, parlant, & des Normandz, & des maisons illustres, qui sont sorties de leur race se peine de prouuer que ce peuple est iadis descendu des Marcomans: desquels les histoires anciennes sont assez pleines, & desquelz pour cest esgard nous parlerons plus longuement, ayants premierement mis en ieu ce qu'il amene pour verifier son

Normandz les plus nouueaux des peuples coureurs.

Nord signifie le Septentriō.

Ce furent Lothaire Loüys & Charles, filz du debōnaire.

Wolphang Lazie li. 9. des Migrations.

dire: Et à fin (dit-il) qu'aucun ne doubte que les Normandz sont sortis de la race, & souche des anciens Marcomans, nous auons recueilly ces motz qui s'ensuyuent des Annales tres-anciennes, contenans l'histoire des François, & le sang, race, & genealogie de Charles le grand, & escrittes en vn parchemin fort vieil, & dans lesquelles, il y a telles parolles: Les lettres desquelles ont iadis vsé les Marcomans, que nous appellons Normands, ie les ay cy dessous exprimées, desquelles prennent leur aprentissage ceux qui parlent la langue Theodesque, & auec lesquelles ils taschent de comprendre, & signifier leurs charmes, enchantemens, & sorceleries estans encor embaboüinez de l'erreur du Paganisme: Puis paignant lesdits caracteres, il donne à chascun son nom, ce que i'obmetz, renuoyant le lecteur à celuy que i'allegue pour la confirmation de mon dire, & lesquelles encor il trouuera en la Poligraphie de l'Abbé Tritemie.

Anciennes Annales nō par nous veues.

Or pour voir s'il y a quelque verisimilitude au dire de Lazie, il nous fault aussi regarder quelz furent les Marcomās, & où estoit leur demeure, & desquelz Arrian Nicomedien qui à escrit la vie du grand Alexādre, parle en ceste sorte: Apres ceste bataille (dit-il) Alexandre troys iours durant alla le long du Danube, qui est vn des plus grandz fleuues de toute l'Europe, & qui a vn fort long trait courant par plusieurs Prouinces arrousant les terres d'vn nombre infiny de belliqueuses nations, & la plus part d'icelles Germaines, aussi c'est de la Germanie, que ce grand fleuue prend sa source. Les derniers de ces peuples sont les Quades, & Marcomans, puis les Iaziges tous peuples de Sarmatie. Regardez s'il n'y a desia vn grād trait pour monstrer les Normandz & Marcomans estre vne mesme chose, puis que les vns & les autres sont Septentrionnaulx, & iceux encor Sarmates: oyons Tacite, grand amy des Germains, qui guere ne s'esloigne de l'opinion d'Arrian: Pres des Hermondures (dit-il) sont les Norisques, puis y habitent les Quades, & Marcomās: puis adiouste, iusqu'à nostre aage nous auons veu que les Quades, & Marcomans ont eu des Roys de leur natiō sortis de la race illustre de Marobodue & Tudre: mais à present ils souffrent que les estrangers leur commandent.

Arriā Nicomed. en la vie d'Alexādre le grand.

Tacite li. des mœurs des Germains.

Le doz des Quades, & Marcomans est cloz & enceint par les Marsins Gothins, Diens, & Bures: lesquelz il fait voisins des Sarmates. Strabon aussi, qui semble n'auoir rien oublié, parlant des anciens Boësmes (desquelz nous auons parlé en leur lieu) dit ainsi des Marcomans: D'entre lesquelz les vns habitent dans la forest, les autres dehors, ainsi que font plusieurs des Colduores, au païs desquelz est la ville Royale de Marobodu à sçauoir Buhieme: auquel lieu, comme il attirast plusieurs pour y habiter il contraignit encor les Marcomans, qui estoyent de son pays, d'y venir faire leur demeure, or estoit tiré ce Marobodue des Sarmates, & de l'ancienne race des Sueues, qui eut guerre contre l'Empereur Tibere. Vellée Patercule ne dit pas que les Marcomans fussent Alemans, ainsi que plusieurs veulēt inferer, pour faire la Germanie celle qui a produit & Goths & Huns, Wandales, Normandz, & Lombards: ains voicy comme il parle. Il n'y auoit rien qui peut estre surmonté en Germanie, sauf les Marcomans, lesquels leur Roy Marobodue auoit tirez de leur païs,

Strabon li. 7.

Eutrop. li. 7.

Vellée parter-cule au secōd volume.

s'estant caché dans la campaigne enclose de la Forestz Hercinie, il y habitoyent celle Prouince. Voyez comme ce peuple venoit d'ailleur que du pays de Boesme sur lequel il s'estoit getté, & puis que nous auons ia veu que Quades, & Marcomans estoyent vnys ensemble, & faisoyent vn mesme peuple, voyons ce que Ammian Marcellin en chante, parlant de Constans filz du grand Constantin: l'Empereur pensant se donner du bon tẽps, en la plus excellente ville du monde (c'est de Rome qu'il tient propos) il estoit aduerty de iour à autre par messagers dignes de foy, que les Sueues couroyent le païs Rhetien, les Quades & Sarmates faisoyent des courses, & pilloyent suyuant leur coustume les Prouinces de Pannonie & Esclauonie. *Ammian Marcellin liu. 16.*

Par tous ces passages le diligẽt lecteur verra quelz furẽt les Marcomãs, & d'où ils sortirent, & se souuiendra de ce discours, à fin qu'en la suitte de l'histoire il puisse iuger si Lazie a raison, ou si les autres que cy apres nous alleguerons ont la cause meilleure: neantmoins encor voy-ie que Tacite fait que ces Marcomans estoient si voisins des Gothins, que Marobodue auoit enuahy leur terre, & contraint Catualde vn de leur Princes de s'en fuyr, & lequel poursuiuoit la vengeance du tort fait par le Prince Marcoman, aupres de l'Empereur Tibere, voila quant à l'origine: reste à voir les courses, à fin que par icelles nous voyons s'il y a rien qui s'accorde auec ce que nostre histoire porte touchant les Normandz. *Tacit. liu. 2. des Annales.*

Or furent ces hommes appellez Marcomans, comme qui diroit marchisans & Limitrophes, plustost que estimer que on les nõmast ainsi pour estre plus adonnez à aller à cheual qu'à pied ainsi qu'en vsoyent le reste des Sarmates, & le font encore la plus part des mesmes, soit en Poloigne, Russie, & Moscouie, desquelles regions les Marcomans furent iadis voisins comme ceux qui se tenoyent pres la Morauie. Sortans donc ce peuple de la Sarmatie Européenne la premiere course qu'il feit, fust en Austriche, ainsi qu'auons prouué cy dessus par le tesmoignage de Vellée, lequel fait vn long discours des terres occupées par les Marcomans lors que Cesar Tibere leur feit la guerre.

Et selon qu'en auons aussi allegué, d'Arrian en la vie du grand Alexandre. Voire Pline en son Panegyrique, loüe & recommande la fortune de Traian à cause qu'estendant son empire par delà le Danube, il y auoit compris les Marcomans. Iulie Capitolin, specifie encor assez au long les courses de ce peuple, & migration d'iceluy, disant: Touts les peuples dés le limite d'Illyrie iusques en Gaule s'estoyent reuoltez, à sçauoir les Marcomans, Narisques, Hermandures, Quades, Sueues, Sarmates, & autres auec les Cistobaces, Victobales, Sicobotes, Roxolanes, Bastarnes, Alans, & Pencins. *Pline 2. au Panenegyr. à Traian.* *Iule Capitolin en la vie de Marc Antonin.*

Outre ce estoit sur les bras de l'Empereur la guerre contre les Parthes, & contre la grand Bretaigne. Auec grand peine donc, inuité à ce faire par ses soldatz, il vainquit ces nations guerrieres, & farouches luy y estant en personne, & d'autres l'armée estant conduitte par ses Capitaines, & Lieutenans: & contraignit les Marcomans à se rendre à sa discretion, en enuoyant plusieurs habiter en Italie, & ailleur il dit:



Cesar Cōmēt. liu. 1. *Suetone en sō Tibere.* *Tacite 2. des Annales Rom.* *Am. Marcellin liu. 17.*

Marc Antonin auoit deliberé de faire que la Prouince des Marcomās fust reduite souz la contribution Romaine, & l'eust fait, aussi bien qu'il en desseignoit de la Sarmatie, sans l'empeschement que luy donna Cassie se portant pour empereur és parties Leuantines.

La seconde course de ce peuple fut en Gaule, & du temps de Iule Cesar ainsi que luy mesme tesmoigne, & lors que Tibere commandoit à Rome. Mais la troisiesme expedition Marcomanique s'estendit vers l'Hongrie, & Transsyluanie, ce que i'ay desia noté parlant de Catualde qui succeda à Marobodue Roy des Marcomans qui causa la ruïne de son predecesseur, suyuant l'autorité de Tacite és Annales de Rome: là où il fait tousiours ce peuple de Sarmatie, & ce qu'encore on peut recueillir d'Ammiā Marcellin parlant des Quades voisins des Marcomans, lequel en parle en ceste sorte: Assistoient encor les Quades participans des perilz des Sarmates, & lesquelz indiscretement s'estoyent renduz les compaignōs de leurs faultes. Puis aiouste l'exemple de ceste clemence, & debonnaireté Royale en induit plusieurs des Royaux, telz que furent Arabarie, & Vsafer des principaux Capitaines des troupes, l'vn desquelz commandoit sur les Quades, & l'autre estoit chef des Sarmates, mais grandz amys ensemble, tant pour estre farouches tous les deux que pour l'auoisinement des lieux sur lesquelz ilz commandoient. Les troupes de ceux cy l'Emp. brida tellement qu'elles ne peurent s'allier ensemble tandis que on dresseroit les articles de la paix preste à estre iurée : entant qu'il les separa, faisant retirer les Sarmates iusqu'à tant qu'on eust despeché l'affaire d'Arabarie, & des Quades.

Vsafer, & Arabarie Roys des Marcomans & Sarmates.

Commme les Marcomans se presentoyēt iadis s'humilians à quelcun.

Lesquelz comme, selon leur façon de faire, se fussent presentez tenans le col fleschy, & la teste baissée, ne pouuans se purger des crimes qu'on leur mettoit sus, craignans vn pire traictement, & de subir vn extreme supplice, donnerent des ostages à l'Empereur, quoy que iamais on ne les eust peu contraindre à telle recognoissance. Par ce passage on voit les Marcomans en Dacie, qui est Transsyluanie, & telz qui n'auoient iamais senty le ioug de la seruitude Romaine. Quatriesmement s'espandist ceste fiere nation en Austriche & Stirie, y estans transportez par l'Empereur Claude Neron, & depuis souz Marc Antonin surnommé le Philosophe ainsi qu'a uons touché suyuant l'opinion de Iule Capitolin: & depuis Galien Emp donna l'Austriche, & Esclauonie au Roy des Marcomans duquel il auoi espousé la fille : voire lysons nous que Valentinian eust souuent affair contre les Marcomans se tenans en ces deux Prouinces susnommées. Mai oyons vn peu comme Capitolin en parle: Les deux Emp. (dit-il) sortiren en appareil de guerre, à cause que les Parthes, & les Marcomās troubloiē les affaires de l'Empire : comme aussi faisoyent plusieurs autres nation chassées de leurs païs par les susdits Barbares, & lesquelles menaçoient d faire la guerre aux Romains, si on ne leur donnoit lieu pour se retirer Puis aiouste: Apres cecy Marc Antonin se gouuerna auec vne grand mo destie, & douceur, & eut heureux succez contre les Alemans: & singulie rement eut il affaire cōtre les Marcomās, laquelle guerre il meit a fin aue felicité fort grande, & y gaignant autant d'honneur que iamais Princ

Sexte Aurele en la vie de Galien. *Iulie. Cap. en la vie de Marc Antonin.*

en aucune sienne entreprise, & ce en vn temps auquel la peste auoit ruiné plusieurs milliers & du peuple, & de la gendarmerie : & ainsi il deliura les Pannonies d'vne grand' seruitude, opprimées par les Marcomans, Sarmates, Wandales, & Quades, & triompha à Rome accompaigné de son filz Commode. Par la vous voyez que ce peuple estoit en Pãnonie, & vaincu par ce grand & sage Empereur, il fust contraint de chercher nouuelle demeure. Voyez encor ce que Lucian en chante disant : Comme deia il eut entrée en la maison Royale & au palais, y estant introduit par Rutiliã qui luy tenoit la main, & l'en faisoit approcher, & estant fort allumée la guerre en la Germanie: Lempereur Marc Autonin combattoit lors auec les Quades, & Marcomans. Ce fut en ceste guerre contre les Marcomãs qu'aduint le miracle racompté par Orose, duquel ie ne veux frauder le lecteur, parlant Orose en ceste sorte : Car comme plusieurs natiõs se fussent esmeuës cõtre l'Empereur astrãgemẽt barbares, & en tresgrãd & presque infiny nombre, à sçauoir les Marcomans, Quades, Wandales, Sarmates, Sueues, & presque toute la Germanie : & comme l'armée Imperiale fut paruenuë iusques sur les limites des Quades, & se veit surprise par l'ẽnemy à cause de la faulte d'eau qui l'a tenoit en angoisse, & sentãt vn peril plus grand de la soif, que de la force aduersaire, il y eut quelques troupes de soldats, qui auec vne grand' asseurãce & viue foy, se tournerẽt vers Iesus Christ, l'inuoquãs & prians pour leur troupe : Et voicy que soudain il tomba si grãd abõdãce d'eau, & pluye sur les Romains que leur camp en fut rassasie largemẽt, & sans sẽtir aucune iniure : là où les Barbares sentirẽt vn estrãge estonnemẽt assaillis des foudres, esclairs, & orages qui en occiãt plusieurs cõtraignerent les autres de prẽdre la fuite. Les Romains les poursuyuãs en feirent vne estrange boucherie passãs presque tout au fil de l'espée, raportãs vne des plus glorieuses victoires que iamais on eut ouy reciter, auec vne petite troupe, & icelle mal aguerrie, troupe de soldats, mais quis estoyẽt suportéz, & guidez de la main trespuissante, & inuincible de nostre seigneur Iesus Christ Ie sçay bien que Dion racompte autrement ceste histoire & que Lucian, comme ennemy du nom Chrestien, ou, pour mieux parler, aduersaire de toute opinion de diuinité, attribue ce miracle à Apollon, duquel il faint l'oracle rendu à l'Empereur estant en ce peril : mais nous aymons mieux croire l'effait qui s'en suyuist, que les resueries de cest Athéiste, entant q̃ l'Empereur feit dés l'heure sursoir les persecutions des Chrestiens, & cõfessa par vne sienne Epistre, comme son armée auoit esté deliurée par la priere des Chrestiẽs. Ie pourroy vous amener infinis passages des bõs auteurs sur les courses des Marcomans en diuers lieux, si c'estoit d'eux que seulement i'ay basty ce discours, mais ayant à voir si ce sont eux que nous estimons auoir esté les Normands, il fault passer outre, & conferer, & les temps, & les noms & les voyages, & les lieux ou ces peuples se sont arrestez, entant que la premiere course cogneuë des Normãds par les nostres & descrite par les Annalistes Françoys est celle quand ilz vindrent en la Gaule Belgique. Or est-il que les Mercies sous leur Roy Pẽde sortis des Marcomans sont ceux qui chassez de la Gaule passerent en Angleterre, &

Ceste guerre aduint l'an de grace 174

Euseb. hist. ecl. l. 5. ch5.

Tertul. en l'Apologet. c. 5. et Suidas en l'hist.

Lucian au dialogue nõmé Alexandre.

Orose l. 7 c. 15

Eutrop. l. 10.

Ceste bande Chrestienne fut nommé par l'Emper. foudroyante.

Impieté de Lucian et de Dion.

Nicephore hi. ecclesiast. l. 4. chap. 13.

Vlpiã en la loy Generaliter paragr. final ff. des decurions.

Pende Roy des Marcies en Angleterre.

s'en retournans en Noruege, apres la mort dudict Pende occis par les enfans d'Osuuald roy de la grãd Bretaigne, ce qui aduint l'an de grace 649. regnant en France Clouis second, & tenant l'Empire Cõstantin petit filz de l'Empereur Heraclie, seant à Rome Theodore. Apres ceste route les Marcomans ayant rauagé le pays de Dannemarch, se mirent à l'art Piratique l'espace de plus de cent ans, ores courant la coste Germanique, & tãtost se fourrans iusqu'au plus profond des Gaules, ainsi que verrons passans plus outre en nostre narration, mais qu'ayons vn peu recité les autres opinions sur l'origine du nom Normand, entant qu'encor iusqu'icy n'en auons veu chose qui puisse guere contenter l'esprit du lecteur. Lazie, qui comme i'ay dit, tasche de prouuer que les Marcomans sont ceux qui ont iadis cõquis la Neustrie sur les Roys de France, dit que les nostres voyãs les Septentrionaux courir leurs terres, & ne sçachans le nom propre du peuple qui l'assailloit, le baptiserent du tiltre de Normãds, c'est à dire, hõmes de Septentrion: & à ceste opinion souzsignent plusieurs trompez en l'erreur commun, & se laissans conduire par la seule fantasie des autres. Ie ne sçay point mauuais gré à Lazie, Germain de nation, & Viẽnois du païs d'Austriche, ayant prouué les Marcomans sortiz de Sarmatie, & nourriz plusieurs siecles en Pannonie, si eux chassez de ce païs, il les renuoye en Gaule, & s'aydant de nostre erreur, il dit que ce sont les Normands qui en sont descenduz, à cause que c'est ainsi qu'on appelle les hõmes nés és parties Septentrionales. Mais si cela auoit lieu, ie m'estonne que lors que les Goths, & Lombardz coururent tant de terres és Gaules, Espaignes, que Italie, qu'on ne les honnora aussi de ce tiltre, veu que sans doubte aucun, & les vns & les autres estoient du Nord, & sortis des terres Boreales & froidureuses, veu que desia les François se tenoient en Gaule, & y commandoient, vsans de la mesme langue qu'ils vsoient lors que les Normands y passerent. Et toutesfois vous ne trouuez auteur quelconque qui les nomme ainsi, & moins qui faille resuer sur le mot Nordman, iusqu'à ce que le peuple qui vrayement s'appelloit ainsi commença à courir les plages, & costes Gauloises: lesquelz noz Annalistes ont recogneuz soubz le nom de Danoys, à cause que la region qui les auoit vomis, & iettez en noz terres, estoit subiette à la couronne Dannoise, ainsi que i'espere vous monstrer.

Erreur de Wolphang Lazie.

Au compte de Lazie tous les Septentrionaux seroiẽt apellez Normandz.

Ie ne me soucie point si Beat Rhenan, quelque grand hõme qu'il puisse estre, iaçoit qu'il les confesse Danoys, parle d'eux en ceste sorte: Les Normandz furent vne partie des Danoys, ainsi nommez, à cause qu'ilz sont hommes septentrionaux, d'autant que Nord en langue Aleman signifie Septentrion, & Man, vault autant que homme: Le nom de ces Pirates commença estre cogneu sur les derniers ans de l'Empire de Charles le grand, lors qu'ayantz pillé & saccagé le pays Phryson, & Isles voisines soubz la conduicte de leur conducteur Geoffroy, ilz menaçoient de faire le semblable au superbe palaix d'Aix, qui estoit le lieu où l'Empereur seiournoit lors qu'il estoit sans nulle guerre. Et encor ne mesmeuuent trop les parolles de Sabellique, quoy qu'il se soit peiné à recueillir assez diligemment l'histoire, lors que parlant de Neustrie occupée pa

Beat Rhenan. li. 1. de la Germanie.

Geffroy Roy Normand l'an de grace 809.

Raoul, ou Rollon chefz des Normandz, il dit : Il donna celle partie d'Aquitaine, voisine de Bretaigne, apellée Neustrie à Rollon, lequel l'apella Normandie, du nom de son peuple, entant qu'en langage Danoys Nord signifie Septentrion, & Man est interpreté homme. Aussi Sabellique se peut esgalement tromper au mot de Normand, comme assez mal à propos, il comprend la Neustrie sous l'Aquitaine, contre l'opinion de tous Geographes tant anciens que modernes, lesquels la font Celtique, & la comprennent en la seconde Lyonnoise. Qui estoyēt donc ces Normãds, me direz vous. & non sans raison: On ne peut mieux vous le specifier que par les parolles mesmes de ceux qui ont descrit l'histoire du pays duquel ceste natiō a pris origine, desquels toutesfois auant qu'amener les tesmoignage, nous proposerons les autres qui en ont parlé assez pertinemment. Blond Forliuiā en son histoire nous fait ce peuple Alemant (si a bon droit je m'en raporte à la verité) lors qu'il dit ainsi: Par les Normãds qu'on apelloit Emerges, estãs entrez en Gaule, & ayãt pris terre par les embouchures q̃ le Loire fait dãs la mer, cōduits de Romain leur capitaine, saccagerēt, & pillerent toute l'Aquitaine, sans qu'ils trouuassent hōme qui leur feit tãt peu soit de resistãce. Tellement que s'espandans par les Gaules de toutes parts, ils gasterent, & rauagerent les villes de Bordeaux, Xaintes, Angoulesme, Limoges, Poictiers, Tours, Paris, Orleans, Bauuais, Noyon, & plusieurs autres, tant citez, que chasteaux & places fortes. Mais Sabellique en parle vn peu plus intelligiblemēt, quãd il dit. Les Normãds fuērt de natiō Daces d'entre ceux qui se tiennēt le long de l'Ocean Germanique, qu'aucuns apellent aussi Danois. Lesquels suyuans la route de l'Ocean vindrent par mer iusque, en Aquitaine portez sur leurs vaisseaux par l'emboucheure de la riuiere de Seine, rauageans le pays qu'ils trouuerēt vuide de tout secours. Cestuy les fait Danoys, & le lōg de l'Ocean, mais encore ne touche il au but, comme ainsi soit qu'il fault passer outre pour les trouuer, quoy que non loing de l'Ocean : & fait encor vne faulte fort remarquable apellant Daces les mesmes que les Danoys, comme ainsi soit qu'il y a grand difference des vns aux autres entant que les Daces sont les walaches, & Transyluaniens, & les Danoys ceux qui habitent le long du Chersonesse Cymbrique, & du nom desquelz le pays porte le tiltre de Dānemarch. Françoys Irenique en sa Germanie parlant de ceux qui ont pris origine de Dānemarch, en ces parolles : Il en y a qui sont d'opiniō q̃ les Danoys ont esté ainsi ditz des Daïes peuples de Hircanie, entre lesquelz est Strabon : neantmoins Saxon, surnōmé Crāmairien tesmoigne qu'ilz furent ainsi nommez de Dan, qui futiadis leur Roy, auec lequel ilz passerēt de l'isle de Scandie auant en terre ferme, ainsi que Iornandez Goth en rend asseurance: & de ces Danois eurent les Normandz origine, & des Danoys encor sont sortis les Bulgares & d'iceux les Hongres. Puis q̃ le lecteur aura esgard à tout cecy, il verra des grãdes diuersitez, ie le cōfesse, mais s'il s'arreste à ceux (comme il fault faire) qui pour estre du païs, & sçauēt les choses mieux q̃ par ouyr dire aussi verrōt ilz q̃ le dernier par nous allegué, faisãt sortir les Normãds des Danoys, il ne dist m[illegible] pas aussi que le danoys n'aye pris originé de l'isle qui luy est voisine, à sçauoir

Sabelli. Ennead. 9 liu. 1

Blond decad. 2. liu. 2.

Sabelli. Ennead 9. liu. 1.

Faulte de Sabellique.

Irenique l. de Germanie 1. chap. 34.

Strabon li. 7 Saxon en l'histo. Danoise l. 1. Albert Krantz. hist. Danoise li. 1. chap. 12.

Scandie, de laqlle nous auõs assez parlé, & au chapitre des Goths, & vous paignãt l'histoire Lõbarde, & ainsi nous aduiserõs les succez de ceste source. Celle grãd' estendue de terre vers le pole Artique, quoy que cogneue par les anciens, non toutesfois descouuerte, pour en cognoistre la force & valeur des peuples qui y habitoient, dieu y tenant enclos les reuageurs & voleurs vniuersels, qui depuis ruinerent l'Empire de Rome, & dõnerent tant d'affaires à presque tous les princes de la terre: ie dis que Scandie soit elle isle ou cõtinent, aucun n'en sçachant encor la resolution, est celle qui a nourrys & produits les Normands sur & le long de la coste de Noruege, qui est vn des trois premiers, plus grands & principaux royaumes de Scandie, & en vn coingduquel est assise la prouince proprement appellée Normanie, ou du Roy Nore, comme aussi Noruege en a pris son nom, ou pour estre la plus exposée au vent Septentrional, affin que i'accorde en quelque cas à ceux qui d'vn mot commun, ont voulu particulariser vn peuple: ceste Normanie est posée en l'auoisinement de Fimmarchie, regardãt la mer glaciale d'vn costé, & l'isle Thilé de l'autre, ayant les monts de Bothnie au Leuant, & la Noruege qui luy est meridionale estãt à quelques soixante dix degrez de latitude septẽtrionale, & qui est separée d'Escosse par l'infiny cours de l'Ocean, & toutesfois en pareille eleuation au promontoire le plus septentrional qui soit en tonte la terre conquise iadis par les Pictes. Mais affin que ie ne semble rien aporter du mien, c'est raison que ie vous die les propres parolles de Krantz descriuãt les royaumes Aquilonaires. Noruage (dit il) que plus communement, ores nous appellons Noruege, estant le troisiesme royame d'Aquilon, est aussi prouince des plus renommées de tout le Septentrion, & c'est pourquoy ie l'ay mise la derniere pour en faire la description. Elle s'estend en sa longueur, iusqu'à la derniere extremité de la plage Septentrionale, d'où aussi elle a pris le nom suyuant la maniere de parler des Germains. Or commence elle dez les rochs & escuils de la mer Balthée, puis doublãt le doz vers le pays Boreal, ayant enceint par son circuit les bouillonnemens de l'Oceã, en fin elle est limitée par les monts Riphées. Bien est vray qu'elle enclost en soy plusieurs seins, goulphes & canaux qui par plusieurs mille sont nauigables, & accessibles aux bateaux, & nauires, autour desquelz ceux qui habitent, s'adonnent ordinairement à la pescherie, exposant au soleil toute espece de poissons & grãds & petits, pour les y faire secher à l'air, & lesquelz estans desseichez ilz enuoyent en Germanie. Or ceste region, à cause de la froidure excessiue qui y regne, est beaucoup plus sterile que Dannemarch, ny le pays de Suece, neantmoins fort apte pour la nourriture du bestail. Ce pays porte & nourrist les hommes vaillãs, & robustes, lesquels n'estans point amollis, ny effeminez par l'abondance excessiue des viures, sont plus souuent assaillants autruy, que persõne se hazarde de leur courir sus, & leur faire guerre. Dés longs siecles ce peuple, soit que pressé de necessité & famine, ou se fiant en ses forces (lesquelz font enorgueillir souuent le cœur des humains) tinst la coste de la grand Bretaigne en sa suiettion, n'y cessant d'y faire des courses & pillages: quelque fois estant seul, & d'autres se ioignãt auec les Danois, & ainsi il alloit

Nore roy d'ũ coing de Scandie Voy Iean euesque d'Vpsale l.2.c3 de l'hist. Gothiq

Description de l'ancienne Normandie. Voy Nicolas Germain sur Ptolom.

Krantz sur l'hist. de Noruege en la preface.

Description de Noruege.

Noruegiens pescheurs.

Pourquoy les Noruegiens vaillantz.

pillant

pillant, & saccageant les Gaules & la grand Bretaigne, & ne cessa iamais, tant qu'à la fin de son nom il apella Normandie vne partie de Gaule voisine de l'Ocean. Iaçoit que les historiens Gauloys, troublans, & confondans les choses, ayẽt de coustume d'apeller Normands tous ceux qui viẽnent des parties Boreales, sans discerner, ny mettre differẽce entre les Danoys, & ceux qui sont vrayement, & proprement apellez Normãds. Puis aiouste, ayant parlé des Lappons peuple farouche, & duquel nous auons fait mention au chapitre des Goths: Or la cité Metrapolitaine de Normanie est Trondenne, qu'à present on nomme Nidrosie, laquelle est renommée tant pour estre bien peuplée, que pour la magnificence des temples, & Eglises qui sont basties en icelle par les roys anciens de Noruege. C'est en celle ville qu'on monstre le tombeau du saint Roy Olaue, qui fut martyrisé, & au sepulchre duquel iusques au iour present se font de grans miracles, Dieu y monstrant ses merueilles. Apres la Normanie, qui est la derniere Prouince de Septentrion, on ne voit aucune habitation humaine, ains seulement vn effroyable visage de l'Ocean, & cest infiny cours de la mer, qui enceint, & embrasse toute la terre. Voyez quelle raison cest auteur vous ameine touchant le mot Normãd, non qu'il nie qu'ilz ne l'ayẽt pris du Nord, c'està dire du septentrion qu'ils habitent, mais monstre que auant que passer deça, ny courir les terres, qu'ils ont rauagées le temps passé, ne qu'ils s'arrestassent en Gaule, desia ils s'apelloyent ainsi, & leur terre Boreale Normanie, aussi bien que leur voisine portoit le tiltre de Noruege. Et ainsi ie m'estonne que le bon homme Cenalis, ayant tant feilleté de bons liures, & estant si biẽ versé en la Cronographie, cõme il estoit, se soit ainsi laissé couler en l'erreur commune du vulgaire, sans regarder de plus pres les matieres, veu qu'il parle ainsi de la Normandie: La regiõ plus voisine des Chartrains Celte Gaulois vers l'Occident est la Normandie, ainsi nommée plus pour le peuple venu y habiter, que de son naïf & premier nom, à sçauoir de ceux qui l'enuahirent, & s'en feirent les seigneurs: car Normand est autant à dire qu'homme Septentrionnal: Aussi Northland, d'où vient Northlandie, signifie terre de Septentrion, & telle est la region de Dannemarch, Noruege & Suede troys Royaumes iadis flourissantz, mais à present Noruege est obeissante aux loix du Roy des Danoys. Puis adiouste: Or entãt que ie peux coniecturer, il n'y a pas eu vne seule Normãdie dés le temps ancien: entant que la source, & racine primeraine de la nation & gent Normande c'est le pays Danoys, ou Noruegien plus heureuse en pescherie, que fertilité de païsage & terroir, comme celuy qui ne suffit pour nourrir les habitants, & ne peut fournir de pain, & boisson à ceux qu'il produit, ayant engendré double Normandie plus par accident que naturellement, vne Gallique, de laquelle nous faisons maintenãt mẽtiõ, sur laquelle Raoul à cõmandé: & l'autre Frisonne, où fut fait seigneur Godefroy Prince des Danoys, l'ayant en don par Charles 3. du nom, lors qu'il receut la foy de l'Euangile. Quoy que tous ces hommes illustres en sçauoir ayent resué sur ce mot Normand, & qu'ils en baptisent les Septentrionaux (auec quelque raison comme i'ay ia confessé) si est-ce que auant que les Normandz fussent seigneurs de la mer, les Danoys auoient ia cou-

Annalistes en quoy faillent parlans des Normãds

Trondenne, pres Nidrosie Metrapolitaine de l'anciẽne Normanie

Cenalis li. 2. de la Gaule.

ru le pays Gaulois, sans que le nom Normand fut mis en campaigne: & de cecy m'a fait certain Beat Rhenã, lors qu'il dit: Theodebert filz de Theodoric & neueu de Louys, que les Gauloys apellent Clouis, vainquit les Danoys, courans & ravageãs les finages du pays Messin: & lors (dit-il) n'estoit, peut estre, encor né ny cogneu le nom de Normand. C'est bien parlé que le nom Normand fut incogneu, d'autãt que iaçoit que les Danoys feissent des courses, & qu'ilz soyent du Nord & Septentrionaux, si est-ce qu'on ne leur donna iamais ce nom, iusqu'à ce qu'ilz se ioignirent à ceux qui sortans de la Normanie Noruegienne, vindrent se ruer sur la Gaule & sur l'Angleterre. Et ainsi ayans prouué suffisamment la cause du nom, & le lieu d'où il est pris, laissans encor les mœurs du peuple, à cause que descriuant les Goths, nous y auons enuelopé toutes les façons de vie des Scandinauiens, d'où sont sortis les Normands, il est temps desormais de voir leurs courses, lesquelles sont autres, & differentes de celles des Marcomans, & n'ayants rien de commun auec les Mercies, & Northombellants, quoy que Lazie, ainsi que dit est, nous vueille faire croire la Marcomanie qui est toute Alemande, estre mesme cas que la Normanie qui est Scandinauienne & Scythique ce que le diligent lecteur iugera en espluchant diligemment ce que nous auons discouru cy dessus.

Beat Rhenan li.1. de Germanie.

Cecy aduint enuiron l'an de grace 539.

Des courses des Normandz, & comme ilz s'arresterent en Gaule, & des terres par eux conquises.
Chapitre 41.

EZ choses aduenuës le temps passé, & qui surpasse nostre memoire pour n'en estre tesmoins que par la lecture des liures, de qui pouuons nous auoir les instructions pour nous en asseurer, que des anciens historiens, ou de ceux d'entre les modernes, qui se sont curieusement employez à sçauoir la verité des gestes des nations, qui sans leur diligẽce fussent demourées enseuelies dans les obscurs cachotz d'vne profonde & ingrate oubliance de leur gloire? C'est pourquoy ie feillete tant de liures, & ayme mieux me peiner pour le soulagement de ceux qui m'aymẽt, & ausquelz ie suis obligé, que passer legerement la main par dessus cest œuure, sans rien dire sinon ce que chantent les plus vulgaires de ceux qui se sont meslez de l'histoire. Sur le discours dõc des courses Normãdes, voicy ce que Sigibert en chante descriuant l'histoire des Gaules.

Sigibert moyne en ses Chroniq.

Lors que Louys fils de Charles le grãd gouuernoit l'Empire, les Normands affligeoyent fort les costes de la mer és entours du pays Saxon, & des Gaules, destruisans Dorstad sur le fleuue Albis, Anuers bastie sur l'Escault, & Withcland lieu de trafic posé sur l'embouchure de la Meuse. Il contraignerent les Frisons à leur payer tribut, ce qui aduint l'an de nostre Seigneur 830. Or comme les Danoys Normands s'essayassent de faire le semblable au pays de Flandres, à sçauoir de piller & butiner tout, comm

Lieux ruinez par les Normands.

les admiraux, & gouuerneurs du pays leur resistassent, ilz se retirerent: ce que aussi ilz feirent, estans venuz sur l'embouchure que fait la Seine dans l'Ocean, où ilz receurent quelque legere deffaitte: mais passans en Guyenne la fortune leur fut plus heureuse, entant que chargez de butin & riches despouilles, ilz se retirerent en leurs terres: puis sur l'an huit cens quarante quatre, ilz passerent en la grand Bretaigne, où desia les Anglo-Saxons auoyent mis le pied, & contre lesquelz ayans combatu cruellement par l'espace de trois iours entiers, ilz obtindrent en fin la victoire vsans de la proye, & des hommes à leur discretion, & iouïssans de la seigneurie de la terre.

Roric vaincu par les Saxōs

L'année apres le Roy Roric arma 600. Naus pour aller contre Louys Empereur: mais les Saxons luy venans au contre eurent bataille contre luy, & le veinquirent, aydez & assistez de la main, & faueur celeste de Dieu tout puissant. Voila ce que en tient Sigibert: & les Normands en parlent ainsi en leurs annales, disans: Ayans les Normandz tout couru & ruiné par leurs courses & pilleries, ilz s'assuiettirent les Frisons, & se les feirent tributaires, & au mesme temps, portez sur le Rhin, assiegerent Cologne, & montez sur le fleuue Albis, bruslerent la cité de Hamburg. Derechef Sigibert parle en ceste sorte: La mesme année, ilz viennent par la Seine, & gastent tous les païs voisins de la mer, pillent, rauagent, ruïnent, & bruslent: mais ayantz butiné le monastere Sethin, comme ilz s'en retournassent à leurs nauires, chargez de butin & proye, ilz y furent si aueuglez, & desuoyez, que ne sçachans où aller, ilz perirent sumergez dans les marescages, tellement qu'il y en eut fort peu, qui peussent en raporter les nouuelles en leur contrée. Or les Normands accoustumez à la victoire n'osoyent neantmoins s'arrester en Gaule du temps de Louys, mais luy deffunct, la discorde suscitée entre ses enfans les encourageant, leur ouurist aussi le pas de leurs grandes & glorieuses conquestes. Ce fut lors que les prelats de Gaule, espouuentez des furieux assaults de ces Barbares s'enfuioyent auec le plus precieux de leurs Eglises dedans les forteresses: ce fut en ce temps que les Normands prindrent Bordeaux, par la trahison des Iuifs qui là estoient, & l'ayans pris le pillerent, & bruslerent, toutesfois furent chassez par les Escossois qui venoient en Gaule pour aller visiter le saint, & vniuersel pasteur de l'Eglise seant à Rome: ce fut aussi en celle mesme saison qu'ilz saccagerent & ruinerēt la ville de Perigueux, se retirans à leur aise sans que personne leur donnast aucun destourbier, ny empeschement.

Annales de Normandie.

Sigibert.

Normands perissent miraculeusement.

Krantz li. I. de l'hist. Nor. chap. 41.

Et ainsi successiuement d'an en autre ilz passoient en France tellement que Nantes, saint Florent, & Tours passerent sous la fureur du fer, & du feu espandus par ceste race furieuse, iaçoit que le corps saint Martin fut deliuré des flammes par la preuoyance des Ecclesiastiques qui le porterent à Orleans, & ce fut lors qu'ils brusslerent Angers, tandis que les Princes de France s'efforçoyent de se ruïner, & en la colere desquels toute la noblesse de France fut presque sacrifiée à leur maudite discorde. Aussi cinq ans apres ils assaillirent la noble cité de Paris, qu'ils brusleręt en quelques endroitz, & pour la deliurance du reste ilz receurent grād somme de

De cecy voy Aymon moyne liu. 5.

deniers des citoyens d'icelle: & voila tout ce que Sigisbert dit de ceste inondation, & debord abominable de la plus farouche nation que iamais le Septentrion a poussé és parties Occidentales.

Sabelli hist. Venitie Decad. 1. li. 4.

On trouue que ce peuple espandit encore sa fureur en Dalmatie, ce que Sabellique monstre assez euidemment lors qu'il dit, parlant de Dominique Syluie Duc de Venise: On dit que sous la conduite de ce seigneur Syluie, les Normãds furẽt chassez de Dalmatie & de ses limites, desquelz, à cause que souuent ilz ont combatu auec ceux de nostre nation, il fault dire quelque chose. Ces Normands furent les habitateurs de l'Ocean Aquitanique, lesquelz ayants par vn long espace de temps tenu la mer suiete à leur pilleries, par succession de temps entrans en Gaule par le Loire conduits par Raoul leur Prince, mirent à feu, & sang le païs Lorrain, auec vne grand partie de la Germanie. Tout cecy est pris çà & là de diuers auteurs, pour par ce moyen diuersifier le goust du lecteur, mais d'icy en auãt ie ne veux que desmesler ce qui est en l'histoire Noruegienne touchant les Princes Normands qui ont couru les Gaules, à cause que les auteurs d'icelle s'accordent assez bien auec les annales de France: Or en parlent elles en ceste maniere. Regner Roy de Dannemarch, estãt aussi possesseur de Noruege, & par consequent seigneur de Normanie, comme il fut decedé, ses enfans vnissans les deux nations ensemble, furent cause aussi que les Françoys comprindrent encor les Danoys sous le nom de Normãdz. Ceste nation Septentrionale en general acomptoit à grande gloire le larrecin & volerie marine, & ce auant qu'elle eust receu la foy Euangelique, nourrissant des plus cruels, & farouches hommes de la terre, ausquels l'art Piratique en mer, & les larcins en terre estoient honestes, & honorables: tout ainsi que iadis les Lacedemoniens mettoyent cecy au ranc de leurs principales louanges. C'est pourquoy en ces Prouinces le plus souuent les roys mourants, les successeurs partageoyent en telle sorte leurs heritages, que les vns auoyent la terre pour leur sort, & les autres, voire les plus vaillants, choisissoyent la mer pour leur apennage: entant que la guerre demenée sur mer en deualisant les voyageurs, estoit par eux reputée le iuste, & legitime art militaire, tellement que ceux qui s'enrichissoient par ce moyen, estoient les mieux venus, & les plus honorez entre les hommes illustres. Aussi n'ayans sur qui s'exercer de ceux qui voltigeoient le pays estranger sur mer pour les despouiller, ilz aprindrẽt de se ruyner les vns les autres, & courir les terres voisines. Les Wandales estoient assaillis, & reciproquement ilz rendoyent au Danoys la pareille, les Normandz & Noruegiens couroient iusqu'en Russie, & souuent, tournans vers l'Occident, l'Angleterre leur seruoit de passetemps, y assaillans les AngloSaxons, qui en auoyent chassez les anciens habitans & fait perdre le nom à l'isle: & d'eux porte encor le nom le Comté de Northombelland. Et iaçoit que il semblast que ce peuple eust vne guerre comme naturelle contre les Saxons, si est-ce que ayant vsurpé le pays Saxon & la terre Frisonne, ilz les laisserent dés que ilz eurent gousté la douceur & delicatesse Gauloyse, de laquelle ilz prindrent le goust lors que Haddingue (duquel ailleur i'ay poursuiuy l'histoire bien

Normands acomptoiẽt à gloire l'art [Pir]atique.

Comme les Princes Septentrionaux partageoient leurs heritages. voy Saxõ Grammair. & Krantz. li. 2. cha. 1. de l'hist. Normand.

Ce fut l'an 878. voy le miroir historial ch. 40. & 44.

au long) passa en France, & se baptisa possedant le pays Chartran par l'octroy du Roy Charles le Chauue, & ce ayant receu le sainct baptesme l'an dernier du regne dudit Roy 15. ans auant que Raoul passast en Gaule. Et c'est la premiere pause que iamais les Normandz feirent en France, & pour laquelle encore iusqu'auiourdhuy on estime le pays Chartrain des dependances de Normandie, & les Chartrains, auoir des vertus Normandes pour leur lustre & excellence, aussi bien que les Manceaux a cause que au Mans aussi reposerent les premieres racines de ceste natiõ Septentrionale. Ie laisse les diuers voyages de ce peuple en France souz Louys le Begue, & Charles le gros, lesquelles encore que fussent fascheuses, si ne peurent ilz rien entreprendre sur les terres Royales, à cause que Hadinge Chrestienne, auoit (auec le baptesme) vestu le naturel Gaulois, & ne fauorisoit en rien ceux de sa nation, content d'estre en repos, puis que son païs ne pouuãt le nourrir, & l'Angleterre l'ayant dechassé il auoit trouué si bonne composition en France. Mais voyons souz le regne des deux Bastardz de Loüys le Begue, à sçauoir Loüys & Carloman quel y faisoit, & cõme les affaires se demesloyent, tout estant en trouble par ce pauure & miserable pays de France. Noz Annalistes nous descriuent les choses si confuses en ce temps qu'il semble que les hommes tinssent les bras croisez, & eussent perdu l'appetit de bien faire tant ils estoyẽt aneantis, & fault bien dire que le tout alloit fort desordõnément puis qu'y ayant vn bon nombre de Princes du sang de France, si est-ce, que la noblesse y estoit si au bas que contre tout ordre, loy, & coustume, deux bastardz s'assirent sur le saint throsne Françoys, & se partagerẽt la France, la vie desquelz fut si desbordée qu'Aymon moyne parlãt de l'vn ne fait cõscience de l'appeller homme plein de toute saleté, & vilẽnie, & qui ne songeoit à autre cas qu'aux vanitez de ce monde. Du temps de ces deux bastardz fut fait le secõd rauage Normand sur la France par Godefroy, & Sigefroy, freres, qui ayãs receu le pays de Phrise pour retraite cõspirerent contre les Roys, & coururẽt la plus grand part de la Frãce, & Lorraine prenãs les villes d'Amiens, Arras, Cambray, & Teroüéne voire courãs tout ce qui est arrousé de l'Escault, bruslãs le Liege, Vtrech, Cologne, Treues, & Aix, & la grand cité de Gãd, Tournay & tout le pays presque de Hẽnault, ne laissans coing en la Picardie, qui ne se ressẽtist de leur colere, & cruauté Barbaresque. Ce pẽdant les Bastardz meurẽt l'vn à la chasse, & l'autre ne sçay de quelle maladie. Et ce fut lors que ceste tempeste cessa quelque peu, à cause que Charles le Gros les appaisa dõnant à Godefroy pour espouse Gilde, ou Gillette sa cousine fille de l'Empereur Lothaire, mais ceste paix ne dura guere, faucée par le Normand qui en fut occis pour recompẽce. L'autre rauage des Normandz fut au temps du mesme Prince à sçauoir Charles surnommé le Gros, en tant que Godefroy leur Roy ayãt esté occis, comme dit est, les Barbares vindrent à Paris, l'assaillirent, prindrent & saccagerent, & prenans depuis Louuain, contraignirent le Roy à cõdescendre à accord, qui fut qu'il leur donna partie du pays Neustrien pour y habiter, non toute la contrée, car ce fut l'autre course Normande, qui eut cest aduantage: Laquelle ad-

Pourquoy les Chartrains estime Normands Krãt l.2.c.4. Normand.

Cecy fut l'an 884.5.6,7. & 8.

Aymon moyne l.5.ch.60.

On dit que Loys fut occis en poursuyuãt vne fille pour la violer.

Voy nostre hist des Charles l. 4.

Ce rauage fut fait l'an de grace 995.

uint du temps d'Arnould Empereur, & tenăt le royaume François Eude Comte de Paris, & d'Aniou, duquel est sortie la famille des Capetz: & en fut chef & auteur Raoul Prince Normand, lequel y estoit esguillonné pour diuerses occasions, & desireux de s'enrichir & faire vn grand butin, & proye, & voulăt acquerir vne gloire perpetuelle pour son nom, & plus estant esmeu de la memoire illustre de ceux de sa nation, qui desia auoiét eu vne portion de Neustrie, cōme pour perpetuel heritage. Mais ce qui plus causa son voyage, fut qu'ayant conspiré auec son frere, cōtre le Roy de Danemarch qui pour lors cōmandoit sur la Noruege, ainsi qu'encore ledict pays est subiet aux Dannoys, & ayant perdu & la bataille, & en icelle son frere, craignant la fureur du Roy, qui se nōmoit Harald, il fut contraint de quitter son pays, & aller ailleur pour trouuer son aduenture. Son premier voyage s'adressa en la grand Bretaigne, qui desia portoit le nom Anglois, à cause des Anglo-Saxons qui l'auoient conquise, & sur laquelle plusieurs Roys de Dannemarch auoient couru les vns mal y fai sans leur besoignes, & les autres y plantans leurs sieges, sinon par toute l'Isle, à tout le moins commandans sur vne partie d'icelle, dequoy lisez l'histoire d'Angleterre, & les Annales de Dannemarch. Aussi celle grand Isle estoit gouuernée par diuers Roys, entant q̃ les Anglo-Saxons auoiét leur partage, qui toutes-fois donnerét le nom à tout le pays: y estoient les Pictes & Escossois, qui deffendoient opiniastrement leur Prouince, & les Mercies ne se tenoient sans rien faire, voire le Roy de Northombelland ne souffroit qu'on luy querellast la terre de laquelle il estoit en possession. Ce fut contre ce coing septentrional que Rollon, ou Raoul dressa son nauigage, descend en terre, pille, & rauage tout selon la coustume de sa nation, combat les habitans & en fait vn grand massacre: mais chargé qu'il se voit de richesses cōme il n'eut point vouloir de s'arrester audit pays, & n'osast se retirer au sien à cause de la colere de son Roy, qui ne demandoit que sa ruine, en fin il se dispose de passer en Gaule, & là chercher sa retraitte: mais le peril des siens, & le grand nombre qui desi a y auoit esté taillé en pieces l'intimidoit fort estrangement, ioinct qu'il voyoit que desia ceste nation estoit acoustumée à sçauoir que valoyent les forces Normandes, & à y resister, & les vaincre, & ainsi le desir de ceste entreprise s'amortissant il estoit presque sur le poinct de la quitter du tout: & ainsi voyant comme les choses luy succedoient en Angleterre, il delibera d'y arrester, mais admonesté par songe quicta sa deliberatiō, & faisant alliance perpetuelle auec Alfrede, que Krantz appelle Alstene, Roy Anglois, il remonta sur mer pour aller la part, où le guideroit sa fortune. Ce fut lors qu'il courut le pays de Frise, Zelande, Holande & Brabant, & print le Duc nommé Regner commandant sur les Zelandois, & qui s'estoit ionct auec Rabod Roy Phrison pour luy empescher la descēte. Non content d'auoir assubiettis ces pays, & contraint le peuple à luy estre annuellement tributaire, il remonte sur ses vaisseaux, & rasant la coste de Flandres, & de Picardie, en fin il vint descendre au pays & finage de Neustrie.

Voy Krantz liu. 2. chap. 16.

Voy Bede en l'hist. Ecclesiast. d'Angleter.

Cōme l'Angleterre estoit diuisée.

Alfrede Roy Anglois s'allie des Normands.

Phrise, & Zelande tributaires aux Normands.

C'estoit la terre qu'il auoit songée, c'estoit le pays qu'il deuoit nom-

mer de l'appellation de la Normanie Noruegienne : aussi y estant descendu il prist Rouen, Bayeux, & plusieurs autres villes, non sans faire vne horrible deffaitte de Françoys & Gaulois, assiegea Paris, prist & saccagea Eureux, secourut l'Anglois, courut la Bourgoigne, ruina les terres Poiteuines, à cause que ceux cy auoyent donné secours aux Françoys : & en somme il affligea la France l'espace de treize ans si obstinémẽt, qu'à la fin on fut contraint de luy accorder ce qu'il demandoit, entant qu'ayant esté contrainct de leuer le siege qu'il auoit mis deuant Chartres, il se despita tellement que le pays par où il passa se sentit bien de sa colere. Mais à la fin on le semond à se Chrestienner luy promettans de la part du Roy de Frãce, qui estoit pour lors Charles le simple, le pays Neustrie, & quelques autres terres pour son heritage, & la fille dudit Roy pour Espouse.

Du voyage de Raoul en Bourgoigne Voy Aymon moyne li. 1. c. 41.

Ce fut lors que Raoul receut le sainct Baptesme: & auec la fille de France, il obtint la possession de Neustrie, le nom de laquelle il changea luy donnant celuy de Normandie ainsi qu'à present on les nomme, comme aussi ce Prince changea de nom laissant Raoul, pour, en receuant le Baptesme receuoir aussi vn autre vocable qui le surnommast de son Parrin, & fut appellé Robert. Ce fut Raoul duquel, comme i'ay dit le Haro Normand à pris origine, & ce à cause de sa grande iustice & seuerité, comme celuy qui ne souffrist depuis qu'il fut Chrestienné qu'homme feit iniure à autre, comme celuy qui ordõna q̃ le laboureur ayant labouré le long du iour eut à laisser ses outilz au chãp, où toutesfois n'y eust eu si hardy qui osast y mettre la main tant seuere il estoit en ses iugemens.

Raoul baptisé l'an de grace 912.

Raoul fort grãd iusticier Krants l. 2. c. 27. 28. de l'h. Norm.

Voila la principale expedition des Normands en France : & voyez la si Lazie à tort, ou si i'ay droit qui ne peux receueoir que les Marcomans soyent les mesmes que les Normands, entant que ny la succesion des Roys & Princes ny les courses des peuples s'accordent pour dresser ceste liaison de deux nations tant esloignées, & de sang, & de pays, les vns estans voisins de Poloigne, & les autres sortis du plus profond de septentrion & de la derniere partie de Noruege. De ces peuples a parlé Ansegise Abbé en la preface des loix anciennes de France par luy transcrites disant : D'autant que les commandemens de Dieu n'ont esté escoutez & qu'on n'y à point dõné obeyssance: nostre seigneur â enuoyé du pays Aquilonaire (duquel selõ la Prophetie doit sortir nostre malheur) des Messagers dignes ministres pour le chastemẽt de noz faultes, à sçauoir cruelz & execrables persecuteurs du nom Chrestiẽ, & ce seront les Normãdz, qui venans iusqu'à Paris, ont mõstre l'effect de ce que Dieu leur à commãdé d'executer sur nous. Encore n'est ce tout, & ne s'arresta ceste bragarde natiõ en sa terre nouuellement conquise, encore ne se contenta elle des terres que'lle tenoit de noz Roys à hommage, & serment de fidelité, si encor elle n'en auoit qu'elle peut tenir en toute souueraineté : Cela ne luy pouuoit aduenir en Gaule, laquelle obeissoit à son Roy, & moins le souhaittoit le Normand qui n'eust voulu violer sa foy promise, à son Prince, de s'en retourner en Nouerge, ne luy estoit en fantasie, à cause que la douceur du pays Occidental luy venoit plus à gré que les rigueurs Septentrionnalles : ainsi ce fut

Ansegise Abbé l. des loix Franc.

l'Angleterre, qui ouurist le pas à l'accroist de la gloire Normande & feit voye à celle peste, & flambeau de discorde qui à tenu par tant de siecles les François & Anglois si animez les vns contre les autres, que ie pense que iamais l'inimitié en sera de durée. Ce fut Guillaume Duc Normand (filz Bastard de Robert qui fut filz du premier Guillaume sorty de Raoul chef de la famille Normande) qui s'empara de l'Angleterre, s'en feit Roy & feit les loix lesquelles vsent les Anglois à present : & duquel iusques auiourd'huy sont descenduz les Roys, qui ont commandé sur l'isle la plus belle, & riche de l'Europe. Ce ne fut, assez à ceste braue & belliqueuse nation que d'auoir crée des Roys en Angleterre, des Ducz vaillants & sages en Gaule si encor l'Italie, & Sicile n'eust receu commandement des Normãdz, & si l'Asie n'eust veu ce sang Danoys faire paroistre sa vertu, prouesse, & valeur au païs Iduméen en ce voyage tant chanté que feirent les Chrestiens pour le recouurement de la terre sainte : Car du temps que le Prince Lorrain passa au Leuant auec l'armée Chrestienne, Robert filz de Tancrede Duc Normand feit aussi le voyage, mais estant en Italie sollicité par le Pape, & tous les Princes Italiẽs de secourir & l'Eglise, & le païs Romain contre l'insolence Grecque, & pour chasser les Sarrasins, ou Mores, qui venans de la Barbarie s'estoyent gettez en la Pouïlle, & pays Sicilien en chassans les Chrestiens, & faisans mille maux à tout le païs Limitrophe. Ce fut ce Prince qui les en chassa, & meit son siege en Sicile, se faisant Roy d'icelle, auec la permission du Pape & seigneurs d'Italie, laissant apres luy Richard, Robert & Roger, desquelz la race continua iusqu'au temps que les Federicz tindrent l'Empire, & que Constance estant desuoilée fut mariée à l'Emp. de laquelle sortist le malheur de l'Eglise, ainsi que ie pense auoir discouru en quelqu'vne de mes histoires tragiques, & la fin aussi de la race illustre des Normandz, comme aussi les guerres entre les maisons de France, & d'Angleterre, ont mis fin à l'estoc des Princes de ceste natiõ, n'en y ayãt plus que ceux qui sont de la famille royale des Angloys. Quant à la terre Normande elle estant de belle estendue, comme celle qui enclost & enuironne six Eueschez, sans celle de Roüen: qui est Metropolitaine, à sçauoir Eureux, Bayeux, Lisieux, Sées, Aurãches & Constances, & vne infinité d'autres villes, villages, Chasteaux, & Bourgades. Le peuple y est en grand multitude, adonné au trauail, non guere iamais oisif, soigneux, adonné à son prouffit, cault preuoyant, eschars & grand mesnager, vn vice luy estant peculier, qui est la ruse, & le desir de viure en querellant par procez, ioint qu'on le soupçonne de peu de foy, & loyauté, si à bon droit, ie n'en sçay rien, n'en ayant fait l'experience, mais c'est vn commun dire, que ie pense estre venu plustost des mœurs, des anciens que de ce qui à present est cogneu en ceste nation, iaçoit que (come l'on dit) de toutes tailles bons leuriers : & à fin qu'on ne die que i'en parle de moymesme, ie ne diray que ce que le bon Euesque d'Auranches Robert Cenalis en escrit en ceste sorte : La terre Normande est fertille & abondante en bestail, & poissons, portant du froument comme à souhait : si couuerte de tous arbres fruitiers, & mesmement de Pomiers & Poiries que d'iceux tout le peuple en fait assez dequoy rassasier sa soif

Ceste conqueste fut faicte l'an 1066. Voy Polydore Virgile en son hi. Cenalis l. 1. de la Gaule

Ce fut l'an de grace. 1095.

Voy de cecy Ritt. e l. des Rois de Naples. Blond Dec. 2. l. 3. Sab. Enne. 9. liu. 2.

Robert Cenalis l. 2. de Gaule.

tout le long de l'année, & en eslargist les fruitz aux nations qui l'auoisinent. Le commun peuple est adonné à faire, & tistre des draps, ne beuuant guere que du pommé, ou Peré, qu'ilz appellent vulgairement Citre. Tous sont en general, fins & rusez, non subietz aux loix, & coustumes de aucun estranger, viuant sous leur façon de police ancienne, qu'ilz deffendent fort opiniastrement: sçauans au possible en matiere de plaidz, dolz & circonuention en procez, tellement que les estrangers n'osent qu'à grand difficulté se ioindre, & associer auec ce peuple: au reste les hommes y sont de fort bon esprit, adonnez sincerement à la sainteté de la relligion Chrestienne, vaillans en guerre, & sur tout se monstrans telz sur mer, comme tenans cela de l'heritage de leurs anceestres Noruegiens, & ainsi qu'ilz en ont fait, & donné bonnes enseignes, & aux Anglois & autres, contre lesquelz le Roy a eu affaire depuis qu'ilz sont incorporez, & vnis à la couronne de la France. Aussi ne pense-ie qu'il y aye auiourd'huy nation souz le Ciel qui mieux entende le nauigage, ne qui dresse plus gentiment les courses des Astres par le iugement de l'Eguille, & Boussole, tellement qu'on verra quelquefois tel enfant en Normandie, ayant couru les païs estranges à la mercy des vagues, lequel dressera mieux vne Carte Cosmographique & disputera plus pertinemment de l'assiette du globe terrestre, que tel y a qui à estudié long temps, & Strabon, & Ptolomée, & qui à feilleté les liures des Mathematiciens les plus segnalez, & illustres. Aussi voyez vous que le trafic y est si grand, que Roüen auiourd'huy est mise au ranc d'vne des plus frequentées & marchandes citez de l'Europe, les marchans y estans grands, riches, fidelles, diligens, subtilz, affables, & qui courent & cognoissent presque tout le monde. A Roüen encor, au lieu de l'Eschiquier, imité par les Anglois, noz Roys y ont estably vne court souueraine de Parlemēt, ou la iustice, & le sçauoir reluisent de telle sorte que le Roy à bon droit se fie en ce nombre esleu d'hommes qui faisans droit à chascun tiennent vn peuple assez remuant & chatoüilleux en bride, & luy aprennent l'obeïssance. C'est en aucuns endroitz du païs Normand que la condition des enfans puisnez des maisons est aussi malheureuse qu'au païs Biernois subiet à la maison d'Albret, entant que l'aisné emportant tout l'heritage paternel, en fait telle part que bon luy semble aux puisnez, qui semblēt forcloz de l'heritage de leurs peres. Cenalis amene vne chose presque admirable, disant, que comme ainsi soit, que presque tous les Normandz ayent les mains chatoüilleuses, & soyent adonnez à la guerre, si est-ce que les seulz habitans aux finages de Seez ne furent iamais cogneus autres que tres-paisibles, & gens qui n'aymerent onc les troubles de la guerre, tellement que du temps mesme qu'il y auoit des Ducz en Normandie on ne trouue point és registres des enrollemens, que iamais les Séens ayent suiuy leur prince en aucun voyage ny entreprise. C'est en Normandie qu'est celle grande & merueilleuse assemblée de marchands qui se faict tous les ans à la Guibray, où le trafic y est autant admirable, comme la iustice gardée sur ceux qui offencent ou trompent les marchands ny autres se trouuants en la foire la plus renommée de toutes les Gaules. Et affin qu'on n'estimast le Normand si rude & barbare, qu'ay-

Mœurs des Normandz selon le temps present.

Normandz bons soldatz & parfaitts mariniers.

Marchādise fort exercée à Rouën.

Parlement de Rouën dressé du temps de François 1. du nom.

Puisnez mal partis en Normandie.

Ceux de Seez fort paisibles.

Foires de la Guibray.

mant la guerre, embrassant le trafic, venerant la iustice & s'humiliant sous le ioug de la purité de la religion il eust mesprisé les lettres : qu'on voye l'vniuersite de long temps instituée à Caen, où le grand nombre de sçauans ieunes hommes qui y ont apris les commencemens de leur perfection, nous fait cognoistre que la Normandie n'a rien oublié pour se rendre fertille en tout ce qui peut tourner à la gloire & auancement d'vn grand peuple, & à l'honneur durable d'vn païs, puis que la religion, le sçauoir, la iustice, les armes, & le trafic sont le plant asseuré de son edifice. I'eusse peu vous alleguer plusieurs autres choses, & sur l'antiquité du païs Neustrien auant que les François l'assuiettissent, & comme le terroir Constantin est cogneu par Ammian, qui l'appelle Castra Constantia, de Iule Cesar, & non du grand Constantin ainsi, que plusieurs ont estimé, à ce conduitz pour le nom, & d'autant aussi que Constantin s'est tenu long temps en Gaule auant qu'estre apellé à l'Empire, car ce fut là que Iule Cesar s'arresta voulant passer la mer pour guerroyer la grand Bretaigne: & depuis que les Normandz y feirent leur demeure. Mais puis que d'autres s'y sont occupez, & que les mœurs des anciens sont comprises en ce que nous en auons dit parlant des Gaules : & les façons de faire Normandes des premiers qui habiterent en Neustrie se raportans à celles des peuples desquelz ilz auoyent pris origine, ne sera inconuenient que celuy qui en voudra sçauoir le discours, s'en aille feilleter le chapitre des Gothz, où i'ay compris toutes ces nations septentrionales.

Vniuersité de Caen en Normandie.

Ammian Marc liu. 15.

Du Païs d'Aquitaine peuples, & nations d'iceluy, mœurs, & façons & Origines de tant de peuples qui y habitent.
Chapitre 42.

D'AVTANT qu'en la premiere edition de ce liure nous oubliasmes vne des principales parties du monde Gauloys, & qui semble des plus anciennes, l'Aquitaine c'est asçauoir, tant pour auoir touché en general ce qui se pouuoit dire des Gaules, & des migrations, & vsurpations, & saisies faites en icelles par les estrangers, que pour auoir esté pressé du temz, & n'ayant eu loisir de faire de plus diligentes recerches, & qui meritassent & la grandeur du suiet, & la suite de la diligence par nous vsée ez chapitres precedentz: ores que (la Dieu mercy) nous auons vn peu espluché les matieres mieux que par cy deuant, nous venons aussi à singulariser le païs Pere de tant d'hommes illustres, & duquel aussi Dieu nous à fait la grace d'auoir pris origine.

Or d'autant que plusieurs ont fait la diuision de ce païs, & que Pline met vne partie des Celtes parmy l'Aquitaine, & y enueloppe aussi quelque cas de la Septimanie, qui est à present en Languedoc, ce que afin que nous voyons de plus pres nous mettrons icy les propres parolles (tournées toutesfois en nostre langue) dudit auteur. De l'Aquitaine (dit-il,

Pline liu. 4. chap. 19.

ſont les Ambilatres, Anagnutes, Poiteuins, Saintongeois Francz, ſurnommez Vbiſques, Aquitans, deſquelz la Prouince porte le nom d'Aquitaine: les Sediboniates. Puis y ſont les Comingeois, Bigordans, & les Tarbelliens: & continuant ledit auteur toute l'eſtendue dez la mer Cantabrique iuſqua à la plaine de Rouſſilon, & aux limites meridionaux de l'Eſpaigne, il y encloſt les Baſadois, ceux d'Oloron en Bearn, Aux, Coſerans, Agen, & païs Limitrophe.

Diuiſion, & eſtendue de l'Aquitaine

De là faiſant vn grand ſault vous empoigne les Berruyers Cubes qu'il nomme libres, apres les Limoſins, les Auuergnaz, qu'il honore du nom de Franchiſe, pour eſtre aliez des Romains, les Rouergaz voiſins de la Prouince Narbonoiſe, les Quercinois, & les Perigordins qu'il dit eſtre ſeparez du terroir Tholoſain par les ondes du Tarn fleuue Aquitaine: & eſtand encor iuſqu'aux iſles Bretones en L'ocean. Que ſi ceſte diuiſion auoit lieu, on pourroit dire que le royaume ancien d'Aquitaine contenoit preſque autrnt que tout le reſte des Gaules, ayant ſon limite à la riuiere du Loire dez ſa ſource, iuſqu'à ce qu'elle ſ'engoulphe en l'ocean Britannique & dez la mer Oceane au ſein Cantabrique, ou de Biſcaye, iuſqu'à la mer, Mediterranée ſelon l'eſtendue des monts Pyrenées. Et à ceſte eſtendu e, & departement ſemble donner conſentement celuy qui a deſcrit l'hiſtoire & annales d'Aquitaine.

Limites de l'Aquitaine ſelon aucuns.

Ceſar neantmoins qui en ſurmonta vne partie, ſçauoir du coſté des Celtes, la diuiſe en ceſte maniere: l'Aquitaine (dit-il) regarde, & ſ'eſtend dez les la riuiere de Garonne iuſqu'aux montz Pyrenées, & à celle partie de L'ocean, qui auoiſine l'Eſpaigne, entre le couchant, & le Sptentrion: & ainſi vous voyez que ce païs ne contient en la deſcriptiō de Ceſar, que ce que la Gaſcoigne encloſt en ſes limites: & que c'eſt la Garonne, & non le Loire qui la ſepare des Celtes: mais en aultres endroitz du meſme Ceſar on voit que ceſte reſtriction n'eſt pas obſeruée, & qu'il mect les Aquitaniques bien auant, & plus outre que la Garonne en l'expedition de Craſſe lors qu'il ſubiugua ceux de Foix: Bigorre, d'Aux, Agen, & autres ſe tenātz le long de Garonne: comme ainſi ſoit que les Agenois ne ſont point entre les montz, & la Garonne, ains deçà la Garonne, & en celle Aquitaine qui auoiſine la Septimanie Et puis que nous ſommes ſur ce propos, il nous fault noter qu'en la diuiſion de la Gaule, ſelon que les Romains la departirent apres que Ceſar eut enuahy l'Empire, & que ſes ſucceſſeurs conuertirent l'eſtat Ariſtocratique en Monarchie, (c'eſt adire le gouuernement de pluſieurs ſages, à la fantaſie, & diſcretion d'vn Prince & monarque) la Gaule fut eſchantillonnée en pluſieurs pieces, & chaſcune emportant ſon nom, & deſquelles depuis les Metropolitaines ont pris naiſſance, en ce que le ſainct Senat eccleſiaſtique departant les principautez du clergé ſuiuit auſſi l'ordre obſerué par les Empereurs faiſantz le partage des gouuernemens des Prouinces. Or par ceſte diſtribution voyons nous la Gaule Narbonoiſe partie en deux, le chef de l'vne eſtant Narbonne, & l'autre Aix en Prouence: deux Belgiques, le ſiege de l'vne à Treues, & l'autre à Rheims, & chaſcune ayant ſes citez ſuiettes comme les villes d'vn reſſort reſpondent au Parlement. Quatre Lyonnoiſes,

Ceſar Comentair. liur. I. de la guerr. Gal.

Voy Apian liur. 5. des guerres ciuiles.

Departement des Prouinces de Gaule.

Voy Antonin Emp. en ſon Itineraire & le liure de la cognoiſſance des Prouinces

asçauoir Lyon, Rouen, Tours, & Sens: La grande Prouince des Sequanois de laquelle estoit le chef la cité de Bezançon: La Prouince de Vienne, qui est le Daufiné, & icelle est encor par Antonin Empereur nommée Aquitaine y est la Septimanie, qui aussi est comprise en la Gaule Narbonnoise, comme la Nouempopulanie, qui est la Prouince des Auxctans en Armaignac, est comprise souz la Guienne, ou Aquitaine: Et ceste cy est diuisée, en premiere, & seconde asçauoir Aquitaine Berruiere, qui est la premiere, & l'autre qui porte le nom de Bourdeloise.

Discord sur la Primatie entre les Eglises de Bourges & Bourdeaux.

Qui à causé ce discord des Primaties.

Or de ceste diuision, & departement a eu source aussi le discord de ces deux sieges Archiepiscopaux de Bourges, & de Bourdeaux apres que le Christianisme eut pris cours en ces Prouinces, car auparauant vous ne lisez rien de ces Primaties, sinon selon que les Eglises estoyent matrices & chefs des païs, ou les saintz se fussent retirez auec commission du saint siege: ainsi qu'en Afrique il appert que l'Euesque Carthaginois portoit l'effect de Primat sur toutz ceux du Clergé: La ou quoy que saint Denis fut delegué l'Apostre de France, si est-ce que Sens, qui estoit du chef du Païs, a esté aussi la Metrapolitaine.

Mais entre ces deux Bourges, & Bourdeaux le seul tiltre donné par les Empereurs de premiere, & de seconde Aquitanique, a causé que on a estimé que Bourges eut le droit de Primatie: entant que comme en la Gaule Lyonnoise, il y a premiere, seconde, & ainsi que s'ensuit, & que neantmoins les autres ressortent à la premiere comme au chef, aussi en l'Aquitanique Bourges ayant le premier ranc, semble que Bourdeaux luy doiue ceder.

Et comme ceste cause ayt souuent esté mise sur le bureau, si est-ce que le proces en est demouré indecis quoy que en vne Assemblée de Prelatz faite du temz de Charles septiesme il fallut, pour obuier à ces discordz, & euiter la querelle de preseance, que le Roy mit à l'vn de ses costez l'Archeuesque de Bourdeaux, & celuy de Bourges à l'autre, chascun ioüissant ainsi du droit de sa Primatie. Et sagement en fut vsé, comme ainsi soit que ces deux peuples furent aussi par les Empereurs tenuz en droit semblable sans que l'vn fut preferé à l'autre, & estoient toutes les deux Prouinces apellées Berruieres mais l'vne Berruyers Cubes, & l'autre Vibisques, ou Iosques, ou Vbisques selon la diuersité des auteurs, qui en escriuent Souz les Berruyer Cubes, estoit comprise la puissante & guerriere nation des Auuergnaz, ce qui se recueille du liure de la cognoissance des Prouinces selon les departementz faitz du temps des Empereurs Honorie, & Arcade & donnez aux gouuerneurs, & garnisons suyuant leurs prefectures, disant ainsi. Le gouuerneur, & Colomnel des Sueues gentils presidens sur les Auuergnaz de la premiere Aquitaine. A quoy consent Sidonie Apollinaire Euesque d'Auuergne escriuant à Agrece en ceste sorte: Par l'arrest & ordonance des citoyens ie suis venu à Bourges, & la cause pour laquelle on m'y a apellé, est l'estat de l'Eglise esbranslé, & prest à cheoir qui estāt veufue, & priuée de son prelat souuerain, semble sonner l'alarme à toutz les ordres du clergé, aspirantz ambicieusement à ceste dignité

Ptolomée li. 2 geograph. ch. 7. Tab. 3. d'Europe. Strabon. li. 4 Plin. liu. 4. ch. 19.

Sidonie li. 7. epist. 5.

& plus bas dit, que de toutes les villes suiettes à la premiere Aquitanique, il n'en y a qu'vne qui soit subiette aux Romains, les Gothz s'estantz faits seigneurs du reste : & par ainsi il suplioit les Metrapolitains des autres Prouinces de venir à ceste election. Et en vn autre passage parlant de ceste election, il dit : Et d'autant que vous auez iuré de suiure mon aduis en ceste election, n'estant plus grand en effort iurer de bouche que signer son serment : Au nom du pere, & du filz, & du sainct esprit, c'est simplicie que ie dis deuoir estre promeu pour le primat de nostre cité. Et voila quand à la diuision de l'Aquitaine. Or fault il venir aux noms d'icelle, Pline au lieu sus allegué maintient, qu'elle a esté nommée Remorique, qui est autant à dire en l'ancienne langue du pays que maritime, ou Aquatique, & icy fault noter que d'autres luy ont donné le nom d'Armorique, prenants vne partie pour le tout, entant que proprement Armorique ce sont les Bretons & partie du Poitou iusques au Limosin, & ainsi Aquitaine peut tomber souz ceste apellation, mais se fault donner garde de n'abuser trop improprement des vocables & s'egarer plus que de raison : & qu'aussi, on ne vint point prendre le mot de Aremique ou Artomique pour Armorique, car ce seroit sortir des limites pour son plaisir, & faillir à son escient, comme ainsi soit que les Remoriques sont tous les Aquitaniques, à cause des crées des Fleuues qui sont en celle prouince : les Armoriques sont les Bretons, & percherons, & celle partie de Guienne le long du Poitou qui auoisine la Bretaigne, là ou les Artomiques ou Aremiques sont ceux que Rhellican estime estre Armignagois : toutefois y en a il & les plus clair voyantz qui ayantz gousté, & bien sauouré les motz de Cesar en la guerre de Gaule, sont de contraire aduis, & prenant ces Aremiques pour ceux qui se trouuent au pays d'Orenge, en l'ancienne prouince de Vienne: & sur les limites de la Prouence, le Prince duquel ne recognoit aucun superieur sauf, qu'il est du corps de l'Empire. Au reste le nom d'Aquitaine monstre assez qu'il vient des eaux, à cause que ceste partie de Gaule est la plus abondante en riuieres que pas vne des autres, & qui semble presque de tous costez estre ceinte de la mer. Or nous laissãts à part le reste de l'estendue de l'Aquitaine, & renuoyant ceux qui en voudront voir d'auantage, à celuy qui a fait les annales de Guienne, singularité de Poitou, & au seigneur de Lassay qui s'est ioüé sur l'histoire Berruiere, toucherons simplement ce qui apartient à la Guienne selon que Cesar l'a limité, à sçauoir outre Garonne & selon l'estendue des montz Pirenées, ou est le Royaume ancien & puissant de Gascoigne : Lequel quoy que diuers en la varieté des peuples qui y habitent, si est ce que peu s'en fault qu'ils ne soyent semblables en mœurs (sauf ceux qui auoisinent le plus les Celtes qui tiennent plus de la delicatesse, que les autres qui en sont esloignez, & qui sont les citoiens heritiers des compaignons du grand Hercule. Car il est hors de doubte que ce grand Heros ayant conquis l'Espaigne, & dompté les tyrans Gerions passa en Gascoigne & y peupla les Vallons voisins des monts Pirenées, qui n'ont depuis esté sans habitateurs, & qui y ont demeuré iusqu'à ce

Epistre 10.

Les noms anciens de l'Aquitaine Marliã sur les Commẽt. de Cesar.

Rhellican sur le 7. l. de Cesar.

Iean Bonchet annaliste d'Aquit. Chaumeau seig. de Lassay l'hi. de Berry.

La Gascoigne peuplée apres les Celtes par Hercule.

que les Romains s'en feirent maistres: si bien que ceux cy estant des premiers (sauf la Prouence, & Septimanie ou Languedoc) qui furent mis soubz le ioug Romain, aussi sont ilz plus ciuilz que le reste des Gaules, nõ que tousiours n'y demeurast quelque reste du naturel farouche du pays, & duquel est parlé par les anciens, qui font mention du voyage de Hannibal en Italie, qui fallust qu'ataquast ces nations non iamais encor domptées, & auec lesquelles il s'allia facilement à cause qu'il estoit confederé des Espagnolz, desquelz les forces estoient faictes plus gaillardes: Il est vray que Tite Liue tient que les Aquitaniens qui sont les plus voisins des monts sentirent la descente de Hannibal furieuse, & furent domptez estants surpris, où il laissa Hannon en garnison: mais à la fin s'assemblants les roitelets du Pays, il fallust que le fin Carthaginois parlast doux, & gaignast auec douces parolles & presents ceux qui luy eussent beaucoup cousté à conquerir & qui luy eussent longuement retardé son voyage d'Italie. Or reuenantz à propos sur la premiere source des Aquitaniens, qui sont ces Gaulois descenduz de Hercule, oyons parler Ammian Marcelin qui en escrit en ceste maniere: Il en y a (dit il) qui tiennent que le peuple de ces païs y est dés l'origine, & commencement, & furent appellez Celtes du nom d'vn leur Roy que ilz aymoient fort, & de sa mere Galathée, ilz furẽt appellez Galathes, car c'est ainsi que les Grecz nomment les Gaulois. D'autres les estimẽt auoir esté Doriens Grecz, qui suyuants l'ancien Hercule, se tindrent és terres voisines de l'Ocean. Puis adiouste que Hercule non cest ancien surnommé, ains le filz d'Alcmene passant d'Espaigne en Gaule, pour accabler les deux Gerions tyrans, l'vn desquelz rauageoit l'Espaigne, & l'autre la Gaule: apres qu'il les eut vaincuz tous deux, il s'acoupla plusieurs des plus illustres Dames du pays, desquelles il eut grand troupe d'enfans qui cõmandants sur iceluy pays donnerent nom à diuerses contrées. Ne vous estonnez si sur ceux qui me sont ancestres ie recherche les liures anciens pour en tirer l'origine, & s'il me faut auoir recours aux estrangers, comme ainsi soit que les Romains mesmes ayẽt esté si indigẽs en l'histoire dés le cõmẽcemẽt, que depuis voulans y venir, ont esté contraintz d'auoir recours aux fables pour bastir leur Genealogie: là ou nous n'en sommes si pressez, qui nous contentans du premier Celtes, receuõs le secõd Hercule, cõme ayant aydé à peupler ce que les Celtes n'auoyent que simplement ensemencé. Aussi entre tous les Dieux que l'antiquité abusée adoroit trop follement, c'estoit Hercule que les Gascons auoient en reuerence, & encore de nostre tẽps & en nostre pays de Cominges, auous nous veu l'Idole fort ancienne d'vn Hercule armé de sa peau de Lyon, & de sa Massue, ainsi que les Poëtes, & apres eux, les paintres nous l'effigiẽt. Aussi seroit ce folie de vouloir cõmuniquer ce nom de Celtes à vn seul coing de la Gaule, cõme ainsi soit q̃ Ptolomée, & le reste des Grecs l'attribue à toutes, & q̃ parlãt de la Lyõnoise, & Aquitanique, il leur dõne le tiltre de Celto Galatie: & qu'aussi biẽ q̃ les Phoceés ont basty Marseille, les Doriẽs preuuẽt & ont peuplé de leur noblesse nostre terroir Gascõ, ou ilz ont laissé la marque de leur vaillance. Mais auant q̃ passer plus outre fault que

Hanibal s'allia des Gascõs & non pas les vainquit.

Liue. Decad. 3. li. 1.

Ammian Marcel. l. 15.

Hercule adoré iadis des Gascons.

Ptolomée liu. 2. cha. 7. tab. 3. d'Europ.

L'Euesque de Gironde l. 1. des choses d'Espaigne.

nous voyons l'estendue de ceste Gascoigne, puis nous disputerons de son nom, & cause d'iceluy, & des mœurs du peuple qui y habitent & depuis quand il a receu le Christianisme : La Gascoigne donc a la Garonne à l'Orient tirant au Septentrion, que barbarement on dit, Est Nordest, l'Ocean à l'Occident du costé des isles de Medoc, comme aussi la Biscaie luy est Occidentale. Et l'Espaigne, & monts Pirenées au midy commençant en latitude depuis la montaigne de hault, iusqu'a Bordeaux, & en longitude du Languedoc iusques en Biscaie, qui est en Eleuation des 41. degré iusqu'à 44. & demy de latitude. Ceste grande estendue de pays contient diuerses Prouinces diuisées à present en Baillaiges, ou Senechaucées, & Eueschez, telles que sont Bordeaux, les landes Bazadois, Albret, Bigorre, Armaignac, Estrac, Cominge, Aure magnoac Aure Riuerois Neuousan l'Isle, Gaure, Lomaigno, Condomois, & la souueraineté de Bearn, & seigneurie des Basques royaux, qui sont à Dax, & Baionne. Or y ayant grand nombre d'Eueschez en ce qui est depuis la Garonne iusqu'aux monts Pyrenées, & ils sont compris sous trois Archeueschez, deux desquelles sont en Gascoigne, & la troisiesme en est hors: Celles de dedans sont Bordeaux, & Aux, iadis nõmée Auguste des Elomberes Bordeaux n'a sous soy en Gascoigne aucune Eueschè que Condon, q̃ le Pape Iean 22. institua, ainsi qu'auons monstré en nostre addition aux annales de France: là ou Aux, nõmée aussi iadis Nouempopulaire, à cause des neuf peuples, qui luy estoyent assuiettis en ressort, en a vn grand nombre & toutes comprises en l'encloz de la Gascoigne, telles que sont Dax, Baionne, Tarbe, Lesca, Oloron, (ces deux sont en Bearn) Aire, Basaz, Coserans, saint Bertrand de Cominge, & Lestore. L'Aarcheueschè de Tholouse tient encor deux Eueschez Gascones, à sçauoir Rieux. & Lõbers, du Diocese duquel ie suis natif: & ainsi en somme la Gascoigne a quatorse Eueschez, & deux Archeueschez, & presque autant de Seneschaucées. Et d'autant que le denombrement des citez nous cõuie de dire quelque petit mot en passant de chascune d'icelles, nous commencerons par la seconde Aquitanique à sçauoir Bordeaux, ville autant belle, & riche, comme elle est ancienne, & heureuse & en terroir, & en habitants qui la rendent encor plus celebre & fameuse. Or quiconque en ayt esté le fondateur si porte elle marque de grande antiquité, tesmoing, ie ne diray pas les bastimens, mais les escrits des anciens : entant que Ptolomée la met entre les Biturigeois Vbisques, & l'Itineraire (comme i'ay monstré) la fait la seconde Aquitainique, & chef de la Prouince & pays, assis outre la riuiere fertille, & riche de Garonne, ioint que l'assiete du lieu nous semond à la recommander, comme celle qui est posée pres les ondes de la mer se mariant à la Garonne, de quoy parle ainsi Strabon: La Garonne engrossie de trois riuieres (le Tarn c'est à sçauoir le Lot, & Dordonne, entre vne infinité d'autres assez grandes, mais non nauigables) passe par le pays des Biturigeois : & là est le marché & apport de la marchandise de tout le pays, la ville de Bourdeaux bastie sur vn bras, & Lac de la mer, qui se fait par les courses & desbordz de la Riuiere, Mais nous, qui auons visité les choses de prez &

Contrées & Prouinces Gascoigne.

Archeueschez & Eueschez de Gascoigne.

Description de Bordeaux.

Strabon l. 4.

Bordeaux assise sur vn bras de mer.

veu le fluz & refluz de l'Ocean tous les iours aduenir & se faire sentir iusqu'à sept lieues par dessus Bourdeaux tirant vers Tholouse le long de Garonne, la sçauons aussi que c'est la mer qui ouure les secrets de nature, & à laquelle fault qu'au montant la riuiere face place, comme aussi au descendant vous voyez la mer donner lieu aux fureurs de ce fleuue fort impetueux. La mer est au septétrion & le Medoc à l'Occident, les landes sōt au midy de ceste belle ville sur laquelle ie ne veux m'amuser plus longuement, entant qu'ailleur ie m'attends la singulariser d'auantage, comme estant l'ancien siege des gouuerneurs de la Prouince de Guienne pour les Romains, & pour les roys qui depuis ont commandé en Gascoigne. Des Romains y restent encor auiourd'huy de belles & superbes marques, à sçauoir le Palais Galiene, qui est vn fort beau Amphiteatre hors la ville, & nō guere loing de l'Eglise du glorieux sainct Euesque Seuerin, & que d'aucuns attribuent à Pompée : Dequoy ie m'en raporte à la verité, qui pense que plustost il eust esté dedié à l'Emp. Galien, qu'à Pompée, ou q̄ Pompée l'eut fait faire, qui estant en Aquitaine, n'eut iamais le loisir de se donner tant d'aise que de representer des ieux au peuple : ioint qu'il s'amusa seulement à batailler contre Sartoire. On y voit aussi dedans la ville le Palais Tutele, lequel aucuns estiment auoir esté vn Parquet, & lieu de l'audience que donnoyēt les preteurs deputez là pour le peuple Romain: mais quāt à moy i'estime q̄ ce fut plustost vn tēple eu esgard, & aux images diuersifiez & à la merueilleuse structure du lieu, ioint que les Caues & lieux souterrains qui y sont, me font presque tenir en ceste opinion. De nostre temps en fortifiant du costé de la porte des Iaux, ou à mieux dire la porte des Goths, ou de Iau, c'est à dire Iupiter, on a troué des Thermes, c'est à dire des bains, les vases de pierre ou se baignoyent les grandz seigneurs, & vn nombre infiny de medales de toutes sortes, & de toute espece de metal. En ceste ville y a maintenant Parlement ou ressort la Guiēne au moins la plus grand partie, car le reste va ou à Paris, ou à Tholouse: le peuple est ingenieux, hault à la main, aisé à esmouuoir, aymant les lettres & caressant les hommes sçauantz, adonné au trafic, facile à choisir toute nouuelleté & duquel en somme sont sortis de fort excellentz personnages lesquelz se sont faitz cognoistre, comme les nourrisons de la principale cité d'Aquitaine. Ceste ville a esté illustrée iadis par Ausone poete & homme consulaire filz d'vn medicin Bourdelois & qui viuoit du temps que Valentī & Valentiniā tenoyēt l'Emp. ausq̄lz il fut tresagreable, & desquels il estoit aymé, & caressé. Or se confesse il luy mesme estre natif de ceste illustre ville par certains siens vers, desquelz voicy en partie de la sustance.

Cestuy regnoit l'an de nostre salut 256.

Antiquité qui sont à Bordeaux.

Ausone natif de Bourdeaux viuoit enuiron l'an de grace 380.

Ausone au liure des villes illustres.

Desormais ie pretendz condemner ce silence
Execrable, qui fait, ò pays d'excellence
Que ie n'ay mon Bourdeaux comme illustre cité
Entre les plus grandz lieux grandement recité.
O Pays qui as l'heur d'estre insigne en vinée,

En fleuues, & en mœurs, & tresbien saisonnée.
D'hommes de grand esprit, & où vn saint Senat
De seigneurs met afin toute noise, & debat.
Et quoy n'ose-ie point hault chanter ta louange
Comme si tu m'estois incogneue, ou estrange:
Ou si ne meritois vn tel heur, ou dautant
Que tu n'ez quelque cas d'excellẽt, & de grand?
Honte ne fault auoir de louer ceste ville,
Ny son terroir plaisant, & gentil, & fertile:
Car ell' ne nourrit point vn visage paoureux,
Ou fraieur aportant, tel qu'vn Barbare hideux.
Voisin du Rhin le porte, & n'ay-ie pris naissance
En vn lieu froidureux, ny ayma demourance
Souz les aspres rigueurs de l'ourse, ou la froideur
Gele du Thracien, & le sang, & le cœur.
Bourdeaux est le païs, est la contrée heureuse
Ou ie nasquis premier, ou sa face ioyeuse
Rassereine le Ciel, ou la terre à son temz
Voit saisonner, nourrir & abreuuer ses champs.
Là est long le Printemz, là l'hiuer porte-glace
Ne regne que bien peu & tout soudain se passe.
Lon voit la les forestz cheuelues haucer
Leur somet verdoyant, & les ruisseaux couler
D'vn murmure plaisant durant que l'esté brusle
Le monde souz l'ardeur de ardent Canicule.
Et les sources desquels bouillonnent tournoyant
Tout ainsi que la mer va touiour ondoyant.
De quatre murs espais, en carré compassée
Est ceste grand' cité, & si bien entourée
De Tours, & de palais que les sommetz heureux
Ressemblent penetrer les nuages des Cieux
L'ordre de ses maisons par places, & par rues
Y est bien obserué, si qu'estants aperceues
On en admireroit l'aßiete, & le pourpris.
En apres on y voit les portes de grand pris
A touts les quatre coings, & vne onde coulante
D'vn ruisseau flotellant, qui de ceste excellante
Les rues va lauant, lequel estant receu
Par le fluz de la mer, soudain est aperceu
Comme remplir le haure, & s'esgaier à l'aise
Voyant tant de bateaux, & que la mer apaise
La ses grandes fureurs la mer va abaissant
Lors qu'elle entre en ce port croissant, & decroissant.

Puis il conclud ainsi:

Ceste cy est le lieu ou i'ay pris ma naissance
Mais plus que tout pais ma Rome a de puissance:

Ie cheris bien Bourdeaux, à Rome fais honneur,
Comme son citoien, & qui ay cest heur
D'auoir esté Consul ez deux, passay en l'vne
Mon enfance, & l'autre est le lieu de ma fortune.

Les Bourdelois iadis iouissoient du droit de Bourgeoisie Romaine.

Bourdeaux par qui conuerty à la foy chrestienne.

Par la voyez vous que Bourdeaux iouissoit du droit de bourgeoisie Romaine, comme plusieurs autres villes de Gascoigne, ainsi que verrons cy apres, & que le droit du Consulat, & du Senat qui pour lors fut à Bourdeaux presageoit ceste Court souueraine que depuis les roys de France y ont arresté pour faire droit à ce peuple Aquitanique & deça, & dela la riuiere de Garonne. Ceste cité fut conuertie à la foy par l'Apostre d'Aquitaine saint Marcial, & a continué en celle, iusqu'a ce que les Goths esbranlerent tout auec la fureur de leurs armes, & venin de leur peruersité Arrienne, & ce fut lors que saint Seuerin Euesque y fut prescher, & retirer les pauures desuoyez de ceste opinion damnable, lequel repose en l'Eglise dediée en son nom, & pres laquelle est ce Cemitiere tant fameux, auquel furent portez la pluspart des Cheualiers, & soldatz qui du temz de Charles le grand moururent en celle memorable defaite des nostresqui aduint à Ronceuaux. Ie laisse l'histoire de la reduction de ceste ville ez mains des roys de France, & les peines qu'on a eu à la garder, la deuotiõ du peuple, le fidelle seruice qui l'affectiõne à son Prince, l'ordre & police des Iuratz, qui ont la charge de l'Economie publique, dautant que le tems nous apelle ailleurs, & que les histoires de France nous en peuuent donner assez de certitude.

Du reste des païs de Gascoigne & d'ou vient ce mot Gascon.
Chapitre 43.

Ptolom. li. 2. ch. 7. Tabl. 5. d'Europe.

Sidonie li. 8. epistr. 12.

Assiete de la ville de Basatz.

N'Y ayant guere grand espace de chemin de la royale cité de Bourdeaux iusqu'a l'ancienne ville de Bazatz, aussi commenceray ie ma poursuite par icelle, comme estant recogneue par les auteurs anciens, ainsi que Ptolomée la marque, & la nomme Vassarie, laquelle est assise au milieu des Landes, ainsi que tesmoigne Sidonie Apollinaire parlant à Tigretie en ceste sorte: A bien sur toy tant de puissance la cité de Basatz bastie non sur l'herbe, ains sur la poussiere & sablon, & te cõmande il tant ce champ Syrtique, & solitairement vague, & prens tu si grand plaisir de voir les sablons voltigeantz & esleuez en l'air par la force des ventz, qu'il n'ait esté possible de t'attraire à Bourdeaux, quelque grande priere qu'on t'en aye fait, & quoy que longuement attendu? Et és tu si amoureux de ce desert, qui ny tes superieurs ny les amys, ny les bons poissons, & les huistres delicates de Bourdeaux t'en puissent distraire pour nous venir visiter? Par la vous voyez comme la solitude y estoit grande pour lors, & toutesfois le peuple non si contemptible que la ville honourée de grande antiquité & apelle le terroir des Volcatiens, n'aye tenu ranc entre les premiers, & plus puissantz de toute l'Aquitaine.

L'eglise Cathedrale y est fondée au nom de saint Iean Baptiste & tout les ans le iour de la natiuité de ce precurseur, & en son honneur on faict courir vn thoreau, lequel auec force esguillons on irrite, non sans grand danger de ceux qui le chassent, à cause que si ailleur les thoreaux sont furieux, c'est en Gascoigne, qu'ils se monstrent effroyables: & celuy qui peut arrester ceste beste ainsi eschaufée l'a pour son guerdon & est conduit couronné dans le temple superbe de saint Iean par toutz les Seigneurs du païs, & la ieunesse gaillarde de la ville. Et ont ceste opinion que s'ils laissent vne année sans vser de ce deuoir, qu'ils n'ont garde de faillir que la gresle ne gaste leurs champs, ou que quelque autre desastre ne les assaille, & de cecy en ont ilz veu assez souuent l'experience. Or allantz querir les plus lointains de la region Neupopulane, & Auxitane verrons les Aquenses c'est à dire ceux de Dax, & Baionne, qui auoisinantz les Basques, & ce peuple ancien que les anciens Latins ont apellez Vasconez nous auons à considerer que plusieurs se sont grandement trompez sur l'apellation des Gascons, les vns voulants qu'ainsi fussent ilz nommez des Goths, mais que le mot seroit corrompu, comme aussi le mot de Gaston plusieurs ne sçachants qu'il est propre en Gascoigne l'ont iadis conuerty en Gascon, & qu'ils s'apelloyent Gostgothz, comme Gothz meridionaux, toutesfois la raison n'y est apparente, ny la verisimilitude du nom receuable: ioint que ce mot de Gascoigne n'a point esté dõné à tout le pais qu'enuiron le regne de Charles le grand, comme ainsi soit que deia les Gothz en eussent esté chassez. D'autres (entre lesquelz est Isidore) sont d'aduis que ces peuples furent ditz Waccons, & que on y a aiousté depuis la la lettre. G. en lieu d'vn. V. & pour vn. C. mise vne. S. & cecy pour respect d'vne ville assise aux montz Pyrenéens apellée Vacce & que pour auoir abondance de vaches, ilz porterent ce tiltre. A cecy ie ne veux du tout contredire, comme ainsi soit qu'il dit que du temps de Pompée ce peuple estant espars par les montaignes, fut par ce seigneur Romain vaincu, quoy qu'auparauant il fut inuincible & que Pompée les assembla en vne ville & assemblée populeuse, Duquel amas, & conuention les Conuenes (ce sont les Comingeois) eurent leur source. Et tant plus m'agrée ceste opinion que ces Vascons, que nous disons Basques, & que en Gascoigne on apelle Vascous, sont encloz ez monts Pirenées, & le long de l'Ocean, parmy lesquels s'estant retirez les autres peuples de l'Aquitaine secõde durant ce grand desbord de Sarrasins qui coururent les Gaules souz Charles Martel, furent cause que le païs estant mis en repos par Charlemaigne, & par son fils Louys le debonnaire, ces fugitifs s'en retournantz en leur habitation premiere, oubliãts le nõ de leurs ancestres, ou couchez souz ce nom par les officiers royaux, porterent tiltre de Gascons, & le païs fut apellé Gascoigne: car auant Charlemaigne n'y a auteur, qui soit approuué, lequel face mention de Gascoigne, ains specifie chascun païs suyuant son propre nom: & les seuls Vascons sont considerez, & en Espaigne, & entre les montz Pyrenées Par Strabõ, qui les fait Septentrionaux & les auoisine de la mer Oceane, mettãt parmy eux la cité de Pãpelune si biẽ q̃ ce soit les Basques royaux, qui sont vraiemẽt Gascõs, & les Cãtabriq̃s.

Course du Torreaux annuelles à Bãsatz.

D'où est venu le mot de Gascon à tout le païs de la seconde Aquitaine.

Isidore ez Ethim. le memorable des histoires.

Strabon. li. 3. Ptolomée li. 2. ch. 6. Table. 2. d'Europe.

Mais depuis le regne des Pepins, & que Martel eut accablé l'orgueil Sarrasin le royaume Gascon cōmença auoir bruit & s'apelloit Aquitaine ce païs seulement qui est deça la riuiere de Garōne: ainsi que monstre Eghinard lors qu'il dit que Charlemaigne cōtraignit Hunauld, apres la mort de Vaifer, de laisser l'Aquitaine (premiere c'est asçauoir) pour se retirer en Gascoigne, & qu'il manda à Loup Prince des Gascōs de luy liurer comme vn traistre. Or que les Basques se glorifient que ce soit d'eux que vne nation si bragarde que les Gascons aye pris son nom, & que les Gascons s'esiouissent d'auoir esté les hostes de ceux que les Romains ont iadis tāt estimé, que de les apeller à leur secours comme braues hommes de guerre : ie ne parle point des Basques Cātabres, ie parle de ceux qui sont souz le ressort de celle Auguste Elumberienne que nous apellons Aux & qui aussi auoiēt la cité nommée Gaux Augustes (qu'apresent nous apellon Baionne) cōme siege subalterne qui aussi sont les vrais Gascons, voisins de leurs hostes, & ayantz presque semblables humeurs que ceux a qui ils ont communiqué leur appellation. Les Romains (dis-ie) leur ont fait l'honneur de les apeller à secours durant celle guerre ciuile qui fut entre ceux qui briguoyent l'Empire apresta la mort du cruel, & detestable Neron, auāt que Vespasien fut fait souuerain Prince de Rome. Voisins de ces Basques royaux sont les Biarnois peuple ancien, si les histoires plus autentiques ne nous deçoiuent comme ainsi soit que l'Itineraire d'Antouin met en la Prouince Neupopulane. Les villes d'Oloron, & de L'esca, & apelle le païs Beranoïs. Or ay-ie mis cecy en compte, à cause que ceux qui se sont meslez iusques auiourduy de recercher l'Origine des Biarnois, ne sçachantz à qui la raporter, ont pris garde plus à l'allusiō du vocable qu'a l'antiquité de la natiō, ny à la verité, de la chose, ou à l'asseurée supputation du temz. Veu qu'ils disent que le païs de Bearn (pensantz faire vn grand coup) estant vn desert, fut habité par quelques Suïsses Bernois qui s'y retirerent, & peuplerent ceste solitude. Il y eut eu raison en leur dire, s'ilz eussent bien marqué les temz de ceste migration, & souz quel roy de France, & par l'aueu de quel Prince de Foix, a qui longuement à obey ceste seigneurie, & que les Foixiens ne sont d'vn iour, veu que Cesar fait mention des Flussates, qui sont ceux de Foix) & comment ce païs estoit ainsi vague estant si proche de Bigorre d'vn costé, & des Basques de l'autre qui difficilement (estants assez chatouilleux d'eux mesmes) eussent souffert qu'vne nation estrange les vint de si pres auoisiner: ioint que s'il n'auoit que si peu de tēz, qu'il a que Berne est bastie, laquelle fut fondée l'an de grace. 1175. il seroit du tout impossible que le langage se fut si tost aneanty que seulement l'accent ne leur en demeure & la ou les Biernois parlent Gascon, ne differantz en rien que en peu de vocables, & en quelque façon de la prolation qu'on ne sçauroit exprimer en l'escriuant. Mais ne desplaise à ces diligentz recercheurs, qui deussent auoir mieux feilleté les Liures, ou ils eussent trouué que Oloron fut iadis Colonie Romaine & fut apellée Lugdun, ainsi que Ptolomée la marque, & de laquelle fait mention Strabon parlant des villes du mont Pyrenée, & de celles qui auoisinēt Aigues cauldes, lesquelles encor il ramenteut, cōme bōnes

Eghinard en la vie de Charlemaigne.

Baionne apellée Aquæ Augustæ par Ptolomée liu. 2. ch. 7.

Cornille Tacite liu. 20. des Annal.

Itineraire de l'Emp. Antonin.

Munster liu. 3. de la Cosmograph.

Strabon. liu. 4. Aigues Cauldes en Bearn.

à boire, ainsi qu'elles y sont, & à Cauderez, qui sert d'vne preuue à laquelle on ne sçauroit contredire pour faire le pays Biernois si nouueau que pour n'auoir esté que depuis 400. ans en ça, & en quoy on feroit tort à tant d'illustres maisons du pays, qui peuuent monstrer leur ancienneté de plus loing que de 4. siecles, & grande iniure aux puissants Princes & seigneurs souuerains, qui y ont commandé iusqu'à present. Ioinct que du temps des Albigeois le seigneur de Bearn neueu du Conte de Foix guerroyoit pour le Tholousain cōtre les Ecclesiastiques, comme aussi faisoit le Conte de Cominge, & neantmoins a il plus 360. ans de ceste guerre. Encore n'est ce tout, car non content de la preuue de ces anciens & Ethniques ie vous mettray en barbe Gregoire de Tours, qui en vn accord fait entre les Princes, vse de ces parolles : Quand aux citez de Bourdeaux, Limosin, Cahors, Bearn, & Bigorre lesquelles Galesuinde sœur de Madame Brunehault, comme on sçait auoir aquises tant pour son dot, que pour le don matinal lors qu'elle vint en France, & que Madame Brunehault aquist par le iugement du Roy Gontran & de ses successeurs : la cité de Cahors demourra à ladite Dame, & les autres seront au Roy Gontran sa vie durant, & luy mort retourneront à Brunehault, ou à ses hoirs. Voyez Bearn nommé, & en vigueur, & bien peuplé, comme Bigorre, & toutesfois il y a mille ans que ce contract fut passé, & par consequent le peuple Biernois plus ancien que ne le font ceux qui le pensent tant louer. Au reste posons le cas que ceste contrée demeurast vague quelque tempz apres que les Sarrasins eurent gastétoute l'Aquitaine seconde, & le pays de Languedoc, & Prouence, si est ce qu'encor les Bernois ne l'ont peu repeupler comme ainsi soit que la Bigorre estoit bien peuplée, & pleine d'hommes, & que les courses Sarrasinoises ne la fonderent point là, ains aux pays plus gras, & terres plus fertiles ioint que ce fut de Bigorre que sortist la deliurance des Espaignes & la source du sang Nauarrois, par la conduite d'Enec Cante de Bigorre, & seigneur de Bearn, qui chassant les Sarrasins de Nauarre asseura Galice, & Aragon des infidelles, & donna souche aux siens en Espaigne & droit aux Biernois au royaume Nauarrois qu'il conquist au trenchant de l'espée. Ainsi ces contrées iointes en vouloir, comme elles sont en façons de faire (si ce n'estoit que le Bigordan est plus rustique, neantmoins plus malicieux, & cruel que le Biernois qui a vne naturelle courtoisie, & affabilité, nō sans se ressentir vn peu du cœur hault de l'Espaignoil, de la legereté propre à ce pays Aquitani que) eussent iadis esté deux Colonnes, à sçauoir Tarbe & Olorō estant Tarbe recommandée entre les anciens Geographes comme pays plantureux, & fertil, & des riuieres duquel Strabon tesmoigne qu'on choisissoit l'or, ainsi qu'à present les Espaignols l'eslisent des fleuues de leur nouuelle Castille, & à dire la verité, qui regarderoit de pres l'assiette de la ville de Tarbe le façon de ses bastiments, les departements les vieux murs, les Tours de la porte, & la face de tout le pays, on ne pourra dire autre cas, sinon que la terre meritoit bien que les Romains s'y arrestassent cōme aussi il est vray semblable que ce furent eux, qui bastirent la

Gregoir. de Tours hist li. 9.

Enec Bigordi fondateur du royaume de Nauarre.

Voy Françoys Taraphe & Michel Rittie au liure des roys d'Espaigne.

Strabon 4. des Tarbois.

Tour de Lourde.

Tour de lourde pour seruir de limite, & bride à ceux qui voudroyent attenter quelque cas sur les garnisons Romaines d'icelle Frontiere. Et laissant plusieurs choses deduiray le reste de ce pays riche en bestail, & ayant le peuple simple, & grossier, obmettant les successeurs des Princes, qui y ont commandé, pour vne autre saison & lieu plus propre, ne vous discourant des Foz, & coustumes du pays Biarnois, pour n'auoir peu recouurer le liure en ce pays François vous diray ce pendant quelque cas de leurs coustumes ordinaires. Les femmes estants mariées y sont tondues, comme ayant perdu l'ornement le plus digne qui fut en elles, ou au contraire en Basque, & filles & femmes sont sans aucune cheuelure, en quoy il se reserue tousiour la noblesse laquelle se dispare de ces choses, qui ressentent ne sçay quel asseruissement, comme aussi en toute autre chose les gentils-hommes presque different du vulgaire tellement qu'on les iugeroit d'vne autre nation, & pays tout diuers.

Femmes en Begorre tondues, & filles & femmes entre les Basques.

Mais ce qui le plus m'a estonné estant en ce pays, ont esté les chants funebres qui se font aux obseques des paisants & des Bourgeois mesmes ez villes: entant que vous verrez quatre ou cinq femmes louées à beaux deniers pour plourer le deffunct, lequel elles vous entourent auec leur dueil qui les couure si auant, que vous iugeriez plustost cest habit estre vne tente qu'on acoustrement, & la dessouz tandis que le corps est en l'Eglise, on n'orroit pas dieu tonner, du bruit que font ces crieuses recommanderesses, recitants les gestes, & vertuz du deffunct, auec des cris si hideux, qu'il n'y a homme, non accoustumé à telles folies, qui n'en fut effroyé. Au reste de la Gascoigne il est vray, qu'on crie ainsi desesperement qu'en Bigorre, mais ce sont parentes qui sont si furieuses que souuent on a peine de les garder de se lancer ez fosses apprestées pour le mort, desquelles elles voudroyent estre bien loing, tant peut la coustume en vne contrée ie peux dire auoir veu telle femme, laquelle estant aux funerailles de son mary, se tourmentoit de telle sorte, que cinq ou six ses voisins ne suffisoyent à la tenir, & laquelle faisoit rage de iargonner les louanges du deffunct, suyuant la loy du pays: laquelle des trois, & quatre ioura apres choisoit vn, auec lequel passer ceste melancolie, l'epousa auant le terme accoustumé au pays pour le dueil de vefues. Et non seulement les femmes font cest office de criailler, ains encor les hommes, se ressentants de la perte de ce qui leur estoit cher tandis que la vie le tenoit en ce monde: & quelque chose qu'ayent sceu dire les prescheurs pour destourner ce peuple fol de ceste bestise, & peu d'espoir, comme les accusants de ne croire l'imortalité de l'ame, si estce qu'il a esté presque impossible d'en oster la façon enuieillie, & receue de noz autheurs. Non que les bonnes gens doubtent de ceste imortalité, mais le grand desir de ce qu'ilz perdent, l'amitié vniement enracinée, & ez aucuns la coustume ayant plus de force que la charité, causent que la faulte y est sans remede: ce n'est (comme i'ay deia dit) entre les Gentilz hommes, qui ont laissé cest niaiserie, & les plus sages d'entre les Bourgeois des villes, qui deia se desaccoustumoyent,

Estranges façons de plourer les morts en Begorre.

de ceste coustume mal propre au Chrestien. C'est vn cas, & merueilleux & estrange que tout le long des montz Pyrenées, & és Landes, & en Armaignac il y a si grand nombre de ces femmes que les Gascons appellent Haitilleres, & icy on les dit Vaudoises, & Sorcieres, que les plus habiles & moins superstitieux sont contrainctz de confesser que ces femmes ont quelque secrette Cabale, que les lettres ne nous ont point descouuert, & que ce beau artisan du liure de l'imposture des Diables n'a onc sceu esclercir, quoy qu'il ayt leu le Maillet des Sorciers, & ayt entendu dequoy se fait l'onguent des Lamies. Aussi les procez qui s'en font presque touts les ans, les cruelles executions qu'on faict de ces meschantes & mal-heureuses creatures, les hydeuses, & incroyables depositions d'icelles, & la preuue de leur meschãceté n'y ent pourueu, ie m'asseure que la pays ne seroit la moitié tant peuplé que on le voit estre. Et n'ay affaire de disputer de la possibilité de cecy, cõme ainsi soit que les reformez de Geneue sçauent bien par experience qu'est-ce que les Vaudoises leurs voisines sçauent, & peuuent faire: soit par charmes, ou autrement, ie ne m'en suis pas enquis.

Pays [illegible] ay auoir des Vaudois en Gascoigne.

Mais laissantz cela à part, continuons ce qui suit en Gascoigne, & verrons la propre Prouince des Auxitans, qui est celle des Artomiques, & Armignagois, le mot estant ainsi corrompu, plustost que dire & saindre que ce peuple ayt esté ainsi nommé des Armeniens, si ce n'est qu'on nous voulust renuoyer à l'arche de Noé, qui le deluge cessant s'arresta en Armenie: car alors ie donneroy gaigné, & confesseray que non seulement les Armignagois, ains tout le reste des hommes sont des semences prises d'Armenie. C'est en ceste prouince qu'est ceste tresancienne cité bastie sur le hault mont, & arrousée à sa racine du petit fleuue le Gers, que iadis on nomma Auguste Auscieme, & Eliombere, le peuple de laquelle Pomponie dit estre le plus fort des Gaules Aquitaniques, & auquel les Romains octroyerent le droit d'Italie, c'est à dire la puissance de iouir de la Bourgeoisie Romaine ainsi qu'aux autres leurs confederez.

Armignagois iadis Aremiques ou Artomiques.

Aux, ou est assise.

Pomponie Mele liu. 3.

C'est ceste Metrapolitaine à laquelle neuf peuples ressortissoient iadis, qui puis ont esté diuisez en Dioceses, & les Euesques souzmis au chef de ceste excellente mere des Aquitaniques Gascons.

Soubz la iurisdiction ancienne du temporel d'Aux estoit iadis celle qui à present en depend quand à la spiritualité, à sçauoir Lectore, laquelle est vne des belles petites villes de Gascoigne des fortes de France, & ou le peuple est autant accort & gentil, que l'air y est pur, & serain, & que le terroir bon & fertille

Lectore ville tresancienne & chef d'Armignac.

Ceste cy par quiconque ayt esté bastie a iadis porté le nom Grec de Tauropoli, comme qui diroit, ou cité, ou multitude de Thoreaux, & de cecy me font foy vn grand nombre de marbres, qui sont en ladicte ville pres l'Eglise sainct Geruais, deuant la Court de l'Official nommée sainct Thomas où i'ay leu que du temps que ce grand Pompée seul tint le Consulat en la ville de Rome, qui fut lors que Ciceron fut rapellé d'exil, vn certain Proconsul romain feit trencher les testes aux chefz d'icelle ville, qui s'appelle par ces memoires Tauriopoli: &

Lectore iadis nommée Tauropoli.

voit on ẽcore l'effigie, & figure de ces testes esleuées en pierre & mesmes en la muraille de la tour de celle porte qui respond au bouleuert respõdant vers le cõuent des Iacobins: ainsi ie ne sçay quelz grecz luy ont peu donner ce nom, & n'ay trouué ny homme, ny escrit pour m'eclercir de ce doubte, & pense que, ou les Phocéens qui bastirent Marseille, ou les Phenissiens qu'auec Hercule passerent en Espaigne, & depuis en Gaule donnerent commencement à ceste ville & source du peuple d'icelle, veu que les Romains, bastissants villes, & fondants citez & Colonies, n'auoiẽt garde de les nommer à la Grecque, ains plustost du nom de quelqu'vn de leurs chefz, & souuerains Magistrats: & au reste le nom de L'estore n'est pas nouueau, veu que Antonin en son Itineraire la nomme Lastoracium, au denombrement des citez & contribution des prouinces soubz leurs Metrapolitaines. Apres le pays d'Armignac, est celuy d'Estrac d'vn costé, & celuy de Gaure d'vn autre, & de l'autre est Magnoac, & Aure: mais d'autant que ce ne sont point Prouinces grandement qualifiées, no⁹ passerons outre, pour veoir le pays nommé Riuerois, où il y a de belles villes telles que sont Montreal, & Nerac, qu'aucuns estiment auoir pris ce nom de la noirceur des eaux & estãt voysine: delà est la cité de Condom sur la riuiere de Baise: mais pour ce que l'antiquité ne nous à rien laissé de ces peuples, ie passeray à nostre Cominge pour le venger de l'iniure que luy ont faict quelques brouille-papiers modernes le disants estre sans memoire, & depuis peu de temps, cõme ainsi soit qu'il est des plus anciens, & plustost peuplez & des mieux remarquez de Gascoigne. Et auãt que i'entre à la preuue des plus anciens, ie vous allegueray Gregoire de Tours, qui viuoit il y a mille ans, lequel fait mentiõ en plusieurs endroits de la cité de Cominge, qui est celle qu'apresent nous appellons sainct Bertrand, du nom du sainct Euesque natif du pays, & d'vn village nommé Andohielle voysin de mõ pays, qui presida depuis en ceste ville chef de Cominge. Laquelle fut gastée & pillée du temps du roy Gõtran, à cause qu'vn galant soy disant du sang royal, s'y estoit retiré, & y tenoit fort cõtre les Roys de France. Et des anciens Ptolomée en sa Geographie, n'a garde d'oublier les Comingeois lors qu'il dit: les Conuenes (ainsi a lon appellé en latin nostre nation) sont voysins des monts Pyrenéens: mais plus en dit encor Strabon parlant ainsi des Rouergats, & Quercinois: A plusieurs de ceux cy les Romains octroyerent le mesme droit qu'aux Latins, & les feirent bourgeois de Rome, entre lesquelz furent les Conuenes (c'est à dire, les Comingeois) & les Auxitans: & Antonin ne les met à part en son Itineraire, ains enroolle entre les neuf peuples d'Auguste Elõbere (qui est Aux & Cominge, & Coserans.) Or est-il qu'à present Coserans est compris en Cominge, qui a le pays d'Aure, & Bigorre a l'occidẽt, les monts Pirenées au midy, le Languedoc au leuant, & qui luy est vn peu Septentrion, comme du tout luy est le pays de Gaure. Or pourquoy ilz furent ainsi apellez, ie l'ay dict cy dessus, & que Pompée fut celuy qui leur donna le nom & bastit la ville de Cominge, assemblant ce peuple espars par les montaignes, & qui au parauant estoit inuincible, mais qui fut subiugué par le Romain, & pour sa vaillance & pour le respect de la courtoisie auec laquelle il attira ce peuple farouche. Les longues guerres, les

Cenalis liu. 1. de sa Gaule Perioch. 15.

S. Bertrand Euesque de Cominge.

Gregoire de Tours li. 7. de l'hist.

Antiquité du païs Comingeois.

Ptolomée liu. 2. cha. 7. tab. 3. d'Europe.

Strabon li. 4.

Antonin en son Itineraire

diuerses courses des estrãgers qui ont couru tout ce païs Gascõ, la cruauté des Barbares qui y ont rauagé depuis les Romains, y ont aussi ruiné les marques de la grandeur Romaine. & gasté noz villes, qui estoyẽt de belle grãdeur: car Samathan, fut iadis esgal en grandeur à quelle que ce soit des villes de Gascoigne, comme le monstrent les ruïnes des murs qu'on trouue de toutz costez ez enuirons d'icelle, & vers Mõtolinet tirant à Lombers, & par dessus la fontaine du pont du Chasteau qui va à Gimont, ou iadis estoit l'Eglise parrochiale: car ou a present est la grande Eglise, estoit vne abbaie, qui fut ostée de là pour en enrichir l'Euesque de Lombers nouuellement erigé : Et on sçait que l'Eglise de Varennes, qui est oultre la Sabe, & sur le chemin de Tholouse estoit aussi paroisse, comme on le voit encor estant le principal cemitiere de la ville quoy que loing d'icelle : & les ruïnes de ce superbe Chasteau, qu'ores on nomme la Motasse, monstrent bien que l'edifice estoit fait de longue main, & qu'autre que les Romains ne le feirent onc faire. Mais d'autant que le loisir ne nous permet de discourir plus longuement sur ceste ville que ie voudroy (s'il m'estoit possible) remettre en sa premiere force pour estre ma premiere nourrice, & celle ou i'ay gousté le primerain fruit des lettres & fait l'aprentissage de ce, dequoy à present ie fais largesse: ie passeray aussi outre, vous disant en vn petit mot, que le païs de Comminge comme il est des plus fertils de Guienne, aussi à il la noblesse autant belle, brusque, vaillante, & guerriere que Prouince de l'vniuers: & le peuple autant Catholique, fidelle au roy, obeissant au Magistratz, & vaillant aux armes, qu'autre qui soit suiet à la couronne de France Or ay-ie obserué en Cominge, ce qui se fait presque par toute la Gascoigne, qu'vne fille estant mariée, le iour des nopces on assemble vne troupe de filles les mieux chantant, qu'ils apellent Donzelles lesquelles comme on conduit l'espousée à l'Eglise, vont loing deuant elle en cheueux, & auec des guirlandes sur la teste deux à deux, ou troys à trois, chantant vn long Epithalame à la louange du saint mariage, & sur l'institution d'iceluy, & le refrain duquel est tel en la langue du païs.

Descriptiõ de la ville de Samathan en Comminge.

L'auteur a esté nourry & esleué & enseigné à Samathan.

Louange des Comingeois.

Qui la Nobie benasis,
Benasis à Iesuchris.

Qui veut dire que qui benit l'espousée, donne louange à Iesuchrist, & en cest equipage la meinent, & rameinent au sacre. Et estantz de retour, auant que l'espousée entre en la maison, ces Donzelles chantent ces deux vers.

Gestaz haues, & fourment
Que la nobie auez de sens.

Qui signifie iettez Febues, & fourment, car l'espousée est dedans: ce qui est fait par ceux qui sont demeurez expres pour ceste ceremonie: que ie n'y ay voulu omettre, comme chose remarquable, & que i'ay veu faire cent fois en ma vie, & croy que ceste institution est de long temz & non sans grand mistere, portant signification d'abondance & richesse par l'espã

Cerçmonies nopcales de Gascogne.

Signifiance des febues, & fourment espars aux nopsages. chemẽt du bled, & de fertilité en lignée ꝑ les febues, ausq̃lles les sages grecs auroiẽt attribué ceste signifiãce, entãt que Pythagore pour ce respect deffẽdoit l'vsage d'icelles à ses disciples: mais de cecy nous en laissons à parler à dautres, nous suffisant de vous mõstrer les faços de viure de nostre Gascoigne laquelle n'a default de chose que l'homme puisse souhaiter pour sustenter sa vie, y ayant bled, & vin en abondance, force bestail, boys, & riuieres, estangs, & praeries, le sel mineral, & puisé des Fontaines, le Cristal, & le marbre, les bains, eaux chauldes pour la santé de l'homme, & l'air pur, & serain, les herbes medicinales & telles que les simples paisantz cognoissent mieux que plusieurs apoticaires qui s'envoudroient dire les maistres: & si ie vouloy dire les choses merueilleuses qui sont ez montz Pyrenées, il en fauldroit dresser vn gros volume, & les choses seroient telles qu'a peine les voudroit on croire & pource i'en sursoy le recit. *Grande abondance de la Gascoigne.* *Quels sont les Gascons.* Les Gascõs en general, sont hommes fort adõnez à la guerre, de grand trauail, obeissantz aux chefz, iadis hayant les lettres & à present les embrassantz, & de tout temz ayantz en honneur ceux qui les sçauoient, quoy que ne voulussent les aprendre, adonnez au seruice de Dieu sans aucune superstition, sobres, espargnants, seueres en leurs maisons: & on voit là & aprend quelle est la puissance que le mary à sur sa femme, & le pere sur ses enfantz, vindicatifz plus que de raison & parmy lesquels, principalement entre les nobles, les querelles sont immortelles: & afin que ie die tout en vn mot, si ce n'estoit vn peu de chaleur excessiue qui les fait chaultz & precipitez en leurs affaires, & qui diminue vn peu de leur cõseil ie ne feroy cõscience de dire que c'est la nation autant accomplie qui soit sur la terre. *Comparaison de Gascõ auec l'Espaignol.* Le Gascon, & Espaignol simbolisant aucunement en mœurs, & façons de faire, comme aussi ils se raportent de visage & disposition gaillarde de leurs personnes, sauf que le Gascon est plus soudain & à l'esprit plus gentil & de meilleure aprehension, la ou l'Espaignol est pesant, graue, & dur, mais qui comprenant vne chose on fait lougue retenue. Or m'estonne-ie qu'on ayt donné le tiltre de Panadours, ou larrons aux Gascons, veu qu'il n'y à nation en l'Europe, ou le larcin soit puny plus seuerement, & ou lon en oye guere moins parler, quoy que les moiens y soient grandz pour les voleurs, veu les grandz destours qui sont ez chemins, & les bois profondz que quelquefois il y fault passer. *Bandoliers ez montz Pirenées.* Il est vray qu'ez montz les Bandoliers n'espargnent personne, non plus qu'ils font en Prouence & Languedoc, & non plus aussi qu'on leur pardonne s'ilz peuuent estre attrapez en campaigne & ez vallons. La plus part de nostre Noblesse iouist du droit de dismes, & chãpars dez le temz que Charles Martel eut guerre contre les Sarrasins: & depuis par l'octroy du saint Pape, & des Euesques, lors qu'ils s'armerent pour la deffance de l'Eglise contre la fureur des Albigeois & des Princes qui suportoyent leur querelle. *De quel droit les nobles Gascons ont les dismages.* C'est la noblesse la moins oisifue de France entant que s'entre visitantz les seign. du païs il ne se passe guere feste ou vous ne voyez dressé quelque beau & honeste exercice d'armes, pour y acoustumer ceux qui de leur naturel sont assez enclins aux armes, & qui de si long temz en ont fait preuue pour le seruice des roys de France. I'auoy oublié à vous dire q̃ nostre Cominge n'est pas si petit, qu'il n'y ait.3. Eueschez, à sçauoir

S. Bertrand, Coſerans, & Lombers, les deux premieres, comme plus anciẽnes, ſont de la. 2. Aquitanique, & en la Neupopulane ſouz Aux, & la troiſieſme comme nouuelle eſt de Tholouſe dez le temz ſeulement du Pape Iean. 22. & c'eſt ce que pour le preſent i'ay à vous diſcourir ſur la Gaſcoigne eſperant q'vne autrefois i'en parleray plus au long ayant plus de memoires.

En Cominge y à trois Eueſchez.

Du Royaume d'Eſpaigne & mœurs des Eſpaignolz. *Chap.* 44.

L'Eſpaigne eſt vne des plus grandes, & ſpacieuſes Prouinces & regions d'Europe, giſant entre les Gaules, & l'Afrique, & ayant pour cloſture les flotz de l'Ocean, & les haultz ſommetz des montz Pyrenées. On la peut à bon droit comparer aux plus riches & meilleures terres de l'vniuers, & ne doit eſtre miſe en arriere, ny moins eſtimée que quelle que ce ſoit des regions de ça bas, ſoit qu'on regarde la fertilité des champs, le reuenu des vignes, ou les fruitz qui annuellement y croiſſent. Elle abonde en toute matiere tant ſoit elle chere ou rare pour le pris, ou neceſſaire pour l'vſage de l'homme: de ſorte que non ſeulement fournist elle aux habitans du païs, ains ſuffit encor pour en foiſonner en abondance & l'Italie, & la cité de Rome. Si tu veux & deſires de l'or, argent, & pierrerie, ce païs Eſpaignol en produit aſſez, les mines de fer n'y manquent point, & les vins ne doiuent rien aux autres Prouinces, leſquelles l'Eſpaigne ſurmonte en Oliues, d'autant qu'il n'y a pas vn pas de terre qui ſoit en friche, ny oiſif, & ſi ſteril, qui ne puiſſe produire quelque choſe: il n'y fault cuire le ſel, ains le fouïller en terre. l'Eſpaigne n'eſt bruſlée par les ardeurs des rayons du ſoleil, ainſi que le païs d'Afrique, ny continuellement tourmentée des ventz, comme la Gaule: ains y eſt l'air ſain & ſerain eſgalement par tout le païs, ſans que les vapeurs groſſiers des mareſtz luy nuiſent & l'infectent, ayant touſiours vn doux vent marin qui la rafreſchit, & ſuſtente. Il y a grand abondance de lins, & autres matieres propres à faire toilles, & cordages au reſte n'y a terre plus abondante en vermillon & autres choſes bonnes pour la painture. Le cours des riuieres n'y eſt violant & impetueux cõme torrens, ains coulent ſans nuïre, & vont flotellans doucement, arrouſans les champs, & les vignes pour les engreſſer, & leſquelz reçoiuent abondãment du poiſſon de la mer au flux d'icelle: mais ce qui plus l'a iadis recommandée ont eſté les cheuaux les plus legers, & mieux courans du monde, & leſquelz, aucuns ont laiſſé par memoire, eſtre conceuz du vent. Ce païs commence dés les montz Pyrenées, & enuironnant la mer iuſqu'aux Colonnes d'Hercule, s'eſtend iuſqu'à l'Ocean vers le Septentrion, tellement qu'en tout ce tour toutes choſes ſont ſubiettes & contenuës en l'Eſpaigne: & à icelle, ainſi que dit Appian, dix mille ſtades de large, la longueur ayant vne proportion eſgalle d'vn ſeul coſté, à ſçauoir où elle auoiſine les montz Pyrenées, elle regarde, & eſt iointe à la Gaule, & de tous les autres elle eſt ceinte, & enuironée de la mer. [Apres que ceſtui-cy a propoſé l'E-

Cecy eſt pris mot à mot de Solin ch. 26.

Loüanges d'Eſpaigne.

Richeſſe d'Eſpagn. De la pierrerie il fault.

Ce ſel n'eſt guere ſain à cauſe de ſa vehemence corroſiue.

Il entend la Prouence affligée de l'Autan.

Ce ſont des menſonges de Solin.

Strabon l'a faict de 5000 ſtades de large & 6000. de long.

Est presque isle Pompo. Mel. liu. 2.

ſpaigne comme le paragon de tout ce qui eſt fertille en Eſpaigne, il fault que nous outre la veuë oculaire qui nous aſſeure du contraire alleguons des auteurs anciens, & leſquelz ne ſont renduz ſuſpectz pour auoir voulu parler plus curieuſement que les autres, ny de choſes hors de veriſimilitude.

Pōponie Mele Espaignol. *Pomp. M. li. 2. c. 6.*

Pomponie Mele Eſpaignol de nation, quoy qu'il face tout ce qu'il peut pour lauer, loüer & enrichir ſon païs ſi eſt-ce qu'il n'extrauague pas tant que le ſuſdit voicy comme il parle. Elle eſt fort abondante en hommes, cheuaux, fer, plomb, erain, or & argent, & ſi fertille, que ſi en quelques lieux elle manque, & eſt à ſoymeſme diſſemblable, ſi eſt-ce qu'elle nourriſt ou du lin, ou du ionc à faire cordages. Voyez ſi tacitement il ne confeſſe la ſterilité de ſon païs en aucuns endroitz: mais oyons Strabon qui dechiffre l'Eſpaigne d'vne autre ſorte, diſant. La premiere partie d'icelle (c'eſt de l'Europe qu'il parle) eſt Eſpaigne, le terroir de laquelle

Strabon. 3.

pour la plus part eſt aſpre, raboteux, & infertille: Car les rochers les boys, & lieux boſcageux tiennent vn grand trait du païs, & ce qui eſt de campaigne à la terre de peu d'aport, & fertillité, à cauſe que le païs n'eſt guere arrouſé: ce qui regarde le froid eſt du tout aſpre, & exceſſif en rudeſſe tousiours expoſé à l'inclemence de l'Ocean, n'aïant rien de commun auec la douceur des autres parties: Et ainſi ce cartier pour ſa malignité n'eſt guere habité, ny frequenté: mais du coſté de midy, l'abondance & fertillité, y eſt heureuſe, & admirable.] Elle eſt partie & diuiſée en trois noms, ſelon le denombrement des Prouinces, à ſçauoir en Tarraconoiſe Betique & Luſitanie.

C'eſt la prouince d'Aragon & Nauarre. *C'eſt Cathelogne.* *c'eſt la galice & Aſtures.* *Cecy eſt ores pris de Pomponie. Mele liu. 2. ch. 6. De la deſcription d'Eſpaigne Voy encor Ptholo. li. 2. ch. 4. 5. & 6. Tabl. 2. d'Euro. & Polybe liu. 3.*

La Tarraconoiſe contient en ſoy les citez iadis tant illuſtres & renommées de Palence, & Numance, la derniere deſquelles quoy que ruinée, porte à preſent le nom de Sorie: & ſe ioint ceſte Prouince d'vn coſté aux Gaules, de l'autre elle auoiſine la Betique, & Luſitanie expoſant ſes coſtez à la mer: vers midy, à la Mediterranée, & au Nord elle eſt lauée de l'Ocean. Les autres deux ſont ſeparées par le fleuue Anas, qui maintenant ſe nomme par ceux du pays Guadiane, mais tellement que la Betique (qui eſt le royaume de Grenade) en laquelle ſont des villes floriſſantes d'Hiſpalis (à preſent Seuille, (& Cordoüe regarde l'vne mer, & l'autre ayant) vers l'Occident la mer Atlantique, & au midy la Mediterranée.

Là où la Luſitanie eſt expoſée tant ſeulemēt à l'Ocean, ayant les coſtez au Nord, & la face tournée à ſoleil couchant, & en ce païs fut iadis Emerite cité fort renommée: [Mais ores c'eſt vne petite ville, que neantmoins les Eſpaignolz appellent Meride la grande, à cauſe des antiquitez de grād marque qui y paroiſſent & où l'on voit engrauées les anciennes memoires des Romains ſeigneurs iadis de ceſte Prouince, en des Pyramides, Coloſſes, & Obeliſques à demy ruïnez par l'iniure du temps & malignité des Barbares, qui tant de fois, ont couru & rauagé les Eſpaignes autāt ou plus que region qui oncayt eſté ſouz la puiſſance de l'Empire.] Ceſte region fut premierement nommée Iberie du fleuue, Ibere, à preſent Ebro, qui court par icelle, depuis priſt le nom de Heſperie de Heſper frere d'Atlas & à la fin nommée Eſpaigne de la cité de Hiſpaly, laquelle on appelle maintenant Seuille: [Mais Beroſe Caldéen eſt d'autre aduis, & eſt ſa raiſon plus vrayſemblable, que l'Ibere aye pris nom du roy Ibere que nom-

Meride la grand. Voy Pierre Oliu. ſur Mele.

pas que & le pays & le Prince ayent tiltre d'vne chose qui estoit sans nom si les premiers habitans du pays ne luy eussent donné: Aussi cest Ibere regna sur les Celtiberes, du temps que Nine tenoit la monarchie d'Assirie. Et quant à Hispale encore fault il regarder ce qu'en dict Berose: Hercule filz d'Osiris (dit il) surnommé Lybien, occist en Egypte auec Isis le geant Tiphon, en Pheniße le tyrant Busire, en Phrygie vn autre Tiphon, Milin en Crete, & les Lomimes en Celtiberie, & de là il s'en alla cõtre les tyrãs d'Italie, ayant laissé Hispale pour Roy des Celtiberiens, lesquels il monstre estre nommez Hispaliens du depuis, quand il dit. Ainsi laissant les Hispaliens, il passa en Italie destruisant les Lestrigons & ruinant la race cruelle des tyrans, qui affligeoyent la terre: & s'en retourna fort chargé dans en Celiberie, ou l'on luy dressa des temples, & fut honoré comme Dieu en terre, au lieu appellé les Gades, qui a present est Calis, & est vne isle. A ceste denomination d'Espaigne dudit Roy Hispale s'accordent les annalistes Espaignolz Rodrigue Euesque de Tolete, Antoine Nebrisse, & Françoys Taraphe chanoine de Barcelone, iaçoit que i'ayme mieux dire que du filz de Hispal, nõmé Hispan, l'Espaigne fut ainsi apellé. Hesperie fut elle ditte de Hesper frere d'Atlas que Berose dit auoir esté Italien & non Maure ny natif de Lybie, mais d'autres tiennent que Hesperie fille dudit Hesper luy causa ce tiltre & non l'estoile du soir: qui aparoit dés que la nuit se presente. Et par ces raisons mesmes nous dirons que le Roy Betis, qui regna l'an du monde selon la supputation d'Eusebe 1836. donna nom à la Prouince Betique, & au fleuue Betis, lequel maintenant est appellé par le vulgaire Quadalquenir, Or Alphonse Euesque de Burgos dit que du tẽps de ceste dame Hesperie, il aduint si grãd secheresse en Espaigne, que nul fleuue presque demoura qui ne tarist, & ce fut cause que les Iberiens mõterent sur mer, & se meirẽt a courir fortune, si bien qu'à la fin ayans couru la petite Asie ilz s'arresterẽt vers les mõtaignes d'Armenie, & d'eux sortirent les Iberes, qu'à present nous appellons Georgiẽs, & desquelz nous auons parlé en l'Asie. Mais Varron dit au contraire, maintient que ce furent les Iberiens Asiatiques qui dõnerent nom à l'Espaigne, mais i'ayme mieux, cõme i'ay souuent dit, m'arrester à Berose qu'à tout autre.] Quand au peuple Espaignol, dés tout temps il a esté patient au trauail, souffrant faim, & soif le besoin le requerant, & ne s'effrayant aucunement de la mort, fort chiche & eschars en son viure, aymant mieux la guerre que l'oysiueté ny repos, & n'ayant aucun ennemy estranger, ilz combatoient plustost ensemble que se reposer. Si secrets en leurs affaires, que le silence leur estoit plus en recommandation que la vie, si que plusieurs souuent sont morts à la gheine & torture, ains que descouurir les choses qu'õ leur auoit fiées en garde, ou dire le secret, qu'on ne vouloit que fut entendu. Ce peuple est d'vne merueilleuse vistesse & allegresse au courir, & l'esprit duquel n'est iamais sans machiner quelque cas de nouueau, leurs cheuaux bons à la guerre, & lesquelz auec leurs armes ilz auoient aussi chers que leur sang & propre vie. Au reste ne bãquetans, ou se donnans du bon tẽps que le iour des festes. Or commencerent ils apres la seconde guerre Punique à se lauer d'eau chaude, & vser de bains delicatz ayant fait cest apren-

Voy Berose l. 5
Espaigne dite Iberie du Roy Hibere & nõ du fleuue.
Hispale roy donne nõ au pays Espaig.
Hercules Libyẽ dõptes les mõstres.
Lomimes estoit les geriõs.
voy Iust. l. 44 Et Diod. Sic. 5. c. 2. parle de ceste Hesperie.
Rodrigue Euesque Tolet. l. 1. c. 5.
Antoine Nebrisse 1. en la preface.
Alphonce de Cartagene Euesque de Burgos c. 3. & 4. des choses d'espaigne.
Taraph. l. des Roys d'Espai.
Betis en quel tẽps regnoit
Prouince Betique à present Andaluzie des Vãdales cõme qui diroit Vãdaluzie.
Secheresse chasse les Iberiẽs d'espai.
Constance des Espaignolz.
Iustin 44.

De Viriat. Voy Tite liue. liu.52. & 54 Flor.liu.2.c. 17 Velleie.2. Eutrop. 4. Appiã en la guerre d'Espaigne. Orose liu.5. chap.4.

tissage des Romains. Et neantmoins quelque braue que ce peuple ayt esté si est-ce que durant tant de siecles il ne s'est trouué qu'vn Viriat natif de Lusitanie, qui se soit fait renommer pour grand & excellent chef de guerre, lequel toutesfois à esté iadis si vaillant & heureux, que par l'espace de dix ans il a donné de grans affaires au peuple Romain, & l'a affligé & rõpu par le gain de plusieurs & grandes victoires.[Lequel n'estãt qu'vn simple pasteur & bandolier de son premier mestier, premierement guettant les chemins, puis saccageant les Prouinces en fin rompant, deffaisant, assuiettissant, mettant en fuite les armées des Preteurs, & Consuls Romains il se rendit effroyable, & seruist d'espouuentement & crainte au peuple qui se faisoit voye à l'Empire de tout le mõde: & fut tel, que iamais n'ayãt peu estre vaincu en guerre ouuerte, il fut circonuenu par la trahisou des siens & occis, ausquelz les Romains (quoy que ioyeux de la mort d'vn si grand ennemy) ne voulurent donner aucune recompence, detestans leur desloyauté d'auoir trahy celuy qui les auoit traittez si hõnestemẽt, et qui pour leur liberté auoit hazardé sa vie. Homme veritablemẽt qui meritoit la conduité d'vne grand armée pour sa sagesse & conseil, & pour la subtilité de ses faicts, & l'experiẽce en l'art militaire, & qui sans la trahisõ, eut empesché le Romain de faire trop long seiour en Espaigne.]Les femmes Espaignolles iadis se mesloyent du mesnagement de leurs maisons, & la bourage des chãps, & tandis les hommes alloyẽt à la guerre, & taschoyẽt de s'enrichir des vols, larcins, es pillages. Leur vestemẽt estoit court et de conleur noire, ayant la laine longue tout ainsi que le poil de Cheures. Et en guerre ils auoyẽt des rondelles, ou pauois assez petits, et faits de nerfs, desquelz ils couuroyent leur corps en combatant de telle vistesse et agilité, que ny le trait, ny les coups des ennemys ne pouuoyent les offencer: et vsoyent de dards bien ferrez. et faits à crochez, et ainsi qu'vne halebarde portans des morions crestez faits d'erain, et ornez de tresbeaux pẽnaches. Leurs glaiues estoyẽt de fer pur, longs d'vne paulme, dequoy ils se seruoyẽt estans en la foule d'vne bataille, et preparoyent le fer en ceste sorte suiuant leur anciẽne coustume, affin d'en faire leur armes: Ilz mettoyẽt sous terres de lames de fer, et les y laissoyent si longuemens que la partie plus foible estant corrompue par la rouilleure, ce qui estoit bõ & parfrait, restoit en son entier: & de ce fer ainsi purifié, ils faisoyent de tresbonnes, espées, & si fortes acerées, & trenchantes, qu'il n'y auoit bouclier, ny morion, ou bourguignotte qui peut ressister à leur effort. Ainsi armez, & embastonnez s'ilz se voyoyent auoir les dessus à cheual, ayans, portans deux glaiues, ilz mestoyent pied à terre & donnoyent secours à la fanterie: ilz lançoyent, & dardoyent bien loing & fort droit, & adextrement leurs iauelotz & auec vn grand artifice: & demouroyent longuement en haleine au combat, estant allegres, legers & dispos & parainsi fuyans aysément, & selon la necessité, ou bon ne fortune, prests à poursuyure & attaindre leurs ennemys estãs à vau de route. Ilz entroyent en bataille suiuans quelques nombres & mesures, &attaquoyent leurs ennemys en chantant: en temps de paix, leurs dances se faisoyent en sautelant, & auec vn remuemẽt agile des fesses, ainsi que encore ils le pratiquẽt. [Cesar descrit encor vne

Cõme encore ce drap dequoy on fait les Cappes de Bearn.

Vestement & armes des anciens Espaig.

Moyen des Espaignolz pour rendre leur fer aceré & fort.

Maniere de combattre des anciens Espaignolz.

Cesar cõmẽt. liu.1.

autre façon de combatre, des Espaignolz, disant: La maniere de bataille[r] de ces gens, & soldatz Espaignolz estoit telle qu'au commencement ilz se ruoyent sur noz gens d'vne terrible fureur & impetuosité & se mettoient gaillardement en campaigne, prenans hardiment place pour venir aux mains: ne se soucians guere de tenir ranc ny ordre en bataillant, ains à petit nombre & espars ilz nous donnoient dessus, & ne tenoient à honte, ny couardise villaine, s'ilz estoient pressez de faire retraite: ce qui trouble grandement noz soldatz non accoustumez à ceste façon de combattre. A present on ne peut rauir ceste gloire à l'Espaignol, qu'il ne soit des plus adextres & vaillans que l'on sache, mesme la fanterie ayāt l'adresse en l'harquebuserie presque sur toutes les natiōs de la terre. Il est vray que le soldit est insolent, arrogant & insupportable, cruel sous le voile d'vne fainte douceur & courtoisie. Ayāt mis le pied en vn lieu il y est tyrānique, cōme celuy qui vse tout ainsi de ceux qu'il assuiettit, cōme si c'estoyēt bestes brutes caressent, & traitent leurs esclaues, ainsi qu'en peuuent faire foy les terres, ne les espargnāt sinō ainsi q̃ les Mores estrāges, où ils ont cōmādemēt & esq̃lles presque tout le peuple anciē & premier habitateur est mort, ne pouuāt fournir aux charges & labeur à quoy on l'emploioit nuit & iour, fut à abatre les boys, ou aux succres, ou à arracher l'or de la terre, ou à le pecher par les grauiers des creuses & froides riuieres. Ie ne dis riē dequoy leurs historiēs mesmes ne se plaignēt, accusans leur natiō de peu de courtoise.) Ils se mōstroyēt farouches & cruelz aux hōmes meschās, & à leurs ennemys, mais caressoyēt doucemēt, & receuoyēt en leurs maisons les estrāgers, tellemēt q̃ souuēt ilz se debattoyēt à qui auroit cest hōneur, q̃ de festoyer & heberger l'hoste arriué en leur ville. Ceux qui auoyent plus de suite, & grād troupe leur faisant la court, estoyent louez, & reueres cōme Dieu, & pour estre ainsi suyuis ils les estimoyēt amys des celestes. [Encore maintenāt, ny a si peittt cheualier ou Hidalgo qui n'aye vn escadrō de Moços & laquais, abillez de liurée à sa suite, ny dame de bourgeois, laq̃lle ne soit cōduite à l'Eglise par vn ou d'eux moços d'espuelas, c'est à dire seruiteurs à bras pour la soustenir, à cause des haults Ciapins qu'elles portēt pour paroistre grādes, veu q̃ordinairemēt les dames d'Espai. sōt toutes de fort basse stature.] Iadis elles portoiēt des Carquās de fer au col, & sur la teste des agraphes assez lōgues pour attacher leurs cornettes & lesquelles auec ce moyē elles pouuoiēt estēdre & eslargir pour se dōner ombre, & rafreschissement au visage, estimans cela cōme vn ornemēt fort propre: exquis, & magnifiq̃. Les aucunes portoyent des couurechefz q̃ elles entortilloient si gentiment autour de leur teste qu'il venoit à s'espandre & eslargir par en hault. D'autres se faisoient oster & pinsetter les cheueux de la nuque, & laquelle partie elles descouuroient plus que le front ny la face mesme: D'autres auoient vn fer & attifet fait en pointe, autour duquel elles lioyent leurs cheueux, & par dessus portoient quelque bonnet, ou chapeau de couleur noire. [De nostre temps elles se coiffent en rond, & se font des oreilles auec leur couurechef, ne differāt de guere à celles d'vn Lyon: & les grandes Dames ageançant leurs cheueux en vn toupet deuāt le front, en lieu que en France on les espand par les costez des temples, &

L'Espaignol à present bon guerrier.

Mœurs presētes des Espa.

Espaignolz insupportables à leurs suiets.

Hospitalité ancienne des Espaignolz.

Hidalgo est mot emportāt lustre de race.

Strabon 3.

Coiffures des Espaignoles anciennes.

Coiffure des Dames Espagnoles à present.

Abondance de miel en Espaigne.

les anellent & frisent, & puis portent la gorre ou bonnet dessus, sans por-
ter ne masque, ny touret de nez, ains tousiours ayās la face descouuerte.]
Ilz mangeoyent de diuerses sortes de chair & en grand abondance : &
faisoyent bruuage de miel, en estant le pays foisonné à cause de la grand
quantité des mouches qui formilloyēt par toute la Prouince. Et s'ils beu

Bon vin en Espaigne.

uoyent du vin c'estoit qu'ils l'acheptoyēt, ou le faisoyent venir par la dil-
ligence des marchans.[Il semble que cestuy parle, ou de Portugal, ou des
Cantabres, veu que le pays Espaignol porte d'aussi bon vin qu'on boiue
guere en toute l'Europe : si ce n'est que le temps passé dés le commence-
ment la vigne leur fut incogneuë, ou qu'on leur en deffendist le plant,

Saleté ancienne des Espaignolz. Strabo 13.

ainsi qu'on lyt que Domitian feit aux Gauloys, & qui luy-mesme le per-
mist aux Pannoniens: cōme encor de nostre tēps en vsent les Turcz à l'é-
droit des Chrestiēs qui viuēt sous leur obeïssance.] Or qu'ils fussent fort
nets, & propres en leur boire & manger, si est-ce qu'ils auoyent vne estrā-
ge coustume de faire, & laquelle estoit pleine de toute vilennie, & saleté,
c'est qu'ils se lauoyent tout le corps d'vrine, & s'en frottoyent les dentz,

L'euesque de Gironde li. 2 de l'hist. Espaig. cha. des Galates.

ayans opinion que cela seruoit, & prouffitoit grandement pour la santé
& disposition des membres.[Ils couchoyent à terre, a l'imitatiō des Gau
lois: mais aussi c'estoient les Celtiberiēs, lesquels auoyent pris source (cō-
me dit est) des Celtes. Aucuns dient (selon que tesmoigne Strabon,) que
les Galliciens n'auoyent aucune cognoissance de Dieu : & est assez vray
semblable veu que l'Euesque de Girōde en l'histoire d'Espaigne dit que
les Biscains se tenans le long des montaignes de Gallice quoy que soyent

Biscains Espaig. sans cognoissance de Dieu.

estimez chrestiēs, si n'ont ils aucun dieu certain, & n'adorēt diuinité q̄lcō-
que, seulemēt cōfessent de bouche qu'ils sont chrestiēs. Et ne souffrent q̄
prestre aucū demeure entr'eux sans auoir vne garse, & cōcubine, d'autant
q̄ ils disēt qu'ils est impossible, qu'vn hōme s'abstiēne de fēme, & q̄ la cho-
se estāt telle si le prestre n'ē auoit, il s'attaqueroit a l'espouse de son voisin.
Aiouste qu'il n'est permis à Euesque quelque ce soit d'ētrer en leur terre,

Notez vne hist. estrange. Folle superstition des Celtiberiens.

& dit que l'an de grace 1477. le Roy de Castille y estant passé, & menant
en sa compaignie l'Euesque de Pampelune, il fut cōtraint le rēuoyer, d'au
tant que ce peuple disoit que cela estoit contre leurs anciēs priuileges : &
l'Euesque party ils amasserent la terre, & poussiere sur laquelle il auoit
marché en leur pays, & la bruslerēt, & puis getter les cendres en la mer,
comme chose mauditte & abominable. Les Celtiberiens adoroyent iadis,

Espaig. aymās mieux mourir que seruir

vn dieu, duquel Strabon se dit ignorer le nom, & lequel ils festoioyēt la
Lune estant en sa plenitude & rondeur, & ce de nuit chantans & dançans
deuāt les portes de leurs maisons, & y passans la nuit en cest écheruellemēt
& folie. Et fut iadis ce peuple si ialoux de sa liberté, qu'à l'imitation des

Poison porté par les Espai. & pourquoy.

Gaulois & Thraciens, les meres tuoyent plustost leurs enfans, & les freres
leurs petits freres que souffrir qu'ils tombassent entre les mains des enne-
mis pour estre menez en seruitude. C'est pourquoy ilz portoyent tous-
iours du poison prest sur eux, affin que s'ilz se voioyēt pressez ilz ne fai-
lissent d'en prendre pour se faire mourir, voire se consacroyent ilz a la

Coustume des Biscains.

mort pour les amys, & souffroyent d'estre immolez en sacrifice : entre
les Biscains on auoit de coustume que ce n'estoit pas la femme qui por-

toit dot au mary, ains le mary donnoit le pris pour en auoir la iouïssance, & les filles estoient celles qui venoient aux successions & heritages.] Et affin de ne rien laisser, toute la terre Espaignolle fut iadis diuisée en la consideration de deça ou dela le fleuue Ibere: cela qui est deça s'estend iusque aux monts Pirenées, & l'autre prēd vn long trait: embrassant les Royaumes de Grenade, & Lusitanie. Mais de nostre temps, on a veu cinq ou six royaumes esquels les Espaignes parties & separées, chacun obeissant à son Prince. Telz qu'estoient les deux Castilles premierement erigées en Comté, aussi bien que le pays d'Aragon qui depuis eut Roy pour gouuerneur, Grenade, & Nauarre, desquels Nauarre à esté celuy qui a repeuplé tous les autres. [D'autant que les Mores s'estans faits seigneurs du pays par le moyen du Comte Iulian se vengeant du Roy Rodrigue, qui luy auoit violé sa fille, tellement que toute la noblesse Espaignolle s'estant retirée aux montz Pyrenées, le sang Royal fut remis par les Nauarroys & Biscains, ainsi que font foy les Annalistes d'Espaigne. Laquelle si iamais pays est tombé en main estrangere, à seruy de ioüer presque à toutes les nations de l'vniuers, car les Lydiens tenans l'Empire de la mer assuiettirent l'Espaigne du temps que le filz d'Enée Ascaigne se tenoit en Italie: & les Thraciens encor y commanderent & bastirent plusieurs citez, & moins n'en feirent les Rhodiotz, lors qu'ils estoyent si puissans sur la marine. Mais les plus remarquez de l'antiquité furent les Phenissiens, qui s'y tindrent long temps & y fonderent la cite de Calis aux Gades, & Malaga au Royaume de Grenade, & celle de Turie qui depuis à esté nommée Guadalajar par les Mores, ou passe le fleuue Turie, duquel Claudian dit ainsi.

Turie, au bord herbu, & flourissant
Et des Rosiers la beauté nourrissant.

Ie laisse les Cares, Phocences, lesquelles aussi furēt fondateurs de Marseille en Prouence, pour venir à ceux desquelz les histoires en sont plus certaines. Les Carthaginois c'est à sçauoir, lesquelz pour se preualoir ores de Hieron seigneur de Sicile, ores faire teste aux Romains, mirent sous leur main l'estenduë des Espaignes, là où Hamilcar bastist la nouuelle Carthage, à present Carthagene & où il fut occis par vn esclaue vengeant la mort de son seigneur que Hamilcar auoit fait mourir. Les Romains apres s'en feirent seigneurs tesmoings les guerres contre, Viriat & Sertoire: & depuis de Cesar, & d'Auguste contre les enfans de Pompée, Les Romains sur la descheute de l'Empire en furent chassez par les Goths, Wandales, & Sueues, qui aussi s'entrefeirēt la guerre pour s'en deposseder: & puis les Sarrasins, Arabes, & Mores d'Afrique la rauagerent plus que tous les precedens, lesquelz y furent batus & chastiez par Charles le grand, qui enuoya secours à Alphons roy de Gallice, & des Astures. Tout ce discours monstre, que iamais le temps passé les Espaignols n'ont eu grand moyen de courir ailleurs pour conquerir nouuelles terres: mais à present (la Dieu grace) ils en ont aquis & descouuert, auec telle felicité que la gloire de leur nom en sera immortelle, non tant pour l'estenduë infinie de leurs conquestes, que pour estre bons & fidelles enfans de l'Eglise Catholique, &

Diuision Espaigne ancienne & moderne.

Royaumes d'Espaigne erigez depuis que les Mores enuahirent le pays.

Voy Ritie: & Taraphe és Roys d'Espai. Marin en l'hist. d'Arag. Rodrig. Euesque Toletan. Alphonse Euesque de Burgos. L'euesque de Geronde li. 2.

Peuples qui ont commādé iadis en Espai.

Calis & Malaga fondées par les Phenissiens.

Claudian.

Turie fleuue.

Carthginois en Espaigne.

Polybe li. 2. Iust. liu. 44.

Voy Plutar. en la vie de Sertoire, & de Cesar, & Pompée. Appiā des guer. ciuil. li. 1. & 2. Dion. li. 41 Victor en la vie de Cesar.

Mores en Espaigne.

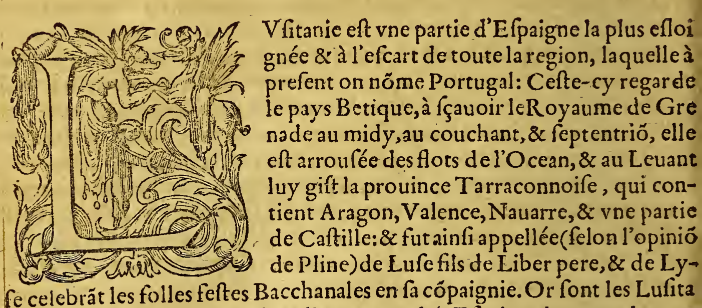
Espaignolz bons & loyaux Chrestiens.

comme tels ayant planté l'image de la Croix, & la cognoissance de l'Euangile parmy les peuples qui viuoient sans cognoistre autre cas, sinon les apetits sensuels & grossiers d'vne nature, & brutale vie.

De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitaniens. *Chapitre* 45.

Descriptiõ de Portugal. Ptolo. liu. 2. chap. 5. Tabl. 2. d'Europe.

Plin. liu. 3. Nat. hist. l'Euesque de Gironde liu. 1.



Vsitanie est vne partie d'Espaigne la plus esloignée & à l'escart de toute la region, laquelle à present on nõme Portugal: Ceste-cy regarde le pays Betique, à sçauoir le Royaume de Grenade au midy, au couchant, & septentriõ, elle est arrousée des flots de l'Ocean, & au Leuant luy gist la prouince Tarraconnoise, qui contient Aragon, Valence, Nauarre, & vne partie de Castille: & fut ainsi appellée (selon l'opiniõ de Pline) de Luse fils de Liber pere, & de Lyse celebrãt les folles festes Bacchanales en sa cõpaignie. Or sont les Lusitaniens les plus forts & robustes d'entre tous les Espaignols, cauteleux en recerches & descouuertes de pays estrãges, dissimulateurs & dresseurs d'ẽbusches, allegres, & dispostz, legers à la course, & qui changent souuẽt d'ẽtreprises. Iadis ils vsoient de boucliers de deux pieds de large, les bordz desquels se courboient par le dedans, & par ainsi ilz n'auoient affaire, ny de couroyes, ny de poignées en iceux pour les tenir: & s'en aidoyent en guerre de telle adresse & dexterité, qu'ilz se couuroiẽt d'eux, & parãt aux coups, & se gardant d'estre ferus de saiettes: & leur glaiue, ou poignard leur pẽdoit au costé Plusieurs d'entr'eux vsoient de certains garde corps, & comme animes faites de lin, car peu en y auoit, qui eussent des corselets de fer, ou erain ou qui portassent des Morions crestez: bien est vray que quelques vns auoient des abillemens de teste faits en forme de bourguignotte neruez par le dedans, pour parer & suporter les coups. Ils lançoiẽt loing & industrieusement leurs dards & iauelots, soustenans longuement le choc & trauail d'vne bataille, ayans les corps a dextres & legers, & ainsi prompts à fuyr la fureur de l'ennemy, & à le poursuiure lors qu'ils auoiẽt du meilleur: aussi Cesar dit des Lusitaniens, qu'ils ne trouuoient point que la fuite en la guerre fut a acompter à honte & poltronerie: les gens de pied portoient des brodequins chacun ayant plusieurs dards à la main, pour lancer & darder contre son ennemy: les autres s'aidoient de piques & Iauelines, ayants le bout & pointe d'erain en lieu de fer.

Armes, & vaillance des Lusitaniens iadis. Strabõ 3. duquel tout ce chap. est presque pris.

Cesar comment. liu. 1.

On tient que ceux qui se tenoient le long du fleuue Durie (à present Duero) viuoient à la mode & façon des Spartains, & se portoient selon les loix & reiglement de la cité de Lacedemone.

Lusitaniens sans aucune delicatesse.

Lusitaniens adonnez à l'Aruspicine.

Ilz vsoient de quelques drogues & oignemens aromatiques & pour se chauffer ilz auoient des pierres ardantes, & se baignoient en la belle eau clere & froide, sans se soucier aucunement de bains chaulds, ou d'estuues. Ils n'estoient point superflus en viandes, contents d'vne sorte seule de

mets à leur repas lequel estoit simple, net, & sobre. Ils estoient fort adonnez à relligion & faisoient de grands sacrifices prenans garde aux entrailles des choses immolées pour deuiner là dessus, sãs inciser guere les corps & sur tout prenoiẽt ils garde aux arteres, & aux mouuements des parties pectorales, lesquelles maniant ils predisoient les choses à venir. Encore imitoient ils la cruauté des Gauloys Druydes en immolant les hommes pour en tirer diuination du regard de leurs entrailles en vsans en ceste sorte.

Diuerses sortes de deuiner en leurs folz sacrifices.

Montaignars de Lusitanie viuãs simplement.

Ils couuroyent de leurs vestemens le pauure captif qui deuoit estre massacré, puis luy donnoiẽt le coup de la mort vers le cœur & parties nobles & selon la cheute de ce miserable le Deuin & sorcier faisant ce sacrifice, predisoit ce qu'ils desiroient sçauoir sur le succez de leurs affaires, & les mains dextres coupées aux captifs occis, estoiẽt la digne offrande auec laquelle ils apaisoient leurs Dieux. Tous ceux qui se tenoyent aux montaignes viuoient fort simplement & pauurement, ayans l'eau pour breuuage, & la terre dure pour giste & couchette: & nourrissoient leur cheuelure, la laissant pendre par derriere à l'imitation des femmes: & allans en guerre portoient en teste des Mitres, & haults chapeaux à la Persienne. La chair qui plus leur estoit en vsage furent les Boucz, lesquelz ils immoloient au Dieu Mars, tout ainsi qu'ilz luy faisoyent aussi sacrifice d'hommes & de cheuaux: & lequel Mars (ainsi que tient Macrobe) ils paignoyent ayant la teste enuironnée de rays, & l'apelloyent Necy, luy portans grãd honneur & reuerence: Ilz celebroient aussi des Hecatombes, c'est à dire sacrifices, ou de chacune espece des choses immolées, il y en auoit cent pieces & estoit cecy à l'imitation, & maniere de faire des Grecz, & (comme dit Pindare) ils immoloyent toutes choses à centaines. Ils auoient aussi dressé entr'eux à la Grecque, des luttes & ieux militaires, où les combattans estoiẽt tous nuds, qui monstre bien que les Grecs auoient semé leur vanité & superstition en Espaigne. Leurs ieux donc se faisoiẽt en armes, fust à la course du cheual, à getter la barre, à la course, au combat en foule ou autremẽt, & où ilz dressoient tout ainsi les rancs que s'il eust fallu combattre à bon escient en bataille rengée.

Ornemẽt des Lusitaniens des montaignes.

Dieux adorés en Lusitanie, & leurs sacrifices.

Mars rayonne en Espaig.

Macrob. Saturnal. li. 1. ch. 19.

De ces Hecatombes & à quelz Dieux estoient celebrées, voy Hesichie & Girald Lilie li. des ans & des moys.

De là sont venus les tournois de nostre temps.

Les habitans des montaignes de Lusitanie viuoient la moitié de l'an de gland comme bestes, lequel ayans fait seicher, ilz rompoyent, mouloient, & en faisoient du pain, lequel ilz laissoient reposer quelque temps auant que le manger: leur breuuage estoit fait d'orge: car les vignes y estoyent fort rares, & aualloient ceste boisson tout aussi tost presque qu'elle estoit faitte, banquetans ensemble les parens, en lieu d'huile le beurre leur seruoit, & s'asseoiẽt en mangeant, ayans des chaises tenans à la paroy du logis faites en demy cercle: & quoy que leurs tables fussent rondes si prenoient ilz soigneusement garde que celuy là eust le lieu le plus honorable qui deuançoit les autres en vieillesse & autorité: en banquetant ilz dançoient souuent au son d'vne fleuste, ou trompette, faisans mille gestes gaillards auec les doigts, ainsi que encores ilz obseruent.

Gland seruoit de pain aux Lusitaniens.

Vieillesse reuerée entre les Lusitan.

Dances de Lusitanie.

En la Prouince des Basterans qui n'est point de la Lusitanie, les femmes en dançant s'enlacent les mains les vnes des autres ensemble. En som-

me tous ces peuples sont vestus de noir, & de capes, dãs lesquelles ilz s'enuelopent se couchans, ayans seulemẽt des paillasses pour reposer: & vsent de vaisselle de terre tout ainsi que les Gaulois: les femmes prennent plaisir à la tapisserie faitte à ramages & fleurs, & ayment fort les roses.

Riche meuble des Lusitaniens.

Ilz n'auoient iadis aucun vsage de monnoye, ains en lieu d'icelle ilz vsoient d'eschange d'aucunes marchandises pour les lingots d'or & d'argent, qu'ilz donnoient pour le pris de la chose qui leur estoit necessaire.

Punition des criminelz.
Supplice des Parricides.

Les criminelz condemnez à mort estoiẽt lapidez en Lusitanie: & ceux qui s'estoient oubliez iusqu'à violer le droit de nature en tuant leurs peres ou meres, on les chassoit outre les limites des montaignes, ou delà les fleuues, & là ilz estoient assommez à grands coups de pierres.

Leurs mariages se faisoient selon la façon & coustume des Grecz. Des Egyptiens ilz auoient apris de porter leurs malades en la place publique affin que ceux qui auoyent d'autresfois senty pareil mal, les admonnestassent de ce qu'ilz auroient à faire pour recouurer santé. Ce sont les manieres des viures de ceux qui viuent éz montaignes d'Espaigne du costé qui regarde le Nord, & Septentrion.

Zele des Portugais à la religion.

[Si iadis les Lusitaniens ont esté superstitieux au gentilisme, ilz se monstrent à present de tant plus ardentz, & bien affectionnez à ensemencer par tout le monde la sainte Foy Catholique, souz l'obeissauce de celle Eglise fondée sur la pierre viue de laquelle Iesuchrist est le chef, & ses substitutz, ceux qui apres saint Pierre ont tenu le saint & inuiolable siege de Rome. Et à dire la verité, comme le Portugais ne guerroye aucun Chrestien, aussi Dieu luy donne l'heur à souhait, &presque comme il le desire, & selon sa bonne affection à l'auancement du Royaume de Dieu entre les estrangers, il n'y a si puissant Monarque qui luy puisse resister. Ses mœurs & façons de faire sont seueres & n'ayants rien qui soit effeminé, sa vie pleine de trauaux, sobre au possible, modeste en habitz, chiche de parolle, & riche en effaits, secret en son conseil & soudain à l'execution, ce qui l'a rẽdu maistre, & seigneur presque de toute la grand mer Oceane.

Mœurs presentes des Portugais.

Vices du Portugais.

Et si l'on veut aduiser les vices, & qu'on l'accuse d'auarice, & conuoitise: encore n'y a rien si extraordinaire en ceste nation qui ne puisse auoir couuerture puis que à si grands frais, elle à couru presque toute la rõdeur de la terre, & a descouuert ce que iamais les anciens n'auoyent attaint par leur cognoissance.

L'art du nauigage illustré par les Portugais.

Aussi si les Mathematiques furent onc illustrées en ce qui touche les dimensions celestes, ce n'est rien au pris de ce que les Pilotes de Portugal nous en ont fait voir par experience, mariants la veuë à ce que les anciens en auoient imaginé tant seulement. C'est d'eux que les Pilotes sçauent la perfection du nauigage, l'vsage de la Boussole, la pratique du Nord, & du Crusier, & la diuision des Rums des vents, choses non cogneuës au parauant par les plus experts det siecles passez.

Commoditez amenées par les Portugais.

Ie laisse les pays cõquis, les façõs de vie d'vne infinité de peuples non iamais escrites, ny cogneuës, le grand aport des marchandises estranges, d'espicerie, drogues, or, argent & pierrerie: car tout cela ne seroit rien, si & eux, & les Espaignolz n'auoient attiré à la foy Chrestienne des regions

qui ont presque, voire pl' d'estēduë que ne porte toute l'Europe. Ie laisse dis-ie, tous ces discours, à cause que i'espere qu'au quatriesme liure de ceste histoire, nous en deduirōs l'effect, parlant des mœurs des peuples qui habitēt en ce nouueau monde descouuert de nostre memoire. Reste à sçauoir ce en quoy nous auons trauaillé à l'eclercissement des autres Prouinces, qui est l'origine & occasion du nom de chacune d'icelles : & d'autant que nous auons dit (apres Pline) que Lusitanie. a esté nommé de Lyse, vne des suiuantes de Liber pere, voyons aussi d'où est-ce que le nom de Portugal a pris sa source : veu que dez son premier regard il a ie ne sçay quoy qui ressent son air & apellation de Gaule. Il y a des Chroniqueurs Espaignolz qui (peut estre) se hōtoyāt que les meilleures parties presque d'Espaigne portassent le nom Gaulois, ont voulu couurir le dé, affin que d'autres en eussent la gloire, mais ne pouuans gaigner le ieu en la Celtiberie, ny Pays de loz Gallegos, que nous disons Gallice, ont tasché d'emporter le pris sur le nom de Portugal, disans qu'il prist ce nom de Galle Hostilian Empereur de Rome, à cause qu'il a quelque allusion auec le tiltre de port de Gal: Mais ceux qui parlent ainsi deuroyent auoir regardé premierement en quel temps ce Prince fut en Espaigne, qui fut iamais, n'yāt regné que deux ans, & quelques quatre moys auant que estre massacré.

Celtiberie des Celtes.

Gallegos des Gaulois.

Galle auec son filz Volusian regnoit l'an de grace 254.

Depuis voir, depuis quand en ça est-ce que ce pays Lusitanien laisant son nom ancien prist celuy du port des Gaulois : & lors en pourra asseurer la chose, & la donner pour toute certaine au lecteur.

Depuis quel temps Lusitanie à perdu ce nom.

Or n'y a-il histoire auant l'an de nostre seigneur mille soiyante six, ou d'auantage, qui eut iamais cogneuë ceste Prouince sous le nom autre que de Lusitanie, & n'en veux autres tesmoins que les mesmes annalistes d'Espaigne, par moy assez de fois alleguez cy dessus, & mesme celuy qui ameine le songe de Galle Hostilian, qui est François Taraphe Chanoine de Barcelone, homme au reste fort diligent & curieux en ce qui est de bon en l'histoire. Lequel en la vie d'Alphonce sixiesme du nom, & Roy de Leon chante tout au contraire, disant ainsi: Alphonce eut d'vne sienne concubine Taresie bastarde, laquelle fut donnée en mariage à Henry Comte Lorrain, auec le dot d'vne partie de Galatie qu'à present ont apellé Portugal, & d'où les Roys de Portugal ont pris origine,

François Taraphe noté d'oubly en l'histoire.

Taraphe en la vie d'Alphonse 6.

Or fut ceste Prouince nommée ainsi, comme port des Gaulois, veu que les Gaulois nauigans en Espaigne, dōnerent le nom à la cité de Portugal bastie sur les bordz de l'Ocean, & à tout le Royaume, & mort que fut Henry, Alphōce son filz luy succeda, qui fut le premier qui porta tiltre de Roy de Portugal, & lequel osta Lisbōne d'ētre les mains & puissance des Mores infidelles, & qui ayāt vaincu cinq Rois en bataille, en memoire d'vne tant insigne victoire il laissa à ses successeurs les armoiries qu'encore ils portent cinq escussons ainsi que nous les voyons en leur mōnoye. De mesme aduis est Alphōce de Carthagene Euesque de Burgos, & dit ce Lorrain auoir esté parēt de l'Empereur, qui pour lors estoit Henry quatriesme du nom, adioustant que le beau pere dudit Henry osta la cité de Tolede aux Mores y remettant l'Archeuesque, & le siege ancien de Metrapolitain d'Espaigne, & feit que Burgos fut erigée en siege

D'où est venu le nom de Portugal.

Henry Lorrain selon aucuns.

Alphonce de Carth. l. Anacephaloose chap. 75.

Epiſcopal. Icy varient les hiſtoriens Eſpaignolz, non au fait, tous conſentant que Henry Gaulois de nation, & accompaigné d'vne bonne troupe de Gaulois vint en Eſpaigne au ſecours contre les Mores, & que de leur abord Luſitanie, & le païs des Gallegos prindrent le nom de Portugal, & Gallegos, tant à cauſe de leur arriuée de ce coſté de la mer, que pour auoir eu ceſte terre pour leur mariage de Tareſie fille naturelle du Roy Alphõce. Mais la varieté giſt en ce que & Taraphe, & l'Eueſq de Burgos font ce Henry Conte de Lorraine, comme ainſi ſoit que iamais Lorraine ne fut erigé en Conté, mais ceſte faulte, ne ſeroit pas inſuportable, à cauſe qu'ilz auroyẽt pris eſgard au tiltre qu'il porta du pays Portugais, qui de ſon tẽps ne fut qu'vn ſimple Conté, & ſouz ſon filz Duché, & à la fin Royaume. Mais de le dire Lorrain, cela ne peut eſtre receu veu que les Annaliſtes de Lorraine, ne cognoiſſent de ce temps aucun Prince de l'eſtoc Lorrain que Geoffroy le Barbu, & ſon ſucceſſeur de meſme nom, & ſurnommé le Boſſu, lequel mourant ſans hoir, feit ſon heritier ſon neueu Godeffroy de Bouïllon, filz du Conte de Boloigne. Aduiſez donc ſi manquant la ligne maſculine de Lorraine, ce Hẽry peut auoir eſté ſeigneur dudit païs, & du ſang meſme. Ioinct qu'vn des Croniqueurs Eſpaignolz dit que ce Conte Henry eſtoit Bourguignon, & du coſté de Bezançon, & parent de Raymond Conte de Tholouze, & toutesfois alié de l'Empereur, ainſi que les autres le font, & dient en leur recit & hiſtoire. Mais tout cecy eſt ayſé à vuider & accorderons facilement les auteurs enſemble: veu qu'à la verité Henry eſtoit ſeigneur de Beſançon & proche parent, & de l'Empereur & des Ducz de Lorraine, & Conte de Tholouze: & quant au nom de Lorrain, n'y pouuons aller que par coniecture qu'il l'eut vſurpé comme penſant venir à la ſucceſſion de Geoffroy le Boſſu par la donation de l'Empereur qui refuſoit d'approuuer l'ordonnance teſtamẽtaire du Boſſu faiſant ſon heritier ſon neueu de Buillon: mais que depuis ſ'en voyant fruſtré de l'eſperance, & ledit Buillon inueſty du Duché Lorrain par l'Empereur, ſ'en alla en Eſpaigne contre les Mores, où il donna commencement à ceſt illuſtre & Royal ſang Portugais, qui eſt maintenant le luſtre des Chreſtiens, & celuy qui merite le tiltre, & de riche, & de grand conquereur & enſemble cauſa que la Luſitanie perdant ſon ancien nom, prit celuy des Gaulois, & ſ'appella Portugal ſouz laquelle appellation on la cognoit, & reuere à preſent par tous les coings de la terre.]

Varieté des hiſtoriens Eſpaignolz.

N'eſt poßible que Henry fut Conte Lorrain & pourquoy.

Rodrigue Eueſque de Tolede l.6.c.11.

Henry Conte de Beſançon.

Des pays Inſulaires d'Angleterre, Eſcoſſe, & Irlande, & pluſieurs autres Iſles, enſemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelles. Chap. 46.

Angletrre iadis grãd Bretaigne Virgille l'appelle diuiſée du mõde Buccol. Egue. 1.

ANgleterre, que les hommes doctes appellent Bretaigne, eſt vne inſigne & renommée Iſle de l'Ocean faite en forme triangulaire, & preſque en figure ſemblable à la Sicile. Elle eſt de tous coſtez ceinte de la mer l'arrouſant, & embraſſant, ſans eſtre aucunement iointe à terre ferme, ains du tout diuiſée de nous: le temps paſſé elle euſt a nom Albion à cauſe de certains ro-

chers blanchiſſans qui paroiſſoient de prime face à ceux qui la coſtoyoyent en radant ſa coſte. Les Troyens habiterent quelquefois en icelle, leſquelz apres la ruïne de leur cité admoneſtez par l'oracle de Pallas mõterent ſur mer, & prindrẽt la route de ceſte Iſle en laquelle ilz eurẽt guerre contre les Geans qui ſ'y tenoient, & les vainquans les en chaſſerent, apres eu pluſieurs combatz contr'eux, & obtenu de fort belles victoires.

Ceſte fable Troyẽne auec les profetiers de Merlin ſõt les ſonges de vn Geoffroy dit Arthus qui à fait l'hiſtoire des roys de la grand Bretaigne.

[Ie m'eſtonne que les hommes qui ſe meſlent d'eſcrire ſe laiſſent ainſi aller, que de croire ſans autre preuue le premier qui ſe meſle de parler de l'antiquité à la volée, & qu'ilz ne feilletent les anciens & bons auteurs pour bien eſplucher les matieres, ains que les aualler ſans maſcher, & puis ſentir vn grand degouſt ne pouuans les digerer ſainement, ny les vomir pour leur relaſche. Ie parle ainſi à cauſe qu'il n'y a nation laquelle on ne tache de tirer des flammes & cendres, long temps à peries de Troye, ainſi qu'ont fait ceſte grand Bretaigne, & ancienne Albiõ, cõme ainſi ſoit qu'il n'y ayt auteur approuué qui en face mention quelconque. Ie vous ay allegué en la Gaule l'autorité de Bede hõme Anglois, fidelle en ſes narrations, & reputé comme chaſcun ſçait entre les plus excellẽs de ſon aage: lequel toutesfois ne recognoit riẽ, ny de Brute, ny des Troyẽs paſſez en l'Iſle Albion, ains teſmoigne laditte Iſle auoir pris le nom de Bretaigne des Bretõs Armoriques de noſtre Gaule. Ie me ſuis encor aydé de Ceſar en ſes Commentaires, qui dit auoir entendu ces Inſulaires auoir pris origine des peuples de Belge allans en courſe, & ſ'eſtãs pleuz en la ſalubrité de l'air de l'Iſle ſ'y arreſterent pour y cultiuer les terres. Ces deux grans & excellẽs hommes me ſuffiroient n'eſtoit le reproche qu'on pourroit donner à Ceſar de vouloir oſter ceſte gloire aux Bretons Inſulaires d'eſtre parens des Romains, comme eſtans ſortis tous de meſme ſouche, à ſçauoir de la race des Dardanides: & que Bede eſtãt Anglois, & ennemy du nõ des Brutiẽs auroit celé la verité de leur hiſtoire, ce que ia à Dieu ne plaiſe que hõme de bon ſens, eſtime de ce ſaint, & entier perſonnage. Laiſſant donc & Bede & Ceſar, il fault que ie m'aide de l'autorité de Gildas treſ-ancien auteur, & de ces anciẽs Bretons Albioniſtes, homme ſaint, rõd en parolle, & amy tout outre de la verité: Ceſtui-cy en vn liuret qu'il a fait de la ruïne Britãnique faite par les Pictes, Eſcoſſois, & Anglo-Saxõs, parle en ceſte ſorte de ſon Iſle. Ceſte cy d'vn frõt eſleué, & eſprit ſuperbe ſ'eſt reuoltée dés le commencemẽt qu'elle fut habitée, & contre Dieu, & contre les ſeign. ſes concitoyẽs, & contre les Roys d'outre-mer (par leſquelz il entẽd les Romains) puis l'apelle Bretaigne fertile en Tyrans. Voyez qu'il la dit auoir eſté habitée dés le cõmẽcemẽt, ſãs q̃ il aye en memoire ce ſãg Troyẽ qu'il n'euſt point mis en oubly ſi la choſe euſt eſté receuë, & veritable. Et m'eſtõne de l'impudẽce de ceux, q̃ veulẽt aſſeurer ce qui eſt ſãs aſſeurãce veu q̃ les liures anciẽs de la Bretaig. ne vaindrẽt iamais entre leurs mains, ſi no' croyõs ce veritable, & ſeuere Bretõ diſãt ainſi. Ie diray ce q̃ mõ païs a ſouffert, ſelõ q̃ ſ'eſtẽdra ma puiſſãce nõ aidé des hiſtoires du païs, & memoires laiſſées par les hõmes doctes, leſq̃ls ſ'il y en eut onc, où ils ont eſté bruſlez par la rage des ennemys, ou trãſportez en terres eſtrãges par ceux qui par mer ſ'en ſont fuys pour ſe ſauuer de tel orage: mais m'aideray du rapport

Bede li. 1. ch. 1.

Ceſar 5. de la guerre Galli.

Gildas ũu. de le ruïne de Bretaig.

Liures bruſlez par les Barbares en la grand Bretaigne.

Historiés s'aidans des fables des Romans.

que m'en ont fait ceux d'outre-mer, iaçoit que le recit ayant les interruptions frequentes ne peut estre sans obscurcissement, & faulte de lumiere. Voyez qu'il doubte si iamais il y eust histoire de leur pays escrite, & confesse franchement de l'ignorer: là où ces châte-fables en bastissent à foison & inuentent des noms suyuant les licentieuses fictiõs des poëtes. Et pour mieux monstrer l'impudente vanité de ces faux historiens, ils font les Bretons insulaires inuincibles, les Romains tournans le dos à tous propoz & fuyans a vau de route: cõme ainsi soit que Gildas parlant rondement châte bien tout au contraire, & voicy cõme il en parle: Estant raporté au Senat Romain cõme les insulaires Bretons s'estoyẽt reuoltez, mit vn apareil de guerre sur mer, affin de se venger en toute diligence de ces Renardz fins & cauteleux, mais à leur arriuée, ils ne veirẽt ny armée nauale pour les cõbatre, ny aucun escadron sur les haures pour leur empescher la descẽte ains en lieu de boucliers ils aperçoiuent le doz des fuyardz, & le col des vaincus prest à receuoir auec trẽblement de coup mortel, & lesquels tendoyẽt les mains affin qu'õ les liast pour les cõduire en seruitude: De sorte que ceste leur vilté & fai-neãtise seruist de Prouerbe aux natiõs & lointaines, & voisines, qui estoit tel, les Bretons ne sont ny vaillans en guerre, ny loyaux en tẽps de Paix: Ce sont iusqu'icy les mots de Gildas q̃ i'ay recueilly de sõ propre œuure de deux qu'il en a fait, l'vn desquelz est celuy de la ruine Bretõne, & l'autre portãt ce tiltre: Aigre reproche & reprehẽsiõ de Gildas le saige, cõtre les Ecclesiastiques de son temps, lequel viuoit l'ã de grace 580. Duq̃l Guiliaume du Neuf-bourg gẽtilhõme anglois, qui estoit enuirõ l'ã de nostre salut 1195. porte ce tesmoinage dés le cõmẽcemẽt & preface de son histoire: Ceste preuue de son integrité n'est pas de peu de cõsequence, que pour ne faillir à dire la verité il ne pardõne point aux vices de ceux de sa natiõ, & parlãt legeremẽt des vert⁹ desfiẽs, il se plaît à bõ esciẽt de leurs faultes & forfaits, n'ayãt point hõte de dire q̃ ses cõcitoyẽs ne valoyent riẽ à la guerre, & si ne pouuoyẽt viure en paix. Puis se moque de ses bastisseurs de cheuelerie inuincible en la grãd Bretãig. des Arthus tout cõquerãt, & des propheties du sorcier Merlin, & autres telles resueries, qu'il fault mettre au ranc de Perseforest, Lancelot, Amadis, & autres telles narrations indignes d'estre mises au tittre de l'histoire. Et s'il estoit ainsi que iamais les Troyens eussent donné attainte en ceste isle, sõmes nous si despourueus de sens que les anciens, qui, plaignans leur desastere les auoyent en telle recommandation, que de leur donner la gloire d'auoir basty la cité de Rome, & d'estre les chefz du nom Padouan, & des terres de Venise, eussent oublié ce trait de loüange pour ceste nation, que de dire qu'en pays si loingtain, & en vne isle si belle ilz auoyent dresser leur Empire: & toutefois n'y a aucũ qui ne die auec Cesar, que les voisins de l'isle soit les Gaulois, ou Iberes, sont ceux là qui en sont les habitateurs.] Mais long temps apres les Saxons peuple illustre de la Germanie chasserent & Troyens, & Bretons de ceste Isle sous la cõduite de la royne Angle, & se partissans les champs, & terres du pays conquis, a fin que à iamais la memoire durast de ceste leur conqueste & victoire ilz nommerent l'Isle Angleterre, du nom de la Dame qui estoit leur Dame & maistresse,

Bretons insulaires cauteleux & couardz.

Prouerbe en Moquerie des anciens Bretons.

Liure de Gildas, quelz. Guillaume du Neuf-bourg hist. Anglois.

Nul auteur fait mention que les Troyens ayent esté en l'Isle Albion. Tacite en la vie d'agricole Angle Royne Angleterre ditte cõme Anglet du monde.

ſtreſſe, iaçoit que pluſieurs eſtiment qu'elle ayt eſté ainſi ditte comme le coing, & Angle de noſtre rond, & Hemiſphere.

[Encore fault-il que ie m'arreſte ſur ce paſſage, & laiſſant la loy de traducteur, m'amuſer à noter les faultes qui ſuruiennent. Noſtre auteur, à ce que ie voy, ou reſue, ou ſuyt les reſueurs, d'autant qu'il ne ſe lyſt point que femme aucune ayt eſté chef de l'entrepriſe de la conqueſte faite par les Anglois de l'Iſle Bretonne : laquelle ne priſt iamais le nom, ny pour eſtre l'Auglet du monde, ny de ceſte Royne Angle ſupoſée, ains du peuple Germain nommé Anglo-Saxon, qui ſouz la conduite de Hengiſte, & Horſe freres, vint à la ſolicitation du Roy Vortigere en la grand Bretaigne pour en chaſſer les Pictes, & Eſcoſſoys qui rauageoient toute l'Iſle. Ces Anglois ayans vaincu les Pictes, en lieu de ſe retirer, allichez de la fertillité du païs, ſ'y arreſterent, & faiſans venir plus grandes forces, commencerent à maſtiner & aſſuiettir ceux meſme qui les auoient appellez a ſecours. Icy ſe feirent de grandes batailles, vne fois les naturelz du pays vainquans & d'autre eſtans vaincuz, comme bien deſcriuēt les deux ſaintz hommes, par moy alleguez, Gildas, & Bede, lequel racompte la victoire miraculeuſe des Bretons, ayants en leur compaignée ſainct Germain Eueſque d'Auxerre, & ſaint Loup digne Prelat de Troye en Champaigne. Voyez ſi Angle conduiſit les Saxons en Bretaigne, & ſi l'Iſle prēd le nom de ceſte femme: oyons encor parler vn auteur Germain, ſur ce meſme propos, c'eſt Albert Krantz en l'hiſtoire de Dannemarch, ſ'attaquant à Saxon Grammairien, & vſe de ce langage. Dan, (comme dit Saxon) & Angul, deſquelz le Royaume de Dannemarch à pris origine, eurent Hūble pour pere, & furent non ſeulement les chefz & ſource de noſtre nation, ains encor les Roys, & Princes du peuple, ſans que toutesfois ilz priſſent le tiltre ny de Roys, ny de Gouuerneurs, d'entre eux Angul qui eſt le premier qui donna le nom à la nation Angloiſe, fut ſi ſoigneux de ſa gloire, qu'il voulut que ſa Prouince & heritage fut nommé Anglie de ſon nom. Krantz en ce lieu penſe que Saxon die qu'Angul aye nommé l'Angleterre, & pource il l'arraiſonne, & monſtre la faulte que ce ſeroit en la ſupputation du temps: bien luy confeſſe que le coſté de Dannemarch dit Iutie, fut nommé Angle, comme encor il en porte le nom, & que les Angloys ſortis de celle Prouince ſe ioignans aux Saxons, coururent l'Iſle Bretonne, & l'ayans conquiſe à longues années la nommerent Angleterre: & voila quant à la verité du nom d'icelle.] Ceſte Iſle eſt oppoſée vers le Septentrion, & à la France, & à l'Eſpaigne, & contient de circuit enuiron. 950000. pas, ayant ſon plus long iour de dixſept heures, & durant l'Eſté iouiſſant d'vne nuit fort clere & lumineuſe. Les Angloys ſont beaux de viſaige, ayans les yeux azurez, & la proportion du corps & lineamens gentils, & de fort belle taille, & haute ſtature, & tels que ſainct Gregoire ſurnommé le grand, voyant à Rome quelques enfans Anglois, & ſ'enquerant de quel pays ils eſtoient, dict: & veritablement à bon droict ſont ils nommez Anglois, car ils ont la face Angelique, & par ainſi il leur fault departir & adminiſtrer la viande qui les conduiſe au chemin de la vie eternelle, & deſlors il y enuoya Auguſtin moyne de ſainct Benoiſt, auec plu-

Ces freres vindrent en la grand Bretaigne, l'an de grace. 449.

S. Germain & Loup, en la grand Bretaig. cōtre les Pelaſgiens.

Bede li. 1. ch. 20.

Albert Krātz hiſt. danoyſe liu. 1. ch. 2.

Saxō Gram. li. 1. hiſt. danoyſe.

D'où ſont ſortis les Angloys.

Circuit d'Angleterre.

Anglois beaux de viſage, & bien faicts de corps

Sainct Gregoire appelle les Anglois Angeliques.

Bede li. 2. c. 1.

Augustin moyne enuoyé en Angl. *Bede liu. 1. chap. 23.* *Polydore Virgil li. 4. hist. Angl.* *Mœurs des Anglois à present.* *Polyd. Virg. liu. 1.* *Angl. pasteurs.* *Abondance de sauuagine en Angleterre.*

sieurs autres, affin de prescher la parolle de Dieu, & conuertir ce peuple idolatre à la foy de nostre seigneur, & à la cognoissance de son sainct Euangile. Les Angloys ne s'effroyent iamais de pœur en guerre, & sont tres bons archers: leurs femmes sont tresblanches, & d'vne grande & insigne beauté. Le peuple y est fort inciuil & malplaisant, & qui n'ayme point les estrangers, là où la noblesse est courtoise & affable, & qui inuite debonnairement les suruenans, les menant à la tauerne pour banqueter, d'autant que ce n'est point vilain en ce pays là, voire ny deffendu d'y conduire les femmes, pourueu que ce soit sans aucune vilennie ny desbauche. Ce peuple est impatient en guerre ne pouuant attendre, ains combat dés que voit l'ennemy deuant soy, & ne gaste guere iamais les terres, n'y donne le degast aux champs, ains s'attend à la seule ruïne des hommes, s'attendant à la iouïssance des terres apres la deffaite de son aduersaire. Et d'autant que que leur pays est fertil, & sur tout en pasturage, il ya plus de pasteurs que de laboureurs, de sorte que la plus grand' & meilleure partie de tout le païs est employé pour les troupeaux, & pour la sauuagine, tellement qu'on ne voit que parcs tous clos de muraille, pour le passetemps de la noblesse adonnée sur tout autre à la venerie, & laquelle ne se tient point és villes, ains suyuant la coustume ancienne, leurs maisons & chasteaux sont aux champs prés des riuieres & forests, tant pour le plaisir de la chasse, que pour euiter la fureur des vents ausquels ceste isle est fort suiette.

Gildas la cōfesse des premiers sans parler de Ioseph d'Arimathie. *Nul loup en Angleterre.* *Metaux qui se trouuent en Angleterre.* *Boisson des Angl.* *Londres ville capitale d'Angleterre.* *Cesar Cōm. liu. 5.*

Ceste prouince est la premiere (si l'on croist la legende chantée en Angleterre de Ioseph d'Arimathie, & la conqueste du sang graal des cheualiers de la table ronde) d'entre toutes les regions Occidentales qui a receu la pieté & persuasion du Christianisme: abondante en laines, bons draps & fins, & bestail de toutes sortes. En toute ceste isle ne se trouue pas vn loup, & qui est le plus à grand merueille, y en menant vn, il n'y sçauroit viure, qui est cause que les troupeaux y paissent, & sans crainte, & sans auoir besoing ny de chien ny de gouuerneur, si ce n'est pour le danger des larrons. L'Angleterre est encor' riche, & abondante en metaux, ayant de l'or, argent, plomb, & estain, cuyure & des perles: & la pierre Gagate, laquelle brusle en l'eau, & ne s'estiant que auec l'huile. La terre Angloise ne produit point de vin, quoy qu'elle nourrisse quelques vignes, qui bourgeonnent, flourissent, & monstrent leur fruict lequel ne peut paruenir à sa maturité: mais pour ce default ils s'aident de la ceruoise, & les vins estrangers qui seruent à leur eschauffer les testes, & sur tout les vins Gascons que tous les ans ils vont charger à Bordeaux & lieux circonuoisins, ainsi que souuent i'ay veu, & en chargent grand nombre de nauires. Il y a force villes & villages, mais peu de forteresses en Angleterre, entre lesquelles Londres est la principale, chef du pays, siege des Rois & vn des plus beaux aports & magasins des marchans qui soient en Europe: & telles sont les mœurs des Anglois de nostre temps, là où de l'aage de Cesar les anciens Bretons y viuoient d'vne autre sorte. D'autant que lors c'estoit chose deffendue & detestable, de manger ny gouster d'vn lieure, poule, ou oye, bien est vray qu'ils en nourrisoient pour leur plaisir & passetemps. Ceux qui se tenoient bien auant en terre ferme, viuoient de lait

& chair ſans aucun vſage de pain, & les peaux des beſtes leur ſeruoient de couuerture. Ils ſe taignoient & coulouroient la face de Guede, qui faiſoit vne couleur azurée tirant ſur le noir, affin de paroiſtre plus furieux & eſpouentables en guerre, & pourtoient longue la cheuelure. Et leurs femmes en certaines feſtes auſſi ſ'en paignoient comme choſe de grand parure. Les hommes ſe raſans tout le poil du corps excepté de la teſte & au deſſus des leures. Leurs mariages eſtoient fort eſtranges, d'autant qu'vne ſeule femme ſuffiſoit à dix hommes, ou d'auantage, & les freres les auoient enſemble communes, & les peres auec leurs enfans: & ceux qui naiſſoient de ce meſlange eſtoient reputez les enfans de ceux là ſeulement, qui auoient eu la premiere pointe en depucelant leurs eſpouſes eſtans encor vierges. Strabon tient que les inſulaires Bretons eſtoient de plus grand' ſtature que les Gaulois, mais qui portoient les cheueux plus courts, en quoy il eſt d'opinion diuerſe à Ceſar, qui auoit paſſé pluſieurs-fois en l'iſle, pour en pouuoir rendre aſſeuré teſmoignage. Dit auſſi le meſme Strabon que leurs villes & retraites furent les boïs, dans leſquels ils dreſſoient des logettes & cabannes ruſtiques, entourées de l'eſpeſſeur inacceſſible des boſcages, eſquelles maiſons, & maiſtres & beſtail ſe retiroient ſous vn meſme toict, & couchoient les vns aupres des autres. Et eſt l'air en ce pays là plus ſuiet à la pluye, qu'aux neiges: ſi que y obſcurciſſant le Ciel, on y eſt quelquefois plus de quatre heures ſur le midy meſme ſans y voir vn ſeul rayon de la clarté du ſoleil. [N'oublirons en oultre ce que Diodore Sicilien dit de ceſte iſle en ſes antiquitez: On tient (dit il) que les Aborigines, c'eſt à dire hommes néz & naturels d'icelle déz le commencement habitent en l'iſle de la grand Bretaigne, leſquels en guerre vſent de chariotz branſlans, ainſi qu'on dit qu'en vſoient iadis les anciens Grecz à la Guerre contre les Troyens. Leurs maiſons eſtoient de boys, & couuertes pour le plus de roſeaux, & cannes marines, mettans le froument en gerbe dans leurs loges leſquelz ilz batoient, ſelon qu'ils en auoient à faire pour la iournée. Ce peuple eſtoit ſimple, & rude, & entier en ſes mœurs & fort eſloigné des ruſes ſubtilitez & fineſſes des Grecz, viuans ſimplement & contens d'vne viande ſans appareil aucun qui reſſentiſt les delices des riches. L'iſle eſtant fort peuplée & où il y auoit pluſieurs roitelets qui ſe maintenoient en paix & ſans diſcorde quelconque enſemble. Iuſqu'icy Diodore. On tient qu'ilz auoient meſmes dieux, & pareille façon de ſacrifier, & ſemblable diſcipline des Druides que les Gauloys: neantmoins ay-ie leu qu'eux voulans apaiſer leurs Dieux conduyſoient les femmes de leur enfans toutes nuës, & peintes du iuſt du Guede aux temples des Idoles, leſquelles ſacrifioient vn homme eſtranger, pour auec ſon ſang ſe rendre propice le Dieu qu'ilz eſtimoient leur eſtre moins fauorables.]

Guede vſé en Bretaign.
Pline li. 22. chap. 1.
Sauuages mariages des anciens habitãs de la grand Bretaig.
Strabon. 4.
Loges des anciens Bretons.
Ainſi en vſoient iadis & les Belges & encore à preſent les Moſcouit.
Ciel nuageux en Angleterre.
Diodore Sicilien liu. 6. ch. 8.
De ce Chariot parlé auſſi Ceſar en ſes Coment. 5.
Sobrieté des anciens Bretons Inſulaires.
Gregoire Girald hiſtoire des Dieux Sintagme.

Description d'Escosse & mœurs du peuple Escossois. Chap. 47.



E pays d'Escosse est la plus haulte partie du païs de ceste grand Isle, separé vers le Nord, & Septentrion d'vn fleuue, du reste de la religion Britannique, & nō guere esloigné d'Hibernie que le vulgaire appelle Irlande. Ces Insulaires n'ont aucune peculiere façon d'habitz, non plus que de reiglement en leur vie semblables neantmoins en port, & contenance, & vsans de pareil lāgage: soudains en leurs actions, farouches & vindicatifs puissans robustes & courageux en guerre, suportans les trauaux en icelle, & de la faim, & du froid & autres incommoditez, beaux de visage & bienfaitz de corps, mais mal propres, & peu soigneux de se vestir & parer honnestement. Il y en a qui disent que les Escossoys ont esté nommez Painctz à cause qu'ils souloient iadis se paindre le corps. Et faire des marques, & sur les bras, & sur les mains auec du feu, ainsi que encores en vsent asses ordinairement quelques vns d'entre les Sauuages d'Escosse. Les anciens historiens tiennent que les Bretons insulaires pour dōner fraieur a leurs ennemys se paignoient les faces entrans en bataille. [Ie voy que ce bon hōme n'a guere feilleté les bons liures, puis que si maigrement il se porte en cest endroit, ne sçachant point la difference que les historiens mettent entre les anciens habitans du païs Calidonien à present Escosse, & les Pictes & Escossois qui furent deux peuples diuisez & qui long temps s'entrefeirent la guerre: puis s'allierent pour gaigner païs, & tenir teste & aux naturelz du païs, & aux Anglois, & Saxons qui leur estoient venus à secours, ainsi que i'ay dit, parlant des conquestes d'Angleterre. De cecy me soit tesmoing Bede en son histoire Ecclesiastique parlant du regne, & Empire d'Honorie & comme la grand Bretaigne affligée par les tyrans, & laissée des Romains qui vouloyent se preualoir contre les Gothz Vsurpateurs des terres Romaines: car voicy comme il dit. La grand Bretaigne desnuée qu'elle fut de gendarmerie & deffournie des garnisons seruans pour sa deffence despoüillée de toute la fleur de sa plus gaillarde & robuste ieunesse, laquelle suyuant les tyrās, ne feit iamais plus retour en l'isle, elle fut exposée en proye à chascun n'y ayant homme, en icelle, qui fut aguerry, ny apte aux armes. Qui fut cause que tout soudain s'esmeurent deux nations d'outre-mer tres-cruelles & farouches, à sçauoir les Escossois venans du Ponant, & les Pictes du midy qui feirent gemir & s'estonner toute l'Isle par plusieurs années. Regardez les Pictes estre vn peuple, & les Escossois vn autre, & tous les deux se ruer sur la partie Septentrionale de la grand Isle Bretonne: & pour lesquelz dechasser les insulaires enuoyerent des embassadeurs à Rome vers l'Emp. Honorie: Bede puis apres ne taiste point que ces voleurs ne fussent là passez de l'isle d'Hirlande, où long temps auparauant ilz estoient venuz, se desbordans des païs plus lointains de la Scythie, monstrant que en Irlande, ou Hibernie ilz auoient esté

Mœurs des Escossois.

D'où vient le nom des Escossois ditz Pictes. Calydonne en la grand Bretaigne est à present Escosse. Pictes & Escossois font courses en l'Isle. D'où vint que les Pictes & Escossois se ruerent sur la grand Bretaigne. Bede liu. 1. chap. 12. Cecy aduint du temps de Honorie l'an de grace. 424 Paul diacre li. 4. en la vie d'Honorie. Bede liu. 1. chap. 16.

instruits en la foy de nostre seigneur, & lauez du sainct lauement de grace celeste. Estant ce peuple Scythique aucuns ont pensé qu'ilz soient les Agathirses desquels est fait mention en Herodote à cause qu'on dit que ceux là se paignoient ainsi qu'on dit que faisoyent les Pictes ayant les cheueux artificiellement azurez, ce que ie ne veux ny asseurer ny regetter puis que la chose à si grand verisimilitude, & qu'il appert que c'est de Scythie que ces peuples partirent pour enuahir les Isles septentrionales. De ces peuples Claudian parle en ceste maniere en la personne de la grand Bretaigne:

Herodote 4. Pline li. 4. chap. 12.

Claudian Panegyrique à Stilicon.

Tu fais que plus ne crains, de frayeur fremissant,
Les harnois furieux de l'Escossois puissant:
Que le Picte guerrier ne fait pallir ma face
Et mes membres trembler, que mon sang plus ne glace:
Et que plus ie ne suis pres les bordz de la mer
Pour veoir si le Saxon ie verray arriuer.

Les Pictes furent les premiers qui arresterent leurs pas en la Calidonie non iamais cogneuë, ny surmontée par les Romains, les Escossois ce pendant se tenans en l'isle d'Irlande: mais comme les Pictes fussent sans femmes & cogneussent que si long temps ilz demouroient destituez de telle compaignée ilz estoient taillez de veoir la fin de leur nom & race, tascherent de s'allier auec les Bretons lesquelz refuserent ceste alliance mais à la fin le refus leur fut cherement vendu, ceux cy se vengeans de telle iniure. Ilz s'adressent aux Escossois, qui leur accorderent souz telle condition, que si leur Roy venoit à mourir sans hoir la fille plus proche du sang emporteroit l'heritage & la couronne. Les Escossois sont de grande stature, sains presque tousiours, & ausquels l'esprit ne default point, qui est cause qu'ilz viuent fort longuement, iaçoit que la plus part du temps ilz ne mangent que du poisson, d'autant que le païs est si exposé à froidure, & leur terre si morfondue, qu'à grand peine les grains y peuuent croistre, & qu'õ y voye presque vn seul arbre, & par ainsi sont contraints faire feu de certaine pierre en laquelle le pays abonde, nature ayant pourueu à ce default par l'abondance d'vne autre chose qui le recompence.

Deucalidonique incogneue aux Romais.

Polydo. virg. liu. 2. hist. Angloise.

Alliance des Pictes Escossois, & souz qu'elle condition.

Temperature des Escossois.

Sterilité d'Escosse.

Tous les Escossois se tenãs aux Isles voisines parlẽt l'anciẽ langage Hibernien, ce qui mõstre assez que leur origine est de l'isle d'Hirlande apres qu'ilz furent partis de leur ancien païs de Scythie, & voila quãt à leur origine.]Ce peuple est enuieux de son naturel, hautain & superbe, & mesprisant tout le reste des hõmes: ils font parade de leur noblesse, & en sont si friants du nom, que les pauures & de bas lieux sont si outrecuidez que de se vanter d'estre sortis du sang des grands, & de la race royale. Ils sont par ce moyen adonnez à mensonge, & ne suyuent point la paix cõme le reste des Anglois & insulaires de celle grand' & superbe isle. Pie 2. souuerain euesque escrit que les iours d'hiuer en quelq̃ saison que ce soit, ou q̃lque temps qu'il face, ne durẽt guere plus hault que de trois heures. Encor dict il y auoir obserué comme chose qui luy dõnoit estõnemẽt, c'est que ceux qui donnoiẽt l'aumosne aux caymãs & gueux se tenans aux portes des E-

Vice des Escossois.

Escossois se disent tous gentils hommes.

Pape Pie en sa Geographie
Aumosnes quelles en Escosse.
Arbre merueilleux mais ie pense fabuleux.

glises pour demander pour Dieu, c'estoit des pierresqu'il leur faisoyent largesse auec lesquelles ilz peussent s'eschauffer, veu que comme i'ay dit, ce pays est desnué d'arbres, mais en lieu il à de ces pierres, lesquelles ou sont sulphurées, ou d'vne matiere grasse & huileuse. Dict encor ledit Pape Pie, qu'il auoit cerché par toute celle isle cest arbre qu'on luy auoit fait entendre si merueilleux que les feuilles d'iceluy cheans dans le fleuue qui luy est voisin, aussi tost qu'estoyent en l'eau estoyent cõuerties en oiseaux : mais ayant declairé à quelcun son desir on luy feit entendre que cela aduenoit en l'vne des Orcades.] Les Escossois sont diuisez en ciuilz, & sauuages les vns estans plus gracieux que les autres, qui presque sont bestiaux quoy que Chrstiens, & fort vaillãs en guerre, comme ceux qui n'ont crainte n'y apprehension quelcõque de la mort. Desquelz oyõs ce que S. Hierosme en dit : Que diray-ie des autres nations? veu que moy estãt en assez ieune aage, & nõ presque encor sorty d'ẽfance, ie vey des Escossoys en Gaule, qui est vne naton demourãt en la grand Bretaigne, qui mangeoyent la chair des hommes : & iaçoit qu'ils trouuent par les boys des troupeaux & haras pour s'e rapaistre, si est-ce qu'ilz sont coustumiers de se prendre aux fesses des bergers & mamelles des femmes, lesquelles ils arrachent & coupent, & leur seruẽt de la viãde la plus delicieuse que ils ayent à leur goust & apetist. A quoy accorde S. Iean Chrisostome, disant qu'au parauant en la grand Bretaigne on souloit se repaistre & rassasier de la chair humaine, mais à present (dit-il) ils se contẽtẽt & emplissent leur âme d'abstinence] Ayant presque descrit les mœurs Escossoises & voulant imposer silence à mon discours, il m'est tombé en main vn autheur digne certes d'estre leu, tant pour sa rondeur & integrité, que pour le sçauoir qui est en luy, & la naïueté de son dire, à sçauoir Hector Boëce excellent historien & diligẽt recercheur des choses aduenuës en sa natiõ lequel parlant des mœurs des Escossoys anciens ayans receu la foy Chrestienne, en parle en ceste maniere. Noz ancestres iadis embrassans toute espece de vertu encore caressoyent ils sur tout la mere des autres qui est attrempance se monstrans sobres au dormir, manger, & boire, & viuãs sobrement des choses qui leur estoyẽt offertes par la nature. Aussi lors tout grain leur seruoit à faire du pain, sans qu'il fallust tant sasser la farine qui est cause de la perte & aneantissement de la plus grand force du grain, & nourriture: & viuoyent de chair prenans vn singulier plaisir à la chasse, & leur principal manger estoit, & la sauuagine, & la chair de bœuf, mais cõtre la façon de faire des autres natiõs : entãt qu'ilz se nourrissent de veaux ou les chasterent pour s'en seruir au labourage: Mais les vaches ils les mangeoyent lors qu'elles estoyẽt pleines, à cause que pour lors elles sont plus grasses, & quelquesfois le poison leur seruoit de pasture. Vn tẽps fut que prenans vn simplle desieuner, & ce fort legerement ils se passoiẽt iusque au souper de remplir leur ventre : mais le soir ils faisoyent bonne chere, sans qu'on seruit plus que d'vn mets au repas : & voulans se resiouir ilz beuuoyent celle boisson quilz nomment eau viue composée, nõ de drogues portées de pays estrãge, mais d'herbes prises en leur iardin, du Thin c'est à sçauoir mente, aniz & semblables plantes souëf flairãtens, bonnes

Sauuages en Escosse quelz sont S. Hiero. li. 2. contre Iouinian.
Escossois Antropophages.
Chrysostome au sermon de la Pentecoste.
Hector Boece histoire Escossoise en la preface.
Viure ancien des Escossois.
Boison des Escossois.

au goust, & qui plaisoyēt à les odorer, qu'ils distilloyēt ainsi qu'écore on obserue: vsans aussi du bruuage commū de la ceruoise, mais estás en guerre la belle eau pure leur seruoit de boisson, portans tout autant de farine chacun qu'il voyoit luy suffire pour passer sa iournée. Ilz mangeoyent la chair à demy cuitte, comme l'estimans plus sauoureuse, & mieux retenant sa substance, & du poisson seché au soleil, s'ils ne trouuoyēt autre cas pour se sustenter & repaistre; Durāt la paix ils ne viuoyent point en delices & oisiueté, ains s'exerçoyēt à la chasse, à la lutte, & exercices militaires, allás tousiours nuë teste & le poil coupé, sauf que sur le front ils laissoiēt (à la façon ancienne des Espaignolz) vn toupet de poil : & ainsi se faisans souuēt tōdre, on ne voyoit iamais aucun chauue en Escosse: d'aller pied nud ou auec des souliers esquels l'eau entroit, ce fut leur coustume, voire fut ce au milieu de l'hyuer, affin que & pieds & teste endurcis au froid & au chault, fussent plus prompts à souffrir les incommoditez de toutes les saisons de l'année. Leurs bas de chausse ne passoyent point les genoux, & le hault estoit de lin, ou chanure, leurs manteaux en esté d'vn drap subtil, & l'hyuer de laine grossiere double & faite selon la forme du corps.

Escoßis tondus & allans piedz nudz, & teste descouuerte.

Abillement des anciens Escoßois.

Leur giste estoit à terre, ou sur vn banc auec vne paillasse. Les enfans n'estoyent nourris d'autre lait que de leurs meres : & si quelcune donnoit le sien à nourrice, ce n'estoit sans encourir soupçon d'adultere, comme ayāt faulte de lait pour occasion de la lubricité. Se voyans surmōtez en bataille la course leur seruoit de garant, se sauuans aux montaignes, & gardans ce pendant vn desir continuel de se venger de la honte & iniure receuë: & ne cessoyent de se tourmenter iusqu'à tant qu'ils auoyent laué ceste tache de fuite par l'effusion du sang de leurs ennemys. Les gentilshommes perillans en quelque bataille leurs suiets & seruiteurs se hazardoyent ou de le sauuer du milieu des escadrons ennemys, ou de finir auec luy leur vie. Sur le tombeau de la noblesse on plantoit tout autant d'obelisques, comme sous leur charge on auoit occis d'ennemys au combat.

Nulle nourrice que les propres meres.

Escossois vindicatifs.

Loyauté des Escossois vers leurs seign.

Celuy qui voyageant pour le fait de la guerre, ou estant au camp estoit trouué sans fusil, ou n'ayant l'espée au costé, où à la main, estoit foueté par grand ignominie : & en ce temps là ilz estoyent armez à la legere, ayās quelques corselets de fer, mais la plus part de cuir bouilly pour leur deffence, l'arc, la lance & l'espée. Laquelle si quelque soldat engageoit il estoit cassé, & chassé de la compaignie comme poltron, & la mesme peine estoit ordonné pour les pariures : Mais celuy qui sans congé s'en alloit du camp, & laissoit sa bende esmeu de crainte, il estoit permis au premier qui le rencontroit de le faire mourir, & ses biens estoyent confisquez. Voire pour lors les femmes estoyent enrollées pour aller en guerre pourueu que elles ne fussent enceintes, ny trop chargées d'aage. Sortans pour aller combatre ils tuoyent la premiere beste rencontrée, & arrousans la pointe de leur espée au sang, en goustoyent esperans que ceste ceremonie leur seruoit de presage pour la victoire.

Loix militaires des Escoß.

Femmes allās en guerre en Escosse.

Ceremonie Escossoise allans en guerre.

Ils aymoyēt tous la simplicité, & estoyent ronds & sans fiction quelconque en leurs actions. S'il y auoit aucun touché du hault mal, ou insensé, ou attaint de pareilles maladies, ils le faisoyent chastrer, affin que ceste in-

Epileptiques, & maniacles chastrez en Escosse.

fection ne demouraſt en leur race: les femmes qui ſouffroyent tel mal, ou eſtoyent ladreſſes, on les chaſſoit loing de toute cōpaignie d'hommes, & ſi quelcune venoit à conceuoir, on l'enterroit toute viue auec ſon fruit au ventre. On ſubmergeoit en l'eau ceux qui eſtoiēt par trop adonnez à boire & manger, affin que par telz monſtres le pays ne fut deshonoré & que ces goulus ne ſeruiſſent de mauuais exemple. Ilz vſoyent des diſciplines Egyptiennes, & des lettres ſacres, & figures d'Animaux, cōme encore en ſont les epitaphes anciens. Et encor les ruſtiques pratiquent les caracteres de leurs anceſtres & meſme en ce qui concerne la gueriſon & ſanté de leur corps qui eſt cauſe que aucuns ont penſé qu'ils ont pris origine d'Egypte. A preſent encor ils vſent de vaiſſeaux faits d'oſier, & reueſtus de cuir que ils portent & raportent ſur leurs eſpaules, allans à la peſcherie. Ce grand perſonnage ayant loué la ſimplicité de ſes maieurs, ſe plaint de la corruption de noſtre ſiecle, & degaſt de la ſobrieté paſſée, ayant ſouffert changement de ſa ſeuerité auſſi bien l'Eſcoſſe, que le reſte des nations de l'Europe. Et feray fin auec ce mot, q̄ tout ainſi que l'Angleterre n'a autre loy que les couſtumes & ſtatuts municipaux, l'Ecoſſe au contraire iuge ſelon l'equité du droit eſcrit: & eſtāt plus droituriere en ſes iugemēs que ſa voiſine auſſi la ſurmonte elle en gaillardiſe, & adreſſe de ſes habitans, qui par tant de ſiecles ont tenu teſte aux conuoitiſes des Roys de la grand Bretaigne.] Hibernie à preſent Irlande, eſt vne iſle poſée entre le Septentriō, & le ponant moindre de moitié que la grand Bretaigne, de laquelle elle eſt aſſez voiſine, & ainſi nommée à cauſe de l'hiuer qui y regne plus que pas vne autre ſaiſon de l'année, & la cité principale de laquelle eſt nommée Denillin, Elle eſt ſi abondante en paſturage & herbages pour la nourriture des beſtes, que ſi durāt l'eſté on ne chaſſoit les tropeaux hors de leurs paſtis, ils ſeroyent en danger d'y creuer pour ſ'y eſtre trop remplis & engreſſez. Le pays d'Hirlande ne nourrit aucune beſte nuiſible, non pas vne araigne ou grenoille, ſi meſme on y en portoit d'ailleur, veu que toute choſe venimeuſe ayant touché la ſeule pouſſiere, & terre Irlandoiſe, ne fault tout ſoudait de mourir. Il n'y a aucune mouche à miel, ains qui pris eſt (comme dit Solin) ſi on porte de la terre d'Irlande en vn autre pays, ou des petites pierres, & que on les gette parmy des eſſoines & troupes des autres, elles ne faudront de ſ'en aller & quitter leurs ruches.

Cruel ſupplice Loy gentille contre les yurongnes.

Eſcoſſoys vſants de letres Hieroglipiques.

Barques d'oſier en Eſcoſſe.

Ptol. l. 2. c. 2. ta. 1. d'Euro. Irlande moindre que l'Angl. Ceſar 5. des coment.

Nulle beſte nuiſible en Irlande Solin. chap. 5.

Mouches à miel ne niuēt en Irlande.

Le ciel y eſt attrempé & ſalubre, & le terroir fort fertil, mais le peuple ſi cuel que merueille, inciuil, & ſans aucune gracieuſeté à l'endroit des eſtrangers. Iadis ayant occis quelcun de leurs aduerſaires ils en humoyent le ſang, & puis ſ'en ſouilloyent & paignoyent la face: & auoyent en meſme eſgard l'iniuſte que ce qui eſt equitable, ne ſe ſoucians ſ'ils faiſoyent iniure ou plaiſir à ceux qui les accoſtoyent: qui eſt cauſe que Strabon les nomme, & grandz mangeurs, & Antropophages, & qu'ilz eſtimoyent grand vertu, & ciuilité de manger leurs propres parens eſtans decedez: acointans leurs femmes en public ſans honte aucune, & ne reſpectans ny mere, ny ſœur, ains ſ'accoupl oyent à la premiere rencontrée.

Irlandoys Barbares.

Irlandoys goulus & Antropophages. Strabon l. 4.

Quand quelcun enfantoit ſi c'eſtoit vn maſle, la premiere mangeaille que elle luy vouloit donner, elle la mettoit ſur le glaiue de ſon mary, &

auec la pointe elle la faisoit tout bellement couler en la bouche de l'enfançon le vouant, & priant pour luy les Dieux presideants aux armées, tout ainsi cōme si desia l'enfant estoit prest à mourir le glaiue au poing, & parmy les fureurs de quelque bataille.

Tout cecy est de Solyn.

Ceux qui vouloient se monstrer les plus gentils, ornoient, & embelissoient les pomeaux, & poignées de leurs espées, de dents des beluës & bestes de mer, à cause que leur blancheur surmonte celle de l'yuoire: aussi tout l'honneur, & gloire des hommes de ce pays ne consistoit que aux armes, ny leur plaisir que à les tenir nettement, & sans rouillure, ou saleté quelconque. Ceux qui se tiennent aux montaignes viuent de chair, lait & fruitages, plus adonnez à la chasse & à passer leur temps, qu'à soucy aucun du labourage. La mer qui separe ceste isle d'auec l'Angleterre est tousiours tourmentée de vagues, & sans repos tout le lōg de l'année, si ce n'est quelques iours durant l'esté qui rendent le canal quelque peu aisé à y nauiguer.

Irlandois se plaisans aux armes.

Viure des Irlandoys.

Mer d'Irlāde perilleuse.

Les Irlandoys allans sur mer vsoient iadis de petits esquifs & barquerotes faites d'osier, mais couuerts de toutes parts de cuirs de Buffles: & tāt qu'ilz estoient sur les ondes & en course, ils n'auoient garde de manger chose quelconque. Et disent ceux qui ont la vraye cognoissance du pays que la mer y est large de l'vn port à l'autre, à sçauoir Anglois & Irlandois, d'enuiron six mille pas. [Ceste isle n'est plus si barbare que iadis, & des premieres Chrestiennes de l'Ocean, où S Patrice flourissoit en sainteté de vie, adoucissant les mœurs de ce peuple farouche & lequel les conuertist à la foy de Iesuchrist. On monstre encor ce trou fabuleux, nommé de S. Patrice par lequel ils croyoient qu'on descendoit aux enfers, & que ceux qui en reuenoient, estonnez de ce qu'ils auoient veu ne rioyent onques plus de leur vie: mais laissons ces resueries aux vieilles & petits enfans. Les anciens ont cogneu ceste isle, sous le nom d'Inuerne: comme dans Iuuenal en ses Satyres.

Largeur du Canal d'etre Irlande & Angleterre.

S. Patrice cōuertist les Irlandois.

Trou fabuleux de S. Patrice.

Iuuenal. Satyr. 2.

Or nous auons rodé les haures areneux
D'Inuerne, aussi les bords des Orcades, naguerez
Prises de noz soldats, & escadres guerrieres:
Les Bretons qui de nuit n'ont rien de tenebreux.

Et Claudian luy donne vn nom semblable parlant du Consulat de l'Empereur Honorie, disant ainsi:

Du sang Saxon on voit les Orcades baignées
Et des Pictes occis les arenes mouillées
De Thule la lointaine: & les corps à monceaux
Des Escossois occis & nageans sur les eaux
L'Inuerne va pleurant l'Inuerne glaciale
Et tousiours ressentant la gelee hyuernale.

Claudian sur le 4. Cōsulat d'Honorie.

Auant que laisser ce pays Irlandoys, encor diray-ie ce mot que Bede qui estoit (cōme dit est) Anglois, & sçauoit que vault l'Angleterre & l'Irlande semble contrarier à Solin, quand il dit. Irlande est riche en lait, & miel, & n'est point sans vignes, abondante en oiseaux & pescherie, & insigne pour le plaisir de la chasse, à cause des cerfs esquelz elle formille &

Bede li. 1. ch. 1. de l'hist. Angloyse.

abonde. Si elle est riche en miel, s'ensuit qu'il y a des abeilles en grand quantité, & parainsi la terre Irlandoise n'est point dangereuse à ces miel-leuses bestelettes, quant aux animaux nuisibles il tient le mesme que Solin, disant au mesme passage & chapitre: Les serpents dés que sentent l'air d'Irlande, ne faillét de mourir: voire auons nous veu d'aucũs estans mords d'vn sepent, que on prenoit soudain des rasures de liure portées d'Irlande & icelle terre, & gresse du liure mise dans vn verre d'eau, déz que le patiét l'eut auallée, tout aussi tost l'enflure qui l'euoit saisi pour le venin diminua & passa, & peu de temps apres il se veit allegé de sa maladie. Aussi, dit-il, que l'air y est beaucoup plus sain, temperé & serain qu'en Angleterre. Les habitans s'y vestent de peaux, portent des chemises iaunissantes, & saffranées, comme aussi font les sauuages d'Escosse, lesquels (ainsi que dit est) sont venus d'Irlande: & sont les Irlandoys suietz au Roy d'Angleterre, quoy qu'ils ayent des Ducs, qui és recoings de l'isle tiennent fort, & à pei ne veulent ilz prester ceste obeissance.]

Vestement des Irlandoys.

De diuerses isles de la mer, & mœurs des peuples y habitans.
Chap. 48.

Solin ch. 25.
Isle Sillure.



Es habitans de l'isle Syllure, que Solin faitvoisine de la grand Bretaigne, gardoiét encor de son aage, leur ancienne façon de faire: d'autãt qu'ils ne veulent frequenter les foires, ny vser de monnoye quelconque, ains vsent d'eschange & permutation d'vne chose à aultre selon qu'ils en auoient necessité, car d'icelle ilz mesuroient les denrées & par le pris d'autruy. Ils estoient deuotieux & portans honneur & reuerence à leurs dieux, estans adonnez hommes & femmes à la science de diuination & sorcelerie. Les Insulaires se tenans aux isles nommées Ebudes, qui sont cinq en nombre n'auoient aucune cognoissance de fruitz & semences, viuants seulement de lait & pescherie dequoy ils auoient à foison. Sur toutes ces cinq isles vn roy commandoit, entant qu'il n'y a que bien peu d'espace de l'vne à l'autre: & ce roy n'auoit rien qui luy fut propre, tout estant de la communauté qui fournissoit pour l'entretenement de son train & famille, & failloit que le Roy fut aussi suiet aux loix que le plus simple d'entre le peuple. Et affin que l'auarice ne luy peruertist le sens, il aprenoit la iustice auec sa pauureté, n'ayant rien à luy, & nourry aux despens du public. Il ne luy estoit permis se marier & d'auoir femme qui luy fut propre, ains ayant desir d'en acointer quelque vne, il auoit ceste liberté d'en changer toutes les fois & s'attaquer à celle que bon luy sembloit de ses suiets: & par ce moyen il estoit hors d'esperance de lignée pour luy succeder. Thylé est la derniere des isles gisantes autour de la grand Bretaigne, que ceux de nostre temps apellent Island & en laquelle durant le solstice d'e-

Siluriens deuins & sorciers.

Subiection du roy des Ebudes.

Miserable cõdition du Roy des Ebudes.

Thilé isle so' le Pole artique.

ſté, & le ſoleil paſſant par le ſigne du Cancer, il n'y a aucune aparence de nuit, nomplus que le iour n'y paroit point durant le ſolſtice hyuernal, & le ſoleil courant par le Capricorne: [de laquelle Strabon ſe confeſſe n'auoir aucune cognoiſſance: & Mele en parle en ceſte ſorte. Thilé eſt opposée aux Belges, fort chantée par les vers tant des Grecz que des noſtres, en icelle d'autant que le ſoleil eſt lointain, preſt à ſ'abſconſer ſe leue, les nuits y ſont fort courtes, mais obſcures l'hiuer, & l'eſté treſlumineuſes, Elle eſt (comme i'ay dit) ores nommée Iſland & ſur la mer glaciale, exposée & du tout miſe ſous l'Artique, ayant pluſieurs moys de l'an ſans y voir vne goutte qu'à la chandelle, ainſi que en aduient en aucuns endroitz de Liuonie, & en l'iſle de Scandinauie vers les Biarmiens, & Lappons, ainſi que l'auons deſchiffré en leur hiſtoire.

Strabon. 4. Pomponie Mele liu. 3. De ceſte iſle. voy Pline li. 4. ch. 16. & Ptol. li. 2. ch. 3. tabl. 1. d'Europe. Nuitz ſemeſtres en l'iſle de Thilé.

Ceſte iſle abonde en fruitages, & les habitans du pays viuent, ſur le commenncement du printemps parmy les prez & paſtis auec leurs troupeaux d'herbages, & puis prennent du lait pour leurs boiſſon: en hyuer les fruitz gardez leur ſeruent de nourriture.

Viure des habitās de Thilé.

Ilz vſoient des femmes en commun, ſans contracter aucune certaine forme de mariage, & viuants fort beſtialement: mais à preſent ilz ſont vn peu ciuiliſez, & la plus part acoſtables, & receuans les marchans courtoiſement: & ont receu les aucuns la foy Chreſtienne, recognoiſſans pour ſeigneur le Roy de Noruege, mais celuy de Dannemarch y prend auſſi ſon droit, & eſt comme le butin de l'vn & l'autre de ces deux Princes.] Il y a d'autres iſles qui ſont vers la mer Mediterranée, tirant à l'Occident que les Grecz ont apellé Gymneſies, à cauſe de la nudité des habitans, leſquelz en temps d'eſté vont tous nudz & ſans veſtement quelconque: mais les naturelz ſ'apellent eux-meſmes, comme auſſi font les Romains, Baleares, à cauſe que tirans de la fonde ilz viſent plus droitement leurs pierres que tout le reſte des hommes. Celle qui eſt au milieu des autres eſt plus grande que pas vne des Meridionales, ſept exceptées, qui ſont Sicile, Sardaigne, Candie, Negropont, Chypre, Corſegue, & Metelin, & eſt ceſte cy eſloignée d'Eſpaigne enuiron vne iournée, portant à preſent le nom de Maiorque.

Thiléens ſuietz aux roys de Noruege, & Dannemarch. Cecy eſt Diod. Sicil. liur. 6. chap. 5. Baleares pour quoy ainſi nōmez. Des Baleares voy Mele li. 2 Solin ch. 26. Flore. liu. 3. chap. 8. Sillie Italiq. li. 5. Polybe. 3

La moindre que on dit Menorque regarde le ſoleil leuant, & nourriſt de beaux & diuers haraz de toutes ſortes, mais ſur tout les Muletz y abondent, qui ſont grandz, & qui ont vn braire fort retentiſſant. Et Maiorque, & Menorque ſont fertiles, & abondantes en fruitz, fort peuplées, comme celles qui fourniſſent 30000. hommes au cōbat. Leſquelz eſtoient iadis adonnez au vin, comme ceux qui n'en auoient point en leurs iſles, & eſtoient du tout ſans huyle d'olíues, qui eſt cauſe que ilz ſ'oignoient le corps d'huyle de Lentiſque & Procidipe meſlez enſemble: Et furent ſi adonnez aux femmes, que rachetans quelque Dame captiue des Pirates, ilz donnoient en eſchange, & trois & quatre hommes.

Leurs logis eſtoient dans la concauité des rochers, & grottes des precipices des montaignes, & leur ſeruoient ces ſpelonques pour couuerture & retraite, & pour l'aſſeurance de leur vie. Et n'auoient aucun vſage de monnoye d'or, ou d'argent, voire deffendoient que on en portaſt

Logis cauerneux des Baleares.

Ce Gerion estoit seign. des Gades. voy Iustin. li. 44

Baleares ne vouloient vser d'or n'y d'argent.

en leurs isles, amenans par leurs raisons que Gerion filz de Chrysaore estant pecunieux & riche en or, & argent, auoit pour ceste occasion esté accablé & occis par Hercule desireux d'vne si riche proye. Et ainsi ilz estoient d'opinion, qu'ayans faulte de telles, & si exquises richesses, ilz euiteroyent facilement toutes embusches & conspirations dommageables à leur vie. Ce fut pourquoy iadis, eux allans au seruice des Carthaginois à la guerre, ne voulurent point emporter l'argent de leur soulde, mais l'employerent en vin, & en femmes.

Estrange façon de mariage éz Baleares.

C'est vn cas merueilleux que de leur façon de nopçage, veu que estans au banquet le iour des espousailles, que on dresse aux parens & amys des mariez, il failloit que chacun selon son ranc & degré d'aage, l'vn apres l'autre eussent affaire à l'espousée, & l'espousé pour son salaire auoit le dernier lieu du plaisir. Ilz auoient aussi des particulieres façons, & du tout esloignées des ceremonies des autres natiõs en la sepulture de leurs trespassez: D'autant que ilz deschiroient les corps, & les mettoient en pieces dans vn vase, lequel ilz enfouissoient, & couuroient d'vn monceau de pierres.

Armes des Baleares.

Leurs armes furent trois fondes, de l'vne ilz s'en ceignoient la teste, de l'autre les flancz, & portoient en main la troisiesme: ruantz de grosses pierres, plus que toute autre nation, en guerre, de telle & si effroyable force, qu'il sembloit que le coup partist de quelque puissante machine. Et s'en aidoyent encor si dextrement, qu'à l'assaut des villes, ils empeschoient par leur trait, ceux qui venoient aux ramparts pour deffendre la muraille: rompans & brisans à coups de pierres aux batailles, escus, glaiues, & toute espece de harnoys, qu'ils rencontroient à tout les fondes, dressans si bien leur coup & l'asseans de si droite visée, que tard failloyent ilz de toucher au lieu desseigné pour leur butte, estãs adextrez dés leur enfance par leurs meres à tel exercice: entant que elles mettoient le pain de leur desieuner au bout d'vn baston, seruant de signe & blanc, & ne leur estoit permis de manger que premierement ilz ne l'eussent attaint, & abatu de leur fonde, & lors la mere leur octroyoit le desieuner.

Moyen d'adextrer les Baleares à la fonde.

Pline li. 8. chap. 55.

Multitude estrange de connilz éz Baleares.

Pline dit que du temps d'Auguste les habitans de Maiorque, & Menorque furent contraintz de demander secours à l'Empereur pour despeupler l'Isle de Connilz, qui gastoyent & ruinoyent tous leurs edifices.

Fortune de Iambol, & ses descouuertes.

Mis fin à ces isles, il faut ores deduire vn peu ce que on racompte de certaine isle de l'Ocean vers les parties Australes, & des choses incroyables que on compte d'icelle, & par quel moyen elle fut trouuée & recogneuë. Iambol filz d'vn marchant, suiuant aussi la race de son Pere déz son enfance, & apres le decez de sondit pere encor continua-il le trafic de marchandise. Pour à quoy donner accroist, il s'en alla en Arabie aux espices, mais aduint que il fut pris par des voleurs auec sa troupe & compaignie, & premierement auec vn sien compaignon fut deputé à garder, & mener paistre les troupeaux: mais viuant en ceste misere, & luy & son compaignõ se veirent derechef surpris par quelques Ethiopiens Corsaires, qui les cõduirent bien auant au païs de l'Ethiopie maritime.

Estans estrangers & forains, on les deputa pour seruir d'expiation, & acquit d'vn vœu, & ordinaire ceremonie à laquelle le pays, où ilz estoiẽt,

se disoit estre astraint. D'autant que les Ethiopiens de celle region auoiēt vne coustume de toute ancienneté, & par oracle & ordonnance de leurs Dieux, & gardée depuis six cens ans, laquelle vouloit que deux hommes feissent ceste purgation, &, rachapt de leur Prouince, laquelle se faisoit en ceste sorte.

Ceremonie expiatoire de certains Ethiopiens.

Ils auoyēt vn petit esquif propre a soustenir l'effort des vagues, & assister à l'impetuosité des flots marins, & si aisé à manier, q̃ facilemēt deux hōmes le guidoyent & conduisoyent, où portoit leur fantasie. En ce vaisseau on mettoit viures pour six moys, pour l'vsage de ces deux hōmes dediez, lesquels ils enuoyoient à faire leur vœu, & leur enchergeoyent que selō le commandement de l'oracle, ils dressassent le cours de leur barque vers le midy, que se faisant ilz trouueroyent vne isle fortunée, & où les hommes estoyent courtoys, & qui passoyent leur vie en grand felicité.

Au reste leur dirent, que si sains & saufs ilz pouuoyent venir iusqu'à ceste isle q̃ leur pays seroit sans sentir aucune calamité, ny miserable ruyne par l'espace de six cens ans, iouïssant de tout aise, paix, & tranquillité. Mais si estonnez & effrayez du long chemin, & des assaults orageux de la mer, ils reprenoyent leurs erres pour s'en retourner, ils seroyent cause comme meschans & detestables de la misere, ruine & extreme calamité de leur pays, parens, amys, & familles. Or dient ilz que les Ethiopiens ce pandant font des festes solennelles pres les bords de la mer, sacrifians à leurs dieux & les priant de prosperer le voyage des deux exposez, affin q̃ la purgatiō par eux accoustumée ressortisse son effait & accomplissement: Iambole, & son compaignon, au bout de quatre moys ayans senty souuent le courroux & fureurs de la mer, se veirēt à la rade d'vne isle, la figure de laq̃lle estoit toute ronde, ayant enuiron 5000. stades de circuit en sa conference. Dés qu'ilz aprocherent pour aborder l'isle, aucuns des habitans leur vindrent au deuant sur des esquifs & barquerottes, & prindrent leur bateau le conduisans à terre, d'autres y accourans s'estonnoyent de l'arriuée de ces estrangers, neantmoins les ayant bien-viennez, les receurent courtoisement, & leur feirēt part de leurs biens & de leurs logis. Or les hommes de ce pays là sont dissemblables aux nostres, & de corps & de façons de faire, quoy que la figure soit pareille, mais qui excede la nostre en proportion, & grandeur d'enuiron quatre coudées: les os desquels se tournent, virēt, & flechissent tout ainsi que feroit vn nerf, ou chose semblable, ayās le corps plus agile, leger & robuste que n'ont les hommes par deça. D'autant que empoignans quelque chose de leurs mains, il est impossible leur arracher d'entre les doigts: ayāt leur charnure si polie, qu'vn seul poil n'apparoit en tout leur corps, qui est bien composé & proportionné, & leur visage beau, & ayans en eux ne sçay quelle bienseance. L'ouuerture de leurs oreilles plus large & patente que des nostres, tout ainsi qu'ilz nous different de langue. Car la leur a ne sçay quoy de propre qui luy est eslargy, & de l'art de la nature: veu qu'elle est fourchuë & diuisée tellement qu'en la partie plus basse on diroit qu'elle est toute double. Et à ceste cause ils parlent diuersement en mesme saison, ores parlant comme font les hommes, & puis exprimans & le chant & gazouillis de toute sorte d'oiseaux,

Description de l'isle.

Monstrueuse grādeur & estrange façō d'hommes.

Description merueilleuse d'hommes.

Grande resueries.

Et ce qui est le plus à admirer est que parlant à deux hommes ils respondent à l'vn & interroguent l'autre tout à vn coup, l'vne langue arraisonnant & l'autre respondant au secód. Or appert il que l'air y est serain tout le long de l'an & sans aucnne courrption ainsi que le Poëte chante, d'autát que la poire y croist sur celle qui est ia meure, comme la pomme meurissant suit celle qui est ia parfaite & le raisin vieillist sur la vigne. On tient en outre que les nuits sont esgalles aux iours, & qu'au midy il n'y a corps qui face vmbre aucune pource que le Soleil sort sur son Zenith, & regarde directement sur le Climat de ceste isle. Ces Insulaires viuent chacun en la troupe de ses parens & alliez, & toutesfois leurs compaignies ne passent iamais plus hault de quatre cens en nombre, & sont leurs logis aux prez, la terre leur produisát sans main y mettre les fruits necessaires pour leur vie. D'autát que l'air temperé de l'Isle fait que la terre est ainsi fertille & qu'elle foisonne presque pl' qu'il n'est necessaire. Il y a entre eux grád quantité de Cannes & roseaux qui foisonnent en vne espece d'Ers blácz, lequel fruit estant recueilly & mis en eau tiede, iusqu'à tant que se caillát vienne à la grosseur d'vn œuf, ils le pillent, & en font du pain qui est d'vne merueilleuse douceur & plaisante saueur. Ilz ont encor des fontaines tres-grandes, les eaux desquelles sont en partie chaudes pour seruir des bains, & propres à guerir toute sorte de maladies: les autres sont tres-froides & douces à boire: mais qui encor sont fort saines, & salutaires. Ce peuple est soigneux d'aprendre toutes les sciences, & sur tout se plaist en l'Astrologie, & ont 28. lettres pour la significáce, & sept caracteres d'icelles & chascune d'icelles est interpretée en quatre manieres. Ilz viuent fort longuement, comme ceux qui viennent à cent cinquante ans, & pour le plus cómun sans sentir aucune maladie. Si quelqu'vn y est fieureux, ou se trouuant mal de sa personne ilz le forcent par la loy du pays de se faire mourir. Escriuant ilz ne commencent d'vn costé à autre, comme nous ains du hault en bas faisant couler leurs lignes. Ilz ont coustume de viure iusqu'à certain temps limité, lequel expiré, ilz inuentent de leur bon gré diuerses façons pour se faire mourir: & pour mourir plus à leur ayse, ilz ont deux sortes d'herbes, sur quelle que ce soit des deux si quelqu'vn se couche il meurt en sommeillant, & prenant vn repos tres-agreable. Les femmes n'y espousent aucun mary, ains sont communes, & par mesme moyen les enfans sont nourris en commun, & aymez esgallemét de tous ensemble: & souuent ilz les desrobét à celles qui les nourrissent, à fin que les meres ne les recognoissent & s'assottent à les caresser, & cela est cause que n'y ayant en eux aucune ambition ny affection particuliere, ils viuent en paix sans trouble ny sedition queiconque. Disoyent encor qu'en icelle isle y a des animaux petits vrayement de corps, mais ayans vn naturel & vertu admirable en leur sang, estants rondz en leur figure & semblables aux Tortues, ayans deux lignes & rayes trauersantes toute la proportió de leur corps à chascune extremité desquelles y a vn œil & vne oreille, tellement que ceste beste y voit de quatre yeux & oyt de quatre oreilles n'ayant qu'vn ventre & intestins, où elle reçoit sa viande: autour de ceste rondeur elle a force pieds, les vns allans en auant, & les autres en arriere:

C'est vn paradis terrestre faint par quiconque soit ce Iambole.

Fruit à faire pain.

Fontaines pour la santé.

Ce seul trait de sçauoir me fait le reste fabuleux.

Maladif contrains à se faire mourir.

Herbe causát la mort en dormant.

Grand concorde de ces Insulaires sans nom.

Animaux admirables.

Sang merueilleux & de force miraculeuse.

Or le sang de ceste beste est de diuers effect, veu que tout corps despiecé, pourueu qu'il y ayt encor quelque respiration oinct de ce sang, est soudain remis en son entier, & premiere force: chascune assemblée de ces Insulaires nourrit des oiseaux fort grands, & diuers en façon des nostres, auec lesquels ils exprimentent la valeur future de leurs enfans en ceste maniere: ils montent les enfans sur ces oiseaux, à cheuauchon, s'ils n'ont point de crainte lors que l'oiseau prend son vol, ils les nourrissent: mais s'ilz s'effrayent, & le cœur leur default, on ne fault de les regetter, comme n'estans pour longuement viure. & inutiles à quelque exercice que se soit loüable de l'esprit. Le plus ancië en chascune assemblée y commande cōme Roy, auquel to' les autres obeïssent, & cestuy ayāt vescu 150. ans fault que selon la loy, il se tue de sa main propre, le plus vieil apres luy succedant à sa seigneurie.

Grand cruauté vers les enfans.

La mer enuironnant ceste isle est tempestueuse & ondoyante, toutesfois l'eau en est douce & plaisante à boire. L'estoile du Nord & Artique, ny plusieurs autres estoiles que nous voyons, ne leur apparoissent onques. Et autour d'eux il y a encor sept autres isles d'esgalle grandeur, & distans l'vne de l'autre d'vn mesme, & pareil interualle ayans vn peuple viuāt souz loix semblables & estās de mesme cōditiō. Et quoy q̄ la terre y produise tout de son bon gré & en grād abondance, si est-ce que tous les habitans en vsent auec grand modestie, & sans aucunemēt en abuser: veu que lers viādes sont simplemēt acoustrées, ne prenans non plus de nourriture que celle qu'ils voyent leur suffire pour se sustēter. Leur viāde c'est de la chair & rostie & bouïlle, mais ils n'ont affaire de cuisinier, ny de saulces, car ils regettent tout cela comme chose inutile & dommageable. Ilz adorent & reuerent les dieux à sçauoir le Soleil, comme contentant & illustrant toutes choses, & les autres corps & lumieres celestes. Ilz prēnent du poisson en grand nombre, & des oiseaux de diuerses sortes tant que bon leur semble: & la terre gette, & produit sans art, ny industrie du laboureur les arbres fruitiers, les vignes, & Oliues, qui leur fournissent l'huyle, & le vī en abōdāce. Celle terre nourrist encor de grās serpēs, mais qui ne sont venimeux ny nuisibles, & la chair desquels estant sauoureuse, & apetissante leur sert de delices & nourriture. Leurs habits sont de Coton subtil, fin & blanc à merueille qu'ilz tirent de leurs arbres à coton, & lesquels ils taignent du suc de leurs huistres marines qui coulourēt le Coton d'vne parfaite couleur de pourpre. Les bestes y sont si diuerses que les descriuant la narration en seroit incroyable. Ilz gardent vn certain ordre en leur viure, chascun estant content d'vn seul metz le iour, sans diuersifier leur viande, car vne fois ilz mangent du poisson, l'autre des oyseaux & quelquefois les bestes tant domestiques que sauuages leur sont presentées, & d'autres ilz n'ont que de l'huyle auec quelque viande legere & commune. Ilz s'adonnent à diuers exercices se seruant les vns les autres, ou allans à la pescherie, ou s'adonnans à quelque art & s'occupans à ce qui leur est le plus ncessaire. Aucuns d'entr'eux, les vieillards excerptez s'employent au seruice du public en ce qu'ils voyent que leur diligence peut estre proffitable. Les iours des festes & sollennelz on les oyt chan-

Mer d'eau douce.

Il fault donc que ilz soyent outre l'equateur.

Relligion de ce peuple Iambolien sans nō

C'est vn droit royaume de faerie.

Serpens sans venin & bōs à manger.

Pourpre perdue recouurée en celle isle sans nom.

Viure sobre de ce peuple.

ter des hymnes & Cantiques à l'honneur des Dieux, & sur tout du soleil qu'ilz reuerent, & loüent, & comme celuy à qui ilz dedient & cõsacrent, & eux, & leurs isles. Quant à leurs mortz ils les enterrent au sablon & bord de la mer, auec lequel ils les couurẽt, à fin que la mer faisant son fluz amoncelle d'auantage le sable, & couure mieux que iamais le trespassé, les roseaux desquelz on dit, qu'ils tirent leur mangeaille & pain si doux, croissent, ou decroissent tout ainsi que se gouuerne le cours de la Lune. Ces fontaines que nous auons dit estre saines, & seruans de remede aux maladies, gardent tousiours leur vigueur, & chaleur salubre, pourueu qu'on n'y mesle de vin, ou de l'eau froide. Iambol, & celuy qu'il l'accompaigna ayant demouré sept ans en celle isle, quoy que volentiers il y eust passé le reste de ces iours, si en fut il chassé par les habitans, qui l'estimoyent homme mauuais, & son compaignon mal nourry, & complexionné en sa vie. Par ainsi calfeustrans leur esquif, & y mettans de rechef des viures pour leur voyage on les força de s'en aller, & faisans voile souz le plaisir des vents, ils arriuerẽt au bout de quatre moys vers le Roy des Indes, qui leur ayant donné sauf-conduit, prindrent la route de Perse pour s'en retourner en leur païs de Grece.

Fin du troisieme liure

DESCRIPTION DE LA QVATRIESME PARTIE DV MONDE, CONTENANT LES pays. & Prouinces descouuertes en Occident, & Septétrion de nostre temps, auec les mœurs, & façons de vie des peuples, seló la diuersité de leurs superstitions & coustumes.

LIVRE QVATRIESME.

PREFACE.

TOVS les hommes de grand sçauoir sont tombez en cest accord, que la terre est ronde spheriquement en sa figure, & qu'elle tient & occupe le cẽtre du mõde, & que par ainsi estãt de toutes parts habitée, les vns hommes separez par le milieu du cercle de ceste rondeur sont considerez Antipodes des autres. Or dis-ie la terre estre spherique en sa consideration, à sçauoir ronde du tout en sa circonferẽce, affin qu'on ne pense pas que ie cõtemple ceste sphere plate & non globeuse, ainsi que l'ont voulue mesurer quelques bons & doctes hommes, mais qui se sont trompez ou pour le peu d'experience de la chose, ou pour ne sembler estre d'accord auec la philosophie des Ethniques, ou ne pouuans comprendre par leur imagination, ce que la perspectiue mesme peult faire iuger à ceux qui font voyage par mer. Or ceste masse soustenue & embrassée, & des eaux & de l'air, & entourée du Ciel qui influë sa courtoisie sur icelle, est aussi considerée par les 360. degrez qui parfont la mesure vniuerselle du globe soubs la diuision des zones, tropiques, & climats desquels & par lesquels

La terre ronde & non de forme plate.

Nombre des degrez de latitude & longitude.

ſont recueillies les lõgueurs, ou accourciſſemens des iours ou des nuicts, ſelon la diſpoſition de chacune terre ſoubs l'approche ou eſloignemẽt du ſoleil. Les anciens prennans eſgard à ceſte maſſe habitable, & conſiderans ſa grandeur, la diuiſerent & partirent en trois, mais ſans eſgaller les parties, ny bien proportionner la figure partie du globe, pour n'auoir point cognoiſſance de la

Diuiſion du monde en trois parties, imparfaicte.

plus grand part de ce monde habitable : Et fut le tout compris ſous les noms d'Aſie, Afrique, & Europe, de la raiſon deſquels, nous auons parlé en chacun ſon endroit, ſuyuant l'opinion receue de toute antiquité, puis qu'il fault que ce ſoyent les anciens de qui nous empruntons ceſte cognoiſſance. Mais cõme i'ay dit, les Geographes du paſſé, s'eſtans tous aheurtez en ceſte opinion qu'outre l'Ocean Atlantique il n'y auoit plus aucune terre ferme, ils partoient le Globe en trois, faiſans & laiſſans preſque la moitié de la terre ſans habitatiõ quelcõque: & fantaſtiquãs vne ſi grande eſtendue de l'eau, qu'ils luy faiſoient occuper cẽt fois plus qu'elle ne fait, iacoit qu'elle embraſſe tout ce corps maſ-

Ptolomée premier entre les Coſmographes.

ſif, & qu'elle le ſuſtente, humecte & nourriſſe auec la force vitale de ſon humeur. Tellement que Ptolomée, homme de grandes lettres, & d'vn iugement traſaſſeuré, quoy qu'il ayt ſurmõté ſes predeceſſeurs en la conſideration & deſcouuerte de pluſieurs terres tant Orientales, qu'Auſtrales, & en l'Inde & en l'Ethiopie, ſi n'a il peu penetrer iamais guere plus auant que du royaume de Melinde: comme ainſi ſoit que d'iceluy auant, iuſques au Cap de bonne eſperance, qui eſt le dernier bout de l'Afrique, & aſſés voiſin du pol Auſtral, il y a encor infinies regiõs & peuples, ainſi que les voyageurs de noſtre temps l'ont pratiqué par leur diligence. Tout cecy conſideré, & nous cognoiſſans par l'experiẽce, que ny par l'eſcrit de noz maieurs, ny memoire d'aucuns ſiecles paſſez nous ne trouuons rien en ces païs, que à preſent on à deſcouuert, il ne fault s'eſtonner ſi reuenans à noſtre premiere propoſitiõ, de l'eſgalité du corps globeux de la ter-

re le partissant selon les iustes & reiglées proportions des cercles, nous disons que ce qui est à present descouuert, & pour seruir d'vne quatriesme partie du monde habitable. Veu que ces insignes, & fameux Cosmographes, Ptolomée, & Strabō, ausquelz on doit la recherche de ce que les anciens ont cogneu du monde, ne penetrerēt iamais (comme ia i'ay dit) plus auant que les haures Occidentaux de la coste d'Aphrique, & mer Atlantique, n'ayans peu marquer que les Gades, & isle de Caliz, & plus auant les Canaries, iadis renommées sous le nom d'Isles fortunées. Aussi du siecle de nos peres, n'y eut onc hōme si hardy qui osast se hazarder à cest infiny (s'il y a rien en ce bas Hemisphere qui merite ce nom) de mer, qui tend de l'Occidēt en Oriēt par la mer de midy, que maintenant on appelle mer de Sur, ou Pacifique : comme ceux qui pensoyent que ceste partie fut tout ainsi glacée, & caillée de froidure qu'on la voit estre sous la rigueur de l'artique. C'est pourquoy ilz partirēt ce rond en cinq Zones, ou cercles, deux desquelles sont contemplées autour, & pres les Poles, & lesquelles on a estimé si froides, pour estre fort esloignées du Soleil qu'il est impossible que les hommes y habitent: ou s'il en y a quelques vns, ils sont sauuages, & mesmes au pol Artique: voire en y a il de ceux de nostre aage, qui ayās pris garde à l'ignorance precedente, & cogneu que les pays les plus Septentrionaux sont bien peuplez & habitez, ont neantmoins osé dire que soubs le pol Antartique il n'y a aucune terre qui soit solide ou continente comme ainsi soit que la nauigation de Magellan nous informe assés du contraire. Les deux autres Zones sont dittes par eux temperées, comme n'estans ny trop assaillies de la froidure, ny dessechées par les ardeurs du soleil, estans limitées par les tropiques, qui seruent pour les courses ou du montant, ou de la retrogradation du soleil. Or y est encor la cinquiesme Zone, & celle qu'on a nōmé la Zone Torride à cause des ardeurs extrauagantes imaginées soubs icelle, & ligne

Iusqu'où ōt penetré les descriptions de Strabon, & Ptolomée.

Diuision des Zones par les anciens.

Zones habitables.

Opinion sur l'equateur mal prise des anciens.

Equinoctiale pour partir esgallement les courses du rayon solaire, & estre l'occasion de l'egalité des iours & des nuits: mais de iuger ceste cy tāt extrauagante & inhabitable, que iadis on a creu, ie n'y voy raison aucune valable. Et n'iray m'assoir sur la seule experience, quoy qu'elle suffise pour rompre toute opiniō tant fust elle opiniastrement enracinée, puis qu'il appert que sous ceste zone il y a des hommes en abondāce qui y viuent, & produisent, & que ceux mesmes de nostre pays & contrée, y supportent ce qu'on dict y estre trop insuportable. Trop bien diray-ie ce mot en passant, que puis que la Zone Torride est vn cercle imaginé par les Astronomiens, aussi bien que les poles, & les tropiques, & que les Oriens, Midys, Occidents, Australs, & Zeniths en la consideration astronomique dependent plus de l'opinion, que de la certitude: et puis que nostre hemisphere a ses iugements de l'approche, ou de l'esloignement du soleil ez Equinoxes & Solstices tant d'esté que d'hiuer: ayant esgard au plus ou moins soit du chauld ou du froid, nous pouuons apeller nostre terre, sans guere faillir, & solstice & Zone, ou ligne equinoctiale. Or ne dispute-ie pas ainsi pour en dōner sentence toute semblable aux arrests d'vne court souueraine, ains seulemēt affin que le lecteur iuge de l'esprit subtil & excellent de ceux qui ont si gentilment arpenté par raison naturelle le ciel que la saincte escripture mesme semble s'assuietir à la gaillarde gentillesse de leur iugement: veu que Iob recognoit & Orion: & les Pleiades, & par consequēt les Zones, & sur tout le zodiaque, & n'oublie point les Ourses: & à fin aussi que ceux qui scauēt que c'est que du la cōposition de mōde, ne s'opiniastrēt point plus à la sentence cōceuë d'autruy qu'à la verité, qui nous a esté descouuerte de nostre aage. De ces Zones, dōc, puis que les anciēs n'en ont marqué d'habitables que deux, & qu'icelles n'ēbrassēt point la seule moitié encor de ce dequoy les vieux de iadis ont eu cognoissance, si auons nous monstré en noz trois parties descriptes qu'il y a la plus part de ces cercles imaginez si extraordi-

Les cercles celestes dependēt de l'imagination.

Iob 38.

Tout le rond de la terre habitable, quoy qu'en dient les anciens.

nairement chaulds, ou froids, bien & populeusement habitez, & où les hommes ne sont si sauuages que quelques vns, & du temps iadis, & des modernes ont estimé. Reste à voir le surplus du globe terrestre, & la quatriesme partie d'iceluy, cõprise sous le nom de nouueau monde, & laquelle, en la consideration ia proposee, & ainsi que l'on imagine les courses du soleil au leuant, & couchãt, est toute, ou peu s'en fault, Occidentale. Qui a esté cause que les Espaignols, ausquels en est escheu le partage, luy ont donné le nom d'Indes occidentales pour vne raison, qui ne semble point impertinente, & laquelle depend du seul iugement du globe, à quiconque y voudra regarder de prés, & sans se transporter en sa seule fantasie. L'homme donc sagement curieux, qui regardera la disposition du globe, ainsi que ceux qui ont contemplé les Moluques, & les ont diuisées en Leuãtines, & Occidentales y ont pris soigneuse garde, ne faudra aussi tost de voir celle doubleure, & recours des eaux de la mer, qui se font en celle partie de l'Oceã, qui porte tiltre de Pacifique, entãt qu'il semble se lier, & marier auec le flux de la mer de Mãgi, & ioindre, auec vn eschantillon de terre, party d'vn canal de mer, l'Orient d'auec le Ponant, si vous y aduisez suiuãt le vray iugement des longitudes. D'autant que le pays du Mexique ou il est iugé lié auec la terre voisine du Quinsay, ou la mer qui les separe n'est de trop lointaine estendue, & laquelle toutesfois peut faire mesme separation de l'Asie auec ceste quatriesme partie du mõde sous le nom des Indes, que font les bouches du Rha, & Tanais de l'Asie, & Europe, iacoit que le tout soit compris sous l'apellation des deux Scythes, & Sarmaties, à scauoir Europeenne, & Asiatique. Et par mesme consideration pourra-il voir tout l'Occident, & vne partie du Septentrion se portant selon la courbeure du globe vers le Ponãt, non encor descouuert que de nostre temps, & par les nostres, quelque gloire que vueillent s'en attribuer les Espaignols, ausquels i'accorde la descou-

Nouueau mõde descouuert pourquoy nommé Inde Occidentale.

Le globe, fait l'œil, iuge de tout cecy.

Terres septentrionnales descouuertes par les François.

Deux Schythies, d'Asie & Europe par qui separees.

uerte de l'Occidēt dez le Mexique iuſqu'au Peru,& de là au Cuſco,& la courſe iuſques au pais Auſtral,& riuiere de Plate: mais d'auoir viſité les premiers ny la Floride, ny Canada, Baccaleos, ou terre de Labradour, il eſt impoſſible qu'il obtiennent cela de moy, qui ſcay que Iaques Cartier, & que vn ſeign. de la Milleraye y ont pluſtoſt dōné attainte, que les Carraueles Eſpaignolles ſe pourmenaſſent vers les courantes dangereuſes qui deſcendent de l'ocean ſeptentrional, pour aller embraſſer la grand mer Atlantique. Qui eſt cauſe que ayant deliberé de dōner le plaiſir au lecteur francois de la deſcription des mœurs de ces peuples, deſcouuerts en tout le long trait qui s'eſtend dés le Nord, & du coſté de l'iſle de Thilé iuſqu'à la mer de Sur, & pacifique, & ſuyuant les pays cogneus à preſent iuſqu'au deſtroit de Magellan, ie commenceray auſſi mon diſcours par les lieux ſeptentrionaux, tant pour eſtre comme la ſuyte des Prouinces ou nous auons finy le cours de l'Europe en noſtre troſieſme liure, que pour eſtre ceſte terre le voyage, & trauail des noſtres qui en ont monſtré le chemin à ceux qui ſemble, vueillent ſe ſaiſir de l'Empire de tout ſous vn tiltre ſeul de bien-ſeance.

Eſtendue de ce qu'on apel le nouueau monde des le Nord iuſque au Midy.

Mais auant qu'entrer à la narration des couſtumes, ny voir combien ces nations ſont differētes à noz facōs de vie, & quelle religion les tient vnis & liez enſemble, pour ſe maintenir en la cognoiſſance à laquelle la raiſon naturelle nous achemine, il fault contempler vn peu commēt on diuiſera ce pays, & s'il eſt point cōtinent à la terre Scādinauiēne vers l'extremité du païs de Labradour, veu que ceux qui ont viſité ces terres, & gouſté les mœurs de ces peuples barbares, ne nous racomptent guere autre cas de leurs facons que ce que nous auons leu, & des Lappons, Finniens, & peuples les plus eſloignez du Nord, & qui giſent ſous le Pol Artique. Ilz nous les deſcriuent de belle taille, gens aſſez ſubtils, & nō ſi meſchans: fins, ny vindicatifs que les Canibales, & Caribes, ny ceux qui le plus s'aprochent

Canadiēs, vſans de meſmes mœurs que les Scandinauiens.

des regiōs plus chaudes, & par leur viure ils les nous font tels qu'il semble qu'en oyant parler ie voy ceux de la coste Noruegienne se tenans ou és grottesques, ou en leurs maisonnettes de feillards, & mottes de terre, viuans plus de poisson, & sauuagine que d'autre nourriture: & l'adoration du soleil & du feu me les fait encor plus estimer telz, à cause que les Scandinauiēs ont esté iadis, & encor vne bonne partie est souillée de ceste superstition, adonnez à tel seruice, honorans les choses cōme dieux qui leur seruoyent pour leur soustien, & leur estoyent necessaires pour se maintenir, & conseruer en vie. Vous direz à quoy est-ce que ie tends, & aspire en disant cecy? non à vous dire simplement, que ce pays est septentrional, veu que la chose se monstre d'elle mesme, sans qu'il la faille tāt esplucher, mais que plustost i'estime que cela soit vne continuatiō de nostre Europe, contemplée en la concauité de la figure du globe, prenant aduis du Nord à l'Occident, iusqu'à tant qu'il apparoit que la diuersité de l'air, & l'influence descouurēt aussi vn changement de coustumes: sans que ie le pretende asseurer, me suffisant d'en donner le sentiment aux gentilz esprits, qui se plaisent en la lecture, & caressent la curiosité, laquelle ne porte aucun preiudice à noz ames. Mais si lon se vouloit de tant piquer, que d'accuser indiscretemēt ceste mienne ouuerture, & trouuer mon dire sans fondement, ie ne feray aussi conscience de leur demāder, quelle raison ont ils de mettre le Cathay, Quinsay, & pays de Māgi en l'Asie, puis que les ancies n'ent ont point eu la cognoissance? Mais si là dessus ils me respondent que la continue de la terre ferme leur fait ainsi estimer, ie leur demande encor, quelle asseurance ont ils que la terre de Labradour ne soit aussi bien iointe au pays continent de Scandinauie, que le dernier bout du leuāt, est vny par les deserts espouuentables de Camul, & autres non trauersez que de peu de personnes? Quoy qu'il en soit, il est asseuré que si ces terres ne sont iointes ensemble, elles ne sont separées

Desert de Camul sous la grand ourse.

Destroit des trois freres cōtēplé sous l'artique ainsi que celuy de Magellan en l'antartique.

que d'vn petit destroit de mer nommé des trois freres, & lequel gist sous le pole Artique, à tout le moins comme les Astronomes en font l'imagination & que ce canal tempestueux est celuy qui attire vne partie des eaux en la mer Pacifique, & lequel les Portugais ont voulu d'autresfois trauerser pour se faciliter l'accourcissemẽt du chemin pour passer aux Moluques, apres que Magellam eust descouuert l'autre destroit, qui separe la terre Australe d'auec le pays qu'on a compris sous le nom d'Amerique. Or ay ie proposé tout cecy au diligent lecteur afin qu'il iuge sincerement de nostre bonne volonté, & considere que s'il est ainsi que la terre soit ronde, & qu'on la partisse comme vne pomme, que la raison aussi veut qu'elle soit diuisée en quatre parties, les trois de laquelle ayant discourues, il est temps desormais, que nous entrions à la painture de la quatriesme, cõme estãt vn des plus plaisans discours, & necessaire histoire qu'on sache, tant pour la diuersité des matieres, nouueauté des choses, que pour y contempler les œuures merueilleuses de Dieu, qui sur l'enuieillissement du monde, & les hommes allans en empirant, il a descouuert ce qui estoit caché dez le commencement, & appellé à la cognissãce de son saint Euãgile ceux, qui iusque à present auoient vescu sans auoir ouy parler d'autre dieu, que celuy qui a ruiné tout le monde par sa peruersité. Mais encor auãt que passer plus outre en matiere, ny entrer en pays, ou toucher les peuples diuers compris en tant de regions, & belles prouinces, puis que si souuẽt nous auons fait mention de la mer, des fluz, & refluz d'icelle, des courãtes, & autres considerations de ce corps liquide entourãt la masse solide de la terre: il me semble aussi raisonnable de discourir (comme en passant) quelque cas de son fluz & refluz, & les differences d'iceux selon la consideration des Prouinces, pour voir les causes de telles diuersitez si merueilleuses en la nature.

Du fluz

Du fluz & refluz de la mer soit Oceane, ou Mediterranée, & d'où il procede tous les iours, & des courantes impetueuses des eaux pres les Haures, mesmement éz Indes Occidentales. Chapitre premier.



Les anciens philosophes, qui ayans sauouré la doctrine de Moyse, ont de tāt respecté l'eau, que de luy donner la force de la generatiō, & la gloire d'estre le principe de toutes choses, n'ont aussi oublié de croire que c'est elle qui entourāt la terre, la suporte, soustiēt, & nourrist, s'insinuāt par les cōcauitez d'icelle du milieu auāt, qui est la source s'espandāt par tout, & dōnant vigueur, & engeāce à tous les corps terrestres. Aussi le tout bien consideré, lors q̄ le grād philosophe, & admirable Theologiē des Iuifs Moyse, dit au Genese, q̄ au milieu du Iardin d'Eden y auoit vn fleuue, duquel sourdoyent quatre sources qui s'espādoient arrousans toute la terre, q̄ signifie-il autre cas que la force vitale de l'eau, qui est cōme la nourrice de ce qui respire çà bas, entāt que l'humeur est la partie presque principale de l'estre de toute chose corporelle? Or est cela le miracle general, & le mieux cogneu q̄ par l'eau face la nature, mais les plus secretz, & merueilleux sont contemplez és courses de la mer, fluz, refluz, bonaces, acoisemens, courantes, & tourbillons d'icelle: les raisons desquelles choses sont marquées diuersement, & selon la varieté des opinions des hommes, qui ont mesuré les œures de Dieu par le commun cours de la nature, sans que iamais ils y ayēt sceu donner resolution certaine, voire en y a eu qui ont porté la penitence de leur temerité, voulans plus attēter qu'il n'est permis à l'humaine capacité, & se sont efforcez de vaincre la nature par leur trop grande curiosité, ainsi qu'on dit d'Aristote (ne sçay si vrayement) perissant au goulphe de Negropont, & de Pline s'opiniastrant plus que de raison à voir les secrettes sources des feux naturelz du mont nommé iadis Vesuue. Neantmoins n'est il deffendu d'ē discourir, pourueu que l'orgueil ne nous aueugle, & que ne presumions d'en decider cōme iuges, ains soyons contents de nous en enquerir sans autre desir que de vouloir gouster la verité, & louer dieu en ses merueilles. Donc ceux qui parlent de la mer, luy ont dōné cecy qu'elle est vn amas d'eaux, où se retirent tous les fleuues & tout ce qui naist d'eau en l'vniuers, mais c'est peu dit pour vne si grande chose: & ainsi ie trouue meilleure la sentēce de ceux qui tiēnēt q̄ la mer est la source & principe de tous humides, & de toute eau, & de laq̄lle elle sort & y rētre de rechef: iaçoit que Platō aye tenu q̄ les fontaines d'où la mer sourt sont les racines de la terre, à cause qu'il estimoit l'abisme estre sousterre, & iceluy principe, & cōmencement & de la mer, & des riuieres: leq̄l cōbien s'esloigne du vulgaire, on le peut recueillir par l'aproche que fait son dire des parolles de la philosophie de Moyse, lors qu'il parla de l'estendue des eaux & d'icelles qui estoient & dessus, & dessous, lesquelles Dieu separa d'ēsemble, qui en est le facteur, cōme de toute autre chose: & ainsi est au-

Philosophes ont iadis estimé l'eau principe de tout. Voy Plut. De placitis philo. Laerce en la vie de Thalé.

Genese 2. Que signifie le fleuue au milieu d'Eden.

Ne faut s'enquerir si auāt des secrets de Dieu.

Le Vesuue se nōme mōt de Somme & là perit iadis Pline.

Platō au Phedon semble suiure Moyse.

Genese 1. Folle opinion d'Empedocle.

nullée l'opiniõ de ce fol Empedocle,(qui pour se deifier se precipita dãs le Mongibel)lequel tint que la mer est engendrée de la terre,cõme estans sa sueur,& le pense auoir assez prouué, amenant le goust salé d'icelle, & qui se raporte à l'aigreur & amertume de la qualité de cest excremẽt,ainsi qu'est la sueur au corps de l'homme.Mais toutes ces diuersitez laissées il faut venir,& au plus receu & à ce que l'experience nous en fait iuger,& à la verité mesme prise de la sainte escriture,& là arrestez poursuiurons les fluz & refluz de la mer,esquelz il fault considerer à bien manier les choses comme bon naturaliste,& la chose,& la cause,& forme ou effect d'icelle : quãt à la chose,il n'y a si simple,qui ne sçache biẽ que le fluz de la mer est vne redõdance,& surcroist d'eau,qui ores va en accroissant,& soudain se retire,de sorte que le haure ou port,qui estoit nagueres tout chargé d'ondes,demeure tout à sec,tout ainsi que si l'eau n'y auoit fait aucũ approche: cecy aduenant quelq̃fois sans vẽt,afin qu'õ n'ẽ voulut poĩt raporter la cause au vẽt,cõme effect de telle abõdãce.Veu q̃ la cause materielle est la vapeur qui espaissit ou subtilie,& rẽd rares les eaux,& selon ceste espaisseur, ou rarité,la mer sent le plꝰ ou moins de mouuemẽt,entãt que tãt plus l'eau est espaisse & grosſiere d'humeurs,de tãt auſsi elle est moĩs apte aux esmotiõs du fluz,ausquelles se mõstre suiette celle qui est subtile,rare,& qui de son naturel se laisse manier facilemẽt,entãt que les vẽts qui s'engendrẽt en elle causent ceste alteratiõ si vehemente.Et n'en veux argumẽt plus naïf, ou meilleur que le iugemẽt des hõmes de bõ sens,qui en ce royaume,ont voyagé sur les riuieres de Gaule,telles que sont la Seine,le Rhosne,Garõne & le Loire:ausquelz ie demanderoy volõtiers en q̃lle de ces riuieres ilz ont le plus experimẽté de hazards & perils pour les Bourrasques,& impetuositez fascheuses des vẽts:& m'asseure,q̃ la respõce que i'ẽ tireray ne sera autre sinõ q̃ les fleuues les plus subtils.tels que sont le Rhosne, Garonne,Durance,& le Loire sont aussi le plus exposez au vent, & les plus fascheux à nauiger,que la Seine, le Rhin,ou le Danube,qui sont solides, espaix,boueux,& engrossis d'humeurs. Et sous ce iugement il fauldra lier la mer en ses fluz & refluz,sur le plus, ou sur le moins auec la condition de la terre à laquelle elle auoisine : & ce aussi bien en l'accroist & decroist, que les choses sont considerées en la couleur,entant que le rebat du soleil cause par accident que l'eau apparoit tainte de quelque couleur à laquelle elle n'a aucune conuenance : ainsi qu'on voit de la mer noire en celle estẽduë d'eaux qui porte le nom de mer Maiour éz Scythes, de la mer rouge tant chantée par tous historiens & sacrez,& profanes, & la mer de lait, & verde qui ont esté notées par les sages & accorts pilotes de nostre temps: esquelles les bordz & rebats de la veuë, & des rays solaires obiettez ensemble causent tout cecy : en la mer noire l'obscurté pour estre la coste haute & boscageuse, & parainsi fort sombre, ainsi que vous experimentez éz petits fleuues, auoisinez des boys, qui monstrent aux nauigants leur eau toute noire, & tenebreuse : & en la mer rouge les sablons & areines ayans pareille impression, comme en la Prassoide le verd y sert d'obiet, ainsi qu'en la blanche, les sablons blancs d'Ethiopie luy donnent ce tiltre,& ainsi & l'accroist,& decroist,et la couleur, se raportẽt à l'assiette:

Ce qui est à considerer au flux & reflux de la mer.

Qui est la cause materielle du fluz.

La difference des eaux cause les mouuements ont ardiueté du cours

Fleuues soudains, au pesans.

Causes des couleurs de la mer.

Mais le flux fault que aye quelq̃ autre cause plus subtile, & qui se raporte aux corps celestes, veu que sans cela il seroit impossible q̃ auec si grãde certitude de tẽps elle fluast, ou refluast ordinairemẽt, ainsi qu'on la voit faire. Aristote, qui a esté vn des plus grãs & diligens recercheurs des causes naturelles q̃ pas vn des Philosophes tãt anciẽs que modernes, a dit q̃ la cause qui fait ces fluz de la mer est la matiere des vents cõtenuz, & enclos souz terre, laquelle force les ondes marines pour tascher de sortir hors de son emprisonnemẽt, & sortie qu'elle est, de rechef l'eau s'en reua, & retourne en sa place. Iaçoit que ceste raison semble auoir quelque verisimilitude, si est-ce que le tẽps prefix, & limité qu'õ voit en cecy y fait cognoistre quelque autre cas, veu que c'est tous les iours que cela aduient à heures certaines, & de moys en moys, où on cognoist l'accroist plus grãd vne fois que l'autre. Et ainsi à bien parler, & suyuãt ce que selõ le cours naturel on en peut iuger, la cause plus forte & principale de ce cours, & recours est le mouuemẽt de la Lune: D'autãt que, tout ainsi que le Soleil, qui est le cœur du monde, fait euidẽte preuue de ses forces en ce qui est chaut, la Lune de mesme en vse és corps qui sont humides: veu que elle montãt sur l'Hemisphere de quelque regiõ maritime, elle va rabatant & lançant ses rayõs en la mer, & auec celle clarté que elle tient, & emprunte du Soleil eschaufant ce que elle illumine, espand, & eslargist les exhalations meslées ensemble, par le corps, & ondes de la mer, qui causent son accroissance, & la forcent de s'engrossir & enfler lors que ces vapeurs veulent sortir attirées par la Lune. Ainsi lors que la Lune est tendre & nouuelle, la mer s'enfle petit à petit iusque au premier cartier d'icelle, & lors elle va en accroissant d'auãtage, & plus quand ce viẽt que elle est du tout au plein: mais la chaleur Lunaire allant en diminution, & n'ayãt plus force d'esueiller les vapeurs encloses dans l'encloz des eaux, la mer se desenfle, & reuient à son cours ordinaire. Et ceste force de cest Astre est non seulement cõtemplée enuers la mer, ains à ses effectz encor à l'endroit de tous les corps, & animaux, & vegetables en ce qui est de l'humeur, entant que elle croissant ilz croissent & decroissent par sa diminutiõ. Bien est vray que toutes mers, en tous lieux ne s'enflent point, ou decroissent egalement, ny de pareille vehemence, soit que cela vienne des autres corps celestes, ou de la nature de l'eau à cause de la terre qui l'auoisine: veu qu'il n'y a des mers qui sont plus pures les vnes que les autres: de sorte, que en plusieurs endroits elle croist, & decroist deux fois le iour, ainsi que en aduient ordinairement à Bordeaux l'vne fois plustost, & lautre plus tard, mais toutes-fois ne faillant iamais la marée de monter & descendre toutes les vingt & quatre heures deux fois, à quoy fault confesser que outre la force des corps du Ciel, aydent beaucoup les vapeurs, & exhalations qui sont souz l'eau la plus crasseuse, & grossiere, & les vents enclos, & sur tout durant les ardeurs de la Canicule, ainsi qu'on en voit l'experience en ces courantes enflées, & venteuses qui regnent tous les ans le long du canal de mer qui est entre Bourdeaux & Libourne, que les habitans du pays appellent Mascaret, qui sont des plus espouuentables Bourrasques que homme puisse guere imaginer.

Les vents cause du flux de la mer selon Aristote.

La Lune cause du fluz, & la raison pourquoy.

Differẽce des eaux en la vehemence du flux.

Mascaret, & courantes de Libourne en quel temps est en fureur.

Tout cecy consideré, & veu ce que i'ay desia proposé suiuant l'aduis des Philosophes en ce qui est du fluz & refluz regy par la Lune, encore n'est-ce pas tout cõsideré, qui ne passe plus auãt, veu qu'il y a biẽ grande differẽce de ce qui se passe en la mer Oceane, & des cours reciproquãs en la Mediterranée: veu que si vous cõtemplez ce qui se passe en la course de l'vne & de l'autre, vous verrez que déz le destroit de Gibraltar, qui auec l'estressissure de sa bouche, separe l'Ocean de la Mediterranée, toute celle campaigne salée qui tend vers le Leuãt, & regarde l'Asie, Europe, & Afrique: on ne voit guere grand fluz ny refluz, & si la mer s'enfle quelque peu plus que de coustume, cela aduient par l'occasiõ de quelque grand orage, & fortune, laquelle cessant, les ondes ne faillent de retourner aussi tost en leur premier estat. Mais depuis le destroit susdit tirant le long de l'Ocean soit sur les costes d'Afrique, ou le long des haures d'Europe, on voit de grands fluz & refluz, ainsi qu'en peuuent iuger ceux qui ont couru fortune le lõg des costes de l'Andalusie, Portugal, Gallice, les Astures, Biscaie Bretaigne, Normandie, Angleterre, Flandres, & Germanie. Or d'autant que nous auons parlé de la diuersité en general du fluz, & refluz soit en l'Oceã, ou en la Mediterranée, il fault specifier cecy par les menus, & voir que la reigle n'y est point generale, & que l'Ocean mesme est alteré en cecy, qu'en plusieurs endroits il est aussi calme presque que la mer de Leuant: & d'autant que nous disputons plus auec l'experience, que par la force des raisons cy dessus mises en auãt, aussi fault-il suiure ceux qui ont veu cest effait de la nature, laquelle est merueilleuse en ses œuures, & qui nous ont laissé par escrit ce que i'espere vous trousser en peu de parolle, sur la diuersité de ces choses en la mesme estenduë du grand Ocean.

L'Ocean & mer de Leuãt differens en cours.

Cest expert Seigneur Gonçal d'Ouiede qui a fait l'histoire des Indes, & qui l'a dediée au grand Empereur Charles cinquiesme, parlant en bon clerc, & par le iugement de la veuë, comme celuy qui a arpenté presque tout l'Ocean, dit que ez terres voisines de l'Ocean, & lesquelles nous auons ia nommées, le fluz y est ainsi vehement que i'ay descrit estre à Bordeaux, & autres lieux tant de France que des Espaignes qui regardent le Nord, ou Tramontane: mais affin qu'on ne voulut tourner en consequence & necessité que tout l'Ocean fut suiet à ce fluement, & refluement, & que l'estoile du Nord y eust quelque force plus grande, il dit que vers les isles Canaries, & en toutes celles qui sont éz Indes Occidentales desquelles nous parlerons (Dieu aydant) cy apres & lesquelles regardent le plus le Septentrion, le fluz y est aussi peu apparent que on le voit estre en Italie, & presque rien, qui prendra esgard, à ce qui aduient à l'Ocean, qui flue le long des costes de Bretaigne, Normandie, Flandres, & Angleterre. La ou en l'Ocean mesme le fluz, & refluz est fort vehemẽt le long des costes de terre ferme des Indes Occidẽtales qui tirẽt & regardent vers le Midy, ou vers l'Occidẽt: & racompte vne chose qui n'est à mespriser: En la Castille ditte de l'or y a vne estressissure de terre seruant de barriere à la mer de Midy, & celle de Septentrion, l'vne tirant vers le pays Bresilien, & l'autre prenant visée vers la Floride: & ce peu d'espace de continent ne sçauroit auoir douze lieuës de

Gonçal Ouiede l.2.cha.10

L'Ocean mesme sans fluz contre l'opiniõ commune.

Destroit de terre de la Castille éz Indes d'Occident.

large, neantmoins en ce peu de diſtance, & tout cecy n'eſtant qu'vn, & meſme Ocean on voit ceſte grande difference que ie vous ay dit, touchãt le plus ou moins de l'engroſſiſſement des ondes, en quoy le diligent lecteur prendra eſgard, & admirera le facteur de la nature qui ſe monſtre ſi admirabile en tout ce qu'il luy plaiſt de faire, qu'il eſt impoſſible à entẽdement humain de comprendre ces ſecrets.

Ie ſçay que Pline, qui ſ'eſt efforcé de rendre raiſon de toutes choſes ſe tourmente fort ſur ceſte queſtion de l'accroiſt, & decroiſt de la mer, en attribuant la cauſe au ſoleil, & à la Lune diſcourant longnement, & en ſçauant homme ſur le cours de ces Plenettes, & n'ignore pas qu'il ne donne vn plus grand mouuement à l'Ocean qu'à la mer mediterranée, amenant pour ſa raiſon qu'il à plus d'effort cõtemplé en ſon tout, qu'en vne partie, & qu'eſtant de plus grand' eſtendue, les aſtres auſſi y peuuent mieux lancer leurs rays, & departir leurs influences : mais ces raiſons ſont fort froides en ce que vous voyez deſia, comme en l'Ocean en vn lieu manque de fluz que fort rare, & en l'autre il y eſt eſpouuentablement faſcheux, & ſe deſbordant outre meſure. Mais pour ſe couurir de ce coup, il ſ'arme ſur le naiſtre des planettes en diuers temps les vns des autres, cauſant la difference de ces accroiſts en diuers lieux : puis abaiſſant ſes ergotz donne des particuliers naturels & mouuemens à l'eau ſelon les lieux, & cõtrées, ainſi qu'en aduient à l'iſle de Negropont en ceſt Euripe, & furieux muglement des ondes ou la mer flue, & flue ſept fois pour chaſcun iour, la raiſon dequoy Ariſtote quelque grand que fut, ne peut iamais comprendre, entant qu'elle ſurpaſſoit le cõmun cours de la nature. Et iaçoit que toute ce que Pline dit, ſoit fort notable, ſi ne peux ie comprendre qu'en ſi peu d'eſpace de pays qu'il à dés les citez de Nom de Dieu, & Panama en la nouuelle Caſtille de l'Occident l'vne regardant le Nord, & l'autre le midy, le Soleil ny la Lune puiſſent cauſer en l'vn coſté vne grand furie de l'Ocean en ſ'enflant, & diminuant, & en l'autre n'y ayant aucune vehemẽce, celuy qui eſt auſtral ayant lez flots eſtrangement eſmeuz, & le ſeptentrional eſtant preſque ſans aucune force à tout le moins qui paroiſſe pour en faire grand compte, & pour l'aſſuiettir à la generalité propoſée par Pline.

Pline liu.2.

Eſtrange flux du Canal de Negropont.

Mais de dire que quelque partie du monde aye ceſte particuliere affection & mouument naturel, & à elle propre ie n'y voy guere grand fondemẽt, pluſtoſt accorderay-ie que le plant, & aſſiette des lieux cauſe çecy, ainſi qu'il en aduint és courãtes, veu qu'eſtant les lieux eſtroitz, & la mer ayant de grandes vapeurs & exhalations, & icelles pouſſées du vent, ne fault ſ'eſtonner ſi l'on en ſent la vehemence : & de cecy ie ne veux autre philoſophie que la preuue qui ſ'en fait per la veuë entãt que ceux qui ont paſſé le Boſphore de Thrace ſçauent bien que l'eſtriſſiſſure du Canal, la hauteur des bordz, & l'aport des vagues de la mer maiour entrant en l'Helleſpont, ſont cauſe de ce grand rauage, & mouuement perilleux des ondes. la haſtiueté deſquelles eſtãt grande, & furieuſe, & les lieux eſtroitz, cauſent que ne pouuãs ſ'exhaler, & vomir leurs vapeurs, ces fluz & refluz ſe font plus vehemens, ce qu'encor nous trouuons par eſcrit de ce grand deſtroit de Magellan, ou la mer de Ponãt ſ'eſcoule au Leuant, & les cou-

La forme & aßiette des lieux cause la vehemẽce des fluz.

rantes qui sont au Goulphe, s'estendant dés le pays Mexique, iusqu'à la Prouince Françoise de la Floride. Et ainsi il fault venir là, que cecy procede plus de la forme & assiette des lieux pour estre haultz, & estroits, & tenans les vents pressez, & comme emprisonnez, & les vapeurs encloses, tellement qu'elles voulant sortir, & trouuant resistence, fault que engendrent ceste esmotion en la mer, non que pour cela ie vueille nier que le cours Lunaire n'y puisse beaucoup, veu qu'en la generalité nous en voyons les effaits, toutesfois n'accorde-ie point qu'és vehemences paticulieres, l'effort vient aussi d'ailleur que des influences des astres, ioint que (comme i'ay dit) la subtilité ou espaisseur des eaux peut beaucoup en ceste matiere. Et si ces raisons ne sont suffisantes auec vn petit mot, nous pourrons souldre toute la question qui est, que c'est Dieu, qui en dispose ainsi que bon luy semble, & en fait selon son plaisir, & pour monstrer sa puissance laquelle est incomprehensible. Et ainsi ayans dit ce que nous pouuons, il fault qu'on nous excuse, & à nous c'est de loüer dieu, qui luy à pleu nous ayder de sa grace, & nous communiquer raison, sinon parfaicte à tout le moins qui aproche de la preuve, & verité de la chose proposée : nous arrestans sur le conseil du sage & grand Apostre, qui nous admonneste de ne sçauoir plus que de raison, & de n'estendre plus hault nostre volée, que la modestie Chrestienne ne le souffre ou permet. Voila quant au fluz & refluz : reste à parler vn petit mot des courantes, à fin que le lecteur en oyant quelque mot en lisant nostre œuure il se souuienne l'auoir leu, & sçache quelle chose est celle de laquelle il entend faire mention.

Des cõtrãtes en mer.

Les courantes donc sont toutes contraires au fluz soit en vehemence, cours & origine entant qu'elles empeschent estrangement le nauigage, & à peine se laissent vaincre à force quelconque de rames, leur cours n'ayant point de retour, ains allant tousiours de hault en bas, & poursuyuant leur pointe, ny ayant naissance ou du lieu, ou des vapeurs, ny des influences des planettes. Les opinions estans differentes sur la cause de ces eaux, & leur origine difficilement aussi en peut on donner certaine resolution, neantmoins chascun abondant en son sens, & ayant quelque raison pour l'establissement de son dire peut aussi en parler, non comme en decidant en fol iuge sans aduis, mais comme declairant sa sentence pour se soubmettre au iugement des plus sages, expertz, & qui ont sauouré l'effect de la nature. Or fault il voir quel il fait en tous les haures de Leuant, ou Ponant és Indes Occidentales, où ces courantes ont le plus de force, & sçauoir les lieux plus bas, & plus haults, d'autant que par ceste consideration nous verrons que la partie de la mer allant le plus en baissant, est celle qui souffre aussi le plus de ces courantes : & qu'il soit vray, qu'on lyse ce que les expertz Pilotes ont escrit du destroit Magellanique, & verrons que l'eau y allant d'vne course tres-roide & ainsi poussée pour aller en panchant & le lieu plus bas & profond, attirant à soy d'vn grand effort les ondes, & c'est pourquoy de plusieurs vaisseaux que Magellan y conduit, à grand peine s'en peut il sauuer vn ou deux, pour porter les nouuelles de sa ruine.

D'où sont causées les courãtes.

Et pour vn exemple plus familier, qu'on voye auec quelle furie les ondes de la mer Maiour descendent en la Mediterranée, & considerans que la partie Boreale est la plus haulte du Globe, & le pont Euxin estant tout Septentrional, cause ces courantes, pource qu'il va fort en descendant lors qu'il entre la en mediterranée:ce qn'écore on peut iuger par l'embouchement que font les riuieres en mer, lesquelles y entrans comme poussées de quelque hault precipice font reculer l'eau marine & causent vne estrãge agitation d'ondes és lieux où ainsi elles s'engoulphent. Noz François qui ont fait le voyage de la Floride, sçauent bien combien sont perilleuses les courantes qui sont entre la Floride, & les Isles des terres neufues á qui veut prendre la route du Mexique, où la mer tirant du Nord au midy va en baissant, & les eaux y roulans d'vne furie plus grande & impetueuse à cause de leur descente. Et à fin que ie ne vous tienne trop longuement, & qu'il ne semble que ie m'aheurte du tout en ceste opinion, ie vous en deduiray encore d'autres que chascun choisira à son plaisir & fantasie. Aucuns ne voulans confesser que ce qui vient du Nord aye la hauteur telle que ie dis, & comme si la mer estoit vne longue & perpetuelle planure, pensent que ces lieux de la terre, où ilz ont voyagé en cest Occident, qui vont en estressissant entre la mer de Septentrion, & Pacifique y a des cauernes, & grottes fort profondes, qui vomissant l'abondance des eaux souterraines, les gettent ainsi furieusement de l'vne mer en l'autre, & lesquelles prenãs le tour vers le Leuant causent ces courãtes, & que ce roüement & tour vienne de la force du mouuement du Soleil : d'autres aprochans de nostre dire en raportent l'occasion à l'auoisinement de vne infinité d'Isles qui causent que l'angoisse qu'ont les eaux en descendant, font & créent la furie de ces dangereuses courantes : mais d'autres sont plus exorbitans, qui sans grande raison imaginent que ces eaux qui sont le long de la Floride en lieu de prendre leur voyage vers le pays Austral, ainsi que l'art le monstre, aillent en montant se rendre vers le coing Septentrional, non encore veu ny descouuert, & lequel (comme i'ay dit) se ioint auec l'Europe.

Courantes perilleuses entre la Floride et le pays du Mexique.

Diuerses causes des courantes.

De toutes ces raisons le diligent, & ingenieux lecteur choisira laquelle qui luy plaira le mieux : me suffisant de luy auoir ainsi espluché les matieres, & les doubtes de choses qui nous pourront estre presentées en discourant de nostre monde nouueau, & quatriesme partie de la terre, de laquelle desormais il sera temps de parler, & en deschiffrer les peuples, & leurs coustumes.

Des terres de labeur, ou Labrador, Bacaleos & Isles voisines, auec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premierement descouuertes. Chapitre. 2.



Le proffit conduit l'homme à nauiguer.

I l'on eust féty aussi grand proffit à la descouuerte des parties Boreales qu'on a trouué de cõmoditez & au Leuant, & au Midy, & sur l'Occident c'est sans aucũ doubte que les hõmes y eussent penetré au grãd hazard, & peril de leurs personnes, eu esgard à celle execrable faim, & insatiable apetit des hõmes qui les cõduit à engloutir les richesses, cõme si c'estoit le poinct où gist leur souueraine felicité: de sorte qu'entre tant d'hommes qui de nostre temps ont trauersé l'Ocean, de l'vn bout presque à l'autre, sans se soucier ny de frais, ny du trauail, à grand peine en trouuerez vous quatre ou cinq qui ayent tasché de descouurir les terres qui tirẽt au Nord, et qui auoisinẽt l'Artique en la circõference qui descend du Septentrion à l'Occidẽt, et encor ceux qui y ont passé se sont monstrez si peu diligens, que de n'escrire que comme en songeant les mœurs des peuples qui y habitent. Ot sçay-ie que les Portugais, & Espaignolz s'y sont penez autant ou plus que nation qui vine, les vns pour penser trouuer destroit qui doublast vers le Ponãt, pour de la auoir le chemin plus aisé, et court, pour faire le voyage des Moluques: leur estant vn grãd, et infiny trauail de courir toute la coste d'Affrique, d'enuironner toutes les indes, et trauerser presque toute la longitude de l'vniuers, pour passer en ce nombre infiny d'Isles tant recommãde des Moluques: les autres y ont aussi trauaillé, enuiãs la fortune des autres qui sont venuz s'y arrester, telz que sont les Frãçoys, qui sans se soucier que hõnestement de l'or, ont eu pitié du peuple de ces contrées, non si cruel qu'on le paint, iaçoit qu'il se raporte (comme i'ay dit) à noz Européens de Laponie, & Scricfinie sur les parties plus septentrionales, & qui auant les Espaignolz s'y sont arrestez, & y ont basty des hameaux, & des forteresses. Et à fin que ie ne semble par trop flater les nostres, ny tordre le nez à l'histoire, qui veut estre traitée veritablement, il fault voir briefuement à qui la gloire de la descouuerte de ce païs boreal est deuë, qui ne doit estre raportée ny à l'Espaignol, Portugais, ou Françoys: veu que Iean Scoluue Polonois, y passa dez l'an de nostre salut 1476. long temps au parauãt que iamais les Roys Catholiques, ny Portugais eussent enuoyé Colõb, ou Vespucce à visiter les terres estranges: lequel seigneur Polonois trauersant la mer de Noruege, & les isles d'Engrouland, Thilé, & autres incogneuës, vint au destroit qu'on dit Artique, & opposé droittement à celuy qui est és parties Australes de Magellan. Long temps apres cestui cy personne ne passa si auant, d'autant qu'encore on ne s'estoit adextré à la cognoissance de l'art marin, & que le desir de gloire n'esguillonnoit de tant noz peres pour aller planter leur memoire parmy les nations estranges. Or apres que & Colomb, & Vespucce eurent descouuert les pays desquels nous parlerons cy apres, & que desia les Indes Orientales estoyent comme le

Pourquoy les Portugais & Espaignolz ont cherché les terres septentrionales.

Iean Scoluue Polonois premier qui descouurit les terres neufues

Colomb, & Vespuce grãds mariniers.

lieu

lieu du magasin de noz Occidentaux, qui y alloyent non par la mer rouge cõme iadis les Venitiens, ou par le païs Persan, mais ayãs descouuert tout ce qui restoit à estre veu & cogneu d'Afrique, & des parties Oriẽtales des Indes, il y eust vn Portugais nõmé Gaspard de Cortereal, lequel en l'an 1500. auec deux Carauelles penetra iusqu'à celle partie du monde vers le Nord, qui se rencõtre à ce qui est habité de nostre Europe pẽsant trouuer le chemin pour aller à l'espicerie, & pour fuir aux incõmoditez de la longueur, & aux perils qu'il falloit passer, & sous l'equateur, & vers le pol Antartique, lors qu'il falloit doubler au cap de bonne Esperance, ayãt ce gaillard Pilote, & bon Capitaine, ce iugemẽt que les Moluques estãt plus du Ponant que Leuantines, on pourroit plus facilement y passer du costé du Septentrion, que par la course qu'il leur cõuenoit faire. Cestuy donc ayãt couru le lõg de l'Oceã, iusqu'à penetrer plus outre q̃ ne portẽt les climats imaginez par les anciẽs vint à 60. degrez de latitude en vn pays incogneu & qu'il trouua estrãgemẽt froidureux, caillé de glace, & chargé de neiges, & où les riuieres n'estoiẽt point nauigables à cause qu'elles estoiẽt endurcies de la glace. Nõ pourtãt laissa il de mettre pied à terre, dõnant le nom à ce fleuue premier descouuert de Rio Neuado, qui signifie fleuue de Nege, & veit le pays bien peuplé & habité de toutes partz. nõ sans s'en esmerueiller à bõ escient, veu la cõmune opiniõ des sages, qui estimoiẽt que souz le pole aucũ ne peut habiter, à cause de la vehemẽce, des froidures. Or ce pays est celuy qu'õ a depuis apellé la regiõ du Laboureur (en Espaignol Terra d'y Labrador) de Baccaleos, & la nouuelle France, où les hommes sont grãdz, biẽ proportiõnez, mais aucunemẽt bruns & noirastres, & qui se paignẽt la face, & tout le corps de diuerses couleurs pour galãtise, estimãs estre plus beaux en ceste sorte. Or pẽse-ie que s'ils sont noirastres, ce n'est pas l'ardeur du soleil qui en est cause, veu les rigueurs du froid qui les assaillent, estans droittement souz les rayons de l'Ourse froidureuse, mais que ce sont ces couleurs, qui abreuuãs leur cuir les noircist ainsi, cõme l'experiẽce s'en peut voir en ceux q̃ nous voyõs par deça courir p̃ tout souz le nom & tiltre d'Egyptiẽs. Ces gẽs encor se parẽt de certains bracelets d'argẽt & de cuiure, car l'or ne leur est guere cogneu, nõ plus qu'õ n'ẽ trouue guere és mines du Septẽtrion, & sont vestuz de peaux de Martres, & autres animaux qu'ils cousent ensemble pour s'ẽ couurir, ayãs ceste discretiõ qu'ẽ hyuer ils portẽt le poil au dedãs, & cõtre leur chair, & l'esté tout au cõtraire, mettãs le poil dehors, & la chair qui rafreschist aussi leur charnure. Regardez biẽ ce qui est escrit des peuples Boreaux de nostre Europe, & vous cognoistrez cõbien ceux cy rapportẽt à leurs façons de faire, soit au viure, soit au mãger, & vestir tellemẽt qu'oú ils sont de mesme pays ou les vns sont descẽduz des autres. Ce qui est assez vray-sẽblable à prouuer, veu q̃ lors que les Espaignolz furẽt au Mexique, & tirãt vers la Floride il y eust vn roy nõmé Montezuma, qui leur dit, lors qu'õ luy preschoit la foy chrestiẽne, qu'ils auoiẽt l'adoratiõ de leurs dieux de leurs ancestres & qu'ils n'estoiẽt habitans de ce pays, ains y estoiẽt venuz d'ailleurs: qui me feit pẽser q̃ se raportãs aux susditz de l'Europe: ils estoiẽt ou de la Bothnie, Scricfinie, ou Biarmie, ou q̃ les anciẽs Insulaires de la grãd Bretaigne

Gaspard de Cortereal, Portugais descouure le pays de Labrador.

Rio Neuado en Labrador.

Quelz sont les hommes de Labrador.

Vestemẽs des hommes septẽtrionaux.

Monte-Zuma se dit estre descedu d'ailleur que du pays ou il estoit Roy.

s'y sauuerēt, chassez par les Danoys de leur terre: Car il n'est pas vrai-sem blable, q̄ les histoires des Septentrionaux estās pleines de leurs courses, & cōme ils fussēt tousiours sur mer vagās pour descharger leur terre de peu ple, qu'ils ne peuplassēt ce pais, & isles voisines, veu q̄ il ne se trouue point qu'ils se soiēt arrestez en aucune cōtrée d'Europe, iusqu'à tāt q̄ les Danois passerēt en Angleterre, & que les Normāds vindrēt rauager la Neustrie.

Abondance de Saumons en terre de Labrador.

Les viures plus frequēs de ce peuple sont les poissons, desquels il se farcisf sent le vētre plus que d'autre chose, & sur tout les Saumons leur viēnent à gré, tant pour en estre bō le goust, que d'autant que facilement ilz en recouurent, à cause de la grād abondāce qu'en nourist la mer en toutes ces contrées: & encor qu'ils ayēt quantité d'oiseaux, & de fruitz de diuerses sortes, si ne se paissent ilz d'autre viande que du poisson, si ce ne sont ceux qui sont Antropophages, lesquels prēnent curée des estrāngers qu'ils peuuent empoigner.

Bastimens de ce pays septentrional.

Leurs maisons ne sont ny grādes, ny magnifiques, cōme ceux qui ne les dressent que de quelques perches de boys, & les appuyent de force cheurōs & tables, cōme ceux qui ont des forestz, & boys de haute fustaye & grandz & spacieux, aussi bien que ceux qui se tiennent souz l'Antartique, & couurent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'vsage, ny l'industrie, & inuētion, ny de fouërre, ou chaulme, n'vsās d'aucūs bleds pour leur vie, ains de peaux de poissons qu'ils escorchent, telz que sont les veaux, Loups, chiens marins, & infinis autres animaux monstrueuses que la mer leur fournit pour leurs necessitez. Ceux qui y descendirent les premiers, n'ayant penetré guere auant en plat pays, ny gousté les mœurs du peuple, ne sceurent autre cas escrire de leurs façons de faire sinon dire qu'ilz estoyent estrangement cruelz, hommes vaillans, hardis, & puissans, & mesmement en Canada, & Labrador, veu qu'vn certain Florentin nōmé Iean de Verazzany estant passé, & ayant pris terre enuiron l'an 1524. auec quelques vns de sa troupe, fut aussi tost taillé en pieces, luy & ses gēs par les Barbares, qui à la veuë de ceux qui estoyent aux vaisseaux, les rostirent, & en prindrent curée. Ceste troupe se faisoit forte de s'arrester là, & y bastir quelque fort pour voir le pays beau, & fertil, l'air serain & salutaire, les riuieres fort belles, & qui entrās en mer, seruiroiēt d'abry aux Chrestiens y abordans, & la terre propre à estre cultiuée.

Cruauté des Barbares en Labrador, & Canada.

Ce Florentin descriuant ce peuple, en parle ainsi: Ces hommes vont tous nuds, sauf qu'ils portent leurs parties honteuses couuertes de peaux semblables aux Martes, & ceints d'vne ceinture d'herbes bien tissue, & fort estroite, enlacée auec le poil de queuës de plusieurs animaux tout autour de leur corps, & qui leur vont pēdant iusqu'aux genoulx: & aucūs d'eux portent des chapeaux & guirlandes de plumes d'oiseaux faites auec vne grande gentillesse, & subtil artifice. Leurs cheueux sont noirs, fort espais, & toutesfois courtz, & lesquels liz lient tous ensemble sur la teste, & faitz tout ainsi que les valets d'estable accoustrent les queuës de noz cheuaux, leur semblant que ceste parure leur donne bonne grace, & les rēde plus beaux & gentilz. Ilz sont de stature moyēne, mais vn peu plus grād que nous ne sommes par deça bien formez & proportiōnez, ayans l'estomach large, les bras fortz, & nerueux, les iambes bien faites, & qui n'ont aucun default en la liaison,

Iean Varazzan descrit les Barbares Canadiens.

& composition de leurs corps, sauf qu'ilz ont le visage vn peu trop large, quoy que non tous: entant que plusieurs ont vn pourfil bien ageancé en la face, les yeux noirs, & grandz, le regard asseuré, & soudain: & sont debiles & foibles de force, d'esprit gentil, & fort subtil, dispostz de leur personne, & des meilleurs & pl' legers à la course que lon sçache: Or cest auteur dit que ces gens se raportent fort aux Orientaux, & sur tout à ceux qui sont les plus loing d'entre les nations leuantines, telz que sont ceux de la region de la Chine, & Royaume de Mági, duquel auõs parlé cy dessus Les bordz de la mer en ces cartiers est chargé d'areine, & sablon fort menu, & va tousiours en montant, & cõme s'estẽdant en vne petite colline: & nauigant on trouue assez de riuieres d'eau douce, & des bras, & canaux de mer qui arrousent le païs, & qui seruent de haures pour y aborder: & si lon passe outre on voit la terre spacieuse & large, ayant de belles & fertiles cãpaignes, & grandes pleines reuestues de forestz amples, longues, & touffues, & où la diuersité des arbres donne vn contentement à la veuë si grand, qu'il est hors de la puissance d'aucun homme d'en exprimer le plaisir, & grandes delices. Ie feroy cõscience d'adiouster foy à ceste narratiõ, veu que le Septẽtrion & mesmes vers les parties plus proches & exposées à l'Ourse, n'est poĩt pour porter vne face si plaisante, & delicieuse, n'estoit que celuy qui fait ce discours, dit que par la circõference du Globe il cognoissoit que ceste terre participoit de l'Orient, & que la couleur mesme en donnoit assez d'apparẽce, & aussi la serenité de l'air, iaçoit qu'il soit entremeslé de quelque froidure: neantmoins les vents n'y sont violents ny impetueux, & s'ilz soufflent auec force, cela aduient sur le commencemẽt de l'Esté. Au reste en celle saison estiuale il n'y pleut guere souuẽt, & si le ciel y vient nuageux, cela ne dure guere longuement: & pour preuue de la serenité, & du peu de vehemence des vents, & que la terre n'y est trop haulte, la mer y court assez paisible, & sans estre trop furieuse, ny ondoyante, & pleine de flotz dãgereux, voire les haures tendãs en bas, & le pays estant peu portueux, si est-ce qu'ilz ne sont fascheux pour les nauigãs qui y abordent, entant que les rochers, bancz & escueilz ne leur donnent aucune incommodité, toutesfois pour y auoir si peu de portz, si ceste infortune accompaignoit la coste, elle seroit du tout hors de l'heur que iamais homme y peut prendre terre. Les habitans de Labrador, cõme dit est sont cruelz, & là & par tout celle coste, iusqu'au Mexique, les Espagnolz n'y sont guere aymez, comme ceux qu'on a souuent estrillez, & le cemitiere desquelz est reputé d'estre à la Floride. Et d'autant que les contrées sont diuerses, les mœurs aussi des hõmes ne faut s'esbahir si ont quelque varieté ensemble, veu que le susdit Verazzan escriuant au grand Roy François premier de ce nom, luy dit, que s'esloignant du pol Artique, & approchãt nostre Tropique, comme il fut sur presque mesme hauteur, & eleuation que peut estre la France, sur le recourbemẽt de mer, qui va vers la Floride, il veit le peuple plus blanc que les precedans, & non si farouche, se vestant de feillards entretissuz, & enuelopant ses cheueux ainsi que le reste des Canadiens: & vsant de bateaux faitz d'vne seule piece qui sont leurs Canoës, ainsi que font encor tous les sauuages tãt du Mexique, des Cari-

Ce pays est plus doux que le reste du Septentrion.

bes que de l'Amerique. En ces cartiers là, bien qu'ilz bastissent de la façõ que les autres plus Septentrionaux, à sçauoir de boys, & feillards pour se garder du froid, si en y a il neātmoins qui dormēt & logēt à l'ōbre & enseigne du beau croissant de la Lune, à laquelle on a cogneu depuis qu'ilz font grand hōneur & reuerēce tout ainsi encor qu'ilz en vsent à l'endroit du Soleil ausquelz ilz sacrifiēt, en quelle sorte i'espere vo⁹ le deduire: mais que no⁹ soyōs sur le propos de l'histoire des mœurs de ceux de la Floride. Verazzan cōtinuant son chemin par l'Ocean ne pouuāt mettre pied à terre, ou n'osant de crainte de ces Barbares, nō encor apriuoisez, ainsi que depuis les Frāçois les ont rēduz acostables, descouurit vne isle, où il vint surgir, & laquelle il dit estre de la grādeur de Rhodes, mais plus belle & fertile, & laquelle il nōma du nom de Madame Loyse de Sauoye mere du Roy Frāçois de laquelle n'ayās riē leu en autres liures, qu'és memoires de ce Florētin, ie pēseroy fascher le Lecteur si ie m'arrestoy à la descrire ainsi q̄ cestuy l'effigie, mais ie paindray le cōtinēt qui est à 15. lieues de laditte isle, lequel par ce qu'ō peut cōiecturer est le mesme pays de Canada, mis entre Labrador, & la Floride, & qui cōprend sous soy le Baccaleoz: où les hōmes sont grāds à merueilles, assez blācz, & qui ont & portēt les cheueux fort long, & lesquelz ilz attiffent & ageaçent auec vn fort grand artifice, & si bien formez, qu'il semble que la nature se soit estudiée à les faire biē mesurez en leurs proportions & lineamēs. Les femmes y sont fort belles, grandes, gracieuses, & fort chastes, ayants le regard doux, & attrayant, & lesquelles vont toutes nuës, sauf qu'elles couurent leur partie que la nature commande de celer, auec des peaux de Cerf, ainsi que les hōmes aussi en vsent: & les aucunes portent les bras couuerts, & vestuz de peaux de Lou-ceruiers fort riches, tressans leurs cheueux, qui leur vōt pēdās d'vn costé, & d'autre le long de leurs espaules, & celles qui sont mariées portēt de diuers ioyaux à leurs oreilles, comme aussi font leurs marys, & sont ces bagues de cuyure, duquel ilz font plus de compte que de l'or, ou de l'argēt, desquelz ilz ne se soucient guere, & en mesprisent la couleur, mais ilz ayment & cherissent fort le rouge, & l'azuré: & ainsi les Chrestiens y abordans qui leur donnent des pieces de verre, ou Patenostres, & coliers de telle couleur, sont les mieux que bien venuz, à cause qu'ilz s'en parent le col, & les oreilles, & en font aussi grand feste que la ieunesse par deça de se voir garnie de beaux carquans, chaines, & coliers d'or, & riche pierrerie. Les draps de soye ne leur plaisent point, le fer & l'acier n'estoit par eux requis, & ne s'estonnent quoy qu'on leur monstre des armes, & leur declairer l'effect, & effort d'icelle: voyans les miroirs ilz s'en rient, s'y regardans dedans, non que pour cela ilz facent estat de les retenir, ny prennent plaisir à s'amuser à ceste folie.

Isle nommée Loise.

Terre de Bacaleoz, a les hommes fort grandz.

Ce peuple est assez courtoys & liberal, faisans volontiers largesse de ses biens, & prenant facilement familiere habitude des nostres auec lesquelz s'y sont habituez & arrestez dés le temps qu'on y va à la pescherie des Moruës, lesquelles y sont en infinie abondance dés le Cap de Labrador, iusqu'au Cap de sainct Iean, tenant ce pays de pescherie pour le moins vingt degrez en son eleuatiou, à sçauoir dés le soixantiesme degré iusques

Moruës nommées Bacaleoz par les sauuages.

au quarantiesme, qui sont pres de quatre cens de noz lieuës : & d'autant que ce poisson est nommé par les habitans du pays Baccaleos la terre aussi a esté dicte par les Chrestiens, & baptisée du nom de Baccaleos: Sur les quarante degrez de laquelle, & vers le fleuue, auquel on a donné le nom de Iourdain, cest homme par nous ia souuent allegué, ayant pris terre veit le paisage beau, & aisé à cultiuer, les forests grandes: & touffues, & aptes à y mettre de grandes troupes en embusche, s'il failloit guerroyer, & où la plus part des arbres sont differens de ceux de nostre Europe, & dans lesquelles a grand quantité de sauuagine, contre laquelle ce peuple faict la guerre à tous leurs arcs, & saiettes, qui sont fort subtilemēt faictes & elabourées, & au bout desquelles en lieu de fer, ils mettent des pierres fort aigues, & qui taillent assez bien desquelles aussi ils s'aydent à fendre le boys, comme aussi s'en seruent tout le long de ce monde nouueau descouuert de nostre aage. Ceux cy bastissent mieux leurs logettes, que ne font ceux de Labradour, entant que leurs habitations sont faictes en forme circulaire, & comme vn rond, separées les vnes des autres de quelques 10. ou 12. pas, sans aucun ordre, n'y consideration d'architecture de laquelle s'ils auoyēt cognoissance, ils feroiēt les plus beaux bastimēs du mōde, veu les moiēs qu'ils ont de la pierre de toutes sortes, & la meilleure qui se puisse voir: & les couurent de nattes, de roseaux, & iōcs marins pour se deffendre de la pluye, estans si aisées ces maisons, que lors qu'ilz se faschent en vn lieu, ils les transportent facilement là part qu'ilz veulent se remuer, se tenans ensemble en grand nombre, comme gens qui se suportent les vns les autres, & qui ont vne grād societé ensemble. Ceux cy viuent de Legumes, qu'ils semēt auec plus de cōsideratiō que les autres qui ne se souciēt qne du poisson, là où ces Canadiēs vont à la chasse pour accompaigner leurs semences auec la chair de la venaison qu'ilz prennēt: & semans leur grain ne sont si bestiaux, qu'ils n'obseruent le cours de la Lune, & le naistre ou absconsement de quelques autres estoiles, qui me fait penser, que ce peuple à d'autresfois eu sentiment de plus grādes choses, que celle rudesse & grossiere qui ores le tient aueuglé. Ils viuent fort longuement, & ne sont guere souuent mal dispofez, ny malades, que s'ils sont assaillis de quelque indisposition, c'est le feu qui les guerist, lequel ils s'appliquent sans ordōnance d'aucun medecin, desquels ils n'ont cognoissance quelconque: & meurent la plus part assaillis d'vne grande, & extreme vieillesse. Ce peuple comme il est hardy & farouche à l'estranger qui le fache, ou à l'ennemy qui le vient assaillir, ausi est-il accostable, doux, charitable, & debonnaire enuers les siens, se lamentant les voyants fachez & angoissez : & parmy leurs miseres, ils se confortent sur le recit de leur felicité precedente: Et lors que quelcun meurt entr'eux, leurs pleurs & gemissements sont entremeslez de chants, & lesquels ils continuent vn fort long temps: ce qui me fait penser que les Thraciens, & Goths en ayans iadis fait de mesme sorte, ceux-cy en soient sortis, veu qu'ils se raportēt fort, & de visage, & de stature, & ayans quelque cas de leur maniere ancienne de viure. Ausi sont ils habitans tout le long de celle coste qui double du Septentiron Scythique vers le midy, iusqu'à ce que on aproche de celle

Canadiens cōme viuēt & bastissent.

Histoire generale des Indes l.2.

Fleuue Iourdain au nouueau monde nommé par les nostres.

terre qui sous le nom de Floride, va se reployant vers l'Occident, ou sont les peuples nommez Cichores en la region de Canadá, & le long du fleuue Iourdain, desquels est ainsi parlé en l'histoire des Indes Occidentales. Les peuples de Cichoré sont voisins du promontoire dit de sainte Helaine, où le pays est nommé aussi Gualdapé en l'eleuation d'enuiron 36. degrez: ils sont grands, & d'vne corpulence fort massiue, sans barbe, & portans longs cheueux, lesquels sont noirs, & qu'ils entortillent & enlacent comme des tresses, & en d'aucuns endroits, cõme en la Prouince de Duaré ils les portent longs iusqu'à l'estomach, & les femmes iusqu'à ce qu'ils leur trainent à terre. Lors que les Espaignols furẽt poussez de la tempeste en celle plage sous la conduite de Luc Vasquez d'Aillion, & que le roy Dathà les eust courtoisement receus en son pays, le voyans grand comme vn geant, & cinq de ces enfans à luy pareils en ceste monstreuse stature, ils s'enquirent d'où venoit qu'ils croissoyent si excessiuement, & plus que le commun des habitans de la mesme Prouince: à quoy fut respondu par vn Chrestien natif du pays, & qui auoit receu le Baptesme par l'enhortation des François qui frequentoyent le long de ceste coste, que cela procedoit de quelques herbes charmées, desquelles ils vsoyent ordinairemẽt & acoustroyent ces herbes comme la viande, de laquelle nous farcissons pardeça vn oison: mais c'estoit vn leger payement, veu que tant plus on monte le long, & selon le fleuue Iourdain vers le hault pays de la grand Espaigne conquise l'an 1530, par Nunne Gusman Espaignol, les hommes y sont monstrueusement grans, & estans tous tels en proportion que ceux qui en l'Antartique sont nommez Patagones, & se tiennent en la riuiere de Plate. Or d'autant que Verazzan dit que le long de ceste mer il n'a veu forme aucune de religion, il fault voir comme le bon homme se trompe, & s'est contenté de peu de veuë sans guere passer auãt: aussi dés sa premiere descente en plat pays, il fut massacré, ainsi que cy dessus nous auons ia deduit. Ce peuple dõc qui est le long de ce Iourdain nommé ainsi par les premiers Chrestiẽs qui y aborderẽt est idolatre, & croit que les ames sont immortelles, & que les vnes vont en Paradis, lequel ils faignent estre en Orient, ou sur les parties meridionales en vn lieu fort temperé, & où elles iouissent de tout l'aise qu'elles sçauroyent souhaiter: les autres tirẽt en enfer, qu'ils pensent estre en Septentrion, en vne region exposée à la froidure la plus estrange du monde, & là sont tourmentées à iamais pour n'auoir honoré les dieux, ny fait les sacrifices selon qu'ils le veulent, & commandent. Et ont des prestres choisis d'entr'eux, & ausquels ils portent, apres le roy, fort grand reuerẽce, lesquels vont vestuz cõme les autres, sauf que des cheueux qu'ils se coupẽt, en laissãs seulemẽt croistre par les deux costez des temples & coings du frõt, & vont lier ces toupets sur leur mẽton tout ainsi qu'on fait d'vn licol, & pendans d'vne testiere de cheual. Et d'autant que l'estude & vacation de tous ces Barbares est la guerre, leurs deuins, & prestres ont charge de benir les soldats allans à la bataille, lesq̃ls ils arrousent du ius de certaines herbes qu'ils charment, estimans que cela leur soit fort salutaire, & est encor leur office de penser, & medicamenter les bleccez, & d'enterrer ceux qui meurent en combatant. Or ce peuple est

Lucas Vasquez descouurit ce pays l'an 1524.

Sous les deux Poles les hommes sont de grãd stature.

Nune Gusman alla conquester le pais Canadien l'ã 1530.

Religion, & meurs de ceux du pays de Cichoré, et Gualdapé.

a-mi Antropophage, & imite les Canibales, ou Bresiliens, qui se saoulent comme lyons de la chair des hommes, voire sorty que l'on est de Labrador, & Bacaleos, il ne se trouue guere nation iusqu'aux Caribes, & à la riuiere de Maragnõ, qui n'vse d'vne cruauté si brutale, & abominable. Les medecins ne leur sont point necessaires, chacun sçachant bien se garentir de maladie, comme ceux qui cognoissent les herbes propres à leur santé soit qu'il en faille vser par la bouche, ou les apliquer en emplastre, ou auec le iust pour la cure & allegement des blessures: & ont vne herbe qu'ils apeliẽt Guay, laq̃lle vsée leur fait vomir toutes leurs phlegmes coleriques, & ce qu'ils ont de superflu, ou qui nuise à la digestion en leur estomach: de ceste plante ils s'aydent, & la mangeans & en leur boisson estant cogneuë de chascũ, & si saine, & salutaire, que sa vertu est telle, que ceux qui en vsent viuent longuemẽt, & sans souffrir grandes incommoditez de maladie voire les tiẽt elle fortz, sains, disposts, & adextres iusques en leur plus grande vieillesse. Ces prestres susdits sont grands sorciers, & enchanteurs & qui font des choses si merueilleuses auec leurs enchantemẽts, qu'il n'y a homme qui ne s'estõnast de leurs façons de faire, & des effaits de leur art detestable, entãt qu'ils font aparoistre les esprits à leur souhait, & effrayẽt les simples gẽs auec des visions espouuẽtables: mais du diable, & du pouuoir que iadis il se monstroit auoir sur ce pauure peuple, nous en parlerõs en la description de l'isle de Haiti, qu'à present on apelle Espaignolle. Ilz dressent des chapelles faites tout ainsi que leurs maisonnettes, ou ils tiennent deux petites Idoles, que personne ne voit que deux fois l'an, mais la plus grand feste est lors qu'ils sement leurs legumes, & semence, entant q̃ il fault que le Roy mesme face la sentinelle tout le long de la nuit, veille de la feste aupres de ces belles folies, sans bouger de dedans l'oratoire iusqu'au matin que le peuple estant assemblé, on monstre d'vn lieu fort haultemãt ces deux Idoles masle & femelle, & lesquelles tout le peuple adore se gettant, & prosternant par terre, & criant desesperément misericorde, ayans plus de soing de la semence, & fruits, qui sont aux champs que de chose qu'ils se souuiennent de l'ame. Monstré que on a ceste abhomination, le Roy descend auec les prestres, & donne de belles robes de coton enrichies de quelques ioyaux à deux des plus nobles, & grans de sa suite lesquels portent ceste mommerie de poupées en vne pompe & pourmenade qu'ils font vers certain champ, ou fault que tous assistent, comme allans en procesiõ, & prians le diable leur patron de leur donner abondãce de leurs viures. Chacun y assistant porte la plus belle robe qu'il aye, les vns se couurent de feillars, d'autres se paignent tout le corps de diuerses couleurs, les vns se font des masques de peaux: & s'en couurent la face, & arriuez que sont en la campaigne destinée pour la feste, c'est à qui mieux chantera, & dancera: veu que toutes les ceremonies de ce pays là sont mesurées par la dance, bien est vray que les hommes ont leur ranc de iour, & les femmes carolent tout le long de la nuit, ne laissans minute de temps sans dancer, chanter, prier, ou parfumer, & offrir quelque present deuant leurs idoles. Lesquelles lendemain de la feste on raporte en leur chapelle auec la pareille ceremonie, & magnificence qu'on les auoit conduites en

Guay herbe de grãde vertu.

Prestres des Idolatres fort grands enchãteurs.

Reuerence & veille faite en l'honneur des Idoles.

Dances sont faites en toutes les ceremonies de ces peuples.

campaigne. Ils ont vne autre feste en laquelle ils portent en pareil ordre vne autre statue & idole de boys, laquelle ils plãtent, & fichent sur vn posteau de boys, mis tout de bout en la place qu'ils enuironnẽt d'vne palissade, & de grande quantité de sieges & coffres faits assez grossement. Or tous ceux qui sont mariez sans que aucun y osast faillir, sont tenus d'offrir à cest idole quelque present qu'ils mettẽt dans ces coffres, ou sur ces bãcs ou les pendent aux posteaux: & ce pendant les prestres sont la qui regardent qui est celuy qui offre le plus beau & riche don, affin de le manifester & declairer à toute l'assemblée: car quiconque en raporte ceste louange il est de tous honoré tout le lõg de celle année, & ainsi ils vont à l'enuy l'vn de l'autre à qui fera le mieux son deuoir à l'endroit de l'Idole: Deuant laquelle bãquetent les principaux, des fruits, & pain de racines qu'on y a offert, & autres viãdes: & ce qui reste est distribué entre les seigneurs, & les Prestres. La nuit estant venuë, ils descendent ce beau dieu de boys de son siege de posteau, & la vont plonger dans vn fleuue, ou bien dans la mer, s'ils sont voisins de la marine, à fin qu'il s'en aille faire grand chere aual l'eau auec les autres Dieux qui regissent les vagues escumeuses de l'Oceã.

Estranges ceremonies de ces Idolatres.

L'Idole noyée par ceux mesme qui l'adorent.

A voir toutes ces folles superstitions, il semble que ce peuple ayt esté iadis instruit en l'eschole des Grecz, ou Egyptiens, qui ont esté les plus grãs & plus abusez en l'abominatiõ de l'Idolatrie, que tout le reste des hõmes, & desquels les Romains ont apris telz erreurs, & impostures: mais encor le diriez vous mieux oyans que lendemain de leur plongement du simulachre, ilz assemblẽt encor fort deuotieusement, & desenterrent vn de leurs Roys, ou prestres qui aura esté le plus honoré pour ses vertus: & mettans ces ossemens sur vn eschaffault à ce destiné, & dressé en la cãpaigne, les femmes seules font l'office de plourer, & regretter la presence du saint homme, tournans à l'entour des os, & dançans en rond, sans oublier d'offrir ce que elles peuuent de rare à la memoire de leur Prince ou pasteur: puis remet-on ces os en terre, & lors vn prestre harangue deuant le peuple, louant & magnifiant la vie passée de celuy de qui les ossemẽs ont esté honorez, disputant de l'immortalité de l'ame, de l'enfer que les dieux ont estably pour la punition des meschans, en vn pays froid pour purger les pechez: & leur proposant le paradis qu'ils bastissent en vne terre temperée, & où regne Quezugà grand seigneur, & iceluy boiteux, neãtmoins homme doux & de bonnaire, comme celuy qui donne toute sorte de passetemps aux ames qui passent en son Royaume, les banquetant, dressant le bal, la Musique, & autres plaisirs, & leur donnant la iouyssance de leurs amoureuses: voila le Paradis de Sathan, qui souz la douceur d'vn tel chatouillemẽt, emmieille & endort ce pauure peuple, tout aĩsi que les Turcs, & Mahometans se laissent deceuoir sous l'apast des aises promis par l'Alcoran de leur faux Prophete. Par le moyen de telle façon de faire, ce deffunct est canonisé & mis au nombre des Dieux, & le prestre donne cõgé au peuple, prenant à la fin des herbes soëfues & odoriferantes, desquelles il hume par le nez la fumée souflant sur l'assistance, & faisant d'estranges grimaches parfaisant son office enchanteur, & plein d'Idolatrie. Voyez quelle sorte de deifier les hommes est la plus gentille & louable, ou celle de laquelle

Roys & prestres comme canonisez par ces sauuages.

Quezuga Roy du paradis creu de ces barbares.

de laquelle vsoient iadis les Romains, & de laquelle nous auons parlé en nostre Europe, ou ceste cy de ces Sauuages & Barbares, & cognoistrez q̃ Sathan s'est ioué, & se iouë fort estrangement des hommes, puis que ne pouuant effacer en leur ame celle opinion de la diuinité, que la mesme nature nous propose pour la croire necessairement, il leur monstre l'adoration d'icelle, non ainsi qu'il le fault faire: mais rauissant au createur sa gloire, pour faucement l'attribuer à la creature. Par la predication de ces beaux prescheurs, ce peuple seduit, se persuade qu'il y a grãd nõbre d'hõmes au ciel, cõme aussi sous terre, & que les Dieux de la mer sont partis en plusieurs bendes, & de toutes ces folies ilz en dressent, & font des chansons qu'ilz chãtent, & les enseignẽt à leur auditoire. Quelle barbarie trouuez vous en ce peuple, veu qu'il limite ce, pourquoy l'on a iadis tãt estimé vn Orphée, qui a mis au Ciel les plus infames hommes de la terre, & que les Grecz se sont dits les premiers & plus ciuilisez de la terre, pour auoir introduit ces opinions en la fantasie des hommes? Vn Roy de ces peuples mourant (qu'ilz nomment Caciques) les Prestres subtilz en leurs ruses, & simagrées font artificiellement des feux qu'on estimeroit estre des rayõs du Soleil, & ce feu s'euaporant, ilz font à croire aux simples que ce sont les ames des deffunctz qui s'en vont au Ciel iouyr d'vn aise à iamais durable: & ce pendant on enterre le corps auec grands pleurs, & gemissemẽtz. C'est vn plaisir quand ilz font la reuerence à leur Roy de veoir les gestes, & folies qu'ilz font, & telles, que elles ne different en rien à la dance des Matasins que nous offrent par deçà les bouffons d'Italie: car ilz luy frottent le nez auec leurs mains, & luy passent la main depuis le front, iusque au derriere du col: ce que fait, si le Roy prend plaisir en cest office, & honneste seruice, il ne fait que tourner sa teste vers l'espaule senestre, d'autant que c'est vne grand faueur, & celuy qui l'a reçoit en recompence de son salut, se pense auoir receu vn grand honneur de son Prince.

Chãsons faictes en memoire des gens de bien

Comme les Roys sont honorez en leur trespas.

Estrãge façon de faire la reuerence à leur Prince.

Ces Canadiens de Cichoré, & Gualdapé ne sont si abrutis que estoyent ceux de Haity, ny Cubà ou Iamaicà, desquelz i'espere parler cy apres, ny tant adonnez au plaisir de la chair, d'autant que chacun n'espouse qu'vne femme, & les Dames y sont astraintes par la loy du Pays, non escrite en liure, ny en cuyure ou erain, ains grauée en leurs cœurs, & obseruée par la coustume de tout temps, de ne se point remarier leurs marys estans trespassez de leur belle mort naturelle: mais si pour leurs forfaitz le Roy les fait mourir, il est permis aux femmes de voler impunément aux secondes nopces. Au reste ilz sont si curieux de la modestie, que sçachans combien de priuautez, & ieux se font entre le mary & la femme, ilz ne souffrent point que les filles demeurent auec celles qui sont mariées, afin que elles n'oyent, ny voyent rien qui puisse les chatouiller, ny induire à s'esgarer en leurs honnestetez: imittans en cela les façons anciennes des romains, qui ne caressoient iamais leurs femmes en la presence de leurs enfans.

Mariage des Cichorans.

Veufues ne se remarians point en Cichoré.

Voila quant aux Canadiens qui sont bien auant en terre ferme, car ceux qui se tiennent dés l'entrée des terres neufues (que on appelle) & lesquelles sont posées en l'Occident de nostre ligne Diametrale, ou meridionale ou la premiere terre est le promontoire dit Cap des Rats, qui est posé à

Cap des Rats.

Cap des Bretons en terres neufues.

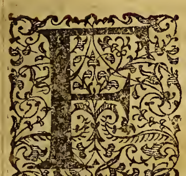
quarante ſept degrez de latitude ſeptentrionale,& quarante de longitude Occidentale:ceux diſ-ie , qui ſe tiennent en ceſte entrée ,& entre les deux promontoires des Ratz , & des Bretons ,ſont gens cruels , farouches & non acoſtables ,& qui ne ſouffrent que perſonne les acoſte , ou deſcende en leur terre , grands de ſtature , comme tous ceux de Septentrion , veſtus de peaux de Loups , & autres animaux ſauuages , & ayans des marques au viſage que ils ſ'y font auec le feu à grands rayes noires, portans les cheueux longs comme tout le reſte des habitans de ces regions, leurs armes ſont des arcs deſquels ils ſ'aydent fort adextrement ferrées non de fer, mais bien de pierres , & de quelques os de poiſſon: & habitent en des petites loges de feillards, & eſcorces d'arbres faites exprez pour la peſcherie qui eſt de Loups marins, Marſouins , & quelques Oiſeaux de mer que on apelle Margaux , que ils prennent éz iſles voiſines telles que ſont l'iſle Bretonne , des Demons , Briſe , les Areines & autres en grand nombre , & la plus part deſertes : & y eſt le departement de la deſcouuerte tel , que les Bretons , & Normands tiennent la partie qui tend du Leuant au Ponant, & qui eſt le Canadà, & qu'ils ont nommé la nouuelle France , & ſi quelques vns ont donné le nom de France Antartique à ceſte poignée de terre coſtoyée , & habitée quelque temps par le ſieur de Villegaignon, plus raiſonnablement peut on apeller ceſte autre France Artique, ayant ſi long temps que les noſtres y hantent à ſçauoir dez l'an mil cinq cens huiƈt. qu'ils la deſcouurirēt, & y vont tous les ans à la peſcherie, & pluſieurs ſ'y eſtans habituez , iaçoit que d'vn coſté l'Eſpaignol, de l'autre le Portugais leur enuiēt ceſte fortune & gaillardiſe.

Iſles de terre neuue.

Or courans du Leuant au Ponant vers la Floride eſt la terre ditte Françoiſe , que les Eſpaignols meſmes encor nomment ainſi , & laquelle giſt à trente degrez de Latitude, & ſeptante huiƈt de longitude , où veritablemēt le peuple reſſent quelque cas de la courtoiſie de la nation de laquelle il porte le nom, comme celuy qui eſt affable, gracieux courtoys, & debonnaire : comme auſſi le terroir eſt plaiſant & fertil , & où l'on trouue des Orengiers , et Amandiers , et des vignes ſauuages auec leur fruit, et pluſieures autres ſortes d'arbres d'vne beauté agreable, et fort ſouefs , et aromatiques à odorer , et flairer , et ce pays eſt nommé par les habitans Nurumbeg, entre lequel, et l'iſle Eſpaignolle giſt ce grand goulphe, duquel i'ay parlé cy deuant , et où ſont les courantes des eaux ſi dangereuſes tirant de la Floride au Mexique, contenant d'interualle, et eſpace de mer, de là iuſqu'au Breſil plus de mille bonnes lieuës : mais le chapitre ſuyuant nous aydera encor à mieux eſplucher les matieres.

Terre Françoiſe ditte Nurumbeg par les ſauuages.

De la nouuelle France. contenant Hochelagá, Canadá, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent. Chapitre troisieme.



ORT peu d'hommes y a il eu de nostre temps qui ne ayent ouy parler de ce grand Pilote & expert Capitaine de Mer, Iaques Cartier, qui du temps du grand Roy François, & suyuant la trace de Iean Denys Normand (qui comme i'ay dit l'an mil cinq cens huict, auoit voltigé le lõg de Canadá) commença aussi à raser les sillons de la mer pour faire voir à chacun, & la gaillardise des François, & leur industrie aussi bien sur l'Ocean, qu'à manier les combatz, & les affaires en terre ferme. Cestuy-cy s'estant fié à l'inconstance des ondes esmeu de sa propre curiosité, & des solicitations de Charles de Mouy seigneur de la Milleraye, & lieutenãt de l'Admiral, en l'an de nostre salut mil cinq cens trente quatre prit la route du Ponant, iusqu'à tant qu'il vint à Cap de Raz, prenant port à Carpont, & Degrad, sur l'occident, pource que la coste qui regarde le Leuant est basse, dangereuse, & pleine de bancs, & où tout le pays est plein d'Isles telles que sont celles de saincte Catherine, de Brests, des Oyseaux, & celle de Blanc Sablon, où les sauuages se tiennent pour y pescher le long de l'esté, mais l'hyuer personne ne s'y arreste à cause des froidures, ains se retirent tous en terre ferme, cerchants les pays plus chaults & les moins exposez aux assaults & rigueurs de la Bise, & ce sont ceux de Blãc Sablon qui en vsent ainsi, & ceux de l'isle sainct Iaques, ainsi nommée par le Pilote Iaques Cartier, qui pẽsant pour le bon port que ce fut quelque bõne terre, n'y trouua rien que des pierres, & rochers, nomplus qu'à celle de blãc Sablon, où il ne veit que des haliers espineux, & les roches toutes reuestues de mousse palissante. Or est-il chose merueilleuse ce que ledict Cartier racompte de certaines isles esquelz il ne se trouua rien que des oyseaux, & du nom desquelz ilz les baptiserent, le nom desquelz estoient Godetz ainsi dictz de ceux du Pays, & lesquelz sont de la grandeur d'vn Geay, noirs & blãcs de couleur, & ayans le bec comme vn Corbeau, & fort aysez à prendre, gras à merueilles, & bons à manger, les autres sont appellez Margaux, qui sont plus blancs, & plus grands que les premiers, mais difficiles à prendre, à cause qu'ilz se deffendent estrangement du bec, & mordent presque cõme vn chien lors qu'on les approche, & sont de la grandeur d'vn oye, & on dit le nombre estre si grand que toute la terre en estoit couuerte, & que les Ours passoiẽt des autres Isles auant pour se venir paistre sur ceste volaille, Mais laissons ces Isles desertes pour voir les hommes pour lesquelz nostre histoire est dressée plus que pour la singularité ny des animaux, ny des païsages, iaçoit que ie ne vueille du tout taire cecy, comme le voyant assez necessaire à nostre discours, & au Lecteur plaisant & prouffitable. En terre ferme que Cartier est descendu, il voit du peuple qui les aoste & cognoist, ce que nous auons dit cy dessus, à sçauoir que tout ce

Iaques Cartier excellent Pilote de nostre temps.

Charles de Mouy seign. de la milleraye.

Isles de la terre Françoise.

Isles S. Iaques nommée par Cartier.

Iaques Cartier, en sa premiere relatiõ

Goulphe de la Chaleur.

que ces sauuages font, est mesuré par la cadence de leurs bals & gambades, entant que tousiours ilz vont en dançant, & faisant autres contenances d'allegresse, comme se iettans de l'eau de la mer sur la teste en signe de monstrer leur innocence, & qu'ilz estoient nudz de toute trahison & trõperie : aussi sur le Goulphe nommé de la chaleur, les habitans y sont gracieux, & telz qu'ilz porterent aux nostres du poisson rosty iusque sur le haure, leur faisans signe qu'ilz leur donnoient de bon cœur : ne cessant de chanter, & dancer, & se frottans les bras auec les mains, & les hauçant au ciel, comme pour asseurance de nostre amytié, & remerciement à Dieu qui est le soleil, d'vn si bon rencontre.

Et y est le pays chault, à l'esgal de la terre d'Espaigne, produisant du seigle de son bon gré, de plusieurs sortes de fruitz, telz que les nostres, des roses de toutes couleurs fort souëfues, & doux flairantes. Or de païs en autre on trouue les peuples differens en mœurs & façons de faire, comme ceux que la police ne conduit point, que la loy ne lie souz son ordonnance, & desquelz la relligion est incertaine, comme au promontoire dit Cap du Pré, où l'on peut nommer à bon droit les habitans sauuages pour estre les plus simples, & pauures de la terre, leur pays gisant plus vers Septentrion que à l'Occident, & qui imitent le reste des Canadiens quant au dançer, & chanter en tout ce qu'ilz font, allans tous nuds, sauf qu'ilz portent quelques peaux deuant leurs parties honteuses, & vne qu'ilz se iettent sur les espaules, & laquelle ilz portent en escharpe.

Habitans du Cap de pré.

Leur langage est different des autres, & leur façon de vie toute diuerse, ilz portent la teste rase, sauf vn toupet de poil sur le meillieu & sommet d'icelle, qu'ilz laissent croistre comme vne queuë de cheual, & le lient auec vne couroye de cuyr le laissans pendre par derriere.

Barques seruans de maison à certains Canadiens

Ilz n'ont autre maison que leurs Barquettes, lesquelles ilz renuersent, & se couchent dessous pour reposer, ou pour fuyr l'incommodité du temps, soit du chault ou de la pluye, & mangent & chair, & poisson à demy crudz, seulement leur font ilz vn peu sentir le feu sur les braises viues ayans du millet gros comme poix que ilz nomment Kapaige, & duquel ilz font du pain, & viuent de prunes que ilz seichent pour l'hyuer, vsent de febues & autres fruicts, mais detestans le sel, & les choses salées sur toute vilennie. Et lors que on leur donnoit quelque petite denrée comme sonnettes peignes, & miroirs. ilz caressoient noz gens les touchans & frottans des mains, comme nous faisons à noz chiens lors que leur voulons faire chere, dançans, & chantans à l'enuy, & sur tout leurs femmes, que ilz ne monstrent s'ilz ne sont asseurez que on ne leur rauira point, tant ilz les ayment, & estiment, au reste c'est le peuple le plus grand larron & le plus subtil à piller qu'on aye veu en tous ces pays estranges, quoy que les Bresiliens s'en façent recognoistre pour maistres tresbons & tres experts.

Canadiens grans larrons

Saguenaires peuples vagabons.

Ceux de Sanguenai sont assis pres le pays de Canadà sur le Septentrion & est la terre assez habitable, & où l'on trouue grande quantité de cuyure, toutesfois n'y à gueres d'hommes d'Europe qui y soyent allez, ains la cognoissance qu'ilz en ont vient du seul raport des Canadiens, qui se vá-

tent y auoir esté,& en donnerent aduis aux nostres. Le Roy desquels lors que vint parler à Cartier(lequel en son nõ s'appelloit Dõnacona, & pour seigneur Agouhannà) il feit vn sermon & harange aux Chrestiens, ainsi qu'ils ont de coustume acostans quelqu'vn, & remuant son corps, & faisant d'estranges gestes des mains,& de la teste en signe de ioye, & de bon recueil fait à noz gens, les asseurant d'estre venuz en pays de repos & asseurance: & ne le peuuent mieux exprimer qu'en ballant & chantãt, ainsi que souuentesfois nous auons desia propose. Les habitans de Hochelagà viuent presque tous en commun estans leurs loges faites en rond, & enuironnez comme dans vne palissade & muraille de boys, & au dedans des maisons de boys spacieuses de quelques cinquante pas, & bien couuertes de tables, & en ces logis y a grand nombre de chambres, & cabinets, & au milieu vne place ou ils font le feu à descouuert, affin qu'il n'interesse leurs loges, & ayans banqueté ensemble, les maris & leurs femmes se retirent chascun en sa chambre, auec leurs enfans & famille, entant que (comme i'ay dit) chascun est content d'vne espouse, & se tient fort honnestement en sa famille,instruisant les siens à viure vertueusement.

Dõnaconà, oy de Canadà.

Hochelagà royaume nõmé d'vne riuiere ainsi ditte.

Bastimens de Hochelaga.

Ilz ont des greniers au dessus, & hault de leurs chambres, comme nous auons par deça ou ilz mettent le grain de quoy ilz font leur pain, qu'ilz nomment Carraconni, & lequel ilz font en ceste maniere: ilz ont de certains mortiers de pierre, & auec des pilons de boys ilz vous pilent leur grain iusqu'à tant qu'ilz le puluerisent à bon escient, puis en font paste. et d'icelle de grandes foüasses,ou tourtes à la mode de Limosin qu'ils mettent sur vne pierre fort large,& bien chaude,qu'ils couurent auec des couuercles chaults aussi, & en ceste sorte ilz cuisent leur pain comme dedans vn four. Ce bled leur sert enor en potage, comme les pois, & febues desquelz ils ont abondamment aussi bien que de concombres,& melons, et plusieurs fruitz desquelz ils sustentent leur vie. Ont encor en leurs maisons des Vases faitz tout ainsi que des caques. barilz, & demy muidz, où ilz mettent leur poisson en conserue, & lequel ilz font secher en esté au soleil,à fin que l'hiuer il leur serue de nourriture,dequoy ilz se pouruoiẽt plus que d'autre munition pour viure, sans que pas vne de leurs viandes aye goust quelconque de sel,d'autant qu'il ne prennẽt point aucun goust, ny plaisir en ceste saulce. Voulans reposer ilz se couchent sur des escorses d'arbres estendues sur la terre,auec des meschantes peaux de bestes, & animaux sauuages, desquelles aussi ils se vestent, & se couurent la nuit durant leur repoz,& sommeil. Ce qu'ilz ont de plus precieux en ce monde sont quelques choses qu'ilz nomment Esurgui, qui sont aussi blanches que nege, & recueillent en vn fleuue portant ce nom mesme en ceste sorte. Si quelqu'vn d'ẽtr'eux à merité la mort, ou bien s'ils ont pris quelque ennemy en guerre,ilz le tuent,puis le deschiquetent à grandz coups de couteaux le long des fesses,& des cuisses & espaules,ce que fait,ils descendent le corps auec vne corde au fonds du fleuue,où est ledit Esurgui, l'y laissant dix ou douze heures, & l'ostans ils trouuent en ces taillades ceste matiere s'estant attachée au corps, de laquelle ils font des bulottes comme des patenostres, & en vsent comme nous de l'or, ou de l'argent

Cõme les Hochelagiens fõt leur pain, nõmé Caracõni

Poisson gardé sec entre les Canadiens.

Esurgui sont cõme des matieres desquelles se crée le Corail en nostre mer.

Hochelagiens sont tous laboureurs ou pescheurs.

Mont-real lieu principal de Hochelagà

Ceremonies des Hochelagiens à receuoir les Estrangers.

Hochelagiens courtoys & modestes.

& s'en seruent à estancher le sang, ce que les nostres ont trouué estre veritable par l'experience, & ainsi ne s'estonnoyent si ces barbares en tienent si grand compte veu qu'ilz sont suietz à saigner souuent du nez. Au reste les Hochelagiens n'ont soucy aucun des richesses autres que ce qui sert pour le viure, & ne se meslēt que de l'agriculture, & sçauoir des chāps, & de la pescherie, & ne sçauēt que valent les thesors n'en ayās aucune cognoissance, d'autant que iamais ils ne partent de leur païs, & ne sont vagabons comme les Canadiens, iaçoit que ceux de Canadà soyent leurs subiets, & tributaires: & ont les Françoys donné le nom de Montreal à la terre & finages de Hochelagà, à cause de la beauté, & fertillité de tout le païsage. Les ceremonies desquelles ce peuple vsa en receuant les chrestiēs lors que Cartier y estoit, furent telles, que ie pense ilz obseruent en toutes receptions d'estrangers: ils s'assemblent en vne place grāde & spacieuse qui est entre l'interualle de leurs bastimens, & la riuiere, & là font arrester les estrangers en vn lieu fait en forme carree, & soudain femmes, & petits enfans leurs viēnent autour pour les caresser, recueillir, & bien-viēner, leur frotans des mains le visage, & touchant leurs bras, plourans de grand ioye d'auoir cest heur que de veoir hommes de lointain païs venans là pour prendre auec eux alliance. Ce recueil finy, les hommes font retirer leurs femmes, & enfans, & s'asséent à terre pres les estrangers en mesme ordre qu'on fait par deça lors qu'on ioüe quelque Comedie, mais ilz n'ont guere demeuré là, que les femmes reuiennent portans vne natte faite comme vn tapis, & l'estendent au milieu de la place, & sur laquelle ils font asseoir leurs nouueaux hostes. Et tandis on voit venir dix hōmes portans leur Roy, & seigneur assis sur vne grand peau de Cerf, lequel ils mettent sur celle natte au milieu de l'assemblée, là où estant il monstre bō visage, & caresse les suruenuz ausquels il mōstre ses bras, & ses iambes, & leur faisant signe de les toucher, qui n'est pas peu de faueur entre ces bōnes gens que d'ainsi se laisser manier, ains signifiance d'vne fort singuliere amitié. Et pour monstrer en quelle opinion ce peuple a les Chrestiens, & sur tout les Frāçois qu'il estime filz du Soleil, il fait, apres ce salut cōduire deuant iceux, les malades, impotēs, aueugles, & ceux qui estoyēt accablez d'aage, affin qu'il leur pleut les toucher, ayās ceste fiance que noz gens fussent descenduz du Ciel pour le salut, support & guerison de leurs vieillards, & malades: & est ce peuple fort modeste, pacient, & assez sobre, & dommage fort grād qu'il ne soit instruit en la sainte foy Catholique: mais ceux qui y abordent ayment mieux y rauager, & piller les Esclaues pour tourmenter leurs corps & s'en seruir en leurs affaires, que laissans le pays peuplé sauuer tant d'ames: qui ayant la seule conduite de nature, sont bōnes & bien affectionnées à la vertu: mais priuées de la clarté veritable de l'Euangile: et lesquels prennent si grand plaisir voyans les ceremonies des nostres à prier Dieu, en s'estonnant imitoyent leurs gestes, & se plaisoient & à ouyr parler de Iesus, sans entendre toutesfois les misteres de ce saint nom, tant la relligion a de force en l'ame de l'homme quoy qu'assoupie dans le mesme bourbier de l'ignorance.

Ce peuple est fort, & puissant à merueille, ce qui se peut recueillir en

ce q̃ accompaignãs les noſtres iuſqu'à leurs nauires, ſ'ils en voioyent quelqu'vn de las, ils le prenoyent ſur leurs colz, & eſpaules, & le portoyent auec pareille facilité qu'on voit qu'vn cheual porte aiſémẽt par deça quelque charge. Aux Ho chelagiens ſont voiſins du coſté du Nord des hõmes vaillans, cruelz, & farouches, leſquels ilz nomment Agoniondà, qui ſignifie mauuais, & meſchans, leſquels ſ'arment tout le corps, & iuſqu'aux boutz des doigtz, non de fer, ou erain, mais d'vn tiſſu fait de cordes, & eſcorſes d'arbres, auec quelques petites pieces de boys enlacées auec ceux cy ont les ſuſdits grand guere, & ſ'entretuent fort cruellement, d'autant que leurs haines ſont ſans aucune compoſition, & leur inimitié fondée de ſi long temps, qu'ils n'en ſçauroyent l'occaſion tant ſoit elle petite.

Agoniondà peuple cruel pres de Canadà.

Quant au peuple de Saguenai, limitrophe de Canadà, & Hochelagà, telles ſont les mœurs, & couſtumes : il ne croit point en Dieu, mais eſtime ſon conſeruateur vn qu'il nomme Cudruagui, qui eſt le malin eſprit, lequel ils diſent que parle auec eux, & les aduertiſt de l'heur, ou mal'heur qui doit leur ſucceder, & du bon temps, ou infertilité des années, ayans opinion, & le confeſſans à chaſcun que lors qu'il eſt courroucé à l'encõtre d'eux, il leur gette de la pouſſiere aux yeux, & les empeſche de voir à leur aiſe. Ilz croyent en outre que lors qu'ils meurẽt ils ſ'en vont auec les eſtoiles, & puis ſ'eſcoulent, & decendent le long du Ciel auec les Aſtres, & apres paſſent en des champs plaiſans & delicieux, ou ils iouiſſent de tout aiſe, & mangent des meilleurs, & plus beaux fruits du monde. Ilz viuent tout ainſi en commun que ceux de Hochelagai, ayans des meſmes grains, & racines à faire leur pain que ceux du Breſil, deſquels nous parlerons cy apres, & ſe veſtans des peaux de diuers animaux ſauuages, l'hyuer ſe faiſans des chauſes, & ſouliers aſſez groſſierement deſdites peaux, & l'eſté allans tous piedz nudz, endurcis au trauail, & gens accouſtumez à viure fort pauurement, & en grande miſere. Ilz priſent le mariage, & ne le violent guere iamais, bien eſt vray que chaſcun homme eſpouſe deux ou troys femmes, auſquelles n'eſt permis de ſe remarier leur mary, eſtant decedé, ains fault que portent le dueil toute leur vie, lequel eſt cogneu, auſſi bien que le ſigne de leur viduité en ce qu'elles ſe ſalliſſent le viſage auec du charbon pillé, & broyé auec de la greſſe autant que pourroit la largeur du doz d'vn couteau. Mais leur ſaleté eſt le plus deſcouuerte en cecy que ils proſtituẽt vilanemẽt leurs filles auãt q̃ les marier, les mettãs en lieu public ou tous peuuẽt aborder pour ſ'y meſler auec elles à leur fantaſie, ſans q̃ cela leur tourne à vitupere ny deshõneur q̃lconque, iuſqu'à ce qu'elles aurõt trouué party qui leur ſoit ſortable, ce qui n'eſt pas hors de foy. puis q̃ iadis les dames Cipriottes, & Babiloniẽnes (ainſi qu'auõs dit en ſon lieu) ne faiſoiẽt cõſciẽce de ſ'accointer de chacũ à certain temps en hõneur de la déeſſe Venus, à qui on raporte l'inuention de la ruffianerie. Ce peuple ne ſe peine beaucoup au trauail, & laboure ſa terre auec vn inſtrument de boys fait cõme vne demy eſpée, & ont leur bled ſemblable aux pois rõds & maſſifs, & qu'ilz appellent (Ofizi) duquel auſſi les Breſiliens ont grand abõdance en leur terre: Ils ont en outre quãtité de groz melõs, Cocourde, des cõcombres, pois, & febues, mais du tout differẽs à celles de par deça, en figure deſq̃lles neãtmoins elles imitẽt aucunemẽt le gouſt & ſaueur,

Mœurs des Saguenaiens.

Cudruagni adoré par les Saguenaiens

Mariage des Saguenaiens differens du reſte des Canadiens.

Filles proſtituées par les Saguenaiens.

Offſi bled des Saguenaiens. Pouldre de grand vertu vſée auſſi des Ameriques.

Croiſt encor entre eux vne herbe, de laquelle ilz font grand prouiſion l'Eſté pour le temps d'hyuer la priſans, & eſtimans beaucoup, & de laquelle vſent ſeulement les hommes en la forme, & maniere qui ſ'enſuit.

L'ayant faite ſecher ils la mettent dans vn reply de leur abillement de peau fait comme vne prochette, dans laquelle ilz portent auſſi vn cornet ou de pierre, ou de boys, & à toutes les heures qu'il leur plaiſt, ils pulueriſent laditte herbe, mettans la pouldre dás le cornet ſuſdit par vn des bouts & par deſſouz ilz mettent vn peu de braiſe, & de l'autre bout, ilz humẽt tellement la fumée de ceſte pouldre, qu'elle leur ſort, & par les nez, & par la bouche, tout ainſi qu'on voit que la fumée ſ'euapore par vne cheminée: ayans certaine opinion que ceſte vapeur leur ſert de beaucoup, & à grand effait à les tenir chaultz, & ſains, de ſorte que iamais ilz ne marchent ſans auoir ſur eux de ceſte herbe ou ſeche, ou pulueriſée, & de meſme dit on que les gens qui habitent au pays Breſilien, & en l'Amerique en vſent voire les Chreſtiens confeſſent qu'eux eſtans parmy ces nations eſtranges, ils ſe ſont bien trouuez des ſuffumigations de ceſte herbe: le gouſt & vehemence de laquelle leur faiſoit voir quelle en eſtoit la chaleur, puis qu'à la ſauourer on euſt dit que c'eſtoit autant de poiure, ou Gimgembre pulueriſé, qu'ilz ſ'eſtoyent mis en la bouche: & comptent tous leurs faits par Lunes, ainſi qu'en vſent encor par tout le continent de l'Amerique. Les femmes de ce païs là ſont induſtrieuſes, & trauaillent beaucoup plus que les hommes ſoit à la peſcherie, qui eſt vne de leurs principales occupations ou au labourage, & remuement de la terre, entant que (comme i'ay dit) ils n'ont autre vacation, ny trafic, ne ſçachant que vault la marchandiſe.

Femmes plus labourieuſes en Sanguenai que les hõmes

Canadiens en general ſouffrẽt eſtrangemẽt le froid.

Or entre eux prenez lequel que voudrez, & des ſexes, & des aages, ſi n'y à il pas vn qui ne ſouffre plus les rigueurs du froid que ne font meſme les beſtes brutes, entant que durant les plus grandes froidures, leſquelles ſont en ce pays là, & aſpres, & effroyables, ſi venoyẽt ils tous les iours aux vaiſſeaux de noz gẽs tous nudz et par deſſus la glace: i'appelle cela eſtre tous nudz n'ayans rien de couuert que les parties honteuſes, et peut eſtre la moitié des eſpaules. D'autant que la terre eſt couuerte de nege, et que les fleuues ſont glacez, ces ſauuages (ſi ainſi les fault nommer) prennẽt grand quantité de ſauuagine: comme ſont Dains, Cerfz, Ours, Lieures, Martres Renards, et autres beſtes deſquelles ils mangent la chair crue, l'ayant premierement fait ſecher au Soleil, ou à la fumée, ainſi qu'encor ils en font de leur poiſſon: duquel ils ont ſi grand abondance qu'il n'y a ſaiſon de l'ã ou et la mer, et les riuieres d'eau douce ne vous donnent dequoy contenter delicatement voſtre apetit: et où le gibier eſt ſi familier, et aiſé à prendre que les Grues, Cignes, Outardes, Oyes, et Canards ſauuages, Merles, Tourterelles, Biſets. Ramiers, Eſtourneaux, Paſſes ſolitaires, et Francolins ſ'y trouuent auſſi bien ou mieux ſelon le temps, qu'en cartier aucun de la France. Et iaçoit que la diſpoſition et habitude de ce peuple ſoit telle que i'ay dit, ſi n'eſt-il point ſans ſentir des incommodites auſquelles la peruerſité de noſtre nature nous a aſſuiettis, et ſur tout à vne maladie qui reſſemble preſque à la peſte de par deça, et ceux qui en ſont attains perdans toute force de ſe ſouſtenir ſentoient vne enfleure eſtrange en leurs iambes, vn

Abondance de poiſſon & gibier en Canadá, & terres voiſines.

Maladie qui regne ſouuẽt és pays de Canadá & Sãguenai.

fascheux enroidissement, de leurs nerfz, qui leur paroissoient aussi noirs que charbon, & à d'autres, la chair deuenoit toute plombée, & comme de vn sang corrompu & maculé, tout ainsi que le pourpre de ceux qui ont la peste, puis s'estendoit ceste maladie aux cuisses, hanches, bras, espaules, & iusqu'au col, ayans tous l'haleine si forte, & puante qu'aucun ne pouuoit leur demourer aupres & les genciues gastées de telle sorte que la chair en estoit toute mangée, & les dents en tomboient à plusieurs: & de ce mal se sentirent assailliz les François alors qu'ilz y furent pour s'estre pourmenez par le païs, & ayans permis aux sauuages d'aller & venir en leur fort durant ceste persecution ne l'estimant point estre contagieuse. Mais & Dieu, & la nature sont si soigneux de ce qu'ilz produisent, qu'il n'y a mal'heur si grand auquel ilz ne donnent & monstrent le remede, ainsi qu'on le voit & experimēte en toute espece de maladies, lesquelles quelque nouueauté qu'ayent, si est-ce que la puissance diuine inspire les hommes pour rechercher ce qui sert à la guerison de ceste alteration de leur santé, ainsi qu'on a veu en ce maudit, & pernicieux mal de Naples porté par deça par les Espaignolz, qui les premiers voyagerēt auec Christophle Colomb, comme nous auons dit en nostre histoire des Charles, auquel on a pourueu par le moyen du boys sainct, & Gaiac pris au mesme pays d'où la contagion estoit venuë.

Mal de Naples par qui porté en Europe. Voy l'histoire des Charles. liu 15.

Aussi en ce païs Canadien apres que les François y eurent enduré l'assault de ceste pestilence, ilz trouuerent aussi les moyens d'y remedier voyans que les sauuages s'aydoient de la decoction d'vn arbre qu'ilz appellent en leur langue Amedà, auec laquelle ilz sentirent plus d'effaict pour leur santé, que si tous les medecins de Mont-pelier y eussent dressé le bastiment de leurs receptes. Ce peuple assez escpluché par nous, faut passer outre, & voir ce qui suit, tirant, ou à l'Occident, ou au Midy en ces Indes, & laissans à part vn infiny nombre d'Isles tant peuplées que non habitées, les peuples desquelles imitent les mœurs de ceux de terre ferme, verrons quelz sont ceux de la Floride, & quelle est la temperature de leur region, veu que souuent nous auons ouy parler de ceste terre, & pour laquelle les François & Espaignolz se sont assez opiniastrement entretastez laissans leurs corps pour engresser les terres de ceux qui quelque amitié que monstrent à quelle que ce soit des parties, sont ioyeux toutefois de se veoir depestrez de ceux qui les visitent, non pour bien que ilz leur vueillent, ains afin de se preualoir & de leur terre, & de leurs richesses.

Amedà arbre guerissant la peste des Canadiens.

Or est la Floride posée à quelques trente deux degrez de latitude septentrionale au troisieme Climat, mise presque souz le tropique d'Esté en la mesme consideration qu'on peut imaginer le païs d'Egypte, & par ainsi quand les François estoient à Canadà, & qu'ilz s'enqueroient des païs esloignez de celle terre, ilz eurent pour responce qu'il y auoit plus outre, loing du chemin d'vne Lune (car c'est ainsi qu'ilz comptent leurs espaces, & iournées) vn païs plus chaut que le leur, & où les glaces, ny les neges ne regnoient point si longuement, lequel païs abondoit en fruictz, herbages, fleurs, & delices plus que celuy où ilz habitoient.

Description & assiette de la Floride.

Et eſt la terre Floride faite cõme vne preſque iſle, ainſi qu'õ deſcrit le païs de Dannemarch entrant en poincte bien auant en la mer, qui la baigne de tous coſtez, fors celuy qui a regard vers le Septentrion, & voit à l'Orient la grand eſtendue de l'Ocean qui ſepare l'Europe de ces terres nouuellement deſcouuertes, à l'Occident luy giſt la nouuelle Eſpaigne deſcouuerte par Guſman Eſpagnol : au midy elle regarde l'iſle de Cuba, à preſent Fernandine, qui eſt vne des premieres habitées par les Eſpaignolz, & deſcouuerte par Chriſtophle Colomb : & a pris le nom de Floride de la beauté de ſon païſage, entant que ceux qui y aborderent les premiers la voyans ſi verdoyante, pleine de bois touffuz, foreſts ſpacieuſes, & grãdes, & comme les prez y eſtoient tapiſſez par la diuerſité des fleurs, qui embelliſſoient tout le païſage, luy donnerent ce nom de Floride, qui reſſent plus ſon Eſpaignol que le trait de la langue Françoiſe: auſſi ce a eſté Iean Ponce Eſpaignol, qui l'an de noſtre ſalut, mil cinq cens douze, eſtant deſapointé par l'Admiral Colomb de ſes charges en l'iſle de Boriquen, arma quelques nauires, & courant fortune priſt terre à la pointe de la Peninſule qu'encores à preſent on nomme le Cap, ou Promontoire de Iean Ponce: lequel & pour veoir le païſage beau (comme i'ay dit) & pour auoir pris terre le iour de Paſques Flouries, appella toute la prouince du nom de Floride.

Pourquoy ceſte Prouince eſt ditte Floride, & par qui ainſi appellée.

Les habitans de laquelle ſont vaillans, hardis, forts, adextres, & legers, & aſſez ſubtilz, & fins, acoſtables, gracieux à qui ne les faſche point, & qui ont donné de grands affaires aux Capitaines Eſpaignolz, qui ſe ſont mis en deuoir de les aſſuietir, & leſquelz n'y ont rien gaigné autre cas, ſinon qu'ilz ont laiſſé ce tiltre à la Floride, qu'elle eſt le Cemitiere des Eſpaignolz: veu que de belles troupes y ont finy leurs iours miſerablement en cherchans les mines d'or & d'argent, dequoy ilz ſont plus curieux que de gaigner les hommes, & ſur leſquelz ilz veulent commander de brauade, ainſi que leurs hiſtoriens meſmes recitent, & ſe plaignent, & d'vne ſi gloute conuoitiſe d'auoir, & d'vne cruauté ſi extrauagante qui a rendu odieux le nom Eſpaignol dés le Septentrion iuſques aux parties auſtrales, & ſ'ilz ont des ſubietz, c'eſt que les pauures gens ne peuuent ſ'emanciper de telle ſeruitude: & quoy que les Roys d'Eſpaigne ayent deſapointé pluſieurs chefz, à cauſe de ces façons ſi cruelles, ſi n'ont ilz peu deſraciner ce malheur, qui deſpeuple les païs qu'on alloit viſiter pour conuertir les Idolatres.

Floride eſt le Cemitiere des Eſpaignolz.

Ie ne veux m'amuſer longuement ſur ce qui ſ'eſt paſſé entre les noſtres & les Eſpaignolz pour raiſon de ce païs, & comme le Capitaine Iean Ribaud y eſtant abordé, & ayant graué les armoiries de France en vne certaine roche pres la Riuiere de May, qu'il nomma ainſi pour l'auoir deſcouuerte le premier iour du moys de May, fut occis, & maſſacré malheureuſement, & cruellement eſcorché par ceux qui deuoyent auoir plus de reſpect & aux Chreſtiens, & à ceux contre leſquelz ilz n'auoient point de guerre, ſi ce n'eſt qu'ilz eſtiment que l'Eſpaignol ne ſoit plus Eſpaignol dés qu'il eſt hors des terres de l'Europe.

Riuiere de May à la Floride nommée par les noſtres.

Et ne diſcourray encor le voyage du Capitaine Laudonniere à la Flo-

Laudonniere Capitaine François.

ride auquel i'ay parlé, & qui me communiqua partie de ce qui luy e-stoit ſuccedé & en ceſte entrepriſe, & moins m'arreſteray ſur la vengeance priſe par le Capitaine Gourgues ſur les Eſpaignolz, qui ſ'eſtoyent faits maiſtres du fort de la Carline ſur la Riuiere dé May au pays ſuſdit, lequel il a ruiné apres auoir occis tout tant qu'il y trouua de gens y enuoyez par les Eſpaignolz du Mexique, & raporté en France l'artillerie que on auoit pris audit fort ſur Iean Ribauld, me contentans de veoir quelz ſont les hommes de ce pays Floridien, & quelles leurs couſtumes, religion, & façons de vie. *Carline fort de la Floride.*

Leur viure eſt tout ainſi par communautez que celuy des Canadiens, mais les hommes y ſont plus bruſques, fiers & qui difficilement ſe laiſſent acoſter, car c'eſt ainſi que les Eſpaignolz en parlent, & les dient eſtre Antropophages, à cauſe qu'ils en mangerent quelques vns d'entre eux plus de haine qu'ilz portent à toute la nation que ce ſoit leur naturel, veu que les Françoys qui y ont frequenté long temps en racomptent des choſes fort diuerſes, les eſtimans acoſtables, gracieux, & aſſez charitables, quoy que ſubtilz, & deffians, & qui ſoupçonnent pour peu d'occaſion qu'on leur en donne, veu que le Capitaine Gourgues ſe louë fort de la debonnaireté d'vn des roitelet de ce pays nommé Satiroa, lequel luy feit tout le recueil, & honneſtetez deſquelles homme ſe ſçauroit aduiſer. *Mœurs & cōditions des Floridiens.*

Au reſte d'eſtre mange-hommes il n'en dit mot, toutesfois ie penſe que le temps paſſé ilz ſ'en ſont auſſi bien eſcrimez, & que les Caniballes, les Ameriques, & que les anciens Scythes auſquelz ilz ſemblent raporter aucunement: & ſont leurs armes, comme auſſi de tous leurs voiſins des arcz, & ſaiettes, & des maſſues de boys, n'ayans aucun vſage de fer que celuy que leur fourniſſent les Européens. Ilz ont des temples, où ilz adorent le ſoleil à cauſe qu'il donne vie & accroiſſement aux plantes, & ſemences, & auquel ilz ſacrifient & les eſtrangers pris en guerre, & leurs propres enfans ainſi que le ſort leur eſchoit ſans que perſonne oſe y reſiſter, ny dire choſe qui puiſſe ſeruir au contraire. *Religion & ſacrifices des Floridiens.*

Or ſe fait le ſacrifice en ceſte ſorte: le iour ordonné pour iceluy e-ſtant eſcheu tous ſ'aſſemblent en vne plaine campaigne, où le ſiege du Roy eſt dreſſé non ſi ſuperbe, & magnifique que celuy du grand Cam des Tartares, ains ſ'aſſeoit le Prince Floridian ſur vn lit de natte, & de quelque coton, acoudé ſur iceluy, & appuyant ſa face ſur la paume de ſa main, ce pendant voit-on autour de luy des principaux qui ſaultent, & dancent en tout ce qu'ils ſont, ainſi qu'auons dit eſtre fait par ceux de Labradour, Canadà, & Hochelagà, ſans que pour cela ce beau Roy face aucun ſemblant de toutes leurs careſſes, ains diroit on qu'il reſue & ſe contriſte pour le maſſacre qui ſe doit faire bien toſt apres en ſa preſence.

Cecy fait quelque eſpace de temps, voicy venir les parens pere, & mere ou autres plus proches de celuy qu'ō doit ſacrifier, cōduiſans la miſerable victime, & qui auāt q̄ l'offrir au Prince ſe proſternēt par terre, cōme s'ils le requeroiēt de miſericorde: toutefois voiās qu'il ne ſ'ē eſmeut aucunemēt

ilz se leuent,&prenant l'enfant se mettẽt à dançer, & faire plusieurs tours chantans & dançans enuiron le siege du Roy, & tenans tousiours ceste pauure offrande en l'air, chascune fois qu'ilz tournent, la posans sur lestomach du Prince.

Leurs tours finis ilz le presentent au Roy, qui luy met premierement la main sur la teste, puis le prenant luy donne le premier coup pour l'assommer, & laissant le reste du massacre pour l'exercice des parens qui le paracheuent, & puis leur est permis de l'enterrer à leur fantasie: entant que ilz respectent tellement la sepulture que le plus grand heur qu'ilz souhaitent apres leur mort, c'est d'estre enterrez auec les plus precieux de leurs meubles: ce qui se recueille assez par les propos que Olotoracà neueu du Roy Satironà tint au Capitaine Gourgues, allant à l'assault du fort detenu par les Espaignolz: car il le pria, comme asseuré de mourir à l'assault qu'il luy pleust, que luy mort, il donnast ce qu'il luy promettoit, à sa femme, affin qu'elle l'enterrast auec luy, esperant que par ce moyen il en seroit le mieux venu, & recueilly au Royaume & village des espritz, d'autant que tous en general croyent l'immortalité des ames, & la felicité des gens de bien en l'autre monde, s'estimans les grandz filz du Soleil, & disans la Lune estre leur tante, ausquelz ilz font la reuerence, & les saluent en dançant, ainsi que dit est cy dessus, veu qu'ilz ne sçauroient monstrer signe de leur ioye qu'en gambadant.

Sepulture en grand pris entre les Floridiens.

Vous qui lisez ordinairement l'histoire Grecque, & les anciennes façõs que les Grecz auoient à sacrifier, sçauez bien si les deuins, & prestres Apollons alloient consulter leur Dieu, luy sacrifier & prononcer ses Oracles sans ces mouuements & gestes, & si presque tous les peuples n'ont suiuy ceste folle façon de faire, ainsi qu'on peut tirer & recueillir des bãquetz, & dances des Israëlites Idolatrãs au desert, & dançãt aupres du veau d'or fondu des ioyaux de leurs espouses.

Les Saliens à Rome instituez par Põpilie n'en faisoient pas moins que ces sauuages.

Les Floridiens ont des voysins pres de l'Espaignol, qui sont leurs ennemys mortelz, & auec lesquelz ilz ont guerre continuellement, & ceux cy s'appellent Timangouà, de sorte que dés qu'ilz voyent quelqu'vn des nostres, ils l'appellent Exiasta ysmai, qui signifie enfant du Soleil, & pensent que cest Astre leur enuoye pour les venger des courses & tyrannies des Timangouà leurs anciens aduersaires: & voila quant à la Floride, & mœurs des habitans en icelle.

Timangouà peuple ennemy des Floridiens.

Des peuples Septentrionaux dez la Floride iusqu'à Themistitan, le long de la riuiere des Palmes, & l'isle nommée Malhado. Chapitre quatriesme.



LVARO Nunnez en sa relation du pays descouuert entre la Floride, & le pays du Mexique, nomme plusieurs sortes de peuple, mais tous fort cruelz sans amitié ny foy aucune, comme ceux qui ayant receu les Crestiens, & banqueté en leur compaignie ne faisoient conscience puis apres de les aller assaillir sans respect de leurs mesmes Caciques qui se tenoyent auec les Chrestiens: & quelques ostages qu'ils eussent donné, ou receu, si ne se soucioyent ilz pourtāt de tenir parolle, ains s'armoyent cruellement contre les nostres, qui a esté cause que les Eespaignols bien que y ayent donné attainte, si n'ont ils peu en venir au dessus: toutesfois verrons nous les mœurs de ces peuples selon que nous l'auons recueilly des liures, & memoires de ceux qui ont voyagé dez la Floride iusqu'au Panuco, qui est le chemin de presque quatre vingts lieuës tirant au Nord, & sur le poinct du Tropique d'esté, à quelques 28. degrez de latitude.

Aluaro Nūnez à descrit plusieurs prouinces de l'Isle Occidentale.

Or les peuples plus par Nunnez remarquez sont ceux de l'isle de Malhado, qui signifie mauuais destin, à cause que là les Espaignols perdirent la plus part de leurs gens qui estoyent eschapez de la terre ferme, loing de laquelle peut estre ceste isle de sept à huit lieuës, entant que les sauuages s'estoyent resolus, voyans les Chrestiens rompus de trauail, pressez de la faim, & affoiblis de maladie, de les occir trestous cruellement. Les Insulaires donc (selon qu'ils disent) sont grands de stature, bien proportiõnez de membres, dispostz, & allegres de leur personne, comme aussi sont ceux de terre ferme, la legereté desquelz est telle qu'à la course ils prendront gaillardement vn cheureul, ayans des arcs, & flesches pour toutes armes, mais desquelles ils s'aydēt fort adextrement. Les hommes se percent vne de leurs mamelles, & les aucuns toutes les deux, & au trou ils mettent vne flesche longue, & faite de canne de pied & demy, & assez grossette, & se fendent les leures par dessous, y mettans aussi vne petite piece de Canne en vsent de mesme aux fesses, où ils se trauersent semblablement vne Cāne assez longue. Ceux de terre ferme en la region ditte Aplacen sont forts, legers, & dispostz portans des arcs lōgs de six pieds, mais gros comme le bras, & en tireront de deux cens pas loing, ne faillans de passer la flesche par vn ais quelq̃ espaisseur raisonnable qu'il aye, & sont les flesches de roseau, ayans au bout en lieu de fer, des pierres ou des os esguisez, & qui penetrent bien auant: se vestans de peaux fines, & subtiles, paintes & marquetées bien gentiment, ayans vne telle soefueté d'odeur, qu'on diroit que c'est de l'ambre, ou de la ciuette: portēt encor des manteaux de gros fil, & des chapeaux haults, & pointuz, & larges par le bord, & s'entresaluans se font present chascun d'vne flesche, laquelle ils baisent en signe d'amitié.

Isle de Malhado, & mœurs des Insulaires.

En l'isle de Malhado les habitans y vont presque tous nuds, sauf que les femmes mariées se couurent les parties honteuses auec vn voile fait d'es-

escorce d'arbre, laquelle est si deliée & subtile ,que on iugeroit que ce soit de la laine la pl⁹ fine que on sçache trouuer , & les filles ont des peaux de Cheures,& autres animaux pour se vestir. Les hommes y sont bons guerriers , & les femmes fort adonnées au trauail : & n'espousent ordinairement que chascun vne femme , sauf que les medecins en peuuent auoir deux si bon leur semble,ayans grande amitié, & familiarité ensemble.

Mariage des Malhadiens.

Celuy qui fiance vne fille est tenu d'aporter au pere de son accordée, tout ce qu'il prend, soit à la chasse,ou à la pescherie déz le iour qu'il l'accorde iusque à la fin de sa vie:sans qu'il osast en toucher,n'y manger tant peu soit de la proye:Et son beau pere est tenu luy enuoyer à manger sans qu'il entre en sa maison, non plus que le fiance va visiter le logis de son beau pere : voire s'il se rencontrent ils s'esloignent d'vn trait d'arc presque l'vn de l'autre , & se reculans ainsi ilz tiennent la veuë basse comme ceux qui estiment que s'entre regarder , & parler leur tourne à malheur & preiudice: & de ceste façon vsent encor ceux de terre ferme à plus de cinquante lieuës à la ronde . Ont encor vne autre estrange coustume , que si vn leur frere , ou enfant vient à deceder ils s'en colerent , & contristent estrangement , sans que pas vn de la maison où cést homme sera mort , se soucie de se pourchasser d'aucun viure par l'espace de troys moys, ains se laisseroyent plustost mourir de faim que ce faire,si quelque leur parent ou voisin n'en prend le soing, & les soulage auec espoir de receuoir d'eux la pareille . Ilz seroyent, bien ttompez si quelque grand peste les assailloit , & que ils veissent presque que chascune maison eust vn mort, d'autant que ce ieusne suffiroit pour en despeupler en peu de temps la cõtrée . Ilz ne pleurent point & ne se contristent pour la mort de quelque vieillard,disans qu'ils ne seruoyent de rien plus au monde , que d'empescher la terre sans aucun prouffit : mais pour les petits enfans ils en font le dueil tout le long d'vn an , tous les iours trois fois commençans le pere , & la mere les premiers , & puis tout le peuple imitant leur tristesse , à sçauoir au point du iour , au leuer du soleil , & sur le midy : & au bout de l'an ils font des obseques,lesquelles finies ilz se nettoyeut , & lauent , n'estant permis de ce faire durant le temps de leur dueil.Or enterrẽt ils leurs morts sauf que les medecins, les corps desquels ils bruslẽt dançans & sautans autour du feu tandis que il ard, & s'esiouisans auec grand allegresse, & font de la pouldre des ossemens laquelle ils gardent iusqu'à ce que l'an du dueil expiré , ilz font les hõneurs & obseques du mort,& alors la femme, & parens du medecin deffunt se prosternẽt par terre auec tout le peuple , puis les parens humẽt auec de l'eau les cendres des os comme pour memoire & se decoupent & taillent les bras en signe de grande tristesse.

Estrange dueil de ces Insulaires.

Diuersité d'obseques des Insulaires.

Quelle medecine vsée par les Malhadiens.

Le moyen que leurs medecins tiennent pour les guerir est le feu, & en soufflant la playe,qu'ils auront faite au patient entant que ilz font des incisions,& succent le lieu incisé,tellement que souuent,ils les guerissent:& comme les Chrestiens se moquassent de ceste façon de medecine, ces barbares les accuserent d'ignorance, disant:que s'il est ainsi que les herbes, & mineraux ayent quelque force de guerir, qu'à plus forte raison ce don est ottroyé à l'homme , par le soleil (car ils l'adorent assi bien que ceux de la

Floride) qui est le plus parfait, & à plus de vigueur que tout ce qui a vie en ce monde. Ce peuple Insulaire est Antropophage, & mangeant les hõmes larron, grand menteur, & s'adonnãt à deuination & sorcelerie, cõme ceux que pour auoir songé quelque chose malheureuse en dormãt, ne font cõscience d'occir les hommes, voire leurs propres enfans. & pour deuiner ce qui en doit succeder, & pour auec ce sacrifice destourner ce desastre de dessus leur teste, voire en aucũs endroits de laditte isle ils sont si desnaturez, q̃ de tuer leurs filles, & les getter aux champs affin qu'elles seruent de proye aux bestes, & si on leur demande raison. vous en tirez ceste responce qu''ils en vsent ainsi, affin q̃ elles ne soyent les espouses de leurs ennemys, veu q̃ tous les autres insulaires les ont en detestatiõ, & s'appellẽt Iaguases: & disent qu'elles seroiẽt cause de la multiplicatiõ de leurs aduersaires. Neãtmoins eux-mesme se voulans marier fault q̃ achetẽt leurs femmes de leurs voisins, & en est le pris vn bel arc & deux flesches, & en default de cela ils donnent vn filay ayãt demy aune de large, & autãt en lõgueur. Ces Iaguases se percent & leures, & mamelles, & fesses aussi bien q̃ le reste des Insulaires, & sont estrangement adonnez au peché contre nature ils changent souuent de maison ainsi q̃ font les Arabes de Barbarie, ayãs des nattes faites de ionc, & roseaux auec lesquelles ilz reuestent leurs maisonnettes: & les femmes, & vieilles gens se vestẽt en hyuer, & couurẽt leurs cuisses, & iãbes de peaux de certaines vaches q̃ ils ayẽt des pays plus septentrionaulx, & qui viẽnent en leur pays de terre ferme, car ils sont vagabõdz, lesq̃lles bestes ont le col tortu, & le poil lõg cõme les cheures, & desq̃lles la chair est bõne & sauoureuse. C'est vn cas estrãge de la nourriture de laq̃lle on dit q̃ vse ce peuple pour le soustiẽ de sa vie, cõme celuy qui mãge des araignes, fourmis, vers, lezards, serpẽs, des copeaux de boys, de la terre, & autre: viãdes d'aussi peu de goust, & plaisir au mãger: nõ q̃ ilz acceptent cela à quelque delicatesse, mais pour auoir faute du Mahis qui est la propre pasture de tous ces pays là, & de la racine duquel tous s'aidẽt pour en faire farine, & en pestrir leur pain, & laquelle racine il faut qu'ils aillẽt cercher biẽ loing, au grãd peril de leur vie, veu qu'ils en ont de tel qui les fait enfler cõme crapaults, & sont de fort dure & difficile digestion, neãtmoins la necessité les contreint à s'y ruer dessus, & ne trouuent riẽ d'amer ny dur, ou de mauuais goust, tant extreme est la faim qui les assaut, & oppresse cõtinuellemẽt: & telle q̃ les viperes qui sont poison soudain faisant mourir lhõme, & la fiente des bestes seruent de viãde delicieuse à ce peuple miserable. Aussi pense-ie que la mesme nature est ennemye d'iceluy à cause q̃ luy aussi n'ayme riẽ q̃ soy mesme, & n'a soin q̃lcõque ny de ces enfans, ny des vieillards. desq̃ls il ne se soucie nõ moins q̃ s'ils n'estoiẽt point en estre: & toutesfois q̃lque indigẽce q̃ les Iaguases souffrẽt, si ne cessẽt ils de resiouïr, de chãter, & dãcer à toutes heures ainsi q̃ est la coustume de toutes ces natiõs plus tramõtanes, & Boreales, q̃ ressẽtãs leur pays de l'occidẽt. Outre la famine ordinaire qui fait cõpaignie sãs cesse à ces Barbares encore cõbat cõtr'eux la nature, leur mettãt en cãpagne des Mouschillons qui les piquẽt de telle sorte, q̃ ils õt le cuir tout eleué, & la chair boursouflée cõme ladres, & cõme lesq̃ls ils ont guerre nuit & iour, dressãs des feux

Malhadiens Antropophages.

Iaguazes occient leurs filles & pourquoy.

Maisons des Iaguazes & autres Insulaires.

Viande de ces Insulaires.

Iaguazes n'aymans riẽ qu'eux mesmes.

Iaguazes assaillis de faim & des mouschillons.

pour auec l'espesseur de la fumée, & auec vne persecution se descharger d'vne autre incommodité : & d'autres prenans des tisons ardãs, vont courans, comme fols par la campaigne bruslans, & poursuyuans ceste vermine a belles flammes. D'auantage ne s'arreste guere ce peuple en vn lieu s' i n'y a abondance, & d'eau, & de boys, l'vn pour boire, & faire leur pain, & l'autre pour cuire leur viande s'ils prennent quelque sauuagine, & pour s'ẽ ayder à fumer & brusler ces mouschillons, qui les assaillent si opiniastrement, & ne leur souffrent prendre repos quelconque. Le long de celle coste habitent les Malicons, Cuiaios, Catalcuches, & Auauares, lesquels tous comptent les temps, non par ans, ou moys, ny prenans esgard au soleil ou à la Lune, contens de sçauoir seulement la difference du temps selõ qu'ils voyent que leurs fruits viennent à maturité, & lors que les poissons remuent & sautent sur l'eau: mais en vne chose sont ils fort experts, à sçauoir a la cognoissãce du leuer des estoilles, selon le cours desquelles ils ont de coustume de se gouuerner : & ceux-cy sont aussi suiets à la faim q̃ les precedents, n'ayans guere grans moyens de sustenter leur vie que fort miserablemeut: au reste suiets aux persecutions si euidẽtes du malin esprit que ils sont batus, deschirez, & tourmentez par ce commun ennemy de l'hõme, & ce visiblement. Aussi disoyent ils aux Chrestiẽs (comme racompte Aluaro Nũnez en ses raports) que ceste mauuaise chose, car tel nom luy donnent ils, est vn homme de petite stature, & portant barbe, iaçoit que guere iamais ils ne pouuoyent luy regarder le visage: & que dés qu'il venoit en quelque maison, tous ceux qui estoyent dedans ne cessoyent de trembler, & leur dressoyent les cheueux en la teste, & soudain que cest estonnement les saisissoit, on voyoit sur leurs portes vn grand tison de feu tout ardent, apres lequel entroit ceste malheureuse creature iouãt ses ieux & tourmentant ceux qui estoient en la logette. Quelquesfois tandis qu'ils chantoyent, & dãçoyent, selon leur coustume, ce malin esprit entroit vestu en habit de femme, ou de quelque homme, & souuent prenoit toute la loge la hauçant en l'air, puis la laissant tomber auec vn grand esbahissement de ceux de dedans, & menant vn estrange bruit, & tintamerre

Malicons, Cuiaios Catalcuches, Auauares peuples Occidentaux.

Aluaro Nũnez auteur de ceste histoire du pays des palmes.

Malin esprit tourmente ces Indiens.

Regions voisines du Mexique vers la mer de Sur.

Ie ne discourray plus longuement ce qui est des terres de Saltenangó, Mexuacã. Atlan, Guaxacá, Guatatlã, Cimagtlan, Hespá, Tetitlan, Xalisco Tepeque, d'autant que les mœurs, & façons de vie des habitans ausdits lieux, sont semblables à celles des Mexiquiens, comme ayans les Idoles en honneur, viuans assez ciuilement, & les edifices desquels estoiẽt aussi magnifiques q̃ nous verrons auoir esté les bastimens de la grand cité de Themistitã: mais passans plus outre vers la mer de Sur, que autrement on nõme pacifique, pour ne laisser ce qui conioint l'egalité du globe, verrons le pays de Ceuolá descouuert l'an 1540. par ceux q̃ le gouuerneur de la nouuelle Gallice y enuoya au nom du Roy d'Espaigne, leq̃l pays est entre le Tropique d'esté, & le Pole Artique tirant au Nord, & doublant vers l'Occident en l'eleuation de quelques 60 degrez de latitude. En ce pays est le peuple plus ciuilisé que és regions susdites, bien est vray qu'il ne souffre guere que les estrangers y donnent attainte, ne sçay si c'est à cause des Espaignols que ils craignent, & se doubtent d'estre esclaues de mesme fa-

çon que ceux de Themistitan, veu que quand les gens y enuoyez par le Viceroy, y arriuerent, tout le traitement que on leur feit, ce fut la deffence d'entrer en leur ville, & de sortir des finages sur peine de la mort.

Le pays y est beau, les bastiments faits fort magnifiquement, les hommes blancs pour estre le Ciel attrempé, & plus tirant sur le Septentrion, & de belle stature, allans vestus de coton & de cuir de vache bien elabouré, & qui leur va iusqu'aux talons, se vestans de mesme façon les hommes que les femmmes, si riches que merueilles en pierrerie, & sur tout les esmeraul des y abondent, mais les Ceuoliens tiennent seulement compte des Turquoises, & s'en seruent comme pour monnoye, en portent des ceintures, coliers, & braceletz, & aux oreilles, voire se persans les leures, ainsi que les Ameriques en enrichissent ces deschiquetures faites pour cest effait en leur face. Les habitans de Ceuola qui est vne grand ville, & esgalle presque à Themistitan, font souuent des banquetz ensemble, & ont des maisons grandes, spacieuses & publiques, où ilz s'assemblent plusieurs fois l'an, pour y banqueter & traitter de leurs affaires: ayans vn roy qui leur commande, & qui les conduict en guerre, comme aussi ont toutes ces nations Septentrionales, afin que on cognoisse que c'est la nature qui nous monstre qu'vn estat ne peut longuement durer, sans qu'il y ayt quelcun qui en ayt la surintendãce. C'est ainsi que en auoit escrit vn beau pere, qui disoit auoir fait le voyage, mais François Vasquez capitaine, & vaillant homme, ayant fait le mesme chemin en chante tout au contraire, disant, que ces grandes citez que le frater auoit fait entendre au roy, n'estoient que de petits villages, où neantmoins les logis y estoient gentiment elabourez, ayans & deux, & trois estages, ausquelz on montoit auec des eschelles à main, & ce pays fut par luy nommé Grenade, en souuenance du Royaume Espaignol qui porte ce tiltre. Or quant au pays & peuple d'iceluy, voicy ce que Vasquez en recite. Le peuple de ce pays me semble assez accort, & subtil, d'assez belle stature, allans la plus part tous nudz, iaçoit qu'ilz couurent leurs vergoignes, & ont certains manteaux paintz & qui sont faits de cuir sans coton quelconque à cause que le pays y est inhabile à le porter, pour estre estrangement exposé à la froidure. Bien est vray, que quelquefois il y fait chaut, mais soudain l'air changeant de visage on voit les nuages, & l'abondance fort grande de pluye: Les froids, & les neges y sont & longs & excessifz, ce qui a apris aux habitans & à bastir assez chaudement, & à faire des habits de peaux de bestes, pour se preualoir de telle froidure: laquelle empesche qu'il n'y a aucun fruict, ny arbre fruitier quelconque.

Le pays y est plat, & sans montaignes, assez fertil, en leur Mahis, qui est vne espece de bled comme noz Milletz & en quelques legumes, les cerfz, dains, & autres bestes semblables y sont en abondance, & des cuirs desquelles ilz s'armẽt contre le froid. Ce pauure peuple adoroit l'eau, & ne sçauoit donner autre raison de ceste idolatrie, sinon que c'est elle qui fait croistre, & engendre leur bled, ou Mahis, & que c'est par elle que ilz se sentent sustenter leur vie, & qu'aussi leurs ancestres en auoient ainsi vsé, la trace desquelz ilz imitoient encore. Ces Ceuoliens & leurs voisins ont

Cecy est selon le raport d'vn beaupere, qui se disoit y auoir esté.

Vraye relatiõ de Vasquez touchãt Ceuola, à present la ville s'apelle Grenade.

Quel le pays de Ceuola, temperature & condition d'iceluy.

Ceuoliens adorẽt l'eau, & pourquoy.

pour armes,allans en guerre,vne masse,la rondelle, l'arc auec les fleches, lesquelles en lieu de fer,ont de certains os aiguz au bout,qui sõt poignãs, & acerez au possible:les fẽmes võt vestuës de certines chemises ouuertes par le deuãt, & lesquelles elles ceignent,& qui leur vont iusque aux pieds lesquelles elles attachent auec certains cordõs de cotõ, ainsi que nous en vsons pardeça auec des boutons: & en sont si ialoux,que ceux qui ont demeuré parmy ce peuple,disent n'auoir guere peu voir vne seule fẽme tandis qu'ils ont esté en celle prouince. I'ay dit qu'ilz ont l'eau en grãd' reuerẽce,mais nõ pourtãt n'est elle point la principale diuinité à qui ilz font hõneur,ains c'est le Soleil,tout ainsi que ceux de Canada,& de la floride,biẽ est vray que les Floridiẽs,cõme dit est,offrẽt de sanglans sacrifices à leur Dieu, & luy immolẽt les hõmes,là ou ceux-cy ne sont si cruelz, cõtens de luy offrir vn peu de chacune chose qu'ilz mãgent,& la iettẽt en l'air pour recognoissance que il est le souuerain,& auquel ils rendẽt graces de tout ce qu'ilz ont de vie,cõme en estãt le distributeur. Faisans encor ceste dispersiõ en l'air,pour la perfectiõ du sacrifice,ilz ont de coustume de s'eplir la bouche de Mahis,& autres semences,& en arrouser les assistãs auec grãde ceremonie,Et est tout le pays adõné à ce seruice,aussi biẽ qu'à ceste abomination d'idolatrie est cõioint le detestable peché de Sodomie,y ayant des hõmes,lesquelz dés le berçeau auãt sont dediées à cest vsage infame de souffrir, & lesquelz ne se marient iamais,ny osent s'accoupler à femme, ains seruẽt de boucherie à quicõque veut se souiller en ceste villẽnie. Ont aussi des fẽmes cõmunes,lesquelles demeurẽt separées de celles qui sont mariées, & ne frequentẽt aucunemẽt auec elles,à cause (cõme dit est) que ce peuple est estrãgemẽt ialoux,& ne souffre que personne aproche leurs fẽmes,desquelles en aucũs lieux,les vns en ont grãd nõbre,& en d'autres ilz se contentent d'en espouser vne seule: & voila quãt aux mœurs de ces païs plus Septentrionaux,qui confinent aux terres du Mexique,& la verité desquelz i'ay tiré de ce qu'en ont laissé par escrit Vasquez de Coronado, & Ferdinand Alarcon qui ont fait le susdict voyage.

Ceuoliens fort ialoux.

Ceuoliens & peuples voisins adorẽt le soleil.

Sacrifices quelz faitz au Soleil par les Ceuoliens.

Vilennie des Ceuoliens.

Vasquez Coronado & Ferdinãd Alarcõ ont descouuert Ceuola 1540

Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitans en iceluy, & comme les espaignolz l'ont conquis. Chapit. 5.

IAçoit qu'il y ait de noz Frãçois qui ont fait quelque descriptiõ de la grãde & fameuse cité de Themistitã si ne lairray-ie pourtãt de l'effigier & descrire, suiuãt les memoires qu'ẽ a laissé celuy mesme qui en feit la conqueste: à sçauoir Fernãd Cortez, excellent capitaine, & qui baptisa le païs Mexicain, du nom de nouuelle Espaigne: sans toutesfois que i'aille deuiner à la volée la cause des noms des païs, esquelz le peuple, ne sçachãt mesme, ny son origine, ny l'occasiõ de son nom, cõmẽt seroit il possible que les nostres en sçeussẽt rẽdre raison ioint q̃ i'ay ꝑtesté, & proteste de ne riẽ dire qu'auec le tesmoignage de ceux qui en sçauẽt la verité & qui en ayãs escrit, pour y auoir esté no' sont de tãt pl' proposez à ensuyure, que no' destestõs l'impudence de ceux, qui veulẽt nous paistre de baïes, & no' faire croire leurs cõptes. A propos dõc cõme Fernãd Cortés en son ꝑmier aduis enuoyé à la maiesté de l'ẽp. Char. 5. eust descrite la ꝓuince de Panuco, & en la secõde effigiée

La descouuerte en aduint l'ã 1519. & 20.

Fernand Cortez cõquist le Mexique.

Cortez a escrit trois relations.

la prouince nõmée Sienchim alé, la valée de Cartenai, la regiõ de Telscaltecal, & que il eut repurgé de larrõs le païs de Guasicago, declairé que il a les cõquestes des terres d'Acasigo, & Izuchã, apres auoir descrit les villes de Amaquerucã, Tzapalapa, & Camalcã auec leurs richesses, & n'oubliant de mettre en auãt les petis royaumes cõtenus sous ces nõs de Curulà Tamazalapa, Malinaltebeq, & Tenis, qui sõt prouĩces fort riches en or, fruits, & autres singularitez, à la fin d'autãt que toutes celles cy sont cõprises sous le nom & puissãce du roy Mezicã, & qu'ellet sõt de sa cõtributiõ & obeissãce, il descrit aussi la regiõ du Mexique en ceste sorte: Auãt, dit-il, q̃ rien dire de la fameuse cité de Themistitã, il faut pour mieux l'entendre, sçauoir l'asiete du païs de Mexique, auquel est posée & bastie celle grãd cité, qui est le siege & court royale du roy, & souuerain de toutes les regiõs surnõmées. Mexique dõc est vn païs tout ceint & enuironné de treshauts & tresaspres mõts inaccessibles, au pied desquels neãtmoĩs git vne belle & gẽtille planure, & lõgue cãpaigne ayãt soixãte dix lieuës, & en celuy païs y a deux lacs, lesquelz occupẽt presque toute la prouince, entãt que tous les deux tiennẽt 50. lieuës ou peu s'en faut d'espace, l'vn desq̃lz est d'eau douce, & le goust de l'autre est ausi salée & mal plaisãte au goust que l'eau de la mer, & cestuy est pl⁹ grãd que le lac d'eau douce & to⁹ les deux separez par quelques collines, qui sont au milieu de la campaigne. Depuis l'isle de Malhado, iusqu'au Mexiq̃, & la grãd cité de Themistitã, tous les peuples y habitãs ont de coustume de ne coucher auec leurs fẽmes dés le iour qu'elles se sentẽt enceintes, iusques deux ans apres la naïssance du fruit qu'elles portẽt, & nourrissẽt leurs enfãs iusqu'à tãt qu'ilz attaignẽt l'ã 12. de leur aage, & sõt suffisãs de se pourchasser d'eux-mesmes dequoy viure. Ilz sont si peu charitables q̃ si quelcũ tõbe malade parmy eux en pleine cãpaigne s'il n'est ou leur filz, ou leur frere, ils n'ẽ tiẽnẽt cõpte, ains le laissẽt là pour y mourir, ou qu'il se soulage s'il est en sa puissãce: mais s'il est ou leur enfãt ou frere, ils le chargẽt sur leurs espaules, & l'ẽportẽt pour le pẽser, & guerir suiuãt la susescrite façõ de faire. Ce peuple ẽcor a pour vsage, luy seruãt de loy, de se separer de celles qu'il a en mariage pour l'occasiõ la moĩdre du mõde, & se remariẽt à qui bõ leur sẽble, sauf s'il y auoit des enfãs, car alors, il n'est loisible à aucũ de quiter sa fẽme. S'il ont quelq̃ debat entr'eux ce ne sõt les arcs & flesches, auec lesquelles ils demeslẽt leur differẽt, ains à grãs coups de poing & à belles bastõnades, & n'y a q̃ les fẽmes qui en facẽt la separatiõ: & departy qu'elles ont la querelle, chacũ se retire loing de sõ voisin iusqu'à tãt que sa colere luy passe: & soudain q̃ le desdain s'amortit en leur ame, ilz se reunissẽt ensemble cõme si iamais ilz n'auoiẽt eu aucune meslée. Biẽ est vray que ceux qui ne sont pas mariez n'en sõt pas ainsi, car s'ils querellẽt & se batẽt, ils se retire vers leurs voisins qui les reçoiuẽt courtoisemẽt, les aidãs de ce qu'ils ont iusqu'à tãt que le tout appaisé chacun se retire en sa maisõnete: & sõt en general fort bõs guerriers, & si cauts pouruoyãs, sages, & rusez en ce qui est de l'art militaire, qu'on les estimeroit auoir esté cõduits par les pl⁹ braues chefs que no⁹ ayõs ẽ nostre Europe. Et d'autãt q̃ (cõme i'ay dit) ce peuple ne s'arreste guere iamais en vn lieu, & q̃ il porte ses maisons quelque part qu'il marche: s'il aduient qu'il luy faille

Prouinces cõprises au royaume de Mexique.

Assiette du pays Mexicã.

Continẽce des occidentaux & le tẽps que les femmes alaitent leurs enfans.

Diuorce entre les Indiens d'Occidẽt cõme receu.

Les peuples dés la riuiere des Palmes iusqu'au Mexique bons guerriers.

s'arrester en quelque lieu, où ses ennemys le puissent offencer, c'est lors qu'on voit dresser son equipage, & ses loges au pied de quelque mōt pierreux & difficile, & où il y ayt du boys le plus espais qu'ilz peuuent choisir, puis se retranchent de tous costez, & y reposent à l'aise. Ceux qui doiuēt combatre se couurent tous de boys menu comme qui feroit des pauesades, & ainsi cachez ilz descochēt leurs fleches, & si biē couuerts, que iaçoit que l'ennemy leur soit proche & voysin, si ne peut il les descouurir aucunemēt. Or font ilz vn chemin fort estroict iusqu'au demy mōtaigne, où ilz dressent vn lieu pour la retraite de leurs femmes & enfans, que ilz meinēt tousiours, à cause que tout ainsi qu'elles sont le pl' souuēt l'occasiō de leurs querelles, elles les departent aussi lors qu'ilz cōbatent le pl' furieusemēt. Ce sont les plus fins & rusez à se surprēdre les vns les autres q̄ hōme sçauroit imaginer: au reste quād ils ont querelles particulieres d'vne maison à autre, on ne voit q̄ embusches & aguetz, & des meurtres infiniz faits en trahison & par surprise: en somme c'est la nation la plus diligente en fait de guerre qui soit en tout l'Occidēt, entāt que s'ilz se doubtent de leur aduersaire, ils n'ōt garde de dormir, ains serōt tout le lōg de la nuit en sentinelle, tenās l'arc prest auec vne douzaine de flesches, souuent ilz sortent de leur loge allās ronder autour le vētre contre terre, pour n'estre point aperceuz, afin de voir & sçauoir ce qui se fait au camp de l'ennemy, à fin que s'ilz sentent aucun remuement ilz soient prestz pour se mettre en deffēce. Quād ilz cōbatent ilz se tiennent bas, & s'abaissent pour n'estre attaints de flesches aduersaires, & descochant ilz parlent tousiours & saultēt d'vne lieu en autre: aīsi l'arquebuserie ne leur porte guergrād nuisance quād les nostres les attaquēt, si ce n'est que ce soit en quelq̄ lieu estroit où leau les empesche de se destourner, & gauchir aux coups, & n'y a moyē de les auoir q̄ par l'effort, & gaillardise de la caualerie: laq̄lle ces ces gēs craignēt sur toutes les choses de ce mōde. Or quiconq̄ a affaire auec eux qu'il n'oublie riē de son cœur, & asseurāce, & soit si discret que ces barbares ne cognoissent rien en luy d'estonnemēt, ou faute de hardiesse, d'autāt qu'ils s'aydēt le mieux de telles occasiōs que gens de la terre, tāt ilz sont accorts & subtils, & qui s'enhardissent en l'auilissemēt de leurs ennemis, & courageusement se vengent lors qu'il voyent estonnez leurs aduersaires: voire ne fault leur vser de guere grād gracieuseté durāt le cōbat, ny craindre de les offencer, car ilz se moquent de telz respectz, & estimēt que c'est vn signe euidēt de couardise. Lors qu'ilz sont cōbatās entr'eux de voisin à voisin, & qu'ilz ont employé tout leur munition de flesches, chascun s'en retourne son chemin, sans que son ennemy se soucie de le poursuyure, encore q̄ les fuyās soient en beaucoup plus petit nōbre q̄ ceux à qui le chāp est demeuré libre, car telle est la coustume vsée entr'eux: comme aussi ilz sont acoustumez à souffrir la faim, & soif, & froid plus que tous les autres, & par ainsi ne fault s'estonner s'ils sont si bons guerriers, & si sages que ie vo' ay descrit. La diuersité des Langues y est vne grand fascherie à ceux qui nauiguent le long de celle coste, iaçoit qu'il y ayt vn lagage commun, qui est entendu en l'estendue de plus de 400. lieuës de terre. Passez les peuples susnommez, on trouue les Comes, & Camoles, peuple fort soi

Comme ilz dressent leur camp.

Maniere que ce peuple tiēt en combatāt.

Comme leur combat prend fin.

Comes & Camoles peuples.

& adonné à ses plaisirs, ou chacun s'enyure auec certaine fumée d'herbe, ou pouldre faitte d'icelle plante. Ont aussi vne sorte de boisson faitte des fueilles d'vn arbre qui est semblable à celles d'vn chesne qu'ils cuisent dans de grans chaudieres pleines d'eau, lesquelles ayans donné deux bouillons ilz tirent de dessus le feu, & quand elle est à demy tiede, & que encor l'escume y est par dessus ilz en boiuent: & la hument la plus chaude qu'ilz la peuuent souffrir, mais tandis qu'ils la tirent du vase, & auant que en vser, ils crient & semonnent ceux qui aurōt desir de boire. Les femmes oyant ce cry quelque part qu'elles soyent fault que s'arrestent sans bouger d'vn lieu, ny remuer en sorte quelconque, car s'il aduenoit qu'vne remuast elle seroit battue à outrance, & ce pendant leur boisson gettée, et respandue, à cause qu'ils ont opinion que si tandis qu'ils appellent ceux qui voudront boire quelque femme se remuoit tant soit peu, que quelque cas de malheureux entre en leur boire et d'iceluy en leur corps, qui les fait mourir en peu temps. Ceste boisson a la couleur iaune, et en vsent trois iours de suite sans manger viande quelconque, ne passant iour que chascun n'en aualle plus d'vn seau et demy. Il y a encor diuers autres peuples le long de celle coste, que ie laisse pour vser de mesmes façons de faire que ceux que iusqu'à icy auōs descrit iaçoit que les vns sōt plus courtois que les autres, selon aussi (comme ie pense) qu'ils sont frequentez des Chrestiens, ou en esgard au traitement que leur font les nostres: d'autant que les Espaignolz mesmes confessent, que ces pauures Barbares fuioyent les Chrestiens à cause que ceux de leur troupe, n'oublioiēt rien à prendre deualisans ceux qui les caressoyent, et esclauans les naturelz du pays qui leur offroyent assez et plus volontiers leur seruice. Or auant que retourner sur la coste tirant vers la nouuelle Espaigne, et que venir aux isles qui sont dés la Floride iusques à Iucatan, et au Panuco, nous verrons le plat pays tirant vers la mer de Sur, laissant neantmoins les terres qui regardent le plus le Septentrion, à cause qu'il n'y a encore aucun qui en aye plus descouuert que du long de la mer, et de quelques fleuues és pays de Canadà, Bacaleos, Hochelagá, et Labradour, deschifrez par nous és chapitres precedens. Non loing des Prouinces des Comes, & Camoles, est la region de Cuinao, & vne autre qui l'auoisine laquelle est nommée Cuinaquiro, aboutissant au païs Mexique vers le Midy & Orient, ayant la mer de Sur par Occident, & les susditz peuples pour obiect Septentrional: les Cuinaons, & Cuinaquiriens sont gens fort estranges, & mal acostables & là où les hommes portent des barbes de certaine espece de paille, allās à demy nudz, toutesfois se couurans des cuirs des bestes, & sacrifians les hommes auec vne brutale cruauté, pensans faire vn grand hōneur à ceux qui les viennent visiter, si auec ceste caresse si mal-plaisante ilz les enuoiēt en l'autre mōde. Ce peuple fut iadis subiet aux Roys de Mexique, mais le Royaume estant tōbé entre les mains des Espaignolz, il a tasché par tout moyen de se dispenser de leur obeyssance, se sentant vaillant & fort robuste, & au reste ayant des lieux boscageux, & des aspres montaignes pour s'y retirer, & si courageux, & hardy que Nuno de Gusman escriuāt à l'Empereur Charles cinquiesme, & recommandant la vaillance de ces Barba-

Estrange superstition des Barbares Camoles.

Cuinao, & Cuinaquiro regions Occidentales.

Nuno de Gusman en ses relations.

res, il dit qu'vn Indien voyant vn Espaignol monté à l'aduantage, & armé, auoir passé vne riuiere ne craignist de l'attaquer à tout son espée de boys, de laquelle il luy donna deux ou troys vertes attaintes, & se porta si bien que sans le cheual, le Chrestien eut eu assez d'affaire, neantmoins occist il à la fin ce valeureux Barbare que volontiers il eut sauué, veu la gaillardise, s'y luy eust esté possible de le prēdre en vie. Les Cuinéens biē que adorent le Soleil, suyuant la façon de faire des autres peuples dés le Septentrion tirant à la mer de Sur, iusqu'au pays Mexique: si est-ce encor que ils ont des idoles ausquelles ils font grand honneur, & reuerēce: & quoy qu'ils prennent plaisir lors que les Chrestiens leur parlent de Dieu createur du Ciel, & de la terre, si sont ils si bestiaux, & grossiers d'esprit, q̄ mesprisans cecy: ils ne peuuent desacoustumer le seruice du Diable, lequel ils sentent pour estrange, & mal-gracieux maistre, aussi bien que ceux de Malhado, & que les Iaguazes cy deuant mentionnez. Et n'est grand cas que ce malin esprit les tienne ainsi aueuglez, veu que là où leurs voisins ont quelque modestie, & continence, ceux cy sont si brutalement conduits du desreiglement de leur appetit, qu'ils commettent le peché cōtre nature, & vsent des mariages desquelz est taxé Nerō auoir voulu vser par les histoires Romaines. Ce peuple est en outre imitateur de la brutalité des Caribes & Canibales, entant qu'il mange les hommes tout ainsi que nous faisons la sauuagine, cōme ainsi soit que leur instructeur Sathan leur apprend ceste effusion de sang, & monstre que c'est le plus grand, & plus agreable seruice qu'on luy puisse faire, car il parle à eux, ainsi qu'il fait en Calicuth, cōme nous auons monstré, & ainsi qu'il faisoit au Mexique, & Gusco, cōme i'espere vous deduire és chapitres suyuants. Or les Lacz susditz se viennent ioindre en vne estressissure de terre, qui est entre les deux costaux, & les hautes montaignes, où le destroit peut auoir d'estēdue autant que la portée d'vn arc, & par iceluy l'vn lac entre dans l'autre, & les passans entrent és citez assises sur les Lacz, sans toucher à terre. Et le Lac salé (qui est le plus grand) a son fluz & refluz tout ainsi que la mer, & lors qu'il croist, son eau entre dedans celuy d'eau douce auec aussi grande vehemēce q̄ si c'estoit quelque fleuue se desbordant impetueusement, & de mesme en fait celuy d'eau douce en son accroist, & desbordement s'engoulphant en l'eau salée: Et sur le plus grand est assise la grande, riche, & renōmée cité de Themistitā, estāt esloingné de terre ferme quelques deux bōnes lieuës, & d'icelle auant y a quatre chaussées fort estroites ayans de largeur enuiron la longueur d'vne pique, qui conduisent à la cité, qui n'est pas si grāde q̄ Paris, ou Venise, ainsi qu'aucuns l'ont chanté en leurs comptes, veu que Cortez l'a fait semblable à Seuille, ou Cordonne en Espaigne, qui ne sont pas plus grādes qu'Orleans, ou Tholouze. Mais ce qui la fait paroistre ainsi spacieuse, c'est qu'elle est assise la moitié en l'eau, ayans chacune maison son issue, affin que l'eau puisse couler en montant, ou decroissant, & y va lon sur des Canoës, (ce sont leur vaisseaux faitz tous d'vne piece) ainsi qu'ō passe les canaux sur des gōdoles à Venise. Neātmoins les ruës y sont grandes, & spacieuses, rehaucées fort gentiment auec des leuées faites de boys, affin q̄ l'eau ne s'estende plus que de raison, y a encor

Vaillance des Cuinéens.

Cuinaquiriès grands idolatres.

Cuinéens Sodomites.

Cuinéens & Cuinaquirées Antropophages.

Assiette de la grāde cité de Themistitā.

Themistitā basty tout ainsi que Venise.

des pōtz pour paſſer en terre ferme, & les places de belle eſtēdue où ſe v[e]dent toutes choſes qui ſeruēt pour la nourriture de l'homme .N'y a guer[e] choſe qui ſerue pour le plaiſir, & cōmodité, qu'ō n'y trouue en aſſez grā[d] abondance, & auec tel ordre qu'à chacū meſtier, & eſpece de marchādiſe eſt ordōnée ſa rue ſās qu'ō y meſle d'autre choſe parmy. Au milieu de cha-cune des places y a vne grāde maiſon où ſe tiēnent ordinairement 10. ou 12. perſonnes pour iuger: & decider de toutes cōtrouerſes qui ſ'emeuuen[t] ſur ql'ques achapt, ou vēte entre les marchās: & par là on peut cognoiſtr[e] & la police & l'hōneſtté de ce peuple eſtimé tāt ſauuage, & Barbare, pa[r] ceux qui ne trouuēt rien de ciuiliſé, q ce qui ce fait és terres de leur naiſſan-ce. Voila quāt au baſtimēt, eſtāt ce païs en eleuatiō de quelques 25. degrez aprochās l'equateur poſée au 3. Climat par delà le Tropique d'eſté, le peu-ple y eſtāt d'aſſez belle ſtature, nō trop blāc, ny noir auſsi, à cauſe qu'il ap-proche le Septētrion, & nous eſt auſsi fort Occidētal, magnifique en ſon meſnage, ſuperflu en bāquets, arrogāt au poſsible, & eſtrāgement idolatre auant que les Eſpaignolz ſ'en feiſſent les maiſtres. Et cōme ainſi ſoit que la ville ſoit diuiſée par cartiers, & cōtrées, & qu'ē icelles les edifices y ſoiēt fort bien & ſuperbement dreſſez par tout, ſi eſt-ce que les lieux les plus beaux, & honorables ſont deputez pour aucūs religieux qu'ils ont, & leſ-quelz ſeruēt aux tēples de leurs Idoles deſquelles ils ſont les gardiēs habi-tās pres leurs temples, & Moſquées, ou ilz les tiennent. Ces reli gieux vōt tous veſtuz de noir ne ſe faiſās couper ny barbe, ny cheueux, ne ſe peignās dés le iour qu'ilz entrēt en religion, iuſqu'au iour qu'ils en ſortent: & ſont tous choiſis des enfans des meilleures maiſons, & des plus grās ſeigneurs de la cité, qui portent ceſt habit dés l'aage de ſix à ſept ans, iuſqu'à tāt que les peres les en tirent pour les marier: & plus ſouuent y met on les filz aiſ-nez, & ceux qui doiuent ſucceder à l'heritage, que non pas les autres, affin qu'ilz y aprennent la vertu, & le moyen de bien regir leur famille. Tan-dis qu'ilz ſont là, ne leur eſt permis d'aller voir les femmes, ny aux dames eſt loiſible d'entrer en l'habitation de ces hommes, leſquelz ſ'abſtiennent de certaines viandes en aucunes ſaiſons, & ſeruent ordinairement aux ſa-crifices, & temples de leurs idoles. Ces maiſons de leurs oraiſons ſont fort richement baſties, grandes, bien dreſſées, de grands edifices à l'en-tour pour y loger ces venerables, & ayans vn grand nombre de tours, & quantité de chappelles, où ſont poſez reuerēment leurs faux Dieux ſur des ſieges, ayans des Dais, & Pauillons par deſſus, & diuerſes paintu-res tout autour, & ſont ces ſtatues proportionnées d'vne deſmeſurée grandeur, & laquelle excede la haulteur de quelque que ce ſoit, & faites d'vne eſtrange compoſition, à ſçauoir de toutes ſortes de grains deſquels ils vſent pour leur viure, pillez & incorporez enſemble auec le ſang de ceux qu'ilz tuent pour en faire ſacrifice. Car voulās offrir choſe agreable à leurs dieux, ils prennent vn homme tout en vie, & luy tirent le cœur du ventre & du ſang ils en font ceſte belle paſte pour dreſſer l'abomination de leurs idoles, leſquelles eſtans parfaites en la grandeur que vous ay dit & miſes en leur chappelles, on leur offre grand nōbre de cœurs des pau-ures hommes qu'on leur ſacrifie, & du ſang de ces ſacrifiez en oignent la

Grande police des ſeig. de Themiſtitā

Quelz ſont les religieux des Idolatres du Mexique.

Dequoy les Mexicans fōt leurs idoles.

Abominables ſacrifices des Mexicans

face de leurs simulachres detestables : & n'ayans des Estrangers pour cest effect, les petits enfans de leurs propre pays sont reseruez pour le sacrifice ils auoyent plusieurs chappelles, & icelles obscures & sans que pourtant on y tint aucune lumiere, ou estoyent leurs idoles, chascun en ayant vne particuliere à sa deuotion, & pour toute maladie, ou action ayãs vn Dieu sanglant adoré en leurs affaires, ainsi que iadis en vsoyent, & les Grecz, & les Romians viuans en Idolatrie. Les tours que vous ay dit estre aux coins des logis qui sont voisins des temples, ou Mosquées ne seruent que pour tombeau & sepulture des seigneurs, ou encor il y a des chappelles auec ces Idoles qui sont les dieux particulieres de chascune maison. Ie ne veux m'amuser à vous deschiffrer la beauté de leurs maisons, & iardinages, ny m'arrester, sur la grand industrie qu'ilz ont eu à conduire l'eau douce par des canaux souterrains, & Aqueduitz dans leur ville, & ne me chault de sçauoir si les deniers qu'ordinairement on leue sur toutes les denrées portées vendre au marché sont pour le Roy, ou si elles viennent à l'hostel de ville, entant que la communauté, & les seigneurs de la cité ont grand puissance sur la police : entant que ce sont eux qui donnent pris à toute chose, & establissent les gardes que vous ay dit se tenir és places pour vuider les querelles des marchands, & punir les larrons, ou autres faisans tort à ceux qui trafiquent. On voit encor en leurs places publiques tous les iours des hommes de tous mestiers, qui attendent là à voir s'il y a quelqu'vn qui vueille les employer au mestier duquel ils se meslét, en somme quoy que ce peuple soit Barbare, si est-il policé, & le mieux dressé de tout tant que l'on en a descouuert de la memoire du noz peres: au reste vaillant, & subtil, hardy, courageux, aymant son Prince, & pour la deffence duquel cõtre les Espaignolz il en est mort plusieurs milliers, ainsi qu'encore nous dirons, ayans espluché d'autres choses qui restent à demesler, Ce peuple est de grande stature sans excez neantmoins, dispoz, gaillard, & qui supporte aisément les incommoditez de la faim, & de toute sorte de trauail il ne craint point la mort, & se hazarde courageusemẽt à la guerre, laquelle ils aymẽt sur tout, & caressent ceux qui s'y font cognoistre pour les plus vaillant, le faisans Capitaine, & seigneur, & luy donnent des terres, vassaux & esclaues: & pour le recognoistre en quelque compaignie, qu'ilz soyent luy font quelque marque en ces cheueux, laquelle veuë, chacũ luy fait autant d'honneur presque que si c'estoit leur propre Roy.

Sepulchres des seig. de Mexique ou sont dressez.

Puissance des seig. de la ville de Themistitã.

Conditions du peuple Mexican.

Armes de ceux du Mexique defensiues

Leurs armes defensiues sont certains pourpointz cotonnez, & espais d'vn bon doigt, lesquelz sont fortz, & resistans aux coups, & par dessus ceux là portent encor d'autres pourpointz & chausses qui s'entretiennent ensemble, & qu'ilz lacent, & esguillettent par derriere & tout cecy est fait d'vne grosse toille, & couuert de diuers plumages d'oiseaux de plusieurs couleurs. Les grands seigneurs ont des mailles non de fer, mais d'or, & d'argent, & ce qu'ilz portent qui est couuert de plume est fort à l'esgal de leurs armes : est leur abillemens de teste de boys fait en forme de quelque beste rauissante tenant la gueule bée, comme si elle vouloit engloutir vn homme, & par dessus vn grand pennache enrichy d'or, & de pierrerie. Leurs targues, rondelles, & Pauois, sont de Cannes bien massifs, & dou-

blez de Coton, & par dessus embellis de plumes & lames d'or, & si fortz qu'à grand peine le trait y peut donner attainte, & les penetrer. Les armes offensiues desquelles se seruent le plus sont l'arc, & les fleiches, & vn dard qu'ilz lancent en guerre, le fer des bouts, est vne pierre viue, ou quelque oz de poisson tres-aigu & nuisant: les aucuns font des boutz à trois pointes, qui aussi blecent en trois lieux: leurs espées sont de bois, mais au taillant d'icelles, qui est large de demy pied, ilz mettent de ces pierres aiguisées qui taillent aussi bien ou mieux que rasoir qu'on puisse faire. Vsent encore de fondes & s'en aydent fort dextrement, hardis, & obstinez, & qui à grand peine peuuent estre ostez de leur rang, d'autant qu'ilz tiennēt vn merueilleux ordre estant en bataille: durant laquelle ilz chantent, & ballent & quelquesfois font de si grandz cris, & huées qu'ilz estonnent ceux qui les oyent, & sur tout s'ilz se voyent auoir du meilleur: cruelz au possible, comme ceux qui ne pardonnent à homme tant leur soit-il proche, & ne respectent aucun aage ny sexe tuans tout, & les mangeans, s'ilz ne peuuent les emmener auec eux en captiuité. Leurs habillemens sont certains manteaux faitz de Coton comme des linceux, ouurez for diuersement, & desquelz chascun en a deux ou trois, & les lient par deuant sur l'estomach: en hiuer ilz se vestēt de certains habits faits de plume fort menue, qui semble estre de soye cramoisie, & veluz ainsi qu'on porte par deça les chappeaux de soye, & en ont de rouges, noirs, blancs, gris, & iaulnes. Couurent aussi leurs parties honteuses, tant deuant que derriere auec des froutoirs fort gentils, & galantement elabourez, auec de grands boutons & houppes diuersement coulourées, qui leur pendent mignonnement de tous costez, & ont des souliers qui n'ont que la simple semelle, sauf que par dessus y a vne couroye qui vient dés la poincte se ioindre au talon, où est attachée auec quelque boutons: ne portent rien sur la teste, si ce n'est à la guerre, & en leurs festes, & dances qu'ils ont de longs chappeaux, & iceux faits de diuerses couleurs & manieres.

Armes offensiues du Mexican.

Vsage du Mexican en bataille & sa cruauté.

Habits de Mexicās hors de guerre.

Les femmes ont des chemises de Coton sans manches, qui ressemblent des surpeliz, longues, larges, & subtilement elabourées partout, gentimēt contrepointées par les bords, & frangées non sans grande industrie, & de telles chemises en portent deux, ou trois faites diuersement, mais vne qui est plus longue que toutes les autres. De la ceinture en bas elles portent encor vn habillement de Coton fin, qui leur va iusqu'à la pointe du pied, & ne portent rien sur la teste, laissans leurs cheueux espars, qui leur courent les espaules, & sont beaux encore qu'ils soyent vn peu noirastres, & de couleur de chastaigne: il est vray qu'és païs chaults, & voisins de la mer elles ont des couurechefs tanez, & faits en resu, comme voiles: desquelz elles se garentissent cōtre la chaleur. Leur viure est assez somptueux ayās de Poulles, Cailles, Paons, Oyes, & Canartz: & tuant pour leur ordinaire des Cerfs, Cheureux, Lieures & Counilz: ont abōdāce d'herbes & fruits, & se plaisent fort de la verdure, & des potages: & neantmoins sont gens sobres, & qui se contentent de peu autant que nation qui soit sur la terre. Leur pain est fait d'vn certain grain qu'ilz nomment Tagul, ayant figure d'vn poidz les vns estans rouges, autres blancz, & autres noirs, qui estant

Comme s'accoustrent les dames Mexicanes.

Viure, & sobrieté des Mexicans.

Quel est le blé des Mexicãs, & comme ils font leur pain

femez la tige vient de la hauteur d'vne demye lance, iettant deux ou trois branches où est le grain tout ainsi que par deça nous voyons le gros millet, & Pannicle, & lequel grain ils mettoyent apres en auoir osté l'escorce auec de la chaux, & le meulent auec quelques pierres faites expres, & si tost brisé aussi soudain on met ceste farine en l'eau pour en faire paste, laquelle sans leuain aucun, ilz forment en pain, & la font cuire sur de certains tuileaux, grans comme cribles, le mangeans tout chauld, à cause qu'il est meilleur que s'ilz le laissent refroidir. Leur Cachanatle, à sçauoir boisson principale & meilleure de laquelle ilz vsent, est faite & cõposée d'aucun fruit d'vn arbre qui porte le fruit tout ainsi que sont noz Concõbres: & cest arbre est si delicat, qu'il luy faut d'autres arbres touffuz autour qui le deffendent du vent, & du hasle, & neantmoins il demande la terre qui soit & grasse, & non aucunement morfondue: le fruit s'appelle Cacao, que ilz font bouillir & y meslent quelques pouldres parmy pour luy dnnner meilleur goust & consiste ce breuuage presque tout en escume: & ainsi ceux qui en boiuent ouurent fort la bouche afin qu'elle s'escoule, & plus aysément descende en bas le gosier. La police de ce peuple estoit conduite souz l'autorité d'vn grand Monarque qui estoit (auant que l'Espaignol leur ostast leur iurisdiction) comme vn Empereur, ayans plusieurs Roys, Ducz, Comtes, & Barons, souz son obeyssance, aussi bien que les Cheualiers & soldatz, estoient prests à marcher dés que le cõmandement leur estoit fait de la part du souuerain. Or y estoient les seigneurs tellemẽt honorez, obeïs, & respectez qu'il ne leur manquoit rien plus, sinõ qu'on les adorast cõme dieux: La iustice si seuere, & que tout ainsi que iadis les loix de Dracon Athenien estoient sanglantes, ceux cy ne voyoient par leurs ordonnãces crime aucun, qui fust puny plus doucement que de supplice & peine capitale, ou de perpetuelle seruitude. Les larcins, volz, & assasinements y estoient chastiez fort rigoureusement, mesmement si vn homme entroit au iardin ou champ d'autruy, & qu'il ny prist qu'vne poignée de grain, ou quelque fruit s'il estoit pris, le meilleur marché qu'on luy faisoit, estoit d'estre donné pour esclaue à celuy qu'il auoit desrobé. Celuy qui trahissoit le Roy, ou cõmettoit quelque crime contre sa personne, estoit occis cruellemẽt, & sans nulle misericorde auec tous ses enfans: & famille, & parens iusques à la quatriesme generation: & ceste rigueur si estrange estoit cause qu'on respectoit ainsi les Rois, que chascun les honoroit, que on les craignoit, que leurs commandemens estoient gardez, & que les plus grands flechissoient souz leur puissance. Ie vous ay parlé cy deuant des idoles, & de leur figure, où i'auoy oublié qu'ilz les asseoient en vn throsne, auec l'espée au poing, & vne rondelle au bras comme prestz à entrer en bataille, mais ayant parlé des sacrifices cruelz d'iceux, il n'en fault point passer la maniere sans la descrire, afin qu'on ne s'estonne pas si és anciens on lit les abominables massacres faits en l'honneur des dieux adorez par l'antiquité, puis que de nostre temps on a veu celle mesme abomination parmy ce peuple miserable, qui abusé par le malin esprit, pensoit faire vn grand seruice à ses dieux, en espandant le sang des hommes leurs semblables. Nous auons dit qu'ils auoient des dieux particuliers à chascune

Boisson Cachanatle des Mexicans.

Grande obeissance des Mexicans vers leur Roy.

Loix seueres en Mexique.

Punition des larcins.

Loy seuere cõtre les crimes de leze-maiesté.

Dieux Mexicãs armez.

chose à eux necessaire, mais le Dieu commun du païs, & adoré generallemēt de tous estoit nommé par eux Horchilouos, l'idole duquel estoit en vne grande Tour assise au milieu de la plus grand place de la cité, & en la chapelle duquel aucun n'entroit que celuy qui est leur souuerain sacrificateur: or toutes les fois qu'ils ont affaire, & necessité de quelque chose, ils sacrifient plusieurs enfans, femmes, & filles, & des hommes, & s'en fait la ceremonie en ceste maniere. Estant donc prins celuy, qui doibt estre sacrifié, on le conduit par les ruës, & places publiques de la cité paré, enrichy de beaux habits, & auquel chascun fait grandes caresses, & luy recite ses necessitez, affin qu'il en face le message, & le raporte à leur Dieu, puis que il est prest de faire le voyage, puis luy donne quelque chose soit pour mãger ou autrement, de sorte que ce miserable qu'on méne à ce supplice, ains qu'arriuer au temple est tout chargé de presens que luy font les citoyens, qui luy donnent des commissions à despecher en l'autre monde, & tous ces dons reuiennent au proffit du sacrificateur pour le salaire de son execution Pourméne qu'on a ainsi cest homme, il est porté au temple où se dresse le bal, & la feste (ainsi que tout se passe sous la mesure de la dance par tous ces païs) & en laquelle le consacré au Diable gambade saulte, & basle, & s'esiouïst auec les autres. Le bal finy, le sacrificateur qui le doibt massacrer, le desppouille & le conduit a vn coing de la tour en laquelle gist l'Idole de leur principal Dieu, auquel coing, y a vn simulachre de pierre, où il apuye le patient, luy liant vne main à l'espaule de l'idole, & l'autre à l'autre, & le mesme en vsant à l'édroit des iambes: ce que fait, tous se mettent de rechef à chanter & dancer autour de ceste victime, luy comptans leurs affaires, & repliquans leurs necessitez: & chascun luy ayant recommandé ce qu'il veut, voicy arriuer le massacréur (qui est vne grande digité entr'eux) tenant vn grand Rasoir de pierre, mais qui taille à l'esgal du fer le mieux aceré, & trenchant qu'on puisse trouuer & auec iceluy en vn clin d'œil, il vous ouure la poitrine de cest homme au droit du cœur, lequel il luy tire tout chault, & bouïllãt du vẽtre, lequel est mis entre les mains du grand sacrificateur, qui du sang, qui en sort oinct la bouche de leur Horchilouos, & soudain de ce mesme sang en gette en hault vers le Soleil si c'est de iour, & si durant la nuict on sacrifie, c'est aux estoilles à qui on fait cest offre sanglant: & apres on oinct les leures, & la face à tout tant qu'il y a d'idoles au temple ou Mosquée sathanique, comme aussi le dessus, & cornice de la porte de l'oratoire, où est l'idole principale. Ce que fait on brusle le cœur du deffunct & les cendres en sont reseruées comme chose precieuse dans quelque vase, le mesme en fait on aussi du corps, mettant toutesfois separément les cendres en vn autre vase que celuy où sont celles du cœur: & d'autresfois ils rotissent le cœur & les oz des iambes & des bras, & les enueloppent en des drapeaux, & les gardent auec grand reuerence. Et iaçoit que les Dieux soient diuersement contemplez selon la diuersité des prouinces, entant que les vns adorent le Soleil, d'autres la Lune, & Estoilles, les vns se souillans en l'adoration des bestes à quatre piedz, les autres honorans les oyseaux, ceux cy les serpẽs, & les autres les poissons, si est ce que de toute chose par eux

Horchilouos la grand idole de Themistitã

Mode & ceremonie des sacrifices Mexicans.

Horrible sacrifice.

Cendres du sacrifié conseruées.

Infame idolatrie des Mexicans.

venerée ils ont des figures, & representations, & leur offrent ces mauditz & sanglans sacrifices. Et ce qui les affectionnoit à ceste coustume si cruelle, estoit que le Diable parlant dedans ces simulachres leur commandoit d'en vser ainsi, & leur faisoit à croire qu'il se paissoit de ceste viande par eux offerte, & ne mangeoit rien si volontiers, que les cœurs des hommes. Ce peuple est le plus deuotieux en ce qu'il croit, qu'autre qu'on sçache en tout le monde, & si affectionné à ses Dieux que volontairemẽt plusieurs s'offrent pour estre sacrifiez, estimans de sauuer leurs ames, qu'ils croyent estre immortelles, ainsi que font tous les septentrionaux vers les Prouinces, sus nommées, & voit on ordinairement plusieurs qui s'incisent les langues, bras, & cuisses, pour en offrir le sãg à leurs idoles: & ont sur les chãps des chapelles, & hermitages : où les passans vont deuotieusement offrir leur sang deuant leurs dieux, les prians de bienheurer leurs affaires, & les conduire en leurs voyages. Voila quant à la religion, & police de la cite de Themistitan, & des principales du Mexique, où les hommes estans de bon & gentil esprit, ont à present pour la plus part embrassé l'Euangile ayans de bons prescheurs ordinaires qui les destournent de ceste abomination detestable d'Idolatrie, & d'vne cruauté si barbare, & inhumaine. Ce peuple ne se soucie que bien peu des femmes, & en fait le moins de compte que nation qui soit souz le Ciel, veu que pour chose aucune qui peut tourner à quelque proffit que ce fut, vn Mexican ne diroit rien de son affaire à sa femme tant la tint il chere ou l'aymast il à l'esgal de sa personne. Et auant qu'ilz se chrestiennassent quoy qu'ils espousassent chacũ diuerses femmes, comme encore font les Mohometistes, si en auoyent ilz tousiours vne qui estoit la principale, & les enfans sortans de laquelle succedoyent aux biẽs & heritages du pere : ausi en espousant ceste principale, ils faisoyent plus de dances & esbats, qu'en conduisant les autres à leur maison, qui ne seruent q̃ pour le plaisir, là ou l'autre est maistresse, & chef de la famille. Et affin qu'on ne pense point que ceste nation estant estrangement superstitieuse en la persuasion detestable de ces dieux, fut aussi sans quelque recognoissance de l'honneur, que presque tous les hommes de la terre ont porté à la sepulture, fault noter que les Mexicans tous voire tous les Occidẽtaux dés la region de Panuco, iusqu'à Labradour, & Baccaleos se soignẽt grandement de faire que leurs mortz soyent mis en terre, & quelque bestise qu'on leur attribue si ne sont ils point si bestiaux que furent les Hircaniens iadis, qui permettoyent que les bestes fussent celles, qui seruoyent de sepulture à leurs parens, veu que ceux cy quand quelqu'vn d'entr'eux est mort, dressẽt vn tombeau fait de pierre, & cõme vne fosse voultée, dans laquelle ilz mettent le corps du deffunct sur vn siege: & aupres de luy posoyent son espée, rondelle, & le plus precieux de ses ioyaux fust d'or, argent ou pierrerie, & des viandes pour quelque iournée, ayans opinion q̃ les morts faisoyent quelque grand voyage, pour lequel paracheuer les viures leur estoyent necessaires, & les armes vtiles à fin de s'en preualoir pour quelques iournées. Et si c'estoit vne femme encore n'estimoyent ilz point qu'elle fut oisiue, puis qu'en sa fosse on mettoit sa quenoille, fuseauz, mestier, & autre chose du mesnage-

Deuotion superstitieuse des Mexicans

Femmes peu respectées au pays de Mexique.

Mariage des Mexicans.

Sepulture des Mexicans quelle.

des femmes, & d'autres brusloyent les corps, à l'imitation (& Grecque & Romaine) & puis enterroyent les cendres, qu'ils honoroyent auec grand reuerence. En somme quelque douceur que ce peuple se monstrast en sa societé, si estoit-il Antropophage, & si friát de la chair humaine, que toute venaison luy venoit à contrecœur au pris de ceste viande, & alloyēt souuent à la guerre se hazarder à la mort, pour prendre des captifs, & dessus lesquels il peut rassasier la gloutonie de son apetit, & au reste tous Sodomites & yuroignes, comme ceux qui boiuent leur bruuage sans mesure quelconque & c'est telle façon de viure qu'ils ont entre eux, mais reste à voir comme ils se gouuernent enuers leur Roy, lequel nous auōs dit qu'ils respectent sur toute chose de ce monde, & les richesses duquel ie ne veux descrire, veu que Cortez qui en a veu la plus part, confesse n'estre en sa puissance de declairer entierement l'or, argent, images de ces metaux les mieux faites, & elabourées que orfeure du monde sçauroit mettre en œuure & dit que les seuls ouurages de plume sont dignes d'estre esgallez aux choses les plus rares qu'on face par deça sans qu'il mette en compte la pierrerie qui est sans nombre, & ne puisse rendre compte du reuenu de ce grand Roy, qui de son temps (à sçauoir l'an 1540.) s'apelloit Montez vmá homme accort, vaillant subtil, & d'vn grand cœur, les terres duquel il fait de plus grand estenduë que ne sont toutes les Espaignes. Ne pouuās donc specifier ce que dessus, à tout le moins deduirons nous la magnificēce de sa court, à cause que ordinairement presque il se tient à Themistitan, comme aussi font tous les seigneurs circonuoisins, lesquels tiennent leurs enfans à la suite du grand roy pour y estre nourris, ainsi que le voyons aussi estre par toute l'Europe: ayant chacun de ces seigneurs des thesoriers, & receueurs pour recueillir les daces & tributs de chacune Prouince, & de ce il fault que rendent compte au souuerain, ayans certains caracteres que ils entendent, & desquels ils vsent à faire les despesches, tāt pour leuer les tributs, que pour payer la gendarmerie, ou fournir à la despence du seig. lequel se plaist en toute sorte de bestes, & d'oisaux d'estrange façon, & à tenir des hommes, & femmes monstrueux en leur figure, & pour chacune de ces choses y auoit des Palais pour les nourrir, & des hommes qui ne se soignoyent que de prendre garde que rien ne manquast pour leur nourriture. Mais du seruice du seigneur tel en estoit l'ordre, ainsi que bien le descrit le susdit Capitaine Espaignol, qui le tint longuement prisonnier, pour auoir voulu trahir les Chrestiens estans en sa Prouince. Le matin dés le point du iour venoyent en court de cinq à six cens seigneurs & des principaux du pays, partie desquelz s'asseoyent, les autres se pourmenoyēt par les sales, sans entrer là part où estoit le roy, & ce pendant les seruiteurs de ceste seigneurie, se tenoyēt en bas és basse courts du Palais, où ils demeuroyent iusqu'à la nuit close que le Prince sortoit pour prendre son repas. Assis qu'il estoit seul à sa table, les seigneurs s'asseoyēt, aussi en leurs lieux, & estoyent seruis de mesme que luy, voire tous ceux qui estoyent dans le palays iouyssoyent de pareil seruice, & à disner, & à souper, si le seigneur disnoit en sale. Or voicy comme on le seruoit: Il y auoit 300. ieunes hommes qui portoyēt de toute sorte de viandes fust chair ou poisson: & d'au-

Mexicans Antropophages.

Grandes richesses du roy de Mexique.

Qui sont ceux qui ont la charge des finances au Mexique.

Superfluité du roy Mexican.

Cortez fait prisonnier le Roy de Mexique.

tant que le pays eſt ſubiet au froid, à chacun plat, y auoit vn reſchaulc pour tenir la viande chaude, portans le tout en la ſale, où le Roy auoit de couſtume de manger, laquelle eſtoit nattée & parée fort richement. Tandis que ce Roy mengeoit, aſſis ſur vn carreau de cuir richemēt elabouré, il y auoit cinq, ou ſix vieillards, qui prenoient leur repas auec luy, mais eſloignez de luy, auſquels toutesfois il donnoit, & coupoit la viande de ſa main propre. Celuy qui ſeruoit deuant le Roy, demandoit les viandes qui plus venoyent à gouſt au Prince, que ſoudain ceux de la grand ſale ne failloyent de porter: il ſe lauoit les mains au commencement du repas, & à la fin, mais la ſeruiette qui luy ſeruoit vne fois à l'eſſuyer, ne luy eſtoit plus repreſentée, ny la viande eſtoit remiſe éz meſmes plats, eſquelz on en auoit porté dés le commencement: & ſe veſtoit quatre fois le iour, ſans porter iamais deux fois vn abillement. Ceux qui entroyent au Palais, failloit que allaſſent pieds nuds, & eſtans apellez pour venir parler au Roy, y alloyent la teſte baiſſée, & les yeux regardans à terre, & le corps courbe ſans l'oſer regarder en ſorte quelconque: & ce en ſigne de reſpect & reuerence, ayans opinion qui celuy qui hardiment regarde ſon ſeigneur à la face, eſt preſumptueux & ne le craint, priſe, & eſtime ſelon que luy commande le deuoir. Le Roy ſortant du Palais, (ce qu'il ne faiſoit guere) il n'y auoit aucun fut de ſa ſuyte, ou de ceux qui le rencontroyent, qui de peur de le voir, ne tournaſt la teſte de l'autre coſté, & tous attendoyent qu'il fut paſſé, ſans que perſonne remuaſt aucunement de ſa place: auſſi quand il deuoit ſortir, il y auoit vn de ſes gens qui marchoit deuant ayant trois baguettes en main, affin que chacun fut aduerty de l'arriuée du Roy, & que perſonne ne luy vint a l'encontre. Ce fut ſur ce Roy ſuſ-nōmé Mōtezumà que Fernand Cortez prinſt la grand cité de Themiſtitan, & pays voyſin, où il abatiſt les Idoles, non ſans vn grand deſplaiſir des habitans, qui diſoyent tenir ceſte façon de vie de leurs anceſtres, que il ne nioyent point que ne fuſſent venuz d'ailleur, & n'eſtre point de tout temps naturels de celle Prouince, mais de ſçauoir dire de quelle contrée ils eſtoyent ſortis, aucun n'en à ſceu rendre certaines nouuelles. Ie ne veux m'arreſter aux aſſaults donnez par les Eſpaignols, à la braue deffence des Mexicans, & ne deduiray auec quelle conſtance & le Roy, les ſeigneurs & le peuple aimoyent mieux mourir en combatant vaillamment, voire bruſler leurs propres maiſons, pluſtoſt que viure ſous la ſeruitude Eſpaignolle: ometray auec quelle cruauté Montezumà feit ſacrifier les Eſpaignols, qui eſtoyent allez vers luy, pour le ſemondre de ſe rendre, luy eſtant aſſiegé en ſon palays, ny comme en fin il mourut, d'autant que le diſcours en ſeroit trop long, pour en eſtre l'hiſtoire notable & de conſequence, ioint q̃ Cortez l'ayant deſcrite, & moy n'entreprenant ces deſcriptions, me contente ſeulement de reciter les loix, mœurs, couſtumes, & religion de chacū peuple, ſelon qu'à la verité i'en peux faire le recueil auec l'autorité des auteurs dignes de foy, & qui ne comptent vne choſe pour autre, paignans en Septentrion ce qui eſt vſé en Orient, & attribuant aux Occidentaux les choſes qui ſont propres à ceux qui habitent les terres Auſtrales.

Cōme le Roy Mexicā eſtoit ſeruy à table.

Eſtrange ceremonie à ſe trouuer deuāt le roy Mexican.

Fernand Cortez priſt Themiſtitan l'an 1521. le 13. d'Aouſt.

De l'isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. Chapitre. 6.



D'Autant que le pays Mexican ressent les froidures Septentrionales, & que guere on n'a cognoissance de la mer de Sur en l'eleuation de ce Royaume, auant que passer outre, encor que ce nostre œuure ne soit point dressé comme Geographie, si tasche-ie de mettre les Prouinces chacune en son ranc selon qu'il m'est possible, & suiuant l'opinion de ceux qui iadis ont escrit, & qui de nostre tẽps ont fait la descouuerte des terres nouuellemẽt cõgneuës, Or entre plusieurs isles, & grandes & fertilles visitées de ce temps en la mer qui va vers la Chine & Cathay, qui sont presque en mesme eleuation que nostre Europe, assise entre le Tropique d'esté, & le cercle artique, on nous en a marquée depuis l'an 1550. vne de plus belles & mieux policées de l'vniuers, nommé Giapan, & laquelle à cause de la rarité des façons de vie du peuple qui y habite, ie ne feray le retif de vous descrire tout ainsi que presque mot à mot ie l'ay tirée de Italien, & recueillie de ce que en auoit donné d'aduertissement vn Giapanois mesme, lequel s'estoit fait Chrestien frequentent les nostres qui sont aux Indes Orientales: & selon le peu que i'en ay recueilly ie vous en fais aussi assez escharse largesse, nõ q̃ ce soit par faute de bon vouloir, mais me manquãt le moyen de mieux faire. Celuy donc qui a descrit ceste isle Septentrionale en parle en ceste sorte: que Giapan est suiette à vn roy, ayãt sous luy des Ducs & des Comtes, iusqu'au nõbre de quatorze, l'vn desq̃ls mourãt c'est au fils aisné à qui est deu son heritage & succession: là où s'il y a d'autres enfans, l'aisné leur donne quelque apennage sous condition toutesfois qu'ils luy feront hõmage, & luy obeiront cõme ses suiets, & tributaires. Il dit qu'ils ont vn Roy, mais fault entẽdre Roy principal, entãt q̃ la seigneurie est departie à deux, ainsi que iadis en vsoyẽt les Spartains: & ce premier s'apelle en leur lãgue Voó, ayant sa iurisdiction, & puissance souueraine tãt sur le tẽporel q̃ spirituel, estãs gẽs adõnez au seruice des Dieux ainsi que dirõs cy apres: & toutesfois ce Voó ne va iamais en guerre, & ne se mesle en sorte aucune de faire mourir, ou espãdre le sang d'homme du monde: & c'est pourquoy est crée l'autre Roy, que ils nomment Goxó entre les mains duquel est la iustice, & la charge des guerres, & lequel neantmoins obeit au Voó, qui est tousiours choisi du plus illustre sang, & noble race qui soit en toute l'Isle. Aussi quand le Goxó le va voir, c'est auec reuerence qu'il se presente au Voó, mettant les genoux à terre, & humiliant le chef iusque aux genoux du souuerain, qui aussi est comme le grand Euesque de leur superstition & idolatrie: & quoy que ce grand chef de l'isle & general de la iustice, & de l'armée soit puissant à merueilles, & aye grand suite d'hommes, soyẽt ils seigneurs, capitaines, ou soldats, si est-ce que s'il fait quelque folie, & s'oublie en son deuoir, il n'y a tiltre Royal que le Voó ne luy oste ny teste si haulte qu'il ne luy face aualler.

Isle de Giapã ou assise.

Deux Roys en Giapan, & leur puissãce. Voó roy souuerain Goxó roy ayant la charge de la police

Goxó subiect au Voó.

Aussi l'ordre y est si bien gardé que les moindres respectent auec telle reuerence les grãds, & que les roys mesmes, craignans le nom & maiesté de

leur autorité ne font rie͂ qui soit vituperable, & les petits, esguillonnez de ceste modestie, & craignans la grande seuerité de iustice gardée par ces souuerains, n'osent rien faire que selon la loy, & ordonnances de ceux qui ont en main la puissance, lesquelles ne peuuent estre que rigoureuses, veu l'erreur qu'ils ont en leur opinion, (imitans les fantasies des anciens philosophes de l'escole Stoique,) que tous les pechez sont esgaux, & que autant commet de faulte celuy qui desrobe dix solz, que qui auroit pris en larronnant mille escus à son prochain. Aussi sont ces Insulaires fort equitables, & qui respectent chacun selon son degré & vertu, sans se soucier nomplus des richesses, que de la fortune la plus contraire qui puisse aduenir à l'homme. Ils honorent grandeme͂t la noblesse quelque pauureté qui la suiue, tout ainsi que les gentilshommes se reputent pour dignes de louange ayans fait seruice à leurs Princes, & le tout plus esguillo͂nez de l'ho͂neur & desir de louange, que de crainte qu'ils ayent d'en estre punis. C'est le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iaçoit qu'il soit adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ceux n'ayans d'autre industrie pour se faire des liqueurs à boire que le Ris, ainsi que ailleurs on vse des obelons & de l'orge pour faire la biere, boisson propre aux septentrionaux. Ils ne se plaisent en ieu quelconque, & acomptent à grand deshonneur si vn homme est adonné au ieu, d'autant que on ne sçauroit ioüer (à leur aduis) sans souhaiter le bien d'autruy, & par mesme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & detestent le plus en ce monde qui est le larrecin, car il n'y a nation sous le Ciel qui moins se soucie du bie͂ d'autruy que les Giapanois, & qui reçoiue de meilleur cœur les admonitions que on leur fait, s'ils ont commis quelque faulte. Et (s'il fault croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Iesuites en a escrit) on diroit en lisant la vie de ce peuple, que ç'ayt esté vn Socrate, qui l'a enseigné, entant que s'il est modeste en son action, il ne s'esgare point aussi en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur deuis commun, & si le serment eschoit en leur parolle, c'est le Soleil qu'ils apellent en tesmoniagne, auquel ils attribuent quelque grande diuinité, aussi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous amenez en ce quatriesme liure. Aussi l'adorent ilz, & la Lune auec luy & se raportent de leur foy, & relligion à certains moynes, qu'ils apelle͂t Bonzi, & Pagedy, qui sont comme leurs philosophes, mais plus vicieux cent fois que n'est le co͂mun peuple, & qui se veautrent en l'abomination condemnée de tous honestes, & laquelle ne semble peché en ce pays, à cause que ce sont eux qui seruent à tous d'exemple. Mais auant que specifier cecy plus au long, nous deduirons vn peu le mesnage de la maison royale, & de celuy Voó qui est le chef, & souuerain en la puissance Giapanoise, & lequel vit selon la façon, & maniere qui s'ensuit. Il se marié, quoy que gra͂dement adonné à la superstition de leur folle creance, prenant vne femme de grand maison & qui soit de sa race, & sortie de la famille de ces predecesseurs. Ioint que ce Roy est auec sa femme il n'oseroit en acoster d'autre, comme aussi ains que espouser, il ne se hazarde d'en choisir quelcune

Giapanois estiment les pechez estre esgaux.

Noblesse respectée entre les Giapanois.

Giapanois sobres au manger & excessifs en buuãt.

Boisso͂ des Giapanois quelle.

Giapanois ne iouent iamais

Larcin hay, et puny entre les Giapanois

Xauier Iesuite a escrit ceste histoire en Goa.

Geapanois iurent par le Soleil.

Bonzi & Pagedy sont les prestres des Giapanois.

Quelle vie meine le Voò des Giapanois

qui luy ſerue de paſſetemps. Encory a vne autre obſeruation,qui eſt que ſ'il ne ſe marie auant qu'attaindre l'an 30. de ſon aage, ny a plus remede de ſe marier, comme auſſi ſ'il perd ſa femme auant que venir à ceſt aage ſuſdit,c'eſt pour luy autant de vœu de chaſteté pour toute ſa vie:mais elle mourant,ains que le Voò ayt attaint ceſt aage, c'eſt en luy d'en prendre vne autre pour ſon aiſe,& paſſetemps,lequel encor luy eſt limitté en ceſte ſorte.Lors que la Lune va en diminuant, vous n'auez garde que ce Roy deuotieux couche auec ſa femme,ains ſ'eſloignant d'elle par l'eſpace de 15. iours,vacque à ieuſne, eſtude & oraiſon, ne mangeant qu'vne fois le iour, allant veſtu de blanc,& couronné d'ordinaire iuſqu'à tant que la Lune reprend ſa courſe: & ainſi lors qu'elle vient à reprēdre ſon croiſſant,ce galāt Roy recommence à ſe reſiouir & faire bonne chere auec ſon eſpouſe par l'eſpace des autres 15.iours la menant à la chaſſe,& ſe donnant du meilleur temps qu'il luy eſt poſſible de penſer,pour ſe recompenſer du ieuſne precedent.Et penſe que quelque farouche Philoſophe,qui meſuroit la gaillardiſe des hommes,& la nourriture des moëlles ſuiuant l'accroiſt,ou decroiſt de la Lune,comme eſtant celuy des aſtres,qui le plus a de proximité auec le corps humain, fut celuy qui enſeigna ceſte pratique aux Roys de Giapan,pour ſe tenir plus longuement en haleine,auſſi bien que celuy qui diſoit à ſa femme, qu'il ne failloit point coucher enſemble, ſinon lors que il plouuoit à cauſe des humeurs qui abōdoient pour lors le plus au corps de l'homme. Ceſte nation ne ſe meſle point auec pluſieurs femmes chacū eſpouſant la ſienne, laquelle ſe gouuernant autrement que de ſon deuoir, ſi le mary la trouue en faute, il doit tuer, & elle & ſon paillard enſemble: car ſ'il ne ſ'attaquoit qu'à l'vn ſeulemēt,la iuſtice le pourſuit,& luy fait on ſon procez, & eſt puny rigoureuſement comme homicide: mais ſ'il n'en occiſt ny l'vn ny l'autre, il eſt infame pour toute ſa vie. Si vne femme eſt mal nommée,& que nonobſtant on ne la peuue trouuer ſur le fait, elle eſt renuoyée chez ſes parens,& par ce moyen le mary eſchape le tiltre d'infamie ſ'il ſouffroit les cornes ſans ſ'en reſſētir en ſorte quelcōque:ioint qu'il peut ſe remarier à quelle qu'il luy plaiſt:là où la repudiée eſt deshonorée à iamais,& ne peut trouuer aucun qui aye affaire de ſa compaignie. Infames ſont encore les hommes, qui viuans leurs femmes ſ'accoſtent d'autres de quelque eſtat ou condition qu'elles puiſſent eſtre: & à dire verité, pour hommes Ethniques,ce ſont bien des plus belles & louables conſtitutions qu'homme puiſſe deſirer, n'y ayant rien qui ne ſoit fondé ſur la meſme equité naïue de Nature.Les mariez de ceſte iſle,& qui y ſont des plus reſpectez, ſ'ilz ont des enfans les enuoyēt dés l'aage de ſept à huit ans,à l'eſcole aux monaſteres,deſquelz nous parlerōs cy apres,iuſqu'à ce qu'ilz ont dix & neuf, ou vingt ans, ſans qu'il leur ſoit loiſible d'en ſortir,ains aprennent à lire, & eſcrire,ce qui eſt de Dieu, & des affaires du public,puis le terme expiré ſ'en vont chez leurs parens, qui leur dōnent femme,& les employent au gouuernement de l'eſtat public. Les femmes ayans enfanté ſont par l'eſpace de 15.iour qu'elles n'oſeroient toucher perſonne, & que aucun ne les attouche,& quarante iours ſans entrer en leurs Egliſes: & les eſclaues ſe deliurans leur portée ſont ſeparées du logis de toutes les au-

Le Voò couche auec ſa femme ſuyuant le cours de la Lune.

Digamie non receüe à Giapan.

Punition des adulteres quelle.

Enfans nourris aux lettres à Giapan.

Ceremonies des acouchées.

tres comme aussi font toutes dames, ayans, & souffrans leurs purgations menstruales, & lors aucun ne les aborde, qui ne soit declaré souillé, & qui ne faille que se laue auant que frequenter les autres.

Cruauté non ouïe de celles qui ont trop d'enfans.

Les femmes qui sont pauures, & qui ont grand nombre d'enfans, si d'autres leur en naissent elles les occisent, afin de ne les voir estans grandelets, perir de faim, ou auoir quelque grande disette: & nonobstant que leur iustice soit rigoureuse à punir les fautes, si est-ce qu'elle souffre, ceste cruauté tant barbaresque & inhumaine. Quant à la succession du Voò, le filz aisné, aussi bien qu'en nostre Europe, en porte l'heritage: & s'il meurt sans hoir masle, le plus proche du sang en ligne masculine, est celuy qui iouyst de la couronne, car les femmes n'y sont receuës aucunement: & de mesme coustume vsent tous les autres seigneurs de l'isle Giapanoise.

Droit des successions entre les seigneurs de Giapan.

Les Princes y sont fort courtois à leurs suietz, & obeïssans à leur souuerain: & si par cas il escheoit quelque querelle entre eux, & qu'ilz se guerroyent ensemble, le Goxò est celuy qui leur impose silence, auquel s'ilz desobeissent il leur fait guerre, les desherite & fait mourir, toutesfois leurs biens sont laissez à leurs enfans, ou ayans cause: aussi bien que si lesditz seigneurs estoient decedez de leur mort naturelle.

Goxò punist les rebelles.

Quels sont les Giapanois.

Et comme ces Insulaires soyent presqu'en mesme Climat que nous, aussi sont ils blancs, & peu s'en faut de pareille stature que les Européens, gens discrets, gentilz, nobles, aymans la vertu & les lettres, & qui cherissent fort ceux qui sont ornez de quelque grande doctrine: vsans presque de mesmes façons de vie, sauf que leurs loix ne sont redigées par escrit, & que les matieres, & procez se vuydent de bouche, & non par escrit, & par ainsi les depesches sont beaucoup plus soudaines: mais la rigueur telle, que si vn seruiteur ou suiet, s'oublioit iusqu'à là, que de dire quelque parole, qui despleust à son maistre, ou seigneur, si le seigneur le tuë, il n'en sera faicte poursuite quelconque.

Loy contre les seruiteurs superbes.

Giapanois sorciers, & deuineurs.

Or ne sont ilz si parfaitz qu'il n'y aye entre eux vn grand nombre d'enchanteurs, & sorciers, iaçoit que ceux qui sont les plus gens de bien n'en tiennent pas grand compte, neantmoins sont ilz fort estimez par le vulgaire. Ont encore des Astrologiens, qui sont fort experts és predictions par le cours & reuolution des Astres, & se meslent de dire la fortune, & ce qui doit succeder à ceux qui vont vers eux à conseil: & tous sont soigneux de sçauoit l'histoire de leur predecesseurs, qu'ilz escriuent en leur langue, laquelle est bien for difficile à apprendre: estans ces gens d'vn esprit vif, & subtil, comprenans bien tost ce qu'on leur monstre, et qui se plaisent grandement à ouyr parler des choses celestes.

Giapanois attendēt vne loy meilleure que la leur.

Aussi ont ilz opinion, & s'y attendent auec vn merueilleux espoir, qu'ils seront instruits en vne loy meilleure, que celle qu'ils suyuent: et i'espere en Dieu que ce seront les Chrestiens qui les instruiront en la foy de l'Eglise, veu que c'est la persuasion la plus parfaite, saincte et proffitable qui fut, est, ny sera iamais au monde, comme estāt l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu a faites aux hommes.

Iaçoit que ceste isle soit belle, grande, saine, fertille, & bien airée, si est elle suiette aux tremblements de terre, qui y sont quelquefois si vehe-

mens à cause que elle est fort exposée à la violence des vents, que il n'y a homme qui se puisse tenir debout, durant vn tel esbranslement : & neantmoins on n'y voit point aduenir, que peu souuent aucune ruine de leurs edifices. Giapan n'est point suiette aux serpents & s'en y treuue fort peu, à tout le moins qui soyent venimeux : y a grand abondance de sauuagine, aussi les Seigneurs s'y adonnent fort à la chasse, & est presque tout l'exercice auquel s'adonne la noblesse. Iaçoit qu'ils ayent encore des opinions diuerses sur l'adoration, & que les vns se souillent honorants (comme iadis les plus sages) l'armée celeste des estoiles, & d'autres suiuent l'abomination commune des nations en faisant honneur à l'œuure de leurs mains, si est-ce qu'ils croyēt vn Dieu, createur du Ciel & de la terre, que ilz nomment Deniche, ou Cogi en leur langue, & disent que il n'a pas plus de cent ans que ils ont receu ceste cognoissance, & ce par le moyen d'vn saint homme que ils apellent Xaquá, l'histoire duquel ils comptent en ceste maniere.

Giapan subiette aux trēblemen de terre.

Giapanois quoy que Idolatres, croyent vn seul Dieu.

Xaquà prophete des Giapanois & son histoire.

Qu'il y eust vn Roy lequel veit vne vision, qui l'aduertist que de luy sortiroit vn enfant de grand excellence, & lequel seroit reputé comme Dieu en tout le pays circonuoisin : ce que ayant compté à sa femme elle estant enceinte, enfanta au bout de neuf moys vn fils que ils nommerent Xaquà, à la naissance duquel apparurent deux serpents sur le toit du Palays Royal, lesquels descendans en bas, & aprochans l'enfant, ne luy porterēt nuisance quelconque. Ce Xaquá estant creu iusque à l'aage de dix neuf ans & le pere le voulant marier selon la coustume du pays, il n'y voulut point entendre, mais voyant que s'il s'arrestoit pres de son Seigneur, il luy seroit impossible de resister à sa volonté, s'en fuyt de nuit en vne haute montaigne & icelle deserte, & non frequentée de personne, ou il se tint six ou sept ans en contemplation & y faisant vne austere, & dure penitēce. Lequel tēps expiré, il descend en campaigne, & se met à prescher auec grand zele, & ardeur contre les Idoles que ilz adoroyent, estans monstrueusement Idolatres, & se souillans en plusieurs & diuerses sortes de sacrifices, & inhumains, & detastables, & leur annonça vn seul Dieu, crateur de toutes choses, renouuellant toutes leurs loix, & coustumes, & les reduisāt à vne voye meilleure que la premiere, abatāt les Idoles, comme encore se trouuent des ruynes d'icelles, ainsi que on en voit encore à Rome parmy les antiquitez & ruines de la cité.

Doctrine du Xaquà plus saincte que celle de Mahommet.

Cestuy ayant aquis vn grand bruit de sainteté, & reueré de tous les Insulaires, leur donna cinq commandemens. Le premier desquels fut que ilz ne tuassent personne: Le second leur deffendoit le larcin. Le troisiesme leur proposoit la paillardise comme chose vile & detestable : & par la quatriesme estoyent admonnestez de ne iamais se tourmenter pour occurrence a laquelle on ne peut point remedier : Et le cinquiesme ressentoit sa perfection Chrestienne, entant que il les acheminoit à oublier toutes iniures receues, & pardonner à ceux qui les offençoyent, & n'en poursuyure point la vegeance.

Cinq commādemens du Xaquà.

Leur monstra plusieurs choses concernant tant le seruice de Dieu, que ce que vn chacun doit faire selon son estat, & qualité, commãdant plusieurs ieusnes & abstinences: disant que le chastiment donné au corps est prouffitable à l'ame, & q̃ c'est le moyen pour estre plaisant, & agreable au grãd Denich. Et de ce Xaquà prindrent origine les moynes, & Bonzi que ilz ont en leur isle, & desquelz il en y a de trois sortes tant dedẽs que dehors les villes, ayans des lieux pour se retirer, ainsi que par deça sont les monasteres. Ceux qui se tiennẽt aux villes ne se marient iamais, viuent d'aumosne, & ne portent point barbe, ny les cheueux longs, portans leur vestemẽt long & à grandes manches, ayans tousiours la teste descouuerte, sauf que en hyuer ils se l'affublent, mangeans ensemble, & faisans de grãds ieusnes, & abstinences. Ces Bonzi ne mangent chose aucune ayant sang & vie, & cecy pour se tenir maigres, & amortir les esguillons de la chair: ilz prient Dieu souuent, & enseignent le peuple de leuer les mains en hault, mais de dire quelles oraisons est-ce qu'ils dient, l'auteur confesse n'en sçauoir rien d'autant que encor n'entendoit il leur barragon. Ces religieux sont vestuz de noir, estimez de sainte vie & de grand sçauoir, ayans vn superieur auquel ils obeïssent, ne receuans aucun en leur cõpaignie s'il n'est sçauant & de bonne, & louable vie: mais quelque chasteté qu'ils preschent, si sont ilz taxez d'vn vice abhominable, & auquel ces pays là, & ces peuples sans la vraye cognoissance de l'Euangile, sont adonnez: & lequel est detestable pour estre contre l'institution, & vsage de la mesme nature, & dequoy personne ne les vitupere, si ce ne sont quelques vns qui ayment de leur bõne inclination, ce qui est à abhorrer, & detester. Et nonobstant ceste leur vilennie, si preschent ils, & sont fort escoutez du peuple, lequel ils enseignẽt de croire qu'il y a vn Dieu plus grand que le Soleil, ne que la Lune, & la vertu duquel, quand ils preschent, ce n'est sans gemir & plorer, induisans le peuple à faire le semblable, luy mettans en auant la ioye des bien viuãs, & le supplice des miserables, car ils croyent les ames immortelles, & qu'il y a des Diables, & vn enfer pour la punition des meschants. Il y a encor vne autre sorte de Bonzi qui sont vestus d'vne couleur cendrée, lesquelz ne se marient point aussi, & viuent de mesme façon que les autres, là où les troisiesmes qui aussi sont vestus de noir viuant austerement, ieusnent presque tous les iours, & prient trois fois le iour, ayans des Idoles de bois & icelles dorées, & des effigies paintes contre les murs, & ainsi ilz ne suiuent point l'institution premiere de leur Xaquá, qui auoit aboly leurs Idoles: & y a encor des femmes qui suiuent la mesme façon de viure de ces Bonzi, & Pagody, viuans & prians ensemble, & lesquelles sont estimées aussi saintes, & continentes que ces ministres des Idoles. C'est dommage que ces pauures gens n'ayent gousté la doctrine salutaire de l'euangile, veu le bon commencement de vertu qu'ils ont, entant que si quelcun d'entre eux tombe malade, ces Bonzi le vont visiter, le consolans, & exhortãs à faire testament, & s'ils le voyent estre en peril de mort, c'est lors que ilz luy proposent l'heur de l'autre vie, & le prient de se ne point fascher de quitter ce monde, & les choses presentes qui ne sont que vanité, & de peu de durée: & le malade estant decedé, ils le portẽt honorablement en terre.

Bonzi & religieux qui sont entre les Giapanois.

Vices des Bonzi quelz.

Giapanois croyent l'Enfer & Paradis.

Bonzis idolatres.

Visitation des malades.

Sepulture des morts entre les Giapanois

dans l'encloz de leurs monasteres prians pour son ame, ayans opinion que ceste priere leur soit proffitable en l'autre monde: & enterrēt & paures, & riches sans aucune difference, & ne reçoiuent rien pour salaire, si ce n'est l'aumosne des bonnes gens pour se nourrir & sustenter. On tient qu'en ceste isle ilz ont vne estrange façon de faire penitence, & laquelle se fait en ceste sorte, ilz ieusnent & se contiennent de leurs femmes l'espace de cent iours, & cecy fait s'en vont dedans vn boys profond, & obscur voisin de la cité principale, & au pied d'vne montaigne dedans lequel y a diuers hermitages, & des Pagodis qui s'y retirent pour mieux vaquer à contemplation, & y viure en grande austerité. En ce boys demeurent ces penitens l'espace de deux moys, non sans estre vexez des illusions diaboliques, le malin esprit se iouant de ceux qu'il abuse souz la rigueur de ces fardées saintetez, en leur faisant voir des feux estranges, & ouyr des cris & voix espouuentables, ou aumoins, ces gens se font à croire d'enaprehender le sentiment, comme ceux qui ayans le cerueau vuide ne falut s'estonner s'ils se faignent des visions, entant que pour subsftenter leur vie, ilz ne mangent pour chascun iour sinon autant de riz qu'il leur en peut entre leurs mains: & boiuent troys fois de l'eau toute pure. Le temps finy de ceste penitence ilz sortent en vn desert voisin, & qui enceint ledit Boys, & là se mettent à genoux deuant le Pagodi, luy confessans à haute voix chascun ses faultes, & tous iurent reciproquement deuāt le sainct de ne dire rien de ce qu'ilz aurōt ouy de leur prochain dedans le desert. Auquel tant qu'ilz demeurent ilz n'ont garde de se despouiller ny de reposer, se vestās d'vne grosse toile sur la chair nue qu'ilz ceignent fort estroitement, & allans piedz nudz, & teste nue, & cheminās nuict, & iour sans cesse comme qui iroit en procession: puis se reposent vn long temps autour d'vn grand feu, prians & marmotans leurs oraisons, que ie pense adressent au feu qu'ilz estiment cōme de leurs Dieux: & disent qu'il y a vn maistre qui les cōduit durant ce pelerinage, & en faisant leurs oraisons: & penitence, lequel, quoy qu'ilz ne voyent point, si quelqu'vn s'endort l'esueille à bon esciēt à grāds coups de bastō: ie vo⁹ laisse à penser si ce guide est quelque chose de meilleur, que celuy qui ne cherche que la ruyne des hommes, & est leur charité si froide durant ces belles deuotions, que si quelqu'vn de leur compagnie tombe malade, & ne peut les suyure faisans leur course, ilz le laissent là sās se soucier de sa mort, ny de sa vie: mais s'il meurt en leur presence tandis qu'ils marchent ilz le chargent de pierres pour tombeau, & luy mettent sus vne tablette où est escrit son nom, & du pays de sa naissance, car chacun en porte vn au col, où telz noms y sont escrits pour s'entrecognoistre: Les Giapanois, comme aussi en vsent les Indiens Orientaux, portent les Patenostres de diuerses sortes ainsi que nous sur & auec lesquelz ilz content le nombre de leurs oraisons, plus longues beaucoup que la nostre que nostre seigneur nous a cōmandé de dire, & les disēt cent & huict fois, à cause que leurs docteurs, & Bonzi tiēnent qu'il y a autant de sortes de pechez, esquelz l'homme se peut souiller, & que contre chascun de ces vices, il fault s'armer d'vne de ces prieres. Tous les matins en se leuant ilz disent neuf parolles hauçant les

Estrange façon de penitence en Giapan.

Confession publique des Giapanois.

Le malin esprit afflige ceux qui font la penitence.

Cruauté des penitens Giapanois.

Giapanois vsent de chapellets à dire leurs Oraisōs

doigts de la main droite, estimans que cela proffite pour empescher que le diable ne leur porte nuisance aucune. Il sembleroit que ces gens eussent eu quelquesfois cognoissance de l'Euangile, & que quelque seducteur les en ayants destournez, ilz retiennent encor quelque ombragement de la pieté, & quelque signe de nostre façon de faire. Ne sont si mal apris qu'ils ne croyēt biē que leurs aumosnes, voyages, penitēces ieusnes, & oraisōs ne soiēt fruits dignes pour la remissiō de leurs pechez, & que le tout ne soit proffitable & aux morts, & aux viuans: aussi leurs prestres leur preschēt l'ēfer, où ilz disent que les ames sont tourmentées diuersement par les diables en la gehenne du feu eternel: ont persuasion qu'il y a vn Purgatoire pour ceux qui n'ont point deuëment repurgé leur cōscience auec les ieusnes & penitences: & qu'au Ciel y a des esprits bienheureux, qui seruēt deuant le grand Deniche, que les anges sont deffenseurs des hommes, & les estiment d'vne autre matiere, que d'estre composez d'vn corps elemētaire: & en leurs temples, ils allument des Cierges lors qu'ils prient, & allans enterrer, où brusle rles morts, car toutes les deux sortes sont entre eux en vsage. A certains iours ils sacrifient, non des bestes, ny les hommes, ainsi qu'ils faisoiēt iadis, ains des odeurs aromatiques q̃ le chef des Bonzis presēte deuāt tout le peuple sur vne table dressée cōme vn autel, & les brusle chantant quelques oraisons à Dieu en autre langue que la vulgaire: & c'est ainsi que les enseigna que failloit sacrifier le Xaquà, qui a mon aduis, l'auoit apris des Bramins que nous auons descrit en l'Inde Orientale.

Oeuures estimées meriter entre les Giapanois.

Quel sacrifice vsé en l'Isle de Giapan.

Ce peuple a en si grande reuerence le lieu ou il s'assemble pour y faire oraison que si vn criminel s'y sauue, & s'y retire à garāt, il n'y a officier de la iustice qui osast l'en tirer, sauf si tel homme estoit attaint de larcin, car ce crime ne peut trouuer ny garant, ny deffence, tant sont abominez les larrons parmy les Giapanois. Ils ont des saintz en honneur, & leur dressent des statues, les reuerans & prians, tels que sont Xaquá, & autres de sa secte, sans qu'ils facent aucune feste pour eux, ny pour autre chose, ayant chascun le repos disposé à sa fantasie, comme aussi le trafic n'y est trop grand, & cecy a esté cause que l'isle n'a pas esté si tost descouuerte que celles d'ou l'on tire l'or, & la pierrerie, d'autant que les hommes sont plus soigneux de l'enrichissement de leur bourse que de la gloire de Dieu, ne du salut, & proffit de leur prochain. Aussi en Gapian l'or n'y abōde point, la pierrerie y est incogneuë, l'espicerie n'y croist point, & les viures n'y sont plus abondans que de ce qui est necessaire pour les habitans, qui y mangent pour viure, sans que leur vie semble estre seulement pour māger ils cultiuent leur terre, ont quelques fruits, & des vignes sauuages desquelles ils mangent le raisin sans en faire vin ny despence, aussi sont ils sains à merueille pour viure sans excez, & viuent longuement, à cause que de peu ils se cōtentent en leur repas, I'oublioy le meilleur qui sont parmy ceste gent, Insulaire qui est qu'ils ont des estudes generaux en quatre villes de l'isle, à Meacò c'est à sçauoir, qui est de la cité principale, & en laquelle se tiēt le Roy ordinairement, l'autre est à Bande qui est plus fameuse vniuersité que l'autre, puis y sont Negron, & Frason moindres que les precedentes, mais toutes singulieres, & admirables en ce qu'vn peuple si esloi-

Franchise ès lieux de l'oraison

Pourquoy Giapan si tard descouuerte.

Escoles publiques en quelles villes de Giapan.

gné de toute compaignie ciuile, au milieu de la mer, non guere frequenté de personne se soit contenu en telle purité, & aye humé l'air de vertu parmy l'infection du vice de tout le Leuant, & parties septentrionales qui l'auoisinent. Iaçoit qu'il y ait peu de cartes qui marquẽt ceste Isle, si n'ay ie voulu faillir, l'ayãt trouuée descripte d'en donner le goust au Lecteur afin qu'il voye (estant Chrestien) combien il est redeuable à ce pere puissant, & Dieu de toute misericorde, qui cachant sa lumiere à plusieurs iusqu'à present, nous aye de tant fauorisez, que de nous eslargir sa grace, no' esclairent des rayons de ce Soleil de iustice, lequel, i'espere, espandera aussi sa clairté & sur ces Giapanois, & sur toutes les nations de la terre, à fin qu'il soit le seul pasteur de la bergerie vniuerselle.

Des Isles de Cuba, & Espaignole descouuerte d'icelles, & mœurs des habitans. Chapitre, septiesme.

Christophle Colomb premier descouureur de l'Occident iadis incogneu.

AVant qu'entrer en terre ferme de la Castille nouuelle, ayant descript la plus part de ce qui est au Mezique, que present on nomme nouuelle espaigne, il faut voir les Isles qui sont en cest espace de mer, qui est dés la floride, iusqu'au Promontoire des Canibales, à cause que ce sont esté elles, où premierement les Chrestiens arriuerent lors que Christophle Colomb Geneuois ouurit le pas de l'Ocean pour les Roys d'Espaigne vers les terres Occidentales. La premiere de ces Isles est celle que maintenant on appelle Espaignolle & de sainct Dominique, Espaignolle par Christophle Colomb qui la conquist, & sainct Dominique par ceux qui sont venuz apres luy, luy donnans ce nom à cause de la cité principale d'icelle qui a esté ainsi appellée. Ceste Isle est posée selon le iugement des Pilotes, entendans l'assiette des cercles, entre la ligne partissant où l'equateur, & le tropique d'esté, a huit degrez de la susdicte ligne, & en son eleuation Septemtrionale, ayant vingt degrez, & demy, s'estendant du Leuant au Ponant quelques 150. lieuës de long, & 55. de large. Or cõme ceste terre si spacieuse a esté habitée & qui en furent les premiers citoyens, Pierre Matyr en fait la description en telle substance: que non guere loing de ceste Isle y en a vne autre à present peu habitée, & que les naturelz appellent Malitinà, en laquelle s'estãt esleuée quelq̃ discorde entre les Insulaires, les factiõs & partialitez s'y renforçerent de telle sorte, qu'en fin la partie plus foible fut contrainte de quitter place, & s'en fuyr auec leurs femmes, & enfans & mõtãs sur mer dedans leurs Cannes, & petis vaisseaux s'en allerent au plaisir du vent & de la fortune, qui les poussa en ceste Isle, pres vn fleuue nommé Baha-Boni, où il y a vne petite Isle, en laquelle ilz descendirent la premiere fois, & y bastirent leurs premieres loges, & laquelle ilz nommerent Camoteia, comme encore elle se nõme, & à laquelle ilz vont tous les ans auec grãde deuotiõ, en souuenance de leur fuite, & que ce petit coing d'Isle leur seruit lors de garant, & retraitte: mais depuis entrãs en l'Isle, & la voyans si grande, estimans que ce fut tout le monde luy mirent à nom Quizqueià qui signifie en leur langue, vniuersel, ou toute terre, & passans outre veirent l'aspreté des montaignes, qui les incita de luy donner le nom de

Où est assise l'Isle Espaignole.

Fernand d'Ouide li. 2. des nauigations aux Indes.

Pierre martir de Angleterie liu. des Indes Occidentales.

Bahaboni fleuue en l'Isle Espaignolle.

Comme ceste Isle fut nommée premierement.

Haïti qui signifie aspre, & difficile, & c'est le nom qui luy est demouré entre & parmy les peuples tant insulaires que de terre ferme du païs Indié, neantmoins, les Chrestiens la recognoissent, comme dit est, soubz le tiltre d'espaignole ainsi que Colomb la baptisa l'ayant conquise pour le Roy d'Espaigne. Ceste Isle a tous les iours presque esgaux tout le long de l'an: & lors que le Soleil est au tropique d'esté, il n'altere point la longueur du iour d'vne heure ou guere d'auantage: & affin de faire voir à ceux qui ont opinion que la Zone, ou ceinture qu'on appelle Torride & bruslante, est habitable, & esloignée des incommoditez qu'on luy donne à cause de ses ardeurs supposées assez froidement, faut sçauoir que Haïty estant assez proche de la ligne equinoctiale, tant s'en fault qu'elle soit inhabitable, bruslante & impossible à l'abord pour les hommes, qu'au contraire elle est temperée, ayant l'air serain, sans chaleur, ny froidure qui soyent excessifz: quoy que là où les mōtaignes sont fort hautes, le froid y regne aucunement, à cause de l'auoysinement desdictes mōtaignes. Aussi en toute fleurs, & ne tombe iamais vne fueille fenée qu'vne fresche ne soit en sa place: la terre y estant si grasse, que les Chrestiens qui s'y sont habituez y semans les bledz sont cōtrains cultiuer les monts, & collines qui le sont moins que les vallons, affin que la gaillardise de l'herbe ne suffoque leur semence, & que l'espy ne se perde & conuertisse en feillage, là où sur les haults lieux ilz ne sont subietz à si grande accroissance, & le mesme leur est aduenu des arbres qu'ils y ont portez de l'Europe: neantmoins est il à noter, que ceux qui ont esté en ce païs, dient que les nostres y digerent plus facilement le pain fait du Mahiz, ou Iucà, qui sont les grains de ces païs Occidētaux, que de celuy des bledz qu'on y porte des Espaignes, ou autres prouinces, quoy que les nostres ayent le goust plus sauoureux, & delectable. Haïti est arrousée d'vne infinité de Lacs la plus part salez, aussi est l'Isle Cauerneuse, & ceste amertume d'eau procedant des canaux souterrains de la mer, come ainsi soit qu'en aucuns la superficie, & dessus de l'eau soit douce, mais si l'on espuise guere profond on en sent le goust salé, & mal plaisant à boire: & sur tous les Lacz est estimé celuy que les Indiens appellent Hagueigabon, mais les nostres le nomment Mer Caspie, à la similitude de celuy amas d'eau qui est pres le mont Caucase en l'Asie: & d'autant que s'escoulant vne infinie multitude de riuieres dedans cestuy-cy, si est ce que pas vn fleuue ny ruisseau n'en procede en sorte quelconque, ains engloutist tout lors qu'il y a tourmente & ne sert rien de sçauoir nager, entant qu'il rauist & hommes, & vaisseaux, sans que iamais ilz reuomissent sur les bordz chose qu'il aye abysmée: neantmoins abonde il en poisson, & du meilleur & plus gras de toute la contrée.

Les montaignes plus haultes de ceste isle sont celles de Cibaui, où sont les grandes mines d'or, car ceste Isle abonde en ce metal, comme aussi elle fait en Azur, & autres choses exquises & precieuses, & sont ces monts au beau milieu de l'isle, & si haults qu'il semblent surpasser les nuées, desquelz sortent infinité de fontaines & torrens, qui abreuuent les valons, voisins, qui tousiours sont cultiuez, & où l'on cognoist & experimēte les differen-

Egalité de iours en l'Espaignole.

Grāde fertilité de l'Isle Haïti.

Haïty Isle est cauerneuse.

Hagueigabon lac en Haïti, des nostres nōmé mer Caspie.

Hagueïgabon lac fort dangereux.

Cibaui montaignes ayans des mines d'or

Caïabo prouince.

Cotobivallon

differences des saisons de l'annee, à sçauoir, Printemps, Esté, Automne, & Hyuer, tellement que l'Esté le fueilles sechent sur les arbres, & l'Hyuer elles chéent en la seule valée dite Cotobi, & de la Prouince nommée Caiabo ce qui n'aduient en partie quelconque autre de l'isle. Ie ne m'amuseray plus longuemét à vous deduire par le menu les montaignes, valons, fleuues, torrens, & fontaines, mines, & simples de ceste Isle, entant que nostre principal suiet gist sur la description des mœurs & façons de vie, plus qu'en l'histoire apartenãt au plan, & assiette des prouinces, laquelle neantmoins, ne voulõs de tant mettre en arriere qu'en passans nous n'en disiõs tousiours quelque chose. Et sur tout ne veux-ie point oublier vn arbre qu'ilz ont, & appellent Copei, le fruict duquel raporte aux prunes de noz cartiers, mais la fueille estant large de demy pied, & d'auantage, a seruy vn long tẽps aux Chrestiens de papier, & parchemin, d'autant qu'escriuants dessus auec vn couteau, ou poinçon, la lettre y paroissoit presque aussi bien que si c'eust esté de l'ancre sur du papier: de sorte, que les insulaires voyans qu'auec ces fueilles les Espaignolz se communiquoient leurs affaires, eurent dés le cõmencement si grand frayeur de cest arbre, que voulans dire quelque cas de secret, ilz n'auoiẽt garde d'en parler pres vn lieu où le Copei fut planté, de peur que les fueilles ne parlassent. De leur pain ceux qui en parlent, dient qu'ilz le font, & du Mahiz susnommé és chapitres precedens, & d'vne autre plante nommée Iuccà, de la racine de laquelle ilz font farine, & icelle mise en paste leur sert de pain qu'ilz appellent Cazabi, & qui est fort sain, & de bonne digestion. Les habitãs du pays tiennent qu'auant que ceste racine fut en vsage les insulaires viuoient de certaines racines d'herbes, qui ressemble noz Ciboules, & eschalottes, & d'autres qui sont comme Carottes, les autres qui raportent aux trufles: mais qu'vn vieillard se tenant pres la riue d'vn fleuue ayãt trouué le Iuccà en planta, & aprist aux autres la maniere & de le cultiuer, & d'en vser pour en faire le pain. Au reste pour venir aux façons de vie des Haïtiẽs faut entendre que ce peuple est simple, doux, & sans grande subtilité ny malice aucune, viuant la plus part du temps oysif à l'ombre, content de peu de choses & ne se souciãt dequoy entretenir son corps pourueu qu'il viue. Hommes & femmes y vont tous nudz, bien qu'auec certains linges faits de Coton, duquel ilz ont en abondance, ils se couurent les parties honteuses, mais non si bien que pour peu qu'ilz se remuent, ilz ne facent monstre de tout ce qu'ilz portent. I'appelle ce peuple oysif, à cause que mesprisant les richesses, il luy suffit que les fruits des arbres, & les herbes luy seruent de nourriture, & souuent prenãt son passetemps à la pescherie tãt sur la mer que par les fleuues, d'où ilz en tire plus qu'il n'en sçauroit vser. Le desir & regret de ceste oysiueté perdue depuis q̃ les Espaignolz y sont arriuez, a esté cause que l'isle est presque sans aucun des anciens habitans, qui se sont laissez perir de leur bon gré, faschez que nuict & iour on les employast sans aucũ relasche à chercher de l'or au grauier des riuieres, & à porter du boys és lieux où lon fondoit, où par les boutiques des Sucres: D'autant que n'estant point acoustumez à ce trauail les vns sont morts sous les faix, les autres se sont occis par desespoir de leur main pro-

Copei arbre, de la feille duquel on se sert en lieu de Papier.

Simplicité des Haytiens.

Iuccà racine à faire du pain.

Cazabi est le pain.

Haitiẽs iadis oysifs.

Desespoir des Haitiens causé de la rigueur des Chrestiens.

pre, de despit de se voir reduit à vne si grande misere & ser uitude, en lieu de celle grande liberté en laquelle ilz viuoiẽt au parauant. Il y en a eu d'autres, qui ne se sont voulu marier ny acoster aucune fẽme, de peur d'engẽdrer des enfans qui seruissent de bestes, & esclaue à la tyrãnie & cõuoitise aueuglée des Espaignolz: voire les femmes se sentans grosses prenoient des herbes (car elles sont bonnes maistresses en la cognoissance de la vertu d'icelles) propres à se faire vuider le fruict, de sorte que qui regarderoit à present le nombre des insulaires naturelz, au pris de ce qu'ils estoient lors que Colomb y arriua, il y verroit vne estrange metamorphose: & iaçoit que le Roy Catholique aye fait plusieurs ordonnances pour la liberté, & soulagement de ce pauure peuple, si est-ce q̃ l'auarice de ses officiers à causé l'aneantissement des Insulaires. Le trauail desquelz iadis n'estoit autre que de semer son Iuccà & le Mahis, & de cõduire des eaux des fontaines & ruisseaux auec des canaux par les chãps semez, à cause que tard, & peu souuent il pleut en celle terre en aucuns endroits: & en d'autres plus qu'il n'est de besoing, ainsi qu'en aduiẽt au territoire de la cité S. Dominique. Or auãt que passer outre sur leurs façons de faire, il faut sçauoir leur foy & religion, & quelle opinion ilz ont de la diuinité, quel Dieu ils adorent, & le moyẽ, & ceremonies qu'ilz vsent en l'honorãt, veu que c'est le premier poĩct q̃ les diligẽs lecteurs requierẽt en l'histoire, qui cõsiste en la coustume des peuples estrãges. Iaçoit q̃ (cõme i'ay desia souuẽt dit) tous ces peuples adorẽt le Soleil & la Lune, si est-ce q̃ particulieremẽt en chacũe terre y a quelq̃ cas de peculier, qui n'est pas obserué és autres, cõme ainsi soit q̃ les Haitiẽs outre l'hõneur qu'ilz fõt à ces deux grãdes lumieres du mõde, si ont il opiniõ qu'il y a en vn premier moteur de tout cest vniuers, lequel est tout pouuãt, eternel & inuisible, & lequel ilz nõment Iocauua & Guamaonocõ: croyãs, q̃ ce Dieu aye vne mere, qu'ilz appellẽt de diuers noms mais disent q̃ ce Dieu eternel, sans fin, & inuisible a des messagers departis chascũ en son office, & ayãt son cartier, & lesquels ilz nõment Cemis, ou Tuirà, qu'il n'y a Roy ou Cacique (tel est le nom de leurs Roys & seig.) qui n'aye vn Cemy pour sa guide, & auquel il fait hõneur & reuerẽce: de sorte q̃ ces Tuiraz sont telz en leur endroit q̃ les Genies iadis parmy l'abominatiõ Grecq̃. Ilz affermẽt q̃ ces Cemis leur aparoissẽt de nuit & leur signifiẽt & declairẽt plusi. choses, se mõstrãs en la forme mesmes q̃ ilz les paignẽt, à sçauoir noirs, & tous telz que noz paintres les effigiẽt, iettãs du feu par la bouche, & ayans la queuë cõme vn serpẽt, & les piedz & mains cõme grifes, & mains de quelque oiseau rauissant: aussi les font ilz de ceste figure auec du Cotõ, les vns estãt assis, & les autres debout, & diuerses proportiõs: les vns plus grãds, & les autres moindres. Or selõ le lieu, où ce malin esprit leur apparoit, ilz en font aussi la figure, d'autãt que si c'est dãs les bois, ilz ne faillirõt aussi d'en faire la representatiõ de bois, & la porter liée sur le frõt allans à la guerre, esperãs par ce moyẽ obtenir la victoire: s'il se fait voir dedãs quelque cauerne, ou grotesque, c'est de pierre q̃ l'idole est dressé, & s'il leur apparoit en vn chãp où soit semé leur Mahiz, ou Iuccà: la racine de ces plãtes seruira de matiere pour en effigier leur Cemi qu'ilz estimẽt s'estre mõstré esdits chãps cõme cõseruateur de la semẽce, & celuy qui prẽd la charge de la faire croistre, & y dõner rosée saisonnée: & por-

Fẽm's Haïtiẽnes se font auorter.

Labeur ancien de ceux de Haiti.

Le soleil, & la Lune adorez par to' les Indiens Occidentaux.

Vn seul Dieu recogneu par les Haïtiens.

Cemis estimez messagers du grãd Dieu.

Figures effroyables des Cemis, ou Tuirà.

tent grãd hõneur aux lieuës mesmes où telles visiõs aduiënẽt, car d'auoir tẽples ny oratoires, cõme les Mexicãs il n'en est point de nouuelle. D'autres les font & paignent ayans plusieurs testes, & queuës, & auec vn fier, & espouuẽtable regard, les dents cõme vn chien, aiguës, & representans ne sçay quel grincemẽt, les oreilles grãdes outre mesure, & les yeux estincellãs: & quelq̃ frayeur que ceste figure abominable dõne au cœur de l'hõme si est elle si familiere à ce peuple qu'il n'y a coing en leurs maisons, porte ny bãc, où ne soit grauée la figure du diable, signifiãs q̃ quelque part q̃ ilz soiẽt ilz ont tousiours le Cemis pour cõpagnie. C'est luy qui est leur dieu, puis que celuy qu'ilz estimẽt eternel, & tout puissant, & oysif en leur endroit & que c'est au Tuirà à qui ilz s'adressent pour auoir les choses qui leur sont necessaires soit qu'ilz ayẽt faute de pluye, ou de beau tẽps, ou qu'ilz demãdẽt victoire de leurs ennemis, fertilité, ou bien repos de leurs trauaux & maladies. C'est au Cemy qu'ils s'adressẽt voulãs sçauoir quelq̃ cas de ce qui leur doit aduenir, soit pour le faict de la guerre ou pour l'abondãce du Mahiz, ou Iuccà pour leur viure, & vsent de telle ceremonie voulãs en tirer la verité, & sur tout si vn des Caciques est malade, & de la maladie duquel on vueille sçauoir le succez & occurrence: vn des principaux roitelets, ou Caciques, entre en vne chãbre du logis dediée aux Cemis, accõpaigné de quelques vns des premiers de sa suite n'estãt permis à autre d'assister à ceste ceremonie qu'aux grãds, & deffendu au peuple d'y aborder: Entré qu'il est on luy donne à boire du iust d'vne herbe qu'ilz nõment Chohobbà, qu'il hume par le nez & laquelle il n'a pas si tost prise qu'il perd le sens, cõme vn hõme trop chargé de vin, luy estant aduis que la maison tourne c'en dessus dessouz, & que les hõmes cheminẽt les pieds en hault, & la teste contre terre si grande est la violence de la fumée de ceste herbe, ne sçachant celuy qui l'a goustée, ne ou il est, ne qu'est-ce qu'il fait, tant s'en faut qu'il sçeut dire rien de ce qu'il voit estãt priué, & de sens & de tout iugemẽt, & c'est en quoy le malin esprit se moque de ce peuple que de luy faire croire d'estre Prophete, lors que le plus il est hors de son entẽdement: mais ne faut s'en esbahir, puis que iadis, & les Pithies interpretans les oracles d'Apollon & les Sybilles predisant ce qui deuoit aduenir sentoyẽt de mesmes transports, & que les prestres deuinans, poussez de l'esprit, deuenoiẽt furieux, sans qu'ilz ayent eu iadis honte d'attribuer ne sçay quoy de diuin à cest incensemẽt, & furie. Ayant ce Roytelet digeré aucunement ceste fumée, & la vehemence de sa fureur se passant, il s'asseoit à terre tenant la teste inclinée, & les mains à ses genoux cõme on voit qu'en vsent les femmes, ayans quelque grand tristesse, ou ayant demouré vn espace de temps resuant, & tout songeux, se leue tout ainsi que s'il s'esueilloit de quelque long & profond sommeil, lors hauce les yeux au ciel, marmotte & murmure ne sçay quoy entre les dents, & les parolles duquel personne ne peut entendre que ceux qui sont adextrez à tel exercice. Dés que ceux qui luy assistent le voyent reuenu en son bon sens ilz se mettẽt à rẽdre graces à leur Cemi, de ce q̃ il a laissé partir le Cacique de sa presẽce, luy permettãt le retour vers eux: & puis s'adressãt à cet esueillé luy demãdent des nouuelles du Cemi & des choses par luy entenduës.

De cecy voy Fernand d'Ouid liu. 5 des Indes.

Ceremonie des Haitiens voulãt deuiner quelque cas.

Chohobbà herbe le iust de laquelle priue l'hõme de son sens.

Anciens deuins deuenoyẽt furieux en deuinant. Virgil. 6. Eneid. Aristote aux Problemes. Platõ au Phedre.

Ce maistre roitelet escerueié se vãte d'auoir parlé au Diable, & qu'il luy a promis victoire contre ses ennemis, & au cõtraire qu'il sera par eux surmonté, à cause de quelque faute par luy cõmise en ne luy faisant les sacrifices par luy commandez qui ne sont pas plus gracieux que ceux que font les Mexicãs à leur grãd Idole, leur cõpte la premiere chose qui luy vient en fantasie, soit de la fertilité, ou deffault de viures, de la mort, ou de la vie du Cacique pour lequel ceste ceremonie aura esté dressée. Les aucuns encor de ces insulaires font leur Cemis de Marbre, en forme d'vne femme aupres de laquelle a deux enfans, cõme si c'estoient deux pages, l'vn desquelz ilz disent estre le trõpette ou Herault qui marche par le cõmandement de ceste femme pour assembler les autres Cemis, & les faire venir auec vẽts, pluyes, & grãds nuages: l'autre enfant a charge d'amasser en vn toutes les eaux qui coulent des montaignes, & les fait enfler de telle sorte q̃ elles noyẽt tous leurs chãps, où sont leurs Mahiz, & Iuccà, & font cecy ces ministres toutes les fois q̃ les Haïtiẽs faillẽt de faire l'hõneur deu à ce beau Cemis de Marbre. Or d'autãt q̃ ce sont les Caciques, ou roiteletz qui vsent de la diuinatiõ susdicte fault sçauoir qu'ilz n'aprennẽt pas cela d'eux mesmes, ains y a entr'eux les sages qui sont cõme Philosophes, & que les Insulaires appellent Boitij, ou Tequirà lesquelz leur enseignent principalemẽt deux choses, à sçauoir le principe, & origine de tout ce qui a esté en ce monde, & les faits & gestes de leurs ancestres, & maieurs tant durant la paix, q̃ parmy les troubles de la guerre, & cecy est cõpris par quelques vers en leur lãgue q̃ ilz nõment Areiti, & les chantent & sonnent sur certains tabours faits de bois creux & tout d'vne piece, lequel resonne grandemẽt estant batu d'vn autre bastõ, nõmans cest instrumẽt Maguy, & les chãtans serõt vne grãd troupe dãçans, & gãbadãs auec vne mesure mieux gardée q̃ celle de noz balladins, & la dãce estãt faite en rond, & côduicte ores par vn hõme, tãtost par vne femme qui cõmẽce l'Areiti auquel respõdent tous ceux qui sont au brãsle, tout ainsi qu'en vsent par deça & par les villes & villages les Artisans, & laboureurs les iours des festes pour se resiouïr. Outre les chãsons & Romans sur les gestes de leurs peres, encor en ont ilz qui concernẽt le fait de l'amour, où ilz expriment leurs affections, & le mal qu'ils souffrent en aymãt, louent leurs dames, & amoureuses, leur mettent en auãt cõme est-ce qu'ilz sont tourmẽtez en leur absence, & telles autres folies que les amãs ont accoustumé de gazouiller deuant celles qu'ilz aymẽt, & honorẽt. De ces chansons ilz chãtent les vnes auec vn son fort piteux, & lamentable, & plein de grauité, & c'est lors qu'ilz veulent animer les ieunes hõmes au cõbat, affin que hardimẽt ils assaillẽt l'ennemy & q̃ l'effroy de la mort ne les destourne de se lãcer au peril, entãt que ces Areiti leur promettẽt que s'ilz meurẽt en ceste querelle, ilz s'en irõt en repos s'asseoir aupres du Soleil. Mais sur tout est vne chose merueilleuse de ce q̃ cõpte P. Martyr qu'ilz auoiẽt vn de leurs chãs, & le plus anciẽ q̃ tous aprenoiẽt de main en main, & le tenãs de leurs maieurs, lequel faisoit mẽtiõ de la venue des Chrestiens en leur terre, & apelloiẽt ces hõmes estrãgers Maguacochios, à sçauoir qui seroiẽt vestuz & auroiẽt des espées qui fendroiẽt les hõmes de la teste iusqu'à la ceinture, & qu'ils abatroiẽt leurs

Autre sorte de Cemis.

Boitij qu'elles gẽs ce sont entre les Haïtiens.

Areiti sont chansons sur les faitz des anciens.

Prediction des Haïtiens sur la venue des Chrestiẽs en leur isle. Maguacochios.

Cemis, & ruinoiēt leurs ceremonies tenās en perpetuelle seruitude leurs enfans,& successeurs: & ne chantoyent iamais cest Aricti, que ce ne fut auec grands pleus & gemissemēs. Ces Boitii,ou Tequinà estoyēt de mauuais garçons,grans trompeurs, & sorciers qui leur predisoyent les choses à venir, & ausquelles les pauures gens adioustoyent foy entiere, & quand bien ce qu'ilz disoyēt ne reussissoit point selon leur dire ils n'en perdoyēt pourtant leur credit, d'autant qu'ils se couuroyent du changement de la volonté du Cemis qui s'estoit offencé, ou qui differoit sa promesse pour leur grand bien & auantage. Ces Boitii cognoissoyent presque tous, & les herbes,& leurs forces, & natures,& par ainsi guerissoyent plusieurs de quelque maladie qu'ils fussent attains, qui estoit cause que le peuple les estimoit,& reueroit sur toute chose,& les pensoit saints & diuins, & pource les honoroit du mesme tiltre de Cemis,lequel ces galās, & imposteurs portoyent paint sur leurs corps: & c'estoit aussi de ces Boitiis que les enfans des Caciques estoyent instruits(comme dit est) à la diuination par la suffumigation susditte,le diable se fourrant parmy leurs ceremonies.L'autre point que ils leur aprenoyent,auōs dit estre le principe des choses sur quoy ils croioyent ce qui s'ensuit :En leur isle y a vne prouince qui se nōme Caunanà,en laquelle on voit vne montaigne tres haute au pied, & racine de laquelle y a deux spelonques & grottesques fort spacieuses, la pl᾽ grande ayant nom Caxibaxaguà, & la plus petite Amaiaunà, en ces deux cauernes disent-ils que ce tenoyent tous les hommes, par le commandement du soleil, qui ne vouloit point qu'ils la veissent, & parainsi auoit-il mis vn d'entr'eux à la porte des grottesques qui seruoit de garde, & empeschoit l'issuë aux autres. Cestuy-cy qu'ils nōment Machochaël, voulāt sçauoir ce qui se faisoit par l'isle, laissa sa sentinelle pour descouurir pays. mais le soleil le rencontrant le punist, & le transforma en vne pierre comme aussi il conuertist en diuers arbres la plus part des autres qui sortirent de nuit des cauernes se voyans estre sans garde quelconque. Les Boitiis continuant leur fable, & ne sçachans d'où prendre la continuation de la creaton qu'ils estiment tenir du Soleil & de la Lune, & iceux estre aussi sortis, & auoir esté produits d'vne montaigne de leur pays nommée Iouabana Beina,disent encore d'auātage,que parmy les hōmes qui estoyent dans ces creux montaigneux en y eut vn nommé Vaguenionà,lequel ayāt plusieurs enfās en enuoya vn dehors la Spelōque, mais il ne fut pas si tost dehors que le soleil le transforma en vn Rossignol : ainsi oyans chanter cest oiseau ils disent qu'il pleu re son desastre. Le pere cerchāt son fils,tira hors toutes les femmes & enfans encor tetans, & s'arrestans pres vn fleuue,les enfans qui estoyent affamez se mirent à crier Toà, Toà, & le Soleil les conuertist auec leurs meres en grenouilles.La race des femmes estant faillie,le susdit Vaguenionà trouua en fin le moyē d'en recouurer: car s'estans allez leuer de nuit que le soleil ne marchoit point par terre ils veirēt sur des arbres certains animaux formillans par le boys, qui ressembloyent des femmes : mais comme ils les prenoyent elles leur glissoyent hors des mains comme anguilles. Qui fut cause qu'ils choisirent des hommes ayās les mains aspres & rudes : lesquels à la parfin en arresterent quelques

Boitiis deuins & sorciers.

Fernād Ouie de li. 5. des Indes.

Cecy est escrit en Pierre martyr,

L'origine de l'homme selō les Haitiens.

Le soleil, & la Lune estimez estre filz d'vne montaigne.

Estrāges trāsformations creues par les Insulaires.

Renouuellement de l'humain lignage

vnes, desquelles sortirent les hommes qui depuis ont peuplé la terre, sans que plus le soleil en aye changé aucun en nouuelle forme. Voyez la sotte philosophie des Boitij & qui toutesfois se raporte à quelque mystere, veu que elle comprend la transgresion de l'homme, & comme le soleil le punist en la changeant en autre substance : & ne pense point que iadis il n'y ayt eu quelcun plus habile, qui a instruit les anciens Tuinas, ou bien fault dire que la force de nostre ame est telle que le sçauoir luy estant naturel, elle ne peult estre sans se recercher iaçoit que rudemẽt elle en dresse la maniere.

Origine de la mer quelle selon les Haitiens.

Quand à la mer ils comptoyent vne fable trop lourde, la faisans auoir source du corps d'vn homme mort, & d'vn vase où il estoit enterré, lequel estant cassé l'eau s'espandist sur la terre, & l'emplist ainsi, & telle que on la voit estre en sa grande longueur & estenduë. Ce peuple est estrangement superstitieux, & croit que les morts demeurent cachez de iour, & que la nuit ilz sortent, & vont coucher auec les femmes, lesquelles les cognoissent à ce que ayans tous les membres propres à l'homme, le seul nombril leur manque. Or ay-ie dit que le Boitij predisant quelque chose, encore que elle ne succede point selon sa prediction, il n'en est point traité pirement : mais ainsi ne luy aduint s'il se porte mal à la guerison de son Cacique: car si vn Roitelet tombe malade: & que le Boitij prenne la charge de le guerir, & ne le l'execute, il est en grand danger de sa personne, & que les parents du deffunt ne le facent mourir. Pour la guerison duquel il s'oblige de ieusner, & prendre de l'herbe qui fait deuenir furieux, & de laquelle auons parlé cy dessus : ce que ayant fait, il fait coucher le malade au milieu d'vne chambre, où nasiste aucun que deux ou trois des plus proches parents du patient, deuant lesquels faisans les plus estranges grimacesdu monde, il souffle ores sur l'vne partie, tantost sur l'autre du corps de l'homme couché, & tirant à soy le vent, & luy succant la chair, dit qu'il luy desracine la maladie des veines: puis luy frottant les espaules, bras, cuisses, & iambes, serrant les deux mains ensemble sort dehors la maison & secouant les mains, pense getter ausi la maladie.

Maniere cõme les Boitij guerissent les Roys

Ce ceremonies paracheuées il donne quelque boisson au patient, faite de quelque ius d'herbes, & luy ordonne de ne rien manger iusqu'à l'endemain: & voyant qu'il est pour eschaper, vse encore vn coup des grimaces, & gestes susdits: mais cognoissant qu'il 'y a plus d'ordre de le guerir, il s'en descharge sur le Cemis, disãt qu'il le fait mourir pour ne l'auoir pas logé assez honorablement, ou d'autant qu'il ne luy a porté telle reuerence que de raison. Mort que est le Cacique, & ayant ordonné ses heritiers, ceux qui luy estoyẽt les plus chers sont menez auec luy en terre, et là ioyeusement ils se consacrent aux ombres du deffunt cõme ausi il est vsé en diuers autres endroits, ainsi que nous l'auons noté et sur tout en plusieurs lieux de l'Asie. Et si quelcũ de la suite du Cacique refuse de s'occir, et se sacrifier à son ombre, ils disent et croyent que celuy la mourant puis apres de sa mort naturelle, ou autrement, il perira ausibien en l'ame que au corps, c'est à dire que le tout s'aneantira ensemble, et se conuertira en rien et en fumée. En aucuns endroits tant de l'isle que de terre ferme, le

Ceremonie sur la sepulture des Caciques

Roy estant mort, ils ne l'enterrent point, ains posent son corps tout droit ou contre vne pierre, ou quelque piece de boys, & autour duquel ilz allument vn grand feu, prenans garde toutesfois que le feu ne puisse toucher le corps, & laissent brusler ce feu iusqu'à tant que la gresse & liqueur humide en soit toute hors par les ongles des pieds, & des mains, & que tout la chair en sue & se desseiche, tellement qu'il ny ayt rien plus que la peau & les os: ce que fait ils prennent ceste despouille, & la mettent en vn lieu separé de la maison, où gisent aussi les corps de ses parens, & par ce moyẽ ils sçauent quel est le nombre des seigneurs qui ont regné en vne terre. Ces Insulaires se paignent tout le corps sauf la face, car cela est signe de seruitude parmy eux.

Autre façon de sepulture.

Armes des Haitiẽs allãs en guerre.

Allans en guerre ils ont l'arc & les flesches, & des espées de boys assez lourdes, pesantes, & massiues, s'armans de quelques abillemens de plumes faits fort gentiment, voire des l'ames d'or leur seruent de parure, & des bracelets, entant qu'ils n'estiment rien tant que de se monstrer bragards en guerre, & d'y aller les mieux en ordre qu'il leur est possible, soit en ioyaux, ou plumaches desquels ils en ont abondamment, & de toutes couleurs. Le seigneur, & Cacique principal a tousiours douze Insulaires des plus forts de la troupe, qui ont charge de le porter dans vn lit sur leurs espaules, & les deux qui le portent, estans las, il s'en y met deux autres en leur place, si dextremẽt que sãs s'arrester de leur chemin ny course le roy presque n'en sent point le chãgemẽt. Mais reuenãs encore à l'enterremẽt du Cacique le plus cõmũ est que dez qu'il estoit mort on l'éuelopoit auec des centures ou langes faites de coton dés la teste iusqu'aux pieds. Et faisãs vne fosse, le mettoyẽt dedãs auec ses ioyaux & meubles plus precieux: neantmoins tout autour de la fosse faisoyẽt ils cõme vn enceint de boys, affin que la terre ne touchast point au corps lequel estoit assis sur vn bãc biẽ fait & elabouré, puis le couuroyẽt de terre, faisãs durer les obseques l'espace de quinze, ou vingt iours, durãt lesquels & ses suiets, & ses voisins ne cessoyent de chãter autour du tombeau, & racõptãs la vie, & faits louables du deffunt, & ces chansons enseignées à leurs enfans leur seruẽt d'histoire à cause qu'ils ignorent l'escriture, & n'auoyent aucune cognoissance des lettres. Leur mariage estoit tel que chacũ a sa fẽme si pl9 il n'ẽ peut nourrir, mais il y a tel qui en a & deux & trois, mais les Caciques en prẽnẽt tãt qu'il leur vient en fantasie: bien est vray qu'il en y a vne qui est la plus respectée des autres, & la plus cherie du mary: & est cas fort merueilleux que iaçoit que elles demeurassent toutes en mesme maison, & vesquissent mãgeãs ẽ mesme table, si est-ce q̃ on n'y voioit iamais debat, ny courroux ny aucũ trait de ialousie vices assez, & plus que cõmuns aux fẽmes, voire à celles qu'õ estime les plus accortes, & de gẽtil esprit. Le fils aisné du Cacique de quelle des fẽmes q̃ fut sorty estoit celuy qui succedoit à la seign. & cestuy mourãt, l'heritage ne venoit point au fils de sõ frere, ains à celuy de sa sœur, cõme le plus asseuré d'estre parẽt du seig. deffunt: & cecy à cause que leurs femmes y sont estrãgemẽt, suiettes au chãge, cõme aussi les hõmes, bien que tous se mariẽt, sont vilains en toute espece de paillardise iusques à s'accoupler moins que honestemẽt auec les fẽmes de toute sorte

Honneur fait au Cacique & Roy principal.

Autres obseques faits aux Roys.

Mariage des Haitiens.

A qui estoit deue la succession.

Paillardise des Haitiens et peuples voisins.

sauf leurs meres, filles, ou sœurs ne respectans autre consanguinité : & se souillans encor en l'abominable peché, qui est contre nature. Quelqu'vne des espouses du Cacique estant en couche, ny auoit guere subiet voisin du lieu qui ne la fut visiter, caressant l'enfant, & chacun luy donnant quelque beau nom, comme seroit, Resplendissant, Beau comme le soleil, Puissant en guerre, & autres choses semblables, & tous ces noms luy demeuroyent toute sa vie, tellement que estant deuenu seigneur, il ne failloit que les subiets qui venoyent vers luy ignorassent ces noms, & tiltres, ains les luy cõtenoit donner trestous sur peine d'en receuoir punition, & de ne plus s'oser representer deuãt luy, pour penser en obtenir q̃lque grace, ou faueur. Le vice qui est le plus detesté parmy ce peuple est le larrecin, & lequel il a en telle abomination, que vn homme ne sçauroit desrober quelque cas tant soit il de peu d'importance, que s'il est conuaincu du crime il ne soit empalé tout vif fort cruellement, & sans aucune misericorde, estant ce peché le seul qui est puny de mort entre eux, si ce n'est que quelcun s'attachast à faire violẽce au Cacique. L'exercice de ce peuple principalemẽt est la guerre, mais durant la paix c'est le labourage qui luy seruoit de passetemps, & la pescherie d'esbat, mais le trafic y estant exercé n'estoit pour le gain, duquel ce peuple estoit ignorant, ains ayant besoing de quelque cas les vns des autres, c'estoit par eschange qu'ils s'entresecouroyent de voisin à voisin, sauf que iamais ilz ne s'accostoyent auec les Canibales, ou Charibes lesquels auoyent la guerre à tous, & tout le monde les fuyãt, & les guerroyant à cause de leur furieux naturel, & inhumainement brutale façon de vie. La difference que on met à cognoistre les filles vierges d'auec celles qui sont mariées & qui ont affaire & compaignie à homme est telle que celles qui sont corrompuës portent vne piece de coton leur trauersant, & couurant le corps de la ceinture auant iusqu'à demy cuisse, là où les filles ne portent rien de tout cecy, ains vont à descouuert, tout ainsi que les hommes, mais les Dames qui sont espouses des Caciques, & seigneurs portent ceste piece de coton fort subtile, & blanche dés la ceinture iusqu'aux pieds, si ce n'est lors que elles iouẽt à la basle, a quoy & hõmes, & femmes sont merueilleusemẽt adextres, ainsi que pourrez lire dãs Ferdinand d'Ouiede, lequel descrit & le batouer, ou palette faite d'vne certaine racine d'arbre, & la basle ou pelote qui est composée de quelque gomme noire comme poix, & assez glutineuse, mais qui ne tient point à la main, & ne la salist, & qui saulte & bondist aussi bien que celles que on fait par deça, & les emplist de vent : & n'oublie encor le nombre des ioueurs, ny l'ordre qu'ils gardent en iouãt, & paint les sieges de ceux qui ont le plaisir de regarder les ioueurs qui sont hommes cõtre hommes, & femmes contre femmes, & filles, & quelquefois les vns meslez parmy les autres. Et affin que encore on cognoisse que les anciẽs tant Egyptiẽs, Grecs, que Romains, n'estoyent dés le commẽcement guere plus, ou (peut estre) non tant ciuilisez que les Haitiens, laissant à part l'aueuglement de l'Idolatrie auquel tout le monde à esté iadis detenu, & l'ignorance des lettres, la cognoissance desquelles leur a longuement esté interditte, & laquelle les premiers des susdits à fallu que ayent espuisée de la race esleu d'Abra-

Arrogance des Caciques Haitiens.

Larrecin seuerement puny par les Haitiens.

En quoy est ce que s'exercent les Haitiens.

Difference à cognoistre les filles d'entre les femmes.

Ferdinand d'Ouiede l.6. c.2. des Indes Occid. Haitiens iouent à la basle.

ham

ham: voyons si és bastimens ilz ont esté plus industrieux que ces gens que nous osons nommer par deçà sauuages, & lesquelz nous esgalons presque à la vie irraisonnable des bestes. On sçait ainsi qu'auons veu au premier liure, que les bois & cachotz des montaignes ont seruy à plusieurs iadis de retraite, & que ceux qui dresserent premierement des loges, ne les feirent pas si magnifiques que sont les palais de noz Roys, & princes, ou que les hostelz & maisons des grands seigneurs, & riches citoyens des villes: ains, fut Rome bastie de basses Cabanes, & loges rustiques faictes de bois & sans y auoir les trois, ny quatre estages pour le seruice de toute vne famille: & si les Rois Egyptiens feirent de grands & superbes edifices, le peuple neantmoins ne bastissoit qu'auec du torchis, & n'ayant que la terre pour matiere. Voyons ces Insulaires dresser leurs Caneis ou maisonnettes sur quatre piliers en forme quadrangulaire, & iceux de boys, & gros & massifz, liez & cimentez ensemble auec des cloux de boys, & autres matieres à ioindre, & grand quantité de pieces de boys, & des clayes ou ioncz à clorre les espaces d'embas, tout ainsi que le hault est faict en rond, & finissant au sommet en forme de Pyramyde, & au lieu de tuile, ou Ardoise, il y a des perches liées ensemble auec des cordes, faites d'escorces d'arbres & par dessus de la paille si subtilement disposée, que ceux qui courent les maisons par deçà auec du Chaulme n'ont garde d'en faire approche en sorte quelconque. Cecy n'est rien au pris de la sagesse de ces pauures, qui craignans que les cheurons d'enhanlt estant esbranlez du vẽt ne causent la ruine de tout l'edifice, plantent vn gros arbre au milieu non moindre que le Mast d'vn Nauire, afin qu'auec sa force, & solidité il puisse soustenir le faix du logis, & garder que le reste qui se lie à luy, comme à la clef d'vne voulte, ne soit gasté par les orages.

Maisõs des Haitiens quelles & sont nõmées Canei.

Et puis que nous sommes sur les orages, est à notter, que ceste Isle y est fort suiette, & lesquelz y sont si impetueux s'y leuans les tourbilons de vents si impetueux, & les pluyes auec vn tel effort & rauine que souuẽt cela emporte & maisons & champs tout ensemble, comme aussi quelquefois on voit aduenir le semblable par deça, mesmement se leuant quelque tempeste, & appellent les insulaires ces grandz rauages d'eaux Huracans en leur langue, estimans que ce soient les Cemis, qui estans irritez causent cecy pour leur ruyne. Ce peuple comme estant voysin de la mer, nage autant bien qu'il est possible de penser, comme aussi sont tous ceux du Bresil & Amerique, & sont leurs vaisseaux, & Barquerottes qu'ilz nomment Canoës, toutes d'vne piece, plates par dessous & faites comme vne Met à pestrir non guere hautes, & par ainsi dangereuses à voguer dedans, & lesquelles ilz creusent partie auec le feu, partie auec vne hache ou coignée de ces pierres viues desquelles ilz font aussi les bouts de leurs Sagettes: vsans en vogant de voiles de Coton en aucuns endroits, & de rames, ou auirons, Nahez en leur langue, qui sont faits comme vne pesle de boys, & le bout qu'ilz tiennent a la figure d'vne potence sur laquelle s'apuyent les boiteux.

Huracans & orages qui adviẽnẽt en l'isle Haïti.

Canoës sont les bateaux des Indiens & comme faits.

Nahez sont les au ons & leur figure.

Et à fin que vous cognoissez comme le naturel pouruoit à tout ce qui est necessaire à l'homme, ce peuple Occidental dés le Mexique, iusqu'à la

Comme les Indiens Occidētaux tirent le feu du boys.

riuiere de Plate qui eſt par delà l'Equateur vers le Pole Antartique vſe d'vne eſtrange façon de tirer le feu qui eſt telle ils prennent deux baſtons les plus ſecs, & legers qu'ils peuuent choſir, les lians treſbien ſerrément enſemble, leſquelz gettans par terre prennent vne verge, ou baguette longue, liſſée & polie comme vne fleſche, & de la groſſeur du doigt, faicte d'vne ſorte de boys fort dure, la pointe de ceſte verge eſtant miſe dans l'entre ouuerture des baſtons liez enſemble ils la tournent, & demenent longuement de la main, ſi que de ceſte friction & mouuement ils ne ſont guere long temps ſans tirer du feu du boys, comme nous le tirons de la pierre auec noz fuſilz.

Sannazar en Arcadie.

Semblablement auſſi en ont iadis vſé les hommes auant qu'on s'aduiſaſt que le feu fut caché en la durté du caillou, & que les Philoſophes nous en euſſent aduertis, comme ainſi ſoit que toutes choſes (ainſi que dit le grand Poëte de Mantouë) ont vne force de feu, qui eſt de celeſte origine : & me ſemble auoir leu dans Sannazar poëte Napolitan, parlāt de quelques paſteurs voulans celebrer la feſte de la grand mere des Dieux, qu'ilz tiroyent le feu du boys en la meſme façon que voyez en vſent ces Inſulaires, & neantmoins Sannazar viuoit du temps de Charles huitieſme qui conquiſt Naples, & n'ayant encor guere ſauouré des mœurs ny induſtrie de ce peuple : duquel il me ſemble que nous auons aſſez parlé, & pource ſans arreſter noſtre propos, ſur leurs ſalines & artifice qu'ilz vſent à tirer le ſel, à choiſir, & purifier l'or qui eſt abondant en leur Iſle, à peſcher les Perles qui n'y manquent point auſſi, & comme le Gaiac y eſt cogneu, & que de ceſte Iſle ſortiſt la premiere infection que iamais on ſentiſt en l'Europe de celle maudite, & deteſtable maladie, que les vns appellent mal de Naples, les autres mal Françoys, & les autres d'Eſpaigne, & en general tous recognoiſſent qu'elle vient, & procede des embraſſemens peu honneſtes de l'homme auec la femme.

L'Iſle Haïti abonde en Gaiac.

Maladie venerique ſortie des peuples Occidentaux.

Ne vous diray comme ces peuples s'en gueriſſent, veu que par deça on voit aſſez l'experience de l'arbre duquel il s'aydent pour s'en purger, & moins m'amuſeray, à vous diſcourir ſur les arbres, plantes, fruitz, bitumes, & autres raritez que ce païs nourrit & produit, & qui ſont differentes aux choſes qui croiſſent en noſtre Europe, auſsi bien, & que les poiſſons, les beſtes, & oyſeaux, y ont diuerſe couleur, & autre nourriture, & y ſont diſſemblables à ceux que nous voyons icy nous eſtre ordinaires : à fin de pourſuyure noſtre chemin, & parler vn mot en paſſant, de l'Iſle de Cubà qu'a preſent on nomme Fernandine, & qui eſt auſſi vne des premieres deſcouuertes par les chreſtiens. Ceſte Iſle eſt loing de l'Eſpaignolle quelques vingt lieuës, & eſt plus longue, & plus grande que la precedente, mais elle eſt plus longue beaucoup que large, eſtant en ſon eleuation a vingt-deux degrez, & demy, auoiſinée de pluſieurs autres Iſles, leſquelles n'eſtant de grande conſequence, & que les façons de viure des peuples y ſont preſque ſemblable, ie paſſeray auſſi ſans m'y arreſter d'auantage. Cubà fut deſcouuerte du meſme temps que Haïti, & nommée Fernandine en ſouuenance & perpetuelle memoire du Roy

Iſle de Cubà, autremēt Fernandine.

Colomb nomma Cuba Fernandine & pour quoy.

Iſle Iſabelle.

Ferdinand, ſouz lequel & au nom duquel Colomb en feit la conqueſte: tout ainſi que Haïti fut encor appellée Iſabelle en l'honneur de la puiſſante Royne Iſabelle, eſpouſe de ce Roy Catholique.

Les habitans de ceſte Iſle ne ſont en guere differents de façons de faire à ceux de Haïti, bien qu'en la langue ilz ſoyent diuers en pluſieurs choſes, allans tous nudz comme les autres, de meſme ſtature, couleur & contenances, vſans de ſemblables ceremonies, & idolatrrie, baſtiſſans de meſme, ſ'armans, chantans & iouans tout ainſi qu'auons dit en vſer, ceux de l'iſle Eſpaignolle. En vne ſeule choſe ſont ilz differens, qui eſt ſur la condition des mariages veu qu'entre les Cubéens ſi quelqu'vn prend femme, ſi c'eſt vn Cacique, ou Roytelet, tous les autres qui ſont de ſa ſorte coucherõt auec l'eſpouſe, & en iouyront d'icelle, ſe trouuans à la feſte auſſi bien que celuy qui la prend à femme, & ainſi ſ'il eſt ſeigneur, ou l'vn des principaux, ou ſi de la troupe du peuple, ceux qui ſont de ſa condition aſſiſtans aux nopces, font l'eſſay premier de la vaillance de l'eſpouſée, ains que le mary couche auec elle: & apres que la dame a ſouffert l'aſſault de pluſieurs, elle ſort auec les poings ſerrez & crie à haulte voix, en branſlant & demenant les bras, Manicato, Manicato, qui ſignifie ie ſuis forcée, ſe glorifiant de ſa force, & gaillardiſe d'auoir ſouſtenu vn choc ſi redoutable.

Ouiedo liu. 17. cha. 4. des Indes Occid.

Mariage des Cubéens.

Femmes expoſées à tous les iours des nopces en Cubà.

Il n'y a guere grande difference touchant le gouuernement des Iſles de Cubà, & de Haïti, ny des façons de faire ſoit des Caciques ou du peuple, eſtans tous en general conformes & eſgaux en vices, paillardz au poſſible, Sodomites deteſtablement, ingratz, & menſongers ſur tous les hommes, & leſquelz d'Ouiedo (contrediſant à Pierre Martyr) dit eſtre fort peu affectionnez à la religion Chreſtienne, & ſi quelqu'vn ſe faiſoit baptiſer, c'eſtoit plus pour la nouueauté de la choſe que de zele qui le conduit, entant que ſoudain ilz oublioyent, ce qu'on leur apprenoit des myſteres de la foy, & ſ'alloyent meſler parmy l'abomination des Idolatres, ne pouuans laiſſer leurs Cemis, ny ſe retirer des enchanteurs & deuins ſe tenans parmy eux.

Mœurs des Cubéens.

Les Haïtiens bien que villains en leurs amours, ſi ne ſe ſeparoyent ilz point de leurs femmes, là où ceux de Cubà pour la moindre fantaſie qui leur paſſaſt deuant les yeux ilz laiſſoient leurs femmes, & le plus ſouuent c'eſtoient elles, qui les delaiſſoient les voyans ſi addonnez au peché contre nature. Le païs y eſt beau, iouiſſant d'vn air fort doux & temperé, mais plus froid beaucoup que n'eſt Haïti à cauſe que ceſte Iſle eſt expoſée au Septentrion, comme celle qui eſt à vingt & deux degrez & demy de la ligne Equinoctiale, ainſi que i'ay deſia propoſé.

Quel le pays de l'Iſle Fernandine.

Cuba abonde en Grues, Perdrix, & Tourterelles, les Grues y faiſans leurs nidz: & les enfans du païs en prennent ſouuent les œufz pour leur paſſetemps, les Perdrix y reſſemblent noz Tourtres & qui ſ'apriuoyſent auſſi bien ou mieux que noz Poules. On voit en ceſte Iſle tous les ans de grandes compagnie d'oyſeaux de proye, & paſſagers, venants par deſſus ceſte Iſle en ſi grand nombre que ilz font preſque obſcurcir l'air de l'ombre grande que ilz rendent, couurans

Oyſeaux paſſagers en Cubà.

l'air & allans presque à rez de terre. Et est ce passage au moys de Mars durant presque vingt iours qu'on ne voit autre chose que ces oyseaux passagers tenans la route du Nord & au Su, qui est du Septentrion, & au Midy, puis qui doublent prenans la volte d'Orient: qui a esté cause que plusieurs ont pensé que ce soit de ces cartiers là qu'ilz prēnent le chemin pour venir peupler l'Europe & l'Asie: mais la chose estant incertaine, aussi ie ne m'arresteray guere sur le discours d'icelle.

Cubéens mangēt les serpens & Lesardz. En vne chose differe Cubà de Haïty, qui est que comme Haïti n'abōde guere en vermine, Cubà au contraire en nourrist vne infinie quantité, & de diuerses sortes, & fort differentes: y croissans des Lezardz, Scorpions, Scolopendres, Aspicz, & autres Serpens d'vne grosseur presque incroyable, en y ayans qui pour l'ordinaire sont gros comme la cuisse d'vn homme, & longs de vingt & cinq ou trente piedz: neantmoins sont ilz sans malfaire, & telz que iamais on n'ouyt parler que personne en ayt senty la dent ny morsure. Les habitans de l'Isle s'en nourrissent, & les trouuent fort bons, comme aussi ilz mangent les Lezards, ainsi qu'en vsent presque tous les peuples dés les Canibales, iusques au bout de l'Amerique: & ne s'en fault esbahir, veu qu'ilz mangent la vermine mesme qui leur croist sur le corps & croquent à belles dents les poux qui leur viennent à la teste.

Ioseph. histoir Iudaique. Pline liu. 2. ch. 103. Quint. Curse liu. 5. de la vie d'Alexandre. Ceste Isle sert de grande commodité aux mariniers, à cause qu'elle a vne fontaine, où l'on tire la poix à pieces, ainsi qu'on arrache la pierre de quelque carriere, & est ceste liqueur fort bonne, & propre à calfeutrer & empoisser les Naux, & Carauelles pourueu qu'on la destrempe, & mesle du suif, gresse ou huyle: & ne fault s'en estonner, veu que Iosephe recite les merueilles du Lac Asphalite vomissant le bitume, auquel accorde Pline en son histoire naturelle, comme aussi il en a vn semblable en la region de Bagadet, pres la grande cité de Babilonne d'Assyrie. *Quel le pays de Cubà.* En Cubà les fleuues n'y sont pas grāds, bien sont ilz fertilz en poisson & l'eau desquelz est bonne & plaisante pour boire, & dans lesquelz l'Arene & sable est enrichy d'or assez abondamment: le pays y est aspre, difficile, & raboteux & non si fertil que l'isle Espaignolle, l'or qui y croist n'est si bon ny si fin que celuy de Haïty, mais il y a de bon Bronze, & duquel les Espaignolz font grand estime, & en somme il n'y a presque aucune difference de ces Isles, & voisines, & en presque pareille eleuation telles que sont les Lucaïes, qui sont au dessoubz de Cuba, qui sont plus de quatre cens en nombre, & toutes portans le nom de la plus grande nommée Lucaïà, posées à dix & sept, & dix & huict degrez en leur eleuation de pole: en celles cy les hommes sont plus blancs: & les femmes plus belles qu'en Cuba & Haïty, & ceste beauté causoit que les hommes de terre ferme s'en alloient en ces Isles, aussi y sont ilz pl' ciuilz & courtois qu'ē pas vne des autres, & où le langage, à cause de cest abord y estoit fort diuersifié.

Isles Lucaïes, & leur assiette.

Acoustremēt des fēmes Lucaiënnes. On y va tout nud ainsi qu'és autres païs voysins, sauf que les femmes mariées se couurēt de la ceinture en bas, ainsi q̄ celles de l'isle Espaignolle & les filles voilēt auec vn simple retz & iceluy fort delié, leurs parties hōteu

ses, & encore n'vsent elles de ce voile, sinõ lors que elles souffrẽt leur fluz & moys: Aussi quand ce mal leur vient elles inuitẽt leurs parens & amys & les banquetent, dançans & chantans tout ainsi qu'à vne grand feste de nopces. Les Lucaïens ont vn seigneur qui n'a guere grand Empire, cõme celuy qui pour toute preeminence Royale, n'a soing que de la chasse, & de la pescherie, & qui prend esgard sur les semences donnant à chacun charge de ce qu'il doibt faire. Leur pain sont les mesmes racinnes d'Iuccà, & de Mahis que aux autres isles & pays voisins de terre ferme, qu'ils mettent sous terre pour les garder apres les auoir cueillis, & ainsi leur viure estant en commun, le Roy en fait la distribution à chacun, autãt qu'il luy en fait besoing, & que il voit suffire pour & selon le nombre de ceux qui sont en sa maison, & famille. Le viure de ce peuple auec ce pain de Mahis est le poisson, car de chair il ne mange que peu, ou du tout point: aussi à l'õ veu que les Lucaïens que on amenoit pour seruir en Haiti, ou Cubà, ne failloyent de tomber malades & la plus part mourir, tout aussi tost qu'ilz mangeoyent de la chair: qui fut cause que les Espaignolz, ne voulans perdre leurs gens, leur feirent oster ceste nourriture. Ce pauure peuple croit l'immortalité de l'ame, ainsi que font tous ses voisins, & a opinion que mourant il fault qu'il passe par le pays de Septentrion pour y estre purgé, & que de là il s'en va en Paradis, ou au Ciel auec le soleil qu'ilz honorent ainsi que tous les autres: & ce fut le moyẽ auec lequel les Espaignolz trõperent ces Lucaïens, les tirans de leur pays souz vn faux donner entẽdre, & leur faisant croire qu'ilz les menoyent en Paradis, de sorte que presque ils en ont despeuplé toutes les Isles Lucaïes, rauissans le peuple pour s'en seruir d'esclaues à tirer l'or des mines & des riuieres. Entre les Lucaïens y a des vieilles si expertes en medecine, à sçauoir à la cognoissance des arbres & plantes, qu'il n'y a playe que elles ne consolident, & ce auec le ius d'vn arbre que ilz nõment Iarumà, qui est semblable au Noyer, & le fruit duquel est de bon goust, & au manger fort agreable. Vous ayant dit que les Lucaïennes sont belles sur toutes les Occidentales cogneuës de nostre temps, aussi sont elles des plus mignonnes, & qui se tiennent le mieux en ordre pour aller presque toutes nuës, comme celles qui portent des bracelets entortillez tout le long des bras, & par les iambes des parles, & coquilles rouges, & aussi transparantes que rubis, auec des marques, & grains d'or enfilées auec du coton: & de cecy elles font des Carcans, & couronnes si gentilles qu'on diroit qu'on leur a apris ces mignotises à Paris chez les poupetieres, & femmes qui se meslent d'acoustrer, & parer les espousées. Outre les isles Lucaïes est encor Iamaique, que maintenant on apelle isle S. Iaques, qui est posée entre Cuba, & Haïti, ayant ceste-cy au Leuant & l'autre luy gisant au Nord & Tramontaine, & laquelle gist en son eleuation à 17. & 18. degrez de la ligne. Elle fut cõquise par dom Diego Colomb fils de l'Admiral Colomb, qui le premier descouurist celle coste: de ceste cy, ny autres qui l'auoisinent ne diray autre cas, pour ce que les mœurs des habitans se raportent à celles que nous auons ia descrittes, & effigies: & que desormais il est temps d'aller visiter la terre ferme, selon que nous l'auons laisse sortans du pays Mexican pour entrer en la nou-

Lucaiens ne mangẽt point de chair.

Lucaiens croyent l'immortalité de l'ame.

Espaignolz ont ruiné les Lucaiens & comment.

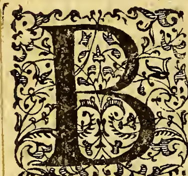
Iarumà fruit quel & sa bonté.

Iamaique isle par qui conquise.

Diego Colõb fils de Christophle Colomb.

uelle Castille, & voir les grands Royaumes de Peru & Gusco, & puis reprẽdre le cours vers les Canibales, pour courir le long de la coste de l'Ocean selon que porte le partage des terres, fait par les Roys d'Espaigne, & de Portugal, en l'estendue, de l'Amerique.

Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & coustumes des peuples qui y habitent: & de l'isle des sacrifices. Chap. 8.



Bien que la nouuelle Espaigne, ou Mexique, côtiẽne plusieurs Royaumes & que le souuerain soit celuy à qui les autres Roys, & Princes subalternes facent obeissance, si est-ce que encore y a-il quelque diuersitez és mœurs, & manieres de viure de chacũ des peuples, cõme aussi le temps passé en vne, & mesme Grece, on voioit diuerses coustumes, loix, & ceremonies. Entre les Prouinces suiettes au Roy Mexican est Panuco laquelle porte le nom d'vne grand riuiere qui l'arrouse, & qui s'engoulphe en mer du costé du Nord, diuisant ce que à present on nomme la nouuelle Espaigne de la grand Prouince d'Iucatan, que les premiers qui la descouurirẽt, pensans que ce fut vne isle nômerent Sainte Marie des remedes, & bornãt la region Mexicane qui s'estend au Ponant, là où Iucatan est Leuantine: & gist Panuco en son eleuation de quelques 18. ou 19. degrez de la ligne ayãt des Seigneurs & Caciques grands guerriers, & où l'idolatrie & cruelle maniere des sacrifices y est esgalle à celle, de laquelle on vse au Mexique, & combien que parlans de Themistitan nous ayons fait quelque denombrement des dieux qu'ils adorent, & que à Panuco, on imite ceste adoration, si est-ce encor que les Panucéens surpassent tous les autres Mexicans en abomination: & semble que la folie Grecque, & éceruellement des anciens Romains ayans passé en ce pays, pour y laisser la trace de leur peu de sens, & cognoissance de ce, à qui l'homme doit porter honneur, & luy faire la reuerence. Ceux qui lisent l'histoire de nostre temps se moqueroyẽt ou auroyent occasion de ce faire, oyans parler de la folle, & insensée adoration des peuples tant occidẽtaux que austraux, & sentãs combien monstrueuse est leur idolatrie, veu q̃ ceux de Panuco sont si hors de leurs sẽs q̃ d'auoir le membre viril d'vn homme dans leurs temples que ils honorent comme vn Dieu, & luy offrent sacrifices aussi bien qu'à Themistitan on en presente à leur principal idole. On s'en moqueroit (dis-ie) si des anciẽs auteurs, & iceux fort aprouuez ne nous comptoyent que vn pareil aueuglement a iadis offusqué les yeux de la Grece: & de cecy oyons parler Pausanie homme diligent, & qui n'a guere rien oublié des folies de sa nation, entre les choses (dit-il) plus remarquables qui soyent en ce lieu (il parle de Lampsaque) on voit la statuë & representation de Priape: à ce Dieu on porte honneur aussi en autres lieux, auquel ilz commettent & donnent la charge des troupeaux des cheures & brebis, & la charge des essoins, & ruches des abeilles. Mais sur tous les hommes ce sont les Lampsacenois, qui s'affectõnent à son seruice.

Panuco Prouince porte le nom d'vn fleuue.

Aßiette de la region de Panuco.

Panucéens adorent le membre de l'hõme

Pausanie l.9

A sçauoir si les Romains furent quitte de ce desuoyement de cerueau:

tant s'en fault qu'ilz gettassent ceste superstition de leurs temples, que ce sale Dieu (par eux tel estimé) estoit honoré par les mains les plus pudiques de leur cité, & iugé digne d'estre mis dans le plus secret, & honorable lieu du manoir de leurs vestales. Et quelle raison sçauroit on donner pour ces pauures gens de nostre siecle, portans ceste sale figure penduë à leur col, sinon la mesme que rendoyent iadis les interpreteurs des choses sacres des idolatres, que Priape est le conseruateur des choses domestiques & celuy qui est comme auteur de la generation, veu que iadis en la celebratiō des festes de Bacchus, c'estoyent les images de Priape, les plus membrues que on sceut choisir, que les plus modestes portoyent pendues au col, pour en faire parade. Et voila comme le diable se ioue des hommes, & ayans perdu credit d'vn costé, s'est getté vers l'autre, ne se contentant de se faire craindre auec la deformité, d'vne figure effroyable, en laquelle on le paint par les isles de l'Ocean & pays Mexican, si encore il ne forçoit l'homme à adorer la mesme saleté, & seruir ce que il deteste, si quelcun en vse par effait à l'endroit de celles qui luy attouchent. A ceste execrable Idole les Panucéens immolent leurs ennemys, deuant icelle ont ilz espandu depuis soixante ans ença le sang de plus de trois cēs Chrestiens, le cueur desquelz à seruy de victime deuant ce vilain simulachre, & la chair de pasture à ce peuple sanguinolent, & lequel est aussi, & Sodomite, & Antropophage. Ce peuple bastist des mosquées aussi superbes que ceux de Themistitā, comme aussi font tous ceux qui se tiennēt en toute la terre qui s'estend dés la riuiere que on nomme de sainte Marthe iusqu'à la mer de Sur, & vers le pays Austral iusqu'a la riuiere de Plate car les Caribes, & Bresiliens, qui regardent l'Ocean Africain sont sans ceremonie, temple, ny religion quelconque. Les Panucéens comme ilz sont furieux, & cruelz, aussi sont ils des plus vaillans de tous les Occidentaux, comme ilz ont bien fait sentir aux Espaignolz, ausquelz ilz deffirent plusieurs capitaines, & soldats qui taschoyent de prendre terre en leur Prouince, iusqu'à tant que Fernand Cortez, & sous luy Nugno de Gusman les dompta, & les contraignist, & de cesser leurs sanglans sacrifices, & de luy prester obeissance. I'ay honte de dire que Sathan se face seruir si detestablement en ce cartier là que tout ainsi que iadis sous le nom de Venus la chasteté des filles Cypriottes luy estoit publiquement dediée, aussi en Panuco les hommes y font le mesme office, se prostituans autant execrablement de nuit, comme la memoire seulement de cest accouplement est abominable en l'esprit, ie ne diray pas du Chrestien, ains de quel que ce soit des hommes qui ont quelque honnesteté painte en l'ame. Car iamais ce vice pernicieux ne fut receu parmy quelque nation, que soudain elle n'eust en soy comme lié le mespris de Dieu, & peruertissement de toute relligion qui sentist quelque integrité.

Aussi tous les Panucéens sont paillards, & agens, & patiens, & quoy que ils ne se marient, que ilz n'ayent pour le moins attaint l'aage de 40. ans, si est ce que tel delay, n'ayde en rien à la chasteté, d'autant qu'à grand peine y trouue l'on vne fille ayant douze ans, qui se puisse vanter d'auoir son pucelage : & attendant à se marier ainsi, plus pour viure en la liberté de

Priape honoré à Rome par les Vestaleis.

Lactance de la faulce relligion l.1.c. 21.

Lisez Phornute: & Herodote l.2.

Virgile, aux vers de Priap

Saint Aug. 6. de la cité de Dieu.

Caribes & Bresiliēs n'ōt aucun temple

Vilennie des hommes en Panuco.

Paunccéensne se mariēt que à l'aage de 40. ans.

leur vilennie, & se veautrer en leur impudicité, que de soucy qu'ils ayent de se contenir, & sous ceste continence se garder pour (se marians) estre plus habiles à la generatiõ. Ilz s'arrachẽt le poil de la barbe, ie pense pour paroistre plus effeminez, iaçoit que ceux qui font l'office contre-naturel, vont aussi acoustrez cõme femmes, & vsent de pareils que les femmes, ne se meslans en rien de la guerre, ny des actions qui tesmoignent la force de l'homme, haïs a mort des femmes, comme ceux qui leur rauissent ce que nature leur accorde, mais fault que elles le souffrẽt, & sans que elles osent faire semblant de desplaire à pas vn de ces effeminez. Tous & hommes, & femmes en ce pays ce percent les oreilles, & narines pour y pẽdre quelque ioyau, ainsi que en vsent presque tous ces Occidentaux, & se vestent de coton delié lors que il leur prend fantasie de se couurir tout ainsi qu'ẽ vsent les roys suiets au grãd seigneur du Mexique: se limans ausi les dẽts tant pour paroistre plus beaux, que pour dire que ceste limeure leur est fort bonne & salutaire. C'est en ceste prouince que croist du meilleur Bitume à empoisser les nauires que l'on sçache guere & aussi bon, voire plus apte, & fort que celuy qui croist en l'isle Espaignolle, & duquel nous auõs dit que les Insulaires font leurs basles pour iouer au batouer enquoy s'exercent hommes & femmes: comme ausi font ceux de l'isle Cuba, ou Fernandine. Et pour vous monstrer la courtoisie de ce peuple, il est si impacient de l'amitié d'autre que de soymesme, qu'il ne peut souffrir de viure sous la suiettion de seigneur aucun, ce que Cortez escriuant à l'Empereur Charles quint, & luy donnant aduis comme il auoit chastiée la rebellion de Panuco, il en parle ainsi: Vostre maiesté me croira de cecy, que ceste nation est la plus seditieuse, et aisée à s'esmouuoir, qui soit sur la terre, d'autãt qu'il n'y a nouueauté, ny bruit tant soit il de peu d'importance, qui ne luy face dresser les cornes, et prendre les armes en main: ausi ne fault s'esbahir, s'ilz se sont leuez contre voz officiers, veu que de tout temps ils ont de coustume de se reuolter de leurs seigneurs, et de prendre contr'eux les armes, sans iamais laisser couler aucune occasion de se soustraire de leur obeïssiance. Et en vn autre passage, il descrit des armes de ce peuple, disant que habitant en vn pays apre, difficile, et raboteux, les hõmes ausi y sont robustes, forts, et gaillars, portans des lances, ou plustost piques longues de quinze pieds, & en lieu de fer estans armées de ces pierres viues desq̃lles auons desia parlé assez souuẽt, s'aydãs encor de l'arc, & de l'espée de bois, & souffrans la faim & la soif, adextres, bons coureurs, & farouches estrangement durant la bataille. Ce qui rend ces gens si hardis est leur pauureté, car bien que il y ayt de l'or en leur terre, si est-ce que ne s'en souciãs pas beaucoup, & estimans les autres estre de mesme complexion dés que ilz veirẽt les Chrestiens entrer en leur pays, soigneux plus de leur ancienne liberté, que de l'or semé en leur riuieres, ny caché en leur terroir tascherent de les en chasser, quoy que desia ilz eussent pris auec eux acointãce, Apres Panuco, tirant vers les Caribes gist la grand Prouince de Iucatã, que plusieurs ont vn fort long temps estimée estre isle, mais à la longue ils ont veu de combien ils se trompoyent, entant que ce pays est vne presque isle, c'est à dire vne pointe de terre entrant en mer, & lauée de tous costez de la

Bitume de Panuco à calfeutrer les naus.

Fernand Cortez en sa 4. relation à l'Empereur.

Panuceens suietz à rebellion.

Armes de ceux de Panuco.

Panuceens pauures.

de la marine, sauf que de l'vn elle est ioincte à la terre ferme, ainsi que on diroit le pays de Dannemarch en nostre Europe: & toutesfois Iucatã n'est pas si peu large, que au lieu le plus estroit de son estenduë elle n'aye plus de cinquante lieuës de largeur, comptant dés Kicalanco, iusques à Catemal, que les Chrestiens nommerent port de l'Ascension, à cause que à tel iour ilz prindrent terre, & gist à quelque 21. degré de son eleuation, bornant, comme dit est, le royaume Mexican, & la Castille dorée. Le premier qui descouurit ce pays fut vn nommé François Hernandez, qui partant de l'Isle de Cuba auec quelques nauires, y aborda auec intention de descouurir nouuelles terres & les peupler de ceux de sa troupe, mais ceux du païs ne vouloient souffrir la descente, comme ceux qui se ressentent des humeurs de leurs voisins, & qui ne prennent aucun plaisir que les estrangers abordent leur terre: aussi quand les Espaignolz descẽdirẽt pour faire aiguade ilz se mirent en tout deuoir possible de les faire retirer, ne voulans communiquer, ny changer rien auec eux, voire ne se soucians ny de la grandeur, ny de l'amitié du Roy de Castille, quoy que Hernandez leur en feit grand recit, & taschast de les attirer à sa deuotion. Et affin de ne vous tenir sur le discours des conquestes, qui seroit trop long, suffira d'en gouster les mœurs, puis que c'est le principal proiet de ce nostre œuure, commençans par la religion, laquelle y est aussi superstitieuse que es lieux ia par nous descrits, veu que tous ces quartiers là semblẽt estre consacrez à Sathan pour l'effusion du sang des hommes. Comme donc noz gens y fussent descenduz tant pour se fournir d'eau douce, que pour veoir quelle terre c'estoit, les habitans du pays leur feirent cõmandemens de vuider s'ilz ne vouloient que on les en chassast par force, & en fin deliberez de choquer, ilz monstrerent aussi quelle estoit leur superstition: car vn d'ẽtre eux s'auançant vint poser vn flambeau de certain arbre sec & liquide, allumé sur vne pierre comme vn autel, & là faisant quelques grymaces & signes estrãges, & marmottãt, ne ne sçay quelles parolles en sa lãgue leuãt les yeux au ciel, & regardãt vers les nostres, se retira apres cest office à ses gens, laissant ce pendant le flambeau allumé sur la pierre lequel flambeau ilz appelloient Guaimaro, & se disoient l'offrir à leurs Idoles, & Cemis affin qu'ilz leur donnassent la victoire contre leurs ennemis, pour ce que tel en estoit leur vsage, ayãs de coustume de faire ceste ceremonie toutes les fois qu'ilz vouloiẽt entrer en bataille: & faisoit cestuy-cy vn mesme office presque, que celuy des Romains que on appelloit Fecial & qui se mesloit des sacrifices, & ceremonies de la guerre. Dés l'entrée du port on veit des Temples & chapelles assises sur certains degrez de pierre fort blãche, mais couuertes de chaulme & paille deliée au possible & entretissue auec grand subtilité, & de quelques vnes auoyent la couuerture de boys assez biẽ dressée, mais les idoles qui estoient leãs dedãs rengées, raportoiẽt toutes aux figure des femmes. Ce peuple va assez honnestement vestu de coton, ayant des chemises & manteaux de pareille estoffe, mais blancs, deliez, & subtilz au possible, & presque ressemblans aux voiles que on fait pardeça, portans des ioyaux, chesnes & carquans d'or au col, & des chemisolles de coton faites de diuerses couleurs. Les femmes aussi bien que

De Iucatan. voy Ouiede histoi. des Indes. liure.17.

Frãçois Hernãdez descouurit Iucatan l'an 1517.

Ceremonie des Iucatans allans en guerre.

Temples des Idolatres en Iucatã.

Habits des Iucataniens.

portassent de mesmes parures, si ont elles la gorge & estomach couuert, & s'affublent la teste, ayãs encor des voiles subtilz qui leur seruent de robes. Il y en a eu qui disoient que on y auoit veu des croix: mais c'estoit fable, veu que ce peuple ne sçauoit que c'estoit, ny la croix, ny rien de sõ mystere, ny de Iesuchrist, ny de l'Euangile, & si par cas on y voyoit ceste figure & signe, ilz l'auoient donc fait sans y penser.

Descourtoisie des habitans de Iucatan.

Ilz sont pescheurs en toute ceste coste, laquelle abonde en perles, iaçoit que elles ne soient des plus fines que l'on sçache, se paignans le visage, & le front de diuerses couleurs lors qu'ilz vont en guerre, à fin de paroistre plus effroyables à leurs ennemis, aussi ne sont ilz de ses gracieux qui voyans les estrangers les vont caresser, & leur donnent des presents, & des viures, ains à l'imitation des Canibales, les saluent à grands coups de leurs espées, & du trait de leurs saiettes si gentiment que plusieurs Espaignolz y demeurerent pour gages, & ceux qu'on empoigna vifz seruirent de Victime & sacrifices à leurs Dieux, & mesmement à vn qui estoit leur principal, & que lon auoit posé en vne tour carrée, grande à merueille, & ayant à chascun costé vne beste cruelle tellement taillée, que on eust dit qu'elle le vouloit deuorer, & vn serpent gros comme vn bœuf deuorant vn lyon, & le tout fait de belle pierre,

Estrange façon d'Idole à Iucatã.

Quels sont les Iucataniens.

LesIucataniens sont fins, & subtilz, dissimules & traistres, ce qu'ilz feirent experimenter aux Espaignolz, lors que soubz pretexte de leur laisser prendre de l'eau pour en fournir leurs nauires, à fin de les esloigner de la mer, ilz les apriuoisirent pour leur courir sus, ainsi que puis apres ilz feirẽt, les conduisans par des sentiers estroits & desuoyables: & si hardis & asseurez, que iaçoit que iamais ilz n'eussent ouy le bruit effroyable des canons, & artillerie, ny veu les esclairs, & fumée causée par celle pouldre en Diable qui pousse du feu, fait sortir la basle auec vn tonnerre si furieux, si est-ce que s'en estonnans quelque peu ne resterent pour cela d'attaquer les Chrestiens auec grand gaillardise, & de les si bien frotter, que le plus qu'ils peurent faire ce fut de se retirer en leurs nauires, y ayans perdu plus de trente soldats occis par ce peuple farrouche, & d'autant que i'oublioy presque d'où est venu qu'on appelle ceste Prouince Iucatan, qui est des dependances du Mexique aussi bien que Panuco, il est à noter que les Chrestiẽs y mettans pied à terre, & voyans vne ville, rẽcontrans quelcun du Pays s'enquirẽt du nom, le Barbare sans guere s'amuser à eux, leur respõdit en se retirant, Tectetan, qui signifie ie ne vous entens point: les nostres estimans, que ainsi il nommast la terre, corrõpans le mot respõdu luy dõnerent le nom d'Iucatã, en lieu de Tectetã: tout ainsi q̃ vn Cap & promõtoire ilz le nõmerẽt Cotohé, à cause que s'enquerãs d'vn lieu prochain pẽsans q̃ ce fut vne ville, vn du pays leur respõdit Cotohé, qui est autant à dire q̃ maison: voulãt signifier que ce n'estoit pas vne ville: & aĩsi la faute d'entẽdre la lãgue à cause q̃ plusieurs lieux ont esté nõmez impropremẽt. I'ay dit ce peuple estre hardy & courageux, cõme celuy qui ne s'estõne point pour voir son sang couler par terre, ny encores que ses parens gisent morts estẽduz, il cõbat auec les pierres, & fonde, cõme iadis faisoiẽt ceux des isles Baleares, l'arc & les flesches sont ses armes plus cõmunes, l'espée

Cause du nom de la Prouince d'Iucatan.

Quelles les armes de ceux d'Iucatã.

la rōdelle & pauois, & pour ſe couurir ilz ont des bourguignottes de bois telles que i'ay dit qu'on porte au Mexique: & ſe font des cuiraſſes de cotō, mais nō (cōme dit Ouiede) pour ſ'en armer expres en temps de guerre, ains pluſtoſt pour ſ'en eſtimer eſtre plus beaux, & bragards, car allans en guerre ilz ſe tiennent plus mignons que iamais, & c'eſt pourquoy ilz ſe paignēt ainſi le corps & la face comme i'ay dit cy deſſus. Auſſi en tēps de paix ilz ne portēt armes quelcōques, ny veſtemēts, ſauf ces voiles ſubtils cy-deſſus mētionnez, & ſe parēt merueilleuſemēt bien de beaux pennaches, leſquelz eſtās grans & dextrement elabourez leur donnent vne grād grace, auec ce qu'ilz ſont agiles, diſpoſts, & biē proportiōnez de tous leurs membres. Ilz ſe coupēt tous les cheueux par deuant tellemēt qu'on les eſtimeroit eſtre chauues, & pēſent que cela ſoit vne grāde beuaté que de n'auoir point de poil en tout le deuant de la face: mais par le derriere ilz font des treſſes de leurs cheueux qu'ilz portent lōgz, & les laiſſent pēdre ſur le doz, & eſpaules, & d'autres les liēt derriere la nuque du col, ou les entortilent en forme de courōne autour de leur teſte. Ie ne ſçay qui leur a apriſe la façon de ſe couper la peau qui couure la glāde du membre viril, ce que tous ne font point, ains pluſieurs ſ'en abſtiennent, affin qu'on ne penſe point que ce ſoit quelque relligion qui les eſmeuue à celà: ainſi que les Iuifz & Mahometans ſ'y confeſſent aſtrains par la rigueur de l'ordonnāce de leur loy. Ce peuple hait autant le larcin, comme auſſi il ſ'abſtient de rauir le bien d'autruy, ainſi qu'en vſent auſſi les Haïtiens, comme deſia nous auons dit en l'iſle Eſpaignolle: & n'eſt point encor Antropophage, c'eſt à dire ne raſſaſie point ſa cruauté en ſe repaiſſant de la chair des hōmes, ainſi que font tous ſes voyſins, voire toutes les natiōs qui ſont déz l'vn Pole à l'autre le long de l'Ocean Occidental & au Mexique, & au Cuſco Peru, & par toute la region Breſilienne, & Amerique: bien eſt vray que les Iucataniēs ſacrifient les hommes à leurs Idoles, eſpandant leur ſang en la preſence de leurs faux Dieux, les viſages deſquelz ilz en oignent, & leurs ſiege & autelz, & le deſſus des portes de leurs temples auſſi bien que ceux de Themiſtitan, bruſlans entierement le corps ſacrifié à leur Idole. Leur eſtude & vacation principale durant le repos de la paix, eſt la chaſſe & peſcherie viuans d'icelle, & ſ'y exerçant pour ſ'adextrer, à cauſe que la mer y abonde en poiſſon, la terre en ſauuagine: les mouſches à miel y formillent, & ainſi le Miel & la Cire n'y manquent aucunement: bien eſt vray que ilz ne ſçauoient l'vſage que du ſeul miel, ſi ce n'eſt depuis que les Chreſtiens y ont frequenté, qui leur ont apris l'art & induſtrie de faire des cierges, chandelles, & bougie pour ſ'en ſeruir à ſ'eſclairer, & à ſ'en ayder en leurs ſacrifices, & ceremonies, i'entēds ceux-là qui n'ont encor receu la foy Chreſtienne.

Quel habit des Iucataniens en temps de paix.

Circoncision entre les Iucataniens.

Iucataniens non Antropophages.

Abondance de cire & de miel en Iucatan.

Encores ne ſont les Iucataniēs ſi deteſtables que leurs voiſins de Panuco, ne ſe ſouillās point en l'abominable peché de Sodomie, iaçoit que (cōme i'ay dit) ilz les imitēt en idolatrie, & en ſacrifiant au Diable, lequel leur apparoit ſouuent, & les effraye auec meſme effroy que en ſentent, & les Mexicans, & les Inſulaires, & tous les pays Occidentaux, voire les Orientaux qui ſont touchez de pareille villennie de ſuperſtition.

Ilz auoient auant que se Chrestienner, deux telz lieux pour leurs oracles que iadis les Grecz ont veneré Delphe, ou Dele pour leur Apollon, à sçauoir en Acuzamil, & Xicalanco, où ilz alloient ouyr & receuoir responce de toutes choses: & sur tout à Xicalanco, où tous les ans ilz celebroyẽt vne grand feste y abordans des hommes de toutes parts, tant pour y trafiquer à leur maniere, qui est en eschãge d'vne chose pour autre, que pour adorer l'idole tant recommandée: & pour le seruice de laquelle y auoit vn grand & souuerain prestre, qui sacrifiant leur predisoit les choses à venir, comme ainsi soit que ces deuineurs leur ayent longs temps au parauant dénoncé la ruyne des idoles, que les Espaignolz meissent pied en leur terre. Les Iucataniens pour estre sobres, & nõ si lascifz, & desbordez que ceux de Panuco viuent aussi fort longuement, car on y a veu tel homme qui passoit l'aage de plus de six vingts ans, & telles sont les coustumes & mœurs des habitans de Iucatan, & quand au reste ilz sont semblables en façons de faire à ceux du Mexique, comme aussi iadis ilz en estoient de la contribution: mais depuis qu'ilz sont Chrestiens, on les à tenuz soubz la main d'vn gouuerneur particulier, lequel toutesfois respond deuant l'audience royale qui est en la Castille, qui à present porte le nom de l'or.

Iucataniens viuẽt longuement.

Non loing de Iucatan est l'isle de Cozumel, laquelle est fort pauure, & vsant de pareilles mœurs que le reste du païs, ayans des Tours belles, & fortes, basties de pierre sans aucune taille, à cause qu'ilz n'auoient aucun vsage de fer, & c'estoit en celles tours que ce peuple mettoit ses Idoles: passé Cozumel on voit vn autre Isle que les Espagnolz nommerent l'Isle des sacrifices, & la raison en est telle. Vn certain Capitaine Espaignol, nommé Iean Grijalua, ayant couru les Isles Lucaïes, Fernandine, & Espaignolle, & visité la terre de Iucatan, desireux de faire seruice à son Prince, & descouurant pays, s'auancer aussi en richesses, descendit en Cozumel, où il ne trouua guere que mordre, y voyant le peuple simple, & sans grand moyẽ, par ainsi passant outre, s'en vint en vn isle non guere loingtaine du plat pays de terre ferme, & de laquelle ne sçachant le nom, n'y trouuant personne qui luy en dit aucune nouuelle, il prist terre, comme en lieu qui estoit sur vn des bouts de la terre de Iucatan, & qui ne contenoit guere grand espace de terre. Mais si la terre estoit de petite estendue, ne restoit pourtant d'auoir en soy dequoy s'esmerueiller: Car les Chrestiens n'eurent pas fait grand chemin par la petite Isle deserte, allans par vn sentier tout couuert, & ombragé de diuers arbres fruitiers telz que le pays les porte, que ilz veirent de grans bastimens de Pierre, & iceux presque ruinez, & la muraille desquelz estoit à demy demolie & abatuë. Desireux de sçauoir que c'estoit, y montent par vn escalier de pierre (qui les y conduit) au sommet duquel ilz trouuerent vn Marbre dressé en perron, sur lequel estoit effigié vn Animal fait ainsi que vn Lyon, tenant la langue hors la gueule, & lequel auoit vn pertuys au front: pres de ce Perron à terre on voyoit comme vn beneistier de pierre, & iceluy tout sanglant & deuant luy vne piece de bois plantée, qui se recourboit sur le beneistier, & vn peu plus loing vn Idole de Pierre sur terre, ayant vne plume sur la teste, & la face tournée vers le vase sanglant susdict:

Cozumel isle non guere riche.

Iean Grijalua Espaignol.

Description d'vn ancien temple des idolatres.

Plus auant encor estoyent posées par ranc plusieurs autres potences, comme celle qui estoit deuant le vase, pres lesquelz on voyoit vn infiny nombre de testes d'hommes, & les ossemens de tous le corps, qu'on estima estre des hommes de qui furent iadis ces testes, y auoit encor grand quantité de corps entiers, & à demy pourris, & gastez, qui portoyent la figure de plusieurs petits enfans : ce qui donna vn estrange estonnement à tous les Chrestiens qui eurent la veuë d'vn si horrible spectacle. On s'enquist par le Truchement des habitans des pays voisins, desquelz ilz en auoyent quelques vns en leur compaignie, eurent pour responce, qu'en ce lieu ilz auoyent de coustume de s'assembler, ayans conquis quelque grand victoire, pour offrir les cœurs des ennemys à leurs dieux, lesquelz cœurs ilz brusloyent auec boys de Pin, puis se repaissoyent de la chair qui est au gras des bras, & des iambes, ainsi qu'auons descrit les sacrifices du Mexique: qui fut cause que le susdit Grijalua mit à nom à ce lieu, l'Isle des sacrifices en memoire de la cruelle façon de faire de ce peuple, & dequoy il en dóna les aduertissemens, ainsi qu'il est noté par Ouiede en son Inde Occidentale.

Estrãge monument en vne Isle pres Iucatan.

Ouie. 17. c. 15

Des Prouinces d'Vrabà, Beraguá & Darien, comprises à present sous le nom de Castille d'or, & des mœurs des peuples compris en icelles. Chapitre 9. de Parie, Cumane, & Cubague.



LES Poetes (comme ceux qui n'ont rien ignoré de ce qui se passe par les mains des hõmes) voulans monstrer auec quelle peine est-ce q̃ les richesses sont acquises par les hõmes, faignent ne sçay quel iardin des Hesperides, où les põmes estant d'or, estoyent aussi gardées par vn Dragõ, qui nuit & iour y estoit en sentinelle: mais s'ils eussent esté de nostre temps, & que les mœurs des habitãs d'Vrabà, Beraguà, & Darien fussent venues à leur cognoissãce, ilz eussẽt aussi chãté la furie de ce peuple, duq̃l la Prouince est presq̃ toute dorée, & pour les richesses grãdes laq̃lle les Espaignols luy ont dõné le nõ de Castille d'or. Or estãs ces païs voisins, & de grãd estẽdue: les vns sõt droitemẽt so' l'equateur, les autres, à six, ou à sept degrez de la mesme ligne, par aĩsi ioüissãs nõ d'vne excessiue chaleur cõme aucũs ont estimé, ains plustost le tẽps y estãt tẽperé, cõme a ceux qui ont presq̃ tousiours les iours esgaux auec les nuitz, & la chaleur desq̃lz procede pl' des attractiõs d'humeurs faites par le soleil, q̃ des elãcemens bruslãs de ses rayõs, qu'aucũs ont faints y estre insuportables: ce qui se cognoit és isles S. Thomas, & autres voisines qui gisẽt so' l'equateur, ou le sucre ne peut proffiter, non pour y estre haslé du soleil, aĩs à cause de la trop grãde abõdãce d'humeur qui le fait tout ainsi relent que nous voyons le sel par deça lors que le Ciel est en hiuer humide, & chargé de nuage. Ne veux pourtant nier que l'air y soit si attrempé qu'il ne soit fort mal propre aux Européens qui y abordent, ne fut qu'à cause de ceste grosse espaisseur de nuages qui est continuelle presque sous la ligne en vn lieu plus en l'autre moins, &

Quelz pays portent le tiltre de Castille d'or.

D'où procede la chaleur qui est sous l'equateur.

plus à deux ou trois degrez, que sous sa mesme ligne, mais confesser quelque impossibilité ou d'y viure, ou de s'y arrester, ie ne sçaurois le faire, veu que & Espaignolz, & Portugais y viuent, & s'y tiennent comme en leur païs propre. Et ne fault s'estonner si sous la ligne imaginée qui partist la longueur du Ciel, entant que l'homme la peut contempler, en cest equilibrement, ou mesme balance fait par le Soleil, s'arrestant on sent quelque indisposition, & mesme lors que le Soleil est en son ascendant, ou retrogradation au lieu mesme limité pour son arrest, puis que par deçà, durant les deux Equinoxes, nous sentons ne sçay quelle pesanteur & indispositió de noz personnes, sur quoy ie m'en raporte aux medecins pour en deduire les causes, affin que ie poursuiue ma carriere encõmencée. Les Prouinces donc susnommées, sont par moy comprises en mesme consideration non qu'elles ne soyent d'assiette differente, mais pource que les mœurs des hommes y sont presque semblables, & la religion qui n'y est guere diuerse de l'vn peuple à l'autre: la bonté du pays si grande, & la terre si fertille qu'en quatre moys on seme & recueille ce qui est mis en terre, mais le peuple si accostable, vaillant, hardy, & furieux, qu'il estoit malaisé aux Chrestiens de l'accoster, & moins encor de le vaincre: ce qui se voit par leurs histoires qui font foy du grand nombre de soldatz qui y sont morts & ont seruy de maint repas à ceste gent barbare, & cruelle. Donc pour ne tenir le Lecteur longuement en suspens i'embrasseray toute l'estendue de la terre dés la Cap sainct Augustin qui regarde l'Ocean Atlantique, & qu'à present on nomme Occidental, iusqu'à la mer de Sur, suyuant la ligne equinoctiale, à cause que partie de ces pays sont deça l'equateur, d'autres sous iceluy, & vne bonne & meilleure piece est par delà la ligne, & regardant le Pole Antartique telles que sont les Prouinces de Parie, Cumane, & autres qui regardent la mer pacifique: vers laquelle nous commencerons, pour en reprenant nostre course des Parie, nous venions finir aux Canibales peuples tant cogneuz, à cause de leur insigne cruauté, & naturel farouche, & pour estre si mal aisez à appriuoiser, qu'encores il n'a esté possible à homme de les dompter ny vaincre, pour de là entrer au Peru, & Gusco, & puis à la riuiere de Plate, & remonter par l'Amerique, selon la distribution, & partage fait de ces terres loingtaines entre les roys de Portugal, & de Castille.

Le temps est indisposé durant les deux equinoxes.

Fertilité des terres qui sõt sous l'equateur vers le Ponant.

Mer du Sur: où sont les isles Moluques

Auant donc qu'entrer au Goulphe d'Vrabà, ny passer en Parie, à quelques douze degrez deça l'equateur gist l'Isle de Cubaguà que les Chrestiens ont surnõmée des Perles à cause de la grãd quantité qu'on en y pesche, laqlle regarde plus vers le Nord, qu'au Ponãt & n'est de guere grãd estendue, ayant le terroir maigre & infertille, à cause du sel qui y croist, ne ayant aucune eau douce, ny arbre qui l'ẽbellisse, & les habitans de laquelle sont rudes, cruelz, & sanguinaires comme ceux qui ont fait mourir vne infinité d'Espaignolz qui s'y arrestoient plus pour les Perles que de soing qu'ilz eussent de leur conuersion à l'Euangile. Ce peuple allant nud, se paint le corps de toutes parts, & vit assez miserablement, ne mãgeãt guere que la chair des huistres, desquelles ils tirent les perles, & boiuẽt la belle eau clere qu'il leur conuient aller querir en Cumane qui est à quelques

Cubaguà Isle nõmée des Perles.

Quels les habitans de Cubagua.

cinq lieuës d'icelle, & en terre ferme, de laquelle nous parlerons, à cause q̃ les mœurs de ces deux peuples, & autres voisins sont semblables. On voit en certaine saison cōme la mer deuient rouge le long de ceste Isle pẽsans quelq̃s vns que cela procede des huistres porte perles, lesq̃lles ilz croyent souffrir fluz de sang, tout ainsi que les femmes, ayās leurs moys: mais si cela peut adaenir, ie m'en raporte aux naturalistes : & ne sçay, si plustost il y auroit de ce riche genre d'huistres desquelles iadis ont fait celle riche tainture de pourpre qui seruoit d'ornement aux grands Monarques. Cumane donc estāt pays voisin de Cubaguà, & cōme chef des Prouinces voisines sera celuy qui nous fera cognoistre en general les mœurs de tous les peuples qui y habitẽt entāt que presque tous se raportent à leurs fçōs de faire. Or les Cumanois sont brūs de couleur allans tous nudz, sauf qu'ilz cachent ieurs parties hōteuses auec de grāds Coquilles qu'ō estime estre de Limaçons, mais la plus part se les couurẽt ou auec des Cānes, & rouseaux ou faisans des bādelettes, & cōme petites brayes de Cotō pour les voiler, & les plus magnifiques leur font des estuis d'or, & les moins cōsciencieux se les lient contre les cuisses. Leur vestemẽt quelquefois, à sçauoir allans à la guerre, ou à leurs festes, sont māteaux, & de beaux & grās Pennaches, mais quelz māteaux, non de laine, ny toile, ains de Cotō, & le plus souuẽt de belle plume de diuerses couleurs : comme aussi ilz se plaisent aucunesfois de s'oïndre de quelque gomme gluante & puis se couurir de plumes de sorte qu'ilz paroissent fort gentilz en cest equipage. Ce peuple est sans barbe, & s'il leur croist quelque poil au menton, ilz ne cesserōt tant qu'ils l'ayent arraché auec des pincettes, comme ceux qui (à l'imitation de presque tous les Indes Occidentaux) ne veulent voir rien de velu sur tout leurs corps, sauf vn peu à la teste, ou encor ils se coupẽt les cheueux iusqu'au dessus de l'oreille : estimans celuy là comme vne beste qui permet que le poil luy croisse, & sur tout au visage. Tous se font venir les dens noires auec ne sçay quel iust d'arbre qu'ilz nomment Haï, & estiment vne grand beauté que cest enoircissement, & si quelqu'vn les porte blanches, ilz l'ont en opinion de mol, & effeminé. Ilz prennent donc ceste fueille de Haï en leur bouche lors qu'ilz sōt sur l'aage de quinze ans, que le sang leur commence à ressentir la chaleur naturelle, l'y tenant iusqu'à ce qu'il leur a couloure les dents de noir, laquelle couleur ne s'efface iamais, quoy qu'on la frotte ny laue: mais le meilleur qui y est en cecy, c'est que ce iust empesche que iamais les dents ne leur pourrissent, & qu'ilz ny sentent aucune douleur : si les dames de par deça auoyent de ceste arbre pour empescher la fluxion qui tombe sur les dents, ie pense qu'elles aymeroyent mieux souffrir double douleur que de se voir les dents noires, veu qu'il n'y a drogue qui ne soit employée pour les blanchir, de sorte que de nostre temps on a fait du sel de Suye pour seruir à ce sot vsage.

Mer pres de Cubaguà deuient rouge.

Prouince de Cumane pres le goulphe d'Vrabà.

Vestemens des Cumanois.

Haïti arbre, faisans venir les dents noires.

La beauté des filles Cumanoises est d'auoir les iambes, & les Cuisses fort grosses, car elles vont (comme dit est) toutes nues, & pour cest effect, elles ont des iartiers, auec lesquelz elles se serrent si lourdement les iambes pres du genoil, qu'elles obtiennent par ceste violence ce que le plus elles souhaitent : & ne sont en sorte aucune curieuses

Quelles les filles Cumanoises.

de leur virginité faisans assez prodigue largesse de leurs coprs tandis que elles sont à marier. Là ou celles qui sont pourueuës couurent auec des Calzons leurs hontes, & viuent fort honnestement sans s'esgarer, ny faire tort à leurs espoux, lesquels tout ainsi qu'ilz ne se soucient des faultes de leurs filles, ilz s'aigrissent fort contre celuy qui leur fait porter les cornes le tuans s'ils le peuuent prendre sur le fait, & chassant la femme de leur compaignie. Les seigneurs du pays, & ceux qui sont les plus riches en espousent autant qu'il leur plaist, & en sont si liberaux, que quelqu'vn les allant visiter, ilz luy presenteront la plus belle pour son passetemps : mais le commun peuple n'en espouse qu'vne chascun: les filles des seigneurs demeurent enfermées sans sortir de la maison de leurs parens deux ans, ains qu'estre mariées, & durãt lequel temps ne leur est permis de couper leurs cheueux, comme ainsi soit que les autres ne nourrissent point leur cheuelure. Lors qu'on les marie les parens, voisins, & amys y sont inuitez au festin, ainsi que nous en vsons aussi : & c'est aux femmes à faire le banquet, c'est à dire à porter dequoy manger, soit volaille, poisson, pain de Mahis, & vin de Palmes à l'espousée, là où les hommes portent du boys, & de la paille pour dresser soudain le logis auquel l'espoux face sa demeure : & c'est le doüaire & richesses de ce peuple qui à presque tout en commun & viuant charitablement auec ceux de son pays. Ilz y boyuent & mangẽt iusqu'à s'en yurer, dãçans auec vn tel ordre, & modestie que c'est aux seules femmes à mener l'espouse à dancer, comme aussi à l'ẽdroit de l'espoux, les hommes font vn pareil office. Ce sont aussi les femmes qui coupent les cheueux à l'espousée par le deuant seulement, laissans pendre ceux de derriere, & lesquels elles lient, & tressent fort gentiment, & les hommes acoustrans le mary de mesme sorte : & sur le soir, & non plustost on liure par la main la femme à son espoux affin qu'ilz aillent coucher ensemble.

Punition de l'adultere en Cumanà.

Bigamie des seig. de Cumanà.

Mariage des Cumanois.

Banquets des nopces.

Les dames que ces Barbares espousent auec tel respect, & ceremonie, sont les vrayes, & legitimes espouses, & ausquelles les autres que le mary entretient fault que portent honneur & reuerence, la respectans comme leur dame, & maistresse. Or comme ainsi soit que leurs Pagez, ou deuins ayent acoustumé de coucher auec les femmes de ce peuple, auant que le mary y donne attainte, tout ainsi que nous auons dit en l'Asie, qu'en font les Bramins de Calicuth, si est-ce que iamais en ce cartier ne couchent auec celles que les Cumanois espousent auec telle reuerence : ains seulement auec les autres qui leur sont comme concubines : & l'honneur desquelles, gist en la main de ces gentilz faiseurs d'essay: lesquelz nonobstant leur sainteté fardée, ne font conscience de faire ce plaisir aux marys que de leur oster le soupçon qu'ilz auroyẽt de leurs femmes, s'ils les acostoiẽt auant le Pagez, & les trouuoyent autres que pucelles, veu que (comme i'ay dit) elles ne se soucient guere de laisser aller le chat au fourmage: & ce sont ces abuseurs qui se meslẽt de predire ce qui est à venir, & ensemble de guerir ceux qui sont malades, estans des plus grands Necromanciens que la terre porte, les drogues desquelles ilz vsent pour l'allegance de leurs paciens sont herbes & racines diuerses, & cuites, & cruës pillées auec gresse d'oiseaux, ou de poisson, meslées parmy du boys, & autres

Pagez des Cumanois couchent auec les mariées.

Pagez medecins des Cumanois.

choses que le peuple ne cognoist point, mais en tout il n'y a rien de cueilly, broyé ny pilé, sans y dire ne sçay quelles parolles que le mesme Pagez n'entend point, outre ces medecins fault que succent, & leschent le lieu de la douleur du malade, comme aussi en vsoyent les enchâteurs de l'Isle Haïti, & ce disans qu'ilz en tiroyent les mauuaises humeurs qui causent la maladie, lesquelles ilz vont puis apres getter hors le logis du pacient. Mais pour vuider ce qu'ilz ont humé, & succer, ilz s'aydent du bois d'vn arbre certain qu'aucun ne sçait qu'entr'eux, & s'en frottent la bouche, le mettans si auant dans leur gosier, que bien souuēt en vomissant ilz en tirent le sang pur, & en fin gettent de grosses phlegmes noires, & espaisses, & parmy icelles quelque chose ronde comme vne pelote, & dure à merueilles, suans, & ahanans, & disans mille parolles non par aucun entēdues ainsi qu'on voit que font ces bateleurs, & ioüeurs de passe à passe en Frāce, & en Italie. Ceste Pelote n'est si tost vomie par ces enchanteurs, que ceux de la maison ne la prennent, & la iettent dehors, pensans que ce soit vn diable, qui causast l'indisposition du malade, & lequel ces imposteurs luy ayent tiré du corps: s'il guerist, il n'y a chose qui soit en leur puissance de laquelle ilz ne facent present à leur medecin: mais s'il meurt, le Medecin ne tombe au danger que font les Boïtij en l'Isle Espaignolle, ains disent les parens que le Pagez a fait son deuoir, mais que l'heure de la mort du pacient estoit venüe. C'est grād cas ce que l'histoire Indienne racompte de ces deuins qu'ilz donnent des responces les plus asseurées du mōde sur l'occurrence des choses les plus importantes comme de l'issue des guerres, de la fertilité des années & abōdance de la pescherie soit de Perles ou du poisson, predisant & les Eclipses du Soleil, que ce peuple craint fort, pour l'opinion qu'il a que ce sont des signes de malheureuse signifiance, comme aussi les Comettes leur donnent pour mesme occasion, vn grand espouuentement, & crainte: & ainsi vous voyez combien la force de la nature est grande, que ces hommes, poussez d'icelle, sans aucune cognoissance de lettres, sçachent iuger du cours des Astres, & de l'alteration des choses par l'euenement de ce qui est assez rare, & lequel les plus doctes d'entre nous à grand peine peuuent cognoistre. Mais que dis-ie de la nature? Comme ainsi soit que c'est le Diable qui les apprend & adresse en ceste science, leur seruant de precepteur, comme aussi ç'a esté luy, qui dés le commencement de la malice des hommes aprinst la magie superstitieuse aux hommes, & les aueugla iusques à ce poinct de desuoyement, qu'ilz se sont adressez à luy pour auoir la cognoissance de choses plus secrettes tant de la nature, que de celles qui semblēt la surpasser, encore que soyent de son engeance. Or voicy les ceremonies desquelles ilz vsoient voulans inuoquer le malin esprit: Le deuin ou Pagé durant vne nuict fort obscure descend dedans quelque cauerne secrette & obscure, ou au default d'icelle s'en va en vne chambre escartée sans que personne le suyue que quelques ieunes hommes hardiz, & qui ne s'effrayent point: ny craignent de parler à l'esprit lors qu'il en sera besoing: dedans qu'ilz sont, le Magicien s'asseoid là où faut que les autres se tiennent debout deuāt luy comme ses disciples: & des que tout est comme rassis il crie, & chante ses

Pagez predisent les choses à venir. & sont sçauans au cours des Astres.

Le diable instruit ces deuins.

Ceremonies des sorciers Cumanois, & autres des Indes Occidētales.

charmes, fait son inuocation dit ne sçay quelles rithmes, & chansons à tel propos, & sur le mesme son de ses vers, il pleure comme vn veau, & sonne des sonnettes qui sont faites de quelques coquilles de Limaçon, inuitant ses compaignons à prier l'esprit de venir tost, ainsi que l'enfuriée Sibylle dedans Virgile incitoit Enée de ne point cesser de prier, & faire vœux tandis qu'elle entendoit à ses charmes, & sort necromantique. Mais si le Diable retiue & ne veut comparoir pour ceste premiere sommation, il recommence son chant auec plus de furie, le menaçant & tançant: & lors qu'il crie à haulte voix, qu'il redouble son chant, qu'il se tépeste, & souspire, sangloute, & en fin s'en va par terre, on cognois que son saint esprit l'a saisy, & qu'il est plein des inspiratiõs telles que les Pithies d'Apollon souffroient iadis voulans reciter ses oracles. C'est lors que l'vn de ses cõpaignons s'aproche de luy, & s'enquiert de tout ce qu'on veut s'enquerir à quoy ce deuin respond soudain, & finy qu'il a sa respõce il demeure vn long temps en extase, si que souuent il se plaint que le Diable l'aye si lõguement detenu, car ceste prison & saisie leur est, comme ilz disent fort fascheuse. Auec ceste sainteté ces ministres de Satan trõpent le peuple, le tiennent en ceruelle apres sa superstition, & luy guerissent ses malades, & deuinent les choses à venir: aussi sont ilz les plus riches de to⁹, carressez de chascun, banquetez par les grans, mais tousiours leur table à part, cõme estimans les autres indignes d'aprocher leur sainteté, & s'enyurent estrangement de leur vin de Datiers, & autres fruits, qui est l'eau de leur sacre fureur, & n'est aucun qui les ose reprendre, d'autant qu'ilz tiennẽt que tant plus ilz ont teste fumeuse, ilz deuinẽt mieux, & communiquent plus aysément auec le Diable. Or ie vous prie s'il y a rien presque de different de ceux cy, auec les Ethniques anciens, entant que ceux-cy voulans aprendre leur magie, & abomination aux enfans, les tenoient l'espace de deux ans ans pour aprendre leur science endiablée : & sçauez vous où s'en faisoit, & fait encor cest aprentissage? Dans les profondeurs plus escartées, & obscures des boys & forestz (ainsi que iadis en Gaule en vsoiẽt les Druydes) où ilz les enferment, & d'où il ne sortent, & ne voyent parent quelconque, iusqu'àpres le terme exprimé, qui est prefix à leur fol aprentissage, ne voyans aussi femme quelle que ce soit, & sans manger chose qui aye sang, ou vie, à l'imitation des anciens Pithagoriques, & des Brachmanes des Indes Orientales. Et tandis qu'ilz viuent ainsi seulz, & en ce long silence, ne communicans auec personne, occupez à la seule contemplation des mysteres de leur endiablée Cabale, les maistres les vont visiter de nuict, & leur recordent leur leçon qui est par cœur, d'autant qu'ilz n'ont aucun vsage d'escriture: puis finy qu'est le temps de leur cours, ilz sont dispensez de sortir, & prenans attestation, & le mot du guet de leurs docteurs, ilz sortent en campaige, allans pratiquer sur les autres ce qu'ils ont apris en ceste escole secrette, & boscageuse.

Virgil. 6. de l'Eneid.

Extase, & saisissement du Pagez en charmant.

Prophetes deuinans apres bien boire.

Cõme les ieunes hommes sont apris à deuiner.

Silence Pythagorique imité des Cumanois

Continuons les points gardez par ce Peuple, lequel a deux choses pour les plus recommandées, & esquelles il prend plus de plaisir, le dãcer, c'est à sçauoir, & le boire: d'autant que (laissant leur ordinaire esbat de dancer ie) toutes les fois, ou qu'vn Roy vient nouuellement à la dignité, ou qu'ilz font quelque festin des nopces, ilz demeurent huit iours entiers ne

Dancer & boire propres à ceste nation Occident.

ceſſans de bâqueter, & baller, & chanter leurs Areiti deſquels au ons parlé cy deſſus: & font les dances tous couronnez ou de feuillars, ou de plumages de diuerſes ſortes, les vns ayans des carquâs d'or, & pierrerie, d'autres des braceletz tout le long des bras, & d'autres de grandes pieces d'or faites en platine ſur l'eſtomach: & les femmes des cercles d'or auſſi, leur ſuportant les mamelles, affin qu'elles ne leur branſlent en dançant, courant, ou allant à la guerre, & tirant de l'arc à la chaſſe, dequoy elles ſont bonnes maiſtreſſes: & tous vſans de ſonnettes aux iambes faites de coquilles de Limaçons, qu'ilz font retentir en dançant, ainſi qu'en auons vſé aux feſtes le temps paſſé & en France, & en la Gaſcoine. Durant ces belles dances, celuy là eſt eſtimé le plus beau, & gentil compaignon, lequel ſe paint le corps de plus de diuerſité de couleurs, & auec plus de biſarrerie: & dancent ou ſeparément, ou ſe tenans par les mains, ores en rond, tantoſt en demy cercle, allans vne fois en auant, vne autre en arriere, voltigeans, & ſautans à leur façon, mais auec grand gaillardiſe.

Forme de la dance des Cumanois.

C'eſt merueille que iacoit que les vns eſtans à la dance, & les autres ſe tenans à vn coing chantans, & crians leurs Areites, neantmoins ilz ſ'accordent ſi bien qu'on diroit que les tons ne ſont qu'vne voix meſme, ſ'accordans & la voix, & le pas ou deſmarche, & de ceux qui chantent, & des dãceurs tout enſemble. Eſt encor à noter qu'eſtant l'entrée de leur chant compoſée d'vn chant piteux, & plein de triſteſſe, ſi eſt-ce que la fin n'eſt que riſée & les parolles pleines de toute folaſtrie & ioyeuſeté: & dancent par l'eſpace de ſix groſſes heures, & tellemẽt que pluſieurs defaillent d'ahan, & celuy emporte l'honneur, qui ſe tient le plus longuemẽt en haleine. Vous ſçauez comme iadis les dances furent inuentées comme exercices de guerre teſmoins les preſtres Saliés à Rome qui honoroient Mars, & Quirin en dançant armez, & portans des boucliers, & targues ſuyuant l'inſtitution du Roy ſuperſtitieux Pompilie, & comme entre les Grecz, & Macedoniens ces dances guerrieres ont eu auſſi iadis place: & liſez encor les dãces furieuſes des porte-lãces de Bacchus, & les miniſtres cruelz de la déeſſe Cybelle: mais parmy ce peuple occidẽtal, auſſi abuſé q̃ les anciens, vſe à la creation de ſon nouueau ſeigneur d'vne ſorte de dãce, ayãt quelque raport à vn eſcadron & ordre de bataille, pour donner plaiſir à leur Cacique: entant que tous les cõpaignons les plus ieunes & gaillards ſ'aſſemblans dreſſent la dance en laquelle à certaines poſes & cadences, ilz deſcochent leurs arcs, & ſaiettes auec vn merueilleux ordre, & ce auant qu'entrer au palais du Prince, puis hauçent leur voix tout autant que ilz peuuent crier, y en ayant vn qui chante ſeul, & les autres reſpondans à ſa parolle, qui cõſiſte toute à la louange de leur Prince, & au recit de ſes geſtes pl' louables & illuſtres, & le tout auec tãt de ſingeries, & gaillardiſes q̃ les plus triſtes ne ſçauroiẽt ſe garder de rire, entãt qu'õ diroit qu'ilz cheminẽt des eſpaules, allãs preſq̃ de pareille meſure q̃ font les pitaux en Poitou, lors q̃ ilz dãçẽt leurs brãſles: & lors q̃ ilz entrẽt au logis & palais royal l'vn contrefaict l'aueugle, l'autre le boiteux, ceſtuy-cy fait le peſcheur ceſt autre vn aute de leurs meſtiers, l'vn riant, l'autre incitant chaſcun à ſa triſteſſe, & tous enſemble hauçans leur ſeign. iuſqu'au Ciel, & n'oublians

Saliens à Rome, voy Plutarque en la vie de Nume.

Porte lances de Bacchus Denys Sicil. antiq. liu. 4. ch. 5.

Preſtres de Cybelle: voy Apulée en l'aſne doré.

les vertuz de leurs anceſtres. Ceſte ceremonie finie tous ſ'aſſéent à terre comme les Turcz, ou comme noz coſturiers eſtans à leur beſoigne, & là tenans vn grand ſilence banquetent à l'aiſe, & boiuent à toute outrance & iuſqu'à ſ'en-yurer eſtant reputé pour le plus vaillant celuy qui le plus en aualle ſans ſe troubler, & en eſt loüé par le Cacique, au deſpens duquel ce feſtin eſt dreſſé: & diray que ſi les Alemans eſtoient voiſins de ce peuple on penſeroit que ceſte faço de dringuer euſt eſté donnée de l'vn peuple à l'autre; mais quoy? & les Grecz ont iadis beu outrément, & d'autres nations ont ſuiuy pareille dance, ſans que ceſt aprentiſſage ait eſté dailleur porté que de l'inclination naturelle. Banquetans ainſi, ilz boiuent les vns aux autres, & hauçent à l'enuy le gobelet, mais auec plus de diſcretiõ que en Picardie, ny bas païs, où l'on vous querelle ſi refuſez de vuider le verre ny qu'entre les Allemás, & ſur tout en Saxe: où ſ'excuſer de boire, c'eſt ſe mettre en danger de ſentir la cruauté de ce peuple beuueur: & ſont encor plus modeſtes que les Grecz anciens, au banquet deſquelz eſtoit la loy d'yurongnerie auec ceſt eſtabliſſement contre les ſobres, ou qu'il boiue, ou qu'il ſ'en aille. Aux autres feſtins que ce peuple fait, & ſur tout au feſtes, quand ilz font leurs maſſacres & ſacrifices chacun a de couſtume de mener ſa femme, & filles s'il en a, non à fin qu'elles boiuent deſordonnément comme eux, ains pluſtoſt, à fin qu'eux eſtans ſaoulz, & ayans le cerueau troublé, elles les reconduiſent en leurs maiſons, & qu'auſſi en banquetant ce ne ſont point hommes qui ſeruẽt, ains c'eſt aux femmes de leur verſer à boire. En ſomme il n'y a ſi gentil compaignon au feſtin qui ne ſ'en-yure, & eſtans ainſi chargez c'eſt vn plaiſir de les ouyr rompre leur ſilence, comme ilx gazoüilent des affaires, chaſcun ſe meſlant de deuiner, & imiter les propheties de leurs deuins, & enchanteurs: & ſouuẽt, imittans les Cimbres anciens, apres bon vin, force querelles, ſ'entre-taſtans, à grands coups de poing, & ſe diſans vne infinité de parolles iniurieuſes, tant qu'il fault que les femmes apointẽt leurs debatz & querelles.

Yurongnerie des Indiens Occidentaux.

Femmes pourquoy aßiſtent aux banquets des hommes.

Cymbres ſe querelloient en banquetant.

Aucuns ayans l'eſtomach plein ſont ſi brutaux, & gloutons, que de vomir ce qu'ilz ont beu pour faire nouuelle recharge: tout ainſi qu'aucuns en noſtre Europe, & de noſtre temps ont eſté ſi vilainement adonnez au chatoüillement de la delicateſſe des viandes, que d'auoir pris des Cliſteres pour vuider la viande, affin de faire place à l'autre, & chercher des nouueaux appeptis ſans ſe contenter du deſir naturel que chacun a de manger & boire à ſon heure.

Ie vous ay dit que tout ce peuple n'ayant aucun vſage de vin de la vigne, en fait de Dates & autres fruictz, y meſlant de leurs grains, & herbes douces & odoriferantes, le faiſans ſauoureux, enyurãt & plein de fumée. Ce peuple (comme i'ay dit) eſt eſtrangement idolatre, mais & ceux-cy, & tous les autres voyſins, voire dés le Peru iuſqu'à la terre de Labradour adorent ſur tout le Soleil & la Lune, eſtimans l'vn eſtre le mary, & l'autre la femme, & les tenans comme ſouuerains, & cauſe de la creation de toutes choſes: & lors qu'il tonne, & eſclaire ilz ſ'eſtonnent, & eſfrayent merueilleuſement, à cauſe qu'ilz craigneut que le ſoleil ſoit courrouçé cõtre eux, & qu'il vueille les ruiner, car ils croiẽt que tout perira vn

Quel le vin des peuples Occidentaux.

Soleil & Lune Dieux des Cumanois.

nur par feu, comme ils tiennent que iadis le monde perist par le desbord des ondes de la mer. Et lors que quelque Eclipse aduient au soleil, ilz celebrent le ieusne, & mõstrent de grans signes de tristesse, & sur tout les femmes, qui se coupant les cheueux, se deschirent la face à belles ongles, & les filles se font des incisiõs aux bras, auec des arestes poignantes de poisson, pensans apaiser l'astre irrité auec ceste sorte & cruelle ceremonie. Leur sottise est si grande, & l'ignorance qui les tient aueuglez si excessiue, que lors que la Lune est au plein, ilz croyent que le soleil ait batuë, & que du courroux d'iceluy & baterie, elle en ayt ainsi les iouës enflées, & craignēt quelque desastre pour la querelle suruenue entre leurs deux si puissans Dieux craignent aussi (comme i'ay dit) fort estrangement les Cometes & autres signes d'enhault, ayans opinion iceux n'aparoistre iamais sans quelque grande signification de malheur, & ruine: & en cela ilz ne sont pas seuls: veu que l'effait nous a fait souuent cognoistre que telles figures & impressiõs en l'air sont prodigieuses, & ne sont enuoyées guere iamais que elles n'ayent suyte de quelque mesaduenture pour les hommes: & c'est pourquoy le Poete Lucan chante du Comete en ceste sorte.

Eclipse du soleil & croissant de lune craints des Cumanois.

Cometes effroyables aux Cumanois.

Des Cometes & cause d'iceux voy Aristote aux Meteores.

Lucã 1. des guerres ciuils

Des Astres incogneus la nuit obscure à veu,
Et le Ciel enflambé, & tout espris en feu.
Par le vague de l'air des torches tout bruslantes
On voioit discourir & çà & là volantes:
On voyoit les cheueux de l'astre redoubté
D'vn Comete coureur, & ores aresté,
Qui eschange l'estat des terres & prouinces,
Et menace des Roys la grandeur & des Princes.

Esmeus donc de telle frayeur, ces Indiens ne voyent pas si tost vn Comete au Ciel que soudain ils ne s'escrient, & le detestent tout ainsi que les Scythes, & les Goths faisoyent iadis oyans tonner, & font vn grand tintamarre auec leurs tabours & trompettes, pensans par ce moyen le chasser, ou bien le faire esuanouir, leur en desplaisant estrangement la veuë. Or sont leurs tabourins de guerre non telz que les nostres, ains tous de boys creusé, telz que les auons dits cy deuant, & faits de grandes coucourdes, ayans encore l'industrie de faire des cors & trompes de grosses Coquilles de mer, qui sont faites en plusieurs redoublemens, telles que on voit les trompes des chasseurs, & font des fleustes des ossements des bestes qu'ilz tuēt à la chasse, & des bras, & iambes des hommes qu'ilz occiēt en guerre en laquelle ilz sont aussi cruelz que leurs voisins, entant qu'ilz mangent leurs ennemys, & les esclaues mesmes qu'lz prēnent en guerre, & lesquelz (s'ils sont maigre) on engresse comme vn chapon en mue pour puis apres enprendre vn bon repas ensemble. Ont encore des cornets, & hauboys faits de cannes & roseaux qu'ils ageancēt gentiment, & s'en aydent a sonner l'assault aux combats, & les bransles alors qu'ils dancent en leurs festres, & chantans leurs Areites. Leurs armes principales consistent en flesches enuenimées & desquelles tirent & hommes, & femmes auec telle

Goths s'armans contre les tonnerres Iean Euesque d'Vpsall. 1. c. 13. de l'histoi. des Goths.

Quelz instruments sont ceux de ces peuples occid.

Flesches enuenimées des Indiens d'Occident.

dexterité, & asseurance, que guere iamais ils ne faillent d'attaindre la part qu'ilz visent: aussi de leurs tendres ans ils s'y acoustument: ayans des arcz à argille, & en iceux mettans des balles de terre argille, de boys ou de cire affin que s'accoustumans aux flesches, ilz ayent & la visée plus iuste, & la main plus seure. Et d'autant que la plus part de ce pays dés le goulphe d'Vraba iusque aux Bresiliens le peuple y est cruel, guerrier, & fort sanguinaire que presque tous s'aydent d'empoisonner leurs saiettes, contre le venin desquelles les Espaignolz au commencement ne pouuoyét trouuer aucun remede, il nous fault voir la composition de ceste drogue. Nous auons dit en plusieurs endroits que en tous ces pays c'est aux femmes que est enchargé le labourage, elles se meslans de semer le Mahis, plãter le Iuccà, cultiuer les semences & legumes, arrouser ordinairement les arbres, mais sur tous le Haï, qui est celuy auec les feilles duquel ils se fõt deuenir les dents si noires, ce que ils ont le plus agreable sur toute autre parure. C'est à elles nettoyer les Tunes qui est vn autre arbre, lequel elles piquẽt & en fõt sortir certaine gõme, qui premieremẽt ressemble du lait, puis s'espaissit & s'en aydẽt à se parfumer, & en encenser leurs idolles, ainsi qu'en vsent aussi les Oriẽtaux, voire tout tant qu'il y a de peuples en Asie, & Afrique. Entre tous les simples qu'ils ont tant salutaire que venimeux il y a d'vne herbe qui à la figure d'vne fie, & d'vne gomme d'arbre aux nostres incogeuës, & des pommes mortelles q̃ les Chrestiens ont apellé de sainte Marthe, à cause q̃ elles croissent au goulphe portãt le nom de ceste sainte, desq̃lz simples ces cruelz peuples font le poison: duquel ilz oignent & infectent leurs saiettes. Mais pour la perfection du venin, ilz y aioustent du sang de certains serpents qui sont comme les Aspicz des põmes, gomme, & herbe sus-nommée, auec lesquelles drogues ilz meslent des testes de certaines formis qu'ilz ont, & lesquelles font fort dangereuses, & remplies de venin. Or voulans composer ceste maudite drogue, ilz enfermẽt en vne chambre quelque femme vieille, à laquelle ilz donnent les matieres, & du boys, & feu pour les faire cuire: & demeurẽt ces gentilz simples deux iours pour le moins à bouillir, auant qu'ilz soiẽt incorporez, & vnis ensemble en telle perfection qu'il est requis: & cognoissent la bonté, & force de ceste compositiõ, si de la puanteur & fumée la femme en meurt, mais elle en eschapant, ilz la punissent fort rigoureusement, tant pour les auoir trompez de leur attente, & leur auoir vainemẽt employé chose que ilz estiment si rare & si precieuse, comme estant vn des pricipaux bastons qu'ilz ayent pour se preualoir de leurs aduersaires. C'estoit ce maudit poison duquel s'aidoyent & s'aydent encore les Caribes, & autres leurs voisins contre les Chrestiens, & duquel si quelcun estoit attaint c'estoit vn grãd miracle s'il en pouuoit eschaper, & s'il en guerissoit, encore luy estoit le reste de sa vie penible, & nõ iamais sans douleur, à cause que la playe se r'ouueroit à tous propos, & le trauail luy estoit deffendu & n'eust osé se desalterer à son aise ayant soif, ny (estant marié) s'acointer, sans danger de sa vie, de son espouse: & c'a esté vne des principales occasions pour laq̃lle les Espaignolz n'ont guere osé attaquer par guerre les Canibales: à cause que ce sont ceux qui sur tous autres, s'aydẽt d'enuenimer ainsi les saiettes.

Fẽmes ont charge du labourage.

Simples desquelz s'aydẽt les Caribes à faire le poison pour leurs flesches.

Essay pour esprouuer la drogue.

Lesquelles par tout ce pays là sont de ioncs fort durs, & que pour plus endurcir, ils passent par le feu & desquelles nous auons veu & en France & en Espaigne entre les mains de ceux qui ont fait des voyages en ces terres loingtaines: & pour fer, ilz y mettent (comme dit est) des cailloux pointuz, & acerez, ou des os de poisson fort durs & dãgereux, & lesquelz ilz ferment comme vne fourchette, où à la semblance d'vne langue de serpent. Ce peuple n'est si bon que celuy de Haiti, ains est faint, arrogant, plein de gloire, & vantise, traistre, & vindicatif, s'adonnant lors que il est sans guerre, à la chasse, & à pescher, d'autant que comme i'ay dit, les femmes seules ont le soing de la maison, mesnagement, & labourage. Ilz sont vilains en leurs viandes, mangeans ce qui donne horreur à tout le reste des hommes à sçauoir des Belettes, Museraignes, Chauuesouris, Araignées, Lesards, Sauterelles, Vers, Mouches, & des poux, voire ne pardonnent à chose ayant ame, qu'ilz ne la facent passer sous la loy de leur apetit, aussi bien que leur pain de Mahis, & que la chair de la sauuagine: ou du poisson que ordinairement ilz prennent en mer, ou en leurs riuieres dedans lesquelles n'est permis a chacun de pescher, ny en tout lieu, ains y a des places, que si quelcun y pesche sans le congé du seigneur, sa penitence n'est point moindre que d'estre mangé de ses voisins, & compaignons. Ile se gettent dedans l'eau tous nudz pour y pescher, & enfermer le poisson en leurs filets en batant l'eau, estans des plus gentils nageurs de l'vniuers, mais leur chasse y est fort dangereuse, pour la grand abondance des Crocodiles qui les y assaillent & mangent aussi bien que ceux du Nil en Egypte ou en la riuiere de Senegà: iaçoit qu'il y ayt eu des hommes, doctes au reste, qui ont tenu que le seul Nil portoit des Crocodiles: mais ilz se sont aussi bien deceuz, que ceux qui pensoyent que la seule Inde fut celle qui produit l'Ebene. Et peschent auec les retz, & hameçons, à tout leurs arcs contre les grans poissons, & la nuit à tout le feu, auec lequel ilz estonnent ce peuple escaillé qui accourt à la lumiere, & lequel ilz prennent à tous leurs arcz. En ce pays de Cumanà les habitans y sont tous presque suiets à auoir les yeux gastez, & d'y auoir des mailles, aucuns estiment que cela procede des vapeurs de leur grande riuiere, & de laquelle le pays porte le nom, mais d'autres, & l'opinion desquelz me semble assez vray semblable, raportent ceste indisposition à leur meschante nourriture, & la vilennie, & saleté des viandes desquelles ilz se repaissent. Ilz ont tous le visage large, non pas naturellement ains par l'artifice des femmes dés que les enfans sont nais sur terre, car elles mettent la teste de la petite creature nouuellemẽt née entre deux coussinets de cotõ, & le serrãt tout doucemẽt, & assez long temps, luy eslargissent petit à petit la face estimãs cela estre la plus grande qui soit requise en l'hõme: & les fẽmes en ce pais ne se tourmẽtẽt beaucoup en acouchãt, et ne sõt si assaillies d'ãgoisse que les autres, et quãd aux causes i'ẽ laisse le discours pour le presẽt aux philosophes. La farce de la vie humaine prenãt fin par la mort, et sepulture, ces Indiens ayans accomply le cours de leurs ans, soit que ilz meurent de leur belle mort naturelle, ou que ilz soyent occis en guerre, s'ilz en peuuent recouurer les corps, ilz les enterrent en ceste maniere. Premierement le

Quelles des sa iettes des Cumanois.

Cumanois vicieux.

Viandes sales des Cumanois

Crocodiles en la riuiere de Cumanà.

Maniere de pescher des Cumanois.

Cumanois ont les yeux gastez & pourquoy

Cumanois ont le visage large et par quel moyen.

Sepulture des Cumanois.

corps estant estendu deuant les parents, & amys chacun à part soy, & souuent tous ensemble chantent vn lay piteux contenant le recit & discours des faits illustres, & actes genereux du deffunct le loüans de sa force & vaillance en guerre, & du grand nombre d'ennemys que il aura occis, & desquels il aura mangé sa part estant en vie: apres cecy les vns les enterrent en leurs maisons, les autres les font dessecher au feu (comme ceux de Cuba & de Haiti) & les pendent & conseruent fort soigneusement: & pleurent en se tourmentant estrangement sur celuy qui sera mort n'aura gueres. Si c'est vn bout d'an qu'ilz celebrent (car ilz font ces memoires des morts anniuersaires) & que le deffunt soit quelque seigneur tous ceux qui viennent au festin, qui sont en grãd nombre, portent ce qu'ils veulent mãger, & la nuit n'est si tost arriuée, qu'ils deterrẽt le mort non sans pleurer, lamenter, & demener vn grand dueil, puis le prenans luy mettẽt les pieds & les mains presque en vn rond, & la teste entre les iambes, & ceux s'asseẽt aussi en rond, & tout à l'entour de ces ossements: & soudain se leuans & se desassemblans frapent du pied contre terre, leuent les yeux au Ciel, & s'escrient en pleurant aussi hault qu'il leur est possible. Ayans vsé par quelque temps de ceste lamentable ceremonie, ilz bruslent les os, reseruans la teste laquelle ilz donnent à la plus noble, & legitime des espouses du seigneur deffunt, affin que elle la garde comme precieuse memoire de son mary. Aussi pensent ilz que les ames sont immortelles, & que elles se retirent en quelque lieu, & campaigne secrete, & escartée, où elles font grãd chere: & que ce sont elles qui nous oyent & respondẽt lors que celle voix immortelle d'vn Echo rend les parolles que on dit dedans l'espaisseur de quelque boys, ou en la profondeur d'vne grottesque. Et voila quant aux pays d'Vraba, goulphe de Cumanà, & isle de Cubaguà, pour voir vn peu encor quelles gens ce sont que les Canibales, desquelz si souuent est faite mention en l'histoire des Indes Occidentales.

Bout de l'an celebré par les Cumanois.

Opinion des Cumanois touchãt l'immortalité de l'ame.

Echo estimée estre nostre ame par les Cumanois.

Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres, & façons de vie. Chapitre dixiesme

L'Histoire des anciẽs ayãt tracé auec son craïõ ce qui à esté iadis de plus remarquable parmy les nations plus estranges, n'a point oublié les Scythes Antrpophages, ny les Hircãs les plus farouches presq̃ d'entre les peuples de la terre: mais ie m'asseure q̃ s'ilz eussent tãt soit peu gousté ou par effait, ou par recit, des façons de faire des Caribes, ou Canibales de nostre tẽps & sauouré le naturel cruel, & farouche des Insulaires voisins de l'isle de Haïti, & autres qui se tiẽnẽt le long du Cap S. Augustin, qui est celuy qui partist les terres des Roys d'Espaigne, & de Portugal, & qui sõt vn degré, ou deux par delà la ligne de l'equateur, ilz n'eussent aussi fait faulte d'en illustrer leurs escritz & deschiffrer la plus bestiale & cruelle nation qui viue auiourd'huy sur la terre

Scythes & Hircans iadis peuples cruelz.

Cap S. Aug. droit sous la ligne ou peu s'en fault.

terre. Car ce sont les Canibales qui ne recognoissent homme qui viue, né sont aymez d'aucun, & qui aussi ne sçauent ou veulent carresser personne leuans la main contre tous, & tous leur faisans guerre, orgueilleux, non acostables, & si amis de leur cruauté que iamais n'a esté possible de les attirer ou gaigner, voire ny les induire à seulement parler aux Chrestiens pour le seul trafic en eschange, ainsi que on l'a en vsage en tout ce pays Septétrional. L'origine premiere de ce peuple fut iadis de terre ferme d'Vraba, & d'vn lieu nommé Caribanà, lequel se diuisant par bendes se saisist premierement des Isles, & puis osa se ruer sur le continent auec vne telle fierté & hardiesse que les autres indiens estans cent de compagnie, n'oseroient attendre dix Canibales, soit que leur vailläce face perdre cœur aux autres, ou que la seule opiniõ de leur cruauté les estõne de telle sorte, que au seul recit de leur arriuée, il n'y a si hardy qui ne quitte sa maison pour fuyr deuant la rage de ceste nation sanguinaire, & semble que ceste race, quelque part qu'elle soit esparse, n'aye autre passetemps qu'en l'effusiõ du sang humain, veu que les habitãs de Cariamairi, qui sont des reliques Canibalistes, ou Caribistes, furẽt ceux qui ne pouuãs supporter que les Chrestiens habitassent leurs terres, & ne voulans souffrir que leurs voisins les acointassent en fin les massacrerẽt, de sorte que depuis l'inimitié, en dure & vit ce peuple parmy eux, comme iadis l'Amorréen auec le peuple de Dieu pour leur seruir de fleau & chastimens, s'oublians en leurs honnestes façõs de faire. Biẽ que la raison de Pierre Martyr, sur la cause du nom me semble bien prise du lieu de Caribanà sus mentioné, si est-ce qu'encore ne reieteray-ie point l'opinion de Fernãd d'Ouiede, qui dit que les voisins de ces tyrans les ont nommez Caribes, à cause de leur brauade, pource que Caribi signifie en leur langue autãt que vaillant, hardy, & braue, comme ainsi soit que ce sont des plus courageux & hazardeux hõmes qui soiẽt au mõde. Or pour esplucher plus asseuremẽt ceste nation, i'ayme mieux, parler par la bouche d'autruy, que de ma fantasie, & de ceux qui ont visité le pays, que par la seule opinion de ceux qui n'en discourent nomplus que moy, que par ouyr dire: Voicy donc comme Pierre Martyr Milanois, & qui a esté en ce pays Indien, en parle: tenant propos de la premiere terre descouuerte par Christophle Colomb, dés que fut sorty des Isles Canaries pour prendre la volte de l'Occident, & du peuple habitant en icelle: Ilz entendirent (dit-il) que non guere loing de là y auoit certaines Isles, où les hõmes estoiẽt tresicruelz, & qui se nourrissoiẽt de chair humaine: & que pour ceste occasion, eux (qui parloient) voyans de prime face les nostres se mirẽt en fuyte, pensans que ilz fussent ceux qu'ilz nomment Canibales: & que les nostres auoiẽt laissée de ces isles de Cyclopes à demy chemin vers la partie meridionale, à sçauoir tirãt vers la ligne equinoctiale. Ces pauures gens se lamentoient, & plaignoient fort estrangement qu'ilz estoient non moins assailliz, tourmentez, butinez, & rauiz par ces cruelz Canibales, que les veneurs ont de coustume de se ietter sur la proye, & que ilz s'acharnent sur la sauuagine: & que ces tyrans chastrẽt tout ainsi les petis enfans, comme nous en vsons à l'endroit des chapons, porceaux & moutons pour les faire deuenir plus gras, & affin qu'ilz en

Quelles gens les Canibales.

D'où venus les Canibales & d'où pris le nom de Caribe.

Pierre Martir en l'histoire des Indes

Effroy que donne le nom de Canibale aux autres.

Cariamairi peuple d'Vrabà sorti des Caribes.

Ouiede liur. 2 de l'hist. des Indes.

Pierre Martyr é l'histoire des Indes.

Cruauté des Canibales.

Canibales salent les hommes pour les manger.

soyent plus tendres,& delicats au mãger:mais que quãd aux hõmes ia par faits,aussi tost pris,soudain ilz les occient & massacrent, & mangent sur les champs les intestins,& menuises,à sçauoir la teste,pieds,& mains,salãs la reste,& le gardãs pour leur saison,tout ainsi que nous en vsons du lard & bœuf salé. Quand aux femmes ilz ne leur font mal quelconque : & en cela ilz sont plus courtois que les Bresiliẽs qui sont sous le Tropique d'hyuer,& où le seigneur de Villegaignon adressa son voyage,ains les gardent & nourrissent pour faire des enfans,ainsi que nous tenõs les poules pour nous faire des œufz, & des possins, & les brebis & cheures pour les aigneaux,cheureaux,laict,& fourmage. C'est pourquoy en toutes les Isles voysines des Canibales tout aussi tost que les habitans sentent le bruit de ceste canaille,& oyent le simple nom des Caribes ilz s'enfuyent, & hommes, & femmes ne sçachans autre moyen de se sauuer que la fuitte,encor qu'ilz soient assez bons archers,mais ilz confessent que ces hommes sont si vaillants que dix d'entr'eux en batront cent des autres. Puis adiouste parlant de leur religion,que les nostres ne peurent iamais bien entendre quelles estoient les ceremonies des Caribes,sauf que ilz adoroient le Soleil & la Lune: I'ay dit cecy à cause d'aucuns des François, qui iamais ne mirent pied en terre du costé des Canibales,& ne visiterent onc les terres soyent insulaires,ou continentes du Goulphe de Vrabà, ny la riuiere Orellane,dient que les Canibales sont sans religion,ny opinion aucune de diuinité, mais cela est tout esloigné de verité, comme ainsi soit que il n'y a si farouche qui n'aye quelque aprehẽsion,ou fauce,ou veritable de Dieu,les vns en vne sorte,les autres en autre: ioint que les massacres faitz par ce peuple,monstrent assez qu'il y a quelque Dieu auquel ilz presentent ceste offrande,ainsi que nous en auons parlé,& des Panucois, & des habitans du riche Royaume du Mexique. Plus grand folie est encore de penser ny faindre des Amazones en pas vne de ces deux grandes riuieres d'Orellane & Maragnon,encore que on y aye veu des femmes nuës auec les arcz,& les flesches,d'autant que & les Canibales,& Cumanois, & autres leurs voysins meinent leurs femmes auec eux à la chasse,à la guerre,& à la pescherie,tant pour porter leurs fardeanx,que pour faire leur cuisine: & elles s'adextrent comme eux,& à tirer de l'arc,à passer les riuieres,& à tout autre exercice de force : sans que pour cela il leur faille non plus donner le nom des Amazones,que aux dances Cimbriennes,ny Danoises le temps passé suyuants leurs marys à la guerre,& elles mesmes s'y portans vaillamment. Voire ne fault s'en faire à croire ny imposer à autruy que il y ait des femmes seulement en vne region au pays susdict, & le long des fleuues surnommez,lesquelles sans receuoir aucun homme en l'administration public,gouuernent d'elles mesmes l'estat de leurs Prouinces: car ce sont bayes, & si quelcun passant en fuyant par celle region, a veu quelque Canoé,ou barquerote,chargée de fẽmes archeres,si suis-ie asseuré que pas vn des Espaignolz (veu que ce sont les seulz qui ont passé par là quelquefois) ne s'est guere auancé pour en sçauoir la verité de l'histoire: & si Numo de Gusmã en a dit quelque mot en ses relations,sçachez qu'il n'en parle point auec autre asseurãce sinõ qu'il se cõfesse l'auoir

Canibales adorent le Soleil & la Lune.

Abus de dire que il y ayt des Amazones.

Femmes des Indiens suyuẽt auec l'arc, leurs marys à la guerre.

Gusman en la relatiõ de l'an 1530.

ouy dire, preuue qui n'eſt ſuffiſante pour autoriſer telle opinion.

Et n'ignore point que Fernand d'Ouiede, eſcriuant à ceſt illuſtre, & excellent Cardinal Bembe honneur des hommes lettrez de noſtre aage, luy dit que en certain rencontre fait ſur la grand riuiere de Maragnon on veit quelques dames archieres qui ſeruoyent de chef aux troupes qui combatoyent contre les Eſpaignolz, & que pour ceſte occaſion les noſtres les apellerẽt Amazones: mais il nie q̃ elles fuſſent telles, encore qu'il y eut vne royne cõmãdant ſur les compagnies, & encore n'en ſçait il autre cas, ſinon vn ſimple & maigre raport de ceux qui en ignoroyẽt la verité. I'ay dit cecy en paſſant, affin que ſi quelcun veut eſcrire l'hiſtoire, ie ſuis d'aduis de ne rien aſſeurer ſur la ſimple opiniõ, ains appuyer ſon dire plus ſolidemẽt, & ſans ſ'eſgarer par trop, pour ſeulemẽt eſtre veu dire quelque cas de nouueau: mais venons ſur le propos de noz Canibales. Nous auons dit que ces gens ainſi furieux eſtãs ſortis du païs Vrabien ſ'eſpandirent iuſqu'au Cap S. Auguſtin habitans & en la terre ferme, & par les iſles non ſans donner frayeur à tous les voiſins, à cauſe de leur extreme cruauté, & tyrãnie, pour eſtre les plus vindicatifs hommes du monde, deuãt leſquelz qui voudroit plaider ſa cauſe pour en tirer raiſon, ce ſeroit (cõme l'õ dit) dõner du chef cõtre la muraille, d'autãt que ils n'ont reſpect qu'a leur fantaſie, ny equité que ce qui leur viẽt à gré. Ez lieux où ils ſe tiennẽt ils ſõt aſſez ſociaux enſemble faiſant des bourgades, ou pluſtoſt hameaux de 30. ou 40. maiſons mais icelles bien peuplées d'hommes, & qui ſont baſties en cerne toutes en rond à l'entour d'vne place, poſées en telle circonference qu'elles ſe peuuent voir l'vne l'autre, & dreſſées en ceſte maniere. Premieremẽt ils vous plantent tout autant de grans arbres qu'il eſt beſoing pour porter le baſtiment ſelon la grandeur qu'ilz luy veulent dõner, puis par les ſoubaſſemẽs ils mettent des trefs qui ne ſont guere longs, & qui ſeruent d'apuy entre les eſpaces des autres qui ſont fichez en terre, pource les aiguiſent ilz pour empeſcher la cheute des autres qui ſont dreſſez, & la couuerture va ſe hauçant en forme Piramidale, & tout ainſi que le feſte d'vn pauillon, & ainſi tous leurs logis ſont faits en pointe, apres ilz couurent toutes ces poultres de feuillars ſoit de Datiers, ou autres arbres, que ils ſçauẽt eſtre bõnes à reſiſter cõtre la pluye. Au dedans de la maiſon de ſoliue à ſoliue, y a des cordes de cotõ tenduës, ou bien faites de certaines racines, & icelles bien fortes, & ſur icelles ilz eſtendent des toilles tiſſues de coton.

Ouiede eſcrit au Cardinal Bembe.

En quelle ſorte baſtiſſent les Canibales.

Ilz ont pour leurs giſtes des licts pendus en l'air, & entre les ſoliues, ſur leſquelz ilz mettent, ou de coton, ou de foing pour lictiere: & au deuant de leurs loges ilz font des portiques, & galerie pour ſe iouër, & pour y prendre le frais, & l'ombre durant le Soleil. Encore ne peux-ie taire ce que Martyr dit touchant la relligion de ce peuple, quand il adiouſte ces mots: En vn certain lieu de l'vne des iſles Canibales, comme les noſtres euſſent veu deux ſtatuës de bois, repreſentans deux ſerpents, ils pẽſerent que ce fuſſent leurs idoles, mais depuis ils entẽdirent qu'ils adoroyẽt ſeulement le Ciel, & aſtres luyſans en iceluy, encore que ils tirent & taillent quelques ſimulachres de coton non pour les honorer, ains ſe ſouuenans des figures des malins eſprits qui leur aparoiſſent de nuit.

Lits des Canibales.

Canibales ont des Idoles du Diable.

Aussi n'y a il eu iamais peuple vaillant en guerre, qui par mesme moyen n'ayt respecté les Dieux en quelque sorte que ce fut, & qui sur tout n'ayt honoré le Soleil, cõme celuy qui esclaire à tous, & nourrist toute la terre. Ceux qui prindrẽt terre és isles des Canibales, qui sont plusieurs en nombre, disent qu'ilz y trouuerent des pots de terre, & vaisselle de cuisine de mesme parure, ainsi que nous en vsons, & que les Canibales s'en estãs fuiz ilz veirent de la chair d'homme, rostie, & boulie auec chair de Papegaux, Faisans, Oyes & Canards: & par les maisons trouuoyent des oz des bras & iambes des hommes, que ilz gardoiẽt pour faire des bouts à leurs flesches, à faulte de fer: & c'est l'Isle qu'à present ilz nomment Guadalupe, pource que la terre raporte à la montaigne de nostre dame de Guadalupe en Espaigne. Et iaçoit qu'au commencement ces insulaires veinssent pour s'appriuoiser des Chrestiens, si est-ce que ou soit que la cõsciẽce de leurs cruautez les remordist, ou que leur naturelle, & farouche inclination les incitast de ce faire, dés que ilz les voyoient, se regardans l'vn l'autre d'vn regard furieux, car les Canibales ont l'œil le pl⁹ hideux, & espouuentable de tout tant qu'on a descouuert de peuples de nostre aage, se mirẽt à fuyr de telle vistesse & impetuosité qu'vn carreau d'arbaleste ne fend pas l'air plus viste que ceux-cy s'absentans de la presence des chrestiens, comme se defians d'eux, & ayans en deliberation de les faire sortir plus soudain que le pas de la terre, où ilz n'auoient rien que quereller, & se tenoiẽt dedãs les boys & profondes valées, attendans qu'ilz se fussent assemblez, pour puis apres aller donner vn estrange resueil à la troupe Chrestienne.

Viandes abominables des Canibales.

Canibales ont le regard furieux.

C'estoit en ces lieux des Canibales que ceux qui ont parlé des Amazones, les ont posées, mais ilz n'ont pas bien leu l'histoire de ceux qui en escriuent: car bien qu'il les disent estre seules en vne Isle Matityne nõmée par ceux du Païs, si est-ce qu'on les nomme les femmes des Canibales, qui les tiennent là pour auoir lignée, & affin qu'elles y soient à garant: car de dire que elles ne nourrissent point les masles, ains les renuoyent à leurs peres, ou biẽ les font mourir: c'est se moquer de la verité, veu que Martyr parlant de la Cacique de Matityne, dit, que elle combatant contre les Espaignolz auoit son filz auec elle, & lequel estant à la fin pris & conduict deuant Colomb, il auoit le regard si hydeux, qu'il n'y auoit hõme qui osast le regarder sans fremir: & les autres se sauuerẽt quoy que on leur eut enfondré leur Canoé, d'autant que ce sont des meilleurs nageurs qui soiẽt soubz le Ciel: & si adextres que estans en l'eau, encore ne faudront ilz de vous tirer de l'arc si bien & seurement, que vous serez bien subtil s'ilz ne vous prennent à descouuert, & ne vont iamais sans estre garniz de leurs flesches enuenimées desquelles auons fait mention cy dessus. Ce peuple outre l'arc, allant en guerre, portent aussi l'espée de bois, & de longs bastons aiguz & roides, desquelz il s'ayde fort gaillardement, & pour animer le soldat à la guerre, il aye des Tabours tels qu'auõs dit cy dessus estre ceux des Cumanois, & ont des cornets auec lesquelz ilz sonnẽt vn furieux mot, & assault entrãs en bataille, portãs certaine armure d'or sur l'estomac & des bracelets fort riches, mais le tout plus pour aparoistre braues, & mignons, que de soucy de s'en couurir, cõme aussi ilz ont les pennaches

Pierre Martyr en l'histoire des Indes.

Canibales tirent de l'arc en nageant.

Armes des Canibales.

beaux & bragardz, ſuyuant la couſtume de tous leurs voiſins, qui ſe plaiſent ſur tout d'aller bien en ordre à la guerre. Portent encore de petis cercles d'or penduz aux oreilles, & au nez comme on les met aux Ours, & Buffles, telz qu'ilz leur pendent ſur les leures. Les Caciques des Canibales ainſi que le peuple eſt fier auſſi ſont ilz hautz à la main, & ſe faiſans craindre tellement que ſoit ou le Roy, ou la dame commandant ſur le païs par la mort de ſon mary, qui aillent à la guerre, ſi fault il qu'on les porte ſur les eſpaules, & y ſont obligez en deſpit qu'ilz en ayent, & ſ'ilz ne veulent ſentir la rigueur de leur prince. Tous les Canibales en general ſont de couleur brune entre blanc & noir, non de guere grande ſtature, mais qui ſont bien faitz de corps, & proportionnez de tous leurs membres, ſauf qu'ilz ont le viſage large, & lequel on leur fait ainſi dés leur enfance (ainſi qu'auons dit en vſer les Cumanois) le nez fort entre-ouuert, & large, comme ont ordinairement les Mores, l'œil farouche, & le blanc d'iceluy chargé de couleur, & ayant ne ſçay quoy de troublé, & obſcur, qui luy dóne vne furie plus grande. Ilz vont tous nudz, ſans poil, & ſans barbe: les femmes auſſi ſont nuës, ſauf de la ceinture en bas iuſqu'à demy iambe, qu'elles ont quelques lãges de Coton pour ſ'en couurir, & qu'elles portẽt les cheueux qui leur pendans par derriere, leur couurent auſſi les eſpaules, eſtans auſſi douces, & plaiſantes que leur maris, & qui vont ordinairement à la chaſſe des hommes comme eux, accouſtumées au trauail ſoit de la guerre, de la peſche, courſe, & nage auſsi bien que les maſles, & quelquefois ſe mõſtrans plus cruelles que leurs eſpoux. En ſomme Fernand Ouiede ayant parlé des Caribes, & ſur tout de ceux qu'il nõme Chorotegas, & de leur naturel cruel & ſauuage, il aiouſte, & ſans doute ie penſe que pour le nõbre infiny de leurs fautes, Dieu permet qu'ilz ſoiẽt ruinez, & ſouffrira encor leur plus grande deffaite, & entier aboliſſemẽt, d'autant que ceſt vne race mauditte ſans correction aucune, ſans loyauté, vertu, ny honneſteté quelconque, ſi aheurtée, & entiere en l'opinion de ſa meſchanceté, qu'il n'y a admonition, priere, flaterie, ny menace, voire ny les tourmens qui la puiſſe ployer à faire quelque cas de loüable: ceſte gent eſt naturellement ſans nulle pitié ny compaſsiõ autre que celle d'vn Lyon, ou d'vn Tigre, & celle qui n'a honte de vice, ny vilennie qu'elle commette, adõnée ſur toute choſe à la paillardiſe, & n'ayant autre choſe deuant les yeux que le plaiſir du corps, & ainſi ne fault ſ'eſbahir ſi facilement ilz oublient les admonitions, & ſ'ilz meſpriſent qu'on les aduertiſſe: leurs femmes ſont inſatiables de tel plaiſir, & ayans deux extremitez qui ſont la cruauté, & la paillardiſe: & tous en general ont de peruers deſirs, mais les effaitz deſquelz ſont pires, & qui ne peuuent receuoir inclination, ou impreſsion aucune de vertu. Voila quand aux Canibales: ie laiſſe tout à propos, pour vne autresfois, les païs de Darien, Riuieres D'orellane, Maraignon, & de la Plate, les païs des perles, Emeraudes, les Iſles de Boriquen, & autres pour vouloir mieux les eſplucher à la troiſieſme edition, ſi Dieu nous fait la grace de tant viure.

Comme les ſeig. Canibales ſe font obeyr.

Ouiede l. 3. de l'hiſt. des Indes.

Ouiede l. 7. c. 9 hiſt. des Indes.

Canibales meſchans & ſans rien de vertueux.

Description du Peru, descouuerte d'iceluy, Richesses, mœurs. Relligion & coustumes des habitans. *Chapitre* II.



Estendue de pays sous le nõ du Peru.

DES la Castille d'or, où est ce destroit de terre qui separe la mer de Septentrion d'auec la Meridionale, iusqu'à la riuiere de Plate, qui diuise en la region descouuerte par Americ Vespucce, les terres des Roys Chrestiens qui ont conquesté les Royaumes, & estendue de païs à present contenu souz le nom de nouueau monde, est limité par les modernes ce grand Empire du Peru, embrassant infinies Prouinces : lesquelles comme sont diuerses en nom, sont aussi ayans grand varieté de mœurs, & coustumes, comme aussi elles sont mesurées dés sept, à huict degrez par deça la ligne iusqu'à quelques quarante par delà l'equateur, & passant le tropique hiuernal vers le Pole Antartique. Or auons nous veu cy deuant que peu de pays y a il en ce nouueau monde qui ne portent le nom des riuieres qui y passent, où de celuy des Roys qui ont regné, où ausquelz les Espaignolz n'ayent donné le tiltre ainsi que fortuitement ilz oyoient parler les naturelz des terres qu'ilz abordoyent: & ainsi le royaume du Peru porte aujourd'huy ce nom du fleuue ainsi appellé, lequel en arrouse vne bonne partie: d'autaut qu'en ces contrées les riuieres y ont le cours fort estrangement long, & beaucoup plus qu'en nostre Europe, iaçoit que le Danube face vn long trait courant dés les Alpes iusques dedans la mer maiour, & que le Po, arrousant presque toute l'Italie, s'aille à la fin getter entre les bras de Thetis en la mer Adriatique : mais tout cela n'est rien au pris des courses de fleuues des autres parties du monde, comme du Nil, qui dés sa source australe va ondoyant toute l'Ethiopie, & Egypte, & puis va faire hommage à Neptun en la Mediterranée: Et Senegà qui ayãt (comme l'on pense) mesme course que le Nil, vient baigner vn infiny cours de terres tant solitaires que peuplées, pour a la fin visiter les flotz salez vers le pays Guinéen, en la grand mer, & Ocean Atlantique.

De grandes Prouinces portant le nõ des fleuues qui y passent.

Lõg cours du Danube.

Nil combien longuemẽt s'estend.

Senegà estime auoir pareille source que le Nil.

Et en ce continent que iadis aucuns sur le commencement qu'il fut descouuert, appelloyent Isle Amerique, du nom du premier, qui nous en donna cognoissance, on voioit des fleuues admirables & en largeur, & en estendue comme celuy d'Orellane, & de Maragnon que plusieurs estimoyent que ce fust la mer pour auoir les dix. 15. & vingt lieuës de large, & de telle longueur qu'on ne lit point encor qu'aucun en ayt monstré le lieu ou ilz vont s'emboucher en la mer, pour n'auoir eu le moyen de passer si auant, y obstant & les deserts, & le naturel farouche des peuples qui habitent le long des riuages. Pour pareille raison le grand fleuue du Peru s'estendant si long trait que peu sçauent la fin de la course, à cause aussi bien le nom à la Prouince par là où il passe, comme les poissons à la region Bicaleoz, ou comme Senega au Royaume Africain portant ce tiltre. En ceste grande seigneurie comme il y a diuerses Prouinces, aussi les seigneurs y estoyent en grand nombre, mais qui obeyssoyent pour la plus part à vn souuerain, se tenant en la grand cité de Cusco : tout ainsi

Grandeur des riuieres de Maragnõ & Orellane.

Peru grand fleuue donne nom à tout le Royaume.

Plusieurs roys sous vn Monarque au Peru.

qu'en Mexique les roitelets faisoyent hommage au grand Montezumà auant que Cortez se feit seigneur (pour le Roy d'Espaign e) & de Themistitan, & du païs & finage qui l'auoisine. Bien vous diray, auant que entrer au discours de la descouuerte du Peru, qu'il semble que ceste Prouince ayt esté féée pour la ruine des seigneurs qui y ont commandé, entant qu'il y a eu de nostre temps peu de Princes, ou gouuerneurs y resídans, qui n'y ayent malheureusement finys leurs iours: soit que leur auarice, & tyrannie en ayent esté cause, ou la meschanceté de ceux à qui ilz auoyent affaire, ou que l'air du pays aye quelque sinistre influence pour les seigneurs y suruenans: mais à bien parler la cause de la mort des chefz Chrestiens à pris source de leur ambition, & conuoitise, qui pour s'enrichir n'ont fait conscience d'occir les Roys naturelz du pays, & puis se poursuyure l'vn l'autre auec telle opiniastrise, que le sang ensemble encore ruisselle.

Peru féé pour la ruine des gouuerneurs.

Et affin que vous en voyez quelque trait ie vous en feray vn bref recit qui n'est point hors de propos, entant que ie pretens vous esplucher vn peu l'histoire du Peru, auec des mœurs du peuple qui y habitẽt, tout ainsi que ie l'ay recueilly des memoires, & liures des Espaignolz qui y ayans vescu long temps, nous en ont fait largesse par la diligence de leurs escritz, esquelz la verité m'y semble de tant mieux painte, comme ie les voy entiers, & sans transport à reciter l'histoire de la conuoitise, tyrannie & rebellion de ceux de leur nation qui ont commandé en ces terres, desquelz vices proceda aussi (comme dit est) leur mort, & deffaite.

Discorde des gouuerneurs du Peru.

Car comme ainsi soit que les Pizarres, & sur tout Françoys se fussent bandez contre Almagro & ses consortz, à cause des departemens des païs, & finages d'iceux, & à cecy aydans fort les officiers du Roy qui eschantilloyent les Prouinces pour rendre plus grand le reuenu du fisc auec leurs impositions, sans se soucier, ny du salut du peuple, ny de la paix d'entre les gouuerneurs, & sans penser qu'vn si grand nombre de gouuerneurs sont dangereux à vn estat, soit à cause de la discorde qui s'engendre entre eux, ou pour ce que le peuple ne peut estre que n'y soit foulé en suportant leurs despences excessiues. Bendez que sont les surnommez l'vn contre l'autre, Les Pizarres ne cesserent onc iusqu'à tant que Almagro fut par eux mis à mort par sentence de l'audience royale, si à bõ droit ie m'en raporte à la verité: tant y a que Almagro estoit vn vaillãt homme sage, vieillard, qui auoit fait de grans seruices à son Roy, & infinis plaisirs à celuy mesme qui le feit mourir. Françoys Pizarre ne porta loing le peché de la mort d'Almagro, d'autant qu'vn bastard du susdit deffunct, esmouuant vne sedition, alla si accortemẽt en besoigne que l'an 1544. il occist en la Cité des Roys celuy, pour le seruice duquel Fernand Pizarre auoit fait trencher la teste à son pere. Ce bastard se faisans, de son autorité priuée gouuerneur dudit païs fut decapité par l'ordonnance du gouuerneur y enuoyé par le Roy d'Espaigne, voyons la suyte de l'heur de ceste prouĩce pour les vicerois: celuy qui feit iusticier le bastard d'Almagro, fut enuoyé prisõnier en Espaigne par Vasco Nunnez, à cause de ses cõcussiõs & tyrãnies: & Nunnez fut occis en bataille par Gonsal Pizarre leql se feit

Almagro meurt par la menée des Pizarres.

Franc Pizarre occis par le bastard d'Almagre.

Estrange sacez des Vicerois du Peru.

apeller Roy de Gusco, mais la royauté luy fut & malheureuse, & peu durable, entant qu'vn gouuerneur nommé Gascha luy feit trencher la teste: & en somme on trouue, que si on vouloit esplucher de pres ceux qui sont morts de mort violente en ce païs depuis que les Espaignolz le tiennent, le nombre des chefs monte à la plus de cent cinquante, tous hommes de marque, & ayans charge ou du gouuernement, ou de la iustice, ou des armées. Et affin encor qu'on voye qu'il y a des lieux qui ont cõme vne fortune malheureuse liée sur le doz, & qui suyt ceux qui s'y arrestent, ie lairray l'or Tholousain, lequel tous ceux qui touchoyent, sentoyent si dommageable que iamais vn n'en eschapa sans sa ruine, & le Royaume Thebaïn où guere onc Roy ne peut auoir vn iour d'heureux succez, ny vne bataille sans grand perte: pour racompter comme cas merueilleux, ce que l'histoire Espaignolle escrit de ce païs du Peru, & desastre qui suit ceux qui y cõmãdent: d'autãt qu'elle tient que ceux du païs, qui auoyent le plus de memoire des choses passées, à cause de leur grande vieillesse, disoyent voyans les occurences malheureuses, succedans à tous les Capitaines enuoyez là pour gouuerner, que cela procedoit des influences du Ciel, & constellations de celle Prouince, & que de leur tẽps & souuenance, (eux estans plus que centenaires) ilz n'auoyent iamais veu le Peru sans guerres ciuiles. Et sur ce propos, ilz racomptoyent comme Guinacha, & son pere Opanguy, voulans estre seulz seigneurs, inquieterent le repos, & ayse de toute la Prouince: apres ceux là Guaxacar, & Atabalipà freres prindrent les armes l'vn contre l'autre, de sorte que Guaxacar fut massacré cruellement par son propre frere, & depuis Pizarro feit mourir le Roy Atabalipà en la place publique de Cusco, non sans vn grand vitupere du nom Royal, & auec vne infamie des Chrestiens, taxez en celà d'vne estrange & vilaine auarice. Aussi de tous ceux qui se trouuerent au iugement de ce miserable Prince, & le plus riche de l'occident, & qui consentirent à la mort ignominieuse, à la quelle il fut condemné, n'en eschappa pas vn qui ne finist aussi malheureusement: affin qu'on voye que les Roys sont sacrez, & que les vsurpateurs du bien d'autruy n'ont iamais la fin glorieuse, encor qu'il semble que la fortune leur rie, & qu'elle les conduise comme par la main à la poursuite de leurs conquestes. I'ay fait tout ce discours tãt à fin que vous cognoissez qui furent ceux qui descouurirent le Peru, que pour n'estre en peine cy apres de repeter par le menu, ce qui a esté dit à present, d'autant qu'il fault que ie m'esgare vn peu plus icy, que n'ay fait és regions precedentes. Toute la Prouince du Peru est diuisée en troys parties, à sçauoir en montaignes, Plaines & Vallons: la Campaigne est sablonneuse, & fort chaulde comme celle qui s'estend le long de la marine, & qui commence dés le païs de Tumbez iusqu'à la mer Pacifique, ayant pres de cinq cens lieuës de long sur la coste de la mer, & quelques dix ou douze de large iusqu'à la montaigne: & en ceste planure il n'y pleut point que bien peu, & n'oyt on l'effroyable bruit des tonnerres, & les foudres n'y lancent iamais les effroyables feux causez par les collisions des nuës. Et ainsi fault que les habitans soyent soigneux à faire des canaux affin de faire courir l'eau des ruissaaux, fleuues, & fontaines qui s'escoulent

Lieux naturellement malheureux.

Peru royaume infortuné aux Princes.

Guaxacar occis par son propre frere.

Atabalipà Roy fait decoler par Pizarre.

Comme le pays du Peru est diuisé.

s'escoulent des monts pour en arrouser, & engresser les champs, & pour rassasier leur soif, & alteration. La nature deniant la pluye à la campaigne en fait grand largesse aux montaignes qui ont d'estēdue en longueur plus de 100. Lieuës, sur lesquelles il fait froid, & y pleut, & nege en telle abō dance que le plat pays se sent de ceste humeur montaigneuse. Les habitās qui se tiennent entre celle indisposition du chault, & du froid sont la plus part, ou louches, & borgnes, ou du tout aueugles, tellement qu'en vne si grande infinité d'hommes qui se tiennent le long de la montaigne, à peine en trouuerez vous dix, qui n'ayent la veuë interressée. Ces montaignes sont des plus aspres, fascheuses, & difficiles qui soiēt souz le Ciel, & y mit on en ieu celles qui sont en Ethiopie, lesquelles commencent dés la nouuelle Espaigne, & entrans auant separent Castille d'or, du finage de la ville de nom de Dieu, & de là s'estendāt iusqu'au destroit de Magellan, lequel espace contient pour le moins plus de soixante dix degrez de longitude. C'est icy encor qu'il faut que ie note le peu de diligence de ceux qui ont escrit que la riuiere d'Aurellane, est celle qui separe les Canibales, d'auec le Peru, comme ainsi soit, que ce sont ces mōtaignes si longues qui en font la separation, & desquelles ont source ces riuieres si grandes, qui s'escoulent en la mer, & du costé du Nord, & vers le Sur, & mer Pacifique: & que Maragnon est desia plus oriental que le Peru, & ayant vn grand & long interualle de l'vn à l'autre: ioinct que plusieurs ont estimé que l'Orellane, & riuiere de Plate estre mesme chose, que s'il est ainsi, il y a bien à dire que Aurellane separe le Peru des Canibales, que le Peru en est esloingné de plus de cent lieux: si on ne veut appeler Peru, & le pays Bresilien, & l'estenduë de l'Amerique. Soit dit cecy en passant. La troisiesme partie du Peru, sont les vallons, lesquelz sont fort peuplez, riches en or, & argent, & fertilz en grains, fruictz & animaux de toutes sortes, mais pour estre le pays fort couuert, les fleuues larges, & impetueux, le peuple y estant guerrier & farouche, les Espaignolz ne l'ont pas descouuert si à fait, ny tant à leur ayse, comme ilz ont celuy des montaignes, & de la campaigne voisine des Sablons de la mer. Ie ne veux aller rechercher icy les Isles descriptes au goulphe de sainct Michel, ny celles qui sont marquées en la mer de Sur, souz la puissāce de l'Espaignol tirāt vers les Mouluques nous suffisant de descrire ce qui s'est passé au Peru & conquestes d'iceluy dés l'an 1531. que les Pizarres en commencerent la cōqueste, laquelle nous deduirōs briefuemēt à fin qu'en l'embrassant, nous y trouuiōs les mœurs des peuples selon qu'ilz se comportent. Françoys Pizarre dōc, filz du Capitaine Pizarre, qui fut à la conqueste du païs Nauarrois, sous le Roy Ferdinand d'Aragon, ayāt fait dresser quelques Nauires au port de Panamà en Castille d'or, prist la volte vers la mer de Sur, ditte des nostres Pacifique, & ayant costoyé la rade vn assez lōg tēps descouurist l'Isle de la Pugnà, qu'il appella de sainct Iaques, où le peuple (imitant ceux de la Floride & Mexique) luy vint au deuant, en dāçant, sonnant quelques tabours, & chantant en signe de ioye, & luy offrant des viures, comme à homme qu'ilz souhaitoient d'auoir pour amy. De Pugnà auant ilz prindrent terre au continent vers la cité de Tumbez chef de prouince comme en-

Naturel des païs montaigneux au Peru.

Habitās au pied des mōts au Peru, borgnes, ou aueugles.

Les vallons est le plus riche pays du Peru.

Goulphe sainct Michel est riche en or, & pierrerie.

François Pizarre commēça à descouurir le Peru l'an 1531. au mois de Feburier.

Pugnà Isle, à present S. Iaques.

cor elle est à present, & vn des euesches du Peru, où, les Espaignolz sejournans, sçeurent la guerre qui estoit entre les deux freres chefz de toute la Prouince de Cusco, c'est à sçauoir, & Atabalipà querellans ensemble la monarchie, par la mort de Cusco leur Seigneur, & pere: mais Atabalipà estant le plus fort, vainquist son frere, & le mit en prison, au mesme temps que Pizarre prist terre en ses seigneuries. Dequoy aduerty Attabalipa se resoult le chasser, & à force d'armes luy faire perdre le desir de s'arrester és terres de sa iurisdictiõ, & pour ce enuoya il vn de ses Lieutenans auec forces pour courir sus à Pizarre, mais le Capitaine Indien n'eut iamais le cœur d'attaquer ceux qui portoient la barbe longue.

Tumbez prouince du Peru.

Atabalipà fait prisonnier sõ frere.

L'Espaignol acoustumé desia aux guerres contre l'Estranger & sçachãt quel estoit l'effort de ce peuple, ne voulut attendre qu'on vint l'assailir, ains prenant le chemin droit au pays ou estoit Atabalipà, où le terroir fut aperceu estre abondant en grain tel que le portent toutes les contrées de ce cartier, à sçauoir du Mahis, duquel aussi ilz faisoient du vin assez passable, & qui substente, & nourrit mieux que l'eau pure. Le païs où ilz vindrent estoit encor de la contribution de Tumbez, où le peuple va vestu assez honestement, & les Femmes faisans des draps si fins, que les nostres pensoient que ce fut soye, & iceux entretissus d'or figuré, ou batu, & le tout pour le seruice, & vsage de leur Prince. Les femmes portent les habitz si longs, qu'ilz leur trainent par terre, là où au contraire, les hommes n'ont que des chemises sans manches, & icelles si courtes qu'à grãd peine leur couurent elles la moitié des cuisses: estans fort vilains, & sales en leur manger, à cause qu'ilz prennent leurs viandes presque toutes cruës, sauf le pain de Mahiz. Ilz y estoient tellemẽt Idolatres, que tous les moys ilz adoroient & sacrifioient à leur Idole ce qu'ilz auoient de plus cher, iusqu'à n'y point espargner leurs enfans propres: & baignoient, & arrousoient la face de l'Idole du sang de la chose immolée, comme aussi ilz en vsoient aux seilz & dessus des huis, & portes de leurs oratoires, comme nous auons dit que s'en aydoient aussi ceux du Mexique. Sortiz qu'ilz furent de Tumbez ilz vindrent au plus riche païs de la premiere des grandes region du grand Monarque du Peru, qui estoit sous la contribution d'vne cité nommée Caxamalcà, assise au pied d'vne motaigne, & ou estoit le palais du Roy Atabalipà.

Quels les habitãs en la Prouince des Tumbez.

Cruelz sacrifices des Tumbriens.

Ceste ville est si petite, que celuy qui en a fait la relation en Espaignol, luy donne presque vne lieuë de circuit, estant ceinte de deux beaux & grands fleuues qui arrousent les terres voisines, & sur chascun vn pont pour entrer en la ville, laquelle n'a aussi que les deux portes ausquelles les ponts respondent. Bien est vray que de l'vn costé auant qu'entrer dedans la ville, on trouue vn grand Palais tout enuironné de haute muraille, & fait à la maniere d'vn temple, en la court duquel (estant fort spacieuse) y a vne grande quantité d'arbres de diuerses especes qui seruent à faire ombre, & estoit ce Palais appellé la maison du Soleil, affin que vous sçachiez que c'est cest astre que ceux du Peru adoroient comme leur Dieu: & dedans ce lieu n'estoit permis à hõme d'entrer sans premierement laisser sa chaussure tãt ilz ont en reuerence les lieux qui sont dediez à la diuinité, &

Temple du Soleil, adoré en Caxamalca.

de tẽples semblables à celuy là se trouuent en diuers endroits, & sur tout par toutes les bõnes & grandes villes de celle prouince. Pres ce lieu d'oraison y auoit quelques 2000. maisons basties comme d'vn droit alignemẽt, ayans quelque deux cens pas de long, & faites d'vne forte muraille, icelles bien disposées, & comparties au dedans, ayans des fontaines en grand nombre pour le seruice de chacune, & au milieu vne grand place, qui sert de basse court à vne forteresse là voisine, & par laquelle on entre audit fort, par vn grãd escalier de pierre. D'vn costé de ceste grãd place est le Palais du Roy plus beau, & plus grand que pas vn des autres logis, orné & embelly de chãbres, Antichãbres, garderobes, cabinetz, sales, & galeries, & tout paint de diuerses couleurs, & enrichy d'or & argẽt par tout le lambris de l'edifice: & les iardins y donnans tout tel contentement que l'homme sçauroit desirer. Mais ce qui rend le lieu encor plus plaisant & admirable, est qu'en vne des maisons ioinctes au corps d'hostel du Prince y a deux fontaines garnies, & enrichies de grandes lames d'or, de l'vne desquelles sort l'eau si chaulde qu'il est impossible qu'homme y tienne la main, & l'autre l'ayant aussi froide que glace: & sort ceste eau de la prochaine montaigne, ainsi que de pareilz effectz de nature voyons nous aduenir en diuers lieux, & des monts Pyrenées, & des montaignes d'Auuergne: & vont ces eaux meslées ensemble, par des Canaux souterrains par tout le palais pour le seruice tant de la cuysine que d'autres choses necessaires: ie dis cecy, affin qu'on ne pense point que par tout l'occident les hommes y soient si lourds & grossiers que sont les Canibales, les Bresiliens, & Ameriques, esquelz reluit ne sçay quelle rudesse qui ressent le naturel pesant des hommes qui les premiers habiterẽt la terre, si est-ce que plusieurs donnent du rude aux siecles de l'aage premier du monde.

Palais du Roy Atabalipà.

Fontaines diuerses l'vne pres de l'autre.

Les habitãs de Caxamalcà sont gens assez ciuilz, & netz en leur boire, mãger, & abillemẽt, iaçoit que les hõmes n'y portent autre habit que des chemises sans mãches, & des chausses, mais les femmes sont plus soigneuses de se couurir, & portẽt leur robe de toille de cotõ painte leur allãt iusque à terre, & par dessus vne ceinture elabouré fort mignonnement, auec laquelle elles se ceignent & entortillẽt presque tout le corps: par dessus ces robes elles ont encor vne couuerture faite comme vn Mãteau sans manches, qui leur va iusqu'à demy iambe. Tout le trauail & exercice des hommes estoit à taindre laines & Cotons, afin d'en faire leurs toiles: & les femmes s'amusent à faire leur Chichà, c'est à dire leur vin, & boisson de Mahis, dattes & autres fruictz. Ceste ville fut quittée par Atabalipà lors q̃ les Chrestiens y arriuerẽt, soit q̃ il n'osast les attẽdre, ou qu'il voulut les attirer en pleine campaigne pour les deffaire mieux à son ayse: & neantmoins leur enuoyoit il des viures fort souuent, mais c'estoit pour veoir leur contenance, & cognoistre s'il feroit bon seruer sur eux: & de ces viures les Chrestiens ne mangeoient point, ains les departoient aux indiens qui estoient à leur suyte. Mais pour cognoistre mieux les humeurs de ce Roy Barbare, ne passerons souz silence cõme Fernand Pizarre estant allé vers luy, le trouua en cest equipage: tout le cãp estoit enuirõné de soldats & le Prince estoit au milieu des escadrons d'archers, piquiers, & autres

Quels sont les habitans de Caxamalcà.

Habits des Caxamalquiens.

Camp du R. Atabali à [illegible]

ayans des armes qui raportent à noz halebardes: y auoit vn autre eſcadrō d'Indiens auec leurs fondes & d'autres qui portoient des maſſues ayant vne coudée & demy de long, & de la groſſeur d'vne iaueline, & au bout vne balle groſſe cōme le poing en laquelle ilz mettoiēt cinq, ou ſix pointes aiguës, & acerées, de celle pierre de laquelle ilz font le bout de leurs ſaiettes, car (cōme dit eſt) le fer n'eſt point parmy eux en vſage: & ſ'aydēt de ces inſtruments en guerre à belles deux mains faiſans grand carnage ſe rencontrans auec ceux qui ne ſont point couuerts, Les principaux, & grās ſeigneurs ont des Maſſues & des hachettes d'or & d'argēt, & la pluſ-part des lances fort longues, & faites comme noz pertuiſanes, & ceux-cy ſont pres la perſonne du Roy en la bataille: mais à l'arriere garde tous portent des piques longues de quinze piedz, & en vn bras ilz ont vne mā che pleine de Cotō, les aucuns ont des bourguignottes qui leur tombent, iuſques ſur les yeux faittes de Cannes, & roſeaux meſlez & tiſſuz auec du Coton, & ſi bien liez, & battuz qu'il y a des morions de fer, qui ne ſouffriroient mieux vn coup que ceſte armure Cottonnée. Les Chreſtiēs aprochās de ce Roy, le trouuerent aſſis ſur la porte de ſa tente prenant le frais de l'air, & derriere luy vne grand troupe de femmes ſans qu'il y eut homme des ſiens ſi hardy qui oſaſt approcher, ny eſtre en ſon entour, & ne tint grand compte ny des Chreſtiens, ny de leur parolle, voire ne daigna iamais haucer la teſte pour leur tenir propos: & pour faire ſentir à chacun l'amytié qu'il leur portoit, & la crainte qu'il auoit de leur brauade, comme quelques ſiens ſoldats ſe fuſſent retirez en arriere, à cauſe qu'vn gentilhōme Eſpaignol feit auancer ſon cheual de front vers leur eſcadron dés que les Chreſtiens ſe furent retirez, ce Roy cruel & Barbare feit trencher les teſtes à ceux qui auoient fait place aux Chreſtiens, & moindre marché n'en eurent leurs femmes & enfans, leur diſant qu'ilz deuoient aller en auant, & non point reculer en arriere, & iura que tous ceux qui ſe monſtreroient tels que ceux-cy, qu'auſſi les feroit mourir ſans aucun eſgard, ny miſericorde. Or marchant ce grand Roy, il tenoit ceſte ordonnance: tous les ſoldats portoient des chapeaux comme diademes d'or & d'Argent ſur leurs teſtes, & leurs veſtemens ſelon que les auons cy deſſus deſcriptz: Mais l'ordre eſtoit tel, marchoiēt en premier lieu quatre cens hōmes tous veſtus d'vne meſme parure, & couleur, & qui ne ſeruoient d'autre cas que de nettoyer le chemin par lequel le Roy deuoit paſſer, en oſtant les pierres, pailles, & feſtuz qu'ilz y trouuoient, & eſtoit le Seig. porté dās vne Litiere. Ces gaſtadours, ou nettoyeurs de chemin portoient ſecrettement ſouz leur habit de liurée de petites maſſes, & des pourpointz fort bien tiſſuz, & cotōnez, & des fondes, & pierres faites, & priſes à propos pour ſ'en ayder en combatant, à fin qu'ilz ſeruiſſent d'vn coſté leur Prince, & de l'autre ils ſe ſoignaſſent de la cōſeruation de leur vie. Apres ceux-cy marchoiēt trois eſcadrōs d'autres veſtuz d'vne autre liurée diuerſe à celle des premiers: ceux-cy ne ſeruoiēt q̄ de chāter, & dācer deuant le roy, tout le lōg du chemin, eſtāt to^9 ces peuples les pl^9 grās dāçeurs du mōde, & ne faiſans, ou diſans preſque riē ſans quelq̄ geſte, & dāce reſſantāt ſa mommerie: & ces chātres eſtoient ſuyuiz de troupes armées, & de ceux

Armes des gens du Roy du peru.

Comme le Roy du Peru eſtoit reſpecté des ſiens.

Cruauté d'Atapalipa.

Ordre tenu par les Indiēs marchās en campaigne.

Gaſtadours Indiēs & leurs offices & armes.

Chantres marchēt deuant le Roy du Peru.

qui portoiēt les diademes d'or sur la teste: & parmy ceux-cy estoit le Roy Atabalipà en sa littiere, vestu d'vne robe de laine tresfine, & toute entretissue d'or batu & figuré, autant subtilement comme la chose estoit riche. La littiere estoit faite fort estrangement, à sçauoir haute, & grande & toute enriche, & fourrée de plume de Papegaux, & Perroquets de diuerses couleurs, & de grand nombre d'exquise pierrerie toute liée, & enchesnée auec de l'or & de l'argent: & estoit la litterie portée non par des cheuaux ou autres bestes, ains les hommes seruoyent en cela de muletz, lesquels estoyent vestus aussi de belles robes faites de diuers plumages, & apres le seigneur, venoient encor deux autres riches littieres, sur lesquelles estoiēt portez quelques vns des principaux de la court, & puis marchoit tout le reste de l'armée en assez bel ordre, pour la grand multitude qui estoit à la suite de ce grand Prince: lequel tenant la campaigne, & en fin se hazardāt d'aller courir sus aux nostres qui estoyent dedās le fort de Caxamalca fut vaincu, mis en route, & pris par Frāçoys Piyarre, mais ne veux oublier la constance & hault cœur de ceux qui portoyent sa littiere, d'autant que estans taillez en pieces & les gastadours à tout leurs masses, & fondes, & occis les soldats de la garde qui portoyent les couronnes d'or sur la teste, ceux qui seruoyent à porter le Prince ne vouloyent le quitter, bien qu'ilz se veissent couper les bras & les mains, ains à tout les espaules ilz taschoyent à le sauuer, & tirer de la foule au pris & hazard de leur vie: mais les cheuaux y suruenans ceste troupe d'hommes à littiere furent rompus, & Atabalipà fait prisonnier de Pizarre. Ceux qui ont veu ce grand seign. nous le paignent disposts de sa personne, vn peu grasset, ayant les leures grosses, & les yeux estincellās & sanguins, & par-ainsi homme fort colere, & la parolle duquel ressentoit sa grauité & autorité royale. Ses predecesseurs n'estoient point sortis du Peru, ains d'vne autre region loingtaine, & assise vers le pole Antartique, & presque souz le Capricorne, nommée Quito, mais le pere duquel nommé Cusco, vint en ce païs Peruen, & y fonda la grand cité de Cusco luy donnant son nom, & s'arresta illec pour y auoir trouué le terroir bon, & agreable, riche, fertil, & abondant en tout ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Du nom de la ville prist aussi tiltre toute la prouince, & ce grand Roy se gouuerna si bien, que luy estāt decedé, les siens l'adoroient comme vn Dieu, & en plusieurs endroits, luy dressoient des statuës en son honneur, & luy faisoieut des sacrifices: non que pour cela leur Dieu principal, qui est (ainsi que auōs dit) le soleil, perdit rien de la reuerēce que luy portoit ce peuple. Ains que passer plus outre ie veux rementeuoir au lecteur, comme en passant, ce qui est mis és histoires tant anciennes que modernes, que sur tous les peuples, qui ont adoré le soleil, les Orientaux y ont esté les plus affectionnez, iaçoit que les Grecz s'y soient monstrez fort enclins, ainsi qu'en peuuent faire foy plusieurs simulachres d'Apollon faitz & dressez en diuerses figures: mais les Indiens sont ceux qui ont le plus eu en reuerence ceste astre comme nous pouuons recueillir de l'histoire Apostolique, fait par Abdie digne Euesq de Babylonne lors qu'il en parle en ceste sorte: faisant mention de l'Idole sacrée au soleil: Le Roy y ayant consenty, & Charisie l'auouāt, ou l'intro-

Richesse de la littiere du roy Atabalipà.

Indiens en lieu de mulets portent la littiere du roy

Constance des Peruans portans leur roy.

Quel estoit le roy Atabalipà.

Cusco roy dōnanō & à la ville, & au Royaume.

Soleil adoré par les anciens en diuers lieux.

Abdias l. 6. & 9. de l'hi. Apostolique en la vie de S. Thomas.

diuisãs dedãs le tẽple, dãçans, & sonnãs des instrumẽs selon qu'ilz auoyent de coustume. Aussi y auoit-il des filles chanteresses auec des harpes, les autres qui iouoyẽt des fleustes, & autres des tabours & naccaires, & presque toutes ayans des encensoirs. Ces motz de ce saint Euesque, me reduirent en memoire, ce que par cy deuant nous auons veu des sacrifices de tout le pays Occidental, se raportans à l'ancienne façon de faire des Indiens Orientaux soit en l'adorationdu soleil, que tous reçoiuent, ou és dãces, communes aussi à tous les Idolatres, & éz encensements, en vne chose sont ilz differents c'est que ceux-cy sacrifient les hommes, là où les anciens n'offroyent rien au soleil, ou il fallust faire effusiõ du sang, ny meurtre de la vie de chose aucune. C'est vn grãd cas que és lieux, où le ministre de toute souillure est adoré la vilennie y soit deffenduë, d'autant que au temple de ceste idole, de laquelle on ne nous à descrit la figure, il y a ceste ordonnance que quiconque des ministres se veut presenter pour y seruir & sacrifier il fault que soit pur & chaste, que il ieusne, & s'abstienne pour quelque temps de sa propre fẽme. Mais ne fault s'esbahir de cela veu que Sathan estant le singe de ce qui est saint, pour auancer sa puissance parmy les hommes, lesquelz ayment naturellement la chasteté & continence en ce mesme, qui est des ensorcelemens & charmes, il choisist les vierges, & cõmãde le ieusne à ceux qui veulẽt sçauoir ses mysteres, affin que on l'estime estre vrayement vn ange de lumiere: ainsi que l'enchanteur Apollonie Tianée a voulu faire à croire auec les caphardises de sa vie purement impure & detestable. I'ay dit cy deuãt que ie pẽse que cest idole n'est point plus honeste que le simulachre auquel ceux de Panuco immolent cruellemẽt les hommes, & la raison qui me fait ainsi parler est, que le chrestiẽ qui en descrit l'histoire, n'ose riẽ dire, sinõ que & la chãbre, & l'idole sont choses vilaines, & detestables: la où és autres lieux parlãt de l'adoration du soleil, & de la seule figure d'hõme sous le voile de laquelle on luy fait honneur, il exprime sans scrupule ceste effigie, mais icy il dit, & que l'oratoire, & que le simulachre sont sales, & abominables. Que conclurrons nous de là sinõ que le Dieu des iardins, honoré iadis par les Romains, est celuyque les Indiens adorent & qui est le cõmun patron de tout le pays, iaçoit que le soleil semble en porter cest auantage. Aussi vous, qui sçauez que c'est que des lettres, & auez gousté les liures des anciens, n'ignorez pas que tous les dieux que la fabuleuse antiquité a craints, & redoubtez, se raportent à cest astre lumineux, quisemble estre quelque cas de sur-naturel parmy le reste de ce qui a esté fait par l'auteur de la nature. A cest idole de Pachalchami se retirent tous les deuins du pays, qui fault que aillent dire ses responces par toutes les contrées, car c'est aux seuls officiers, & sacrificateurs de parler à ce beau Dieu, vers lequel viẽnent en ce lieu les Indiẽs de toutes parts, voire de trois cens, ou quatre cens lieuës loing, portans or argent & pierrerie de present, qu'ilz offrent dés qu'ilz arriuent sans que il leur soit octroyé de plaider leur cause: ains sont là les ministres qui reçoiuent le don, & vont parler, & consulter l'idole, & raporte dehors la respõce à celuy qui vient s'enquerir sur quelque fait de l'oracle. Iaçoit que presque tout le Peru soit affectionné a ceste Idole, & que les habitans, y

Indiens occidentaux plus cruelz que les Orietaux.

Chasteté cõmandée aux ministres de l'Idole de Pachalchami.

Apollonie Tianée chaste pour faire ses charmes.

Abominatiõ de l'Idole de Pachalchami

De cecy voy Macrobe Saturn. l.1.c.17 & 23.

Abus des ministres des Idoles.

portent des presentz, si est-ce que particulierement il y a vne Prouince nommée Catamez qui est affectée à ceste Mosquée, & luy porte tribu tous les ans en signe de recognoissance, & le malin esprit, pour ne perdre vne si belle proye, leur donne les responces, leur fait entendre qu'il est leur Dieu: & que le mõde, & ce qui est en iceluy, fault que luy face obeissance, tellement que il n'aduient rien aux hommes sinon ainsi qu'il luy en plaist ordonner & disposer, & iamais ce peuple ne fut si estonné que lors que les Espaignolz entrerent au cabinet de ce Dieu, craignans d'estre ruinez, à cause que d'autres, que les sacrificateurs auoyent veu les secrets misteres de cest idole, quoy que Pizarre ne le demolist point, content plus d'en emporter l'or du lieu que d'en oster l'abomination de l'Idolatrie là exercée.

Oracle des Pachalchami.

Ceremonie des seign. du Peru se presētans deuant leur Roy.

Pour voir la reuerence des suiets, & vasseaux à l'endroit du Roy ne fault que noter les ceremonies d'vn capitaine, & iceluy le plus fauorit du Prince, duquel auoit à nom Chilicuchimà. Lequel estant venu par force visiter Atabalipà, comme il se deut presenter deuant luy, il prist vn fardeau sur ses espaules, comme aussi feirent tous ceux qui le suiuoyent, & entré au lieu où estoit leur Roy, tout aussi tost qu'il l'eut veu il hauça les mains au ciel regardant le soleil, & le merciant de luy auoir fait la grace de voir son seigneur: puis soudain se print a gemir, & lamenter, se prosternant par terre, & petit à petit se trainant vers le roy, comme il fut pres de luy, se mit à luy baiser auec vne fort grande humilité, & les piedz, & les mains, le mesme faisans les autres plus principaux de sa suite. Mais Atabalipà tenoit vne si grande grauité & monstroit tellement la maiesté seant à vn si grand Prince que il estoit: que quoy qu'il sceut que cestuy qui luy faisoit la reuerence, estoit l'homme du monde qui l'aymoit le mieux, si est-ce qu'il ne daigna nõplus le regarder en face que les autres, & en feit aussi peu de compte, comme si le plus vil, & faquin du Peru se fut offert à sa presence. Telle estoit donc la coustume entr'eux de se presenter deuant le grand Roy & Monarque sans que aucun fut dispensé de ceste seruitude, puis Chilicuchimà failloit que passast sous la rigueur de l'ordonnance aussi ce Roy Atabalipà estoit homme seuere en ses façons: cruel en ses vēgeances, & entier en iugement ne laissant pour chose du monde de faire iustice, punir les delinquans suyuant les loix & coustumes du pays: Ce que les Chrestiens veirent en vne ville de Cusco nommée Caxas en laquelle y auoit vn palais Royal, dedans lequel auoit vn grand nombre de femmes qui filoyent, & faisoyent les toiles pour les abillemens du seigneur, là apperceurent ilz quelques Indiens pendus par les piedz, & s'enquerans de l'occasion, entendirent que c'estoit selon la coustume de la Prouince que Atabalipà les auoit fait mourir, à cause que on les auoit trouuez abusans des femmes de ce serrail, & commettans auec elles adultere, vice fort detesté parmy ceste nation: voire estoyent passez sous la rigueur de pareille sentence tous les portiers du palais pour auoir permis l'entrée à ces suborneurs des dames de la maison du Prince.

Estrange grauité du Roy Atabalipà.

Quel homme estoit Atabalipà.

Puniton d'adultere en Cusco.

Vne autre loy rigoureuse ont ilz, & de laquelle s'ayde fort dextrement le Turc en Asie & Europe, qui est, que non seulement les Roys pren-

Estranges imposts en Cusco

nent tribut sur les biens, & reuenus de leurs subiets,ains encor sur les enfans mesmes & sur les filles qu'ilz choisissent à leur fantasie. L'ordre y est tellement gardé, que les viuandiers qui vont &viennent,n'oseroyent enleuer rien du pays, sans y porter autre chose de laquelle les habitans ayent disette: ioint que sur peine de la vie estoit ordonné que aucun ne portast marchādise aucune hors du pays, que passant premierement par les lieux où seroient les gardes des ports & passages,affin de payer au roy son droit & gabelle. Vous auez veu cy dessus quelz sont les sacrifices de ceux de Tumbez, & comme ce miserable peuple ne se contente point d'offrir au diable ce qu'il a de plus rare & precieux parmy ces meubles, si encor ses enfans ne seruoyent de victime deuant d'Idole consacré à l'ennemy des hōmes. De pareille abomination vsent presque par tout le Peru,& Cusco, ou leurs filz & filles tous les moys sont occis, & offerts à Sathā, & du sang on en laue la face des idoles, & les portes des oratoires, & encore l'espand on sur les tombeaux de ceux qui sont morts, comme si ceste effusion de sang leur aportoit quelque grand prouffit & allegance. Mais ce qui me semble le plus à detester, & que ceste abusée multitude est si follement assotée en son idolatrie q̃ ceux qui doiuent estre sacrifiez s'esiouissent tout ainsi comme s'ilz alloyent à quelque festin de nopces, & ne cessent de rire, chanter, & dancer, & requierent lors que on les sacrifie, que ils se sentēt bien saoulz, & ayans leurs testes pleines de leur Cichà & boisson ordinaire: au reste, affin que on ne pense que les seuls hommes y sont sacrifiez il fault noter que l'offrande des enfans ne se fait pas tousiours, ains à temps certain, ains est la sacrifice ordinaire des brebis & bœufs, desquelz ilz en ont assez grand abondance, & le sang desquelles bestes (à l'imimitation ancienne) ce peuple espand deuant ses dieux, & en brusle la chair, vne fois & d'autres vne certaine partie, le reste demeurant pour la nourriture des sacrificateurs. Reuenans au Roy Cuscuen Atabalipà, à sa maiesté, il n'estoit permis à homme auant qu'il fut prisonnier, de le voir tandis qu'il estoit à table, sinon à ceux qui le seruoyēt, qui encor ne l'osoyent regarder en face, & à quelques prīcipaux telz qu'il luy plaisoit choisir pour luy faire compaignie, & le respectoyēt tant ses suiets, que pour mourir ilz neussent fait chose tant fut de peu d'effect, s'ilz cognoissoyent que elle outrepassast vn seul poinct de sa volonté: & affin que vous cognoissez quelle estime ilz font de leurs Roys, faut sçauoir que encor que le grand Cusco fut mort, si est-ce que on suiuoit tout ainsi ses commandemens qu'il auoit faits viuant, cōme s'il eust esté present en vie: & le seruoyent tous les iours tout ainsi à table, & luy donnoyent à boire, comme lors qu'il viuoit espādans le vin sur terre, pensans que le mort en rassasiast son alteration. Aussi le Capitaine Chilicuchimà arreste par les Espaignolz se defians du Roy captif, ne voulut onc dire en la presence d'Atabalipà chose de ce q̃ les nostres luy demandoyēt, encor qu'ilz le menaçassent de le brusler, & que desia ilz luy eussent fait sentir la force des flammes, à cause que son Roy luy faisoir signe de tenir bon, & luy estant si fidelle, que le feu ne pouuoit vaincre sa constance, si l'infidelité de son Roy, ne luy eut abatu le courage: d'autant que voyant comme Atabalipà trompoit les Chrestiens, ran-

Sacrifices cruelz faits en Cusco.

Hommes doiuās estre sacrifiez se resiouissent.

Nul voioit le roy tandis qu'il mangeoit.

Honneur fait aux roys deffunts en Cusco.

Constance de Chilicuchimà.

gonnoit les siens, & pilloit tout le monde sans se soucier de la mort de tāt de ses subiets qui estoyēt occis de iour à autre, en fin fasché de tout cecy, il descouurit le secret, & declaira les cōspirations du Cacique contre les Chrestiens, Reuenant au propos du Roy Cusco, il laissa cent enfans tant masles que femelles, vn desquels estoit Atabalipà & le pire de tous comme celuy, qui ne prenoit plaisir qu'ē la ruine des hommes, & qui tout prisonnier qu'il estoit, oyant que son frere Cusco (lequel portoit le nom du pere) taschoit de se faire amys les Chrestiens, & luy le tenant prisonnier, commanda à vn sien Capitaine de le faire mourir, ce qui fut fait craignāt qu'il ne pratiquast les moyens de se rendre monarque du Peru, & ne se soucia du commandement à luy fait par Pizarre, qui luy enioignist de le faire conduire là part où il estoit. Affin que encor vous voyez les effectz de la cruauté, & ambition, & combien vn homme qui desire de regner, à quelque pris que ce soit, à l'ame bonne & entiere, Atabalipa, ayant vn autre frere que celuy que auons dit auoir esté tué, cestui-cy estāt prisonnier, quelque temps auant que auoir affaire aux nostres & que tomber en leurs mains, il auoit vaincu vne armee des siens en vne Prouince nommée Gomachuco, & en celle bataille il occist encor vn sien frere, lequel irrité cōtre son aisné, auoit iuré de boire dans le test, & crane de la teste d'Atabalipà: & le vainqueur l'ayant pris & fait mourir, feit par mesme moyen nettoyer la teste, y laissant, & dents, & peau, & cheueux, & icelle seruant de pied à vne sienne tasse en laquelle il beuuoit, toutes les fois qu'il luy souuenoit de la guerre que son frere luy auoit faite, comme pour memoire perpetuelle de sa vengeance. Ne fault donc pas s'estonner, si Alboin Roy Lōbard beuuoit en la teste seiche du Roy des Gepides qui luy auoit fait la guerre & ne luy attouchoit en rien de sang ou parenté, puis que de nostre temps vn Roy fait mourir son frere, & vse de pareille cruauté que feit iadis le Lombard payen, & infidelle.

Grands nombre d'enfans du Roy Cusco.

Atabalipà fait mourir Cusco son frere.

Gomachuco Prouince du Peru.

Atabalipà beuuoit au test de son frere occis.

Alboin Roy Lombard boit au test de son beau pere.

Paul diacre hist. des Lombards liu. 1. cha. 18. & li. 2. chap. 14.

Des grandes richesses du pays du Peru, là trahison d'Atabalipà, & comme il fut mis à mort par la sentence de Pizarre. Chap. 12.

IL me fault necessairement poursuiure quelque peu l'histoire Peruenne si ie veux toucher les mœurs du peuple, à cause que les matieres ayans ne sçay quelle liaison ensemble ne peuuent estre traitées qu'en mariant l'vn auec l'autre, & conioignant ce qui est du changement de l'estat auec les mœurs du peuple descheu de sa liberté premiere. Atabalipà se voyant prisonnier, quelque honneste traitement qu'il se veit faire par l'Espaignol, si ne pouuoit il le receuoir pour argent content, comme celuy qui cognoissoit bien que toute la pretente de celuy qui le tenoit emprisonné, estoit de se saisir de ses richesses & d'abolir l'ēpire de ses predecesseurs, par ainsi tout prisonnier qu'il estoit, si ne cessoit-il pourtant de conspirer cōtre les Chrestiēs, & de faire venir des troupes fort grādes d'Indiēs pour les surprēdre. Durant ces entrefaites cōme Pizarre attēdist de iour à autre l'or q̄

Conspiration d'Atabalipà contre les chrestiens.

le roy captif luy auoit promis pour sa rāçon, il fut aduerty d'vn tēple d'idoles dās lequel y auoit des richesses infinies & beaucoup pl⁹ d'or que Atabalipà ne luy en pouuoit fournir, à cause que c'estoit le lieu, où tous les Caciques & grans seigneurs du pays alloyent adorer, & où ils mettoyent leurs thesors comme en vne seure retraite: en ce lieu aussi venoyent ils cōsulter le maling esprit sur le succez des choses qui leur deuoyēt aduenir: & estoyent si embabouinez apres ceste idole que pour plus l'honorer, & estimans qu'elle mangeast, & beut, cōme vn homme, ils luy donnoyent à boire de leur Chica dedans vn hanap fait d'vne tresriche esmeraulde cauée & mise en œuure pour cest effait. Et affin que encores vous voyez l'aueuglement de ce miserable peuple, comme Pizarre eut enuoyez ql ques Espaignolz en Guamachucò, & vers la grand cité de Cuscó, (de laquelle nous parlerons cy apres) pour en retirer l'or promis par Atabalipà, cōme ils y fussent arriuez, & q̄ Quizquiz vn des principaux capitaines, & lieutenās du roy captif les enuoyast au tēple du Soleil pour en tirer l'or, qui y estoit, & mesme la couuerture qui estoit de fin or, ainsi q̄ nous en vsons par deça auec du plomb, iamais les Indiens ne voulurent mettre la main sur ce temple pour le despouiller, disans qu'ils mouroyēt, s'ilz touchoyēt les choses au dieux consacrées. Ce n'estoit rien de cecy au respect des grandes richesses trouuées par toutes les autres Mosquées de ce pays, & sur tout en vne, où estoit enterré le pere du Roy captif, & où l'on faisoit les sacrifices, dedans laquelle ils trouuerent vn siege tout d'or, & dans lequel se pouuoyent assoir deux hommes, non sans l'esbahissement des nostres voyās choses que iamais ilz n'eussent creu, si la veuë ne leur en eust fait la preuue. Ou estoit le tombeau de Cusco (duquel le pays portoit le nom) on voyoit le paué enrichy d'or, & les murailles reuestuës de lames, & platines du mesme metal, & dans le thesor vne infinité de grands vases d'or & d'argent de grand valeur & qui pesoyent fort, mais les Chrestiēs n'oserent y toucher, craignans la fureur des Indiens, qui s'estoyent assez mutinez ayās veu descouurir les temples du soleil pour la rançon de leur Prince. L'ordre tenu en cest oratoire estoit tel, on voyoit plusieurs femmes ayās la garde d'iceluy, & vne qui estoit la principale, & comme la maistresse des autres: là voyoit on deux corps morts embaumez, & pres d'iceux vne dame ayant vne masque d'or luy couurant la face, laquelle auec vn esuentouer faisoit vēt à ces corps, tant pour garder que les mousches ne les gastassent, que pour empescher que la poussiere ne prist place sur iceux. Auant que elle voulut cōsentir aux Chrestiēs d'entrer au pourpris, & chapelle de ceste tumbe, elle les cōtraignist se deschausser, & veirent comme ces morts tenoyent chacun vne verge d'or en la main, & à leur entour l'or y reluisoit de toutes parts, duquel les Espaignolz se chargerent sans du tout en despouiller le lieu à cause que Atabalipà les auoit priez de ne le faire, pource que c'estoit là que reposoit le corps de son pere, & q̄ c'estoit luy l'vn de ceux qui tenoyēt les verges d'or susdittes: ioīt que se voyās si esloignez de leurs compaignons cōme ils estoyēt, estans loing de Caxamalcà de pl⁹ de 200. lieuës, ils n'oserēt se charger plus que de raison neantmoins en prindrēt grād quātité, q̄ ils enserrerent, & mi-

Vase d'vne esmeraulde pour le seruice des Idoles.

Quizquiz lieutenant d'Atabalipà au Cuscò.

Mosquée riche où fut enterré le grand roy Cuscò.

Ceremonies pres le corps du roy Cusco.

Indiēs ne veulent qu'on viole les tōbeaux.

rent ſous ſeure garde d'aucuns du pays leurs alliez, qui furent cõmis gouuerneurs au nom du roy d'Eſpaigne, les agẽts duquel prenoyẽt poſſeſſion de ceſte Prouince, cõme de choſe à luy aquiſe, ce q̃ ayans fait ſ'en retournerẽt vers Pizarre, auec la charge de plus de 300000. ducats d'or, fut en vaſes, lames, ou autres eſpeces de ioyaux & gentilleſſes. Ces païs aprochãs les monts (comme i'ay dit) ſont auſſi arrouſez des diuers fleuues, ruiſſeaux & fontaines, & ſur les riuieres on y baſtiſt des ponts en ceſte ſorte: Ilz fondent & dreſſent vn pilier au milieu du fleuue aſſez hault hors l'eau, pour ſouſtenir les materiaux du pont, à cauſe que de l'vn, & l'autre coſté d'iceluy on voioit des cordes fichées auſſi groſſes que la iambe d'vn homme leſquelles on lie aux riues de la riuiere à de gros rochers, & cailloux, poſes loing les vns des autres de la largeur d'vne charrette, & en l'entredeux de ces cordres miſes en lõg, il y en auoit d'autres à trauers, ſouſtenuës de groſſes pierres, & le pas ordinaire fait d'vn tiſſu de cordes de coton fort ſubtil & royde pour ſupporter ceux qui veulent paſſer: Et ſur ces ponts paſſa Pizarre, (quoy que non ſans ſ'effrayer, à cauſe des cheuaux) lors qu'il alloit vers la cité de Cuſco pour ſ'en inueſtir au nom de la maieſté Catholique.

Cõme on baſtiſt les ponts au Peru.

Le ſuſdit capitaine faiſant ce voyage, paſſa en vne cité, qu'ilz diſent n'eſtre point moindre en circuit que la grand cité de Rome, ſ'il eſt vray-ſemblable ie le croy, mais d'autant qu'ilz nous ont fait d'autres villes ſi monſtreuſes en grandeur, que merueilles, & leſquelles nous auons veu par leurs liures n'aprocher ny de Rome, ny de Paris, ou Veniſe, il nous ſouffira de croire, que Pachalchami (qui eſt celle qu'il nous font eſgale à la cité chef de l'Empire) eſt quelque cas de pl⁹ grãd que ce que ces Indiẽs ont d'ordinaire, & la plus grãde ville deſquels ne ſçauroit mõter à 12000. maiſons, la où il en y a en Europe qui doublẽt facilemẽt ce nõbre, & Paris, qui ne ſ'eſtend point à moins que de ſoixante mille. A Pachalchami donc, noz gens veirent vne place d'oraiſon, & Moſquée des idolatres ſale & vilaine ſur tout autre en lieu obſcur & vilain, cõme auſſi l'Idole eſtoit ſale: & vilain, & fait de boys, & la figure duquel n'eſt miſe en auant par l'hiſtorien Eſpaignol, qui me fait pẽſer que ce fut quelque abominatiõ telle que celle que nous auons deſcrite eſtre en Panucò, & que les anciens ont beaucoup eſtimé & entre les Grecz, & parmy les ſacrifices abuſifs des Romains.

Pachalcami cité du Peru.

Idole de Pachalchami.

Ce Dieu de boys des Pachalchamiens, aſſis en vne chambre ſecrete, eſt par eux eſtimé eſtre le pere de la vie & generation de toutes choſes qui viuẽt, & aux piedz duquel ilz tiennẽt des preſents liez auec des filets d'or & ſur tout des eſmerauldes, & l'ont en ſi grande reuerence, que il n'y a ſi hardy qui oſe toucher l'Idole, non les murs de ſa chapelle, que ceux qui ſont ſacrez pour ſon ſeruice. Atabalipà monſtra encor vn trait de ſa cruauté lors que vn certain preſtre de ſes Idoles l'eſtant allé voir pour le conſoler en ſa priſon, ſoudain qu'il le veit ne fallift de le ſaiſir, & luy mettre vne chaiſne au col, commandant que on en feit ſeure garde, pource que il en vouloit faire iuſtice, & le punir de ces impoſtures. On ſ'enquiert de la cauſe de ce mauuais traitement fait au deuin Royal, mais le Roy dit, que ce n'eſtoit que vn abuſeur, comme celuy qui luy promettant la victoire aſſeurée ſur les Chreſtiens, luy auoit fait hazarder ſa vie & celle des ſiens,

Atabalipà cruel cõtre vn deuin, & pourquoy.

& cause que luy refusant l'amitié des Chrestiens, estoit tombé en ceste misere que d'estre prisonnier en sa propre terre entre les mains des estrãgers, & ne seruist de riẽ au deuin de s'en descharger sur l'oracle des dieux, d'autãt que le Roy ne se soucioit, ny du Dieu ny de son oracle, ou respõce, ains regrettoit seulement sa liberté perduë. Et ce qui plus luy dõnoit de tourmãt estoit que il craignoit de mourir, voyãt les choses mal disposées pour luy, & ses freres à la suite de Pizarre, caressez de luy, & supportez en tous leurs affaires, voire suiuys de la plus grãd partie des seigneurs de toutes les Prouinces. Ce peuple aiouste grand foy aux presages, & se gouuerne par les signes du Ciel suyuãt l'erreur de tous les Gẽtilz & Idolatres, de sorte que Atabalipà par ce moyen predit sa mort vn soir en n'y pensant: Car comme il fut vn iour ayant fait grãd chere, & se resiouissant auec aucuns Espaignolz sãs que on sceut rien du grand apareil de guerre que faisoient les Indiens pour le recouurement de leur Roy par le moyẽ de Quizquiz capitaine de Cuscò, aduint que discourans ensemble ils veirent vne Comete tendant vers la grand cité de Cusco, laquelle dura enflãbée la plus grand partie de la nuit: Atabalipà ne l'eut pas si tost veuë que soudain il ne dist: que auant long temps, il mourroit vn grãd roy en celle Prouince: & fut sa prognostication veritable, car ce fut luy ce grãd Prĩce, qui effectua la signifiance de celle Comete menaçant la maison de Cusco, & entendez pourquoy Pizarre le feit mourir. Tandis que Pizarre tenoit ce Roy Barbare prisonnier, comme il se tinst sur ses gardes, pour le cognoistre vn des plus fins, cauteleux, & dissimulez hõmes qu'il eust veu de sa vie, aussi descouurist il les menées, & cõspirations dressées par ce galant, qui dez aussi tost que fut pris, ne faillit d'enuoyer, & en Cusco, & à Quito, qui estoit son pays naturel, & bien fourny de vaillans hommes, aduertissant ses capitaines, que il estoit autant que mort, d'autant que il s'asseuroit que les Chrestiens ne le laisseroyẽt long temps en vie: mais voyãt le bon traitemẽs que luy faisoit Pizarre, il renuoya d'autres messagers, nõ pour remander ses forces, ains plustost pour les haster, affin que luy viuãt on eust meilleur moyen de se venger de l'iniure, & inuasion faite par les estrangers Cecy fut descouuert par vn Cacique seigneur de Caxamalcà, qui aduertist les Chrestiens du grand amas fait en Quito par vn Capitaine apellé Luminabé, qui faisoit estat de mener 200000. hõmes de guerre & 30000. archiers du pays des Caribes, qu'il disoit estre de ces cruelz qui viuẽt de chair humaine. Cest aduertissemẽt fut autorisé par vn oncle d'Atabalipà qui le confessa y estãt contraint par les nostres: & neantmoins ne fut iamais possible d'en tirer riẽ du roy subtil, qui se mõstroit des plus asseurez, accors, & subtils qu'õ sçauroit trouuer és regiõs où les hõmes sõt louez de cautelle, & subtilité. Ce qui fut occasion que Pizarre feit lier, & enchaisner Atabalipà luy dõnant des gardes plus soigneusemẽt q̃ iamais, sans attẽter toutesfois riẽ que il ne veit au vray la trahisõ de ce roy cauteleux descouuerte, Mais à la fin oyãt q̃ l'armée, la plus effroyable qui se fut encor leuée en tous ces païs Occidẽtaux luy couroit sus, & q̃ ce roy viuãt les chrestiẽs ne seroyẽt iamais en asseurance, ioĩt que d'heure à autre, il estoit aduerty de ses menées, pour l'oster ce tourmẽt de deuãt les yeux il le

Ceux du Peru croyent fort aux signes des estoilles.

Comete presageant la mort d'Atabalipà l'an 1533.

Menées du roy de Cusco.

Luminabé capitaine pour le roy de Cusco.

condemna d'eſtre bruſlé tout vif, ſauf ſ'il vouloit eſtre baptiſé, qu'il luy promettoit de luy adoucir la peine, nō de l'abſoudre, ny reuoquer la ſentence de mort ſur luy gettée. Ainſi mourut publiquemēt iuſticié, par l'ordonnance d'vn petit compaignon, le plus puiſſant, & plus riche Roy de tout l'occident, & celuy qui pour le ſeul plaiſir, & paſſetēps de ſes yeux auoit fait ſaccager, & ruiner vne infinité de villes, & occir pluſieurs milliers d'hommes ſans occaſion qui euſt le moindre trait de iuſtice qu'homme ſçauroit imaginer : & le plus grand bien qu'il feit de ſa vie fut lors qu'à l'article de la mort, il voulut eſtre fait Chreſtien, & receuoir le ſainct Bapteſme: ſoit qu'il le feit pouſſé de quelque remord de conſcience, où craignant le feu qu'il voyoit preparé pour y eſtre getté dedans, neantmoins ne ſ'eſtonna onc de la mort, mais pria ſeulement Pizarre d'auoir l'honneur de ſes enfans en recommandation. Quoy que ce grand Roy euſt eſté le plus grand tyran & cruel de tous les Princes de ce païs, & que perſonne preſque n'euſt occaſion de le plaindre, ny plourer à cauſe de ſa grand tyranie: ſi eſt-ce que lors qu'on le porta en terre : on ne veit onc ſi grandes huées, & crieries que faiſoyent ſes ſubiets hommes, & femmes, tant ilz ont en reuerence le nom Royal, & tant ilz plaignoyent le deſaſtre de ceſtuy-cy qui ayant aſſuietty de ſi grands Royaumes, il periſſoit neantmoins, comme le plus vil & miſerable homme de la terre. Pizarre pour ne mutiner point le peuple, ſ'il euſt occupé le païs, ſans y mettre Roy de leur nation, ayant gaigné pour les Chreſtiens vn frere du deffunct, & qui portoit le meſme nom, le preſenta au peuple pour Roy de Cuſco, & autres ſeigneuries, & accepté qu'il eſt, comme il voulut preſcrire les loix, & hommage qu'il prenoit, & rēdoit au Roy de Caſtille, le ſeign. Cuſcuēn le requiſt qu'il luy permiſt de faire ſuyuant que la couſtume de ſon pays portoit apres qu'vn Prince eſtoit mort, auant que ſon ſucceſſeur ſe meit en eſtat de regner. Ilz ont donc accouſtumé que le Roy eſtant decedé, celuy qui luy doit ſucceder en l'eſtat, demeure quatre iours enfermé en ſa maiſon ſans voir aucun, ny parler à perſonne qui viue, car ſ'il en vſoit autrement, & meſpriſoit la ceremonie ordonnée, il n'eſtoit ny craint ny obeï, ny du peuple, ny des Caciques, ſeigneurs, ny Capitaines. Mais les quatre iours expirez tous les ſeigneurs ſe viennent preſenter deuant luy, luy font la reuerēce, l'acceptent pour Roy, & luy baiſent les mains, & la ioüe puis regardans vers le ſoleil, haulcent les mains en hault, & le mercient de l'heur qu'il leur departiſt leur donnant ſeigneur naturel du pays, & ſorty de la race & famille royalle. Apres cela, luy mettent vne bande, & lange fort riche faite comme vn voile ſur la teſte, & autour du chef tellement dreſſée, qu'elle luy tombe preſque ſur les yeux, & celle eſt la couronne qu'on met aux Roys de Cuſco à leur couronnement & le iour premier qu'ilz viennēt à la dignité, & puiſſāce de celle Monarchie. Or fault il noter que tous les Caciques & ſeigneurs ſubiets, & hommageables à ce grād Roy luy offrirent chaſcū pour ſoy vn beau pennache blāc pour hōmage, & qu'auant la ſolennité, & le ieuſne des quatre iours ſuſdit, il n'eſt permis au Prince nouueau de ſe veſtir richement, ny monſtrer autre viſage que plein de triſteſſe, mais auſſi toſt que la ſuſditte ceremonie eſt

Mort ignominieuſe du Roy Atabalipà.

Atabalipà baptiſé à la fin de ſa vie.

Atabalipà 2 ſuccede à ſon frere.

Dueil pour le roy deffunct quel en Cuſco

Ceremonie et couronnemēt du roy en Cuſco.

Seign. de Cusco mangent à terre.

mise à fin, on n'orroit pas Dieu tõner, du grand bruit des tabours, trõpetes, & cris que tous font de grand allegresse, les vns chantans, les autres dançans ainsi qu'ilz ont de coustume en toutes leurs solennitez, & festes publiques. La voit on ce grand Roy assis, ayant les seigneurs autour de luy sur des sieges couuerts de draps de diuerses couleurs, & figurez d'or fort richement, & sous les piedz des carreaux de mesme parure, & banquetent ensemble sur la belle terre, car ilz n'ont aucun vsage de table, ny treteaux, s'ilz ne l'ont apris dés le temps que les Espaignolz y cõmandẽt & que la pluspart d'entr'eux ont receu la foy du sainct Euangile. Ainsi Pizarre (reuenant à nostre histoire) pacifia aucunement l'estat du Peru, & feit iurer serment de fidelité à ce Roy Atabalipà second qui promist de bon cœur seruice, & obeïssance au Roy d'Espaigne, ainsi qu'en fait foy la relation du secretaire du susdit Pizarre : & qui estoit nommé François Scerez natif de Seuille, qui en feit le discours deuant l'Emp, Charles quint l'an de grace. 1534.

Quiz quiz et Chilicuchimà renouuellent la guerre

De la grand Cité de Cusco au Peru, & guerres auant que les Chrestiens la gaignassent, & mœurs des peuples qui y habitent. Chap. 13.



DResse q̃ fut l'estat du ieune Atabalipà, ce ne fut pas encor la fin des guerres, ny le repos des Chrestiens au Peru, d'autant que Quizquiz estant en vie, & grand ennemy des nostres ne cessoit de troubler tout : & Chilicuchimà tout prisonnier qu'il estoit, poussoit encor la roüe, de sorte que Pizarre se veit en plus grand peine par le moyen de ceux cy, que presque il n'auoit esté, par les menées du tyran qu'il auoit fait mourir, d'autant que par tout où il marchoit, il voioit la trace de ses ennemys qui brusloyent tout par où ilz passoyent : allans si sagement en besoigne que par le moyẽ des espions qu'ilz mettoyent de toutes parts, l'Espaignol ne pouuoit les attaquer, ains aduertis de sa venuë, ilz estoyent plustost deslogez d'vn lieu l'ayans saccagé, & bruslé, que l'autre n'y eust donné attainte: qui causoit que souuent il souffroit de grandes necessitez de viures, pour ce que l'ennemy donnoit le degast aux semences, & ne pouuoit auoir de l'eau, à cause que les Indiens rompoyẽt les canaux qui s'escouloyent des fleuues par la campaigne, & ne laissoyent ville, ny bourgade qu'ilz ne meissent par terre, ayant fait cest aprétissage sous Atabalipà, qui sembloit prendre plaisir en la ruyne des hommes, degast des viures, & demolition des edifices. Ie laisseray à part la bataille que gaignerent les Chrestiens contre vn chef des Idolatres nommé Narabaliba pres vn lieu dit Biscas, qui est vne ville grande, riche, & populeuse, assise sur vn costau, & chef d'vne Prouince, assise entre Xaurà, & Cusco, d'autant que celle deffaite d'ennemys fut plus pour leur route à recommander, que pour grand perte d'hommes qu'ilz y feissent : mais le malheur suyuant les nostres pres vn pont que l'ennemy brusla, cuida causer la derniere, & parfaite ruine des Chrestiens en celle Prouince & tout par le moyen de Chilicuchimà, qui aduertissoit les Qui-

Ruses de guerre de ceux de Quito & Cusco.

Chilicuchimà mis à mort par les nostres.

tiens de tout ce qui se passoit au camp des nostres: & n'eust esté que les Chrestiens separez çà & là trouuerent moyen de se reünir & r'assembler, c'estoit fait de leur espeāce de se faire seigneurs du Peru. Cecy fut cause que Pizarre aduerty au vray des trahisons de Chilicuchimà le feit brusler tout vif, à cause que iamais ne voulut entendre à se faire Chrestien: ains estant sur le poinct de finir sa vie, inuoquoit ne sçay quel Paccamacà que ce peuple croit & estime estre son Dieu, & c'est luy à qui ilz fōt de si grās presens d'or, argent, & ioyaux & qui pour asseuré parle à eux, le diable entrāt en l'Idole, & leur donnant responce des choses qu'ilz s'enquierēt de luy en leurs affaires. La mort de ce grand capitaine estonna fort l'ennemy, voyant que les Chrestiens s'apperceuoient de toutes leurs finesses, & qu'il seroit desormais impossible de les surprendre n'ayans hōme pour eux pres Pizarre pour les aduertir, à cause que presque tout le païs hayoit à mort les officiers du deffunct Attabalipa. Ce qui encor dōna grād moyē de se soustenir aux nostres fut vn neueu du roy deffunct, qui estoit Cacique de Xaurà, qui vint visiter Pizarre, & luy offrir secours, & faueur contre ceux du Quitò qui gastoient tout le païsage, & qui auec Quizquiz auoient deliberé de brusler Cuscò ville capitale de tout le Royaume: & pour ceste occasion ce seigneur fut fait Roy de Cuscò, à fin que les naturelz du païs ne se ioignissent à l'ennemy, ains suiuissent leur seign. naturel à la guerre: & vsa l'on à sa creation de pareilles ceremoines que celles que on auoit obserué à l'autre son oncle, & au ieusne dueil & magnificence comme nous auons veu au chapitre precedent. Ie ne descriray les ruses, subtilitez, embusches, & autres attentatz de guerre faits par les Indiēs qui monstroyent par cela que la gentillesse de l'esprit reluit en chascun des hommes, & que la barbarie n'empesche point qu'à la force ne soit aussi ionte la sagesse pour la conduire: tant y a que si les Chrestiens ne se fussent hastez de passer la riuiere qui est pres de Cuscò, c'estoit fait de la ville que les Quitiēs eussent redigé en cendres. En ce mesme temps qui fut l'an 1534. on prist la cité de Xaurà où l'on trouua grand abondance d'or, & d'argent, & sur tout quatre moutons tous d'or fin, dix femmes de mesme estoffes si bien faites qu'il n'y restoit rien plus que la parolle: & à celles cy ce peuple portoit si grand hōneur & reuerence comme si elles eussent esté dames de tout le monde, les adoroit, & honoroit comme déesses, & les vestoit d'acoustrements riches, & precieux: les Pagez leur parloient & leur presentoient à boire & à manger tout ainsi que si elles eussent eu vie. En Cusco fut faite la distributiō des thesors tant pour le Roy, que pour les Capitaines, & soldats, à chascun selon son merite, y posa l'on les limites & finages du terroir, & iurisdictiō suyuāt la coustume de l'Europe, y receuant pour citoyens ceux qui vouloiēt y habiter, ausquelz on imposa loix, dōna priuileges, tant pour estre nouueaux, que pour les obliger, & à rebastir les lieux ruinez, & à deffendre la place cōtre l'ennemy: laquelle estant & grande, & chef d'vn royaume puissant, ie tascheray de vous descrire, ainsi que ie l'ay recueilly de ceux qui l'ont effigiée comme l'ayans veuë, & en ayans mesuré le plan, & circonference d'iceluy tout à leur aise. Cuscò pour estre la place principale des Roys du Peru, & où les

Paccamacà Dieu des Indiēs à Peru.

Idoles d'or pur adorées en Cusco: sous l'habit de femmes.

Cuscò mis sous l'obeyssance du Roy d'Espaigne.

seigneurs faisoient ordinairement leur residence, est aussi belle, grande, & bien bastie y ayant de beaux Palais, & somptueuses maisons faites de pierre, & tresbien cimentées, d'autãt qu'il y auoit peu d'hõmes pauures qui se tinssent en icelle, ains chascun seigneur, & Cacique y ayant son logis, ainsi qu'à Paris les Princes & seigneurs taschent de s'y loger pour estre pres la personne du Roy souuerain. La plus grand partie des maisons de Cusco sont faites de pierre, les autres ont seulement les portaux, & face du logis de Pierre, le reste estant de terre, mais si gentiment acoustrée qu'on n'y sçauroit rien trouuer que redire: les ruës droites, & faites en croix, biẽ pauées & par le meillieu de chacune d'icelles passant vn Aqueduttе tout cloz de muraille, mais sont fort estroittes, si qu'à peine vn homme à cheual passeroit par entre le mur du Canal, & celuy des maisons.

Description de la ville de Cuscò.

Ceste cité est assise sur le hault & crope d'vne montaigne: plusieurs des Edifices de laquelle sont sur la pointe du mont, & d'autres au pied d'iceluy, & en la planure la place est faicte en quarré, assise au bas, & pauée de pierre fort menuë, autour de laquelle sont posées les maisons, & Palais des seigneurs pricipaux de la cité, paintes, & ageançées fort proprement entre lesquelz logis le plus beau est celuy d'vn ancien Cacique nommé Guainacabà, où l'ouurage du portail est singulier, & tout de marbre blãc, & rouge, & d'autres couleurs doré & acoustré tellement qu'on penseroit voir la façon de quelqu'vn des plus experts architectes de l'Europe. Des deux costez de la cité passẽt deux riuieres, qui ont leur source deux lieuës par dessus Cuscò, & tous les deux sont pauez au fondz affin que l'eau soit tousiours clere, & sans souïllure: & iaçoit que l'eau croisse, si est-ce que iamais elle ne s'y desborde, & de tous les costez y sont les põts par lesquelz on entre en la ville. Du costé le plus fascheux du costau, où est situé le corps principal de la cité y a vne forteresse faitte d'vne terrasse, & la pl' part de pierre, les fenestres, & ouuertures de laquelle sont fort belles, & ayans veuë sur la ville pleine de chambres, sales, & bon logis, & au milieu vne grande tour ayant quatre coings esgaux, & la pierre dequoy cela est fait, si bien ioincte, liée & maçonnée qu'on ne cognoit ny apperçoit aucunement le mortier ny ciment qui en fait la coniunction: les ouurages lissez, & polis, la manufacture si merueilleuse, les logis & estages tant diuers que ceux qui l'ont veuë n'osent affermer qu'en Italie ayt vne piece plus rare, ny mieux dressée. Et ce qui est d'esmerueillable en cest edifice, c'est de voir les pieces de pierre si grãdes qu'õ diroit que celles qui seruẽt d'encoigneures, sont de gros rochers & escueilz, & iugeroit on chose impossible que main d'hõme eut peu cõduire ces masses pierreuses sur vn haut edifice, si les pieces admirables de Marbre, & autres pierres qu'on voit à Rome, au Colisée, & l'Esguille sainct Pierre, & si le Theatre de Verõne, & Amphiteatre, ou Arenes de Nimes ne nous ostoient le doubte de ce miracle. La muraille estãt double en ceste forteresse de Cuscò, entre les deux murs la terre y est à fleur de creneaux: si au large que trois charrettes y chemineroiẽt de front: en somme il n'y a Citadelle en la Chrestienté plus forte, ny mieux bastie, ny capable de plus grandes forces, à cause qu'on la dit suffire à loger cinq mile soldats. Ce lieu seruoit aux Indiens de Magasin

Bastimens de la ville de Cusco.

Descriptiõ de la Cistadelle de Cusco.

Armes gardées au fort quelles.

Magazin pour leurs armes, à ſçauoir maſſuës, lāces, arcz, fleſches, haſches de Bronze, car de fer ils n'en vſoyent point, rondelles & Pauois, & pourpoints de Coton auſſi forts preſque qu'vne anime, ou qu'vne eſcaille: & des habits pour les ſoldats de toutes ſortes, & couleurs, là mis par les ſeigneurs de Cuſcò: y voioit on encor des couleurs d'azur, iaune & gris pour taindre leurs draps ſelon les fantaſies des Capitaines aſſemblans leurs cōpaignies, du plomb, de l'Eſtain, abondāce d'argent, peu d'or, diuerſes couuertures, & le tout pour le ſeruice des gēs de guerre: qui me fait iuger q̄ ce peuple n'eſt pas ſi ſot que les Breſiliēs, ne ſi mal policé que ceux qui ſe tiennent parmy les Canibales. La cauſe de la fondation de ce fort, eſt recitée en ceſte ſorte, qu'il y eut vn ſeigneur du ſāg des Oreiōs, qui eſt vne ligne de ce païs, ainſi que les Ingaz en font vne autre, lequel venant de la region ditte Condiſuie, laquelle eſt du coſté de la mer Pacifique, & conquerāt ce païs cōme grand guerrier qu'il eſtoit, iuſqu'à Bilcas, & la Prouince de Collao, voyant le terroir beau, & agreable y baſtiſt la cité, & y feit ſa reſidence: mais pour mieux aſſeurer ſon eſtat, il commença le fort ſuſdit, & le poſa en lieu pour commāder ſur le reſte de la ville. Ceſtuy y ayant donné tel commencement, vint depuis le vieux Cuſco pere d'Atabalipà, qui eſtant Roy de quito, vſurpa la ſeigneurie de ceſte cité, & luy impoſa ſon nom de Cuſcò, comme à preſent elle en porte le tiltre: & n'y a eu ſeigneur qui ne ſe ſoit efforcé d'embellir, & fortifier ceſte Citadelle, & qui ne l'aye augmentée, d'où ſ'en eſt enſuyuie la perfection telle qu'à preſent on y peut contempler. Ceſte Citadelle deſcouurant tout le pays à l'entour, fait auſſi voir à vn quart de lieuë de la ville, le long de la uallée ſelon les riuieres voiſines, vne infinité de Palais, qui portent la face d'vn grād Theatre, à cauſe que le tout eſt enuirōné de coſtaux, & fertilles collines, & qui ſeruēt de paſſetemps & lieux de plaiſir pour les ſeigneurs, & Caciques ſoy tenans en la ville. Ces maiſons ſuſdittes ſeruēt de Magaſins, & ſont comme les greniers du pays à cauſe q̄ c'eſt là qu'ō retire, les viures, fruits, Mahiz, cotons, laines, armes, metaux, & autres choſes neceſſaires pour la vie humaine, ſeruent auſſi aucuns de ces Palais pour y garder les tributs deuz au ſeigneur, les vns dequelz ne ſont que des plumages, auſſi en tel lieu y a qu'ō garde plus de 100000. pennache, & deſquels on fait des robes autant gentilles qu'homme pourroit imaginer en ſomme n'y a choſe aucune qui puiſſe ſeruir de laq̄lle le Cacique, & ſeigneur n'en tire gabelle, & tribut, & le tout eſt gardé en ces magaſins pour le ſeruice, & frais de la guerre ſ'il eſcheoit qu'il faille auoir affaire à quelqu'vn. Au reſte il y a vne loy parmy eux, qui eſt qu'aucū ſeigneur n'a congé de demourer au Palais de ſō predeceſſeur cōme en ſon heritage en ce vallō, ains fault que face baſtir lieu propre pour luy, l'autre ſeruāt aux cōmans vſages du Royaume: qui eſt cauſe que ce lieu de plaiſir eſt preſque auſſi grand & bien baſty que la ville meſme de Cuſcò. Chaſcun ſeigneur ayāt ſon buffet d'or & d'argēt, ſes meubles, vtēſiles, veſtemēs, & ioyaux quoy qu'il meure, ſi eſt-ce que ſon ſucceſſeur n'y prend rien, à cauſe que le ſeigneur mort à pareil ſeruice ainſi deffunct qu'il eſt, cōme ſi encor il eſtoit en vie: & ſont ſes ſeruiteurs, femmes, & enfans aupres de luy le ſeruans

Cauſe de la fondation de ce fort.

Cuſcò Pere d'Atabalipà embellist & nomma ceste ville.

Palais des prīces à quoy ſont deſtinez à Cuſcò.

Les mortz iouiſſent de leurs maiſons & ioyaux en Cuſcò.

& iouïssans du sien aussi bien que iamais, sement le Mahiz, font le breuuage de dattes pour luy qu'on leur met souuẽt en quelque quantité dãs leurs sepulchres, entant que (comme i'ay dit) ils croyent que les mortz, boiuent, & mangent en l'autre monde: les femmes filent la laine, & le coton, la tissent, & en font des robes, qu'elles presentẽt au seigneur deffunct, & la reste sert pour l'vsage de ceux qui le seruent: & tous ensemble, honorans le mort, adorant le Soleil, ainsi que font les autres qui habitent en tout ce païs descript cy dessus. Mais sur tous les Caciques morts qu'on y adore n'ẽ y a pas vn tãt respecté que Guainacaba, qui fut vn Roy fort redouté, & qui regna sur presque tout le Peru, & iusqu'à la mer, & goulphe qu'à present on dit de S. Mathieu, à cause que cest homme fut aymé grãdement des siens, pour les auoir deffenduz des Caribes de Colaò, & des courses de ceux de Quito, Ilz le craignent encore tout mort qu'il est, & ont son corps tout entier en la ville de Cuscò, enuelopé dãs des riches, & precieux habits, ne luy manquant que le bout du nez seulement: & pour cognoistre en quel pris ils ont eu cest homme, ils ont deux autres images luy ressemblans, qui sont faites de croye, dedans lesquelles on à mis pour reliques le poil & les ongles qu'on coupoit, & rognoit de son corps tandis qu'il viuoit, & les abillemẽs, qu'il portoit que ce peuple honore auec telle reuerẽce, comme si ces choses sans ames auoyẽt en elles quelque diuinité. Aussi tirent ils souuent ce corps de son lieu, & le portent en place publique chantans, & dançans à l'entour, & les aucuns ne cessans iour, & nuit de chasser les mouches auec vn esuentouïr. Et si quelques seigneurs du païs vont visiter le Roy, il fault qu'auant que le voir ils aillent remercier ces images de croye, & puis le corps de Guainacabà, deuant lesquels ils font des grimaces, & sottes ceremonies qu'on se fascheroit d'en lire la moitié: & à ces festes s'assemble plus de 50000. personnes de toutes parts, desirãs de iouïr de la veüe de chose si sainte par eux estimée. Au reste ne fault pẽser que l'espaignol soit paisible possesseur de tout ce païs d'autãt qu'il n'est point vray-sembleble qu'vne poignée d'hõmes qui y sont passez, fut suffisante de vaincre les miliers des Indiens assez bien armez, vaillans, & hardis en guerre, enuironnez de montaignes, & riuieres, & le pays y estant si fascheux que les cheuaux à peine y peuuẽt aller sans se desferrer à tous les coups, & d'auantage eux n'y ayãt peu conduire l'artillerie, pour estre Cusco esloigné de la mer, & le pays mal aysé à rompre pour faire passage. Mais ce qui leur à dõné ceste entrée n'a esté par autre moyẽ que de la dissentiõ qui estoit entre ceux de Cuscò, & de Quitò, car supportans les vns, & affoiblissans les autres, ils ont mis le pied en leur terre, se sont enrichis de leurs thesors, & ont gaigné les emboucheures des riuieres, & fait bastir aux bords d'icelles & pres la mer, & sur les passages des montaignes, affin de tenir à leur deuotion les lieux où ils sçauent que sont les mines d'or.

Seruice fait aux seigneurs deffuncts en Cusco.

Guainacabà roy adoré en Cusco, & cõment.

Moyen qui a fait les Espaignols seig. du Peru.

De la Prouince de Colaò, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. Chap. 14.



LA plus esloignée regiõ du Peru est celle qu'õ nomme Colaò, qui est desia exposée aux rigueurs de la froidure vers l'Antartique, & de la tropique de Capricorne à quelques trente degrez de l'equateur: & est ce païs si esloigné de la mer, que les habitans en iceluy n'ont aucune cognoissance d'icelle, la terre y est haute & mediocrement en planure, sans presque pas vn boys, ny forest pour leur chauffage, tellemẽt q̃ pour brusler ilz n'õt autre cas, sinõ ce q̃ ceux qui sõt voisins de la mer leur aportẽt, & lesquelz s'appellẽt Ingres, & encor ceux qui se tiẽnẽt le lõg des riuieres aux lieux vn peu pl' chaults auec lesq̃lz ilz eschãgẽt des brebis, & autres bestes, des legumes, & Mahis pour du boys. Or viuẽt ceux de Colaò fort mecaniq̃mẽt de racines d'herbes, de Mahis, & de plusieurs choses de peu d'effect, nõ q̃ le païs soit infertil du tout, & que les bestes ny soiẽt en grãd abõdance, ains seulemẽt y obstant la tyrãnique exactiõ du seigneur à qui ilz sont, & doiuẽt obeïssance, auquel ilz sont si subiets qu'il n'y a homme si hardy, soit il gouuerneur, ou seigneur, qui osast sãs licence du Roy occir ny mãger de beste quelle que ce soit, & fault que les Caciques ployent sous la rigueur de ceste ordonnance. Ce païs, pour estre ainsi esloigné, n'a point esté ruiné des guerres entre les Ingaz & Oreions, ny par les cõquestes des Quitiens, ainsi que le reste des terres du Peru, & par ainsi ne sont aussi gastées, ny les villes, & villages mises à bas, & y bastissent assez sobrement, n'ayans point de grandes villes, ny des bastimẽs que fort bas, bien que les murailles y soyent de pierre, de laquelle ilz ont plus d'abondance que de boys, & de terre, & couurent leurs maisons des pailles de leurs Mahis. Au reste ne fault esgaller ceste terre à celles de Cuscò, Tumbez, ny Quitò en chose quelle que ce soit, entant que la magnificence des autres obscurcist la pauureté de cesteacy qui n'a rien que donner aux estrãgers que du bestail, & encore faut mendier le congé de vendre le sien propre, tant ilz sont esclaues, là où és autres les habitans peuuẽt eslargir, & or, & argẽt, & laines, & coton, & pierrerie sans que les Ingaz, ou Caciques leur dõnent empeschemẽt, ne se soucians de rien pourueu qu'on leur paye tribut selon l'ancienne coustume. En Colaò, n'y a de si belles riuieres qu'au reste du Peru, ains y sõt les fleuues, & rares en nombre, & non de guere grand largeur, & gueables il est biẽ vray qu'au milieu de la Prouince y a vn Lac de merueilleuse grãdeur & estendue, tellement qu'on le fait ayant de longueur, & circuit plus de cẽt lieuës, & c'est où le pays est le mieux peuplé, & ou croist le plus d'herbe, & par consequence y a plus de bestail, & abondance de toutes choses. En ce Lac y a deux Isles, en l'vne desquelles se voit vne Mosquée, ou tẽple, & maison du Soleil tenue en grãd pris, soit de temps ancien, ou de la memoire de ce siecle, par tous les peuples voisins, & y vont fort reueremment en pelerinage, y portent leurs offrandes d'or & d'argent, & autres ri-

Colaò Prouince vers le pol Antartique.

Pauureté de ceux de Colaò.

Lac de Colaò de grand estẽduë.

Temple du Soleil riche en Colaò.

chesses faisant leurs offrandes, & sacrifices deuant l'Idole sur vne pierre fort grande qu'ilz nomment Tichicasà: & là le malin esprit abuse ce miserable peuple auec ses responces, ainsi qu'en plusieurs autres endroits leur predisant les choses aduenir selon qu'il luy en font leurs demandes. C'est merueille du grãd nõbre d'hõmes qui sont employez au seruice de ceste idole, & des femmes qui ne font riẽ autre cas que brasser le breuuage du païs nõmé Chicà, qu'ilz espandent sur la pierre Tichicasa pour sacrifice, ainsi qu'auons dit qu'on fait en Cuscò, sur le tombeau du Cacique Guainacabà, & qui est encore vne obseruation des anciens, qui espandoyent du vin sur l'autel en faisant leurs sacrifices. Si la Prouince de Colaò est pauure en vne chose, elle est aussi abondante en vne autre, ayant delà ce Lac, les riches mines qu'õ nomme de Chuchiabò pres vne riuiere, & sur la source dicelle faites comme vne Grotesque par la bouche de laquelle ilz entrent pour y cauer, & creuser, s'aydãs non de fer, ou autre metal, à fouüiller les metaux, ains en font l'office auec vne Corne de Cerf, & portent ceste terre hors la grotte auec des cuirs, & peaux de certaines bestes qu'ilz cousent ensemble, tout ainsi q̃ nous faisons les sacz par deça, ou cõme les boucz esquels on porte l'huile. Le moyẽ qu'ils ont à lauer la mine est qu'ils tirẽt du mesme fleuue vn vase d'eau qu'ils gettent sur quelques grandes pierres issées & vnies, qu'ils ont le long du bord de la riuiere, & là dessus gettent la terre de la mine, puis tirent petit à petit l'eau par vn canal du vase, laquelle emporte la terre à bas, & l'or demeure net sur ceste pierre. Les mines sont profondes en terre, & si estroite l'ẽtrée qu'il n'y peut qu'vn seul homme de front, & sont d'ordinaire quelques 50. tant hõmes que femmes employez à fossoyer l'or, & le tout pour le Cacique principal, auquel ils portẽt vn si grand respect q̃ merueille, & qui a à chacune mine des gardes lesquels font si diligẽte sẽtinelle sur les fossoyeurs & affineurs de metaux, qu'il est impossible d'y esgarer aucune chose, & sur le soir fault que chascun porte l'or qu'il a ramassé au commis du Prince, qui se tient la prés en vne maison ne seruãt que pour le thesor recuelly és mines, Il y en a d'autres en diuers lieux, d'autant que tout le païs est rẽply de semence d'or, & lequel on ne foüille point que certaines saisons de l'an, a sçauoir lors que le Soleil reschauffe vn peu la terre, à cause que les manouuriers ne sçauroyent durer au trauail, pour le froid excessif qui y regne. Le peuple de ce pays est fort priué, domestique, & sans rien de malicieux, non à tout le moins, qui aproche de la finesse & meschanceté des autres habitans du Peru: adonné au possible à faire seruice à chascun en tout ce qu'ils peuuent, à quoy ilz sont si acoustumez que quelque chose que leur Cacique ayt a faire, il ne fault qu'il commande entant que ses subiets s'offrent assez d'eux mesmes a executer ce qu'il a en fantasie: & s'il fault aller en guerre, il a tout soudain des hommes prests a porter tout le bagage, & de sa suitte, & de son armeé: ilz sont grands, puissans, robustes, ayans fort grandes mains, le visage assez beau, les yeux vn peu hideux, & terribles, mais & homme, & femmes sont sales, & vilains en leur manger, & boire, & sans ciuilité quelconque en toutes leurs actions: Quãd au pays voisins de la mer il y a plus d'hõnesteté vn peu qu'ẽ Colaò

Boisson espandue deuãt l'Idole de Colao.

Comme on laue la mine en Colao.

Tout l'or tiré des mines est au roy en Colao.

Quel le peuple de Colao.

tous estans vestus de coton, là où les Colaens portent des peaux pour leu vestement: les autres viuent de Mahis cuit, & dur, ne prenans plaisir à le manger cuit freschement, comme aussi ils mangent la chair à my cruë, & sur tous viuent ainsi ceux que nous auons apellez Ingrez, le pays desquels dure pres de cent lieuës de long, & 50. de large, estant hault & fort de mõtaignes, & riuieres, nõ guere chargé de boys, que le long des fleuues, & où tousiours presque on voit la nege y blanchir abondamment. Neantmoins le peuple y est plus acostable, & vsant plus de raison que ailleurs & mieux que aucũ de ses voisins, net, & propre, bõ guerrier, disposts, & gaillard en ce qu'il entreprend, riches en or. à cause du nõbre grand des mines que ils ont en leurs montaignes. Car de ceux qui se tiennent le long de la mer, les seig. n'en ont iamais tenu aucun compte cõme les estimãs fort pauures, & de nul effect, à cause que s'ilz s'ẽ vouloiẽt seruir en guerre, & les menoient vers les pays montaigneux, où il est froid, soudain ces maritimes acoustumez à la chaleur, y deuenãs malades, seruent de plus d'empeschement que ilz ne peuuẽt donner d'ayde à celuy qui les conduit : tout ainsi que en aduient aux Montaignars, s'ilz vont se tenir le long de la marine. Mais ceux qui habitent au dedãs des mõts, sont tous sauuages, n'ayãs ny maisons, ny semences que bien peu, se nourrissans de fruitz, & logeãs aux creux des rochers & grottesques, & si pauures que tout le tribut qu'ilz donnent aux Roys de Cusco à qui ilz sont subiets, consiste en plumages, de Papegaux & autres oiseaux. Tout le pays suiet au royaume du Peru est fait en croix, iaçoit que de grand estenduë, & va le pays en s'eslargissant déz Xaurà tirant à Cusco, & s'esloignant de la mer pacifique (car la mer Oceane regarde les Bresiliens) & les seigneurs qui ont commandé au Cusco, & qui se tenoyent en ce Royaume Cuscuen, apelloyẽt le terroir regardant la Prouince Quito, Caucasuétie, & Colao, Collasuie & celuy qui auoisine la mer porte le nom de Condisuie, & l'autre qui est esloigné est apelle Candasuie, & ainsi ilz enclouoyent toute leur iurisdiction & seigneurie.

Façon de vie des Ingres.

Ingres peuples quel & quelles ses mœurs.

Mõtaignes au Peru hommes fiers et sauuages.

Diuision du pays du Peru.

La Condisuie vers la mer, est terre petite, & non de grand estenduë, plaisante toutesfois, & gentille quoy que pierreuse, & chargée de montaignes mais les riuieres qui y sont & qui s'escoulent en la mer de Sur, ou du Ponent, sont que le pays y est fertil & boscageux, iaçoit q̃ en diuers endroitz il soit sans habitation à cause des montaignes: lesquelles durent de Tũbez iusqu'à Xaurà, & de là iusqu'à la grand cité de Cusco, tellement que si le chemin n'y auoit esté fait artificiellement il seroit impossible d'y passer ny à pied, ny à cheual, tãt tout est aspre, raboteux, & inaccessible: mais les seigneurs ont esté si diligẽs que de ne laisser iamais ces chemins sans les faire pauer de pierres viues, & tiennent des maisons sur les voyez pour les paueurs, & pour y mette la pierre propre à ce seruice. Aussi y voit on cõme tous les monts qui sont, aspres, & difficiles à y monter sont taillez par degrez, & en d'aucuns endroits on a esté contraint de faire des esperons de pierre pour soustenir ces montaignes, affin que elles n'accablassent point les passants. Ceux qui se tiennent en ces monts ont de belles maisons de pierre, & deux lieues en deux on y voit de beaux edifices pour y loger les seign. visitans les Prouinces, & à chacun bout de vingt lieues vne grand

Condisuie quel pays.

Chemins faitz à la main aux mõtaignes du Peru.

Ordre des villes au Peru.

ville chef de la prouince, & à laquelle toutes les petites villes, villages, & hameaux, faut que rendent obeïssance, ainsi que par deça en aduient aux citez sieges de Seneschaux, Ballifs, ou bien à celles qui sont erigées en courts souueraines. En somme en Colao, & pays des Ingres, & autres voisins des montaignes, le peuple y vit de Mahiz & bestail, ayãs des pasteurs qui se tiennent loing des lieux où sont les semẽces, & qui ont certain cartier de la prouince pour y passer l'hyuer auec leurs troupeaux, estãs les habitans (comme dit est) par tout (sauf en Colaò) gentils en leur habit, bien vestuz, & chaussez, adõnez à haucer le gobelet de leur Chiccà duquel ilz s'enyurent, peuple obeissant, adonné à la guerre, & vsans des armes telles que nous auons descrit au chapitre precedant. Tous ces peuples en general couchent en des lits de coton, bien que aucuns en font de ioncz, de roseaux & herbes molles qu'ilz ont tout le long de l'année, d'autres se contentent d'auoir les arbres pour pauillõ, & courtines, & la belle terre pour leur giste. Le coton y estant semé y vient (cas merueilleux) ainsi qu'il sort de terre coulouré diuersemẽt de blanc, iaune, azuré, verd, & rouge, & biẽ qu'il n'y pleuue guere souuent, si est-ce qu'ilz ont de la rousée saisonnant à plaisir leurs terres. Sur tout tant qu'ilz ont de choses rares, ce que plus ilz prisent est vne herbe qu'ilz nõmẽt Coccà qu'ilz cherissẽt plus que l'or & demande les lieux chaults, & exposez au soleil: ilz la tiennent tousiours en la bouche, disans q̃ elle les desaltere en leur soif, & allege leur apetit, s'ilz sont assaillis de famine: c'est pourquoy ilz en sement par tout, & la recueillent aussi toutes les saisons de l'année. Ilz viuent autant, ou plus de poisson que de chair, & mangent le tout plus crud que cuit, se nourrissant de Loups marins, du poil desquels ilz se curẽt les dẽts, à cause qu'ils croiẽt que cela empesche que ilz ne souffrẽt aucune douleur és gẽcines: ie laisse tout à escient les bestes diuerses, poissons mõstrueux, & oiseaux diuers en forme, beauté, & plumages, qui sont en ces pays: & ne mettray en ieu les moutons à laine fine, & autres qui l'ont comme celle de noz cheures: de la fine on fait les habits, materaz, chausses, & couuertures pour les grandz seign, & le petit floquet que les Roys, Ingaz se portent sur le deuant de la teste & au front affin d'estre remarquez parmy des autres. Le vulgaire se fait des habitz de l'autre sorte de laine, qui sont fatiz comme chemises & serrent leur teste par dessus leurs cheueux auec vne bande fait tout ainsi que la sangle d'vn cheual: les femmes s'y fardent toutes, & ont leurs chemises longues iusqu'aux pieds, mais sans manches, biẽ est vray que par dessus elles portent de petits manteaux qu'elles agraffent auec des espingles & attaches faites d'or, & d'argent: & quoy que elles soiẽt ainsi mignõnes, que elles s'atiffent & parent mignardement, si sont elles de grand labeur, & secourent leurs maris en toutes leurs besoignes. Ces gens disent que le temps passé ilz ont eu des Geants en leur pays, & en monstroyent les statuës, & simulachres hors de toute proportion aux Chrestiens, voire trouua l'on des ossements, des dents & autres parties du corps humain, qui estoyent d'vne grandeur hors la commune stature des homme: mais cela n'est du tout hors de foy, veu que encore à present ceux qui sont le long de la riuiere de Plate sont grans à merueilles, & telz qu'on en voit qui ont

Licts des Indiens Occidẽtaux.

Coccà herbe prisée par les Occidentaux.

Deux sortes de laine au Peru.

Fẽmes du Peru se fardent.

Geans au Peru le temps passé.

& dix, & douze piedz de hauteur, & si forts & puissans que Hercule n'est à dire fabuleux ny monstrueux, à qui regardera la puissance effroyable de ces hommes, que aucuns ont nommez Patagones. Le pays y est si sain que iamais homme n'y ouyt parler aucunemẽt de peste: & iadis ces gẽs quelque grand abondance d'or, & d'argẽt qu'ilz ayent, n'vsoient de monnoye quelconque, & moins sçauoient ilz que valent les lettres, pour declairer le cõcept de leur esprit aux absents, mais depuis que les chrestiẽs sont parmy eux, ilz ont laissé ceste brutalité, & ciuilisent leurs mœurs auec la gentillesse de ceste cognoissance, qui seule monstre l'image de l'ame, & le secret de la pensée à ceux qui sont esloignez de nous. Quant à l'architecture ilz y sont fort experts, comme pouuez cognoistre par ce que auons dit du bastiement de la citadelle de Cuscò, qui est vne des plus belles pieces de l'vniuers: & pource que nous auons parlé des grosses pierres qu'ils mettent en besoigne, il faut sçauoir auec quel moyen ilz les portent iusqu'au plus hault des edifices où ilz les veulẽt asseoir auec de la chaux & mortier ainsi que nous en vsons icy en cimentant les edifices. Voulãs donc monter ces grands pierres, ilz mettent de la terre contre le mur suyuant la hauteur du bastimẽt, & à mesure qu'on accroist la muraille, d'autãt qu'ilz n'õt poĩt des engins pour tirer en haut la pierre, & par ainsi leur faut grãd nombre d'hõmes, & pour porter la terre, la dresser & fouler & pour rouler les pierres iusqu'au lieu de l'edifice où elles sont requises. Quoy que il en soit les pauez des chemins publiques, & les murs qui les enfermẽt sont plus dignes d'admiration que tous les Colosses, ny Pyramides d'Egypte, entant que souuent on trouue de ces murailles cõtenans plus de 50. lieuës qui monstre bien la richesse de ce peuple, & la curiosité, & bon mesnagement des Roys à qui il fait obeïssance, entant qu'ilz ont employé leur richesse non en choses superfluës ainsi que les roys Egyptiẽs, ains en ce qui est pour le prouffit de tous, & soulagement de toute la prouince, voire pour l'aise de ceux qui y voyagent, Or vsant comme d'vne repetition de tout ce que dessus, & embrassant tout le pays du Peru souz la generalité de ces coustumes, suiuãt ce que i'en ay recueilly des Espaignolz qui estãs auec Pizarre, nous en ont laissé par escrit les memoires, ie dis que ceux du Peru vsent pour le plus communément pour armes de fondes, iettans, & ruans la pierre, & droit, & si roidement que d'vn coup on a veu quelquefois qu'vn Indien a abatu vn homme d'armes espaignol par terre: ilz ont des arcs, & flesches acerées, le bout desquelles est d'or, d'argent & de brõze, tout ainsi qu'ilz en font à leurs piques qui sont de Palmier, à leurs haches, dards, & halebardes: & s'aydent de quelques morions de metail, & de bois & des animes, & corselets tous rembourrez gentiment de coton, & ne sont si bestiaux qu'on dit q̃ sont les Ameriques, qui ne sçauent cõpter pl' haut que de cinq: là ou ceuxcy cõptẽt vn, dix, cẽt, mille, dix mille dix cens mille, & tousiours allant en accroissant le nombre: ayãts des gets faits de pierres menuës & gentilles, ou de neuds de cordes de couleur: & comptans si rondemẽt, auec telle facilité, & certitude que les Espaignolz s'estonnoyent de l'esprit, & subtilité de ce peuple qu'ilz estimoiẽt brutal & barbare: lequel encor iouë aux déz, n'en ayans toutesfois qu'vn, lequel

Patagones Geãts à la riuiere de Plate.

Pays du Peru sans peste.

Monnoye & lettres iadis incogneues au Peru.

Auec quel engin ils portẽt les grãds pierres.

Chemins pauez au Peru.

Armes en general des habitans du Peru.

Comme ceux du Peru comptent & gettent.

Déz quels au Peru.

est fait à cinq carrez & faces, tout ainsi que celuy qu'on fait pardeçà pour iouër au sort, & sur le liure de la fortune: cecy fait cognoistre qu'il est impossible que iadis ce peuple ayt esté sans auoir quelque cognoissance plus grãde que celle qu'il a à present, & que le tẽps passé ilz ont sceu quelque cas des Mathematiques, ainsi que pouuõs recueillir par le iugemẽt qu'ils font sur l'apparitiõ des comettes, & autres signes nõ vulgaires des astres. Quant à leur viure, nous auons dit ce sont les fruicts, le Mahis, & legumes, & leur boisson vin de Palmes, & de Mahis, duquel ilz s'enyurent si biẽ, qu'ilz en perdẽt tout iugemẽt, discretiõ, & cognoissance. Ilz ont grãd & presque infiny nõbre de cheureuls, soit nourris en leurs maisõs, ou courans par le païs peuplé, ou parmy la solitude des deserts, toutesfois si saintement tenuz, & respectez pour estre sacrez au Soleil, que les Roys Ingaz deffendirẽt sur peine de mort, que personne ne les chassast, prist ne tuast de ceux qui estoient vagãs par le Païs. & que ceux qui en auoient de propres, s'ilz en prenoient que le disme en fut porté au temple du Soleil, à Paciacama, & autres Guaches, ou Dieux & Idoles de leur pays: ausquelz ilz les sacrifient, ainsi que dit est des brebis, & en aucuns endroitz des hõmes mesmes. Or ces Ingaz ne feirent pas ceste loy, & ordonnance, tant pour le respect du seruice de leurs Idoles, que prenans esgard à la police, & craignãs d'auoir faute de chair, s'il suruenoit quelq̃ grãd guerre, s'il estoit permis indifferémment à chacun de chasser ces bestes: ainsi couurãt du mãteau de sainteté & religiõ cest edit, ils obtindrẽt du peuple & Caciques ce que autrement ilz n'eussent gaigné sans se mettre au hazard de les faire mutiner. Les mariages au Peru ne sont guere respectez, & les hommes ne se soucient guere d'aucun degré de consanguinité, iaçoit que les Ingas punissent ceux qui osent abuser des femmes, ou qui sont leurs espouses, ou qui seruent en leurs palais, mais hors de là, on n'a guere grãd esgard à loy aucune: voire les femmes ne font point d'estat de celle loyauté qui est requise en mariage. Aussi espouse chacun tout autant de femmes que il luy vient à la fantasie, & telle qu'il luy plaist, y ayant des Oreions qui ne font point conscience d'espouser leurs propres sœurs. Iaçoit qu'ilz soient bien esloignez de Calecuth, si gardent & suiuent ilz la loy des Calecutiẽs entant que ce ne sont point les enfans qui succedent à vn pere, ains les fils de la sœur, & ses neueux, si ce ne sont les Roys Ingaz, & seig. qui se dispẽsent de telle seruitude. Mais dequoy est-ce qu'ilz heritent, puis que nous auons dit que l'heritage demeure aux deffunts, & qu'ilz iouissent aussi biẽ de leurs meubles, & ioyaux, comme si encor ilz estoient en vie? Au reste le simple peuple y est si riche, & bien aisé que il n'au aucun partimoine & n'en veut, & qui pis est, quãd biẽ ilz le voudroit, si est-ce que les Princes ne luy souffriroient en sorte aucune, & ainsi la loy des successions y est du tout sans effort quelconque. Or si ce peuple est idolatre extremement aussi a-il des vices tout propres à celuy qui ne craint le vray Dieu, & n'a aucune religion pure pour le retirer de sa meschanceté: d'autãt que le larcin y est acompté à vertu, ilz se glorifient en leurs mensonges, la cruauté leur plaist, l'ingratitude est des apẽnages de leur gẽtillesse, vilains en paillardise, detestables en Sodomie, ne se soucians de l'honneur, estimans la

Cheureuls au Peru sacrez au Soleil.

Loy sur la chasse des cheureuls au Peru.

Mariages au Peru quelz.

Femmes du Peru impudiques.

Successiõs quelles au Peru.

Vices generaux des habitans du Peru.

honte indigne de l'homme & la charité leur seruant de vice:& en somme traistres, cauteleux, & qui se moquēt de la loyauté, tout ainsi qu'ils se riēt de la trōperie s'ils peuuēt en vser en deceuant quelcun. Ils sont fort durs à receuoir la foy Chrestienne, tāt pour ce que la doctrine leur en semble nouuelle, q̃ pour estre cōtraire du tout à leur façō brutale de vie, & s'en-moquēt, se disans cōtens d'adorer leur Paciacamà qui est createur de toutes choses, & q̃ ils ont en opiniō q̃ soit celuy qui dōne clarté à tout le mōde: & ne vouloyēt plusieurs, quoy q̃ ia Chrestiēnez, souffrir q̃ leurs morts fussēt enterrez és eglises des Chrestiens, ains les portoyēt aux Guaches, & tēples des Idoles, y vsans de leurs ceremonies & abominatiō, disans q̃ Iesuchrist & sa doctrine estoit pour les Espaignols, & q̃ leur pays n'estoit pour s'assuiettir à leurs fantasies. Aussi, à dire vray, les diuisions des chefs Chrestiés, qui ont eu charge du païs du Peru ont retardé beaucoup l'auācement de la foy parmy ceste nation idolatre, à cause que les Ecclesiastiques ne pouuoyent vaquer à predication parmy vn si grand trouble de guerres ciuiles, chacun estāt entētif à suiure le party de son amy, & le fauoriser de sa puissāce: ainsi que pourrez lire au liure fait sur cecy des guerres d'ētre Pizarre & les Almagristes: car les Euesques se meslās des armes, & s'esloignās de leurs troupeaux, ces gens qui n'estoyēt encor bien fondes en la religion, & qui se plaisoyēt en la villennie passée, facilemēt s'escouloyent, & alloyent apres leurs desirs, & cōcupiscences: n'y ayāt presque personne qui leur remonstrast leur faute: il est vray qu'à present ils sont remis en deuoir, & recommencēt à gouster ce q̃ ils auoyēt discontinué de cherir par le bon ordre q̃ le Roy Espaignol y a dōné, y enuoyāt de bons gouuerneurs, & suffisans pasteurs en ce qui est de l'Eglise. Ceux du Peru en general mettent les morts en terre: & en embaumēt les aucūs cōme les roys, & seig. desquels ils ont bonne opiniō, leur mettant certaine liqueur par le gosier, laq̃lle ils tirēt de quelques arbres souefs-flairāts & qui sont aromatiques, ou les oignās de certaines gōmes aussi precieuses q̃ pourroyēt estre l'Aloez, ou la Myrrhe du leuāt. Encor ont ils coustume de garder les corps au dedās des creux des hautes mōtaignes, à cause du froid qui est cause q̃ les drogueurs trouuēt abondāce de bōne Mōmie par tout le païs, & Prouince de Cuscò, & sur tout en Tumbez & Colao, & le long des montaignes, qui le plus regardent le Nord, & sont exposées à la tramōtane: où les hōmes viuēt fort lōguement, & y sont d'vne merueilleuse temperature, & sains au possible. La terre y est merueilleusemēt fertile de sorte q̃ on a veu que d'vn seul grain d'orge, en sont sortis deux & trois cens, & d'vne escuellée de bled en prouffiter iusqu'à neuf cens, & les herbes qui portent racine, comme raues, reforts, & autres semblables, y deuienēt desmesurément grosses tant le terroir est gras: & y prouffitent merueilleusemēt tous les fruits qui ont iust soit aigre, ou doux, cōme Citrons, Orēges, & Grenadiers, & y viēnent les cannes à sucre en bien fort grād abōdance. On ne prend point disme sur leurs biēs, quoy que ce soit ce que tous doiuēt à celuy qui depart la doctrine spirituelle, ains sont contens les gens d'Eglise de ce que ce peuple leur done volōtairemēt à fin q̃ il ne se faschast de telle leuée, & q̃ laissant la loy qu'ēcore il n'a sauourée q̃

Peruēs se moquent de la religiō chrestiēne.

Pourquoy au Peru la foy n'est receue.

Sepulture quelle au Peru.

Mommies se trouuent au Peru.

Grand fertilité du Peru.

à demy, il ne se reuoltast, ayãt apris la façõ de guerroyer des nostres, qu'il pourroit facilement chasser de ses terres. Et si vous lisez les liures faits sur les cõquestes de ce païs, vous verrez facilement, que si l'Espaignol n'eut gaigné le cœur d'aucuns Caciques, il estoit hors de sa puissãce d'y mettre iamais le pied, veu le nõbre du peuple qui va en guerre, qui monte quelquefois à 200000. & d'auãtage, hardis, vaillãs, forts & robustes hõmes qui souffrẽt toutes les incõmoditez du chault & du froid, se cõtẽtans de peu, obeissans à leurs Ingaz & Caciques, assez bien armez, fins, & rusez, & qui n'ignorent les surprises de guerre, & pour conclusiõ le païs desquels n'est guere accessible à cause des eaux impetueuses, & larges, & pour estre tout borné de montaignes dés Castille d'or, iusqu'au destroit Magellanique.

Force des peuples du Peru, & de leur pays.

De Panamà, & en general de tout le pays Indien obeissant aux Espaignols & consideration des peuples qui y habitent. Chapitre 15.

POurce que pour aller au Peru suiuant la coste de la mer de Sur, & regardãt le Ponant, le pays voisin de la cité de Panamà est comme vne clef, & passage, & qu'il faut courir le païs de Nicaraguà, ains que voir ceste estẽduë par nous descrite cy dessus : ayãs discouru que c'est du Peru, & terres en luy cõprises, verrons aussi ces autres: affin de mettre fin à ce païs Indiẽ nouuellemẽt conquis, & où tãt de Chrestiẽs y ont finy leurs iours auec grand ahã, & tristesse, Gonzal de Vadaioz, & Diego d'Ariaz capitaines renõmez és cõquestes des Indes, ont esté ceux qui courãs dez Castille d'or, iusqu'à la mer de Sur, descouurirẽt aussi les terres de Pariza, Natã, & Coiua, ayãs ouy que les roys d'icelles estoyent des plus riches de l'vniuers: & cõmẽça leur course dés l'an de grace 1515. A Coiua ils veirẽt les esclaues naturels du païs qui sõt nais aux seigneurs, seruãs leurs maistres à pouter leurs hardes, mettre leur semẽces en terre, tirer l'or des mines, & faire tout autre seruice à eux necessaire. Or pour ne les perdre point ils les marquẽt, ainsi qu'on vse pardeça à l'ẽdroit des cheuaux & autres bestes & sõt les caracteres, & noirs, & rouges, fait d'vn oz ou espine de poissõ, & pource faire, ils leur incisent & sõt des taillades sur les ioües, y mettãs dedans d'vne pouldre noire ou rouge si forte que les pauures serfs seront cinq, ou six iours sans pouuoir rien manger, mais cela estant sec, il est impossible de iamais en effacer, n'y oster l'impressiõ, ny la couleur. Laissans Coiuà, & ses richesses qui sont grãdes, voyons Panamà, qui iaçoit que ce ne soit presque rien, pour n'estre que vne petite ville mal fondée, & mal saine, si est-ce que elle est des plus remarquées de tous les pays Occidentaux, à cause que elle est le grand passage du Peru, & l'acheminement vers la mer pacifique : & a esté vn long temps le siege de l'audience Royale d'Espaigne aux Indes, & le premier lieu où les Chrestiens ayent eu Euesque en terre ferme, ce que ie ramentoy volontiers affin que ceux qui dresseront des Chroniques, ayent, ce respect que de laisser à la posterité la memoire du premier siege en ce monde

Gonzal Vadaioz, Diego d'Ariaz ont descouuert la mer de Sur.

Coiuà riche pays en or, & les esclaues.

Panamà premiere ville Chrestienne des Indes Occidentales en terre ferme.

nouueau, & quelle fut la ville qui fut honorée de l'heur de voir vn ſucceſſeur des Apoſtres en la predication du ſaint Euangile, puis que il plaiſt Dieu, ſur la declination, & vieilleſſe du monde, d'apeller toutes les nations à la cognoiſſance de la verité de ſa parolle.

En ce cartier l'air y eſt bon ſi le vent ſouffle du coſté de la marine, mais ſ'il vient deuers terre, il y fait dangereux & mauuais: & nonobſtant le pays y eſt fort fertille, abondant ce qui eſt neceſſaire pour la vie, mais ſur tout l'or y croiſt preſque par tout: le gibier y eſt à commãdement, la ſauuagine n'y manque d'aucun coſté, le poiſſon ſ'y trouue à gré, & n'y a fautes de perles quoy que non trop fines, & y voit on grand nombre de Crocodiles, qui toutesfois ne paſſent point la coſte qui court la Prouince de Tumbez au Peru: on mange ces beſtes en Panamà, y en ayant de ſi exceſſiuement grandz, que on en a tué ayans cent piedz de long. Les habitans de ce pays dançent, adorent, & viuent preſque tout ainſi que ceux des Iſles de Cubà, & Haitï, differents en veſtement & parolle à ceux de Darien, & de Coiuà que maintenant on nomme Caſtille d'or. Auſſi paignent, & effigient ilz ſoit en or, ou boys leur Tuirà, c'eſt à dire le Diable, en la propre figure que il leur aparoit, ainſi que auons veu cy deſſus en l'Iſle Eſpaignolle: eſtant ce peuple fort ſuiet, & adonné au plaiſir de la chair & paillardiſe, au ieu, dances, larcin & toute oiſiueté, donc ne fault ſ'eſbahir, ſi Sathan l'a tenu longuement ſuiet & captiue ſous le ioug de l'idolatrie. C'eſt pitié que pluſieurs aſſeurent que en ce pays y a des malins eſprits, leſquelz vont de nuit ſuccer les mamelles des femmes, & leſquelles diſent encor qu'ilz les cognoiſſent, & marquent les nuits que telles folies leur aduiennent, eſtimans vn grand heur ſi elles conceuoyent enfans d'vn tel meſlange. Or ne fault ſ'eſtonner ſi ce peuple à eſté embabouiné de ceſte opinion, veu que les Romains ont bien creu q̃ vn diable, ou à tout le moins Mars, aye iadis engroſſé Syluie, de laquelle acointance ſoyent ſortis les premiers fondateurs de leur ville, & puis que les preſtres d'Anubis faiſoyent à croire aux Dames plus chaſtes de Rome que leur Dieu Egyptien conuoitoit leur beauté, & deſiroit leur alliance: auſſi les illuſions de Sathan ſont grandes, & ſes ruſes fort dangereuſes: meſmement à l'endroit de ceux, qui ſont priuez de la vraye lumiere de la cognoiſſance diuine. A Panamà y auoit deux ſortes d'opinions touchant l'ame, auſſi bien que iadis entre les Grecz, & en la fameuſe eſcole des Atheniens: car les vns eſtiment que l'hõme default auſſi bien quãd il meurt comme de rien il vient en ce monde: & ceux qui eſtiment que les ames ſ'aneantiſſent ainſi auec le corps, ne ſe ſoucient auſſi en rien de leur ſepulture, ny de fournir leurs tombeaux de Manis: de vin de Palmes, ny d'eſclaues pour les ſeruir en l'autre monde. Mais ceux qui pẽſent l'ame eſtre durable & immortelle, ſ'ilz ſont ſeigneurs, ilz ſe font enterrer auec leur or, arcz, & fleſches, pennaches, & abillements: & à tous en general on donné du pain, & de leur boiſſon, & couuertures pour ſen ſeruir aux enfers. Mais aux Caciques la façon y eſt plus ſolẽnelle vſans de pareille ceremonie, que celle que auons deſcritte en l'iſle Eſpaignolle, les faiſans ſecher au feu, & pendans les corps dedans des chãbres voutées, & mettans auec eux

Crocodiles d'exceſſiue grandeur en Panamà.

Mars eſtimé pere de Reme & Romule.

Panamaniés differents en l'opinion de l'ame.

Sepulchre des ſeigneurs & autres à Panamà.

des seruiteurs pour les seruir en l'autre monde, & la femme que le mort aura la mieux aymée durãt sa vie: & tandis que le corps est mis en terre, ceux, & celles qui doiuent l'accõpaigner au giste mortel, dancẽt, & chãtẽt, & font cuire le poison qu'ils doiuent humer, puis s'estans resiouïs, l'auallent ioyeusement, & meurent en presence de tout le peuple: tellemẽt que bien souuent on en voit & cinquãte, & soixante qui se sacrifient ainsi aux ombres de leurs Caciques. D'autres sont si sots, & hors de leur sens, que se sentans fort assaillis de mal, & cognoissans que les forces leur mãquẽt, s'ẽ iront au milieu d'vne campaigne pour là estre mãgez apres leur mort, des oyseaux, & seruir de pasture aux bestes farouches, le vẽtre desquelles leur sert de tombeau & sepulture. Lors que les Roitelets & Caciques sont au lict de la mort, il fait venir ses enfans, & baise les pieds à ceux que il cherist le plus, & ce signe de baisement est l'ordonnance de sa derniere volonté, d'autant que ceux à qui il monstre ceste faueur, sont par cela instituez ses heritiers, & ne peut on oster la couronne à celuy auquel il aura premierement fait cest hommage.

Comme les Roys en Panamà declarent leur successeur

Non loin de Panamà sont les isles des Perles, desquelles auons parlé cy dessus, & ne veux longuement m'amuser à deduire, comme est-ce que ce peuple pesche ceste marchãdise, d'autãt qu'il y en a, qui en ont, traité biẽ au long, ioint que si ie vouloy m'y arrester, il faudroit m'esloigner de la matiere que i'ay pl⁹ à cœur que le recit des Perles, qui y sõt belles, & des plus fines de tout l'Occident, & telles que on en a trouué qui valoyẽt, & furẽt achepteés 1200. ducats sur le lieu mesme: ie ne sçay si le goulphe, & sein Persique en porte de plus cheres: & si les isles d'Ormuz & Baharã en nourrissent de plus rares, & precieuses. Ie feroy tort au lecteur, si ayant descrit plusieurs Prouĩces Occidẽtales i'en laissoy vne, qui est & des plus belles & riches, & qui ayant esté aueuglée plus qu'aueuglement en la saleté obscure de idolatrie à receu de nostre temps le saint Euãgile: c'est Nicaraguà ainsi nommée du Roy qui commandoit en icelle, et le premier qui a receu la foy Chrestienne dés l'an 1522. par les moyens d'vn Espaignol nõmé Gilgonzal d'Auile qui le feit prescher par vn religieux de l'ordre de la Mercy. Comme ce peuple fut adonné du tout au sacrifice et effusion du sang humain, il ne se fascha de rien tant en se soumettant à la foy des Chrestiens que lors que il ouyt, qui ne failloit point se guerroyer l'vn l'autre, ny dancer le iour de leurs festes: et disoyent que ils ne faisoyent iniure à homme du monde en dançant, et prenans leur plaisir puis qu'aucũ ne se plaignoit de leurs façõs de faire: au reste quils ne faisoyẽt point difficulté d'estre baptisez et quitter les idoles, mais de getter leurs armes en vn coing souz la garde des femmes, et s'amuser au labourage, ce n'estoit la vie d'vn homme de bon cœur, ains plustost le fait d'vn effeminé et sans aucune puissance. De ce Nicaraguà est dit que estant homme sage, accort, et saçhant beaucoup des antiquitez de sa natiõ, il s'enqueroit des Chrestiẽs, s'ils auoyẽt poĩt cognoissance du deluge: car (comme ie vous ay desia dit ailleur) ces peuples croyent ceste inondation ancienne les vns d'vne sorte, les autres d'vne autre, et s'il en viendroit point vn autre pour nettoyer et abysmer, et hommes et bestes.

Perles exquises en l'Isle des Perles en la mer de Sur.

Nicaraguà descouuert par Gilgonzal.

Nicaraguïes dequoy se plaignent se Chrestiennans.

Demandes du roy Nicaraguà aux Chrestiens.

s'enqueroit si la terre seroit vn iour renuersée c'en dessus dessouz, & si le Ciel tomberoit, & le Soleil, Lune, & estoiles ne perdroyent point vn iour leur clairté, & cours ordinaire: car ilz tiennent que cela doit aduenir, comme aussi ilz croyent que le monde doit prendre fin. Demanda en outre la cause de l'obscurcissement de la nuit, & la raison du froid qui afflige les hõmes: accusant par mesme moyen la nature en deux choses, que puis qu'il est ainsi que la clairté, & chaleur naturelle sont meilleures, & plus agreables que la froidure, ny obscurité, neãtmoins, elle n'auoit fait la chaleur durable ny la splendeur perpetuelle. Et comme ainsi soit que ce peuple adorast le soleil: ce grand & sage Roy, quelque rude & Barbare qu'il fut & quoy qu'allast tout nud, & fut sans lettres, ny doctrine quelcõque, s'enquist quelles graces il failloit rendre, & comme deuoit estre adoré ce grand Dieu qui a fait le soleil, & tout l'ornement du monde: & où est-ce que les ames se retiroyent sortans des corps des hommes, & qu'est ce que elles faisoyent apres estre sorties de leur prison. A la fin demanda en secret au Truchéman si les Chrestiens estoient venuz du Ciel, & enfans du Soleil: puis qu'ilz estoyent si subtilz, & puissans, & que si sagement ilz se cõduisoyent en leurs affaires: & à la fin de toutes ces demandes, & ayans obtenu responce, & satisfaction sur icelles, ne feit aucune difficulté de se baptiser. Les villes de Nicaragua ne sont pas grandes, mais le nombre d'icelles supplée à la grandeur, les bastimens differens les vns des autres, selõ la richesse des possesseurs, là où aux villages tout y est de pareille grãdeur & mesme estoffe. Les temples, & Palais sont ceins de grãdes places, & en icelles sont assises les maisons des plus riches, & nobles du pays, ayans au milieu vn logis pour les orfeures, car ilz besoignent tresbien en or & argent, & font de tressubtilz ouurages. Mais par tout leurs maisons ne sont magnifiques, à cause qu'és Isles il y en a qui habitent (comme singes) dedans les creux des arbres, & y reposent de nuit, voire y dressent leur cuisine. Tous sont d'assez belle stature, tirans plus sur le blanc, que sur le bazané, ny oliuastre: & dés leur enfance on leur fait vne fossette au milieu du fronc, estimans que cela soit la plus grande beauté que soit en l'homme: & se rasent la moitié des cheueux par le deuant, mais les plus vaillans, & hardis, rasent tout, sauf vn toupet de poil qu'ilz se laissent au sommet de la teste: & ce percent to⁹, & le nez & les leures, & oreilles, ainsi que ceux de Mexique, y attachans des aneaux & cercles, & autres ioyaux, portans mesmes habitz, comme aussi font les femmes, lesquelles se parent de Colliers, & carquans d'or, se chargent de brasseletz, & font si peu de compte de ce metal, qu'elles en enrichissent leur chaussure. Ce sont elles qui vont aux foires, & marchez, & font les eschanges, là où les hommes (si ce n'est en temps de guerre) s'arrestent à la maison pour faire du feu, acoustrer à manger, & autres telz offices, voire qu'à Duracà & Caniore, ilz s'humiliẽt iusques à manier le fuseau & quenoille, & se croupissans pour pisser, & les femmes au contraire y pissant toutes debout, iaçoit que tous ne viuent point, & n'vsent de pareilles façons de faire. Ilz vont presque par tout to⁹ nudz se paignans de diuerses couleurs les corps, mais sur tout les bras sont embellis de telle painture: & lient leurs cheueux aucuns par derriere, &

Villes frequentées. mais petites en Nicaraguá.

Nicaraguiẽs se rasent la teste.

Femmes de Nicaragua font l'office des hommes sauf en la guerre.

autres ſur le ſommet de la teſte,il en y a qui portent des brayes pour couurir leurs parties honteuſes,mais ce ſont les hõmes d'aage parfait:& d'autres, qui ſe lient le membre entre les feſſes, diſant que cela ſert à la generation, & qu'au reſte c'eſt aux beſtes ſans raiſon de le porter pendant, & à l'homme de le ſerrer en ceſte ſorte. Leurs mariages ſe font ainſi,iaçoit que chaſcun prenne pluſieurs femmes, ſi en y a il touſiours vne qui eſt la principale,& eſt eſtimée legitime ſur toutes les autres, & laquelle le mary prend auec ceſte ceremonie.Deuant le preſtre de l'idole qu'ilz font ice luy les prend par leurs petits doigts,& les conduit en vne chãbrette dans laquelle y a du feu allumé,lequel tandis que dure, le preſtre ne ceſſe d'admonneſter les eſpouſez: & ſi toſt que le feu eſt eſtaint, auſſi la ceremonie du mariage eſt conſommée. L'homme eſpoſant vne fille pour pucelle, & que puis apres il la trouue autre,la peut regetter, & laiſſer, mais autrement il ne luy eſt point loiſible de la repudier:il y en a qui ſont ſi bõs,que de donner leurs femmes aux Caciques pour auoir la premiere pointe,tant, pour honorer leur Roy auec ceſte faueur,que pour ſe deliurer du ſoupçõ de la corruption de ſa femme. Il n'y a aucun qui aproche de ſon eſpouſe tandis qu'elle à ſon fluz (auſſi ne font les Ameriques,ny Breſiliens) & ne couchent auec elles lors qu'ilz ſement leurs grains, ou qu'ilz ieuſnent: & lors ilz ſ'abſtiennent du ſel,& de toute choſe qui peut les enyurer.

Ceremonie de mariage en Nicaragua.

N'eſt loiſible à la femme ſouffrant ſes moys d'entrer au temple,ny en lieu où ſoyent leurs idoles,& perſonne ne mange rien qu'elles attouchent,ny manient: & ſi vne femme eſt trouuée en adultere on la repudie, en luy rendant ce qu'elle a porté à ſon mary, ſans que toutesfois elle oſaſt ſe remarier:l'homme auſſi qui prend deux femmes legitimes, & auec la ceremonie ſuſdite eſt cõdemné à tenir priſon perpetuelle, & ſon bien eſt cõfiſque à ſa premiere femme. L'homme qui eſt ſurpris auec vne femme mariéeeſt puny à coups de baſton, mais le tuer n'eſt point permis, au reſte n'y a que les parens de la femme qui ſoient infamez en cecy,& l'hõme qui veut ſe venger des cornes qu'on luy a planté ſur la teſte.Voire la femme qui ſe ioüe auec autre,qu'à ſon mary,n'y eſt point recherchée,ſi le mary l'ayme tant ſoit peu, & n'en reçoit peine,ny infamie,ains qui plus eſt, ilz ſontſi bons,& charitables qu'à certaines feſtes de l'an, ilz conſentent volontiers qu'elles choiſiſſent quelque amy pour ſe donner du bõ temps. Au reſte le commun c'eſt, que les femmes en ce pays là ains que ſe marier ne ſont guere chaſtes,ny pudiques,mais mariées qui ſont, elles changent de vie,& deuiennent fort honneſtes,& vertueuſes.Les filles qui ſont ſans party ont couſtume certaines feſtes,& ſaiſons de l'an de ſ'aſſembler, & eſlire mary de la troupe des garſons,& iouuẽceaux,qui ſe trouuẽt à telle feſte.Quiconque viole,& rauiſt vne fille,& qu'elle ſ'en plaigne, il fault que il la dote,ou ſoit eſclaue des parents d'icelle:mais ſi c'eſt vn eſclue ou ſeruiteur,qui ſe ioüe à la fille de ſon maiſtre,la loy, & vſage du pays porte qu'il ſoit enterré tout vif, ſans que la fille en reçoiue ny peine, ny aucun deshonneur.Les Bordeaux y ſont receuz,& le payement de celles qui ſ'abandonnent,& proſtituẽt eſt de dix Cacaos, qui ſont comme petites noiſettes, digne recompençe d'vn ſi vil.& poltron ſeruiçe:& d'autant que ce

Punition des adultres en Nicarguà.

Bigames comme punis.

peuple eſt ſubiet au peché contre nature, quiconque eſt trouué en ces lieux où il ya des garſes publiques, ſe ſouiller en la Sodomie, il eſt occis & lapidé ſans aucune remiſſiõ ny grace. Les Nicaraguiens voyãs les Eſpaignolz les oppreſſer pl⁹ que de raiſon, & les employer cõme beſtes au ſeruice des mines, feirent cõme ceux de Haïti, ne couchãs plus auec leurs fẽmes, afin de n'engendrer des eſclaues, & ſi quelque fẽme engroſſiſſoit, elle ſe faiſoit auorter auec certaines drogues, ou bien ſuffoquoiẽt l'enfant dés qu'eſtoit né, pour en oſter la puiſſance à leurs ſeigneurs trop peu pitoyables: & ſi vn des gouuerneurs nommé Pedrarias n'y euſt pourueu, & n'eut flaté le peuple, luy promettant, & liberté & allegeance de telle ſeruitude, c'eſt ſans nul doubte, que dãs cinq ou ſix ans, il ſe fut veu ſans ſubietz, à cauſe que pluſieurs ſe faiſoient mourir les vns de poiſon, & les autres ne prenans aucune ſubſtance pour ſe tenir les corps en force. Souuẽt ce miſerable peuple ſ'adreſſoit à ſes idoles, prioit ſon Tuirà de chaſſer les Eſpaignolz de leur terre, mais le diable leur reſpondoit, qu'il ne pouuoit ce faire, ſ'il ne mettoit la mer ſur leur doz, & que ce faiſant, & cuidãt chaſſer l'eſtranger, & le ruyner, il abiſmeroit les ſiens meſmes auec les flotz eſcumeux de l'Ocean. En Nicaraguà ceux qui ont faute, demandent ce que ilz ont beſoing à ceux qui ſont plus riches, ſans les prier autremẽt que de leur dire, qu'ilz requierent cela preſſez de neceſſité, ou eſtans aſſailliz de quelque maladie. Si quelqu'vn entre les Nicaraguiens veut aller habiter en autre lieu que la ville de ſa naïſſance, il ne peut vendre ny aliener ſa maiſon, ny patrimoine, ains fault que les laiſſe à celuy qui luy ſera le pl⁹ poche de ſang. Leur iuſtice eſt aſſez rigoureuſe, & les officiers des Caciques portent des baguettes, comme noz Sergeants en ſigne de la puiſſance qu'ilz ont, celuy qui deſrobe eſt tõdu ſans qu'on luy laiſſe vn ſeul poil en la teſte, & demeure l'eſclaue de celuy, à qui il a fait le larcin, iuſqu'à ce qu'il luy a fait ſatisfaction, lequel le peut & ioüer & vendre, mais non eſchanger, ou mettre à rançon ſans le conſentement, & licence du Cacique: que ſi ceſt eſclaue eſt longuement ſans ſe rachapter de telle ſeruitude, il ſert de victime, & ſacrifice deuant leurs idolles, & en prennent leur curée, car ceux qui ne ſont point Chreſtiens ſont auſſi bien mãge-hommes que pourroient eſtre les Canibales. Ces peuples tous en general reſpectent tãt leurs ſeigneurs & Caciques, que croyans que iamais homme ne ſeroit ſi deteſtable que de mettre violentement la main ſur vn Roy, ils n'ont auſſi eſtably loy quelconque contre vn tel homicide, de tuer vn eſclaue, n'y a peine aucune ordonnée: mais ſi quelqu'vn occiſt vn homme libre de cõdition, fault qu'en rende vn pareil aux enfans, & parés de celuy qui a eſté occis. Et eſt le pays ſi bien party, que tout ainſi qu'en Alemaigne & Italie il y a des ſeigneurs, & des citez franches, & non ſubiettes à Roy quelcõque: Où il y a Roy, n'eſt permis de faire aucũe aſſemblée, & ſur tout amas d'hommes pour la guerre, ſans le commandement expres du Cacique: & ſ'arment les vns les autres à cauſe des limites, & finages, ſouuent pour la chaſſe, & pour moindre occaſion, voire pour la querelle de ſe dire meilleurs, & plus braues que ne ſont leurs voyſins, & n'eſt là ſeulement qu'ilz ſont ainſi chatouilleux, et faciles à ſe guerroyer, ains en vſent par tous les

Nicaraguiens taſchent de ſ'eſtendre & pourquoy.

Reſponce de l'Idole, aux Nicaraguiens

Les biens ne ſortent des familles en Nicaraguà.

Pourquoy n'y a loy contre ceux qui occient le Roy.

Surquoy sont fondées les guerres des Nicaraguiens pays portans tiltre d'indes Occidentales: & le plus souuét ce qui les meu à s'entrefaire guerre n'est que pour enleuer des hommes, affin de les sacrifier aux Idoles, & se faschãs de se soüiller les mains au sang de leurs parẽs iaçoit que chascun s'estime plus que bien-heureux s'il luy escheoit d'estre choisi pour le sacrifice: & à chacun Cacique des enseignes & marques particulieres pour recognoistre ses soldatz & subiectz d'auec les bandes de son voysin. *Villes franches en Nicaragua* Les villes qui iouyssent de leur liberté eslisent vn chef toutes les fois qu'il faut guerroyer, auquel elles donnent souueraine puissance de tout faire, sans qu'aucun puisse appeller de rien qu'il ordonne estãt à la guerre. *Punition des couards.* Le soldat qui craint de combatre, ou s'est porté couardement à la bataille, est priué de ses armes, & chassé de la compaignie des autres: & iouist chascun de tout ce qu'il pille, & butine, sauf des prisonniers qui sont au public, & lesquelz il faut representer sur peine de la vie, afin que ilz soient sacrifiez dés qu'ilz sont retirez en leurs villes: aussi n'y a il moyẽ aucun de les r'auoir par rançõ, ny en eschange, chascun se cõtentant fort d'auoir le moyen d'immoler, & mãger son aduersaire. Et sont hardis, courageux, vaillans, & rusez en fait de guerre, & qui surprennẽt fort sagemẽt leurs ennemis, ainsi que souuent les espaignolz en ont veu l'experience. *Medecins quelz en Nicaraguà.* Les vieilles femmes sont celles qui se meslent de la guerison des malades, ainsi qu'en est la coustume presque par toutes les isles, & en la plus part des prouinces de terre ferme: elles voulãs faire prẽdre medicine à quelque patient, mettent la decoction premieremẽt en leur bouche, & la soufflent auec vn entonnoir en celle du patient, & le guerissent en ceste sorte, mais leur guerison plus grande vient du conseil des malins esprits que ilz voyent à toutes heures, ainsi qu'ilz disent, & confessent eux mesmes, *Le diable apparoist aux Nicaraguiẽs.* tantost en forme de chiẽs, ores de Singes, vne fois en figure d'oyseau, vne autre ayans les gestes, contenances & parolle d'vn hõme, qui les touchẽt, & manient, & par iceux se disent ainsi allegez de leurs angoisses, & malladies. C'est grand dommage que la simplicité des Chrestiens, qui ont penetré iusqu'en ce païs estranger, n'est esgalle à la rudesse du peuple descouuert, à fin que tout ainsi que cestuy se mõstre aisé à receuoir l'impression du Christianisme, les autres fussent esloignez de l'ambition, & auarice: car si cela estoit ainsi, le diable y perdroit bien tost son regne, encore qu'il semble l'y auoir fermement estably. *Langues desquelles on vse en Nicaraguà* Comme ainsi soit qu'entre les Nicaraguiens, il y aye cinq langues selõ la diuersité des peuples, aussi chacun des peuples a diuerses façons d'adoration, lesquelles toutesfois se raportent à vne, & de laquelle nous parlerons, ayans specifié le nom des lãgages qui sont telz: le Coribiciẽ, qui est fort loué: le Ciorotega, qui est le naturel du pays, & le plus ancien, & duquel vsent ceux qui ont droit de succession, & qui peuuent vser de Cacaoz qui est la monnoye de leur terre, laquelle est faicte de meslange de diuers metaux, & ayant la figure d'vne amende: ces Ciorotegaz sont cruelz, & subiects à leurs femmes, ainsi qu'auons dit cy deuant, ce que ne sont les autres, qui habitent celle prouince. *Mexiquan fugitif en Nicaraguà.* La quatriesme sorte de leur langue se nõme Ciondale, et de ceste cy vsent les grossiers et villageois, cõme Oroieguà est propre aux petis enfans: mais le principal est celuy du Mexique iaçoit q̃ ce pays soit loing

du Mexique plus de cent cinquante lieuës, mais les Mexiquans se retirerent iadis en Nicaraguà pressez de famine à cause d'vne grand secheresse qui assaillit leur terre si que quittãs Auanac leur terre, qui est le Mexique ils se mirẽt sur la mer de midy, & penetrent iusques en ceste Prouince. I'ay amené tout cecy, à cause que cy dessus parlans du Roy de qui ceste terre porte le nom, nous auons dit qu'il estoit sans lettres, mais ne fault tellement prendre les choses, les mesurer, ou peser si seueremẽt que on leur oste du tout les Caracteres, non plus qu'à ceux de l'isle de Giapã de laquelle a esté fait mention cy deuant: ny les faire si grosses qu'ayans la police bien dressée, l'ordre des offices, & la raison si gentille, ils soyent sans aucune lettre, ainsi que sont les Canadiens, Canibales, Haïtiens iadis, à present les Bresiliens, & autres ameriques. Car aussi bien peuuent ils n'a uoir inuenté des caracteres pour s'exprimer, comme feit iadis Cadme, ny Nausistrate, ou quel que ce soit de ceux qui le temps passé ont eu la gloire de ceste premiere inuention. Ie sçay que les Mexicãs quoy que n'ayẽt ceste disposition certaine que nous auõs en l'ordre de l'Alphabeth, si est ce qu'ils vsent de figures signifiãtes tout ainsi que iadis auoiẽt les Ethiopiẽs & depuis les Egiptiẽs en leurs Hierogliphiques, & y a des traits propres pour l'eau, pour les chãps, & pour les maisons, auec lesquelz ils escriuẽt sur du parchemin, & marquẽt la memoire de ce qui passe parmy eux, soit faisans iustice à chacũ, ou descriuant les gestes de leurs Princes. Ainsi ceux qui sont venuz de Mexique en Nicaraguà vsent de ces caracteres, & les autres sont du tout sans lettres: les premiers suiuent l'adoration, & façons de faire en leurs ceremonies des habitãs de Themistitan, & Panucò & les autres ont des coustumes qui leur sont toutes particulieres, & desq̃lles nous dirõs ce qui s'ensuit. Ils ont des Pagez, & boitiz de deux sortes, (ainsi que ceux de l'isle de Giapã) les vns qui sacrifiẽt seulemẽt, les autres qui sacrifiẽt, & oyent la confession des pechez de tout le peuple sans que ilz osassent dire vn seul mot de rien qu'on leur die sur peine de la mort, comme aussi il ne leur est point permis de se marier, comme ainsi soit que tous les autres espousent femme aussi bien que le moindre d'entre le peuple. C'est à ces Prestres d'annoncer les iours des festes, desquelles ilz ont dixhuict, & icelles sur le commencement des moys ainsi que ces peuples les comptent & considerent selon le cours de la Lune ainsi qu'ilz la partissent, & entendent. Quel que ce soit de ces sacrificateurs, qui doiue sacrifier, car c'est des hommes que l'õ fait la victime pour estre offerte sur l'autel du Soleil, fault que se tienne deuant le temple de leurs dieux, ou l'hostie, ou chose à sacrifier leur est amenée, & laquelle ilz ouurent, auec vn couteau de pierre, ou d'vn caillou bien trenchant, & acere. Ces hommes sanglans, & bouchers sacrez, (mais plustost execrables,) fault qu'aduertissent le peuple du nombre d'hommes qu'on doit sacrifier, & si ce seront hommes, ou femmes, d'autant qu'ilz n'y vont si doucement que les Canibales qui espargnent les femelles pour en tirer lignée: annoncent si ce seront francz, ou esclaues pris en guerre ou autrement, disent comme la feste doit estre celebrée, quelles prieres il conuient dire, & qu'est-ce q̃ le peuple doit offrir, non auec mois de peine que ceux qui iadis auoyẽt la

Nicaraguiẽs ont des caracteres, & queiz

Deux sortes de sacrificateurs à Nicaraguà.

Canibales ne sacrifient põit les femmes.

charge des ceremonies lors que Rome estoit soüillée par l'abomination de l'Idolatrie. Auant donc que ce venerable sacrificateur assomme l'hôme qu'il doit offrir, il fait trois tours autour de luy chantant vn lay fort piteux, & lamentable, puis luy ouure l'estomach auec le couteau sus nômé, luy soüille le visage de son sãg propre, arrache le cœur, & desmẽbre tout le corps en pieces, tout ainsi qu'en fait vn boucher estalant sa chair à la boucherie: despecé qu'il a le corps, il dõne le cœur au principal sacrificateur, les piedz, & les maïs au Roy, les cuisses à celuy qui l'aura fait prisõnier en guerre, & les entrailles aux trõpettes, le surplus seruant pour le rassasiemẽt, & passetẽps du peuple affin qu'aucun ne soit sans se sentir de ceste feste; la teste estant reseruée pour seruir de mõstre, & memoire sur q̃lque arbre voisin, & qui est là rengé pour ce seul effect, aĩsi qu'auõs veu en l'isle des sacrifices: & grauant cõtre cest arbre quelque caractere signifiant la Prouince cõtre laquelle ilz voudront faire la guerre, ou auec laquelle ils sont desia en debat & q̃relle. Mais si celuy qu'ils sacrifiẽt n'est point proye de guerre, ains acheptê, à cause que n'ayans de tel butin, ilz acheptẽt des esclaues, ou arrestent les passans, ils vsent d'vne façon pour y proceder: entant que l'ayãs ouuert, on enterre toutes ses entrailles: & parties interieures, piedz & mains le tout mis en vne cocourde de telles que porte leur terre, & le cœur auec tout le reste du corps, sauf la teste, est bruslé, & la teste demeure tousiours pour memoire aux arbres susdits. En default d'ẽnemy, & d'estrãger ilz se sacrifient de voisin à voisin mais faut que le sacrifié soit acheptê: aussi le pere a licence de vendre ses enfans, & chascun liberté de se vendre soymesme, mais ceux qui sont offerts aux Idoles en ceste sorte, ne sont point mangez par les assistans: or quand on mange ceux desquelz est permis d'auallér la chair, ils dãcent, saultent, & gambadent tant qu'ilz peuuent, & iusqu'à ce que les iambes leur dissaillent de l'assitude, s'enyurent auec leur vin, qui n'est point de vigne ains de Mahiz, & de leurs fruitz, ainsi que par tout les coings de ce païs Occidental: & ayde à leur enyurement vne fumée de certaine pouldre qu'ilz font expres pour cest affaire. Il est vray qu'auant que haucer le gobelet le prestre oingt & laue la face de l'Idole du sang de celuy qui a esté sacrifié, & tandis ses cõpaignõs chantẽt, & le peuple fait ses prieres fort humblement, & non sans pleurs, & larmes. Cecy fait on commence vne procession, les sacrificateurs ayant des robes blanches de Cotõ, & des pieces comme bãdelettes qui leur pendent dés les espaules iusqu'aux talons, au bout desquelles y a (en lieu des houpes) des bourses, pleines de rasoirs de pierres noires des poinçons de quelque sorte de metal, du charbõ en pou dre, plusieurs sortes d'herbes & drogueries. Le peuple d'autre part a des bandelettes desquelles chascun porte l'idole qu'il ayme le mieux, des sachets de pouldre, & des poinçons encor, l'vsage desquels vous entendres bien tost en ceste ceremonie, comme aussi la cause pourquoy les ieunes garsons portẽt arcz, flesches, & boucliers, & pour baniere l'image du diable, ainsi qu'õ la paint au Mexique, & en Calicuth, & que le plus vieil, & honorable sacrificateur de toute la compagnie fault que porte deuant tout le peuple. Ceste troupe de pagez & sacrificateurs marche d'ordre &

Desmembrement des hõmes au sacrifice en Nicaraguà.

Sacrifice des esclaues non pris en guerre

Nul libre sacrifié entre les Nicaraguiens.

Procession des idolatres en Nicaraguà.

chantant tousiours iusqu'au lieu de l'idolatrie, & estans là arriuez, ilz estẽdent vne couuerture gettans par dessus force, Roses, & autres fleurs en grand abondance, affin que le diable ne touche point par terre : & si tost que ceste idole est posée iuz, leur chant prend aussi fin, & tous se mettent à prier : puis le souuerain des ministres des idoles fait vn certain signe de sa main, lequel on n'a pas aussi tost aperceu que chacun desgaigne son poinçon & s'en frappe, qui les oreilles, cestuy les bras, & l'autre les cuisses & en y a qui auec des rasoirs de pierre incisent leur membre : & en somme n'y a homme qui suyuant sa deuotion ne tire de son sang en assez grãd abondance. Se voyans ensanglantez, ilz ont en leurs sachez des cartes, ou des feilles d'arbres auec lesquelles ilz reçoiuent ce sang, & en oignẽt leurs idoles Sathaniques : & tandis que ces eceruellez font ceste abominable offrande les ieunes garsons dãcent & gãbadent comme ceux qui ioüent par deça les bouffons & Matassins, & escarmouchent & combatent l'vn contre l'aure pour plus faire d'hõneur à la feste. Et ceste folle escarmouche prenant fin, & cessant la priere, tous se pensent leurs playes auec le charbon qu'ilz ont en leurs sachetz auec les herbes, & autres drogues.

Dance armée au nom de Sathan.

Aduient souuent en telles, & pareilles processions que plusieurs Pagez font des benedictions sur leur pain de Mahiz, & l'arrousent du sang tiré de leurs parties honteuses, & le mangent ainsi benit, & arrousé, comme de chose leur estant & saine, bonne, & salutaire. Voila quelle est la vie des Nicaraguiens, lesquelz a present ont en plusieurs endroits changé de façons de vie, ayans receu l'Euangile, & y faisans proffit (Dieu aydant) ilz quitterõt toute ceste idolatrie. En somme tous ces Occidẽtaux quoy que ayẽt gousté les mœurs des nostres, si ne peuuẽt ilz oublier, ny leurs façõs ny anciẽne nourriture. Et quoy q̃ en plusieurs endroits nostre bled y croisse qu'ils voyẽt faire le pain à la façõ de par deça, & q̃ le goust leur en plaise, comme plus agreable: si est-ce que iamais ilz n'ont daigné laisser le Mahiz, pour lequel cultiuer il fault q̃ labourẽt la terre auec des hoües, & pesles de terre n'aiãs l'vsage d'ateller des bestes pour vn tel seruice. Ains que getter ceste semẽce en terre ilz la font trẽper quelques iours, & la plantẽt ainsi q̃ nous les febues, en mettãs quatre pour le moins en chacũ trou: & est ceste plante si fertille, qu'on à veu iusqu'à 400. grains d'vn seul semé en sa saison: la tige croist de la haulteur d'vn hõme, & plus, & est grosse selon sa grandeur, ayant la fueille semblable au Panicle, ou telle que noz Cannes, & roseaux, mais sont plus larges, plus longues & molles & plus douces: l'espy est tout ainsi qu'vne pomme de Pin, le grain gros & rond comme vn poids, nõ du tout tãt, ny lõg aussi cõme nostre bled, ny fait du tout en quarre. Le pain de ce grain est bõ estãt tẽdre, il se durcist soudain, & dur q̃ il est aussi perd soudain son goust, & saueur, & gaste fort les dẽts qui est cause que souẽt ce peuple se les nettoye: La farine du Mahis a vne grand vertu, qui est de conseruer l'eau & empescher qu'elle ne se gaste ny corrõpe, & c'est pourquoy les Espaignolz, & autres nauigeans, celle part ne vont iamais sans en faire prouision. Ce grain sert de vin à ces Indiens ainsi que font l'orge, & obelons à plusieurs Septentrionnaux en l'Europe: n'est subiet à estre tempesté, n'y guere mangé de vers, ne couste ny

Pain arrousé de sang vsé par les Nicaraguiens.

Mahis & cõme il est cultiué aux Indes

Vertu de la farine du Mahis

temps, ny grand peine à estre cultiué, & en somme les Indiens ayment mieux le pain d'iceluy que de pas vne de noz semences. Iaçoit & qu'en Europe, & Asie, & Afrique il y aye grãd diuersité de couleurs és hõmes, si est-ce qu'ẽtre ces Indiens vous n'y voyez guere de differẽce, estãs presque tous de couleur tirãt sur le Chastaignier, comme d'vne Oliue, & s'esbahissent autãt de voir vn visage blanc, ou noir, que nous faisons voyans ceux qui nous sont dissemblables: sans q̃ pour le present i'ẽtre sur la dispute de la cause des couleurs, ou si ce vient de la semẽce, ou de la qualité du païs, ou de l'ardeur du Soleil, ou pour autre occasiõ secrette: encore laisseray-ie aux naturalistes à vuider ce point, pourquoy est-ce qu'ẽ ce païs on ne voit pas vn rousseau, & fort peu d'hõmes chauues à fin qu'ilz s'excercẽt la rate en l'inquisitiõ naturelle de chose assez esmerueillable. Nous ce pendãt dirons, pour cõclure le discours des Indiens Occidentaux, & qui võt tirãs vers la mer Pacifique que s'il y en a quelques vns qui ressẽtent quelque douceur, & debõnaireté, si est-ce que pour le plus souuent, & cõmun allans tous nudz, aussi sont ilz eshontez sans amour ny esgard à l'endroit de personne, lourdz, brutaux, ignorãs, sots, insensez, malicieux auec ceste ignorãce, ne tenãs cõpte de leur vie, & moins faisans cõscience de tuer les autres, tous presque Antropophages, mẽteurs, ingrats, & inconstãs aymãs la nouueauté, & se plaisans en l'yurognerie, pour à laquelle faire voye il n'y a herbe, ny fruit qui ne soit employé à faire leur boisson. Ilz ne sçauent que cest de raison, & equité, hayẽt d'estre repris, & ne veulent qu'on les chastie, au reste trahistres, cruelz, vindicatifz, ne pardõnãs iamais à ceux qui les offencẽt, ennemys de toute religion, & sainteté, de peu de iugement & hommes sans effect en leurs deliberations. Leur foy & loyauté est sans durée, les maris violent promesse à leurr espouses, & les femmes à leurs marys: sorciers au possible, deuins, & adõnez au seruice des Diables: coüardz en d'aucuns lieux, en d'autres plus hardis & temerairement courageux que les bestes les plus farouches. Ilz n'ont point de barbe & sont sans contenance, ne tenãs compte de leurs malades, ains en aucũs lieux lors qu'il les voyẽt voisins de la mort, les portent sur vne montaigne leur laissant du pain & de l'eau, pour passer le peu qu'il leur reste de vie, quoy qu'ailleur ils en soyent fort soigneux, & les plaignent s'ils en meurent. Conclusion tant plus ces gens croissent en aage, & plus ils deuiẽnent meschãs, & quoy que sur les 10. ou 12. ans ils semblent promettre quelque chose de bon, si est-ce que soudain vous en perdez l'esperãce, se gastans tout, à vn coup, & deuenãs pires que ceux qui iamais ne donnerent espoir, de preud'hommie. Aussi Dieu leur a enuoyé des hõmes telz qu'il leur failloit pour les punir, à sçauoir les Espaignolz, & Portugais ennemys du vice, & punisseurs seueres de la meschanceté, lesquels si n'ont du tout abatu l'orgueil de ces barbares, ils les tiennent à tout le moins si bien bridez, qu'ilz n'osent guere plus se desborder en leur villennie.

Couleur des Indiens d'Ocsident.

Nul Indiens rousseau, & peu de chauues.

Mœurs en general des Indiens. Occidentaux.

Du pays de l'Amerique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle. Chapitre seiziesme.



Vsques icy auons nous descrit ce qui est du partage du Roy Espaignol, selon la bulle du Pape en celle estēduë limité par les Orients, & Occidens imaginez par les raisons mathematiques : reste à voir celle partie de la quatriesme description du monde, qui est enuelopée sous le nom d'Amerique, & laquelle a pris ce nō d'vn excellent homme de nostre temps auquel nous sommes autant redeuables que à autre qui ayt vescu du siecle de noz peres.

C'est Vespucce qui a dōné le nom à tout ce pays Bresilien

Et d'autant que plus asseurément ne peux-ie parler qu'en suyuant ce que luy-mesmes en a escrit, & me gouuernant selon son tesmoignage, puis qu'il a veu au long, & au large ce dequoy il parle : on ne trouuera point aussi estrange si ie ne fais pas grand arrest sur ce que aucuns Françoys en ont escrit plus licentieusemēt, peut estre, que de raison, desquelz i'ay arraisonné les vns, & veu les escritz des autres, lesquelz pour embrasser souz le nom Amerique tout ce qui est presque souz le cours des Indes Occidentales, s'estendent trop, pour particulariser vn peuple non remarqué de choses tant singulieres que on luy attribue, & publians (parauenture) pour s'en souuenir, des cas qui meriteroyent que on les eust redigez par histoire.

Bessart à demeuré 7. ans sous le tropique d'hyuer.

Il me souuient d'auoir ouy parler vn nommé Bessart homme non impertinent, ny ignorant, qui a demeuré sept, ou huit ans en celle riuiere où le seigneur de Villegaignon voyagea-il a quelques années : cestuy-cy m'en disoit des choses toutes differētes de ce qu'on en escrit, & ie seroy presque d'aduis de luy adiouster plustost foy que aux autres, qui y ont demeuré moins d'espace de temps, & qui n'ont gousté les humeurs du peuple, ny veu des diuersitez des mœurs d'iceux, & des païsages n'estoit que ie les respecte aucunemēt, & que il me fasche de deffendre l'vn, pour regetter l'opinion des autres.

A ceste cause, pour ne iurer en la parolle ny des vns ny des autres, ie proteste dez à present de ne dire rien de l'Amerique, que ce mot à mot ie tireray d'Americ Vespucce Florentin, qui est celuy, qui le premier descouurit ce pays, duquel la Prouince a porté & porte le nō d'Amerique, sās q̄ le tiltre de Frāce antartiq̄ aye peu alterer la gloire de celuy, qui en feit la premiere descouuerte. Or c'est ainsi q̄ parle en sō discours Americ Vespucce, La terre ferme de ce pays commence par delà la ligne Equinoctiale huit degrez vers le pol Antartique, & nauigasmes tant le long de celle coste, que nous outrepassasmes de dixsept degrez & demy le Tropique de Capricorne, où nous auions nostre orison esleué de cinquante degrez. Ce que ie veis la, n'est point cogneu aux hommes de nostre siecle, qui est le peuple du pays, ses mœurs, & coustumes, sa courtoisie, la fertilité de la terre, la bonté de l'air, salubrité du Ciel, les corps celestes & sur tout les estoiles fixes de l'huitiesme Sphere, non cogneuës, ny mentionnées iusques au iour present, ny ramenteuës par aucun des sçauans du temps iadis. Ce païs

Ce discours est pris des escrits de Vespucce à Soderin.

Gonfalonier de Florence.

Amerique fort peuplée.

Quels les hommes en l'Amerique.

est habité, & peuplé autant ou plus que autre que i'aye iamais veu, & les hõmes y sont fort courtois, & priuez, sans offencer personne, ne les offençant point, allans tous nudz ainsi que nature les produit du ventre de leur mere. Leurs corps sont bien formez, & proportionnez de telle sorte qu'õ n'y peut desirer rien pour la perfection requise en la forme de l'homme, la couleur de leur cuir tirãt vn peu sur le rouge, pour estre reschaudez du soleil estans ainsi nudz qu'ilz sont, ilz ont les cheueux noirs, longs, & espar pillez sur les espaules, adextres en tout ce qu'ilz font soit qu'ilz se iouënt que ilz courent, ou que ilz cheminent. Et comme ainsi soit que ilz ayẽt la face autant belle, & le regard aussi gentil que nation de la terre, si est-ce que ilz se la font deuenir laide & difforme auec vne façon, qu'à grand peine voudroit-on croire : entant que ilz se percent & incisent le visage en plusieurs endroits à sçauoir és iouës, au nez, leures, & oreilles, & en ostans la chair, ilz remplissent les trous auec des petites pierre qui semblent de marbre, ou de cristal, d'alebastre, ou autre telle chose, ou bien des os tresblancz, & subtils à leur mode, & qu'il acoustrent & ouurent fort mignotement. Toutesfois n'est aucun qui ne trouue chose monstrueuse de voir qu'vn homme aye sa face pleine de cailloux enchassez en sa chair, & tout le visage deschiqueté, voire qu'il s'en trouue tel qui aura sept pierres en la face, chascune desquelles aura plus de demy aied de long, & ay veu de ces pierres qui pesoyent pres de seize onces : mais aux oreilles ilz portent des aneaux auec des perles à la mode ancienne des Egyptiens & Indiens. Or ce sont les hommes seuls qui se defigurent ainsi la face, car les femmes n'y font aucune incision : contentes de se parer seulement les oreilles : & lesquelles ont vne coustume fort cruelle : & esloignée de toute courtoisie, & douceur ressentant quelque cas de l'homme : car elles estant paillardes outre mesure, & souhaitans de satisfaire à leur effrenée lubricité, & plaisir desreiglé de leur apetit, elles donnent à boire aux hommes du iust d'vne certaine herbe, de laquelle ilz n'ont pas si tost gousté qu'ilz se voyent enfler le membre, & leur accroistre merueilleusement, pour prendre plus à leur gré le passetemps qu'elles desirent : si ceste herbe ne prouffite, & satisfait à leur fantasie, elles sont si desnaturémẽt cruelles que de mettre certains serpenteaux & animaux venimeux, aux membres de leurs hommes, qui les leur mordẽt, iusqu'à tant qu'ilz les font enfler, si biẽ que plusieurs souuẽt en perdent les genitoires. Ilz n'ont ny draps, ny lins, ny cotõ, aussi n'en ont ilz affaire, d'autant que allans nudz, comme ilz font, ils n'õt aussi affaire quelconque de vestement, & ne s'en soucient. Parmy ce peuple n'y a aucun qui ayt patrimoine, ou heritage, entant que ils viuent tous en cõmun, sans Roy, Empire ny principauté, chacun estant Roy, à soymesme, & ayants tout autant de femmes que bon leur semble, s'accouplans sans honte aucune ny sans respect de parenté, ou alliance de sang, entant que le filz abuse de la mere, & le frere de la sœur, & ce publiquemẽt tout ainsi qu'en vsent les bestes sans raison. Et ainsi ne fault s'estonner s'ilz rompent le mariage puis qu'ilz sont sans loy, & que c'est le seul plaisir qui est guide de leurs actions, n'ayans police, magistrat, temple, religion, ny aucune idole, & viuans en vne detestable liberté de tout faire sans reprehension.

Ameriques se gastent le visage auec des incisions.

Ameriques se percent la face & pourquoy.

Vilaine cruauté des femmes de l'Amerique.

Les Françoys qui y ont esté nient que on y abuse des meres ny des sœurs.

Le trafic leur eſt incogneu,la monnoye n'y eſt veuë, le terroir leur eſtant commun,ilz n'ont occaſion de ſe quereller , & neantmoins combatẽt ils ſouuent & fort cruellemẽt,mais ſans tenir ordre,ny diſcipline quelõcque à dreſſer les rancz.S'ilz ſ'aſſemblẽt pour cõſulter,ce ſont les vieillardsqui eſguillõnent les ieunes, & leur font faire ce que bon leur ſemble,les incitans à faire guerre,& ſe venger de leurs ennemys, leſquelz ilz occient ſãs aucune compaſſion,& les vainquans & prenans, ilz les mangẽt, & eſtimẽt ceſte viãde la plus delicate:plaiſante,& ſauoureuſe, q̃ autre q̃ ilz ſçauroyẽt gouſter. Et ſont ſi friãs de chair humaine que le pere mãge le filz,& le filz ſe repaiſt de celuy qui l'a engendré ſelõ q̃ ils rẽcõtrent fortuitement. I'en veis vn qui ſe vãtoit d'auoir cõtenté ſon apetit de la chair de plus de 300. hõmes,& ne faiſoit pas peu de parade de ceſte ſiẽne brutalle vaillãce:voire arreſtaſmes nous,en certain lieu de ces hõmes,où lon voyoit les pieces, & mẽbres des hõmes pẽdus dedãs leurs loges,tout ainſi que no' accrochõs par deça la venaiſon deſpecée venans de la chaſſe & ſ'eſbaiſſoyent ces gens de ce q̃ no' refuſiõs de mãger de ceſte chair de leurs ennemys,entãt q̃ ilz diẽt que elle leur ouure l'apetit, & eſt de merueilleux gouſt,& plaiſãte ſaueur,& la louẽt ſur toutes les viãdes deſquelles ils vſent ordinairemẽt. Les armes de ce peuple ſont pour les pl' ordinaires, & accouſtumées les arcz & les fleſche auec leſquelles ils ſe depeſchẽt, & tuent fort cruellemẽt,cõme gẽs qui ſont nudz & qui ſont cõduits d'vne affectiõ brutalle,& ſãs aucune raiſon : & nous les ayãs ſouuent admoneſtez de laiſſer ces façõs de faire ſi deſnaturées & abominables,nous promirẽt auſſi de ſuiure noſtre conſeil, mais ces fut ſãs que l'effect ſ'ẽ enſuiuiſt. Reuenãs aux fẽmes Ameriques,& deſq̃lles no' auõs ia parlé,iaçoit q̃ elles aillẽt nuës,& vagabõdes,& que elles ſoyẽt de plus impudiq̃s , & gloutes du plaiſir charnel q̃ nature en ayt formées neãtmoins ne ſont laides,ny mal proportiõnées : & n'ont le taint haſlé du ſoleil,ains belles,bien proportiõnées:& ſ'il y a q̃lque greſſe en elles,ſi ne leur dõne elle riẽ de malſeãce,ou indiſpoſitiõ: & ce q̃ ie trouuay le pl' admirable,c'eſt que ie n'ẽ vey pas vne,quoy q̃ elle eut porté des enfãs qui eut les tetins pẽdãs,ny les mamelles fleſtries & brãſlãtes,aĩs en toute la reſſẽblãce,& port du corps on les iugeroit toutes eſtre encore pucelles & vierges,ſãs que vous leur voyez la peau du vẽtre pliſſée,ny ridée en ſorte quelconque : voire les parties que l'honneſteté ne ſouffre de nõmer & que elles ne cachent point nomplus que elles couurent leur viſage, ne ſont plus apparentes en celles qui ſ'abandonnent à tout coup, que de celles qui iamais ne furent corrompuës, deſquelles le nõbre en eſt fort petit, veu la licence de tout faire,& la naturelle inclination d'icelles à la vilẽnie, que les beſtes ſans raiſon pourſuiuent moins que les hommes : tellement que tant que les Chreſtiens y furent,c'eſt choſe incroyable cõme ces femmes appetoyent leur acointance, & quel plaiſir elles prenoyẽt ſi quelcun les ſollicitoit d'amour,qu'elles meſurent tout ainſi que l'apetit les trãſporte. Ce peuple vit fort long temps, cõme y ayant des vieillards qui ont attaint les cent cinquante ans de leur aage , & ſ'ilz deuiennent malades, ce qui n'aduient guere ſouuent entr'eux,ilz ne le ſont guere long tẽps, pour ce que ſoudain ilz y remedient auec le iuſt des herbes qu'ilz cognoiſſent

Cruauté des Ameriques ſe mangeans les vns,les autres.

Encore les Françoys diẽt que ilz ne mãgent que leurs ennemys.

Armes des Ameriques

Beauté et netteté des fẽmes Ameriques.

Ameriques viuent longuement ſans maladie.

C'est tout ce que i'ay trouué parmy ce peuple, qui merite qu'on en face compte à sçauoir l'air temperé, la bonté du ciel, la fertilité du terroir, & l'aage si long des habitans, qui (peut estre) y est causé par le vent d'Orient lequel y souffle & respire tousiours, & qui y est tel que par deçà le Septentrion causant nostre santé.

Ilz ont vn grand plaisir à la pescherie de laquelle ilz viuent plus que d'autre chose, en cecy leur aydant la nature, d'autant que en ce pays la mer semble formiller abondāment de toute sorte diuerse de poissons: aussi ne se plaist guere ce peuple de la chasse, ce qui aduient pour la grand multitude de bestes farouches, qui repairent és grāds bois, & forestz de celle contrée, & les habitans n'y osans pratiquer, entant que ainsi nuds, & sans armes, ilz ne pourroient se preualoir de ces animaux cruelz, & sanguinaires. Auāt que passer plus outre en la suitte des propos de Vespucce, ie diray seulement en passant ce que i'ay ouy dire, & à Bessard, & d'autres qui ont vescu assez long tēps en l'Amerique, que pour vray ce peuple est sans religion, neant-moins confesse il vn moteur de toutes choses, & reuere le Soleil, & craint sur toutes choses le tōnerre: au reste croit le deluge: mais ne sçait compter le temps auquel il aduint, est affligé merueilleusemēt par les fantosmes, & illusions du malin esprit qui de nuit les espouuente: d'adorer, ou prier, il ne s'en parle nomplus que parmy les bestes, & n'ont autre soing que de leurs racines à faire leur Pain, & de leur bruuage de Palmier. Leur mariage est libre, bien est vray que les femmes mariées ne se donnent trop prodiguement, leurs marys le sçachant, là où les peres, & meres font liberale largesse de leurs filles aux estrāgers, & leur prostitueront pour auoir vn couteau, vne sonnette, ou autre telle & si menuë chosette. De roy il y a des païs où ilz viuent sans chef, ainsi que dit Vespucce, & en d'autres, ou le plus fort & vailant a commandement sur la troupe, sans que ceste puissāce s'estēde sur les enfans, & successeurs de celuy qui aura eu ceste authorité: leur aprenāt nature cecy, qu'il fault qu'il y ayt vn chef en toute police qui commande sur tout le reste du corps. Mais oyōs comme Vespucce continue son dire: Le pays (dit-il) est fort temperé, fertil, & sur tout autre agreable, & plaisant: & iaçoit que il y ayt plusieurs costaux, & collines, est-il neant-moins arrousé de plusieurs fontaines, & infinis ruisseaux, ayant les boys de haulte fustaye si espais, & touffus, que il est presque imposible de passer, & voyager par iceux.

Qu'est-ce que croyent les Ameriques.

Ameriques prostituent leurs filles à peu de chose.

Quelz rois en aucuns lieux de l'Amerique.

Plan & assiette du pays Amerique.

Les arbres soient fruitiers, ou d'autre sorte, y croissent sans la main, & artifice d'homme, & les fruits y viennēt, & bons, & en grand abondance, & sans que ilz nuisent à ceux qui les mangent, & lesquelz sont du tout differētz, & dissemblables aux nostres, comme aussi sont les herbes, & racines desquelles ilz s'aydēt pour en faire leur pain, & autre viāde pour les nourrir & sustēter. La grande, & variable diuersité des oiseaux incogneuz de par deça feroient estonner tout homme voyant tant de beaux plumages, & les figures ainsi diuersifiées de ceste volaille, & sur tout des Perroquetz, et Papegaux, les couleurs estranges desquelz suffiroient à y amuser quelque gentil esprit voulant deschiffrer les miracles de la nature. Quant aux metaux on n'y a veu aucune apparence si ce n'est de l'or, mais il est

Diuersité d'oyseaux.

vray-

vray-semblable que les autres ny manquent non plus, mais que personne ne s'est mis en deuoir d'y dõner encor attaïte pour les descouurir. Les arbres y sont si odoriferãs, & d'vne telle souefueté que il ne fault point s'esbahir si la santé y est si familiere, & y en y a peu qui ne portẽt quelque gõme singuliere, quelque iust, suc, & liqueur, desquels si nous cognoissiõs la vertu & proprieté, ie pense qu'il n'y a chose qui nous defaillist en ce qui concerne le maintenement de nostre santé, & bonne disposition. Quoy qu'il en soit, ce pays regardant le midy, & iouissant de l'aspect, si doux & gracieux du ciel, est tellemẽt disposé, que l'hiuer n'y est point excessif ny fascheux en froidure, ny l'esté afoiblissant les corps auec la vehemẽce de ses chaleurs, de sorte que plusieurs ont estimé q̃ le Paradis terrestre n'est guere esloigné de celle Prouince, On ne voit guere l'air chargé de nuages, ains y est presque tousiours seraine la face du ciel, tombant quelquefois q̃lque petite & legere rousée, qui ne dure plus hault de trois ou quatre heures, & tout ainsi s'escoulant q̃ vne nuée s'espandãt, & esuanouissant par la vehemence du vent qui la trãsporte, n'y ayant presque aucune vapeur qui altere en riẽ la santé des hommes, ou cause tempestes & orages, iaçoit que pres de la mer il tõne quelquefois, & és pays auoisinãs les haultes montaignes. Vespucce qui estoit vn des plus parfaits Astrologiens de son aage, dit qu'il y auoit consideré des estoiles toutes differentes à celles de ce nostre Hemisphere, & entre autres quelques vingt de si grãd clarté, q̃ l'astre lumineux de Venus, ou Vesper, ny la planette de Iupiter n'aprochent en rien de ceste splendeur, & la circonferẽce desquelles surpasse la grãdeur de ces deux susmentionnées. Or entre les autres, il se dit auoir veu trois Canopes, deux desquelles estoyent fort claires, & la troisieme sombre, & obscure, & du tout aux autres dissemblable. Le Pol antartique n'a point ourse grãde & petite, ainsi qu'õ voit en nostre Artique, ny des estoiles qui l'accompaignẽt, & entourẽt, seulement en y a quatre qui l'ẽcernẽt en forme quadrangulaire, & presque faite en croix, qui a esté cause que les Pilotes luy ont dõné le nõ de Creusier, & dit le susdit Vespucce, que s'estant pris garde à celle grande dissimilitude des corps celestes, à leurs circonferẽces & proportiõs, il en a fait vn liure, qu'il laissa entre les mains du Roy de Portugal, dedans lequel il monstre de ses obseruatiõs Astronomiques du tout contraires à ce qu'en ont traité les anciens, cõme celle quãd il dit qu'il a veu l'arc celeste tout blãc presque sur le point de minuit, comme ainsi soit, que suyuant l'opinion des philosophes, cest arc prend sa couleur des quatre Elemens, iaçoit que Aristote ne soit de cest aduis qui en raporte la cause à l'obiet, & rebat des raïs du soleil, & à la vapeur de la nuée qui luy est opposée. Dit ẽ outre auoir veu la lune nouuelle au mesme tẽps q̃ elle se cõioint auec le Soleil, surquoy i'ẽ laisse la cause à debatre aux philosophes sçauãs & bien versez en la sciẽce naturelle, & quelque serenité qui soit en l'Amerique, si cõfesse toutesfois Vespucce, ce que souuent Bessard m'a asseuré auoir contemplé, que les nuitz y sont fort, & diuersement vaporeuses, tellement que on voit des flammes ardantes durant icelles voler & courir par le vague du Ciel, non sans l'estonnement des sauuages, qui ne sçauent, & ne cognoissent rien

Arbres odoriferans, & aromatiques.

Serenité du Ciel, & l'air sans vapeur en Amerique.

Estoiles de la l'Equateur differentes à celles de nostre Hemisphere.

Trois Canopes en l'Antartique.

Le Pol Antartique quel & comme figuré.

Vespucce à fait vn liure des consideratiõs celestes.

Arc celeste blãc en plein minuit.

Feux volent en l'air la nuit en l'Amerique.

des cauſes & ſecretz de la nature.

Promeſſe de l'auteur du preſent liure.

Ie pourroy vous deduire pluſieurs autres choſes, & ſingularitez, tant de ce pays que d'autres, ayant (la Dieu mercy) les liures, & des Eſpaignolz & Portugais qui ont couru tout l'Ocean preſque par tous les coings du monde mais vous ſerez contents pour ceſte fois, du peu que i'ay tracé, attendans que en vn meilleur temps, & auec plus de commodité ie dreſſe l'ordre mieux à propos d'vn liure, qui me ſemblant rude, & confus ſous la main d'autruy, i'ay fait mien en l'ageanceant, & luy donnant telles couleurs que voyez, & que i'eſpere en Dieu, vn iour acouſtrer de telle ſorte que on n'aura affaire de prendre autre Coſmographie, que la deſcription des mœurs des nations, ainſi que les voyez icy paintes, ſans que ie me fie en rien de ma ſuffiſance, ains recueille le tout des meilleurs liures, & auteurs plus approuuez que ie peux recouurer, aymant mieux eſtre accuſé d'vn ſi ſaint larcin, que de ſotte arrogance, & vouloir aſſeurer auec mon opinion, ce qu'à grand peine les ſçauans peuuent autoriſer, ny auec leur ſentence, ny auec la raiſon meſme priſe du plus profond, & aſſeuré ſecret de nature, tant les hommes ſont à preſent difficilles à contenter, & enclins à meſdire. A Dieu.

FIN DE LA QVATRIESME PARTIE.



TABLE DES NATIONS ET PROVINCES, CONTENVES EN CHAcun liure de ce present volume.

ET PREMIEREMENT DE L'AFRIQVE, PREMIERE PARTIE DE LA TERRE.

Liure premier.

1 De l'origine & creation de l'homme selon la vraye opinion des Theologiens. fueil.1.a
2 De l'origine & creation de l'homme selon la faulse opinion des gentilz. fu.2.b
3 Du sit, plan, & diuision de la terre. fu.3.b
4 De l'Ethiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoient. fueil. 4.b
5 Du pays d'Egypte, & façons de vie des Egyptiens du temps iadis. fu.6.b
6 Du gouuernement, & police d'Egipte. fue.9.b
7 Des Paenes & autres peuples d'Afrique. fueil.13.b
8 Des pays non recitez par cest auteur descriuant l'Afrique. fueil. 19. a
9 Des Royaumes de Hea, Sus, & Maroc, & Isles Canaries. fueil.23.a

DE L'ASIE SECONDE partie de la terre.

Liure Second.

1 De l'Asie. fueil.27.b
2 De Panchaie, & mœurs des Panchaiens. fueil.29.b
3 Du pais d'Assyrie, & mœurs des Assiriens. fueil.31.a
4 Du pais de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifz. f.32.b
5 Des pays de Mede & Armenie, des mœurs & coustumes des peuples habitans en iceux & en georgienne autremēt Iberie. fu.38.b
6 De Parthie prouince, & des mœurs & façons de vie des Parthes. fu. 41.a
7 Du Pais de Perse, mœurs, loix, & ceremonies des Persans. fu. 44.a
8. Des Indes & prodigieuses manieres de viure & ceremonies des Indiens. fu. 45.b
9 Du Quinsay, & autres peuples & prouinces des Indes. fu.51.b
10 De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. fueil.58.b
11 De la Tartarie, & des mœurs, & grande puissance des Tartares. fu.61.b
12 Du pays de Turquie, loix, coustumes, & façons de viure des Turcs. fu.68.a
13 De l'ordre tenu en l'estat, gensdarmerie & police de Turcs. fu.70.b
14 Des Chrestiens & origine d'iceux, & ceremonies. fu.74.b

DE L'EVROPE TROISieme partie de la terre.

Liure Troisieme.

De l'Europe. fueil.77. a
21 De la Grece, loix données aux Atheniens, par Solon le premier & plus excellent legislateur d'entre les Grecs. fu.78.a
3 Du pays de Laconie, & des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. fu. 80.a
4 De l'Isle de Crete, & des mœurs tant recommandez des habitans en icelle. fu. 84 .a
5 Des Pays de Thrace, à present Romannie & des cruelles façons des Thraciens. f.89.a
6 Des Gots, de leurs origines, mœurs, religion, & conquestes. fueil. 91 .a
7 De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens, telz qu'ilz sont à present. fueil.97.a
8 De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. fueil.101.a

9 De Liuonie & Prußie, & Cheualiers de Nostre dame. fueil. 102.b
10 Du Royaume de Poloigne, & mœurs desquels à present vsent les Polognois. fueil. 105.a
11 Du païs de Hõgrie & façons de vie des Hõgres. fueil. 107.a
12 Du pays & royaume de Boësme, mœurs & religion des Boesmes. fueil. 109.a
13 De la Germanie: & diuerses coustumes & mœurs des peuples qui sont en icelle. f. 111.a
14 De l'estat, mœurs & conditions presentes du pais d'Allemaig. fueil. 116.a
15 Du pays de Saxe, des mœurs & coustumes des Saxons tant anciens que modernes. fueil. 119.a
15 Du pays de Westphalie, & iuges estal lis sur les Westphaliens par l'Emp. Charles le grand. fuei. 122.b
16 De la Franconie ou France orientale, & diuerses façons des habitans d'icelle. f. 123.a
17 Du pays de Sueue des mœurs tant anciennes que modernes des Sueu. fueil. 126.a
18. Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de leurs loix anciennes & mœurs desquelles on y vse à present. fueil. 131.a
19 De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule & de la police par luy instituée en Rome. fu. 137.a
20 Du pays de Ligurie, ou Geneuois & anciennes façons de vie des Liguriens. f. 146.a
21 Du pays de Toscane: & anciennes mœurs des Toscans. fu. 147.a
22 De la Lombardie, mœurs & façõs des Lombardz & comme ilz passerent en Italie. fueil. 148.a
23 Des loix des Lombards. fu. 151.a
24 Des Venitiens & leurs origine & bastimens de leur cité. fu. 154.a
25 Des magistratz anciens & modernes de Venise, & de la police & estat public d'icelle. fu. 157.a
26 En quel temps furent esleuz les premiers ducs à Venise & le Moyen de proceder à l'election. fu. 162.a
27 De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galathes. fu. 167.a
28 De la Gaule, & mœurs des Gaulois. fueil. 170.a
29 Des François, de leurs mœurs & origine, & comme ilz se feirent seigneurs des Gaules. fu. 175.b.
30 Des loix anciennes des François. fu. 181.a
31 De la grande, riche, & populeuse cité de Paris, commencement d'icelle, mœurs, & coustumes des Parisiens. fu. 184.a
32 Continuation de la police, & façons de faire des Parisiens. fu. 188.a
33 De l'vniuersité de Paris, loix, institutions fondation & priuileges d'icelle. fu. 191.a
34 Des Bourguignons, mœurs & façons anciennes d'iceux, leur origine, conquestes, & courses, & en quel temps est-ce que ilz conquirent les gaules. fu. 193.b
35 Quelz estoient les Gaulois tenans le pais à present Bourguignon, la conqueste d'iceluy, les loix, & quelz princes y ont commandé auant que le Roy en fut souuerain. f. 197.a
36 Des Suisses, origine & mœurs d'iceux. & s'ilz sont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. fu. 202.b
37 Quel a esté le succez des Seigneurs d'entre les Suisses, & cõme ilz se sont soustraictz de l'obeïssance des Empereurs & de leurs Princes. fu. 207.a
38 Des Flamans, leur origine, mœurs, & façons de faire. fu. 212.a
39 Des pais bas, coustumes & façons des hommes qui habitent en iceux, qui est en la region Belgique. fu. 216.b
40 Des Normans & Marcomans, & leur origine, & courses en plusieurs lieux. fueil. 221.a
41 Des courses des Normandz, & comme ilz s'arresterent en Gaule, & des terres par eux conquises. fu. 225.b
42 Du pais d'Aquitaine, peuples & nations d'iceluy, meurs, façons, & origines de tant de peuples qui y habitent. fu. 229.a
43 Du reste des pais de Gascoigne, & d'où viẽt ce mot Gascon. fu. 233.b
44 Du Royaume d'Espaigne, & mœurs des

Espaignolz. *fu.238.a*

45 *De Lusitanie,& anciennes mœurs des Lusitaniens.* *fu.241.b*

46 *Des pais insulaires d'Angleterre, Escosse & Irlande & plusieurs autres Isles, ensemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelle.* *fueil. 243.b*

47 *Description d'Escosse, & mœurs du peuple Escoßois.* *fu.246.b*

48 *Des diuerses Isles de la mer & des peuples habitans en icelles.* *fueil. 249.b*

DES TERRES NEVFVES, QVATRIESME PARTIE DE LA TERRE.

Liure Quatriesme.

1 *DV flux & reeflux de la mer, soit Oceane ou mediterranée, & d'où il procede tous les iours & des courantes impetueuses des eaux pres le haures, mesmement és Indes Occidentales.* *fu.257.a*

2 *Des terres de labeur, ou Labradour Bacaleos & Isles voysines, auec les mœurs, & façõs de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premièrement descouuertes.* *fueil.260.b*

3 *De la nouuelle france, contenant Hochelagà., Canada, Saguenai & la Floride. & des peuples qui y habitent* *fue.266.a*

4 *Des peuples Septentrionnaux dés la Floride, iusqu'à Temistitan, le long de la riuiere des Palmes: & de l'Isle nommé Malhado:* *fueill.271.a*

5 *Du Royaume de Mexique, mœurs, & façõs de vie des habitans en iceluy, & comme les Espaignolz l'ont conquis.* *fueill.273.b*

6 *De l'Isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitẽt.* *fue 280. a*

7 *Des Isles de Cuba, & Espaignolle, descouuerte d'icelles, & mœurs des habitãs.* *f.284.a*

8 *Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & coustumes des peuples qui y habitent, & de l'Isle des sacrifices* *f.291.b*

9 *Des Prouinces d'Vraba, Baragua, & Dariẽ Parie, Cuman, & Cubagua, & des mœurs des peuples compris en icelles.* *fue.295. a*

10 *Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres & façons de vie.* *fue.300.b*

11 *Description du Peru, descouuerte d'iceluy, richesses, mœurs, religion & coustumes des habitans.* *fue.303.b*

12 *Des grandes richesses du Peru, la trahison d'Atabalipà, & cõme il fut mis à mort par la sentence de Pizarre.* *fue.309.a*

13 *De la grand cité du Cusco au Peru & guerres auant que les Chrestiens la gaignassent & mœurs des peuples qui y hab.* *fue. 311.b*

14 *De la Prouince de Colao, mœurs des habibitans d'icelle: & en general des façons de ceux qui se tiennent au Peru.* *fue.314.a*

15 *De Panamá, & en genral de tout le pays Indien obeissant aux Espaignolz, & consideration des peuples qui y habitent.* *fue. 317.b*

16 *Du pays de l'Amerique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle.* *fue.223.a*

TABLE DES NOMS ET CHOSES PLVS MEMORAbles contenues en ce present œuure, le nombre marque le fueillet: & la lettre a. la premiere page. b. la seconde.

A

AAge des peuples d'Afrique. 22.a

Abillement des Ianissaires. 71.a

Aborigenes. 246.a

Abraham et sa semence esleuë par le Meßie. 2.a

Abstinence. 40.a

Accusations. 200.a

Accouchées. 281.a

Acoustrement des femmes. 290.b

Accridophages. 16.b

Adamites. 110.b

Adiornements. 182.a

Adorateurs du Soleil & Lune. 2.a 273.b

Adorez Roys. 26.b
Adulteres & de leur peine 11.a 34.b 41.a.65.a.73b.281.a.308.a
Aduates. 212.a
Aduatiques. 206.b
Afranchissements. 200.a
Africans idolatres, paillards, malades & bons marchands. 21.b.22.b
Afrique de la description & diuision d'icelle 19.a.27.b
Agion. 143.b
Agouioudà peuple. 268.a
Air infect. 50.a.62.a
Aigues Cauldes cité 234.b
Alans. 196.a
Alboin Roy. 309.a
Albis fleuue. 109.b
Alces. 102.b
Alcoran. 69.b
Alcoranistes. 63,b
Alemaigne. 111.a
Alemans. 112.a.116.a.211.b
Alemande langue. 110.a
Alexandre le grand. 95.b
Alfrede Roy Angloys. 227.b
Almagro. 304.a
Amazones. 18.b 293.b
Ambition. 109.a
Amedà arbre guerissant la peste. 269.a
Ame doit estre obeye par le corps. 49.b
Amendes. 134.b.177.a
Amitié des Egyptiens vers leurs Roys. 9.a
An desparty. 22.a
An deprobation. 37.a
An de iubile. 34.b
An reduit en 12. moys. 142.a
Anauares peuple. 722.b
S. André adoré. 93.b
Angleterre diuisée. 227.b
Angloys. 245.a
Animaux admirables. 251.b
Antioche & du premier siege en icelle 75.a
Antipodes. 253.a
Antiquitez en Afrique. 22.a
Antiquitez de bordeaux. 231.b
Apennin mont. 139.a
Apollon. 83.a 95.a
Apostres & de leur election. 74.b
Aquilée cité. 139.a
Aquitaine gastée par les Normands. 224.a 229.b.230.a
Arabarie Roy. 222.b
Arabie & de sa diuision. 27.b 62.a
Arabie ditte Sabée. 1.b
Arabes. 14.a.21.a.22.a.28.a.38.a
Aragon en espaigne. 238.b 96.b
Aragonnois. 170.b
Araxe fleuue. 58.b
Arbace vainquit Sardanapale. 44.b
Arbre fabuleux. 247.b
Arbre sans nœud au mont Atlas. 4.a
Arc. 302.b
Arcades. 137.a
Arche du Noé. 1.b
Archeueschez et Eueschez de Cascoigne. 232.a
Archiducz d'Austriche. 136.b
Arcueil. 185.b
Areopagites. 78.b
Areiti chansons. 286.b
Argent. 81.a.141.b
Argipéens. 61.b
Arithmeticque. 11.b
Aristote & de sa mort. 88.a
Arles royaume. 199.a
Armes. 91.b 302.b.316.a
Armes offensiues du Mexiacn. 277.a
Armes deffensiues. 276.b
Armes des Arabes & Perses. 29.b.45.a
Armes des Troglodites. 15.a
Armes des Tartares. 64.a
Arminigeois peuples 236.a
Armeiques peuple. 231.a
Armenie. 38.b
Arnande. 198.b.40.a.53.a
Arres. 135.a
Arrest en quelle sorte esto it donné en Egypte. 10.b
Arsacé deliura son pays. 41.b.42.b
Arsenal de Rhodes. 86.b.
Artaxersé fait roy. 44.b
Artomiques. 231.a
Arts mecaniques. 142.a
Artisans 11.a.

Artisans honorez & prisez. 79.b.145.b
Artisans d'Egypte. 10.a
Artisans quatriesme ranc des Indiens. 48.b
Aruspice. 142.a
Asie. 27.b
Asile. 141.b
Asnes sauuages. 93.b
Asne & du sacrifice à luy faict. 35.b
Aßirie & des mœurs des Aßiriens. 31.b
Astres & Astrologie. 32.a
Asur abonde en Guinée. 27.a
Atabalipà. 309.a
310.a.311.a
Athenes. 78.a
Atlas & Atlanticus. 14.b
Atté Roy. 95.a
Attile. 108.a
Aubene en France. 56.a
Auguste Rauracienne. 211.a
Augustin. 245.a
Augustins. 5.b
Aumosnes. 247.b
Auorter. 285.b
Auses & de leur bestise. 14.a
Ausonie. 137.a
Ausone Poëte. 232.b
Austriche. 96.a.136.a.105.b
Auuergnas. 96.b

B

Bacaleos. 260.b. 262.b.
Bacchanales 111.a. 147.b.
Basle 210.b
Bahaboni fleuue. 284.a
Bains. 210.b
Baian Chinsan. 67.a
Baiazeth surnommé foudre du ciel. 43.a
Bailliages distinguez par comtez. 133.b.
Baiser. 45.b.
Balaine. 107.b
Balle ou Pellotte. 288.b
Baleares. 250.a
Balle. 205.a.
Baloter. 82.b
Balotes. 159.a.b
Bancz & sablons. 13.b
Bande foudroyante. 223.b
Bandoliers. 237.b
Banquets des nopces. 296.b
Banquetz des Numidiens. 21.a.60.a
Banquet sobre pour vne espousée. 45.a
Banquetz des Indiens. 53.a.
Banquetz sobres en Guienne. 183.b
Banquetz. 298.b
Banqueter & façons. 8.a
Baraga prouince. 295.a
Barbares subietz à la peste. 22.b. 182.b
Barbarins. 26.a
Barbarie des anciens. 4.a.19.b
Barce ville. 14.b
Barques des Canadiens 266.b
Barques d'osier. 248.b
Barquerottes des Indiens. 49.a
Basatz cité. 233.b
Basques. 234.b
Bastards. 135.a
Bastard. 88.a
Bastardz non tenuz de recognoistre leur pere. 79.a
Bastiments des Canibales. 302.a
Bastiments superbes des champs. 118.b
Bastiments superbes. 24.a
Bastiments chiches. 72.a
Bataille des Troglodites. 15.a
Bataille & forme de ce faire. 65.a
Bauiere prouince & de leurs loyx & mœurs. 231.a.172.a
Beduins ausquelz les Arabes ont succedé. 37.a
Belgicque region. 216.b
Bengalà Royaume. 46.b
Berite cité. 234.b
Beristz. 95.b
Berne seigneurie. 207.a
Berne par qui bastie. 204.b
Bertold. 204.b
Bestes cruelles d'Egypte. 3.b
Bestes d'Afrique. 4.a
Beste non nuisible. 248.b
Bestise des Egyptiens iadis. 12.a
Betis. 239.a
Betique prouince. 239.a

Biarmie, Biarmiens. 94.b.69.b
Biarnois peuple. 234.b
Bisans. 102.b
Biscains. 240.b
Bithinie. 69.b
Bithume. 292.b
Blancs & noirs & de leurs façons 26.b
Blasphemateurs & de la loy contre eux. 33.a
Boccoride legislateur. 11.a
Boccoris Roy 35.b.
Bœufz adorez. 57.b.
Bœufz indiens. 17.a.
Boesmes anciennement dits Slaues. 105.b
Boesme. 109.a
Boies peuple. 109.b
Boiens. 131.a
Boire. 297.b
Boisson. 245.b. 280.b
Boitij prestres des Indiens. 286.b
Boleslaz fait roy. 106.b
Bordeaux. 232.a.233.a.b
Bordeax abonde en huistres. 233.b
Bourbonnois. 109.b
Bourgeois. 117.a
Bourgeons dicts Bourguignons. 194.a
Bourgongne vnie à la couronne de France. 202.b
Bourguignons, & de leurs mœurs, origines, conquestes & courses 193.b.199.a
Bourgmestres consulz. 118.b
Boristhene fleuue. 194.b
Boson Roy. 202.a
Bout de l'an 300.b
Bonzi. 282.b
Bracmanes. 49.b.
Bramins sacrificateurs. 54.a.58.a
Brebis sacrifiées. 83.b
Bresil & Bresiliens. 17.b
Bretons. 246.a
Briefueté de parolle. 81.b.
Bruges ville. 214.b.225.b
Bruine gaste les pays. 16.b
Bude ville. 108.a
Budins peuple. 61.a
Bulgares. 224.a

C

Cabale. 171.b
Cacan nom de dignité. 131.a
Cacique Roy & seigneur 287.b
Caen. 229.b
Caiabo Prouince. 284.b
Caire est Babilone iadis nommée Heliopoli. 7.a
Caironan cité. 20.a
Calis. 241.a
Calidonie. 246.b
Calicuth cité. 53.b
Caldéens. 32.a
Calumniateur. 10.b
Cambron. 213.a
Cambalu cité du grand Cam. 47.a
Cambaie Royaume. 51.b
Camoles peuple. 274.b
Camotheia Isle. 284.a
Camp, & de la police & iustice en iceluy 43.b 71.b.
Canadà. 261.b 266 a
Canadiens. 255.b 263.a
Canal de Negropont. 259.a
Canaries. 23.a. 24.a & b.25.a
Candie Candiotz. 84.a 85.a
Canibales & de leur façons de viure, 300.b 301.a
Canoes bateaux. 289.a
Canonor Royaume. 52.b
Canonizez Roys. 264.a
Cantons ligues. 207.a
Cantons. 139.b
Cap des Ratz. 265.a
Cap de pré. 266.b
Cap de bonne esperance. 27.a
Capha cité par les Turcz possedé. 3.b
Cappes de bearn. 239.b
Capitaines de Paris. 190.a
Captifz dismez. 119.b
Caraconni pain. 267.a
Carracteres latins 21.b 91.a
Carinthie prouince. 131.a 136.b
Cariamairi peuple. 301.a
Caribes. 292.a 300.b
Carline fort. 270.a
Carouannes. 29.b

Carpathie montaigne. 105.a
Carthaginois desloyaux. 22.b
Carthaginois en Espaigne. 241.a
Castille d'or & des prouinces comprises en icelle. 2.a
Cathaloigne en Espaigne. 96.b
Cathaiens. 51.a
Cathéens. 50.b
Cathalenches. 272.b
Catheloigne. 238.b
Caualarie. 143.b
Caxamalcà & Caxamalquiens. 306.a
Cazabi pain. 285.a
Cazalbus. 45.b
Cecrops premier bastist Athenes. 78.a
Cedre arbre fort precieux. 13.a
Cecale Royaume. 27.a
Celibat detesté. 81.b
Celtes. 167.b
Celtiberes Aragonnois, 170.b
Celtogalatie. 231.b
Cemis. 285.b
Censeurs. 144.b
Cercle celestes. 254.b
Ceremonies. 8.a. 34.b. 279.b. 297a. 308.a 309.b
Ceremonies funebres en la mort des Rois d'Egipte. 9.a
Ceremonies nuptiales en Gascoigne 237.a
Cæsar viola la liberté. 144.b. 185.a
Ceul Royaume. 52.a
Ceuola pays. 273.a
Ceuoliens. 273.b
Chaleur cause de la noirceur. 47.a
Chambre d'enquestes. 177.a
Chambre legale. 215.b
Chambres assemblées. 177.b
Chansons. 265.a
Chantres. 306.b
Chappelletz à dire oraison. 283.a
Charbonniere. 213.a
Chariots conduits par des serfs. 95.a
Chariotz & sur iceux combatre. 169.a
Charité recommandée. 10.b. 33b. 43b
Charles de Moy lieutenant de l'Admiral. 268r.a
Charmes. 297.b
Chartrains. 227.a
Chasse des Roys d'Inde. 48.a
Chasse exercice ordinaire. 21.b
Chasse subtille. 16.a. 63.a
Chasteté. 303.b
Chastelet de Paris par qui edifié. 188.b
Chauffage de fiente. 62.a
Chersonesse. 56.b
Cheualiere. 172.b
Cheualiers de nostre Dame. 102.b
Cheuaux immolez. 60.b
Cheuaux d'Arabie. 20.b. 29.b
Cheure immolée. 82.b
Chicheté. 64.a
Chiluchimà. 311.b
Chipre. 87.b
Chir Isle. 83.b
Choses comme furent inuentées. 3.a
Chœur entrée dudit interdit aux lays 79.a
Chrestiens. 309.a
Chrestiens & de diuerses sortes en leuant. 37.b
Chrestiens & de leur origine. 74.b 88.b
Chrestiẽs apellez payẽs des Tartares. 63.b. 72.a
Chrestiens gardes du Roy du Pegu. 56.a
Chri. Colõb. premier descouureur des isles. 284.a
Ciambà region. 67.a
Cibaui montaigne. 284.b
Ciboire. 76.b
Cichoriens. 265.a
Cichores & de leurs religion & mœurs. 263.b
Ciel et du mespris d'iceluy dés le premier aage. 1.b
Ciel nuageaux. 246.a
Cimbres. 206. 114.a. 212.b
Circoncision. 294.a
Cire. 294.a
Cire parlant à son pere. 45.a
Citoyens. 117.a
Citoyẽs & du moyẽ d'en sçauoir le nõbre. 68.a
Citrins. 4.a
Clergé vsurier. 40.a
Clergé c'est sort & choix. 75.a
Clermont en Auuergne. 96.b. 196.b
Client. 140.b
Climatz & de leur influence à la preface.
Clochettes. 105.a
Clotilde. 201.b
Coiffure des femmes. 64.b

Colom. marinier. 260.b
Colon Royaume. 55.b
Colonnelz. 19.a
Combats par ieu. 85,b.90.b
Combatz à pied. 109.a
Combat de filles. 14.a
Combatre. 231.b.274.b
Comes peuple. 274.b
Cometes. 299.a
Comete presageant la mort. 310.b
Commandements de la loy. 33.a
Commun entre les Panchaiens. 30.a
Communion souz les deux especes. 110.b
Communion aux enf. ns. 40.b
Communaulté de freres.
Conf ßion de foy de Mahometistes 72.b
Confeßion publique. 283.a
Conilz. 250.b
Consanguinité. 133.b.152.a
Conseil Royal. 215.b
Conseil des Roys & quelz hommes y estoient appellez. 48.b
Conseil prouincial. 215.b
Consecration des Romains. 55.b
Consignation. 152.a
Consulz. 162.b
Consulat. 188.b
Consulz. 153.b
Conspiration contre les Chrestiens. 309.a
Constance de capitaine. 308.b
Constantinople. 85.b.87.a
Continence des prestres. 53.b
Comté de Flandres dicte charbonnire. 182.b
Core mesure. 81.a
Conrad Roy. 202.a
Corps mortz donnez en gage pour les debtes. 13.a
Corps doibt obeyr à lame. 49.b
Corps en combat. 81.b
Coruées. 132.b
Courantes, 259.b.269.a
Course de Torreau. 234.a
Cour de Parlement & de ceux qui s'y peuuent asseoir. 177.b
Couronnement. 188.b
Coustumes de Paris. 190.a
Coxumel. 294.b
Cracouie cité. 105.a
Crete isle. 84.a.85.a.86.a
Crieurs & porte chapes. 12.b
Crimes & punition d'iceux. 58.a.152.b
Criminelz gardez cinq ans. 170.b
Crocodiles. 300.a
Crotone ville. 139.a
Cruauté des Lappons enuers les enfans. 81.b
Cruauté. 15.a
Cruauté du Mexican en bataille. 277.a
Crisoprase ou verdoyant. 5.a
Cry de Haro. 184.a
Cubà isle Espaignolle & des peuples d'icelle. 283.a.289.b
Cubague. 295.a
Cudruagui Dieu. 268.a
Guiaios peuple. 272.b
Cumer region. 275.a
Cuinaquirò 275.a
Cumane. 295.a
Cumanois. 299.a.300.a
Curtie. 71.a
Cuscó Roy, & de la cité & peuples d'icelle. 311.a.312.a
Cybelle. 105.a
Cyclades. 157.a
Cylindre. 157.a
Cymbres. 168.a.b.170.a.298.b
Cynamines. 17.a
Cynacephales. 50.b

D

Dieux Egyptiens. 7.b.12.b
Dieux honorez. 59.a.90.a.252.b
Dieux habitans aux boys 104.b
Dieux infernaux. 15.a
Dieux moindres entre les Goths. 92.b
Dieux presidents aux moys, 32.b
Dieu veut estre honoré en ses saints. 76.a
Diette vray remede de toute maladie. 12.a
Differens & forme d'iceux vuider 48.
Digamie. 281.a
Dimanche. 76.a
Disme. 81.a

Dißimulateurs. 85.a
Dißipateurs du patrimoine .29.a
Diuination. 94.a
Diuorce deffendu aux Chrestiens. 76.a
Dixaines. 143.a
Daces. 224.a
Dalmates. 166.a
Dalmatie Esclauonie appellée. 106.a
Dances en sacrifiant. 52.b
Dance en arces. 85.a
Dances. 264.a.298.a
Dancer propre aux Occidentaux. 297.b
Dames. 91 b
Dannemarch. 224.a
Danoys. 224.a
Danube, & de son cours. 303.b
Darie auec quelle ruse vint au royaume. 44.b
Darie cõmẽt mys en fuyte par les Scythes. 58.b
Darien prouince. 295.a
Debtes quittes nouueau Roy. 84.a
Deceder sans enfans maudies. 79.a
Decurions. 139.b
Delays. 200.b
Denys Dieu. 28,b
Depost. 135.a
Departement des Gaules. 230.a
Deruis saints 73.a
Deserts. 20.b
Desert de Camul. 256.a
Despance de funerailles. 12.b
Destroit des trois freres. 256.a
Destroit de Castille. 258.b
Diuineresses. 170.b
Deuinenrs. 286.a.281a.b.297,b
Deuotion. 135.b
Deuotion superstitieuse. 178.b
Diable. 54.a
Diable instruit les deuins. 297.a
Diable adoré. 53.b
Dictature. 139.b
Dictamine herbe. 84.b
Dieu adoré. 53.b.285.b
Dieux chassent l'vn l'autre. 95.a
Dieux des Mexicans. 277.b
Dieux des Perses. 45.a
Dommage donné par les bestes. 134.b
Donacona Roy. 267.a
Donations. 151.a.200.a
Doriens. 231.b
Dordonne Riuiere. 232.a
Douaires des femmes d'Ethiopie & abrogation d'iceux. 6.a.76.a
Douze pairs de France. 183.a
Drachme. 79.a
Dracon & de ses loix. 78.b
Drogues. 135.b.191.b
Druides & cheualiers. 172 b.18.a
Ducz. 133,a.162.a.163.a.180.a
Dueil apres la mort des Roys d'Egipte. 9.a.55.a
Dueil public. 83.b
Dueil en Hongrie. 108.b
Dueil de Roy. 311.a

E

Eau principe de tout, & difference d'icelle. 257.a
Eau adorée. 265.a
Ebene bois precieux. 47.a
Ebudes, & de leur Roy. 249.b
Ecbatane cité. 38.b
Echo. 300.b
Eclipse de Soleil. 299.a
Edifices pauures. 53.b
Editz des Tartares. 62.b
Ediles. 189.a
Egipte region d'Asie. 6.b.& 9.b
Egipte. 3.b.4.a.6.b
Egipte escole des sçauants. 8.a
Egiptiens. 36.a
Eglise Chrestienne, sa police, & immunité des Eglises. 75.a.132.a
Eglise Françoise. 183.b
Eglise S. Marc de Venise. 165.a
Electeurs & de leur creation. 163.b
Election. 163.b
Emilie pays. 145.b
Empereurs Roys d'Arles. 202.a
Empoisonneurs, & de leur punition. 33.b.151.b 182.b
Enchanteurs. 264.a
Enfans perdus. 71.a
Enfans rebelle. 133.a
Enfans exposez. 67.a
Enfans ne succedent aux peres. 53.a
Enfans nourris aux lettres. 281.a

Enfans successeurs en Turquie. 73.b
Enfer. 74.a.282.b
Engagements. 134.b.200.b
Enterremēt des Nasamones, & des Tartares. 14 b.66.a.15.a
Eoë mer de Cathai. 27.b
Enseigne en guerre. 71.b
Ephores Magistrats Indiens. 48.b.80.b
Equateur habitable. 19.a.254.a
Equité d'Egyptiens. 10.a
Erreurs damnables. 40.b
Eschevins. 189.a
Esclavonie & Dalmatie. 106.a.111.a
Esclavon peuple. 105.b
Esclaves en France. 182.a
Esclaves non receuz en tesmoings. 33.b
Escoles quelles iadis. 45.a.73.a
Escoles publiques. 285.b
Escosse & Escossoys. 246.b
Esurgui. 267.a
Espaigne & mœurs des Espaignolz & Roys d'Espaigne sortis des Goths. 96.b. 138.a.241.a 260.b
Espaigne ditte Aragon. 2.a
Espagnolle Isle. 285.a
Espaigne nouvelle. 284.a
Esprit malin. 282.b
Espiceries de quel pays. 52.b
Espousée, & banquetz d'icelle. 45.a
Esséens moynes. 37.a
Estatz d'Ethiopie, & Caliculth. 6.a.54.b
Estats entre les Indiens. 48.a.& b
Estrangers comment receuz. 267.b
Estrange façon de pleurer. 236.b
Etheges race des Arabes. 20.b
Ethiopie, & mœurs des Ethiopiens. 4.b.6.a
Ethiopiens assaillis par lyons 15.b.250.b
Ethie general de l'armée. 201.a
Euangile preschée aux Indes. 53.b
Eubée isle. 78.a
Euec bigourdan fondateur du Royaume de Navarre. 235.a
Euesques Ethiopiēs ont la croix qui les precede. 5.b
Euesques Armeniens tous moynes. 41.a
Euesques dependent du Pape. 75.b
Eufrate fleuve. 31.a
Europe. 77.a
Exaction nulle en Egypte. 9.b
Exactions des Roys sur le peuple. 44.b
Exactions excessives entre les Tartares. 64.a
Exercices violans dangereux. 12.a
Expiation des Iuifs. 34.a
Extase en charmant. 297.b

F

Faim aveugle. 16.a
Fai-neatise des hommes en Egypte. 7.b
Fard des femmes. 60.a
Farine de poisson en lieu de pain. 32.a
Faulsaires, & de leur opinion. 11.a
Feciaux. 142.b
Femmes esgales aux hommes, & dessendu de se trouver avec les hommes. 141.b.74.a
Femmes se consacrans. 55.b
Femmes ayans plusieurs marys. 55.a.79.a
Femmes eschangées entre les marys. 55.a
Femmes servans les Roys. 47.b
Femmes suivants leurs marys. 301.b
Femmes & de la multitude d'icelles. 53.a
Femmes respectées par leurs marys. 74.a
Femmes peu respectées. 273.b.
Femmes tuans leurs enfans. 281.b
Femmes plus laborieuses que les hommes. 268.b
Femmes guerrieres. 40.a.248.a
Femmes & de leur pudicité. 34.a
Femmes s'exposans à la mort pour leurs maris. 89.b
Femmes des Guidanes se prostituoient à chacun. 14.a
Femmes non receues à tesmoings. 33.b
Femmes de Bigore tondues. 235.b.
Femmes grosses. 11.a
Femmes menstrueuses. 34.a
Femme & de sa creation. 1.a.50.a
Femmes non veues que enceintes. 81.b
Femmes Zabiques chartieres. 14.b
Femmes marquées au front. 90.a
Femelle aide à la generatiō avec sa semēce. 11.b
Feries. 81.a
Ferdech Royaume. 57.b
Fernand Cortez. 279.a.b
Fernandine isle. 289.b
Festes solennelles des Iuifz. 35.a.
Festes solennelles en Cananor. 53.a

Festes & leurs violateurs. 133.b.
Feste pour deffaite. 166 a
Festins. 298.b
Festins du duc de Venise. 160.b
Feu sert de baptesme en Ethiopie. 6.a
Feu honoré. 65.b
Feu remede des maladies. 23.b
Feu tiré du bois. 289.b
Feu adoré. 94.a
Feu mis en maison. 135.a
Filz ne succede au Roy. 54.b
Filles Cumanoises. 296.a
Filles & combat d'icelles. 14.a
Filles ne sont espousées vierges. 24.b
Filles consacrées. 58.a
Fille de Lacedemone, & de leur exercice. 81.a
Filles mariés sans rien. 83.a
Filles occises par leurs peres. 272.a
Fimmarchie. 94.b
Finance de mexique. 279.a
Flamans, leur origine & mœurs. 212.a.b
Flandres Flamans. 213.a.b.114.a
Flamine. 142.b.
Flandebert. 214.a
Fleches enuenimées. 299.a
Fleustes en combat. 81.b
Fleuues. 257.b
Fleuue iourdain. 263.b
Fleuue d'Eden. 257.a
Floride. 260.a.263.b.266.a.269.a.b.
Foix prouince. 234.b
Fontaines diuerses. 306.a
Fontaines pour la santé. 251.b
Fortunées isles. 24.b
Forestiers comtes. 214.b
Foulques Roy. 202.a
Foy plantée premierement en Asie. 76.b
Franc & affranchy. 120.b
François Pizarre. 305.a
François, & de leurs loix, & armes. 181.a
François chassez des Gaules. 179.a
François suietz au Capricorne. 177.a.b.
François de leur origine & nom. 178.b
François leur estat est composé de trois. 180.a
France nouuelle. 266.a
François hernandes 205.a
Franchise. 55.a.61.b.132.b.283.b
Frelons. 15.b.
Fribourg par qui basty. 210.a
Froé magicien. 93.a
Fruit à faire pain. 252.b
Fuite en guerre. 64.b
Funeraille à la mort des roys d'Egipte. 9.a
Funerailles. 12.b.26.b.83.b.
Funerailles sauuages. 89.b
Funebre aux Emp. auec pompes. 144.b
Fuyards. 115.a

G

Gadure fleuue. 86.b
Gaiac. 289.b
Galatie & Galates. 167.a
Galathée. 231.b
Gambre Royaume. 26.a
Gambriens sorciers. 26.a
Gand ville. 215.b
Gantois. 215.b
Garamantes peuple de Lybye. 14.a
Garde-couche, 74.a
Gariglien fleuue. 138.b
Garnisons. 106.b
Gascoigne, 231.a.232.a.234.a.237.b
Garonne Riuiere 232.a
Gastadours indiens 306.b
Gaule & Gaulois. 170.b.& 171.a.b.182.b 194.a.197.a.203.a
Gaulois. 162.a.167.a
Gaulois en bataille. 81.b
Gaulois habitans en Italie. 1[illegible].a
Gaule Belgique. 21[illegible].b
Geans. 1[illegible].a
Gedrosie Prouince. 30.b
Gelons peuple 6[illegible].a
Gendarmerie. 183.b
Genseric Roy. 19.b
Genes 138.b
Genie. 14[illegible].a
Gentilz hommes. 111.b
Geographie à la preface.
Geometrie prisée en Egipte. 11.b
Geoffroy roy. 223.b
Gerad de Roussillon. 202.a
Gerion. 23[illegible].a.250 b
Germanie. 111.a.116.a
Gers fleuue. 236.a

Georgiens quelz & de leur pays. 39.b
Gesan cité. 29.a
Getes. 91.b
Giapan isle, & des peuples y habitans. 272.a
Gibaltard & de son destroit. 3.b
Gibelins. 132.a
Guienne prouince. 232.b
Gurse cité royalle. 84.b
Goa isle. 52.b.
Gobeletz testes d'hommes 59.a
Goddan Dieu. 149.b
Gog. 92.b
Gomachucò prouince. 39.a
Gondebauld. 201.b
Gots, de leur oregine, mœurs, & religion. 91.a 93.a.196.b.291.a
Goulphe de la chaleur. 266.b
Goulphe Arrabique. 17.a
Goulphe S. Michel. 305.a
Gouuernement d'Egipte. 9.b.
Gouuerneurs discordans. 304.a
Goxo roy de l'isle de Giapan. 272.a
Grand conseil. 280.a
Grands se façonnent selon les mœurs de ceux qui les manient. 8.b
Gratter & de la façon de se gratter. 47.b.
Grece. 78.a.139.b
Grecs differens. 32.a
Grenade pays. 273.a
Grotesques maisons des Brachmanes. 49.b
Guaixamacar occis par son frere. 304.b
Guay herbe. 264.a
Gualdupes & de leurs mœurs. 263.b
Guede 246.a
Guelphes. 132.a
Guerre & de la condition de ceux qui sont prins & qui y meurent. 25.a.34.a.79.b.
Guerriers. 274.b
Guerre & des dignitez en icelle. 140.a
Guibray 229.a
Gundebauld legislateur. 199.a
Gundioque roy Arrien. 201.a
Guzule prouince. 24.a
Gymnites 16.a.b
Gymnosophistes philosophes Indiens. 49.a

H.

HAbits diuers des Indiens. 47.a
Habits d'Euesque. 75.b
Habillements riches & modestes. 50.a.74.a
Hadingue Dieu. 93.a
Hayti arbre. 296.a
Haïty isle. 285.b
Haitiens. 285.a
Haly alla en Perse. 45.b
Halyate roy. 81.b
Hanetons. 15.b
Hannibal. 231.b
Harpe en bataille. 81.b
Hea Royaume. 23.a
Hebrieux seuls vrays adorateurs. 33.a
Heluetiens. 202.b 203.a
Heluetiens. 131.b
Henry 1. & 4. 204.b
Heraux. 142.b
Herbe causant la mort. 251.b
Herbe priuant de sens. 286.a
Hercinie forest. 109.a
Hercules Lybien 239.a
Hercules surnommé Lybien sorty d'Egipte. 4.a
Hercule a peuplé la Gascoigne. 231.a.b
Herduel pere de Sophy. 46.a
Heresie des Saducéens. 36.b
Heretiques. 67.b
Heritage esgal. 145.a
Heritages. 135.a
Hesperie. 137.a
Heures canoniales. 75.b
Hiacinte pierre precieuse. 5.a
Hidalgue. 240.a
Hierusalem frequentée & prinse. 38.a
Hieroglipbiques. 248.b
Hilophages. 16.a
Hipre. 215.b
Hircans. 300.b
Hoch teut Schland. 12.b
Hochelagua. 266.a.267.a
Holocauste. 34.b
Homme & de son origine & creation. 1.a.2.b. 3.a.287.a
Homme à diuerses complexions à la preface.
Hommes sacrifiez. 308.b.
Hommes salez pour manger. 301.b
Hommes monstrueux. 251.a
Hommes sans barbe. 50.a

Hommes immolez. 114.b
Hommes sans ame & sans appetit. 18.a
Homme corrompu de la multitude. 1.b.
Hommes premiers de vie grossiere. 3.a
Hommage. 216.a
Homicides. 10.b. 23 b 200.a
Homar disciple de Mahomet. 37.b
Homar se fit seigneur de Palestine. 45.b
Homar succeda à Mahomet. 68.b
Homere natif de Rhodes. 86.b
Honneurs des Rois 83.a
Hongrie & de leurs estatz. 106.b
Hongrie, & Hongres. 107.a.109.a.206.a 224.a
Horchilouos idole de Themistitan. 278.a
Hospitalité. 240.a
Hostel de Clugny. 185.b
Hugues tyran. 195.b
Huguenots. 110.a
Hugueigabon lac. 284.b
Huns. 107.a
Huracans orages. 289.a
Hussites. 110.a
Hypocrate natif de Languo. 88.b

I

IAcelique, autant que Euesque. 40.a
Iacobns. 5.b
Iaguasses occiseurs de leurs filles. 272.a
Iamaique isle. 301.a
Iambol. 150.b
Iane ville. 57.a
Iane. 137.b
Ianisaires. 71.a
Ianuier appellé. 92.a
Iaques Cartier pilote. 266.a
Iarumà fruit. 301.a
Iberie. 38.b
Iberes 39.b. 229.a
Ibor. 148.b
Icthiophages. 17.a
Idolatrie, & de son commencement en Egypte. 2.a.26.b
Idolatrie monstrueuse. 12.a
Idolatrie des habitans de Iané. 57.a
Idolatiie sotte à la preface
Idolatres croyent vn dieu. 282.a
Idoles. 231.b.264.a 278.a.293.
Idoles du Diable. 302.a
Idole. 310.a.312.a
Iesuchrist pour quoy venu 74.b
Ierusalem. 88.a
Ieusnes ordonnées en l'Alcoran. 72.b
Ieusnes des Indiens. 53.a.
Ieusnes des Armeniens. 40.a
Ieu à l'argent deffendu. 72.a.
Ieu. 280.b
Ieux Istiniens 79.a
Illustres honorez entre les Galath. 168.b
Immortalité de l'ame. 300.b
Impostz estranges. 308.a
Impudicité de filles. 23.a
Impunité des maux cause desordre en l'estat. 10.a
Indes, & des Indiens. 46.b
Indie anciennement appellée Ethiopie. 4.b
Ingellon Ladisla. 102.b
Ingres peuples. 315.a
Inquisiteurs de foy en Turquie. 73.b
Iornandez. 95.b
Iours longs. 94.b
Iours esgaux 284.b
Iphyeme vierge. 60.b
Irlandoys Barbares. 248.b
Isacie vierge. 60.b
Isis Roy d'Egipte. 2.a
Isis aymée de Iupiter. 7.b
Isle S. Iaques. 305.a
Isle de terre Françoise. 266.a
Isles de trrre neufue. 265.b
Isle S. Iaques. 266.a
Isles de Bacaleos. 260.b
Isles fortunés. 24.b
Isles vers le grand Ocean. 57.a
Isles du Goulphe. 30.b
Isles diuerse. 249.b
Ismael planta sa loy par armes. 46.a
Issidons. 61.b

Istriens enuieux des Venitiens. 166.a
Italie & Italiens. 137.a
Iubilé des mariez. 221.a
Iucca racine. 295.a
Iucatan & Iucataniens. 293.a
Iudée. 32.b
Iugementz difficiles à qui sont à decider & iuges de Septentrionaux. 33.a.196.a
Iuges esleuz des plus gens de bien. 10.a
Iugements en Egipte, & la forme d'y proceder. 10.b.149.b
Iugemens en combatant. 108.b
Iubra pays 109.a
Iupiter le pluuieux. 48.a
Iurement par le Soleil 280.b
Iustice corrompue. 23.b
Iustice notable. 24.a
Iustice au camp. 43.b
Iuifz. 162.a

L.

Labrador 260.b
Labourage enchargé aux femmes. 299.b
Laboureurs Egiptiens. 10.a.48.b
Laboureurs Indiens. 118 b.196.a
Lacz salez. 284.b
Lacedemoniens & de leurs mœurs. 82.b.83.a
Laconie & des Lacedemoniens. 90.a
Ladres chassez des villes 34.a
Ladislas. 102.a.104.b.
Laine & des sortes d'icelle. 315.b.
Lăce qui perça le costé de nostre Seigneur. 204.b
Laudoniere capitaine. 269.b
Langues & d'où vint la diuersité d'icelles. 3.a.145.b
Lappie pays. 93.b.
Lappons peuple cruel. 93.b
Larrecins, 11.b.81.b. 280. b
Larrons comme punis. 41.a.73.b.136.b 277.b.288.b.
Lauemens. 72.b
Lays interdictz d'entrer au chœur. 76.b.
Lecteurs Royaux. 193.a
Lectore ville. 236.a
Legats. 79.a.
Lendit de Paris. 193.a
Lesb. 88.b
Le Messie auoit esleu la semence d'Abrahă. 2.a
Lesardz mangez. 300.b
Lettres aymées des Galathes illustrées en la France, & les enfans nourriz en icelles. 169.b.191.a
Lettres patentes du grand Turc. 72.a
Lettres hieroglyphiques. 4.b
Lettres incogneues au Peru. 316.a
Leucotetie. 184.b
Leze maiesté. 277.b
Libelle de repude. 73.b
Libyens & de leurs mœurs. 14.b
Licornes aux Indes. 47.a
Licurgue. 80.b.83.a
Lieux malheureux. 304.a
Lignage humain renouuellé. 287.a
Ligurie pays. 146.a
Ligurie 138.b
Limites de l'Aquitaine. 230.a
Limosin. 231.a.251.b
Littiere, 307.a
Lithuanie & Lithuaniens. 101.a
Litz des Canibales. 302 a.281.a
Litz des Indiens. 315.b
Liris fleuue. 158.b
Liuonie 102.b.103.b
Loges. 63.a
Loise Isle. 262.b
Lot Riuiere. 232.a
Loix bonne & sainctes 13.b
Loix plantées par armes. 46.a
Loy militaire. 11.a.133.a
La loy depend de la vertu. 11.b
Loy establie à cause de la faute. 47.b
Loy contre les Roys. 47.b
Lombardz. 95.b.145.a.151.a
Lombardie. 148.a
Lomines. 239.a
Londres ville. 245.b
Loup. 248.a.
Loups garoux. 61.a.79.b
Luce Roy. 134.b
Lucerne ville. 209.b
Luminabé capitaine. 310.b
Lune adorée. 285.b
Lune cause des flux. 258.a
Lutece. 184.a
Lutheriens sortis des Gotz. 96.b

Lyons assaillans les Ethiopiens. 15.b
Lyocéens peuple. 61.a

M

Maces peuple Libyen. 14.a
Madere habité par les Portugaloys. 24.a
Mages & Sages. 32.a
Mages & de leur tromperie. 44.b
Magistrats d'Athenes. 78.b
Magistrats de trois sortes. 32.a
Magnus roy Goth. 93.a
Mahomet & de son succes. 68.b.88.b
Mahomet en quel temps il vint. 69.a
Mahomet en quel tẽps il fut enterré. 73.a
Mahometistes & de leurs sectes. 63.b.20.b
Malaca Royaume. 56.b
Malagà. 241.a
Maladifs cõtrains à se faire mourir. 251.b
Malcaduque. 22.b
Maladie pediculaire. 16.b
Malades. 15.a
Mal de Naples. 269.a
Maladie. 268 b
Malad e Venerique. 289.b
Malades visitez. 282.b
Malamoces. 163.a
Malhado isle. 271.a
Malles. 181.a
Malicons peuple. 272.b
Maluoisie. 84.b
Mango Cam Empereur. 39.b.67.b
Manne. 111.b
Mannio. 182.a
Maniacles. 248.a
Mange-sauterelles. 16.b
Mansor pontife & roy. 20.b
Marc Anthoine contre les parthes. 41.b
Marbre ancien. 198.a
Marcomans. 221.a.109.b
Marchans Indiens. 306.b
Mariage permis aux prestres d'Ethiopie. 5.b
Mariage des Egiptiens. 11.b
Mariage des Catholiques. 16.b.75.b
Mariage bien gardé. 52.a
Mariage des Indiens. 47.b
Mariage des Cretes. 85.a
Mariage necessaire. 73.b
Mariages. 246.a.278.b. 316.b.308.b
Mariage à quarante ans. 292.a
Mariage sauuages. 251.b
Maris suiuis par leurs fémes a la guerre. 302.b
Maris communicans leurs femmes. 42.a
Mariembourg. 103 b
Mascaret. 58.a
Mars adoré. 25.b
Mars natif de Thrace. 90.a
Marseille & de l'escole. 191.b
Maroc Royaume. 23.a
Matz en bannissement. 209.a
Mauritaniens doux. 19.b
Maxes accoustrez estrangement. 14.b
Mede pays. 38.b
Medecins fort subiets iadis en Egypte. 12.a
Melinde prouince. 27.a
Melanchlénes peuples. 61.a
Membre d'homme adoré. 291.b
Memphis. 7.a
Menteur. 10.b
Mer & de son origine. 287.b
Mer Caspie. 38.b.284.b
Mer de Sur. 295.b
Mer Ionique. 78.a
Mer & des flus & reflus d'icelle. 257.a
Mer d'eau douce. 252.a
Mer d'Irlande. 249.a
Mer rouge. 296.a
Mercies. 223.a
Merouée. 179.b
Meride ville. 238.b
Meroé isle dans le Nil. 5.a
Meschanceté des Lybiens. 23.a
Meschantz multipliez. 2.a
Massagetes sont Scythes. 13.b.60.a
Messages. 89.b
Mestiers. 143.a
Metaux abondent en l'Europe. 78.a
Methotin magicien adoré pour dieu. 93.a
Meurtres. 151.b
Mexique royaume & des peuples. 273.b
Mexiquiens peuple. 272.b.277.a
Miel. 109.b.240.b
Militaire loy pour tenir les soldats en deuoir. 11.a

Miles d'ou vient. 141.b
Mines d'or. 284.b
Mines. 12.b
Mine comment est lauée. 314.b
Ministres d'idoles. 307.b
Miracle à la preface.
Misie. 108.a
Misistrate. 80.a
Modestie des Egyptiens. 9.a
Mœurs des Lybiens. 14.b
Mœurs des Numides. 21.a
Moisson double aux Indes. 46.b
Monde & diuision d'iceluy. 253.b
Monde incorruptible. 2.bb
Monde nouueau. 255.b
Monarchies par sang. 62.b
Mongal region de Tartarie. 61.b
Monnoye incogneue au Peru. 316.a
Monnoye de papier. 51.b.134.a
Monstres. 50.b
Montaignars hommes fiers. 315.a
Montezumá Roy. 279.2
M.ntz. 305.a
Montreal fort en la Floride. 267.b
Mores en Egipte & de deux sortes. 6.b.19.b
Morts iouissent de leurs maisons. 313.a
Mort ignominieuse d'vn Roy. 311.a
Mort & de la condemnation à icelle. 182.a
Mort cruelle contre les Roys mal viuans. 90.a
Mo.ts. 155.b
Morts & du soing d'iceux. 42.a.59.b
Mescouites trompeurs. 101.a
Mosquée riche. 309.b
Mouuement estrange. 295 a
Mouy seigneur de la Milleraye. 266.a
Mouches à miel. 248.b
Moynes Mahometistes. 21,b
Multauefleuue. 109.b
Musicane ville. 47.a
Musique corrompts l'esprit de la ieunesse. 12.a

N

NAger. 302.b
Nakez auirons 289ra
Nape des Turcz. 72.a
Narde. 47.a
Nasamones peuple d'Afrique. 13.b
Natalie chef de Turquie. 42.a
Natolie. 62.a
Natagay Dieu des Tartares. 63.b
Nates. 72.b
Natiuité de Iesuchrist. 76.b
Nauigans recusez en tesmoignage. 58.a
Nauigage. 135rb
Nauarre en Espaigne. 96.b.238.b
Necromantie à laquelle sont adonnez les prestres. 40.b
Negropont. 88.a
Nestoriens. 66.a
Neures peuples. 61.a
Nider teut schland basse Allemaigne. 112.b
Nidrosie. 225.a
Niger fleuue de Senegà. 15.b
Nil & de son estendue. 3.b.303.b
Nisan moys des Hebrieux. 35.a
Noblesse. 116.a.145.a
Noblesse respectée entre les Giapanois. 280.b
Noé. 1.b
Noirs en leur simplicité. 22.b.23.a.26.a
Nomades. 93.b
Nom des femmes. 81.a
Nonnains. 132.b
Nopces. 94.a
Nopçage entre les Perses. 45.a
Nord septentrion. 221 a
Normands & de leur origine & courses. 221.a.225.b.229.a
Nore roy. 224.b
Noron prouince. 235.a
Nouempopulaire. 232.a..a.234.a
Nourriture des enfans d'Egypte. 11.b
Nourriture pauure. 24.a
Nourriture delicieuse en Perse. 45.a.85.a
Noruege & Noruegiens. 224.b
Noruegiens sauuages. 93.b
Nuicts courtes. 94.b
Nuicts semestres. 250.a
Nuict & du trauail en icelle. 94.b
Numides. 21.a.b
Numidie Barbarie. 19.b

O

OBeissance des subiects. 62.b.64b.
Obeissance au Roy d'Ethiopie. 4.b
Obseques d'Egyptiens & Tarnassariens. 12.b.55.b

Obseques en Athenes. 80.a
Obseques des roys des Tartares. 58.a 59.b.66.a.67.b
Ocean difficile à nauiger. 232.b.167.b
Occidentaux de quelz instrumẽts vsent. 299.a
Odorat. 50.b
Odoacre Roy. 96.a
Oenotre. 137.a.b
Oethe mont. 78.a
Oeuures meritoires. 283.b
Ofisibled. 268.a
Office diuin. 76.a
Officiers des rois d'Egypte. 8.b
Offices de ville. 189.a
Offrande pour les pechez. 35.a
Oignement des Insulaires. 24.b
Olimpiens. 79.b
Omarbech. 88.b
Omen Caliphe roy. 20.a
Orages. 62.a 289.a
Oratoire & ornement d'iceluy. 54.a
Ordre saint Michel. 183.a
Ordres entre les Indiens. 49.a
Or. 81.a
Ormuz. 30.b
Orphée tué. 89.a
Osire roy d'Egypte. 2.a
Othon forest. 109.a
Oyseaux passagers. 290.a

P

PAchalchami cité. 310.a
Paccamacà Dieu. 312.a
Pades Indiens. 49.a
Pages predisent les choses auenir. 297.a
Pages medecins. 297.a
Pages des Cumanois couchent auec les mariées. 296.b
Pain de froument. 251.b
Pays bas & de ses coustumes. 216.b
Pays possedez par les Goths en Gaule. 96.b
Pairs de France. 177.b.183.a
Paillards. 65.a.152.b
Paillardise execrable. 110.b
Paix. 50.a
Palais. 306.a
Paluz. 13.a
Pallas fut nommée Tritonie. 14.a
Paliure arbre & herbe. 15.a
Palmiers fertilz. 31.a
Palestine & de son assiette. 32.b
Palatins chassez. 106.b
Palais des princes à qui destinez. 313.a
Panuco pays. 301.b
Pannonie. 96.a.167.a.b
Panchée isle. 29.b
Pape monarque de l'Eglise. 75.a
Papiros arbre. 7.b
Papier. 185.a
Paris, mœurs & coustumes des Parisiens. 184.a
Parie. 295.a
Parlement & de son origine. 177.b
Paradis. 282.b
Parruque. 82.b
Parler au camp deffendu. 66.b
Pariure & peine d'iceluy. 60.a.143.b.10.b
Pardon genral entre les idolatres. 55.a
Parthie prouince & des Parthes. 41.a
Paradis de Mahomet. 74.a
Paradis terrestre lieu de delices. 1.a
Parricides. 11.a
Pasteurs tiers ordre des Indiens. 48.b
Pasques & de deux sortes. 72.b
Patrices. 140.b
S. Patrice conuertit les idolatres en Hibernie. 249.a
Patagones geans. 316.a
Patriarchat & different pour iceluy. 165.b
Pegu cité. 56.a
Pende Roy d'Escosse. 223.a
Penitence. 37.a.283.a
Pentecouste. 35.a
Peresaz roy de Perse. 107.b
Peres vendans leurs enfans. 26.b
Peres tuans leurs enfans comme estoyent punis. 10.b.142.a
Peres ne doiuent laisser leurs enfans sans vaccation. 79.a
Permutation. 94.a
Perses & de leurs coustumes. 84.a
Perles. 57.b.296.a
Persepoly ruinée. 45.a.70.b
Perses & Persans. 45.a.70.b
Peru & des habitans d'iceluy. 295.b.307.a
Pescher & pescherie. 17.b

Pelez esgaux en Giapan. 280.b
Peste. 269.a
Peuple viuant de chair de Singe. 14.b
Peuple diuers en Grece, voy la preface.
Peuple. 141.a
Peucetie. 137.a
Phalange. 84.b
Pharisiens fataux. 36.b
Philaine montaigne. 86.b
Philostrate grand bourdeur. 30.b
Philistins. 32.b
Philosophes des Perses & Indiens. 44.b
Phocéens. 231.b
Phoronce. 80.b.137.a
Phrise Tributaire. 227.b
Pictes. 203.b.246.b
Pie Pape du temps de Tamberlan. 42.a
S Pierre chef de l'Eglise. 74.b
Pierres auec quel engin portées. 316.a
Pionniers. 143.a
Piquiers Allemans. 114.a
Pissant les Turcz sacropissens. 72.b
Plan fleuue. 162.b
Pœnes peuple d'Arique. 15.b
Poetes honorez. 170.a
Poiles. 185.a
Poissons. 224.b
Poison. 240.b.299.b
Poloigne, & Poloignois. 105.a
Police de France. 183.a
Police d'Egipte. 9.b
Police au camp. 42.b
Pontifes gentilz. 5.b
Pontife. 142.b
Ponts. 310.a
Popiel Roy mangé des ratz. 106.a
Populace. 140.b
Portugais ont cherché les terres Septentrionales. 260.b
Portugais tiẽnẽt des forteresses en Cãbaie. 52.a
Portugal & du Roy. 20.b.24.a 30.b
Pouille. 139.a
Pourpre. 252.b
Poudre de grand vertu. 268.a
Prague cité. 109.b
Præfectus annone commis des viures. 189.a
Prestres continens honorez. 53.b.73.a
Prestres anciens en Egipte fort sçauants 9.b
Prestres des Panchaiens. 30.a
Prete-ian. 62.b
Prestres des Giapanois. 280.b
Prestres Idolatres. 264.a
Prestres mariez. 102.a
Prestres iuges. 14.b
Prestres de Cybelle. 190.a
Prescheurs admirez. 145.a
President. 161.b
Preteurs. 144.b
Preuost de Paris. 189.a
Prince Lorrain. 228.b
Priape honoré. 252.a
Princes discordãs dõnent entrée au Sophy. 46.a
Prince & loy liant sa puissance. 45.a
Prince en France. 188.a
Princes d'Ethiopie comment sont traitez 6.b
Princes Allemans subiets à l'Empereur. 116.b
Principe des choses. 32.a
Priere pour les morts entre les Gentilz. 13.a
Priere pour les morts entre les Chrestieus. 76.b
Priere pour les soldats morts en guerre. 72.a
Prieres des Turcz. 62.b
Primaties. 230.b
Promontoire prasien Royaume. 17.a
Prononstiqueurs philosophes. 48.a
Procureurs de S. Marc. 161.a
Proces. 183.b
Prouins c'est Agendicum. 185.b
Procureurs des nations. 192.b
Prouinces partans le nom des fleuues & riuieres. 303.b
Prouinces de Gascoigne. 232.b
Pithiriase maladie pediculaire. 16.b
Ptolomée premier Cosmographe. 253.b
Ptolomée premier Roy d'Egipte apres Alexandre. 12.b
Pugnà isle. 305.a
Puisnez. 229.a
Punition de ceux qui pratiquoyent auec l'ennemy. 11.a
Pyramides. 7.a
Pithies quelz. 83.b

Q

Querelles. 200.b
Quiloà prouince. 27.a

Quinsay ville. 51.b
Quizqueià Isle. 284.a
Quizquiz Lieutenant. 309.b
311.b

R.

Rangifere animal. 93.b
Raoul baptisé. 228.a
Raptz. 182.a
Ratz mangearent le Roy popiel. 106.a
Rebelles Panucéens. 292.b
Rebelles punis. 281.b
Rebelles chastiez. 86.a
Recompence des Roys de Scithie. 59.b
Receptes des maladies estranges. 15.b
Recteur 92.a.191.b.193.a
Reistres comment combatent. 42.a
Religion de Tamberlam. 43.b
Religion des Ethiopiens, & brachmanes. 5.a.50
Religion commencement de l'estat. 140.b
Religion des Iamboliens. 252.a
Religion françoise. 183.b.
Religieux en Giapan. 282.b
Reliques des sainctz. 14.a
Remorique. 231.a
Requestes du palays 177.a
Resurrection de Iesus-Christ. 76.a
Reuerence 207.a
Rhodes. 86.a
Ruten. 213.a.
Richesses de Peru. 309.a
Ris en vsage entre les indiens. 47.b
Riuieres de Maragnon, & Orellane. 303 b
Riueroys 236.b
Robert Roy. 202.b
Romains deffaits par les Heluetiens. 203.a
Romaignolle. 136.a
Rome pillée. 206.a
Romule & Reme. 137.a
Romain deffaitz par les Saxons. 119.a
Romains à la preface.
Romains quelz. 145.b.199.b.113.b.
Rome prinse. 96.a
Roric Roy. 226.a
Rostar Saturne. 93 a
Rostich Dieu. 93 .a
Rotharis Arrien 151.a
Rouen. 229.a
Roy quel doit estre. 8.b
Roy ayant grand nombre d'enfans. 309.a
Roy porté par les indiens. 307.a
Roys adorez. 26.b
Rois gueris de maladie. 287.b
Roys adorez à leur trespas. 265.a
Roys morts honorez. 308.a
Roys en Frãce, & d'ou descenduz. 188.a.191.a
Roys de Bourgoigne. 201.a
Roys sous vn monarque. 303.b
Rubion. 138.b
Rustiques & de leur vestements. 118.b

S.

Sabéens 29.a
Sabée ditte Arabie. 11.b.28.b.
Sacrificateurs contrains 30.a
Sacrifices. 15.a.54.b.93.a.169.b.273.b 278.a.283.b
Sacrifices des Iuifz. 34.b
Sacrifices des Perses. 45.a
Sacrifices cruelz. 305.b.308.b
Sacrifice pour deuiner. 170.b
Sacrifices des Barcéens. 14.b
Saducéens. 36.b
Saiettes enuenimées. 57.a
Saiettes des Cumanois. 300.a
Sainct Gal cité. 210.a
Sainct Sepulchre. 69 b
Salaire proposé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans. 45.a
Salaires des Iuges. 133.b
Sales Saliques. 112 b
Saliens. 298.a
Saliens prestres 142.b
Salique. 181.a.b
Salerne. 138.b
Salpe. 139.a
Samathan en Cominge ou a esté nourri l'Autheur de ceste Histoire. 293.b
Samaristes mangeurs d'hommes. 57.b
Samarcand cité. 43.b
Samogitie region. 103.b
Sang merueilleux. 251.b
Sang royal conuient respecter. 83.a
Sangias. 71.a
Sang n'est mangé par les Iuifz. 34.a
Sardanapale vaincu par Arbace. 44.b.

Sarmates. 222.b
Saron Roy. 191.a
Saronides Theologiens. 169.b.
Sarrasins pilleurs. 6.b.29.b.87.a
Sarrasin & de l'origine de son nom. 62.a
Sathan adoré. à la preface.
Saumons en abondance. 261.b
Sauuagine. 245.b.
Sauuages. 17.b.246.b
Sauf-conduit. 64.a
Sauterelles. 87.b
Saxe & Saxons. 119.a
Saxons. 213.a
Sçauoir. 145.a
Schaffuse ville. 210.b
Scandinauie Isle. 148.b
Scinites. 16.a. à la preface.
Sciopodes. 51.a
Scrifinie. 94.b
Scordisqus. 172.a
Scythie & Scythes. 58.b.255.a.300.b
Seau & description d'iceluy du Tartare. 66.b
Secheresse. 230.a
Sectes entre le Iuifs & Lithuaniẽs. 36.b. 101.b
Seditieux. 78.b
Sedunois. 209.a
Sel. 157.a.229.b
Senegà Royaume. 15.b
Senegà fleuue. 303.b
Senat. 141.a.
Senateurs. 161.a
Sepultures. 50.a.168.b.178.b.282.b 276.b.287.b.300.a.
Septem castra. 206.a
Septentrionales terres. 255.a.271.a
Septentrionaux. 261.a
Septimanie prouince. 231.b
Sequanoys. 198.a
Serpens mangez. 300.b
Serpens bons a manger. 252.a
Serpens. 11.a.28.a
Seres peuples. 47.a.60.b
Seruiteurs superbes. 281.b
Seruiettes de cuir d'hommes. 59.a
Sesame froment indien. 5.a.28.a
S.Z. 219.a
Sidonie Apolinaire. 230.b
Signes. 310.b.
Sigismond Roy. 201.b
Slaue que signifie. 105.b
Silaris fleuue. 130.b
Siliquastre nommé aussi piperitis. 5.a
Siluoyens 249.b
Simulachre. 120.b
Simples pour faire poison 299.b
Sinistres sacrificateurs. 195.a
Syrie. 37.b
Syriens. 38.a
Sobrieté des Egiptiens. 9.a.37.a
Societé des hommes. 33.b.
Sodomites. 65.a
Songes 4.b
Soldatz nourriz aux despens du Roy, & du triple ordre d'iceux. 48.b.71.a.
Soleil adoré. 273.b.277.b.298.b.299.a
Soleil estimé Dieu, & adoré.26.b.60.a.280.b 301.b.
Soliers à l'Apostolique. 31.a
Soleurre cité ancienne. 210.a
Solon 78.b
Solyman. 68.b
Sophy commença à regner 46.a
Sort. 159.a
Sorciers. 93.a.94.b.293.a.281.b.297.a
Spermatophages. 16.a
Sparthe region. 80.b.
Stade. 84.b.
Statue. 120.b.
Stiriens. 136.b
Subornations. 200.a
Succeßions. 200.a.281.b.316.b.
Sueues. 129.a.b
Suffrages. 143.b.165.a
Souisses d'où viennent, & de leur succes. 206.a 207.a
Suisses ne sont Heluetiens. 111.a.209.a
Suisses origine & mœurs. 202.a
Sultan Solyman. 88.b
Sumatre region. 57.a
Supplice cruel. 248.b
Superstition folle. 240.b.275.a
Superstitions introduictes à bonne fin. 13.b
Superstitieuses contemplations. 32.b

Superstition des Persans Indiens, & Tartares. 44.a.49.a.65.b.
Suz Royaume. 23.a

T.

TAble des commandements de la Loy. 33.a
Tamberlan de quel estat. 92.a
Tanaide Déesse. 39.a
Tapis. 72.a
Taprobane Isle. 57.a
Tartarie, & Tartares. 61.b
Tarbe prouince. 235.a
Tarente ville. 139.a
Tarn Riuiere. 232.a
Taurisques. 136.b
Tauris cité prise par le Sophy. 46.a
Tauroscytes. 60.b
Taures cité de Sophy. 39.a
Taure mont. 27.b
Tectosages Languedoc. 204.a
Techel Caselbas. 46.a
Teie Roy. 204.a
Temple d'incroyable grandeur. 30.b
Temple & ornement d'iceluy. 54.a
Temple ancien des Idolatres. 294.b
Temple du soleil. 305.b.314.a
Temporiseurs. 29.a
Termopile. 78.a
Terres neufues par qui premier descouuertes. 260.b
Terre Françoise. 265.b
Terre-tremble. 282.a
Terre de labeur ou labrador. 260.b
Terre mauditte & pourquoy. 1.b
Terre ronde. 253.a
Testes rases. 63.a
Tesmoings & de leur loy. 33.b
Tesmoings quelz sont receuz en Turquie. 73.b
Thilé Isle. 249.b
Tholozains. 172.a
Thrace. 89.a
Themistitan ville. 51.b.275.b
Thirrene. 147.a.b
Thomas apostre. 53.a
Tignée. 204.b
Timangoua peuple. 270.b
Timar. 70.b
Timarli. 70.b
Toiles d'Alemaigne. 130.b
Tombeaux & de leur magnificéce. 50.a.301.b
Tonnerre. 93.a.299.a
Toscane, & Toscans. 147.a
Touraine. 182.b.
Tourbō de lourde. 235.b
Tournon & de leur maison. 197.b
Trahistres. 115.a
Tribuns. 4.144.a.159.a. 162.a.b.189.a
Tribut 91.a
Trieste cité. 166.a
Tritonie isle. 18.b
Troglodites quelz. 15.a
Trompettes en combat. 81.b
Trondenne. 225.a
Tropique d'Esté. 17.a
Tubal. 1.b
Tudesques. 1.b
Tuiscon. 1.b
Tumbez. 305.b
Turban rouge & de son institution. 46.a
Turie fleuue. 241.a
Turege. 204.b
Tuira. à la preface.
Turcz & persans en different, & de la cause. 46.b
Turquie & des Turcs. 68.a
Turquestan. 68.b
Tyrannie. 65.b.

V.

VAcce ville. 234.a
Wagostz Dieu. 93.a
Vaillans honorez. 169.a
Walachie. 91.a
Valesiens. 209.a
Valens Empereur. 95.b.
Valerie. 136.b
Valerian esclaue. 42.a
Vallons. 305.a
Walie. 96.a
Waudois. 110.a.236.a
Vase d'Esmeraulde. 309.b
Vascouez peuple. 234.a
Vefues taillées à payer la Gendarmerie. 143.b
Vefues ne se remarians. 265.a

Venditions. 135.a
Vendredy feste des Turcs. 72.b
Venitiens iadis Henettes. 31.b.88.a
Venise & magistratz, & estat d'icelle. 157.b.
Venus celeste. 59.a
Venus née en Chipre. 87.b
Vents cause des fluz. 258.a
Verole mal de Naples. 289.b
Verité marque des Princes. 10.a
Vesuue mont. 255.b
Vespucce mathematicien. 260.b
Vestales. 142.b
Vestements des Tartares. 64.b
Vestements des Africains, & Persans. 21.a. 45.b.
Via fora. 184.a
Viandes abominables. 302.b
Vices des nations Germaniques. 130.b
Viceroys. 304.a
Vicesgeneraux au Peru. 316.b
Victoires escrites. 72.a.
Widimir. 96.a
Vie bonne & de son effect. 50.a
Vie miserable. 16.a
Vie courte. 16.b
Vieillards honnorez. 8.a
Vieillesse reuerée. 83.a.
Vierges mises en vente. 31.a
Villes fameuses pour le trafic. 38.a
Villes & de leurs sieges. 43.b
Villes imperiales. 117.a
Villes du Peru. 315.a
Vin des Occidentaux. 298.b
Vin deffendu. 58.a.59.b.72.b
Vins bons en Espaigne. 240 b
Violeurs. 11.a
Viriat. 239.b
Visage large. 300. a
Wistule fleuue. 202.b
Viures & des commis d'iceux. 189.a
Viure de ceux des Isles. 252.a
Vniuersité de Paris, & de sa fondation, & cõment elle à esté appellée fille par les Roys de France. 183.b.191.a.192.b
Volupté apauurist. 49.b
Voyages deffenduz. 82.b
Vraba prouince. 295.a
Vranie Dieu. 23.b
Vras. 102.a
Vrse Duc. 163.a
Vsafer Roy. 222.b
Vsum cassan Roy de Perse. 46.a
Vsures. 11.b
Vsurpations. 135.a
Wandales. 196.b.226.b
Welphons. 132.a
Wergeldz. 134.a
Winniles c'est Lombards. 148.b
Wistule fleuue. 194.b
Wolpz.

X.

XAquà Prophete des Giapanois, de sa doctrine plus saincte que de Mahommet, & des saincts commandemẽts par luy baillez. 282.a

Y.

YVrongnerie glorieuse aux Tartares. 63.a
Iurongnerie des Thraces. 90.a
Yurongnes & loy contre eux. 247.b
Yurongnerie des Indiens occidentaux. 298.b

Z.

ZAgathai pays. 67.b
Zamoxis Dieu. 89.a
Zephir participe du Ponant & midy. 16.b
Zelande 227.b
Zelin Roy Turc. 38.a
Zinie Déesse. 106.a
Zlota Baba Idole. 104.b
Zones & diuision d'icelles. 254.a
Zuingliens. 209.a
Zurich fort ancienne. 210.a.204.b

FIN.



Jean Mentelin étoit de Selestat; en 1440 il fut a s'etablir à Stransbourg [argentina] dans une maison dicte le pare, qui étoit une hôtellerie, ou il inventa l'Imprimerie et y fit les prémieres essais de l'impression avec des lettres, qui au commencement n'etoient que de bois ou d'ecorce de hêtre. Il étoit Notaire juré. en 1474 il morut dans la même ville le samedi aprés la Conception de la Vierge ——— Jh. Berinzago. 1779 a Bordeaux

apres sa mort, l'Imprimerie commença peu à peu s'intro=duire et à se perfetionner dans les principales villes, d'où il est venu, que les Italiens l'attribuerent à Ulric Gallus ou Han à Rome; les François à Nicolas Jenson a Pary; les Hollandois a Laurent Jansen a Harlem; ces hommes aïant les prémiers exercé cet art dans ces villes. —— —/——




BA

